Le dictionnaire international de la langue française

Les mots commençant par Q et R

10 mai 2024

Ce mégadictionnaire, aussi nommé Dicthographe ou Dictho, permet de trouver plus de 110 000 mots et leurs variantes graphiques, par ordre alphabétique, ressemblance et étymologie. Les mots et sens moins utilisés (familiers, littéraires, régionaux, anciens) sont indiqués en bleu, les mots et sens scientifiques et techniques sont en rouge.

Voici quatre adresses pour utiliser et télécharger ce dictionnaire, gratuitement et sans inscription :

- http://www.pearltrees.com/dictho
- https://www.dropbox.com/
- https://sites.google.com/view/ledictho/accueil
- https://lewebpedagogique.com/megadictionnaire/

Voir aussi le blog : Mémo de mots découverts.

Conjugaison

Mode	**temps simple**	**temps composé**
indicatif	présent	passé composé
	imparfait	plus-que-parfait
	passé simple	passé antérieur
	futur simple	futur antérieur
conditionnel	présent	passé
subjonctif	présent	passé
	imparfait	plus-que-parfait
impératif	présent	passé
participe	présent	passé
infinitif	présent	passé

Pour les temps composés, l'auxiliaire conjugué au temps simple est suivi du participe passé (elles ont fini, elles sont arrivées). Il y a aussi, à l'oral surtout, des temps surcomposés quand l'auxiliaire est à un temps composé : "j'ai eu fini, j'avais eu fini, il aurait été arrivé". Cependant, il faut distinguer les formes à la voix passive : "il avait été attrapé (par)".

Terminaisons :

indicatif imparfait : ais, ais, ait, ions, iez, aient.

passé simple :

- ai, as, a, âmes, âtes, èrent (verbes en -er).
- is, is, it, îmes, îtes, irent (sauf pour haïr, je haïs, tu haïs, il haït, ils haïrent).
- us, us, ut, ûmes, ûtes, urent.
- et pour venir, tenir et leurs dérivés : ins, ins, int, înmes, întes, inrent.

futur simple : ai, as, a, ons, ez, ont.

conditionnel présent : ais, ais, ait, ions, iez, aient.

subjonctif imparfait : sse, sses, ^t, ssions, ssiez, ssent.

Dans ce dictionnaire, la conjugaison est indiquée si elle diffère de ces modèles :

indicatif présent ;
indicatif imparfait ; passé simple ; futur simple ; conditionnel présent ;
indicatif passé composé ; plus-que-parfait ; passé antérieur ; futur antérieur ; conditionnel passé ;
subjonctif présent ;
subjonctif imparfait ; passé ; plus-que-parfait ;
impératif présent ; passé ;
participe présent.

je joue, tu joues, il joue, nous jouons, vous jouez, ils jouent ;
je jouais ; je jouai ; je jouerai ; je jouerais ;
j'ai joué ; j'avais joué ; j'eus joué ; j'aurai joué ; j'aurais joué ;
que je joue, que tu joues, qu'il joue, que nous jouions, que vous jouiez, qu'ils jouent ;
que je jouasse, qu'il jouât, que nous jouassions ; que j'aie joué ; que j'eusse joué ;
joue, jouons, jouez ; aie joué, ayons joué, ayez joué ;
(en) jouant.

j'aide, tu aides, il aide, nous aidons, vous aidez, ils aident ;
j'aidais ; j'aidai ; j'aiderai ; j'aiderais ;
j'ai aidé ; j'avais aidé ; j'eus aidé ; j'aurai aidé ; j'aurais aidé ;
que j'aide, que tu aides, qu'il aide, que nous aidions, que vous aidiez, qu'ils aident ;
que j'aidasse, qu'il aidât, que nous aidassions ; que j'aie aidé ; que j'eusse aidé ;
aide, aidons, aidez ; aie aidé, ayons aidé, ayez aidé ;
(en) aidant.

Par exemple, la conjugaison des verbes naviguer et oublier n'est pas indiquée dans ce dictionnaire car il suffit de remplacer jou(er) par navigu(er), aid(er) par oubli(er) : je navigue, tu navigues,... j'oublie, tu oublies,...

je me doute, tu te doutes, il se doute, nous nous doutons, vous vous doutez, ils se doutent ;
je me doutais ; je me doutai ; je me douterai ; je me douterais ;
je me suis douté(e) ; je m'étais douté(e) ; je me fus douté(e) ; je me serai douté(e) ; je me serais douté(e) ;
que je me doute, que tu te doutes, qu'il se doute, que nous nous doutions, que vous vous doutiez, qu'ils se doutent ;
que je me doutasse, qu'il se doutât, que nous nous doutassions ; que je me sois douté(e) ; que je me fusse douté(e) ;
doute-toi, doutons-nous, doutez-vous ; sois douté(e), soyons doutées, soyons doutés, soyez douté(e)(es)(s) ;
(en) se doutant.

Le participe passé est généralement invariable pour certains verbes pronominaux (se complaire, se convenir, se déplaire, s'entrenuire, se nuire, se parler, se plaire, se ressembler, se rire, se sourire, se succéder, se suffire, se survivre, s'en vouloir,...)

On observe des désaccords entre les tableaux de conjugaison et l'usage, par exemple en ce qui concerne le verbe s'approprier pour lequel il est maintenant difficile de justifier l'accord du participe passé avec le sujet (*elles se sont approprié la démarche*).

Auxiliaires

être
je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont ;
j’étais ; je fus ; je serai ; je serais ;
j’ai été ; j’avais été ; j’eus été ; j’aurai été ; j’aurais été ;
que je sois, que tu sois, qu’il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu’ils soient ;
que je fusse, qu’il fût, que nous fussions ; que j’aie été ; que j’eusse été ;
sois, soyons, soyez ; aie été, ayons été, ayez été ;
(en) étant.

avoir
j’ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont ;
j’avais ; j’eus ; j’aurai ; j’aurais ;
j’ai eu ; j’avais eu ; j’eus eu ; j’aurai eu ; j’aurais eu ;
que j’aie, que tu aies, qu’il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu’ils aient ;
que j’eusse, qu’il eût, que nous eussions ; que j’aie eu ; que j’eusse eu ;
aie, ayons, ayez ; aie eu, ayons eu, ayez eu ;
(en) ayant.

Ces verbes ne se conjuguent qu'avec l'auxiliaire être (*elles sont allées ici*) : advenir, aller, arriver, décéder, devenir, intervenir, mourir, naitre (naître), parvenir, partir, redevenir, rester, retomber, revenir, venir.

Ces verbes peuvent être conjugués avec les auxiliaires être et avoir (*elles sont montées ici, elles ont monté le matériel*) : descendre, entrer, monter, redescendre, rentrer, ressortir, retourner, sortir, tomber.

Voix active et voix passive

- voix active : Lucie m'appelle. Lucie t'appelle. Lucie l'appelle. Lucie nous appelle. Lucie vous appelle. Lucie les appelle.
- voix passive : Je suis appelé par Lucie. Je suis appelée par Lucie. Tu es appelé par Lucie. Tu es appelée par Lucie. Il est appelé par Lucie. Elle est appelée par Lucie. Nous sommes appelés par Lucie. Nous sommes appelées par Lucie. Vous êtes appelé par Lucie. Vous êtes appelée par Lucie. Vous êtes appelés par Lucie. Vous êtes appelées par Lucie. Ils sont appelés par Lucie. Elles sont appelées par Lucie.

La plupart des verbes peuvent aussi avoir un sens passif avec la forme pronominale : *La partie s'est jouée rapidement. La partie a été jouée rapidement.* Dans ce cas, le participe passé s'accorde toujours avec le sujet.

Verbes défectifs

La conjugaison des verbes défectifs est incomplète parce que certaines formes ont disparu, n'ont jamais existé ou été attestées.

- falloir : il faut, il faudra,...
- pleuvoir : il pleut, il pleuvra
- advenir : il advient, il adviendra,...
- ...

Onze règles pour l'accord du verbe

1. Avec tu, le verbe se termine par s, sauf : tu peux, tu veux, tu vaux.

- tu écoutes, tu écoutais, tu écouteras, tu as écouté.

Pour les verbes en -er, les verbes couvrir, cueillir, défaillir, offrir, ouvrir, souffrir et leurs dérivés, ainsi que le verbe avoir, on ne met un s final au singulier de l'impératif présent que pour faire une liaison : laisse-le, laisses-en, retourne-la, retournes-y.

2. Le sujet peut être après le verbe.

- Sur le toit chantaient les oiseaux. Quand reviendras-tu ?

3. Plusieurs sujets = un sujet au pluriel.

- Un garçon et une fille jouent.

4. toi et moi, lui et moi, elle et moi, eux et moi, elles et moi, vous et moi = nous.

lui et toi, elle et toi, eux et toi, elles et toi = vous.

- Toi et moi sommes les premiers. Mon amie et moi jouons au foot. Florence et toi avez raison.

5. Le pronom personnel "les" n'est jamais sujet.

- Ces journaux, il ne les vend pas, il les donne.

6. "nous" et "vous" devant le verbe peuvent être compléments.

- Je vous écrirai. Tu nous écriras. Ils nous écriront.

7. moi qui = je ; toi qui = tu ; eux qui = ils.

- C'est moi qui suis venu(e). C'est toi qui es venu(e). Ce sont eux qui sont venus.

8. L'infinitif en "er" peut être remplacé par un autre infinitif (faire, voir, prendre,...) ; on peut remplacer le participe passé en "é" par fait, vu, pris,...

- J'aime chercher. Je vais décider. J'ai cherché. J'ai décidé.

9. Terminaisons du participe passé : is, it, i,...

- Il a pris. Elle est prise.
- Il a écrit. Elle est écrite.
- Il a fini. Elle est finie.

10. Avec l'auxiliaire être, le participe passé s'accorde avec le sujet.

Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé s'accorde si on on sait d'avance qui ou ce qui est concerné.

- Les lettres sont écrites et expédiées. J'ai écrit et expédié les lettres. Je les ai écrites et expédiées.

11. Comment accorder avec le pronom "nous" ?

Lorsque la personne qui parle (avocat, notaire) le fait en tant que représentant des intérêts d'une personne, l'adjectif et le participe passé s'accordent normalement :

- Nous sommes mandatés pour la gestion de cette affaire.

Dans le cas d'un pluriel de modestie ou de majesté, l'accord se fait avec le vrai sujet (ainsi que pour un représentant de la loi) :

- (une reine) Nous sommes étonnée de cette décision.

Pour s'adresser à quelqu'un en signe d'intérêt, d'affection, l'accord suit les mêmes règles :

- (parlant à madame la baronne) Alors, nous sommes contente ?

Sitographie

Sites consultés pour l'élaboration du mégadictionnaire.

Dictionnaires

- Atilf, Analyse et traitement informatisé de la langue française http://www.atilf.fr/tlfi
- Dictionnaire de l'Académie française https://www.dictionnaire-academie.fr/
- BDLP, Base de données lexicographiques panfrancophone https://www.bdlp.org/
- CNRTL, Centre national de ressources textuelles et lexicales https://www.cnrtl.fr/definition/
- Dictionnaire des belgicismes https://www.belgicismes.4h-conseil.fr/index.html
- Dictionnaire des régionalismes de France https://drf.4h-conseil.fr/index.html
- Dictionnaire historique du français québécois https://www.dhfq.org
- Wiktionnaire https://fr.wiktionary.org/

Étude et évolutions de la langue française

- Dire, ne pas dire https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire
- France Terme https://www.culture.fr/franceterme
- Journal officiel de la République française https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo
- Office québécois de la langue française (Vitrine linguistique) https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/
- Orthographe recommandée http://www.orthographe-recommandee.info/
- Questions de langue https://questionsdelangue.wordpress.com/
- Site de Dominique Didier http://monsu.desiderio.free.fr/

Animaux, plantes, environnement

- Dictionnaire entomologique https://dico.insectes.org/
- Dictionnaire des sciences animales http://dico-sciences-animales.cirad.fr/
- Encyclopédie de l'environnement https://www.encyclopedie-environnement.org/
- Dictionnaire encyclopédique de la diversité biologique et de la conservation de la nature 2016 https://laccreteil.fr/spip.php?article230
- Glossaire forestier (Québec) http://glossaire-forestier.mffp.gouv.qc.ca/
- Oiseaux.net https://www.oiseaux.net/
- Plantes et botanique https://www.plantes-botanique.org/

Citoyenneté

- Dicopart https://www.dicopart.fr/
- La Toupie https://www.toupie.org/

Géographie, histoire

- Géoconfluences https://geoconfluences.ens-lyon.fr/
- Héraldique https://www.blason-armoiries.org/heraldique/
- L'histoire par l'image https://histoire-image.org/recherche-par-mots-cles

Mathématiques, numérique, statistiques

- INSEE https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions
- Diconombres http://villemin.gerard.free.fr/index.html
- Formes mathématiques remarquables https://mathcurve.com/
- Numérique https://www.meta-media.fr/2019/12/01/dictionnaire-des-annees-streaming.html

Métiers et activités

- Boulangerie https://www.boulangerienet.fr/bn/bnweb/lexiquepain.php
- Chasse http://www.jyrousseau.com/vocabul.shtml
- Droit privé https://www.dictionnaire-juridique.com/serge-braudo.php
- Économie https://www.economie.gouv.fr/facileco/dico-eco
- Métiers http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers
- Pharmacie https://dictionnaire.acadpharm.org/w/Acadpharm:Accueil

Transports

- L'avionnaire https://www.lavionnaire.fr/
- Bateaux des rivières et canaux de France http://projetbabel.org/fluvial/bateaux.htm
- Lexique fluvial et batelier http://projetbabel.org/fluvial/lexique.htm

Blogs (France) :

- Français de nos régions Français de nos régions/
- La pensée de Pierre de Jade https://sites.google.com/site/desmotspourlerire/home
- Les billets de François Jacquesson https://caramel.hypotheses.org/
- Mémo de mots découverts https://memodemots.blogspot.com/
- Parler français http://parler-francais.eklablog.com/
- Bling, blog de linguistique illustré https://bling.hypotheses.org/

Blogues (Québec)

- Au cœur du français https://andreracicot.ca/
- Carnet d'un linguiste https://carnetdunlinguiste.blogspot.com/
- États de langue https://etatslangue.wordpress.com/
- Le français québécois au quotidien https://lefrancaisquebecoisauquotidien.blogspot.com/
- Linguistiquement correct http://linguistiquement-correct.blogspot.com/
- La langue française et ses caprices https://rouleaum.wordpress.com/

Q

Q

Q : la dix-septième lettre de l'alphabet.

voir : CNRTL.

Aujourd’hui toutes les lettres de notre alphabet sont des noms masculins, mais il n’en a pas toujours été ainsi. Les six voyelles, et les consonnes dont le nom, à l’oral, se termine par une voyelle : b (prononcé [bé]), c d, g, j, k, p, q, t, v, w, mais aussi x et z, étaient du genre masculin et le sont restées. Les autres, celles dont le nom à l’oral est composé d’une voyelle suivie d’une consonne, c’est-à-dire f (prononcé [èf]), h, l, m, n, r et s, ont changé de genre. En savoir plus : Académie française.

Des mots ont plusieurs graphies pour le son [k] :

- un chocard ou choquard, un dépicage ou dépiquage, un placage ou plaquage (sens différents), un trucage ou truquage, ...
- une becquée ou béquée, un becquet ou béquet, becqueter ou béqueter, débecqueter ou débecter, un jacquemart ou jaquemart, un jacquier ou jaquier, un jacquot ou jacot ou jaco, oncques ou onc ou onques, sacquer ou saquer,
- un soquet ou socket,
- il est rikiki ou riquiqui,
- ...
- voir aussi -quable, quage, -quant (ci-dessous.

Des mots s'écrivent avec q :

- cinq, coq, l'Iraq (ou Irak) ; un qaddich (ou kaddish), un qanun, un qaraïte (ou karaïte) un qasida, un qat (ou khat), une qibla, un qi gong ; une piqure (*anciennement* : piqûre).

Mots avec cqu :

- un acquéreur, acquérir, un acquêt, il est acquis, il est acquisitif, une acquisition, un acquit, un acquit-à-caution, un acquitté, un acquittement, acquitter,
- un acquiescement, acquiescer,
- une becquée (ou béquée), un becquerel, un becquet (ou béquet), becqueter (ou béqueter),
- un coacquéreur,
- débecqueter (ou débecter),
- elle est grecque, une grecque, une Grecque
- un jacquart, un jacquemart (ou jaquemart), une jacquerie, un jacques, un jacquet, un jacquier (ou jaquier), un jacquot (ou jacot ou jaco),
- elle est néogrecque,
- oncques (ou onc ou onques),
- un pacquage, pacquer,
- sacquer (ou saquer),
- un socque, un soquet (ou socket), une socquette.

QA

qaddich

un **qaddich** ou **kaddish** : une prière judaïque en araméen.

Ce nom est emprunté à l’araméen *qaddis* « saint, sacré ».

qanoun, qanun

1. un **qanoun** ou **canoun**, **kanoun** : un fourneau utilisé en Afrique du Nord.

Ce nom est emprunté à l'arabe *kānūn* « fourneau en terre, poêle ».

2. un **qanun**, **qanoun** ou **kanoun** : un instrument de musique d'origine arabe.

3. une **khanoun** : une dame turque de haut rang.

Ce nom est emprunté au turc *hānim* (orthographe moderne : *hanım*) « dame, femme », féminin de *hān* (khan 1).

qaraïte

elle, il est **qaraïte** ou **karaïte**, **caraïte** : concerne les **Karaïtes**, une population juive minoritaire, ou les **caraïtes**, une ancienne secte juive.

le **caraïsme** : la doctrine des caraïtes.

Le nom caraïte est dérivé de l'hébreu *kara'im*, lui-même dérivé du verbe *qara* « lire », qui rend compte du fait que les Caraïtes n'acceptaient comme fondement de foi que ce qui se lit effectivement dans la Bible.

qasida

une **qasida** : un poème arabe.

qat

un **qat** ou **khat** :

- un arbuste ;
- une substance hallucinogène extraite de ses feuilles.

Qatar, qatari, qatarien

elle est qatarie ou qatarienne, il est **qatari** ou **qatarien** : est du **Qatar**.
une Qatarienne, un Qatarien

le Qatar ou l’État du Qatar
capitale : Doha ; nom des habitants : Dohanaise, Dohanais.

Le nom du Qatar dérive de *Qatara*, qui fait probablement référence à la ville qatarie de Zubara, une importante ville et port marchand de l'Antiquité. Le mot *Qatara* apparait pour la première fois sur la carte du monde arabe de Ptolémée. En savoir plus : Wikipédia.

QC

QC

QC : le Québec. L'Office de la langue française a normalisé le symbole QC pour désigner le Québec dans le cas où une abréviation est nécessaire. L'emploi de ce symbole est réservé à certains usages techniques : formulaires informatisés, tableaux statistiques, etc. Office québécois de la langue française.

QCM, Q.C.M.

un **QCM** ou **Q.C.M.** : un questionnaire à choix multiple.

QG

QG, Q.G.

un **QG** ou **Q.G.** : un quartier général.

QI

Q.I., QI

un **Q.I.** ou **QI** : un quotient intellectuel.

qibla

une **qibla** : la direction de la Mecque, dans la religion islamique.

qi gong

le **qi gong** : une gymnastique traditionnelle chinoise.

qindar, qintar

un **qindar** ou **qintar** : l'unité divisionnaire dans le système monétaire d'Albanie égale au centième de l'unité de base.

Ce mot albanais est attesté sous la graphie *qindar* ou *qintar* (au pluriel *qintarka, qindarka*).

QM

Q-mètre

un **Q-mètre** : un appareil de mesure des résistances et des coefficients de surtension.

QO

qoppa

un **qoppa** ou **koppa** :

- une ancienne lettre de l'alphabet grec notant une occlusive gutturale sourde [k] devant une voyelle vélaire [o], [u] ;
- un signe numérique grec valant 90.

Ce nom vient du mot grec κ ο΄ π π α emprunté au phénicien.

QR

un **QR code** [*Quick Response code*] ou **code QR** au Québec [en anglais : *quick response*] : un code à réponse rapide pouvant contenir 4200 caractères.

QS

QSP, Q.S.P.

QSP ou **Q.S.P.** : quantité suffisante pour.

QT

un **Q-tip** : un coton-tige, un bâtonnet dont les extrémités sont recouvertes de ouate, conçu spécialement pour nettoyer les oreilles mais déconseillé.

Ce nom vient d'une marque déposée d'origine anglaise. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

QUA

-quable

Le radical verbal ne subit dans la dérivation en -able que des variations graphiques c/qu, gu/g, g/ge, c/ç, et non pas phonétiques. C'est le radical du participe présent qui sert régulièrement de base aux dérivés en -able (à moins qu'il n'ait un caractère savant pour les formations en -ible). Il est toutefois confondu avec le radical de l'infinitif pour un très grand nombre de verbes et notamment pour les verbes du premier groupe.

Quand le suffixe s'accole à des verbes en -quer, on constate la transformation de -qu- en -c-, chaque fois qu'au verbe correspond un dérivé en -cation. Le c a été rétabli dans les dérivés au 16ème siècle par souci d'étymologie :

- appliquer / applicable, application, du latin *applicare* ;
- communiqu-er / communicable communication, du latin *communicare* ;
- confisquer / confiscable, confiscation, du latin *confiscare* ;
- éduquer / éducable, éducation, du latin *educare* ;
- expliquer / explicable, explication, du latin *explicare* ;
- convoquer / convocable, convocation, du latin *vocare* ;
- évoquer / évocable, évocation, du latin *vocare* ;
- révoquer / révocable, révocation, du latin *vocare*.

Deux dérivés font exception : hypothéquer / hypothécable, pratiquer / praticable, dans lesquels les verbes sont dérivés des substantifs hypothèque et pratique issus respectivement du latin juridique *hypotheca*, emprunté au grec *hupothêkê* et du latin médiéval *practica*, emprunté au grec *praktikê*.

La graphie reste -qu- dans les dérivés qui ne se rattachent qu'à un verbe en -quer et non à un dérivé en -cation. Dans ce cas, le verbe n'a pas de correspondant latin en -care :

- attaquer / attaquable, de l'italien *attacare*, en francique *stakôn* ;
- critiquer / critiquable, de critique, du latin *criticus* emprunté au grec *kritikos*
- manquer / immanquable, de l'italien *mancare*, du latin *mancus* ;
- remarquer / remarquable, de l'ancien scandinave *merke* « marque », avec l'influence de l'italien *marcare* ;
- retorquer / retorquable issu du verbe latin en -qu- *retorquere* ;
- risquer / risquable de risque, de l'italien *risco* (*rischio*), du grec *rhizikon*.

Particularité : elle, il est bancable ou banquable : qui peut être réescompté(e).

quad

un **quad** ou un **quadricycle** : [loisirs - motocycle] un véhicule à moteur tout terrain, non carrossé et doté de quatre roues à larges pneus, d'une selle et d'un guidon. En anglais : *all-terrain cycle ; ATC ; all-terrain vehicle ; ATV ; four wheelers* (EU) ; *quad bike* (GB) ; *quad cycle* (GB). Journal officiel de la République française du 06/06/2009.

un **autoquad** [en anglais : *recreational off-highway vehicle*] un véhicule hors route généralement à quatre roues et muni d'un ou plusieurs sièges, d'un volant, d'un cadre de protection, de portières ou de filets de rétention et de ceintures de sécurité. L'autoquad peut posséder plus de quatre roues ou être mû à l'aide de chenilles. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

l'**autoquadisme** [en anglais : *ROVing*] l'activité qui consiste à se déplacer au moyen d'un autoquad à des fins sportives, utilitaires, touristiques ou de loisir. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **quad** : [sports / sports de glisse] une chaussure équipée de quatre roulettes fixées à deux essieux parallèles placés respectivement à l'avant et à l'arrière de la semelle ; par extension, la pratique consistant à utiliser ce type de chaussure. En anglais : *roller skate ; roller skating*. Voir aussi : patin en ligne. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

Le nom (un) quadricycle est composé de quadri- et -cycle.

quadr(a)-, quadr(i)-, quadru

quadr(a)-, **quadr(i)**-, **quadru**-, sont tirés du latin *quattuor* « quatre ». Voir aussi tétra-, notamment dans les disciplines scientifiques.

Pour beaucoup de mots on hésite entre [kwa- (quoi)] et [ka-]. On admet [kwa-] ou [ka-] pour la majorité d'entre eux : quadragénaire, quadragésime, quadrangulaire... Dans un certain nombre de mots, l'ordre est inversé : [kwa-] est considéré comme vieilli ou rare.

Avec [ka-] uniquement: quadrant, quadrat, quadratin, quadrille, quadriller, quadrillé.

voir : CNRTL.

quadra, quadragénaire

une, un **quadra** ou **quadragénaire** : celle qui est âgée de 40 à 49 ans, celui qui est âgé de 40 à 49 ans.

Le nom quadragénaire est emprunté au latin *quadragenarius* « qui contient quarante ; qui a quarante ans ».

quadragésimal, quadragésime

une diète quadragésimale, un jeûne **quadragésimal** :

- du carême ;
- qui est propre au carême.

des diètes quadragésimales, des jeûnes quadragésimaux

(le dimanche de) la **quadragésime** : le premier dimanche de carême, "la quarantième partie du carême".

Le mot quadragésimal est emprunté au latin chrétien *quadragesimalis* « de carême ».

Le nom (une) quadragésime est emprunté au latin *quadragesima* « la quarantième partie » dans la langue classique, dans la langue chrétienne ce nom désigne le carême, un jeûne de quarante jours.

quadrangle, quadrangulaire, quadrangularité

un **quadrangle** :

- un polygone à quatre angles ;
- une construction ayant pour base cette figure géométrique ;
- la partie de la main qui se trouve entre la ligne de tête et la ligne de vie.

elle, il est **quadrangulaire** :

- a quatre angles, a quatre côtés ;
- a pour base un quadrilatère.

une **quadrangularité** : le caractère de ce qui est quadrangulaire.

Le nom (un) quadrangle est emprunté au latin *quadrangulus*, une autre forme de *quadriangulus* « quadrangulaire » et « quadrilatère », composé de *quadr(i)-*, de *quattuor* « quatre », et *angulus* « angle ».

Le mot quadrangulaire est emprunté au bas latin *quadrangularis* « à quatre angles ».

quadrant

un **quadrant** :

- chacune des quatre parties de l'embryon qui s'est divisé en deux puis en quatre blastomères ;
- un quart de la circonférence représentant un arc de 90 degrés ou 100 grades ;
- un quart de la rose des vents, c'est-à-dire section de celle-ci égal à un angle droit allant d'un point cardinal à un autre ;
- la longueur du méridien correspondant ;
- un quart-de-cercle, un ancien instrument dont les marins se servaient pour prendre les hauteurs du soleil ;
- une petite monnaie de bronze.

Ce nom est emprunté au latin *quadrans* proprement « quart d'un as », puis « quart », lui-même composé à partir de *quattuor*, « quatre », et *as* (unité monétaire).

quadraspidiotus

un **quadraspidiotus** ou **diaspidiotus perniciosus** : un genre d'insectes hémiptères (cochenilles) coccoïdes, par exemple le « pou de san José » (*Quadraspidiotus perniciosus*), un parasite des arbres fruitiers.

quadrat

1. un aspect **quadrat** : la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre d'un quart de cercle.

Ce mot est une adjectivation, à partir d'une expression telle que *aspect quadrat*, du substantif *quadrat* (du latin *quadratum*, voir l'étymologie de carré) désignant la position d'une planète par rapport à une autre dont elle est éloignée d'un quart de cercle (90°), attesté depuis 1552 (à propos de la Lune).

2. un **quadrat** : une surface carrée déterminée dans un protocole et sur laquelle un échantillonnage est pratiqué.

un quadrat régénéré, un quadrat stocké

Ce nom est emprunté au latin *quadratum*, voir l'étymologie de cadrat et carré.

3. On lu quadrat pour cadrat, en imprimerie.

quadrateur

quadrateur : voir quadrature (ci-dessous).

quadratique

elle, il est **quadratique** :

- est du second degré, est élevé(e) au carré ;
- suit une loi du carré ;
- en parlant d'un des six systèmes cristallins, est caractérisé(e) par les éléments de symétrie du prisme droit à base carrée, appartient à ce système.

Le mot quadratique est un dérivé savant du latin *quadratus* (voir carré).

quadratrice, quadrature, quadraturer

une quadratrice, un **quadrateur** : celle, celui qui cherche la quadrature du cercle.

une **quadratrice** : une courbe utilisée par les Anciens pour parvenir à la quadrature approchée du cercle.

une **quadrature** (1) :

- une configuration de deux astres du système solaire telle que leurs directions, vues de la terre font entre elles un angle de 90° ;
- la réduction d'une aire donnée à un carré de surface équivalente ;
- en calcul intégral, l'opération consistant à déterminer l'aire comprise à l'intérieur d'une courbe fermée ;
- la condition de deux grandeurs sinusoïdales de même fréquence, dont la différence de phase est de 90° ; une peinture à fresque ;
- une peinture d'ornements d'architecture.

la quadrature du cercle : un problème impossible à résoudre.

une **quadrature** (2) : un assemblage de pièces servant à faire marcher les aiguilles du cadran et à faire aller la répétition, quand la montre ou l'horloge est à répétition.

On a lu une **cadrature** pour une quadrature (2).

quadraturer :

- amener à la quadrature ;
- résoudre l'impossible.

Le nom (une) quadrature est emprunté au bas latin *quadratura*, de même sens, lui-même dérivé de *quadratus* « carré ».

La pensée de Pierre de Jade : Tenter d'arrondir les angles relève souvent de la quadrature du cercle.

quadrette

une **quadrette** : au jeu de boules, une équipe de quatre joueurs disposant chacun de deux boules.

Ce nom est emprunté au provençal *quatreto, quadreto* « jeu de cartes, quadrille ».

quadriceps

un **quadriceps** : un muscle de la cuisse entourant le fémur et formé de quatre faisceaux musculaires.

un **biceps**

un **triceps**

Le nom (un) quadriceps est emprunté au bas latin *quadriceps* « qui a quatre têtes », ce muscle est formé de quatre faisceaux.

quadrichromie

une **quadrichromie** : un procédé d'impression des documents en couleurs par superposition de quatre couleurs de base, noir, bleu, jaune, rouge.

une **bichromie** : une illustration en deux couleurs, par dessin ou par photographie ; une impression en deux couleurs.

un **trichromatisme**, **trichrome**, une **trichromie**, **trichromique**.

Le nom (une) quadrichromie est composé de quadri- et de -chromie, tiré du grec *khrôma* « couleur ».

quadricourant

elle, il est **quadricourant** : fonctionne avec quatre types de courants électriques différents.

une locomotive **bicourant**

quadricycle

un **quadricycle** : voir quad (ci-dessus).

quadridimensionnel

elle est quadridimensionnelle, il est **quadridimensionnel** : comprend quatre dimensions.

elle est bidimensionnelle, il est **bidimensionnel** : comporte deux dimensions.

une **tridimensionnalité**, **tridimensionnel**, **tridimensionnellement**.

quadriennal

elle est quadriennale, il est **quadriennal** :

- dont la durée est de quatre ans ;
- se produit tous les quatre ans.

elles sont quadriennales, ils sont quadriennaux

Le mot quadriennal est emprunté au latin médiéval *quadriennalis* « de tous les quatre ans », formé sur *triennalis* (triennal) « de trois ans, qui dure trois ans », composé de *tres* « trois » et de *annus* « an ». Voir aussi : biennal, triennal.

quadrifide

elle, il est **quadrifide** : en botanique, est découpé(e) en quatre parties.

Ce mot est emprunté du latin *quadrifidus* « fendu en quatre », lui-même formé à partir de *quattuor* « quatre », et *findere* « fendre ».

elle, il est **trifide** : en parlant d'un organe végétal ou animal, est partagé(e) en trois divisions profondes sur une grande partie de sa longueur.

Ce mot est emprunté au latin *trifidus* « qui a trois pointes », composé de tri- et du supin de *findere* « séparer, diviser ».

une fleur ou une feuille **bifide** : qui est plus ou moins fendue dans le sens de la longueur.

un organe bifide : qui est naturellement ou accidentellement fendu sur une partie de sa longueur.

une **bifidité** : l'état de ce qui est fendu en deux parties.

Le mot bifide est emprunté au latin *bifidus*.

quadriflore

elle, il est **quadriflore** : comporte quatre fleurs.

Ce mot est composé de quadri- et de -flore, tiré du latin *flos, floris* « fleur ».

quadrifolié, quadrifolium

elle est quadrifoliée, il est **quadrifolié** : dont les feuilles sont groupées par quatre.

un **quadrifolium** : une plante qui a quelque ressemblance avec le trèfle, mais qui porte sur une même queue quatre feuilles d'un purpurin noirâtre.

Le mot quadrifolié est composé de quadri- et de -folié, tiré du latin *folium* « feuille ».

quadrige

un **quadrige** :

- dans l'Antiquité, un char à deux roues, attelé de quatre chevaux placés de front ;
- le char du soleil ;
- un ensemble de quatre chevaux attelés à un char ;
- un motif décoratif sculpté ou gravé figurant un attelage de quatre chevaux.

Ce nom est emprunté au latin *quadrigae*, proprement « joug, attelage à quatre » (*quadrijugum*), désignant le char lui-même, le quadrige.

quadrijumeaux

les (tubercules) **quadrijumeaux** : les quatre éminences arrondies situées à la partie supérieure du tronc cérébral entre le cerveau et le cervelet.

Ce mot est composé de quadri- et jumeau.

quadrilatéral, quadrilatère

elle est quadrilatérale, il est **quadrilatéral** :

- possède quatre côtés ;
- a la forme d'un quadrilatère.

elles sont quadrilatérales, ils sont quadrilatéraux

un **quadrilatère** :

- un polygone à quatre côtés ;
- un tout terrain, une construction, un monument, etc., présentant cette figure géométrique ;
- une position stratégique qui s'appuie sur quatre points fortifiés.

le quadrilatère articulé (d'une automobile).

Le nom (un) quadrilatère est emprunté au bas latin *quadrilaterus* « qui a quatre côtés, quadrilatère », composé de *quadri-*, variante de *quatri-*, de *quattuor* (voir : quadri-) et de *latus, lateris* « côté ». Voir aussi : bilatéral, trilatéral.

quadrilingue

elle, il est **quadrilingue** :

- parle quatre langues ;
- est rédigé(e) en quatre langues.

Ce mot est composé de quadri- et -lingue du latin *lingua* « langue ».

elle, il est **trilingue** :

- est rédigé(e) en trois langues ;
- parle trois langues.

une, un **trilingue** : celle, celui qui parle trois langues.

elle, il est **bilingue** :

- est rédigé(e) en deux langues ;
- parle deux langues ;
- où l'on parle deux langues.

un **bilinguisme** :

- le fait de pratiquer couramment deux langues ;
- un état ou une situation qui en résulte.

quadrillage

un **quadrillage** :

- un ensemble de lignes, de bandes droites qui se coupent de façon à former des carreaux, des carrés égaux juxtaposés ;
- une représentation de tout ce qui produit ou évoque un ensemble de carrés plus ou moins égaux ;
- une implantation dense et méthodique d'établissements, de services publics, d'organismes politiques ou syndicaux ;
- une opération militaire ou policière consistant à diviser un territoire en parcelles afin d'assurer un contrôle ou une protection plus efficaces ; le dispositif qui en résulte.

Ce nom est dérivé de quadrille, avec le suffixe -age.

quadrille, quadrillé, quadriller

1. un **quadrille** : une troupe de cavaliers d'un même parti dans un carrousel.

une, un **quadrille** : une cuadrilla, une petite troupe de toreros qui forment équipe autour du matador.

un **quadrille** :

- un groupe de personnes, généralement au nombre de quatre, affectées à une tâche particulière ;
- un ensemble de couples, en nombre pair, de danseurs dans une contredanse ;
- une danse, sa musique.

le deuxième quadrille, le premier quadrille : les deux premiers échelons du corps de ballet de l'Opéra de Paris.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *cuadrilla*, d'abord « division de l'armée en quatre parties pour la répartition du butin », dérivé de *cuadro* « espace carré », du latin *quadrum* « carré ».

2. un **quadrille** : un ancien jeu de cartes, jeu d'hombre qui se joue à quatre.

Ce nom est emprunté, avec une altération due à une confusion avec *cuadrilla* (quadrille 1), à l'espagnol *cuartillo*, dérivé de *cuarto* « quatrième ».

3. un **quadrille** :

- chacun des jours en forme de losanges ou de carrés obtenus par l'entrecroisement des franges d'une étoffe, d'une guipure, d'une passementerie (un point de quadrille) ;
- un carreau, un carré.

elle est quadrillée, il est **quadrillé** : dont la surface est divisée en carreaux ou couverte de lignes croisées formant des carrés.

quadriller :

- diviser une surface en carreaux, en carrés par des lignes ou des bandes entrecroisées ;
- former un ensemble de carreaux, de carrés plus ou moins égaux ;
- former, dans une ville, une région, un réseau dense de voies de communication qui se croisent ;
- procéder au quadrillage d'un territoire.

Le mot quadrillé est dérivé de quadrille « jour en losange formé par les fils d'une frange en coton ou en laine que l'on noue ou que l'on passe dans un coulant », avec le suffixe -é ; quadrille est emprunté à l'espagnol *cuadrillo* « flèche en forme de losange, carreau », dérivé de *cuadro* « carré, rectangle » (quadrille 1). D'où : quadriller.

quadrillion

un **quadrillion** ou **quatrillion** :

- (dénomination française et anglaise basée sur les multiples du million) 10^{24} ; Y (yotta).
- (dénomination anglaise basée sur les multiples de mille) 10^{15} ; P (peta).

Ce nom est dérivé de quatre (ou de quadri-) d'après million.

quadrilobe, quadrilobé

un **quadrilobe** : un motif ornemental de l'art gothique composé de quatre lobes ou arcs de cercles tangents.

elle est quadrilobée, il est **quadrilobé** :

- a la forme d'un quadrilobe ;
- a quatre lobes.

Le nom (un) quadrilobe est composé de quadri- et lobe.

un **trilobe** : un trèfle, un élément architectural formé de trois arcs de cercle tangents.

elle est trilobée, il est **trilobé** : est divisé(e) en trois lobes, a trois lobes.

les **trilobites** : une classe d'arthropodes marins fossiles dont le corps comportait une carapace chitineuse épaisse divisée longitudinalement en 3 lobes et divisée en 3 de gauche à droite.

elle est bilobée, il est **bilobé** : a deux lobes.

quadriloculaire

un fruit **quadriloculaire** : qui contient quatre loges.

elle, il est **biloculaire** : possède deux cavités, deux loges.

elle, il est **triloculaire** : contient trois loges.

un **locule** :

- une petite loge ;
- un petit alvéole, une petite alvéole ;
- une petite bourse.

Le nom (un) locule est emprunté au latin *loculus* « compartiment, cellule », diminutif de *locus* (lieu).

quadrimestre, quadrimestriel

un **quadrimestre** : une durée de quatre mois.

elle est quadrimestrielle, il est **quadrimestriel** : concerne une durée de quatre mois.

Le nom (un) quadrimestre est composé de quadri et -mestre d'après trimestre emprunté au latin *trimestris* « de trois mois ». Voir aussi : bimestre, bimestriel, trimestre, trimestriel, semestre, semestriel.

quadrimoteur

un (avion) **quadrimoteur** : qui est propulsé par quatre moteurs.

un (avion) **bimoteur** : muni de deux moteurs.

un (avion) **trimoteur** : qui possède trois moteurs.

Le mot quadrimoteur est composé de quadri- et -moteur.

quadrinôme

un **quadrinôme** : une expression algébrique composée de quatre termes.

Ce nom est composé de quadri- et -nôme d'après binôme, du latin *binomium*.

une loi **multinomiale** (en mathématique).

un **polynôme** : une expression algébrique constituée par une somme algébrique de monômes reliés par les signes + et -.

elle est polynomiale, il est **polynomial** : elle est relative, il est relatif aux polynomes.

un **trinôme** :

- un polynôme composé de trois termes ;
- une, un élève qui occupe une chambre avec deux autres.

A. un **binôme** :

- une expression algébrique formée par la somme ou la différence de deux termes ou monômes ;
- un ensemble de deux noms latins dont le premier indique le genre et le second l'espèce ;
- un ensemble de deux éléments ou de deux personnes ;
- une étudiante, un étudiant qui effectue une recherche ou un exposé avec une, un autre.

elle est binomiale, il est **binomial** : elle est relative, il est relatif au binôme.

B. un **binôme** : un ensemble de deux noms latins dont le premier indique le genre et le second l'espèce.

elle est binomiale, il est **binominal** : utilise une suite de deux mots pour désigner une espèce biologique.

quadripare

une (femme) **quadripare** : qui a eu quatre enfants ou qui a donné naissance à des quadruplés.

Ce mot est composé de quadri- et -pare issu du latin *parus* « qui produit », de *pario* « j'enfante, je produis » : CNRTL.

quadriparti, quadripartite, quadripartition

elle, il est **quadripartite,** elle est quadripartie, il est **quadriparti** :

- est composé(e) de quatre parties, éléments, catégories ;
- comprend des représentants de quatre pays, partis, tendances, groupes, etc. différents.

une **quadripartition** :

- en biologie, un partage, une division, en quatre parties ;
- en physique nucléaire, une fission donnant lieu à la production de quatre éléments.

Le mot quadripartite est emprunté au latin *quadripartitus, quadripertitus* « partagé en quatre » (de *quattuor* « quatre » et *partire* « partager »).

Le nom (une) quadripartition est emprunté au latin quadripartitio, *quadripartitionis* « partage en quatre », de *quatuor* « quatre » et de *partitio* « partage ».

Les mots triparti et tripartite sont empruntés au latin *tripartitus* « divisé en trois ».

Le mot biparti est dérivé de parti, du participe passé de l'ancien français *partir* « partager », le même mot que le français moderne partir, avec le préfixe bi-. Le mot bipartite est emprunté au latin *bipartitus, bipertitus* « divisé en deux parties ».

quadriphonie, quadriphonique

une **quadriphonie** : une tétraphonie, une technique d'enregistrement et de reproduction du son utilisant quatre canaux.

elle, il est **quadriphonique** : elle est relative, il est relatif à la quadriphonie.

Le nom (une) quadriphonie est composé de quadri- et de -phonie, tiré du grec phonê « son, voix ».

quadriplace

un (avion) **quadriplace** : qui comporte quatre places.

elle, il est **biplace** : possède deux places.

un (avion) biplace

elle, il est **triplace** : a trois places.

Le mot quadriplace est composé de quadri- et place.

quadriplégie

une **quadriplégie** : une tétraplégie, une paralysie des quatre membres.

Ce nom est composé de quadri- et -plégie, emprunté au grec -π λ η γ ι α, de π λ η γ ή « coup », désigne des paralysies.

quadripolaire, quadripôle

une cellule **quadripolaire** : qui possède quatre pôles.

des contacteurs électromagnétiques quadripolaires, une distribution quadripolaire, un moment quadripolaire

un **quadripôle** : un système électrique qui comporte deux bornes d'entrée et deux bornes de sortie.

un **dipôle** : un circuit électrique à deux bornes, un doublet électrique.

un **multipôle** : un ensemble de deux ou de plusieurs pôles électriques ou magnétiques.

un **tétrapôle** : un réseau possédant quatre bornes accessibles.

Le mot quadripolaire est formé de quadri- et polaire.

Le mot quadripôle est composé de quadri- et -pôle. On lit aussi un quadrupôle.

quadrique

une (surface) **quadrique** : qui est représentée par une équation du second degré.

Ce mot est dérivé du latin *quadrus* « carré », avec le suffixe -ique.

quadriréacteur

un (avion) **quadriréacteur** ou **quadri-réacteur** : qui est propulsé(e) par quatre moteurs à réaction.

un **biréacteur** : un avion à deux réacteurs.

un **triréacteur** : un avion propulsé par trois réacteurs.

quadrirème

un **quadrirème** : dans l'Antiquité, un navire à quatre rangs de rameur.

une **birème** :

- une petite barque à deux rames ;
- un navire à deux rangs de rames de chaque côté.

un **trirème** : un navire de guerre en usage dans la Méditerranée qui comportait trois rangs de rameurs superposés, équivalant à la trière grecque. La distinction entre trière et trirème n'est pas toujours bien établie.

Le nom (un) quadrirème est emprunté au latin *quadriremis*, de même sens, composé de *quadri-* (de *quattuor* « quatre ») et de *-remis* (de *remus* « rame »).

quadrisaïeul

une quadrisaïeule : la mère du trisaïeul ou de la trisaïeule.
un **quadrisaïeul** : le père du trisaïeul ou de la trisaïeule.

un bisaïeul, un trisaïeul, un quadrisaïeul, un quinquisaïeul ou quintisaïeul [?], un sextisaïeul, un septisaïeul, un octaïeul.

une aïeule, un **aïeul** :

- une grand-mère, un grand-père ;
- une ascendante directe, un ascendant direct ;
- celle, celui qui est à l'origine d'une famille.

des aïeules, des aïeuls

des **aïeux** : les grands-parents ; les ancêtres, les ascendants d'une famille, d'une lignée.

Le nom (un) quadrisaïeul est composé de quadri- et aïeul, d'après bisaïeul, trisaïeul.

quadrisyllabe, quadrisyllabique

un **quadrisyllabe** ou **tétrasyllabe** : un mot ou un vers composé de quatre syllabes.

elle, il est **quadrisyllabique** : est composé(e) de quatre syllabes.

un (mot) **trisyllabe** ou **trissyllabe** : qui est composé de trois syllabes.

un mot, un pied, un vers **trisyllabique** ou **trissyllabique** : qui est composé de trois syllabes.

elle, il est **bisyllabique** : a deux syllabes.

Le mot quadrisyllabe est emprunté au latin *quadrisyllabus* « de quatre syllabes », composé de *quadri-* (de *quattuor* « quatre ») et de *-syllabus* (de *syllaba* « syllabe »).

quadrivalence, quadrivalent

une **quadrivalence** ou **tétravalence** : le caractère des éléments ou des radicaux qui ont pour valence 4.

elle est quadrivalente ou tétravalente ; il est **quadrivalent** ou **tétravalent** : a pour valence 4.

Le mot quadrivalent est composé de quadri- et de -valent tiré du latin *valens, valentis*, participe présent de *valēre* « valoir ».

une **trivalence** : le fait d'être trivalent.

elle est trivalente, il est **trivalent** : en chimie, a pour valence 3.

un **trivalent** : un verbe qui a trois actants.

une **bivalence** : le caractère de ce qui est bivalent.

elle est bivalente ou divalente, il est **bivalent** ou **divalent** :

- a deux fonctions ;
- a deux usages ;
- en chimie, a la valence 2 ;
- ne considère que deux valeurs.

Le nom (une) ambivalence est emprunté à l'allemand *Ambivalenz*, lui-même formé de l'élément préfixal d'origine latine *ambi* « tous les deux » et du latin *valentia* « puissance, valeur ».

quadrivium

un **quadrivium** : une division des arts libéraux comprenant les quatre disciplines à caractère mathématique (arithmétique, géométrie, astronomie et musique).

un **trivium** : l'ensemble des trois premiers arts libéraux (grammaire, rhétorique et dialectique) qui composaient le premier cycle des études universitaires dans les facultés des Arts ou la Philosophie du Moyen Âge.

Le nom (un) quadrivium est emprunté au bas latin *quadrivium*, de même sens, emploi figuré du latin classique *quadrivium* « carrefour », composé de *quadri*- (de *quattuor* « quatre ») et de -*vium* (de *via* « chemin, route, voie »).

quadrivoltin

une espèce **quadrivoltine** : qui se reproduit à raison de quatre générations par an.

voir aussi : bivoltin, trivoltin, multivoltin.

quadrumane

un (animal) **quadrumane** : dont les quatre membres sont munis d'un organe de préhension, d'une main.

elle, il est **bimane** : a deux mains. L'homme est bimane, le singe est quadrumane.

les bimanes

Le mot quadrumane est emprunté au bas latin *quadrumanus* de même sens, composé de *quadru*- dérivé de *quattuor* « quatre », et de *manus* « main ».

quadrupède, quadrupédie

un (mammifère terrestre) **quadrupède** : qui a quatre pieds, quatre pattes.

une **quadrupédie** : un exercice de marche et de course "à quatre pattes".

elle, il est **bipède** :

- a deux pieds ;
- repose, marche sur deux pieds.

une, un **bipède** : une femme, un homme.

une **bipédie** : le fait d'être bipède.

Le mot quadrupède est emprunté au latin *quadrupes, quadrupedis* de même sens, composé de *quadru-* dérivé de *quattuor* « quatre », et de *-pes, -pedis* « pied ».

quadruple, quadruplement, quadrupler, quadruplés, quadruplet, quadruplette, quadruplex

- elle, il est **quadruple** :
- vaut quatre fois la quantité ou la valeur désignée ;
- est au nombre de quatre ;
- comprend quatre éléments.

un **quadruple service** : [informatique - télécommunications / internet] un service combinant l'accès à l'internet, à la téléphonie fixe et mobile et à la télévision par l'intermédiaire d'un boîtier multiservice. En anglais : *quadruple play*. Voir aussi : boîtier multiservice. Journal officiel de la République française du 16/06/2007.

un **quadruple** :

- un nombre, une quantité, une valeur quatre fois supérieurs à un nombre, une quantité, une valeur de référence ;
- une ancienne pièce d'or d'Espagne, une double pistole, et de France, valant quatre écus.

un **quadruplement** : l'action de multiplier par quatre ; le résultat de cette action.

quadrupler :

- être multiplié par 4 ;
- multiplier par 4.

des quadruplées, des **quadruplés** : 4 enfants nées ou nés de la même grossesse.

un **quadruplet** : un groupement ordonné de 4 objets.

une **quadruplette** : un tandem à quatre places.

un **quadruplex** : un système de transmission télégraphique qui permet de transmettre simultanément quatre messages distincts sur une même ligne à raison de deux dans chaque sens.

Le mot quadruple est emprunté au latin *quadruplex* de même sens (*quadruplus* en latin d'époque impériale), composé à partir de *quadru-* tiré de *quattuor* « quatre », et *plicare* « plier, replier ».

Le verbe quadrupler est emprunté au bas latin *quadruplare* « multiplier par quatre », dérivé de *quadruplus*, voir : quadruple.

Le nom (un) quadruplex est emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais, au latin classique *quadruplex*, voir : quadruple.

quadrupôle

un **quadrupôle** : en électricité, un quadripôle.

-quage

Les noms en -quage, dans leur quasi-totalité, ont une filiation directe avec des verbes en -quer, souvent eux-mêmes dérivés de substantifs en -que : braquer, braquage – marque, marquer, marquage – remorque, remorquer, remorquage.

Ceux qui finissent en -cage ont été formés, non sur le verbe, mais sur un ancêtre ne se terminant pas par la syllabe -que.

Cependant l'usage se moque de l’étymologie et des règles établies.

- appliquer, un applicage [une applicabilité, il est applicable, un applicage, une application]
- astiquer, un astiquage
- bloquer, un blocage ; débloquer, un déblocage [un bloc, une blocaille] Blocage est formé sur bloc, qui fournit également le verbe bloquer.
- braquer, un braquage
- calquer, un calquage ; décalquer, un décalquage
- claquer, un claquage
- cloquer, un cloquage
- contreplaquer, un contreplacage

- craquer, un craquage (sens spécifiques), un hydrocraquage, un vapocraquage
- décortiquer, un décorticage [une décortication]
- dépiquer, un dépicage ou dépiquage. Il existe deux verbes dépiquer : en couture, découdre, défaire les piqûres (d'après piquer) ; en agriculture, action d'égrener les épis de céréales (d'après une racine provençale signifiant épi). S'il n'existe pas de substantif correspondant au premier, le second a donné dépiquage, que l'on écrit encore dépicage, cette dernière orthographe étant postérieure à la première.
- détroquer, un détroquage
- encaustiquer, un encaustiquage
- fliquer, un flicage [un flic, un flicage, un flicard, il est flicard]
- floquer, un flocage ; défloquer, un déflocage
- laquer, un laquage
- marquer, un marquage ; démarquer, un démarcage ou démarquage. Même démarche que pour dépiquage : pour démarquage, né de marque, on a ultérieurement ajouté, sans raison valable, un démarcage.
- masquer, un masquage ;
- mastiquer, un masticage ; remastiquer, un remasticage [un mastic]. Masticage obéit à la même règle. N.B. il existe deux verbes mastiquer : appliquer du mastic (masticage), broyer avec les dents, mâcher longuement (mastication). Mais on lit aussi mastiquage.
- matraquer, un matraquage
- pacquer, un pacquage
- parquer, un parcage [un parc : origine différente]
- piquer, un picage (origine différente. ou piquage. Piquage vient de piquer, « perforer avec une pointe », du latin pikkare. Picage n'a aucun rapport avec le premier : issu du latin *pica*, il désigne une maladie des gallinacés captifs mal nourris.
- plaquer, un placage ou un plaquage. Placage, l'action d'appliquer une feuille de matière précieuse sur une autre matière, vient du néerlandais *placken* francisé en plaquer. Plaquage est un terme de rugby, et ne s'emploie pas en dehors de ce domaine particulier. Il est évident que son inventeur s'est référé au verbe plaquer pour construire son orthographe, sans remonter à la source.
- plastiquer, un plasticage [le plastic] ou plastiquage (?).
- remorquer, un remorquage
- repiquer, un repiquage
- rustiquer, un rusticage [la rusticité]
- stuquer, un stucage [un stuc, un stucateur]
- talquer, un talcage ou talquage [le talc]
- taquer, un taquage
- truquer, un trucage ou truquage [un truc]. Trucage, formé sur truc, s'est vu adjoindre le compère truquage sans plus de logique que mastiquage. Le verbe truquer engendre lui-même deux dérivés : truqueur (tricheur) et truquiste (spécialiste des trucages de cinéma).

Voir : Office québécois de la langue française.

quahog

un **quahog nordique** ou une **praire d'Islande** : un mollusque. Office québécois de la langue française.

quai

un **quai** :

- une levée de terre revêtue d'un ouvrage de maçonnerie destinée à retenir les berges d'une rivière, d'un canal, à en contenir les eaux et à faciliter l'accostage fluvial ;
- une voie, une chaussée aménagée le long de cet ouvrage ;
- un ouvrage de maçonnerie permettant l'accostage et les opérations de débarquement et d'embarquement dans un port ou un bassin ;
- une plate-forme ou un trottoir aménagé le long des voies de chemin de fer permettant l'embarquement et le débarquement des voyageurs et des marchandises ;
- une plate-forme aménagée le long des voies du métro permettant l'accès aux rames ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

quai (usage de la majuscule) : Au cœur du français.

un **quayage** : une taxe payée pour le stationnement d'un navire à quai.

Ce nom est une forme normanno-picarde représentant probablement le gaulois *caio*-, voir aussi : chai.

quaiche

une **quaiche** : un ketch, un cotre des mers du Nord, à un pont.

Ce nom et son synonyme ketch viennent du moyen anglais *cache.*

quaker, quakeresse, quakerien, quakerisme, quakeriste

une **quakeresse**, un **quaker** : une, un membre d'une église protestante.

elle est quakerienne, il est **quakerien** : appartient, a rapport aux quakers.

un **quakerisme** : la doctrine des quakers reposant principalement sur l'absence de sacrements et de hiérarchie religieuse.

elle, il est **quakeriste** : elle est relative, il est relatif au quakerisme.

Le mot quaker est emprunté à l'anglais *quaker* « trembleur, qui tremble » dérivé de *to quake* « trembler » utilisé dès 1650 pour désigner les membres de la secte religieuse fondée par G. Fox en 1648-50 *Society of Friends* « Société des Amis » après avoir été appliqué aux membres d'une secte de femmes ayant l'habitude d'entrer en transe.

Le nom (un) quakerisme est emprunté à l'anglais *quakerism*.

qualifiable, qualifiant, qualificateur, qualificatif, qualification, qualifié, qualifier

elle, il est **qualifiable** : peut être qualifié(e) ; peut se qualifier dans une compétition.

elle, il est **inqualifiable** :

- ne peut pas être qualifié(e) assez sévèrement ;
- ne peut pas être décrite ou caractérisée ; ne peut pas être décrit ou caractérisé ;
- est indigne, innommable.

une formation qualifiante, un diplôme **qualifiant** : qui donne une compétence.

un **qualificateur** : un théologien d'un tribunal local de l'Inquisition, qui avait pour mission de qualifier les hérésies des propositions.

une qualificatrice, un qualificateur : une théologienne, un théologien chargé(e) d'examiner les opinions nouvelles en rapport avec la foi ou les mœurs.

elle est qualificative, il est **qualificatif** :

- concerne la qualité ;
- exprime la qualité ou les qualités ;
- permet de qualifier des concurrents pour une épreuve ultérieure.

un adjectif qualificatif (en grammaire)

un **qualificatif** : un terme quelconque servant à qualifier quelqu'un ou quelque chose.

une **qualification** :

- l'action de qualifier quelqu'un ou quelque chose, d'attribuer une qualité avec sa désignation ; le résultat de cette action ;
- l'action de qualifier ou de se qualifier ; le fait d'être qualifié ;
- une admission officielle dans une catégorie.

une **qualification croisée d'équipage** : [aéronautique] une qualification permettant à un membre d'équipage, à l'issue d'une formation complémentaire, de passer indifféremment d'un aéronef à un autre de la même famille. La formation pour ce type de qualification ne porte que sur les différences entre les deux aéronefs concernés. En anglais : *cross crew qualification ; CCQ*. Journal officiel de la République française du 19/06/2011.

une **déqualification** : un déclassement de la qualification requise pour un poste de travail en raison de la segmentation du travail accrue qu'impose l'évolution des techniques.

une **requalification** :

- l'acquisition d'une qualification nouvelle ;
- une réhabilitation.

une **sous-qualification** : l'état d'une personne qui est sous-qualifiée.

une **surqualification** :

- une qualification professionnelle nettement supérieure à celle qui est attendue lors d'une offre d'emploi ;
- un emploi dont le revenu est inférieur à celui qui correspond à la qualification professionnelle.

elle est qualifiée, il est **qualifié** : CNRTL.

elle est déqualifiée, il est **déqualifié**

elle est sous-qualifiée, il est **sous-qualifié** : n'a pas la qualification requise.

elle est surqualifiée, il est **surqualifié** :

- a un niveau d'études, de formation nettement supérieur à celui qui correspond à l'emploi ;
- a un salaire inférieur à celui correspondant à sa qualification.

qualifier :

- marquer de telle qualité, caractériser en attribuant une qualité, une appellation, un titre ;
- caractériser ;
- donner la qualification à.

se qualifier :

- se rendre capable, acquérir de la compétence ;
- être qualifié, avoir le droit de disputer une épreuve ultérieure, une compétition sportive de niveau supérieur.

déqualifier : employer à un niveau de qualification inférieur à ses compétences ou très faible.

disqualifier :

- exclure d'une course le cheval qui ne correspond pas aux exigences du règlement ;
- interdire, exclure un joueur, un coureur, une équipe qui se rend coupable de tricherie, d'indélicatesse ou de dopage ;
- exclure un participant en raison d'une infraction au règlement ;
- blâmer quelqu'un, détruire la réputation de quelqu'un sur la preuve d'une indélicatesse ou en vue de le déshonorer ;
- discréditer.

requalifier :

- considérer ou définir autrement ;
- qualifier à nouveau.

Le nom (une) qualification est emprunté au latin médiéval *qualificatio, qualificationis* « condition », formé sur le supin *qualificatum* de *qualificare*, qualifier.

Le verbe qualifier est emprunté au latin médiéval *qualificare* « qualifier, apporter des modifications », composé du latin classique *qualis*, quel et de *-ficare*, de *facere*, faire, voir : -ifier ; le sens a évolué sous l'influence de l'anglais *to qualify* « investir de qualités nécessaires à », lui-même emprunté dès 1549 au français.

qualitatif, qualitativement, qualité, qualiticien

elle est qualitative, il est **qualitatif** : concerne la qualité, la nature des choses, et non la quantité, l'aspect mesurable.

une analyse qualitative : une analyse chimique qui détermine la nature des éléments composants d'un corps, sans tenir compte des proportions.

L'adjectif *qualitatif* signifie « qui concerne la qualité, la nature d'une chose et de ses éléments constitutifs » et s'oppose à *quantitatif*. Une étude qualitative est donc une étude portant sur la qualité d'un produit, d'un service, etc., et non une étude de haut niveau. On se gardera bien de confondre l'adjectif *qualitatif* avec la locution adjectivale *de qualité* ou des formes de même sens. En savoir plus : Académie française

le **qualitatif** : ce qui ne peut pas s'exprimer en termes mesurables ou quantifiables.

qualitativement :

- du point de vue de la qualité ;
- sous un rapport qualitatif.

une **qualité** :

- une caractéristique de nature, bonne ou mauvaise, d'une chose ou d'une personne ;
- la valeur bonne ou mauvaise d'une chose ;
- une caractéristique bonne, intellectuelle ou morale, ce qui fait la valeur de quelqu'un.

agir en qualité de : en tant que.

décliner ses nom, prénom, qualité : sa condition sociale.

avoir qualité pour : être habilité à, avoir le titre juridique pour.

ès qualités : selon les qualités, les prérogatives propres à sa fonction.

un rapport **qualité-prix**

la **qualité de la délibération** : 1. Évaluation de la performance discursive d'un groupe à l'aune de critères tirés de la théorie délibérative. 2 : Une délibération est jugée de qualité si elle est inclusive et permet un échange raisonné d'arguments entre participants. En savoir plus : Dicopart

la **qualité de la participation** : une mesure de la réussite d'un processus participatif à l'aide de critères qui renvoient à quatre concepts : l'inclusion (qui participe ?), la pertinence (à quoi sert la participation ?), la délibération (comment se déroule le processus aboutissant à la prise de décision ?. et l'équité (comment sont traités les participants ?.. Ces critères sont le fruit d'une discussion académique. En savoir plus : Dicopart

une **qualité de navigation requise** : [aéronautique - transports et mobilité / transport aérien] le niveau de précision de navigation exigé pour qu'un aéronef puisse évoluer, grâce à un système de positionnement satellitaire, dans un espace aérien défini. La qualité de navigation est caractérisée notamment par la précision latérale de navigation de l'aéronef attendue durant le temps de vol, généralement exprimée en milles marins. En anglais : *required navigation performance ; RNP*. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

Difficile à mesurer, la **qualité de vie** est pourtant un enjeu majeur des sciences économiques et sociales. Elle dépend à la fois de facteurs économiques (pouvoir d'achat notamment), politiques (respect des droits de l'homme, etc.) mais aussi d'autres éléments plus ou moins aisément quantifiables (santé, état psychologique, etc.) En savoir plus : Dico de l'éco.

une qualiticienne, un **qualiticien** : celle, celui qui est chargé(e) de garantir la qualité des produits fabriqués et des services proposés par son entreprise, de leur conception à leur commercialisation.

Le mot qualitatif est emprunté au bas latin *qualitativus* « qui concerne la qualité », dérivé du latin classique *qualitas*, qualité.

Le nom (une) qualité est emprunté au latin classique *qualitas, qualitatis* « manière d'être » terme créé par Cicéron et répandu par la langue philosophique, sur le modèle du grec π ο ι ο ́ τ η ς, -η τ ο ς de même sens, dérivé de π ο ῑ ο ς, quel, également attesté en latin ecclésiastique aux sens de « qualité (bonne ou mauvaise) » et « bonne qualité ».

quand

quand ? à quel moment ? en quel temps ?

quand :

- au moment où, dans le temps que, lorsque ;
- à partir du moment où, à partir du moment que.

quand est-ce que ... ? quand ... ?

un ***quand est-ce*** : une tournée de bienvenue offerte par un nouveau à ses collègues.

La lettre d se prononce [t] devant une voyelle ou la lettre h : quand il, quand on, quand elle, quand Aline, quand un, quand une,...

Le mot quand vient du latin *quando* de même sens.

La locution conjonctive ***quand même*** est parfois remplacée, à tort, par la forme *comme même* sans doute en raison de la proximité phonétique de ces deux formes. On doit dire *quand même* (ou *quand bien même*) *je devrais m'en repentir, je partirais demain*. Notons cependant que l'on peut rencontrer *comme même*, il ne s'agira pas alors d'une locution mais de la succession de la conjonction de subordination *comme* et de l'adverbe *même*. On dira ainsi *comme même sa famille ne pouvait venir, il a reporté la cérémonie*. Mais, en dehors de ce cas, c'est *quand même* qui s'impose. Académie française.

quant à, quant au, quant aux

On écrit quant pour faire une distinction :

quant à, quant au, quant aux : pour ce qui est de, en ce qui concerne.

voir aussi : quant-à-soi (ci-dessous).

La locution *quant à* vient du latin *quantum* « quelle quantité, combien ».

L'expression ressemblante *tant qu'à* peut signifier « s'il le faut » ou « s'il faut aller jusque-là » et elle peut uniquement être suivie d'un verbe à l'infinitif (tant qu'à faire, tant qu'à le faire).

-quant

Des noms et adjectifs ne s'écrivent pas comme les participes présents :

- claudiquer : en claudiquant ; il est claudicant.
- communiquer : en communiquant ; un communicant, il est communicant.
- convaincre : en convainquant ; il est convaincant.
- fabriquer : en fabriquant ; un fabricant.
- prédiquer : en prédiquant ; un prédicant.
- provoquer : en provoquant ; il est provocant.
- suffoquer : en suffoquant ; il est suffocant.
- vaquer : en vaquant ; il est vacant.

quanta

A. un **quantum** :

- une quantité finie et déterminée ; ce qui est susceptible d'être une quantité ;
- le montant (d'une amende, d'une indemnité, d'une part).

des **quanta** ou **quantums**

B. un **quantum** ou **quanta** : la quantité minimale d'une grandeur physique pouvant séparer deux valeurs de cette grandeur.

la **théorie des quanta(s)** : la théorie due à Planck selon laquelle certaines grandeurs physiques ne varient pas de façon continue mais passent par des valeurs discontinues correspondant chacune à un nombre entier de quanta.

un **quantum** : la plus petite quantité indivisible d'une grandeur physique, en particulier celle de l'énergie, de la masse ou du mouvement. La physique quantique repose sur le principe que certaines variations de grandeur ne sont pas continues mais correspondent à des multiples d'une quantité minimale. Quantum est un mot latin qui signifie « combien grand ». Depuis son introduction dans la langue technique, on utilise, en français et en anglais, la forme du pluriel qu'il prend en latin et qui est quanta. Le pluriel quantums, qui a été parfois proposé, ne s'est pas répandu dans l'usage. Office québécois de la langue française.

Le mot latin *quantum* « quelle quantité », de *quantus* « combien grand », a été utilisé notamment par le philosophe anglais F. Bacon et par le physicien allemand Max Planck.

quant-à-soi, quant à soi

un **quant-à-soi** ou **quant à soi** : une attitude réservée, un domaine personnel intime que chaque personne désire préserver.

garder son quant-à-soi, rester dans son quant-à-soi : garder ses distances.

On a lu tenir son quant-à-moi.

Ce nom est composé de *quant à* et *soi*.

quantes

quantes ? combien de ?

toutes et quantes fois que, toutes fois et quantes que : toutes les fois que, autant de fois que, chaque fois que.

Ce mot, employé dans des expressions figées de l'ancien français, est le féminin pluriel de l'ancien français *quant* « combien, quel nombre de », du latin *quantus, quanta, quantum*, adjectif interrogatif ou exclamatif.

quanteur

On a lu un **quanteur** pour un quantificateur (ci-dessous).

quantième

le **quantième** :

- pour désigner le rang, l'ordre numérique d'une personne ou d'une chose dans une série chiffrée, une hiérarchie ;
- le numéro du jour.

Ce nom est dérivé de l'ancien français *quant* (voir : *quantes*), avec le suffixe -ième.

quantifiable, quantificateur, quantification, quantifié, quantifier, quantifieur

elle, il est **quantifiable** : peut être quantifié(e), mesuré(e), chiffré(e).

un **quantificateur** ou **quanteur**, **quantifieur** :

- un opérateur reliant une ou plusieurs variables à une quantité ;
- un symbole représentant un tel opérateur ;
- chacun des déterminants qui indiquent la quantité par laquelle le substantif est défini.

une **quantification** :

- l'action de quantifier, d'attribuer une certaine quantité, un certain quantum à un phénomène mesurable ;
- une évaluation chiffrée.

elle est quantifiée, il est **quantifié** : est évalué(e) en chiffres, est chiffré(e).

quantifier :

- attribuer une quantité, une valeur quantitative à une chose concrète ou abstraite ;
- évaluer et exprimer en chiffres.

Le nom (une) quantification est emprunté à l'anglais *quantification*, un terme de logique introduit par le philosophe écossais W. Hamilton, dérivé de *to quantify*, voir : quantifier, puis utilisé dans d'autres domaines.

Le verbe quantifier est emprunté à l'anglais *to quantify*, du latin médiéval *quantificare*, introduit par le philosophe écossais W. Hamilton comme terme de logique puis utilisé plus généralement pour toute évaluation d'extension, de quantité, toute mesure.

quantile

la fonction **quantile** : l'inverse de la fonction de répartition.

un **quantile** : chacune des valeurs qui permettent de diviser une série statistique en un nombre donné de groupes d’effectifs égaux.

Ce nom est un dérivé savant du latin *quantus* « combien, quelle quantité ».

quantique

elle, il est **quantique** : elle est relative, il est relatif aux quanta ou à la théorie des quanta.

un accélérateur quantique, un algorithme quantique, un algorithme quantique hybride, un avantage quantique, une cryptographie postquantique, une cryptographie quantique, une décohérence quantique, une distribution

quantique de clés, DQC ou un échange quantique de clés, une dualité onde-particule ou une dualité onde-corpuscule, un émulateur quantique, un état quantique, une interférence quantique, une intrication quantique ou un enchevêtrement quantique, une mémoire quantique, une mesure quantique, une métrologie quantique, un (théorème de) non-clonage quantique, une observable quantique, un ordinateur quantique ou un calculateur quantique, un parallélisme quantique, une porte quantique, un processeur quantique, un qubit ou un bit quantique, un qubit logique, un qubit physique, un registre quantique, un simulateur quantique, une superposition quantique, un système quantique, une téléportation quantique : Mémo de mots découverts.

une cryptographie quantique ou un cryptage quantique, une décohérence quantique, un état quantique, un fil quantique, une informatique quantique, une intrication quantique, une puce quantique, un puits quantique : Réinventer le monde par la nanotechnologie (Office québécois de la langue française.

une **boite quantique** ou **boîte quantique** :

- [physique - chimie / mécanique quantique] une région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans les trois dimensions de l'espace. Un cristal nanométrique de semiconducteur peut être une boîte quantique pour les électrons. On trouve aussi l'expression « point quantique », qui est déconseillée. En anglais : *quantum dot*. Voir aussi : confinement quantique, feuillet quantique, fil quantique, puits quantique. Journal officiel de la République française du 31 mars 2022.
- une nanostructure semi-conductrice qui résulte du confinement du mouvement des électrons dans les trois dimensions de l'espace. Comme les électrons n'ont pas la liberté de se déplacer dans aucune direction, la structure créée est à zéro dimension. Office québécois de la langue française.

une **case quantique** : [physique - chimie / mécanique quantique] un élément graphique schématique, généralement un carré ou un cercle, qui est associé à une orbitale atomique et permet de représenter l'état d'occupation, par les électrons, de la région de l'espace correspondant à cette orbitale. La configuration électronique d'un atome ou d'un ion est décrite par un ensemble de cases quantiques. Une case quantique est vide ou occupée par un ou deux électrons, figurés par des flèches dirigées vers le haut ou vers le bas selon le moment cinétique de spin de ces électrons dans un champ magnétique. Une case quantique est caractérisée par trois nombres quantiques qui résultent de la quantification, pour les électrons qui l'occupent, de l'énergie, du module du moment cinétique orbital et de la direction spatiale de ce dernier. En anglais : *orbital box*. Voir aussi : orbitale. Journal officiel de la République française du 31 mars 2022.

un **confinement quantique** : [physique - chimie / mécanique quantique] la situation dans laquelle se trouve une particule lorsque, dans une, deux ou trois des dimensions de l'espace, ses déplacements sont restreints à des distances plus petites ou du même ordre de grandeur que la longueur d'onde associée, par la relation de de Broglie, à la quantité de mouvement de cette particule. Le confinement quantique confère aux nanomatériaux semiconducteurs leurs propriétés électriques et optiques spécifiques. En anglais : *quantum confinement*. Voir aussi : nanomatériau. Journal officiel de la République française du 31 mars 2022.

un **feuillet quantique** : [physique - chimie / mécanique quantique] une région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans une des dimensions de l'espace. La couche centrale de certains semiconducteurs multicouches, par exemple une couche de silicium entre deux couches d'un alliage silicium-germanium, peut être un feuillet quantique pour les électrons. En anglais : *quantum sheet*. Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, fil quantique, puits quantique. Journal officiel de la République française du 31 mars 2022.

un **fil quantique** : [physique - chimie / mécanique quantique] une région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans deux des dimensions de l'espace. Des atomes métalliques contenus dans un nanotube de carbone peuvent constituer un fil quantique pour les électrons. En anglais : *quantum wire*. Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, feuillet quantique, nanotube, puits quantique. Journal officiel de la République française du 31 mars 2022.

une **intrication quantique** ou un **enchevêtrement quantique** : un phénomène, observé en physique quantique, dans lequel l'état d'un système de plusieurs particules séparées spatialement ne peut être décrit que globalement en raison de l'existence de corrélations entre les propriétés physiques internes de chacune de ces particules. En anglais : *quantum entanglement*.

une **monnaie quantique**

un **puits quantique** : [physique - chimie / mécanique quantique] un puits de potentiel dans lequel une particule est en confinement quantique. En anglais : *quantum potential well, quantum well*. Voir aussi : confinement quantique, puits de potentiel. Journal officiel de la République française du 31 mars 2022.

Ce mot est dérivé de quantum, avec le suffixe -ique.

quantitatif, quantitativement, quantitativisme, quantitativiste, quantité

elle est quantitative, il est **quantitatif** :

- est de l'ordre de la quantité, dont la propriété est d'être mesurable ;
- en savoir plus : CNRTL.

Quantitative easing (QE) est un terme anglais qui signifie « assouplissement quantitatif » et désigne un instrument particulier de politique monétaire dont disposent les Banques centrales pour influencer le coût du crédit et agir ainsi sur l'inflation et la croissance. En savoir plus : Banque de France.

La géographie quantitative repose sur l'utilisation de données statistiques, dont le traitement et l'analyse selon les grilles de lectures propres à la géographie (cartographie, raisonnement par échelles, approche sociale des faits) doit permettre de vérifier des hypothèses. Il s'agit donc avant tout d'une démarche, et il est sans doute préférable pour cette raison de parler d'analyse quantitative plutôt que de géographie quantitative. En savoir plus : Géoconfluences.

un **quantitatif** : un terme qui indique une quantité.

le quantitatif : l'ordre de la quantité, le domaine des valeurs numériques.

quantitativement : du point de vue quantitatif, de la quantité.

un **quantitativisme** : un système, un courant schématisant une des théories quantitatives de la monnaie.

une, un **quantitativiste** : une théoricienne, un théoricien économiste systématisant une des théories quantitatives de la monnaie.

une **quantité** :

- un nombre ou une mesure déterminant des choses considérées dans un ensemble homogène ou dans une portion de matière ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la quantité : Wiktionnaire.

une **quantité d'information** : [informatique - télécommunications] une grandeur exprimant numériquement l'information associée à la réalisation d'un évènement. La quantité d'information dépend du caractère plus ou moins probable de l'évènement. Mathématiquement, elle est égale au logarithme de l'inverse de la probabilité de l'évènement. Lorsque le logarithme est binaire, elle est exprimée en shannons. En anglais : *information content*. Voir aussi : shannon. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

Le mot quantitatif est un dérivé savant de quantité ou est emprunté au latin médiéval *quantitativus*.

Le nom (une) quantité vient du latin d'époque impériale *quantitas* « quantité, somme, étendue, extension d'une proposition », dérivé de *quantus* « combien grand » sur le modèle de *qualitas* (voir : qualité) pour traduire le grec.

quanton

un **quanton** : un "objet" dont traite la physique quantique.

Ce nom est dérivé de quantum, sur le modèle d'électron.

quantum

un **quantum** : voir quanta (ci-dessus).

quarantain, quarantaine

une **quarantaine** :

- un ensemble, un nombre de quarante, d'environ quarante ;
- une période de quarante ou d'environ quarante jours consécutifs ;
- un isolement, de quarante jours à l'origine, imposé aux personnes, aux animaux ou aux choses atteints ou contaminés par une maladie contagieuse ou susceptibles de l'être.

la quarantaine : l'âge de quarante ans, d'environ quarante ans.

une (giroflée) **quarantaine** ou un **quarantain** [Belgique] : une fleur.

Ce nom est dérivé de quarante, avec le suffixe -aine.

quarante

quarante : 40, quatre fois dix.

le quarante : le nombre quarante.

habiter au quarante de la rue

repartir comme en 40 ou en 14 : recommencer une chose pénible comme en 1940 ou 1914.

le chapitre, le numéro, la page **quarante** : qui occupe la place marquée par le nombre quarante.

un **trente-et-quarante** ou **trente et quarante** : un jeu de cartes.

Le mot quarante vient du latin populaire *quaranta*, contraction du latin classique *quadraginta* « quarante ».

L'origine de l'expression *s'en moquer comme de l'an quarante* demeure obscure.

en **quarante** : en bonne position pour frapper quelqu'un, pour se battre.

La locution *en quarante* vient du participe présent de l'argot *se carer, se carrer* « se tenir solidement sur ses pieds ; assurer son équilibre face à l'adversaire ».

quarante-huitard

une quarante-huitarde ou quarantehuitarde, un **quarante-huitard** ou **quarantehuitard** : celle, celui qui a fait la révolution française de 1848, qui a les mêmes idées que les révolutionnaires de 1848.

elle est quarante-huitarde ou quarantehuitarde, il est **quarante-huitard** ou **quarantehuitard** : elle est relative, il est relatif à la révolution française de 1848, relève des idées des révolutionnaires de 1848

quarantenaire

elle, il est **quarantenaire** :

- existe depuis quarante ans ;
- est âgé(e) de quarante ans ;
- dure quarante ans ;
- elle est relative, il est relatif à la quarantaine.

une, un **quarantenaire** :

- une, un quadragénaire, une personne âgée de quarante à quarante-neuf ans ;
- une personne mise en quarantaine.

un **quarantenaire** : le quarantième anniversaire d'un évènement important.

Ce mot est dérivé de quarante, avec le suffixe -aire.

quarantenier

un **quarantenier** : un cordage formé de trois ou quatre petits torons, servant sur les voiliers à faire les enfléchures ou échelons des haubans de bas-mâts et des mâts de hune.

Ce nom est dérivé de quarantaine dans l'expression *corde de quarantaine*.

quarantième

elle, il est **quarantième** : occupe le rang marqué par le nombre quarante.

les quarantièmes rugissants :

- les vents régnant entre le 40ème et le 50ème parallèle de latitude sud ;
- la région maritime correspondante où les tempêtes sont fréquentes.

un **quarantième** : une des quarante parties égales d'un tout.

la ou le **quarantième** : celle, celui qui est à la quarantième place.

Ce mot est dérivé de quarante, avec le suffixe -ième.

quarantuple, quarantupler

un revenu **quarantuple** : quarante fois plus grand.

quarantupler : multiplier par quarante.

Ces mots ont été rarement utilisés.

quarderonner

quarderonner : tailler les angles en quart de rond.

Ce verbe est dérivé de quart-de-rond.

quark

un **quark** : une particule élémentaire et un constituant de la matière observable.

Ce nom a été emprunté par le physicien américain Murray Gell-Mann à James Joyce, qui l’avait lui-même emprunté à l’allemand *Quark* « fromage blanc », puis « absurdité ».

quarrable, quarrer

un domaine **quarrable** : en mathématiques, qui peut être quarré.

quarrer [ancienne forme de carrer, sortie de l'usage] :

- donner une forme carrée à ;
- acheter ou reprendre des parcelles de terre pour constituer un domaine plus vaste et d'un seul tenant, de figure géométrique simple et continue, proche d'un carré ;
- effectuer la quadrature.

Les mots *carre, carré, carrément, se carrer, carrure* que l'on écrivait encore parfois *quarre, quarré, quarrément, se quarrer* du temps de Littré, ont été normalisés en 1935.

quart

A. le **quart** livre : le quatrième livre.

le **quart-monde** :

- les pays les moins avancés économiquement ;
- la partie défavorisée d'une population.

un **quart an** ou **quartan** : la quatrième année d'un sanglier.

le **quart denier** : un droit qui se payait aux parties casuelles pour la résignation des offices.

une **fièvre quarte** ou **quartaine** : une fièvre intermittente où les accès reviennent chaque quatrième jour.

B. un **quart** :

- une des quatre parties égales d'un tout ;
- une période de service, de veille sur un navire ;
- la partie de l'équipage qui est de service, de veille.

un quart d'heure, les trois quarts

Dictionnaire des belgicismes :

- dix heures quart : dix heures et quart, dix heures un quart.
- onze heures moins quart, onze heures moins un quart : onze heures moins le quart.
- le quart de dix (heures) : dix heures moins le quart.

Le mot quart vient du latin classique *quartus* « quatrième ».

Le verbe écarquiller est une altération d'*équartiller*, dérivé de quart (voir aussi écarteler). D'où : un écarquillement.

Le verbe écarteler est dérivé de l'ancien français *esquarterer* « mettre en pièces », littéralement « fendre par quartiers », dérivé de quartier.

Le verbe écarter (1) est emprunté au latin *exquartare*, dérivé du latin classique *quartus* « quart ». D'où : un écart (1).

Le nom (un) quartier est dérivé de quart.

voir d'autres dérivés ci-dessous.

quartage

un **quartage** : une opération d'échantillonnage.

quartager

quartager : donner un quatrième labour aux vignes.

quartaine

la fièvre **quartaine** : la fièvre quarte.

Ce mot est emprunté au latin *quartanus* « du quatrième jour », lui-même dérivé de *quartus* « quatrième ».

quartaire

une période, une construction **quartaire** : en architecture, qui est de la quatrième époque.

quartan, quartanier, quartannier

un **quartan** : la quatrième année d'un sanglier. On a écrit aussi quart an.

un **quartanier** ou **quartannier** : un sanglier de quatre ans.

un **tiers-an** :

- la troisième année d'un sanglier ;
- un sanglier de trois ans.

Le nom (un) quartan vient de la locution (être au, à son) quartan « être dans sa quatrième année » (composé de quart et an).

quartation

une **quartation** : un inquart, une opération consistant à ajouter à un alliage d'or et de cuivre environ trois fois le même poids d'argent, avant d'effectuer la coupellation.

Ce nom est l'abréviation d'une inquartation ou un inquart composé de in- et quart.

quartaut

un **quartaut** : un petit tonneau contenant le quart d'un muid.

Si, dans notre système, l'étalon est le litre, il semble que c'est le muid qui tenait jadis ce rôle. Étudier ses diviseurs et ses multiplicateurs ressortit à la lexicologie et à l'arithmétique. La pipe, qui tire son nom du latin *pipa*, « tuyau ; tonneau », avait la contenance d'un muid et demi. Dans les diviseurs de ce dernier venait d'abord le poinçon, dont on apprend dans les éditions anciennes de notre Dictionnaire qu'il s'agissait d'une « Sorte de tonneau servant à mettre du vin ou autres liqueurs, qui tient à peu près les deux tiers d'un muid ». Après le poinçon venait la feuillette, qui valait la moitié d'un muid. Le quartaut, comme son nom l'indique, équivalait à un

quart de muid (soit la moitié d’une feuillette). On passait ensuite à des tonneaux de petite taille avec le setier, qui contenait un neuvième du quartaut. En savoir plus : Académie française.

Ce nom est issu de *quartal* attesté notamment en ancien franc-comtois, et en ancien bressan au sens de « mesure de blé ».

quart-bouillon

un **quart-bouillon** : une taxe sur le sel.

quart-de-cercle, quart de cercle

un **quart-de-cercle** ou **quart de cercle** : un instrument ancien de l'astronomie de position.

quart-de-finale, quart de finale, quart-de-finaliste

un **quart-de-finale** ou **quart de finale** : une épreuve opposant les concurrents qualifiés par les séries éliminatoires ou par les huitièmes de finale en vue des demi-finales.

une, un **quart-de-finaliste** : une concurrente, un concurrent ou une équipe qui s'est qualifié(e) pour disputer un quart-de-finale.

quart denier

un **quart denier** : un droit qui se payait aux parties casuelles pour la résignation des offices, et qui était le quart du quart du prix de l'office.

quart de nonante

un **quart de nonante** : un instrument qui servait à observer la hauteur du soleil, à la mer.

quart-de-pouce

un **quart-de-pouce** : un compte-fils.

quart-de-queue

un (piano) **quart-de-queue** : un piano à queue d’une grandeur inférieure à celle d’un demi-queue.

quart-de-rond, quart de rond

un **quart-de-rond** ou **quart de rond** :

- une moulure convexe dont la tranche a la forme d'un quart de cercle ;
- un rabot servant à faire une telle moulure.

quarderonner : tailler les angles en quart de rond.

quart d'heure

un **quart d'heure** : quinze minutes.

quarte

A. une fièvre **quarte** ou **quartaine** : une fièvre intermittente où les accès reviennent chaque quatrième jour.

voir : quart (ci-dessus).

B. une **quarte** :

- en escrime, la quatrième des positions classiques ;
- au jeu de Piquet, quatre cartes de même couleur qui se suivent ;
- une ancienne mesure contenant deux pintes ;
- en musique, un intervalle de quatre notes.

Le nom (une) quarte vient du féminin de quart. En musique, il est emprunté à l'italien *quarta*, proprement « la quatrième partie », féminin de *quarto* « quart ».

Le nom (une) incartade (= un propos considéré comme extravagant ou offensant ; un léger écart de conduite ; un brusque écart effectué par un cheval) est emprunté à l'italien *inquartata* terme d'escrime, dérivé de *in quarta* (quarte, terme d'escrime).

quarté

un (pari mutuel) **quarté** (pour une course hippique).

un **quarté** : une combinaison de quatre éléments appartenant à un ensemble.

Ce mot est dérivé de quart, avec le suffixe -é, sur le modèle de tiercé.

quartefeuille

une **quartefeuille** : une représentation sur un écu d'une fleur ou d'une feuille à quatre pétales ou à quatre folioles pointus.

Ce nom est composé de quarte féminin de quart, et de feuille.

quartelette

une **quartelette** ou **cartelette** : une petite ardoise taillée.

Ce nom est dérivé avec le suffixe -ette de l'ancien français *carteler* « couper en quatre », dérivé de quart avec le suffixe -eler.

quartelot

un **quartelot** : un bois de peuplier débité en blocs équarris rectangulairement que l'on refend en quatre.

Ce nom est dérivé de l'adjectif quart, quarte « quatrième » ou « quatre ».

quartenier

un **quartenier** : un officier municipal qui était chargé de la surveillance d'un quartier de Paris.

Ce nom est une altération de *quarterier*, dérivé de quartier.

quarter

1. **quarter** : pour l'escrime, se mettre en quarte.

2. **quarter** : réduire par quartages successifs le nombre d'échantillons d'un minerai.

Selon les sens, ce verbe est dérivé de quart, ou de quarte terme d'escrime.

Prononciation différente :

un **quarter** : un quart de dollar.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *quarter* désignant la pièce de 25 cents, soit le quart (en anglais : *quarter*) du dollar.

quarteron

1. un **quarteron** :

- un quart de livre ;
- un quart d'un cent ;
- un petit groupe de personnes.

Ce nom est dérivé de quartier, avec le suffixe -on.

2. une quarteronne, un **quarteron** : une métisse, un métis qui avait un quart d'ascendance "de couleur" et trois quarts d'ascendance "blanche".

Ce nom est emprunté à l'espagnol *cuarterón* « enfant né d'un métis et d'une Espagnole ou inversement », dérivé de *quarto* (quart).

quartet

un **quartet** :

- un ensemble de deux protons et de deux neutrons dans le noyau d'un atome ;
- une chaine de quatre éléments binaires, équivalente à un demi octet.

Ce nom est composé de quart et -et.

quartette, quartettiste

1. une, un **quartette** : un groupe de quatre cellules provenant de la division d'un macromère.

2. un **quartette** :

- un quatuor, un groupe de quatre personnes ;
- une œuvre, un morceau écrit pour quatre instruments ou quatre voix ;
- un ensemble de quatre chanteurs ou de quatre musiciens.

une, un **quartettiste** : un musicien appartenant à un quatuor ou à un quartette.

De l'anglais *quartet* est dérivé quartette, un ensemble de quatre chanteurs, de quatre musiciens de jazz ou de musique légère, mais aussi un groupe de quatre cellules provenant de la division d'un macromère.

Dérivé de l'italien *quartetto*, dérivé diminutif de quarta « ensemble à quatre voix », proprement « la quatrième partie » (voir : quarte), un quartette est un quatuor, un groupe de quatre personnes, une œuvre, un morceau écrit pour quatre instruments ou quatre voix, un ensemble de quatre musiciens ou de quatre (groupes de) chanteurs.

À la différence de quintet / quintette, il existe un quartet (ci-dessus) mais la prononciation finale et les significations sont différentes.

quartidi

primidi, duodi, tridi, **quartidi**, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi : les jours de la décade du calendrier républicain.

Le nom (un) quartidi est composé du latin *quartus* « quatrième », voir : quart, et -di de *dies* « jour » sur le modèle de lundi, mardi, etc.

quartier

un **quartier** :

- un quart ;
- une partie importante d'un tout ;
- une partie d'une ville ayant une physionomie propre, une certaine unité ;
- en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- 1. un quartier : l'une des parties obtenues lors du découpage d'une oie ou d'un canard, notamment une aile ou une cuisse que l'on fait confire dans la graisse.
- 2. un quartier : une subdivision des grandes communes de montagne.
- un quartier : un écart, un hameau : une agglomération d'habitations rurales et d'exploitations agricoles qui ne constitue pas le centre administratif d'une commune (par opposition à un bourg, un chef-lieu).

Dictionnaire des belgicismes :

- un quartier : un appartement dans une maison particulière, surtout un deux pièces.
- une fille de quartier : une bonne à tout faire.

un **quartier général** ou Q.G. :

- un lieu où sont installés un général et son état-major ;
- l'état-major d'un général. Ordres du quartier général ;
- un lieu où quelqu'un est habituellement établi, un lieu habituel de réunion.

un **franc-quartier** : une pièce honorable de l'écu.

Le nom (un) quartier est dérivé de quart.

Le verbe écarteler est dérivé de l'ancien français *esquarterer* « mettre en pièces », littéralement « fendre par quartiers », dérivé de quartier.

quartier-maitre, quartier-maître

une, un **quartier-maitre** (*anciennement* : **quartier-maître**) :

- une officière ou un officier subalterne chargé(e) de l'intendance d'un corps de troupe ;
- une, un marin ayant le grade le moins élevé.

Ce nom est une adaptation soit de l'allemand *Quartiermeister* « maréchal des logis » (composé de *Quartier* lui-même emprunté au français quartier « cantonnement » et de *Meister* « maitre » qui remonte au latin *magister*, voir : maitre), soit du néerlandais *kwartiermeester*, de même formation que l'allemand et qui serait plus probable pour un terme militaire et de la marine.

quartilage, quartile

un **quartilage** :

- un étalonnage donnant les valeurs des quartiles d'une distribution ;
- un calcul des quartiles.

On prononce plutôt quartilage comme "quoi" pour éviter l'homophonie avec cartilage.

un **quartile** aspect : la position de deux astres éloignés l'un de l'autre de la quatrième partie du zodiaque, soit quatre-vingt-dix degrés.

un **quartile** :

- chacune des trois valeurs de la variable qui séparent une distribution en quatre parties comprenant le même nombre d'observations ;
- chacune des quatre parties ainsi définies.

elle, il est **interquartile** (dans une série statistique).

Le mot quartile est emprunté au latin médiéval *quartilis* dans *aspectus quartilis* « quartile aspect », dérivé du latin *quartus* « quatrième » (quart), avec le suffixe -*ilis* (-il). En statistique, il est emprunté à l'anglais *quartile* de même sens, lui-même emprunté au latin médiéval *quartilis*.

quartique

une **quartique** : une courbe du quatrième ordre.

Ce nom est dérivé de quart, avec le suffixe -ique.

quart-monde, quart monde

le **quart-monde** ou **quart monde** :

- les pays les moins avancés économiquement ;
- la partie défavorisée d'une population.

Ce nom est composé de quart et de monde sur le modèle de tiers monde.

le **tiers-monde** ou **tiers monde** :

- l'ensemble des pays qui ne font partie ni du bloc occidental, ni du bloc socialiste ;
- l'ensemble des pays pauvres.

quarto

quarto : en quatrième lieu.

primo, secondo (ou deusio, deuzio), tertio, quarto, quinto, sexto, septimo, octavo, nono, decimo,...

L'adverbe quarto vient de ce mot latin de même sens, ablatif de *quartus* « quatrième », voir : quart.

quartolet

un **quartolet** : en musique, un groupe de 4 notes égales équivalant à 6 de même espèce.

un **sextolet** : en musique, un groupe de six notes ayant la même valeur et la même durée que quatre notes de même valeur.

un **triolet** :

- un groupe de trois notes égales dont la valeur est égale à celle de deux ou quatre notes dans une mesure binaire ;
- un poème à forme fixe composé de huit vers sur deux rimes, de forme abaa#abab.

On a lu aussi un **quintolet** (en solfège).

Le nom (un) quartolet est composé de quart- et -olet variante de -elet.

quarton, quartonnée

un **quarton** :

- une ancienne mesure agraire ;
- une ancienne mesure de capacité.

une **quartonnée** : une ancienne mesure agraire.

Le nom (un) quarton est dérivé de quart, avec le suffixe -on.

quartz, quartzeux, quartzifère, quartzine, quartzique, quartzite

un **quartz** : un minéral.

un instrument, un appareil à quartz : qui utilise pour son fonctionnement les propriétés piézo-électriques et la très grande stabilité de fréquence des vibrations produites par les cristaux de quartz.

elle est quartzeuse, il est **quartzeux** :

- est de la nature du quartz ;
- est formé(e) de quartz ;
- renferme beaucoup de quartz.

elle, il est **quartzifère** : contient du quartz, est composé(e) de quartz.

une **quartzine** : une variété de calcédoine constituée de quartz fibreux.

elle, il est **quartzique** :

- est de la nature du quartz ;
- est composé(e) d'une quantité importante de quartz.

un **quartzite** : une roche siliceuse très dure, composée de grains de quartz soudés.

Le nom (un) quartz est emprunté à l'allemand Quarz, de même sens.

quasar

un **quasar** : [astronomie] une radiosource ponctuelle dont le rayonnement est très intense et constant à quelques sursauts sporadiques près. Le quasar est interprété comme un noyau actif de galaxie observé en dehors de la direction de son jet de matière, son disque d'accrétion étant la source du rayonnement. En anglais : *quasar ; quasi-stellar radio source*. Voir aussi : blazar, noyau actif de galaxie. Journal officiel de la République française du 04/06/2019.

Ce nom est emprunté à l'anglais quasar, abréviation par adjonction de quas- de quasi à -ar de stellar (à comparer avec le français quasi et stellaire), de *quasi-stellar radio source* « source d'émission radio quasi-stellaire », l'appellation donnée à ce type d'objet en 1963.

quasi

1. **quasi** ou **quasiment** : presque, pour ainsi dire, en quelque sorte.

quasi automatique, quasi unanime, quasi universel.

quasi autant, quasi toujours, quasi jamais, quasi personne.

quasi comme : presque comme.

Cet adverbe vient du mot latin *quasi* : « comme si; en quelque sorte, pour ainsi dire; à peu près, environ ».

2. un **quasi** : un morceau de viande de boucherie, de veau.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

quasi-

quasi- est tiré de l'adverbe quasi (quasiment).

voir : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

quasi-atome, quasiatome

un **quasi-atome** ou **quasiatome** : un atome instable.

quasi-besoin

un **quasi-besoin** : une tension déterminée par un problème agissant sur le comportement à la manière d'un besoin.

quasi-boléro

une veste **quasi-boléro** : qui y ressemble.

quasi-certitude

une **quasi-certitude** : une certitude presque complète, totale.

quasiclimax

un **quasiclimax** :

- un stade faible, fermé, stratifié, très proche du climax au point de vue structure et composition floristique mais correspondant à des conditions climatiques différentes ;
- un groupement végétal très proche du climax.

quasi-collision

une **quasi-collision** : [défense - aéronautique] En anglais : *air miss ; near collision ; near miss*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

quasi-contracter, quasi-contractuellement, quasi-contrat

quasi-contracter : faire un quasi-contrat.

quasi-contractuellement : à la manière contractuelle, comme s'il y avait une convention entre les parties.

un **quasi-contrat** : des faits juridiques qui font naitre certaines obligations à la charge d'une personne.

quasi-cristal

un **quasi-cristal**, des quasi-cristaux

quasi-délit

un **quasi-délit** : tout fait quelconque de l'homme, commis sans intention de nuire, mais qui a causé à autrui un dommage, et oblige son auteur à le réparer.

quasifission, quasi-fission

une **quasifission** ou **quasi-fission** : un type de fission.

quasi-homonyme

des **quasi-homonymes** : des mots qui ne diffèrent que par un phonème et qui ont un signifiant différent.

quasi-immobilité

une **quasi-immobilité** : une immobilité presque complète.

quasi-impossibilité

une **quasi-impossibilité** : une impossibilité presque totale.

quasi-légitimité

une **quasi-légitimité** : une très proche parenté de la famille d'Orléans par rapport à la dynastie légitime.

quasi-matériellement

quasi-matériellement

quasiment

quasiment : à peu près, presque, pour ainsi dire.

Cet adverbe est dérivé de quasi avec le suffixe -ment.

quasimodo, Quasimodo

une **quasimodo** : le dimanche de l'octave de Pâques.

Quasimodo : un personnage de Notre-Dame de Paris, roman de Victor Hugo.

Ce nom vient des mots latins *quasi modo geniti infantes* « comme des enfants nouveau-nés » qui sont les premiers mots de l'introït de la messe de ce dimanche.

quasi-monnaie

une **quasi-monnaie** : l'ensemble des dépôts à terme du système bancaire.

quasi-monopole

un **quasi-monopole** : la situation de l'entreprise dont la production constitue 90 % environ de la production totale du secteur.

quasi-mosaïque

une **quasi-mosaïque** : [télédétection spatiale - spatiologie] un document résultant d'un montage d'images, prétraitées ou non, sur un canevas de points d'appui insuffisants pour réaliser une mosaïque. En anglais : *quasi-mosaic*. Voir aussi : mosaïque d'images. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

quasi-muet

elle est quasi-muette, il est **quasi-muet** : ne parle presque pas.

quasi-nécessité

une **quasi-nécessité** : une nécessité presque absolue.

quasi-neuf

elle est quasi-neuve, il est **quasi-neuf** : n'a presque pas été utilisé(e).

quasi-particule

une **quasi-particule** : une entité associée à un phénomène d'excitation d'un système formé de nombreuses particules identiques en interaction.

quasipériodique

un mouvement **quasipériodique**

quasi-régie

une **quasi-régie** ou des **prestations intégrées** : [économie et gestion d'entreprise - aménagement et urbanisme] un marché public, une délégation de service public ou une concession d'aménagement conclus, sans mise en concurrence, par une autorité adjudicatrice avec un prestataire qui réalise pour elle l'essentiel de ses

activités, et sur lequel elle assure un contrôle de même nature que sur ses propres services. En anglais : *in house ; in-house contract*. Journal officiel de la République française du 19/11/2008.

quasi-reine

une **quasi-reine**

quasi-rente

une **quasi-rente** : une rente due à une inélasticité de l'offre d'un rapport par rapport à son prix lorsque cette inélasticité résulte d'une inadaptation de courte période de l'offre.

quasi-silence

un **quasi-silence** : un silence pour ainsi dire complet.

quasisocial

une espèce **quasisociale** : qui a une vie commune des individus de la même génération et une coopération pour les soins parentaux.

voir aussi : eusocial, semisocial.

quasistationnaire, quasi-stationnaire

un circuit électrique **quasistationnaire** ou **quasi-stationnaire**

quasistatique,quasi-statique

une transformation **quasistatique** ou **quasi-statique** : qui est formée par une suite continue d'états d'équilibre.

quasi-stellaire

une radiosource **quasi-stellaire** : un quasar.

quasi-synonyme, quasi-synonymie

un **quasi-synonyme** : dans un langage documentaire, un terme qui, sans être synonyme exact, est employé pour un autre.

une **quasi-synonymie** : la propriété de plusieurs mots qui présentent une signification semblable.

quasi-totalité

une **quasi-totalité** : une totalité presque absolue.

quasi-unanimité

une **quasi-unanimité** : une unanimité presque totale.

quasi-usufruit

un **quasi-usufruit** : un usufruit portant sur une chose consomptible.

quasi-veuve

une **quasi-veuve**

quassia, quassier, quassine

un **quassier** ou un **quassia** : un petit arbre des régions tropicales. [quassier et quassia peuvent être prononcés de deux façons.]

une **quassine** : une substance amère, cristallisée, extraite du bois de quassia utilisée comme apéritif, tonique ou stimulant digestif.

Le nom (un) quassier ou quassia est emprunté au latin scientifique *Quassia*, le nom donné à cette plante par Linné d'après le nom d'un sorcier noir de Surinam, Graman Quassi, ou Quacy. L'anglais *quassi-wood* « bois de quassi » est attesté en 1765.

quater

quater : répété une quatrième fois.

Ce mot latin signifiant « quatre fois ; pour la quatrième fois » est dérivé de *quattuor* « quatre ».

quaternaire

A. elle, il est **quaternaire** : est divisible par quatre, a pour base quatre.

B. le **quaternaire** ou l'époque, l'ère, la période quaternaire : la quatrième ère géologique, la plus récente.

elle, il est **quaternaire** : appartient à cette ère.

Le mot quaternaire est emprunté au latin *quaternarius*, dérivé de *quaterni* (quaterne).

quaterne

un **quaterne** :

- un ensemble de quatre numéros sortis au même tirage d'une loterie ;
- au jeu de loto, un ensemble de quatre numéros d'une ligne horizontale.

Ce nom est emprunté au latin *quaternus*, singulier tiré du distributif *quaterni* « quatre chaque fois » (duquel provient aussi le nom cahier).

quaternion

un **quaternion** : un nombre hypercomplexe constitué par quatre nombres réels pris dans un ordre déterminé et combinés suivant certaines lois.

Pourquoi ne pas passer du plan au volume, de la dimension 2 à 3 ? C'est l'invention des quaternions, formés de quatre nombres ajoutés, et de son algèbre particulière. En savoir plus : DicoNombre de Gérard Villemin.

Ce nom est emprunté au latin tardif *quaternio, quaternionis* « le nombre quatre ; section de quatre soldats ; cahier de quatre feuillets », dérivé de *quaterni* « quatre chaque fois ».

quatorzaine, quatorze, quatorzième, quatorzièmement

une quatorzaine :

- un espace de quatorze jours qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement ;
- une mise en quarantaine, un confinement pendant quatorze jours.

quatorze : 14 ; ce nombre.

repartir comme en 14 ou en 40 : d'une façon pénible, comme au début de ces guerres.

le **quatorze** : ce nombre ; ce numéro.
les quatorze

elle, il est **quatorzième** : occupe le rang marqué par le nombre quatorze.

la ou le **quatorzième** : celle, celui qui est à cette place, à ce rang.

un quatorzième : une des quatorze parties égales d'un tout.

quatorzièmement : en quatorzième lieu.

l'art, un meuble, une ornementation **louis-quatorzième** ou **louis-quatorzien** : du style Louis XIV.

Le mot quatorze vient du latin *quattuordecim* « quatorze », composé de *quattuor* « quatre » et *decem* « dix ».

quatrain

un **quatrain** : un poème, une strophe de quatre vers.

Ce nom est dérivé de quatre, avec le suffixe -ain.

quatre

quatre : 4 ; un petit nombre.

le numéro, la page **quatre** : qui occupe le rang marqué par le nombre quatre.

le quatre :

- une carte, la face d'un dé portant quatre marques ;
- ce jour du mois.

un **quatre** : ce nombre.

la ou le quatre : la ou le quatrième.

Le mot quatre vient du latin *quattor* « quatre », issu par dissimilation du classique *quattuor* « quatre ».

quatre-bandes

un **quatre-bandes** : un doublé dans lequel on blouse la bille de son adversaire, après l'avoir fait toucher aux quatre bandes du billard.

quatre-cent-vingt-et-un

un **quatre-cent-vingt-et-un** : un jeu de dés où la combinaison gagnante est formée d'un quatre, d'un deux et d'un as.

quatre-chevaux

une **quatre-chevaux** ou 4 CV : une voiture dont la puissance du moteur est de quatre chevaux.

la Renault 4 CV

quatre chemins

par les **quatre chemins** : partout.

ne pas y aller par **quatre chemins** : aller tout droit au but sans user de moyens détournés ou de faux-fuyants.

quatre coins

Un globe est une sphère et ce nom se trouve surtout dans l’expression « globe terrestre », employée pour désigner la Terre, expression que l’on réduit le plus souvent à « globe ». Nos représentations figurées de notre planète sont des globes mais plus encore des planisphères. Les uns sont en trois dimensions, les autres en deux. On s’efforcera donc de ne pas appliquer le vocabulaire utilisé pour la description des cartes à celle des globes et l’on essaiera de ne pas parler des « quatre coins du globe », une sphère n’ayant, par définition, pas de coin. L’expression *aux quatre coins de la Terre* est, quant à elle, scientifiquement tout aussi inexacte, mais elle a pour elle l’ancienneté et le fait qu’elle date d’un temps où l’on imaginait notre planète comme étant plate. On évitera aussi la forme aberrante : *aux quatre coins de l’Hexagone*. Académie française.

quatre-cylindres

un **quatre-cylindres** :

- un moteur à quatre cylindres ;
- une voiture équipée d'un tel moteur.

quatre-de-chiffre

un **quatre-de-chiffre** : un piège à assommoir en forme de 4.

quatre-épices

une **quatre-épices** : un mélange de clou de girofle, de muscade, de poivre et de gingembre ou de cannelle en poudre.

une, un **quatre-épices** :

- une nigelle, une plante ;
- le fruit du piment.

quatre-feuilles, quatrefeuilles

un **quatre-feuilles** ou **quatrefeuilles** : en architecture, un quadrilobe.

quatre-heures

un **quatre-heures** ou **quatre heures** : un gouter, une petite collation prise dans l’après-midi.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

quatre-huit

un **quatre-huit** :

- une mesure à quatre temps qui a la croche pour unité de temps ;
- un morceau dont la musique est à quatre-huit.

quatre-mâts

un **quatre-mâts** : un voilier à quatre mâts.

quatre-pieds

un **quatre-pieds** : une salamandre.

quatre-quarts

un **quatre-quarts** : un gâteau confectionné avec le même poids de farine, de sucre, de beurre et d'œufs.

quatre-quatre

un **quatre-quatre** ou **4X4** : une automobile tout terrain à quatre roues motrices.

un **quatre-quatre** :

- une formule rythmique où chaque mesure comprend quatre temps ;
- un dialogue musical au cours duquel les participants jouent alternativement quatre mesures.

quatre-roues

les **quatre-roues** : l'ensemble des véhicules à quatre roues.

quatre saisons, quatre-saisons

une marchande des quatre saisons, un marchand des **quatre saisons**,

une voiture des quatre saisons : une voiture qui appartient à une telle marchande, à un tel marchand.

une (fraise des) **quatre-saisons**

à la quatre-six-neuf

à la quatre-six-neuf [Belgique] : à la six-quatre-deux, avec précipitation, sans soin.

quatre-temps

un (moteur à) **quatre-temps**

un **quatre-temps** : un cornouiller du Canada ; sa baie.

les **quatre-temps** : dans la religion catholique, les quatre périodes de trois jours de jeûne et d'abstinence au début de chaque saison.

quatre-vingt, quatre-vingtième, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-dixième, quatre-vingts

quatre-vingts : 80 ; ce nombre.

la page **quatre-vingt**, l'an mil huit cent quatre-vingt

quatre-vingt-un

elle, il est **quatre-vingtième** : est octantième, occupe le rang marqué par le nombre quatre-vingts.

la ou le **quatre-vingtième** : celle, celui qui a cette place, ce rang.

un **quatre-vingtième** : une des quatre-vingts parties égales d'un tout.

Selon une idée communément admise, en français de Belgique et en français de Suisse, c’est le terme **octante** que l’on utiliserait pour exprimer à l’oral ou à l’écrit le cardinal 80. Il s’agit d’un préjugé qui a la vie dure, colporté par des personnes n’ayant qu’une vague idée de ce que disent vraiment leurs voisins helvètes et wallons. En savoir plus : Français de nos régions..

elle, il est **octogénaire** :

- a quatre-vingts ans ;
- dont l'âge est compris entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans.

une, un **octogénaire** : celle, celui qui a de 80 à 89 ans.

un **octogénat** : le fait d'être octogénaire ; cette tranche d'âge.

(pour sourire) elle, il est **octogénique** : est octogénaire.

quatre-vingt-dix : 90 ; ce nombre.

le numéro, la page **quatre-vingt-dix** : qui occupe le rang marqué par le nombre quatre-vingt-dix.

elle, il est **quatre-vingt-dixième** : occupe le rang marqué par le nombre quatre-vingt-dix.

la ou le **quatre-vingt-dixième** : celle, celui qui a cette place, ce rang.

un **quatre-vingt-dixième** : une des quatre-vingt-dix parties égales d'un tout.

elle, il est **nonagénaire** : est âgé(e) de 90 à 99 ans.

une, un **nonagénaire** :celle qui est âgée, celui qui est âgé de 90 à 99 ans.

le **nonagésime** (degré de l'écliptique) : le point de l'écliptique éloigné de quatre-vingt-dix degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon.

une **nonantaine** :

- 90 ou à peu près 90 ;
- un âge d'environ quatre-vingt-dix ans.

nonante : neuf fois dix ; quatre-vingt-dix.

elle, il est **nonantième** : est quatre-vingt-dixième.

Vous vous interrogez sur une des bizarreries les plus célèbres de la langue française. Pourquoi en effet dire soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix, alors que les formes septante, octante, nonante, en accord tout à la fois avec le latin et le système décimal, sont plus ou moins largement usitées dans divers pays francophones ?
Notre vocabulaire porte ici la trace d'un usage très ancien et aujourd'hui disparu : au Moyen Âge, on avait coutume en France de compter de vingt en vingt. Aussi trouvait-on les formes *vint et dis* (30), *deux vins* (40), *trois vins* (60), etc. Saint Louis fonda, par exemple, l'hospice des Quinze-vingts (des 300 aveugles). Ce système, dit « vicésimal », était utilisé par les Celtes et par les Normands, et il est possible que l'un ou l'autre de ces peuples l'ait introduit en Gaule.
Dès la fin du Moyen Âge, les formes concurrentes trente, quarante, cinquante, soixante se répandent victorieusement. Pourquoi l'usage s'arrête-t-il en si bon chemin ? Aucune explication n'est vraiment convaincante. Peut-être a-t-on éprouvé le besoin de conserver la marque d'un « calcul mental » mieux adapté aux grands nombres (70=60+10, 80=4x20, 90=80+10). Reste la part du hasard et de l'arbitraire, avec laquelle tout historien de la langue sait bien qu'il lui faut composer...
C'est au XVIIe siècle, sous l'influence de Vaugelas et de Ménage, que l'Académie et les autres auteurs de dictionnaires ont adopté définitivement les formes soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix au lieu de septante, octante, nonante. Il est à noter pourtant que les mots septante, octante, nonante figurent dans toutes les éditions du Dictionnaire de l'Académie française. Encore conseillés par les Instructions officielles de 1945 pour faciliter l'apprentissage du calcul, ils restent connus dans l'usage parlé de nombreuses régions de l'Est et du Midi de la France, ainsi qu'en Acadie. Ils sont officiels en Belgique et en Suisse (sauf, cependant, octante, qui a été supplanté par quatre-vingts et huitante – en Suisse – tant dans l'usage courant que dans l'enseignement ou les textes administratifs). Rien n'interdit de les employer, mais par rapport à l'usage courant en France, ils sont perçus comme régionaux ou vieillis.
Académie française.

quatre-yeux

un (anableps à) **quatre yeux** : un poisson (*anableps tetrophtalmus*).

quatrième, quatrièmement

elle, il est **quatrième** : occupe le rang marqué par le nombre quatre.

en quatrième vitesse : très rapidement.

la ou le **quatrième** : celle, celui qui a cette place, ce rang.

la **quatrième** : en France, la troisième classe du premier cycle de l'enseignement secondaire, la quatrième classe avant les classes terminales.

une quatrième :

- une de ces classes ;
- au jeu de piquet, une suite de quatre cartes de même couleur.

quatrièmement : en quatrième lieu.

Le mot quatrième est dérivé de quatre, avec le suffixe -ième.

quatrillion

un **quatrillion** ou **quadrillion** :

- (dénomination française et anglaise basée sur les multiples du million) 10^{24} ; Y (yotta).
- (dénomination anglaise basée sur les multiples de mille) 10^{15} ; P (peta).

Ce nom est dérivé de quatre (ou de quadri-) d'après million.

quattrocentiste, quattrocento

une, un **quattrocentiste** : une, un artiste, une écrivaine ou un écrivain du quinzième siècle italien.

elle, il est **quattrocentiste** : est propre aux artistes, aux écrivains du quinzième siècle italien, les rappelle.

le **quattrocento** : le quinzième siècle italien, considéré du point de vue de la création artistique et littéraire.

Ce mot italien signifiant proprement « quatre cents » est utilisé, depuis le 19ème siècle, pour désigner le 15ème siècle.

quatuor

un **quatuor** :

- une œuvre, un morceau écrit pour quatre instruments ou quatre voix ;
- un ensemble de quatre musiciens ou de quatre chanteurs ;
- un ensemble de quatre personnes, de quatre choses.

un **sextuor** :

- une œuvre, un morceau écrit pour six instruments, six voix ;
- un ensemble de six musiciens, de six chanteurs ;
- un ensemble de six personnes.

un **octuor** :

- une composition à huit parties, écrite pour huit voix ou pour huit instruments ;
- un ensemble vocal ou instrumental de huit musiciens.

Le nom (un) quatuor est emprunté au latin *quatuor*, autre forme de *quattuor* « quatre ».

quat'z arts, quat'zarts

les **quat'z arts** ou **quat'zarts** : les élèves de l'école des Beaux-Arts.

les **gadzarts** : les élèves des écoles nationales d'Arts et Métiers.

quayage

un **quayage** : une taxe payée pour le stationnement d'un navire à quai.

Ce nom est dérivé de quai, avec le suffixe -age.

QUB

qubit

un **qubit** ou un **bit quantique** : [informatique quantique] l'unité d'information dont le support physique est un système quantique à deux états superposables. En anglais : *quantum bit, qubit*. Voir aussi : élément binaire, ordinateur quantique, qubit logique, qubit physique, registre quantique, superposition quantique, système quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

un **qubit logique** : [informatique quantique] un assemblage de qubits physiques qui permet la correction des erreurs dues notamment à la décohérence quantique, ce qui accroît ainsi le temps disponible pour un calcul quantique. Le nombre de qubits physiques nécessaire pour réaliser un qubit logique varie d'une à plusieurs dizaines de milliers, en fonction de leur qualité et des codes de correction d'erreurs utilisés. En anglais : *logical qubit*. Voir aussi : décohérence quantique, qubit physique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

un **qubit physique** : [informatique quantique] le support matériel d'un qubit, constitué par un système quantique à deux états superposables. Les deux états d'un qubit physique sont relatifs, par exemple, à la polarisation d'un photon ou au spin d'un électron. Lorsqu'un qubit physique n'est pas suffisamment isolé de son environnement, il est soumis à la décohérence quantique qui perturbe à la fois sa superposition et son intrication avec les autres qubits. En anglais : *physical qubit*. Voir aussi : décohérence quantique, intrication quantique, qubit, qubit logique, superposition quantique, système quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

QUE

que

Que ce soit toi n'y change rien. Que faut-il de plus ?

Est-ce ce que tu veux ? Qu'est-ce que ça change ?

Je sais qu'elle viendra. Où que tu sois, je t'appellerai parce que c'est important.

Je ne sais que dire. Je n'en ai qu'une. Je n'ai que ça.

Il tient à ce que tu tu viennes. Je profite de ce qu'on m'a offert.

Elle agit de façon à ce qu'elle réussisse. Elle agit de façon à réussir.

Ils profitent de ce qu'ils ont obtenu.

Il est inutile de faire quelques démarches que ce soient (quelles qu’elles soient). Il est inutile de faire quelques démarches que ce soit. Il est inutile de faire quelque démarche que ce soit.

Pour d'autres usages de "que", voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Dictionnaire des belgicismes :

- Il est assez grand que pour se tirer d’affaire. Il est assez grand pour se tirer d’affaire.
- que du contraire, bien du contraire : au contraire, tout au contraire, bien au contraire.
- Qu’est-ce que c’est pour un professeur ? Qu’est-ce que c’est pour un livre ? Quelle sorte de professeur c’est ?
- Je ne sais pas ce que c’est pour un livre. Je ne sais pas quelle sorte de livre.

On désigne par le terme de « mot-forme » une unité linguistique particulièrement riche quant à ses interprétations morphosyntaxiques ou pragmatiques. Il n’est effectivement pas rare, dans l’histoire d’une langue, que des mots outils appartenant aux familles des pronoms, des conjonctions ou des quantifieurs endossent des rôles multiples, sans nécessairement que leur forme se modifie. C’est le cas du mot *que* qui est un caméléon de la grammaire française, et à l’analyse parfois compliquée. En effet, si sa morphologie est effectivement très stabilisée, ses rôles sont divers. En savoir plus : Questions de langue.

Le pronom relatif que est issu du latin *quem*, de même sens, lui-même accusatif singulier du pronom personnel masculin *qui* « qui ».

Le pronom interrogatif que est issu du latin *quid*, de même sens, lui-même nominatif et accusatif singuliers du pronom interrogatif neutre *quis* « que, quoi ».

L'adverbe que est issu de la conjonction latine *quia* « parce que ».

Québec, québéciser, québécisme, québécitude, québécois

Québec : une ville du Canada, la capitale de la province de Québec.

Abréviations des noms des régions administratives du Québec : Office québécois de la langue française.

québéciser : donner un caractère québécois à.

un **québécisme** : une expression, un mot, une tournure, propre au parler français du Québec.

une **québécitude** : l'ensemble des caractères propres à la communauté, à la culture des Québécois.

elle est québécoise, il est **québécois** :

- est de la province de **Québec** ;
- est de la ville de **Québec**.

une Québécoise, un Québécois

le **québécois** : le français parlé et écrit au Québec.

Pour ce dernier, et la majorité des gens je crois, le mot québécois désigne ici le registre familier et non pas l'ensemble du français du Québec. C'est en quelque sorte synonyme de ce qu'on appelait autrefois le joual ou, à une époque encore plus lointaine, le bon canayen. En savoir plus : États de langue.

Quelques différences lexicales entre le français du Québec et le français d'Europe https://deniscousineau.pbworks.com/f/Lexique1CF-France.pdf.

québracho

un **québracho** : le nom de diverses essences d'arbres d'Amérique du Sud dont le bois et l'écorce sont très riches en tanin.

Ce nom vient d'un mot espagnol d'origine brésilienne, issu de *quiebracho*, tiré de *quiebrahacho* de même sens, lui-même issu, avec changement de genre, d'après les autres noms d'arbres, de *quiebrahacha* de même sens (composé de *quiebra*, de *quebrar* « casser, mettre en pièces » et de *hacha* « hache », à cause de la dureté du bois de cet arbre).

quéchua

On a lu **quéchua** pour **quichua** (ci-dessous).

quecto-

quecto- (q) : 10^{-30} = 0,000 000 000 000 000 000 000 000 000 001

quédie

une **quédie** : un genre d'insectes coléoptères brachélytres staphylinidés, comprenant près de 800 espèces de staphylins cosmopolites pouvant mesurer jusqu'à 15 mm qui vivent dans les détritus et les litières, par exemple *Quedius brevicornis*.

queer

[en anglais : *queer*] une personne dont l'orientation ou l'identité sexuelles ne correspond pas aux modèles dominants.

quel, quelle, qu'elle, quelles, qu'elles, quels

[**quel, quelle, quels, quelles**]

Quel problème ! Je cherche quels livres il faut utiliser. À quelle heure viendra-t-il ? Quelles sont vos raisons ? Je prendrai n'importe quel gâteau. Je ne sais quelle raison il va trouver. Il me l'a dit tel quel.

- laquelle, lequel, lesquelles, lesquels ;
- à laquelle, auquel, auxquelles, auxquels ;
- de laquelle, duquel, desquelles, desquels ;
- sur laquelle, sur lequel, sur lesquelles, sur lesquels.

Le mot quel est issu du latin *qualis* « quel, de quelle espèce, de quelle nature ».

[**qu'il, qu'elle, qu'ils, qu'elles**]

Je ne pense pas qu'elle viendra, qu'il viendra, qu'elles viendront, qu'ils viendront.

Qu'elle soit déjà là me convient parfaitement. Qu'il soit déjà là me convient parfaitement.

quelconque, quelconquement, quelconquerie

une histoire **quelconque**, un prétexte **quelconque** : n'importe quelle histoire, n'importe quel prétexte.

un âge quelconque : indéfinissable.

elle, il est **quelconque** :

- est banal(e), sans valeur, n'est pas digne d'intérêt ;
- est médiocre.

quelconquement : de quelque façon.

une **quelconquerie** :une chose quelconque, banale.

Le mot quelconque est une francisation, à l'aide de quel, que et onques, du latin *qualiscumque* relatif « quel [...] que ; de quelque nature que », adjectif indéfini « n'importe quel ; quelconque ».

quéléa

un **quéléa** : un petit passereau tisserin des steppes et des savanes africaines, de couleur brun rosé parsemé de noir, au gros bec rouge, qui vit en colonies très nombreuses et cause de gros dégâts dans les récoltes de riz, de millet et de blé. On lit aussi un travailleur à bec rouge.

L'origine de ce nom est incertaine.

quel que, quelle que, quelles que, quels que, quelque, quelques

[**quel que, quelle que, quels que, quelles que** + être, paraitre, sembler, devenir, demeurer, rester, devoir, pouvoir,... au subjonctif]

Quels que puissent être vos sentiments pour lui, vous devez réagir.

Quelle que soit ta motivation, tu réussiras.

Quelles qu'en aient été les raisons, ce n'est pas réussi.

quelque, quelques : un ou une, plusieurs.

Quelque visiteur se sera aventuré ici. Quelques objets sont remarquables.

Je l'achèterai à quelque prix que ce soit : quel qu'en soit le prix.

Quelque autre aurait insisté. Un autre aurait insisté.

Quelque chose m'étonne.

Il doit bien être quelque part : en un lieu qu'on ne peut ou ne veut préciser.

Tu as raison en quelque sorte : d'une certaine façon, d'une certaine manière.

Quelque peut aussi être un adjectif indéfini. Dans ce cas, il est variable en nombre. Il peut signifier « un certain » : *Il a bien quelque idée sur la question*. Il peut aussi exprimer une faible quantité : *J'ai éprouvé quelque peine à achever ce travail. Il est venu avec quelques amis*.

quelque : à peu près, environ.

Il y a quelque dix mois que je ne t'ai pas vue.

Il est quelque peu fatigué : un peu, lègèrement fatigué.

L’adverbe *quelque* est invariable. Il signifie « environ » quand il est placé devant un nombre : *Il y a quelque trente ans que cela s’est passé* ; il entre aussi dans la composition de la locution conjonctive à valeur restrictive quelque … que. Cette locution peut modifier un adjectif : *Quelque courageux qu’ils soient, oseront-ils l’affronter ?* ou un adverbe : *Quelque adroitement que vous jouiez, vous ne gagnerez pas*.

Le mot quelque est composé de quel et de la conjonction que.

quelque chose, quelques choses

quelque chose (de) : une chose.

quelques choses : plusieurs choses.

La locution pronominale indéfinie *quelque chose* a une valeur de neutre, bien qu’elle soit formée à partir du nom féminin chose. Le neutre, en français, prend les formes du genre non marqué, c’est-à-dire du masculin. Les adjectifs qui se rapportent à cette locution sont donc au masculin et l’on dit *quelque chose de beau*. Cette règle est le plus souvent respectée quand l’adjectif qui qualifie quelque chose a des formes phonétiquement différentes au masculin et au féminin, comme les couples bon / bonne, nouveau / nouvelle, grand / grande. Mais quand la prononciation de ces adjectifs est la même au masculin et au féminin, on constate que ceux-ci sont parfois incorrectement orthographiés. Académie française.

quelquefois, quelques fois

A. **quelquefois** ou **quelques fois** : dans quelques occasions, dans un nombre de cas peu élevé ou à des moments espacés, parfois.

B. **quelquefois** : à un moment donné, par hasard.

quelquefois que : au cas où par hasard, si toutefois, des fois que.

si quelquefois : au cas où par hasard.

Cet adverbe est composé de quelque et fois.

quelque part

quelque part : en un lieu qu'on ne peut ou ne veut préciser.

Quelque part s’emploie pour parler d'un lieu indéfini, qu'on ne peut ou ne veut nommer. *Il est caché quelque part, nous voudrions bien savoir où*. La mode s'est répandue d'utiliser cette locution pour exprimer le vague de sa pensée. *Je pense, quelque part, que*... Quelque part, on peut dire... Si l'on veut faire état de sa réserve ou de sa perplexité, on dispose des expressions *d'une certaine manière, en quelque façon, en quelque sorte*, etc. : Académie française.

quelqu'un, quelqu'une, quelques-uns, quelques-unes

quelqu'un, **quelqu'une** : une personne.

avoir quelqu'un : avoir une liaison, être en couple.

quelques-uns, **quelques-unes** :

- un certain nombre de ;
- plusieurs personnes.

Le mot quelqu'un est composé de quelque et un.

quémandage, quémande, quémander, quémanderie, quémandeur, quémandeux

un **quémandage** ou une **quémanderie**, une **quémande** :

- le fait de quémander ;
- une demande, une sollicitation insistante et dépourvue de dignité.

quémander :

- demander quelque chose avec insistance, souvent d'une manière importune et peu digne ;
- mendier.

une quémandeuse, un **quémandeur** :

- une solliciteuse, un solliciteur ;
- celle, celui qui quémande, qui a l'habitude de quémander.

elle est quémandeuse, il est **quémandeur** : quémande, exprime une demande d'une façon implorante.

une quémandeuse : une mendiante ; un **quémandeux** : un mendiant.

Le caïman que nous connaissons aujourd'hui est bien un mot des Caraïbes, attesté dans notre langue depuis le XVIe siècle. Mais on trouvait aussi en ancien et en moyen français une forme *caïmant*, également écrite *caymant, quaymant, cahymant, chaymant*, etc., qui signifiait « mendiant, quémandeur », et dont on ignore l'origine. Ce *caymant* était parfois considéré comme un malheureux (on lit dans un poème de Charles d'Orléans « Aidez ce povre cayment »). Mais le plus souvent il était considéré comme une personne dangereuse ; c'est le cas dans le texte que vous nous proposez puisque les caïmans sont associés à des voleurs et des meurtriers qui confessent, après avoir été torturés, *qu'ils ont emblez enffens*, « volé des enfants ». De ce nom a été tiré le verbe *caymander*, refait ensuite en quémander. Courrier des internautes de l'Académie française.

qu'en

Cette fleur ne fleurit **qu'en** été. Qu'en penses-tu ? Qu'en est-il devenu ?

le **qu'en-dira-t-on** :

- des propos que peuvent tenir les gens sur quelqu'un, quelque chose ;
- l'opinion des autres.

se moquer du qu'en-dira-t-on

Ce nom a été formé sur : Qu'en dira-t-on ?

quenelle

une **quenelle** : une préparation, en forme de boulette ou de petit cylindre, à base de viande, d'abats, ou de poisson finement hachés, incorporée à une pâte de farine ou de mie de pain.

voir aussi le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Knödel* « aliment en forme de boulette, quenelle ».

quenotte, quenottier

une **quenotte** :

- une dent d'un enfant ;
- une dent.

une quenottière, un **quenottier** : une, un dentiste.

Le nom (une) quenotte est dérivé de l'ancien normand *cane* « mâchoire », d'où « dent », en ancien picard *kenne* « joue », tous deux issus de l'ancien bas francique *kinni* « joue ».

quenouille, quenouillé, quenouillée, quenouillette

une **quenouille** :

- un bâton, une canne de roseau dont l'extrémité supérieure est garnie d'une touffe de matière textile brute destinée à être filée au fuseau ou au rouet ;
- cette matière textile ;
- le nom courant de certains roseaux ;
- la tige et l'épi de certaines plantes, en particulier du maïs ;
- un arbre fruitier ou ornemental auquel la taille a donné une forme effilée ;
- une quenouillette, un obturateur servant à fermer les évents d'un moule de fonderie ;
- un appareillage servant à obturer l'orifice inférieur d'une poche de fonderie.

un lit à quenouilles : une colonne, un pilier d'un meuble sculpté en forme de quenouille et pouvant porter un ciel de lit.

tomber en quenouille :

- passer aux mains des femmes, en particulier lorsqu'il s'agit du patrimoine, d'un pouvoir ;
- aller à l'abandon ;
- tomber dans l'oubli, en désuétude.

elle est quenouillée, il est **quenouillé** : est pourvu(e) d'une quenouille, d'une touffe de matière textile.

une **quenouillée** : la quantité de matière textile garnissant une quenouille.

une **quenouillette** :

- une petite quenouille ;
- un obturateur servant à fermer les évents d'un moule de fonderie.

Le nom (une) quenouille vient du bas latin *conucula*, issu par dissimilation du premier l de *colucula* de même sens, lui-même étant un élargissement populaire du latin classique *colus* « quenouille ».

quéquette

une **quéquette** :

- le pénis d'un très jeune garçon ;
- un zizi.

Ce nom est probablement une formation enfantine sur le radical expressif kik- qui évoque quelque chose de pointu, ou bien un abrégement de *bistoquette* de même sens » qui est un dérivé de *bistoquer* « faire l'amour » (voir : biscoter), avec le suffixe -ette (-et).

quérable

une créance ou une redevance **quérable** : qui est requérable, qu'on doit aller réclamer au domicile du débiteur.

une rente ou une redevance quérable :

- que le créancier doit aller chercher ;
- que le débiteur doit acquitter dans un lieu désigné par le titre.

une personne quérable : qu'il faut aller chercher.

Ce mot est dérivé de quérir, avec le suffixe -able.

quercicole

elle, il est **quercicole** : vit en parasite sur le chêne.

Ce mot est composé de querci- du latin *quercus* « chêne », et -cole.

Quercy, quercinois, quercynois

elle est quercinoise ou quercynoise, il est **quercinois** ou **quercynois** : est du **Quercy**, en France.
une Quercinoise ou Quercynoise, un Quercinois ou Quercynois

Ce mot est dérivé de Quercy, un nom géographique, lui-même dérivé de Cadurques, le nom de la tribu gauloise qui occupait cette région.

quercitrin, quercitrine, quercitron

un **quercitrin** ou une **quercitrine** : la matière colorante jaune extraite du quercitron, employée comme teinture.

un **quercitron** :

- un chêne de l'Amérique du Nord ;
- l'écorce de cet arbre ;
- le principe colorant qu'on en tire.

Le nom (un) quercitrin ou (une) quercitrine est dérivé de quercitron, d'après citrin.

Le nom (un) quercitron est emprunté à l'anglais *quercitron* formé par abréviation de *querci-citron* composé de citron « jaune citron » et de *querci* du latin *quercus* « chêne » à cause de l'emploi de l'écorce de ce type de chêne pour la fabrication d'un colorant jaune.

querelle, quereller, querelleur, querelleux

A. une **querelle** : un différend passionné, une discussion où les adversaires s'opposent vivement.

chercher querelle à quelqu'un : se comporter d'une manière agressive, provocante.

B. une **querelle** : une controverse, une lutte d'idées, un débat dans lesquels les thèses s'opposent vivement.

une querelle de mots : une dispute qui n'a pas trait à la réalité des choses, aux idées elles-mêmes, mais à leur expression.

C. une **querelle** : un conflit qui oppose des partis, des groupes, des États.

D. une **querelle** :

- une demande, une plainte en justice ;
- le parti, la cause, les intérêts de l'un des adversaires dans un litige.

embrasser, épouser la querelle de quelqu'un : prendre le parti de l'un des adversaires dans un différend, un démêlé.

quereller : déclencher une dispute avec quelqu'un, lui adresser des reproches ou des paroles hostiles.

se quereller :

- se prendre de querelle, se disputer ;
- se faire des reproches à soi-même.

une querelleuse, un **querelleur** : celle, celui qui aime les disputes, les querelles et qui cherche à les provoquer.

elle est querelleuse, il est **querelleur** :

- est de la nature de la querelle ;
- est encline, portée à la querelle ; est enclin, porté à la querelle.

elle est querelleuse, il est **querelleux** : est querelleuse ou querelleur.

Le nom (une) querelle est emprunté au latin *querel(l)a* « plainte, lamentation; doléances, réclamations », spécialement « plainte en justice ».

quérimonie

une **quérimonie** :

- une récrimination ;
- une requête présentée au juge d'Église, pour obtenir la publication d'un monitoire.

Ce nom est emprunté au latin *querimonia* « plainte, lamentation ; doléance, réclamation », spécialement, au Moyen Âge, « revendication, demande en justice; procès, litige ».

quérir

aller **quérir**, envoyer quérir, venir quérir : chercher, aller chercher. (*anciennement* : *querir*).

quérir [Acadie] : chercher.

voir aussi : quérable.

Le verbe quérir est issu, par changement de conjugaison, de l'ancien français *querre* « chercher », du latin *quaerere* « chercher, demander, faire une enquête ».

Le nom (un) questeur est emprunté au latin *quaestor* « magistrat romain chargé de gérer les deniers publics et de diriger les enquêtes sur les homicides » et sous la république « magistrat chargé de la garde du trésor public », de *quaesitum*, supin de *quaerere*, voir : quérir.

Le nom (une) question est emprunté au latin *quaestio* « recherche », qui a pris dans la langue juridique le sens de « enquête, interrogatoire » et spécialement celui de « enquête avec torture », de *quaesitum*, supin de *quaerere*, voir : quérir.

Le nom (une) quête (1) vient d'un très ancien participe passé de *querre* (ancienne forme de quérir), du latin *quaesita*, de *quaesitus*, participe passé de *quaerere*, voir : quérir.

Le verbe enquérir, réfection d'*enquerre* d'après quérir, vient du latin vulgaire *inquaerere*, en latin classique *inquirere* « rechercher ».

Le verbe requérir est une réfection d'après quérir de l'ancien français *requerre* « prier quelqu'un, adresser une demande à », issu du latin populaire *requaerere* altération d'après *quaerere* du classique *requirere* « chercher, réclamer ».

quernage, querner, querneur

un **quernage** : l'action de querner.

un quernage dans le sens du longrain, un quernage dans le travers, un plan de quernage.

querner : débiter les schistes ardoisiers en morceaux réguliers, les répartons, dans le sens du longrain à l'aide d'un ciseau de fer.

une querneuse, un **querneur** :une ouvrière, un ouvrier qui effectue le quernage.

Le verbe querner est un terme régional (Ardennes) dérivé, soit du latin *quaterni* « distribution en chaque fois quatre », ou du gallo-romain *crinare* « fendre, diviser » qui a donné *créner* attesté dans le syntagme *ciseau à créner*, et, par métathèse, querner.

quérulence, quérulent

une **quérulence** : une tendance pathologique à la revendication, observée chez des sujets de type paranoïaque ou hypocondriaque et revêtant parfois une forme processive.

une réaction quérulente, un plaideur **quérulent** : qui manifeste de la quérulence.

un délire **quérulent** : un délire de revendication.

un **quérulent processif** : le type de paranoïaque revendicateur qui est convaincu d'être lésé dans ses droits et ses biens et va de procès en procès, se sentant toujours injustement jugé.

Le nom (une) quérulence est un dérivé savant du latin *querulus* « qui se plaint » (de *queror* « se plaindre »), avec le suffixe -ence (-ance).

Le mot quérulent est emprunté au latin scientifique *querulens*, formé sur le radical de l'adjectif *querulus* « qui se plaint » et correspondant au substantif quérulence.

quésaco, qu'es-aco

quésaco ? qu'est-ce ? qu'est-ce que c'est ?

un (bonnet à la) **qu'es-aco**

Ce mot est un emploi plaisant de la locution provençale signifiant « qu'est-ce que ceci », composé de *qu*' (que), *es* (est, être) et de *aco* « ceci » (du latin *hoc*, voir : hoc 2).

qu'est-ce

Qu'est-ce ? Qu'est-ce que c'est ?

quesse

des **quesses** et des messes, des quéquesses et des mémesses : des ergotages, deschinoiseries, des objections. [Belgique]

questeur

un **questeur** : un magistrat romain dont les attributions, à l'époque classique, étaient essentiellement d'ordre financier.

une questrice, un **questeur** :

- une, un membre du bureau d'une assemblée parlementaire, chargé(e) de la gestion du budget et de l'organisation administrative et matérielle de cette assemblée ;
- une, un élève chargé(e) de diverses responsabilités matérielles et financières.

elle est questorienne, il est **questorien** : concerne le questeur, appartient au questeur.

une **questure** :

- une magistrature exercée par un questeur, le premier degré dans le *cursus honorum* ; l'état de questeur, la date, la durée de cette charge ;
- la fonction de questeur dans les assemblées parlementaires, l'ensemble des services dirigés par les questeurs, le lieu où se trouvent ces services ;
- un local de questeurs d'un collège religieux.

Le nom (un) questeur est emprunté au latin *quaestor* « magistrat romain chargé de gérer les deniers publics et de diriger les enquêtes sur les homicides » et sous la république « magistrat chargé de la garde du trésor public », de *quaesitum*, supin de *quaerere*, voir : quérir.

Le mot questorien est dérivé du latin *quaestor* « questeur », avec le suffixe -ien.

Le nom (une) questure est emprunté au latin *quaestura* « charge, fonction de questeur », dérivé de *quaestor* (questeur).

question, questionnaire, questionnement, questionner, questionneur

une **question** (1) :

- une demande pour apprendre quelque chose, obtenir une réponse, connaitre une opinion ;
- l'énoncé de cette demande ;
- un sujet sur lequel on a des connaissances qui prêtent à confusion, pouvant donner lieu à discussion ;
- un centre d'intérêt considéré comme matière à réflexion ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la question : Wiktionnaire.

une **QCM** ou **question à choix multiple** : dont la réponse est à choisir dans une série de propositions pré-établies.

demander une question : Office québécois de la langue française.

une **question-concours**

une **question rhétorique** : une affirmation énoncée sous la forme d'une question, en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **questionnaire** (1) :

- une série de questions écrites ou orales auxquelles on doit répondre ;
- un document manuscrit ou imprimé sur lequel figure la liste des questions posées.

un **questionnement** :

- le fait de poser un ensemble de questions sur un problème ;
- l'ensemble de ces questions.

questionner (1) :

- poser une question ou des questions ;
- exprimer une interrogation ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

se questionner : se poser des questions.

une questionneuse, un **questionneur** : celle, celui qui a l'habitude de poser des questions, qui aime le faire ou dont c'est le métier.

une **question ouverte** : dans une enquête, une question pour laquelle une liste de réponses n'est pas imposée.

une **question piège** : une question dont le but est de vérifier et d'apprécier la validité des autres réponses.

un jeu de **questions-réponses**

la **question** (2) : des tourments gradués qui étaient infligés à une, un accusé(e) pour lui arracher des aveux ou le nom de ses complices.

un **questionnaire** (2) : un tortionnaire, un bourreau chargé d'appliquer la question.

questionner (2) : soumettre à la question.

Le nom (une) question est emprunté au latin *quaestio* « recherche », qui a pris dans la langue juridique le sens de « enquête, interrogatoire » et spécialement celui de « enquête avec torture », de *quaesitum*, supin de *quaerere*, voir : quérir.

La pensée de Pierre de Jade : Quand on a fait le tour de la question on y répond sans détour.

questorien, questure

questorien, une **questure** : voir questeur (ci-dessus).

quétaine, quétainement, quétainerie, quétainisation, quétainiser, quétainisme, quétainitude

Dictionnaire historique du français québécois.

une, un **quétaine** :

- une personne peu scolarisée d'origine modeste qui habitait autrefois le quartier pauvre de la ville de Saint-Hyacinthe (situé aux environs du marché à foin de l'époque), vivant le plus souvent d'aumônes, de menus travaux, d'emplois ouvriers peu rémunérés ou de petits trafics ;
- une personne dont l'habillement est de mauvais gout, grotesque, criard ;
- une personne qui est considérée comme ridicule ou vulgaire par ses gouts douteux ou démodés ainsi que par son manque de finesse, de distinction et de culture.

quétainement : de façon quétaine.

une **quétainerie** :

- le caractère d'une personne ou d'une chose considérée comme quétaine ;
- une chose, un objet qui présente ce caractère.

une **quétainisation** : un processus par lequel quelque chose devient graduellement quétaine.

quétainiser : rendre quétaine.

se quétainiser : devenir quétaine.

une **déquétainisation** : un processus qui a pour but de déquétainiser.

déquétainiser quelqu'un ou quelque chose : le libérer de son caractère quétaine.

un **quétainisme** : le fait d'être quétaine.

une **quétainitude** :

- l'ensemble des caractéristiques associées aux personnes ou aux choses jugées quétaines ;
- l'appartenance à une culture, une mode ou un courant de pensée couramment perçus comme quétaines.

On lit aussi : **quétenne, kétaine, kétenne, kétène ; kétainement ; kétainerie, quétainnerie, kétainnerie, quétennerie ; kétainisation ; kétainiser ; kétainisme ; kétainitude ; dékétainisation ; dékétainiser**.

quête, quêter, quêteur, quêteux

1. une **quête** : l'action de chercher à trouver, à découvrir.

être en quête de : être à la recherche de.

la quête du gibier

quêter (1) :

- chercher à trouver, à découvrir ;
- fouiller.

aller quêter quelqu'un : aller le chercher.

quêter sa subsistance, quêter le gibier

une quêteuse, un **quêteur** (1) : celle, celui qui cherche à trouver, à découvrir quelque chose.

un chien quêteur

2. une **quête** (2) :

- l'action de demander et de recueillir des dons, généralement en argent ;
- le produit de la quête.

quêter (2) :

- chercher à obtenir ;
- faire la quête ;
- demander et recueillir à titre de don ;
- demander, chercher à obtenir quelque chose avec insistance.

une quêteuse, un **quêteur** (2) :

- celle, celui qui fait la quête, demande et recueille des aumônes, des dons ;
- celle, celui qui demande ou a l'habitude de demander, de solliciter quelque chose.

une quêteuse, un **quêteux** :

- une quêteuse, un quêteur ;
- une mendiante, une misérable, une pauvre ; un mendiant, un misérable, un pauvre.

Le nom (une) quête (1 et 2) vient d'un très ancien participe passé de *querre* (ancienne forme de quérir), du latin *quaesita*, de *quaesitus*, participe passé de *quaerere*, voir : quérir.

Le nom (une) enquête vient du latin vulgaire *inquaesita*, du participe passé de *inquaerere* (enquérir).

3. une **quête** : une inclinaison vers l'arrière, soit de l'étambot, du tableau, par rapport à la quille, soit d'un mât par rapport à la verticale.

Le nom (une) quête (3) vient de la forme normande de *chete*, ancienne variante dialectale de l'ancien français *cheoite* « chute ».

quetsche, quetschier

une **quetsche** ou **quoiche** :

- une grosse prune oblongue, violet foncé, à chair ocre pourpre ;
- une eau-de-vie.

un **quetschier** : un arbre.

Le nom (une) quetsche ou quoiche a été emprunté par les patois de l'Est à l'allemand *Quetsche*, variante régionale de *Zwetschge* « prune ».

quetta-

quetta- (Q) : 10^{30} = 1 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000

quette, quetter

Dictionnaire des belgicismes.

une **quette** : un pénis.

quetter : coïter.

se faire quetter : se faire baiser, se faire rouler.

quetzal

un **quetzal** : un oiseau des forêts sud-américaines, l'emblème du Guatemala, au beau plumage vert et rouge et à longue queue pouvant atteindre un mètre de long. On lit aussi un couroucou royal..
des quetzals

Il n'est pas le seul à tirer son nom d'une couleur, puisque quetzal, qui entre dans la composition du nom du dieu *Quetzalcoatl*, « serpent à plumes », signifie proprement, « plume verte ». En savoir plus : Académie française.

Le nom de cet oiseau est emprunté au mot aztèque (nahuatl) *quetzalli, quetzaltototl* « oiseau du Mexique et du Guatemala ».

un **quetzal** : l'unité monétaire principale du Guatemala.
des quetzales

Ce nom est emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol, au nahuatl *quetzali*, « plume verte » et, comme adjectif, « resplendissant, superbe ».

queue

une **queue** (1) :

- chez des mammifères terrestres, un appendice dont l'axe squelettique est un prolongement de la colonne vertébrale ;
- chez d'autres vertébrés et les invertébrés, la partie effilée du corps, opposé à la tête ;
- un membre viril ;
- l'ensemble des plumes du croupion des oiseaux ;
- la partie grêle et allongée d'un végétal ;
- ce qui y ressemble ;
- la partie postérieure, l'arrière ;
- une fin ;
- une file de personnes qui attendent leur tour ;
- en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

des **queues de cerise** [Belgique] : des bagatelles.

un **hochequeue** : un oiseau.

un **paille-en-queue** ou **paille-en-cul** : un phaéton, un oiseau.

un **rouge-queue** : un oiseau.

une **queue** (2) : une futaille d'environ un muid et demi.

une demi-queue de vin

Le nom (une) queue vient du latin *cōda*, autre forme de *cauda* « queue ». Le nom (une) queue (2) en est un emploi métaphorique.

voir ci-dessous : à queue d'aronde, une queue-de-carpe, une queue-de-chat , une queue-de-cheval, une queue-de-cochon, une queue-de-morue, une queue-de-mouton, une queue-de-paon, une queue-de-pie, une queue de poisson, une queue-de-rat, une queue-de-renard , queue de vache, une queue-de-vache, une queue-de-vinaigre, un queue-rouge, un queusot, un queutage, queuter.

Les mots caudal et caudé sont dérivés du radical du latin cauda « queue ».

Le mot caudataire (= qui porte la queue de la robe ou du manteau d'un grand personnage lors des cérémonies) est dérivé du latin cauda (queue) d'après légataire, donataire, à comparer avec le latin médiéval *caudatarius* « porte queue ».

les caudates ou urodèles : un taxon d'amphibiens batraciens.

une caudectomie ou un anglaisage : une amputation ou écourtage de la queue du cheval, du chien, du mouton ou du porc.

caudo- est tiré du latin *cauda* « queue » : caudo-iliaque (= relatif au coccyx et à l'os iliaque), caudo-tibien (= telatif au coccyx et au tibia).

une caudophagie : un cannibalisme particulier observé chez certaines espèces animales carnivores ou omnivores et qui porte, notamment, sur l’extrémité caudale des congénères.

-cerque vient du grec κ έ ρ κ ο ς « queue » : une nageoire hétérocerque (= qui se compose de lobes inégaux), une nageoire homocerque (= qui se compose de lobes identiques)

-oure est tiré du grec ο ύ ρ α « queue, appendice caudal » : anomoures, anoure, brachyoure, diploures, macroure, protoures, thysanoures.

-ure peut être tiré du latin -*urus*, du grec -ο υ ̓ ρ ο ς de ο υ ̓ ρ ά « queue » : un gymnure, un léonure ou léonurus, une lepture, un malure ou malurus, un ménure, un myosure, un pouls myure, un ophisure, une ophiure, les ophiurides ou ophiuridés, un animal oxyure, un oxyure, une oxyurose, un pachyure, un pagure.

uro- peut être tiré du grec ο υ ̓ ρ-, de ο υ ̓ ρ ά « queue » : un uraptéryx, les urocordés, les urodèles, une urogenèse (2), uroïde, un uromèle, une uromélie, un uromère, un uropode, les uropyges, uropygial ou uropygien, un urostyle.

une **queux** ou **queue** (3) : une pierre à aiguiser.

Le nom (une) queux vient du latin *cotis*, en latin classique *cos, cotis* « pierre dure ; pierre à polir, à aiguiser ».

queue d'aronde

à **queue d'aronde** : qui a la forme d'une queue d'hirondelle.

un assemblage à queue d'aronde

voir aussi : queue d'hirondelle (ci-dessous).

queue-de-carpe

une **queue-de-carpe** : une patte de scellement dont une extrémité est ouverte et fendue.

queue de castor

une **queue de castor** :

- ce qui a cette forme ;
- une recette culinaire québécoise.

queue-de-chat

une **queue-de-chat** ou **queue de chat** : un nuage long et étroit.

queue-de-cheval

une **queue-de-cheval** :

- une prêle ou prèle, une plante ;
- une coiffure ;
- un faisceau vertical de cordons nerveux, constitué par les racines des trois derniers nerfs lombaires et des nerfs sacrés et coccygiens.

queue de lion

une **queue de lion** : un léonure ou une agripaume, une plante.

queue-de-cochon

une **queue-de-cochon** :

- un ornement en forme de pointe torsadée d'une grille, d'un balcon ;
- une tarière terminée en vrille.

queue-de-morue

une **queue-de-morue** ou **queue de morue** :

- un large pinceau plat ;
- un habit de cérémonie.

queue-de-mouton

une **queue-de-mouton** : un ornement architectural en forme de grosse guirlande.

queue-de-paon

une **queue-de-paon** : un motif architectural décoratif formé d'éléments circulaires qui vont en s'élargissant du centre d'une demi-circonférence.

queue-de-pie

une **queue-de-pie** : des basques plongeantes à l'arrière d'un habit ; cet habit.

queue de poêlon, queue de poêlonne

une **queue de poêlon** ou **queue de poêlonne** : un nom donné au têtard de la grenouille et du crapaud.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

queue de poisson

faire une **queue de poisson** : rabattre brusquement son véhicule devant celui qu'on vient de dépasser.

finir, se terminer en queue de poisson : tourner court, avoir une fin abrupte et décevante par rapport à ce qui précède.

queue de poussée

une **queue de poussée** : [spatiologie / propulsion] En anglais : *thrust decay*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

queue-de-rat

une **queue-de-rat** :

- une queue de cheval sans crin ;
- une tabatière dont le couvercle s'ouvre au moyen d'une fine lanière de cuir ;
- un bout aminci d'un cordage ;
- une lime ronde, effilée et pointue.

queue-de-renard

une **queue-de-renard** :

- une espèce ornementale d'amarante ;
- une prêle des champs [Canada] ;
- une racine allongée et très divisée d'une plante terrestre qui se développe dans l'eau ;
- un outil à deux biseaux, dont on se sert pour percer.

queue de vache

des cheveux, des poils **queue de vache** : d'un jaune, d'un roux passé, pisseux.

une **queue-de-vache** :

- la partie des chevrons d'une toiture qui fait saillie à l'extérieur des façades d'un édifice et qui supporte l'égout du toit ;
- une altération du bois de chêne.

queue-de-vinaigre

une **queue-de-vinaigre** : un petit oiseau exotique gris cendré, à queue et croupion rouge.

queue d'hirondelle

une **queue d'hirondelle** : [sports de glisse] la forme fourchue donnée à un talon de ski ou de planche de sport afin d'en améliorer la conduite dans certaines conditions de glisse. En anglais : *swallow-tail*. Voir aussi : planche de sport. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

voir aussi : queue d'aronde (ci-dessus).

queue-fourchue

une **queue-fourchue** ou **queue fourchue** : le nom vulgaire d'un grand papillon nocturne, de la famille des notodontidés, aux ailes gris beige zébrées de noir et dont les espèces principales sont la petite queue fourchue et la grande queue fourchue.

queue-rouge

un **queue-rouge** : dans un cirque, un bouffon, un paillasse dans un cirque dont la perruque se terminait par une queue nouée par un ruban rouge.

queursage, queurse, queurser, queursoir

un **queursage** : l'action de queurser une peau, d'adoucir son grain à l'aide de la queurse ; le résultat de cette action.

une **queurse** ou un **queursoir** : un outil de tanneur ou de maroquinier, en pierre ou en ardoise dure, en forme de couteau à lame épaisse et émoussée, utilisée pour le travail des peaux.

queurser : dépiler une peau à l'aide de la queurse.

Le nom (une) queurse (ou coeurse, coeurce, querce, cuerse, quiesse, queue, queuse) est une variante de queux (2) employée dans le domaine du travail des peaux.

queusot, queusotage

un **queusot** :

- l'appendice tubulaire servant à l'établissement du vide dans une ampoule électrique, un tube à rayons X, à ultra-violets, etc., et éventuellement à son remplissage ultérieur ;
- [nucléaire / combustible] l'appendice de la chambre à vide par lequel sont introduits certains composants, tels les systèmes de chauffage. En anglais : *port*. Journal officiel de la République française du 20/02/2011.

un **queusot (de combustible mox)** : [nucléaire / fission - combustible] l'orifice situé sur le bouchon supérieur d'un crayon de combustible mox, qui permet sa mise sous pression d'hélium avant d'être obturé. Voir aussi : combustible mox, crayon, queusot, queusotage. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **queusotage** : [nucléaire / fission - combustible] une obturation par soudage du queusot d'un crayon de combustible mox. Voir aussi : combustible mox, queusot de combustible mox. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

Le nom (un) queusot est un diminutif de queue, avec le suffixe -ot, par analogie de forme.

queussi-queumi

queussi-queumi : pareillement, la même chose.

Cet adverbe est peut-être une variante dialectale de *quel si, quel mi* « tel soi, tel moi ».

queutage, queuter

un **queutage** : l'action de queuter.

queuter :

- au billard, frapper la bille de telle façon qu'elle reste en contact prolongé avec la queue au lieu de recevoir une sèche impulsion ;
- au croquet, prolonger le coup de maillet en accompagnant la boule ;
- louper.

se faire queuter [Belgique] : se faire berner.

Le verbe queuter est dérivé de queue.

qu'eux

Il est bruyant, on n'entend que lui. Ils sont bruyants, on n'entend **qu'eux**.

queux

1. un **queux** : un cuisinier.

un **maitre-queux** (*anciennement* : **maître-queux**) : un queux, le chef des cuisiniers.

Le nom (un) queux vient du latin *coquus* « cuisinier », devenu *cocus*.

2. une **queux** ou **queue** (3) : une pierre à aiguiser.

Le nom (une) queux vient du latin *cotis*, en latin classique *cos, cotis* « pierre dure ; pierre à polir, à aiguiser ».

QUI

qui

Qui est invité ? Je ne sais pas **qui** viendra. **Qui** que ce soit, il sera le bienvenu. Qui va là ?

qui, précédé d'un attribut : Office québécois de la langue française.

comme qui dirait : comme si on disait.

adresser une requête à qui de droit : l'adresser à la personne à qui elle doit l'être.

à qui mieux mieux : le plus possible en rivalisant avec les autres.

ce **qui** reste ou ce **qu'il** reste ? Académie française.

Le pronom relatif qui est issu du latin *qui*, de même sens, nominatif singulier du pronom relatif masculin *qui*.

Le pronom interrogatif qui est issu du latin *quis*, de même sens, nominatif singulier du pronom interrogatif masculin *quis*.

quia

A. être **à quia** : n'avoir rien à répondre.

mettre, réduire quelqu'un à quia : le mettre dans l'impossibilité de répondre, de répliquer.

B. **à quia** :

- dans l'incapacité de répondre à un besoin, de réagir à la situation ;
- en très mauvais état.

La locution *à quia* est formée avec le mot latin *quia* « parce que » ; dans la philosophie aristotélicienne du bas Moyen Âge, la connaissance d'une chose d'après sa cause, *scire quia*..., était considérée comme inférieure à la connaissance d'après son essence, *scire propter quid*..., de là les expressions didactiques *demonstratio quia* et *demonstratio propter quid* dont la première dénote une étape moins avancée de la connaissance. De l'usage scolastique, *quia* est passé au français parlé comme expression de la résignation, en particulier dans les mystères.

quibus

de **quibus** : de l'argent, la fortune.

Le mot latin *quibus*, ablatif pluriel du relatif *qui*, au sens de « au moyen desquelles choses », a été employé par plaisanterie dans les milieux parlant latin au même sens que le français *avoir de quoi*.

quiche

une **quiche** :

- une tarte généralement faite de pâte brisée ;
- une personne sotte ou nulle ;
- [Belgique) une poire séchée au four.

Ce nom d'origine incertaine est peut-être à rapprocher de l'allemand *Kuchen* « gâteau, tarte ».

quiché

les **Quichés** : un peuple indien du Guatemala.

la langue quiché ou le **quiché** : une langue de la famille maya parlée au Guatemala.

Ce nom vient d'un mot indigène du Guatemala.

quichenotte

une **quichenotte** ou **kichenotte** : une coiffe de travail à grands bavolets, couvrant la nuque et les joues, pour se protéger du soleil.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ces noms, coqueluche, béguin, ne doivent cependant pas nous inciter à croire que tous les types de coiffure jouaient le rôle de philtre d'amour. On rappellera par exemple qu'il existe en Saintonge une coiffe traditionnelle à larges bords, assez semblable à une cornette de religieuse, appelée kichenotte (on trouve aussi la forme quichenotte), qui tirerait, pense-t-on généralement, son nom de l'anglais *kiss me not*, « ne m'embrassez pas », les paysannes ayant appris ces quelques mots d'anglais pour repousser lors de la guerre de Cent Ans les avances parfois trop pressantes des soldats d'outre-Manche. Académie française.

Pour une autre hypothèse concernant l'étymologie de ce nom, voir : CNRTL.

quicher

quicher : écraser, presser, fouler, tasser. On lit aussi : esquicher, piler.

quicher sur quelque chose : l'exagérer.

On lit aussi quitcher.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

quichua, Quichua

elle, il est **quichua** ou **quéchua**,... : appartient aux **Quichuas**, peuple indien de l'Amérique du Sud, d'origine andine.

le **quichua** : la langue des Quichuas, qui comprend plusieurs dialectes et qui a été la langue officielle des Incas.

Ce mot des parlers indiens d'Amérique du Sud, est attesté dans des textes espagnols au sens de « habitant des hauts plateaux du Pérou » (1559) et comme nom de langue (1560).

quick

un **quick** : une matière synthétique poreuse et granuleuse.

une **conversion** (rapide) : une transformation rapide et temporaire de la cabine d'un avion pour lui permettre de passer du transport de passagers au transport de marchandises, de courrier, etc., et inversement. En anglais : *quick change*.

un **échange minute (de batterie)** ou **échange rapide de batterie** : un remplacement rapide, sur un véhicule électrique, de la batterie de traction déchargée par une batterie chargée. En anglais : *quick drop*.

une **épreuve minute** : une épreuve rapidement produite de tout ou partie d'une scène, qui ne restitue pas nécessairement toutes les qualités de l'enregistrement. En anglais : *quick look*.

un **livre-éclair** : un ouvrage lié à un sujet d'actualité, qui est écrit et publié dans de très courts délais. En anglais : *quick book*.

un **code 2D** ou **code à barres matriciel** : une représentation en deux dimensions d'informations sous la forme de figures géométriques élémentaires juxtaposées. En anglais : *2D code ; data matrix ; matrix code ; two-dimensional code*.

une **dégaine** : en escalade, un dispositif constitué de deux mousquetons unis par une courte sangle permettant de relier la corde d'assurage à des points d'ancrage situés le long de la voie. En anglais : *quickdraw*.

un ***quick lunch*** [Québec] : un casse-croute. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

quiconque

quiconque :

- celui qui ;

- qui que ce soit, n'importe qui.

Est passible d'emprisonnement quiconque se rend coupable d'un crime.

Quiconque m'aidera sera le bienvenu.

Dictionnaire des belgicismes :

- Quiconque qui s’en apercevra est prié de nous avertir. Quiconque s’en apercevra est prié de nous avertir.
- Je le donne à quiconque qui le veut. Je le donne à qui le veut.
- Tout quiconque n’a pas passé la première épreuve sera éliminé. Quiconque n’a pas passé la première épreuve sera éliminé.

Le pronom quiconque est issu de *qui qui onques*, *qui qu'onques* proprement « quel que soit jamais celui qui », voir : qui... qui et onques. Il a par la suite été rapproché du relatif indéfini latin *quicumque* « quel... que ; n'importe quel » et a perdu le -s adverbial.

quid

quid ? quoi ? qu'en est-il ?

quid de, quid sur : que dire, que penser de/sur.

le **quid** (en philosophie).

Ce mot vient du pronom interrogatif latin *quid* signifiant « que, quoi ».

quidam

un **quidam** : une personne dont on ne peut pas dire le nom ou dont on ne veut pas le dire.

Le mot latin *quidam* « un certain », semble venir de la langue de la procédure où il désignait une personne qu'on ne pouvait pas ou qu'on ne voulait pas nommer.

quidditatif, quiddité

elle est quidditative, il est **quidditatif** :

- relève de la quiddité ;
- appartient à l'ordre de la quiddité ou de l'essence.

une **quiddité** : l'essence d'une chose, ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est .

Le mot quidditatif est emprunté au bas latin *quidditativus* « essentiel ».

Le nom (une) quiddité est emprunté au latin scolastique *quidditas* « essence, quiddité, nature d'une chose ».

quiescence, quiescent

une **quiescence** :

- un ralentissement du développement de certains invertébrés ou vertébrés quand le milieu est défavorable, qui peut être levé dès que les conditions favorables reviennent (on lit aussi une dormance) ;
- le caractère d'une cellule en isotomie avec son milieu.

elle est quiescente, il est **quiescent** :

- est au repos, n'agit pas ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) quiescence est emprunté au bas latin *quiescentia* « vie calme ».

Le mot quiescent est emprunté au latin *quiescens*, participe présent de *quiescere* « se reposer ; être tranquille », lui-même dérivé de *quies, quietis* « repos ».

[en anglais : *quiet quitting*] une démission "silencieuse", d'une façon résignée, de son emploi.

[en anglais : *quiet firing*] un licenciement "silencieux", sans contestation.

elle est **quiète**, il est **quiet** :

- est tranquille, dépourvu(e) d'inquiétude, de soucis, de passions ;
- est dépourvu(e) d'agitation, de mouvement, de trouble.

quiètement : dans la quiétude, dans la tranquillité.

une **quiétise** : une tranquillité excessive.

un **quiétisme** :

- une doctrine ;
- une tendance mystique ;
- le repos de l'âme dans la contemplation ;
- une quiétude ;
- une attitude ou un état d'indifférence, de passivité, d'inaction.

une, un **quiétiste** : celle, celui qui professe le quiétisme, qui est partisan du quiétisme ou d'une tendance qui s'en rapproche.

elle, il est **quiétiste** :

- professe le quiétisme, est partisane ou partisan du quiétisme ou d'une tendance qui s'en rapproche ;
- se rapporte au quiétisme ou aux quiétistes ;
- est passive, inactive ou passif, inactif.

L'histoire est jolie et on aimerait la croire vraie. Au début du siècle dernier, un lord, rentrant chez lui après une séance à la Chambre, demanda à son domestique de brûler son costume une fois qu'il s'en serait débarrassé. Celui-ci se permit de demander à son maître la raison de cette étrange conduite. Il lui répondit qu'il voulait qu'on le brûle parce qu'on lui avait dit qu'il était très élégant, alors que, pour lui, la véritable élégance ne devait jamais se faire remarquer. Plus d'un siècle a passé, et commence à se répandre une expression traduisant cette théorie, ***quiet luxury***, qui s'oppose à ce qu'une langue familière et expressive appelle le bling-bling. *Quiet luxury* s'emploie dans le monde de la mode et désigne le fait de porter des vêtements qui ne sont remarquables ni par les couleurs voyantes ni par une forme sortant de l'ordinaire, mais par la qualité du tissu et de la coupe. Nul doute que les locutions françaises *élégance discrète*, voire, pour citer Bunuel, *charme discret* pourraient, elles aussi, désigner cette quête de raffinement non ostentatoire. Académie française.

une **quiétude** :

- une tranquillité profonde ;
- l'état de ce qui offre une impression de calme, de tranquillité ;
- une absence d'agitation, de mouvement, de trouble ;
- la paix de l'âme qui renonce à son activité propre pour s'anéantir en Dieu.

en toute quiétude :

- en toute tranquillité ;
- sans s'inquiéter, sans être dérangé.

Coi / quiet. Ces deux adjectifs sont issus du même adjectif latin *quietus*, l'un par la langue populaire, l'autre par évolution savante. Coi ne s'emploie plus guère aujourd'hui que dans des locutions : *Se tenir coi, immobile et silencieux. Rester, demeurer coi, se taire*. Quiet, par opposition à inquiet, se dit surtout de qui est serein, paisible, a l'esprit tranquille. *Demeurer quiet malgré des revers de fortune*. On parle par extension d'un quiet abandon, d'une vie quiète. Académie française.

Le mot quiet est emprunté au latin *quietus* « qui est en repos, tranquille », dérivé de *quies, quietis* « repos ».

Le nom (une) quiétude est emprunté au bas latin *quietudo, quietudinis* « repos », dérivé de *quies, quietis* de même sens.

Le mot inquiet est emprunté au latin impérial *inquietus* « qui s'agite, qui n'a pas de repos, turbulent », spécialement dans le domaine moral (crainte, anxiété).

Le nom (une) inquiétude est emprunté au bas latin *inquietudo* « agitation » spécialement « vexation, ennui, action d'être inquiété ; absence de repos moral, inquiétude, anxiété » dans la langue des chrétiens.

Quiévrain

Quiévrain : une commune de Belgique.

outre-Quiévrain : en France, par rapport à la Belgique.

quignon

un **quignon** :

- un gros morceau de pain ;
- un meulon de lin couvert de chaume et laissé un certain temps dans le champ afin de permettre le mûrissement des graines.

Il s'agit d'une extension de sens de *quignon* « coin » altération de *coignon*, dérivé de coin.

Mot ressemblant : un grignon (1), un morceau de la croute du pain ; un morceau ; un tourteau de première ou de seconde pression, probablement dérivé de grigner.

quillaja

un **quillaja** : un genre d'arbres, de la famille des rosacées, de la tribu des spirées, originaires d'Amérique du Sud, à feuilles coriaces et persistantes, l'écorce d'une de ses espèces (*quillaja saponaria*), riche en saponine, étant utilisée notamment pour le nettoyage des étoffes et la préparation de nombreux shampooings.

Ce mot espagnol du Chili est emprunté à l'araucan *cullay*, attesté par la forme *quillay* depuis 1748.

quillard, quille, quiller, quillette, quilleur, quillier, quillon

1. un **quillard** (1) : un militaire du contingent prochainement libérable.

une **quille** (1) :

- un morceau de bois oblong posé verticalement sur le sol et que l'on doit faire tomber avec une boule ;
- une jambe ;
- une bouteille de forme allongée ;
- une fille, une fillette.

la **quille** :

- la fin du service militaire, parce que les appelés avaient l'habitude, pendant leur service militaire, de sculpter une quille de bois avec laquelle ils paradaient le jour où ils étaient libérés ;
- la sortie de prison.

quiller :

- lancer une quille le plus près possible de la boule, pour savoir qui jouera le premier ;
- jeter des pierres, des quilles ou des bâtons dans les jambes de quelqu'un ;
- viser un objet et chercher à l'atteindre avec quelque projectile que ce soit.

se quiller :

- se mettre debout, se redresser ;
- se percher, se nicher, se jucher.

Dictionnaire des régionalismes de France :

quiller :

- mettre, remettre droit ou debout ;
- placer en hauteur ;
- être en érection.

quiller les oreilles : dresser les oreilles.

quiller ou **se quiller** :

- monter, se jucher ;
- se mettre debout.

une **quillette** :

- une branche d'osier que l'on fixe dans la terre où elle prend racine et donne un autre pied d'osier ;
- toute branche d'arbre que l'on plante pour la reproduction.

une quilleuse, un **quilleur** :

- une joueuse, un joueur de quilles, notamment dans un bowling ;
- celle, celui qui remet les quilles en place après chaque coup.

un **quillier** :

- un espace carré dans lequel on place les neuf quilles d'un jeu ;
- l'ensemble des neuf quilles.

un **quillon** :

- une petite quille ;
- chacune des deux tiges formant la croix dans la garde de l'épée ;
- une tige située près de l'embouchoir d'un fusil de guerre permettant de former les faisceaux sans le secours de la baïonnette.

Le nom (une) quille (1) est emprunté au moyen haut allemand *kegel*, terme de jeu (en ancien haut allemand *kegil* « piquet, poteau ».

Le verbe quiller est dérivé de quille (1), le verbe se quiller est emprunté au provençal *se quilla* « se jucher ».

Le verbe enquiller (= entrer ; s'engager dans une direction), s'enquiller (= s'introduire, entrer ; être embauché ; enfiler, ingurgiter) est dérivé de quille au sens argotique de « jambe ».

Le nom (une) équille est dérivé de quille au sens de « morceau d'un bois conique, cheville », ce poisson s'enfonçant dans le sable comme une cheville dans le bois.

Le nom régional (un) guillon (= un fausset, une petite cheville de bois servant à boucher le trou d'un tonneau) est dérivé, à l'aide du suffixe -on, de *guille* « cannelle en bois pour tirer le vin du tonneau », altération de quille. Le quillon est littéralement une petite quille, et il en rappelle en effet la forme.

2. un **quillard** (2) : un voilier à quille, fréquemment lesté, utilisé en régate et en compétition, d'un tonnage plus élevé que le dériveur ordinaire.

une **quille** (2) :

- la pièce longitudinale inférieure d'un bateau, allant de l'étrave à l'étambot, sur laquelle repose toute l'ossature ;
- [défense - aéronautique] un élément profilé de faible allongement fixé à la partie inférieure du fuselage, en vue d'augmenter la stabilité latérale de l'avion ou d'éviter qu'il se mette en vrille. En anglais : *ventral fin*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une fausse quille, une quille de roulis

Le nom (une) quille (2) est emprunté à l'ancien nordique *kilir*, pluriel de *kjolr* « quille de bateau ».

quimbois, quimboiseur

le **quimbois** : la magie des Antilles.

une quimboiseuse, un **quimboiseur** [Antilles] :

- une guérisseuse, un guérisseur ;
- une sorcière, un sorcier.

quimper

quimper : s'évanouir.

laisser quimper : laisser tomber.

Ce verbe est une variante de camper au sens de « laisser tomber, jeter à terre ».

quina

un **quina** ou **quinquina** : l'écorce amère du quinquina, aux propriétés toniques et fébrifuges.

quinaire

A. une arithmétique, un nombre **quinaire** : qui a pour base le nombre cinq, qui est divisible par cinq.

B. un vers **quinaire** : qui est divisible en cinq mesures rythmiques, qui reçoit cinq accents temporels.

un genre musical quinaire

C. un **quinaire** : une monnaie romaine qui valait initialement cinq as.

Ce mot est emprunté au latin *quinarius* (de *quini* « cinq chaque fois, par cinq ») « de cinq » et « pièce de monnaie valant cinq as ».

quinaud

elle est quinaude, il est **quinaud** : est penaude ou penaud, confuse ou confus, honteuse ou honteux.

Ce mot est un diminutif de quin « singe », d'origine incertaine.

quincaille, quincaillerie, quincaillier

une **quincaille** : un ensemble d'ustensiles de fer, de cuivre, de zinc.

Ce mot d'origine onomatopéique, désignant à l'origine un ensemble de petits ustensiles et pièces de fer, de cuivre, de métal, peut se dire encore aujourd'hui, de manière évocatrice, de la menue monnaie. N'avoir que de la quincaille en poche. Académie française.

la **quincaillerie** : l'ensemble des objets, des ustensiles, de l'outillage, des articles de ménage fabriqués par la petite métallurgie.

une quincaillerie :

- une industrie ou un commerce de ces objets ;
- un magasin où l'on vend ces objets ;
- un ou plusieurs de ces articles ;
- des bijoux sans valeur ou de mauvais gout ;
- des croix, des médailles, des décorations arborées en grande quantité.

une quincaillière, un **quincaillier** : celle, celui qui vend de la quincaillerie.

Le nom (une) quincaille vient du même radical onomatopéique que clinquant.

quinconce, quinconcial

en quinconce : par groupes de cinq, quatre se trouvant aux quatre angles d'un carré et le cinquième au centre.

un **quinconce** :

- un mode de plantation tel que les plants sont disposés sur plusieurs lignes parallèles mais équidistantes en tous sens, comme dans un échiquier ;
- une plantation d'arbres ainsi disposés, un lieu caractérisé par une telle disposition ;
- un placement de footballeurs en quinconce.

une disposition **quinconciale** : une disposition des feuilles autour de la tige en une spirale simple formée de cinq feuilles, de telle sorte que la sixième recouvre la première, la septième la seconde, et ainsi de suite.
il est quinconcial, elles sont quinconciales, ils sont quinconciaux

Le nom (un) quinconce est emprunté au latin *quincunx* (de *quinque* « cinq » et *uncia* « la douzième partie d'un tout »), « les cinq douzièmes d'un tout », qui a désigné en particulier une monnaie de cuivre (pesant cinq onces et valant les cinq douzièmes de l'as) marquée de cinq points, d'où par extension la figure formée par les cinq points disposés de telle sorte qu'il y en ait quatre en carré et un au milieu.

quindécagone

un **quindécagone** : un polygone à quinze angles et à quinze côtés.

Ce nom, formé avec le latin *quindecim* « quinze » et le grec -γ ω ν ο ς (-gone), a pour synonymes pentadécagone et pentédécagone formés du grec π ε ν τ α-, π ε ν τ ε- (pent(a)-, pent(é)-) de π ε΄ ν τ ε « cinq », δ ε΄ κ α « dix » et -γ ω ν ο ς (-gone). À comparer avec le grec π ε ν τ ε κ α ι δ ε κ α΄ γ ω ν ο ν « figure à quinze angles ».

quindécemvir, quindécimvir

un **quindécemvir** ou **quindécimvir** : chacun des quinze prêtres romains chargés de la garde et de l'interprétation des livres sibyllins ainsi que de l'organisation de certaines célébrations, en particulier de celle des jeux séculaires.

Ce nom est emprunté au latin *quindecemvir*, tiré de *quindecemviri* (de *quinque* « cinq », *decem* « dix » et *vir, viri* « homme ») désignant les quinze magistrats préposés à la garde des livres sibyllins.

quine

un **quine** :

- une série de cinq chiffres ;
- un coup amenant deux cinq au trictrac ;
- une série de cinq cases remplies sur une ligne horizontale de loto, voir le Dictionnaire des régionalismes de France ;
- une série de cinq numéros sortis ensemble à la loterie ;
- le gros lot.

en avoir quine de quelqu'un ou de quelque chose : en avoir assez, être lassé.

Dictionnaire des belgicismes :

- jouer à la quine : jouer au loto.
- c'est quine : c’est terminé, c'est réglé.
- une quine ou quinette, quiquine : le sexe de la femme.

Ce nom est emprunté au latin *quini* « cinq chaque fois, cinq chacun ».

quiné

des feuilles **quinées** : disposées cinq par cinq.

Le mot quiné vient du latin scientifique *quinatus* ou *quinus* « disposés cinq par cinq à chaque articulation, ou sur le même point d'intersection » dérivé du latin *quini* « cinq chaque fois, cinq chacun ».

quinette

une quine ou **quinette**, quiquine : le sexe de la femme. [Belgique]

quinhydrone

une **quinhydrone** : une combinaison moléculaire de quinine et d'hydroquinone.

une électrode à (la) quinhydrone : une électrode utilisée pour la détermination de pH inférieur à 8 de certaines solutions.

Le nom (une) quinhydrone est composé de quin- de quinine, hydr- et -one d'hydroquinone.

quinidine, quinine, quininisme

une **quinidine** : un alcaloïde du quinquina, une cinchonine.

un sulfate de quinidine

une **quinine** :

- le principal alcaloïde extrait de l'écorce de quinquina, employé contre la fièvre, en particulier contre le paludisme ;
- le sel de cet alcaloïde.

un sulfate de quinine : un sel basique tiré de la quinine aux propriétés fébrifuges.

un **quininisme** : l'ensemble des phénomènes d'intoxication produits par les sels de quinine et qui se traduisent par des bourdonnements, des vertiges, des céphalées, une surdité transitoire.

Le nom (une) quinine est dérivé de quina, attesté depuis 1682, issu par abréviation de quinquina, avec le suffixe -ine.

quinoa

un **quinoa** : une céréale.

Ce nom est emprunté, probablement par l'intermédiaire de l'espagnol *quinua*, aussi *quinoa*, au quichua *kenua, kinoa*.

quinoenzyme

une, un **quinoenzyme** : une, un enzyme à coenzyme quinonique.

quinola

un **quinola** :

- au reversi(s), un jeu de cartes, le valet de cœur, la carte principale ;
- un valet de chambre ou un écuyer qui accompagne une dame.

forcer le quinola : obliger celui qui possède le valet de cœur à jouer sur du cœur.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *quinola(s)* « jeu de hasard aujourd'hui pratiqué en Argentine », attesté depuis 1599, dérivé de *quina* « jeu de dés », féminin singulier de *quini* « de cinq en cinq ».

quinoléine, quinoléinique

une **quinoléine** : un composé organique extrait du goudron de houille, servant à la préparation de médicaments et de colorants.

elle, il est **quinoléinique** : se rapporte à la quinoléine, est dérivé(e) de la quinoléine.

Ce nom est composé de quina (voir : quinine) et de oléine.

quinolone

une **quinolone** : une classe d'antibiotiques.

une **fluoroquinolone**

Le nom (une) quinolone est tiré de quinoléine.

quinone, quinonique

une **quinone** : tout composé aromatique dans lequel deux atomes d'hydrogène du noyau sont remplacés par deux atomes d'oxygène.

une substance **quinonique** : dont la structure est analogue à celle des quinones ou qui en est dérivée et qui donne en particulier des matières colorantes.

une **hydroquinone** : un diphénol utilisé comme réactif analytique et révélateur photographique.

Le nom (une) quinone est dérivé de quina, forme abrégée de quinquina.

quinqua, quinquagénaire

une, un **quinquagénaire** ou **quinqua** : celle, celui qui a de 50 à 59 ans.

elle, il est **quinquagénaire** :

- a de 50 à 59 ans ;
- appartient, est propre à une telle personne.

Ce mot est emprunté au latin *quinquagenarius* « de cinquante », dérivé de *quinquageni* « cinquante chacun, cinquante », de *quinquaginta* « cinquante ».

Quinquagésime

(le dimanche de) la **Quinquagésime** : le dimanche précédant le premier dimanche de carême et qui est le cinquantième jour avant Pâques.

Ce nom est emprunté au latin chrétien *quinquagesima* de même sens, d'abord « Pentecôte », de *quinquagesimus*, attesté en latin classique au sens de « cinquantième », dérivé de *quinquaginta* « cinquante ».

quinqu(é)-

quinqu(é)- est tiré du latin *quinque* « cinq ».

voir : CNRTL.

quinquagone

elle, il est **quinquagone** : a cinq angles.

Ce mot est composé de quinqua- tiré du latin *quinque* « cinq », et -gone.

quinquangulaire, quinquangulé, quinquanguleux

elle, il est **quinquangulaire,** elle est quinquangulée ou quinquanguleuse, il est **quinquangulé** ou **quinquanguleux** : a cinq angles.

Ce mot est composé de quinqua- tiré du latin *quinque* « cinq », et -angulé, du latin *angulatus* « qui a des angles »).

quinquatries

des **quinquatries** : des fêtes qu'on célébrait à Rome en l'honneur de Pallas le 18 mars et qui duraient cinq jours.

Ce nom est emprunté au latin.

quinque

un **quinque** : un quintette.

quinquédenté

elle est quinquédentée, il est **quinquédenté** : est terminé(e) par cinq dents ou dentelures.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et denté.

quinquéfide, quinquefide

elle, il est **quinquéfide** ou **quinquefide** : est fendu(e) en cinq parties.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et -fide, du latin *findere* « fendre ».

quinquéjugué

elle est quinquéjuguée, il est **quinquéjugué** : porte des feuilles composées de cinq paires de folioles.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et -jugué, du latin *jugus* « joint, réuni ».

quinquelobe, quinquelobé, quinquélobe, quinquélobé

elle, il est **quinquelobe** ou **quinquélobe**, elle est quinquelobée ou quinquélobé, il est **quinquelobé** ou **quinquélobé** : est divisé(e) en cinq lobes.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et lobe, lobé.

quinquéloculaire

elle, il est **quinquéloculaire** : renferme cinq loges.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et loculaire de locule (loge).

quinquennal, quinquennalité, quinquennat

elle est quinquennale, il est **quinquennal** :

- dure cinq ans, concerne une période de cinq ans ;
- a lieu tous les cinq ans.

elles sont quinquennales, ils sont quinquennaux

une **quinquennalité** : une durée de cinq ans d'une charge, d'un mandat.

un **quinquennat** : la durée d'un plan quinquennal ou d'une charge.

Le mot quinquennal est emprunté au latin *quinquennalis* de même sens, dérivé de *quinquennis* « âgé de cinq ans », composé de *quinque* (voir : cinq) et *annus* (voir : an).

quinquennium

un **quinquennium** : un cours d'étude de cinq ans, dont deux en philosophie, et trois en théologie.

Ce nom vient de ce mot latin.

quinquenove

un **quinquenove** : un ancien jeu de dés où l'on perdait la mise quand on amenait cinq ou neuf.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et -nove, du latin *novem* « neuf ».

quinqueparti, quinquéparti, quinquepartite, quinquépartite

elle est quinquepartie ou quinquépartie, il est **quinqueparti** ou **quinquéparti**, elle, il est **quinquepartite**, **quinquépartite** : est divisé(e) en cinq parties.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et -parti, -partite, du latin *partitus* « divisé ».

quinqueponctué, quinquéponctué

elle est quinqueponctuée, ou quinquéponctuée, il est **quinqueponctué** ou **quinquéponctué** : porte cinq points.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et ponctué.

quinquéporte, quinqueporte

un **quinquéporte** ou **quinqueporte** : une sorte de filet ou de nasse de pêcheur, de forme cubique, soutenu sur des cerceaux, et ayant 5 entrées qui correspondent à autant de faces du cube.

Ce nom est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et porte.

quinquerce

un **quinquerce** : la réunion des cinq espèces de combat où un même athlète romain devait être vainqueur dans le même jour, pour obtenir le prix.

Ce nom vient de ce mot latin.

quinquérème

une **quinquérème** : une galère à cinq rangs de rames.

Ce nom est emprunté au latin *quinqueremis*, de même sens, composé de *quinque* « cinq » et de -*remis* de remus « rame ».

quinquésérié

elle est quinquésériée, il est **quinquésérié** : est disposé(e) sur cinq rangées.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et sérié.

quinquestrié, quinquéstrié

elle est quinquestriée ou quinquéstriée, il est **quinquestrié** ou **quinquéstrié** : est marqué(e) de cinq raies.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et strié.

quinquet

un **quinquet** :

- une lampe à double courant d'air et à réservoir supérieur ;
- un œil.

ouvrir ses quinquets : regarder, observer attentivement.

Antoine **Quinquet**, un pharmacien français

Ce nom est une abréviation de la locution *lampe à la Quinquet* 1789, du nom du pharmacien français Antoine Quinquet qui perfectionna la lampe d'Argand.

quinquetuberculaire, quinquétuberculaire

elle, il est **quinquetuberculaire** ou **quinquétuberculaire** : a cinq tubercules.

Ce mot est composé de quinqué- tiré du latin *quinque* « cinq », et tuberculaire de tubercule.

quinquies

quinquies : dans sa cinquième partie, cinquièmement.

quinquille

une **quinquille** : un hombre qui se joue à cinq.

Ce nom est formé avec quinqu(é)- tiré du latin *quinque* « cinq ».

quinquina

un **quinquina** :

- une variété d'arbre ;
- un quina, l'écorce amère de cet arbre, aux propriétés toniques et fébrifuges ;
- un vin apéritif.

un **quina** : l'écorce amère du quinquina, aux propriétés toniques et fébrifuges.

une **quinidine** : un alcaloïde du quinquina, une cinchonine.

un sulfate de quinidine

une **quinine** : le principal alcaloïde extrait de l'écorce de quinquina, employé contre la fièvre, en particulier contre le paludisme ; le sel de cet alcaloïde.

un sulfate de quinine : un sel basique tiré de la quinine aux propriétés fébrifuges.

un **quininisme** : l'ensemble des phénomènes d'intoxication produits par les sels de quinine et qui se traduisent par des bourdonnements, des vertiges, des céphalées, une surdité transitoire.

un **kina** : un quinquina.

un **kinanova** : une écorce commercialisée comme une sorte de quinquina.

un **kinate** : un sel résultant de la combinaison de l'acide kinique et d'une base.

elle, il est **kinique** : concerne le kina ; en provient.

un acide **kinique** : extrait de l'écorce du kina.

Le nom (un) quinquina est emprunté à l'espagnol quinaquina emprunté au quichua Kinakina.

Le nom (une) quinine est dérivé de quina, attesté depuis 1682, issu par abréviation de quinquina, avec le suffixe -ine.

Le nom (un) kina est une aphérèse de quinquina.

quint

un **quint** :

- le cinquième, la cinquième partie ;
- un impôt d'un cinquième.

Charles-Quint : Charles 5.

Le mot quint, du latin *quintus* « cinquième » (= comparer avec l'espagnol *quinto* et l'italien *quinto*, dérivé de *quinque* « cinq », a été concurrencé très tôt par cinquième.

quintaine

une **quintaine** : un poteau qui servait de cible aux cavaliers pour le maniement des armes et qui pouvait être surmonté d'un écu ou d'un mannequin mobile qui, en tournant, frappait celui qui l'avait touché maladroitement.

servir de quintaine : être l'objet d'attaques, de critiques.

Ce nom vient du latin [*via*] *quintāna* désignant dans le camp romain la rue, entre le cinquième et le sixième manipules où se tenait le marché, et où avaient lieu les exercices militaires, d'où par extension le poteau destiné à ces exercices. *Quintana* est la substantivation au féminin de *quintanus* « relatif au cinquième », dérivé de *quintus*, voir : quint.

quintal

un **quintal** :

- un poids de cent livres, voir le Dictionnaire des régionalismes de France ;
- le poids de cent kilogrammes.

des quintaux

un quintal d’Alsace : une variété de chou-pomme, de forme aplatie, avec lequel on prépare la choucroute.

Le nom (un) quintal est emprunté, par l'intermédiaire du latin médiéval *quintale*, à l'arabe *qinṭār* « quintal », lui-même emprunté par l'intermédiaire de l'araméen au grec médiéval κ ε ν τ η ν α ́ ρ ι ο ν, emprunté au latin tardif *centenarium* « poids de cent livres ».

quintan

un **quintan** : une quintaine.

courir le quintan

quintar

On a lu un **quintar** pour qintar, qindar (ci-dessus).

quintaton

un **quintaton** : un jeu d'orgue bouché, étroit, de seize ou huit pieds, dont les tuyaux émettent le son fondamental et sa quinte supérieure.

Ce nom est composé de quint, quinte, et de ton (3).

quinte

A. une **quinte** :

- en escrime, la cinquième des positions classiques ;
- dans certains jeux, une suite de cinq cartes de la même couleur ;
- en musique : un intervalle de cinq degrés dans l'échelle diatonique.

une fièvre **quinte** ou **quintane** : une fièvre intermittente dans laquelle les accès reviennent tous les cinq jours.

B. une **quinte** :

- une crise, un accès de toux ;
- une réaction émotionnelle ;
- un accès de mauvaise humeur ;
- un mouvement désordonné que fait le cheval sous le cavalier, et dans lequel il s'arrête tout court.

voir aussi : quinteux, quintoyer (ci-dessous).

Le nom (une) quinte vient du féminin de l'adjectif quint, par une évolution sémantique mal élucidée, voir : CNRTL.

quinté

un (pari) **quinté** : qui consiste à trouver les cinq premiers d'une course hippique.

Ce mot est un dérivé savant du latin *quintus* « cinquième », sur le modèle de tiercé et quarté.

quintefeuille

une **quintefeuille** :

- une potentille rampante, une plante ;
- un meuble d'écu représentant une fleur à cinq pétales.

un **quintefeuille** : une rosace à cinq lobes.

Ce nom est une francisation d'après quinte féminin de quint, du latin *quinquefolium* terme de botanique, composé de *quinque* « cinq » et *folium* « feuille », du grec π ε ν τ ά φ υ λ λ ο ν de même sens.

quintessence, quintessencié, quintessencier, quintessentiel

une **quintessence** :

- un cinquième élément qui s'ajoute chez certains philosophes anciens aux quatre premiers et qui en assure la cohésion ;
- une substance subtile, un aboutissement de tout un processus d'opérations alchimiques, un résultat de distillations successives ;
- l'extrait le plus concentré, la partie la plus subtile d'une substance ;
- la forme la plus raffinée, la plus concentrée d'un être ou d'une chose ;
- l'expression de ce qu'il y a de meilleur, de plus précieux dans quelque chose ou chez quelqu'un ;
- une manifestation de la perfection dans l'ordre de la qualité ;
- une forme subtile, épurée, abstraite, éthérée.

elle est quintessenciée, il est **quintessencié** :

- est réduite ou réduit à sa partie la plus subtile ;
- apparait sous sa forme la plus concentrée, la plus raffinée ;
- est d'un degré élevé de subtilité.

quintessencier :

- réduire, concentrer une substance pour n'en garder que la partie la plus subtile ;
- exprimer sous une forme condensée l'essentiel d'une œuvre, d'un ouvrage ;
- porter à un degré élevé de subtilité, de raffinement, de pureté ;
- rendre subtil à l'excès.

elle est quintessentielle, il est **quintessentiel** : est raffiné(e), pur(e).

Le nom (une) quintessence est emprunté au latin médiéval *quinta essentia* « quintessence », de *quinta* féminin du latin classique *quintus* (voir : quint), et de *essentia* (voir : essence), traduction du grec π έ μ π τ η ο υ ̓ σ ί α désignant au 6ème siècle chez un commentateur d'Aristote l'éther, le plus subtil des cinq éléments de l'univers, formé de π έ μ π τ η, féminin de π έ μ π τ ο ς « cinquième » dérivé de π έ ν τ ε « cinq » et ο υ ̓ σ ί α « essence, substance ; élément des choses », du féminin de ω ́ ν participe présent de ε ι ̓ μ ί « être ».

quintet, quintette

un **quintet** ou **quintette** : un groupe de cinq musiciens de jazz.

un **quintette** :

- une œuvre musicale, un morceau de musique composé(e) pour cinq instruments ou cinq voix ;
- un orchestre de cinq musiciens exécutant une telle œuvre ;
- un ensemble de cinq personnes ou de cinq choses.

Le nom (un) quintet est emprunté à l'anglais des États-Unis *quintet*, de même sens, lui-même emprunté au français quintette.

Le nom (un) quintette est emprunté à l'italien *quintetto* « morceau de musique pour cinq instruments » et « groupe de cinq personnes », dérivé diminutif de *quinto* « cinquième » (du latin *quintus* de même sens), formé sur le modèle de *quartetto* (quartette).

quinteux

une toux **quinteuse** : une toux qui se produit par quintes.

elle est quinteuse, il est **quinteux** :

- se produit par quintes ; est sujette ou sujet à des quintes ;
- est sujette ou sujet à des accès de mauvaise humeur, d'un caractère difficile ;
- est le propre d'une personne sujette à des quintes, à des accès de mauvaise humeur, d'une personne au caractère difficile.

Ce mot est dérivé de quinte « caprice » et « accès de toux », avec le suffixe -eux.

quintidi

primidi, duodi, tridi, quartidi, **quintidi**, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi : les jours de la décade du calendrier républicain.

Le nom (un) quintidi est composé à partir du latin *quintus* « cinquième » et *dies* « jour ».

quintil

un **quintil** : une strophe de cinq vers, sur deux rimes.

Ce nom est un dérivé savant du latin *quintus* « cinquième », voir : quint, avec le suffixe -il.

quintillion, quintillionième

un **quintillion** :

- (dénomination française et anglaise basée sur les multiples du million) 10^{30}.
- (dénomination anglaise basée sur les multiples de mille) 10^{18} ; E (exa).

le **quintillionième** nombre premier : qui occupe le rang marqué par le nombre d'un quintillion.

un **quintillionième** : une des parties d'un tout divisé en un quintillion de parties égales.

Ce nom est un dérivé savant du latin quintus, voir : quint, d'après million.

quinto

quinto : en cinquième lieu.

primo, secondo (ou deusio, deuzio), tertio, quarto, quinto, sexto, septimo, octavo, nono, decimo,...

Cet adverbe vient du mot latin de même sens, ablatif de *quintus* « cinquième », voir : quint.

quintolet

un **quintolet** : en musique, un groupe de cinq notes considéré comme une unité rythmique et valant quatre ou six notes de même valeur, représenté sur la portée par l'accolade et le chiffre 5 placé au dessus ou au dessous.

un **quartolet** : en musique, un groupe de quatre notes égales équivalant à six de même espèce.

un **sextolet** : en musique, un groupe de six notes ayant la même valeur et la même durée que quatre notes de même valeur.

un **triolet** :

- un groupe de trois notes égales dont la valeur est égale à celle de deux ou quatre notes dans une mesure binaire ;
- un poème à forme fixe composé de huit vers sur deux rimes, de forme abaa#abab.

Le nom (un) quintolet est un dérivé savant du latin *quintus* « cinquième », sur le modèle de triolet.

quinton

un **quinton** : une viole de gambe à cinq cordes.

Ce nom est un dérivé savant du latin *quintus* « cinquième », voir : quint, cet instrument ayant cinq cordes, ou est dérivé de quinte par extension du sens musical, voir : quinte, avec le suffixe -on, peut-être sous l'influence de basse, basson.

quintoyer

quintoyer : faire entendre successivement plusieurs intervalles de quinte.

je quintoie, tu quintoies, il quintoie, nous quintoyons, vous quintoyez, ils quintoient ;
je quintoyais ; je quintoyai ; je quintoierai ; je quintoierais ;
j'ai quintoyé ; j'avais quintoyé ; j'eus quintoyé ; j'aurais quintoyé ; j'aurais quintoyé ;
que je quintoie, que tu quintoies, qu'il quintoie, que nous quintoyions, que vous quintoyiez, qu'ils quintoient ;
que je quintoyasse, qu'il quintoyât, que nous quintoyassions ; que j'aie quintoyé ; que j'eusse quintoyé ;
quintoie, quintoyons, quintoyez ; aie quintoyé, ayons quintoyé, ayez quintoyé ;
(en) quintoyant.

Ce verbe est formé de quinte et -oyer.

quintuple, quintuplé, quintuplement, quintupler, quintuplet, quintuplette

elle, il est **quintuple** :

- est cinq fois plus grand ;
- est constitué(e) de cinq éléments semblables ou à peu près semblables.

un **quintuple** : une quantité, une grandeur cinq fois plus grande.

au quintuple : cinq fois plus.

des quintuplées, des **quintuplés** : cinq enfants provenant d'une même grossesse.

On a lu aussi des quintuplettes, des **quintuplets**.

elle est quintuplée, il est **quintuplé** : est au nombre de cinq.

un **quintuplement**

quintupler :

- multiplier par cinq ;
- être multiplié par cinq.

une **quintuplette** : un groupe de cinq attaquants, par exemple au rugby.

Le mot quintuple est emprunté au bas latin *quintuplex* de même sens, dérivé de *quintus*, voir : quint.

quinzain

être **quinzain** : au jeu de paume, en parlant de deux joueurs, être à égalité à quinze points.

quinzaine

une **quinzaine** :

- un ensemble, une quantité de quinze ou d'environ quinze ;
- un ensemble de quinze jours consécutifs ;
- deux semaines consécutives ;
- ce qui se rapporte à cette période.

Ce nom est dérivé de quinze, avec le suffixe -aine (-ain).

quinze

quinze : 15 ; ce nombre.

quinze enfants : 15 enfants.

quinze jours : deux semaines.

le chapitre **quinze**, le numéro quinze, la page quinze, Louis XV

un **quinze** :

- un ancien jeu de cartes ;

- une équipe de rugby.

une, un **quinziste** : celle, celui qui pratique le rugby à quinze.

elle, il est **quinziste** : elle est relative, il est relatif au rugby à quinze.

Le mot quinze vient du latin *quindecim* de même sens, composé de *quinque* « cinq » et *decem* « dix ».

quinze-seize

un **quinze-seize** : un tissu de soie d'une largeur de quinze seizièmes d'aune.

quinze-vingts

les **Quinze-Vingts** : les trois cents aveugles recueillis par saint Louis dans un hôpital dit des Quinze-Vingts.

Ce nom est composé de quinze et de vingt, selon l'ancienne manière de compter par vingt.

quinzième, quinzièmement

elle, il est **quinzième** : occupe le rang marqué par le nombre quinze.

la ou le **quinzième** : celle, celui qui occupe le rang marqué par le nombre quinze.

une **quinzième** : un intervalle musical.

quinzièmement : en quinzième lieu.

Le mot quinzième est dérivé de quinze, avec le suffixe -ième.

quinziste

quinziste : voir quinze (ci-dessus).

quinzomadaire

L'adjectif hebdomadaire signifie « qui se produit, qui paraît une fois par semaine » : une réunion hebdomadaire, un magazine hebdomadaire. De celui-ci est dérivé le mot bihebdomadaire, « qui a lieu, qui paraît deux fois par semaine ». Parallèlement à bihebdomadaire, existe la forme bimensuel que l'on emploie pour qualifier ce qui se produit, ce qui paraît deux fois par mois : une assemblée bimensuelle, une revue bimensuelle. C'est cet adjectif que l'on emploiera pour désigner ce qui se produit tous les quinze jours, et non *quinzomadaire*, qui semble le croisement étrange de quinze et de dromadaire, quand bien même ce mot aurait pour lui d'avoir été porté sur les fonts baptismaux de la langue par des rédacteurs d'un célèbre journal satirique paraissant le mercredi. En savoir plus : Académie française.

quipou, quipu, quipo

un **quipou** ou **quipu**, **quipo** : un groupe de cordelettes tressées et nouées par les Incas.

Ce nom vient d'un mot quichua.

quiproquo

un **quiproquo** : une méprise, un malentendu faisant prendre une personne, une chose pour une autre.

Ce nom vient de la locution de latin médiéval *qui pro quod, qui pro quo* ou *quid pro quo* signifiant « quelque chose pour quelque chose » utilisée notamment dans la langue de la pharmacie pour désigner la substitution, volontaire ou non, d'un médicament à la place d'un autre.

quique, quiquette

une **quique** ou **quiquette** : un sexe de petit garçon, une quéquette, un zizi.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

quiqui

un **quiqui** : un abattis de volaille, des rognures et résidus de boucherie dont les chiffonniers faisaient des bouillons ou qu'ils revendaient aux restaurateurs à bon marché.

le quiqui ou kiki : le cou, la gorge.

serrer le kiki ou quiqui à quelqu'un :

- le serrer à la gorge ;
- l'étrangler ;
- lui faire subir une contrainte insupportable.

couper le kiki ou quiqui à quelqu'un :

- lui couper la gorge ;
- le faire taire brusquement.

faire kiki, faire des quiquis : faire des caresses, des chatouilles.

c'est kiki ou riquiqui, rikiki : c'est médiocre, mesquin.

c'est parti, mon kiki ! Ça y est, ça démarre, ça marche !

Le premier sens vient probablement par aphérèse de quiquiriqui désignant le chant du coq, un terme très répandu dans les dialectes du Centre, où il a aussi le sens de « jeune coq » ; ce mot serait formé sur l'onomatopée kik- pour exprimer le cri en question.

Le verbe enquiquiner, parfois employé pour éviter emmerder, est probablement dérivé du radical onomatopéique kik- que l'on trouve dans des mots familiers tels kiki « cou ».

quiquine

Dictionnaire des belgicismes.

- 1. une quine ou quinette, **quiquine** : le sexe de la femme. [Belgique]
- 2. un **quiquine** : un enfant (en parlant aux enfants).
- c'est un peu quiquine : c'est puéril.

quirat, quirataire

un **quirat** : une part d'armement, c'est-à-dire une participation à la propriété d'un navire.

une, un **quirataire** : une personne qui s'associe avec d'autres pour construire ou acheter un navire ; une, un titulaire d'une ou plusieurs parts de copropriété dans un navire.

un fonds commun de placement **quirataire**, un financement quirataire.

Le nom (un) quirat est emprunté pour la forme *carat*, à l'italien *caràto* « chacune des vingt-quatre parts de copropriété d'un navire », emprunté lui-même à l'arabe *qirat* « graine de caroubier, son poids ; unité de poids pour les pierres et métaux précieux ; la vingt-quatrième partie d'une chose ». La forme *quirat* est probablement empruntée au provençal et celui-ci à l'arabe *qirat*.

quiritaire, quirite

elle, il est **quiritaire** :

- appartient légalement au quirite ;
- relève de la législation qui lui est propre ;
- a le statut de quirite.

un **quirite** : un citoyen romain résidant à Rome, par opposition à celui qui était à l'armée.

Le nom (un) quirite est emprunté au latin *quirites, quiritĭum* et *quiritum* « citoyens romains » d'origine discutée.

quiscale

un **quiscale** : un passereau, un oiseau.

Ce nom d'origine incertaine correspond au latin savant *quiscalus*.

quite

un *quite* : l'action du torero qui, avec la cape, détourne le taureau du cheval qu'il a renversé.

Ce mot espagnol est un déverbal de *quitar* « détourner ».

Quiténien, Quito

Quito : la capitale de l'Équateur. Habitants : Quiténienne, Quiténien.

quittance, quittancer, quittancier

une **quittance** : une attestation écrite reconnaissant le paiement d'une somme due.

donner quittance à quelqu'un :

- le tenir quitte de, le libérer de quelque chose ;
- reconnaitre, légaliser.

quittancer : donner quittance de quelque chose.

je quittance, tu quittances, il quittance, nous quittançons, vous quittancez, ils quittancent ;
je quittançais, vous quittanciez ; je quittançai ; je quittancerai ; je quittancerais ;
j'ai quittancé ; j'avais quittancé ; j'eus quittancé ; j'aurai quittancé ; j'aurais quittancé ;
que je quittance, que tu quittances, qu'il quittance, que nous quittancions, que vous quittanciez, qu'ils quittancent ;
que je quittançasse, qu'il quittançât, que nous quittançassions ; que j'aie quittancé ; que j'eusse quittancé ;
quittance, quittançons, quittancez ; aie quittancé, ayons quittancé, ayez quittancé ;
(en) quittançant.

un **quittancier** : un registre à souches.

Le nom (une) quittance est dérivé de quitter « libérer, laisser, libérer d'une dette ».

quittatoire

elle, il est **quittatoire** : traduit le désir de quitter, de partir.

quitte, quittement

elle, il est **quitte** :

- est libéré(e) d'une obligation juridique, d'une dette pécuniaire ;
- est libéré(e), exempté(e), exonéré(e) ;
- est délivré(e), débarrassé(e).

être quitte :

- ne plus être redevable ;
- avoir fini de ;
- ne plus avoir à faire quelque chose, en être débarrassé.

en être quitte pour : n'avoir à souffrir, à supporter que.

(jouer à) quitte ou double

quitte à : au risque de, à charge de, en se réservant de.

franchement et **quittement** : sans charge ni hypothèque.

Dictionnaire des belgicismes :

- être quitte de quelque chose : ne plus l'avoir.
- être quitte de faire quelque chose : ne plus avoir à le faire.
- se faire quitte de quelque chose : s'en débarrasser.

Le mot quitte est emprunté au latin juridique *quietus* (voir : coi et quiet) prononcé au Moyen Âge *quitus* par suite d'une accentuation hypercorrecte (réaction contre *pariétem* au lieu de *paríetem*) du latin classique *quiétus* (ce dernier étant à l'origine de coi).

quitter, quitterie

quitter quelque chose ou quelqu'un :

- le laisser ;
- prendre congé de lui ;
- se séparer de lui, s'en séparer ;
- l'abandonner ;
- autres sens : CNRTL ; Dictionnaire des régionalismes de France.

quitter [Québec] :

- partir ;
- arrêter.

quitter quelque chose à quelqu'un [Belgique] : lui abandonner ce à quoi on a droit ou à quoi on pourrait avoir droit.

se quitter (l'un l'autre, les uns les autres) : se séparer.

se quitter :

- se séparer de soi ; se laisser distraire, se laisser accaparer par autre chose que soi ;
- renoncer à soi.

une **quitterie** : une séparation de courte durée, généralement à la suite d'une dispute.

Les verbes quitter et acquitter sont dérivés de quitte.

quitus

un **quitus** :

- une décharge donnée à un comptable de ses comptes, à un gérant, à un administrateur ou encore à un liquidateur de sa gestion ;
- une décharge donnée à une personne de sa mission.

Ce nom est emprunté au latin médiéval *quitus, quittus* « libéré de toute charge, exonéré, libéré de toute dette », issu du latin classique *quiētus* « en repos, tranquille, en paix ».

qui vive, qui-vive

"Halte-là, **qui vive** ?" cria la sentinelle alertée par un bruit.

être sur le **qui-vive** : être en état d'alerte.

quiz

un **quiz** : un questionnaire utilisé comme un test de connaissances.

On a lu aussi *quizz*, probablement sous l'influence graphique de jazz et buzz.

Ce nom est emprunté à l'anglais des États-Unis *quiz game* « jeu de questions », lui-même composé de *quiz* « interrogation » de *to quiz* « interroger, questionner », et *game* « jeu ».

QUO

quoailler

quoailler : pour un chien ou un cheval, remuer la queue.

Ce verbe est dérivé de l'ancien français *coe, cue*, voir l'étymologie de queue, avec le suffixe -ailler.

quô'c-ngũ' ou quôc-ngu

un **quô'c-ngũ'** ou **quôc-ngu** : une translittération de l'écriture vietnamienne en caractères latins.

Ce nom est une transcription des mots vietnamiens signifiant « langue nationale ».

quodlibet, quodlibétaire, quodlibétal, quodlibétique

un **quodlibet**, **quodlibétaire**, **quodlibétal**, **quodlibétique** : voir quolibet (ci-dessous).

quokka

un **quokka** ou ***Setonix brachyurus*** : un petit marsupial d'Australie-Occidentale.

quoi

Je ne sais pas **quoi** lui dire. Vous a-t-il dit quoi que ce soit ? Vous a-t-il dit quelque chose ?

Quoi que tu penses, je t'écouterai. Quel que soit ce que tu penses, je t'écouterai.

C'est quoi ? Qu'est-ce que c'est ?

C'est quoi votre objectif ? Quel est votre objectif ?

Vous pensez quoi de cette situation ? Que pensez-vous de cette situation ?

Tu veux quoi ? Que veux-tu ?

Quoi ? Que dis-tu ?

un **je-ne-sais-quoi** : ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas préciser, définir ou exprimer nettement.

Je ne sais pas tout quoi. [Belgique] Je ne sais pas quoi encore.

Le pronom quoi vient du latin *quid* « quoi, quelle chose » neutre du pronom interrogatif *quis* « qui ».

quoiche

une **quoiche** : une questche.

quoique, quoique

quoique :

- bien que ;
- encore que.

Quoiqu'il n'y ait aucun danger, l'inquiétude grandit.

Elle l'accepte quoique ce soit difficile.

C'est d'accord. Quoique, je ne suis pas convaincu.

quoi que :

- quelle que soit la chose que ;
- quelle que soit la chose qui.

Quoi que tu décides, je te soutiendrai.

La conjontion quoique, composée de quoi et de que, a supplanté *que que*.

quolibet, se quolibetter

A. un **quodlibet** ou **quolibet** :

- dans l'université médiévale, une dispute sur des sujets non préparés, laissés à l'initiative de l'assistance ;
- une pièce musicale religieuse ou profane, comprenant un mélange successif ou simultané de mélodies ou de textes littéraires hétérogènes réunis d'une manière souvent incongrue ou humoristique.

une question, une dispute, une disputation **quodlibétaire** ou **quodlibétale, quodlibétique** : une question choisie librement, une dispute sur un sujet non préparé.

B. des **quolibets** : des propos moqueurs ou injurieux lancés à quelqu'un.
un quolibet

se quolibetter : se transformer en propos moqueurs ou injurieux.

Ce nom est tiré de l'expression du latin scolastique *disputationes de quolibet* « disputes de ce que l'on veut » désignant les débats pour lesquels le sujet n'était pas imposé, par opposition aux *disputationes ordinariae* qui portaient sur les leçons en cours, *quolibet* étant l'ablatif neutre du pronom relatif *quilibet* « celui qu'on voudra, n'importe lequel ».

quorum

un **quorum** : un nombre minimum de membres, présents ou représentés, nécessaire pour qu'une assemblée puisse délibérer valablement.

un **quorum (bactérien)** : [santé et médecine - biologie / bactériologie] la valeur seuil de la densité de bactéries pathogènes à partir de laquelle se développe une infection bactérienne. En anglais : *quorum state*. Voir aussi : détection du quorum, interruption de la détection du quorum. Journal officiel de la République française du 16/05/2019.

une **détection du quorum** ou **détection de densité bactérienne** : le mécanisme par lequel les bactéries pathogènes évaluent leur densité, ce qui, une fois le quorum atteint, leur permet d’exprimer leur virulence de manière synchronisée, et ainsi de favoriser le développement d’une infection bactérienne.

une **interruption de la détection du quorum** : le mécanisme qui, en bloquant la communication entre bactéries, empêche la détection du quorum. L’interruption de la détection du quorum permet de réduire la virulence des bactéries pathogènes et de limiter leur résistance aux antibiotiques.

Le mot latin *quorum* « desquels, dont » génitif pluriel du pronom relatif *qui* (en français : qui) a été emprunté par l'intermédiaire de l'anglais où il est attesté depuis 1616 comme terme désignant le nombre de personnes requises dans une assemblée, et depuis 1455 comme désignation d'un juge dont la présence au tribunal est indispensable. Cet emploi de *quorum* vient des formules de latin médiéval telles que *quorum maxima pars*... « dont la plus grande partie... », *quorum vos ... unum (duos, etc.) esse volumus* « dont nous voulons que vous soyiez un (deux, etc.) », et qui indiquaient la présence nécessaire de certaines personnes dans des commissions.

quota, quote, quote-part

un **quota** : un contingent, un pourcentage déterminé, imposé ou autorisé.

une **méthode des quotas** (pour un sondage).

un **quota de production** : Géoconfluences.

un **quota d'émission de gaz à effet de serre** : [environnement] la quantité de gaz à effet de serre allouée à une activité dans le cadre d'un système de plafonnement d'émission. En anglais : *greenhouse gas emission allowance*. Voir aussi : dispositif de quotas d'émission cessibles, effet de serre, externalité, marché des émissions

de gaz à effet de serre, unité de réduction certifiée des émissions. Journal officiel de la République française du 04/02/2010.

une **quote** : une cote.

une **quote-part** :

- la part que chacun doit payer ou recevoir quand on répartit une somme ;
- une quotité ;
- une contribution, une part.

Le nom (un) quota est emprunté à l'anglais *quota* utilisé par abréviation de *quota pars* (voir : quote-part et cote) introduit en français à propos de la loi de 1921 sur le contingentement de l'immigration aux États-Unis puis en économie à propos de l'organisation des marchés (par exemple le contingentement des films en Grande-Bretagne) et dans les méthodes de sondages d'opinion.

Le nom (une) quote-part est composé de cote, quote et de part pour traduire le latin *quota pars*.

quotidianité, quotidien, quotidiennement, quotidienneté

une **quotidianité** : l'état de ce qui est quotidien.

elle est quotidienne, il est **quotidien** :

- a lieu ou se reproduit chaque jour ;
- que l'on fait régulièrement, tous les jours ;
- dont on use ou dont on a besoin tous les jours ;
- est de tous les jours, est propre à chaque jour ;
- est lié(e) à la vie de tous les jours et pour cette raison ne présente aucun caractère notable, remarquable ;
- est causé(e), suscité(e), créé(e) par le rythme très régulier des choses.

elle est biquotidienne, il est **biquotidien** : a lieu, se produit deux fois par jour.

elle est multiquotidienne, il est **multiquotidien** : se produit plusieurs fois par jour.

le **quotidien** :

- ce qui appartient à la vie de tous les jours ;
- la réalité de tous les jours ;
- la vie, l'activité, les tâches de tous les jours.

au quotidien : de manière quotidienne, dans la vie de tous les jours.

un (journal) **quotidien**

quotidiennement :

- chaque jour ;
- tous les jours ;
- dans une journée ;
- par jour ;
- habituellement, fréquemment, constamment.

biquotidiennement : de façon biquotidienne.

une **quotidienneté** :

- le caractère de ce qui se répète chaque jour ;
- une manifestation quotidienne d'un phénomène ;
- l'état de ce qui est quotidien ;
- la condition de l'être humain qui est soumis au rythme inéluctable de la vie quotidienne.

Le mot quotidien est emprunté au latin *quotidianus* « de tous les jours, journalier » ; « familier, habituel », dérivé de *quotidie* « chaque jour ».

quotient, quotientmètre

un **quotient** : le résultat de la division d'un nombre par un autre.

un quotient intellectuel ou Q.I. : un rapport entre l'âge mental d'un sujet, déterminé par une série de tests, et son âge chronologique.

un quotient familial, un quotient respiratoire

un **quotientmètre** : un appareil destiné à mesurer le quotient de deux grandeurs de même nature.

Le nom (un) quotient est emprunté au latin *quotiens*, variante de *quoties* « combien de fois », dérivé de *quot* « combien (en parlant d'objets qui se comptent) ».

quotité

une **quotité** :

- une quantité, une somme déterminée, un montant ;
- une fraction d'un tout, le montant d'une quote-part ;
- une partie d'un patrimoine.

Ce nom est formé sur quote (voir : cote et quote-part) sur le modèle de quantité.

R

R

R : la dix-huitième lettre de l'alphabet.

un r

voir : CNRTL.

Aujourd'hui toutes les lettres de notre alphabet sont des noms masculins, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Les six voyelles, et les consonnes dont le nom, à l'oral, se termine par une voyelle : b (prononcé [bé]), c d, g, j, k, p, q, t, v, w, mais aussi x et z, étaient du genre masculin et le sont restées. Les autres, celles dont le nom à l'oral est composé d'une voyelle suivie d'une consonne, c'est-à-dire f (prononcé [èf]), h, l, m, n, r et s, ont changé de genre. [...] F se distingue ainsi un peu des autres lettres h, l, m, n, r, s, qui étaient des deux genres jusque dans la septième édition, féminines dans la huitième et masculines dans la neuvième. En savoir plus : Académie française.

La ressemblance graphique entre les r du latin, de l'ancien français, de l'époque classique et de l'époque contemporaine ne doit pas égarer : il s'agit de consonnes différentes que l'on réunit sous le nom d'archiphonème R. En savoir plus : site de Dominique Didier.

r-, ra-, re-, ré-

r-, ra-, re-, ré- est un préfixe qui peut indiquer :

- un mouvement d'inversion ;
- un retour à un état initial ou un changement d'état ;
- une répétition ou une reprise.

La forme ra- est la trace d'une prononciation ancienne.

Il est parfois difficile de justifier l'usage de r- (plutôt pour les dérivés anciens) et ré- : rabaisser, raccompagner, rassurer, renvoyer, rouvrir, tantôt uniquement sous la forme ré-: réarmer, réassurer, réélire, réentendre, réinscrire, tantôt avec les deux formes: rajuster/réajuster, ranimer/réanimer, récrire/réécrire.

re- peut être employé de manière récursive : monter, descendre, remonter, redescendre, reremonter, reredescendre,...

voir : CNRTL.

RA

ra

un **ra** : un coup de baguettes frappé sur le tambour pour produire un roulement très bref.

C'est une onomatopée.

Râ

Râ ou **Rê** : un dieu de l'ancienne Égypte.

rab

1. un **rab** ou **rav** :

- à l'époque talmudique et jusqu'au 10ème siècle, un titre donné aux Docteurs babyloniens ;
- à partir du 12ème siècle, un titre donné au chef religieux d'une communauté juive, chargé d'enseigner la Loi et, comme président du tribunal rabbinique, de veiller à sa mise en pratique.

voir : rabbi.

2. un **rab** ou **rab', rabe** : un rabiot, un reste de boissons, de nourriture après une première distribution.

en rab : en trop.

faire du rab :

- faire un travail supplémentaire ;
- travailler plus longtemps.

C'est une abréviation de rabiot.

rabab, rabâb

un **rabab** ou **rabâb, rebab** : un instrument de musique.

Ce nom est emprunté à l'arabe *rabāb* « instrument de musique ressemblant au violon, à une, deux ou trois cordes ».

rabâchage, rabâché, rabâchement, rabâcher, rabâcherie, rabâcheur

un **rabâchage** ou un **rabâchement**, une **rabâcherie** :

- l'action, le fait de rabâcher ;
- ce qu'on rabâche.

elle est rabâchée, il est **rabâché** : est dénué(e) d'originalité.

rabâcher :

- tenir sans cesse les mêmes propos, traiter inlassablement les mêmes sujets ;
- répéter continuellement, ressasser ;
- apprendre en répétant souvent ;
- pour certains chiens courants, crier continuellement et en arrière de la meute.

rabâcher les oreilles à quelqu'un de quelque chose : lui rebattre les oreilles, l'ennuyer en répétant toujours la même chose.

une rabâcheuse, un **rabâcheur** : celle, celui qui rabâche, qui répète sans cesse les mêmes propos, qui reprend toujours les mêmes idées.

elle est rabâcheuse, il est **rabâcheur** :

- rabâche, radote, ressasse ;
- porte à rabâcher.

Le verbe rabâcher est dérivé du radical *rabb*, d'origine préromane ou peut-être germanique qui exprime l'idée de faire du bruit, avec le suffixe -âcher ; à comparer avec le même radical, à l'ancien français *rabaster* « faire du bruit, du vacarme ».

rabais, rabaissant, rabaissement, rabaisser, rabaisseur

A. un **rabais** :

- une diminution de valeur ;
- l'action de rabaisser, de déprécier.

mettre trop au rabais quelqu'un ou quelque chose : parler de lui ou en parler trop désavantageusement.

B. un **rabais** : une réduction du prix de vente d'une marchandise, une diminution sur le montant d'une facture.

au rabais :

- au-dessous du prix habituel ;
- d'une valeur faible, médiocre ;
- de mauvaise qualité ;
- à bon marché ;

mal payé.

C. un **rabais** : une décrue, un abaissement des eaux après une inondation.

elle est rabaissante, il est **rabaissant** : estime quelqu'un ou quelque chose au-dessous de sa valeur.

un **rabaissement** :

- un abaissement, l'action de rabaisser ;
- l'action de réduire à une valeur moindre ;
- l'action de déprécier, de dénigrer.

rabaisser :

- placer quelque chose plus bas, à un niveau inférieur ;
- diminuer, réduire la hauteur, les dimensions, l'intensité de quelque chose ;
- réduire à une valeur moindre, ramener à un degré moindre ;
- estimer quelqu'un ou quelque chose au-dessous de sa valeur, le déprécier.

se rabaisser :

- se mettre plus bas ;
- se déprécier, se mésestimer.

elle est rabaisseuse, il est **rabaisseur** : rabaisse, déprécie.

Le verbe rabaisser est dérivé d'abaisser.

Le verbe abaisser est dérivé de l'ancien français *baissier* (baisser). D'où : abaissable, abaissant, une abaisse, abaissé, une abaissée, un abaisse-langue, un abaissement, abaisser, abaisseur

Le verbe baisser vient du latin vulgaire *bassiare* dérivé de *bassus* « gras, obèse » puis « bas, peu élevé », d'où baissant, une baisse, baissé, un baissement, un baisseur, baissier, baissière, un lève-et-baisse, mi-baissé, rebaisser.

raban

A. un **raban** : une tresse ou une sangle servant à fixer, à amarrer.

un raban de ferlage, un raban de faux, de têtière, un raban de hamac

B. un **raban** : une corde retenant un filet dormant, et qui est maintenue par une pierre enfouie dans le sable.

rabaner ou **rabanter** : fixer à l'aide d'un raban.

Le nom (un) raban est emprunté au néerlandais *raband*, composé de *ra* « vergue » et de *band* « lien ».

rabane

une **rabane** : un tissu en fibres végétales, le plus souvent de raphia.

L'origine de ce nom est incertaine.

rabaner, rabanter

rabaner, rabanter : voir raban (ci-dessus).

rabassaire

une, un **rabassaire** : celle, celui qui cherche et déterre les truffes.

Le mot provençal rabassaire (rabassiaire au 19ème siècle), est dérivé de *rabasso* « truffe », dérivé lui-même de *rabo* « rave » du latin *rapum* (voir : rave).

rabat

un **rabat** :

- l'action de rabattre ; le résultat de cette action ;
- ce qui sert à rabattre ; ce qui est rabattu ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ce nom est un déverbal de rabattre.

Rabat, Rabatais

Rabat : la capitale du Maroc. Habitants : Rabataise, **Rabatais**.

rabat-joie, rabattable, rabattage, rabattant, rabattement, rabatteur, rabatteuse, rabattoir, rabattre, rabattu, rabattue, rabatture, rabat-vent

une, un **rabat-joie** :

- une occasion de chagrin, une cause de tristesse qui vient troubler la joie ;
- une personne maussade, triste, qui trouble la joie des autres.

une personne **rabat-joie**, des propos rabat-joie

elle, il est **rabattable** :

- peut s'ouvrir ou se fermer ;
- peut s'abaisser ou se relever ;
- peut être appliqué(e) sur autre chose par pliage.

un **rabattage** :

- l'action de rabattre ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est rabattante, il est **rabattant** :

- peut rabattre, se rabattre ou être rabattu(e) ;
- abaisse, ramène vers le bas ;
- s'articule, peut s'abaisser ou se lever à volonté.

un **rabattant** : une partie qui se rabat.

un **rabattement** :

- l'action de rabattre ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- un rabattement : [hydraulique] la diminution de la charge hydraulique déterminée en un point donné sous l'effet d'un prélèvement d'eau, naturel ou artificiel. En anglais : *drawdown*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **rabatteuse**, un **rabatteur** :

- une personne qui rabat ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **rabatteur** : un organe qui soulève la récolte versée au dessus de la lame de la moissonneuse.

une **rabatteuse** : un coche qui faisait le service entre certaines localités de la banlieue.

un **rabattoir** :

- un outil qu'on emploie pour rabattre les bords d'une pièce d'ouvrage quelconque ;
- un outil dont on se sert pour tailler les ardoises.

rabattre :

- ramener à un niveau plus bas en abaissant ;
- refermer ;
- replier ;
- mettre de niveau, aplatir ce qui dépasse, ce qui se relève ; aplanir ;
- ramener à un niveau plus bas en retranchant ;
- diminuer la quantité, l'importance, le niveau de quelque chose ;
- faire aller, ramener vers une direction, un endroit, un lieu.

en rabattre : abandonner une partie de ses prétentions, se montrer moins exigeant, plus modeste.

je rabats, tu rabats, il rabat, nous rabattons, vous rabattez, ils rabattent ;
je rabattais ; je rabattis ; je rabattrai, je rabattrais ;
j'ai rabattu ; j'avais rabattu ; j'eus rabattu ; j'aurai rabattu ; j'aurais rabattu ;
que je rabatte, que tu rabattes, qu'il rabatte, que nous rabattions, que vous rabattiez, qu'ils rabattent ;
que je rabattisse, qu'il rabattît, que nous rabattissions ; que j'aie rabattu ; que j'eusse rabattu ;
rabats, rabattons, rabattez ; aie rabattu, ayons rabattu, ayez rabattu ;
(en) rabattant.

se rabattre :

- être ramené ou se diriger vers le bas, généralement d'un mouvement brusque, vif ;
- être ou pouvoir être abaissé, appliqué sur autre chose, replié ;
- revenir brusquement à un endroit ;
- changer brusquement de direction ;
- en venir, faute de mieux, à quelque chose de moins ambitieux, adopter un pis-aller.

je me rabats, tu te rabats, il se rabat, nous nous rabattons, vous vous rabattez, ils se rabattent ;
je me rabattais ; je me rabattis ; je me rabattrai ; je me rabattrais ;
je me suis rabattu(e) ; je m'étais rabattu(e) : je me fus rabattu(e) ; je me serai rabattu(e) ; je me serais rabattu(e) ;
que je me rabatte, que tu te rabattes, qu'il se rabatte, que nous nous rabattions, que vous vous rabattiez, qu'ils se rabattent ;
que je me rabattisse, qu'il se rabattît, que nous nous rabattissions ; que je me sois rabattu(e) ; que je me fusse rabattu(e) ;
rabats-toi, rabattons-nous, rabattez-vous ; sois rabattu(e), soyons rabattues, soyons rabattus, soyez rabattu(e)(es)(s) ;
(en) se rabattant.

elles se sont rabattues, elles sont rabattues.
elles se sont rabattu les prétentions, elles ont rabattu leurs prétentions, elles se les sont rabattues.

elle est rabattue, il est **rabattu** : CNRTL.

un **rabattu** :

- une teinte ternie par addition d'une autre couleur. le rabattu :
- l'art de rabattre les coutures.

une **rabattue** : un des étages situés au-dessus du plat-bord dans un grand bâtiment, un navire.

une **rabatture** : une partie de la peau d'un gant, soit au rebras, soit à la fente des boutons, que l'ouvrière rabat à la main.

un **rabat-vent** :

- un abat-vent d'un clocher ;
- l'aérage anormal, en mine grisouteuse, dans lequel l'air descend le long du front de taille.

Le verbe abattre est emprunté au latin *abbattere* (en bas latin : *abbattuere*), seulement depuis le 6ème siècle, « faire tomber, détacher (de quelque chose) » mais d'autres langues attestent son existence antérieure. Pour comparaison, le verbe battre est emprunté au latin *battĕre*, de *battuĕre* « frapper le visage de quelqu'un ». Ce verbe, apparu sous la forme *abatre*, est devenu *abbatre* puis *abbattre* et enfin abattre.

Les verbes rabattre et rebattre sont dérivés de battre.

rabban, rabbaniste, rabbanite, rabbénou, rabbi, rabbin, rabbinat, rabbinique, rabbinisme, rabbiniste

un **rabban** : un titre donné à certains des patriarches ainsi qu'à Johanan ben Zakkaï.

une, un **rabbaniste** : une, un rabbiniste.

une, un **rabbanite** : une, un rabbiniste, par opposition à caraïte.

elle, il est **rabbanite** : elle est relative, il est relatif, appartient aux rabbanites.

un **rabbénou** ou **rabénou** : un titre plus particulièrement utilisé pour désigner les maitres de l'époque médiévale.

un **rabbi** :

- à l'époque talmudique et médiévale, un titre donné aux docteurs de la Loi juive et particulièrement aux maitres palestiniens du Talmud ;
- un docteur de la Loi ;
- le chef d'une communauté hassidique.

un **rabbin** :

- un docteur de la Loi ;
- un maitre du Talmud ;
- le chef religieux d'une communauté juive ;
- un titulaire du diplôme délivré par une école ou un séminaire rabbinique.

un rabbin miraculeux : en Ukraine et en Pologne, un rabbi hassidique.

un **rabbinat** :

- la dignité, la fonction de rabbin ;
- l'ensemble, le corps des rabbins.

elle, il est **rabbinique** :

- concerne les rabbins ;
- a été formulé(e) par les rabbins, est l'émanation des rabbins.

un hébreu rabbinique

le **rabbinisme** :

- la doctrine du judaïsme fondée sur la Loi écrite et la Loi orale, telle qu'elle a été formulée et transmise par les rabbins depuis la période du Second Temple ;
- le judaïsme post-talmudique ;

- les rabbins.

une, un **rabbiniste** : une tenante ou un tenant du judaïsme rabbinique.

un **rab** ou **rav** :

- à l'époque talmudique et jusqu'au 10ème siècle, un titre donné aux Docteurs babyloniens ;
- à partir du 12ème siècle, un titre donné au chef religieux d'une communauté juive, chargé d'enseigner la Loi et, comme président du tribunal rabbinique, de veiller à sa mise en pratique.

Le nom (un) rabbi est emprunté à l'hébreu postbiblique *rabbī* « maitre, professeur » (proprement « mon maitre, mon professeur »), formé de *rav* « chef, prince ; seigneur, maitre, professeur » et de *-ī*, suffixe pronominal de la première personne du singulier. Ce titre d'honneur et de respect était donné chez les Juifs, vraisemblablement depuis le premier siècle avant J.-C., aux docteurs de la Loi, puis à tout personnage ayant une autorité religieuse comme par exemple dans le Nouveau Testament Jean-Baptiste et Jésus-Christ.

Le nom rabbanite est emprunté, avec une adaptation au moyen des suffixes -iste et -ite, à l'hébreu postbiblique *rabbānī* « rabbanite (par opposition à Caraïte) », dérivé au moyen du suffixe adjectival *-ī* de l'araméen rabbān « maitre », titre d'honneur des patriarches du Talmud, supérieur à celui de *rabbī*. Le nom rabbibiste est dérivé de rabbin.

Le nom (un) rabbin est emprunté, probablement par l'intermédiaire du latin médiéval *rabbinus* ou de l'italien *rabbino* à l'araméen *rabbīn*, pluriel de *rabb* « maitre » ou à l'hébreu postbiblique *rabbī* (voir : rabbi). Dans ce dernier cas, la terminaison *-in* (*-inus, -ino*) proviendrait d'une adaptation du mot hébreu par assimilation de la finale *-ī* à un suffixe connu.

Le nom (un) rabbinat est dérivé de rabbin, avec le suffixe -at.

rabdomancie, rabdomancien

une **rabdomancie** ou **rhabdomancie** : une radiesthésie, un mode de divination à l'aide de baguettes, pratiquée notamment dans la recherche des sources, des trésors ou des mines.

une rabdomancienne ou rhabdomancienne, un **rabdomancien** ou **rhabdomancien** : une, un radiesthésiste, une personne qui pratique la rhabdomancie.

Le nom (une) rabdomancie ou rhabdomancie est formé à l'aide du grec ῥάβδος « baguette » et de -mancie tiré du latin *-mantia*, du grec μαντεία « divination ».

rabdomyosarcome

un **rabdomyosarcome** orbitaire : une tumeur rare de grande malignité, la plus fréquente des tumeurs de l'orbite chez l'enfant, qui se révèle par une exophtalmie unilatérale, non axile, avec déviation de l'œil en sens opposé à celui de la tumeur, d'évolution brutale et dont l'aspect inflammatoire peut donner lieu à des erreurs de diagnostic.

Cette graphie semble incorrecte, voir : rhabdomyosarcome (ci-dessous).

rabe

un **rabe** : voir **rab** (2) ci-dessus.

Rabelais, rabelaisant, rabelaiserie, rabelaisien

une rabelaisante, un **rabelaisant**(e) : une personne qui étudie, qui est spécialiste de François **Rabelais**, un écrivain français du 16ème siècle, de son œuvre.

elle est rabelaisante, il est **rabelaisant** :

- étudie l'œuvre de Rabelais ;
- est spécialiste de Rabelais, de son œuvre.

une **rabelaiserie** : un propos, une plaisanterie qui rappelle le style de Rabelais.

elle est rabelaisienne, il est **rabelaisien** :

- appartient à Rabelais, à son œuvre ;
- concerne Rabelais et son œuvre ;

- rappelle les personnages de Rabelais, leur apparence physique, leur comportement, leurs propos ;
- est énorme, gigantesque ;
- aime bien manger et bien boire ;
- rappelle la langue, le style, l'esprit des œuvres de Rabelais ;
- est gaie, licencieuse, grivoise, parfois grossière et cynique ; est gai, licencieux, grivois parfois grossier et cynique.

une rabelaisienne, un **rabelaisien** :

- une personne grosse et bonne vivante ;
- une connaisseuse, un connaisseur de Rabelais, de son œuvre ;
- une partisane ou un partisan de sa doctrine ;
- une écrivaine ou un écrivain dont l'œuvre s'inspire de Rabelais.

rabénou

un **rabénou** : voir rabbénou (ci-dessus).

rabes

des **rabes** de morue : des œufs de morue salés et mis en barrique.

Ce nom est une variante, d'origine méridionale, de *rave* qui, par analogie de forme a désigné un poisson, puis, au pluriel *raves*, a désigné des œufs de morue, le plus souvent salés, sans doute par analogie, d'après la forme de la masse formée par les œufs.

rabêtir

rabêtir :

- rendre bête, stupide en abrutissant ;
- devenir de plus en plus bête.

je rabêtis, tu rabêtis, il rabêtit, nous rabêtissons, vous rabêtissez, ils rabêtissent ;
je rabêtissais ; je rabêtis ; je rabêtirai ; je rabêtirais ;
j'ai rabêti ; j'avais rabêti ; j'eus rabêti ; j'aurai rabêti ; j'aurais rabêti ;
que je rabêtisse, que tu rabêtisses, qu'il rabêtisse, que nous rabêtissions, que vous rabêtissiez, qu'ils rabêtissent ;

que je rabêtisse, qu'il rabêtît, que nous rabêtissions ; que j'aie rabêti ; que j'eusse rabêti ;
rabêtis, rabêtissons, rabêtissez ; aie rabêti, ayons rabêti, ayez rabêti ;
(en) rabêtissant.

Le verbe rabêtir est composé du préfixe r(e)- et d'abêtir.

Le verbe abêtifier est issu du croisement d'abêtir et de bêtifier.

Le verbe abêtir est dérivé de bête. D'où : abêtissant, un abêtissement, un abêtissoir.

rabibochage, rabibocher

un **rabibochage** :

- l'action de rabibocher ; le résultat de cette action ;
- le fait de rendre des billes à l'enfant qui les a toutes perdues ;
- un raccommodage, une réconciliation.

rabibocher :

- rafistoler, réparer, remettre en état d'une manière sommaire ou provisoire ;
- remettre en fonds un joueur décavé ;
- rendre des billes à un enfant qui a perdu ;
- raccommoder, réconcilier des personnes après une courte brouille.

se rabibocher :

- récupérer de l'argent pour continuer à miser ;

- se réconcilier.

Le verbe rabibocher est un mot dialectal répandu dans les patois septentrionaux qui pourrait se rattacher à un groupe de mots dont le radical est *bib-* et qui désignent quelque chose de peu d'importance, de peu de consistance, une action qui ne promet rien de durable, voir : bibelot, le béarnais *bibalhe* « menus brins de bois pour allumer », le saintongeais *biber* « tourmenter par des demandes réitérées et importunes », mais on voit mal le rapport avec ces mots ; peut-être pourrait-on considérer rabibocher comme une forme dialectale *rabobicher* « remettre en état ; réconcilier » par métathèse des syllabes bi-bo, *rabobicher* étant une variante de *rabobiner* « raccommoder de vieilles choses, de vieux habits ».

rabiole

une, un **rabiole** : un navet.

rabiot, rabiotage, rabioter, rabioteur

un **rabiot** :

- un reste de boissons, de nourriture après une première distribution ;
- un reste que le distributeur s'adjuge indument ;
- un temps de service militaire supplémentaire imposé à un appelé ;
- un temps de travail supplémentaire ;
- un supplément ;
- un avantage supplémentaire dont on bénéficie.

avoir du rabiot de : avoir un supplément de.

faire du rabiot :

- prélever indument une part sur les vivres ;
- voler, faire du bénéfice sur les fonds qu'on vous confie ;
- subir un temps de service ou de travail supplémentaire.

un **rabiotage** : l'action de rabioter ; le résultat de cette action.

rabioter :

- prendre pour soi ce qu'on est chargé de distribuer, ou rogner sur la part des autres ;
- recevoir, se voir attribuer quelque chose en supplément ;
- prendre sur le rabiot, s'approprier indument quelque chose ;
- faire de petits profits illicites.

une rabioteuse, un **rabioteur** :

- une distributrice ou un distributeur malhonnête qui s'adjuge ce qui reste d'une distribution ;
- une distributrice ou un distributeur accusé(e) de rogner sur la portion réglementaire ;
- un homme non libéré à la fin de son servce militaire en raison des jours de prison qu'il a encourus.

un **rab** ou **rab'**, **rabe** : un rabiot, un reste de boissons, de nourriture après une première distribution.

en rab : en trop.

faire du rab :

- faire un travail supplémentaire ;
- travailler plus longtemps.

Le nom (un) rabiot vient probablement du gascon *rabiot* « petits poissons, rebut de la pêche », dérivé de *rabe* « œufs de poisson » variante des patois de l'Ouest de *rave* « œufs de morue, le plus souvent salés », ce sens s'expliquant par le fait que les œufs de poisson formaient un renflement du corps de l'animal comparable à une rave. La forme normande *rebiots* « surcroît de taxes » « primes de séance des absents réparties en surplus aux présents dans un chapitre » est probablement à rapprocher de rabiot.

rabique

elle, il est **rabique** :

- est atteinte, porteuse de la rage ; est atteint, porteur de la rage ;

- provoque la rage ;
- est l'effet de la rage.

une, un **rabique** : une personne atteinte de la rage.

un vaccin **antirabique** : qui est actif contre la rage.

Le mot rabique est un dérivé savant du latin classique *rabies* « rage, emportement ».

rabistocage, rabistoquer

Belgique.

un **rabistocage** :

- un rafistolage, une réparation rapide et peu soignée ;
- une réconciliation douteuse.

rabistoquer : rafistoler.

râble, râblé, se râbler, râblu, râblure

A. un **râble** : un instrument de fer à long manche de bois qui sert aux boulangers pour remuer les tisons, les charbons dans le four et pour en sortir la braise.

râbler (1) : remuer le feu avec un râble.

râbler du plâtre : en enlever le charbon qui s'y trouve mêlé.

B. un **râble** : un râteau utilisé par l'ouvrier saunier pour extraire le sel de la poêle, en entrainant le minimum de saumure.

râbler (2) : dans les exploitations salines, ramasser avec un outil nommé râble le sel contenu dans la poêle.

C. un **râble** : dans les hauts fourneaux, une sorte de ringard recourbé à son extrémité, avec lequel les ouvriers rapprochent ou divisent les matières, attisent, déplacent ou retirent les combustibles.

D. un **râble** : une des pièces de bois droites qui traversent les bateaux plats, chalans, pontons carrés, etc.

une **râblure** : une entaille faite dans la quille, dans l'étrave ou dans l'étambot et qui sert à implanter les pièces formant le bordé, de manière à avoir une surface lisse et à permettre le calfatage des liaisons.

E. un **râble** :

- chez certains quadrupèdes, la partie charnue s'étendant des côtes à la naissance de la queue, particulièrement estimée parce que fournissant les meilleurs morceaux ;
- les reins, le bas du dos ; le derrière.

sur le râble : sur le dos.

sauter, tomber sur le râble de quelqu'un : lui sauter dessus, l'attaquer, généralement à l'improviste.

se mettre quelqu'un sur le râble : se faire un ennemi.

elle est râblée, il est **râblé** :

- pour un animal quadrupède, a le râble épais et court ;
- pour une personne, est carrée, trapue et vigoureuse ;
- pour une partie du corps, est costaude, large, bien en chair ;
- pour un animal, est gros, bien en chair ;
- pour une chose, est épaisse, large.

se râbler : devenir vigoureux, épais.

elle est râblue, il est **râblu** : est râblé(e).

une râblue ou un **râblu,** unerâblée ou un **râblé** : une personne carrée, trapue et vigoureuse.

une **râblure** : le fait d'être carré, costaud.

Le nom (un) râble (anciennement : rouable) vient du latin *rutabulum* « fourgon de boulanger, râble ». Le nom de la partie du corps en étant issue par métaphore, certains râbles étant munis de dents fixées dans la barre comme les côtes sont fixées sur la colonne vertébrale.

rabolière, raboliot

une **rabolière** ou **rabouillère** : un terrier où la femelle du lapin de garenne, la hase, met bas et allaite ses petits.

un **raboliot** : un lapin de garenne.

Le nom (une) rabolière ou rabouillère est dérivé du radical de *rabotte* « lapin », issu par dissimilation de *robotte*, lui-même emprunté au moyen néerlandais *robbe* de même sens : à comparer aussi avec *rabot*.

Le nom (un) raboliot est dérivé de rabolière, avec la substitution du suffixe -iot à -ière.

rabonnir

rabonnir : rendre meilleur, rendre ses qualités à quelque chose.

je rabonnis, tu rabonnis, il rabonnit, nous rabonnissons, vous rabonnissez, ils rabonnissent ;
je rabonnissais ; je rabonnis ; je rabonnirai ; je rabonnirais ;
j'ai rabonni ; j'avais rabonni ; j'eus rabonni ; j'aurai rabonni ; j'aurais rabonni ;
que je rabonnisse, que tu rabonnisses, qu'il rabonnisse, que nous rabonnissions, que vous rabonnissiez, qu'ils rabonnissent ;
que je rabonnisse, qu'il rabonnît, que nous rabonnissions ; que j'aie rabonni ; que j'eusse rabonni ;
rabonnis, rabonnissons, rabonnissez ; aie rabonni, ayons rabonni, ayez rabonni ;
(en) rabonnissant.

rabonnir ou **se rabonnir** : devenir meilleur.

je me rabonnis, tu te rabonnis, il se rabonnit, nous nous rabonnissons, vous vous rabonnissez, ils se rabonnissent ;
je me rabonnissais ; je me rabonnis ; je me rabonnirai ; je me rabonnirais ;
je me suis rabonni(e) ; je m'étais rabonni(e) ; je me fus rabonni(e) ; je me serai rabonni(e) ; je me serais rabonni(e) ;
que je me rabonnisse, que tu te rabonnisses, qu'il se rabonnisse, que nous nous rabonnissions, que vous vous rabonnissiez, qu'ils se rabonnissent ;
que je me rabonnisse, qu'il se rabonnît, que nous nous rabonnissions ; que je me sois rabonni(e) ; que je me fusse rabonni(e) ;
rabonnis-toi, rabonnissons-nous, rabonnissez-vous ; sois rabonni(e), soyons rabonnies, soyons rabonnis, soyez rabonni(e)(es)(s) ;
(en) se rabonnissant.

Le verbe rabonnir est composé du préfixe r(e)- et d'abonnir.

Le verbe abonnir (à distinguer du moyen français abonnir, terme juridique, variante d'abonner) est dérivé de bon. D'où : abonni, un abonnissement.

raborder

raborder ou **réaborder** :

- accoster une nouvelle fois ;
- entreprendre à nouveau.

Le verbe aborder est dérivé de bord.

râbosse

une **râbosse** ou **rombosse** : une pomme entière cuite dans la pâte. [Belgique]

rabot, rabotage

un **rabot**, un **rabotage** : voir raboter (ci-dessous).

rabote

une **rabote** ou **rabotte** : une pomme ou parfois une poire enveloppée de pâte et cuite au four. On lit aussi un douillon, une riboche, une ribosse, une robâte.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

L'origine de ce nom est incertaine.

raboté, raboter, raboteur, raboteuse, raboteux, rabotin

un **rabot** :

- un outil de menuiserie, consistant en un ciseau ajusté obliquement dans un support de bois ou de métal, utilisé pour aplanir, amincir une pièce de bois ou pour y faire des moulures, des rainures ;
- un dispositif utilisé pour aplanir ou polir une surface, notamment de métal, de marbre, de terre ;
- un outil de maçonnerie utilisé pour remuer le mortier.

un coup de rabot : l'action de supprimer ce qui est excessif.

un **rabotage** :

- l'action de raboter ;
- une opération industrielle visant à raboter une pièce, notamment de bois ou de métal.

elle est rabotée, il est **raboté** :

- est usiné(e) dressé(e) en surface ;
- est aplani(e) ;
- est diminué(e).

raboter :

- aplanir, amincir ou moulurer une pièce de bois ou de métal en se servant d'un rabot ou d'une machine-outil ;
- aplanir le revêtement superficiel d'une chaussée ;
- gratter, érafler, user par frottement ;
- supprimer ce qui dans le style est inégal, rude ;
- voler, chiper.

une **raboteuse**, un **raboteur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui effectue des opérations de rabotage en se servant d'un rabot ou d'une machine à raboter ;
- une tailleuse ou un tailleur de pierre tendre qui travaille avec le rabotin ;
- une voleuse ou un voleur.

une **raboteuse** :

- une machine-outil de grande dimension servant à raboter des pièces de bois, de métal ou de pierre ;
- une machine utilisée pour le rabotage des chaussées.

elle est **raboteuse**, il est **raboteux** :

- dont la surface présente au contact des inégalités, des aspérités ;
- est fruste, manque d'aménité ;
- a un style heurté, inégal.

un **rabotin** : un outil de tailleur de pierre pour dresser, équarrir la pierre.

Le nom (un) rabot vient de la forme masculine de *rabotte* « lapin », issu de robotte de même sens, voir : rabouillère ; le changement de sens de « lapin » à « rabot » peut s'expliquer par une comparaison de la forme de l'objet avec celle de l'animal, à comparer avec bélier, chevalet, chèvre, poutre, etc.

raboucher

raboucher : raccorder à nouveau.

Le verbe aboucher est dérivé de bouche.

raboudinage, raboudiner

[Québec]

un **raboudinage** :

- un récit incompréhensible ;
- un ouvrage mal fait.

raboudiner :

- bâcler, rafistoler ;
- raconter des sornettes.

se raboudiner : se ratatiner, se recroqueviller.

rabougri, rabougrir, rabougrissement

elle est rabougrie, il est **rabougri** :

- n'a pas atteint son développement normal ;
- est petite, irrégulière, recroquevillée ; est petit, irrégulier, recroquevillé ;
- est petite, chétive, mal conformée ; est petit, chétif, mal conformé ;
- manque de force, d'envergure.

rabougrir :

- gêner, arrêter dans son développement normal ;
- diminuer la force, la sensibilité.

je rabougris, tu rabougris, il rabougrit, nous rabougrissons, vous rabougrissez, ils rabougrissent ;
je rabougrissais ; je rabougris ; je rabougrirai ; je rabougrirais ;
j'ai rabougri ; j'avais rabougri ; j'eus rabougri ; j'aurai rabougri ; j'aurais rabougri ;
que je rabougrisse, que tu rabougrisses, qu'il rabougrisse, que nous rabougrissions, que vous rabougrissiez, qu'ils rabougrissent ;
que je rabougrisse, qu'il rabougrît, que nous rabougrissions ; que j'aie rabougri ; que j'eusse rabougri ;
rabougris, rabougrissons, rabougrissez ; aie rabougri, ayons rabougri, ayez rabougri ;
(en) rabougrissant.

se rabougrir : être gêné dans son développement normal.

je me rabougris, tu te rabougris, il se rabougrit, nous nous rabougrissons, vous vous rabougrissez, ils se rabougrissent ;
je me rabougrissais ; je me rabougris ; je me rabougrirai ; je me rabougrirais ;
je me suis rabougri(e) ; je m'étais rabougri(e) ; je me fus rabougri(e) ; je me serai rabougri(e) ; je me serais rabougri(e) ;
que je me rabougrisse, que tu te rabougrisses, qu'il se rabougrisse, que nous nous rabougrissions, que vous vous rabougrissiez, qu'ils se rabougrissent ;
que je me rabougrisse, qu'il se rabougrît, que nous nous rabougrissions ; que je me sois rabougri(e) ; que je me fusse rabougri(e) ;
rabougris-toi, rabougrissons-nous, rabougrissez-vous ; sois rabougri(e), soyons rabougries, soyons rabougris, soyez rabougri(e)(es)(s) ;
(en) se rabougrissant.

un **rabougrissement** : l'action, le fait de rabougrir.

Le verbe abougrir, remplacé par rabougrir, est dérivé de bougre « hérétique » puis « chétif, malvenu ».

rabouillage, rabouiller, rabouilleur, rabouilloir

un **rabouillage** : l'action de rabouiller.

rabouiller ou **bouiller** : agiter, troubler l'eau d'une rivière ou d'un étang pour effrayer les écrevisses ou les poissons qui, dans leur fuite, se laissent prendre plus facilement.

une rabouilleuse ou bouilleuse, un **rabouilleur** ou **bouilleur** (2) : une personne qui rabouille, qui pêche en rabouillant.

un **rabouilloir** ou une **bouille** (2) un **bouloir** : un long bâton servant à rabouiller.

Le verbe rabouiller est formé de ra- (re-) et bouiller (1) (= remuer l'eau d'une rivière avec une bouille) qui est issu du croisement avec des verbes comme bouillir, brouiller, fouiller, de *bouler* « agiter (un liquide) » issu du latin *bullare* « bouillonner, faire des bulles ».

rabouillère

une **rabouillère** ou **rabolière** : un terrier où la femelle du lapin de garenne, la hase, met bas et allaite ses petits.

Ce nom est dérivé du radical de *rabotte* « lapin », issu par dissimilation de *robotte*, lui-même emprunté au moyen néerlandais *robbe* de même sens : à comparer aussi avec *rabot*.

rabouin

une rabouine, un **rabouin** :

- une diablesse, un diable ;
- une gitane, un gitan.

elle est rabouine, il est **rabouin** : est propre aux gitans.

des chansons rabouines

Le mot rabouin est emprunté au fourbesque *rabuino* « diable » qui, comme l'italien *rabacchio* « lutin » et le français *rabas, rabat* de même sens, serait dérivé du radical onomatopéique *rab(b)*- (à comparer avec rabâcher) ; l'italien *rabuino* aurait été d'abord un des sobriquets du Diable et serait dérivé de l'ancien provençal *raboi* « derrière » qui lui-même serait dérivé de *rapum* « rave » et peut aussi avoir signifié « queue », la racine de la rave ayant été comparée à une queue, d'où ce surnom du Diable en italien.

raboutage, rabouter, rabouteur, rabouteuse, raboutir, raboutissage

un **raboutage** :

- l'action de rabouter ;
- un raboutage : [pétrole et gaz / forage] l'opération de récupération des masses-tiges usées qu'on remet aux dimensions normalisées par coupe des extrémités et apport d'embouts. En anglais : *stubbing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

rabouter ou **raboutir** : abouter, assembler, réunir bout à bout deux pièces d'étoffe, de bois, de métal...

je raboutis, tu raboutis, il raboutit, nous raboutissons, vous raboutissez, ils raboutissent ;
je raboutissais ; je raboutis ; je raboutirai ; je raboutirais ;
j'ai rabouti ; j'avais rabouti ; j'eus rabouti ; j'aurai rabouti ; j'aurais rabouti ;
que je raboutisse, que tu raboutisses, qu'il raboutisse, que nous raboutissions, que vous raboutissiez, qu'ils raboutissent ;
que je raboutisse, qu'il raboutît, que nous raboutissions ; que j'aie rabouti ; que j'eusse rabouti ;
raboutis, raboutissons, raboutissez ; aie rabouti, ayons rabouti, ayez rabouti ;
(en) raboutissant.

une rabouteuse, un **rabouteur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui blanchit et affleurit les parquets d'appartement d'une maison, lorsque la construction en est entièrement terminée ;
- celle, celui qui reconstitue une poterie à partir de tessons ou fragments épars.

une **rabouteuse** : une machine à assembler les tôles, pouvant utiliser divers procédés de soudage selon la nature et l'épaisseur du métal traité.

un **raboutissage**

Le verbe rabouter est composé de ra- (re-) et abouter.

Les verbes abuter et abouter sont très proches au point de vue sémantique et ont pris quelquefois des sens très voisins et même identiques, particulièrement dans l'ancienne langue.

Le verbe aboutir est dérivé de bouter ou de bout selon les sens. Au 16ème siècle, il y avait de nombreuses interférences entre aboutir et le verbe très voisin abouter.

rabrier, rabriller

rabrier ou **rabriller** :

- abrier ou abriller, couvrir pour protéger, cacher ;
- couvrir, envelopper de nouveau (une personne, une partie du corps) d’une couverture, d’un drap, etc.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

rabrouement, rabrouer, rabroueur

un **rabrouement** : l'action de rabrouer.

rabrouer : recevoir quelqu'un ou lui répondre sans ménagements, en le repoussant avec des paroles dures et sur un ton cassant.

une rabroueuse, un **rabroueur** : une personne qui a l'habitude de traiter les autres avec rudesse et sans ménagements.

Le verbe rabrouer est composé du préfixe ra- (re-) et probablement du moyen français *brouer* « gronder », proprement « écumer », à comparer aussi avec le moyen français, le picard et le normand *rebrouer* « rabrouer » ; *brouer* est dérivé de *breu*, voir : brouet.

rac

1. un **rac** : une étendue d'eau dans le sud-est asiatique.

Ce nom est emprunté au viêtnamien *rạch* « canal, fossé rempli d'eau, marigot, arroyo ».

2. **ric-rac** ou **ric et rac, ric-et-rac, ric à rac, ric-à-rac, ric-à-ric** :

- d'une manière exacte, rigoureuse ;
- exactement mais sans rien de plus ;
- très juste, plutôt moins que plus.

Cette locution est formée avec les onomatopées ric et rac.

3. **en rac** [Belgique] : en rade, en panne, arrêté dans sa besogne.

raca

raca : un terme de mépris ou d'injure.

crier raca à, contre, sur quelqu'un, quelque chose : marquer un profond mépris à l'égard de quelqu'un, quelque chose.

un **raca** : une marque de profond mépris.

Ce mot est emprunté au latin *raca* et celui-ci au grec ρ ̔ α κ α ́, transcription d'un mot araméen, probablement *rēqā* qui signifie proprement « vide » et qu'il faudrait comprendre « tête vide, sans cervelle ».

racabouillir

racabouillir [Belgique] : bouillir excessivement.

racage

un **racage** : un collier formé d'un filin garni de boules de bois, liant une vergue à un mât, afin de la guider et de diminuer les frottements lorsqu'on hisse la voile.

Ce nom est dérivé de *raque* « boule percée servant à faire un racage », avec le suffixe -age ; *raque* est emprunté à l'ancien nordique *rakki* « anneau de cordage servant à relier la vergue au mât ».

racagnac

Belgique.

un **racagnac** : une sorte de vilebrequin.

un vieux racagnac : un vieux grincheux.

racahout

un **racahout** :

- une poudre alimentaire composée d'un mélange de cacao, de glands doux, de farine de riz, de fécule de pomme de terre, de sucre, de vanille, et qui était en usage chez les Turcs et les Arabes ;
- une bouillie préparée avec ce mélange.

L'origine de ce nom est obscure.

racaille

une **racaille** :

- la partie du peuple la plus pauvre, considérée comme la plus méprisable ;
- un ensemble d'individus que l'on méprise.

Ce terme est originaire des dialectes anglo-normand et normand, dérivé, à l'aide du suffixe péjoratif -aille, du verbe *rasquer* correspondant à l'ancien français *rachier* ; *rasquer* est issu du latin vulgaire *rasicare* « raser » (également attesté par le catalan, l'espagnol, le portugais *rascar*, le vénitien et le lombard *raskar*), fréquentatif formé sur *rasus*, participe passé du classique *radere* (d'où, également le dérivé *ras(i)c(u)lare*, voir : raser).

racart, raccard

un **racart** ou **raccard** : un bâtiment rustique servant à serrer le grain.

Ce mot désignant dans le Valais, et aussi en Savoie, des bâtiments de bois pour engranger le grain, a été rapproché de la locution française *mettre au rancart*. Racart ou raccard serait donc *récart* « bâtiment à l'écart des autres ». Toutefois ce mot est attesté seulement en Normandie. On peut aussi rapprocher racart du mot *regard* qui désigne dans les Alpes le même type de grange.

racasser

racasser : produire un bruit plus ou moins insistant (par suite de heurts, de frottements).

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

raccommodable, raccommodage, raccommodailles, raccommodement, raccommoder, raccommodeur

elle, il est **raccommodable** : peut être raccommodé(e).

un **raccommodage** (1) :

- l'action de réparer ;
- l'action de raccommoder du linge, des vêtements ;
- une partie raccommodée.

raccommoder (1) : remettre en bon état ce qui est endommagé, ce qui s'est détérioré.

une raccommodeuse, un **raccommodeur** :

- une personne dont le métier est de raccommoder un certain type d'objets ;
- une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de l'entretien des voies de roulage et des boisages ;

- une personne dont le métier est de raccommoder du linge ou des vêtements.

un **raccommodage** (2) : l'action de réconcilier des personnes, de se réconcilier.

des **raccommodailles** : une réconciliation.

un **raccommodement** : l'action de réconcilier des personnes, de se réconcilier avec quelqu'un.

raccommoder (2) :

- réconcilier ;
- faire que quelqu'un abandonne une prévention contre quelque chose et adopte à son sujet une opinion plus favorable.

Le verbe raccommoder est formé de re- et accommoder qui est emprunté au latin *accommodare*. D'où : accommodable, un accommodage, accommodant, un accommodat, accommodateur, accommodatif, accommodé, un accommodement, accommodeur.

Le verbe incommoder est emprunté au latin *incommodare* « être à charge, gêner, incommoder ».

raccompagnade, raccompagnateur, raccompagnement, raccompagner

une **raccompagnade** : l'action de raccompagner quelqu'un ; le résultat de cette action.

une raccompagnatrice, un **raccompagnateur** : une personne qui raccompagne quelqu'un à son domicile pour des raisons de sécurité.

un **raccompagnement** : l'action de ramener quelqu'un à son domicile pour des raisons de sécurité.

raccompagner : accompagner quelqu'un qui prend congé, qui part, reconduire.

Le verbe raccompagner est composé de r(e)- et d'accompagner qui est dérivé de *compain*, duquel provient aussi compagnon, du bas latin *companio*, formé du latin *cum* « avec » et de *panis* « pain », « nourriture, moyens de subsistance » et « motte, boule ». D'où : un accompagnage, un accompagnant, un accompagnateur, accompagné, un accompagnement, une accompagneresse.

raccord, raccordement, raccorder, raccorderie

un **raccord** :

- un assemblage, une liaison entre deux éléments, deux parties d'un ensemble (construction, ouvrage de couture, etc.) ;
- une pièce assurant l'assemblage, la réunion de deux éléments qui doivent communiquer (tuyaux, conduites, etc.).

un **raccord sous-marin** : [pétrole et gaz / production] un équipement sous-marin reliant une nouvelle tête de puits à un réseau ou à une installation existants. En anglais : *subsea tie-back*. Voir aussi : bretelle. Journal officiel de la République française du 03/04/2014.

des **raccords** : l'ensemble des accessoires, garnitures, raccords de tuyauteries, agencements présents dans une installation pétrolière. En anglais : *fittings*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **raccordement** : CNRTL.

un **raccordement cartographique** : [aménagement et urbanisme / cartographie] un raccordement de deux cartes par mise en coïncidence de certains points géographiques communs. En anglais : *map matching*. Voir aussi : ajustement de position. Journal officiel de la République française du 14 juillet 2022.

un **raccordement d'aile** : [défense-aéronautique] un carénage placé à la jonction de l'aile et du fuselage pour améliorer l'écoulement de l'air. Note : Le terme « karman » est à éviter. En anglais : *wing fillet*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **raccordement sur site** : [pétrole et gaz / production] : l'assemblage, sur un site d’exploitation, des éléments constitutifs d’une unité de production. Le raccordement sur site concerne généralement les sites d'exploitation en mer. En anglais : *hook-up*. Journal officiel de la République française du 14/08/2015.

un **raccordement progressif** : [plan et profil de route] un élément de tracé en plan dont la courbure varie de manière continue, servant à raccorder soit un alignement droit et une courbe circulaire ou vice versa, soit deux courbes circulaires. En anglais : *transition curve*. Office québécois de la langue française.

raccorder :

- joindre, relier entre elles deux parties d'un ensemble ;
- établir un lien, une corrélation.

se raccorder : se réconcilier.

elles se sont raccordées, elles sont raccordées.
elles se sont raccordé les appareils, elles ont raccordé leurs appareils, elles se les sont raccordés.

réaccorder : accorder ce qui n'est plus accordé.

désaccorder : rompre un accord, une harmonie.

une **raccorderie** :

- l'ensemble des accessoires, garnitures et raccords de tuyauterie d'une installation de production pétrolière ou de raffinage ;
- les agencements, les installations de cet ensemble.

Le verbe raccorder est formé de r(e)- et accorder qui est emprunté au latin *accordare*, formé à la suite de *concordāre, discordāre* (de *cor* « cœur »).

Le nom (un) raccord est un déverbal de raccorder.

raccourci, raccourcir, raccourcissement

un **raccourci** :

- ce qu'on voit dans une perspective qui raccourcit les distances ;
- ce qui est exprimé de façon plus brève, plus concise ;
- un itinéraire, une voie plus courte qui permet d'arriver plus rapidement en un lieu.

un **raccourci (au) clavier** : [informatique] une touche ou une combinaison de touches du clavier qui peut se substituer à une séquence de commandes plus complexes. En anglais : *hot key*. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

elle est raccourcie : a été rendue plus courte qu'elle n'était initialement ou qu'elle pourrait être.
il est **raccourci** : a été rendu plus court qu'il n'était initialement ou qu'il pourrait être.

à bras raccourcis : d'une manière non mesurée, de toute sa force, de toute son autorité.

raccourcir :

- rendre ou devenir plus court ;
- diminuer.

je raccourcis, tu raccourcis, il raccourcit, nous raccourcissons, vous raccourcissez, ils raccourcissent ;
je raccourcissais ; je raccourcis ; je raccourcirai ; je raccourcirais ;
j'ai raccourci ; j'avais raccourci ; j'eus raccourci ; j'aurai raccourci ; j'aurais raccourci ;
que je raccourcisse, que tu raccourcisses, qu'il raccourcisse, que nous raccourcissions, que vous raccourcissiez, qu'ils raccourcissent ;
que je raccourcisse, qu'il raccourcît, que nous raccourcissions ; que j'aie raccourci ; que j'eusse raccourci ;
raccourcis, raccourcissons, raccourcissez ; aie raccourci, ayons raccourci, ayez raccourci ;
(en) raccourcissant.

un **raccourcissement** : l'action de raccourcir ; le résultat de cette action.

Le verbe raccourcir est formé de re- et d'accourcir qui est formé sur l'ancien français *acorcie*, de l'ancien français *acorcier* « raccourcir », du latin *adcurtiare*.

voir : court.

raccourir

raccourir ou **réaccourir** : revenir en courant.

je raccours, tu raccours, il raccourt, nous raccourons, vous raccourez, ils raccourent ;
je raccourais ; je raccourus ; je raccourrai ; je raccourrais ;

j'ai raccouru ; j'avais raccouru ; j'eus raccouru ; j'aurai raccouru ; j'aurais raccouru ;
que je raccoure, que tu raccoures, qu’il raccoure, que nous raccourions, que vous raccouriez, qu’ils raccourent ;
que je raccourusse, qu’il raccourût, que nous raccourussions ; que j'aie raccouru ; que j'eusse raccouru ;
raccours, raccourons, raccourez ; aie raccouru, ayons raccouru, ayez raccouru ;
(en) raccourant.

Le verbe accourir vient du latin *accurrere*. Voir : courir.

raccours, raccourt

un **raccours** :

- une diminution de longueur d'une pièce d'étoffe mal fabriquée ;
- une différence de métrage, en moins, d'une pièce d'étoffe, constatée par comparaison avec le métrage indiqué sur la facture ;
- un raccourcissement d'un tissu.

un **raccourt** : un élément raccourci d'un vêtement.

Ces noms sont des dérivés régressifs de raccourcir.

raccoutrage, raccoutrer, raccoutreur

un **raccoutrage** ou **racoutrage** : l'action de raccoutrer, de remettre en état ; le résultat de cette action.

raccoutrer :

- réparer, remettre en état ;
- reprendre à l'aiguille les mailles défectueuses d'un article de bonneterie.

une raccoutreuse, un **raccoutreur** : celle, celui qui raccoutre, qui répare.

un **accoutrement** :

- un vêtement d'une élégance recherchée ;
- un uniforme, un équipement de guerre, de chasse, de sports ;
- un vêtement non conforme à la manière habituelle de s'habiller.

accoutrer :

- arranger des vêtements, vêtir des personnes avec un soin ou une élégance recherchés ;
- équiper pour la guerre, la chasse, le voyage ;
- vêtir en comédien ;
- vêtir de façon comique, bizarre, à la manière d'un étranger, etc ;
- déguiser.

s'accoutrer :

- se vêtir d'une manière bizarre ou misérable ;
- se déguiser.

une accoutreuse, un **accoutreur** : une ouvrière tireuse d'or, un ouvrier tireur d'or, qui remet en état, en les resserrant et en les polissant, les trous des filières.

Le verbe raccoutrer est formé de r(e)- et accoutrer qui est dérivé soit du latin vulgaire *ac-cons(u)turāre* (de *consutura* formé sur le supin *consutum* de *consuere* dérivé de *suere* « coudre »), soit de coutre, du latin *culter*.

raccoutumer

raccoutumer ou **réaccoutumer** : accoutumer à ce dont on était désaccoutumé.

Le verbe accoutumer est dérivé de coutume. D'où : une accoutumance, accoutumé, à l'accoutumée.

raccroc, raccrochage, raccrochement, raccrocher, raccrocheur

A. un **raccroc** : au billard, un coup inattendu et heureux, dû au hasard plutôt qu'à l'habileté.

de raccroc : de hasard, d'occasion.

par raccroc :

- par hasard ;
- grâce à une chance inespérée.

B. un **raccroc** :

- l'action de ressaisir, de rattraper quelque chose ;
- un racolage.

un **raccrochage** :

- l'action de raccrocher les passants, un racolage ;
- l'action de raccrocher, de suspendre à nouveau ce qui a été décroché.

un **raccrochement** : le fait de se raccrocher à quelqu'un, à quelque chose.

raccrocher :

- suspendre, accrocher de nouveau ;
- interrompre une conversation téléphonique ;
- abandonner la compétition sportive, l'activité que l'on exerçait ;
- ressaisir, récupérer ce qui semblait perdu ;
- obtenir par hasard ou de manière inespérée ;
- rattacher, relier ;
- au billard, faire un ou plusieurs raccrocs.

se raccrocher à :

- s'agripper, se retenir de toutes ses forces à quelque chose ;
- solliciter, monopoliser quelqu'un.

elle est raccrocheuse, il est **raccrocheur** : est destiné(e) à raccrocher, à attirer l'attention, à séduire.

une raccrocheuse, un **raccrocheur** :

- au billard, une personne qui fait un raccroc ;
- une prostituée ou un prostitué.

Le verbe raccrocher est formé de r- et accrocher qui est dérivé de croc.

raccuser, raccusette, raccuspote, raccuspotée, raccuspoter, raccuspoteur

raccuser ou **raccuspoter** : cafarder, rapporter.

une **raccusette** ou **raccuspote**, **raccuspotée**, **raccuspoteuse**, un **raccuspoteur** [Belgique] : une rapporteuse, un rapporteur.

Le verbe raccuser est fomé de r- et accuser qui est emprunté au latin juridique *accusare*. Le verbe excuser est emprunté au latin classique *excusare* « excuser, justifier, disculper ».

race, racé

une **race** :

- une variété, une subdivision d'une espèce vivante en fonction de caractères morphologiques ;
- un ensemble de personnes ayant des caractères communs ;
- les ascendants ou descendants d'une famille ;
- en savoir plus : CNRTL.

Aujourd'hui la notion de race humaine a perdu tout fondement scientifique et est politiquement inacceptable. En savoir plus : Géoconfluences.

une **sous-race**

elle est racée, il est **racé** :

- pour un animal, est de race pure, en présente tous les caractères ;
- pour une personne ou un objet, a de la distinction, de l'élégance, de la finesse.

voir aussi : un raceur, racial, racialement, interracial, multiracial, un multiracialisme, une raciologie, racique, un racisme, un antiracisme, raciste, antiraciste.

voir aussi : gentil (2) gentilé, gentilhomme,...

Le nom (une) race est emprunté à l'italien *razzo* puis *razza* « famille, espèce d'animaux », d'origine controversée, voir : CNRTL.

racémate

un **racémate** :

- le nom générique d'un sel racémique ;
- en particulier, un sel de l'acide tartrique racémique.

Ce nom est dérivé du radical de racémique, avec le suffixe -ate.

racème, racémeux

un **racème** : une grappe.

elle est racémeuse, il est **racémeux** :

- est disposé(e) en grappes, a des fleurs disposées en grappes ;
- présente une structure analogue à celle d'une grappe.

Ces mots sont dérivés du latin *racemus* « grappe (de raisin) ».

racémifère

elle, il est **racémifère** : porte des fleurs en grappe.

Ce mot est formé du latin *racemus* « grappe (de raisin) » et -fère.

racémique, racémisation, racémiser

un **racémique** : [chimie / stéréochimie] un mélange équimoléculaire de deux énantiomères. Du latin *racemus*, « grappe (de raisin) ». Ce terme est également employé comme adjectif. Le racémique ne présente donc pas d'activité optique. Le substantif racémique a été anciennement utilisé pour désigner un « composé racémique ». Le terme anglais *racemate* a été parfois improprement utilisé en français pour désigner un « racémique ». En anglais : *racemate ; racemic*. Voir aussi : composé racémique, conglomérat racémique, dédoublement d'un racémique, énantiomère, glissement chiral. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une substance **racémique** : qui ne dévie pas le plan de polarisation de la lumière.

une forme racémique : la forme d'une substance composée d'un mélange moléculaire égal des deux inverses optiques.

une **racémisation** : une transformation d'un composé optiquement actif en un composé racémique.

racémiser : soumettre un corps à la racémisation.

un mélange racémisé

se racémiser : se transformer en corps racémique.

Le mot racémique est un dérivé savant du latin *racemus* « grappe (de raisin) », avec le suffixe -ique.

racer

un **racer** :

- un cheval destiné aux courses de plat ;
- un canot automobile rapide ;
- un yacht de course à moteur ou à voile ;
- un véhicule de faible cylindrée spécialement construit pour les courses.

raceur

une raceuse, un **raceur** : un animal présentant des caractères raciaux marqués et sélectionné pour la reproduction.

Ce nom est dérivé de race.

rachat

un **rachat** :

- l'action de racheter ;
- la possibilité de valider des trimestres, sous conditions, en payant les cotisations correspondantes. En savoir plus : Info-retraite.fr ;
- un remboursement ;
- l'action d'obtenir la mise en liberté moyennant rançon ;
- une rédemption, une délivrance, un pardon ;
- l'action de se racheter moralement.

un **rachat d'entreprise par ses salariés** ou RES : [finance] l'opération permettant à des salariés de racheter leur entreprise, une division de leur entreprise ou une de ses filiales, à l'aide d'emprunts ou d'avantages fiscaux. En anglais : *leveraged management buy-out ; LMBO*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est un déverbal de racheter.

rache, rachée, racher, racheux

une **rache** :

- une maladie éruptive du cuir chevelu, en particulier la teigne ;
- un trait fait avec un compas sur une pièce de bois pour indiquer le travail à exécuter.

une **rachée** : une souche du bois qui a été coupée, et sur laquelle poussent des branches nouvelles.

racher :

- tracer des raches ;
- terminer une broderie par de petits points symétriques.

elle est racheuse : est rugueuse, filandreuse, difficile à polir.
il est **racheux** : est rugueux, filandreux, difficile à polir.

Le nom (une) rache est un déverbal de racher, au sens de « gratter » (voir : rachée), pour le sens de la maladie.

Le nom (une) rachée est dérivé de racher au sens ancien et dialectal de « racler, gratter », avec le suffixe -ée.

Le verbe racher vient du latin populaire *rasicare* « racler » (à comparer avec le vénitien *rascar* « se racler la gorge », l'italien du Sud *ras˘ka* , le logoudorien *rasigare*, le catalan, l'espagnol, le portugais et l'ancien languedocien *rascar* « gratter, racler »), dérivé du latin *rasus*, participe passé du verbe *radere* « raser », voir : ras (3).

rachetable, racheter, racheteur

elle, il est **rachetable** :

- est susceptible d'être racheté(e) ;
- peut faire l'objet d'un rachat.

racheter :

- acheter de nouveau quelque chose ;
- acheter quelque chose qui a déjà été acheté ;
- se libérer d'une obligation moyennant le versement d'une indemnité ;
- délivrer à prix d'argent un captif, un prisonnier ;
- assurer le salut, relever d'une déchéance morale au prix d'un sacrifice ;
- compenser, faire oublier corriger un défaut, le rendre moins sensible, compenser.

je rachète, tu rachètes, il rachète, nous rachetons, vous rachetez, ils rachètent ;
je rachetais ; je rachetai ; je rachèterai ; je rachèterais ;
j'ai racheté ; j'avais racheté ; j'eus racheté ; j'aurai racheté ; j'aurais racheté ;
que je rachète, que tu rachètes, qu'il rachète, que nous rachetions, que vous rachetiez, qu'ils rachètent ;
que je rachetasse, qu'il rachetât, que nous rachetassions ; que j'aie racheté ; que j'eusse racheté ;
rachète, rachetons, rachetez ; aie racheté, ayons racheté, ayez racheté ;
(en) rachetant.

se racheter :

- mériter par une bonne conduite le pardon d'une mauvaise action antérieure ;
- compenser ses fautes ou ses torts.

je me rachète, tu te rachètes, il se rachète, nous nous rachetons, vous vous rachetez, ils se rachètent ;
je me rachetais ; je me rachetai ; je me rachèterai ; je me rachèterais ;
je me suis racheté(e) ; je m'étais racheté(e) ; je me fus racheté(e) ; je me serai racheté(e) ; je me serais racheté(e) ;
que je me rachète, que tu te rachètes, qu'il se rachète, que nous nous rachetions, que vous vous rachetiez, qu'ils se rachètent ;
que je me rachetasse, qu'il se rachetât, que nous nous rachetassions ; que je me sois racheté(e) ; que je fusse racheté(e) ;
rachète-toi, rachetons-nous, rachetez-vous ; sois racheté(e), soyons rachetées, soyons rachetés, soyez racheté(e)(es)(s) ;
(en) se rachetant.

elles se sont racheté les parts, elles ont racheté leurs parts.

une racheteuse, un **racheteur** : une personne qui rachète.

Le verbe racheter est formé de r- et acheter qui est issu du latin vulgaire *accaptare*, dont il est difficile de dire s'il est formé de *ad* + *captare*, fréquentatif de *capĕre* ou si c'est une réfection d'après *captare* « saisir » du latin classique *acceptare*, doublet de *accipĕre* « prendre à soi » « obtenir » « procurer » « prendre contre argent ».

voir : achetable, un acheteur, un achetoir, des achetoires.

voir aussi : -opsone, du grec ο ψ ω ν ε ́ ω « acheter » : ̓un monopsone, un oligopsone.

Le nom (un) irrédentisme (= un mouvement de revendication des nationalistes italiens ; un mouvement nationaliste se référant aux mêmes principes) est dérivé de l'italien *irredenta (Italia)*, féminin de *irredento* « soumis à la domination étrangère », dérivé de *redento* « racheté », emprunté au latin *redemptus*, participe passé de *redimere* « racheter, délivrer, affranchir ». D'où : irrédentiste.

Le nom (une) rédemption est emprunté au latin ecclésistique *redemptio*, en latin classique « action de racheter », dérivé de *redimere*, voir : rédimer ; à comparer avec rançon. D'où : rédempteur.

Le nom (une) rançon vient du latin *redemptio, redemptionis* « action de racheter » au sens propre, et au sens religieux dans lequel il est remplacé au 13ème siècle par rédemption.

Le verbe rédimer est emprunté au latin *redimere* « racheter ».

rachevage, rachever

un **rachevage** :

- l'action de rachever ; le résultat de cette action ;
- un achevage, l'ensemble des opérations de finissage qui ont pour but de perfectionner, terminer ou orner une pièce de poterie moulée.

rachever :

- achever, terminer dans les détails, soigner la finition d'un ouvrage, donner la dernière façon ;
- achever après interruption un récit, une phrase ;
- finir, achever.

Ce verbe est dérivé d'achever, avec le préfixe r- (re-).

rachi, rachialgie, rachialgique, rachianalgésie, rachicentèse, rachianesthésie, rachidien, rachis

une **rachialgie** : toute douleur qui occupe un point quelconque de la colonne vertébrale.

elle, il est **rachialgique** : est relative, est relatif à une rachialgie.

une **rachianesthésie** ; une méthode d'anesthésie partielle, utilisée surtout pour la partie inférieure du corps, et consistant à injecter le produit anesthésique dans l'espace sous-arachnoïdien.

une **rachianalgésie** ou **rachi** : une anesthésie de la partie inférieure du corps par une injection dans le liquide céphalo-rachidien.

une **rachicentèse** : une ponction lombaire.

elle est rachidienne, il est **rachidien** : se rapporte ou appartient à la colonne vertébrale et/ou à la moelle épinière.

un **rachis** :

- la colonne vertébrale ;
- l'axe central de l'épi des graminées, la nervure principale d'une feuille ;
- l'axe central de la plume qui supporte les barbes de part et d'autre.

une **glycorachie** : une présence physiologique de glucose dans le liquide céphalo-rachidien.

une **hypoglycorachie** : une diminution du taux du glucose dans le liquide céphalo-rachidien.

elle est intrarachidienne, il est **intrarachidien** : se trouve, se produit ou s'effectue dans le canal rachidien.

Le mot rachidien est dérivé de rachis, avec -dien (-ien).

Le nom (un) rachis est emprunté au grec ρ ̔ α ́ χ ι ς « épine dorsale; nervure médiane d'une feuille ».

rachitique, rachitis, rachitisme, racho

elle, il est **rachitique** :

- est atteinte ou est atteint de rachitisme ;
- appartient, est due, est dû au rachitisme ;
- est chétive ou chétif, malingre ;
- pour un végétal, ne s'est pas développé normalement.

un **rachitis** : un rachitisme.

un **rachitisme** :

- une maladie de la première enfance caractérisée par une avitaminose D, et qui entraine l'arrêt de la calcification de la zone d'ossification et de celle du tissu ostéoïde ;
- une maladie qui rend la tige du blé courte et noueuse.

elle, il est **racho** : est rachitique.

une, un **racho**

Le mot rachitique est dérivé, d'après l'adjectif grec ρ ̔ α χ ι ́ τ η ς « de l'épine dorsale » (de ρ ̔ α ́ χ ι ς « rachis »), de rachis, avec le suffixe -ique. D'où : un rachitisme.

racial, racialement, racialisé, racialiste

elle est raciale, il est **racial** : elle est relative, il est relatif à une distinction absurde entre les êtres humains.
elles sont raciales, ils sont raciaux

racialement : en fonction de cette distinction sans fondement.

Racisés ou racialisés ? Au cœur du français.

elle est interraciale, il est **interracial** : concerne des relations entre des personnes supposées différentes par l'aberration des races.
elles sont interraciales, ils sont interraciaux

elle est multiraciale, il est **multiracial** : où coexistent plusieurs groupes absurdement différenciés selon la couleur de leur peau. elles sont multiraciales, ils sont multiraciaux

elle, il est **racialiste**

un **multiracialisme** : une pratique qui admet la coexistence sans différenciation selon l'apparence.

Le mot racial est dérivé de race, avec le suffixe -(i)al.

racinage, racinaire, racinal, racine, raciné, racineau, racinement, raciner

un **racinage** :

- un enracinement, lé fait de produire des racines et de se fixer au sol ;
- l'ensemble des racines alimentaires ;
- l'action de marbrer la reliure d'un livre à l'imitation des racines d'arbre ; le résultat de cette action ;
- l'action de donner aux peaux et aux tissus la couleur fauve avec une décoction de racines, écorces et feuilles de noyer ; le résultat de cette action.

elle, il est **racinaire** : se rapporte aux racines.

un **racinal** :

- une pièce de bois servant d'étai à d'autres pièces ou à une masse de terre ;
- une pièce de bois plus large qu'épaisse posée sur la tête de pieux, de pilotis ou parfois de bois pour recevoir une plate-forme.

des racinaux

une **racine** :

- la partie inférieure, le plus souvent souterraine, d'une plante vasculaire, qui permet la fixation du végétal dans le sol tout en assurant son alimentation en eau et en sels minéraux ;
- une origine, un principe ;
- une partie inférieure, une base ;
- autres sens : CNRTL.

un **mot-racine** : un dérivé ayant une forme identique à celle du mot dont il dérive, ou plus brève encore.

puiser ses racines : Académie française.

Où sont passées les racines ? Les billets de François Jacquesson.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la racine (figuré et sociologique), de la racine (géologie), de la racine (informatique), de la racine (linguistique), de la racine (mathématique), de la racine (odontologie), de la racine (végétale) : Wiktionnaire.

elle est racinée, il est **raciné** :

- est muni(e) de racines ;
- a pris racine ;
- est enraciné(e), fixé(e) dans un lieu, attaché(e) à un lieu ;
- a une bonne assise, des bases solides.

une racinée, un **raciné** : une personne profondément attachée à sa terre.

un **racineau** :

- un petit tuteur fixé auprès des jeunes plantes ;
- un très petit racinal.

un **racinement** :

- l'action par laquelle la racine s'enfonce dans le sol et s'y attache ;
- le fait d'être solidement et profondément implanté ;
- un attachement profond à quelque chose.

raciner :

- prendre racine, commencer à produire des racines ;
- marbrer la reliure d'un livre à l'imitation des racines d'arbre ;
- donner aux peaux et aux tissus la couleur fauve avec une décoction de racines, écorces et feuilles de noyer.

Le nom (une) racine vient du bas latin r*adicīna* « racine », dérivé de *radix, radicis*, d'où l'ancien français raïs, voir : raifort.

Les mots racinal, raciné, racinement sont dérivés de racine.

voir aussi : déracinable, déraciné, un déracinement, déraciner, un enracinement, enraciner, indéracinable.

Le nom (une) éradication est emprunté au latin chrétien *eradicatio* « déracinement, destruction, extermination ». D'où : éradicable, éradiquer.

Le verbe extirper est emprunté au latin classique de même sens exstirpare (dérivé de *stirps* « souche, racine ». D'où : extirpable, un extirpateur, une extirpation, inextirpable.

Selon les sens, le mot radical est emprunté au latin tardif *radicalis* « qui tient à la racine, premier, fondamental » dérivé de *radix, radicis* « racine, origine première », ou est emprunté à l'anglais *radical*, de même origine, qui à partir du sens de « absolu, complet » a désigné les partisans de réformes extrêmes.

Le mot radicant est emprunté au latin *radicans, radicantis*, participe présent de *radicari* « prendre racine, pousser des racines », dérivé de *radix, radicis* « racine ».

Le nom (une) radicelle est un dérivé savant du latin *radix, radicis* « racine ».

Le mot radicicole est composé de radici- (tiré du latin *radix, radicis* « racine ») et de -cole. une radicotomie (= un sectionnement d'une racine nerveuse rachidienne pour supprimer une douleur)

Le nom (un) radicule est emprunté au latin *radicula* « petite racine », diminutif de *radix, radicis* « racine ». D'où : radiculaire, une radiculalgie, une lombo-radiculalgie, une radiculite , une méningo-radiculite.

Le nom (un) radis est emprunté à l'italien *radice* « radis », proprement « racine », du latin *radix, radiicis*.

Le nom (un) raifort est composé de l'ancien français *raiz* « racine » et de fort, parallèlement à l'emploi en ancien français de *raiz* seul pour désigner aussi le raifort.

-rhize est emprunté au grec -ρ ρ ι ζ ο ς, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine » : une plante arhize ou arrhize, un arhizophyte, une coléorhize ou coléorrhize, un embryon endorhize ou endorrhize, les endorhizes, un embryon exorhize ou exorrhize, les exorhizes, hydrorhize, une plante macrorhize ou macrorrhize, une plante microrhize ou microrrhize, une mycorhize, un embryon notorhize ou notorrhize, notorhizé, notorrhizé, une piléorhize ou piléorrhize, pilorhize, pilorrhize, un pseudorhize, une plante xanthorhize.

rhiz(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(o)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine » : une rhizarthrose, une rhize, un rhizine, les rhizobiaceae, un rhizobium, une rhizocaline, rhizocalinique, rhizocarpé ou rhizocarpique, rhizocarpien, des rhizocéphales, un rhizoctone ou rhizoctonia, une rhizoctonie, une rhizoctoniose, un rhizoderme, les rhizoflagellés, une substance, un pouvoir rhizogène, une rhizogenèse, rhizogénétique, un rhizoglyphe, un rhizoïde, une rhizolyse ou rhizotomie facettaire, les rhizomastigines, rhizomateux, un rhizome, une rhizomélie, rhizomélique, un rhizomère, un rhizomorphe, un rhizomucor, rhizophage, un rhizophore ou rhizophora, les rhizophoracées, une plante rhizophylle, les rhizophytes, un rhizoplaste, les rhizopodes, rhizopodien, une rhizoptérine, un rhizopus, une rhizosphère, rhizosphérique, un rhizostoma, les rhizostomatidés, les rhizostomes ou rhizostomés, rhizostomides, une rhizotaxie, un rhizotome, une rhizotomie, un rhizotrogue.

Racine, racinien

Jean **Racine** : un poète dramatique français.

Racine ou Corneille ? Académie française

elle est racinienne, il est **racinien** :

- est propre à Jean Racine, caractérise son œuvre ;
- a trait, fait penser à Jean Racine et/ou à son œuvre ;
- est admiratrice ou admirateur de Jean Racine et de son œuvre, manifeste le même tempérament, les mêmes sentiments.

une racinienne, un **racinien** :

- une connaisseuse éclairée ou un connaisseur éclairé de Jean Racine ;
- une personne possédant les qualités de finesse que l'on reconnait à Jean Racine.

raciologie, racique, racisé, racisme, raciste

une **raciologie** : une forme inepte d'anthropologie.

elle, il est **racique** : est racial(e).

Racisés ou racialisés ? Au cœur du français.

un **racisme** :

- une attitude d'hostilité de principe et de rejet envers une catégorie de personnes ;

- un sentiment d'hostilité de principe envers quelque chose.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du racisme : Wiktionnaire.

une, un **raciste** : celle, celui qui a une attitude d'hostilité de principe et de rejet envers une catégorie de personnes, qui manifeste, propage de telles idées.

elle, il est **raciste** :

- elle est relative, il est relatif au racisme ;
- a un comportement raciste.

un **antiracisme**

elle, il est **antiraciste** ou **anti-raciste**

une, un **antiraciste** ou **anti-raciste**

Ces mots sont dérivés de race.

rack

1. un **rack** ou **arack** : une liqueur que l'on prépare dans les Indes avec un mélange de riz fermenté, de sucre et de noix de coco.

Le nom (un) rack (1) est une variante d'arack qui vient du mot arabe *arak* « sueur, effluve, lait » d'où *arak at tamar* « sueur de palmier », c'est-à-dire « vin de palme des dattiers ». Voir aussi : raki.

2. un **rack** ou **rak** :

- un meuble contenant les éléments superposés d'une chaîne haute fidélité ;
- un matériel spécialisé utilisé dans les magasins de détail, contenant un ou plusieurs types de produits ;
- une structure en métal dont les dimensions sont standardisées et sur laquelle on fixe des équipements électroniques ;
- une mesure de tricot chaine comprenant 480 rangées.

Le nom (un) rack (2) est emprunté à l'anglais *rack* « râtelier; casier, étagère, support » « châssis métallique supportant les pièces d'une installation téléphonique ou électronique ».

racket, racketter, racketteur

un **racket** : une extorsion d'argent ou d'objets, le plus souvent répétée et organisée, obtenue par chantage, intimidation ou violence.

racketter : se livrer au racket sur quelqu'un.

se faire racketter : être victime de racket.

On a lu aussi racketer.

une racketteuse : une maitre-chanteuse, une malfaitrice qui extorque des fonds sous la menace.
un **racketteur** : un maitre-chanteur, un malfaiteur qui extorque des fonds sous la menace.

un **antiracket**

Le nom (un) racket est emprunté à l'anglo-américain *racket*, spécialisation de sens de l'anglais *racket* « tapage, tintamarre, désordre » d'origine obscure, et attesté en argot depuis 1812 pour désigner une activité, une ruse particulière dans le monde des malfaiteurs.

raclage, racle, raclée, raclement, racler, raclette, racleur, racleuse, racloir, racloire, raclon, raclure

Certains de ces mots ont aussi été écrits avec un accent circonflexe sur le a :

un **raclage** : l'action de racler ; le résultat de cette action.

une **racle** :

- un outil servant à racler ;
- un anneau de fer tortillé qui tient lieu de heurtoir aux portes des maisons.

une **raclée** :

- une volée de coups ;
- une défaite.

un **raclement** :

- l'action de racler ;
- le bruit qui en résulte.

racler :

- gratter, frotter la surface d'un corps avec un objet dur et tranchant afin de le nettoyer ou de l'égaliser ;
- prendre, voler ;
- frotter rudement ;
- gratter, produire une sensation d'âpreté.

racler les fonds de tiroirs : rassembler tout l'argent disponible, recourir à ses dernières économies.

racler un air : jouer maladroitement sur un instrument à cordes.

(se) racler la gorge : produire une expiration brutale et un son rauque pour débarrasser la gorge des mucosités qui l'encombrent.

elles se sont raclé la gorge, ils se sont raclé la gorge.

A. une **raclette** :

- une petite racle ;
- un appareil constitué d'un manche ou d'une poignée terminé(e) par une lame souple en caoutchouc et servant à nettoyer une surface lisse humide ;
- [Belgique] un instrument de nettoyage terminé par des lamelles souples pour racler l’eau du sol ;
- un sarcloir, un outil de jardinage pour sarcler, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

B. une **raclette** :

- une fondue au fromage dont on racle la partie ramollie ;
- un fromage gras.

C. une **raclette** : la police, un policier.

un coup de raclette : une rafle de police.

une racleuse, un **racleur** :

- une personne qui effectue un raclage ;
- une mauvaise joueuse ou un mauvais joueur de violon ou de tout autre instrument à cordes.

un **racleur** :

- un appareil pour nettoyer un bâtiment d'élevage, une stabulation ;
- un appareil de nettoyage d'une machine ;
- un appareil utilisé pour nettoyer la paroi intérieure d'un pipeline ou d'une conduite en général en cours d'exploitation ;
- un dispositif fixé sur la surface extérieure des tubages d'un forage ;
- un segment placé à la partie inférieure du piston ou du cylindre et destiné à empêcher l'huile du carter de pénétrer dans le cylindre.

une **racleuse** :

- une boule de pétanque ;
- un appareil pour racler ou nettoyer.

une vis racleuse, une lame racleuse, une balayeuse racleuse, un robot **racleur**

un **racloir** :

- une lame d'acier, large et mince, utilisée dans le travail de la terre, du bois ou des corps tendres pour gratter et lisser des surfaces planes ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **racloire** ou **radoire** : une planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure, pour faire tomber le grain qui s'élève au-dessus des bords.

un **raclon** : un engrais préparé avec des raclures provenant soit des chemins ou des routes, soit des prairies dont on a recueilli l'herbe pour la faire pourrir.

des raclons : la partie des aliments qui reste attachée en croute brunie au fond et aux parois du récipient de cuisson.

une **raclure** :

- une parcelle enlevée de la surface d'un corps que l'on a raclé ;
- une injure.

Le verbe racler est emprunté au provençal *rasclar* « passer la racloire sur une mesure de grains pour faire tomber ce qui s'élève au-dessus du bord » et « enlever avec un instrument quelques parties de la surface d'un corps », du latin populaire *rasclare*, issu par syncope de *rasi ̆cŭlare*, du latin *rasus* (voir : ras 3), participe passé de *radere* « raser ».

Le nom (une) raclette est dérivé d'une racle qui est un déverbal de racler.

racoin

un **racoin** : un recoin, un petit espace partiellement clos, retiré, dissimulé à la vue.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

racolade, racolage, racoler, racoleur

un **racolage** ou une **racolade** :

- l'action de racoler, de recruter des soldats ; le résultat de cette action ;
- l'action de racoler, de recruter par des moyens plus ou moins honnêtes ;
- l'action de racoler, d'accoster les passants dans un but de prostitution.

racoler :

- engager par ruse ou par force des hommes pour le service militaire ;
- recruter par des moyens plus ou moins honnêtes ;
- accoster les passants dans un but de prostitution.

une racoleuse, un **racoleur** :

- celle, celui qui racolait, qui engageait par ruse ou par force des hommes pour le service militaire ;
- une personne qui racole, qui recrute par des moyens plus ou moins honnêtes ;
- une prostituée ou un prostitué.

elle est racoleuse, il est **racoleur** : racole.

Le verbe racoler est composé de r(e)- et accoler.

Le nom (une) accolade est une réfection de l'ancien français *acolée*, dérivé d'*acoler* devenu accoler. Le verbe accoler est dérivé de l'ancien français *col* (cou). D'où : accolader, un accolage, un accolement, une accolerie, une accolure.

raconduire

raconduire [Belgique] : ramener, reconduire.

racontable, racontage, racontance, racontar, raconter, raconteur, racontotte

elle, il est **racontable** : peut être raconté(e).

elle, il est **inracontable** ou **irracontable** :

- ne peut pas être raconté(e) ;
- est inénarrable.

un **racontage** : un bavardage, un racontar.

une **racontance** : un récit, un exposé.

un **racontar**, des racontars : un récit de faits douteux, une nouvelle colportée sans discernement.

raconter :

- faire le récit de faits vrais ou faux ;
- faire la description, l'exposé de quelque chose ;
- présenter comme vrais des faits douteux.

une raconteuse, un **raconteur** : celle, celui qui raconte, ou qui a plaisir à raconter.

une **racontotte** : une petite histoire, un court récit que l'on raconte lors de réunions, de veillées, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le verbe raconter est dérivé, à l'aide du préfixe re-, de l'ancien français *aconter* « décrire, raconter », dérivé de conter.

Le verbe conter est emprunté au latin classique *computare* (compter), attesté en latin médiéval au sens de « narrer », le développement sémantique s'étant fait à partir de « compter, énumérer ». Voir aussi : conte, conteur.

racoquiner

racoquiner : réconcilier, en parlant de personnes peu recommandables.

Le verbe accoquiner ou acoquiner est dérivé de coquin. D'où : acoquinant, un acoquinement, s'acoquiner ou s'accoquiner (= s'attacher à quelqu'un, avoir des fréquentations avec quelqu'un en s'installant auprès de lui).

racorni, racornir, racornissement

elle est racornie, il est **racorni** :

- est devenue dure, est devenu dur comme la corne ;
- s'est desséché(e) tout en ayant durci et diminué de volume avec l'âge ;
- s'est desséché(e) physiquement, a rapetissé ;
- est devenue dure et insensible ; est devenu dur et insensible.

je racornis, tu racornis, il racornit, nous racornissons, vous racornissez, ils racornissent ;
je racornissais ; je racornis ; je racornirai ; je racornirais ;
j'ai racorni ; j'avais racorni ; j'eus racorni ; j'aurai racorni ; j'aurais racorni ;
que je racornisse, que tu racornisses, qu'il racornisse, que nous racornissions, que vous racornissiez, qu'ils racornissent ;
que je racornisse, qu'il racornît, que nous racornissions ; que j'aie racorni ; que j'eusse racorni ;
racornis, racornissons, racornissez ; aie racorni, ayons racorni, ayez racorni ;
(en) racornissant.

racornir :

- rendre dur comme la corne ;
- rendre dur et insensible.

se racornir : se dessécher tout en se durcissant et en diminuant de volume.

je me racornis, tu te racornis, il se racornit, nous nous racornissons, vous vous racornissez, ils se racornissent ;
je me racornissais ; je me racornis ; je me racornirai ; je me racornirais ;
je me suis racorni(e) ; je m'étais racorni(e) ; je me fus racorni(e) ; je me serai racorni(e) ; je me serais racorni(e) ;
que je me racornisse, que tu te racornisses, qu'il se racornisse, que nous nous racornissions, que vous vous racornissiez, qu'ils se racornissent ;
que je me racornisse, qu'il se racornît, que nous nous racornissions ; que je me sois racorni(e) ; que je me fusse racorni(e) ;
racornis-toi, racornissons-nous, racornissez-vous ; sois racorni(e), soyons racornies, soyons racornis, soyez racorni(e)(es)(s) ;
(en) se racornissant.

elles se sont racornies, elles sont racornies.
elles se sont racorni le caractère, elles ont racorni leur caractère.

un **racornissement** :

- l'action de racornir ou de se racornir ; le résultat de cette action ;
- le fait, avec l'âge, de se dessécher physiquement, de rapetisser ;
- le fait de devenir dur et insensible.

Le verbe racornir est dérivé de corne.

racoutrage

un **racoutrage** : voir raccoutrage (ci-dessus).

racquet-ball, racquetball

le **racquet-ball** ou **racquetball** : un sport.

racquitté, se racquitter

elle est racquittée : elle a regagné ce qu'elle avait perdu au jeu ;
il est **racquitté** : il a regagné ce qu'il avait perdu au jeu.

racquitter :

- faire regagner à quelqu'un ce qu'il avait perdu au jeu ; rendre quitte quelqu'un ;
- dédommager quelqu'un de quelque chose ; délivrer quelqu'un d'une obligation ; rendre quitte de ce que quelqu'un a perdu.

se racquitter :

- regagner ce que l'on a perdu au jeu ;
- se dédommager de quelque perte, de quelque échec.

Ce verbe est composé de r(e)- et d'acquitter qui est dérivé de quitte emprunté au latin juridique *quietus* (à comparer avec coi et quiet).

racrapoté, se racrapoter

Belgique.

elle est racrapotée, il est **racrapoté** :

- est ratatiné(e) ;
- est plissé(e), recroquevillé(e).

se racrapoter :

- se recroqueviller ;
- se replier sur soi-même.

rad

un **rad** : une ancienne unité mesurant la dose d'un rayonnement ionisant absorbée par un corps.

Ce nom est l'abréviation de radiation.

radada

un **radada** (en argot) :

- un jeu d'amour ;
- un coït.

Ce nom expressif est évocateur d'un roulement de tambour.

radar, radarastronomie, radar-astronomie, radarclinométrie, radargrammétrie, radargraphie, radariser, radariste, radar-vent

un **radar** : un système ou un appareil de détection servant à déterminer la direction et la distance d'un objet.

naviguer au radar : se diriger à l'aveuglette.

un contrôle-radar, un émetteur-radar, une image-radar, une station-radar, une surveillance-radar, un système d'alerte radar

un **radar à synthèse d'ouverture** ou RSO, **radar à antenne synthétique, radar à ouverture synthétique** : [télédétection spatiale - spatiologie] un radar embarqué à balayage latéral dans lequel on utilise le déplacement du véhicule pour simuler une antenne de grandes dimensions. En anglais : *synthetic aperture radar ; SAR*. Voir aussi : image simple par radar, multivisée, synthèse d'ouverture. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **radar à visée latérale** ou RVL : [télédétection spatiale - spatiologie] un radar imageur embarqué qui explore en vol un couloir décalé latéralement par rapport à la trace du véhicule. En anglais : *side-looking radar ; SLR*. Le terme « radar aéroporté à visée latérale » (en anglais : *side-looking airbone radar, SLAR*) désigne l'appareil en mode opératoire aérien. Voir aussi : image topographique ambigüe. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **radarastronomie** ou **radar-astronomie** : une application à l'observation astronomique de la technique du radar.

une **radarclinométrie** : [spatiologie / télédétection] la technique radar consistant à déterminer l'orientation locale d'un terrain par rapport à l'axe d'observation, à partir de la mesure de l'énergie renvoyée par les surfaces élémentaires de la scène observée. En anglais : *radarclinometry*. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

une **radargrammétrie** : [télédétection spatiale - spatiologie] les techniques d'exploitation des images radar qui permettent de déterminer les caractéristiques géométriques du terrain et d'en représenter des formes ainsi que des détails. En anglais : *radargrammetry*. Voir aussi : stéréoradargrammétrie. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **radargraphie** : [télédétection spatiale - spatiologie] la technique qui permet d'obtenir des images à partir des signaux recueillis par un radar imageur ; par extension, un document obtenu par cette technique. Dans la deuxième acception, les termes « image radar » et « cliché radar » sont également recommandés. En anglais : *radar image*. Voir aussi : image radar multi-écho. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

radariser :

- équiper d'un radar ;
- évaluer par un radar la vitesse d'un véhicule.

une, un **radariste** : une, un spécialiste chargé(e) du fonctionnement et de l'entretien d'un radar.

un **radar-vent** : un radar permettant de connaître la direction, la vitesse des vents jusque dans des couches élevées de l'atmosphère.

des **voitures-radar** ou **voitures-radars** : pour relever les infractions des conducteurs.

un **lidar** : un appareil de détection.

Le nom (un) radar est emprunté à l'anglo-américain *radar* formé de la syllabe initiale de *Radio* et des lettres initiales de *Detection, And* et *Ranging* dans l'expression *Radio detection and ranging* « détection et pointage radio ».

radasse, rade

1. une **rade** : un bassin naturel ou artificiel de vastes dimensions, ayant une issue vers la mer, où les navires trouvent un bon mouillage.

laisser quelqu'un ou quelque chose en rade : l'abandonner.

être en rade :

- être abandonné ;
- être en panne, être dans l'impossibilité de continuer.

Le nom (une) rade (1) est emprunté au moyen anglais *rade* attesté au même sens depuis 1320, issu du vieil anglais *rád* « chevauchée, voyage, passage » qui est aussi à l'origine de la forme moderne *road* « voie, chemin, route », voir aussi : raid.

2. un **rade** :

- le comptoir d'un bar ;
- un café, un bistrot.

Le nom (un) rade (2) est un dérivé régressif de l'argot radeau « comptoir » qui est un emploi métaphorique du français radeau.

3. une **radasse** : un terme injurieux.

un **rade** : un trottoir.

faire le rade : faire le trottoir, se livrer à la prostitution sur la voie publique.

une **radeuse** : une prostituée qui fait le rade, qui fait le trottoir.

L'origine du nom (un) rade (3) est obscure, voir : CNRTL.

radeau

A. un **radeau** :

- un assemblage de pièces de bois, de roseaux, etc. constituant une plate-forme flottante susceptible de porter des personnes ou des marchandises ;
- une plate-forme flottante sur laquelle se tiennent les ouvriers pour réparer certaines parties de la coque d'un navire.

un **radeau pneumatique** : une embarcation pneumatique insubmersible utilisée pour la descente sportive de rivières entrecoupées de rapides. En anglais : *raft*. Office québécois de la langue française.

le **radeau (en eau vive)** : [tourisme - sports nautiques] la pratique consistant à descendre des rapides sur un radeau pneumatique. Les radeaux pneumatiques utilisés, le plus souvent manœuvrés à la pagaie, peuvent accueillir à leur bord un nombre variable d'équipiers et de passagers, ce qui donne à la pratique un caractère sportif ou touristique. En anglais : *rafting*. Journal officiel de la République française du 30/06/2009.

B. un **radeau** (de flottage) : un assemblage de pièces de bois transportées par flottage sur les rivières, les fleuves, les lacs.

un **radelage** :

- la technique de transport du bois par flottage, qui consiste à assembler des pièces choisies en radeau ;
- ce transport lui-même.

une radeleuse, un **radeleur** : celle, celui qui conduit un radeau de flottage.

C. un **radeau des cimes** [en anglais : *canopy raft*] : une structure gonflée déposée à même la canopée, à près de 40 m de haut, par un hélicoptère, puis arrimée avec des cordages aux arbres environnants, afin de permettre l'observation du milieu.

Le nom (un) radeau est emprunté à l'ancien provençal *radel*, diminutif de *rat*, du latin *ratis* « radeau ».

Le nom (une) jangada (= un radeau) vient de ce mot portugais, emprunté au malayalam *šangāḍam, xangādam* « radeau ».

Le nom (un) ras (1) (= un radeau, une plate-forme flottante utilisé(e) pour les travaux sur la coque d'un bateau près de la flottaison) vient du latin *ratis* « radeau, pont volant ».

Le nom (les) ratites (= la sous-classe d'oiseaux coureurs dont les ailes sont réduites et le sternum dépourvu de bréchet) est emprunté au latin scientifique *(aves) ratitae* « au sternum en radeau, sans bréchet » (dérivé du latin *ratis* « radeau »), par opposition aux *(aves) carinatae* « au sternum caréné, avec bréchet ».

radée

une **radée** : une averse, une pluie abondante et de courte durée.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce nom est un mot dialectal, à comparer avec le lyonnais *radée* et le dauphinois *rada* de même sens, dérivé de l'ancien adjectif *rade* « torrentueux, impétueux » encore en usage dans certains dialectes, du latin *rapidus*, voir : rapide.

radelage, radeleur

un **radelage**, un **radeleur** : voir radeau (ci-dessus).

rader, radeur

rader (1) un navire : l'envoyer, le mettre en rade.

Ce verbe est dérivé de rade (1).

rader (2) :

- diviser une tranche de pierre ou de marbre, en deux morceaux, au moyen du ciseau, en la tenant debout, et en faisant deux tranchées, l'une sur une face, et l'autre par derrière ;
- passer une radoire sur la surface d'une mesure pleine de grains ou de sel, pour faire tomber ce qui dépasse et avoir la juste mesure ;
- faire la mesure juste.

un **radeur** : un officier des gabelles chargé de mesurer le sel.

Ce verbe est dérivé de radoire ; à comparer avec le latin *radere* « gratter, enlever en grattant », et en latin médiéval « araser (une mesure de grain) ».

radeuse

une **radeuse** : une prostituée qui fait le rade, qui fait le trottoir.

voir : un rade (ci-dessus).

radi(o)-

radi(o)- est tiré du latin *radius* « rayon (lumineux) ».

radi(o)- peut aussi représenter (un) radius en anatomie : radial (2) radio-bicipital, radiocarpien, radio-cubital, radio-huméral, radiopalmaire , radio-palmaire.

voir : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

radiaire, radiairement

elle, il est **radiaire** : est disposé(e) en rayons.

une **radiaire** : une astrance ou astrantia, une ombellifère, une herbe.

les **radiaires** : la classe d'invertébrés dont toutes les parties, internes et externes, offrent une disposition rayonnée autour d'un axe.

radiairement :

- en biologie, de façon radiaire ;
- radialement, comme des rayons.

Le mot radiaire est un dérivé savant du latin *radius* « rayon », d'abord « baguette, piquet », avec le suffixe -aire.

radial, radiale, radialement

1. elle est radiale, il est **radial** :

- elle est relative, il est relatif au rayon d'un cercle ;
- est disposé(e), dirigé(e) ou s'exerce, s'effectue selon un rayon, c'est-à-dire perpendiculairement à un axe ;
- comporte des rayons, est de forme rayonnée.

elles sont radiales, ils sont radiaux

un (pneu) **radial**, une (perceuse) **radiale**, une (artère, voie, autoroute) **radiale**
des radiaux, des radiales

radialement :

- de façon radiale, suivant une disposition radiale, en rayons ;
- en astrophysique, suivant une direction et une disposition radiale ;
- en biologie, suivant une disposition radiaire, en rayons, en branches.

Le mot radial (1) est un dérivé savant du latin *radius* « rayon », d'abord « baguette, piquet », avec le suffixe -al ; à comparer avec le latin médiéval *radialis* « relatif au rayon ».

2. elle est radiale, il est **radial** : elle est relative, il est relatif au radius ou à la partie de l'avant-bras qui correspond au radius.

elles sont radiales, ils sont radiaux

une (artère) radiale, un (muscle) **radial**, un (nerf) radial, une (veine) radiale
des radiaux, des radiales

une nervure **radiale** ou un **radius** : la deuxième nervure de l'aile chez les insectes.

Le mot radial (2) est dérivé de radius.

radiamètre

un **radiamètre** : un ensemble destiné aux mesures de grandeurs liées aux rayonnements ionisants.

Ce nom est formé de radia- pour radiation (2), et -mètre.

radian

un **radian** :

- une unité de mesure d'angle plan ;
- un arc de cercle intercepté par un angle au centre égal à un radian.

un radian par seconde (rad/s) : une unité de vitesse angulaire.

Le nom (un) radian est emprunté à l'anglais *radian* attesté en trigonométrie depuis 1879, du latin *radius* « rayon », avec le suffixe -*an*, correspondant au français -an.

radiance, radiant

une **radiance** :

- un rayonnement ;
- le quotient du flux lumineux que rayonne une surface émettrice par l'aire de cette surface.

elle est radiante, il est **radiant** :

- rayonne, émet des radiations visibles ;
- se propage par des radiations ;
- diffuse un rayonnement ;
- elle est relative, il est relatif à l'émission de radiations.

Le mot radiant est emprunté au participe présent latin *radians, radiantis* « rayonnant ; brillant » de *radiare* « rayonner ; étinceler » et transitif « munir de rayons ; irradier », dérivé de *radius*, voir : radiaire. L'anglais *radiant point* « point d'où émanent des rayons » est attesté depuis 1726.

radiateur

un **radiateur** :

- un appareil de chauffage ;
- un élément d'une installation de chauffage central ;
- un organe de refroidissement d'un moteur à explosion.

Le nom (un) radiateur est un dérivé savant du latin *radiare*, voir : radiant, avec le suffixe -ateur (-eur).

radiatif

elle est radiative, il est **radiatif** : elle est relative, il est relatif à un rayonnement ; émet une radiation, un rayonnement.

un **forçage radiatif** : l'écart entre le rayonnement solaire reçu par une planète et le rayonnement infrarouge qu'elle émet sous l'effet de facteurs d'évolution du climat, tels que la variation de la concentration en gaz à effet de serre. Le forçage radiatif est calculé au sommet de la troposphère et il est exprimé en watts par mètre carré (W/m^2). Un forçage radiatif positif contribue à réchauffer la surface de la planète tandis qu'un forçage radiatif négatif contribue à la refroidir. Office québécois de la langue française.

Le mot radiatif est dérivé de radiation par substitution du suffixe -atif (-if).

radiation

1. une **radiation** :

- l'action de radier quelqu'un ou quelque chose ;
- une sanction ;
- une suppression, une annulation ;
- l'opération administrative par laquelle un organisme de sécurité sociale cesse d'assurer la couverture d'un assuré, ou d'un participant, qui ne remplit plus les conditions d'affiliation. Office québécois de la langue française.

Le nom (une) radiation (1) est dérivé du latin tardif *radiare* « rayer » qui semble être une traduction, par fausse étymologie du français rayer qui sert de verbe à radiation d'une hypothèque.

2. une **radiation** :

- une émission et une propagation d'énergie dans l'espace ou dans la matière sous forme d'ondes électromagnétiques ou de particules ;
- une énergie ainsi émise et propagée ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **radiation** : une différenciation d'une multitude d'espèces endémiques à partir d'une espèce ancestrale (une radiation adaptative, une radiation évolutive, une radiation explosive).

voir : radier (2), irradiant, une irradiation, irradier.

Le nom (une) radiation (2) est emprunté au latin *radiatio, radiationis* « rayonnement, éclat lumineux », dérivé du verbe *radiare*, voir : radiant.

radicaille, radical, radicalaire, radicalement, radicalisation, radicaliser, radicalisme, radicalité

la **radicaille** : l'ensemble des membres d'un parti radical.

elle est radicale, il est **radical** :

- elle est relative, il est relatif à la racine, à l'essence de quelque chose ;
- a une action décisive sur les causes profondes d'un phénomène ;
- est complète, totale, absolue ; est complet, total, absolu ;
- est sans exception ou atténuation ;
- elle est relative, il est relatif au radicalisme ;
- elle est relative, il est relatif à un parti radical.

elles sont radicales, ils sont radicaux

un **radical** :

- un groupement d'atomes qui conserve une individualité propre au cours des réactions chimiques affectant le reste de la molécule ;
- la partie essentielle du mot formé sur une racine, qui sert de base pour la construction d'autres mots ;
- un radical : [chimie] une entité moléculaire possédant un ou plusieurs électrons non appariés, dits aussi « célibataires ». Dans une formule, l'électron non apparié est représenté par un point placé en exposant à droite du symbole de l'élément ou du groupe (exemple : CH3.). Il est recommandé de ne plus utiliser l'ancienne désignation de « radical libre ». En nomenclature, il est recommandé d'utiliser le terme « groupe » ou « substituant » pour désigner une fraction hydrocarbonée d'une molécule, de préférence à « radical », employé à l'origine. En anglais : *radical*. Voir aussi : entité moléculaire, formule développée, radicalaire, réaction en chaîne. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

un (signe) radical (en mathématiques).

une radicale, un **radical** :

- une partisane ou un partisan du radicalisme ;
- une, un membre, une partisane ou un partisan d'un parti radical.

des radicales, des radicaux

elle, il est **radicalaire** : [chimie] se dit de toute entité moléculaire, ou espèce chimique, ayant les propriétés d'un radical, ainsi que de toute réaction qui met en jeu un radical. En anglais : *radical*. Voir aussi : entité moléculaire, radical, réaction en chaine. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une réaction **radicalaire** : en chimie, une réaction au cours de laquelle interviennent des radicaux libres.

radicalement :

- jusqu'à la racine, jusqu'à l'essence, essentiellement, fondamentalement ;
- de manière complète, sans atténuation ou exception.

une **radicalisation** :

- l'action de radicaliser ou de se radicaliser ; le résultat de cette action ;
- [droit] le processus par lequel un individu ou un groupe en vient à justifier, au nom d'une idéologie, le recours à la violence comme mode d'action. Voir aussi : déradicalisation. Journal officiel de la République française du 07/12/2018.

une **déradicalisation** : un processus par lequel un individu ou un groupe radicalisé est conduit à abandonner une idéologie légitimant la violence comme mode d'action ; par extension, une politique publique appliquée à un individu ou à un groupe radicalisé afin de l'inciter à renoncer à la violence. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « désendoctrinement ».

radicaliser : rendre radical, intransigeant.

se radicaliser : devenir extrême.

un **radicalisme** :

- une attitude qui refuse tout compromis en allant jusqu'au bout de la logique de ses convictions ;
- le nom de plusieurs doctrines politiques.

une **radicalité** : le fait ou la caractéristique de ne pas admettre d'exception ou d'atténuation.

elle, il est **radicalo-centriste**

elle, il est **radicalo-conservateur**

le **radical-socialisme** : la doctrine, l'ensemble des positions réformistes des radicaux-socialistes.

elle, il est **radical(e)-socialiste** :

- elle est relative, il est relatif, propre au courant socialisant et anti-opportuniste du parti radical français, qui est devenu le Parti républicain radical et radical-socialiste ;
- elle est relative, il est relatif à ce parti.

une radicale-socialiste, un **radical-socialiste** : celle, celui qui appartient au parti radical-socialiste.

On a lu rad-soc pour radical-socialiste.

Le mot radical est emprunté au latin tardif *radicalis* « qui tient à la racine, premier, fondamental » dérivé de *radix, radicis* « racine, origine première ».

radicant

elle est radicante, il est **radicant** : émet des racines adventives en différents points de sa longueur.

Ce mot est emprunté au latin *radicans, radicantis*, participe présent de *radicari* « prendre racine, pousser des racines », dérivé de *radix, radicis* « racine ».

radicelle

une **radicelle** : un petit filament qui provient de la ramification des racines plus importantes.

Ce nom est un dérivé savant du latin *radix, radicis* « racine », avec le suffixe -elle.

radicicole

elle, il est **radicicole** : elle, il vit sur ou dans les racines.

Ce mot est composé de radici- (tiré du latin *radix, radicis* « racine ») et de -cole.

radicivore

elle, il est **radicivore** ou **rhizophage** : elle, il se nourrit des racines des végétaux, par exemple les larves des elatéridés.

radicotomie

une **radicotomie** : un sectionnement d'une racine nerveuse rachidienne pour supprimer une douleur.

radiculaire

elle, il est **radiculaire** :

- elle est relative, il est relatif à la radicule ou à la racine ;
- elle est exercée, il est exercé par les racines et favorise la montée de la sève ;
- elle est relative, il est relatif à la racine des nerfs, particulièrement aux racines rachidiennes.

une **paralysie radiculaire** : une paralysie produite par une atteinte des racines nerveuses rachidiennes.

Ce mot est un dérivé savant du latin radicula, voir : radicule, avec le suffixe -aire.

radiculalgie

une **radiculalgie** : une douleur sourde et continue, entrecoupée de violents paroxysmes, due à l'irritation ou à l'inflammation des racines des nerfs crâniens ou rachidiens, qui marque souvent le début de la radiculite.

une **lombo-radiculalgie**

Ce nom est composé de radicul- pour radiculaire et -algie.

radicule

une **radicule** : la partie inférieure de l'axe d'un embryon qui en se développant, deviendra la racine de la plante.

Ce nom est emprunté au latin *radicula* « petite racine », diminutif de *radix, radicis* « racine ».

radiculite

une **radiculite** : une inflammation des racines nerveuses crâniennes ou rachidiennes, par compression ou par infection.

une **méningo-radiculite** : une inflammation des méninges rachidiennes et des racines nerveuses.

Ce nom est emprunté au latin *radicula* « petite racine », diminutif de *radix, radicis* « racine », avec le suffixe -ite.

radiculo-dentaire

elle, il est **radiculo-dentaire** : elle, il concerne la racine de la dent.

Ce mot est composé de radiculo- pour de radiculaire et dentaire.

radié, radiée, radier

1. elle est radiée, il est **radié** (1) : présente des lignes rayonnant à partir d'un centre.

une couronne radiée : une couronne radiale.

une plante radiée : qui comporte des capitules radiés, des fleurs tubuleuses au centre et des fleurs ligulées à la périphérie.

les **radiées** : la tribu de la famille des composées caractérisée par des capitules radiés.

radier (1) :

- briller, rayonner d'un vif éclat ;
- rayonner de joie, de satisfaction.

voir aussi : radiaire, radiant, une radiation (1).

Le mot radié est emprunté au latin *radiatus* « rayonnant, muni de rayons lumineux », « formé de rayons », dérivé de *radius*, voir : radiaire ; le verbe *radiare* « rayonner » semblant postérieur.

Le verbe radier (1) vient d'emprunts successifs au latin *radiare* « rayonner », dérivé de *radius* « rayon ».

2. elle est radiée, il est **radié** (1) : est rayé(e) exclu(e).

radier (2) :

- ôter d'une liste, d'un tableau ;
- exclure d'une catégorie ;
- faire disparaitre, rayer une mention d'une liste, d'un registre, d'un compte.

Le verbe radier (2) est dérivé de radiation (1).

3. un **radier** :

- une plate-forme, un revêtement imperméable protégeant la base d'une construction contre l'érosion des eaux, ou lui servant de fondation ;
- dans une centrale nucléaire, une dalle de fondation en béton armé de forte épaisseur servant d’assise stable sous le bâtiment du réacteur.

Ce nom vient probablement du radical de radeau, avec le suffixe -ier.

radiesthésie, radiesthésique, radiesthésiste

une **radiesthésie** : une faculté de percevoir les radiations qu'émettraient certains corps ; un procédé de détection fondé sur cette faculté.

elle, il est **radiesthésique** : elle est relative, il est relatif à la radiesthésie.

une, un **radiesthésiste** : une personne qui pratique la radiesthésie.

Le nom (une) radiesthésie est composé à partir du radical de radiation et du suffixe -esthésie.

radieusement, radieux

radieusement :

- d'une manière qui évoque la lumière, l'éclat du soleil ;
- d'une manière qui révèle le bonheur, la satisfaction ;
- d'une manière éclatante.

elle est radieuse, il est **radieux** :

- émet des rayons très lumineux, brille d'un vif éclat ;
- est très ensoleillée, lumineuse, éclatante ; est très ensoleillé, lumineux, éclatant ;
- dont la physionomie, le comportement reflète le bonheur, la satisfaction ;
- traduit une vive satisfaction ;
- évoque l'éclat, la clarté, la perfection.

Le mot radieux est emprunté au latin *radiosus* « rayonnant », dérivé de *radius* « rayon lumineux » (voir : rayon 1 et rai).

radifère

une substance **radifère** : qui contient du radium ou qui émet des radiations.

radin, radinerie, radinisme

elle est **radine**, il est **radin** : lésine sur la dépense, est avare, pingre.

une radine, un **radin** : celle, celui qui lésine sur la dépense, qui est avare, pingre.

une **radinerie** ou un **radinisme** : une avarice.

L'origine du mot radin est obscure, voir : CNRTL.

radiner

radiner ou se **radiner** : arriver, venir, rappliquer.

L'origine du verbe radiner est obscure, voir : CNRTL.

radio

A. une **radio** : une radioscopie, une radiographie.

B. un **radio** :

- un radiotélégramme ;
- un radiogramme.

une, un **radio** :

- une opératrice, un opérateur radiotélégraphiste ;
- une radionavigante, un radionavigant.

une radio-amatrice ou radioamatrice, un **radio-amateur** ou **radioamateur**

une **radio** :

- une radiotéléphonie ;
- une radiotélégraphie ;
- une installation, un équipement permettant ce type de communication ;
- une radioélectricité.

une **lampe-radio**

C. une **radio** :

- une radiophonie, une radiodiffusion ;
- un bâtiment regroupant les divers services et les moyens de production des émissions ;
- une station émettrice ;
- le réseau particulier de cette station ;
- un appareil, un poste récepteur de radiophonie.

la radio : l'ensemble du personnel et des services s'occupant de la radiodiffusion.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la radio : Wiktionnaire.

un programme radio, un récepteur radio

un **radio-réveil**

un **autoradio**

un **train-radio**

une **voiture-radio**

une **radio intelligente** ou RI : [télécommunications / radiocommunications] la technique de communication radioélectrique qui consiste à optimiser automatiquement certains paramètres d'émission et de réception en fonction de l'environnement, en utilisant notamment des algorithmes d'apprentissage et de prise de décision fondés sur l'intelligence artificielle. La radio intelligente permet notamment d'utiliser au mieux le spectre radioélectrique. La radio intelligente peut recourir à la radio logicielle pour reconfigurer les paramètres. On trouve aussi l'expression « radio cognitive », qui n'est pas recommandée. En anglais : *cognitive radio*. Voir aussi : radio logicielle. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

une **radio logicielle** ou RL : [télécommunications / radiocommunications] la technique qui consiste à remplacer, dans des émetteurs et récepteurs radioélectriques, des dispositifs matériels par des logiciels. La radio logicielle permet une adaptation plus facile aux normes d'émission et de réception ainsi qu'à leur évolution. La radio logicielle est un moyen de mettre en œuvre la radio intelligente. En anglais : *software-defined radio ; SDR ; software radio*. Voir aussi : radio intelligente. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

une **radio par fibre** ou RPF : [télécommunications / techniques] une transmission par fibre dans laquelle la porteuse optique est modulée directement par un signal radiofréquence. En anglais : *radio-over-fiber ; RoF ; radio-on-fiber ; RoF ; wireless-on-fiber*. Voir aussi : porteuse. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

Il est une curieuse expression : radio parlée. C'est un peu comme monter en haut ou descendre en bas. Cela ressemble fort à un pléonasme. En effet, alors que le moyen d'expression du journal est l'écrit, celui de la télévision, le son et l'image, celui de la radio est le son, la parole (si l'on excepte la musique). On a du mal à imaginer une radio qui ne parle pas.
Alors d'où vient cette curieuse expression ? [...] On le voit, il s'agit d'une traduction, - d'un calque -, de l'anglais *talk radio*. Mais cette traduction est maladroite et redondante. Elle repose sur la confusion de deux sens de *to talk*. Un sens (en emploi transitif) de ce mot est bien *parler* : *to talk business* se traduit par parler affaires ou parler business. Mais *to talk* a aussi un autre sens (en emploi absolu) à savoir converser, discuter, bavarder.
Une *talk radio* est une radio où l'on met l'accent sur les conversations, les discussions, les entretiens entre les journalistes, les experts et les auditeurs. On rencontre parfois les termes radio interactive ou radio participative, mais cela ne recouvre qu'un aspect de ce qu'est une *talk radio* et s'applique surtout aux radios non commerciales. En fait c'est une sorte de radio d'opinion, de radio-conversation, de radio-discussion ou, si l'on veut être critique de ce genre de radio, de radio-bavardage. Au Québec, on dirait de radio-placotage…
En savoir plus : Carnet d'un linguiste.

radio-

1. **radio**-, tiré du latin *radius* « rayon (lumineux) », entre au 20ème siècle dans la construction d'un grand nombre de mots savants, notamment de substantifs dans le domaine de la biologie et de la médecine et celui de la physique nucléaire et corpusculaire dans lesquels il introduit la notion de « radiations » ou de « radioactivité » qui en découle.

2. **radio-**, tiré du latin *radius* « rayon », entre dans la construction de nombreux termes scientifiques et techniques notamment des substantifs du 20ème siècle, concernant la transmission ou les propriétés des ondes électromagnétiques.

3. **radi(o)**- représente (un) radius en anatomie : radial (2) radio-bicipital, radiocarpien, radio-cubital, radio-huméral, radiopalmaire , radio-palmaire.

4. **radio-**, tiré du latin *radius* « rayon », entre dans la construction d'adjectifs : radioconcentrique, radiosomique.

voir : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

radioactif, radioactivation, radioactivité, radio-activité

elle est radioactive ou radio-active, il est **radioactif** ou **radio-actif** :

- est susceptible de se transformer, par désintégration, en un autre élément avec émission à la fois spontanée et continue de rayonnements corpusculaires ou électromagnétiques ;
- est doté(e) de radioactivité, c'est-à-dire émettant spontanément des particules alpha, bêta ou un rayonnement gamma. On désigne plus généralement sous cette appellation l'émission de rayonnement accompagnant la fission ou la désintégration d'un élément instable.]a rapport à la radioactivité.

une **radioactivation** : la méthode d'analyse d'un corps complexe, visant à en rendre radioactifs les divers éléments qui émettent un rayonnement d'énergie connue, spécifique en ce qui concerne chacun d'eux.

une **radioactivation** ou **activation** : [nucléaire] le processus par lequel un nucléide stable est transformé en un nucléide radioactif. En anglais : *activation*. Journal officiel de la République française du 21/09/2005.

une **radioactivité** ou **radio-activité** : la propriété que possèdent à des degrés divers, certains corps radioactifs ; la manifestation de cette propriété. La radioactivité artificielle est un phénomène de même nature que la radioactivité naturelle, les noyaux émetteurs étant alors produits en laboratoire ou dans les réacteurs nucléaires.

la **radioactivité** : la science qui étudie cette propriété.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radioalignement, radio-alignement

un **radioalignement** ou **radio-alignement** : un dispositif permettant à un navigateur d'être guidé le long d'une route (aérienne ou maritime. pour l'accès à la piste d'atterrissage ou l'entrée au port.

un **radioalignement de descente** : [défense - aéronautique] dans le système d'atterrissage aux instruments ILS, le dispositif indiquant l'écart vertical de l'aéronef par rapport à sa trajectoire de descente optimale. En anglais : *glide path ; glide slope*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radioaltimètre, radio-altimètre, radioaltimétrique

un **radio-altimètre** ou une **radiosonde** : [aéronautique - défense] un altimètre qui utilise le principe du radar pour calculer la hauteur d'un aéronef par rapport au sol. En anglais : *radio altimeter*. Voir aussi : altimètre radar. Journal officiel de la République française du 19/06/2011.

une sonde, un système **radioaltimétrique**

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radioaluminium, radio-aluminium

un **radioaluminium** ou **radio-aluminium** : un isotope radioactif de l'aluminium.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radioamateur, radio-amateur

une radioamatrice ou radio-amatrice, un **radioamateur** ou **radio-amateur** : une personne titulaire d'une licence l'autorisant à effectuer des radiocommunications, dans des conditions réglementées.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radio-appertisation

une **radio-appertisation** : un traitement au moyen de rayons ionisants visant à détruire aussi bien les microorganismes de la détérioration que les microorganismes pathogènes dans les aliments.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radioastronome, radioastronomie, radioastronomique

une, un **radioastronome** : une, un spécialiste en radioastronomie.

la **radioastronomie** : la branche de l'astronomie qui se consacre à l'étude des radiosources, des rayonnements électromagnétiques émis par les corps célestes.

elle, il est **radioastronomique** : se fait dans le cadre de la radioastronomie, au moyen des ondes électromagnétiques.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radio-atterrissage

un **radio-atterrissage** : un atterrissage rendu possible par un système radioélectrique de guidage.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radioazote, radio-azote

un **radioazote** ou **radio-azote** : un isotope radioactif de l'azote.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiobalisage, radiobalise, radiobaliser

un **radiobalisage** : une signalisation d'une route maritime ou aérienne par un procédé radioélectrique.

une **radiobalise** : un dispositif de radiobalisage.

une **radiobalise** ou une **balise radioélectrique** : [spatiologie - transports et mobilité] un dispositif qui émet des signaux radioélectriques pour permettre sa localisation géographique, et en général son identification, par un système de détection spécifique terrestre ou satellitaire. Une balise Argos est une radiobalise qui assure à l'aide de satellites la localisation et le suivi d'un mobile (véhicule ou être vivant). Une balise Sarsat est une radiobalise qui émet des signaux de détresse destinés à être retransmis par satellite pour localisation. En anglais : *radio beacon*. Voir aussi : balise. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

radiobaliser : équiper d'un dispositif de signalisation par radiobalisage (notamment aux abords des aérodromes et dans les chenaux dangereux).

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radio-bicipital

elle est radio-bicipitale, il est **radio-bicipital** : se rapporte au radius et au muscle biceps.
elles sont radio-bicipitales, ils sont radio-bicipitaux

Ce mot est composé avec radio- (3).

radiobiologie, radiobiologique, radiobiologiste

une **radiobiologie** : une étude des effets des rayonnements (notamment des rayonnements ionisants) sur les êtres vivants, des moyens de s'en préserver, des traitements à suivre en cas d'irradiation et de leur emploi pour procéder à des investigations dans le corps humain.

elle, il est **radiobiologique** : elle est relative, il est relatif à la radiobiologie.

une, un **radiobiologiste** : une, un spécialiste en radiobiologie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiobiotique

des effets **radiobiotiques** : des effets biologiques des radiations.

Ce mot est composé avec radio- (1).

radioborne

une **radioborne** : [défense - aéronautique] un émetteur de radionavigation qui rayonne un faisceau vertical en vue de fournir à un aéronef une indication de position. En anglais : *marker beacon*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiocancer

un **radiocancer** : un cancer induit par une irradiation.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiocarbone

un **radiocarbone** : un carbone radioactif, le carbone 14.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiocardiogramme, radiocardiographie

un **radiocardiogramme** : une courbe obtenue avec la radiocardiographie.

une **radiocardiographie** : une gammacardiographie.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiocarottage

un **radiocarottage** : un procédé de mesure de la radioactivité naturelle du sous-sol pour la recherche ou l'évaluation des réserves de minerais radioactifs.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiocarpien

elle est radiocarpienne, il est **radiocarpien** : se rapporte au radius et aux os du carpe.

Ce mot est composé avec radio- (3).

radiocassette

une, un **radiocassette** : un appareil pour écouter la radio associé à un lecteur-enregistreur de cassettes. En anglais : *radiorecorder*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiochimie, radiochimique

la **radiochimie** : l'étude des réactions chimiques produites par des radiations ionisantes, par les rayonnements en général ; la chimie des substances radioactives.

elle, il est **radiochimique** :

- se rapporte à la radiochimie, qui emploie la radiochimie ;
- elle est relative, il est relatif à la radiochimie, à l'aspect chimique considéré sous l'angle de la radioactivité.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiochirurgie

une **radiochirurgie** : [santé et médecine] une radiothérapie externe qui permet, habituellement en une à quelques séances, d'irradier un petit volume tumoral en vue de son éradication. La radiochirurgie se substitue à l'exérèse chirurgicale. En anglais : *radiosurgery*. Journal officiel de la République française du 16/05/2019.

une **radiochirurgie en conditions stéréotaxiques** ou une **radiochirurgie stéréotaxique** : [santé et médecine] une radiochirurgie qui utilise un dispositif de repérage stéréotaxique permettant de cibler avec précision le volume à irradier. En anglais : *stereotactic radiosurgery*. Journal officiel de la République française du 16/05/2019.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiochronologie

la **radiochronologie** : l'ensemble des méthodes de datation des minéraux ou des roches fondées sur l'étude de leurs éléments radioactifs et de leurs produits de désintégration.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiocinéma, radiocinématographe, radiocinématographie, radiocinématographique

un **radiocinéma** : une obtention d'images radiographiques sur un film, permettant une étude cinétique des organes mobiles.

un **radiocinématographe** : un appareil permettant des enregistrements radiocinématographiques.

une **radiocinématographie** ou **radio-cinématographie** : un enregistrement cinématographique de l'image de l'amplificateur de brillance ou de luminance.

elle, il est **radiocinématographique** : se rapporte à la radiocinématographie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiocobalt

un **radiocobalt** : un cobalt radioactif.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiocolloïde

un **radiocolloïde** ou **radio-colloïde** : une solution contenant des particules radioactives, et qui a les propriétés de l'état colloïdal.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiocommande, radiocommandé

une **radiocommande** : [télécommunications / radiocommunications] une télécommande assurée au moyen d'ondes radioélectriques. En anglais : *radio-control*. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

un appareil **radiocommandé** : un modèle réduit pour le modélisme.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radiocommunication

une **radiocommunication** : une communication télégraphique, téléphonique effectuée au moyen des ondes électromagnétiques, ou encore radioélectriques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiocompas

un **radiocompas** : un goniomètre de bord qui permet à un avion ou à un navire de conserver une direction grâce aux indications données par une station émettrice au sol au moyen des ondes radioélectriques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radioconcentrique

un plan **radioconcentrique** : d'une agglomération dont les voies principales partent du centre, comme des rayons.

Ce mot est composé avec radio- (4).

radioconducteur, radioconduction

un **radioconducteur** : un cohéreur, un conducteur dont la résistance varie sous l'action des ondes hertziennes.

une **radioconduction** : une conduction par radioconducteur.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radioconservation

une **radioconservation** : un traitement des denrées alimentaires par rayonnement ionisant, à des fins de conservation.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radio-correspondance

une **radio-correspondance** : une émission radiophonique de cours par correspondance.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiocristallographe, radiocristallographie, radiocristallographique

une, un **radiocristallographe** : une, un spécialiste en radiocristallographie.

une **radiocristallographie** : une étude de la structure des cristaux fondée sur la diffraction des rayons X.

elle, il est **radiocristallographique** : se rapporte à la radiocristallographie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radio-cubital

elle est radio-cubitale, il est **radio-cubital** : se rapporte au radius et au cubitus.
elles sont radio-cubitales, ils sont radio-cubitaux

Ce mot est composé avec radio- (3).

radiodermite

une **radiodermite** : une lésion cutanée ou atteinte d'une muqueuse due à l'action des rayons X ou à l'émission de substances radioactives.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiodiagnostic

un **radiodiagnostic** ou **radio-diagnostic** : un diagnostic reposant sur les données obtenues au moyen d'examens radiologiques.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiodiffuser, radiodiffuseur, radiodiffusion

radiodiffuser : émettre, retransmettre un programme sonore au moyen de la radiophonie, par les ondes hertziennes.

un **radiodiffuseur**

une **radiodiffusion** :

- l'action de radiodiffuser, de transmettre par la radio ;
- une émission et une diffusion du son au moyen des ondes hertziennes ;
- la technique utilisée ;
- [audiovisuel - télécommunications] En anglais : *radio broadcasting*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- un organisme chargé de diffuser régulièrement des programmes sonores variés destinés à toute personne possédant un appareil récepteur.

Lexique de la radiodiffusion : Wiktionnaire.

une **radiodiffusion de données de service** ou RDS : [automobile - télécommunications / radiocommunications] un système radioélectrique de diffusion de données offrant des services qui viennent en complément d'un programme de radiodiffusion. Ce système, dont sont fréquemment équipés les autoradios, assure notamment la recherche automatique des émetteurs pour un programme choisi et fournit des informations relatives au programme en cours ou à la circulation routière, qui s'affichent éventuellement sur un écran. Il permet en particulier l'écoute continue d'une station tout au long du trajet d'un véhicule. Le système est appliqué aux émetteurs de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence. En anglais : *radio data system ; RDS*. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

une **radiodiffusion sonore** : [audiovisuel - télécommunications] En anglais : *sound broadcasting*. Voir aussi : silencieux. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **radiodiffusion visuelle** ou **radiodiffusion de télévision** : [audiovisuel - télécommunications] une radiodiffusion de programmes visuels avec les sons associés. Le mot « télévision » seul est souvent utilisé pour désigner la radiodiffusion visuelle, qui est la principale application de la télévision. Le mot « télédiffusion », qui a un sens plus général, est souvent utilisé au sens restreint de « radiodiffusion visuelle ». En anglais : *television broadcasting*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radiodosimétrie

une **radiodosimétrie** : une mesure des doses libérées par les rayonnements ionisants en général ; un dosage des rayons X.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radioécologie, radio-écologie, radioécologiste

la **radioécologie** ou **radio-écologie** : la branche de l'écologie qui s'intéresse aux problèmes posés par l'irradiation, la radioactivité, les contaminations dues aux retombées radioactives atmosphériques.

une, un **radioécologiste** : une, un spécialiste en radioécologie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radio-écoute

une **radio-écoute** (spatiale) : une détection d'une communication téléphonique spatiale émise au moyen d'ondes radioélectriques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radioélectricien, radioélectricité, radioélectrique

une radioélectricienne, un **radioélectricien** : une, un spécialiste, une technicienne ou un technicien en radioélectricité.

la **radioélectricité** :

- l'ensemble des phénomènes radioélectriques ;
- la partie de la physique et de la technique qui étudie la production, l'émission et la transmission des ondes hertziennes ainsi que leurs nombreuses applications, en particulier dans la transmission à distance des messages et des sons.

elle, il est **radioélectrique** :

- est engendré(e) par des ondes radioélectriques, des ondes électromagnétiques de longueur supérieure aux radiations visibles et infrarouges ;
- emploie les ondes radioélectriques.

en savoir plus : Agence Nationale des Fréquences.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radio-électronicien, radio-électronique

une radio-électronicienne, un **radio-électronicien** : une technicienne, un technicien spécialiste en radioélectricité.

elle, il est **radio-électronique** : est propre, relative, relatif à l'appareillage comprenant tous les dispositifs électroniques utilisés dans les émetteurs et récepteurs d'ondes radioélectriques.

la **radio-électronique** : l'application de l'électronique à l'électricité.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radioélément

un **radioélément** : toute substance radioactive.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radioépidermite

une **radioépidermite** : un ensemble de lésions épidermiques par les radiations ionisantes.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radioépithélioma, radio-épithélioma

un **radioépithélioma** ou **radio-épithélioma** : un épithélioma secondaire dû à l'exposition à des doses élevées ou répétées de rayons X ou de radium.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radio-étiquette

une **radio-étiquette** : voir un **radio-identifiant** (ci-dessous).

radioétoile, radio-étoile

une **radioétoile** ou **radio-étoile** : une radiosource ponctuelle.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radioexposition, radio-exposition

une **radioexposition** ou **radio-exposition** : l'action d'exposer un organisme vivant ou une substance à un rayonnement ionisant.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiofer, radio-fer

un **radiofer** ou **radio-fer** : un isotope radioactif du fer.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiofréquence

une **radiofréquence** : une fréquence d'ondes radioélectriques utilisées en télécommunications.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiogalaxie

une **radiogalaxie** : une galaxie qui émet un fort rayonnement radioélectrique.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiogène

elle, il est **radiogène** :

- est produite ou provoquée par les radiations ionisantes ; est produit ou provoqué par les radiations ionisantes ;
- émet des rayons X.

Ce mot est composé avec radio- (1).

radiogénique

elle, il est **radiogénique** : prend naissance au cours d'une transformation radioactive.

Ce mot est composé avec radio- (1).

radiogéologie

une **radiogéologie** : une technique de détection des minéraux radioactifs.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiogoniomètre, radiogoniométrie, radiogoniométrique

un **radiogoniomètre** : un appareil récepteur d'ondes hertziennes permettant à un avion ou à un navire de déterminer sa position.

une **radiogoniométrie** :

- la technique permettant de déterminer, au moyen d'un radiogoniomètre, la localisation d'un émetteur d'ondes radioélectriques ;
- une méthode de navigation utilisant le radiogoniomètre ;
- [télécommunications] une détermination de la direction d'un objet au moyen de la réception d'ondes électromagnétiques émises, réfléchies ou diffusées par cet objet. En anglais : *radio direction finding ; radiogoniometry*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle, il est **radiogoniométrique** :

- elle est relative, il est relatif au radiogoniomètre ;
- se fait au moyen d'un radiogoniomètre.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radiogramme

A. un **radiogramme** ou **radiotélégramme** : un télégramme originaire ou à destination d'une station mobile.

B. un **radiogramme** : une épreuve positive sur papier sensible d'une radiographie.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radiographe, radiographie, radiographier, radiographique

une, un **radiographe** : une technicienne, un technicien, non médecin, spécialisé(e) dans les applications pratiques des rayons X en radiodiagnostic.

la **radiographie** ou **radio** :

- l'ensemble des procédés, permettant d'obtenir sur une surface sensible l'image d'un objet exposé aux rayons X et de déterminer notamment, à l'intérieur du corps humain ou de l'animal, l'emplacement, la nature de certaines lésions ou la présence de corps étrangers ;
- la gammagraphie.

une **radiographie** ou **radio** : un radiogramme, une épreuve, un cliché ainsi obtenu(e).

une radiographie : un examen minutieux.

une radiographie industrielle : une méthode de contrôle non destructif par émission de rayons gamma ou X.

une **gynécographie** : un type de radiographie des organes génitaux de la femme.

une **hystérographie** : une radiographie de l'utérus.

une **hystérosalpingographie** : une radiographie de l'utérus et des trompes.

une **histo-autoradiographie** : une méthode d'étude du métabolisme cellulaire.

une **historadiographie** : une application de la radiographie à l'étude histologique des tissus.

une **lymphographie** : un examen radiographique des vaisseaux et ganglions lymphatiques.

une **mammographie** : un examen radiographique de la glande mammaire.

une **méniscographie** : une radiographie du ménisque du genou.

une **métalloradiographie** : un procédé radiographique.

une **mucographie** : une étude radiographique de certaines muqueuses.

une **neutronographie** ou **neutrographie** : une radiographie effectuée à l'aide d'un faisceau de neutrons.

Pour qu'il n'y ait pas d'ambigüité entre radio(scopie) et radio(graphie), l'abréviation inverse est utilisée : une scopie, une graphie.

radiographier :

- enregistrer l'image d'un corps, d'un objet à l'aide des rayons X ;
- examiner avec minutie.

elle, il est **radiographique** :

- se rapporte à la radiographie ;
- utilise la radiographie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radioguidage, radioguider

un **radioguidage** :

- un ensemble d'informations, de directives diffusées par radio en vue de faciliter le trafic routier ;
- les procédés et la technique de guidage d'un avion, d'un bateau, d'une fusée, etc. au moyen des ondes hertziennes ou radioélectriques ;
- [télécommunications] une transmission d'informations pour la conduite d'un mobile, au moyen d'ondes électromagnétiques. En anglais : *radioguidance*. Voir aussi : radioguidage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [télécommunications] une conduite à distance d'un mobile. En anglais : *radioguidance*. Voir aussi : radioguidage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

radioguider : guider un engin, un satellite artificiel par des méthodes radioélectriques.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radiohéliographe

un **radiohéliographe** : un radiotélescope qui fait des images du soleil en ondes radioélectriques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radio-huméral

elle est radio-humérale, il est **radio-huméral** : se rapporte au radius et à l'humérus.
elles sont radio-humérales, ils sont radio-huméraux

Ce nom est composé avec radio- (3).

radio-identifiant, radio-identification

un **radio-identifiant** ou RID ou une **radio-étiquette** : [télécommunications / radiocommunications] un dispositif électronique, porté par une personne ou un animal ou fixé sur un véhicule ou un objet, qui transmet par radiofréquence des informations préenregistrées à un lecteur qui l'interroge. Le radio-identifiant permet l'identification et le suivi à distance. En anglais : *radio frequency identification tag ; RFID tag*. Voir aussi : radio-identifiant actif, radio-identifiant passif, radio-identifiant semi-actif, radio-identification. Journal officiel de la République française du 09/08/2013. Cette publication annule et remplace celle du terme « étiquette radio » au Journal officiel de la République française du 9 septembre 2006.

un **radio-identifiant actif** ou RIDA ou une **radio-étiquette active** : [télécommunications / radiocommunications] un radio-identifiant qui possède sa propre source d'énergie, généralement une pile ou un accumulateur, lui permettant d'émettre un signal et éventuellement d'enregistrer ou de traiter des informations. En anglais : *active RFID tag ; active tag*. Voir aussi : radio-identifiant, radio-identifiant passif, radio-identifiant semi-actif. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

un **radio-identifiant passif** ou RIDP ou une **radio-étiquette passive** : [télécommunications / radiocommunications] un radio-identifiant qui utilise l'énergie des ondes radioélectriques émises par un lecteur pour transmettre des informations à ce lecteur. En anglais : *passive RFID tag ; passive tag*. Voir aussi : radio-identifiant, radio-identifiant actif, radio-identifiant semi-actif. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

un **radio-identifiant semi-actif** ou RIDSA ou une **radio-étiquette semi-active** : [télécommunications / radiocommunications] un radio-identifiant passif qui possède sa propre source d'énergie, généralement une pile ou un accumulateur, lui permettant d'améliorer l'efficacité de la transmission, d'enregistrer des informations ou de les traiter. On trouve aussi les termes « radio-identifiant semi-passif » et « radio-étiquette semi-passive ». En anglais : *BAP tag ; battery-assisted passive tag ; semi-passive tag*. Voir aussi : radio-identifiant, radio-identifiant actif, radio-identifiant passif. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

une **radio-identification** ou RID ou une **identification radio** : [télécommunications / radiocommunications] la technique qui permet d'identifier et de suivre des objets, des véhicules, des animaux ou des personnes au moyen d'un radio-identifiant. En anglais : *radio frequency identification ; RFID*. Voir aussi : adressage, communication en champ proche, radio-identifiant. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

en savoir plus : Vocabulaire francophone des affaires (Office québécois de la langue française).

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radio-immunisation

une **radio-immunisation** : une radiorésistance, une accoutumance d'un tissu aux radiations ionisantes, le rendant peu sensible à de nouvelles irradiations.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radio-immunologie

une **radio-immunologie** : un procédé immunologique utilisant les techniques radiographiques pour étudier les réactions provoquées dans l'organisme par certains produits.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiointerféromètre, radio-interféromètre

un **radiointerféromètre** ou **radio-interféromètre** : un instrument de mesure, basé sur l'interférence des signaux provenant simultanément de deux ou plusieurs antennes séparées observant le même objet.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radio-iode

un **radio-iode** : un isotope radioactif de l'iode.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radio-isotope, radio-isotopique

un **radioisotope** ou **radio-isotope** : un produit constitué d'atomes ayant le même nombre d'électrons et de protons mais pas de neutrons.

elle, il est **radio-isotopique** : se rapporte, est relative, relatif aux radio-isotopes.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiokymographie

une **radiokymographie** ou **radio-kymographie** : une technique d'enregistrement radiographique des phases successives du mouvement d'un organe vivant.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiolaire, radiolarite

les **radiolaires** : une classe de protozoaires marins, au squelette siliceux et aux pseudopodes filiformes et rayonnants.

une **radiolarite** : une roche sédimentaire formée principalement à partir de la silice des squelettes de radiolaires.

Le nom (un) radiolaire, créé en 1858 par J. Müller, en allemand *Radiolarien*, en latin scientifique *Radiolaria*, est dérivé du bas latin *radiolus* « petit rayon », diminutif de radius « rayon ».

radiole

A. une **radiole** ou **radiola** : une petite plante, du genre lin, de la famille des linacées, croissant dans les terrains tourbeux ou sablonneux, à tige filiforme, à nombreuses fleurs blanches en panicules.

B. une **radiole** : un piquant des oursins.

Ce nom est emprunté au latin *radiolus* « petit rayon » employé au sens B en 1898, et sur lequel est formé le latin botanique *radiola*.

radiolésion

une **radiolésion** ou **radio-lésion** : un ensemble de troubles causés par les rayons X et les corps radioactifs.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radioleucémie, radioleucose

une **radioleucémie** ou **radio-leucémie, radioleucose** : une leucémie provoquée par une exposition à des rayonnements ionisants.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiolocalisation, radiolocation

une **radiolocalisation** ou **radiolocation, radio-location** : une méthode permettant de déterminer la position d'un obstacle par la réflexion contre lui d'ondes électromagnétiques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiologie, radiologique, radiologiquement, radiologiste, radiologue

la **radiologie** :

- l'étude des rayonnements ionisants ;
- leurs diverses applications ;
- le matériel permettant la production et l'utilisation de ces rayonnements.

la radiologie industrielle, la radiologie médicale

elle, il est **radiologique** :

- concerne la radiologie, le matériel, les installations qui y sont employés ;
- se fait ou s'obtient au moyen de la radiologie ;
- concerne le résultat ainsi obtenu, notamment l'examen lui-même ou l'image et le cliché ainsi produits.

radiologiquement : par un examen radiologique.

une, un **radiologiste** :

- une technicienne ou un technicien non médecin, spécialisé(e) dans la prise des radiographies ou dans l'entretien des appareils employés en radiologie, ou dans quelque autre aspect de cette science ;
- une physicienne spécialisée en radiologie ; un physicien spécialisé en radiologie.

une, un **radiologiste** ou **radiologue** : une, un médecin spécialisé(e) en radiologie.

une **(électro)radiologie** : l'utilisation de rayonnements pour établir un diagnostic.

une, un **(électro)radiologiste**

une **neuro-radiologie** : une radiologie appliquée à la neurologie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radioluminescence, radioluminescent

une **radioluminescence** : une luminescence due à l'excitation des atomes d'une substance déterminée sous l'action d'une émission radioactive.

elle est radioluminescente, il est **radioluminescent** : elle, il émet de la lumière par radioluminescence.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiolyse

une **radiolyse** : une décomposition de matière par des rayonnements ionisants.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiomanométrie

une **radiomanométrie** ou **radio-manométrie** : une exploration radiologique per- ou post-opératoire des voies biliaires, avec enregistrement des pressions, pratiquée après opacification de la voie biliaire principale.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiomaritime

un service **radiomaritime** : un service mobile employant des équipements radioélectriques afin d'assurer les communications urgentes concernant la navigation.

une lettre radiomaritime : qui est acheminée radioélectriquement puis postalement.

Ce mot est composé avec radio- (2).

radiomensuration

une **radiomensuration** ou **radio-mensuration** : une mensuration des os et de divers organes par la radiologie, utilisée en orthopédie dento-faciale.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiomessagerie

une **radiomessagerie** ou un **téléavertissement** [Québec] : un système de radiocommunication permettant de transmettre par voie radioélectrique des messages en provenance ou à destination d'un terminal ou d'un groupe de terminaux mobiles. Office québécois de la langue française.

une **radiomessagerie bilatérale** : [télécommunications] un service de radiocommunication destiné à la transmission de messages numériques ou alphanumériques en provenance ou à destination d'un terminal mobile. On trouve aussi le terme « radiomessagerie bidirectionnelle ». En anglais : *two-way messaging ; two-way paging*. Voir aussi : minimessage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **radiomessagerie unilatérale** : [télécommunications] un service de radiocommunication destiné à la transmission de messages vers un terminal mobile ou éventuellement un groupe de stations mobiles. Chaque message comporte l'adresse de la station mobile destinataire ou du groupe de stations, suivie éventuellement de données numériques ou alphanumériques. On trouve aussi le terme « radiomessagerie unidirectionnelle ». En anglais : *display paging*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiométallographe, radiométallographie

une, un **radiométallographe** : une personne qui pratique la radiométallographie.

la **radiométallographie** : une technique permettant la détection et l'enregistrement photographique des défauts internes d'une masse métallique au moyen des rayons X.

Ces noms sont composés avec radio- (1).

radiométallurgie

la **radiométallurgie** : l'étude et le traitement des matériaux rendus radio-actifs par les piles surrégénératrices.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiométéorographe

un **radiométéorographe** : un appareil destiné à la transmission des données d'une série d'instruments météorologiques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiométre, radiométrie, radiométrique

un **radiomètre** :

- un instrument qui servait à prendre, sur mer, la mesure méridienne des astres, du soleil en particulier ;
- un appareil destiné à détecter et, éventuellement, à mesurer l'intensité d'ondes ou de radiations d'origine électromagnétique ou acoustique.

un **radiomètre à balayage** : [télédétection spatiale] un radiomètre pourvu d'un dispositif de balayage qui procède à l'exploration séquentielle d'une scène afin d'en obtenir une image. Par exemple, le radiomètre en hyperfréquence et le radiomètre multibande. En anglais : *scanner ; scanning radiometer*. Voir aussi : radiométre imageur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **radiométre imageur** : [spatiologie] un appareil qui enregistre le rayonnement électromagnétique d'un objet sous la forme d'une image pour laquelle est connue de façon précise la relation entre l'intensité de chaque pixel et celle du rayonnement émis par la tache élémentaire correspondant à ce pixel. Un radiomètre imageur est régulièrement étalonné en orbite à partir de références artificielles telles qu'un corps noir ou de références naturelles telles que la Lune, les déserts ou les nuages. En anglais : *imaging radiometer*. Voir aussi : imageur, radiomètre à balayage, tache élémentaire. Journal officiel de la République française du 28/06/2017.

une **radiométrie** :

- un emploi du radiomètre ;
- une mesure de l'intensité d'un rayonnement (d'ondes infra-rouges en particulier) ou de la radioactivité émise ou renvoyée.

elle, il est **radiométrique** :

- concerne le radiomètre ;
- est mesuré(e) ainsi ;
- se rapporte à la radiométrie.

la **magnitude radiométrique d'une étoile** : la valeur de la magnitude apparente que l'on obtient pour une étoile en utilisant un radiomètre.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiomimétique

une substance **radiomimétique** : qui peut exercer sur la matière vivante les mêmes effets que ceux des radiations, par exemple des mutations.

Ce mot est composé avec radio- (1).

radiomodélisme

le **radiomodélisme** :

- l'activité de celui qui construit des modèles réduits et les dirige par télécommande ;
- le modélisme.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiomucite

une **radiomucite** : une inflammation d'une muqueuse rectale, génitale, buccale, provoquée par les radiations ionisantes utilisées pour le traitement d'un cancer de ces régions.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiomutation

une **radiomutation** : une mutation génétique causée par des radiations ionisantes.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radionavigant, radionavigation

une radionavigante, un **radionavigant** : une, un spécialiste chargé(e) d'assurer, à bord d'un navire ou d'un avion de ligne, les liaisons par radio, par opposition à radiotélégraphiste.

une **radionavigation** : une technique de navigation aérienne ou maritime utilisant des appareils radioélectriques.

une **radionavigation par satellite** : [spatiologie / navigation] une navigation utilisant certaines propriétés de propagation des ondes radioélectriques entre un mobile et un ou plusieurs satellites pour déterminer la position et la vitesse du mobile. Les constellations de satellites GPS-NAVSTAR, GLONASS et GNSS sont des systèmes de radionavigation par satellite à couverture mondiale. En anglais : *satellite radionavigation*. Voir aussi : géolocalisation et navigation par un système de satellites, navigation par satellite. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radionécrose

une **radionécrose** ou **radio-nécrose** : une nécrose des tissus par exposition à des doses trop élevées de radiations ionisante.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radionucléide, radionuclide

un **radionucléide** ou **radionuclide** :

- une espèce atomique radioactive, définie par son nombre de masse, son numéro atomique et son état énergétique nucléaire ;
- un atome radioactif capable de se transformer en un autre.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radio-opacité, radioopaque, radio-opaque

une **radio-opacité** : la propriété possédée par une pâte obturatrice d'être visible à la radio, par suite de sa résistance à la pénétration des rayons.

elle, il est **radioopaque** ou **radio-opaque** : est visible à la radio en raison de sa résistance à la pénétration des rayons X.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiopalmaire

elle, il est **radiopalmaire** ou **radio-palmaire** : se rapporte à la partie externe ou radiale de la paume de la main.

radiopasteurisation

une **radiopasteurisation** : une irradiation d'un produit alimentaire à des doses modérées pour renforcer sa stabilité microbiologique.

Ce mot est composé avec radio- (1).

radiopathie, radiopathologie

une **radiopathie** : un ensemble de troubles pathologiques causés par les radiations ionisantes, les rayons X.

une **radiopathologie** : une étude des affections causées par une exposition excessive à des rayonnements ionisants.

Ces noms sont composés avec radio- (1).

radiophare

un **radiophare** :

- une radiobalise, un appareil émetteur d'ondes radioélectriques, qui permet au navigateur d'opérer un relèvement radiogoniométrique ou de déterminer sa position par rapport à lui ;
- [défense - aéronautique] un émetteur de radionavigation destiné à permettre à un aéronef ou à un navire de déterminer son relèvement ou sa direction par rapport à l'antenne de cet émetteur. Voir aussi : radiophare d'alignement. En anglais : *radio beacon*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **radiophare d'alignement** : [défense - aéronautique] un radiophare définissant dans l'espace un ou plusieurs plans verticaux séparant des régions distinctes. En anglais : *radio range ; range*. Voir aussi : radiophare. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiophile

elle, il est **radiophile** : aime la radio, les émissions radiophoniques.

une, un **radiophile**

Ce mot est composé avec radio- (2).

radiophobe

elle, il est **radiophobe** : n'aime pas les émissions radiophoniques.

une, un **radiophobe**

Ce mot est composé avec radio- (2).

radiophonie, radiophonique

une **radiophonie** :

- un système de transmission des sons au moyen d'ondes électromagnétiques ;
- une diffusion des sons notamment de la parole vers un nombre élevé d'auditeurs en utilisant les ondes hertziennes ;
- un dispositif radio permettant aux navires de communiquer en clair avec des postes à terre ou avec d'autres navires.

elle, il est **radiophonique** :

- elle est relative, il est relatif à la radiophonie ou à la radiodiffusion ;
- s'exprime ou s'exerce au moyen de la radiophonie ou de la radio(diffusion).

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radiophotographie, radiophotographique

une **radiophotographie** : une photographie de l'image radioscopique produite sur un écran fluorescent.

elle, il est **radiophotographique** : se rapporte à la radiophotographie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiophysicien, radiophysique

une radiophysicienne, un **radiophysicien** : une physicienne, un physicien s'occupant de l'emploi des rayonnements et de leurs sources.

la **radiophysique** : la branche de la physique qui traite des applications médicales, physiques et industrielles des rayons X et des rayonnements produits par des radionucléides, des réactions nucléaires et des accélérateurs de particules.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radioprotection

une **radioprotection** : [nucléaire] l'ensemble des règles, des procédures et des moyens de prévention et de surveillance visant à empêcher ou à réduire les effets nocifs des rayonnements ionisants sur les personnes. Le terme « radioprotection » concerne les effets nocifs produits sur les personnes, directement ou indirectement, ainsi que les atteintes portées à l'environnement. En anglais : *radiation protection*. Voir aussi : conservatif, écran de protection radiologique, homme de référence, jouvence de l'uranium, sécurité nucléaire, zone contrôlée. Journal officiel de la République française du 20/02/2011.

Ce mot est composé avec radio- (1).

radioralliement

un **radioralliement** : [défense - aéronautique] la navigation d'un aéronef se dirigeant continuellement vers une station émettrice grâce aux signaux émis par cette station. Peut être abrégé en « ralliement » s'il n'y a pas d'ambiguïté. En anglais : *homing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce mot est composé avec radio- (2).

radiorécepteur

un **radiorécepteur** : un poste récepteur de radiocommunications.

Ce mot est composé avec radio- (2).

radiorepérage

un **radiorepérage** : un repérage d'une position à l'aide d'ondes radioélectriques.

Ce mot est composé avec radio- (2).

radioreportage, radioreporter, radioreporteur

un **radioreportage** ou **radio-reportage** : un reportage radiodiffusé.

une **radioreportrice**, un **radioreporteur** ou **radioreporter, radio-reporter** : une, un journaliste spécialisé(e) dans les radio-reportages.

Ces noms sont composés avec radio- (2).

radiorésistance

une **radiorésistance** ou **radio-résistance** : une radio-immunisation, une diminution de la sensibilité d'un tissu aux radiations ionisantes, après expositions successives et prolongées à des doses croissantes.

Ce mot est composé avec radio- (1).

radioréveil

un **radioréveil** ou **radio-réveil** : un appareil permettant d'écouter la radio et d'être réveillé.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radioroute

une **radioroute** : une ligne aérienne jalonnée par des radiophares qui, au moyen d'ondes dirigées, assurent le guidage des avions de ligne.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiosarcome

un **radiosarcome** : une tumeur cancéreuse radio-induite, apparaissant dans un délai variable, 5 à 20 ans et davantage, après une radiothérapie pour affection maligne.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radioscientifique

l'Union **radioscientifique** : l'Union des scientifiques spécialistes en radioélectricité.

Ce mot est composé avec radio- (2).

radioscopie, radioscopique

une **radioscopie** :

- un examen de l'image formée sur un écran fluorescent par un corps ou un organe exposé aux rayons X ;
- l'image perçue, ou la technique employée.

elle, il est **radioscopique** : elle est relative, il est relatif à la radioscopie.

Pour qu'il n'y ait pas d'ambigüité entre radio(scopie) et radio(graphie), l'abréviation inverse est utilisée : une scopie, une graphie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiosensibilité, radiosensible

une **radiosensibilité** ou **radio-sensibilité** : une propriété à être modifié par des radiations ionisantes.

elle, il est **radiosensible** : peut être modifié(e) par les radiations ionisantes.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radioservice

un **radioservice** ou **radio-service** : un programme d'animation d'intérêt public.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiosextant

un **radiosextant** : un instrument permettant la mesure de la hauteur des corps célestes au-dessus de l'horizon et utilisant non pas le rayonnement lumineux de ces corps célestes mais leur rayonnement radio(électrique).

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiosignal

des **radiosignaux** : l'ensemble des signaux émis par radio destinés à la navigation.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiosilicium

un **radiosilicium** : un isotope radioactif du silicium.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiosodium

un **radiosodium** : un isotope radioactif du sodium.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiosondage, radiosonde

un **radiosondage** : une méthode de sondage, d'exploration du sous-sol et de l'atmosphère, à l'aide de radiosondes.

une **radiosonde** : un émetteur-radio miniaturisé qui, lancé dans l'atmosphère à l'aide d'un ballon muni d'un parachute, transmet automatiquement des mesures de température et de pression atmosphériques.

un **radio-altimètre** ou une **radiosonde** : [aéronautique - défense] un altimètre qui utilise le principe du radar pour calculer la hauteur d'un aéronef par rapport au sol. En anglais : *radio altimeter*. Voir aussi : altimètre radar. Journal officiel de la République française du 19/06/2011.

Ces noms sont composés avec radio- (2).

radiosomique

un processus **radiosomique** : un processus de l'évolution du fuseau dans la reproduction caryocinétique de la cellule.

Ce mot est composé avec radio- (4).

radiosoufre

un **radiosoufre** ou **radio-soufre** : un isotope radioactif du soufre.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiosource

une **radiosource** : une source radio, un objet céleste qui émet un rayonnement radioélectrique continu.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiospectrographe

un **radiospectrographe** : un instrument de radio-astronomie permettant d'obtenir en continu le spectre des ondes émises par le corps étudié.

Ce nom est composé de radio- (1) et de spectrographe.

radiostéréoscopie

une **radiostéréoscopie** : un procédé de radiographie nécessitant l'emploi de deux ampoules radiogènes voisines pour donner, par projection sur un écran, l'image du relief.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiostérilisation, radiostérilisé

une **radiostérilisation** : un traitement de produits, le plus souvent alimentaires, par des radiations ionisantes à dose assez forte pour détruire la totalité des micro-organismes présents.

une seringue radiostérilisée, un produit **radiostérilisé** : qui a été traité(e) par radiostérilisation, afin de détruire les micro-organismes par des radiations ionisantes.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiotaxi

un **radiotaxi** ou **radio-taxi** : un taxi muni d'un récepteur de radiocommunications.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiotechnicien, radiotechnique

une radiotechnicienne, un **radiotechnicien** : une, un spécialiste de radiotechnique et spécialement de radiophonie.

la **radiotechnique** :

- l'ensemble des procédés techniques relatifs à la science radioélectrique et à ses applications ;
- cette science en tant que discipline.

elle, il est **radiotechnique** : elle est relative, il est relatif à ces procédés, à cette discipline.

Ces mots sont composés de radio- (2).

radiotélégramme, radiotélégraphe, radiotélégraphie, radiotélégraphier, radiotélégraphique, radiotélégraphiste

un **radiotélégramme** ou **radiogramme** : un télégramme originaire ou à destination d'une station mobile.

un **radiotélégraphe**

une **radiotélégraphie** :

- une télégraphie sans fil, un procédé de transmission de messages en alphabet morse (radiotélégrammes) au moyen d'ondes radioélectriques ;
- un équipement permettant ce genre de transmission.

radiotélégraphier : transmettre par radiotélégraphie un message codé.

elle, il est **radiotélégraphique** : elle est relative, il est relatif à la radiotélégraphie.

une, un **radiotélégraphiste** : une, un radio, une opératrice, un opérateur radio télégraphiste.

Ces mots sont composés de radio- (2).

radiotéléimprimeur

un **radiotéléimprimeur** : un téléimprimeur fonctionnant au moyen d'ondes radioélectriques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiotélémétrie, radiotélémétrique

une **radiotélémétrie** :

- un transfert d’informations collectées par une source équipée d’un émetteur vers un récepteur ;
- un radiorepérage où l'on détermine la distance d'une station ou d'un objet à l'aide de ses émissions ;
- la méthode d'enregistrement d'activités bio-électriques utilisant l'émission d'ondes hertziennes à partir d'émetteurs posés (en cas d'électro-encéphalographie) sur le cuir chevelu, ce qui permet l'étude de tracés au cours de la libre activité des sujets.

elle, il est **radiotélémétrique** : est propre, relative, relatif à la radiotélémétrie.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiotélépathie

une **radiotélépathie** : une télépathie qui s'opérerait au moyen d'ondes électromagnétiques.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiotéléphone, radiotéléphonie, radiotéléphonique, radiotéléphoniste

un **radiotéléphone** : un émetteur associé à un récepteur de radiotéléphonie.

une **radiotéléphonie** :

- une téléphonie sans fil ;
- un procédé de transmission et de réception de sons, au moyen d'ondes radioélectriques.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la radiotéléphonie : Wiktionnaire.

elle, il est **radiotéléphonique** : concerne ou emploie la radiotéléphonie.

une, un **radiotéléphoniste** :

- celle, celui qui a la compétence requise pour l'usage de certains équipements radioélectriques ;
- une opératrice, un opérateur en radiotéléphonie ;
- une personne qui transmet un message ou qui écoute au moyen d'un radiotéléphone.

voir : Agence Nationale des Fréquences.

Ces noms sont composés ave radio- (2).

radiotélescope

un **radiotélescope** ou **radio-télescope** : un télescope employé en radioastronomie.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiotélévisé, radiotélévision

elle est radiotélévisée ou radio-télévisée, il est **radiotélévisé** ou **radio-télévisé** :

- est à la fois radiodiffusé(e) et télévisé(e) ;
- utilise à la fois les techniques de la radiodiffusion et de la télévision.

la **radiotélévision** ou **radio-télévision** :

- la transmission par ondes hertziennes, d'informations et de programmes culturels ;
- l'ensemble des services chargés d'assurer la préparation, l'animation, la réalisation et l'exploitation pédagogiques des émissions de radio et de télévision à usage scolaire ;
- l'O.R.T.F.

Ces mots sont composés avec radio- (2).

radioter, radioteur

radioter : parler professionnellement à la radio.

une radioteuse, un **radioteur** :

- une femme de radio, un homme de radio ;
- une professionnelle, un professionnel de la radio ;
- une personne qui présente une émission de radio ou qui en est l'invitée.

Ces mots sont dérivés de radiophonie, avec un croisement plaisant avec radoter, radoteur.

radiothéâtre

un **radiothéâtre** : un théâtre radiophonique.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radiothèque

une **radiothèque** : une collection de clichés radiographiques.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiothérapeute, radiothérapie, radiothérapique

une, un **radiothérapeute** : une, un spécialiste en radiothérapie.

une **radiothérapie** :

- un emploi thérapeutique des rayonnements ionisants, des rayons X ;
- une méthode de traitement locorégional des cancers, utilisant des radiations pour détruire les cellules cancéreuses en bloquant leur capacité à se multiplier.

La radiothérapie est, avec la chirurgie et la chimiothérapie, l’une des techniques majeures employées pour le traitement des tumeurs cancéreuses. On distingue la radiothérapie externe où la source de rayonnement est placée à l’extérieur du patient, et la curiethérapie, où la source est positionnée au contact direct du patient, dans ou au plus près de la zone à traiter.

une **radiothérapie en conditions stéréotaxiques** ou **radiothérapie stéréotaxique** : [santé et médecine] une radiothérapie externe, habituellement hypofractionnée, qui utilise un dispositif de repérage stéréotaxique permettant de cibler avec précision le volume à irradier. En anglais : *stereotactic radiotherapy*. Voir aussi : radiothérapie hypofractionnée. Journal officiel de la République française du 16/12/2020.

une **radiothérapie hypofractionnée** ou **radiothérapie en nombre réduit de séances** : [santé et médecine] une radiothérapie externe qui permet de réduire le nombre de séances en augmentant les doses d’irradiation administrées à chacune d’entre elles. L’augmentation de la dose de radiation que reçoit la tumeur vise à augmenter l’efficacité de la radiothérapie, sans aggravation des effets indésirables. La radiothérapie hypofractionnée peut être réalisée en conditions stéréotaxiques. En anglais : *hypofractionated radiotherapy*. Voir aussi : radiothérapie en conditions stéréotaxiques. Journal officiel de la République française du 16/12/2020.

elle, il est **radiothérapique** :

- elle est relative, il est relatif à la radiothérapie ;
- emploie la radiothérapie.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiotomie, radiotomogramme, radiotomographie

une **radiotomie** : une méthode d'examen radiologique qui fournit l'image d'une tranche, d'une véritable coupe, de profondeur voulue.

un **radiotomogramme** : un radiogramme d'un plan déterminé des structures profondes.

une **radiotomographie** : une technique de production de radiotomogrammes.

Ces mots sont composés avec radio- (1).

radiotoxicité

une **radiotoxicité** : [santé et médecine - nucléaire] la capacité d'une substance incorporée à entraîner des effets nocifs pour l'organisme du fait de sa radioactivité. En anglais : *radiotoxicity*. Voir aussi : décorporation. Journal officiel de la République française du 22/02/2009.

une **radiotoxicité potentielle** ou un **inventaire radiotoxique** : le produit de l'activité d'une certaine quantité de radionucléides par ingestion ; la dose reçue par un ensemble de personnes qui auraient incorporé cette quantité de matière.

Ce nom est composé avec radio- (1).

radiotrottoir

une, un **radiotrottoir** :

- une rumeur publique ;
- une diffusion d'informations en dehors des médias et de la propagande.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radio-ventouse

une **radio-ventouse** : un appareil de radio avec une ventouse pour sa fixation.

Ce nom est composé avec radio- (2).

radique

une réaction, une maladie **radique** : qui est provoquée par une radiothérapie.

radis

un **radis** : une plante ; sa racine.

n'avoir plus un radis en poche : ne plus avoir d'argent.

les radis : les orteils.

Ce nom est emprunté à l'italien *radice* « radis », proprement « racine », du latin *radix, radicis* « racine ». Le sens 2 est dû à l'influence de rond « sou » (rond 2) et des noms de petits fruits et légumes désignant des choses de peu de valeur (comme navet et nèfle) ; le sens 3 est dû à l'analogie de forme.

radium, radiumthérapie

un **radium** : un élément métallique de la famille de l'uranium, radioactif.

une **radiumthérapie** : une thérapeutique fondée sur l'emploi du radium ou du radon ou d'autres corps radioactifs.

une substance **radifère** : qui contient du radium ou qui émet des radiations.

un **radon** : un gaz radioactif, produit par la désintégration du radium.

Le nom (un) radium est dérivé de radio(actif), avec le suffixe -ium des métaux.

radius

un **radius** :

- l'os long situé à la partie externe de l'avant-bras, en dehors du cubitus ;
- chez les insectes, la nervure radiale, la troisième nervure longitudinale de l'aile (on lit aussi un radias).

elle est radiale, il est **radial** (2) : elle est relative, il est relatif au radius ou à la partie de l'avant-bras qui correspond au radius.
elles sont radiales, ils sont radiaux

une (artère) radiale, un (muscle) radial, un (nerf) radial, une (veine) radiale

une nervure radiale ou un radius : la deuxième nervure de l'aile chez les insectes.

radio- peut aussi représenter (un) radius en anatomie : radial (2) radio-bicipital, radiocarpien, radio-cubital, radio-huméral, radiopalmaire , radio-palmaire.

Le nom (un) radius est emprunté au latin *radius*, terme d'anatomie, par extension de sens de « baguette ; rayon ».

radja, radjah

un **radja** ou **radjah**, **raja**, **rajah** :

- le titre porté par le souverain hindou d'un royaume ou d'une principauté en Inde ;
- un roi, un prince généralement hindou.

un **maharaja** ou **maharadja, maharajah, maharadjah** : un titre donné, dans l'Inde, aux rois et aux empereurs puis aux princes feudataires.

une **maharani** :

- l'épouse d'un maharajah ;
- une princesse hindoue.

Le nom (un) rajah est emprunté à l'hindi *rājā* « roi », du sanskrit *rājan-* « roi », de même origine que le latin *rex* (roi).

Le nom (un) maharaja ou maharadja, maharajah, maharadjah est emprunté au hindi *māhā-rājā*, littéralement « grand roi » (à comparer avec ra(d)jah).

Le nom (une) rani est emprunté à l'hindi *rānī*, du sanskrit *rājñī* « reine », féminin de *rājan* « roi ».

radjpoute

radjpoute : voir rajpout (ci-dessous).

radoire

une **radoire** : un instrument de bois plat, en forme de règle, destiné à enlever le trop-plein des mesures de grains et de sel.

voir : rader (2), un radeur.

Ce terme technique correspond à l'ancien provençal *rasdoira, radoira* et au latin médiéval *rasitoria* de même sens, dérivé du latin *rāsitāre* « raser ; racler » formé sur le supin *rasum* de *rādere* de même sens, voir : raser.

radome, radôme

un **radome** ou **radôme** : une coupole ou un ballon en matière transparente aux ondes radio-électriques, protégeant une antenne de radio ou de radar contre les intempéries.

Ce nom est emprunté à l'anglais *radome* formé de la première syllabe de *radar* et de *dome* issu du français dôme (2).

radon

un **radon** :

- un gaz radioactif provenant de la désintégration de l'uranium et du thorium présents dans la croute terrestre ;
- un gaz radioactif, produit par la désintégration du radium.

Ce nom a été formé en allemand par C. Schmidt, à l'aide de rad(ium) et du suffixe -on des noms des gaz rares.

radotage, radotant, radoter, radoterie, radoteur, radoteux, radotier

un **radotage** :

- un discours décousu, dénué de sens ;
- une répétition inutile et fastidieuse des mêmes choses ;

- l'état d'une personne qui radote, par affaiblissement mental.

elle est radotante, il est **radotant** : elle, il radote.

radoter :

- tenir des propos décousus ou dénués de sens, qui dénotent un manque d'intelligence ou un affaiblissement de l'esprit ;
- répéter, sans nécessité et d'une manière fastidieuse, des choses qu'on a déjà dites ;
- parler à l'excès d'une chose que l'on admire.

une **radoterie** : un radotage.

une radoteuse ou radotière, un **radoteur** ou **radotier** : celle, celui qui radote.

elle est radoteuse ou radotière, il est **radoteur** ou **radoteux, radotier** : où il y a des longueurs, des redites.

Le verbe radoter est issu, par remplacement de re- par ra- (servant probablement à marquer un renforcement de l'idée exprimée par le verbe), de l'ancien français *redoter* (*redoté* « tombé en enfance », *redoter* « tenir, par sénilité, des propos décousus et peu sensés »), dérivé du verbe *doter*, emprunté au moyen néerlandais *doten* « être fou » (à comparer aussi avec l'anglais *to dote* « radoter ») ou, déjà, à l'ancien bas francique.

radoub, radoubage, radouber, radoubeur

un **radoub** : l'opération qui consiste à entretenir ou à réparer la coque d'un navire dans un bassin affecté à cet usage.

un **radoubage** : l'action de radouber.

radouber :

- réparer, raccommoder, remettre en état ;
- faire des travaux d'entretien ou des réparations sur la coque d'un navire ;
- raccommoder les mailles d'un filet de pêche ;
- traiter une matière explosive avariée.

se radouber : réparer sa fortune, sa santé.

elles se sont radoubées, ils se sont radoubés.
elles se sont radoubé les filets, elles ont radoubé leurs filets, elles se les sont radoubés.

un **radoubeur** : un ouvrier qui effectue le radoub.

Le verbe radouber est dérivé d'adouber au sens de « préparer, arranger, raccommoder ». Voir aussi : un adoubement, un adoubeur.

radoucir, radoucissement

radoucir :

- rendre moins dur, plus conciliant ;
- rendre plus doux.

je radoucis, tu radoucis, il radoucit, nous radoucissons, vous radoucissez, ils radoucissent ;
je radoucissais ; je radoucis ; je radoucirai ; je radoucirais ;
j'ai radouci ; j'avais radouci ; j'eus radouci ; j'aurai radouci ; j'aurais radouci ;
que je radoucisse, que tu radoucisses, qu'il radoucisse, que nous radoucissions, que vous radoucissiez, qu'ils radoucissent ;
que je radoucisse, qu'il radoucît, que nous radoucissions ; que j'aie radouci ; que j'eusse radouci ;
radoucis, radoucissons, radoucissez ; aie radouci, ayons radouci, ayez radouci ;
(en) radoucissant.

se radoucir :

- devenir moins dur, plus conciliant ;
- devenir plus doux.

je me radoucis, tu te radoucis, il se radoucit, nous nous radoucissons, vous vous radoucissez, ils se radoucissent ;
je me radoucissais ; je me radoucis ; je me radoucirai ; je me radoucirais ;
je me suis radouci(e) ; je m'étais radouci(e) ; je me fus radouci(e) ; je me serai radouci(e) ; je me serais

radouci(e) ;
que je me radoucisse, que tu te radoucisses, qu'il se radoucisse, que nous nous radoucissions, que vous vous radoucissiez, qu'ils se radoucissent ;
que je me radoucisse, qu'il se radoucît, que nous nous radoucissions ; que je me sois radouci(e) ; que je me fusse radouci(e) ;
radoucis-toi, radoucissons-nous, radoucissez-vous ; sois radouci(e), soyons radoucies, soyons radoucis, soyez radouci(e)(es)(s) ;
(en) se radoucissant.

elles se sont radoucies, elles sont radoucies.
elles se sont radouci les rapports, elles ont radouci leurs rapports, elles se les sont radoucis.

un **radoucissement** : l'action de radoucir, de se radoucir ; le résultat de cette action.

voir aussi : adouci, adoucir, un adoucissage, adoucissant, un adoucissement, adoucisseur.

Le verbe radoucir est formé de re- et adoucir qui est dérivé de doux.

Le mot lénifiant vient du participe présent du verbe lénifier qui est emprunté au bas latin *lenificare* « adoucir », terme de médecine. D'où : une lénification.

rad-soc

une, un **rad-soc** : une radicale-socialiste, un radical-socialiste.

radula

une **radula** :

- chez les mollusques, autres que les lamellibranches, un ruban mobile armé de dents situé sur le plancher buccal ;
- en entomologie, un raster (ci-dessous).

Ce nom vient du latin *radula* « racloir », dérivé de *radere* « racler ; raser », voir : radoire.

Rafale

un **Rafale** : un avion.

rafale, rafalé, rafaler

une **rafale** :

- une augmentation soudaine et momentanée de la force d'un vent ;
- un coup de vent violent et de peu de durée ;
- une suite de coups tirés à brefs intervalles par une série d'armes à feu, par une batterie d'artillerie ou par une arme automatique.

une **rafale descendante** : [aéronautique - météorologie] un effondrement d'une masse d'air froid produisant localement de forts cisaillements de vents verticaux et des turbulences intenses au voisinage du sol. Les rafales descendantes peuvent présenter un danger pour les avions, en particulier lors du décollage et de l'atterrissage. En anglais : *downburst*. Journal officiel de la République française du 19/06/2011.

Ces vents forts peuvent être appelés microrafales, rafales descendantes, lignes de grains ou derechos et peuvent causer des tourbillons de poussière et de débris souvent confondus avec les tornades. En savoir plus : Radio Canada.

un bateau **rafalé** ou **raffalé** : qui est poussé par un vent violent et jeté à la côte.

une personne rafalée ou raffalée :

- qui a subi des revers de fortune ;
- qui est pauvre, démuni(e), misérable.

une rafalée ou raffalée, un **rafalé** ou **raffalé** : une personne ruinée et déchue.

rafaler : tirer une suite de coups à brefs intervalles.

rafaler ou **raffaler** : ruiner, appauvrir.

se rafaler ou **se raffaler** : tomber dans la misère.

L'origine du nom (une) rafale est incertaine, voir : CNRTL.

rafantir

rafantir [Belgique] : retomber en enfance.

rafataille

le **rafataille** : le menu peuple, les gens de petite condition.

Ce mot provençal et franco-provençal signifiant « fretin, rebut » en 1723 et « lie du peuple » en 1785, est dérivé du provençal *fato* « chiffon, guenille », lui-même du gothique *fatt*- « vêtements ».

raff

un **raff** : chacune des nageoires du flet, et peau grasse à laquelle elles sont attachées, constituant un mets délicat, et qui sont salées et séchées par les pêcheurs.

Ce nom est emprunté au néerlandais *raf*, lui-même emprunté à l'islandais *rafr*.

raffalé, raffaler

raffalé, raffaler : voir rafale (ci-dessus).

raffermir, raffermissant, raffermissement

raffermir :

- rendre plus ferme, plus dur ;
- rendre plus solide, plus stable ;
- consolider ;
- remettre dans un état plus ferme, dans une situation plus stable ;
- redonner de la vigueur, du courage, de l'assurance à quelqu'un ;
- renforcer, établir plus fermement quelqu'un dans quelque chose.

je raffermis, tu raffermis, il raffermit, nous raffermissons, vous raffermissez, ils raffermissent ;
je raffermissais ; je raffermis ; je raffermirai ; je raffermirais ;
j'ai raffermi ; j'avais raffermi ; j'eus raffermi ; j'aurai raffermi ; j'aurais raffermi ;
que je raffermisse, que tu raffermisses, qu'il raffermisse, que nous raffermissions, que vous raffermissiez, qu'ils raffermissent ;
que je raffermisse, qu'il raffermît, que nous raffermissions ; que j'aie raffermi ; que j'eusse raffermi ;
raffermis, raffermissons, raffermissez ; aie raffermi, ayons raffermi, ayez raffermi ;
(en) raffermissant.

se raffermir :

- devenir plus ferme, plus assuré, plus solide ;
- retrouver sa fermeté, son courage ;
- se renforcer dans quelque chose.

je me raffermis, tu te raffermis, il se raffermit, nous nous raffermissons, vous vous raffermissez, ils se raffermissent ;
je me raffermissais ; je me raffermis ; je me raffermirai ; je me raffermirais ;
je me suis raffermi(e) ; je m'étais raffermi(e) ; je me fus raffermi(e) ; je me serai raffermi(e) ; je me serais raffermi(e) ;
que je me raffermisse, que tu te raffermisses, qu'il se raffermisse, que nous nous raffermissions, que vous vous raffermissiez, qu'ils se raffermissent ;
que je me raffermisse, qu'il se raffermît, que nous nous raffermissions ; que je me sois raffermi(e) ; que je me fusse raffermi(e) ;
raffermis-toi, raffermissons-nous, raffermissez-vous ; sois raffermi(e), soyons raffermies, soyons raffermis, soyez

raffermi(e)(es)(s) ;
(en) se raffermissant.

elles se sont raffermies, elles sont raffermies.
elles se sont raffermi les abdominaux, elles ont raffermi leurs abdominaux, elles se les sont raffermis.

elle est raffermissante, il est **raffermissant** : rend plus ferme.

un **raffermissement** :

- l'action de se raffermir ; le résultat de cette action ;
- l'opération consistant à amener l'argile à une consistance convenable par dessiccation.

voir aussi : affermi, affermir, un affermissement.

Le verbe raffermir est composé de re- et affermir qui est dérivé de (il est) ferme.

raffinage, raffinat, raffiné, raffinement, raffiner, raffinerie, raffineur, raffineuse, raffinose

un **raffinage** :

- l'action de raffiner ;
- un ensemble d'opérations chimiques ou physicochimiques par lesquelles on traite une substance, pour la purifier, ou un mélange, pour en séparer certaines substances ou composés.

Lexique du raffinage : Wiktionnaire.

un **raffinat** : École des Mines de Saint-Étienne.

elle est raffinée, il est **raffiné** :

- a été raffiné(e), a subi le raffinage ;
- témoigne d'une recherche de la perfection, du souci des détails, de l'élégance et de l'accord subtil entre les choses dans différents domaines ;
- pousse cette recherche trop loin ou dans des sensations ou sentiments mauvais ;
- témoigne d'un gout très sûr, d'un esprit très fin, de mœurs policées et très civilisées.

le (pétrole ou sucre) **raffiné**

une raffinée, un **raffiné** : celle, celui qui recherche la perfection, qui a le souci des détails, de l'élégance et de l'accord subtil entre les choses dans différents domaines ;

un raffiné : à la fin du 18ème siècle, un homme élégant, libertin et duelliste, très délicat sur le point d'honneur.

un comportement **hyperraffiné**

un **raffinement** :

- un caractère qui témoigne de la délicatesse, de l'élégance, de la subtilité et d'une recherche de perfection dans les détails ;
- un acte, une chose qui possède ce caractère, qui dénote cette recherche ;
- ce qui pousse cette recherche à l'excès ou ce qui fait rechercher certaines sensations jusqu'à leur degré extrême ;
- un acte qui dénote cette recherche.

raffiner :

- rendre plus fin en débarrassant une matière de ses impuretés ;
- opérer le raffinage d'une matière ;
- rendre plus délicat, plus subtil, plus recherché et élégant ;
- rechercher dans quelque chose ce qui est le plus délicat, le plus subtil ;
- pousser à l'extrême le souci des détails, du soin et de l'élégance.

se raffiner : devenir plus délicat, plus cultivé.

elles se sont raffinées, ils se sont raffinés.
elles se sont raffiné les ingrédients, elles ont raffiné les ingrédients, elles se les sont raffinés.

la **raffinerie** : l'industrie, le travail du raffinage.

une raffinerie : un établissement, une usine où s'effectue le raffinage.

une raffineuse, un **raffineur** :

- une personne qui travaille dans une raffinerie ;
- une personne qui possède ou exploite une raffinerie.

un **raffineur** : un appareil conique ou à disques dans lequel passe la pâte à papier entre deux jeux de lames pour le raffinage.

une pile raffineuse : un appareil dans lequel se fait l'hydraulisation de la pâte à papier.

un **raffinose** : un triholoside, un holoside non réducteur que l'on extrait de la betterave à sucre avec le saccarose.

voir aussi : un affinage, affinant, affiné, un affinement, affiner, une affinerie, un affineur, un affinoir.

Le verbe raffiner est composé de re- et affiner qui est dérivé de (il est) fin.

rafflesia, rafflésie

une **rafflésie** ou un **rafflesia** : une plante.

Sir T. Stamford **Raffles**

Ce nom est emprunté au latin savant *rafflesia* formé sur le nom de Sir T. Stamford Raffles (1781-1826), gouverneur britannique de Sumatra qui découvrit cette plante.

raffoler

raffoler de quelqu'un : aimer follement, se passionner pour quelqu'un.

raffoler de quelque chose : avoir un gout très vif pour quelque chose, se passionner pour quelque chose.

Le verbe raffoler est dérivé d'affoler qui, selon les sens, est dérivé de l'ancien français *foler* « opprimer, maltraiter » « estropier, mutiler », du latin vulgaire *fullare* (de même origine que fouler), ou dérivé de *fol* (fou).

raffolir

raffolir ou **affolir** : devenir fou.

je raffolis, tu raffolis, il raffolit, nous raffolissons, vous raffolissez, ils raffolissent ;
je raffolissais ; je raffolis ; je raffolirai ; je raffolirais ;
j'ai raffoli ; j'avais raffoli ; j'eus raffoli ; j'aurai raffoli ; j'aurais raffoli ;
que je raffolisse, que tu raffolisses, qu'il raffolisse, que nous raffolissions, que vous raffolissiez, qu'ils raffolissent ;

que je raffolisse, qu'il raffolît, que nous raffolissions ; que j'aie raffoli ; que j'eusse raffoli ;
raffolis, raffolissons, raffolissez ; aie raffoli, ayons raffoli, ayez raffoli ;
(en) raffolissant.

Le verbe raffolir est composé de re- et affolir qui est dérivé de fou.

raffut, raffutage, raffûtage, raffuter, raffûter

1. un **raffut** :

- un grand bruit fait par des personnes qui parlent fort, s'amusent, crient ou se disputent ;
- un bruit, un tapage autour de quelque chose ;
- un scandale, un reproche.

Le nom (un) raffut est un déverbal de *raffuter* « rosser » par antiphrase de *rafuster* « remettre en état », dérivé d'affuter, affûter qui est dérivé d'un fut ou fût « pièce de bois ».

2. un **raffut** : au rugby, la technique utilisée par le porteur du ballon pour repousser, de sa main libre ouverte ou du bras, le haut du corps d'un adversaire cherchant à le plaquer. En anglais : *hand-off*. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

raffuter : au rugby, utiliser la technique du raffut. En anglais : *fend off (to)*. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

Ce verbe est dérivé, avec le préfixe r- (re-), d'une forme apparentée à l'ancien provençal *s'afuster* « s'appuyer, se mettre en position » (voir l'étymologie d'affuter, affûter 1, 2, 3) représenté en béarnais et en gascon par le verbe *afustà, afutà*.

3. un **raffutage** (*anciennement* : raffûtage) :

- l'action de raffuter un chapeau ; le résultat de cette action, la façon entière ou la réparation que le chapelier donne à un chapeau, une remise à neuf ;
- un réaffutage, l'action d'aiguiser un outil, d'en aviver le tranchant ; le résultat de cette action.

raffuter (*anciennement* : raffûter) :

- disposer de nouveau, ajuster de nouveau, remettre en état un objet manufacturé ;
- remettre à neuf un chapeau, le raccommoder en entier, lui donner une façon entière à un chapeau ;
- réajuster un outil tranchant au fut de bois qui le maintient dans la position la plus propre à la faire couper ;
- réaffuter, réaiguiser, affuter de nouveau, soumettre à un nouvel affutage, un nouvel aiguisage.

Selon les sens, ce verbe est issu du moyen français *rafuster* « remettre en état » attesté en 1477 et lui-même dérivé d'affuter, affûter (1), ou est dérivé d'affuter, affûter (3), avec le préfixe r- (re-)

rafiot

un **rafiot** :

- une petite embarcation méditerranéenne à rames, gréée d'une voile et d'un foc ;
- un vieux ou mauvais navire, de piètre apparence, qui ne tient pas la mer.

L'origine de ce nom est incertaine.

rafistolable, rafistolage, rafistoler, rafistoleur

elle, il est **rafistolable** : que l'on peut rafistoler.

un **rafistolage** :

- l'action de rafistoler ; le résultat de cette action ;
- une réparation grossière.

rafistoler : remettre en état, réparer grossièrement et avec des moyens de fortune.

une rafistoleuse, un **rafistoleur** : celle, celui qui rafistole.

Le verbe rafistoler est dérivé d'affistoler ou afistoler qui est probablement formé sur l'italien *fistola* « flute, chalumeau ».

rafle, rafler, rafleur

1. une **rafle** :

- l'ensemble du pédoncule central ou axe et des ramifications d'une grappe de fruits, en particulier d'une grappe de raisins ;
- l'axe de l'épi femelle de maïs.

2. une **rafle** :

- l'action de s'emparer de tout ce qui tombe sous la main sans rien laisser ;
- un coup où chacun des dés amène le même point et fait gagner toute la mise ;
- un filet vertical à double maillage servant à prendre de petits oiseaux ;
- un filet de pêche garni d'ailes et ayant plusieurs ouvertures à chaque extrémité ;
- une arrestation massive opérée par la police à l'improviste.

rafler :

- s'emparer de tout ce qui tombe sous la main sans rien laisser ;
- enlever de vive force, saisir au passage ;
- arrêter des personnes au moyen d'une rafle.

une rafleuse, un **rafleur** : celle, celui qui rafle quelque chose.

Le nom (une) rafle (2) est emprunté au moyen haut allemand *raffel* « instrument pour racler le feu ». Le nom (une) rafle (1) est peut-être issu de rafle (2) : la rafle serait ce qui reste d'une grappe privée de ses grains.

Le verbe érafler (= entamer superficiellement, égratigner, écorcher, rayer) est dérivé de rafle. D'où : éraflé, une éraflure.

rafourée, rafourer

Belgique.

une **rafourée** : du fourrage vert que l'on donne au bétail.

rafourer : fournir du fourrage vert au bétail.

rafraichi, rafraîchi, rafraichir, rafraîchir, rafraichissant, rafraîchissant, rafraichissement, rafraîchissement, rafraichisseur, rafraîchisseur, rafraichissoir, rafraîchissoir

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : **rafraîchi, rafraîchir, rafraîchissant, rafraîchissement, rafraîchisseur, rafraîchissoir**.

elle est rafraichie, il est **rafraichi**

rafraichir :

- rendre plus frais, donner de la fraîcheur à quelqu'un, quelque chose ;
- remettre en état de fraicheur primitive ou en meilleur état ;
- animer, renouveler, revigorer ce qui était amoindri. ;
- autres sens : CNRTL.

je rafraichis, tu rafraichis, il rafraichit, nous rafraichissons, vous rafraichissez, ils rafraichissent ;
je rafraichissais ; je rafraichis ; je rafraichirai ; je rafraichirais ;
j'ai rafraichi ; j'avais rafraichi ; j'eus rafraichi ; j'aurai rafraichi ; j'aurais rafraichi ;
que je rafraichisse, que tu rafraichisses, qu'il rafraichisse, que nous rafraichissions, que vous rafraichissiez, qu'ils rafraichissent ;
que je rafraichisse, qu'il rafraichît, que nous rafraichissions ; que j'aie rafraichi ; que j'eusse rafraichi ;
rafraichis, rafraichissons, rafraichissez ; aie rafraichi, ayons rafraichi, ayez rafraichi ;
(en) rafraichissant.

se rafraichir :

- devenir plus frais ou modérément froid ;
- se donner une impression de fraicheur, abaisser la température ;
- se désaltérer, prendre un rafraichissement.

se rafraichir la tête, se rafraichir les idées : se reposer l'esprit en clarifiant les idées.

je me rafraichis, tu te rafraichis, il se rafraichit, nous nous rafraichissons, vous vous rafraichissez, ils se rafraichissent ;
je me rafraichissais ; je me rafraichis ; je me rafraichirai ; je me rafraichirais ;
je me suis rafraichi(e) ; je m'étais rafraichi(e) ; je me fus rafraichi(e) ; je me serai rafraichi(e) ; je me serais rafraichi(e) ;
que je me rafraichisse, que tu te rafraichisses, qu'il se rafraichisse, que nous nous rafraichissions, que vous vous rafraichissiez, qu'ils se rafraichissent ;
que je me rafraichisse, qu'il se rafraichît, que nous nous rafraichissions ; que je me sois rafraichi(e) ; que je me fusse rafraichi(e) ;
rafraichis-toi, rafraichissons-nous, rafraichissez-vous ; sois rafraichi(e), soyons rafraichies, soyons rafraichis, soyez rafraichi(e)(es)(s) ;
(en) se rafraichissant.

elles se sont rafraichies, elles sont rafraichies.
elles se sont rafraichi les appartements, elles ont rafraichi leurs appartements, elles se les sont rafraichis.

elle est rafraichissante, il est **rafraichissant** :

- abaisse agréablement la température ;
- donne au corps une sensation de fraicheur ;
- apaise la soif ;
- donne une impression de fraicheur, d'innocence, de jeunesse.

un **rafraichissement** :

- l'action de rafraichir ; le résultat de cette action ;
- une boisson, une nourriture qui rafraichit.

un **rafraichissement passif** ou **rafraîchissement passif** : [habitat et construction] une limitation de la température interne d'un bâtiment obtenue grâce à des dispositifs qui ne consomment pas d'énergie. La ventilation naturelle, le toit réfléchissant, le vitrage réactif au soleil, le puits thermique sont des dispositifs qui contribuent au rafraichissement passif. En anglais : *passive cooling*. Voir aussi : bâtiment passif, toit réfléchissant. Journal officiel de la République française du 22 avril 2023.

un **rafraichissoir** ou **rafraichisseur** :

- un petit meuble ancien comportant des emplacements pour les seaux à glace et les bouteilles ;
- un récipient profond dans lequel on fait rafraîchir les boissons, soit dans la glace, soit dans de l'eau additionnée de sel.

Le verbe rafraichir ou rafraîchir est dérivé de fraichir ou fraîchir ; en ancien et moyen français, on rencontrait aussi la forme *refraîchir*.

raft, rafting

[en anglais : ***raft***] : un gros bateau pneumatique insubmersible aux extrémités légèrement relevées pour mieux franchir les rouleaux, manœuvré au moyen de pagaies et pouvant contenir de six à dix personnes.

le **rafting** : le sport collectif permettant à un groupe (jusqu'à dix personnes) de descendre en raft torrents et rivières, au moyen d'une pagaie et d'un équipement spécial (combinaison étanche, gilet de sauvetage, casque, lunettes).

le **radeau** (en eau vive) : [tourisme - sports nautiques] : la pratique consistant à descendre des rapides sur un radeau pneumatique. Les radeaux pneumatiques utilisés, le plus souvent manœuvrés à la pagaie, peuvent accueillir à leur bord un nombre variable d'équipiers et de passagers, ce qui donne à la pratique un caractère sportif ou touristique. En anglais : *rafting*. Journal officiel de la République française du 30/06/2009.

Le nom anglais *raft* « radeau », issu de *rafter* « poutre, chevron », a été interprété par la suite comme acronyme pour désigner une aventure sportive contrôlée de *Radeau Associatif de Fleuves et Torrents*.

Le nom (un) rafting est un pseudo-anglicisme dérivé de raft, avec le suffixe -ing.

rag

le **rag** ou **ragtime, rag-time** : une musique pour piano, syncopée et rapide, considérée comme une des sources du jazz.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *rag-time, ragtime* composé de l'anglo-américain *rag* désignant un type de danse (probablement apparenté à l'anglais *rag* « lambeau, chiffon, haillon » directement ou par l'intermédiaire du dérivé *ragged* « rugueux, grossier ») et de l'anglais *time* « temps » plus spécialement « mesure, tempo ».

raga

le **raga** : un cadre mélodique utilisé dans la musique savante indienne.

ragage

un **ragage** :

- une installation de ragues où passaient les manœuvres courantes, garantissant ces cordages contre les frottements anormaux ;
- un frottement entrainant l'usure d'un câble, d'un cordage ;
- une usure, une déchirure par frottement.

Ce nom est dérivé de raguer, avec le suffixe -age.

ragaillardir, ragaillardissant, ragaillardissement

ragaillardir : redonner de la vigueur, de la force, de la santé ou de l'entrain.

je ragaillardis, tu ragaillardis, il ragaillardit, nous ragaillardissons, vous ragaillardissez, ils ragaillardissent ;
je ragaillardissais ; je ragaillardis ; je ragaillardirai ; je ragaillardirais ;
j'ai ragaillardi ; j'avais ragaillardi ; j'eus ragaillardi ; j'aurai ragaillardi ; j'aurais ragaillardi ;
que je ragaillardisse, que tu ragaillardisses, qu'il ragaillardisse, que nous ragaillardissions, que vous ragaillardissiez, qu'ils ragaillardissent ;
que je ragaillardisse, qu'il ragaillardît, que nous ragaillardissions ; que j'aie ragaillardi ; que j'eusse ragaillardi ;
ragaillardis, ragaillardissons, ragaillardissez ; aie ragaillardi, ayons ragaillardi, ayez ragaillardi ;
(en) ragaillardissant.

elle est ragaillardissante, il est **ragaillardissant** : ragaillardit, réconforte.

un **ragaillardissement** : l'action de ragaillardir ; le résultat de cette action.

On a lu aussi : **regaillardir**, un **regaillardissement**.

Ce verbe est dérivé de gaillard, avec le préfixe ra- (re-).

ragalette

une **ragalette** [Belgique] : une personne bavarde.

rage, rageant, rager, rageur, rageusement

A. la **rage** : une maladie infectieuse mortelle.

une **pseudo-rage**

elle, il est **rabique** : elle est relative, il est relatif à la rage, la maladie.

un vaccin **antirabique**

B. une **rage** de dents :

- un mal de dents provoquant de vives douleurs ;
- une grande faim.

C. une **rage** :

- un état affectif pouvant se manifester par une grande violence verbale ou physique, ou par un silence hargneux fait de colère, de ressentiment ou de haine, qui est généralement causé par un sentiment d'impuissance devant une situation frustrante ;
- un accès de rage.

en rage, faire rage, (se) mettre en rage, avoir la rage au cœur

puer la rage [Belgique] : sentir très mauvais.

D. la **rage** de :

- le caractère très violent, très intense de quelque chose ;
- un accès, une manifestation très violente.

E. une **rage** :

- une ardeur forcenée à faire quelque chose ;
- une passion immodérée pour quelque chose, une manie de faire quelque chose ;
- un moment où l'on s'adonne avec passion à quelque chose.

faire rage

F. une **rage** : un déchainement brutal et une violence soutenue.

faire rage

elle est rageante, il est **rageant** : exprime de la rage.

c'est rageant : c'est exaspérant.

rager :

- éprouver de la rage et le manifester par un comportement violent ou, le plus souvent, par un silence hargneux ;
- être d'une grande violence.

je rage, tu rages, il rage, nous rageons, vous ragez, ils ragent ;
je rageais ; je rageai ; je ragerai ; je ragerais ;
j'ai ragé ; j'avais ragé ; j'eus ragé ; j'aurai ragé ; j'aurais ragé ;
que je rage, que tu rages, qu'il rage, que nous ragions, que vous ragiez, qu'ils ragent ;
que je rageasse, qu'il rageât, que nous rageassions ; que j'aie ragé ; que j'eusse ragé ;
rage, rageons, ragez ; aie ragé, ayons ragé, ayez ragé ;
(en) rageant.

elle est rageuse, il est **rageur** :

- est irascible, hargneuse ou hargneux ;
- est en rage ;
- exprime la mauvaise humeur ;
- fait rage.

une rageuse, un **rageur** : une personne irascible, hargneuse.

rageusement : d'une manière rageuse.

ne pas **dérager** : ne pas décolérer.

voir aussi : enragé, enrageant, enrager.

Le nom (une) rage vient du latin populaire *rabia*, altération du latin classique *rabies* « rage (maladie) », au figuré « transport furieux, fureur ».

Le mot rabique est un dérivé savant du latin classique *rabies* « rage, emportement ».

ragga, raggamuffin

le **raggamuffin** ou **ragga** : un style musical associant le rap et le reggae.

raglan

un **raglan** : un manteau de voyage à pèlerine pour hommes.

un (manteau) **raglan** : un pardessus ou un manteau droit assez ample dont les emmanchures coupées en biais se prolongent jusqu'à l'encolure.

une veste raglan, une manche raglan

Ce mot vient du nom de Lord Raglan commandant en chef de l'armée anglaise dans la guerre de Crimée, à cause de la cape portée par les troupes anglaises.

ragnagnas

les **ragnagnas** : les règles, l'écoulement sanguin lors de la menstruation.

ragognasse

une, un **ragognasse** [Belgique] : une, un ivrogne.

ragondin

un **ragondin** :

- un mammifère rongeur aquatique ;
- sa fourrure.

L'origine de ce nom est inconnue.

ragot, ragotard, ragoter, ragoteur, ragotin

1. un **ragot** : un sanglier mâle ayant entre deux et trois ans et ne vivant plus en compagnie.

une (personne) ragote : qui est petite et grosse.
un (homme) **ragot** : qui est petit et gros.

un cheval **ragot**, une jument ragote : qui est trapu(e), à l'encolure très courte.

un (homme) **ragotin** : qui est petit, contrefait et ridicule.

Le mot ragot (1) est dérivé du radical onomatopéique rag- (voir : ragoter), avec le suffixe -ot.

2. un **ragot**, des ragots : un racontar, un bavardage généralement malveillant. des ragots

elle est ragotarde, il est **ragotard** : fait des ragots.

ragoter : bavarder, faire des ragots, des cancans.

elle est ragoteuse, il est **ragoteur** : est querelleuse ou querelleur.

Le nom (un) ragot (2) est un déverbal de ragoter qui est dérivé du radical onomatopéique rag-, que l'on trouve déjà en latin tardif dans le verbe *ragere* « crier » (voir : réer), avec le suffixe -oter.

ragougnasse, ragouillasse, ragout, ragoût, ragoutante, ragoûtant, ragouter, ragoûter

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : **ragoût, ragoûtant, ragoûter**.

une **ragougnasse** ou **ragouillasse** :

- un mauvais ragout, une mauvaise cuisine ;
- une mauvaise chose.

un **ragout** :

- un plat composé de viande, de poisson ou de légumes coupés en morceaux, cuits lentement dans une sauce ;
- un plat de viande et de légumes coupés en morceaux et cuits ensemble dans une sauce ;
- [Québec] un mets composé de morceaux de viande (généralement de porc) cuits dans une sauce épaissie à la farine grillée, que l'on sert traditionnellement avec des pommes de terre bouillies ;
- ce qui stimule l'attention, l'esprit, les sens de manière agréable ;
- une harmonie de couleurs piquante et flatteuse.

elle est ragoutante, il est **ragoutant** :

- met en appétit ;
- est agréable, plait ;
- est désirable, séduisante ou séduisant.

ragouter :

- donner de l'appétit, réveiller le gout de ;
- inspirer du gout, des désirs à ;
- plaire à.

un ***irish stew*** : un ragout de mouton.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Mais ce dégoût est essentiellement le dégoût des estomacs, puis des sens repus et blasés cherchant dans une course effrénée ce qui pourrait épicer la vie. Cassien évoquait les mauvais moines : on en retrouvera d'autres, beaucoup plus tard, dans *Justine ou les infortunes de la vertu*, qui n'éprouvent plus de plaisir que par l'accumulation de crimes et de perversités. Cependant, même si le proverbe latin dans sa grande sagesse nous explique que *De gustibus et coloribus, non disputandum*, face à ces dégoûtés, à ces blasés, il fallait réagir ; il fallait les ragoûter.

Le *Grand Vocabulaire françois* nous propose quelques mets qui pourront faire l'affaire. On y lit à l'article Ragoûtant : « Donnez-nous des cornichons ou quelque chose de ragoûtant », et à l'article Ragoûter : « On lui a donné des confitures pour le ragoûter. » Nul doute qu'avec ce mélange d'aigre et de sucré le malade recouvre quelque appétit. Car le « dégoûté » est d'abord un malade, comme l'indiquent ces deux exemples de la quatrième édition de notre Dictionnaire : « Ragoûter un malade » et « Il a perdu l'appétit, il faut essayer de le ragoûter ». Mais, de même que le dégoût ne touche pas uniquement les aliments, il semble qu'il n'est point d'appétit qui ne se puisse ragoûter : « Il n'est plus sensible à ce qui avait accoutumé de le toucher le plus, il lui faut quelque chose de nouveau pour se ragoûter », est-il écrit dans cette même édition. Hélas, deux éditions plus tard, le mal s'est aggravé : « Il est tellement blasé qu'on ne trouve plus rien de nouveau pour le ragoûter. » Quand le remède fonctionne, on passe vite d'une gourmandise retrouvée à des désirs plus charnels. Si on lit dans *Le Dialogue des morts* de Fénelon : « Ils essaient de nouveaux remèdes pour se guérir, et de nouveaux mets pour se ragoûter », on lit chez Massillon : « Rien ne coûte quand il s'agit d'une passion : les difficultés mêmes ragoûtent, piquent, réveillent. » Notre époque est un peu pessimiste puisque ragoûter et ragoûtant ne s'emploient plus guère que d'une manière restrictive ou négative : Ce projet ne me ragoûte guère. Voilà une histoire peu ragoûtante. Alors que dans le *Grand Vocabulaire françois*, à qui on laissera le soin de conclure, on lisait, il y a un peu plus de deux siècles : « Il a épousé une jeune femme qui a une physionomie fort ragoûtante. »

En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) ragout est un déverbal de ragouter qui est dérivé de gout. Le nom (un) ragoût est un déverbal de ragoûter qui est dérivé de goût.

ragrafer

ragrafer : agrafer de nouveau.

Ce verbe est composé de re- et agrafer.

ragréage, ragréer, ragréeur, ragrément

un **ragréage** : l'opération qui consiste à obtenir la planéité d'une surface en nivelant les bosses et en comblant les cavités ; le résultat de cette opération. On lit aussi un ragrément.

ragréer :

- mettre la dernière main à une construction, en polissant la pierre, en nettoyant les parements ;
- remettre à neuf un édifice ;
- faire disparaitre toutes les inégalités en polissant ;
- couper, unir avec la serpette la surface du moignon d'une branche ;
- arranger, remettre en ordre quelque chose.

se ragréer :

- remettre en état son gréement ;
- se pourvoir de.

une ragréeuse, un **ragréeur** en maçonnerie : une tailleuse de pierre, un tailleur de pierre qui effectue plus particulièrement des retouches aux pierres destinées à la construction, et assure la taille des faces et le ravalement.

une ragréeuse, un ragréeur : en bijouterie et orfèvrerie, une ouvrière, un ouvrier qui relie les éléments qui doivent s'ajuster l'un à l'autre, en en effaçant les discontinuités.

un **ragrément** : l'action de ragréer ; le résultat de cette action.

agréer (2) : préparer ou travailler à la garniture, aux agrès d'un bâtiment.

une agréeuse, un **agréeur** (2) : une gréeuse, un gréeur, celle, celui qui prépare et fournit les agrès d'un bâtiment.

une agréeuse, un agréeur en maçonnerie : une tailleuse de pierres, un tailleur de pierres.

une agréeuse ou agréyeuse, un agréeur ou agréyeur : une ouvrière, un ouvrier qui passe à la filière le fil de fer.

Le verbe ragréer est composé de re- et agréer (2) qui est probablement emprunté à l'ancien nordique *greida* « mettre en ordre, préparer, apprêter » et a été évincé par le verbe gréer qui n'est apparu qu'au 17ème siècle. Voir aussi : agrès.

ragtime, rag-time

le **ragtime, rag-time** ou **rag** : une musique pour piano, syncopée et rapide, considérée comme une des sources du jazz.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *rag-time, ragtime* composé de l'anglo-américain *rag* désignant un type de danse (probablement apparenté à l'anglais *rag* « lambeau, chiffon, haillon » directement ou par l'intermédiaire du dérivé *ragged* « rugueux, grossier ») et de l'anglais *time* « temps » plus spécialement « mesure, tempo ».

rague

une **rague** :

- une boule percée diamétralement pour recevoir un cordage ;
- un trou dans l'eau.

Selon les sens, le nom (une) rague est une altération de *raque* issu de l'ancien nordique *rakki* « anneau qui tient la voilure au mât » ou est emprunté au provençal *rago* « trou, cavité, creux sous-marin », issu du grec ρ ̔ α γ η ́ « fente, crevasse ».

raguer

un **ragage** :

- le frottement d'une chaine, d'un cordage, de la coque d'un bateau contre un autre objet ;
- l'usure provoquée par ce frottement.

raguer :

- user par frottement un câble, un cordage ;
- frotter.

se raguer : s'user par frottement.

elles se raguent, ils se raguent, elles se sont raguées, ils se sont ragués,...

elles se sont ragué les câbles, elles ont ragué leurs câbles.

Le verbe raguer est emprunté à l'anglais *to rag* « déchirer, mettre en lambeaux », de *rag* « lambeau, chiffon », probablement issu du vieil anglais ; l'hypothèse d'un emprunt au néerlandais *ragen* « brosser, nettoyer en enlevant la toile d'araignée » est sémantiquement moins acceptable.

ragusade, raguser

une **ragusade** : une trahison.

raguser : trahir.

Ce nom vient de celui du maréchal de France Auguste de Marmont, duc de Raguse (1774-1852), qui combattit notamment devant Paris le 30 mars 1814, dont il négocia la capitulation sur autorisation de Joseph Bonaparte, ce qui le fit considérer par Napoléon comme traitre le 4 avril, avec le suffixe -ade.

rahat-lokoum, rahat-loukoum

un **rahat-lokoum** ou **rahat-loukoum, lokoum, loukoum** : une confiserie orientale faite d'une pâte sucrée, diversement colorée et parfumée, recouverte d'une fine couche de sucre glace.

Ce nom est emprunté au turc *rahat-lokum* (et par abréviation *lokum*), et celui-ci à l'arabe *rāḥat al-ḥulqūm* de même sens (littéralement « repos [*rāḥa*] du gosier [*ḥulqūm*] »).

rai

un **rai** :

- un faisceau de lumière, un rayon ;
- un rayon d'une roue en bois ou en métal reliant le moyeu à la jante.

des rais

voir aussi : un **rai-de-cœur** ou **rais-de-cœur** (ci-dessous).

Ce nom vient du latin *radius* « baguette, rayon de roue, rayon de lumière ».

raï

1. le **raï** : la musique populaire, d'origine algérienne, intégrant les rythmes du rock et du reggae, associant la batterie, les synthétiseurs et les guitares électriques aux instruments traditionnels, ayant notamment pour sujet les problèmes sociaux et la vie quotidienne.

Ce nom est emprunté à l'arabe *ra'y* « avis, opinion, point de vue », dérivé du verbe *ra'a* « voir ; constater, observer ; exprimer son opinion ».

2. **raï** ou **ray** [se prononcent comme raille] : peu importe ; ça va ; passe encore.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

raïa

un **raïa** ou **raya** : dans l'empire ottoman, un sujet non musulman soumis à certaines discriminations.

Ce nom est emprunté au turc *râya* « sujet non musulman de l'Empire ottoman », lui-même emprunté à l'arabe *raāya*, pluriel de *raı̄ya* « troupeau ; sujets, peuple », dérivé du verbe *raā* « faire paitre ».

rai-de-cœur

un **rai-de-cœur** ou **rais-de-cœur** : un ornement peint ou sculpté fait de fleurons ou de fers de lance ou de feuilles d'eau, dont la succession rappelle la forme d'un cœur.

raid

un **raid** :

- une opération éclair menée en territoire ennemi par des éléments très mobiles et peu nombreux ayant pour mission la reconnaissance, la destruction d'un objectif ou la capture de prisonniers ;
- chez les fourmis esclavagistes (hyménoptères formicidés), une campagne de chasse, ou de pillage d'une autre colonie de fourmis ;
- une attaque aérienne contre un objectif éloigné ;
- une épreuve sportive destinée à éprouver la résistance du matériel ou l'endurance des hommes.

un **raid multisport** ou **raid sportif, raid aventure** : une course de pleine nature se déroulant généralement par équipe et pendant plusieurs jours, dans une zone peu accessible, et combinant des disciplines sportives variées. Outre la marche pédestre, un raid multisport peut imposer des étapes de nage, de canotage, d'équitation, de vol libre, de ski, de vélo tout-terrain, etc. En anglais : *adventure race, multisport adventure race*. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

Ce nom est emprunté à l'anglais *raid* « expédition militaire à cheval » d'où « incursion, charge » (surtout des Écossais en Angleterre), emprunté à la forme écossaise du vieil anglais *rád* d'où est issu l'anglais *road* « chevauchée, voyage à cheval » puis « route ».

raide, raidement

A. On a lu aussi : **roide, roidement**.

elle, il est **raide** :

- ne se laisse pas plier, est difficile à plier ;
- autres sens : CNRTL.

raide :

- avec force et rapidité ;
- tout d'un coup, brutalement ;
- de façon abrupte ;
- rudement ;
- avec une grande énergie, une grande intensité.

tenir raide une ligne : la maintenir assez tendue pour qu'elle ne coule pas sur le fond.

tomber raide mort, raide morte, raides morts, raides mortes.

raidement : d'une manière raide.

Le mot raide vient du latin *rigidus* « raide, rigide, dur, sévère » avec généralisation de la forme féminine *roide*, devenue raide, qui a supplanté le masculin en ancien français *reit, roit*.

B. un **raide** : en argot, un billet de dix francs.

Cette substantivation de l'adjectif désignait un faux rouleau de pièces d'or, qu'emploient les charrieurs pour leurs opérations (vers 1840, dans l'argot des escrocs), puis un billet de mille francs (1926, dans l'argot des voyous) ou de dix francs en vigueur de 1958 à 2002.

raider

[en anglais : ***raider***] :

- une attaquante ou un attaquant, une personne physique ou morale qui prend l'initiative d'une offre publique sur les titres d'une société, conduite dans une logique exclusivement financière ;
- une auteure, un auteur d'opérations boursières du type offre publique d'achat (OPA) visant le contrôle d'une société en se rendant majoritaire des actions de cette dernière par un emprunt, garanti par les actifs de cette même société et réalisé au moyen d'obligations à haut rendement (*junk bonds*).

Ce nom anglais, dérivé avec le suffixe -er correspondant au français -eur, de l'anglais qui est à l'origine de raid, est attesté depuis 1863 comme un terme désignant un envahisseur, un attaquant ou un voleur, et spécialement dans le domaine de la finance en 1979.

raideur, raidillon, raidir, raidissement, raidisseur

On a lu aussi : **une roideur, roidir, se roidir, un roidissement**.

une **raideur** :

- le caractère, l'état de ce qui est raide ;
- autres sens : CNRTL.

un **raidillon** :

- un petit chemin en pente raide ;
- une partie en pente raide d'une route, d'un chemin, d'une rue.

raidir :

- rendre raide, priver de souplesse ;
- rendre plus intransigeant, durcir ;
- rendre plus assuré, plus fort, dans une attitude de résistance ;
- tenir ferme, montrer de la fermeté, du courage ;
- devenir raide.

je raidis, tu raidis, il raidit, nous raidissons, vous raidissez, ils raidissent ;
je raidissais ; je raidis ; je raidirai ; je raidirais ;
j'ai raidi ; j'avais raidi ; j'eus raidi ; j'aurai raidi ; j'aurais raidi ;
que je raidisse, que tu raidisses, qu'il raidisse, que nous raidissions, que vous raidissiez, qu'ils raidissent ;
que je raidisse, qu'il raidît, que nous raidissions ; que j'aie raidi ; que j'eusse raidi ;

raidis, raidissons, raidissez ; aie raidi, ayons raidi, ayez raidi ;
(en) raidissant.

se raidir : devenir raide.

je me raidis, tu te raidis, il se raidit, nous nous raidissons, vous vous raidissez, ils se raidissent ;
je me raidissais ; je me raidis ; je me raidirai ; je me raidirais ;
je me suis raidi(e) ; je m'étais raidi(e) ; je me fus raidi(e) ; je me serai raidi(e) ; je me serais raidi(e) ;
que je me raidisse, que tu te raidisses, qu'il se raidisse, que nous nous raidissions, que vous vous raidissiez, qu'ils se raidissent ;
que je me raidisse, qu'il se raidît, que nous nous raidissions ; que je me sois raidi(e) ; que je me fusse raidi(e) ;
raidis-toi, raidissons-nous, raidissez-vous ; sois raidi(e), soyons raidies, soyons raidis, soyez raidi(e)(es)(s) ;
(en) se raidissant.

elles se sont raidies, elles sont raidies.
elles se sont raidi les câbles, elles ont raidi leurs câbles, elles se les sont raidis.

un **raidissage** : l'opération qui consiste à raidir, à faire se raidir quelque chose ; le résultat de cette opération.

un **raidissement** :

- l'action de raidir, de se raidir ; le résultat de cette action ;
- le fait de se durcir moralement ;
- une attitude d'intransigeance, de refus.

elle est raidisseuse, il est **raidisseur** : sert à raidir.

un **raidisseur** : une pièce ou un appareil servant à raidir un coffrage, une charpente, à tendre un câble, un fil de fer ; une pièce de bois ou de métal fixée à un élément de structure pour en éviter la déformation sous l'effet d'une charge. En anglais : *stiffener*. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

déraidir : assouplir, adoucir.

voir : raide (ci-dessus).

raie

1. une **raie** :

- un sillon ouvert, une tranchée ouverte dans le sol par la charrue ;
- chacune des bandes de terre parallèles faites par le labour ;
- une rigole d'irrigation ;
- une marque, une entaille faite sur un objet ;
- une bande, une ligne décorative de couleur tracée sur une étoffe ou un papier ;
- un sillon anatomique, une ligne qui se trouve sur le corps humain ;
- chacune des bandes qui se trouvent sur le pelage ou le plumage de certains animaux ;
- une ligne de séparation entre les cheveux ;
- une bande de lumière ;
- un ensemble de radiations électromagnétiques occupant un domaine étroit de fréquences, émis ou absorbé par une molécule, un atome ou un noyau atomique.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un **milleraie** ou **milleraies, mille-raies** : un tissu à côtes ou à rayures très fines.

voir aussi : rayer, une rayure, un rayage, rayé, un rayon (= un sillon), un rayonnage (avant de semer), dérayer : (= tracer le dernier sillon, s'arrêter de labourer), une dérayeuse, une dérayure, enrayer (1) (= ouvrir le premier sillon dans un champ), une enrayure.

Le nom (une) raie (1) est issu du type gaulois *rica* « sillon » apparenté à l'ancien irlandais *rech*, au gallois *rhych* et à l'ancien breton *rec*, répandu dans toute l'aire gallo-romane et attesté en bas latin par les formes *riga, rega, rige*.

2. une **raie** : un poisson ; sa chair.

Le nom (une) raie (2) vient du latin *raia* désignant ce poisson.

raifort

un **raifort** :

- une plante et sa racine ;
- un radis noir d'hiver.

Ce nom est composé de l'ancien français *raiz* « racine » et de fort, parallèlement à l'emploi en ancien français de *raiz* seul pour désigner aussi le raifort.

raiguisé, raiguiser

elle est raiguisée, il est **raiguisé** : est rajeuni(e), rafraichi(e).

raiguiser : aiguiser à nouveau.

voir aussi : un aiguisage, aiguisé, un aiguise-crayon, un aiguisement, aiguiser, une aiguiserie, un aiguiseur, un aiguisoir.

Ce verbe est composé de re- et aiguiser qui vient probablement du latin populaire *acutiare* formé sur le participe passé de *acuo*.

rail

un **rail** :

- chacun des deux profilés d'acier laminé qui constituent le chemin de roulement des trains et des tramways en particulier ;
- un profilé de métal qui sert de guide à un mouvement de translation ;
- un chenal, un couloir balisé ou non, imposé au trafic maritime, notamment dans la Manche.

des rails

le rail : le transport par voie ferrée.

un rail de sécurité : une glissière, une bordure métallique de protection située le long d'une route ou d'une autoroute.

un **entrerail** : l'espace entre les rails d'une voie ferrée.
des entrerails

elle, il est **monorail** : a un seul rail, une seule voie de support ou de roulement.
elles ou ils sont monorails

un **monorail** :

- une voie à un seul rail ;
- un moyen de transport ayant un seul rail comme voie de support ou de roulement.

des monorails

le **rail-route** ou **railroute** : le ferroutage, un mode de transport des marchandises utilisant à la fois la voie ferrée et la route.

On a lu un **railway** pour un chemin de fer.

Le clin d'œil de France Terme : rails et trottoirs.

L'écartement des rails désigne la distance séparant les deux rails d'une voie ferrée, exprimée en millimètres. C'est une donnée importante car une fois une norme établie, il est très difficile de faire passer le matériel roulant sur des voies d'écartement différent. Des dizaines d'écartements différents ont existé dans le monde et dans l'histoire, regroupées aujourd'hui dans trois catégories. En savoir plus : Géoconfluences.

voir aussi : un déraillement, dérailler, un dérailleur.

Le nom (un) rail est emprunté à l'anglais *rail* « barre de bois horizontale » d'où spécialement « barre ou ligne continuelle de barres (de bois, puis de fer ou d'acier) servant de support et de guide aux roues des voitures » puis « chemin de fer, transport par chemin de fer » ; le moyen anglais *rail* est issu de l'ancien français *reille* « barre de porte, barre, barrière », du latin *regula* « règle, barre ».

raillard, raille, railler

elle est raillarde, il est **raillard** :

- raille ou a l'habitude de railler ;
- exprime ou manifeste que l'on raille quelqu'un ou quelque chose.

une raillarde, un **raillard** : une personne qui raille quelqu'un ou quelque chose; qui se raille de quelqu'un ou quelque chose.

un **raille** : un cogne, un mouchard de la police.

la **raille** : la police.

railler : manifester de l'ironie devant une situation ou un comportement que l'on déplore, dont on remet en cause le bien-fondé et que l'on juge ridicule.

se railler de : dire qu'on trouve quelqu'un ou quelque chose ridicule.

une **raillerie**, **railleur**, **railleusement** : voir ci-dessous.

Le verbe railler vient du latin populaire *ragulare* « crier, grogner », dérivé de *ragere* (voir : raire, réer) et que laissent supposer l'ancien français *reillier, rellier* « gronder, grogner » et les formes dialectales modernes qui y correspondent ainsi que l'ancien provençal *ralhar* « bavarder, plaisanter » et l'italien *ragliare* « braire ».

raillère, raillière

une **raillière** ou **raillère** :

- un versant à pentes abruptes et caillouteuses ;
- un conduit qui amène l'eau sur la roue d'un moulin.

Ce nom est emprunté au gascon *ralhère, arralhère* « éboulis, ravin profond plein d'éboulis », en savoir plus : CNRTL.

raillerie, railleur, railleusement

une **raillerie** :

- l'action de railler quelqu'un ou quelque chose, de se railler de quelqu'un ou quelque chose ;
- un propos qui indique de façon non sérieuse, que le locuteur trouve quelqu'un quelque chose ridicule.

elle est railleuse, il est **railleur** :

- raille ou a l'habitude de railler quelqu'un ou quelque chose ;
- exprime ou manifeste qu'on raille quelqu'un ou quelque chose ;
- consiste en une raillerie, en plusieurs railleries, ou en contient.

une railleuse, un **railleur** : une personne qui raille ou a l'habitude de railler.

railleusement :

- d'une manière qui montre que l'on (se) raille (de) quelqu'un ou quelque chose ;
- en guise de raillerie.

Ces mots sont dérivés de railler.

railroute, rail-route

le **railroute** ou rail-route : le ferroutage.

railway

On a lu un **railway** pour un chemin de fer.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rail-way, railway*, composé de *rail* (voir l'étymologie de rail) et de *way* « voie », concurrent de *railroad* plus usité aux États-Unis, *railway* entrant dans le nom de la première compagnie nationale anglaise de chemins de fer (British Railways).

rain

1. un **rain** : la lisière d'un bois.

On a lu aussi "les reins" pour la bordure d'un bois ou d'une forêt.

Le nom (un) rain (1) vient de l'ancien bas francique *rain*, de même sens que le français, à comparer avec le moyen néerlandais *rein*, le moyen haut allemand *rein*, l'allemand *Rain* « bordure surélevée de champ, qui sert de limite ».

2. un **rain** : une branche, un rameau.

Le nom (un) rain (2) vient du latin *ramus* « rameau, branche », voir : rameau.

rainage

un **rainage** : l'action de rainer une pièce.

Ce nom est dérivé de rainer, avec le suffixe -age.

rainbow-washing

[en anglais : *rainbow-washing*] l'appropriation de la cause LGBTQIA+ par des entreprises à des fins marketing.

raine

une **raine** : une grenouille.

Le nom (une) raine vient du latin classique *rāna* de même sens qui survit dans toutes les langues romanes − excepté celles des balkans et le catalan − ainsi l'italien, le logondorien *rana*, le frioul *rane*, l'espagnol *rana*, le portugais *rá* ; raine, supplanté par grenouille, est resté un terme régional.

rainé

elle est rainée, il est **rainé** : comporte une rainure.

raineau

un **raineau** : une pièce de charpente au moyen de laquelle on relie les têtes des pilotis dans une digue ou dans les fondations d'un édifice. On lit aussi une moise.

Ce nom est dérivé de rainure par la substitution du suffixe -eau à -ure.

rainer

rainer :

- pratiquer une rainure dans une pièce de bois au moyen d'un bouvet ou d'une fraise ;
- assouplir ou casser les fibres du papier à l'emplacement d'un futur pli en créant une rainure au moyen d'une molette.

Ce verbe est dérivé du radical de rainure.

raineter, rainette

1. une **rainette** : une petite grenouille à peau verte marquetée, dont les doigts sont munis de ventouses, qui vit souvent dans les arbres situés près de l'eau.

Ce nom est un diminutif de raine (ci-dessus).

2. **raineter** :

- pratiquer des raies, des entailles sur des pièces de bois, de cuir, marquer en creux, à l'aide de la rainette (ou rénette) ;
- donner de la voie aux lames de scies à l'aide de la rainette (ou rénette) et du tourne-à-gauche qui complète celle-ci.

une **rénette** ou **rainette** :

- un couteau à extrémité repliée formant une gorge coupante et qui sert à tailler le sabot du cheval, à entamer la corne du pied malade ;
- un instrument à pointe recourbée et tranchante servant à tracer des raies sur le bois, le cuir.

rénetter : couper le sabot du cheval avec la rénette.

voir : rouannette.

raineuse, rainoire, rainurage, rainure, rainuré, rainurer, rainureuse

une **raineuse** : une machine servant à faire les rainures dans une pièce de bois.

une **rainoire** : un feuilleret, un rabot spécialement conçu pour faire des rainures.

un **rainurage** :

- l'action de rainer, de rainurer une pièce de bois, de métal ou d'autre matière, un outil, un organe de machine-outil, à l'aide par exemple du bouvet ou de la fraise ; le résultat de cette action ;
- en cordonnerie et mégisserie, l'action de rainurer et l'opération correspondante ; l'état qui en résulte et le poste de travail correspondant à cette opération ;
- la technique visant à augmenter l'adhérence des chaussées, qui consiste à pratiquer à la scie un tracé de fines rainures transversales, par percussion, sur des sections de béton à la surface d'une chaussée) ; le résultat de ces opérations ;
- un striage des pistes d'aéroport pour éviter le dérapage des véhicules sur une mince couche d'eau.

une **rainure** :

- une entaille longue et étroite, de section généralement rectangulaire, pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal et destinée à servir à des assemblages ou à recevoir des parties coulissantes ;
- un dénivelé en creux, long, étroit et régulier à la surface de quelque chose.

elle est rainurée, il est **rainuré** : est rainé(e) comporte des rainures.

rainurer : rainer, faire une rainure dans quelque chose.

une **rainureuse** : une petite machine-outil utilisée pour exécuter les rainures.

Le nom (une) rainure est dérivé de l'ancien français *roisn(i)er* (rouanner), avec le suffixe -ure.

raiponce

une **raiponce** :

- une plante de la famille des campanulacées ;
- une mâche.

Ce nom est emprunté, avec croisement avec l'ancien français et le moyen français *raïs* « racine ; rave » (voir : raifort), à l'italien *raponzo* (aussi *raponzolo* et *raperonzolo*), attesté en Toscane depuis le 14ème siècle, dérivé mal expliqué de *rapa* « rave » (voir ce mot).

raire

raire ou **réer** : pour un cerf ou un chevreuil, bramer, crier.

je rais, tu rais, il rait, nous rayons, vous rayez, ils raient ;
je rayais ; ; je rairai ; je rairais ;
j'ai rait ; j'avais rait ; j'eus rait ; j'aurai rait ; j'aurais rait ;
que je raie, que tu raies, qu'il raie, que nous rayions, que vous rayiez, qu'ils raient ;
; que j'aie rait ; que j'eusse rait ;

rais, rayons, rayez ; aie rait, ayons rait, ayez rait ;
(en) rayant.

Le verbe raire possède deux infinitifs et deux conjugaisons : raire et réer. La deuxième se forme comme créer, gréer. La première suit les principes de braire et traire. Il se dit pour les cris du cerf, du chevreuil et de leurs femelles ou petits. Le verbe apparaît au XIIIe siècle au sens de « crier, grincer » à partir du bas latin dans le sens de « beugler, mugir » sans doute d'origine expressive : « Maiz cil qui ne set vieler fait raire la viele ». Il se spécialise au XIVe siècle en vénerie. Le terme est rare. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le verbe raire ou réer vient du bas latin *ragĕre* « mugir, rugir, beugler » d'où le roumain *rage* de même sens (en parlant d'un bovin) » ; voir aussi railler.

raïs

un **raïs** (1) : un chef d'État dans certains pays arabes, particulièrement le chef de l'État égyptien.

Ce nom est emprunté à l'arabe *ra' ı̄s* « chef, président, directeur », dérivé de *ra's* « tête » ; à comparer avec *reis* (1).

un **reis** (1) ou **reïs, raïs** (2) :

- un titre de dignitaires ou officiers de l'Empire turc, et notamment du secrétaire d'État aux Affaires étrangères ;
- le patron, le capitaine d'un bateau turc ou du Proche-Orient.

Ce nom est emprunté au turc *reis* « chef, président ; capitaine », lui-même emprunté à l'arabe *ra'ı̄s* (raïs).

rais-de-cœur

un **rais-de-cœur** ou **rai-de cœur** : un ornement peint ou sculpté fait de fleurons ou de fers de lance ou de feuilles d'eau, dont la succession rappelle la forme d'un cœur.

Ce nom est composé de rai, de, cœur.

raisin, raisiné, raisinet

un **raisin** :

- le fruit de la vigne ;
- un format de papier ;
- un fard à lèvres rouge vif ;
- du sang.

une grappe (de raisin) : un dispositif formé d'un ensemble de balles contenues dans un sac en toile et qu'on utilisait autrefois pour tirer à mitraille.

une pommade de raisin : une pommade rouge vif pour les lèvres.

un **raisin de mer** : la ponte de la seiche dont les œufs revêtus d'un enduit brun s'accrochent aux plantes marines.

un **raisin de renard** : une parisette, une plante.

un **raisin d'ours** : une busserolle ou bousserolle, un arbrisseau.

un **raisin du tropique** ou **raisin des tropiques** : un goémon présentant des grains en grappe.

un **raisiné** :

- une confiture obtenue à partir de jus de raisin, parfois de vin doux, auquel on ajoute souvent des fruits ;
- du sang.

un **raisinet** : une groseille rouge. [Suisse]

en savoir plus : dictionnaire du CIRAD.

Le nom (un) raisin vient du latin populaire *racı̄mus*, en latin classique *racēmus* « grappe de raisin » (sens conservé par l'italien *(g)racimolo* et l'espagnol *racimo*) d'où « raisin ». Le nom raisin a éliminé du gallo-romain le latin classique *uva* « raisin » – conservé uniquement dans l'ancien provençal, l'italien, l'espagnol et le portugais.

Le format de papier était primitivement marqué d'une grappe de raisin. Voir aussi : racème, racémifère, racémique, racémisation (grappe de raisin).

Le nom (une) luette (= la saillie charnue qui prolonge la partie du voile du palais qui s'applique sur la paroi postérieure du pharynx lors de la déglutition) est issu, avec agglutination de l'article, de l'ancien français *uete* qui vient du latin populaire *ūvitta*, diminutif du latin *uva* « raisin, grappe de raisin ; luette », formé à côté de *ūvŭla*.

Le nom (une) uvée est emprunté au latin médiéval *uvea* « élément en forme de grappe », du latin *uva* « raisin, grappe ». Le mot uvifère est emprunté au latin *uvifer* « qui porte du raisin, qui produit de la vigne ». Le nom (une) uvule est emprunté au latin médiéval *uvula* « petite grappe », diminutif de *uva* « raisin, grappe ».

raison

A. la **raison** :

- un principe pensant ;
- un mode de pensée ;
- l'ensemble des facultés intellectuelles considérées du point de vue de leur état et de leur usage par rapport à la normale ;
- la faculté de bien juger, de discerner le vrai du faux, le bien du mal ;
- l'ensemble des qualités de cellle ou de celui qui sait se rendre maitre de ses impulsions, de son imagination ;
- le caractère de ce qui est conforme à la logique, au bon sens ;
- la signification raisonnable de quelque chose ;
- le pouvoir de former les principes ;
- l'ensemble des principes directeurs qui régissent une activité intellectuelle, notamment scientifique.

avoir raison : être fondé à penser ou à agir comme on le fait.

donner raison à quelqu'un : approuver son point de vue ou sa conduite.

comme de raison :

- comme il est juste, normal ;
- comme il convient.

une **déraison** :

- un manque de raison, de bon sens, de jugement dans la nature ou le comportement d'une personne ;
- le caractère de ce qui manque de raison ou est dénué de bon sens.

une **irraison** : un manque, une absence de raison.

B. une **raison** : ce qui rend compte d'un fait, d'un phénomène.

demander raison de quelque chose : demander l'explication.

se faire une raison : accepter une situation, fût-ce à contre-cœur, dès l'instant qu'on n'y peut rien changer.

C. une **raison** :

- ce qui légitime, justifie une manière d'être, d'agir ou de penser ;
- un argument pour convaincre, une preuve pour démontrer, notamment dans le cours d'une discussion.

raison / motif : Office québécois de la langue française.

la raison d'État : un principe selon lequel le salut de l'État prime toutes les normes de la société y compris celles de la morale et du droit.

en raison de, à plus forte raison, sans raison, pour une raison ou pour une autre

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

avoir raison de quelqu'un :

- vaincre sa résistance ;
- triompher de lui au cours d'une lutte ou dans le cadre d'une compétition.

avoir raison de quelque chose : en venir à bout.

demander raison à quelqu'un :

- lui demander réparation d'un affront, d'une insulte, d'une lâcheté ;
- demander l'explication, le motif d'une conduite, d'un acte.

se faire raison : se faire justice par sa propre autorité.

D. une **raison** :

- un compte ;
- la part d'un associé dans une société commerciale.

un livre de raison : un journal tenu par le chef de famille qui inscrivait, avec ses comptes, les évènements familiaux et ses propres réflexions.

une raison sociale : le nom d'une société.

à raison de : pour un motif précisé, explicite.

E. une **raison** : un rapport mathématique existant entre une quantité et une autre.

à raison de ou **en raison de** :

- à proportion de ;
- en fonction de ;
- suivant.

Les locutions prépositionnelles *à raison de* et *en raison de* sont des paronymes, mais elles ne sont pas synonymes. *En raison de* signifie « en considération de, eu égard à, vu » : *En raison de son cri strident, l'agami est aussi appelé oiseau-trompette ; Poil de carotte, le personnage de Jules Renard était ainsi nommé en raison de sa chevelure rousse*. *À raison de* signifie « en proportion de, en fonction de, suivant » : *Il est rémunéré à raison du travail accompli*. Dans des phrases de ce type, *à raison de* est parfois, mais rarement, remplacé par *en raison de*, alors qu'au sens d'« en considération de », *à raison de* ne peut remplacer *en raison de*. Académie française.

Le nom (une) raison vient du latin *rationem*, accusatif de *ratio*, proprement « calcul, compte ». Voir aussi : rationnel, rationnellement, une rationalisation, un rationalisme, rationaliste, une rationalité.

Le mot forcené, composé de la préposition *fors*, de l'ancien substantif *sen* « raison, intelligence, sagesse » (voir : sens) et du suffixe -é, est écrit ainsi par rapprochement avec force. On a lu : un chien forsenant, qui a beaucoup d'ardeur, et les très anciennes orthographes : *forsené, forsener*.

Le nom (un) logos (= une raison divine ; le sort, la raison organisatrice, explicatrice de l'univers ; la seconde personne de la Trinité catholique ; la parole, le langage conçu comme la capacité, spécifique à l'espèce humaine, de communiquer au moyen de signes vocaux) est emprunté au grec λ ό γ ο ς « parole » « raison ».

Le nom (une) paranoïa (= une psychose chronique développée à partir du caractère paranoïaque, caractérisée par un délire systématisé et cohérent) est emprunté au grec π α ρ ά ν ο ι α « trouble de la raison, folie ». D'où : parano, paranoïaque, paranoïde.

raisonnabilité, raisonnable, raisonnablement

une **raisonnabilité** : le caractère d'une personne raisonnable.

elle, il est **raisonnable** :

- est capable d'activité logique, de raisonnement ;
- est conforme à la raison discursive, aux règles du raisonnement ;
- dont la pensée, le comportement, les choix sont guidés par la raison, la sagesse, la mesure ;
- sait rester maitre de ses impulsions, de ses passions, de son imagination ;
- est inspiré(e), dicté(e) par la raison ;
- est conforme à une logique, à une norme, au bon sens ;
- a beaucoup de bon sens ;
- est docile, obéissante, accommodante ; est docile, obéissant, accommodant ;
- n'exagère en rien ;
- est dans une juste mesure ;
- ne dépasse pas la norme mais est suffisante, suffisant ;
- est modéré(e) dans ses prétentions, dans ses exigences.

le **raisonnable** :

- ce qui correspond aux normes de la sagesse, de la logique ;
- ce qui est suffisant.

raisonnablement :

- selon les critères du raisonnement, en restant dans les limites de la raison, du possible ou de la vraisemblance ;
- avec modération ;
- sans exagérer ;
- suffisamment, convenablement.

elle, il est **déraisonnable** :

- manque de raison dans ses actes ou dans sa manière d'être ;
- s'écarte de la raison.

déraisonnablement : d'une manière déraisonnable.

elle, il est **irraisonnable** :

- n'est pas raisonnable, n'est pas conforme à la raison ;
- (anciennement) n'est pas doué(e) de raison.

Ces mots sont dérivés de raison.

raisonnage, raisonnaillerie

un **raisonnage** ou une **raisonnaillerie** : un ensemble d'arguments.

raisonnant, raisonné, raisonnement

elle est raisonnante, il est **raisonnant** :

- est doué(e) de raison ;
- manifeste de l'aptitude au raisonnement, à conduire un raisonnement ou du gout pour les raisonnements ;
- est de l'ordre de la logique, est accessible au raisonnement ;
- affirme le primat de la raison comme source de toute connaissance véritable.

une **folie raisonnante** : un délire évoluant de façon logique à l'aide principalement d'interprétations avec conservation de la lucidité et de l'intelligence.

un acte **déraisonnant**, un comportement déraisonnant : qui atteint la folie.

elle est raisonnée, il est **raisonné** :

- obéit aux règles du raisonnement ;
- a un cadre logique, rationnel ;
- prouve par le raisonnement ;
- est accompagné(e) de commentaires, d'explications ;
- est inspiré(e), guidé(e) par la raison ou fondé(e) sur des raisons, des motifs déterminés ;
- reste dans les limites de la raison, obéit à des motivations connues, à un choix ;
- est pleinement consciente, complètement active, volontaire ; est pleinement conscient, complètement actif, volontaire ;
- s'appuie sur des raisons, sur des arguments, sur des preuves.

elle est irraisonnée, il est **irraisonné** :

- n'est pas raisonné(e) ;
- échappe à la raison.

le **raisonnement** :

- la faculté de raisonner ;
- l'exercice de cette faculté ;
- la manière de l'exercer.

un raisonnement :

- un ensemble d'arguments issus d'une réflexion, mis en œuvre dans une discussion ;
- une suite logique de propositions aboutissant à une conclusion.

un raisonnement, un raisonnement abductif, un raisonnement déductif, un raisonnement inductif : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française).

un **déraisonnement** :

- l'action de déraisonner ; le résultat de cette action ;
- un faux raisonnement.

Le nom (un) raisonnement est dérivé de raisonner, avec le suffixe -ment.

raisonner

raisonner (1) :

- exercer sa raison ;
- user de la raison pour connaitre, juger ;
- lier deux propositions au moyen de règles logiques pour en former une troisième ;
- formuler des arguments pour convaincre quelqu'un ou pour élucider, prouver ou contester quelque chose ;
- trouver sans cesse de nouvelles objections au cours d'une discussion, de nouvelles raisons de ne pas faire une tâche ou d'en retarder l'exécution ;
- expliquer les causes d'un évènement pour en avoir une vue juste ;
- analyser la motivation d'un comportement, d'une attitude, les motifs d'une action pour en avoir la maitrise ou un meilleur contrôle ;
- trouver, donner un fondement intellectuel à quelque chose, le construire, lui donner un cadre rationnel ;
- appréhender quelque chose d'une manière abstraite ;
- convaincre ou tenter de convaincre quelqu'un de choisir un parti, une voie ou de revenir sur une décision en faisant appel à sa raison, à son bon sens.

se raisonner :

- être soumis au raisonnement ;
- se convaincre ou tenter de se convaincre de faire un choix raisonnable ;
- maitriser son émotion.

déraisonner :

- faire des faux jugements ;
- tenir des propos incohérents.

Le verbe raisonner (1) est dérivé de raison.

faire **raisonner** (2) un navire : l'arraisonner.

un **arraisonnement** : l'action d'arraisonner un navire en temps de paix ou en temps de guerre.

arraisonner : s'adresser à quelqu'un et essayer de le convaincre.

arraisonner un navire :

- questionner le capitaine du navire ;
- procéder à une visite du bâtiment.

arraisonner une personne : l'arrêter pour la questionner.

s'arraisonner : chercher à se rendre compte de la situation réelle, se raisonner.

Le verbe arraisonner est une généralisation ancienne, due à l'influence de raison « preuve, justification », des formes fortes du verbe *araisnier* [*j'araisone, vous araisniez*] issu du latin *adrationare*.

raisonneur

une raisonneuse, un **raisonneur** :

- une personne chez qui le raisonnement est la manière naturelle ou habituelle d'appréhender les choses ;
- une personne qui use du raisonnement pour convaincre quelqu'un, pour prouver ce qu'elle dit ;
- une personne. qui construit des raisonnements le plus souvent formalisés en un système d'idées ;
- une personne qui abuse du raisonnement, qui lasse son auditoire par des raisonnements sans fin ;

- une personne, un enfant, qui réplique sans cesse, qui trouve des justifications à tout ce qu'elle, il fait, qui invente toujours de nouvelles raisons de ne pas faire ce qu'on lui demande ;
- un personnage de comédie dont l'auteur se sert comme d'un porte-parole pour exprimer l'idée qu'il a voulu mettre à la scène et préciser le sens et la portée de sa pièce.

une déraisonneuse, un **déraisonneur** : celle, celui qui fait de faux jugements.

raïta

une **raïta** : un instrument en bois de perce conique, à anche montée sur un bocal conique en cuivre, sur lequel est enfilé un disque en bois contre lequel l'instrumentiste appuie les lèvres.

Ce nom est emprunté à l'arabe maghrébin *gayta* « espèce de hautbois » (lui-même emprunté à l'espagnol *gaita* « musette, cornemuse ». Le g (gaïn) arabe est une spirante vélaire sonore qui ressemble au r grasseyé français, d'où sa transcription par un r, comme par exemple dans brèle, razzia, rezzou.

raja, rajah

un **raja** ou **rajah**, **radja**, **radjah** :

- le titre porté par le souverain hindou d'un royaume ou d'une principauté en Inde ;
- un roi, un prince généralement hindou.

un **maharaja** ou **maharadja, maharajah, maharadjah** : un titre donné, dans l'Inde, aux rois et aux empereurs puis aux princes feudataires.

une **maharani** ou **rani** :

- l'épouse d'un maharajah ;
- une princesse hindoue.

Le nom (un) rajah est emprunté à l'hindi *rājā* « roi », du sanskrit *rājan-* « roi », de même origine que le latin *rex* (roi).

Le nom (un) maharaja ou maharadja, maharajah, maharadjah est emprunté au hindi *māhā-rājā*, littéralement « grand roi » (à comparer avec ra(d)jah).

Le nom (une) rani est emprunté à l'hindi *rānı̄* , du sanskrit *rājñı̄* « reine », féminin de *rājan* « roi ».

rajeunir, rajeunissant, rajeunissement, rajeunisseur

rajeunir :

- faire qu'une personne retrouve un état physique et moral de personne plus jeune ;
- donner à quelqu'un moins que son âge ;
- faire revivre une situation, un état antérieur au moment présent ;
- réparer, remettre à neuf ce qui s'est détérioré avec le temps ;
- transformer quelque chose pour l'adapter à la situation moderne ;
- reprendre une forme, une idée, un thème en lui donnant un tour nouveau ;
- abaisser l'âge moyen d'un groupe social, professionnel ;
- tailler un végétal afin de favoriser la naissance de nouvelles pousses plus vigoureuses ;
- modifier le relief par une reprise de l'érosion ;
- faire paraitre jeune ou plus jeune, donner l'apparence de la jeunesse ;
- faire que l'on se sente jeune ou plus jeune ;
- donner le sentiment de la jeunesse ;
- donner à quelque chose de l'éclat, lui conférer de la gaieté, de la fraicheur ;
- trouver ou retrouver un état physique et moral considéré comme caractéristique de la jeunesse ;
- paraitre (plus) jeune, avoir l'apparence d'une personne jeune ;
- susciter une impression de nouveauté, de fraicheur, de gaieté.

je rajeunis, tu rajeunis, il rajeunit, nous rajeunissons, vous rajeunissez, ils rajeunissent ;
je rajeunissais ; je rajeunis ; je rajeunirai ; je rajeunirais ;
j'ai rajeuni ; j'avais rajeuni ; j'eus rajeuni ; j'aurai rajeuni ; j'aurais rajeuni ;
que je rajeunisse, que tu rajeunisses, qu'il rajeunisse, que nous rajeunissions, que vous rajeunissiez, qu'ils rajeunissent ;
que je rajeunisse, qu'il rajeunît, que nous rajeunissions ; que j'aie rajeuni ; que j'eusse rajeuni ;

rajeunis, rajeunissons, rajeunissez ; aie rajeuni, ayons rajeuni, ayez rajeuni ;
(en) rajeunissant.

se rajeunir :

- se dire plus jeune, se faire passer pour plus jeune qu'on ne l'est en réalité ;
- se redonner l'apparence de la jeunesse ;
- redevenir jeune.

je me rajeunis, tu te rajeunis, il se rajeunit, nous nous rajeunissons, vous vous rajeunissez, ils se rajeunissent ;
je me rajeunissais ; je me rajeunis ; je me rajeunirai ; je me rajeunirais ;
je me suis rajeuni(e) ; je m'étais rajeuni(e) ; je me fus rajeuni(e) ; je me serai rajeuni(e) ; je me serais rajeuni(e) ;
que je me rajeunisse, que tu te rajeunisses, qu'il se rajeunisse, que nous nous rajeunissions, que vous vous rajeunissiez, qu'ils se rajeunissent ;
que je me rajeunisse, qu'il se rajeunît, que nous nous rajeunissions ; que je me sois rajeuni(e) ; que je me fusse rajeuni(e) ;
rajeunis-toi, rajeunissons-nous, rajeunissez-vous ; sois rajeuni(e), soyons rajeunies, soyons rajeunis, soyez rajeuni(e)(es)(s) ;
(en) se rajeunissant.

elles se sont rajeunies, elles sont rajeunies.
elles se sont rajeuni les effectifs, elles ont rajeuni les effectifs, elles se les sont rajeunis.

elle est rajeunissante, il est **rajeunissant** :

- redonne à une personne l'état physique et/ou moral d'une personne plus jeune ;
- fait que l'on se sent (plus) jeune, suscite un sentiment d'entrain, de vigueur, d'appétit de vivre, d'entreprendre ;
- rajeunit, redevient jeune.

un **rajeunissement** :

- l'action, le fait de rajeunir ;
- le fait de paraitre (plus) jeune ;
- le fait de se sentir (plus) jeune, de retrouver un état psychologique et moral caractéristique de la jeunesse ;
- un état en résultant ;
- l'action de réparer, de remettre à neuf ce qui s'est détérioré avec le temps ; le résultat de cette action ;
- l'action de transformer quelque chose pour l'adapter à la situation moderne ;
- le fait de se transformer pour s'adapter à la situation moderne ;
- l'action d'abaisser l'âge moyen d'un groupe social, professionnel ; une situation où l'âge moyen d'un groupe s'abaisse ;
- l'action, le fait de reprendre une forme, une idée, un thème en le renouvelant ;
- une reprise de l'érosion, sur un relief pénéplané ou aplani, par abaissement du niveau de base des cours d'eau.

une rajeunisseuse, un **rajeunisseur** : une personne qui rajeunit quelqu'un ou quelque chose.

On a lu **ajeuni** pour jeune, rajeuni.

Le verbe rajeunir est composé de ra- (re-), jeune, -ir.

rajidé

les **rajidés** : la famille de poissons chondrychtiens comprenant la plupart des espèces de raies, notamment toutes les raies comestibles.

Ce nom est dérivé du latin *raia* « raie » selon le latin scientifique *rajidae*.

rajout, rajoute, rajouter, rajoutis, rajouture

un **rajout** ou un **rajoutis**, une **rajouture** : ce qui est ajouté ultérieurement.

une **rajoute** ou une **ajoute** : ce qui est ajouté, un ajout, une annexe, un béquet, un appendice, un supplément, une rallonge, etc. [Belgique]

rajouter :

- ajouter de nouveau, à plusieurs reprises ;

- ajouter ultérieurement ;
- dire en plus, après un certain temps.

en rajouter : faire, dire plus qu'il ne convient.

Le verbe rajouter est dérivé d'ajouter qui est dérivé de l'ancien français *joster* « réunir ». D'où : un ajout, un ajoutage ou ajutage, ajoutoir, ajutoir, une ajoutance, une ajoute, ajouté, un ajouté ou ajoutement, un ajoutis ou une ajouture

rajpout, rajpoute

les **Rajpouts** ou **Rajpoutes** : un peuple installé, au 7ème siècle, au Rajputana, une région de la partie continentale de l'Inde, aux habitudes guerrières, peu à peu identifié avec la caste militaire des Kshatriya (une tribu royale et militaire se prétendant d'origine divine.

elle est rajpoute, il est **rajpout** ou **rajpoute** : est propre, relative, relatif aux Rajpoutes ou au Rajputana.

On a lu aussi radjpoute, rajepoute, radjepoute, rasbut, etc.

Ce mot est emprunté, directement ou par l'intermédiaire de l'italien, du portugais ou de l'anglais, au hindi *rajput* « prince », du sanskrit *raja* « roi » et *putra* « fils » (voir l'étymologie de rajah).

rajustage, rajustement, rajuster

un **rajustage** ou un **rajustement** : l'action de rajuster.

un **réajustement** ou **rajustement** :

- l'action d'adapter quelque chose à de nouvelles conditions ;
- une modification d'une valeur, notamment un prix, ou d'une quantité, notamment un salaire, pour l'adapter à de nouvelles conditions, généralement pour compenser un déséquilibre.

un rajustement ou réajustement de salaire, des salaires, un rajustement ou réajustement salarial : un remaniement des salaires en fonction de divers critères. Office québécois de la langue française.

A. **rajuster** :

- redonner de la justesse, de l'exactitude, de la précision à quelque chose ;
- remettre à sa place et/ou en état de bon fonctionnement ;
- rétablir, ramener en usage ;
- rendre acceptable, conforme à la normale ;
- remettre en ordre, en place.

B. **réajuster** ou **rajuster** :

- mettre quelque chose en harmonie, en conformité avec quelque chose ;
- modifier une valeur, notamment un prix, ou une quantité, notamment un salaire, pour l'adapter à des nouvelles conditions, généralement pour compenser un déséquilibre ;
- ajuster de nouveau, (re)mettre quelque chose en état d'être joint à quelque chose.

Le verbe réajuster est dérivé d'ajuster qui est dérivé de juste. D'où : un ajus ou ajust, ajuste, ajut, ajuter ; ajustable, un ajustage, ajusté, un ajustement, un ajusteur, une ajusteuse, un ajustoir, une ajusture.

rak

un **rak** : voir rack (2) ci-dessus.

raki

un **raki** : une eau-de-vie de raisins fortement aromatisée à l'anis.

Ce nom est emprunté au turc *rakı*, de même sens, lui-même emprunté à l'arabe *araqı¯* , dérivé de araq, employé pour *araq at-tamr*, proprement « sueur (*araq*) de dattier (*tamr*) », c'est-à-dire « suc extrait du dattier, qui, par fermentation, acquiert des qualités alcooliques », et, par extension « eau-de-vie, toute liqueur distillée ». Voir aussi : rack (1).

raku

une **raku** : un bol à thé de couleur noire, obtenue par cuisson rapide du grès à basse température, fabriqué à Kyoto depuis la fin du 16ème siècle jusqu'à nos jours.

les bols Raku

Ce nom vient du japonais *raku* « plaisir, confort, béatitude » désignant en céramique une poterie noire obtenue à l'aide d'un procédé de cuisson inventé en 1580 à Kyoto par Chôjirô, fils d'un Chinois ou d'un Coréen, qui destinait les pièces à la cérémonie du thé. Travaillant pour le dictateur Hideyoshi il fut récompensé par un cachet d'or portant le mot *raku* « béatitude », qui servit de marque de fabrique à la longue lignée de ses successeurs.

râlage, râlant, râle,

un **râle** (1) : un oiseau.

Les **rallidés** (foulques, râles, marouettes et alliés) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) gruiformes (les grues, râles, etc.).

les **ralliformes** : un ancien ordre d'oiseaux échassiers comprenant les rallidés (râles) les gruidés (grues) et les otididés (outardes).

un **râlage** : le fait de manifester verbalement son mécontentement, sa mauvaise humeur.

elle est râlante, il est **râlant** :

- dont la respiration produit un son rauque ou enroué par suite d'une gêne respiratoire ;
- a les caractéristiques d'un râle ;
- est ou fournit une raison, un motif de manifester son mécontentement.

un **râle** (2) :

- un son rauque provoqué par une gêne respiratoire, notamment chez une personne à l'agonie ;
- un bruit pathologique perçu à l'auscultation des poumons, dû à un encombrement des bronches ou des alvéoles par des sécrétions ;
- un son rauque semblable au bruit que produit quelqu'un qui râle.

voir aussi : râlement, râler, râleur, râleux, râlocher, râloter.

Le nom (un) râle (1) est probablement issu de râler doublet de racler, à cause du cri de cet oiseau, à comparer avec l'ancien provençal *rascla* de même sens, de *rasclar* « racler ».

Le nom (un) râle (2) est un déverbal de râler qui est un doublet de racler.

ralécher

ralécher ou **relécher**, **lécher** une casserole, une poêle, un plat, une assiette : la racler, le racler pour manger ce qui y reste. [Belgique]

râlement

un **râlement** :

- un bruit produit par quelqu'un qui râle ;
- un bruit rauque semblable à celui que fait quelqu'un qui râle.

ralenti, ralentir, ralentisme, ralentissement, ralentisseur

elle est ralentie, il est **ralenti** :

- est très lente, plus lente que d'ordinaire ; est très lent, plus lent que d'ordinaire ;
- dont le rythme d'exécution, le déroulement de l'action sont lents ;
- dont l'activité est diminuée ;
- est moins fréquente, est plus espacée ; est moins fréquent, est plus espacé.

un **ralenti** :

- le plus faible régime d'un moteur ; un dispositif réglant ce régime ;
- un procédé cinématographique ;
- une phase d'un processus durant laquelle il se déroule plus lentement ;
- l'action de présenter, de prononcer, d'exécuter plus lentement ; le résultat de cette action.

au ralenti : sur un rythme plus lent, très lent.

ralentir :

- rendre plus lent ;
- (faire) se déplacer plus lentement ;
- diminuer la vitesse ;
- rendre moins fréquent, plus espacé ;
- rendre moins intense, moins ardent, moins actif.

je ralentis, tu ralentis, il ralentit, nous ralentissons, vous ralentissez, ils ralentissent ;
je ralentissais ; je ralentis ; je ralentirai ; je ralentirais ;
j'ai ralenti ; j'avais ralenti ; j'eus ralenti ; j'aurai ralenti ; j'aurais ralenti ;
que je ralentisse, que tu ralentisses, qu'il ralentisse, que nous ralentissions, que vous ralentissiez, qu'ils ralentissent ;
que je ralentisse, qu'il ralentît, que nous ralentissions ; que j'aie ralenti ; que j'eusse ralenti ;
ralentis, ralentissons, ralentissez ; aie ralenti, ayons ralenti, ayez ralenti ;
(en) ralentissant.

se ralentir :

- être, progressivement, plus lent ;
- se déplacer plus lentement ;
- être progressivement moins fréquent, plus espacé, moins intense ;
- montrer moins d'ardeur, d'activité.

je me ralentis, tu te ralentis, il se ralentit, nous nous ralentissons, vous vous ralentissez, ils se ralentissent ;
je me ralentissais ; je me ralentis ; je me ralentirai ; je me ralentirais ;
je me suis ralenti(e) ; je m'étais ralenti(e) ; je me fus ralenti(e) ; je me serai ralenti(e) ; je me serais ralenti(e) ;
que je me ralentisse, que tu te ralentisses, qu'il se ralentisse, que nous nous ralentissions, que vous vous ralentissiez, qu'ils se ralentissent ;
que je me ralentisse, qu'il se ralentît, que nous nous ralentissions ; que je me sois ralenti(e) ; que je me fusse ralenti(e) ;
ralentis-toi, ralentissons-nous, ralentissez-vous ; sois ralenti(e), soyons ralenties, soyons ralentis, soyez ralenti(e)(es)(s) ;
(en) se ralentissant.

elles se sont ralenties, elles sont ralenties.
elles se sont ralenti le rythme, elles ont ralenti le rythme, elles se le sont ralenti.

Le nom prix désigne la valeur estimée d'un bien ou d'un service et la somme d'argent en échange de laquelle il est vendu ou acheté. On peut donc dire qu'un prix augmente ou diminue, voire, plus familièrement, qu'il monte ou qu'il baisse, mais on ne doit pas dire que les prix « ralentissent ». C'est en effet la hausse des prix qui se fait plus ou moins rapidement, et non les prix eux-mêmes. Académie française.

un **ralentisme** : un mode de vie qui prône une prise de conscience et une décélération du rythme de vie contemporain, la prise d'actions durables ainsi que la réappropriation des priorités individuelles. En anglais : *slow living*.

un **ralentissement** :

- le fait d'être plus lent, de se déplacer plus lentement ;
- l'action, le fait de ralentir, de réduire la vitesse d'un véhicule ;
- l'action, le fait d'exécuter plus lentement, de retarder l'exécution, la prononciation, la présentation de quelque chose ;
- le fait d'être moins actif, efficace ou productif, moins fréquent, plus espacé, moins intense.

un **ralentissement (des neutrons)** : [nucléaire] une diminution de l'énergie cinétique des neutrons par collisions avec les noyaux des atomes d'un modérateur. En anglais : *neutron slowing-down, slowing-down*. Voir aussi : diffusion, facteur antitrappe, modérateur, neutrons thermiques. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est ralentisseuse, il est **ralentisseur** : ralentit.

un **ralentisseur** :

- un dispositif, un mécanisme qui permet de diminuer la vitesse de quelque chose ;

- un dos-d'âne pour réduire la vitesse des véhicules. En anglais : *retarder*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une substance susceptible de ralentir les neutrons par collisions élastiques.

On a lu aussi : **alenti**, **alentir**, un **alentissement**.

rallentando : en musique, en ralentissant progressivement le mouvement.

Le verbe ralentir est dérivé d'alentir qui est dérivé de lent.

ralé-poussé, râlé-poussé

un **ralé-poussé** ou **râlé-poussé** :

- une bagarre ;
- une bousculade.

un **râlé-poussé** : un instrument de musique.

râler, râleur, râleux

râler :

- produire en respirant un son rauque, enroué par suite d'une gêne respiratoire, notamment à l'agonie ;
- produire un son rauque qui ressemble à un râle ;
- exprimer quelque chose sous forme d'un râle, en râlant ;
- manifester verbalement son mécontentement, sa mauvaise humeur ;
- marchander opiniâtrement ou mendier, quémander.

elle est râleuse, il est **râleur** ou **râleux** :

- produit des râles ;
- manifeste souvent et mal à propos son mécontentement.

une râleuse, un **râleur** : celle, celui qui manifeste souvent et mal à propos son mécontentement.

une râleuse, un **râleux** : celle, celui qui marchande sans acheter, qui se plaint du prix des marchandises.

Le verbe râler est un doublet de racler, lui-même emprunté à l'ancien provençal *rasclar* « racler ».

ralingue, ralinguer

une **ralingue** :

- un cordage qui est cousu sur les bords d'une voile afin de les renforcer ;
- un cordage dont on garnit les bords d'un filet de pêche afin de les renforcer ;
- une corde tendue au sommet du chapiteau pour maintenir la toile d'un toit.

être en ralingue : orienter une voile de telle sorte que, les ralingues étant parallèles à la direction du vent, elle batte au vent sans se remplir.

ralinguer :

- coudre une ralingue sur les bords d'une voile ;
- pour une voile, battre violemment au vent.

Le nom (une) ralingue est emprunté à l'ancien nordique *rár-lík*, composé de *rar*, génitif de *rá* « vergue » et de *lík* « bord d'une voile » ; à comparer avec d'autres composés de *rá* en ancien nordique : *rár-endi, rár-hlutr*.

rallentando, rallentendo

rallentando ou ***rallentendo*** : (pour indiquer une nuance dans l'exécution d'une œuvre instrumentale) en ralentissant et en élargissant le mouvement.

Cet adverbe est emprunté à l'italien *rallentando*, le gérondif de *rallentare* « ralentir », un terme d'exécution musicale signifiant « en ralentissant », attesté depuis le 18ème siècle.

raller

1. **raller** : pour le cerf, le daim ou le faon, crier.

Ce verbe est-il une variante orthographique de râler ?

2. **raller** :

- aller de nouveau, une nouvelle fois ;
- recommencer à aller quelque part après un arrêt à un endroit, chez quelqu'un ;
- aller mieux ; entrer en convalescence.

je revais chez lui : je vais à nouveau chez lui.

ça reva mieux : c'est de nouveau bien.

je revais, tu revas, il reva, nous rallons, vous rallez, ils revont ;
je rallais ; je rallai ; ; ;
je suis rallé(e) ; j'étais rallé(e) ; je fus rallé(e) ; je serai rallé(e) ; je serais rallé(e) ;
reva (revas-y), rallons, rallez ;
en rallant.

Ce verbe est dérivé d'aller, avec le préfixe r- (re-).

rallidé

les **rallidés** : la famille d'oiseaux, de l'ordre des échassiers (gruiformes ou ralliformes), ayant pour représentants principaux les râles, les poules d'eau, les foulques et les macreuses.
un rallidé

Ce nom est emprunté au latin savant *rallidae*, lui-même dérivé de *rallus* « râle » (voir : râle 1), avec le suffixe -idés.

ralliable

elle, il est **ralliable** : qu'on peut rallier, qu'on peut convaincre ou mettre de son côté.

rallidentidé

les **rallidentidés** : une famille d'insectes éphémèroptères schistonates baétoïdes.

rallié, ralliement, rallier, rallieur

une ralliée, un **rallié** : une personne qui a donné son adhésion à une cause, à une opinion ou qui a épousé les vues d'un parti après en avoir été plus ou moins ouvertement l'adversaire.

un **ralliement** :

- l'action de rassembler, de réunir des éléments qui étaient dispersés ;
- l'action, le fait de se rassembler, de rejoindre d'autres éléments, ayant quelque chose en commun ;
- un signal, un signe auquel on peut se rallier ou indiquant qu'on doit procéder au ralliement, au regroupement ;
- le fait de faire sienne une cause, une opinion, d'y adhérer, de rejoindre un parti.

un **ralliement opportuniste** ou un **suivisme** : [relations internationales] l'alignement d'un État faible sur un État fort, par intérêt ou pour se conformer à l'attitude adoptée par d'autres États. La notion de « ralliement opportuniste » peut, suivant les contextes, être également rendue par des expressions telles que « se mettre à la remorque » ou « prendre le train en marche ». Le terme « ralliement opportuniste » est parfois opposé au terme « rééquilibrage ». En anglais : *bandwagoning*. Voir aussi : rééquilibrage. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

rallier :

- rassembler, unir de nouveau des personnes ou des groupes ;
- rassembler dans un but précis ou en vue d'une action commune ;
- faire que quelqu'un rejoigne, s'associe à un groupe, un ensemble ;
- atteindre un lieu, un objectif vers lequel on se dirige ;
- allier de nouveau.

se rallier :

- se rassembler, s'unir de nouveau ;
- rejoindre un groupe, un ensemble ;
- s'unir à nouveau par des liens d'affection, de convenance ou d'intérêt.

une rallieuse, un **rallieur** : une personne capable de rassembler des personnes ou de les faire adhérer à une cause, une opinion.

Le verbe rallier est dérivé d'allier, avec le préfixe re-.

ralliforme

les **ralliformes** : un ordre d'oiseaux regroupant onze familles dont les rallidés, les outardes, les poules d'eau et les foulques. On lit aussi les gruiformes.

Ce nom est dérivé du radical de rallidés, avec -forme.

rallonge, rallongement, rallonger

une **rallonge** :

- une allonge, un élément, une pièce qu'on ajoute à quelque chose pour en augmenter la longueur ;
- un plateau pour augmenter la longueur d'une table ;
- un câble électrique ;
- ce qui augmente une durée, une quantité ou une chose de même nature ;
- un couteau ;
- [finance] lors d'une émission ou d'une offre publique de vente, la disposition contractuelle qui permet à un émetteur ou à un vendeur d'allouer un supplément d'émission à une catégorie d'investisseurs dans un délai donné après l'opération. En anglais : *greenshoe*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998.

de rallonge : qui sert à rallonger.

à rallonge : auquel peut être ajouté un élément du même genre.

un **rallongement** : l'action de rallonger ; le résultat de cette action.

rallonger :

- augmenter la longueur de quelque chose en lui ajoutant une pièce de même nature ou de même fonction ;
- augmenter la quantité de quelque chose en lui ajoutant d'autres ingrédients ;
- remettre, étendre de nouveau en position horizontale ;
- envoyer par terre quelqu'un d'un coup de poing, d'un coup de couteau.

je rallonge, tu rallonges, il rallonge, nous rallongeons, vous rallongez, ils rallongent ;
je rallongeais ; je rallongeai ; je rallongerai ; je rallongerais ;
j'ai rallongé ; j'avais rallongé ; j'eus rallongé ; j'aurai rallongé ; j'aurais rallongé ;
que je rallonge, que tu rallonges, qu'il rallonge, que nous rallongions, que vous rallongiez, qu'ils rallongent ;
que je rallongeasse, qu'il rallongeât, que nous rallongeassions ; que j'aie rallongé ; que j'eusse rallongé ;
rallonge, rallongeons, rallongez ; aie rallongé, ayons rallongé, ayez rallongé ;
(en) rallongeant.

Le verbe rallonger est dérivé d'allonger qui est dérivé de long. D'où : une allonge, allongé, allongeable, allongeant, un allongement, un allongeur.

La pensée de Pierre de Jade : J'ai demandé une rallonge à mon patron, il a immédiatement coupé court. Le courant ne passe plus entre nous.

rallumage, rallumement, rallumer

un **rallumage** ou **rallumement** : l'action de rallumer, le fait de se rallumer.

rallumer :

- allumer de nouveau ;
- faire recommencer, faire éclater à nouveau ;
- redonner de l'éclat, une grande vivacité de couleur à quelque chose ;
- redonner de la vie, de l'ardeur à quelqu'un.

Le verbe rallumer est dérivé d'allumer qui est emprunté au latin vulgaire *alluminare* dérivé de *luminare* « éclairer », lui-même dérivé de *lumen* « lumière ». D'où : allumable, un allumage, un allume ou allumi, allumé, un allume-cigare, un allume-cigarette, un allume-feu, un allume-gaz, un allumement, allumer, une allumette, un allumettier, un allumeur, une allumière, un allumoir.

rallye, rallye-ballon, rallye-papier

un **rallye** :

- une épreuve sportive dans laquelle les concurrents doivent rallier un lieu déterminé après un certain nombre d'étapes ;
- un évènement sportif réunissant un grand nombre de concurrents ;
- une compétition non sportive dans laquelle les participants doivent répondre à chaque étape à une question ou résoudre une énigme pour être mis sur la piste de la suivante ;
- au tennis, un échange de balles qui, sans résultat à la marque, se prolonge longuement.

un **rallye-ballon(s) :** une épreuve sportive consistant, pour des cyclistes, motocyclistes ou automobilistes, à rejoindre un ballon dirigeable à son point d'atterrissage.

un **rallye-papier** : un jeu équestre ou pédestre, où les poursuivants cherchent les papiers semés par un coureur pour tenter de l'attraper.

Le nom (un) rallye-papier est la traduction de l'anglais *paper chase* « poursuite au papier » ou *paper hunt* « chasse au papier » par la forme *rallie* du verbe rallier et le mot papier, avec anglicisation d'après le verbe anglais *to rally* correspondant à rallier et le mot *paper* correspondant à papier. Le sens du rallye automobile est une formation sur le modèle de *rallye-paper* par substitution de auto, automobile à *paper* puis ellipse du second terme. Pour le tennis, ce nom est emprunté à l'anglais *rally*, du verbe *to rally*, désignant en tennis un échange de balles non interrompu. Le sens du rassemblement est soit issu du rallye automobile soit emprunté à l'anglais *rally* au sens de « réunion de masse, rassemblement politique ».

râlocher, râloter

râlocher : grognasser, maugréer.

râloter : râler doucement.

Ces verbes sont dérivés de râler, avec le suffixe -ocher.

ralstonite

une **ralstonite** : un fluorure naturel hydraté de magnésium, d'aluminium et de sodium, de couleur blanc laiteux, cristallisant dans le système cubique.

Ce nom est dérivé de celui de G. Ralston, minéralogiste de Pennsylvanie qui le premier observa ce minéral, avec le suffixe -ite.

ram

1. un **ram** : une frégate cuirassée, pourvue d'un éperon, utilisée pendant la guerre de Sécession.

Ce nom est emprunté à l'anglais *ram* « bélier » d'où « éperon d'un navire de guerre », puis « navire de combat, pourvu d'un éperon d'acier, de l'époque de la guerre de Sécession en Amérique » attesté en 1862.

2. une **RAM** : (*random access memory*) en informatique, une mémoire vive.

ramadan, ramadanesque

le **ramadan** ou **ramadhan** :

- le neuvième mois de l'année lunaire pendant lequel les croyants musulmans doivent respecter le jeûne et d'autres privations entre le lever et le coucher du soleil ;
- les prescriptions, les obligations que doit accomplir un musulman durant le mois de ramadan.

elle, il est **ramadanesque** ou **ramadhanesque** : elle est relative, il est relatif au ramadan.

Le nom (un) ramadan est emprunté à l'arabe *ramaḍān*, le nom du neuvième mois de l'année musulmane, consacré au jeûne.

ramade

1. une **ramade** : une couche de rameaux, de feuillages et de fleurs dont on jonche le sol, pêle-mêle ou avec art, à l'occasion de quelque solennité. On lit aussi une jonchée.

Ce nom est probablement emprunté au provençal *ramado* « jonchée, branchages, herbes et fleurs dont on jonche les rues ou les églises » correspondant à l'ancien provençal *ramada* « ramée » qui est à l'origine de l'ancien français *ramade*.

2. une **ramade** : une réunion de plusieurs troupeaux de moutons pratiquant la transhumance entre les Pyrénées et les plaines du bassin aquitain.

Ce nom vient de l'ancien gascon *arramat, ramad* « troupeau », de l'ancien provençal *ram* « branche », correspondant au catalan.

ramadhan, ramadhanesque

ramadhan, ramadhanesque : voir ramadan (ci-dessus).

ramage, ramageant, ramager, ramageur, ramageux

un **ramage** (1) :

- un rameau, un branchage ;
- une branche d'une ligne généalogique ;
- un dessin représentant des rameaux, des feuilles ainsi que des fleurs ou des arabesques ;
- un chant de petits oiseaux dans les branches ;
- tout chant d'oiseau ;
- un langage, un discours souvent abondant, dénué de sens ;
- un babil d'enfants, de femmes.

elle est ramageante, il est **ramageant** :

- pour un ensemble d'oiseaux, fait entendre ses ramages ;
- pour un ensemble de personnes, est bruyant de bavardages.

ramager : orner de ramages.

ramager :

- pour un ou plusieurs oiseaux, faire entendre son chant, son ramage ;
- pour un oiseau, chanter ;
- pour une personne ou une de ses œuvres, dire, exprimer ;
- dire avec volubilité, sur un ton chantant ; chanter.

je ramage, tu ramages, il ramage, nous ramageons, vous ramagez, ils ramagent ;
je ramageais ; je ramageai ; je ramagerai ; je ramagerais ;
j'ai ramagé ; j'avais ramagé ; j'eus ramagé ; j'aurai ramagé ; j'aurais ramagé ;
que je ramage, que tu ramages, qu'il ramage, que nous ramagions, que vous ramagiez, qu'ils ramagent ;
que je ramageasse, qu'il ramageât, que nous ramageassions ; que j'aie ramagé ; que j'eusse ramagé ;
ramage, ramageons, ramagez ; aie ramagé, ayons ramagé, ayez ramagé ;
(en) ramageant.

se ramager : être orné de ramages d'un motif déterminé.

je me ramage, tu te ramages, il se ramage, nous nous ramageons, vous vous ramagez, ils se ramagent ;
je me ramageais ; je me ramageai ; je me ramagerai ; je me ramagerais ;
je me suis ramagé(e) ; je m'étais ramagé(e) ; je me fus ramagé(e) ; je me serai ramagé(e) ; je me serais ramagé(e) ;
que je me ramage, que tu te ramages, qu'il se ramage, que nous nous ramagions, que vous vous ramagiez, qu'ils se ramagent ;
que je me ramageasse, qu'il se ramageât, que nous nous ramageassions ; que je me sois ramagé(e) ; que je me fusse ramagé(e) ;
ramage-toi, ramageons-nous, ramagez-vous ; sois ramagé(e), soyons ramagées, soyons ramagés, soyez ramagé(e)(es)(s) ;
(en) se ramageant.

une personne ramageuse : qui est bavard ; un homme **ramageur** : qui est bavard.

elle est ramageuse, un bois **ramageux** : qui présente des veines tortueuses ressemblant aux ramages.

Le nom (un) ramage est dérivé de l'ancien substantif *ram, raim*, voir : rame (1), avec le suffixe -age.

un **ramage** (2) : l'opération consistant à ramer une pièce de tissu.

Le nom (un) ramage vient de ramer (3) « étendre une pièce de drap sur la rame », avec le suffixe -age.

ramancher, ramancheur, ramancheux

Canada :

ramancher :

- réparer, rafistoler ;
- soigner, guérir.

une ramancheuse, un **ramancheur** ou **ramancheux** :

- une guérisseuse ou un guérisseur ;
- une rebouteuse ou un rebouteux.

ramant

elle est ramante, il est **ramant** :

- manœuvre une ou deux rames, agit sur une ou deux rames pour faire mouvoir un bateau ;
- a un mouvement ressemblant.

voir : ramer (2).

des (haricots) **ramants** ou haricots à rames : la variété de haricots grimpants qui poussent sur des rames. voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

(en) **ramant** (ramer 1, 2, 3).

ramapithèque

un **ramapithèque** : un genre de simien fossile qui remonterait à la fin du miocène et qui a été longtemps classé par les paléontologues dans la catégorie des préhominiens.

Ce nom est composé de Rama, le nom du prince indien de la cité de Ayodhya, héros de l'épopée du *Ramayana* « vie de Rama », et de -pithèque.

ramardage, ramarder, ramardeur

un **ramardage** : l'opération qui consiste à ramarder un filet ; le résultat de cette opération. On lit aussi un ramendage, un remmaillage.

ramarder : réparer un filet usé ou déchiré. On lit aussi ramender, remmailler.

une ramardeuse, un **ramardeur** : une personne qui ramarde les filets de pêche. On lit aussi une ramendeuse, un ramendeur, une remmailleuse, un remmailleur.

L'origine du verbe ramarder est incertaine.

ramas, ramassage, ramasse,

un **ramas** :

- l'action de ramasser ; le résultat de cette action ;
- le fait de ramasser, sans autorisation, du bois, des feuilles, des faines, des glands ;
- un amas hétéroclite d'objets le plus souvent sans valeur ;
- une accumulation de choses inexactes, sans intérêt, sans valeur ;
- un rassemblement disparate de gens peu estimables.

un **ramassage** :

- l'action de ramasser, de prendre à terre un fruit, un légume ou une chose qui y pousse ou s'y trouve naturellement ; le résultat de cette action ;
- l'action de récupérer, de recueillir ; le résultat de cette action.

ramasse

une **ramasse** :

- un grand traineau de bois, guidé par un homme et dans lequel prennent place les voyageurs qui descendent les pentes enneigées des montagnes ;
- un traineau servant à descendre les récoltes, et en particulier le foin, sur de fortes pentes.

ramasser (1) : trainer dans une ramasse.

une ramasseuse, un **ramasseur** (1) : celle, celui qui conduit une ramasse.

une **ramasse** : une glissade contrôlée sur une pente enneigée, qu'on exécute debout ou accroupi, avec appui sur le piolet qui sert de frein.

en ramasse, à la ramasse : en employant la méthode de la ramasse.

Le nom (une) ramasse est un terme des dialectes de l'est du domaine gallo-romain, dérivé, à l'aide du suffixe latin *-acea*, du latin *ramus* « branche ».

ramassé, ramasse-bourre, ramasse-bourrier, ramasse-et-va, ramassement, ramasse-miette, ramasse-monnaie, ramasse-poussière, ramasser, ramassette, ramasseur, ramasseuse, ramassis, ramassoire, ramassure

elle est ramassée, il est **ramassé** :

- est large et épaisse ou épais par rapport à la hauteur ;
- est dense et concise ; est dense et concis.

un **ramasse-bourre** ou un **ramasse-bourrier**, une **pelle à bourre** : une petite pelle à bords relevés et à manche court pour ramasser sur le sol les détritus. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un **ramasse-et-va** : [sports / rugby] l'action de jeu qui consiste, à partir d'une mêlée spontanée, à s'emparer du ballon au sol et à engager une course vers l'avant. En anglais : *pick and go*. Voir aussi : contre-mêlée spontanée, mêlée spontanée. Journal officiel de la République française du 14 février 2024.

un **ramassement** : une position ramassée, repliée.

un ramassement de bras, d'épaule, de jambe : une prise qui consiste à déséquilibrer l'adversaire en s'emparant d'un bras, d'une épaule ou d'une jambe.

un **ramasse-miette** : un ustensile servant à ramasser les miettes sur une nappe.

un **ramasse-monnaie** : un petit plateau qui permet de ramasser facilement la monnaie.

un **ramasse-poussière** :

- un objet, un bibelot inutile, encombrant et difficile à épousseter ;

- une petite pelle servant à ramasser la poussière, les balayures.

ramasser (2) :

- resserrer en une masse ;
- réunir, rassembler ce qui est dispersé ;
- prendre à terre ;
- cueillir ;
- récupérer, recueillir ;
- [Belgique] achever de vider une assiette, un plat, etc.

se ramasser :

- se pelotonner, se mettre en boule, dans une attitude de repli physique et moral ;
- se mettre en boule afin de concentrer ses forces pour l'effort ou l'attaque ;
- se relever après être tombé ;
- subir un échec ;
- [Belgique] se hâter ; se préparer hâtivement à s'en aller ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **ramassette** :

- un léger clayonnage dont on garnit la faux des moissonneurs afin de réunir en javelles les tiges de blé coupées ;
- une petite pelle pour ramasser les miettes, les cendres ;
- un clayonnage adapté à la faux ;
- une pelle à poussière ;
- un petit balai.

Cinquième et dernier régionalisme de ce billet : les dénominations de la petite pelle que l'on utilise pour récupérer « poussières, cendres de cigarette tombées par hasard [entre autres] déchets [jonchant] le parquet » (p. 125). Selon les auteurs de *la Chasse aux belgicismes*, les Wallons ne connaîtraient que le mot ramassette, mais ils feraient mieux d'utiliser la forme pelle-à-poussière. Notre enquête montre que le terme ramassette est effectivement utilisé en Belgique. En savoir plus : Français de nos régions.

une **ramasseuse**, un **ramasseur** : CNRTL.

une ramasseuse, un **ramasseur bénévole (de déchets)** : [environnement] une, un volontaire, intervenant le plus souvent au sein d'une équipe, qui ramasse des déchets épars ou accumulés dans des dépôts sauvages. En anglais : *trashbuster*. Journal officiel de la République française du 5 mai 2024.

un **ramasseur** : [agriculture / matériel agricole et forestier] un dispositif équipant des machines de récolte et servant à recueillir le fourrage ou la paille au sol. En anglais : *pick-up ; pick-up reel ; rotary pick-up*. Voir aussi : ramasseuse-presse. Journal officiel de la République française du 07/09/2007.

une **ramasseuse-presse** : [agriculture / matériel agricole et forestier] une machine de récolte qui recueille le fourrage sec après la fenaison et confectionne des balles par compression et liage. En anglais : *pick-up baler ; round baler* [balles cylindriques]. Voir aussi : ramasseur. Journal officiel de la République française du 07/09/2007.

une **ramasseuse-hacheuse-chargeuse**

un **ramassis** :

- un amas hétéroclite d'objets le plus souvent sans valeur ;
- de menues branches, des ramilles, qui ne peuvent servir qu'à faire des bourrées et du feu ;
- une accumulation de choses inexactes, sans intérêt, sans valeur ;
- un rassemblement disparate de gens peu estimables.

une **ramassoire** :

- une planchette pour nettoyer l'eau sur laquelle on pose les couleurs ;
- une pelle à balayures en fer.

une **ramassure** : une personne sans domicile ni travail, que l'on veut bien recueillir chez soi. [Canada]

Le verbe ramasser (1) est dérivé d'amasser qui est dérivé de masse qui vient du latin *massa* « pâte ; masse ; tas », emprunté au grec μ ᾶ ζ α « espèce de grosse crêpe d'orge mêlée d'huile et d'eau » puis « masse de pâte, de métal ». D'où : un amas, une amasse, amassé, un amassement, une amassette, un amasseur.

rambarde

une **rambarde** :

- une balustrade formant garde-corps autour des ponts supérieurs et des passerelles d'un navire ;
- une main courante, une rampe formant garde-fou.

Tous ces mots sont synonymes, mais il y a de l'un à l'autre quelques petites nuances.
À l'origine rambarde est un terme de marine, que la huitième édition de notre *Dictionnaire* définissait ainsi : « Garde-corps, balustrade placée autour d'une passerelle ou d'un gaillard ». Aujourd'hui ce terme ne concerne plus uniquement la marine et désigne ordinairement une rampe sut laquelle on peut s'appuyer.
La balustrade a eu une fonction ornementale avant d'avoir une fonction de protection. Elle se caractérise par le fait qu'elle est à hauteur d'appui.
Garde-corps a d'abord désigné, en ancien français, une pièce d'armure qui protégeait le ventre. Il s'est ensuite employé au sens de « balustrade », mais cet emploi, dans un premier temps, était, lui aussi, réservé à la langue de la marine (comme l'est resté celui de bastingage).
Garde-fou est un synonyme plus récent de garde-corps. On le dispose au bord d'une fenêtre, d'une terrasse, d'un pont, d'un précipice, etc., pour prévenir les chutes, accidentelles ou non.
À cette liste, on pourrait ajouter parapet, aujourd'hui synonyme de rambarde, mais qui, comme l'indique son étymologie, protégeait jadis le corps jusqu'à la poitrine dans une ligne de fortifications. Ce mot vient en effet de l'italien *parapetto*, formé à l'aide du préfixe para- qui indique un système de protection, et de *petto*, issu du latin *pectus*, « poitrine », que l'on retrouve dans la locution adverbiale *in petto*, « dans le secret de son cœur ».
Courrier des internautes de l'Académie française.

Ce nom est emprunté, probablement par l'intermédiaire du provençal de Marseille, à l'italien *rembata*, attesté au premier sens depuis le 15ème siècle, dérivé de l'italien du Nord *ar(r)embare* « donner l'assaut à un navire ; appuyer », probablement issu du longobard *rammôn* « enfoncer avec le mouton » (dérivé du correspondant longobard de l'ancien haut allemand *ramm* « bélier ; mouton de sonnette ») bien que le passage de -mm- à -mb- fasse difficulté.

rambate

une **rambate** : une construction élevée à la poupe d'une galère, et qui servait de plate-forme aux combattants.

Ce nom a été emprunté essentiellement par Marseille à l'italien *rembata* (15ème siècle) ou *arrembata* (1574), le participe passé de *(ar)rambare* « accrocher, appuyer, aborder un navire pour faire l'assaut », lui-même issu du lombard *rammon* « enfoncer avec le bélier ».

ramberge

1. une **ramberge** :

- un ancien bâtiment de guerre anglais à rames, muni d'un mât, très maniable à cause de sa forme effilée ;
- en Angleterre, un petit navire pouvant naviguer sur les rivières.

Ce nom est emprunté, avec une altération et une nasalisation (peut-être à cause de la graphie interprétée ran- pour rau-) à l'anglais *row-barge* composé de *to row* « ramer » et de barge emprunté lui-même au français barge.

2. une **ramberge** : une mercuriale annuelle, une plante.

Raimberge : un personnage.

Ce nom représente probablement l'ancien prénom féminin d'origine germanique Raimberge correspondant au masculin Rambert (à comparer aussi avec l'ancien français *roberge* apparenté au prénom Robert désignant une plante médicinale assimilée à la mercuriale), plus précisément par référence au personnage de Raimberge dans *Audigier* auquel Adam de La Halle fait allusion pour son comique scatologique, la mercuriale ayant des effets toxiques fortement laxatifs.

rambin, rambiner, rambineur

un **rambin** : une excuse, une flatterie, un accommodement.

marcher au rambin : passer son temps à réparer ses maladresses, ses impairs par des excuses.

rambiner :

- réparer, raccommoder ;

- réconforter quelqu'un ;
- régler, arranger quelque chose ;
- réconcilier ;
- amadouer ;
- relancer une relation amoureuse ou d'affaire ;
- faire des concessions pour faire la paix.

une rambineuse, un **rambineur** : une personne qui cherche à amadouer, qui cherche des accommodements avec quelqu'un.

elle est rambineuse, il est **rambineur** : cherche à amadouer, qui cherche des accommodements avec quelqu'un.

Le verbe rambiner est une formation populaire sur débiner « disputer, dénigrer », pour lui servir de contraire.

rambla

une ***rambla*** : une avenue bordée d'arbres constituant une promenade publique, en Espagne et dans d'autres pays hispanophones.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *rambla*, issu de l'arabe « terrain sablonneux, sablière » et désignant le lit d'une rivière, d'un ruisseau ou d'un torrent, puis, dans les zones urbaines situées à proximité de tels cours d'eau ou traversées par ceux-ci, la promenade le long du cours d'eau ou même dans le lit lui-même en période sèche et ensuite la voie urbaine aménagée de chaque côté d'un tel lit ou au-dessus de celui-ci après comblement ou aménagement souterrain du cours d'eau ; une telle voie, particulièrment fréquentée et animée à Barcelone, est à l'origine de la notoriété du terme.

rambleur

une **rambleur** :

- une lueur se reflétant la nuit dans le ciel ;
- une lueur.

Ce nom vient d'un mot dialectal, d'origine incertaine, des régions du Nord-Est, Champagne, Ardennes, Lorraine, désignant une lueur réfléchie au loin.

rambot, rambour

1. un **rambot** ou **rambour, rembour** : en argot, un rencart, un rendez-vous.

Le nom (un) rambot est une altération de rendez-vous, par l'influence de *rambiner* « amadouer, réconcilier » et de *rambour, rembour* eux-mêmes en lien avec rencart, rembourser et rembours, le rendez-vous étant d'abord celui de malfaiteurs préparant un mauvais coup et échangeant de l'argent. À comparer avec *aller au refile* ou *au rembour* « rembourser sous contrainte » et *double-rambot* « duperie »

2. une (pomme) **rambour** : un fruit.

un pommier **rambour** : un arbre.

Ce nom est une altération de Rambures, le nom d'une commune de la Somme, près d'Abbeville, qui produit cette variété de pomme.

ramboutan

un **ramboutan** :

- un litchi chevelu, un fruit tropical ;
- l'arbre donnant ce fruit.

Ce nom vient du mot malais *rambūtan*, emprunté par l'intermédiaire du portugais *rabutáo*, le nom de l'arbre *rambuteira* étant attesté dès 1552.

rambuteau

un **rambuteau** : une guérite de forme cylindrique, à un seul compartiment, qui abritait un urinoir public à Paris.

Ce nom est un emploi comme nom commun du nom de Claude Philibert Barthelot, comte de Rambuteau, qui fit créer ces édicules alors qu'il était préfet de la Seine.

ramdam

un **ramdam** ou **ramadan** :

- une manifestation bruyante et déplacée ;
- un grand bruit, un vacarme.

faire du ramdam : faire du boucan.

un **ramdam** :

- un scandale ;
- un ensemble de faits créant une situation perturbante, désagréable.

Ce nom est emprunté à l'arabe maghrébin ramḍān, correspondant à l'arabe classique ramaḍān « ramadan » ; le sens du mot en français vient du fait que l'aspect le plus caractéristique du ramadan, aux yeux de nombreux non-musulmans, est l'intense et bruyante activité nocturne qui suit les journées de jeûne durant ce mois.

rame, ramé, raméal, rameau, ramée

1. une rame : une branche d'arbre, un tuteur.
2. une rame : une barre pour déplacer une embarcation.
3. une rame : un paquet ; un train ; un assemblage.
4. une rame pour le tissu.

1. une **rame** : une branche d'arbre, un tuteur.

elle est ramée, il est **ramé** (1) : a des branches, des rameaux, une ou plusieurs ramures.

un cervidé **ramé** : dont les bois poussent.

une racine raméale, un organe végétal **raméal** : qui pousse ou qui est placé(e) sur un rameau.
des racines raméales, des organe raméaux

un **rameau** :

- une division, une ramification d'une tige, d'une branche d'arbre ;
- une petite branche ;
- une division d'une chose.

les Rameaux : une fête chrétienne.

des rameaux communicants : des filets nerveux unissant chaque nerf rachidien au ganglion de la chaine sympathique correspondant.

une **ramée** (1) :

- le couvert formé par les branches, les rameaux, les feuilles d'un arbre, d'un groupe d'arbres ;
- un abri réalisé avec des arceaux de bois fichés en terre sur lesquels repose une toile de tente et servant de restaurant champêtre ;
- un ensemble de branches coupées avec leurs feuilles.

voir aussi : un ramage (1), ramer (1), un ramereau ou ramerot, une ramescence, une rameuse, un rameur (1), rameux, un ramier (ci-dessous).

Le nom (une) rame (1) est la forme féminine de l'ancien français *ram, raim* « branche, rameau », qui doit sa voyelle à l'influence des dérivés rameau, ramer (1).

Le nom (un) rameau vient du latin populaire *ramellus*, diminutif de *ramus* « rame, branche, ramification ».

Le nom (un) rinceau (= un motif ornemental en forme de branche recourbée munie de feuilles, pouvant être agrémentée de pousses, de fleurs, de fruits ; un support de métal en forme de branche recourbée destiné à retenir les rideaux) vient du latin populaire *ramuscellus* « petit rameau », dérivé du bas latin *ramusculus*, diminutif de *ramus* « rameau, branche ».

clad(o)- tiré du grec κ λ ά δ ο ς signifie rameau ou branche. Voir aussi orthoclade, qui a des rameaux droits ou dressés.

Le nom (un) rain (2) vient du latin *ramus* « rameau, branche ».

2. une **rame** :

- une barre pour déplacer une embarcation ;
- une fatigue, une paresse.

à toutes rames : avec toute la vitesse, toute la puissance des rames.

ne pas en ficher une rame : ne rien faire.

avoir la rame :

- être fatigué ;
- ne pas avoir envie de travailler.

un **lève-rame** (pour l'aviron).

une galère bien ramée, un bateau **ramé** (2) : qui est muni(e) de rames.

un vol **ramé** (3) : un vol d'oiseau rappelant le mouvement des rames.

ne pas en faire une **ramée** (2) : ne rien faire.

voir aussi : ramant, ramer (2), déramer (1), une rameuse, un rameur (2), ramier (2).

Le nom (une) rame (2) est un déverbal de ramer (2) qui est dérivé de l'ancien français *raim, rain, reimes* « rame de bateau », qui représente le latin *remus* « rame ».

3. une **rame** :

- un paquet de cinq cents feuilles de papier vierge ;
- un ensemble de vingt rouleaux de papier peint ;
- un ensemble important, une grande quantité de feuilles ;
- un groupe de voitures et/ou wagons à l'arrêt, sans engin moteur et destiné à constituer un train ;
- un train constitué avec son engin moteur ou ses engins moteurs ;
- [pétrole et gaz / forage] un assemblage de tiges de forage vissées les unes à la suite des autres. Une rame est dite « double », en anglais : *double*, « triple », en anglais : *thribble, triple* ou « quadruple », en anglais : *fourble*, suivant qu'elle est constituée de deux, trois ou quatre tiges de forage. Une rame est généralement constituée d'autant de tiges de forage qu'un appareil de forage est capable d'en manœuvrer en une seule opération. La rame entre dans la constitution de la garniture de forage. En anglais : *stand*. Voir aussi : une garniture de forage. Journal officiel de la République française du 19 janvier 2024. .

une rame (de métro) : chaque ensemble de voitures et de motrices.

mettre un livre à la rame : vendre au poids les exemplaires d'un livre qui ne s'écoulent pas.

une **ramette** : un paquet, une réunion d'un nombre de feuilles variant de 125 à 500.

déramer (2) des feuilles de papier : les séparer, les aérer.

Le nom (une) rame (3) est emprunté au catalan *raima, rayma*, lui-même emprunté à l'arabe *razma*, variante de *rizma*, dérivé de *razama* « mettre en paquet ».

4.une **rame** : un appareil permettant de ramer une pièce de tissu, un châssis ou une machine pour tendre un tissu pendant qu'il sèche.

une rame sans fin

des balles **ramées** (3) : deux ou trois balles de plomb attachées ensemble par un fil d'archal tortillé.

des boulets **ramés** : réunis par une barre ou une chaine.

voir aussi : un ramage (2), ramer (3), une ramette (2), une rameuse, un rameur (3).

Le nom (une) rame (4) est emprunté au moyen néerlandais *raem, rame* ou au moyen haut allemand *ram, rame*.

ramendage, ramender, ramendeur

un **ramendage** :

- l'action de ramender, de raccommoder manuellement, de radouber un filet ; le résultat de cette action. On lit aussi un ramardage, un raccommodage, un radoubage, un remmaillage ;
- l'action de ramender, de réparer, en appliquant des morceaux de feuilles d'or, une dorure sur les points où l'or s'est gercé ; le résultat de cette action ; un morceau, des morceaux de feuille d'or avec lequel les doreurs réparent les endroits gercés.

ramender :

- réparer un filet de pêche ;
- réparer une dorure ;
- amender de nouveau un terrain.

une ramendeuse, un **ramendeur** : une personne qui ramende des filets.

Le verbe ramender est formé de r(e)- et amender qui vient du latin *emendare* « corriger, améliorer quelque chose ».

ramenable, ramenard, ramené, ramener, ramèneré, rameneret, rameneur

elle, il est **ramenable** : que l'on peut ramener, faire revenir à de meilleurs sentiments.

une ramenarde, un **ramenard** :

- celle, celui qui la ramène, qui intervient en protestant ;
- une personne prétentieuse.

elle est ramenarde, il est **ramenard** :

- la ramène, intervient en protestant ;
- est prétentieuse ou prétentieux.

un **ramené** de jambes : au saut en longueur, le regroupement des jambes pendant le temps de suspension pour préparer la chute.

un ramené du ballon (au football).

un ramené des jambes ou un ramener des jambes (en natation).

ramener :

- amener de nouveau ;
- rapporter ;
- faire revenir avec soi ;
- transporter ;
- mener, conduire ;
- faire revenir à sa place initiale ou à sa position de départ ;
- faire tout converger vers, subordonner tout à.

jumeler ou **ramener** : en escalade, placer les deux mains, les deux pieds ou une main et un pied sur la même prise. Jumeler les deux mains sur une prise de fin est nécessaire pour valider la réalisation d'un problème de bloc. Lorsque le pied et la main sont jumelés sur la même prise, on parlera plus particulièrement de pied-main. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

ramener sa fraise, sa gueule, sa pastille, sa poire ou la ramener :

- intervenir en protestant ;
- faire l'important.

je ramène, tu ramènes, il ramène, nous ramenons, vous ramenez, ils ramènent ;
je ramenais ; je ramenai ; je ramènerai ; je ramènerais ;
j'ai ramené ; j'avais ramené ; j'eus ramené ; j'aurai ramené ; j'aurais ramené ;
que je ramène, que tu ramènes, qu'il ramène, que nous ramenions, que vous rameniez, qu'ils ramènent ;
que je ramenasse, qu'il ramenât, que nous ramenassions ; que j'aie ramené ; que j'eusse ramené ;
ramène, ramenons, ramenez ; aie ramené, ayons ramené, ayez ramené ;
(en) ramenant.

se ramener : arriver, revenir.

se ramener à : se réduire à.

je me ramène, tu te ramènes, il se ramène, nous nous ramenons, vous vous ramenez, ils se ramènent ;
je me ramenais ; je me ramenai ; je me ramènerai ; je me ramènerais ;

je me suis ramené(e) ; je m'étais ramené(e) ; je me fus ramené(e) ; je me serai ramené(e) ; je me serais ramené(e) ;
que je me ramène, que tu te ramènes, qu'il se ramène, que nous nous ramenions, que vous vous rameniez, qu'ils se ramènent ;
que je me ramenasse, qu'il se ramenât, que nous nous ramenassions ; que je me sois ramené(e) ; que je fusse ramené(e) ;
ramène-toi, ramenons-nous, ramenez-vous ; sois ramené(e), soyons ramenées, soyons ramenés, soyez ramené(e)(es)(s) ;
(en) se ramenant.

elles se sont ramenées, elles sont ramenées.
elles se sont ramené les bilans, elles ont ramené les bilans, elles se les sont ramenés.

un **ramener** : l'attitude du cheval qui consiste, sous l'action du dressage, à maintenir l'encolure fléchie près de la nuque et la tête sensiblement verticale.

un **ramèneré** ou **rameneret** :

- un trait que le charpentier trace au cordeau pour prendre la longueur des arêtiers d'un toit ;
- chacune des marques d'établissement transversales et des tracés faits sur les bois au moment de leur contrôle sur l'étalon (ou épure), pour faire la délimitation des assemblages.

une rameneuse, un **rameneur** :

- celle, celui qui ramène quelqu'un, qui le fait revenir à l'endroit qu'il avait temporairement quitté ;
- un homme presque chauve qui rabat ses cheveux vers les tempes et le front de manière à cacher une calvitie précoce ;
- un individu d'aspect et de mise respectables, chargé de racoler des dupes pour un tripot ;
- une prostituée ou un prostitué qui racole sur la voie publique, qui ramène les clients chez elle ou chez lui.

Le verbe ramener est formé de r(e)- et amener qui est dérivé de mener. D'où : un amenage, amené, une amenée, un ameneur.

Le nom (un) ramèneré ou rameneret est dérivé de ramener, avec le suffixe -é ou -et.

ramenteur, se ramentever, ramentevoir

elle est ramenteuse, il est **ramenteur** : rappelle, remet en mémoire.

une ramenteuse, un **ramenteur** : celle, celui qui rappelle, remet en mémoire.

se ramentever : se souvenir.

ramentevoir : remettre en mémoire, rappeler au souvenir.

je ramentois, tu ramentois, il ramentoit, nous ramentevons, vous ramentevez, ils ramentoivent ;
je ramentevais ; je ramentus ; je ramentevrai ; je ramentevrais ;
j'ai ramentu ; j'avais ramentu ; j'eus ramentu ; j'aurai ramentu ; j'aurais ramentu ;
que je ramentoive, que tu ramentoives, qu'il ramentoive, que nous ramentevions, que vous ramenteviez, qu'ils ramentoivent ;
que je ramentusse, qu'il ramentût, que nous ramentussions ; que j'aie ramentu ; que j'eusse ramentu ;
ramentois, ramentevons, ramentevez ; aie ramentu, ayons ramentu, ayez ramentu ;
(en) ramentevant.

se ramentevoir :

- se remettre une chose en mémoire ;
- se rappeler, se remémorer, se souvenir d'une chose.

je me ramentois, tu ramentois, il ramentoit, nous ramentevons, vous ramentevez, ils ramentoivent ;
je me ramentevais ; je me ramentus ; je me ramentevrai ; je me ramentevrais ;
je me suis ramentu(e) ; je m'étais ramentu(e) ; je me fus ramentu(e) ; je me serai ramentu(e) ; je me serais ramentu(e) ;
que je me ramentoive, que tu ramentoives, qu'il ramentoive, que nous ramentevions, que vous ramenteviez, qu'ils ramentoivent ;
que je me ramentusse, qu'il se ramentût, que nous ramentussions ; que je me sois ramentu(e) ; que je me fusse ramentu(e) ;
ramentois-toi, ramentevons-nous, ramentevez-vous ; sois ramentu(e), soyons ramentues, soyons ramentus, soyez ramentu(e)(es)(s) ;
(en) se ramentevant.

le **ramentevoir** : le souvenir.

Le mot ramenteur est dérivé de l'ancien français *ramenter* « rappeler », lui-même tiré de *ramentevoir* formé de *r(e)* et *amentevoir* « rappeler au souvenir », lui-même formé sur *mentevoir* « rappeler, mentionner », du latin *(in) mente habere* « avoir dans l'esprit » « se rappeler » d'où « rappeler ».

ramequin

un **ramequin** :

- une rôtie ou une petite pâtisserie chaude à base de fromage ;
- un petit récipient en porcelaine ou en verre.

Ce nom est emprunté au néerlandais *rammeken* « pain grillé ».

ramer

ramer (1) une plante : installer une rame, un tuteur.

s'y entendre comme à ramer des choux :

- ne rien comprendre ;
- ne pas savoir faire quelque chose ;
- entreprendre quelque chose de ridicule.

Le verbe ramer (1) est dérivé de rame (1).

ramer (2) :

- avancer avec des rames ;
- aller contre les façons de faire, de penser ;
- voler comme avec des rames ;
- se donner de la peine, faire des efforts.

déramer : ramer à contresens.

Le verbe ramer (2) est dérivé de l'ancien français *raim, rain, reimes* « rame de bateau », qui représente le latin *remus* « rame ».

ramer (3) un tissu : le mettre sur une rame afin de le sécher, de le tendre et de lui donner des dimensions déterminées et régulières.

Le verbe ramer (3) est dérivé de rame (4).

ramereau, ramerot

un **ramereau** ou **ramerot** :

- un jeune ramier ;
- cet animal apprêté dans des plats cuisinés.

Ce nom est un diminutif de ramier.

ramescence

une **ramescence** : une disposition en rameaux, en particulier pour une plante.

Ce nom est un dérivé savant du latin *ramus* « branche, rameau », avec le suffixe -escence.

rameter

rameter [Belgique] : caqueter, dire des choses sans intérêt, ronchonner.

ramette

une **ramette** (1) : un paquet, une réunion d'un nombre de feuilles variant de 125 à 500.

Ce nom est dérivé de rame (3), avec le suffixe -ette (-et).

une **ramette** (2) : un châssis de fer sans barre, utilisé surtout pour le format *in-plano*.

Ce nom est dérivé de rame (4) au sens de « châssis qui renferme une lettre d'imprimerie ».

rameur

une rameuse, un **rameur** (1) : celle, celui qui rame.

un **rameur** :

- un insecte ;
- un oiseau ;
- un appareil d'entrainement.

un **rameur d'intérieur** ou **simulateur-ergomètre d'aviron, simulateur d'aviron** : [sports] En anglais : *indoor rower*. Voir aussi : simulateur-ergomètre. Journal officiel de la République française du 30/06/2009.

Ce nom est dérivé de ramer (2), avec le suffixe -eur.

une rameuse, un **rameur** (2) : une ouvrière, un ouvrier.

Ce nom est dérivé de ramer (3), avec le suffixe -eur.

une rameuse, un **rameur** (1) : celle, celui qui installe une rame à une plante grimpante.

Ce nom est dérivé de ramer (1).

rameuter

rameuter :

- rallier, rassembler, regrouper les chiens d'une meute ;
- rallier, regrouper, réunir à nouveau en vue d'une action.

se rameuter :

- rejoindre la meute, chasser en meute ;
- rallier, rejoindre les autres, se regrouper.

Le verbe rameuter est dérivé d'ameuter lui-même dérivé de meute qui vient du latin *movita*, de *movitus*, en latin classique *motus*, participe passé, refait sur le radical de *movere* « mouvoir ».

rameux

elle est rameuse, il est **rameux** : a des ramifications, des rameaux.

Ce mot est dérivé de rame (1), avec le suffixe -eux.

rami

un **rami** : un jeu de cartes.

un **gin-rummy** ou **gin-rami** : un jeu de cartes.

La forme rami semble représenter l'anglo-américain *rummy* désignant ce jeu et dont les premières attestations laissent supposer qu'il s'apparente au dérivé de *rum* « rhum », *rummy* « qui concerne le rhum, qui tient du rhum, drôle, curieux, amusant » et « buveur de rhum, partisan des boissons alcooliques », sans que l'on puisse en donner la raison précise.

ramie

une **ramie** :

- une plante ;
- la fibre de cette plante ;
- la matière textile obtenue à partir de ces fibres.

Ce nom vient du mot malais *rami* de même sens.

ramier, ramière

un (pigeon) **ramier** (1)

une ramière (1) : la femelle du ramier.

un **ramier** : un colombin, une autre espèce de pigeon.

Ce nom est dérivé de l'ancien français *raim* (voir : rame 1), avec le suffixe -ier.

elle est ramière : est fainéante, paresseuse ; il est **ramier** (2) : est fainéant, paresseux.

une ramière, un **ramier** : une personne fainéante, paresseuse.

Ce mot est dérivé de rame (2), avec le suffixe -ier.

une **ramière** (2) : un endroit boisé composé d'arbres de haute ou de demi-futaie, entremêlés de cépées et de buissons, qui se trouve le long des rivières et des torrents ou qui forme la lisière d'une forêt.

Ce nom est dérivé de rame (1), avec le suffixe -ière.

ramification, ramifié, ramifier

une **ramification** :

- une division en branches, en rameaux ; le résultat de cette action ;
- l'ensemble des branches, des rameaux d'un arbre ; leur disposition ;
- toute division d'une partie arborescente d'une plante ;
- le fait propre à un organe anatomique d'être divisé en plusieurs branches ; l'ensemble correspondant, la division correspondante ;
- une division d'un nerf, d'un vaisseau, d'un conduit ;
- un ensemble de choses concrètes divisées en rameaux ;
- une division secondaire, latérale ;
- un élément se détachant d'une partie principale ;
- la caractéristique propre à un système, à un ensemble, à une activité, à un phénomène humain d'aller en se divisant, d'être divisé en plusieurs éléments gardant des liens entre eux ;
- une division, un prolongement, une imbrication d'un système, d'un ensemble, d'une activité, d'un phénomène humain.

un système **ramifié**, une chaine (chimique) ramifiée

un appendice ramifié, une antenne ramifiée : qui porte des branches (des rameaux ou des rames). On lit aussi une antenne rameuse.

ramifier : diviser quelque chose en plusieurs branches ou rameaux.

se ramifier :

- se diviser en ramifications ;
- se diviser en plusieurs éléments ayant des liens entre eux ;
- avoir des ramifications, des prolongements.

Le verbe ramifier est emprunté au latin médiéval *ramificare* « se diviser en rameaux », formé de *ramus* « rameau, branche » et *facere* « faire », francisé d'après les verbes en -fier.

ramille, ramillon

une **ramille** :

- un ensemble de petites branches d'arbres ;
- la dernière division du rameau ;
- un petit rameau ;
- une petite branche d'arbre ;
- une division d'une autre partie arborescente d'une plante.

un **ramillon** :

- un petit rameau ;
- une petite branche d'arbre.

Le nom (une) ramille est dérivé de l'ancien français *ram* « branche, rameau » (voir : rame 1), avec le suffixe -ille.

raminagrobis

un **raminagrobis** : (par référence au personnage de Rabelais), un gros matou matois.

une stratégie Raminagrobis

Ce mot est composé de *grobis* « important » apparenté à l'allemand *grob* « grossier, gros », attesté en 1182 au sens de « important, considérable, estimable », puis péjorativement à propos de personnages présomptueux se donnant des airs d'importance, et d'un type *raminer*, une variante de ruminer « réfléchir » peut-être en rapport avec minet (à comparer avec *rumina grobis* « personnage d'une gravité affectée »).

ramingue

un cheval **ramingue** : qui se défend contre l'éperon et refuse d'avancer lorsqu'on le lui demande.

Ce mot est probablement emprunté à l'italien *ramingo* « (pour un oiseau) qui va de branche en branche » qui dut prendre par extension le sens de « cheval agité » et est emprunté à l'ancien provençal *ramenc* « (pour un oiseau) qui vit dans les branches », dérivé de *ram* « branche », du latin *ramus* de même sens » (à comparer avec rame 1).

ramiste

1. une instrumentation **ramiste** : de J. Ph. Rameau (1683-1764), un compositeur et théoricien de la musique, qui est relative, qui est relatif à ce compositeur, à sa musique.

une, un **ramiste** : (dans la première moitié du 18ème siècle en France, par opposition aux fidèles de Lully), une partisane, un partisan des conceptions de Rameau en matière de musique dramatique.

2. elle, il est **ramiste** : est relative, est relatif à l'humaniste, mathématicien et philosophe français de la Renaissance, Pierre de La Ramée dit Ramus. On lit aussi ramusien.

les lettres, les consonnes ramistes : les consonnes j et v distinguées dans l'écriture des voyelles i et u. On lit aussi les lettres hollandaises (i, j, u, v).

rammeling

un **rammeling** [Belgique] : une raclée.

ramoitir

ramoitir : ramollir.

je ramoitis, tu ramoitis, il ramoitit, nous ramoitissons, vous ramoitissez, ils ramoitissent ;
je ramoitissais ; je ramoitis ; je ramoitirai ; je ramoitirais ;
j'ai ramoiti ; j'avais ramoiti ; j'eus ramoiti ; j'aurai ramoiti ; j'aurais ramoiti ;
que je ramoitisse, que tu ramoitisses, qu'il ramoitisse, que nous ramoitissions, que vous ramoitissiez, qu'ils ramoitissent ;
que je ramoitisse, qu'il ramoitît, que nous ramoitissions ; que j'aie ramoiti ; que j'eusse ramoiti ;
ramoitis, ramoitissons, ramoitissez ; aie ramoiti, ayons ramoiti, ayez ramoiti ;
(en) ramoitissant.

moitir : rendre moite.

se moitir : devenir moite.

Le verbe ramoitir est composé de ra- (re-) et moitir dérivé de moite.

ramolli, ramollir, ramollissable, ramollissant, ramollissement, ramollo, ramollot

elle est ramollie, il est **ramolli** :

- est rendue molle ou est rendu mou ;
- est rendue moins dure qu'elle était ou qu'elle pourrait être ; est rendu moins dur qu'il était ou pourrait être ;
- est atteinte ou est atteint de ramollissement cérébral.

une ramollie, un **ramolli** : une personne atteinte de ramollissement cérébral, une personne dont les capacités intellectuelles sont considérablement diminuées.

ramollir :

- rendre quelque chose mou ou moins dur ;
- faire perdre sa consistance à quelque chose ;
- rendre quelqu'un moins énergique, lui ôter sa vigueur.

je ramollis, tu ramollis, il ramollit, nous ramollissons, vous ramollissez, ils ramollissent ;
je ramollissais ; je ramollis ; je ramollirai ; je ramollirais ;
j'ai ramolli ; j'avais ramolli ; j'eus ramolli ; j'aurai ramolli ; j'aurais ramolli ;
que je ramollisse, que tu ramollisses, qu'il ramollisse, que nous ramollissions, que vous ramollissiez, qu'ils ramollissent ;
que je ramollisse, qu'il ramollît, que nous ramollissions ; que j'aie ramolli ; que j'eusse ramolli ;
ramollis, ramollissons, ramollissez ; aie ramolli, ayons ramolli, ayez ramolli ;
(en) ramollissant.

se ramollir :

- devenir mou ou moins dur ;
- perdre ses facultés, son énergie, sa vigueur ;
- devenir idiot.

je me ramollis, tu te ramollis, il se ramollit, nous nous ramollissons, vous vous ramollissez, ils se ramollissent ;
je me ramollissais ; je me ramollis ; je me ramollirai ; je me ramollirais ;
je me suis ramolli(e) ; je m'étais ramolli(e) ; je me fus ramolli(e) ; je me serai ramolli(e) ; je me serais ramolli(e) ;
que je me ramollisse, que tu te ramollisses, qu'il se ramollisse, que nous nous ramollissions, que vous vous ramollissiez, qu'ils se ramollissent ;
que je me ramollisse, qu'il se ramollît, que nous nous ramollissions ; que je me sois ramolli(e) ; que je me fusse ramolli(e) ;
ramollis-toi, ramollissons-nous, ramollissez-vous ; sois ramolli(e), soyons ramollies, soyons ramollis, soyez ramolli(e)(es)(s) ;
(en) se ramollissant.

elles se sont ramollies, elles sont ramollies.
elles se sont ramolli les biscuits, elles ont ramolli leurs biscuits, elles se les sont ramollis.

elle, il est **ramollissable** : qu'on peut ramollir.

elle est ramollissante, il est **ramollissant** : est émolliente ou émollient ; ramollit, relâche, détend les tissus.

un **ramollissant** : une substance ayant le pouvoir de ramollir, de détendre les tissus.

un **ramollissement** :

- le fait de ramollir quelque chose ou de se ramollir ;
- l'état de ce qui est ramolli ;
- une altération, une diminution d'une capacité ou des capacités propre(s) à quelqu'un ou à quelque chose.

elle, il est **ramollo** : n'a plus toutes ses capacités intellectuelles.

une, un **ramollo** : une personne dont les capacités intellectuelles sont considérablement diminuées.

un **ramollot** :

- un officier inintelligent, brutal et routinier ;
- un soldat en général.

Le verbe ramollir est dérivé d'amollir lui-même dérivé de l'ancien français *mol* (mou). D'où : amolli, amollissant, un amollissement.

Le nom (un) ramollot vient de celui d'un personnage de fiction, le colonel Ramollot, créé en 1883 par l'humoriste français Charles Leroy (1844-1895) et désignant par antonomase un vieux militaire sot et borné, tiré de ramolli avec la substitution du suffixe -ot à la finale -i.

ramon

un **ramon** :

- un balai de branchages ;
- un balai.

Ce nom vient de l'ancien français *ramon* « balai », dérivé de rame (1), conservé dans certains parlers régionaux, en picard notamment.

ramona, ramonage, ramonat

ramona, **ramonage**, **ramonat** : voir ramoner (ci-dessous).

ramonache, ramonasse

une **ramonache** ou **ramonasse** : un radis noir. [Belgique]

ramondie

une **ramondie** : le genre de plantes herbacées vivaces, dicotylédones, de la famille des gesnériacées, originaires des Balkans, comprenant plusieurs espèces caractérisées par des feuilles persistantes, arrondies, groupées en rosette et des fleurs le plus souvent violettes.

Ce nom vient de celui de L. F. Ramond de Carbonnières, un botaniste français (1753-1827), avec le suffixe -ie (-ia).

ramoner, ramoneur

un **ramona** ou **ramonat** : un ramoneur.

un **ramonage** :

- l'action de ramoner ; le résultat de cette action ;
- une technique utilisée pour escalader l'intérieur d'une cheminée à l'aide des procédés d'opposition.

ramoner :

- débarrasser de la suie qui y est déposée, l'intérieur d'un conduit de cheminée, d'un appareil, d'un tuyau ;
- autres sens : CNRTL.

une ramoneuse, un **ramoneur** : une personne dont le métier est de ramoner les cheminées.

un ramoneur : un appareil servant au ramonage des tubes des chaudières à vapeur.

un **ramoneur** ou une **herbe au ramoneur** : une orge sauvage ; son épi.

Le verbe ramoner est dérivé de l'ancien français *ramon* « balai », conservé dans certains parlers régionaux, dérivé de l'ancien français *raim* « rameau », voir : rame.

rampant

elle est rampante, il est **rampant**, un **rampant** : CNRTL.

rampe

une **rampe** :

- un plan incliné aménagé pour permettre la communication entre deux points qui ne sont pas de niveau ;
- une balustrade placée le long d'un escalier pour servir d'appui et de garde-corps ;
- un dispositif constitué d'une rangée de sources lumineuses ;
- autres sens : CNRTL ; Dictionnaire historique du français québécois.

une **rampe commune (à haute pression)** : [automobile] une rampe d'alimentation commune, maintenue à très haute pression, qui permet une injection directe du carburant dans chaque cylindre d'un moteur. En anglais : *common rail*. Journal officiel de la République française du 23/10/1999.

une **rampe de lancement** : [spatiologie / infrastructures - moyens de lancement] le dispositif de lancement, fixe ou mobile, assurant au départ le support et éventuellement le maintien dans la direction voulue et le pointage initial d'un véhicule aérospatial ou d'un missile. Une rampe de lancement peut être orientable. Elle assure généralement les raccordements électriques et les échanges de fluides entre le véhicule aérospatial et les installations de lancement. En anglais : *launching ramp ; launch ramp*. Voir aussi : catapulte électromagnétique, plateforme de lancement. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **rampe (de neige)** : [sports de glisse - sports d'hiver] la discipline dans laquelle les concurrents, chaussés d'une planche de neige, sont jugés sur un enchaînement de figures acrobatiques effectuées dans un couloir de neige prévu à cet effet. En anglais : *halfpipe ; halfpipe riding*. Voir aussi : planche de neige. Journal officiel de la République française du 26/11/2008.

une **rampe (de neige)** ou une **demi-lune** : [sports de glisse - sports d'hiver] un couloir de neige, artificiel et pentu, dont les bords relevés permettent de se relancer et d'enchaîner des figures acrobatiques sur une planche de neige. En anglais : *halfpipe*. Voir aussi : planche acrobatique de neige, planche de neige. Journal officiel de la République française du 26/11/2008.

une **rampe de pose** ou une **élinde** : [pétrole et gaz / forage - production] une rampe utilisée lors de l’immersion d’une conduite pour soutenir et orienter cette dernière au début de son trajet entre la barge de pose et le fond de la mer. L’utilisation d’une rampe de pose intervient lors d’une pose en J ou d’une pose en S. En anglais : *stinger*. Voir aussi : pipeline, pose en J, pose en S. Journal officiel de la République française du 20/05/2020.

Le nom (une) rampe est un déverbal de ramper.

rampeau

un **rampeau** :

- une partie de quilles qui se joue en un seul lancer de boule ;
- le second coup de la partie qui se joue en deux coups ;
- un coup nul, une position d'égalité ;
- un coup supplémentaire qui détermine le vainqueur d'un jeu lorsque les adversaires sont à égalité de points ;
- un coup supplémentaire que l'on joue à titre de revanche.

Ce nom est probablement une altération de rappel, avec substitution du suffixe -eau à la finale -el.

rampement, ramper

un **rampement** :

- l'action de ramper ;
- un mouvement de reptation ;
- un mouvement longitudinal des rails, très lent, qui parait dû à la succession des déformations élastiques entre les traverses.

ramper :

- progresser par des mouvements d'ondulation en prenant appui sur la face ventrale du corps ;
- progresser lentement avec l'aide des membres, le corps appuyé au sol ou maintenu près du sol ;
- s'insinuer, se développer insidieusement, sournoisement ;
- pousser, se développer en prenant appui sur le sol ou sur un autre support ;
- se déplacer lentement à la surface ou le long de quelque chose ;
- se déplacer avec une lenteur excessive ;

- s'étendre, se développer, être étendu à la surface ou le long de quelque chose ;
- mener une vie humble, obscure ou médiocre ;
- manquer d'élévation, d'inspiration ;
- avoir un comportement servile ;
- s'abaisser, s'avilir par intérêt, par lâche complaisance ;
- en architecture, se développer sur une pente, s'incliner suivant une pente donnée.

voir aussi : rampiste (ci-dessous).

Le verbe ramper vient de l'ancien bas francique *(h)rampon*, dérivé de *(h)rampa* « crochet, griffe », qui fait partie de la famille germanique *hramp-* désignant un objet crochu, à comparer avec l'ancien haut allemand *rimpfan* « courber, rider », le moyen néerlandais *ramp* « crampe » et également l'italien *rampa* « griffe », *rampo* « crochet », le catalan et l'espagnol *rampa* « crampe », le provençal et le franco-provençal *rampa, rampo* de même sens.

ramphastidé

Les **ramphastidés** (toucans et alliés) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) piciformes (les grimpeurs).

ramphothèque

une **ramphothèque** : la peau cornée recouvrant le bec de certains oiseaux.

Ce nom est composé de rampho- du grec ρ ̔ α ́ μ φ ο ς « bec (crochu) », et -thèque du grec θ η κ η-, de θ η ́ κ η « armoire, coffre, réceptable ».

rampin

un cheval **rampin** : dont les pieds de derrière n'appuient que sur la pince.

L'origine de ce mot est incertaine, voir : CNRTL.

rampiste

une rampiste : une ouvrière, une menuisière, une serrurière, qui fait des rampes.
un **rampiste** : un ouvrier, un menuisier, un serrurier, qui fait des rampes.

rampon

un **rampon** : une mâche, une doucette. [Suisse]

ramponeau, ramponneau, ramponner

un **ramponeau** ou **ramponneau** :

- un jouet d'enfant fait d'une figurine lestée d'une petite masse de plomb, qui la fait se relever quand on la renverse ;
- une bourrade, un coup ;
- une marque de coup ;
- un petit couteau ;
- un marteau de tapissier, dont l'une des branches se termine en arrache-clou ;
- [Belgique] un filtre à café pour cafetière, d'abord en tissu, ensuite en métal.

ramponner : donner des coups.

Jean **Ramponneaux**, aubergiste de la Courtille.

Le nom (un) ramponeau ou ramponneau est un emploi de celui de Jean Ramponneaux (1724-1802), populaire aubergiste de la Courtille, célèbre pour sa jovialité et sa corpulence, qui vendait un vin plutôt mauvais, mais à très bon marché ; son établissement était tellement à la mode vers 1760 que la locution à la Ramponneau, servit à qualifier toutes sortes d'objets au gout du jour comme les tabatières à la Ramponneau, les chaussures à la Ramponeau.

rams, ramser

un **rams** : un jeu de cartes.

ramser : jouer au rams.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Rams*, de même sens, lui-même emprunté au français ramas.

ramule

un **ramule** :

- un rameau transformé, la tige foliacée de l'asperge et du fragon ;
- une ramille, un petit rameau.

Ce nom est emprunté au latin classique *ramulus*, un diminutif de *ramus* « rameau ».

ramure

une **ramure** :

- l'ensemble des branches, des rameaux d'un arbre ;
- une branche, un branchage ;
- un ramage ;
- les bois d'un cervidé.

Ce nom est dérivé de l'ancien français *ram* « rameau » (voir : rame 1), avec le suffixe -ure.

ramuscule

un **ramuscule** :

- une très petite division d'une branche, d'une partie arborescente d'une plante ;
- une petite division d'un rameau.

Ce nom est emprunté au bas latin *ramusculus* « petite branche », diminutif de *ramus* « branche ».

ramusien

les lettres **ramusiennes** ou **ramistes** (2), créées au 16ème siècle par l'humaniste Ramus pour noter des sons qui n'existaient pas en latin : le français a modifié le v et le i issus du latin en u et j.

ran

1.A. **ran** : pour évoquer le bruit d'une fusillade, d'une rafale.

le ran d'un feu de peloton, des rans

B. **ran tan plan** ou **rataplan, ran plan plan** : pour évoquer le roulement d'un tambour.

le rantanplan ou rataplan, ran plan plan des tambours

C. **Rantanplan** : un chien dans la bande dessinée Lucky Luke.

2. un **ran** [Belgique] : un toit à porcs, une soue. On lit aussi un rang.

ranale

les **ranales** : un ordre de dicotylédones, de plantes.

Ce nom est un dérivé savant du latin *rana* « grenouille », avec le suffixe -ales.

ranatre

une **ranatre** : un genre d'insectes hémiptères hétéroptères népidés, appelés communément « punaises d'eau ». Voir aussi le genre *Nepa*.

Ce nom est un dérivé savant du latin *rana* « grenouille », avec le suffixe -atre.

rancard, rancarder, rancart, rencard, rencarder, rencart

1. jeter, mettre au **rancart** : mettre au rebut, s'en débarrasser.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

2.A. un **rancard** ou **rancart, rencard, rencart** : un renseignement confidentiel.

faire un rancart, filer un rencard : procurer un renseignement confidentiel.

B. un **rancard** ou **rancart, rencard, rencart** : un rendez-vous.

être au rencard : être au rendez-vous.

rancarder ou **rencarder** : renseigner quelqu'un ou lui donner rendez-vous.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL (rencard).

rance, rancer, rancescible

1. elle, il est **rance** :

- a contracté une odeur désagréable et une saveur âcre, en raison du développement d'acides gras sous l'effet de l'oxygène de l'air ;
- s'est altérée en devenant trop vieille ; s'est altéré en devenant trop vieux ;
- est d'une couleur jaunâtre évoquant certains corps rances ;
- a perdu son caractère de nouveauté, de fraicheur ;
- est démodé(e), usé(e), passé(e).

le **rance** : l'odeur, la saveur caractéristique d'un corps rance.

elle, il est **rancescible** ou **rancissable** : peut devenir rance.

voir aussi : ranci, rancidité, rancio, rancir, rancissable, rancissement, rancissure (ci-dessous).

Le mot rance (1) est emprunté au latin *rancidus* « qui sent, putréfié, infect, désagréable ».

2. une **rance** : une pièce de bois ajustée à angle droit sur les bordages d'un vieux bâtiment pour le consolider.

rancer : consolider un bateau à l'aide de rances.

je rance, tu rances, il rance, nous rançons, vous rancez, ils rancent ;
je rançais ; je rançai ; je rancerai ; je rancerais ;
j'ai rancé ; j'avais rancé ; j'eus rancé ; j'aurai rancé ; j'aurais rancé ;
que je rance, que tu rances, qu'il rance, que nous rancions, que vous ranciez, qu'ils rancent ;
que je rançasse, qu'il rançât, que nous rançassions ; que j'aie rancé ; que j'eusse rancé ;
rance, rançons, rancez ; aie rancé, ayons rancé, ayez rancé ;
(en) rançant.

Le nom (une) rance est une forme normande de ranche (ci-dessous).

ranch, ranche, rancher, rancherie, ranchero, rancho

1.A. un **ranch** :

- aux États-Unis, une ferme, une unité d'exploitation de la prairie américaine, comprenant une maison d'habitation et de grands parcs d'élevage ;
- une résidence à la campagne y ressemblant ;

- en France, un établissement où l'on pratique l'équitation comme dans un ranch.

des ranchs

une ranchère, un ***rancher*** : celle, celui qui possède un ranch ou qui travaille dans un ranch. On a lu aussi un ***ranchero***.

un ***rancho*** : une ferme, une exploitation d'élevage.

1.B. une **rancherie** : un village d'Indiens indépendants, dans certaines parties de l'Amérique du Sud.

un **rancho** :

- en Amérique du Sud et en Amérique Centrale, une cabane rustique, une cahute dressée en plaine ou en montagne dans un lieu solitaire ;
- une habitation misérable dans le quartier pauvre autour d'une grande ville.

Le nom (un) ranch est emprunté à l'anglo-américain *ranch* (1808 « habitation rurale, cabane » puis « ferme, exploitation agricole d'élevage ») lui-même emprunté à l'hispano-américain *rancho* « maison de berger ou d'ouvrier agricole », de l'espagnol *rancho* « campement, lieu de réunion de soldats ou d'autres personnes rassemblées pour manger », du verbe de la langue des soldats *rancharse* ou *ranchear(se)* « s'installer, se loger » emprunté au français.

Le mot hispano-américain *ranchero* est dérivé de *rancho* (1).

2. une **ranche** : une cheville de bois ou de métal traversant une pièce de bois pour servir d'échelon.

un **rancher** :

- une pièce de bois garnie de ranches formant échelons ;
- une pièce de bois traversée de ranches, qu'on pose en arc-boutant pour monter en haut d'une grue ;
- une pièce de bois carrée, qui se place sur le devant ou sur le derrière d'une charrette ou d'un wagon.

Le nom (une) ranche vient de l'ancien bas francique *runka* « étai qui soutient les ridelles d'une charrette », issu de *hrunga* de même sens (à comparer avec le moyen néerlandais *ronge*, le moyen bas allemand *runge*, l'allemand *Runge* de même sens) sous l'influence de *hranka* « sarment, vrille » (à comparer aussi avec le moyen néerlandais *ranke* « branche »).

ranci, rancidité, rancio, rancir, rancissable, rancissement, rancissure

elle est rancie, il est **ranci** :

- est devenu(e) rance ;
- a vieilli, n'est pas fraiche, frais ;
- est usé(e) défraichi(e) ;
- a vieilli en laissant apparaitre des aspects désagréables, déplaisants.

le **ranci** : l'odeur, la saveur de ce qui est devenu rance.

une **rancidité** :

- l'état, la qualité de ce qui est rance ;
- une tache provenant de la mauvaise qualité de l'huile utilisée pour la peinture.

un **rancio** :

- un vin de liqueur ;
- une caractéristique d'une eau-de-vie.

rancir ou **se rancir** :

- devenir rance ;
- s'altérer, s'abimer, se corrompre avec le temps.

je rancis, tu rancis, il rancit, nous rancissons, vous rancissez, ils rancissent ;
je rancissais ; je rancis ; je rancirai ; je rancirais ;
j'ai ranci ; j'avais ranci ; j'eus ranci ; j'aurai ranci ; j'aurais ranci ;
que je rancisse, que tu rancisses, qu'il rancisse, que nous rancissions, que vous rancissiez, qu'ils rancissent ;
que je rancisse, qu'il rancît, que nous rancissions ; que j'aie ranci ; que j'eusse ranci ;

rancis, rancissons, rancissez ; aie ranci, ayons ranci, ayez ranci ;
(en) rancissant.

je me rancis, tu te rancis, il se rancit, nous nous rancissons, vous vous rancissez, ils se rancissent ;
je me rancissais ; je me rancis ; je me rancirai ; je me rancirais ;
je me suis ranci(e) ; je m'étais ranci(e) ; je me fus ranci(e) ; je me serai ranci(e) ; je me serais ranci(e) ;
que je me rancisse, que tu te rancisses, qu'il se rancisse, que nous nous rancissions, que vous vous rancissiez, qu'ils se rancissent ;
que je me rancisse, qu'il se rancît, que nous nous rancissions ; que je me sois ranci(e) ; que je me fusse ranci(e) ;
rancis-toi, rancissons-nous, rancissez-vous ; sois ranci(e), soyons rancies, soyons rancis, soyez ranci(e)(es)(s) ;
(en) se rancissant.

un **rancissement** : l'action, le fait de rancir.

une **rancissure** :

- l'état de ce qui est devenu rance ;
- une partie rance.

Le nom (un) rancio vient de ce mot espagnol, attesté comme adjectif depuis 1490 au sens de « qui devient plus savoureux en vieillissant (en parlant du vin) », du latin *rancidus* (rance 1).

Le nom (une) rancidité est un dérivé savant du latin *rancidus* (rance 1), avec le suffixe -(i)té.

Le verbe rancir est dérivé de rance (1).

rancœur

une **rancœur** : un état affectif durable fait d'une profonde amertume, de ressentiment, de haine, lié au souvenir d'une injustice ou d'une désillusion.

des rancœurs :

- des moments de rancœur liés à des souvenirs différents ;
- des sentiments de rancœur éprouvés par plusieurs personnes.

Le nom (une) rancœur vient du bas latin *rancor, rancoris* « rancidité » qui prit en latin chrétien le sens figuré de « rancœur, rancune ».

rancon

un **rancon** : une arme d'hast, destinée aux gens de pied, en usage de la fin du 15ème au 17ème siècles, constituée par un fauchard à long manche dont l'extrémité en fer présentait à chacun des côtés une courbure en forme d'hameçon. On lit aussi une guisarme.

Ce nom est emprunté à l'ancien italien *roncone* « serpe ; arme en forme de serpe », lui-même issu du latin de l'époque impériale *runco, runconis* « sarcloir ».

rançon, rançongiciel, rançonnement, rançonner, rançonneur

une **rançon** :

- une somme d'argent, une valeur que l'on exige contre la remise en liberté d'une personne retenue captive ;
- une somme d'argent exigée en contre-partie de quelque chose dont on s'est emparé ;
- un désagrément, un inconvénient qui semble être le prix d'un avantage, d'un plaisir ;
- un rachat, une rédemption.

un **rançonnement** : l'action de rançonner.

rançonner :

- exiger une rançon contre la remise en liberté d'une personne ;
- forcer quelqu'un à remettre de l'argent, des objets de valeur etc. sous menace de violence ou de mort ;
- extorquer de l'argent ;
- faire payer un prix exorbitant, exiger plus qu'il n'est dû.

une rançonneuse, un **rançonneur** : celle, celui qui rançonne, qui demande un prix trop élevé pour un service, un loyer, un objet dont on a besoin.

un **(logiciel) rançonneur** : un logiciel malveillant qui empêche l'accès aux données stockées sur un ordinateur et propose leur récupération contre le paiement d'une rançon. En général, un logiciel rançonneur chiffre les données de l'ordinateur cible en indiquant les instructions de paiement puis, si l'utilisateur y donne suite, fournit leur mode de récupération. On trouve aussi le terme « rançongiciel », qui est déconseillé.

Le nom (une) rançon vient du latin *redemptio, redemptionis* « action de racheter » au sens propre, et au sens religieux dans lequel il est remplacé au 13ème siècle par rédemption.

Le nom (une) rédemption est emprunté au latin ecclésistique *redemptio*, en latin classique « action de racheter », dérivé de *redimere*, voir : rédimer ; à comparer avec rançon.

rancune, rancuneux, rancunier

une **rancune** : un état affectif durable fait d'aigreur, de ressentiment, du désir de se venger, lié au souvenir d'une offense, d'une frustration ou d'une injustice et, généralement, cristallisé sur la personne que l'on tient pour responsable de ces préjudices.

des rancunes :

- des moments de rancune liés à des souvenirs ou des personnes différentes ;
- des sentiments de rancune éprouvés par plusieurs personnes.

elle est rancuneuse, il est **rancuneux** : elle est pleine, il est plein de rancune contre quelqu'un.

elle est rancunière, il est **rancunier** :

- elle est encline, il est enclin à garder rancune ;
- elle est pleine, il est plein de rancune contre quelqu'un.

Le nom (une) rancune est issu, par substitution de suffixe (-une du latin -*udine*, comme pour *amertune* attesté en ancien français à côté d'amertume), de *rancure*, du latin vulgaire *rancura*, lui-même issu par substitution de suffixe du latin *rancor, rancoris* (rancœur).

La pensée de Pierre de Jade : Il est très difficile de ravaler sa rancune quand on ne mâche pas ses mots.

rand

un **rand** : une unité monétaire des différents pays de l'Afrique australe (Afrique du Sud, Sud-Ouest africain, Boswana, Lesotho et Swaziland), divisée en 100 cents, et adoptée en 1961 après son retrait du Commonwealth.

Ce nom est emprunté à l'anglais d'Afrique du Sud *rand*, lui-même emprunté au terme afrikander issu du néerlandais *rand* « bordure, lisière, bande ».

rando

une **rando** : une randonnée.

randomisation, randomisé, randomiser

A. ***random-access memory*** ou RAM : la mémoire vive d'un ordinateur, la mémoire dont le contenu peut être modifié en usage normal.

B. une **randomisation** : en statistique, la méthode de distribution permettant de répartir un échantillon ou une population en plusieurs groupes comparables statistiquement, et qui peut être réalisée par tirage au sort.

une étude randomisée, un essai **randomisé** contrôlé (pour tester).

randomiser : introduire un élément aléatoire dans un calcul ou un raisonnement.

Le nom (une) randomisation est emprunté à l'anglais *randomization*, dérivé du verbe *to randomize* (voir : randomiser) et attesté depuis 1926.

Le verbe randomiser est emprunté à l'anglais *to randomize* « rendre aléatoire, soumettre au hasard », dérivé de *random* dans l'expression *at random* signifiant à l'origine « à grande vitesse » d'où « avec impétuosité, sans mesure, sans but ni objectif » puis « au hasard » et emprunté à l'ancien français *a randon* (voir : randonner).

randonnée, randonner, randonneur

une **randonnée** :

- un circuit que fait un gibier dans son enceinte avant de l'abandonner ;
- une promenade longue et ininterrompue ;
- un déplacement, une excursion de plusieurs jours.

une **randonnée d'aventure** : [sports - loisirs] une randonnée pédestre de plusieurs jours se déroulant dans une zone naturelle peu accessible et nécessitant une logistique et des équipements qui garantissent l'autonomie des participants. En anglais : *trek ; trekking*. Voir aussi : randonnée sportive. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

une **randonnée sportive** : [sports - loisirs] une randonnée pédestre effectuée à un rythme particulièrement soutenu. En anglais : *fast hiking ; fast packing ; speed hiking*. Voir aussi : course de pleine nature, marche nordique, randonnée d'aventure. Journal officiel de la République française du 12/06/2018.

randonner : faire une randonnée.

une randonneuse, un **randonneur** : une personne qui fait de longues excursions en pleine nature.

une **randonneuse** : une bicyclette spécialement équipée pour la randonnée.

Le nom (une) randonnée vient du participe passé de randonner.

Le verbe randonner est dérivé des locutions adverbiales *de (grant) randon, a (grant) randon* « avec rapidité, impétuosité », elles-mêmes dérivées du verbe *randir* « courir avec rapidité, impétuosité », du substantif *rant* issu de l'ancien bas francique *rand* « course », correspondant au verbe allemand *rennen* « courir ».

randori

un **randori** : dans les arts martiaux japonais, un exercice d'entrainement où les combattants ont le choix de leurs mouvements, par opposition à un kata.

Ce nom vient du mot japonais adopté dans le sens originel.

ranelle

une **ranelle** : le genre de mollusques gastéropodes prosobranches des mers chaudes, proches du triton et comprenant une trentaine d'espèces vivantes dont la ranelle géante et plusieurs espèces fossiles.

Ce nom est emprunté au latin savant *ranella*, dérivé de *rana* « grenouille », le latin -*ella* correspondant au suffixe -elle.

rang

A. un **rang** :

- chacune des lignes sur lesquelles est disposée une suite, un ensemble d'objets semblables ou de personnes, dans le sens de la largeur, par opposition à une file dans le sens de la longueur ;
- cette suite, cet ensemble lui-même ;
- une masse, un nombre, un ensemble de personnes réunies par des idées ou des sentiments communs ;
- une place, un niveau atteint dans une série, un ordre, dans une disposition généralement hiérarchique ou dans un classement ;
- en savoir plus : CNRTL.

B. [Québec]

un **rang** :

- une portion du territoire d’une municipalité rurale (à l’origine, d’une seigneurie, puis d’un canton), subdivisée en une série de lots rectangulaires formant une ligne d’habitat, qui aboutissent à une voie de

communication (le fleuve Saint-Laurent, un de ses affluents ou un chemin). Dictionnaire historique du français québécois.
- une voie de communication, en milieu rural, tracée perpendiculairement aux lots et desservant des exploitations agricoles et des habitations. Office québécois de la langue française.

un **rang** ou une **côte**, une **concession** : [Québec] une portion de territoire, souvent rural, constituée d'une série de lots parallèles s'allongeant à partir d'une ligne, d'un cours d'eau ou d'un chemin et où, généralement, s'alignent des habitations. Office québécois de la langue française.

Le nom (un) rang vient de l'ancien bas francique *hring* « cercle, anneau » « assemblée militaire disposée en cercle ».

range, rangé, rangeailler, un range-CD, rangée, rangement

une **range** ou une **rangée** de pavés : un ensemble de pavés de mêmes dimensions, alignés régulièrement les uns à côté des autres.

une range losange : des pavés posés en ligne diagonale.

range à... : sur un navire, ordre aux hommes de....

elle est rangée, il est **rangé** :

- fait partie d'un alignement ;
- est mise ou mis en ordre ;
- fait toujours preuve d'ordre, de calme, de sérieux, mène une vie régulière dans son travail et dans sa vie privée.

une bataille rangée : une bataille en ligne.

rangeailler : ranger sommairement.

un **range-CD**

une **rangée** : une suite d'objets ou de personnes, disposés côte à côte sur une même ligne.

Un rang désigne une suite d'éléments disposée en ligne ; une rangée désigne une ligne considérée par rapport à d'autres.

une rangée portuaire ou rangée maritime : Géoconfluences.

un **rangement** :

- l'action de ranger, de mettre en ordre ;
- un meuble, un emplacement qui sert à ranger ;
- la disposition de ce qui est (bien ou mal) rangé ;
- le fait de reprendre une vie rangée, de s'amender, de faire preuve de bonne conduite.

Ces mots sont dérivés du verbe ranger.

ranger, rangette, rangeur

1. **ranger** :

- disposer côte à côte, en rangs ou en files ;
- aligner ;
- placer dans un ensemble ;
- affecter, attribuer à des ensembles distincts ;
- ordonner ;
- mettre ou remettre à la place qui convient ;
- mettre de côté pour laisser le passage, la voie libre, ou pour éviter un danger ;
- mettre, placer quelqu'un, quelque chose, en situation de conformité, d'obéissance ou de soumission ;
- pour un navire, passer à petite distance le long de.

je range, tu ranges, il range, nous rangeons, vous rangez, ils rangent ;
je rangeais ; je rangeai ; je rangerai ; je rangerais ;
j'ai rangé ; j'avais rangé ; j'eus rangé ; j'aurai rangé ; j'aurais rangé ;
que je range, que tu ranges, qu'il range, que nous rangions, que vous rangiez, qu'ils rangent ;
que je rangeasse, qu'il rangeât, que nous rangeassions ; que j'aie rangé ; que j'eusse rangé ;

range, rangeons, rangez ; aie rangé, ayons rangé, ayez rangé ;
(en) rangeant.

se ranger :

- se mettre en rangs ;
- se garer ;
- revenir à un mode de vie régulier, conforme aux convenances ;
- se plier, se soumettre à.

se ranger sous la bannière de :

- partager les idées de ;
- adhérer au parti de.

se ranger sous le drapeau de quelqu'un :

- prendre son parti, partager ses idées ;
- le reconnaitre comme chef.

se ranger à l'avis de : accepter l'avis de.

se ranger à quai : pour un navire, longer le quai, ou s'amarrer auprès de lui.

je me range, tu te ranges, il se range, nous nous rangeons, vous vous rangez, ils se rangent ;
je me rangeais ; je me rangeai ; je me rangerai ; je me rangerais ;
je me suis rangé(e) ; je m'étais rangé(e) ; je me fus rangé(e) ; je me serai rangé(e) ; je me serais rangé(e) ;
que je me range, que tu te ranges, qu'il se range, que nous nous rangions, que vous vous rangiez, qu'ils se rangent ;
que je me rangeasse, qu'il se rangeât, que nous nous rangeassions ; que je me sois rangé(e) ; que je me fusse rangé(e) ;
range-toi, rangeons-nous, rangez-vous ; sois rangé(e), soyons rangées, soyons rangés, soyez rangé(e)(es)(s) ;
(en) se rangeant.

elles se sont rangées, elles sont rangées.
elles se sont rangé les dossiers, elles ont rangé leurs dossiers, elles se les sont rangés.

une tôle à **rangettes** : une tôle fine utilisée pour les tuyaux de poêle.

un jeu de la rangette : un jeu de billes ou d'osselets.

à la rangette : à la file, l'un après l'autre.

une rangeuse, un **rangeur** : celle, celui qui range, qui est employé(e) à ranger, ou qui aime faire de l'ordre.

Le verbe arranger est dérivé de ranger lui-même dérivé de rang. D'où : arrangé, arrangeable, arrangeant, un arrangement, un arrangeur.

Le verbe déranger est dérivé de ranger. D'où : une dérange, dérangé, dérangeant, un dérangement, un dérangeur.

-stiche est tiré du grec σ τ ί χ ο ς « rangée ; ligne d'écriture, vers » :

- une charte ou un diplôme macrostiche : qui est écrite ou écrit en longues lignes.
- un (symbole) macrostiche : une profession de foi émise par le concile d'Antioche de 345, et ainsi nommée à cause de sa longueur.
- un (sonnet) mésostiche : dont les lettres qui se trouvent à la césure ou au milieu de chaque vers, forment un nom sur lequel on veut attirer l'attention.
- un monostiche ou monostique : une épigramme ou inscription qui n'a qu'un seul vers.

para- tiré du grec τ ά σ σ ω peut signifier « mettre à une place fixe ou appropriée ; ranger » : une parataxe, des propositions paratactiques.

2. un **ranger** :

- un soldat d'un corps d'élite dans l'armée de terre américaine et d'autres pays ;
- un brodequin à guêtre attenante, une chaussure.

Ce nom est emprunté à l'anglais *ranger* « personne qui va et vient » désignant en particulier les gardiens des parcs royaux en Grande-Bretagne et des corps de troupes, montées ou non, qui sillonnent un territoire puis plus spécialement, depuis 1941, les membres d'une unité militaire américaine d'élite dont le nom est passé en français pour désigner des chaussures semblables aux leurs.

Rangoun

On disait Birmanie, on dit maintenant Myanmar. L’ancienne capitale s’appelle Rangoun, jadis orthographiée Rangoon. Mais certains écrivent Yangon. En savoir plus : Au cœur du français.

rani

une **maharani** ou **rani** :

- l'épouse d'un maharajah ;
- une princesse hindoue.

Le nom (un) rajah est emprunté à l'hindi *rājā* « roi », du sanskrit *rājan-* « roi », de même origine que le latin *rex* (roi).

Le nom (un) maharaja ou maharadja, maharajah, maharadjah est emprunté au hindi *māhā-rājā*, littéralement « grand roi » (à comparer avec ra(d)jah).

Le nom (une) rani est emprunté à l'hindi *rānı̄* , du sanskrit *rājñı̄* « reine », féminin de *rājan* « roi ».

ranidé

les **ranidés** : la famille d'amphibiens anoures comprenant la quasi-totalité des espèces de grenouilles du genre. *rana* et des genres apparentés (grenouille verte, grenouille des marais, grenouille rousse, grenouille goliath, grenouille-taureau...).

Ce nom est un dérivé savant du latin *rana* « grenouille », avec le suffixe -idés.

ranimable, ranimage, ranimant, ranimation, ranimer

elle, il est **ranimable** : peut être ranimé(e).

un **ranimage** : l'action de ranimer.

elle est ranimante, il est **ranimant** : ranime.

une **ranimation** : une réanimation, l'action de ranimer.

ranimer :

- faire revivre, ressusciter ;
- réanimer, ramener à la vie en rétablissant les fonctions vitales ; réchauffer ;
- restituer la circulation sanguine, le fonctionnement physiologique normal d'une partie du corps ;
- ramener à la conscience, faire revenir à soi ;
- redonner des forces, de l'énergie, du courage ;
- raviver, réactiver ;
- rendre à nouveau actif, dynamique ;
- faire sortir de son inertie, de sa léthargie.

ranimer un feu : le raviver, augmenter son intensité.

se ranimer :

- revivre ;
- devenir à nouveau actif, dynamique ;
- sortir de son inertie, de sa léthargie.

elles se sont ranimées, elles sont ranimées.
elles se sont ranimé les passions, elles ont ranimé leurs passions, elles se les sont ranimées.

Les verbes ranimer et réanimer sont dérivés d'animer.

ranine

A. une artère **ranine** : la branche terminale de l'artère linguale.

une veine ranine : l'une des deux veines situées sous la langue.

B. une **ranine** : un crustacé.

Ce mot est un dérivé savant du latin *rana* « grenouille ».

ranker

un ***ranker*** : un sol sur roches siliceuses dont les débris sont disséminés dans tout le profil depuis la roche mère jusqu'à la surface, généralement développé dans les régions tempérées et en montagne.

des rankers alpins, des rankers pseudo-alpins, des rankers de (bas de) pente

Ce nom est emprunté à l'allemand *Ranker*, lui-même emprunté à un parler tyrolien signifiant « pente de montagne ».

ranking

Le nom anglais *ranking*, « classement », est dérivé, par l'intermédiaire du verbe *to rank*, « classer, ranger », du nom *rank*, « rang, ordre, classement ». Ce dernier est emprunté de l'ancien français *ranc*, « ligne de soldats », puis « place, position dans un ordre, un classement ». L'une et l'autre langue, on le voit, ont à leur disposition les termes qu'il faut pour rendre compte de cette idée de classement, de rang. On se demande donc bien quelle mouche a piqué nombre de journalistes sportifs francophones qui emploient à longueur d'écrit le mot *ranking* dans leurs commentaires ou leurs articles. Les termes place, position, classement, rang existent ; il serait dommage de ne pas les employer. En savoir plus : Académie française.

ransomite

une **ransomite** : un sulfate naturel hydraté de fer et de cuivre, cristallisant dans le système monoclinique.

Ce nom est emprunté à l'anglais *ransomite*, dérivé du nom du géologue américain F. L. Ransome.

ran tan plan, ran plan plan, Rantanplan

ran tan plan ou **ran plan plan** : pour évoquer le roulement d'un tambour.

le rantanplan ou rataplan, ran plan plan des tambours

Rantanplan : un chien dans la bande dessinée Lucky Luke.

ranule

une **ranule** : une grenouillette, un kyste se développant sous la langue et renfermant de la salive.

Ce nom est emprunté au latin *ranula* « petite grenouille » et en bas latin « tumeur », diminutif de *rana* « grenouille ».

ranz

le **ranz** des vaches : un air populaire, aux nombreuses variantes, que chantent les bergers suisses.

Ce mot de Suisse romande est traduit de l'allemand de Suisse *Kühreihen, Kühreigen* (en Allemagne *Kuhreihen, Kuhreigen*), de même sens, composé de *Kuh* « vache » et de *Reihen, Reigen* pris au sens de « danse, air, chant »; dans *Kühreihen*, *-reihen* a probablement été pris lors de l'emprunt en français pour l'allemand *Reihe* « file, rang », d'où sa traduction par rang, écrit ranz en Suisse romande.

raout

un **raout** : une grande réception mondaine.

La forme de ce mot témoigne d'un va-et-vient entre le français et l'anglais. L'ancien français possédait le mot *rote* ou *route*, désignant une troupe en marche. L'anglais le lui a emprunté pour désigner une compagnie d'individus,

une bande, puis lui a donné le sens que nous connaissons aujourd'hui de grande réception officielle ou mondaine. Notre ancien mot français a gagné au XIXe siècle, par cet échange, une orthographe qui tend à rendre compte d'une prononciation à l'anglaise. Cela lui vaut aussi d'être employé en français avec une pointe de snobisme, souvent teintée d'ironie. Académie française.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rout* « compagnie, bande, rassemblement » d'où « réunion mondaine, réception » aux 18ème et 19ème siècles, lui-même emprunté à l'ancien français *rote, route* « troupe en marche » de même origine, à partir d'un sémantisme particulier, que le français moderne route.

rap

le **rap** : l'expression vocale consistant à réciter des phrases rimées contenant souvent des allitérations, des assonances sur des musiques rythmées.

la culture rap, une musique rap

rapper : chanter, composer du rap.

une rappeuse, un **rappeur** : une personne qui interprète, qui compose du rap. On a lu aussi une rapeuse, un rapeur.

Le nom (un) rap est emprunté à l'anglo-américain *rap* (1979) désignant un style de musique populaire développé par les Noirs américains de New-York dans les années 1970 et, par métonymie, un morceau de cette musique, à partir du terme argotique *rap* « conversation, discussion, bavardage » désignant un type d'échanges verbaux particulier aux Noirs et issu de l'anglais *rap* « coup, agression, accusation, charge, sentence » et « critique, paroles de réprobation ».

rapace, rapacement, rapacité

elle, il est **rapace** :

- pour un oiseau de proie, est vorace, avide, ardente ou ardent à poursuivre sa proie ;
- pour une personne, est avide de gain, de profit, le plus souvent au détriment d'autrui.

une, un **rapace** : une personne avide de gain, de profit, le plus souvent au détriment d'autrui.

les **rapaces** : l'ordre des oiseaux de proie pourvus d'un bec fort et crochu et de serres puissantes. Les rapaces regroupent les falconiformes et accipitriformes qui chassent le jour et les strigiformes qui chassent la nuit.

un **rapace** : un oiseau appartenant à cet ordre.

rapacement :

- d'une manière rapace ;
- parcimonieusement.

une **rapacité** :

- l'avidité avec laquelle un animal se jette sur sa proie ;
- le caractère, le comportement d'une personne rapace.

Le mot rapace est emprunté au latin *rapax, rapacis* « qui entraine à soi, ravisseur, pillard, voleur », de *rapere* « emporter précipitamment ».

Le nom (une) rapacité est emprunté au latin *rapacitas* « penchant au vol », dérivé de rapax, voir : rapace.

râpage

un **râpage** : l'action de râper ; le résultat de cette action.

Ce nom est dérivé de râper, avec le suffixe -age.

rapaillé, rapailler

*L'homme **rapaillé*** de Gaston Miron : un recueil de poèmes et de textes.

rapailler :

- ramasser des objets ici et là ;

- rassembler des objets épars ;
- rassembler des personnes.

Ce verbe est dérivé de *raper* « grappiller » lui-même dérivé de râpe au sens de « marc de raisin ».

rapaiser

rapaiser : ramener quelqu'un à la paix, au calme, à la sérénité.

Le verbe rapaiser est dérivé d'apaiser. D'où : apaisant, apaisé, un apaisement.

rapamycine

le **sirolimus** ou la **rapamycine** : un immunosuppresseur sélectif.

rapapilloter

rapapilloter ou **repapilloter** :

- remettre en état, rétablir quelque chose ;
- réconcilier des personnes.

se rapapilloter ou **se repapilloter** :

- se rétablir ;
- se réconcilier.

Ce verbe est dérivé de papilloter, avec le préfixe re- ou ra-, au sens de « papilloter de nouveau », d'où par extension et au figuré « remettre en état, réconcilier ».

rapatelle

une **rapatelle** : une toile de crin utilisée dans la confection des sas et des tamis.

L'origine de ce nom est incertaine.

rapatriable, rapatriage, rapatrié, rapatriement, rapatrier

elle, il est **rapatriable** : peut être rapatrié(e).

un **rapatriage** : une réconciliation.

elle est rapatriée, il est **rapatrié** : qu'on a fait rentrer dans le pays d'origine.

une rapatriée, un **rapatrié**(e) : une personne qu'on a fait rentrer dans son pays d'origine.

un **rapatriement** :

- une réconciliation ;
- un retour dans le pays d'origine ;
- un retour chez soi ;
- un transport à un port, auquel le marin a le droit d'être ramené en conformité avec la législation nationale.

rapatrier :

- réconcilier ;
- réinstaller quelqu'un dans sa patrie ;
- réinstaller chez soi ou dans un lieu donné ;
- faire rentrer dans le pays d'origine.

Le verbe rapatrier est emprunté au latin médiéval *repatriare* (dérivé de *patria* « patrie » avec le préfixe *re-* marquant le retour en arrière) « rentrer dans sa patrie », avec changement du suffixe *re-* en ra-.

rapatronnage, rapatronner

un **rapatronnage** : une opération qui consiste à rapprocher un fut coupé et une souche restée en terre, pour en contrôler la provenance.

rapatronner : effectuer le rapatronnage.

Le nom (un) rapatronnage est dérivé avec le suffixe -age de *(se) rapatronner* « s'ajuster », dérivé du moyen français *appatronner* « comparer avec le modèle, étalonner », dérivé de patron 2.

râpe

une **râpe** (1) :

- une grosse lime d'acier garnie de fortes aspérités, employée pour user par frottement des matières tendres ;
- un ustensile hérissé d'aspérités correspondant à de petits trous ;
- en entomologie, un pars stridens ou archet ;
- chez les hyménoptères formicidés, les glosse et paraglosse du labium soudées et denticulées ;
- un tambour muni de dents, tournant à grande vitesse contre lequel s'écrasent les betteraves et les pommes qui sont réduites en pulpe ;
- une rafle, l'ensemble du pédoncule central ou de l'axe et des ramifications d'une grappe de fruits, en particulier d'une grappe de raisins ;
- une surface rugueuse au toucher.

un bruit de râpe : un bruit de souffle rude, grave ou aigu.

Le nom (une) râpe est un déverbal de râper ; les sens de « rafle de raisin » et de « marc », qui se retrouvent dans d'autres langues romanes, pourraient s'expliquer soit par l'aspect irrégulier des rafles de raisin, soit par le fait que les marcs sont le résultat de l'action de racler.

des **râpes** (2) : des crevasses ou des fentes tranversales au pli du genou du cheval.

Ce nom est emprunté au moyen haut allemand *rappe* « croute (d'un ulcère) », issu de la famille de *rapôn* « arracher, enlever », à comparer avec déraper.

râpé, râpée, râpement, râper

un **râpé** :

- une boisson faite à base de râpe ou de grappes de raisin frais macérées dans l'eau ;
- un vin qui se gâte et qui est amélioré par ajout, dans le tonneau, de raisin frais ;
- un fromage de gruyère râpé.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- des **râpés** (de pommes) de terre) : un palet de pommes de terre râpées cuit avec une matière grasse.
- une **râpée** : une galette de pommes de terre râpées cuite avec une matière grasse.

elle est râpée, il est **râpé** :

- a été réduite, a été réduit en poudre, en pulpe, en petits morceaux à l'aide d'une râpe ;
- est usé(e) ;
- est raté(e), fichu(e) ;
- affiche, par l'état délabré de son habillement, un air de grande misère.

un **râpement** : un bruit de râpe ou semblable à celui de la râpe.

râper :

- user une surface en la frottant avec une râpe ;
- user, frotter comme avec une râpe ;
- irriter la peau par frottement avec une matière rugueuse ;
- irriter la gorge, le palais, la langue.

voir aussi : un râpage, une râpe, une râperie, un râpeur, râpeux, une rapière, une râpure.

Le verbe râper vient du bas latin *raspare*, pouvant remonter, en raison de sa grande extenson dans les langues romanes, au germanique occidental *raspôn* « rassembler en raclant » (à comparer avec l'ancien haut allemand *raspôn* et le néerlandais *raspen* « râper »).

rapercevoir

rapercevoir ou **réapercevoir** : apercevoir de nouveau.

je raperçois, tu raperçois, il raperçoit, nous rapercevons, vous rapercevez, ils raperçoivent ;
je rapercevais ; je raperçus ; je rapercevrai ; je rapercevrais ;
j'ai raperçu ; j'avais raperçu ; j'eus raperçu ; j'aurai raperçu ; j'aurais raperçu ;
que je raperçoive, que tu raperçoives, qu'il raperçoive, que nous rapercevions, que vous raperceviez, qu'ils raperçoivent ;
que je raperçusse, qu'il raperçût, que nous raperçussions ; que j'aie raperçu ; que j'eusse raperçu ;
raperçois, rapercevons, rapercevez ; aie raperçu, ayons raperçu, ayez raperçu ;
(en) rapercevant.

rapercher

rapercher [Suisse] :

- rattraper, ramener quelqu'un ;
- récupérer.

râperie

une **râperie** :

- une usine dans laquelle on procède au râpage des betteraves destinées à la fabrication du sucre ;
- un atelier dans lequel on procède au râpage des bois destinés à la fabrication du papier.

Ce nom est dérivé de râper, avec le suffixe -erie.

râpes

des **râpes** (2) : des crevasses ou des fentes tranversales au pli du genou du cheval.

Ce nom est emprunté au moyen haut allemand *rappe* « croute (d'un ulcère) », issu de la famille de *rapôn* « arracher, enlever », à comparer avec déraper.

râpeur

une râpeuse, un **râpeur** : une ouvrière, un ouvrier dont le travail est de râper certaines substances.

Ce nom est dérivé de râper.

rapetassage, rapetasser, rapetasseur

un **rapetassage** :

- l'action de rapetasser ; le résultat de cette action ;
- des corrections apportées à une œuvre littéraire que l'on étoffe ou façonne au moyen de divers emprunts.

rapetasser :

- raccommoder, rapiécer de façon sommaire et disparate ;
- corriger, remanier un texte ;
- compiler, compléter une œuvre par divers emprunts.

une rapetasseuse, un **rapetasseur** :

- une personne dont le métier est de rapetasser ;
- une autrice, un auteur d'ouvrages faits de divers emprunts ;

- une personne qui prétend faire du neuf à partir de matériaux déjà utilisés.

Le verbe rapetasser est un mot de la région lyonnaise, dérivé du franco-provençal *petassa(r)* « rapiécer », dérivé de *petas* « morceau (de cuir) pour réparer », du latin *pittacium* « emplâtre »« morceau de cuir ou parchemin » « pièce sur un vêtement ou une chaussure », emprunté au grec π ι τ τ ά κ ι ο ν « emplâtre ».

rapetissage, rapetissant, rapetissement, rapetisser

elle est rapetissante, il est **rapetissant** : rend plus petit, diminue.

un **rapetissement** ou **rapetissage** :

- le fait de rapetisser ou de se rapetisser, de devenir ou de paraitre plus petit ; l'état qui en résulte ;
- une diminution de la valeur, de l'importance d'une chose ou d'une personne.

rapetisser :

- rendre ou faire paraitre plus petit ;
- diminuer la valeur, l'importance d'une chose ou d'une personne ;
- devenir ou paraitre plus petit, moins long.

se rapetisser :

- se faire plus petit ;
- devenir plus court, moins grand, moins fort ;
- perdre de son importance, de sa valeur, de ses qualités.

elles se sont rapetissées, elles sont rapetissées.
elles se sont rapetissé les prétentions, elles ont rapetissé leurs prétentions, elles se les sont rapetissées.

un **apetissement** : l'action d'apetisser, de rendre plus petit ; le résultat de cette action.

apetisser : rapetisser, rendre plus petit.

s'apetisser :

- devenir plus petit, se faire plus petit, se rapetisser ;
- se rétrécir.

Le verbe rapetisser est dérivé d'apetisser qui est dérivé de petit.

râpeux

elle est râpeuse, il est **râpeux** :

- est rugueuse ou rugueux au toucher ;
- a une saveur âpre et rude ;
- évoque le bruit de la râpe ;
- est grossière, imparfaite ; est grossier, imparfait ;
- manque de perfection et de finesse.

Ce nom est dérivé d'une râpe, avec le suffixe -eux.

Raphaël, raphaélesque, raphaélien, raphaélique

elle, il est **raphaélesque** ou **raphaélique** :

- est propre au peintre italien **Raphaël** ;
- rappelle les particularités de la peinture de cet artiste.

une (artiste) raphaélienne, un (artiste) **raphaélien** : dont l'œuvre s'inspire de celle de Raphaël.

raphania, raphanie

une **raphanie** ou **raphania** : une maladie convulsive attribuée à l'intoxication par les semences de *raphanus raphanistrum*, mêlées au blé.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *raphania*, dérivé du latin *raphanus* « rave ».

raphé

un **raphé** : un entrecroisement symétrique de fibres musculaires, tendineuses ou nerveuses, au niveau de la ligne médiane.

un raphé du bulbe, un raphé palatin, un raphé pharyngien, un raphé du scrotum ou des bourses

Ce nom est emprunté au grec ρ῾ α φ ή « couture » « suture du crâne ».

raphia

un **raphia** :

- un palmier ;
- une fibre textile que l'on tire des feuilles de cet arbre.

Ce nom est emprunté au malgache *raphia, rafia, rofia, raofìa, rofia*.

raphide

une **raphide** : un faisceau de fines aiguilles de cristaux dont on observe la présence dans certaines cellules animales ou végétales.

Ce terme a été formé par De Candolle sur le grec ρ῾ α φ ί ς, -ί δ ο ς « aiguille ».

raphidie, raphidiidé, raphidioptère

une **raphidie** : un genre d'insectes raphidioptères, à grande tête aplatie, à antennes filiformes, au prothorax allongé.

les **raphidiidés** : une famille d'insectes raphidioptères dont les larves vivent sous les écorces des arbres où elles chassent les insectes xylophages.

les **raphidioptères** : l'ordre d'insectes neuroptérides comprenant les familles des raphidiidés et des inocellidés.

rapiat, rapiater, rapiaterie

une rapiate, un **rapiat** : une personne qui regarde trop à la dépense, qui a le gout des petits profits, des petites économies.

elle est rapiate, il est **rapiat** : est avare, pingre, radine ou radin.

rapiater : faire le rapiat.

une **rapiaterie** : un comportement, une attitude de rapiat.

Le mot rapiat vient de la troisième personne du subjonctif présent (à valeur d'impératif) du latin *rapere* (voir : ravir) employé dans un argot scolaire ou de clercs de même que l'expression *faire rapiamus* (première personne du pluriel du subjonctif du même verbe) « emporter tout, rafler, enlever tout » attesté dans les parlers régionaux de l'Ouest et de l'Est.

rapide, rapidement, rapidité, rapido, rapidos

A. elle, il est **rapide** :

- pour un cours d'eau, coule selon une pente accentuée avec un courant fort et un débit accéléré ;
- dont le profil, fortement incliné par rapport au plan horizontal, accélère les mouvements vers le bas ;
- dont le déroulement dans le temps parait accéléré ;
- est de courte durée, éphémère.

une route rapide : dont le profil, les virages sont aménagés pour permettre aux véhicules de circuler sans ralentir.

une installation, d'un matériau rapide : conçu(e) de manière à faciliter les performances de vitesse.

un **rapide** (1) : une partie d'un cours d'eau où le courant est rapide et agité de tourbillons, en raison d'une modification brusque de la pente ou de la largeur du lit ou encore de la présence d'obstacles.

B. elle, il est **rapide** :

- bouge, se déplace à une vitesse élevée, ou est susceptible de le faire ;
- est capable de concevoir, de décider, d'exécuter une action, un ouvrage, avec promptitude ;
- assimile, comprend très vite, réagit promptement.

un **rapide** (2) : la catégorie de trains qui vont plus vite que les express.

une, un **rapide** (3) :

- celle, celui qui comprend, qui réagit avec vivacité ;
- celle, celui qui termine rapidement.

C. un mouvement, un déplacement **rapide** : qui est caractérisé par un temps d'exécution très bref.

un mouvement rythmique rapide : qui est caractérisé par la succession à intervalles rapprochés des éléments qui le constituent.

un pouls rapide : un pouls dont les battements sont très rapprochés.

D. elle, il est **rapide** :

- dont les différentes phases se succèdent à intervalles rapprochés ;
- est mené(e) à son terme, s'accomplit dans un court laps de temps ;
- rend possible une action, une opération en temps réduit ;
- permet d'atteindre un objectif dans de courts délais ;
- produit son effet dans un court délai ;
- que l'on fait sans s'appesantir, d'une façon sommaire ou sans réfléchir suffisamment ;
- va à l'essentiel avec sobriété et vivacité.

rapidement :

- à grande vitesse, en parcourant beaucoup d'espace en peu de temps ;
- en peu de temps, dans un court laps de temps ;
- d'une façon sommaire ;
- sans réfléchir suffisamment.

une **rapidité** :

- le caractère d'un cours d'eau dont le débit est accéléré en raison de la forte déclivité de son lit ;
- le caractère de ce qui parait s'écouler très vite ;
- le caractère d'un être animé ou d'un mobile qui se déplace à une vitesse élevée, ou qui est susceptible de le faire ;
- la qualité d'une personne capable de concevoir, de décider, d'agir promptement ;
- la qualité d'un esprit qui assimile vite, d'une faculté intellectuelle qui s'exerce promptement ;
- le caractère d'un mouvement, d'un déplacement qui est exécuté très vite ;
- le caractère d'un mouvement rythmique qui est exécuté à une cadence rapide ;
- le caractère d'un processus, d'une action qui s'accomplit dans un court laps de temps ;
- le caractère d'une chose concrète ou abstraite qui permet d'atteindre un objectif dans de courts délais ;
- la qualité d'une opération intellectuelle que l'on accomplit sans s'appesantir, d'une façon sommaire ;
- la qualité de ce qui va à l'essentiel avec sobriété et vivacité.

rapido ou **rapidos** : rapidement.

elle, il est **extra-rapide** : est très rapide.

un animal **citigrade** : qui marche avec rapidité.

[en anglais : *fast-food*] une **restauration rapide**.

Le mot rapide, emprunté au latin *rapidus, rapida, rapidum* « qui entraine, emporte, impétueux, prompt », s'est substitué à l'ancien et moyen français *rade*.

Le nom (une) rapidité, emprunté au latin *rapiditas* « impétuosité, rapidité (de l'eau) », a supplanté l'ancien et moyen français *radece, radesse*.

Le nom (une) ocytocine (= une hormone) est formé à partir du grec ω ̓ κ υ τ ο ́ κ ο ς « qui favorise l'accouchement » (de ω ̓ κ υ ́ ς « rapide, prompt » et τ ο ́ κ ο ς « accouchement »), emprunté par le français ocytocique, avec le suffixe -ine.

rapiéçage, rapiécé, rapiècement, rapiécer, rapiécetage, rapiéceter, rapiéceur, rapiéçure

un **rapiéçage** ou **rapiècement** :

- l'action de rapiécer un tissu, un vêtement ou toute autre surface élimée ou trouée ;
- la manière de rapiécer ; le résultat de cette action ;
- une partie réparée ou une pièce posée pour réparer.

elle est rapiécée, il est **rapiécé** :

- à laquelle ou auquel on a mis une pièce ou des pièces ;
- a été sommairement réparé(e), raccommodé(e) ;
- est formé(e) de pièces disparates ou qui semblent rapportées.

rapiécer :

- réparer, raccommoder une étoffe, du linge, un vêtement ou toute autre surface élimée ou trouée en cousant ou en collant une ou plusieurs pièces ;
- boucher des trous, le plus souvent sommairement, par des moyens de fortune ;
- restaurer, rénover par des ajouts.

je rapièce, tu rapièces, il rapièce, nous rapiéçons, vous rapiécez, ils rapiècent ;
je rapiéçais ; je rapiéçai ; je rapiècerai ou rapiécerai ; je rapiècerais ou rapiécerais ;
j'ai rapiécé ; j'avais rapiécé ; j'eus rapiécé ; j'aurai rapiécé ; j'aurais rapiécé ;
que je rapièce, que tu rapièces, qu'il rapièce, que nous rapiécions, que vous rapiéciez, qu'ils rapiècent ;
que je rapiéçasse, qu'il rapiéçât, que nous rapiéçassions ; que j'aie rapiécé ; que j'eusse rapiécé ;
rapièce, rapiéçons, rapiécez ; aie rapiécé, ayons rapiécé, ayez rapiécé ;
(en) rapiéçant.

un **rapiécetage** : l'action de rapiéceter ; le résultat de cette action.

rapiéceter : mettre des petites pièces ou beaucoup de petites pièces, mettre sans cesse de nouvelles pièces à un vêtement ou sur une surface élimée ou trouée.

je rapiécète, tu rapiécètes, il rapiécète, nous rapiécetons, vous rapiécetez, ils rapiécètent ;
je rapiécetais ; je rapiécetai ; je rapiécèterai ; je rapiécèterais ;
j'ai rapiéceté ; j'avais rapiéceté ; j'eus rapiéceté ; j'aurai rapiéceté ; j'aurais rapiéceté ;
que je rapiécète, que tu rapiécètes, qu'il rapiécète, que nous rapiécetions, que vous rapiécetiez, qu'ils rapiécètent ;
que je rapiécetasse, qu'il rapiécetât, que nous rapiécetassions ; que j'aie rapiéceté ; que j'eusse rapiéceté ;
rapiécète, rapiécetons, rapiécetez ; aie rapiéceté, ayons rapiéceté, ayez rapiéceté ;
(en) rapiécetant.

une rapiéceuse, un **rapiéceur** : celle, celui qui répare les vêtements en posant des pièces.

une **rapiéçure** : une pièce posée pour boucher un trou.

Le verbe rapiécer est dérivé de pièce, avec les suffixes re-, a-.

Le verbe rapiéceter est un fréquentatif de rapiécer.

rapière

une **rapière** :

- une longue épée, utilisée autrefois comme arme de duel [la poignée trouée de cette épée a été comparée à une râpe] ;
- un couteau en tant qu'arme ;
- une arme blanche.

Ce nom est dérivé de râpe, la poignée trouée de cette épée ayant été comparée à une râpe.

rapiette

une **rapiette** : un petit lézard gris.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rapin, rapinade, rapinaille

un **rapin** :

- un apprenti peintre que l'on chargeait des bas travaux ;
- un élève peintre d'un maitre privé ;
- un peintre médiocre ;
- un peintre d'allure bohème, excentrique, qui travaillait à Saint-Germain-des-Prés, à Montmartre dans les années 1900-1920 ;
- un artiste peintre en général.

une farce, une plaisanterie de rapin : une plaisanterie lourde, un peu vulgaire.

une **rapinade** : une peinture médiocre.

la **rapinaille** : l'ensemble des élèves peintres.

L'origine du nom (un) rapin est obscure.

rapine, rapiner, rapinerie, rapineur, rapinier

une **rapine** :

- une action de brigandage, de pillage accompagné de violences, notamment lors d'une guerre ;
- un comportement prédateur d'une nation à l'égard d'une autre ;
- un butin, une prise de guerre ;
- un détournement de biens publics ou privés opéré par quelqu'un qui abuse de son pouvoir, de ses fonctions ;
- un vol, un petit vol, une maraude ;
- des objets ainsi dérobés.

rapiner :

- en parlant des animaux de proie, chasser en usant de violence et de ruse ;
- se livrer à des malversations ;
- lésiner sur ;
- chaparder.

une rapinerie : un acte de rapine.

une rapineuse, un **rapineur** :

- celle, celui qui se livre au pillage ;
- celle, celui qui commet de petits vols, qui chaparde.

elle est rapinière, il est **rapinier** : se livre à la rapine.

Le nom (une) rapine est emprunté au latin *rapina* « vol, pillage, action d'emporter », de *rapere* « emporter, entrainer, ravir ».

rapiotage, rapioter

un **rapiotage** :

- l'action de fouiller pour voler ;
- un ravaudage, un raccommodage.

rapioter :

- fouiller pour voler ;
- ravauder, rapiécer, raccommoder.

Ce verbe représente une variante de dépiauter (qui est dérivé de *piau*, une forme dialectale de peau), avec le préfixe re- intensif sur le type *apiauter* « écorcher, enlever la peau à ».

rapipoter

rapipoter [Belgique] : raccourcir.

rapismatidé

les **rapismatidés** : une famille d'insectes néoptères endoptérygotes neuroptéridés névroptères.

raplapla

elle, il est **raplapla** :

- est à plat, très fatigué(e) ;
- manque d'énergie, de ressort.

Ce mot est une forme de renforcement plaisant de *à plat* « très fatigué » probablement d'après raplatir.

raplatir, raplatissant, raplatissement

raplatir :

- rendre plus plat ;
- mettre de nouveau à plat ;
- ôter tout ressort, toute combattivité à quelqu'un.

je raplatis, tu raplatis, il raplatit, nous raplatissons, vous raplatissez, ils raplatissent ;
je raplatissais ; je raplatis ; je raplatirai ; je raplatirais ;
j'ai raplati ; j'avais raplati ; j'eus raplati ; j'aurai raplati ; j'aurais raplati ;
que je raplatisse, que tu raplatisses, qu'il raplatisse, que nous raplatissions, que vous raplatissiez, qu'ils raplatissent ;
que je raplatisse, qu'il raplatît, que nous raplatissions ; que j'aie raplati ; que j'eusse raplati ;
raplatis, raplatissons, raplatissez ; aie raplati, ayons raplati, ayez raplati ;
(en) raplatissant.

se raplatir :

- devenir plus plat ;
- perdre sa combattivité, sa fougue.

je me raplatis, tu te raplatis, il se raplatit, nous nous raplatissons, vous vous raplatissez, ils se raplatissent ;
je me raplatissais ; je me raplatis ; je me raplatirai ; je me raplatirais ;
je me suis raplati(e) ; je m'étais raplati(e) ; je me fus raplati(e) ; je me serai raplati(e) ; je me serais raplati(e) ;
que je me raplatisse, que tu te raplatisses, qu'il se raplatisse, que nous nous raplatissions, que vous vous raplatissiez, qu'ils se raplatissent ;
que je me raplatisse, qu'il se raplatît, que nous nous raplatissions ; que je me sois raplati(e) ; que je me fusse raplati(e) ;
raplatis-toi, raplatissons-nous, raplatissez-vous ; sois raplati(e), soyons raplaties, soyons raplatis, soyez raplati(e)(es)(s) ;
(en) se raplatissant.

elles se sont raplaties, elles sont raplaties.
elles se sont raplati les sols, elles ont raplati les sols, elles se les sont raplatis.

elle est raplatissante, il est **raplatissant** : raplatit.

un **raplatissement** : l'action de raplatir ; le résultat de cette action.

Le verbe raplatir est dérivé d'aplatir qui est dérivé de plat. Voir aussi : un aplat ou à-plat, aplati, un aplatissage, aplatissant, un aplatissement, un aplatisseur, un aplatissoir ou une aplatissoire.

raplomber

raplomber :

- remettre d'aplomb, redonner de la solidité ;
- permettre de retrouver son équilibre.

se raplomber : se tirer d'affaires. [Québec]

un **aplomb** :

- la direction perpendiculaire au plan de l'horizon, telle que l'indique le fil à plomb ;
- une verticalité ;
- une stabilité ;
- une confiance en soi, une audace.

être d'aplomb :

- suivre la verticale ;
- être en équilibre stable ou en bon état physique et moral.

aplomber : mettre d'aplomb.

s'aplomber ou **s'aplouner** : se mettre d'aplomb, s'installer.

rapointir

On a lu **rapointir** pour **rappointir** (ci-dessous).

raponce, raponcer

une **raponce** : un petit morceau utilisé pour relier, réparer, attacher ou nouer.

raponcer ou **faire une raponce** : raccommoder.

je raponce, tu raponces, il raponce, nous raponçons, vous raponcez, ils raponcent ;
je raponçais ; je raponçai ; je raponcerai ; je raponcerais ;
j'ai raponcé ; j'avais raponcé ; j'eus raponcé ; j'aurai raponcé ; j'aurais raponcé ;
que je raponce, que tu raponces, qu'il raponce, que nous raponcions, que vous raponciez, qu'ils raponcent ;
que je raponçasse, qu'il raponçât, que nous raponçassions ; que j'aie raponcé ; que j'eusse raponcé ;
raponce, raponçons, raponcez ; aie raponcé, ayons raponcé, ayez raponcé ;
(en) raponçant.

rapondre, raponse

rapondre, une **raponse** : voir rappondre, une rapponse (ci-dessous).

rapouchiné

elle est rapouchinée, il est **rapouchiné** : est rapetissé(e).

rappareiller

1. **rappareiller** : remettre en ordre.

Le verbe rappareiller (1) est dérivé d'appareiller (1) qui est emprunté au bas latin *apparicularе* « préparer », lui-même dérivé du latin *apparare*. D'où : un appareil, un appareillage, appareillé, un appareilleur.

2. **rappareiller** : réassortir, (re)mettre un objet ou plusieurs avec son pareil ou avec ses pareils.

Le verbe rappareiller (2) est dérivé d'appareiller (2) qui est dérivé de pareil. D'où : appareillé, un appareillement.

rappariement, rapparier

un **rappariement** : l'action de rapparier ; le résultat de cette action.

rapparier :

- mettre une chose avec sa pareille pour former de nouveau une paire ;
- mettre ensemble deux animaux domestiques de même espèce pour former une nouvelle paire ou pour refaire un couple.

Le verbe rapparier est dérivé d'apparier qui est, au sens 1, dérivé de pair « semblable, égal », au sens 2, de paire « couple », mais, entre ces deux séries, de fréquentes interférences se sont produites. D'où : apparié, un appariement, apparieur.

rappel, rappelable, rappelant, rappelé, rappeler, rappeleur

un **rappel** :

- le fait, l'action de rappeler ;
- ce qui permet de le faire ;
- en savoir plus : CNRTL.

faire un rappel, effectuer un rappel : effectuer une période de réserve à l'armée. [Belgique]

un **rappel automatique** : [télécommunications / services] la procédure automatique permettant au demandeur, en cas d'occupation de la ligne du demandé, de se faire rappeler dès que celle-ci sera libérée, le demandé étant appelé dès que le demandeur décroche ; le complément de service mettant en œuvre cette procédure. En anglais : *automatic call-back ; ACB ; completion of calls to busy subscribers ; CCBS*. Voir aussi : rétroappel international. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

un **rappel d'enregistreur** : [télécommunications / services] la manœuvre effectuée en cours de communication pour obtenir la connexion à un enregistreur capable de recevoir une demande d'activation d'un complément de service. Un exemple de complément de service ainsi demandé est la conversation à trois. En anglais : *register recall*. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

elle, il est **rappelable** : peut, doit être rappelé(e).

le **rappelant** de quelqu'un :

- le caractère attirant ou provocant de quelqu'un ;
- le fait qu'il ne laisse pas indifférent.

elle est rappelée, il est **rappelé** : est rappelé(e) sous les drapeaux.

une rappelée, un **rappelé** : celle, celui qui est à nouveau convoqué(e) pour l'armée.

rappeler :

- appeler une nouvelle fois ;
- faire revenir ;
- parler à nouveau ;
- faire revenir à la mémoire ;
- être ressemblant ;
- autres sens : CNRTL.

je rappelle, tu rappelles, il rappelle, nous rappelons, vous rappelez, ils rappellent ;
je rappelais ; je rappelai ; je rappellerai ; je rappellerais ;
j'ai rappelé ; j'avais rappelé ; j'eus rappelé ; j'aurai rappelé ; j'aurais rappelé ;
que je rappelle, que tu rappelles, qu'il rappelle, que nous rappelions, que vous rappeliez, qu'ils rappellent ;
que je rappelasse, qu'il rappelât, que nous rappelassions ; que j'aie rappelé ; que j'eusse rappelé ;
rappelle, rappelons, rappelez : aie rappelé, ayons rappelé, ayez rappelé ;
(en) rappelant.

se rappeler :

- s'appeler de nouveau ;
- garder le souvenir.

je me rappelle, tu te rappelles, il se rappelle, nous nous rappelons, vous vous rappelez, ils se rappellent ;
je me rappelais ; je me rappelai ; je me rappellerai ; je me rappellerais ;
je me suis rappelé(e) ; je m'étais rappelé(e) ; je me fus rappelé(e) ; je me serai rappelé(e) ; je me serais

rappelé(e) ;
que je me rappelle, que tu te rappelles, qu'il se rappelle, que nous nous rappelions, que vous vous rappeliez, qu'ils se rappellent ;
que je me rappelasse, qu'il se rappelât, que nous nous rappelassions ; que je me sois rappelé(e) ; que je fusse rappelé(e) ;
rappelle-toi, rappelons-nous, rappelez-vous ; sois rappelé(e), soyons rappelées, soyons rappelés, soyez rappelé(e)(es)(s) ;
(en) se rappelant.

elles se sont rappelées, elles sont rappelées.
elles se sont rappelé les engagements, elles ont rappelé leurs engagements, elles se les sont rappelés.

se rappeler quelque chose, se souvenir de quelque chose.

une rappeleuse, un **rappeleur** :

- celle, celui qui rappelle ;
- une partisane, un partisan du rappel de l'Union.

Le nom (un) rappel est composé de re- et appel.

Le verbe rappeler est composé de re- et appeler.

rapper, rappeur

rapper : chanter, composer du rap.

une rappeuse, un **rappeur** : une personne qui interprète, qui compose du rap.

voir : rap (ci-dessus).

rapplaudir

rapplaudir ou **réapplaudir** : applaudir à nouveau.

je rapplaudis, tu rapplaudis, il rapplaudit, nous rapplaudissons, vous rapplaudissez, ils rapplaudissent ;
je rapplaudissais ; je rapplaudis ; je rapplaudirai ; je rapplaudirais ;
j'ai rapplaudi ; j'avais rapplaudi ; j'eus rapplaudi ; j'aurai rapplaudi ; j'aurais rapplaudi ;
que je rapplaudisse, que tu rapplaudisses, qu'il rapplaudisse, que nous rapplaudissions, que vous rapplaudissiez, qu'ils rapplaudissent ;
que je rapplaudisse, qu'il rapplaudît, que nous rapplaudissions ; que j'aie rapplaudi ; que j'eusse rapplaudi ;
rapplaudis, rapplaudissons, rapplaudissez ; aie rapplaudi, ayons rapplaudi, ayez rapplaudi ;
(en) rapplaudissant.

Le verbe rapplaudir est composé de re- et applaudir qui est emprunté au latin *applaudere* « battre des mains » « louer » et sous la forme pronominale « se glorifier ». D'où : un applaudimètre, applaudissable, un applaudissement, un applaudisseur.

rappliquer

rappliquer :

- appliquer de nouveau une chose sur une autre ;
- venir, arriver ;
- revenir, retourner.

Le verbe rappliquer est composé de re- et appliquer en particulier au sens de « aborder, débarquer ».

rappointir, rappointis

rappointir : refaire une pointe émoussée ou cassée.

On a lu rapointir.

un **rappointis** : une pointe à large tête servant à retenir un enduit recouvrant une surface de bois.

des **rappointis** : de menus ouvrages de serrurerie, tels que clous, chevilles...

je rappointis, tu rappointis, il rappointit, nous rappointissons, vous rappointissez, ils rappointissent ;
je rappointissais ; je rappointis ; je rappointirai ; je rappointirais ;
j'ai rappointi ; j'avais rappointi ; j'eus rappointi ; j'aurai rappointi ; j'aurais rappointi ;
que je rappointisse, que tu rappointisses, qu'il rappointisse, que nous rappointissions, que vous rappointissiez, qu'ils rappointissent ;
que je rappointisse, qu'il rappointît, que nous rappointissions ; que j'aie rappointi ; que j'eusse rappointi ;
rappointis, rappointissons, rappointissez ; aie rappointi, ayons rappointi, ayez rappointi ;
(en) rappointissant.

appointer (2) ou **appointir** : rendre pointu, aiguiser en pointe.

s'appointer : se terminer en pointe ; s'aiguiser.

un **appointage** ou **appointissage** : l'action de tailler en pointe, de rendre pointu.

elle est appointée, il est **appointé** (2) : est taillé en pointe.

Le nom (un) rappointis est composé de ra- (re-), pointe, -is.

rappondre, rapponse

rappondre : mettre ensemble, lier, joindre, assembler.

je rapponds, tu rapponds, il rappond, nous rappondons, vous rappondez, ils rappondent ;
je rappondais ; je rappondis ; je rappondrai ; je rappondrais ;
j'ai rappondu ; j'avais rappondu ; j'eus rappondu ; j'aurai rappondu ; j'aurais rappondu ;
que je rapponde, que tu rappondes, qu’il rapponde, que nous rappondions, que vous rappondiez, qu’ils rappondent ;
que je rappondisse, qu’il rappondît, que nous rappondissions ; que j'aie rappondu ; que j'eusse rappondu ;
rapponds, rappondons, rappondez ; aie rappondu, ayons rappondu, ayez rappondu ;
(en) rappondant.

une **rapponse** : un nœud servant à rattacher deux bouts de laine.

On a lu aussi rapondre, une raponse.

[Suisse]

appondre :

- joindre, fixer bout à bout ;
- prolonger une discussion en répliquant.

s'appondre : se joindre, s'unir, s'assembler, s'accrocher.

qui répond append : en répliquant sans cesse, on éternise la discussion, on avive la dispute.

une **apponse** :

- un endroit où deux choses se joignent, un point de rencontre ;
- une rallonge d'une ficelle ou d'une table ;
- une annexe d'un bâtiment.

une apponse de char : une pièce destinée à joindre un char à un autre.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rapport

un **rapport** : CNRTL.

en rapport avec : Office québécois de la langue française.

(par) rapport (à) : Académie française ; Parler français.

un **rapport d'étape** : un document faisant état de l'avancement d'un projet à un moment considéré comme significatif. En anglais : *milestone report ; progress report ; term sheet*. Journal officiel de la République française du 13/03/2013.

un **rapport d'onde stationnaire** ou ROS : [télécommunications] le rapport caractérisant une onde électromagnétique dans un milieu comportant une onde stationnaire. Le rapport d'onde stationnaire est le rapport d'un maximum à un minimum adjacent d'une composante particulière du champ électromagnétique, ou d'une grandeur telle que le courant ou la tension. Le terme « taux d'onde stationnaire » est à proscrire. En anglais :

standing wave ratio ; SWR ; voltage standing wave ratio ; VSWR. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **rapport de flux thermique critique** ou RFTC : [nucléaire / fission] le rapport entre le flux thermique critique et le flux thermique émis par une zone donnée de la surface externe de la gaine de combustible refroidie par le caloporteur. En anglais : *departure from nucleate boiling ratio (DNBR)*. Voir aussi : caloporteur, crise d'ébullition, ébullition nucléée, flux thermique critique, gaine de combustible. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **rapport de sûreté** : [nucléaire] un document établi par un exploitant, qui présente l'analyse de sûreté de son installation et justifie l'adéquation des dispositions retenues à l'objectif de sûreté. En anglais : *safety analysis report*. Voir aussi : analyse de sûreté, exigence de sûreté, objectif de sûreté, référentiel de sûreté. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

un **rapport de tournage** : [audiovisuel] une feuille qui accompagne la pellicule impressionnée au laboratoire, mentionnant le métrage, les numéros, la longueur des plans et des prises tournées, les indications de tirage, l'effet de lumière souhaité. En anglais : *camera sheet ; dope-sheet*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

le **rapport poussée sur poids** : [spatiologie / propulsion] le nombre caractérisant l'efficacité d'un moteur, égal au rapport de la poussée fournie par ce moteur à son poids au sol. En anglais : *thrust-to-weight ratio*. Voir aussi : impulsion spécifique. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

un **rapport social** ou un **compte rendu social** : [économie et gestion d'entreprise] un rapport qui rend compte à l'ensemble des acteurs concernés de l'activité d'une entreprise, considérée du point de vue des relations humaines, de la morale professionnelle et des effets sur l'environnement. L'expression « reporting social » est à éviter. En anglais : *social reporting*. Voir aussi : notation sociale. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

un **rapport sur les conditions d'exposition** ou RCE : [culture / patrimoine] un document élaboré par le prêteur et rempli par l'emprunteur décrivant les dispositifs de mise en sécurité et de conservation des œuvres durant une exposition ou une manifestation. En anglais : *facility report*. Journal officiel de la République française du 19/04/2018. Cette publication annule et remplace celle du terme « fiche technique » au Journal officiel de la République française du 16 septembre 2006.

un **rapport élèves-enseignant** ou **rapport élèves-maître** : le rapport servant à exprimer le nombre d'élèves par enseignant dans un organisme scolaire. Office québécois de la langue française.

Le nom (un) rapport est un déverbal de rapporter.

Le nom (un) logarithme ou log (= la puissance à laquelle il faut élever une constante appelée base pour obtenir un nombre donné) est emprunté au latin scientifique *logarithmus*, composé des mots grecs λ ο ́ γ ο ς « rapport » et α ̓ ρ ι θ μ ο ́ ς « nombre ». D'où : logarithmique, logarithmiquement.

logo- peut être issu de λ ο ́ γ ο ς « relation, proportion » : logomètre.

rapportable, rapportage, rapporté, rapporter, rapporteur

elle, il est **rapportable** :

- doit être rapporté(e) à la succession d'un ascendant par ses cohéritiers ;
- peut être ajouté(e) ;
- peut être attribué(e) à ;
- peut être retiré(e) ;
- sur laquelle ou sur lequel on peut revenir.

un **rapportage** :

- l'action d'ajouter ;
- l'action de retransmettre une information au risque ou dans le but de nuire ;
- une information sur la performance environnementale ou sociale au sein d'un bilan d'activités, définie à l'aide d'indicateurs fiables et pertinents.

elle est rapportée, il est **rapporté** : a été surajouté(e) et provoque ainsi une impression d'artifice, de composite.

une pièce rapportée :

- une pièce ajoutée mais considérée distincte ;
- une personne mal acceptée.

rapporter, se rapporter : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

elles se sont rapportées à la décision.
elles se sont rapporté les véhicules, elles ont rapporté les véhicules, elles se les sont rapportés.

une rapporteuse, un **rapporteur** : celle, celui qui rapporte.

un **rapporteur** :

- un instrument en forme de demi-cercle gradué, utilisé pour mesurer ou rapporter des angles ;
- un compas inversé, un compas témoin placé à proximité du capitaine d'un navire.

un **rapporteur de coordonnées** : un instrument de mesure en forme de carré.

Le verbe rapporter est composé de re- et apporter.

rapprendre

rapprendre ou **réapprendre** :

- apprendre de nouveau ce que l'on avait mal appris ou ce que l'on a oublié ;
- apprendre pour son propre compte.

je rapprends, tu rapprends, il rapprend, nous rapprenons, vous rapprenez, ils rapprennent ;
je rapprenais ; je rappris ; je rapprendrai ; je rapprendrais ;
j'ai rappris ; j'avais rappris ; j'eus rappris ; j'aurai rappris ; j'aurais rappris ;
que je rapprenne, que tu rapprennes, qu'il rapprenne, que nous rapprenions, que vous rappreniez, qu'ils rapprennent ;
que je rapprisse, qu'il rapprît, que nous rapprissions ; que j'aie rappris ; que j'eusse rappris ;
rapprends, rapprenons, rapprenez ; aie rappris, ayons rappris, ayez rappris ;
(en) rapprenant.

un **réapprentissage** :

- le fait d'apprendre de nouveau ce que l'on a oublié ;
- le fait de recevoir une nouvelle formation.

Le verbe rapprendre est composé de re- et apprendre.

rapprêter

rapprêter : donner un nouvel apprêt à une étoffe, un coupon de tissu. On lit aussi réapprêter.

Ce verbe est dérivé d'apprêter, avec le préfixe r- (re-).

rapprochage, rapprochant, rapproché, rapprochement, rapprocher, rapprocheur

un **rapprochage** : la taille d'une haie, d'une bordure, pour en diminuer la largeur.

elle est rapprochante, il est **rapprochant** : rapproche.

un **rapproché** ou **rapprocher** : le travail du chien qui rapproche.

un **rapprochement** :

- l'action de rapprocher, de se rapprocher ; le résultat de cette action ;
- le fait de faire arriver quelque chose plus tôt, de raccourcir un intervalle de temps ;
- une mise en regard de deux ou plusieurs choses pour établir des rapports entre elles, ressemblances, dissemblances, liens logiques ;
- l'établissement d'une analogie entre des choses, des personnes ;
- une ressemblance, une similitude existant entre des choses, des personnes ;
- le fait de rendre deux ou plusieurs choses ou personnes plus ou moins semblables ;
- un établissement de rapports de confiance, d'amitié ;
- une réconciliation.

un dispositif électronique mobile **anti-rapprochement**

rapprocher, se rapprocher : CNRTL.

elles se sont rapprochées, elles sont rapprochées.
elles se sont rapproché les bilans, elles ont rapproché leurs bilans, elles se les sont rapprochés.

un **rapprocheur** : un chien de grand nez, criant et collant bien à la voie.

Le verbe rapprocher est composé de re- et approcher.

rapproprier

rapproprier : nettoyer, remettre en état de propreté.

se rapproprier : se nettoyer.

elles se sont rappropriées, elles sont rappropriées.
elles se sont rapproprié leur tenue, elles ont rapproprié leur tenue, elles se la sont rappropriée.

Ce verbe est dérivé d'approprier « nettoyer », lui-même dérivé de propre « net, dépourvu de saleté ».

rapsode, rapsodie

un **rapsode** ou **rhapsode** : dans l'Antiquité grecque, un chanteur qui allait de ville en ville pour interpréter des poèmes épiques et particulièrement des passages de l'Iliade ou de l'Odyssée.

rhapsoder :

- compiler et citer en désordre, mal arranger ;
- parler, écrire à tort et à travers.

une **rapsodie** ou **rhapsodie** :

- une suite de poèmes épiques chantés par les rhapsodes ;
- un ouvrage en vers ou en prose fait de morceaux divers, mal liés entre eux ;
- une œuvre instrumentale ou orchestrale de forme libre, composée de thèmes juxtaposés, d'inspiration populaire ou régionale.

elle, il est **rhapsodique** :

- est décousu(e), désordonné(e) ;
- tient de la rhapsodie musicale.

Le nom (un) rhapsode est emprunté au grec ρ῾α ψ ω δ ο΄ ς de même sens, proprement « qui coud ou ajuste des chants », formé de ρ῾α΄ π τ ω « coudre, attacher » et ω᾿ δ η΄ « chant ».

Le nom (une) rhapsodie est emprunté au grec ρ῾α ψ ω δ ι΄ α « récitation d'un poème épique » et « récit usé », dérivé de ρ῾α ψ ω δ ο΄ ς, voir : rhapsode.

rapt

un **rapt** : l'action d'enlever quelqu'un par séduction ou plus fréquemment par violence.

Ce nom est emprunté au latin *raptus* « enlèvement, rapt », dérivé du verbe *rapere* « emporter, entrainer violemment ; enlever, ravir » (voir : ravir).

raptus

un **raptus** :

- une impulsion soudaine, violente et irrésistible qui pousse un malade à commettre un acte grave ;
- un mouvement violent de l'âme.

un raptus hémorragique : un afflux de sang suivi d'hémorragie.

Ce nom vient du latin *raptus* (voir : rapt), en latin médiéval « ravissement, extase ».

râpure

une **râpure** :

- une matière enlevée à une substance que l'on râpe ;
- un mets traditionnel de composition variable fait à partir de pommes de terre râpées et de viande ou de fruits de mer, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Ce nom est dérivé de râper, avec le suffixe -ure.

raqué, raquer

elle est raquée, il est **raqué** : est épuisé(e), éreinté(e).

elle a raqué, il a **raqué** : a payé.

raquer : payer, débourser, casquer.

Ce verbe est d'origine dialectale : en picard *raquer* « cracher », en provençal *racá* et en lyonnais *raco* « vomir », d'où *raquá* « être forcé de payer », *rakọ́* « débourser », *raccâ, racar* « payer ». Toutes ces formes correspondent à l'ancien français *rachier* « cracher », *rakier* « cracher », issu du radical onomatopéique *rakk-*.

raquetier, raquette, raquetteur

une **raquette** :

- un instrument composé d'un manche et d'un cadre ovale, qui sert à frapper et lancer une balle ou un volant ;
- une large semelle servant à marcher dans la neige sans enfoncer ;
- un oponce ou opuntia ;
- un piège à détente ;
- une grande scie.

Les politiques et les journalistes aiment les métaphores sportives. On dit qu'untel a botté en touche pour ne pas répondre à une question embarrassante, qu'un autre a taclé son adversaire, qu'une campagne électorale est un marathon (ou une course d'obstacles) et que celui qui a les meilleurs résultats dans les sondages fait la course en tête quand ses adversaires sont dans le peloton des lâchés. On rencontre également depuis quelque temps l'expression *des trous dans la raquette*, empruntée de l'anglais *holes in the racket*, employée pour signaler qu'un dispositif règlementaire ou législatif est trop peu précis pour toucher toutes les personnes ou les catégories qu'il vise. Il conviendrait de ne pas faire de cette expression un tic de langage, d'autant plus que, à l'exception des raquettes de ping-pong ou de jokari, les raquettes sont en partie constituées d'un cadre tendu de cordes entrecroisées, et donc que la surface de la raquette compte essentiellement des trous. L'expression plus ancienne *passer entre les mailles du filet* est séduisante pour rendre compte de cette idée, mais *des trous dans la raquette* pointe la faiblesse d'un système mis en place, alors que *passer entre les mailles du filet* signale l'habileté de celui qui réussit à échapper à un dispositif de contrôle. Académie française.

une raquetière, un **raquetier** : une fabricante, un fabricant de raquettes.

une raquetteuse, un **raquetteur** : une personne qui se déplace en raquettes. [Canada]

Le nom (une) raquette est emprunté à l'arabe *rāḥa* « paume » par l'intermédiaire du latin médiéval des textes médicaux : *rasceta manus* « le carpe », *rasca* « le tarse » ; *raseta* « le carpe ».

Le nom (une) rascette ou rassette (= la partie de la paume de la main, voisine du poignet, où se trouvent les lignes transversales) est une autre forme de raquette.

rare, raréfaction, raréfiable, raréfier, rarement, rarescent, rareté, rarissime

elle, il est **rare** :

- existe à peu d'exemplaires, se rencontre peu souvent ;
- existe, se trouve en très petite quantité ;
- est peu dense ;
- est peu serré(e) ;
- arrive, se produit peu souvent ;
- présente des aspects remarquables et peu communs.

une **raréfaction** :

- une diminution du nombre ou de la quantité de quelque chose ;
- une extension d'un corps par suite de l'écartement de ses molécules.

une raréfaction osseuse : une formation de lacunes dans le tissu osseux provoquée par des phénomènes pathologiques.

elle, il est **raréfiable** : peut être raréfié(e).

raréfier :

- diminuer le nombre d'exemplaires que présente quelque chose ;
- rendre peu dense ;
- rendre moins fréquent.

se raréfier :

- devenir moins nombreux ;
- diminuer en quantité, devenir insuffisant.

elles se sont raréfiées, elles sont raréfiées.
elles se sont raréfié les conseils, elles ont raréfié leurs conseils, elles se les sont raréfiés.

rarement : peu souvent.

elle est rarescente, il est **rarescent** : a la qualité d'un corps raréfié, dilaté.

une **rareté** :

- le caractère de ce qui existe à peu d'exemplaires ;
- le fait, pour quelque chose, d'exister à peu d'exemplaires ;
- un objet qui existe à peu d'exemplaires ;
- le caractère de ce qui est peu abondant ;
- le caractère de ce qui arrive peu souvent ;
- le caractère de ce qui présente des aspects remarquables, peu communs.

elle, il est **rarissime** :

- est très rare, n'existe qu'en très peu d'exemplaires ou en très petite quantité ;
- est très peu fréquente ; est très peu fréquent.

Le mot rare vient du latin *rarus* « peu serré, peu dense, qui présente des intervalles, des interstices ; espacé, clairsemé, disséminé ; peu nombreux ; peu fréquent ; remarquable, exceptionnel » qui a donné par voie populaire la forme *rer* limitée à l'ancien français, et par un emprunt savant la forme rare.

Le nom (une) raréfaction est emprunté au latin médiéval *rarefactio*, dérivé du latin *rarefacere* (raréfier).

Le verbe raréfier est emprunté au latin *rarefacere* « rendre moins dense » (composé de *rarus* « rare ; peu dense » et facere « faire, rendre »), avec une adaptation au moyen du suffixe -fier (-ifier), comme liquéfier, putréfier.

Le mot rarescent est emprunté au latin *rarescens*, participe présent de *rarescere* « devenir moins dense, moins épais », dérivé de *rarus* (rare).

Le nom (une) rareté est emprunté au latin *raritas* « porosité, faible texture ; cavité, interstice; éparpillement ; rareté, faible nombre ; caractère exceptionnel ; objet rare » (dérivé de *rarus* « rare »), d'où *rarité*, puis rareté d'après rare.

Le mot rarissime est emprunté à l'italien *rarissimo* « très rare », superlatif de *raro* « rare ».

rarranger

On a lu et entendu **rarranger** pour réarranger.

rarriver

rarriver : revenir, arriver à nouveau.

je rarrive, tu rarrives, il rarrive, nous rarrivons, vous rarrivez, ils rarrivent ;
je rarrivais ; je rarrivai ; je rarriverai ; je rarriverais ;
j'ai rarrivé ; j'avais rarrivé ; j'eus rarrivé ; j'aurai rarrivé ; j'aurais rarrivé ;
que je rarrive, que tu rarrives, qu'il rarrive, que nous rarrivions, que vous rarriviez, qu'ils rarrivent ;
que je rarrivasse, qu'il rarrivât, que nous rarrivassions ; que j'aie rarrivé ; que j'eusse rarrivé ;
rarrive, rarrivons, rarrivez ; aie rarrivé, ayons rarrivé, ayez rarrivé ;
(en) rarrivant.

La conjugaison classique serait "je suis rarrivé(e) ; j'étais rarrivé(e) ; etc."

Ce verbe est composé de re- et arriver.

ras

1. un **ras** [se prononce ra] : un radeau, une plate-forme flottante utilisée pour les travaux sur la coque d'un bateau près de la flottaison.

Le nom (un) ras (1) vient du latin *ratis* « radeau, pont volant ».

2. un **ras** [se prononce comme race] : un chef éthiopien.

3. elle est **rase**, il est **ras** :

- est coupé(e) près de la peau ;
- est très courte ou coupée ainsi ; est très court ou coupé ainsi ;
- dont le poil est court ;
- est parfaitement uni(e) sans saillie ni proéminence ;
- ne s'élève pas très haut au-dessus du sol ;
- dont le contenu arrive exactement au niveau du bord.

en rase campagne : en pays plat et découvert.

un bateau ras : qui est peu élevé au-dessus de l'eau ou qui a perdu sa mâture dans une tempête ou un combat.

faire table rase : rejeter irrémédiablement, ne rien laisser subsister de ce qui existait, de ce qui était accepté au préalable.

au ras de ou **à ras de** : au niveau de.

à ras bord : jusqu'au niveau du bord, jusqu'en haut.

elle est hyper-rase, il est **hyper-ras**

L'adjectif ras, rase est une réfection de l'ancien français *rés* (voir : rez) d'après raser.

rasa

une **rasa** : une vaste banquette d'érosion étendue le long d'une côte, perchée au-dessus du niveau de la mer, dont le profil est doucement incliné de l'intérieur jusqu'aux falaises qui en forment l'extrémité.

Ce mot est emprunté à l'espagnol des Asturies *rasa* « lande, terrain désertique », lui-même dérivé de *raer* « raser ».

rasade

une **rasade** : la quantité de boisson qui correspond au contenu d'un verre rempli jusqu'au bord.

Ce nom est dérivé de ras (3), proprement « ce qui remplit le verre à ras », avec le suffixe -ade.

rasage

un **rasage** :

- l'action de raser ou de se raser ;
- l'opération consistant à éliminer des poils d'une étoffe, d'une peau ou à rectifier la hauteur d'un velours ou d'une peluche.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du rasage : Wiktionnaire.

Ce nom est dérivé de raser, avec le suffixe -age.

rasance, rasant

une **rasance** :

- le caractère de ce qui est rasant ;
- le rapport entre la hauteur de la trajectoire et celle de l'objectif.

elle est rasante, il est **rasant** :

- est ennuyeuse ou ennuyeux ;
- est proche du sol ;
- ne va pas plus haut que l'objectif.

Le nom (une) rasance est dérivé de raser, avec le suffixe -ance.

Le mot rasant vient du participe présent de raser.

rascaille

une **rascaille** [Belgique] : une racaille.

rascasse

une **rascasse** : une scorpène, un poisson à grosse tête, hérissé d'épines.

Ce nom est emprunté à l'ancien provençal *rascassa* « sorte de poisson », de *rascas* « atteint de la teigne, teigneux », lui-même dérivé de *rasca* « teigne » remontant au bas latin *rasicare* « gratter, râcler », voir : rache (2), ce poisson étant ainsi dénommé en raison des nombreuses taches qu'il porte et qui évoquent la teigne.

rascette

une **rascette** ou **rassette** : la partie de la paume de la main, voisine du poignet, où se trouvent les lignes transversales.

Le nom (une) rascette ou rassette est une autre forme de raquette.

ras-du-cou

un vêtement **ras de cou** ou **ras du cou** : qui est sans col et dont l'encolure s'arrête à la base du cou.

un **ras-du-cou** : un pull.

rase

1. elle est **rase** : voir ras (ci-dessus).

2. une **rase** : une rigole.

Ce nom est une forme méridionale issue du latin *rasus* et correspondant à l'ancien français *res* « rempli à ras bord » (voir l'étymologie de rez).

rasé, rasement, rase-motte, rase-pet, raser, raseteur, rasette, raseur

elle est rasée, il est **rasé** :

- est coupé(e), tondu(e) ;
- est détruite ou détruit jusqu'au niveau du sol ;
- est coupé(e) au ras du sol ;
- est frôlé(e), effleuré(e).

un **rasement** :

- l'action d'abattre jusqu'au sol ;
- la période de disparition du carnet dentaire par usure de la dent.

en **rase-motte** : à très basse altitude.

faire du rase-motte(s) : agir, se comporter sans beaucoup d'envergure.

une, un **rase-motte** : celle, celui qui agit, qui se comporte sans beaucoup d'envergure.

un **rase-pet** : un manteau d'homme très court.

raser :

- couper avec un rasoir ;
- ennuyer, importuner par des propos oiseux ;
- mettre à ras, détruire, couper au niveau du sol ;
- passer très près.

se raser :

- utiliser un rasoir ;
- s'ennuyer ;
- se tapir à terre pour ne pas être vu.

elles se sont rasées, elles sont rasées.
elles se sont rasé les cheveux, elles ont rasé leurs cheveux, elles se les sont rasés.

une raseteuse ou razeteuse, un **raseteur** ou **razeteur** : une participante ou un participant d'une course camarguaise, tentant d'enlever ce qui a été attaché sur le front et les cornes d'un taureau.

une **rasette** :

- un petit outil, monté en avant du coutre de la charrue servant à enfouir au fond de la raie précédente l'herbe ou le fumier ou à réduire le bourrage par l'herbe du coutre et du versoir ;
- un décrottoir qui empêche la terre de coller à la surface concave des disques sur une charrue ;
- une petite houe utilisée pour sarcler les plates-bandes d'un jardin ;
- une tige de métal mobile servant à l'organiste ou à l'accordeur d'orgue à accorder les jeux d'anche, en haussant ou en baissant les tons, appuyant plus ou moins selon sa longueur sur la languette de l'anche du tuyau d'orgue.

une raseuse, un **raseur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui procède au rasage des étoffes ou qui rase le poil des peaux ;
- une personne qui importune par des propos longs et creux.

Le verbe raser vient du latin populaire *rasare*, altération (d'après le supin *rasum*) du classique *radere* « raser », « gratter, polir, ratisser » et « toucher en passant, effleurer, côtoyer ».

Le verbe araser (= mettre de niveau ; diminuer une partie ; user un relief) est dérivé du latin *rasus* participe passé de *radere* « enlever en grattant ». D'où : un arasement.

Le verbe déraser (= abaisser le niveau ; retirer ce qui est en haut) est dérivé de raser. D'où : un dérasement.

La pensée de Pierre de Jade : Je suis toujours rasé de près, je n'ai pas le bras assez long pour me raser de loin.

rash

un **rash** : une éruption cutanée transitoire qui se manifeste lors de maladies fébriles non éruptives.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rash* « éruption, exanthème » probablement emprunté à l'ancien ou moyen français *raiche, rache, rasche* « teigne ».

rasibus

rasibus :

- à ras, de tout près ;
- à ras bord, au niveau du bord.

Ce mot est formé sur le latin *rasus* « ras » à l'aide de la finale -*ibus*, de l'ablatif pluriel de la troisième déclinaison latine.

rasière

une **rasière** : une ancienne mesure de capacité, utilisée pour le grain, le charbon, les fruits.

Ce nom est dérivé de ras (3), avec le suffixe -ière.

raskol

1. un **raskol** : une scission au sein de l'Église orthodoxe russe.

Ce mot russe signifie proprement « schisme ».

2. un **raskol** : un gang de criminels en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

raskolnik

une raskolnike, un **raskolnik** : dans l'histoire de la Russie, une, un membre d'une secte religieuse (les Vieux-croyants) qui s'opposa, au 17ème siècle, aux réformes religieuses (le Raskol) puis aux modernisations apportées par Pierre Le Grand et fut considérée comme schismatique par l'Église orthodoxe jusqu'au début du 20ème siècle.

On a lu des raskolniki pour des raskolniks.

Ce nom est emprunté au russe *Raskolnik* « dissident, schismatique », lui-même issu de *raskol* « scission, schisme ».

ras-le-bol

en avoir **ras-le-bol** ou **ras le bol** : en avoir assez, être excédé, en avoir marre.

un **ras-le-bol** : une exaspération.

rasnicynipidé

les **rasnicynipidés** : une famille d'insectes hyménoptères apocrites parasites (ou térébrants) cynipoïdes.

rasoir

un **rasoir** :

- un instrument de rasage ;
- un individu qui est très ennuyeux.

sur le fil du rasoir, sur une lame de rasoir : dans un équilibre instable, précaire.

elle, il est **rasoir** : est ennuyeuse, fatigante ; est ennuyeux, fatigant.

Ce nom vient du bas latin *rasorium* « rasoir », dérivé de *rasum*, supin de *radere*, voir : raser.

raspoutitsa

une **raspoutitsa** : une période de dégel ou de pluie qui transforme le sol en boue, dans des régions à hiver long, froid et neigeux (Russie, Sibérie notamment).

Ce nom vient du mot russe signifiant proprement « saison des mauvaises routes », lui-même dérivé de *raspoutit* « dissoudre ».

rassade

une **rassade** : une perle de verre ou d'émail utilisée pour la fabrication des colliers ou des bracelets de pacotille.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

rassainir

rassainir ou **réassainir** : rendre sain.

je rassainis, tu rassainis, il rassainit, nous rassainissons, vous rassainissez, ils rassainissent ;
je rassainissais ; je rassainis ; je rassainirai ; je rassainirais ;
j'ai rassaini ; j'avais rassaini ; j'eus rassaini ; j'aurai rassaini ; j'aurais rassaini ;
que je rassainisse, que tu rassainisses, qu'il rassainisse, que nous rassainissions, que vous rassainissiez, qu'ils rassainissent ;
que je rassainisse, qu'il rassainît, que nous rassainissions ; que j'aie rassaini ; que j'eusse rassaini ;
rassainis, rassainissons, rassainissez ; aie rassaini, ayons rassaini, ayez rassaini ;
(en) rassainissant.

Le verbe rassainir est composé de re- et assainir. Voir aussi : assainissant, un assainissement, un assainisseur.

rassasiant, rassasié, rassasiement, rassasier

elle est rassasiante, il est **rassasiant** : rassasie.

elle est rassasiée, il est **rassasié** :

- est repu(e) ;
- est blasé(e) saturé(e).

un **rassasiement** :

- l'action de rassasier ou de se rassasier ; le résultat de cette action ;
- l'action de satisfaire jusqu'à satiété les désirs, les aspirations, les passions de quelqu'un ; le résultat de cette action.

rassasier :

- satisfaire pleinement la faim de quelqu'un ;
- satisfaire les désirs, les aspirations, les passions de quelqu'un.

se rassasier :

- satisfaire pleinement sa faim ;
- satisfaire ses désirs, ses aspirations, ses passions.

Ce verbe est dérivé, à l'aide du préfixe re-, de l'ancien moyen français *assasier* (autre forme : *assaisier*) « rassasier, satisfaire la faim de quelqu'un (au propre et au figuré) », lui-même dérivé, à l'aide du préfixe *a-* de l'ancien moyen français *sacier* (francisation plus complète : *saisier*) « satisfaire pleinement », francisation du latin *satiare*, de même sens (dérivé de *satis* « assez, suffisamment »).

Le nom (une) satiété est emprunté au latin *satietas* « rassasiement, satiété, dégout, ennui » « quantité suffisante ».

rasse

une **rasse** : un panier servant à mesurer et à transporter le charbon dans les forges et dans les hauts fourneaux.

Pour l'étymologie, voir : CNRTL.

rassemblement, rassembler, rassembleur

un **rassemblement** :

- l'action de rassembler ou de se rassembler ;
- l'action de mettre ensemble ;
- un ensemble de personnes ou de choses rassemblées.

rassembler :

- assembler de nouveau ;
- faire venir au même endroit ;
- réunir en vue d'une action commune ;
- mettre ensemble ;
- rapprocher ;

- réunir ;
- être le moyen qui réunit les éléments d'un ensemble ;
- être le lieu où sont réunis divers éléments ;
- assembler ce qui a été désassemblé.

rassembler un cheval : agir simultanément des mains et des jambes pour que le cheval, se plaçant bien à l'aplomb de son centre de gravité, soit prêt aux mouvements qu'on veut lui faire exécuter.

rassembler son corps : se concentrer, se contracter.

se rassembler :

- s'assembler de nouveau ;
- venir au même endroit ;
- se réunir en vue d'une action commune.

elles se sont rassemblées, elles sont rassemblées.
elles se sont rassemblé les outils, elles ont rassemblé leurs outils, elles se les sont rassemblés.

réassembler : assembler de nouveau.

un **rassembler** :

- l'exercice de dressage consistant à rassembler le cheval ;
- l'attitude du cheval dans cet exercice.

une rassembleuse, un **rassembleur** :

- une personne qui rassemble ;
- une chose qui fait se rassembler des choses ou des animés ;
- un lieu où se rassemblent des choses ou des animés.

Le verbe rassembler est formé de re- et assembler qui vient du latin vulgaire *assimulare*, dérivé du latin *simul* « en même temps, ensemble ».

rasseoir

rasseoir : voir rassoir (ci-dessous).

rassérénant, rasséréné, rassérènement, rassérénement, rasséréner

elle est rassérénante, il est **rassérénant** : rassérène.

elle est rassérénée, il est **rasséréné** : est ramené(e) à la sérénité.

un **rassérènement** ou **rassérénement** :

- l'action de redevenir ou de faire redevenir serein ;
- le résultat de cette action, la sensation, l'impression ressentie.

rasséréner :

- rendre de nouveau serein ;
- ramener à la sérénité, à la tranquillité d'esprit.

je rassérène, tu rassérènes, il rassérène, nous rassérénons, vous rassérénez, ils rassérènent ;
je rassérénais ; je rassérénai ; je rassérènerai ou rasséréner ai ; je rassérènerais ou rasséréner ais ;
j'ai rasséréné ; j'avais rasséréné ; j'eus rasséréné ; j'aurai rasséréné ; j'aurais rasséréné ;
que je rassérène, que tu rassérènes, qu'il rassérène, que nous rassérénions, que vous rasséréniez, qu'ils rassérènent ;
que je rassérénasse, qu'il rassérénât, que nous rassérénassions ; que j'aie rasséréné ; que j'eusse rasséréné ;
rassérène, rassérénons, rassérénez ; aie rasséréné, ayons rasséréné, ayez rasséréné ;
(en) rassérénant.

Ce verbe est formé de r(e)-, a-, serein, -er.

rassette

une **rassette** ou **rascette** : la partie de la paume de la main, voisine du poignet, où se trouvent les lignes transversales.

Le nom (une) rascette ou rassette est une autre forme de raquette.

rassir, rassis, rassissement

1. du pain rassis

rassir : se dessécher sans être dur.

je rassis, tu rassis, il rassit, nous rassissons, vous rassissez, ils rassissent ;
je rassissais ; je rassis, tu rassis, il rassit, nous rassîmes, vous rassîtes, ils rassirent ; je rassirai ; je rassirais ;
j'ai rassi ; j'avais rassi ; j'eus rassi ; j'aurai rassi ; j'aurais rassi ;
que je rassisse, que tu rassisses, qu'il rassisse, que nous rassissions, que vous rassissiez, qu'ils rassissent ;
que je rassisse, qu'il rassît, que nous rassissions ; que j'aie rassi ; que j'eusse rassi ;
rassis, rassissons, rassissez ; aie rassi, ayons rassi, ayez rassi ;
(en) rassissant.

elle est rassise, il est **rassis** (1) :

- pour le pain ou les aliments à base de pâte, est desséché(e) sans être dur ;
- est desséchée, racornie, n'est plus fraiche ; est desséché, racorni, n'est plus frais.

le **rassis** : du pain ou des aliments à base de pâte desséché(s) sans être dur(s).

un **rassissement** :

- le fait pour une denrée de se rassir, de se durcir, de se dessécher par vieillissement ; le résultat de ce processus ;
- une période de repos de la viande pour l'attendrir et développer ses saveurs.

Le verbe rassir est dérivé de rassis (1), participe passé de rassoir, rassoir, au sens ancien de « durcir ».

2. elle est rassise, il est **rassis** : elle, il aborde les choses avec sérénité, avec calme, après mure réflexion.

un terrain rassis, une terre rassise : qui n'a pas été labouré(e) depuis longtemps.

une viande rassise : la viande d'un animal tué depuis quelques jours et qui s'est attendrie, perdant la raideur qu'elle avait après l'abattage.

un **rassis** : un fer à cheval encore bon qu'on a rassis avec des clous neufs.

se taper, se coller un rassis : se masturber.

Le mot rassis (2) vient du participe passé de rassoir, rasseoir.

rassoir

rasseoir ou **rassoir** :

- remettre quelqu'un en position assise ;
- replacer quelque chose sur sa base, sur son fondement ;
- affermir, stabiliser, retasser des terres, des semailles, etc. ;
- affermir un fer vacillant ;
- faire redevenir calme.

rasseoir ou se rassoir :

- pour un liquide, se reposer en laissant déposer des impuretés ;
- retrouver son calme, sa sérénité.

je rassois ou rassieds, tu rassois ou rassieds, il rassoit ou rassied, nous rassoyons ou rasseyons, vous rassoyez ou rasseyez, ils rassoient ou rasseyent ;
je rassoyais ou rasseyais ; je rassis, tu rassis, il rassit, nous rassîmes, vous rassîtes, ils rassirent ; je rassoirai ou rassiérai ; je rassoirais ou rassiérais ;
j'ai rassis ; j'avais rassis ; j'eus rassis ; j'aurai rassis ; j'aurais rassis ;
que je rassoie ou rasseye, que tu rassoies ou rasseyes, qu'il rassoie ou rasseye, que nous rassoyions ou

rasseyions, que vous rassoyiez ou rasseyiez, qu’ils rassoient ou rasseyent ;
que je rassisse, qu’il rassît, que nous rassissions ; que j'aie rassis ; que j'eusse rassis ;
rassois ou rassieds, rassoyons ou rasseyons, rassoyez ou rasseyez ; aie rassis, ayons rassis, ayez rassis ;
(en) rassoyant ou rasseyant.

se rasseoir ou **se rassoir** : se remettre en position assise.

je me rassois ou me rassieds, tu te rassois ou te rassieds, il se rassoit ou se rassied, nous nous rassoyons ou nous rasseyons, vous vous rassoyez ou vous rasseyez, ils se rassoient ou se rasseyent ;
je me rassoyais ou me rasseyais ; je me rassis, tu te rassis, il se rassit, nous nous rassîmes, vous vous rassîtes, ils se rassirent ; je me rassoirai ou me rassiérai ; je me rassoirais ou me rassiérais ;
je me suis rassise, je me suis rassis ; je m'étais rassise, je m'étais rassis ; je me fus rassise, je me fus rassis ; je me serai rassise, je me serai rassis ; je me serais rassise, je me serais rassis ;
que je me rassoie ou me rasseye, que tu te rassoies ou te rasseyes, qu’il se rassoie ou se rasseye, que nous nous rassoyions ou nous rasseyions, que vous vous rassoyiez ou vous rasseyiez, qu’ils se rassoient ou se rasseyent ;
que je me rassisse, qu’il se rassît, que nous nous rassissions ; que je me sois rassise, que je me sois rassis ; que je me fusse rassise, que je me fusse rassis ;
rassois-toi ou rassieds-toi, rassoyons-nous ou rasseyons-nous, rassoyez-vous ou rasseyez-vous ; sois rassise, sois rassis, soyons rassises, soyons rassis, soyez rassises, soyez rassise, soyez rassis ;
(en) se rassoyant ou se rasseyant.

La question a été posée à plusieurs reprises pour déterminer s'il fallait conjuguer asseoir comme surseoir. Les incongruités étant toujours fort prisées par les sachants, ceux-ci écrivent asseoir mais j'assois, il assoit,... Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent assoir. On peut aussi écrire : j'assieds, il assied, ils asseyent, j'assiérai, etc. comme nous asseyons (ou assoyons), vous asseyez (ou assoyez).

Le verbe rassoir ou rasseoir est dérivé d'assoir ou asseoir, avec le préfixe r(e)-.

rassort, rassortiment, rassortir

On a lu un **rassortiment**, un **rassort**, **rassortir** pour un réassortiment, un réassort, réassortir : voir ci-dessous.

rassoter

rassoter : rendre sot.

rassoter quelqu'un de : lui faire éprouver à quelqu'un un attachement déraisonnable envers ; l'amouracher.

elle est assotée ou assotie, il est **assoté** ou **assoti**

assoter ou **assotir** : rendre sot.

s'assoter ou **s'assotir** : devenir sot.

Ce verbe, un peu vieilli, formé sur l’ancien assoter, « rendre sot », exprime, avec une nuance plaisante, la même idée que « infatuer ». Rassoter quelqu’un, c’est le prévenir en faveur d’une personne avec tant d’insistance et d’excès qu’on finit par lui faire perdre tout jugement, toute mesure. *On l’a tant rassoté de cette fille qu’il a fini par l’épouser.* Il se trouvera bien des occasions pour employer également ce verbe à la forme pronominale ou au participe passé. *Comment a-t-elle pu se rassoter de ce bellâtre ? se prendre pour lui d’un goût si peu fondé ? Une mère rassotée de son fils, en qui l’amour maternel a banni la clairvoyance*. Académie française.

rassoul

un **rassoul** ou **rhassoul, ghassoul** : une argile utilisée pour les soins de la peau ou des cheveux.

rassujettir

rassujettir : assujettir à nouveau.

je rassujettis, tu rassujettis, il rassujettit, nous rassujettissons, vous rassujettissez, ils rassujettissent ;
je rassujettissais ; je rassujettis ; je rassujettirai ; je rassujettirais ;
j'ai rassujetti ; j'avais rassujetti ; j'eus rassujetti ; j'aurai rassujetti ; j'aurais rassujetti ;
que je rassujettisse, que tu rassujettisses, qu'il rassujettisse, que nous rassujettissions, que vous rassujettissiez, qu'ils rassujettissent ;
que je rassujettisse, qu'il rassujettît, que nous rassujettissions ; que j'aie rassujetti ; que j'eusse rassujetti ;

rassujettis, rassujettissons, rassujettissez ; aie rassujetti, ayons rassujetti, ayez rassujetti ;
(en) rassujettissant.

Le verbe rasujettir est formé de re- et assujettir qui est dérivé de sujet. Voir aussi : assujetti, assujettissant, assujettissement.

rassurant, rassuré, rassurement, rassurer

elle est rassurante, il est **rassurant** :

- rend confiance, ôte toute inquiétude ;
- ne provoque aucune inquiétude.

c'est rassurant !

- c'est apaisant, sécurisant, tranquillisant !
- c'est affolant, alarmant, inquiétant !

le **rassurant** : ce qui rassure.

elle est rassurée, il est **rassuré** :

- a retrouvé la confiance, la quiétude ;
- dénote que quelqu'un a retrouvé la confiance, la quiétude.

un **rassurement** : l'action de rassurer ; l'état qui en résulte.

rassurer :

- redonner de la solidité, de la stabilité à quelque chose ;
- redonner de l'assurance à, affermir ;
- redonner à quelqu'un la tranquillité d'esprit, la confiance.

se rassurer : reprendre confiance, devenir moins inquiet.

elles se sont rassurées, elles sont rassurées.
elles se sont rassuré les enfants, elles ont rassuré leurs enfants, elles se les sont rassurés.

Le verbe rassurer est formé de re- et assurer qui est emprunté au bas latin *assecurare*, en latin médiéval « mettre en sécurité, protéger » « promettre ». Voir aussi : assurable, un assurage, une assurance, assuré, assurement, assurément, assureur, réassurer, un réassureur.

rast

le **rast** : l'une des échelles fondamentales de la musique du Proche-Orient, qui consiste en une gamme de sol dont le si et le fa dièze sont baissés d'un comma, donnant aux oreilles occidentales une sensation de fausseté.

Ce nom est emprunté à l'arabe.

rasta, rastafari, rastaquouère, rastaquouérisme

1. le mouvement **rastafari** ou **rasta** : un mouvement messianique de la Jamaïque prédisant l'avènement d'un roi noir en Afrique.

une, un **rasta** : une, un adepte d'un retour à la culture africaine et de la musique reggae.

elle, il est **rasta** : est caractéristique des adeptes de ce mouvement.

Ras Tafari : le nom porté par Haïlé Sélassié de 1916 à 1930, *ras* « tête, chef » étant un mot amharique, voir : ras (2).

2. un **rasta** ou **rastaquouère** :

- un individu, habituellement d'origine sud-américaine ou méditerranéenne, qui étale un luxe voyant et de mauvais gout et dont les moyens d'existence sont suspects ;
- un aventurier d'allure suspecte.

elle, il est **rastaquouère** : est propre à un tel personnage.

un **rastaquouérisme** : un exotisme de mauvais gout.

Le mot rastaquouère est emprunté à l'hispano-américain *(ar)rastracueros* « personne méprisable » (au Venezuela), « tanneur, grossiste en peaux, en cuirs », composé de *arrastrar* « ratisser » (au Mexique; « trainer » en espagnol de la Péninsule, dérivé de *rastro* « râteau » du latin *rastrum* de même sens) et de *cueros* « cuirs, peaux ». Le sens péjoratif du français est probablement dû au fait que beaucoup de Sud-américains à l'élégance tapageuse qui séjournaient à Paris à la fin du 19ème siècle devaient leur fortune récente au commerce des cuirs et peaux. Le mot a été réemprunté au français avec ce nouveau sens par l'hispano-américain d'Argentine et du Chili.

rastel

un **rastel** :

- une réunion où l'on offre à boire ;
- le lieu où se tient cette réunion.

Ce nom vient du mot gascon *rastel* « festin, bombance », spécialement « banquet ; lieu de réunion où l'on mange et où l'on boit en temps d'élection, dans les Pyrénées et dans le Tarn », proprement « râtelier d'écurie », la forme proprement gasconne étant *rastet*.

raster

un **raster** : chez les larves de coléoptères scarabéidés, le sternite abdominal terminal comportant une plage de soies ou d'épines sur sa face ventrale dont la disposition permet de différencier les genres. Voir aussi : pygidium.

rastreins

rastreins ! [Belgique] tu exagères !

rat

1. un **rat** :

- un mammifère, voir le dictionnaire du CIRAD ;
- autres sens : CNRTL.

une **dératisation** : une élimination des rats.

dératiser un local : le débarrasser des rats.

une **mort-aux-rats** : une substance pour empoisonner les rats.

un **myocastor** ou un **myopotame** : un ragondin.

une **oreille de rat** ou **oreille-de-souris** : un myosotis ou une piloselle, une plante.

un **otomys** : un mammifère.

voir aussi : un rat de cave ou rat-de-cave, un rat de bibliothèque, un rat de prison, une rate (1), un ratel, une ratepenade, un ratichon, une ratichonnière, raticide, ratier, une ratière, un ratodrome, un raton, une ratonnade, ratonner, un ratonneur, un rat-taupe ou un spalax.

être **rat** : être radin.

Vocabulaire autour du thème du rat : Wiktionnaire.

Mais d'où vient que le rat était considéré comme un symbole d'échec ? Probablement des farces innocentes de jeunes polissons, comme nous l'apprend la première édition de notre Dictionnaire : « Parmi le peuple on dit, Donner des rats, pour dire, Marquer les habits des passants avec de la craye ou de la farine dont on a frotté un petit morceau d'estoffe attaché au bout d'un baston, & ordinairement coupé en forme de rat. Pendant les jours gras les petits enfants s'amusent à donner des rats aux passants. » Littré ajoute : « Il a eu un rat, on lui a posé sur le dos la figure d'un rat pour se moquer ensuite de lui, sorte de plaisanterie qui se faisait les jours gras. Donner des rats aux passants. » Ainsi, avec le temps et par un phénomène que la phylogenèse n'explique pas, nos rats furent changés en poissons et leur période d'activité se réduisit des jours gras au 1er avril. Avec *prendre*

un rat, on serait passé du sens d' « être victime d'une innocente plaisanterie » à celui d'« être berné » et enfin d'« échouer ». On aurait pris un rat avant de prendre un râteau. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) rat vient probablement du radical expressif ratt-, né de l'imitation que fait l'animal en grignotant.

2. **bon rat** ! **vingt rats** ! (pour marquer la surprise, l'admiration, la déception ; pour renforcer une assertion).

En Lorraine, rat est employé comme euphémisme pour remplacer dieu.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rata

un **rata** :

- un ragout grossier à base de viande et de légumes ;
- un mets grossièrement cuisiné ;
- un ragout peu appétissant.

Ce nom est une abréviation de ratatouille avec changement de genre.

ratafia

un **ratafia** : une liqueur préparée en faisant macérer, dans de l'eau-de-vie additionnée de sucre, des fruits ou des substances végétales.

un ratafia de grenouilles : de l'eau.

Ce nom vient d'un mot créole peut-être issu de la formule latine *rata fiat (conventio)* parce que cette formule, accompagnée d'un toast, se serait prononcée à l'occasion d'un marché conclu.

ratage

un **ratage** : le fait de rater, un échec, un fiasco.

Ce nom est dérivé de rater, avec le suffixe -age.

rataille

une **rataille** : en argot, une abondance de rats et de souris.

Ce nom est dérivé de rat, avec le suffixe -aille.

ratanhia

un **ratanhia** : un arbrisseau ; sa racine.

Ce nom est emprunté au quichua probablement par l'intermédiaire de l'anglais, à comparer avec l'italien *ratania*, l'espagnol *ratania*, le portugais *ratanha, ratânhia*.

rataplan

rataplan ou **ran tan plan, ran plan plan** : pour évoquer le roulement d'un tambour.

le rataplan ou rantanplan, ran plan plan des tambours

voir aussi : ran, plan plan.

ratapoil

une, un **ratapoil** :

- une bonapartiste inconditionnelle, un bonapartiste inconditionnel ;

- une partisane, un partisan du césarisme des Bonaparte.

elle, il est **ratapoil** : est militariste.

Ce nom est un emploi comme nom commun de Ratapoil, un personnage créé par le dessinateur Honoré Daumier (1808-1879), le type du militaire borné, partisan du césarisme.

ratardidé

les **ratardidés** : une famille d'insectes lépidoptères glossates, eulépidoptères, ditrysiens.

ratatinage, ratatiné, ratatinement, ratatiner

un **ratatinage** ou **ratatinement** :

- l'action de ratatiner, le fait de se ratatiner ;
- l'état d'une chose, d'une personne qui (s')est ratatinée.

elle est ratatinée, il est **ratatiné** :

- a diminué de taille ou de volume, a perdu plus ou moins sa forme naturelle, ses couleurs ou sa consistance en se desséchant ;
- a perdu de son intensité, de sa force ;
- manque d'ampleur, de vigueur ;
- est tassé(e) et émacié(e) ;
- est recroquevillé(e) ;
- est tué(e) ;
- est plissé(e) et desséché(e) ;
- est diminué(e), limité(e), étriqué(e).

ratatiner :

- réduire la taille d'une chose en la déformant ;
- endommager gravement, mettre hors service, détruire ;
- rendre quelqu'un plus petit et plus maigre ;
- diminuer la personnalité, le caractère de quelqu'un, le priver d'une partie de ses ressources morales ou intellectuelles ;
- battre quelqu'un ;
- tuer quelqu'un.

se faire ratatiner : se faire battre au jeu ; échouer dans une compétition.

se ratatiner :

- diminuer de taille ou de volume ;
- se déformer en desséchant ;
- se dessécher en perdant plus ou moins sa forme naturelle, ses couleurs ou sa consistance ;
- devenir plus petit et plus maigre ;
- se ramasser sur soi-même, se faire tout petit ;
- heurter violemment.

elles se sont ratatinées, elles sont ratatinées.
elles se sont ratatiné les adversaires, elles ont ratatiné leurs adversaires, elles se les sont ratatinés.

Le verbe ratatiner est un mot expressif formé sur le radical *tat-* qui, avec des suffixes diminutifs, évoque la diminution, l'amoindrissement d'un état, d'une action.

ratatouille

une **ratatouille** :

- un mets composé de divers ingrédients coupés en morceaux et cuits ensemble ;
- un rata, un ragout, un mets grossièrement cuisiné ;
- un mélange hétéroclite ;
- une manœuvre, une intrigue louche ;
- une volée de coups.

Le nom (une) ratatouille est formé du croisement de tatouiller « remuer, manier beaucoup ; renverser dans la boue » et *ratouiller* « troubler (l'eau), secouer, remuer ; salir », eux-mêmes formés, comme de nombreux verbes expressifs répandus dans les parlers régionaux, à partir de touiller, avec des préfixes ou des syllabes de renforcement.

ratchatcha

faire des **ratchatchas** :

- griffonner ;
- faire des manières, parler pour ne rien dire.

rat de bibliothèque

un **rat de bibliothèque** : une personne qui passe son temps à compulser des livres dans les bibliothèques.

rat de cave, rat-de-cave

un **rat de cave** ou **rat-de-cave** : une bougie mince et longue, enroulée sur elle-même, dont on se sert pour éclairer une cave.

une, un **rat de cave** ou **rat-de-cave** :

- une employée, un employé des contributions indirectes chargé(e) de vérifier les caves ;
- une danseuse, un danseur de be-bop ;
- celle, celui qui fréquente un caveau de jazz.

rat de prison

Enfin, sur le modèle de *rat de bibliothèque* on a forgé ***rat de prison***. L'origine de cette expression est discutée. Dans son *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot*, (1872), Lorédan Larchey explique que l'on a donné ce nom aux avocats en raison des nombreuses visites qu'ils font aux prisonniers ; mais, dans son *Dictionnaire d'argot fin de siècle* (1894), Charles Virmaître est plus sévère puisqu'il explique ainsi ce nom : « Allusion à ce que ces messieurs grignottent (sic) à belles dents l'argent des prisonniers qui ont besoin de leurs services », avant d'ajouter ce commentaire : « Sangsue serait plus juste que rat. » En savoir plus : Académie française.

rate

1. une **rate** : un organe.

ne pas se fouler la rate : ne pas se fatiguer.

dilater la rate : égayer, distraire.

courir comme un dératé : très vite.

Le nom (une) rate (1) est d'origine incertaine.

Le nom (une) ratelle est dérivé de rate.

Le nom latin de la rate, *splen*, a donné l'ancien français *esplen* ou *esplein*. Henri de Mondeville, qui fut chirurgien de plusieurs rois de France au début du XIVe siècle, en fait une description dans sa Chirurgie : « *L'esplein […] est receptacle de la melancolie ; lequel a deux porres [ouvertures], l'un par lequel il trait [amène] la melancolie du foie, l'autre par lequel il envoie la melancolie a la bouche du stomach* ». C'est à partir de textes comme celui-ci et à partir de la théorie antique des humeurs que la rate, ou mieux l'*esplein*, et la mélancolie, proprement « la bile noire », vont être confondues. Les Anglais vont nous emprunter cet *esplein*, ils en feront leur *spleen*, un nom qui prendra, en plus du sens de « rate », celui de « mal-être, mélancolie, dépression ». Cet anglicisme va être popularisé par Baudelaire (même si *spleen* se lit déjà chez Voltaire), qui le fera entrer dans le titre de certains de ses ouvrages les plus fameux. En savoir plus : Académie française.

splén(o)- et -splénie sont tirés du grec σ π λ ή ν « rate » : une asplénie, gastro-splénique, hépatosplénique, une hépatosplénographie, une hypersplénie, un hypersplénisme, une mégalosplénie, l'artère pancréatico-spléno-

gastrique de Farabeuf, un ligament phrénico-splénique, une polysplénie, un pli présplénique, une splénalgie, une splénectomie, une artère splénienne, splénique, une splénisation, une splénite, une splénocèle, une splénoclésis, un ligament spléno-colique ou ligament spléno-mésocolique, une spléno-contraction , un splénocytome ou splénome, un splénogramme, une splénographie, spléno-hépatique, une splénomégalie ou hypersplénie, une splénopexie, une splénopneumonie, une splénoportographie, une anastomose splénorénale distale,, un ligament spléno-rénal, une splénorrhaphie, une splénosclérose, une splénose péritonéale, une splénotomie.

Les mots splénium et splénius pourraient avoir un rapport étymologique avec le mot rate : CNRTL.

2. une **rate** : la femelle du rat.

voir : rat (ci-dessus).

3. une **rate** ou **ratte** : une pomme de terre, une variété de petite pomme de terre de forme allongée, à chair jaune, fine et ferme.

Ce nom est dérivé de rate, par analogie de forme, à comparer avec la désignation allemande *miesele*, littéralement "petite souris". Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

raté

elle est ratée, il est **raté** :

- n'est pas réussi(e), n'est pas obtenu(e) ;
- n'a pas réussi sa vie.

une ratée, un **raté** : une personne qui a raté sa carrière, sa vie.

un **raté** :

- un coup qui n'est pas parti, une explosion qui ne s'est pas produite ;
- une légère détonation qui révèle le fonctionnement défectueux de l'allumage ;
- un mauvais fonctionnement d'un organe du corps humain ;
- une difficulté ou une impossibilité de mener à bien un processus, un programme fixé.

ratel

un **ratel** : un mammifère.

Ce nom est dérivé de rat, avec le suffixe -el.

râteau, râtelage, râtelée, râteler, râteleur, râtelier, râtelures

un **râteau** :

- un outil ;
- un instrument agricole ;
- autres sens : CNRTL.

un râteau (à déchaumer, à feuilles, à gazon) : Office québécois de la langue française.

L'expression se prendre un râteau s'emploie lorsqu'une personne qui s'est lancée dans une entreprise de séduction échoue lamentablement et se voit repoussée. Elle est parfois modalisée par l'adjonction de l'adjectif gros au nom râteau. On explique en général cette expression par le fait que la douleur de l'échec rappelle celle que l'on ressentirait si, en marchant sur les dents d'un râteau abandonné sur le sol, on recevait le manche de cet outil au visage. Comme ce manche peut frapper violemment les dents, on dit parfois aussi se manger un râteau. Cependant cette explication, si séduisante soit-elle, n'est sans doute pas la bonne. En savoir plus : Académie française.

un **râtelage** :

- l'action de râteler ; le résultat de cette action ;
- le ramassage des foins.

une **râtelée** : ce que l'on peut ramasser d'un coup de râteau.

dire sa râtelée : dire librement ce qu'on pense.

râteler :

- ramasser avec un râteau ;
- ramasser le foin coupé ;
- ratisser, nettoyer et égaliser une surface à l'aide d'un râteau.

je râtèle ou râtelle, tu râtèles ou râtelles, il râtèle ou râtelle, nous râtelons, vous râtelez, ils râtèlent ou râtellent ;
je râtelais ; je râtelai ; je râtèlerai ou râtellerai ; je râtèlerais ou râtellerais ;
j'ai râtelé ; j'avais râtelé ; j'eus râtelé ; j'aurai râtelé ; j'aurais râtelé ;
que je râtèle ou râtelle, que tu râtèles ou râtelles, qu'il râtèle ou râtelle, que nous râtelions, que vous râteliez, qu'ils râtèlent ou râtellent ;
que je râtelasse, qu'il râtelât, que nous râtelassions ; que j'aie râtelé ; que j'eusse râtelé ;
râtèle ou râtelle, râtelons, râtelez ; aie râtelé, ayons râtelé, ayez râtelé ;
(en) râtelant.

une râteleuse, un **râteleur** : une personne qui ramasse les foins.

un **râtelier** :

- un assemblage à claire-voie de lattes de bois en plan incliné, fixé au mur d'une écurie ou d'une étable, pour recevoir la ration de fourrage des animaux ;
- autres sens : CNRTL.

un **râtelier d'entreposage** : [nucléaire / fission - combustible] un support destiné à l’entreposage d’objets radioactifs, notamment les assemblages combustibles. En anglais : *rack*. Voir aussi : assemblage combustible. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

des **râtelures** : ce que l'on ramasse avec un râteau.

Le nom (un) râteau vient du latin *rastellus*, diminutif de *raster* « hoyau, bêche, râteau ».

Les mots râtelée, râteler et râtelier sont dérivés de râteau.

ratelle

une **ratelle** : une maladie propre aux porcs qui ne se reconnait qu'à l'autopsie et se caractérise par des bubons sur les viscères, un foie et une rate gorgés de sang, des points charbonneux sur les poumons.

Ce nom est dérivé de rate (1), avec le suffixe -elle.

ratemiidé

les **ratemiidés** : une famille d'insectes phthiraptères anoploures.

ratepenade

une **ratepenade** : une chauve-souris.

Ce nom est emprunté à l'ancien provençal *ratapennada* de même sens, composé de *rata* « souris » (rat) et de *pennada*, féminin de *pen(n)at* « qui a des ailes », dérivé de *pena* « aile, plume » (penne).

rater, rateur

rater :

- pour une arme à feu, une charge explosive, une détonation, ne pas partir, ne pas avoir lieu ;
- ne pas réussir, ne pas obtenir le résultat souhaité ;
- manquer la cible ou la proie en raison du mauvais fonctionnement de l'arme, ou par maladresse ;
- ne pas atteindre, ne pas obtenir ce que l'on visait ;
- ne pas saisir une occasion ;
- ne pas réussir ;
- ne pas réussir à joindre, à rencontrer quelqu'un.

ne pas rater quelqu'un :

- lui régler son compte en usant parfois de violences verbales ou physiques ;
- lui répondre de façon imparable.

se rater :

- ne pas avoir eu l'occasion de se rencontrer ;
- ne pas réussir son suicide.

elles se sont ratées, elles sont ratées.
elles se sont raté les échanges, elles ont raté leurs échanges, elles se les sont ratés.

une rateuse, un **rateur** : celle, celui qui rate habituellement.

elle, il est **inratable** :

- ne peut pas être raté(e) ;
- sera obligatoirement réussi(e).

voir aussi : un ratage, raté.

En effet, on lisait à l’article *rat* de la première édition du *Dictionnaire de l’Académie française* : « On dit figurément qu’Une arme à feu a pris un rat, Quand l’amorce n’a point pris, ou que l’arme ne tire pas. Vostre pistolet, vostre fusil a pris un rat. Et on dit d’un homme qui a manqué son dessein, qui a manqué son coup, qu’Il a pris un rat. » Au sujet de cet emploi, la deuxième édition ajoutait : « Il est familier & ironique. » Cette expression, qui s’est rencontrée jusqu’à la septième édition de notre Dictionnaire, est à l’origine du verbe « rater », qui apparaît, lui, dans la deuxième édition avec une définition presque identique à celle de *prendre un rat* : « Verbe qui se dit d’une arme à feu qui manque à tirer. La compagnie de perdrix partit à la portée de son fusil, mais son fusil rata. » En savoir plus : Académie française.

ratiboiser, ratiboiseur

ratiboiser :

- rafler ;
- voler de l'argent au jeu ;
- ruiner quelqu'un au jeu ;
- faire perdre la santé, la fortune, la situation ;
- faire mourir.

une ratiboiseuse, un **ratiboiseur** : une personne qui ratiboise, qui ôte tout (quelquefois au détriment de quelqu'un).

Ce verbe de l'argot des joueurs, est issu du croisement de ratisser et de l'ancien français *emboiser* « séduire par des caresses artificieuses » qui survit dans les dialectes au sens de « tromper ». *Emboiser* est composé de *em-* (en-) et de l'ancien français *boisier* « séduire par des paroles artificieuses » lequel est issu du francique *bausjan* « dire des niaiseries ou des bêtises, radoter » que l'on restitue d'après l'ancien haut alemand *bôsôn* de même sens et le moyen haut allemand *bôsen* « faire du mal », dérivé du francique *bausia-* (à comparer avec l'ancien haut allemand *bosi* « sans valeur », le moyen néerlandais *bose* « méchant », l'allemand *böse* « méchant »).

ratiche

une **ratiche** [en argot] :

- une dent ;
- un couteau.

Ce nom est d'origine obscure (râteau ? rat ?).

ratichon, ratichonnerie, ratichonnière

un **ratichon** :

- un prêtre ;
- un curé.

la **ratichonnerie** : la prêtrise, l'ensemble du clergé.

une **ratichonnière** :

- un séminaire ;
- une abbaye.

Le nom (un) ratichon est dérivé de rat, avec le suffixe -ichon.

raticide

un (produit) **raticide**, une pâte, une opération raticide : qui a la propriété de tuer, de détruire les rats.

Ce mot est composé avec rat et de -cide tiré du latin *caedere* « tuer ».

ratier, ratière

une (chienne) **ratière**, un (chien) **ratier** : qui est dressé(e) pour chasser les rats.

elle est ratière, il est ratier :

- est propre, relative, relatif aux rats ;
- concerne les rats.

une (personne) ratière, un ratier : qui manifeste plein de bizarreries, de caprices et de fantaisies.

une **ratière** :

- un piège à rat ;
- une prison ;
- un mécanisme qui commande les lames d'un métier à tisser ;
- le fanal arrière d'un navire qui a un secteur lumineux très réduit et qui est utilisé pour la navigation de nuit en ligne de file.

Ces mots sont dérivés de rat.

ratification, ratifier

une **ratification** :

- une approbation de ce qui a été décidé, fait, promis précédemment, par d'autres ;
- le fait de considérer quelque chose comme vrai, bon, légitime ;
- autres sens : CNRTL.

ratifier :

- approuver, confirmer, expressément ou selon des formes requises, un engagement, une promesse, un traité ;
- reconnaitre quelque chose comme vrai, bon, légitime;
- se conformer à quelque chose.

elle est irritante, il est **irritant** (2) : provoque une annulation.

une clause, une condition irritante : tellement essentielle à la validité d'un acte, que l'acte serait nul, si elle n'était pas remplie.

Le verbe ratifier est emprunté au latin médiéval ratificare de même sens, sur le modèle des mots en -(i)fier, dérivé du neutre ratum de l'adjectif ratus « qui compte » d'où « valable, approuvé » de reri « compter ».

Le mot irritant (2) vient du participe présent du verbe irriter, en droit « annuler, casser (une décision, un écrit) », emprunté au bas latin juridique *irritare* « annuler », dérivé du latin classique *irritus* « non ratifié, annulé ».

ratinage, ratine, ratiner, ratineuse

un **ratinage** : l'opération qui consiste à tirer en dehors les poils de certaines étoffes et à les friser en leur donnant l'aspect de petits boutons à la surface du tissu.

une **ratine** : une étoffe de laine croisée, épaisse et chaude, ayant subi le ratinage, et qui sert à la confection de vêtements d'hiver.

ratiner : soumettre une étoffe de drap, de laine, ou des peluches au ratinage.

une **ratineuse** : une machine servant à ratiner.

Le nom (une) ratine est probablement dérivé de l'ancien verbe *rater*, voir : ratisser, avec le suffixe -ine.

rating

un ***rating*** : un coefficient (de jauge) utilisé pour déterminer le classement dans des sports nautiques ; une notation.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rating*, de *to rate* « fixer le montant de, évaluer, estimer », attesté depuis 1702 dans le domaine de la navigation d'abord pour désigner le classement de personnes et depuis 1891 en parlant de bateaux.

ratio

1. un **ratio** : un rapport significatif entre deux données chiffrées caractéristiques de la situation d'une entreprise ou d'un pays, qui s'exprime sous forme de pourcentage ou de quotient.

un **ratio de compensation (écologique)** : [environnement] le rapport entre la surface des milieux qui doivent être sauvegardés, réhabilités ou restaurés et celle des milieux endommagés par un projet, dans le cadre d'une compensation tenant compte de l'évolution écologique probable des écosystèmes considérés. L'estimation de la surface des milieux qui doivent être sauvegardés prend en compte la qualité et la complexité des écosystèmes endommagés ; elle doit aussi intégrer leurs fonctions écologiques dans le processus de sauvegarde, de réhabilitation ou de restauration, ainsi que les perspectives de réussite à long terme de l'action de compensation. En anglais : *compensation ratio*. Voir aussi : compensation écologique, mesure compensatoire, opérateur de compensation écologique, site naturel de compensation écologique. Journal officiel de la République française du 16/10/2019.

Ce nom vient du mot latin *ratio, rationis* « calcul, compte » (voir l'étymologie de raison) repris à l'anglais où il est attesté comme terme de mathématique depuis 1660 et dans le domaine de l'économie depuis 1879. Le féminin dans le domaine bancaire est conforme au genre du latin alors que le masculin est une adaptation de l'anglais.

2. la ***ratio*** :

- la faculté de raisonner, la raison ;
- ce qui est rationnel.

ultima ratio

la *ratio legis* : la raison d'être de la loi, pour expliquer l'origine d'une loi et en comprendre la portée.

la *ratio peccati* : la raison de péché, un motif d'intervention de l'Église en matière temporelle.

la *ratio status* :la raison d'État, un prétexte sous lequel s'accomplissent certains actes ou sont prises certaines mesures d'apparence parfois choquante ou même illégale pour l'ensemble des citoyens.

la *ratio studiorum* : le règlement et l'organisation des études chez les jésuites.

Le mot latin *ratio, rationis* « raison » est aussi attesté dans la locution *ratio legendi* « raison de lire » en 1640. Voir aussi : *ratione loci, ratione materiae, ratione peccati, ratione personae, ratione temporis* (ci-dessous).

ratiocinant, ratiocinateur, ratiocination, ratiocinage, ratiocinement, ratiociner, ratiocineur

elle est ratiocinante, il est **ratiocinant** : ratiocine, est raisonnante, est raisonnant.

une ratiocinatrice ou ratiocineuse, un **ratiocinateur** ou **ratiocineur** : une personne qui ratiocine, qui aime ratiociner.

elle est ratiocinatrice ou ratiocineuse, il est **ratiocinateur** ou **ratiocineur** : ratiocine, aime ratiociner.

une **ratiocination** ou un **ratiocinage**, un **ratiocinement** :

- l'action de ratiociner ;
- un raisonnement abusif, hors de propos ;
- un argument subtil et vain.

ratiociner :

- faire des raisonnements ;

- user de sa raison ;
- raisonner de façon subtile et trop abstraite ;
- se perdre en considérations interminables ;
- ergoter sur des détails.

Le verbe ratiociner est emprunté du latin *ratiocinari*, « calculer, raisonner », lui-même composé à l'aide de ratio, « calcul, compte, raisonnement », et *canere*, « chanter ». La plupart des mots formés à partir de ratio ne posent pas de problèmes de prononciation : dans ration, rationaliser, rationnel, « ti » se prononce « ssi ». Mais force est de constater que l'usage hésite quand il s'agit du verbe ratiociner et, plus encore, du nom ratiocination qui sont d'emploi moins fréquent. Il convient donc de rappeler que, dans ratiociner et ratiocination, « ti » se prononce « ssi » et non « ti ». L'erreur qui consisterait à dire "*rattiociner*" est peut-être due à un phénomène de dissimilation, qui conduit à différencier la prononciation de consonnes semblables ou proches, ou au fait que, dans la prononciation dite restituée du latin, la lettre « t » se prononce [t] et non [ss] devant un a, un e, un i, un o ou un u. Académie française.

ration

une **ration** :

- la portion, la quantité d'aliments ou d'une denrée, qui revient à une personne pour une période donnée ;
- la quantité d'aliments, de boissons, que consomme une personne, qui lui revient au cours d'un repas, d'une journée ;
- la quantité de nourriture, de boisson distribuée par repas ou par jour à un animal ;
- ce qui est donné, infligé à quelqu'un ;
- une quantité due ou exigée.

une **ration alimentaire** : la quantité et la nature des aliments nécessaires pour satisfaire les besoins énergétiques d'un organisme pendant vingt-quatre heures.

voir aussi : rationnaire, un rationnement, rationner (ci-dessous).

Le nom (une) ration est emprunté au latin classique *ratio* « compte, somme ». Le terme juridique du droit ecclésiastique, est emprunté au latin médiéval *ratio* dont le sens de « prébende ou bénéfice ecclesiastique » qui s'est développé, est issu du latin classique. Depuis le 17ème siècle, ce nom désigne surtout la ration des marins ou des soldats.

rational

A. un **rational** : un pectoral, un ornement, porté sur la poitrine par le grand-prêtre des Hébreux.

B. un **rational** :

- le titre de certains ouvrages de liturgie ;
- un ouvrage contenant les raisons historiques et mystiques des offices divins.

des rationaux

Ce nom est emprunté au bas latin ecclésiastique *rationale* (traduction du grec λ ο γ ε ĩ ο ν), de même sens, de rationalis « raisonnable » (rationnel), ce morceau d'étoffe ayant été ainsi nommé à cause des sages devises qu'il portait. Le nom de cet ornement sacerdotal est souvent rendu dans les traductions de la Bible par le mot *raisonnable*. Au 16ème siècle, rational est remplacé par pectoral.

rationalisation, rationaliser

une **rationalisation** :

- l'action de rationaliser, de rendre quelque chose rationnel ; le résultat de cette action ;
- une organisation d'une activité économique selon des principes rationnels afin d'obtenir le maximum de rendement avec un minimum de cout ;
- une justification consciente et rationnelle d'une conduite déterminée par des motivations inconscientes.

une **hyper-rationalisation**

une **irrationalisation** : l'action de rendre quelque chose irrationnel ; le résultat de cette action.

rationaliser :

- faire acquérir de la raison, donner des habitudes de conduite rationnelle ;
- rendre rationnel, conforme à la raison ;
- tenter d'expliquer, de justifier ou de comprendre d'une manière rationnelle, cohérente, logique ;
- organiser d'une manière logique, rationnelle ;
- soumettre à la rationalisation économique.

Le verbe rationaliser est dérivé de rationnel, avec le suffixe -iser.

rationalisme, rationaliste

un **rationalisme** :

- une doctrine d'après laquelle tout ce qui existe a sa raison d'être de telle sorte que tout est intelligible ;
- une doctrine d'après laquelle on ne doit admettre dans les dogmes religieux que ce qui est conforme à la raison reconnue comme la seule source de la connaissance ;
- une confiance dans la raison, une croyance en l'efficacité de la connaissance rationnelle ;
- une tournure d'esprit, un mode de pensée qui n'accorde de valeur qu'à la raison, à la pensée logique ;
- une doctrine tendant à l'appropriation exacte de la forme de l'objet à sa fonction, de la forme d'un édifice à sa destination.

elle, il est **rationaliste** :

- se rapporte, elle est relative, il est relatif au rationalisme ;
- est fondé(e) sur le rationalisme ;
- professe le rationalisme ;
- appartient au rationalisme.

une, un **rationaliste** : une partisane, un partisan, une, un adepte du rationalisme.

un **irrationalisme** : une doctrine selon laquelle la raison ne joue qu'un rôle secondaire dans la connaissance.

elle, il est **irrationaliste** :

- elle est relative, il est relatif à l'irrationalisme ;
- soutient l'irrationalisme.

une, un **irrationaliste** : une partisane, un partisan de l'irrationalisme.

Le nom (un) rationalisme est dérivé du latin *rationalis*, avec le suffixe -isme.

rationalité

une **rationalité** :

- le caractère de ce qui est rationnel, logique ;
- le caractère de ce qui relève de la raison, de ce qui appartient à la raison.

une **irrationalité** :

- le caractère irrationnel, l'absurdité d'une chose ;
- les propriétés d'une équation ou d'un nombre irrationnels.

Ce nom est dérivé de rationnel, avec le suffixe -(i)té.

ratione loci, ratione materiae, ratione peccati, ratione personae, ratione temporis

En parlant de la compétence d'un tribunal.

ratione loci : à raison du lieu ; en référence au domicile des parties.

ratione materiae : à raison de la matière, en raison de l'objet.

ratione peccati : à raison du péché.

ratione personae : à raison de la personne, en référence à la personne, à l'individu qui doit être jugé.

ratione temporis : à raison de l'époque.

Ces locutions sont composées de l'ablatif singulier de *ratio* et du génitif singulier des substantifs latins *locus, materia, peccatum, persona, tempus*. Voir aussi la ratio (ci-dessus).

rationnel, rationnellement

elle est rationnelle, il est **rationnel** :

- appartient à la raison, relève de la raison ;
- est fondé(e) sur la raison, provient de la raison ;
- procède par un raisonnement logique indépendant de l'expérience ;
- est conforme à la raison, à la logique, au bon sens ;
- raisonne avec justesse, agit méthodiquement ;
- est commode, pratique, fonctionnelle ou fonctionnel ;
- est fondé(e) sur une analyse, une méthode, des données scientifiques.

une fraction rationnelle : une fraction comportant deux polynômes.

un (nombre) **rationnel** :

- un nombre entier ou fractionnaire ;
- un quotient de deux entiers relatifs.

Un nombre est rationnel, si et seulement si, son développement décimal (ou dans n'importe quelle base) est périodique à partir d'un certain chiffre. En savoir plus : DicoNombre de Gérard Villemin.

Les nombres irrationnels sont les nombres qui ne peuvent pas être exprimés par une fraction, les nombres à virgule, dont les décimales sont imprédictibles. En savoir plus : DicoNombre de Gérard Villemin.

Certains nombres irrationnels ne peuvent pas s'exprimer par une relation simple (équation à coefficients entiers, par exemple). Ce sont les nombres transcendants (comme π).En savoir plus : DicoNombre de Gérard Villemin.

rationnellement : d'une manière rationnelle.

une rationnelle, un **rationnel** : une personne qui raisonne avec justesse, qui se laisse guider par la raison.

elle est infra-rationnelle, il est **infra-rationnel**

elle est irrationnelle, il est **irrationnel** :

- n'est pas rationnelle, n'est pas rationnel ;
- n'appartient pas au domaine de la raison, ne provient pas du raisonnement ;
- n'est pas conforme au bon sens, à la logique ;
- n'a pas de rapport avec l'unité de mesure fondamentale.

l'**irrationnel** :

- ce qui dépasse l'intellect, le raisonnement ;
- ce qui s'oppose à la raison.

un (nombre) irrationnel : qui ne peut pas avoir de quotient exprimable en nombre entier ou en fraction.

une équation irrationnelle : comportant un ou plusieurs radicaux.

irrationnellement

Le nom (une) rationalité est dérivé de rationnel, avec le suffixe -(i)té.

Le mot rationnel est emprunté au latin *rationalis* « doué de raison, où l'on emploie le raisonnement, fondé sur le raisonnement », dérivé de *ratio* « raison ».

rationnaire, rationnement, rationner

une, un **rationnaire** : celle, celui qui reçoit une ration, qui a droit à une ration.

un **rationnement** :

- l'action de rationner ; le résultat de cette action ;
- une mesure prise par les autorités en vue de répartir à la population des biens ou des denrées qui ne sont disponibles qu'en quantité limitée.

rationner :

- attribuer à quelqu'un des rations limitées et déterminées d'une chose qui n'est disponible qu'en quantité limitée ;
- mesurer, réduire la nourriture de quelqu'un ;
- réduire en quantité, en nombre ;
- soumettre au rationnement, mettre quelqu'un à la ration ;
- soumettre quelqu'un à une réduction de nourriture ou de quelque chose.

se rationner :

- se réduire une quantité, s'attribuer une ration déterminée ;
- se soumettre à un rationnement.

elles se sont rationnées, elles sont rationnées.
elles se sont rationné la nourriture, elles ont rationné la nourriture, elles se la sont rationnée.

Le nom rationnaire et le verbe rationner sont dérivés de ration.

ratissage, ratissement, ratisser, ratissette, ratisseur, ratissoire, ratissure

un **ratissage** :

- l'action de ratisser ; le résultat de cette action ;
- la fouille systématique d'une zone ;
- [sports / rugby] l'action d’un joueur qui, lors d’une mêlée ouverte, cherche à libérer le ballon en le ramenant vers l’arrière avec le pied. En anglais : *rucking*. Voir aussi : mêlée ouverte. Journal officiel de la République française du 05/09/2019.

un **ratissement** : l'état d'une surface qui a été ratissée.

ratisser :

- racler la surface d'une chose pour la nettoyer ;
- nettoyer ou égaliser le sol en y passant le râteau ;
- rassembler, ramasser à l'aide d'un râteau ;
- au rugby, talonner ;
- ramasser de l'argent ;
- voler quelqu'un ou quelque chose ;
- faire une fouille systématique d'un terrain.

une **ratissette** :

- un outil de briquetier, en forme de racle, servant à rassembler la terre à brique éparse sur la table à mouler et celle en excès dans les moules ;
- une tringle de fer à pointe doublement recourbée et qui sert au forgeron pour nettoyer un feu de forge.

une ratisseuse, un **ratisseur** :

- une personne qui ratisse ;
- au rugby, une talonneuse, un talonneur.

elle est ratisseuse, il est **ratisseur** : ratisse.

une **ratissoire** : un outil de jardinage servant à sarcler ou à biner légèrement.

une **ratissoire à pousser** ou une **binette à pousser** : l'outil de jardinage constitué d'une lame rectangulaire fixée à un long manche, que l'on pousse à la surface du sol pour désherber sans endommager les racines superficielles des plantes que l'on désire conserver. Office québécois de la langue française.

une **ratissure** : ce que l'on ôte en ratissant.

voir aussi : ratiboiser (ci-dessus).

Le verbe ratisser est dérivé de l'ancien verbe *rater* « raturer, racler, peler », lui-même tiré soit de rature soit du verbe latin *rasitare* « raser souvent ». Cette dernière hypothèse est étayée par l'existence de *raston* « sorte de pâtisserie », probablement dérivé du verbe *raster* « racler » qui semble remonter au 13ème siècle. L'évolution de sens est due à l'influence de râteau.

ratite

les **ratites** : la sous-classe d'oiseaux coureurs dont les ailes sont réduites et le sternum dépourvu de bréchet.
un ratite

Le nom (les) ratites est emprunté au latin scientifique *(aves) ratitae* « au sternum en radeau, sans bréchet » (dérivé du latin *ratis* « radeau »), par opposition aux *(aves) carinatae* « au sternum caréné, avec bréchet ».

ratodrome

un **ratodrome** : un lieu de plaisir fréquenté par des gens louches.

raton, ratonnade, ratonner, ratonneur

1. un **raton** :

- un petit rat ;
- un enfant dressé à voler ;
- une insulte qui était adressée aux Arabes, aux Nord-Africains.

une **ratonnade** :

- des violences exercées contre une communauté nord-africaine sous le prétexte d'actions attribuées à certains de ses ressortissants ;
- des violences exercées contre une minorité ethnique ou un groupe social.

ratonner :

- participer à une ratonnade ;
- brutaliser un groupe de personnes.

un **ratonneur**

Un procédé courant du racisme est l'animalisation. Cela s'exprime d'abord dans le terme raton (1937) qui doit sa motivation à l'enfant initié au vol (1836) sans aucun rapport avec le monde arabe. L'Arabe est supposé voleur comme le rat (1821) mais il est aussi lié à ce qui semble le plus bas dans la création : le rat qui est associé à la saleté, à l'avarice, à la laideur. Les dérivés sont nombreux : ratonner, ratonnade, ratonneur. Tous sont liés au contexte de la guerre d'Algérie et perdurent. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le nom (un) raton est dérivé de rat, avec le suffixe -on.

2. un **raton** :

- une petite tarte à base de fromage blanc ;
- [Belgique] une sorte de crêpe.

Ce nom est dérivé du verbe en ancien français *raster* « racler », avec le suffixe -on, par. allusion à la pâte qui attache et qu'il faut racler.

ratoureur, ratoureux

une ratoureuse, un **ratoureur** ou **ratoureux** [Québec] :

- une personne espiègle ;
- une personne rusée.

ratrucher

ratrucher un récipient, une assiette : l'essuyer avec du pain pour récupérer ce qui y reste.

ratrucher une carcasse : récupérer les petits morceaux de viande.

rattachable, rattachage, rattachement, rattacher, rattacheur, rattachiste

elle, il est **rattachable** : qu'on peut rattacher à quelque chose.

un **rattachage** : une opération consistant à rattacher chaque fil d'une chaine finie à chaque fil d'une chaine nouvelle en faisant une torsion ou un nœud.

un **rattachement** :

- l'action d'attacher, de relier une chose à une autre ; le résultat de cette action ;
- le fait d'une personne qui s'attache, se relie à quelque chose d'ordre abstrait ;
- l'action de relier une chose à une autre par des rapports abstraits ; le résultat de cette action ;
- l'action de relier, de réunir une collectivité, une institution à une autre collectivité, à une autre institution, à un système par des liens d'ordre politique, administratif ; le résultat de cette action ;
- [économie générale] en comptabilité, le principe stipulant que les charges sont prises dans le compte de résultats sur la base d'une liaison entre les coûts encourus et l'obtention de produits spécifiques. Ce processus implique la prise en compte simultanée ou combinée de produits et de charges qui résultent des mêmes transactions ou évènements. Le terme « rapprochement » est également utilisé au Canada. En anglais : *matching*. Voir aussi : appariement. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

rattacher :

- attacher de nouveau ce qui ne l'est plus ;
- attacher quelque chose ;
- relier quelque chose en attachant ;
- maintenir quelque chose attaché ;
- attacher de nouveau, maintenir attaché, relier quelqu'un à quelqu'un, à quelque chose ;
- attacher, relier une chose, une personne à une autre par des liens d'ordre moral, psychologique ;
- attacher, réunir, relier une personne, un groupe social à une autre personne, à un autre groupe social ;
- relier, réunir une collectivité, une institution à une autre collectivité, une autre institution, un système.

se rattacher :

- être relié à quelque chose ou quelqu'un ;
- être réuni, relié.

elles se sont rattachées, elles sont rattachées.
elles se sont rattaché les projets, elles ont rattaché leurs projets, elles se les sont rattachés.

une rattacheuse, un **rattacheur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de rattacher les fils cassés.

une, un **rattachiste** : celle, celui qui est favorable au rattachement de la Wallonie à la France.

Le verbe rattacher est dérivé d'attacher, avec le préfixe re-.

rat-taupe

un **rat-taupe** : un spalax.

ratte

une **ratte** ou **rate** (3) : une pomme de terre, une variété de petite pomme de terre de forme allongée, à chair jaune, fine et ferme.

Ce nom est dérivé de rate, par analogie de forme, à comparer avec la désignation allemande *miesele*, littéralement "petite souris". Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

ratteler

ratteler ou **réatteler** : atteler à nouveau.

ratteler : se remettre à une tâche.

je rattèle ou je rattelle, tu rattèles ou tu rattelles, il rattèle ou il rattelle, nous rattelons, vous rattelez, ils rattèlent ou ils rattellent ;
je rattelais ; je rattelai ; je rattèlerai ou rattellerai ; je rattèlerais ou rattellerais ;
j'ai rattelé ; j'avais rattelé ; j'eus rattelé ; j'aurai rattelé ; j'aurais rattelé ;
que je rattèle ou que je rattelle, que tu rattèles ou que tu rattelles, qu'il rattèle ou qu'il rattelle, que nous

rattelions, que vous ratteliez, qu'ils rattèlent ou qu'ils rattellent ;
que je rattelasse, qu'il rattelât, que nous rattelassions ; que j'aie rattelé ; que j'eusse rattelé ;
rattèle ou rattelle, rattelons, rattelez ; aie rattelé, ayons rattelé, ayez rattelé ;
(en) rattelant.

Ce verbe est dérivé d'atteler, avec le préfixe re-.

rattirer

rattirer ou **réattirer** :

- ramener vers soi ;
- attirer à nouveau.

Ce verbe est dérivé d'attirer, avec le préfixe re-.

rattrapable, rattrapage, rattrapante, rattrape, rattrapé, rattrapement, rattraper

elle, il est **rattrapable** : peut être rattrapé(e).

elle, il est **irrattrapable** : ne peut pas être rattrapé(e), réparé(e), rectifié(e).

un **rattrapage** : l'action de rattraper ou de se rattraper, voir : CNRTL.

un (service de) rattrapage : [audiovisuel] un service qui permet d'accéder à un contenu audiovisuel après sa première diffusion. En anglais : *replay*. Voir aussi : audio, télévision de rattrapage, vidéo de rattrapage. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023.

une télévision de rattrapage : [audiovisuel / télévision] un service de rattrapage qui permet de voir ou de revoir un programme télévisé. La télévision de rattrapage peut être gratuite ou payante, limitée ou non dans le temps, disponible immédiatement ou seulement après un certain délai par rapport à la diffusion initiale. En anglais : *catch-up television, catch-up tv, replay tv*. Voir aussi : service de rattrapage. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023.

une vidéo de rattrapage : [audiovisuel] un contenu audiovisuel accessible grâce à un service de rattrapage. En anglais : *replay*. Voir aussi : service de rattrapage, vidéo à la demande. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023.

un chronographe à **rattrapante** ou à dédoublante ou double : un chronographe muni d'une deuxième aiguille chronographique, ce qui permet de mesurer les durées de deux actions ou de deux phénomènes débutant simultanément.

un chronométrage à rattrapante : une mesure du temps, un chronométrage à l'aide de ce dispositif, où l'échappement bat en général le cinquième ou le dixième de seconde, et où l'aiguille chronographique progresse en conséquence par sauts de même valeur.

une **rattrape** : l'action de rattraper l'une des deux barres en cours d'exercice aux barres asymétriques.

un trapèze de rattrape : un trapèze que l'on saisit, après en avoir quitté un autre, à la voltige.

elle est rattrapée, il est **rattrapé** :

- est saisi(e) à nouveau ;
- est rejointe ou est rejoint ;
- est corrigé(e) rétabli(e).

un **rattrapé** : un pan d'étoffe relevé d'un vêtement féminin.

un **rattrapement** : une compensation, une revanche.

rattraper :

- saisir à nouveau ;
- reprendre une personne, un animal ou une chose qu'on avait laissé échapper ;
- saisir une chose avant qu'elle tombe ;
- diminuer, réparer une maladresse, une imprudence ;
- parvenir à corriger, à modifier, reprendre avec succès ;

- rejoindre une personne ou un animal qui a pris de l'avance ;
- rejoindre un axe de circulation ;
- rejoindre un niveau plus avancé.

se rattraper :

- retrouver son équilibre en se raccrochant à quelque chose ;
- compenser une perte d'argent, de temps ;
- rétablir un désavantage momentané ;
- compenser un manque, pallier une insuffisance ;
- réparer un retard, combler un handicap.

elles se sont rattrapées, elles sont rattrapées.
elles se sont rattrapé les retards, elles ont rattrapé leurs retards, elles les ont rattrapés.

Le verbe rattraper est dérivé d'attraper, avec le préfixe re-.

rattrouper

rattrouper :

- remettre en troupe ;
- faire venir en un même endroit ;
- mettre ensemble.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

voir aussi : attroupé, un attroupement.

Ce verbe est dérivé d'attrouper, avec le préfixe re-.

raturage, rature, raturer, ratureur

1. un **raturage** : le travail de la peau destiné à parfaire le parchemin, à l'aide du fer à raturer, afin d'en supprimer les inégalités.

une **rature** :

- ce que le potier enlève sur le tour ;
- ce que le mégissier enlève du dessus des peaux dont il veut faire du parchemin ;
- ce que l'essayeur enlève d'un lingot pour faire l'essai.

raturer : soumettre un parchemin au raturage.

une ratureuse, un **ratureur** de parchemin : une parcheminière, un parcheminier effectuant le grattage sur cadre du parchemin, plus particulièrement à l'état sec.

une parcheminière-ratureuse, un **parcheminier-ratureur** : une parcheminière, un parcheminier effectuant le grattage sur cadre du parchemin, plus particulièrement à l'état humide.

2. un **raturage** : l'action de raturer.

une **rature** : une surcharge à l'encre ou au crayon en forme de trait ou de barre, destinée à faire disparaitre ce qui était écrit.

raturer :

- annuler ou corriger par des ratures ;
- effacer, annuler.

Le nom (une) rature vient du latin médiéval *rasitoria* « radoire » « instrument à raser ».

rauchage, rauche, raucher

1. un **rauchage** :

- une remise à section d'une galerie resserrée par les pressions de terrain ;
- un agrandissement d'une galerie trop étroite.

raucher une galerie de la mine :

- l'élargir ou l'agrandir ;
- la remettre en état.

une raucheuse, un **raucheur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) du boisage des galeries des mines et de son entretien.

Ce nom est dérivé de raucher « hausser, relever, remonter », avec la forme locale rehausser, attesté dans le vocabulaire des mines de charbon en 1906.

2. une **rauche** ou **rouche** : une plante du genre carex, poussant dans des lieux humides et marécageux.

Ce nom vient d'un terme dialectal de l'Ouest (en particulier Poitou, Saintonge), issu de l'ancien bas francique *rusk-* « iris », que l'on peut restituer d'après le moyen néerlandais et le moyen haut allemand *rusch*, de même sens.

raucité

une **raucité** : le caractère de ce qui est rauque.

Ce nom est emprunté au latin *raucitas* « enrouement, raucité, son rauque ».

raucourt

un **raucourt** ou **rocou** : un colorant naturel,un pigment végétal caroténoïde extrait du rocouyer.

voir aussi : rocouer, rocouyer, roucouer, roucouyer.

Ce nom est emprunté au tupi-guarani *urucú, rucú, rocú*.

raugmenter

raugmenter ou **réaugmenter** : augmenter à nouveau, sans cesse.

Ce verbe est dérivé d'augmenter, avec le préfixe re-.

rauque, rauquement, rauquer

elle, il est **rauque** :

- est rude, enroué(e), dont le timbre est comme voilé ;
- est rude, sauvage.

une personne rauque [Belgique] : qui est enrouée.

rauquement : avec un timbre, un cri rauque.

un **rauquement** :

- le cri du tigre, parfois du lion ;
- un cri, un son, un bruit rauque.

rauquer :

- pour le tigre, feuler, crier ;
- faire entendre un son rauque.

Bien souvent, quand des animaux appartiennent à une même famille, ceux qui ne sont pas domestiqués ont une palette plus variée : le chat miaule et ronronne, le tigre également, mais, de plus, il feule, râle et rauque. En savoir plus : Académie française.

voir aussi : une raucité, enroué.

Le mot rauque est emprunté au latin *raucus* « enroué, au cri rauque », à comparer aussi avec l'ancien français *raus* « enroué ».

rauwolfia

un **rauwolfia** :

- un genre d'arbres ou d'arbustes, de la famille des apocynacées, des régions chaudes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie, comprenant environ cinquante espèces dont les racines contenant des alcaloïdes (en particulier, la réserpine) sont utilisées en thérapeutique pour leur action hypotensive et sédative ;
- l'alcaloïde produit par le rauwolfia.

Ce nom est emprunté au latin savant *rauwolfier* dérivé du celui du botaniste allemand Léonard Rauwolf (1540-1596), avec le suffixe -ia.

rav

un **rav** ou **rab** :

- à l'époque talmudique et jusqu'au 10ème siècle, un titre donné aux Docteurs babyloniens ;
- a partir du 12ème siècle, un titre donné au chef religieux d'une communauté juive, chargé d'enseigner la Loi et, comme président du tribunal rabbinique, de veiller à sa mise en pratique.

Le nom (un) rabbi est emprunté à l'hébreu postbiblique *rabbī* « maitre, professeur » (proprement « mon maitre, mon professeur »), formé de *rav* « chef, prince ; seigneur, maitre, professeur » et de *-ī*, suffixe pronominal de la première personne du singulier. Ce titre d'honneur et de respect était donné chez les Juifs, vraisemblablement depuis le premier siècle avant J.-C., aux docteurs de la Loi, puis à tout personnage ayant une autorité religieuse comme par exemple dans le Nouveau Testament Jean-Baptiste et Jésus-Christ.

ravage, ravagé, ravageant, ravager, ravageur

un **ravage** :

- un dommage matériel grave causé par l'action dévastatrice des hommes ou des animaux ;
- un dégât, une mortalité provoqué(e) par la violence de fléaux naturels ;
- un dommage physique ou moral résultant de l'âge, des excès, des fléaux sociaux, de la maladie, etc. ;
- une conséquence désastreuse, un effet pernicieux ;
- des débris métalliques recueillis par les ravageurs.

faire des ravages : exercer un grand pouvoir de séduction.

elle est ravagée, il est **ravagé** :

- porte les marques d'un ravage ;
- est folle, inconsciente ; est fou, inconscient.

elle est ravageante, il est **ravageant** : cause un ravage, des ravages.

ravager :

- causer de graves dommages matériels à ;
- piller, endommager, porter préjudice à ;
- provoquer d'importants dégâts à ;
- entrainer une mortalité élevée ;
- porter gravement atteinte à l'intégrité physique ou morale de quelqu'un ;
- faire des dégâts.

se ravager : s'angoisser, se désespérer.

elles se sont ravagées, elles sont ravagées.
elles se sont ravagé leur destinée, elles ont ravagé leur destinée, elles se la sont ravagée.

elle est ravageuse, il est **ravageur** : cause, produit des ravages.

une ravageuse, un **ravageur** :

- une personne, un animal qui cause des ravages ;
- une séductrice, un séducteur ;
- une chiffonnière, un chiffonnier qui recueillait des débris métalliques dans la vase des ruisseaux et des fleuves, notamment la Seine.

un (insecte) ravageur des cultures : un insecte phytophage, qui occasionne des dégâts aux cultures mettant ainsi en péril la rentabilité agricole, par opposition à auxiliaire des cultures.

voir aussi auxiliaire.

Le nom (un) ravage est dérivé de ravir, avec le suffixe -age.

raval, ravalant, ravalement, ravaler, ravaleur

un **raval** : un approfondissement d'un puits de mine.
des ravals

elle est ravalante, il est **ravalant** : rabaisse, humilie.

un **ravalement** :

- l'action de receper le vieux bois d'un arbre ou d'une souche coupée trop haut ;
- une diminution d'une pièce de bois à certains endroits pour en faire saillir quelques parties ;
- un aspect concave, un creusement ;
- le fait de dénigrer, de déprécier, de rabaisser ;
- un travail consistant à remettre à neuf le parement d'un ouvrage de maçonnerie en procédant de haut en bas ; le résultat de ce travail ;
- un maquillage.

un clavecin à ravalement

ravaler :

- faire redescendre ;
- tailler court ;
- amincir ou diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois en certains endroits ;
- creuser, amaigrir ;
- dénigrer, déprécier la valeur d'une personne ou d'une chose ;
- remettre à neuf le parement d'un ouvrage de maçonnerie en procédant de haut en bas ;
- étendre des feuilles d'or ou d'argent sur du métal avec le brunissoir ;
- pour un cerf, présenter des signes de vieillesse ;
- pour certains poissons, descendre un cours d'eau, aller vers la mer.

ravaler sa salive : avaler sa salive.

ravaler son amour-propre, sa colère, son dégout, sa honte, son sourire :

- empêcher une parole, un mouvement, un sentiment de s'exprimer ;
- tenter de rattraper une parole malheureuse, la regretter.

se ravaler :

- s'abaisser, s'avilir ;
- se maquiller.

elles se sont ravalées, elles sont ravalées.
elles se sont ravalé les murs, elles ont ravalé leurs murs, elles les ont ravalés.

une ravaleuse, un **ravaleur** : une ouvrière, un ouvrier qui travaille au ravalement d'un ouvrage de maçonnerie.

Le verbe ravaler est dérivé d'avaler, avec le préfixe re-.

ravancer

ravancer ou **réavancer** :

- recommencer à avancer ;
- avancer quelque chose une nouvelle fois.

je ravance, tu ravances, il ravance, nous ravançons, vous ravancez, ils ravancent ;
je ravançais ; je ravançai ; je ravancerai ; je ravancerais ;
j'ai ravancé ; j'avais ravancé ; j'eus ravancé ; j'aurai ravancé ; j'aurais ravancé ;
que je ravance, que tu ravances, qu'il ravance, que nous ravancions, que vous ravanciez, qu'ils ravancent ;

que je ravançasse, qu'il ravançât, que nous ravançassions ; que j'aie ravancé ; que j'eusse ravancé ;
ravance, ravançons, ravancez ; aie ravancé, ayons ravancé, ayez ravancé ;
(en) ravançant.

Le verbe ravancer est dérivé d'avancer, avec le préfixe re-.

ravaudage, ravauder, ravauderie, ravaudeur

un **ravaudage** :

- l'action de ravauder ; le résultat de cette action ;
- un ouvrage fait de compilations diverses plus ou moins bien assemblées.

ravauder :

- raccommoder à l'aiguille, rapiécer, repriser de vieux vêtements ;
- remettre en état, réparer ;
- arranger avec plus ou moins de bonheur, démarquer ;
- compiler sans art ;
- mettre à la suite des pièces de différentes origines ;
- fouiller, rechercher dans.

une **ravauderie** :

- un bavardage futile ;
- un ouvrage fait de pièces et de morceaux.

une ravaudeuse, un **ravaudeur** :

- une personne qui ravaude ; celle, celui dont la profession était de ravauder ;
- une personne qui répare ;
- une compilatrice, une arrangeuse ; un compilateur, un arrangeur.

Le verbe ravauder est dérivé du moyen français *ravaut* « sottise, bourde » « dépréciation, abaissement du prix d'une marchandise », variante wallonne et picarde de raval « dépréciation (d'une monnaie) », déverbal de ravaler, spécialement au sens de « diminuer (en parlant d'un prix) », la notion de « chose dépréciée, de vil prix, sans valeur, méprisable » semblant sous-tendre l'ensemble des sens de ravauder..

rave, rave-partie, rave-party

1. une **rave** :

- une plante ; sa racine ;
- une lampe à feu nu utilisée autrefois par les mineurs du Nord.

une **betterave** : une plante potagère ou fourragère à racine charnue, riche en sucre.

un **chou-rave** : une variété de chou dont la tige, renflée en boule au-dessus du sol, est comestible.

un **céleri rave** ou **céleri-rave** : un céleri dont on consomme la racine.

voir aussi : un ravier, une ravière (ci-dessous).

Le nom (une) rave est une forme franco-provençale correspondant à l'ancien français *reve*, issu du latin *rapa*, pluriel de *rapum* « rave, navet ». La forme *rabe* est d'origine méridionale, peut-être parce que cette racine constituait au Moyen-Âge la principale nourriture des habitants du Limousin et de l'Auvergne. Le nom rave « navet » a pu être confondu avec rave « radis », issu du latin *raphanus* « raifort, radis ». Deux procédés ont contribué à lever l'ambiguïté entre rave « navet » et rave « radis » : l'emploi, pour désigner ce dernier, de nombreux dérivés, d'autre part, l'emprunt à l'italien du mot radis.

2. une **rave** ou **rave-partie, rave-party** : une fête techno, un rassemblement d'amateurs de musique house ou techno, de musique électronique.

la musique **rave**

une raveuse, un **raveur** : une participante, un participant à une rave-partie.

Le nom (une) rave est emprunté à l'anglais *rave* « délire, ravissement, frénésie, folie », déverbal de *to rave* « délirer, divaguer, être en extase », peut-être emprunté à une forme *raver* de rêver.

ravelin

un **ravelin** : un ouvrage extérieur composé de deux faces faisant un angle saillant et servant à couvrir une courtine ou un fort.

Ce nom est emprunté à l'italien *rivellino*, terme de fortification attesté depuis le 15ème siècle, dérivé diminutif de *riva* (rive).

ravenala

un **ravenala** : une plante ; son fruit.

Ce nom vient du malgache *ravinale*.

ravenelle

une **ravenelle** : une plante.

Ce nom est dérivé, à l'aide du suffixe -elle, de l'ancien français *rafne, ravene* « radis », lequel est issu du latin *raphanus* « raifort, radis noir », lui-même emprunté au grec ρ ̔ ά φ α ν ο ς « chou, rave ».

rave-partie, rave-party, raveur

rave-partie, rave-party : voir rave (ci-dessus).

ravet

un **ravet** : un autre nom de la blatte.

raveur

raveur : voir rave (ci-dessus).

ravi

elle est ravie, il est **ravi** :

- est dérobé(e) ;
- est enlevé(e) à l'affection des siens, est décédé(e) ;
- est plongé(e) dans le ravissement ;
- est élevé(e) au-dessus de son état ordinaire, est transporté(e) hors de soi ;
- éprouve un vif plaisir ;
- exprime la joie, le plaisir.

une ravie, un **ravi** :

- une, un simple d'esprit ;
- une personne qui est facilement crédule et admirative.

lou ravi ou le ravi : un santon naïf de la crèche provençale.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

ravi(e)(es)(s), je ravis, il ravit, qu'il ravît (ravir).

Ce mot vient du participe passé de ravir.

ravier, ravière

un **ravier** :

- un petit plat de forme allongée dans lequel on sert des radis, des hors-d'œuvre ;
- un silo où l'on conserve les raves ;
- un champignon à spores couleur de rouille, à odeur de radis ou de rave.

une **ravière** : un champ, un terrain consacré à la culture des raves.

Selon les sens, le nom (un) ravier est dérivé de rave, ou de rave « radis », avec le suffixe -ier.

Le nom (une) ravière est dérivé de rave.

(ravigorant), ravigotant, ravigote, ravigoter, ravigourer

Le français a pourtant assez d'adjectifs à sa disposition pour évoquer cette nourriture : *ravigotant* et *revigorant*, fondus par la langue populaire dans la forme *ravigorant* ; ou *roboratif*, qui signifie proprement « qui rend fort comme un chêne, un rouvre », voire *réconfortant*. En savoir plus : Académie française.

elle est ravigotante, il est **ravigotant** : ravigote, est revigorante ou revigorant, est tonique.

une (sauce à la) **ravigote** ou sauce ravigote : une sauce piquante très relevée composée de jaunes d'œufs durs écrasés et de divers condiments.

ravigoter : rendre plus vigoureux, redonner de la force, de la vigueur.

On a lu **ravigourer** pour **revigorer.**

Le nom (une) ravigote est un déverbal de ravigoter qui est probablement une altération de l'ancien verbe *ravigorer* « reprendre vigueur », dérivé savant de vigueur, avec le préfixe ra- (re-, a-), sous l'influence de vivote ; voir aussi revigorer.

ravilir

ravilir : rendre vil, rabaisser.

je ravilis, tu ravilis, il ravilit, nous ravilissons, vous ravilissez, ils ravilissent ;
je ravilissais ; je ravilis ; je ravilirai ; je ravilirais ;
j'ai ravili ; j'avais ravili ; j'eus ravili ; j'aurai ravili ; j'aurais ravili ;
que je ravilisse, que tu ravilisses, qu'il ravilisse, que nous ravilissions, que vous ravilissiez, qu'ils ravilissent ;
que je ravilisse, qu'il ravilît, que nous ravilissions ; que j'aie ravili ; que j'eusse ravili ;
ravilis, ravilissons, ravilissez ; aie ravili, ayons ravili, ayez ravili ;
(en) ravilissant.

voir aussi : avili, avilir, avilissant, un avilissement, un avilisseur.

Ce nom est dérivé d'avilir avec le préfixe re-.

ravin, ravinage, ravine, ravineau, ravinement, raviner, ravinet, ravineux

un **ravin** :

- une entaille assez profonde du sol, le plus souvent en V, produite par les eaux de ruissellement ou par un torrent ;
- une petite vallée étroite, encaissée ;
- le fond d'un ravin ;
- une rigole produite par les eaux de ruissellement ;
- un chemin creux.

un **ravinage** ou **ravinement** :

- une érosion plus ou moins importante du sol par les eaux de ruissellement ;
- une entaille plus ou moins importante du sol produite par le ravinement.

une **ravine** :

- un torrent ;
- un petit ravin ;
- le lit d'un torrent, d'un ruisseau ;
- le fond d'une ravine ;
- une rigole produite par les eaux de ruissellement ;
- une plaie, une cicatrice.

un **ravineau** : une petite ravine.

raviner :

- creuser un terrain, une surface d'entailles plus ou moins profondes, de ravins, de ravines ;
- marquer le corps, une partie du corps, en particulier le visage, de sillons, de creux, de traces, de rides.

un **ravinet** : un petit ravin.

elle est ravineuse, il est **ravineux** : est creusé(e) de ravins, de ravines.

Le nom (un) ravin est un dérivé régressif de ravine, ou un déverbal de raviner.

Le nom (une) ravine est un déverbal de *raviner* « couler avec force » à la fin du 12ème siècle, dérivé de l'ancien français *ravine* « impétuosité, élan », déjà « acte de violence » au début du 12ème siècle, représentant le latin *rapina*, voir : rapine.

Le verbe raviner est dérivé de ravine.

raviole, ravioli

des **ravioles** : des petits carrés de pâte pouvant contenir diverses garnitures.
une raviole

des **ravioli** : des petits carrés de pâte farcis de viande hâchée assaisonnée.

Le nom (des) ravioli est emprunté, d'abord sous une forme francisée, à l'italien du Nord *ravioli, raviuoli*, d'origine incertaine, voir : CNRTL.

ravir

ravir :

- s'emparer par la force, par ruse de ce qui est à autrui, peut revenir à autrui ;
- enlever quelqu'un de force ;
- priver quelqu'un de quelque chose, lui ôter quelque chose ;
- soustraire quelqu'un à un état, un destin, une action ;
- enlever quelqu'un à l'affection d'une autre personne ;
- transporter au ciel, enlever de terre, par l'effet d'une puissance surnaturelle ;
- élever au-dessus de l'état d'esprit et des réalités ordinaires, généralement sous l'effet de l'enthousiasme, d'une admiration ou d'une joie extrême ;
- procurer un vif plaisir.

à ravir :

- de manière à charmer ;
- admirablement.

je ravis, tu ravis, il ravit, nous ravissons, vous ravissez, ils ravissent ;
je ravissais ; je ravis ; je ravirai ; je ravirais ;
j'ai ravi ; j'avais ravi ; j'eus ravi ; j'aurai ravi ; j'aurais ravi ;
que je ravisse, que tu ravisses, qu'il ravisse, que nous ravissions, que vous ravissiez, qu'ils ravissent ;
que je ravisse, qu'il ravît, que nous ravissions ; que j'aie ravi ; que j'eusse ravi ;
ravis, ravissons, ravissez ; aie ravi, ayons ravi, ayez ravi ;
(en) ravissant.

Le verbe ravir vient du latin populaire *rapīre* (à comparer avec l'italien *rapire*, le roumain *rapi*), altération du latin *rapere* « entrainer avec soi ; enlever de force ».

ravisement, se raviser

un **ravisement** : l'action de se raviser, un changement d'avis.

se raviser : changer d'avis, revenir sur sa décision, sur une promesse.

voir aussi : un avis, avisé, aviser, un aviso.

Le verbe se raviser est dérivé d'aviser, avec le préfixe re-.

Pour raviser au sens de regarder, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

ravissamment, ravissant, ravissement, ravisseur

ravissamment : d'une manière ravissante.

elle est ravissante, il est **ravissant** :

- est ravisseuse ou ravisseur, enlève de force ;
- charme le cœur, l'esprit, les sens ;
- procure un plaisir, une joie intenses ;
- est très joli(e), très agréable à voir, à entendre.

une ravissante, un **ravissant** : une personne ravissante.

un **ravissement** :

- l'action d'enlever, de prendre de force ;
- le fait d'être enlevé par la mort à l'affection de ses proches ;
- l'action de transporter au ciel ;
- un état mystique, supérieur à l'extase ;
- une perte de conscience partielle ou totale du monde extérieur ;
- un état de bonheur, de plaisir extrême qui fait oublier tout ce qui ne suscite pas ce plaisir ;
- un vif plaisir ;
- ce qui ravit.

une ravisseuse, un **ravisseur** :

- celle, celui qui s'empare par la force ou la ruse de ce qui appartient à autrui ;
- celle, celui qui prive quelqu'un d'un droit, d'un bien ;
- celle, celui qui enlève, emmène une personne de force ;
- un animal prédateur.

elle est ravisseuse, il est **ravisseur** :

- emporte, prend ;
- retient de force ;
- prend possession de l'esprit de quelqu'un.

des pattes ravisseuses : par exemple, les pattes antérieures des mantes, des prédatrices redoutables.

voir aussi : un rapt, un raptus, un ravage, ravi.

Le mot ravissant vient du participe présent de ravir.

Les mots ravissement et ravisseur sont dérivés de ravir.

ravitaille, ravitaillement, ravitailler, ravitailleur, ravito

une **ravitaille** ou un **ravito** : un ravitaillement.

un **ravitaillement** :

- l'action de ravitailler, un approvisionnement ;
- les denrées nécessaires à la consommation.

faire le ravitaillement, aller au ravitaillement :

- faire ses courses ;
- s'approvisionner.

un **ravitaillement** ou **armement** : [restauration - transports et mobilité / transport aérien] l'opération d'approvisionnement d'un aéronef couvrant la restauration et les besoins du service en vol. Il convient de distinguer « ravitaillement » et « avitaillement ». En anglais : *catering*. Voir aussi : service d'escale, société de service d'escale. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ravitaillement en vol** : [aéronautique - défense] un réapprovisionnement en carburant d'aéronefs effectué par un avion ravitailleur pendant le vol. En anglais : *aerial refueling ; aerial tanking ; air refueling ; air-to-air refueling ; AAR ; in-flight refueling ; IFR*. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

un **autoravitaillement** : le fait de se ravitailler par ses propres moyens.

ravitailler :

- pourvoir en vivres et en munitions ;
- pourvoir une collectivité, un individu, une installation des denrées nécessaires à sa subsistance ;
- pourvoir de biens intellectuels, spirituels ou moraux.

se ravitailler :

- se pourvoir en vivres et en munitions ;
- se pourvoir des denrées nécessaires à la subsistance.

elles se sont ravitaillées, elles sont ravitaillées.
elles se sont ravitaillé les proches, elles ont ravitaillé leurs proches, elles se les sont ravitaillés.

un **ravitailleur** : un véhicule, un navire, un avion employé au ravitaillement militaire ou commercial.

une ravitailleuse, un **ravitailleur** :

- une personne préposée au ravitaillement en vivres, munitions et carburants d'un corps de troupe ;
- celle, celui qui ravitaille les coureurs en aliments et boissons dans une course cycliste, en essence dans une course automobile.

Le verbe ravitailler est dérivé d'avitailler qui est dérivé de l'ancien français *vitaille* « vivres ». Voir aussi : un avitaillement, un avitailleur, vivre.

ravivage, ravivement, raviver

un **ravivage** : l'opération qui consiste à décaper une surface de métal avant de la dorer ou d'effectuer une soudure.

un **ravivement** : l'action de raviver.

raviver :

- rendre plus vif, plus actif ;
- redonner de la vigueur à ;
- ramener à son éclat premier ;
- redonner de la fraicheur à ;
- faire revivre, ranimer ;
- redonner de l'énergie, réconforter.

raviver une plaie : la mettre à vif.

voir aussi : un avivage, avivé, un avivement, aviver, un aviveur, un avivoir, vivre.

Le verbe raviver est dérivé d'aviver, avec le préfixe re-.

ravoir

1. **ravoir** :

- avoir de nouveau, reprendre possession de quelqu'un ou de quelque chose ;
- redonner à quelque chose son aspect d'origine, sa propreté, son éclat.

je vous raurai [Belgique] : je prendrai ma revanche sur vous.

se ravoir ou **s'en ravoir** [Belgique] : se ressaisir, recouvrer ses forces, sa vigueur.

Le verbe ravoir est dérivé d'avoir, avec le préfixe re-.

2. un **ravoir** :

- un parc de filets sur les côtes de la Manche, qui sont soulevés par la marée montante et rabattus par la marée descendante, emprisonnant ainsi les poissons ;
- un filet tendu d'une rive à l'autre d'un courant d'eau, pour retenir les poissons qui se déplacent de nuit.

Ce nom est une altération de l'ancien français *ravoi* « ravine, torrent », *ravoir* « inondation », du latin populaire *rapidium* « torrent », du latin *rapidus* « rapide ».

ravour, ravoure

un **ravour** ou **ravoure** : une trainée de lumière rouge ou rose apparaissant au lever ou au coucher du soleil.

Ce nom est issu du latin *rubor* « rougeur ».

rawette

une **rawette** [Belgique] :

- un petit supplément gratuit ;
- un enfant venu longtemps après les autres.

rawlplug

un ***rawlplug*** [Belgique] : un outil servant à faire un trou dans un matériau dur (brique, béton) pour ensuite y enfoncer une cheville.

Ray

Man **Ray**, né Emmanuel Radinsky : un peintre et photographe américain.

Nicholas **Ray**, de son vrai nom Raymond Nicholas Kienzle : un cinéaste américain.

Ray Charles (Robinson) : un chanteur et pianiste américain.

ray

1. un **ray** : une culture sur brulis, un champ temporaire dans le Sud-Est asiatique (Laos, Cambodge, Viet-nâm) où la culture est rendue possible grâce à l'engrais fourni par les cendres des arbres abattus en forêt et brulés sur place.

Ce nom vient d'un mot annamite.

2. **ray** ou **raï** (3) [se prononcent comme raille] : peu importe ; ça va ; passe encore.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

raya

un **raïa** ou **raya** : dans l'empire ottoman, sujet non musulman soumis à certaines discriminations.

Ce nom est emprunté au turc *râya* « sujet non musulman de l'Empire ottoman », lui-même emprunté à l'arabe *raāya*, pluriel de *raı̄ya* « troupeau ; sujets, peuple », dérivé du verbe *raā* « faire paitre ».

rayage, rayé, rayer

un **rayage** :

- l'action de rayer ; le résultat de cette action ;
- l'opération consistant à rayer le canon d'une arme à feu.

elle est rayée, il est **rayé** :

- est couverte, est décoré de rayures ; est couvert, est décoré de rayures ;
- porte des rayures, des éraflures ;
- est abimé(e) par des rayures ;
- est creusé(e) de rainures ;

- est biffé(e) raturé(e) ;
- est exclu(e) d'un ensemble.

rayer :

- tracer des lignes sur une surface ;
- entamer une surface en la marquant d'une ou de plusieurs raies ;
- apparaitre comme une raie, une rayure sur quelque chose ;
- dessiner, figurer des rayures sur quelque chose ;
- tracer un trait sur un ou plusieurs mots pour les supprimer ;
- annuler, au moyen d'une formalité appropriée, l'effet d'une inscription sur une liste, un registre, etc.

je raie ou je raye, tu raies ou tu rayes, il raie ou il raye, nous rayons, vous rayez, ils raient ou ils rayent ;
je rayais ; je rayai, tu rayas, il raya, ils rayèrent ; je raierai ou je rayerai ; je raierais ou je rayerais ;
j'ai rayé ; j'avais rayé ; j'eus rayé ; j'aurai rayé ; j'aurais rayé ;
que je raie ou que je raye, que tu raies ou que tu rayes, qu'il raie ou qu'il raye, que nous rayions, que vous rayiez, qu'ils raient ou rayent ;
que je rayasse, qu'il rayât, que nous rayassions ; que j'aie rayé ; que j'eusse rayé ;
raie ou raye, rayons, rayez ; aie rayé, ayons rayé, ayez rayé ;
(en) rayant.

voir aussi : une raie (1), inrayable, une rayure.

Le verbe rayer est dérivé de raie (en ancien français *roie*).

rayère

une **rayère** :

- une ouverture longue et étroite, pratiquée au Moyen Âge dans les murailles afin de donner du jour ;
- une ouverture verticale, très étroite, pratiquée dans le mur d'une tour pour éclairer un escalier, un clocher.

Ce nom est soit dérivé de l'ancien français raier « émettre des rayons de lumière » issu du latin radiare « rayonner, briller », soit dérivé de rai, avec le suffixe -ière.

ray-grass

un **ray-grass** : une plante herbacée de la famille des graminées employée pour les pelouses et les prairies artificielles.

Ce nom est emprunté à l'anglais *ray-grass* composé de *grass* « herbe » et *ray* terme rare d'origine obscure désignant l'ivraie et auquel a été substitué *rye* « seigle » dans l'appellation anglaise plus moderne *rye-grass* qui a supplanté ray-grass.

raymondionymidé

les **raymondionymidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages, curculionoïdes.

rayon, rayonnage, rayonnant, rayonne, rayonné

un **rayon** (1) :

- une ligne ou une bande lumineuse issue d'une source de lumière ;
- autres sens : CNRTL.

elle est rayonnante, il est **rayonnant** :

- émet des rayons lumineux ;
- brille ;
- se propage par rayonnement ;
- est radieuse ou radieux et répand une heureuse influence ;
- exprime vivement certains sentiments, certaines qualités, reflète certains états ;
- reflète l'expression d'une vive satisfaction ;
- présente une disposition en rayons ;
- dont les éléments sont divergents à partir d'un centre.

une **rayonne** :

- une soie artificielle, une fibre textile à base de cellulose ;
- cette matière utilisée en fibres continues, par opposition à la fibranne.

elle est rayonnée, il est **rayonné** :

- est orné(e) de rayons ;
- est garni(e) de rayons ;
- est disposé(e) en rayons, est organisé(e) selon des lignes divergentes à partir d'un centre.

les (animaux) **rayonnés** : une ancienne division du règne animal dans laquelle on classait les cœlentérés et les échinodermes, invertébrés à symétrie rayonnée.

voir aussi : un enrayage, enrayer, une enrayure ; irradiant, un irradiateur, une irradiation, irradier ou s'irradier ; radi(o)-.

Le nom (un) rayon (1) est dérivé de rai, avec le suffixe -on.

un **rayon** (2) :

- un gâteau de cire, constitué d'alvéoles remplis de miel ou de couvain, que fabriquent certains insectes ;
- une planche, une tablette de rangement qui garnit un meuble ou est disposée sur une surface verticale ;
- une surface de rangement constituée par des casiers, des planches ;
- dans un magasin, l'ensemble des comptoirs affectés à la vente d'une catégorie de produits ou d'articles.

ce n'est pas mon rayon : cela ne me regarde pas.

en connaitre un rayon :

- bien connaitre une question ;
- être très compétent dans un domaine particulier.

un **rayonnage** (1) :

- l'ensemble des rayons qui équipent un meuble de rangement ;
- des rayons assemblés constituant une surface de rangement.

rayonner (2) : garnir de rayons, de rayonnages.

Le nom (un) rayon (2) est dérivé de l'ancien français *ree* « rayon de miel », issu de l'ancien bas francique *hrâta* de même sens.

un **rayon** (3): un sillon de faible profondeur tracé au cordeau sur une planche labourée ou au bord d'une allée, dans lequel on dépose des semences.

en filer un rayon, en mettre un rayon : se dépenser, travailler avec ardeur.

un **rayonnage** (2) : une opération par laquelle on trace des rayons à travers un potager ou un champ.

Le nom (un) rayon (3) est dérivé de raie (1), avec le suffixe -on*. L'orig. de l'expression en filer un rayon, en mettre un rayon, n'est pas clairement établie. Elle se rattache à rayon (3) dans la mesure où le labour d'un sillon représente une quantité de travail, le premier sillon tracé au cordeau déterminant le travail ; elle pourrait aussi être rattachée à rayon (2) d'après l'idée de « quantité de marchandises (d'un rayon de magasin) ».

rayonnement

1. un **rayonnement** :

- l'action de rayonner ;
- une lumière rayonnante ;
- un processus d'émission ou de transmission d'énergie sous forme de particules ou d'ondes électromagnétiques, ou d'ondes acoustiques ;
- une énergie ainsi émise et propagée ;
- un éclat ;
- une influence ;
- une disposition ; en savoir plus : CNRTL.

un **rayonnement de freinage** : [physique - sciences de la Terre / géophysique] le rayonnement électromagnétique produit par la décélération d'une particule chargée, en mouvement rapide dans un champ électrique. En allemand : *Bremsstrahlung*. En anglais : *free-free emission*. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

un **rayonnement fossile** ou un **fond diffus cosmologique**, FDC : [astronomie / cosmologie] le rayonnement électromagnétique, homogène et isotrope, provenant des premiers instants de l'Univers. Le spectre du rayonnement fossile est aujourd'hui un spectre thermique de 2,73 kelvins, d'où le nom qu'on lui donne parfois de « rayonnement à 3 K ». L'existence du rayonnement fossile est l'un des arguments les plus forts en faveur de la théorie du big-bang. En anglais : *cosmic microwave background ; CMB ; cosmic microwave background radiation ; CMBR*. Voir aussi : cryogénie spatiale, Univers primordial. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

un **rayonnement résiduel** : [télédétection spatiale - spatiologie / physique - optique] le rayonnement qui présente l'aspect d'un rayonnement réfléchi et qui provient, dans le cas de matériaux réfringents, d'un effet lié, à la fois, à un fort indice de réfraction et à un coefficient d'absorption élevé. Ce type de rayonnement permet d'obtenir par télédétection des informations sur la composition chimique des matériaux de la surface terrestre. En allemand : *Reststrahlen*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est dérivé de rayonner (1).

rayonner

rayonner (1) :

- émettre des rayons lumineux, briller ;
- se propager par rayonnement ;
- émettre ou propager par rayonnement ;
- briller d'un vif éclat ;
- refléter l'expression d'un grand bonheur, d'une vive satisfaction ;
- répandre sa lumière ;
- émaner ; exercer une influence en se propageant, faire sentir son action ;
- laisser apparaitre clairement et répandre autour de soi ;
- être disposé en rayons, en lignes divergentes à partir d'un centre ;
- se manifester dans toutes les directions à partir d'un centre ou depuis des directions différentes vers un point de convergence ;
- circuler, à partir d'un point donné, dans un certain rayon.

rayonner (2) : garnir de rayons, de rayonnages.

Le verbe rayonner (1) est dérivé de rayon (1). Le verbe rayonner (2) est dérivé de rayon (2).

rayonneur

un **rayonneur** : une petite charrue à plusieurs socs servant à tracer les sillons destinés à recevoir les semences ou les souches de vigne.

Ce nom est dérivé de rayon (3), avec le suffixe -eur.

rayonnisme, rayonniste

le **rayonnisme** : un courant pictural russe, dont les adeptes cherchaient, en représentant l'objet non dans son apparence mais dans le rayonnement issu de lui, à suggérer une sorte de fuite dans l'espace.

une, un **rayonniste** : une, un peintre adepte du rayonnisme.

Le nom (un) rayonnisme, dérivé de rayon (1), avec le suffixe -isme, traduit le russe *loutchizm*, dérivé de *loutch* « rayon », la peinture de Larionov se caractérisant par l'utilisation de rayons de couleur.

rayure

une **rayure** :

- la manière dont une étoffe est rayée ;
- la partie d'une surface couverte de bandes de couleurs différentes de celle du fond ;

- une ligne ou une bande plus ou moins large qui se détache sur un fond de couleur différente, généralement répétée à intervalles réguliers ;
- une trace laissée par un corps rugueux, pointu ou coupant sur une surface unie ou polie ;
- une des rainures creusées à l'intérieur du canon d'une arme à feu ;
- un défaut sur une photographie.

Ce nom est dérivé de rayer, avec le suffixe -ure.

raz, raz de marée, raz-de-marée

A. un **raz** :

- un courant marin très violent qui se manifeste dans un passage resserré ;
- un passage étroit où ces courants se font sentir.

On prononce "rase" pour la pointe du Raz.

Ce nom est emprunté à l'ancien nordique *rás* « courant (d'eau) ; course, chute ». Le breton *raz* est emprunté au français.

B. un **raz de marée** ou **raz-de-marée** :

- une énorme vague isolée, généralement d'origine sismique, qui déferle violemment sur la côte ;
- un phénomène soudain et massif qui bouleverse une situation politique, sociale.

raz-de-marée ou tsunami : Parler français.

razeteur

une razeteuse ou raseteuse, un **razeteur** ou **raseteur** : une participante ou un participant d'une course camarguaise, tentant d'enlever ce qui a été attaché sur le front et les cornes d'un taureau.

razzia, razzier, razzieur

une **razzia** :

- une attaque, une incursion rapide en territoire étranger, dans le but d'enlever les récoltes, les troupeaux, etc. ;
- l'action d'emporter par surprise ou par violence ;
- une rafle de police.

razzier :

- opérer une razzia contre quelque chose ;
- enlever, piller au cours d'une razzia.

une razzieuse, un **razzieur** : celle, celui qui opère une razzia.

Le nom (une) razzia est emprunté à l'arabe maghrébin *ġāziya* (en arabe classique *ġazwa*) « expédition militaire, campagne ; incursion, attaque ».

RE

ré

do **ré** mi fa sol la si do

ré majeur, ré mineur, ré bémol, ré dièse, des ré

Ce nom a été tiré, pour désigner la deuxième note de la gamme, par Guido d'Arezzo [995-1050] de la première syllabe du mot *resonare* dans l'hymne latin de St Jean-Baptiste.

Ré

elle est rétaise ou rhétaise, il est rétais ou rhétais : est de l'ile de **Ré**.
une Rétaise ou Rhétaise, un Rétais ou Rhétais

Rê

Rê ou **Râ** : un dieu de l'ancienne Égypte.

réa

1. un **réa** : une roue à gorge d'une poulie sur laquelle circule un câble, un cordage ou une chaine.

Ce terme est considéré comme une corruption de rouet à partir de la variante rouat bien qu'on ne puisse établir l'aire dialectale où a pu se faire cette altération.

2. la **réa** : la réanimation, un service hospitalier.

réabonnement, réabonner

un **réabonnement** : l'action de réabonner ou de se réabonner.

réabonner :

- abonner à nouveau quelqu'un ;
- contracter un nouvel abonnement.

voir aussi : abonnable, abonnataire, un abonné, un abonnement, abonner.

réaborder

réaborder ou **raborder** :

- accoster une nouvelle fois ;
- entreprendre à nouveau.

voir aussi : un abord, d'abord, abordable, un abordage, abordé, aborder, un abordeur.

adresser / aborder : Académie française.

réabsorber, réabsorption

réabsorber : absorber de nouveau.

une **réabsorption** : l'action de réabsorber.

réac

une, un **réac** : une, un réactionnaire.

elle, il est **réac** : est réactionnaire, est opposé(e) au changement ou cherche à restaurer le passé.

réacclimatation, réacclimater

une **réacclimatation** : une réintroduction d'espèces.

réacclimater : réintroduire une espèce qui a disparu dans une région.

voir aussi : acclimatable, une acclimatation, un acclimatement, acclimater, un acclimateur.

réaccorder

réaccorder : accorder ce qui ne l'est plus.

raccorder :

- joindre, relier entre elles deux parties d'un ensemble ;
- établir un lien, une corrélation.

se raccorder : se réconcilier.

réaccourir

réaccourir ou **raccourir** : revenir en courant.

je réaccours, tu réaccours, il réaccourt, nous réaccourons, vous réaccourez, ils réaccourent ;
je réaccourais ; je réaccourus ; je réaccourrai ; je réaccourrais ;
j'ai réaccouru ; j'avais réaccouru ; j'eus réaccouru ; j'aurai réaccouru ; j'aurais réaccouru ;
que je réaccoure, que tu réaccoures, qu’il réaccoure, que nous réaccourions, que vous réaccouriez, qu’ils réaccourent ;
que je réaccourusse, qu’il réaccourût, que nous réaccourussions ; que j'aie réaccouru ; que j'eusse réaccouru ;
réaccours, réaccourons, réaccourez ; aie réaccouru, ayons réaccouru, ayez réaccouru ;
(en) réaccourant.

réaccoutumance, réaccoutumer

une **réaccoutumance** : le fait de se réaccoutumer à quelque chose.

réaccoutumer : accoutumer à ce dont on était désaccoutumé.

se réaccoutumer : se réhabituer.

voir aussi : une accoutumance, accoutumé, à l'accoutumée, accoutumer.

réaccuser

réaccuser : accuser à nouveau.

réacheminement, réacheminer

un **réacheminement** de migrants : une reconduite à la frontière.

un réacheminement ou une réexpédition du courrier : une réexpédition à la nouvelle adresse.

réacheminer quelqu'un ou quelque chose

réactance, réactant

une **réactance** : la quantité qui, combinée avec la résistance du circuit, permet de déterminer son impédance pour un courant alternatif donné.

une bobine de réactance

un **réactant** :

- un corps associé à une réaction chimique ;
- une molécule mise en situation de réaction.

Le nom (une) réactance est emprunté à l'anglais *reactance* de même sens, dérivé de *to react* « réagir ».

réacter

réacter : acter de nouveau.

réacteur

une réactrice, un **réacteur** : une partisane ou un partisan d'une politique réactionnaire.

elle est réactrice, il est **réacteur** : est partisane ou partisan d'une politique réactionnaire.

un **réacteur** : un propulseur aérien en forme de tube ouvert aux deux bouts, utilisant l'air comme carburant et fonctionnant par réaction directe sans entrainer d'hélice.

un (avion) **biréacteur** : qui est propulsé par deux réacteurs.

un **motoréacteur** (pour un avion).

un (avion) **quadriréacteur** : qui est propulsé par quatre moteurs à réaction.

un (avion) **triréacteur** : qui est propulsé par trois réacteurs.

un **réacteur nucléaire** : une installation permettant d'amorcer et d'entretenir une réaction de fission en chaine. Dans une centrale nucléaire, c'est ce qui fournit la chaleur permettant la production de vapeur.

un **réacteur à n boucles** : [nucléaire / fission] un réacteur nucléaire dans lequel le refroidissement du cœur est assuré par n boucles. En anglais : *n-loop reactor*. Voir aussi : boucle. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réacteur à double flux** : [défense - aéronautique] un turboréacteur fondé sur le principe de la dilution, mélange du flux primaire chaud passant par la turbine avec un flux secondaire froid provenant d'une soufflante. En anglais : *by-pass engine ; fan engine ; fan jet ; turbofan*. Voir aussi : soufflante, taux de dilution. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réacteur à eau bouillante** ou REB : [nucléaire / fission] un réacteur nucléaire modéré et refroidi par de l'eau ordinaire, portée à ébullition dans le cœur dans les conditions normales de fonctionnement. En anglais : *boiling water reactor ; BWR*. Voir aussi : modérateur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réacteur à eau sous pression** ou REP : [nucléaire / fission] un réacteur nucléaire modéré et refroidi par de l'eau ordinaire, maintenue liquide dans le cœur grâce à une pression appropriée dans les conditions normales de fonctionnement. En anglais : *pressurized water reactor ; PWR*. Voir aussi : borication, dilution hétérogène du bore, dispositif antidébattement, grappé, modérateur, pressuriseur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réacteur à fission** : [nucléaire / fission] un réacteur nucléaire permettant de produire et de maîtriser des réactions de fission en chaîne. En anglais : *nuclear fission reactor*. Voir aussi : fission, réacteur à fusion, réaction de fission en chaîne. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **réacteur à fusion** : [nucléaire] un réacteur nucléaire permettant de produire et de maîtriser des réactions de fusion. En anglais : *nuclear fusion reactor*. Voir aussi : facteur bêta toroïdal, fusion thermonucléaire. Journal officiel de la République française du 30/09/2017.

un **réacteur à haute température** ou RHT : [nucléaire / fission] un réacteur à neutrons thermiques refroidi au gaz, dans lequel la température du caloporteur à la sortie du cœur est comprise entre 600 °C et 900 °C. Le caloporteur est généralement de l'hélium. En anglais : *high temperature reactor ; HTR*. Voir aussi : combustible à particules, réacteur à neutrons thermiques, réacteur à très haute température. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

un **réacteur à neutrons rapides** ou RNR : [nucléaire / fission] un réacteur nucléaire dans lequel on limite la présence de matières pouvant ralentir les neutrons afin que les fissions soient produites principalement par des neutrons rapides. En anglais : *fast neutron reactor ; fast reactor*. Voir aussi : aiguille, cœur homogène, fil espaceur, neutrons rapides, réacteur rapide refroidi au gaz, réacteur rapide refroidi au plomb, réacteur rapide refroidi au sodium, redan, sommier, surgénérateur, système d'arrêt complémentaire, système de commande principal. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réacteur à neutrons thermiques** : [nucléaire / fission] un réacteur nucléaire dont le cœur comprend un modérateur, de sorte que les fissions sont produites principalement par des neutrons thermiques. Le terme « réacteur thermique » est déconseillé. En anglais : *thermal neutron reactor ; thermal reactor*. Voir aussi : effet

xénon, modérateur, neutrons thermiques, réacteur à haute température, réacteur à très haute température. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réacteur à réducteur** : [aéronautique] un moteur à réaction doté d’un réducteur de la vitesse de rotation de la turbosoufflante, qui permet de diminuer la consommation de carburant et le niveau sonore. Le réacteur à réducteur équipe en particulier les avions commerciaux. En anglais : *geared turbofan ; GTF*. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

un **réacteur à sels fondus** ou RSF : [nucléaire / fission] un réacteur dont le combustible, constitué de sels fondus, est liquide et fait office de caloporteur. En anglais : *molten salt reactor ; MSR*. Journal officiel de la République française du 16/06/2004.

un **réacteur à très haute température** ou RTHT : [nucléaire / fission] un réacteur à neutrons thermiques où le caloporteur est de l'hélium dont la température à la sortie du cœur est supérieure à 900 °C. En anglais : *very high temperature reactor ; VHTR*. Voir aussi : réacteur à haute température, réacteur à neutrons thermiques. Journal officiel de la République française du 16/06/2004.

un **réacteur à uranium naturel, graphite et gaz** ou **réacteur UNGG** : [nucléaire / fission] un réacteur à fission qui utilise l'uranium naturel métallique comme combustible nucléaire, le graphite comme modérateur et le dioxyde de carbone comme caloporteur. Le premier réacteur à uranium naturel, graphite et gaz français utilisait l'air comme caloporteur. En anglais : *natural uranium graphite gas reactor*. Voir aussi : caloporteur, combustible nucléaire, modérateur, réacteur à fission. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **réacteur de puissance** : [nucléaire] un réacteur nucléaire conçu pour produire de l'énergie destinée à un usage domestique ou industriel. Quand un réacteur de puissance produit de l'électricité, on parle aussi de « réacteur électrogène ». En anglais : *nuclear power reactor*. Voir aussi : centrale nucléaire, réacteur à fission, réacteur à fusion. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **réacteur de recherche** : [nucléaire / fission] un réacteur nucléaire conçu à des fins de recherche, notamment pour la caractérisation des propriétés neutroniques d'un type de combustible nucléaire ou la production de flux de neutrons et de rayonnements ionisants. Certains réacteurs de recherche peuvent être utilisés également comme réacteurs d'irradiation. En anglais : *research reactor*. Voir aussi : combustible à plaques, réacteur d'irradiation, réacteur expérimental. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **réacteur d'irradiation** : [nucléaire / fission] un réacteur à fission conçu pour irradier des matériaux ou produire des radionucléides à des fins médicales ou industrielles. En anglais : *irradiation reactor*. Voir aussi : réacteur à fission, réacteur de recherche, réacteur expérimental. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **réacteur discontinu** : [chimie industrielle] un réacteur dans lequel s'effectuent des transformations chimiques de durée limitée et par lots. En anglais : *batch reactor*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **réacteur dorsal** : [sports aériens] un équipement individuel composé d’un réacteur porté sur le dos en position verticale, qui permet de se déplacer au-dessus du sol. En anglais : *rocket pack*. Journal officiel de la République française du 20/08/2014.

un **réacteur expérimental** : [nucléaire] un réacteur nucléaire conçu pour l'étude de la faisabilité, de l'exploitabilité et de la sûreté d'un concept de réacteur. On trouve aussi parfois le terme « réacteur de démonstration ». En anglais : *experimental reactor*. Voir aussi : réacteur de recherche. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **réacteur rapide refroidi au gaz** ou RNR-G : [nucléaire / fission] un réacteur à neutrons rapides dont le caloporteur est du gaz, généralement de l'hélium. En anglais : *gas-cooled fast reactor ; GFR*. Voir aussi : réacteur à neutrons rapides. Journal officiel de la République française du 16/06/2004.

un **réacteur rapide refroidi au plomb** ou RNR-Pb : [nucléaire / fission] un réacteur à neutrons rapides dont le caloporteur est du plomb liquide ou un alliage au plomb (plomb-bismuth). En anglais : *lead alloy cooled fast reactor ; LFR ; lead cooled fast reactor ; LFR*. Voir aussi : collecteur chaud, collecteur froid, réacteur à neutrons rapides. Journal officiel de la République française du 16/06/2004.

un **réacteur rapide refroidi au sodium** ou RNR-Na : [nucléaire / fission] un réacteur à neutrons rapides dont le caloporteur est du sodium liquide. En anglais : *sodium-cooled fast reactor ; SFR*. Voir aussi : barillet, chandelle, collecteur chaud, collecteur froid, dalle de fermeture, indicateur de bouchage, piège froid, platelage, réacteur à neutrons rapides. Journal officiel de la République française du 16/06/2004.

un **réacteur refroidi à l'eau supercritique** ou RESC : [nucléaire / fission] un réacteur dont le caloporteur est de l'eau dans un état supercritique. L'état supercritique de l'eau est caractérisé par une température supérieure à 374 °C et une pression supérieure à 22 MPa, soit environ 200 fois la pression atmosphérique. En anglais : *supercritical water-cooled reactor ; SCWR*. Journal officiel de la République française du 16/06/2004.

Ce mot est une formation savante à partir de réaction, avec le suffixe -eur.

réactif

elle est réactive, il est **réactif** :

- réagit ou fait réagir ;
- se dit d'un circuit doué de réactance.

un **réactif** :

- une substance utilisée pour découvrir la nature d'un corps inconnu, au moyen de l'action qu'elle détermine sur celui-ci ;
- [chimie] une substance introduite pour prendre part à une réaction chimique. Le réactif n'est pas obligatoirement l'espèce réagissante ; ainsi, dans la nitration du benzène, HNO3 est le réactif et le cation NO2+ l'espèce réagissante. Le terme « réactif » s'emploie également comme adjectif pour indiquer une plus ou moins grande aptitude à participer à une réaction. En anglais : *reactive ; reagent*. Voir aussi : entité réagissante. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

Ce mot est formé sur réaction d'après actif.

réactimètre

un **réactimètre** : un dispositif qui sert à mesurer la réactivité d'un réacteur nucléaire.

réaction

une **réaction** : CNRTL.

une **réaction chélotrope** : [chimie] une cycloaddition au cours de laquelle les atomes doublement liés situés aux extrémités d'un système conjugué se lient à un seul atome d'un réactif en formant deux nouvelles liaisons simples. Du grec khélé, « pince » ; ch se prononce k. On trouve également « chélétrope ». Un exemple d'une telle réaction est l'addition au butadiène du dioxyde de soufre, lequel se lie par l'atome de soufre aux atomes de carbone terminaux du diène. La réaction inverse est appelée « élimination chélotrope ». En anglais : *cheletropic reaction ; chelotropic reaction*. Voir aussi : conjugaison, cycloaddition. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **réaction d'hypersensibilité** : [biologie végétale] le mécanisme de défense d'une plante qui est activé en réponse à une attaque parasitaire, et se traduit par la mort programmée des premières cellules infectées, empêchant ainsi la propagation du parasite. En anglais : *hypersensitive reaction ; HR ; hypersensitive response ; HR*. Voir aussi : résistance systémique acquise. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

une **réaction (de fission) en chaîne** : [nucléaire] une succession de fissions, chacune d'elles étant provoquée par des neutrons issus de fissions antérieures et émettant des neutrons qui peuvent, à leur tour, en provoquer une ou plusieurs autres. En anglais : *nuclear chain reaction*. Voir aussi : fission, masse critique, masse critique minimale. Journal officiel de la République française du 23/04/2016. Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel de la République française du 20 février 2011.

une **réaction électrocyclique** : [chimie] un réarrangement moléculaire qui comporte la formation d'une liaison simple entre les extrémités d'un système linéaire et totalement conjugué ainsi qu'une diminution d'une unité du nombre de doubles liaisons ; le réarrangement inverse s'accompagne de la disparition d'une liaison simple ainsi que d'une augmentation d'une unité du nombre de doubles liaisons. On peut citer comme exemple d'une telle réaction la conversion de l'hexa-1,3,5-triène en cyclohexa-1,3-diène ou l'inverse. En anglais : *electrocyclic reaction*. Voir aussi : conjugaison, réaction péricyclique. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **réaction élémentaire** : [chimie] une réaction chimique dans laquelle aucun intermédiaire réactionnel n'intervient au niveau moléculaire. En anglais : *elementary reaction*. Voir aussi : réaction en chaîne. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **réaction en chaîne** :

- une suite de fissions nucléaires au cours desquelles les neutrons libérés provoquent de nouvelles fissions, à leur tour génératrices de neutrons expulsés vers des noyaux cibles, etc.
- [chimie] une réaction complexe au cours de laquelle un ou plusieurs intermédiaires réactionnels, qui sont souvent des radicaux, sont continuellement régénérés par la répétition d'un cycle d'étapes élémentaires, dites « étapes de propagation ». La réaction comporte également une étape initiale, dite « d'amorçage », et une étape finale, dite « de terminaison ». En anglais : *chain reaction*. Voir aussi : radical, radicalaire, réaction élémentaire. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **réaction isodesmique** : [chimie] une réaction quasi athermique dans laquelle les liaisons qui se forment dans les produits sont de même nombre, de même type et lient des atomes de même nature que les liaisons qui se brisent dans les réactifs. Du grec *isos*, « égal », et *desmos*, « lien ». En anglais : *isodesmic reaction*. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

une **réaction monotope** : [chimie] une réaction en plusieurs étapes successives effectuées dans le même récipient, sans isolement de produits intermédiaires. En anglais : *one-pot reaction*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **réaction nucléaire** : un processus entrainant la modification de la structure d'un ou de plusieurs noyaux d'atome. La transmutation peut être soit spontanée, c'est-à-dire sans intervention extérieure au noyau, soit provoquée par la collision d'autres noyaux ou de particules libres. Il y a fission lorsque, sous l'impact d'un neutron isolé, un noyau lourd se divise en deux parties sensiblement égales en libérant des neutrons dans l'espace. Il y a fusion lorsque deux noyaux légers s'unissent pour former un noyau plus lourd.

une **réaction péricyclique** : [chimie] une réaction chimique dans laquelle une réorganisation des liaisons passe par un ensemble cyclique d'atomes. La réaction péricyclique désigne des processus variés, en particulier les réactions électrocycliques et les réarrangements sigmatropiques. En anglais : *pericyclic reaction*. Voir aussi : cycloaddition, réaction électrocyclique, réarrangement sigmatropique. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **gonoréaction** : une réaction sérologique permettant de déceler l'infection de l'organisme par le gonocoque.

une **oculo-réaction** : une réaction inflammatoire.

une **ophtalmoréaction** : une réaction inflammatoire de la conjonctive après instillation dans l'œil.

une **surréaction** : [finance] un changement brusque de parité, lié à une modification de données économiques exogènes (par exemple, modification de taux d'intérêt directeur à court terme), allant au-delà de ce que nécessite l'évolution des équilibres de long terme. On dit aussi « surajustement ». En anglais : overshooting. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

Le nom (une) réaction est emprunté au latin scolastique *reactio* « réaction », formé à l'aide du préfixe *re-* sur le latin classique *actio*, voir : action.

réactionnaire, réactionnel

elle, il est **réactionnaire** ou **réac** : est opposé(e) au changement ou cherche à restaurer le passé.

une, un **réactionnaire** ou **réac**

elle est réactionnelle, il est **réactionnel** :

- se rapporte à une réaction physiologique ;
- où a lieu une réaction ;
- est rétrograde.

un état réactionnel : suite à un traumatisme psychique.

Ces mots sont dérivés de réaction.

réactionner

réactionner :

- agir sur quelqu'un ou quelque chose ;
- actionner à nouveau.

réactivateur, réactivation, réactivement, réactiver

un **déclencheur de symptômes post-traumatiques** ou **réactivateur de symptômes post-traumatiques** : un stimulus qui, en rappelant un évènement traumatisant vécu par une personne, ravive chez elle des symptômes caractéristiques du stress post-traumatique. En anglais : *trauma trigger*

une **réactivation** :

- l'action de redonner vie à quelque chose ;

- une méthode consistant à faire réapparaitre les symptômes d'une maladie qui semblait guérie, en vue d'un diagnostic.

réactivement : par réaction.

réactiver : rendre de nouveau actif.

se réactiver : redevenir actif.

elles se sont réactivées, elles sont réactivées.
elles se sont réactivé les réseaux, elles ont réactivé leurs réseaux, elles se les sont réactivés.

Le verbe réactiver est composé de re- et activer.

réactivité, réactogène, réactovigilance

une **réactivité** :

- l'aptitude d'un corps chimique à réagir ;
- une mesure de l'efficacité d'un réacteur nucléaire ;
- une réactivité : [nucléaire] dans un milieu multiplicateur de neutrons, l'écart relatif, par rapport à 1, du facteur de multiplication effectif. La réactivité s'exprime en « pour cent mille » (pcm). En anglais : *reactivity*. Voir aussi : accident de réactivité, borication, cinétique d'un réacteur, contre-réaction de réactivité, facteur de multiplication effectif. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.
- une grandeur permettant de mesurer l'écart d'un cœur par rapport à la criticité ;
- la manière de réagir d'un sujet, notamment à un vaccin ;
- la capacité d'un sujet à répondre à des stimulations externes.

un aliment ou un médicament **réactogène** : qui déclenche un état d'hypersensibilité.

une **matériovigilance** et une **réactovigilance** (pour les produits de santé).

Le nom (une) réactivité est dérivé de réactif d'après activité.

réactualisation, réactualiser

une **réactualisation** : l'action de réactualiser.

réactualiser : remettre à jour.

réadaptable, réadaptation, réadapter

elle, il est **réadaptable** : peut être réadapté(e), peut se réadapter.

une **réadaptation** :

- l'action de réadapter ou de se réadapter ; le résultat de cette action ;
- le fait pour un convalescent de reprendre progressivement une activité ;
- un ensemble de mesures pour réduire les séquelles d'un traumatisme ou d'une maladie de manière à réinsérer un malade dans son milieu familial et socio-professionnel ;
- l'action d'adapter quelque chose à une situation nouvelle.

une **réadaptation cardiovasculaire** ou **rééducation cardiovasculaire**, RC : [santé et médecine] un traitement non médicamenteux d’une maladie cardiovasculaire, qui s’appuie sur des exercices physiques afin de réduire le handicap physique, psychologique et social lié à la maladie. On trouve aussi le terme « réhabilitation cardiovasculaire », qui est à proscrire. En anglais : *cardiac rehabilitation*. Journal officiel de la république française du 18 aout 2023.

une **réadaptation respiratoire** ou **rééducation respiratoire**, RR : [santé et médecine] un traitement non médicamenteux de l’insuffisance respiratoire chronique, qui s’appuie sur des exercices physiques afin de réduire le handicap physique, psychologique et social lié à la maladie. On trouve aussi le terme « réhabilitation respiratoire », qui est à proscrire. En anglais : *respiratory rehabilitation*. Journal officiel de la république française du 18 aout 2023.

réadapter :

- accoutumer à ce dont on était désaccoutumé ;

- réaccoutumer à des conditions normales d'existence quelqu'un dont le comportement a été troublé par un traumatisme psychique ou physiologique ;
- réajuster, adapter quelque chose à de nouvelles conditions, à un changement.

se réadapter : se réaccoutumer.

elles se sont réadaptées, elles sont réadaptées.
elles se sont réadapté les réseaux, elles ont réadapté leurs réseaux, elles se les sont réadaptés.

réadjuger

réadjuger : renouveler une adjudication ; adjuger à nouveau.

je réadjuge, tu réadjuges, il réadjuge, nous réadjugeons, vous réadjugez, ils réadjugent ;
je réadjugeais ; je réadjugeai ; je réadjugerai ; je réadjugerais ;
j'ai réadjugé ; j'avais réadjugé ; j'eus réadjugé ; j'aurai réadjugé ; j'aurais réadjugé ;
que je réadjuge, que tu réadjuges, qu'il réadjuge, que nous réadjugions, que vous réadjugiez, qu'ils réadjugent ;
que je réadjugeasse, qu'il réadjugeât, que nous réadjugeassions ; que j'aie réadjugé ; que j'eusse réadjugé ;
réadjuge, réadjugeons, réadjugez ; aie réadjugé, ayons réadjugé, ayez réadjugé ;
(en) réadjugeant.

réadmettre, réadmission

réadmettre : admettre à nouveau quelque chose ou quelqu'un après l'avoir récusé, écarté.

je réadmets, tu réadmets, il réadmet, nous réadmettons, vous réadmettez, ils réadmettent ;
je réadmettais ; je réadmis ; je réadmettrai, je réadmettrais ;
j'ai réadmis ; j'avais réadmis ; j'eus réadmis ; j'aurai réadmis ; j'aurais réadmis ;
que je réadmette, que tu réadmettes, qu'il réadmette, que nous réadmettions, que vous réadmettiez, qu'ils réadmettent ;
que je réadmisse, qu'il réadmît, que nous réadmissions ; que j'aie réadmis ; que j'eusse réadmis ;
réadmets, réadmettons, réadmettez ; aie réadmis, ayons réadmis, ayez réadmis ;
(en) réadmettant.

une **réadmission** : l'action de réadmettre.

réadopter, réadoption

réadopter : adopter à nouveau.

une **réadoption**

réadresser

réadresser : renvoyer à une adresse.

ready-made

un ***ready-made*** : un objet, généralement utilitaire, élevé au rang d'œuvre d'art par certains surréalistes, sans aucune élaboration.

Ce nom a été emprunté par l'artiste Marcel Duchamp (1887-1967) à l'anglais *ready-made* « fini, prêt à l'usage » composé de *made*, du participe passé du verbe *to make* « faire, fabriquer » et de *ready* « prêt ».

réaffectation, réaffecter

une **réaffectation** :

- un réajustement de ressources budgétaires ;
- le fait de donner un nouvel usage ;
- une réintégration d'un fonctionnaire.

réaffecter :

- attribuer une nouvelle affectation à un fonctionnaire qui réintègre son corps ;
- affecter une seconde fois pour la même dépense ;
- donner un nouvel usage à un terrain, un bâtiment,...

voir aussi : une affectation (3), être affecté (3) à une fonction, à un usage, une affectée, un affecté (2), affecter (3) : attribuer une fonction, un usage précis.

réaffirmation, réaffirmer

une **réaffirmation** : l'action de réaffirmer ; le résultat de cette action.

réaffirmer :

- affirmer de nouveau, avec plus de fermeté ;
- reconnaitre, présenter avec une force renouvelée telle chose comme réelle, vraie, valable.

se réaffirmer :

- prendre encore plus de force, devenir plus intense, plus nettement perceptible, s'accuser davantage ;
- se reconnaitre plus fortement comme authentique.

elles se sont réaffirmées, elles sont réaffirmées.
elles se sont réaffirmé leurs principes, elles ont réaffirmé leurs principes, elles se les sont réaffirmés.

réaffutage, réaffûtage

un **réaffutage** (*anciennement* : **réaffûtage**) : l'action d'aiguiser un outil, d'en aviver le tranchant ; le résultat de cette action. On lit aussi un raffutage, affutage (*anciennement* : raffûtage, affûtage).

réaggrave

une **réaggrave** : dans le droit canonique, la dernière formule de l'excommunication prononcée autrefois en France après trois monitions et l'aggrave et qui visait à exclure le coupable non seulement des biens spirituels mais de toute relation sociale.

Ce nom est dérivé d'aggrave (1), avec le préfixe ré- (re-).

réagine, réagir, réagissant, réagisseur

une **réagine** :

- un anticorps sérique, appartenant aux immunoglobulines E (Ig E), apparaissant chez des sujets sensibilisés par un premier contact avec un antigène et qui provoque l'apparition de manifestations d'hypersensibilité immédiate ;
- dans la syphilis, les immunoglobulines Ig G et Ig M dirigées contre un antigène lipoïdique résultant de l'interaction de *Treponema pallidum* avec les tissus de l'hôte.

réagir :

- agir en retour ;
- se modifier sous l'action d'un agent externe ;
- avoir une réaction, des réactions ;
- manifester un changement d'attitude, de comportement vis-à-vis de quelque chose ;
- lutter, résister à quelque chose ;
- avoir une influence sur quelqu'un, quelque chose.

je réagis, tu réagis, il réagit, nous réagissons, vous réagissez, ils réagissent ;
je réagissais ; je réagis ; je réagirai ; je réagirais ;
j'ai réagi ; j'avais réagi ; j'eus réagi ; j'aurai réagi ; j'aurais réagi ;
que je réagisse, que tu réagisses, qu'il réagisse, que nous réagissions, que vous réagissiez, qu'ils réagissent ;
que je réagisse, qu'il réagît, que nous réagissions ; que j'aie réagi ; que j'eusse réagi ;
réagis, réagissons, réagissez ; aie réagi, ayons réagi, ayez réagi ;
(en) réagissant.

elle est réagissante, il est **réagissant** :

- a une réaction, a des réactions ;
- réagit, manifeste un changement vis-à-vis de quelqu'un, de quelque chose ;
- lutte, résiste à quelque chose ;
- a une influence sur quelqu'un, sur quelque chose.

un **réagisseur** : un réacteur, un réactionnaire.

voir aussi : réaction.

Le nom (une) réagine est emprunté à l'allemand *Reagin*, dérivé de *reagieren* correspondant au français réagir, avec le suffixe -*in* correspondant au français -ine (-in).

Le verbe réagir est emprunté sous l'influence d'agir au bas latin *reagere* « pousser de nouveau », composé du préfixe *re*- et de *agere*, voir : agir.

réaimanter

réaimanter : aimanter à nouveau.

réaimer

réaimer : aimer à nouveau.

réajustement, réajuster

un **rajustage** ou un **rajustement** : l'action de rajuster.

un **réajustement** ou **rajustement** :

- l'action d'adapter quelque chose à de nouvelles conditions ;
- une modification d'une valeur, notamment un prix, ou d'une quantité, notamment un salaire, pour l'adapter à de nouvelles conditions, généralement pour compenser un déséquilibre.

un rajustement ou réajustement de salaire, des salaires, un rajustement ou réajustement salarial : un remaniement des salaires en fonction de divers critères. Office québécois de la langue française.

A. **rajuster** :

- redonner de la justesse, de l'exactitude, de la précision à quelque chose ;
- remettre à sa place et/ou en état de bon fonctionnement ;
- rétablir, ramener en usage ;
- rendre acceptable, conforme à la normale ;
- remettre en ordre, en place.

B. **réajuster** ou **rajuster** :

- mettre quelque chose en harmonie, en conformité avec quelque chose ;
- modifier une valeur, notamment un prix, ou une quantité, notamment un salaire, pour l'adapter à des nouvelles conditions, généralement pour compenser un déséquilibre ;
- ajuster de nouveau, (re)mettre quelque chose en état d'être joint à quelque chose.

voir aussi : un ajus ou ajust, ajuste, ajut, ajuster ou ajuter ; ajustable, un ajustage, ajusté, un ajustement, ajuster, un ajusteur, une ajusteuse, un ajustoir, une ajusture.

réal

1. un **réal** : une ancienne monnaie d'Espagne, du Portugal, de certains pays d'Amérique centrale et du Sud, parfois encore utilisée comme unité de compte.
des réaux

2. un **réal** : l'unité monétaire principale du Brésil.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *real*, attesté comme nom de monnaie depuis 1310-26, proprement « royal » (voir : réale).

réale

une (galère) **réale**

les **réales** : une famille de caractères typographiques.

Le mot réale est emprunté à l'espagnol *real* « royal, qui appartient au roi », attesté en particulier comme nom de la galère qui portait l'étendard royal depuis le 15ème siècle, du latin *regalis*, dérivé de *rex, regis* « roi ». Le sens « caractère de 17,3 points » est dû au fait que Plantin a fondu ce caractère pour le roi d'Espagne Philippe II.

réalésage, réaléser

un **réalésage** : l'action de réaléser.

réaléser : aléser de nouveau.

je réalèse, tu réalèses, il réalèse, nous réalésons, vous réalésez, ils réalèsent ;
je réalésais ; je réalésai ; je réalèserai ou réaléserai ; je réalèserais ou réaléserais ;
j'ai réalésé ; j'avais réalésé ; j'eus réalésé ; j'aurai réalésé ; j'aurais réalésé ;
que je réalèse, que tu réalèses, qu'il réalèse, que nous réalésions, que vous réalésiez, qu'ils réalèsent ;
que je réalésasse, qu'il réalésât, que nous réalésassions ; que j'aie réalésé ; que j'eusse réalésé ;
réalèse, réalésons, réalésez ; aie réalésé, ayons réalésé, ayez réalésé ;
(en) réalésant.

voir aussi : un alésage, aléser, un aléseur, une aléseuse, un alésoir, une alésure.

réalgar

un **réalgar** : un monosulfure d'arsenic.

Ce nom est emprunté à l'arabe *rahgˇ* (ou *rahagˇ*) *al-gˇār*, même sens (littéralement « poussière de caverne » parce que cette matière était tirée des mines d'argent). Le mot est probablement parvenu en français par l'intermédiaire de l'espagnol *rejalgar* ou du catalan *realgar*, à comparer aussi avec le latin médiéval *realgar*, le vénitien *realgar* et l'ancien provençal *realgar*. En ancien et moyen français, le mot a connu de nombreuses formes. L'arabe *rahgˇ al-gˇār* serait une erreur de lecture pour *rahgˇ al-fār* « poudre des rats » (les lettres arabes *f* et *g*ˇ sont de forme très voisine), cette substance étant effectivement utilisée comme mort-aux-rats.

realia

des ***realia*** :

- des objets existants du monde perçus ou considérés indépendamment de leur relation avec le signe ;
- dans un dictionnaire, les illustrations représentant les choses désignées par les entrées.

Ce nom vient du mot latin savant, neutre pluriel substantivé de *realis* (réel).

réalignement, réaligner

un **réalignement** :

- l'action de ramener dans la norme ;
- une opération qui consiste à provoquer le passage d'un état désordonné à un état ordonné par alignement parallèle des molécules filiformes rigides.

réaligner : remettre au niveau général dont on s'est écarté.

réalimentation, réalimenter

une **réalimentation** : l'action de réalimenter.

une **réalimentation de plage** : [environnement] un réapprovisionnement d'une plage en voie d'érosion en sable, en gravier ou en galets prélevés ailleurs, notamment dans des plages en formation.En anglais : *beach*

nourishment, beach replenishment. Voir aussi : remodelage de plage. Journal officiel de la République française du 16 juillet 2021.

réalimenter : alimenter à nouveau.

réalisable, réalisateur, réalisation, réalisé

elle, il est **réalisable** : peut être accompli(e), exécuté(e).

une valeur, un titre réalisable : dont la transformation en numéraire est possible dans un délai relativement court.

le **réalisable** : le compte d'actif du bilan qui englobe tous les éléments qui pourraient être rendus liquides à court terme, sans porter atteinte à la continuation de l'activité de l'entreprise.

elle est réalisatrice, il est **réalisateur** : aime à créer, à réaliser.

une réalisatrice, un **réalisateur** :

- une personne qui réalise une œuvre ;
- une personne qui rend des projets réels, effectifs ;
- une personne qui a la responsabilité de la fabrication d'un film ou d'une émission de télévision ou de radio.

une **réalisation** : CNRTL

elle est réalisée, il est **réalisé** :

- est accompli(e) ;
- est devenue réelle, effective ; est devenu réel, effectif ;
- a fait l'objet d'une réalisation.

Il existe en français nombre de participes passés substantivés, qu'ils soient féminins, comme arrivée, chevauchée, dictée, jetée, pensée, ou masculins, comme abrégé, comprimé, énoncé, arraché, procédé. Dans tous les cas, c'est l'usage qui a voulu que tel ou tel participe devienne aussi un substantif, le plus souvent pour pallier un manque. Mais depuis quelque temps, apparaissent des participes passés substantivés qui viennent inutilement concurrencer des substantifs déjà existants. On a vu il y a peu le cas de *déroulé*, que d'aucuns voudraient voir supplanter *déroulement*. Il en va de même du terme *réalisé*, que l'on commence à rencontrer en lieu et place de *réalisation*. En savoir plus : Académie française.

réaliser :

- faire exister, accomplir ;
- prendre conscience d'une situation, d'un fait ;
- être la manifestation concrète, l'accomplissement ;
- autres sens : CNRTL.

se réaliser :

- devenir réel, s'effectuer ;
- avoir lieu, s'accomplir ;
- devenir effectif ;
- devenir soi-même, s'accomplir.

elles se sont réalisées, elles sont réalisées.
elles se sont réalisé les projets, elles ont réalisé leurs projets, elles se les sont réalisés.

elle, il est **irréalisable** :

- ne peut pas être réalisée, atteinte, faite ; ne peut pas être réalisé, atteint, fait ;
- ne peut pas se réaliser ;
- n'existe que dans l'imagination.

elle est irréalisante, il est **irréalisant** : ne peut pas faire exister en tant que réalité concrète.

une **irréalisation** : le fait de ne pas réaliser quelque chose ou de ne pas se réaliser.

elle est irréalisée, il est **irréalisé** :

- n'a pas été réalisé(e) ;
- n'a pas pu aboutir ou s'accomplir.

irréaliser :

- ne pas accomplir ;

- rendre irréel par la pensée ou l'imagination.

s'irréaliser :

- perdre son identité, sa personnalité pour se projeter dans un monde différent du sien ;
- perdre son caractère réel pour revêtir une forme féerique, fantastique.

une **non-réalisation** : le fait de ne pas avoir été réalisé ou de ne pas réaliser quelque chose.

D'excellents auteurs comme Charles Baudelaire, André Gide ou François Mauriac ont parfois donné au verbe réaliser le sens d'« admettre comme réel en esprit » : *Il ne réalise pas encore pleinement sa perte*. Si cet emploi ne saurait être considéré comme fautif, l'utilisation abusive du verbe réaliser, au sens affaibli de « se rendre compte » est en revanche un anglicisme à éviter. Ainsi, on ne dira pas *Il a réalisé qu'il devait partir*, mais, par exemple, *Il s'est aperçu, il a compris qu'il devait partir*. En savoir plus : Académie française _ Parler français.

L'emploi du verbe réaliser au sens de « se rendre compte de, prendre conscience de » ou de « se représenter concrètement quelque chose », sous l'influence de l'anglais *to realize*, a longtemps été critiqué. Cet emploi est aujourd'hui cependant admis dans l'usage courant, et rares sont ceux qui persistent à le juger incorrect. En savoir plus : Office québécois de la langue française .

La quête de l'épanouissement personnel incite nos contemporains à abuser du verbe *se réaliser*. On lui préférera s'accomplir, s'épanouir, se développer. Académie française

Le verbe réaliser est un dérivé savant de réel, d'après le latin médiéval *realis*, avec le suffixe -iser, et un emprunt sémantique à l'anglais (employé principalement en Amérique) *to realize* « concevoir nettement, bien comprendre ; s'apercevoir de ; se rendre compte de ».

réalisme, réaliste, réalistement, réalistique

un **réalisme** :

- une expression fidèle et franche de la réalité ;
- un caractère cru, libre ou vulgaire de la représentation du réel ;
- une doctrine ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle, il est **réaliste** :

- relève du réalisme philosophique ;
- affirme l'existence d'une réalité objective, refuse de s'en tenir à une conception uniquement phénoménale ou formaliste de la science ;
- se réclame de valeurs laïques ;
- sait profiter des circonstances, sans s'embarrasser de principes ;
- exprime fidèlement le réel, sans l'idéaliser ;
- relève de la conception esthétique du réalisme.

une, un **réaliste** :

- une, un philosophe adepte du réalisme ;
- une, un scientifique qui affirme l'existence d'une réalité objective ;
- une, un artiste considéré(e) comme appartenant à l'école du réalisme ;
- celle, celui qui sait profiter des circonstances, sans s'embarrasser de principes.

réalistement : d'une manière réaliste, vivante.

l'art **réalistique** ou **réaliste**

un **hyperréalisme** : une peinture qui représente le monde extérieur avec un réalisme tout photographique.

une, un **hyperréaliste** : une, un peintre, une sculptrice ou un sculpteur qui ne vise qu'à une reproduction aussi fidèle que possible de la réalité.

elle, il est **hyperréaliste**

un **irréalisme** :

- un manque de réalisme ;
- une absence du sens des réalités ;
- un fait témoignant d'un manque total de réalisme.

elle, il est **irréaliste** :

- est dépourvu(e) de tout sens du réel ;
- manifeste un esprit manquant de réalisme.

une, un **irréaliste**

un **néoréalisme** :

- une tendance artistique ;
- un courant philosophique.

elle, il est **néoréaliste** :

- elle est relative, il est relatif au néoréalisme ;
- s'en inspire.

une, un **néoréaliste** :

- une, un adepte du néo-réalisme ;
- celle, celui qui s'en inspire.

Le nom (un) réalisme est un dérivé savant de réel, d'après le latin médiéval *realis*, avec le suffixe -isme.

réalité, reality

une **réalité** :

- un aspect physique, une matérialité ;
- une manifestation concrète, un contenu ;
- ce à quoi réfère une désignation, une représentation ;
- le caractère établi ou fondé de ce qui constitue une accusation, une hypothèse ;
- le caractère non fictif d'un personnage, d'un récit.

la **réalité** :

- ce qui existe indépendamment du sujet, ce qui n'est pas le produit de la pensée ;
- ce qui constitue le monde de l'homme ;
- l'environnement concret et matériel de l'homme ;
- la somme des évènements sociaux qui constitue la situation dans laquelle se trouve une personne.

une réalité augmentée, une réalité étendue, une réalité mixte, une réalité virtuelle, une réalité virtuelle distribuée : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

les réalités : les faits et évènements caractéristiques d'une existence individuelle, d'un milieu, d'une époque historique.

[en anglais : *reality-show* ; *reality show*]

- un spectacle de scènes de la vie courante inspiré du genre américain de même nom, procédant de la fiction et de l'information, dont le mode de narration est l'interview (les gens jouant leur propre rôle sur les lieux mêmes évoqués ou les commentant en voix off dans le cas où les jeux de rôle sont confiés à des acteurs.) ;
- un spectacle visant la spontanéité du direct, la vérité du témoignage vécu.

une **non-réalité** : le fait de ne pas avoir de réalité objective.

une **réalité augmentée** : un procédé qui permet d'associer des images virtuelles à l'environnement réel.

[en anglais : *alternate reality game*, *ARG*] un **jeu vidéo à réalité intégrée** ou JRI : un jeu vidéo transmédia mêlant dans la narration ou dans les expériences de jeu des éléments de fiction et des éléments du monde réel. Le jeu vidéo à réalité intégrée, qui prend souvent la forme d'un jeu de piste, recourt à plusieurs supports ou médias tels que la messagerie électronique, les sites de l'internet, la téléphonie, la presse ou la télévision.

une **réalité de synthèse** : [informatique] un environnement créé à l'aide d'un ordinateur et donnant à l'utilisateur la sensation d'être immergé dans un univers artificiel. La création d'une réalité de synthèse nécessite des dispositifs d'entrée-sortie particuliers tels des gants numériques, un visiocasque, un système de restitution sonore évolué, etc., associés à des logiciels graphiques tridimensionnels. On trouve aussi, dans l'usage courant, l'expression « réalité virtuelle », qui n'est pas recommandée. En anglais : *virtual reality*. Voir aussi : gant numérique. Journal officiel de la République française du 20/04/2007.

une **réalité de terrain** : [télédétection spatiale - spatiologie] les caractéristiques connues de la scène étudiée, obtenues à partir d'observations et de mesures (enregistrées ou non) réalisées *in situ* ou à faible altitude. En anglais : *ground truth*. Voir aussi : classification dirigée, donnée d'apprentissage, données de terrain. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **réalité scénarisée** : [audiovisuel / télévision] le genre de programme télévisuel tiré de faits divers ou de situations de la vie courante, empruntant aux procédés du reportage et recourant à des scènes reconstituées afin de produire un effet d'authenticité. En anglais : *scripted reality ; structured reality*. Journal officiel de la République française du 11/02/2014.

[en anglais : *reality check*] un **état des lieux** : une description d'une situation donnant lieu éventuellement à une comparaison avec un cahier des charges.

[en anglais : *fact checking* ; *reality check*] une **vérification des faits** : une vérification, le plus souvent par des journalistes, de l'exactitude de faits énoncés publiquement, notamment dans les médias.

Le nom (une) réalité a d'abord été emprunté au latin médiéval *realitas* « bien, propriété », dérivé de *realis* (réel), à comparer avec l'anglais *realty* « biens immobiliers, biens immeubles ». Le sens actuel est emprunté au latin scolastique *realitas* « caractère de ce qui est réel », dérivé de *realis* (réel).

réalpolitique, realpolitik

une **réalpolitique** ou ***realpolitik***,.. :

- une politique visant à l'efficacité, sans considération de doctrine ou de principes ;
- une stratégie politique qui ne prend en compte, pour des soucis d'efficacité et dans l'intérêt de l'État, que des données matérielles considérées comme objectives, et en tout premier lieu les données géographiques, quitte à négliger l'observation de certains principes politiques ou moraux.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Realpolitik* composé de *real* « réaliste » et de *Politik* « politique », un mot créé en 1853 par A. L. von Rochau pour définir le concept d'une politique s'appuyant sur les réalités et non sur des idéologies et s'appliquant par la suite en particulier à la politique menée par Bismarck.

réaménagement, réaménager

un **réaménagement** : l'action de réaménager.

réaménager : aménager d'une autre façon, apporter des modifications à quelque chose.

je réaménage, tu réaménages, il réaménage, nous réaménageons, vous réaménagez, ils réaménagent ;
je réaménageais ; je réaménageai ; je réaménagerai ; je réaménagerais ;
j'ai réaménagé ; j'avais réaménagé ; j'eus réaménagé ; j'aurai réaménagé ; j'aurais réaménagé ;
que je réaménage, que tu réaménages, qu'il réaménage, que nous réaménagions, que vous réaménagiez, qu'ils réaménagent ;
que je réaménageasse, qu'il réaménageât, que nous réaménageassions ; que j'aie réaménagé ; que j'eusse réaménagé ;
réaménage, réaménageons, réaménagez ; aie réaménagé, ayons réaménagé, ayez réaménagé ;
(en) réaménageant.

réamorçage, réamorcer

un **réamorçage** : une relance.

réamorcer :

- remettre en route un dispositif qui s'est désarmorcé ;
- [informatique] provoquer de nouveau l'exécution de l'amorce. En anglais : *reboot*. Voir aussi : amorce, amorcer. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

je réamorce, tu réamorces, il réamorce, nous réamorçons, vous réamorcez, ils réamorcent ;
je réamorçais ; je réamorçai ; je réamorcerai ; je réamorcerais ;
j'ai réamorcé ; j'avais réamorcé ; j'eus réamorcé ; j'aurai réamorcé ; j'aurais réamorcé ;
que je réamorce, que tu réamorces, qu'il réamorce, que nous réamorcions, que vous réamorciez, qu'ils réamorcent ;
que je réamorçasse, qu'il réamorçât, que nous réamorçassions ; que j'aie réamorcé ; que j'eusse réamorcé ;
réamorce, réamorçons, réamorcez ; aie réamorcé, ayons réamorcé, ayez réamorcé ;
(en) réamorçant.

réanimateur, réanimation, réanimer

une réanimatrice, un **réanimateur** : une, un spécialiste de la réanimation.

elle est réanimatrice, il est **réanimateur** : réanime.

une **réanimation** :

- l'action de réanimer ; le résultat de cette action ;
- une réactivation.

la réanimation ou réa :

- un service hospitalier ;
- les techniques de réanimation ;
- la branche de la médecine qui s'y rapporte.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la réanimation : Wiktionnaire.

réanimer :

- ramener un malade, un blessé à la vie par une série de soins intensifs ;
- ranimer, raviver, réactiver.

Les verbes ranimer et réanimer sont dérivés d'animer.

réannoncer

réannoncer : recommencer une annonce.

je réannonce, tu réannonces, il réannonce, nous réannonçons, vous réannoncez, ils réannoncent ;
je réannonçais ; je réannonçai ; je réannoncerai ; je réannoncerais ;
j'ai réannoncé ; j'avais réannoncé ; j'eus réannoncé ; j'aurai réannoncé ; j'aurais réannoncé ;
que je réannonce, que tu réannonces, qu'il réannonce, que nous réannoncions, que vous réannonciez, qu'ils réannoncent ;
que je réannonçasse, qu'il réannonçât, que nous réannonçassions ; que j'aie réannoncé ; que j'eusse réannoncé ;
réannonce, réannonçons, réannoncez ; aie réannoncé, ayons réannoncé, ayez réannoncé ;
(en) réannonçant.

réanoblir

réanoblir : anoblir à nouveau.

je réanoblis, tu réanoblis, il réanoblit, nous réanoblissons, vous réanoblissez, ils réanoblissent ;
je réanoblissais ; je réanoblis ; je réanoblirai ; je réanoblirais ;
j'ai réanobli ; j'avais réanobli ; j'eus réanobli ; j'aurai réanobli ; j'aurais réanobli ;
que je réanoblisse, que tu réanoblisses, qu'il réanoblisse, que nous réanoblissions, que vous réanoblissiez, qu'ils réanoblissent ;
que je réanoblisse, qu'il réanoblît, que nous réanoblissions ; que j'aie réanobli ; que j'eusse réanobli ;
réanoblis, réanoblissons, réanoblissez ; aie réanobli, ayons réanobli, ayez réanobli ;
(en) réanoblissant.

réapercevoir

réapercevoir ou **rapercevoir** : apercevoir de nouveau.

je réaperçois, tu réaperçois, il réaperçoit, nous réapercevons, vous réapercevez, ils réaperçoivent ;
je réapercevais ; je réaperçus ; je réapercevrai ; je réapercevrais ;
j'ai réaperçu ; j'avais réaperçu ; j'eus réaperçu ; j'aurai réaperçu ; j'aurais réaperçu ;
que je réaperçoive, que tu réaperçoives, qu’il réaperçoive, que nous réapercevions, que vous réaperceviez, qu’ils réaperçoivent ;
que je réaperçusse, qu’il réaperçût, que nous réaperçussions ; que j'aie réaperçu ; que j'eusse réaperçu ;
réaperçois, réapercevons, réapercevez ; aie réaperçu, ayons réaperçu, ayez réaperçu ;
(en) réapercevant.

réapparaitre, réapparaître, réapparition

réapparaitre (*anciennement* : **réapparaître**) :

- reparaitre, paraitre de nouveau ;
- être de nouveau visible ;
- se produire, se manifester de nouveau ;
- être perçu de nouveau ;
- revenir à la mémoire ;
- se montrer de nouveau, revenir en un lieu ;
- renaitre, se manifester de nouveau.

je réapparais, tu réapparais, il réapparait ou réapparaît, nous réapparaissons, vous réapparaissez, ils réapparaissent ;
je réapparaissais ; je réapparus ; je réapparaitrai ou réapparaîtrai ; je réapparaitrais ou réapparaîtrais ;
j'ai réapparu, je suis réapparu(e) ; j'avais réapparu, j'étais réapparu(e) ; j'eus réapparu, je fus réapparu(e) ;
j'aurai réapparu, je serai réapparu(e) ; j'aurais réapparu, je serais réapparu(e) ;
que je réapparaisse, que tu réapparaisses, qu'il réapparaisse, que nous réapparaissions, que vous réapparaissiez, qu'ils réapparaissent ;
que je réapparusse, qu'il réapparût, que nous réapparussions ; que j'aie réapparu, que je sois réapparu(e) ; que j'eusse réapparu, que je fusse réapparu(e) ;
réapparais, réapparaissons, réapparaissez ; aie réapparu, sois réapparu(e), ayons réapparu, soyons réapparues, soyons réapparus, ayez réapparu, soyez réapparu(e)(es)(s) ;
(en) réapparaissant.

Le verbe apparaitre peut se conjuguer avec avoir ou être, mais être l'emporte nettement, surtout à l'époque contemporaine, en particulier pour éviter le hiatus "a apparu". Certains écrivains emploient simultanément les deux auxiliaires, avoir indiquant l'action, être l'état résultant de l'action. Voir : Office québécois de la langue française.

une **réapparition** :

- le fait de réapparaitre, de reparaitre ;
- le fait d'être de nouveau visible ou présent ;
- le fait de revenir à l'esprit, de resurgir à la mémoire ;
- un retour ;
- le fait de se manifester de nouveau ; le fait de jouer de nouveau un rôle.

voir aussi : reparaitre (*anciennement* : reparaître), une reparution.

voir : paraitre (*anciennement* : paraître).

réappâter

réappâter : attirer à nouveau.

voir aussi : un appât, des appâts (*anciennement* : appas), appâter.

réapplaudir

réapplaudir ou **rapplaudir** : applaudir à nouveau.

je réapplaudis, tu réapplaudis, il réapplaudit, nous réapplaudissons, vous réapplaudissez, ils réapplaudissent ;
je réapplaudissais ; je réapplaudis ; je réapplaudirai ; je réapplaudirais ;
j'ai réapplaudi ; j'avais réapplaudi ; j'eus réapplaudi ; j'aurai réapplaudi ; j'aurais réapplaudi ;
que je réapplaudisse, que tu réapplaudisses, qu'il réapplaudisse, que nous réapplaudissions, que vous réapplaudissiez, qu'ils réapplaudissent ;
que je réapplaudisse, qu'il réapplaudît, que nous réapplaudissions ; que j'aie réapplaudi ; que j'eusse réapplaudi ;
réapplaudis, réapplaudissons, réapplaudissez ; aie réapplaudi, ayons réapplaudi, ayez réapplaudi ;
(en) réapplaudissant.

voir aussi : un applaudimètre, applaudir, applaudissable, un applaudissement, un applaudisseur.

réappliquer

réappliquer : appliquer une nouvelle fois.

rappliquer :

- appliquer de nouveau une chose sur une autre ;
- venir, arriver ;
- revenir, retourner.

réapprendre, réapprentissage

réapprendre ou **rapprendre** :

- apprendre de nouveau ce que l'on avait mal appris ou ce que l'on a oublié ;
- apprendre pour son propre compte.

je réapprends, tu réapprends, il réapprend, nous réapprenons, vous réapprenez, ils réapprennent ;
je réapprenais ; je réappris ; je réapprendrai ; je réapprendrais ;
j'ai réappris ; j'avais réappris ; j'eus réappris ; j'aurai réappris ; j'aurais réappris ;
que je réapprenne, que tu réapprennes, qu’il réapprenne, que nous réapprenions, que vous réappreniez, qu’ils réapprennent ;
que je réapprisse, qu’il réapprît, que nous réapprissions ; que j'aie réappris ; que j'eusse réappris ;
réapprends, réapprenons, réapprenez ; aie réappris, ayons réappris, ayez réappris ;
(en) réapprenant.

un **réapprentissage** :

- le fait d'apprendre de nouveau ce que l'on a oublié ;
- le fait de recevoir une nouvelle formation.

réapprêter

réapprêter : donner un nouvel apprêt.

voir aussi : un apprêt, un apprêtage, apprêté, apprêter, un apprêteur.

réappropriation, réapproprier

une **réappropriation**

réapproprier : adapter à nouveau à un usage déterminé.

se réapproprier : s'attribuer à nouveau quelque chose.

elles se sont réappropriées, elles sont réappropriées.
elles se sont réapproprié les lieux, elles ont réapproprié les lieux, elles se les sont réappropriés.

rapproprier : nettoyer, remettre en état de propreté.

se rapproprier : se nettoyer.

voir aussi : appropriable, appropriatif, une appropriation, approprié, un appropriement, approprier, s'approprier.

réapprovisionnement, réapprovisionner

un **réapprovisionnement** : l'action de réapprovisionner ou de se réapprovisionner ; le résultat de cette action.

un **réapprovisionnement continu** ou **réassort continu** : [économie et gestion d'entreprise] un programme d'échange automatique des informations concernant les commandes et les mouvements de stocks, à partir desquelles le fournisseur réapprovisionne le distributeur. Le réapprovisionnement continu est généralement mis en œuvre par un progiciel de gestion intégré. En anglais : *continuous replenishment program, CRP*. Voir aussi : progiciel de gestion intégré. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

réapprovisionner : approvisionner à nouveau.

réargenter, réargenture

réargenter : argenter ce qui est désargenté.

une **réargenture**

réarmement, réarmer

un **réarmement** : l'action de réarmer ; le résultat de cette action.

réarmer :

- doter à nouveau une personne, un pays, un ensemble de pays d'une arme, d'un armement ou d'une armée ;
- doter à nouveau un navire désarmé de son équipage, de son matériel, de ses approvisionnements et éventuellement de son artillerie ;
- munir à nouveau un dispositif de ce qui est nécessaire à son fonctionnement ;
- se doter à nouveau d'un armement ou d'une armée.

réarrangement, réarranger

un **réarrangement** :

- l'action de réarranger ; le résultat de cette action ;
- un phénomène chimique.

un **réarrangement dégénéré** [chimie] : un réarrangement limité à un échange de liaisons interatomiques dans la molécule, sans modification des positions relatives des atomes. Le réarrangement dégénéré peut être détecté par marquage isotopique ou par des techniques de résonance magnétique dynamique. En anglais : *degenerate rearrangement*. Voir aussi : entité fluctuante, réarrangement sigmatropique, tautomérie de valence. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

un **réarrangement génétique** : [biologie / génie génétique] un assemblage réunissant plusieurs morceaux d'ADN initialement non contigus. Certains réarrangements conduisent à la formation de gènes fonctionnels (gène des anticorps). D'autres au contraire se traduisent par une inactivation de gènes. En anglais : gene rearrangement. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réarrangement sigmatropique** : [chimie] un réarrangement moléculaire qui implique dans les espèces réagissantes à la fois la formation d'une nouvelle liaison simple entre atomes non liés et la coupure d'une liaison simple préexistante. Habituellement, la localisation des doubles liaisons est modifiée, mais le nombre total de liaisons doubles et simples reste inchangé. En anglais : sigmatropic rearrangement. Voir aussi : réaction péricyclique, réarrangement dégénéré. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

réarranger ou **rarranger** : arranger de nouveau.

je réarrange, tu réarranges, il réarrange, nous réarrangeons, vous réarrangez, ils réarrangent ;
je réarrangeais ; je réarrangeai ; je réarrangerai ; je réarrangerais ;
j'ai réarrangé ; j'avais réarrangé ; j'eus réarrangé ; j'aurai réarrangé ; j'aurais réarrangé ;
que je réarrange, que tu réarranges, qu'il réarrange, que nous réarrangions, que vous réarrangiez, qu'ils réarrangent ;
que je réarrangeasse, qu'il réarrangeât, que nous réarrangeassions ; que j'aie réarrangé ; que j'eusse réarrangé ;
réarrange, réarrangeons, réarrangez ; aie réarrangé, ayons réarrangé, ayez réarrangé ;
(en) réarrangeant.

réassainir

réassainir ou **rassainir** : rendre sain.

je réassainis, tu réassainis, il réassainit, nous réassainissons, vous réassainissez, ils réassainissent ;
je réassainissais ; je réassainis ; je réassainirai ; je réassainirais ;
j'ai réassaini ; j'avais réassaini ; j'eus réassaini ; j'aurai réassaini ; j'aurais réassaini ;
que je réassainisse, que tu réassainisses, qu'il réassainisse, que nous réassainissions, que vous réassainissiez, qu'ils réassainissent ;
que je réassainisse, qu'il réassainît, que nous réassainissions ; que j'aie réassaini ; que j'eusse réassaini ;
réassainis, réassainissons, réassainissez ; aie réassaini, ayons réassaini, ayez réassaini ;
(en) réassainissant.

voir aussi : assainir, assainissant, un assainissement, un assainisseur.

réassassiner

réassassiner : assassiner de nouveau.

réassembler

réassembler : assembler de nouveau.

voir aussi : rassembler (ci-dessus).

réassignation, réassigner

une **réassignation** : une seconde assignation du défendeur.

réassigner :

- assigner une nouvelle fois ;
- assigner sur un autre fonds en garantie de paiement.

voir aussi : assignable, un assignat, une assignation, assigné, assigner.

réassort, réassortiment, réassortir, réassortisseur,

un **réassortiment** ou **réassort** :

- l'opération commerciale qui consiste à fournir les rayons de marchandises du même genre, à compléter les fonds de stock, à remplacer les pièces manquantes de séries, de collections ;
- l'ensemble de ces fournitures ; le répertoire de celles-ci ;
- l'action de réassortir dans le commerce une pièce, une matière du même type, du même modèle ; ce qui est ainsi réassorti ;
- l'action de compléter une pièce manquante à un assortiment ; une pièce pour réassortir.

un **réapprovisionnement continu** ou **réassort continu** : [économie et gestion d'entreprise] un programme d'échange automatique des informations concernant les commandes et les mouvements de stocks, à partir desquelles le fournisseur réapprovisionne le distributeur. Le réapprovisionnement continu est généralement mis en œuvre par un progiciel de gestion intégré. En anglais : *continuous replenishment program ; CRP*. Voir aussi : progiciel de gestion intégré. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

un **réassortiment délégué** ou un **réassort délégué** : [économie et gestion d'entreprise] la pratique commerciale consistant à déléguer au fournisseur d'un produit donné le réassortiment des présentoirs de marchandises ainsi que la gestion des stocks et des linéaires correspondants. En anglais : *rack jobbing*. Voir aussi : réassortisseur. Journal officiel de la République française du 02/03/2010.

réassortir :

- regarnir de fournitures variées, d'un fonds d'articles ;
- trouver dans le commerce quelque chose d'assorti à ce que l'on a déjà ;
- compléter ce qui manque en assortissant ;
- reconstituer un assortiment, en complétant ou en remplaçant ce qui manque.

je réassortis, tu réassortis, il réassortit, nous réassortissons, vous réassortissez, ils réassortissent ;
je réassortissais ; je réassortis ; je réassortirai ; je réassortirais ;
j'ai réassorti ; j'avais réassorti ; j'eus réassorti ; j'aurai réassorti ; j'aurais réassorti ;
que je réassortisse, que tu réassortisses, qu'il réassortisse, que nous réassortissions, que vous réassortissiez, qu'ils réassortissent ;
que je réassortisse, qu'il réassortît, que nous réassortissions ; que j'aie réassorti ; que j'eusse réassorti ;
réassortis, réassortissons, réassortissez ; aie réassorti, ayons réassorti, ayez réassorti ;
(en) réassortissant.

On a lu aussi : un rassort, un rassortiment, rassortir.

une réassortisseuse, un réassortisseur : [économie et gestion d'entreprise] une personne responsable de la gestion des stocks et des linéaires correspondants, ainsi que du réassortiment des présentoirs de marchandises. En anglais : *rack jobber*. Voir aussi : réassortiment délégué. Journal officiel de la République française du 02/03/2010.

en savoir plus : Vocabulaire francophone des affaires (Office québécois de la langue française).

voir aussi : assorti, un assortiment ou assortissement, assorti, assortissant, un assortisseur, une assortisseuse.

réassurance, réassurer, réassureur

une **réassurance** : une assurance souscrite par un assureur contre le risque d'avoir à payer à ses assurés un sinistre trop important ou des sinistres en trop grand nombre.

réassurer :

- rendre sûr à nouveau ;
- affermir, rendre stable à nouveau ;
- assurer un assureur contre les risques qu'il couvre.

un **réassureur** : un organisme spécialisé ou un assureur direct, prenant en charge - moyennant rémunération - tout ou partie des risques souscrits par un autre assureur appelé société cédante.

réathlétisation

une **réathlétisation** : [sports - santé et médecine] la préparation physique d’un athlète qu’encadre une équipe médicotechnique, en vue d’un retour à la compétition après une interruption due, par exemple, à une blessure, à une grossesse ou à un choc émotionnel. Journal officiel de la République française du 10/01/2020.

réattaquer

réattaquer ou **rattaquer** :

- attaquer à nouveau ;
- reprendre une tâche.

réatteler

réatteler ou **ratteler** : atteler à nouveau.

ratteler : se remettre à une tâche.

je réattèle ou je réattelle, tu réattèles ou tu réattelles, il réattèle ou il réattelle, nous réattelons, vous réattelez, ils réattèlent ou ils réattellent ;
je réattelais ; je réattelai ; je réattèlerai ou réattellerai ; je réattèlerais ou réattellerais ;
j'ai réattelé ; j'avais réattelé ; j'eus réattelé ; j'aurai réattelé ; j'aurais réattelé ;
que je réattèle ou que je réattelle, que tu réattèles ou que tu réattelles, qu'il réattèle ou qu'il réattelle, que nous réattelions, que vous réatteliez, qu'ils réattèlent ou qu'ils réattellent ;
que je réattelasse, qu'il réattelât, que nous réattelassions ; que j'aie réattelé ; que j'eusse réattelé ;
réattèle ou réattelle, réattelons, réattelez ; aie réattelé, ayons réattelé, ayez réattelé ;
(en) réattelant.

réattirer

réattirer ou **rattirer** :

- ramener vers soi ;
- attirer à nouveau.

réaugmenter

réaugmenter ou **raugmenter** : augmenter à nouveau, sans cesse.

réautorisation

une **réautorisation** : une autorisation à nouveau accordée.

réavancer

réavancer ou **ravancer** :

- recommencer à avancer ;
- avancer quelque chose une nouvelle fois.

je réavance, tu réavances, il réavance, nous réavançons, vous réavancez, ils réavancent ;
je réavançais ; je réavançai ; je réavancerai ; je réavancerais ;
j'ai réavancé ; j'avais réavancé ; j'eus réavancé ; j'aurai réavancé ; j'aurais réavancé ;
que je réavance, que tu réavances, qu'il réavance, que nous réavancions, que vous réavanciez, qu'ils réavancent ;
que je réavançasse, qu'il réavançât, que nous réavançassions ; que j'aie réavancé ; que j'eusse réavancé ;
réavance, réavançons, réavancez ; aie réavancé, ayons réavancé, ayez réavancé ;
(en) réavançant.

rebab

un **rebab** ou **rabab, rabâb** : un instrument de musique.

Ce nom est emprunté à l'arabe *rabāb* « instrument de musique ressemblant au violon, à une, deux ou trois cordes ».

rebadigeonner

rebadigeonner : refaire le badigeon de.

voir aussi : un badigeon, un badigeonnage, badigeonner, un badigeonneur.

rebaiser

rebaiser : embrasser à nouveau.

rebaisser

rebaisser :

- baisser ce qui est levé ;
- baisser après avoir monté.

elles se sont rebaissées, elles sont rebaissées.
elles se sont rebaissé les prix, elles ont rebaissé les prix, elles se les sont rebaissés.

Le verbe rebaisser est dérivé de baisser.

Le verbe rabaisser est dérivé d'abaisser.

rebander

rebander :

- faire un nouveau bandage ;
- retendre ;
- être à nouveau en érection.

bander (1) : couvrir, entourer, lier ou serrer avec une bande.

bander (2) : tendre avec effort.

bander un arc, une plate-bande, une voute : fermer un cintre, en posant le dernier claveau, la clef de voute.

bander (3) :

- être en état d'érection ;
- éprouver un désir sexuel ou avoir envie de quelque chose.

rebaptisant, rebaptiser

les **rebaptisants** : des chrétiens qui ne considèrent pas comme valable le baptême des enfants et qui rebaptisent les adultes comme le pratiquent les anabaptistes.

rebaptiser :

- administrer le sacrement de baptême une seconde fois ;
- donner un nom à quelqu'un ou à quelque chose une seconde fois, nommer d'un autre nom.

baptiser :

- faire entrer dans l'église chrétienne ;
- donner un nom ;
- mouiller, ajouter de l'eau.

rébarbatif

elle est rébarbative, il est **rébarbatif** :

- a un aspect rude et rebutant ;
- manque d'attrait, est ennuyeuse ou ennuyeux.

rébarbatif / réfractaire : Office québécois de la langue française.

Ce mot est dérivé à l'aide du suffixe -(at)if, du verbe en ancien français *rebarber* « s'opposer, tenir tête », dérivé de barbe, proprement « se dresser barbe contre barbe » (le préf. re- exprimant une opposition).

rebarbe

une **rebarbe** :

- la moisissure du fromage de roquefort qui, une fois recueillie, sert à fabriquer de petits fromages cylindriques destinés à la consommation locale ;
- un fromage ainsi préparé.

On a lu aussi une rebarbe pour une ébarbure.

Ce nom est emprunté à l'occitan *rebarbo, ribarbo* « râtissures du fromage préparé à Roquefort », dérivé de *barbo* « barbe », avec le préfixe re-.

rebarrer

(se) **rebarrer** : retourner, repartir.

se barrer : s'en aller.

rebat

un **rebat** :

- en fauconnerie, l'action de lancer l'autour une seconde fois ; l'autour ainsi lancé ;
- en tonnellerie, l'action de rebattre les cerceaux et les douves d'un tonneau pour les resserrer (on lit aussi un rebattage) ;
- le deuxième écrasage que l'on fait subir aux graines oléagineuses ;
- la tournée quotidienne de circulation des préposés des douanes pour la surveillance d'un secteur.

Ce nom est un déverbal de rebattre. Voir aussi ; rebattage (ci-dessous).

rebâtir

rebâtir :

- bâtir de nouveau ;
- construire, fonder, faire exister de nouveau.

je rebâtis, tu rebâtis, il rebâtit, nous rebâtissons, vous rebâtissez, ils rebâtissent ;
je rebâtissais ; je rebâtis ; je rebâtirai ; je rebâtirais ;
j'ai rebâti ; j'avais rebâti ; j'eus rebâti ; j'aurai rebâti ; j'aurais rebâti ;
que je rebâtisse, que tu rebâtisses, qu'il rebâtisse, que nous rebâtissions, que vous rebâtissiez, qu'ils rebâtissent ;

que je rebâtisse, qu'il rebâtît, que nous rebâtissions ; que j'aie rebâti ; que j'eusse rebâti ;
rebâtis, rebâtissons, rebâtissez ; aie rebâti, ayons rebâti, ayez rebâti ;
(en) rebâtissant.

rebattage, rebattement, rebatteuse, rebattoir, rebattre, rebattu

un rebattage :

- l'action de rebattre un objet ; le résultat de cette action ;
- l'opération qui a pour objet de polir la surface des boulets ;
- un nouveau malaxage d'un mortier ou d'un béton après un certain temps de repos en vue, par exemple, de réhomogénéiser le matériau (on lit aussi un ressuage) ;
- en céramique, l'action de lisser la surface des briques ; le résultat de cette action ;
- le resserrage, la réparation ou le renforcement, des éléments de consolidation d'un tonneau (cercles, barres, chevilles, doubles fonds).

un **rebattement** : une répétition des mêmes pièces ou des mêmes partitions à l'intérieur de l'écu.

une **rebatteuse** : en céramique, une machine permettant, après ressuage, de represser les briques filées pour leur donner la netteté de forme désirée.

un **rebattoir** :

- un instrument en forme de battoir ou batte, servant à refouler et à rebattre les briques et les carreaux de terre ;
- une petite hachette à lame mince, servant à façonner l'ardoise et à tailler les dallages en ardoise.

rebattre :

- battre de nouveau ;
- en savoir plus : CNRTL.

je rebats, tu rebats, il rebat, nous rebattons, vous rebattez, ils rebattent ;
je rebattais ; je rebattis ; je rebattrai, je rebattrais ;
j'ai rebattu ; j'avais rebattu ; j'eus rebattu ; j'aurai rebattu ; j'aurais rebattu ;
que je rebatte, que tu rebattes, qu'il rebatte, que nous rebattions, que vous rebattiez, qu'ils rebattent ;
que je rebattisse, qu'il rebattît, que nous rebattissions ; que j'aie rebattu ; que j'eusse rebattu ;
rebats, rebattons, rebattez ; aie rebattu, ayons rebattu, ayez rebattu ;
(en) rebattant.

On entend souvent "rabattre les oreilles" (comme certains chiens peuvent le faire) pour "rebattre les oreilles" : ennuyer en répétant toujours la même chose. Voir : Office québécois de la langue française ; Parler français.

Voir aussi : rebat (ci-dessus).

rebaudir

rebaudir :

- caresser, flatter les chiens ;
- pour un chien de chasse qui a flairé une piste, dresser la queue.

je rebaudis, tu rebaudis, il rebaudit, nous rebaudissons, vous rebaudissez, ils rebaudissent ;
je rebaudissais ; je rebaudis ; je rebaudirai ; je rebaudirais ;
j'ai rebaudi ; j'avais rebaudi ; j'eus rebaudi ; j'aurai rebaudi ; j'aurais rebaudi ;
que je rebaudisse, que tu rebaudisses, qu'il rebaudisse, que nous rebaudissions, que vous rebaudissiez, qu'ils rebaudissent ;
que je rebaudisse, qu'il rebaudît, que nous rebaudissions ; que j'aie rebaudi ; que j'eusse rebaudi ;
rebaudis, rebaudissons, rebaudissez ; aie rebaudi, ayons rebaudi, ayez rebaudi ;
(en) rebaudissant.

baudir : à la chasse, exciter du cor et de la voix.

un (chien-)**baud** : un chien-cerf, un chien muet, une variété de chien.

ébaudir : rendre joyeux.

s'ébaudir : se divertir.

Le verbe rebaudir est dérivé du moyen français *baudir*, employé en vénerie, voir ce mot, avec le préfixe re- ; voir aussi ébaudir qui est à l'origine de l'ancien et moyen français *resbaldir* « reprendre courage ; encourager ; ranimer ».

rebec

un **rebec** : un instrument de musique.

Ce nom est une altération par dissimilation, probablement d'après bec en raison de la forme de l'instrument, de l'ancien français *rubebe, rebebe*, emprunté à l'arabe *rabāb* (rebab).

rébecca

en argot

un **rébecca** : une protestation violente, un scandale, une bagarre.

faire du rébecca : protester, rouspéter.

une **rébecca** : une femme revêche, rouspéteuse.

Ce nom argotique est un déverbal de rebéquer, avec une substitution de suffixe, peut-être par un jeu de mots d'après le nom de l'héroïne biblique Rébecca.

rebêche

une **rebêche** : le mout obtenu au-delà de ce qui est autorisé pour le champagne, et qui doit être distillé ou utilisé pour l'élaboration du ratafia.

rebecqueur

une (personne) rebecqueuse ; qui est insolente.
un (individu) **rebecqueur** : qui est insolent.

Ce mot est dérivé de rebéquer avec le suffixe -eur, ou est emprunté à l'occitan *rebecous, -rebecouso* « raisonneur, hargneux ».

rebecter

rebecter : réconforter, redonner du courage, des forces.

se rebecter :

- se reprendre, se refaire une santé ;
- se pourvoir en cassation.

Le verbe rebecter est dérivé de bec, avec le suffixe -eter et le préfixe re-, sous l'influence de becter « manger », d'où la notion de « reprendre des forces » et « se rétablir », à comparer avec, dès la première moitié du 19ème siècle, *rebéqueter* « chanter une reprise de vers », *rebecter* « répéter ».

rebelle, rebellé, se rebeller, rébellion, rébellionnaire, rébellionné, rébellionnement, se rébellionner

une, un **rebelle** :

- celle, celui qui se révolte contre l'autorité du gouvernement légitime, d'un pouvoir établi ;
- celle, celui qui est réfractaire, hostile à quelque chose.

elle, il est **rebelle** :

- se révolte contre l'autorité du gouvernement légitime, d'un pouvoir établi ;
- ne reconnait pas l'autorité de quelqu'un, n'est pas docile ;
- est réfractaire, hostile à quelque chose ;
- résiste à quelque chose ;
- est difficile à soigner, à guérir.

elle est rebellée, il est **rebellé** : est révolté(e), est en rébellion.

se rebeller :

- se révolter contre l'autorité de l'État, contre le pouvoir établi ;
- s'opposer, ne pas céder, résister à quelqu'un ;
- protester contre quelque chose ;
- résister à quelque chose.

une **rébellion** :

- l'action de se rebeller, de se révolter contre l'autorité de l'État, contre le pouvoir ou l'ordre établi ;
- un ensemble de rebelles armés ;
- le fait de s'opposer à l'exécution des lois ou autres actes ou ordres de l'autorité publique au moyen de violences et voies de fait exercées contre ceux qui ont officiellement charge de procéder à cette exécution ;
- l'action de se révolter contre quelque chose.

rebeller / rébellion : Parler français.

une, un **rébellionnaire** : une, un rebelle.

elle, il est **rébellionnaire** : est rebelle.

elle est rébellionnée, il est **rébellionné** : est en rébellion.

un **rébellionnement** : un mouvement de révolte.

se rébellionner : se révolter.

Le mot rebelle est emprunté au latin *rebellis* (proprement « qui recommence la guerre [*bellum*] ») « qui se révolte, se soulève ».

Le nom (une) rébellion est emprunté au latin *rebellio* « reprise des hostilités ; révolte ».

rebelote

belote et **rebelote** : une expression utilisée dans ce jeu de cartes.

rebelote : pour souligner la répétition d'une action.

rebénir

rebénir :

- recommencer à bénir ;
- rendre grâce une nouvelle fois.

je rebénis, tu rebénis, il rebénit, nous rebénissons, vous rebénissez, ils rebénissent ;
je rebénissais ; je rebénis ; je rebénirai ; je rebénirais ;
j'ai rebéni ; j'avais rebéni ; j'eus rebéni ; j'aurai rebéni ; j'aurais rebéni ;
que je rebénisse, que tu rebénisses, qu'il rebénisse, que nous rebénissions, que vous rebénissiez, qu'ils rebénissent ;
que je rebénisse, qu'il rebénît, que nous rebénissions ; que j'aie rebéni ; que j'eusse rebéni ;
rebénis, rebénissons, rebénissez ; aie rebéni, ayons rebéni, ayez rebéni ;
(en) rebénissant.

rébétiko

le **rébétiko** : une forme de musique populaire grecque.

rebeu

une rebeue ou reubeue : une beure, celle qui est née en France de parents maghrébins immigrés.
des rebeues ou reubeues
un **rebeu** ou **reubeu** : un beur, celui qui est né en France de parents maghrébins immigrés.
des rebeus ou reubeus

la culture **beure**

une **beurette** : une jeune fille beure.

rebibe

une **rebibe** : un petit morceau de fromage. [Suisse]

rebiffade, rebiffe, rebiffé, rebiffement, se rebiffer

une **rebiffade** :

- une rebuffade, un refus brutal accompagné de paroles dures et méprisantes ;
- un accueil désagréable.

une **rebiffe** : une révolte, une vengeance.

aller à la rebiffe : se révolter.

à la rebiffe : en récidive.

elle est rebiffée, il est **rebiffé** : est révolté(e).

un **rebiffement** : le fait de se rebiffer.

rebiffer : recommencer.

se rebiffer :

- marquer son refus de quelque chose et protester contre quelqu'un, quelque chose ;
- se redresser avec fierté, se rengorger.

L'origine du verbe se rebiffer est obscure, voir : CNRTL.

rebiquer

rebiquer :

- se dresser, se retrousser ;
- irriter quelqu'un.

L'origine du verbe rebiquer est obscure, voir : CNRTL.

reblanchir

reblanchir :

- blanchir de nouveau ;
- enduire à nouveau d'un produit blanc ;
- laver de nouveau, remettre dans un état de propreté impeccable ;
- redonner une apparence de nouveauté, de fraicheur, de pureté, d'innocence.

je reblanchis, tu reblanchis, il reblanchit, nous reblanchissons, vous reblanchissez, ils reblanchissent ;
je reblanchissais ; je reblanchis ; je reblanchirai ; je reblanchirais ;
j'ai reblanchi ; j'avais reblanchi ; j'eus reblanchi ; j'aurai reblanchi ; j'aurais reblanchi ;
que je reblanchisse, que tu reblanchisses, qu'il reblanchisse, que nous reblanchissions, que vous reblanchissiez, qu'ils reblanchissent ;
que je reblanchisse, qu'il reblanchît, que nous reblanchissions ; que j'aie reblanchi ; que j'eusse reblanchi ;
reblanchis, reblanchissons, reblanchissez ; aie reblanchi, ayons reblanchi, ayez reblanchi ;
(en) reblanchissant.

se reblanchir :

- enlever ses vêtements de travail pour en mettre de plus propres ;
- changer de linge de corps.

je me reblanchis, tu te reblanchis, il se reblanchit, nous nous reblanchissons, vous vous reblanchissez, ils se reblanchissent ;
je me reblanchissais ; je me reblanchis ; je me reblanchirai ; je me reblanchirais ;
je me suis reblanchi(e) ; je m'étais reblanchi(e) ; je me fus reblanchi(e) ; je me serai reblanchi(e) ; je me serais reblanchi(e) ;
que je me reblanchisse, que tu te reblanchisses, qu'il se reblanchisse, que nous nous reblanchissions, que vous vous reblanchissiez, qu'ils se reblanchissent ;
que je me reblanchisse, qu'il se reblanchît, que nous nous reblanchissions ; que je me sois reblanchi(e) ; que je me fusse reblanchi(e) ;
reblanchis-toi, reblanchissons-nous, reblanchissez-vous ; sois reblanchi(e), soyons reblanchies, soyons reblanchis, soyez reblanchi(e)(es)(s) ;
(en) se reblanchissant.

reblochon

un **reblochon** : un fromage.

Ce mot savoyard désignant un fromage fabriqué dans cette région, est dérivé d'un verbe dialectal signifiant « faire sortir par une nouvelle pincée le lait qui se trouve encore dans le pis après la traite », à comparer avec le suisse *rebiosser* « pincer », de *bloc'hi* de même sens, à comparer avec le suisse *biosser*, de *blottiare*, d'origine inconnue.

rebloquer

rebloquer : bloquer à nouveau.

rebobinage, rebobiner

un **rebobinage** ou **rembobinage** : l'action de rembobiner.

rebobiner :

- enrouler de nouveau sur une bobine, un ruban, un fil, un tuyau, etc. qu'on avait débobiné ;
- refaire le bobinage d'une bobine électrique.

rembobiner :

- enrouler de nouveau sur une bobine un ruban, un fil, un tuyau, etc. qu'on avait débobiné ;
- réarranger, remettre en état quelque chose, raccommoder une situation.

voir aussi : un bobinage, bobiner.

Selon les sens, le verbe embobiner est une altération, d'après bobine, d'embobeliner, ou est dérivé de bobine.

Le verbe embobeliner vient d'un terme dialectal dérivé de l'ancien français *bobelin* « chaussure grossière », lui-même dérivé de l'onomatopée bob-, exprimant une idée d'enflure, de difformité.

reboire

reboire : boire, absorber encore.

je rebois, tu rebois, il reboit, nous rebuvons, vous rebuvez, ils reboivent ;
je rebuvais ; je rebus ; je reboirai ; je reboirais ;
j'ai rebu ; j'avais rebu ; j'eus rebu ; j'aurai rebu ; j'aurais rebu ;
que je reboive, que tu reboives, qu’il reboive, que nous rebuvions, que vous rebuviez, qu’ils reboivent ;
que je rebusse, qu’il rebût, que nous rebussions ; que j'aie rebu ; que j'eusse rebu ;
rebois, rebuvons, rebuvez ; aie rebu, ayons rebu, ayez rebu ;
(en) rebuvant.

reboisement, reboiser, reboiseur

1. A. un **reboisement** :

- l'action de reboiser ;
- le fait de planter des arbres sur un terrain nu ;
- une reforestation ;
- un terrain reboisé.

reboiser (1) :

- boiser de nouveau ;
- replanter avec des arbres, reconstituer un bois, une forêt.

une reboiseuse, un **reboiseur** : une personne qui reboise.

elle est boisée, il est **boisé** (1) :

- est planté(e) en bois, en forêts ;
- est garni(e) d'arbres.

un cerf boisé : garni de bois, d'excroissances osseuses en ramure.

un **boisement** : l'action de boiser, de planter en bois, en forêts ; son résultat.

boiser (1) :

- planter une région en bois, en forêts ;
- garnir d'arbres.

2. **reboiser** (2) :

- recommencer à boiser une galerie de mine ;
- procéder de nouveau au boisage.

un **boisage** :

- l'action de boiser, de revêtir ou consolider avec du bois ;
- le bois employé pour cette opération.

elle est boisée, il est **boisé** (2) : est revêtu(e) de bois ou consolidé(e) avec du bois.

boiser (2) : revêtir ou consolider avec du bois.

une boiseuse, un **boiseur** : une ouvrière, un ouvrier qui boise, qui consolide les galeries avec du bois.

rebolera

une ***rebolera*** : la lance de cape dans laquelle le torero pivote vivement en repliant son bras dans son dos, ce qui imprime à l'étoffe un mouvement tournant et ondulatoire dont le vol s'achève devant le mufle du taureau qui s'immobilise, tandis que l'homme s'éloigne.

Le mot espagnol *rebolera* est une variante graphique de *revolera*, dérivé de *revolear* « voler en faisant des tournoiements ».

rebomber

rebomber : redonner une forme bombée.

bomber (2) :

- cintrer comme une bombonne, rendre convexe ;
- prendre une forme convexe, arrondie.

bomber le torse, le thorax, la poitrine : faire le fier.

rebond, rebondi, rebondir, rebondissant, rebondissement, rebondissoir

un **rebond** :

- le mouvement de ce qui rebondit ;
- le mouvement non amorti que fait la balle, le ballon, après avoir heurté un obstacle ou touché terre ;
- autres sens : CNRTL.

un **effet (de) rebond** : [environnement] le fait que certains gains environnementaux dus à une gestion des ressources plus efficace ou à des évolutions techniques sont sensiblement diminués ou annulés par une augmentation de la consommation ou une modification des usages. L'effet de rebond peut, par exemple, prendre la forme d'une augmentation des quantités d'énergie consommées si les ménages disposant d'une isolation ou d'un chauffage plus performants et de véhicules moins énergivores se chauffent davantage et habitent des logements plus grands ou plus éloignés de leur lieu de travail. En anglais : *rebound effect*. Journal officiel de la République française du 28 mai 2023.

elle est rebondie, il est **rebondi** :

- est arrondi(e) par l'embonpoint ;
- est bombé(e), renflé(e).

rebondir :

- faire un bond ou des bonds après avoir heurté un obstacle ;
- ricocher ;
- reprendre de la force, de la vigueur ;
- réagir ;
- reprendre de l'intensité ;
- prendre un développement nouveau ;
- arrondir quelque chose, lui donner du volume ;
- jeûner.

envoyer rebondir : congédier, envoyer promener.

rebondir ou **se rebondir** : s'arrondir, gagner en volume.

je rebondis, tu rebondis, il rebondit, nous rebondissons, vous rebondissez, ils rebondissent ;
je rebondissais ; je rebondis ; je rebondirai ; je rebondirais ;
j'ai rebondi ; j'avais rebondi ; j'eus rebondi ; j'aurai rebondi ; j'aurais rebondi ;
que je rebondisse, que tu rebondisses, qu'il rebondisse, que nous rebondissions, que vous rebondissiez, qu'ils rebondissent ;
que je rebondisse, qu'il rebondît, que nous rebondissions ; que j'aie rebondi ; que j'eusse rebondi ;
rebondis, rebondissons, rebondissez ; aie rebondi, ayons rebondi, ayez rebondi ;
(en) rebondissant.

elle se rebondit, il se rebondit, elles se sont rebondies, ils se sont rebondis,...

La métonymie est une figure qui consiste à remplacer un terme par un autre en raison de la relation qui les unit, en désignant par exemple l'effet par la cause, le contenu par le contenant, l'objet par son lieu d'origine, le concret par l'abstrait. Grâce à elle, voile peut signifier « navire », ville, « habitants » et bannière, « troupe de soldats ». Il convient cependant de ne pas abuser de cette figure. Ainsi, si l'on peut rebondir sur les propos de quelqu'un, on évitera un tour aussi risible que *Je vais rebondir sur mon interlocuteur*. Académie française.

Lorsque le sujet du verbe rebondir n'est pas une personne, il peut signifier « faire un ou des bonds après avoir touché le sol ou un obstacle » et, au figuré, « avoir des répercussions nouvelles ou connaître un développement inattendu après un temps d'arrêt ».
L'expression *chèque qui rebondit*, utilisée pour désigner un chèque qui ne peut être honoré faute d'un dépôt suffisant dans le compte du signataire, peut difficilement être rattachée au sens figuré attesté, assez restreint, du verbe rebondir. Cet emploi constitue une impropriété pour chèque sans provision. Il en existe un équivalent en anglais : *bounced check* (chèque qui a rebondi.. On trouve même dans cette langue l'expression *rubber check* (chèque de caoutchouc.. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est rebondissante, il est **rebondissant** :

- ricoche ;
- reprend de la force grâce à un développement inattendu ;
- s'arrondit.

un **pouls rebondissant** ou **dicrote** : dans lequel chaque pulsation est marquée par deux battements distincts, l'un moindre et l'autre plus fort.

un **rebondissement** :

- l'action de rebondir ;
- un mouvement, un bruit qui en résulte ; le fait de ricocher ;

- le fait de reprendre de la force ;
- un nouveau développement d'une situation.

un **rebondissoir**

voir aussi : un bond, bondir, bondissant, un bondissement.

La pensée de Pierre de Jade : Il faut faire preuve d'une certaine souplesse pour rebondir quand on vous laisse tomber.

rebord, rebordé, reborder

un **rebord** :

- un bord relevé ou pièce en saillie qui forme le bord ;
- un bord replié d'une chose ;
- un bord d'une chose qui a de la profondeur, le long d'une dénivellation ;
- une partie formant saillie limitant un organe ou une cavité.

elle est rebordée, il est **rebordé** :

- est garni(e) d'un bord en saillie ;
- dont le rebord est net, bien dessiné.

reborder :

- mettre un nouveau bord ;
- border de nouveau.

A. **border** :

- pour un navire, garnir de bordages ;
- placer sur le bord d'une embarcation ;
- saisir par le bord ;
- longer de son bord, ou longer le bord de quelque chose.

B. **border** :

- garnir quelque chose d'un bord, d'une bordure ;
- aménager une chose de manière qu'elle ait un bord ;
- occuper le bord de quelque chose, servir de bord à quelque chose.

border un drap ou une couverture : en replier le bord sous le matelas.

rebot

un **rebot** : un jeu de pelote basque, dérivé de la longue paume, opposant face à face deux équipes de cinq joueurs.

un mur de rebot

Ce nom est un déverbal de l'ancien français *reboter*, voir : rebouter.

rebouchage, reboucher

un **rebouchage** : l'action de reboucher ; le résultat de cette action.

reboucher :

- boucher de nouveau ;
- obturer, remplir, combler à nouveau ;
- introduire à nouveau un bouchon dans le goulot ;
- visser ou fixer un bouchon, un capuchon ;
- encombrer à nouveau ou barrer à nouveau un passage.

boucher :

- remplir, combler ;

- faire obstacle ;
- obstruer ;
- encombrer, barrer en gênant ou en empêchant le passage.

rebouclage, reboucler

un **rebouclage** :

- une interface virtuelle d'un matériel réseau ;
- l'action de boucler, de fermer à nouveau.

un rebouclage d'eau chaude

reboucler :

- boucler à nouveau ;
- fermer ;
- enfermer à nouveau, remettre en prison ;
- donner à nouveau la forme d'une boucle.

rebouilleur, rebouillir

un **rebouilleur** :

- un appareil réchauffant et vaporisant partiellement le liquide, au fond d'une colonne à plateau ;
- dans l'industrie pétrolière, un équipement utilisé pour fournir la chaleur à la base d'une tour de fractionnement continu.

rebouillir : bouillir à nouveau.

je rebous, tu rebous, il rebout, nous rebouillons, vous rebouillez, ils rebouillent ;
je rebouillais ; je rebouillis ; je rebouillirai ; je rebouillirais ;
j'ai rebouilli ; j'avais rebouilli ; j'eus rebouilli ; j'aurai rebouilli ; j'aurais rebouilli ;
que je rebouille, que tu rebouilles, qu’il rebouille, que nous rebouillions, que vous rebouilliez, qu’ils rebouillent ;
que je rebouillisse, qu’il rebouillît, que nous rebouillissions ; que j'aie rebouilli ; que j'eusse rebouilli ;
rebous, rebouillons, rebouillez ; aie rebouilli, ayons rebouilli, ayez rebouilli ;
(en) rebouillant.

reboule

une **reboule** : un grand repas rassemblant, à la fin des travaux d'été et d'automne, tous ceux qui y ont participé.

Ce mot régional, en usage en Auvergne, au sens de « copieuses libations des ouvriers à la fin de leur travail », est une variante de *riboulla*, attesté dans les parlers foréziens et stéphanois au sens de « festin à la fin de la moisson », déverbal de *riboulâ* « manger jusqu'à satiété », lequel est peut-être né du croisement de l'ancien verbe *riber* « se livrer au plaisir » (ribaud) et de *bouler* « enfler sa gorge (en parlant du pigeon) ».

rebouleverser

rebouleverser : bouleverser à nouveau.

rebourrer

rebourrer une pipe : la bourrer à nouveau.

rebours

elle est rebourse, il est **rebours** : est revêche, désagréable, peu traitable.

un bois rebours : dont les fibres ne sont pas parallèles à sa surface.

un cheval rebours : un cheval difficile à manier, en dépit des menaces et des coups.

le **rebours** d'une étoffe : le contre-poil.

un **rebours** : le contre-pied, le contraire.

à rebours, au rebours :

- dans le sens contraire au sens naturel, habituel ;
- d'une façon contraire à la raison, au bon sens ou à l'usage.

un compte à rebours : allant d'un nombre entier jusqu'à zéro.

prendre tout à rebours : prendre tout en mal.

comprendre à rebours : comprendre à l'inverse, à l'opposé de ce qui doit être compris.

à rebours de, au rebours de :

- contrairement à ;
- à l'inverse, à l'opposé de.

Le nom (un) rebours vient du bas latin *reburrus* « dont les cheveux sont rebroussés », altéré en *rebursus* par croisement avec *reversus* « renversé ».

"rebourser" est devenu "rebrousser", peut-être sous l'influence de trousser.

reboutage, rebouter, rebouterie, rebouteur, rebouteux

un **reboutage** : l'action de rebouter ; le résultat de cette action.

rebouter :

- remettre un membre démis, réduire une fracture, une luxation, une foulure, en utilisant des moyens empiriques ;
- passer les dents d'une carde, à travers le cuir qui doit leur servir de soutien.

une **rebouterie** : la pratique du rebouteur.

une **rebouteuse**, un **rebouteur** ou **rebouteux** : celle, celui qui guérit par des procédés empiriques les luxations, les fractures, les foulures, les douleurs articulaires.

Le verbe rebouter est dérivé de bouter, avec le préfixe re-.

reboutonnage, reboutonner

un **reboutonnage** : l'action de reboutonner.

reboutonner :

- boutonner de nouveau ;
- toucher d'un nouveau coup de fleuret.

se reboutonner : boutonner de nouveau ses vêtements.

elles se sont reboutonnées, elles sont reboutonnées.
elles se sont reboutonné les costumes, elles ont reboutonné leurs costumes, elles se les sont reboutonnés.

rebraguetter

rebraguetter : fermer la braguette, une ouverture ménagée autrefois sur le devant d'une culotte d'homme, aujourd'hui sur le devant d'un pantalon.

se rebraguetter : refermer se braguette.

elles se sont rebraguettées, elles sont rebraguettées.
elles se sont rebraguetté les pantalons, elles ont rebraguetté leurs pantalons, elles se les sont rebraguettés.

rebrancher

rebrancher : rétablir un branchement.

rebras, rebrassé

un **rebras** :

- un rebord, un repli d'un vêtement ;
- la partie de la peau du gant qui doit recouvrir le bras.

elle est rebrassée, il est **rebrassé** :

- a un rebras ;
- dont la manche est retroussée.

Le nom (un) rebras est dérivé de l'ancien verbe *rebracier, rebrasser* « retrousser ses manches ».

rebriller

rebriller : briller à nouveau.

rebrocher

rebrocher : brocher de nouveau un livre.

rebroder

rebroder :

- broder sur ce qui est déjà brodé ;
- refaire une broderie ;
- ajouter de nouveaux détails imaginaires à une histoire, un récit.

rebrosser

rebrosser : brosser à nouveau.

rebrouiller

rebrouiller :

- embrouiller à nouveau ;
- provoquer à nouveau la brouille.

une **brouille** (A) : une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui entretenaient des rapports affectueux.

embrouiller : emmêler, compliquer, troubler.

s'embrouiller : perdre le fil de ses idées.

rebroussage, rebroussement, à rebrousse-poil, rebrousser, rebrousseur, rebroussoir

un **rebroussage** :

- un empilage de mailles d'un tricot sur les poinçons d'un peigne ou sur les aiguilles d'un métier, afin de continuer le tricotage dans les mêmes mailles ;
- une opération qui a pour but d'assouplir le cuir, de lui rendre son grain naturel.

un **rebroussement** :

- l'action de rebrousser ; l'état de ce qui est rebroussé ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **gare de rebroussement** : une gare en cul-de-sac ou terminus, en impasse, tête de ligne, où le train doit repartir dans le sens inverse de son arrivée. en savoir plus : Géoconfluences

à rebrousse-poil ou **à rebrousse-feuille, à rebrousse-flot, à rebrousse-nerfs** : dans le sens contraire à celui dans lequel le poil est couché.

prendre une affaire à rebrousse-poil : la prendre d'une manière contraire au bon sens.

prendre quelqu'un à rebrousse-poil : le prendre contre sa nature, de manière à le hérisser.

rebrousser :

- relever, dresser dans le sens contraire au sens naturel ou habituel ;
- retrousser ;
- se relever en sens contraire, se hérisser ;
- dépasser, déborder ;
- revenir en arrière, en sens contraire ;
- reculer, battre en retraite ;
- remonter, aller en arrière ;
- rebondir sur un corps résistant ;
- irriter, contrarier.

rebrousser le poil à quelqu'un quelqu'un : l'irriter, le contrarier quelqu'un.

rebrousser les peaux : les passer à la marguerite ou à la paumelle pour abattre le grain et les adoucir.

rebrousser chemin : revenir en arrière.

rebrousser le cours d'une rivière, d'un fleuve : naviguer en remontant le courant.

une rebrousseuse, un **rebrousseur** : une ouvrière, un ouvrier effectuant le rebroussage.

une rebrousseuse, un rebrousseur de bas, de chaussettes : une ouvrière, un ouvrier réunissant à la machine à rebrousser les jambes et pieds de bas, de chaussettes.

une rebrousseuse, un rebrousseur de cuir : une ouvrière, un ouvrier assouplissant le cuir à la machine à rebrousser.

un **rebroussoir** : un outil (un peigne ou une brosse métallique) servant à relever à rebours le poil du drap.

Le verbe rebrousser est dérivé de rebours. *Rebourser* est devenu rebrousser, peut-être sous l'influence de trousser. Le nom (un) rebroussoir a d'abord été attesté par la forme *reboursoir* (1606).

rebroyer

rebroyer : broyer à nouveau.

je rebroie, tu rebroies, il rebroie, nous rebroyons, vous rebroyez, ils rebroient ;
je rebroyais ; je rebroyai ; je rebroierai ; je rebroierais ;
j'ai rebroyé ; j'avais rebroyé ; j'eus rebroyé ; j'aurais rebroyé ; j'aurais rebroyé ;
que je rebroie, que tu rebroies, qu'il rebroie, que nous rebroyions, que vous rebroyiez, qu'ils rebroient ;
que je rebroyasse, qu'il rebroyât, que nous rebroyassions ; que j'aie rebroyé ; que j'eusse rebroyé ;
rebroie, rebroyons, rebroyez ; aie rebroyé, ayons rebroyé, ayez rebroyé ;
(en) rebroyant.

rebruler, rebrûler

rebruler (*anciennement* : **rebrûler**) :

- bruler une seconde fois ;
- distiller à nouveau de l'eau-de-vie.

rebruler des cendres

rebrunir

rebrunir : redonner sa couleur brune à.

je rebrunis, tu rebrunis, il rebrunit, nous rebrunissons, vous rebrunissez, ils rebrunissent ;
je rebrunissais ; je rebrunis ; je rebrunirai ; je rebrunirais ;
j'ai rebruni ; j'avais rebruni ; j'eus rebruni ; j'aurai rebruni ; j'aurais rebruni ;
que je rebrunisse, que tu rebrunisses, qu'il rebrunisse, que nous rebrunissions, que vous rebrunissiez, qu'ils rebrunissent ;
que je rebrunisse, qu'il rebrunît, que nous rebrunissions ; que j'aie rebruni ; que j'eusse rebruni ;
rebrunis, rebrunissons, rebrunissez ; aie rebruni, ayons rebruni, ayez rebruni ;
(en) rebrunissant.

rebuffade

une **rebuffade** ou une **rebiffade** :

- un refus brutal accompagné de paroles dures et méprisantes ;
- un accueil désagréable.

voir aussi : une rebiffe, rebiffé, (se) rebiffer.

Lenom (une) rebuffade est dérivé, à l'aide du suffixe -ade, de *rebuffe* « injure, reproche » attesté au 16ème siècle et emprunté à l'ancien italien *ribuffo* « reproche, menace », en italien moderne *rabbuffo*, déverbal de *rabbuffare* « faire des reproches », proprement « (s'agissant de l'orage) menacer ; mettre en désordre, ébouriffer », composé de *buffare* « souffler », dérivé de la racine onomatopéique *buff-* (à comparer avec bouffer et bouffon).

rebulet

un **rebulet** [Belgique] : en menuiserie, une recoupe.

rébus

un **rébus** :

- une devinette graphique mêlant lettres, chiffres, dessins, dont la solution, une phrase, plus rarement un mot, est produite par la dénomination, directe ou homonymique, de ces éléments ;
- une chose difficile à comprendre, une énigme ;
- une écriture difficile à déchiffrer, une parole malaisée à comprendre.

parler par rébus : parler énigmatiquement.

un **mot-rébus** : un sigle, un acronyme ou un mot-valise ayant la même prononciation qu'un mot.

Ce nom vient du latin *rebus*, ablatif pluriel du substantif latin *res* « chose », le point de départ de l'appellation étant controversé, voir : CNRTL.

rebuse

une **rebuse** : un retour du temps froid au mois de juin. [Suisse]

rebus sic stantibus

une clause ***rebus sic stantibus*** : une clause selon laquelle un changement éventuel dans les circonstances, en vue ou en considération desquelles un traité a été conclu, peut entrainer la caducité de ce traité.

Cette expression latine est constituée de l'ablatif pluriel de *res* « les choses », de l'adverbe *sic* « ainsi » et du participe présent de *stare* « être établi ».

rebut, rebutable, rebutage, rebutant, rebuter, rebuteur

un **rebut** :

- l'action de repousser d'une façon humiliante ;
- ce qui est bon à jeter ;
- ce qui reste de moins bon ;

- une lettre dont on n'a pu trouver le destinataire et qui ne peut être retournée à son expéditeur faute d'indications suffisantes.

au rebut : à l'écart, parmi les choses dont on ne veut plus.

de rebut : sans valeur, bon à jeter.

le rebut : ce qu'il y a de plus vil.

elle, il est **rebutable** : est susceptible de se rebuter.

un **rebutage** :

- un service chargé de vérifier les morues préparées, et de rejeter celles qui ne seraient pas en bon état ;
- l'ensemble des pièces mises au rebut en fin de processus de fabrication.

elle est rebutante, il est **rebutant** :

- n'est pas engageante ou engageant ;
- repousse la sympathie. suscite le dégout, répugne ;
- décourage par son caractère fastidieux.

rebuter :

- repousser quelqu'un de façon humiliante ;
- rejeter quelque chose que l'on juge sans valeur ;
- détourner quelqu'un de quelque chose en le dégoutant ;
- décourager ;
- choquer, déplaire, inspirer de la répugnance.

se rebuter : se dégouter, se décourager.

une rebuteuse, un **rebuteur** : une employée, un employé chargé(e) du rebutage des morues.

Le nom (un) rebut est un déverbal de rebuter dérivé de buter avec le préfixe re-, proprement « repousser du but » et qui a évincé l'ancien français *reboter* « repousser » dérivé de bouter.

recacher

recacher : cacher à nouveau.

se recacher : se cacher à nouveau.

elles se sont recachées, elles sont recachées.
elles se sont recaché les changements, elles ont recaché les changements, elles se les sont recachés.

recacheter

recacheter : cacheter à nouveau une enveloppe qui a été ouverte.

je recachète ou recachette, tu recachètes ou recachettes, il recachète ou recachette, nous recachetons, vous recachetez, ils recachètent ou recachettent ;
je recachetais ; je recachetai ; je recachèterai ou recachetterai ; je recachèterais ou recachetterais ;
j'ai recacheté ; j'avais recacheté ; j'eus recacheté ; j'aurai recacheté ; j'aurais recacheté ;
que je recachète ou recachette, que tu recachètes ou recachettes, qu'il recachète ou recachette, que nous recachetions, que vous recachetiez, qu'ils recachètent ou recachettent ;
que je recachetasse, qu'il recachetât, que nous recachetassions ; que j'aie recacheté ; que j'eusse recacheté ;
recachète ou recachette, recachetons, recachetez ; aie recacheté, ayons recacheté, ayez recacheté ;
(en) recachetant.

cacheter :

- appliquer un cachet sur une lettre ou un objet ;
- fermer hermétiquement avec de la cire ;
- fermer, en la collant, une enveloppe dont les bords sont gommés.

récade

une **récade** : en Afrique, un sceptre des rois ou des chefs traditionnels.

Ce nom vient probablement d'un mot africain, correspondant au portugais *recado* « message ».

recadrage, recadrer

un **recadrage** :

- une modification des proportions et de la composition d'une photographie ;
- le fait de voir et d'interpréter un comportement dans un cadre différent ou plus large.

recadrer :

- cadrer à nouveau ;
- réorienter, resituer un problème, une action, un comportement.

recalage

1. un **recalage** :

- l'action de recaler quelque chose, de remettre en place ce qui était décalé ;
- un ajustement.

un recalage d'images : une mise en correspondance pour leur interprétation, leur utilisation.

2. un **recalage** :

- l'action de recaler quelqu'un à un examen ;
- le fait d'être recalé à un examen.

recalcification, recalcifier

une **recalcification** :

- l'action de recalcifier ; le résultat de cette action ;
- une fixation de calcium dans un organisme décalcifié à la suite d'un processus pathologique ;
- le fait d'enrichir un sol en calcium.

recalcifier : enrichir l'organisme en calcium.

une **calcification** :

- le processus physiologique se traduisant par le dépôt de sels calcaires dans les cartilages et aboutissant à la formation des os ;
- un dépôt de sels de calcium dans les tissus et les organes qui n'en contiennent pas à l'état normal.

elle est calcifiée, il est **calcifié** :

- a subi une calcification ;
- est converti(e) en carbonate de chaux ;
- dont le thalle est incrusté de calcaire.

calcifier : produire une calcification.

se calcifier : se durcir par suite d'un processus de calcification.

elle est décalcifiante, il est **décalcifiant** :

- entraine une perte de calcium ;
- produit la décalcification.

une **décalcification** :

- l'appauvrissement du squelette en calcium, apprécié par un dosage biochimique, et par une augmentation de la la transparence radiologique des os et par l’ostéodensitométrie ;
- une élimination naturelle ou provoquée du calcaire de certains minéraux ou de certaines roches.

elle est décalcifiée, il est **décalcifié** :

- a perdu le calcium qu'elle, il contenait ;
- est atteinte ou est atteint de décalcification.

décalcifier : faire perdre à un organisme, à un corps tout ou partie du calcium qu'il contient.

se décalcifier : être atteint de décalcification.

récalcitrance, récalcitrant, récalcitration, récalcitrer

une **récalcitrance** :

- une résistance ;
- [biologie végétale - biologie du développement] l'incapacité d’un explant végétal en culture *in vitro* à avoir une activité de croissance cellulaire, à développer de nouveaux organes ou à donner une plante entière. La récalcitrance peut, dans certains cas, être levée en modifiant les conditions de culture. En anglais : *recalcitrance*. Journal officiel de la République française du 12/09/2019.

elle est récalcitrante, il est **récalcitrant** :

- résiste en ruant, en se cabrant ;
- résiste avec opiniâtreté, se refuse avec entêtement à ;
- présente une résistance, dont on ne peut pas venir à bout, qu'on ne peut pas arranger à sa guise.

une récalcitrante, un **récalcitrant** : celle, celui qui résiste avec opiniâtreté, qui se refuse avec entêtement.

une **récalcitration** : l'action de résister avec opiniâtreté ; le résultat de cette action.

récalcitrer : résister en ruant.

Le mot récalcitrant vient du participe présent de récalcitrer emprunté au latin *recalcitrare* « regimber », dérivé de *calcitrare* « ruer, regimber ; se montrer récalcitrant », lui-même dérivé de *calx* « talon ».

recalculer

recalculer : recommencer un calcul.

recalé, recaler

recaler (1) : dresser à l'aide d'une cale des bois à l'extrémité desquels on veut faire une surface de joint à l'aide d'un ciseau ou d'un rabot.

une boite à recaler : un instrument comportant une cale mobile, fixée à une vis, qui peut glisser dans la rainure pratiquée sur les parois de la boite afin de serrer, selon diverses inclinaisons, les bois qu'on veut aplanir.

recaler (2) :

- mettre de nouveau d'aplomb, immobiliser quelque chose qui s'est ou a été décalé ;
- rectifier un travail, le corriger ;
- combler, rassasier ;
- remettre quelqu'un à sa place.

se recaler :

- se réinstaller le plus confortablement possible à la place qu'on occupait ;
- reprendre des forces, se refaire.

Le verbe recaler (1) est dérivé de caler (2) avec le préfixe re-.

elle est recalée, il est **recalé** : n'est pas admise, n'est pas admis à un concours, une épreuve, un examen.

une recalée, un **recalé** : celle qui n'est pas admise, celui qui n'est pas admis suite à un concours, une épreuve, un examen.

recaler (2) : déclarer quelqu'un non-admis à un concours, une épreuve, un examen.

Le verbe recaler (2) est probablement dérivé de caler (1) « immerger, couler (un bateau) » et au figuré « céder, reculer » avec le préfixe re- ; un rapport avec le sens « rembarrer quelqu'un » n'est pas exclu, voir : recaler (1).

recannage, recanner

un **recannage** : l'action de recanner un siège ; le résultat de cette action.

recanner : canner de nouveau un siège, une partie de siège, réparer en cannant ce qui est dégarni.

recapitalisation, recapitaliser

une **recapitalisation** :

- un ajout de capitaux propres dans l'entreprise pour rembourser tout ou partie de ses dettes ;
- un retrait de capitaux propres financés par un accroissement de l'endettement.

recapitaliser une entreprise : augmenter ses capitaux propres.

récapitulatif, récapitulation, récapitulé, récapituler

elle est récapitulative, il est **récapitulatif** :

- récapitule ;
- sert à récapituler.

une **récapitulation** :

- l'action de reprendre point par point ; le résultat de cette action ;
- un résumé, un sommaire, un abrégé ;
- l'action de rappeler, de passer en revue dans sa mémoire des faits, des évènements.

un **récapitulé** : l'action de récapituler ; le résultat de cette action.

récapituler :

- redire en résumant point par point, en s'en tenant à l'essentiel ;
- reprendre les points principaux ; rappeler, passer en revue dans sa mémoire des faits, des évènements.

Le verbe récapituler est emprunté au latin chrétien *recapitulare* (proprement « reprendre à la tête, au début ») « reprendre les points principaux, repasser, résumer ».

recarburation, recarburé, recarburer

une **recarburation** :

- l'action de soumettre une seconde fois à l'action du carbone ;
- une restitution de carbone.

elle est recarburée, il est **recarburé** : a subi la recarburation.

un acier recarburé

recarburer : soumettre une seconde fois à l'action du carbone.

voir aussi : une carburation, carburer.

recardage, recarder

un **recardage** : l'action de recarder la laine et en particulier, celle des matelas.

recarder : carder de nouveau la laine et en particulier, celle des matelas.

recarrelage, recarreler

un **recarrelage** :

- l'action de carreler de nouveau une pièce, une paroi, un sol ; le résultat de cette action ;
- l'action de recarreler des chaussures ; le résultat de cette action.

recarreler :

- carreler de nouveau, un sol, une paroi, une pièce ;
- réparer à nouveau des souliers avec de nouvelles pièces.

je recarrèle ou je recarrelle, tu recarrèles ou tu recarrelles, il recarrèle ou il recarrelle, nous recarrelons, vous recarrelez, ils recarrèlent ou ils recarrellent ;
je recarrelais ; je recarrelai ; je recarrèlerai ou recarrellerai ; je recarrèlerais ou recarrellerais ;
j'ai recarrelé ; j'avais recarrelé ; j'eus recarrelé ; j'aurai recarrelé ; j'aurais recarrelé ;
que je recarrèle ou que je recarrelle, que tu recarrèles ou que tu recarrelles, qu'il recarrèle ou qu'il recarrelle, que nous recarrelions, que vous recarreliez, qu'ils recarrèlent ou qu'ils recarrellent ;
que je recarrelasse, qu'il recarrelât, que nous recarrelassions ; que j'aie recarrelé ; que j'eusse recarrelé ;
recarrèle ou recarrelle, recarrelons, recarrelez ; aie recarrelé, ayons recarrelé, ayez recarrelé ;
(en) recarrelant.

recasable, recaser

elle, il est **recasable** : elle peut être recasée, il peut être recasé.

recaser quelqu'un : lui trouver un nouvel emploi, une nouvelle situation.

se recaser : trouver un nouvel emploi, une nouvelle situation.

recatégorisation

une **recatégorisation** : un changement de catégorie.

recauser

recauser :

- causer de nouveau de quelque chose ;
- parler de nouveau à quelqu'un.

causer (1) :

- s'entretenir familièrement avec une ou plusieurs personnes de manière spontanée et en prenant son temps ;
- parler ;
- bavarder de façon indiscrète ;
- révéler ce qui était gardé secret ;
- être capable de s'exprimer dans une langue.

causer littérature : avoir ce sujet de conversation.

recéder

recéder :

- rendre à quelqu'un ce qu'il avait cédé auparavant ;
- vendre à quelqu'un ce qu'on avait acquis ;
- céder à nouveau ;
- ne pas résister à nouveau.

je recède, tu recèdes, il recède, nous recédons, vous recédez, ils recèdent ;
je recédais ; je recédai ; je recèderai ou recéderai ; je recèderais ou recéderais ;
j'ai recédé ; j'avais recédé ; j'eus recédé ; j'aurai recédé ; j'aurais recédé ;
que je recède, que tu recèdes, qu'il recède, que nous recédions, que vous recédiez, qu'ils recèdent ;
que je recédasse, qu'il recédât, que nous recédassions ; que j'aie recédé ; que j'eusse recédé ;

recède, recédons, recédez ; aie recédé, ayons recédé, ayez recédé ;
(en) recédant.

recel, recélé, recèlement, receler, recéler, receleur, recéleur

un **recel** :

- le délit consistant à détenir sciemment des objets provenant d'une infraction ou à donner asile à des personnes responsables d'infraction ;
- la fraude consistant à détourner un objet de la communauté ou une part d'une succession en vue de se l'approprier et de frustrer les autres ayants droit de la part devant leur revenir.

un recel de naissance : une dissimulation, par une femme, d'une naissance ou même d'une grossesse, rendant suspecte l'origine paternelle d'un enfant.

un recel de biens de faillite : un crime consistant à dissimuler et en général à soustraire aux poursuites de la masse des créanciers tout ou partie des biens du failli, dans son intérêt mais sans connivence avec lui.

un **recélé** : en droit civil, un recel des effets d'une société, d'une succession.

un **recèlement** : l'action de receler.

receler ou **recéler** :

- tenir quelque chose en son sein de manière cachée, non ouverte ;
- posséder, présenter virtuellement ;
- détenir sciemment quelque chose obtenue de manière délictueuse ;
- donner asile à une personne ayant commis certains délits punis par la loi.

je recèle, tu recèles, il recèle, nous recelons ou recélons, vous recelez ou recélez, ils recèlent ;
je recelais ou recélais ; je recelai ou recélai ; je recèlerai ou recélerai ; je recèlerais ou recélerais ;
j'ai recelé ou recélé ; j'avais recelé ou recélé ; j'eus recelé ou recélé ; j'aurai recelé ou recélé ; j'aurais recelé ou recélé ;
que je recèle, que tu recèles, qu'il recèle, que nous recelions ou recélions, que vous receliez ou recéliez, qu'ils recèlent ;
que je recelasse ou recélasse, qu'il recelât ou recélât, que nous recelassions ou recélassions ; que j'aie recelé ou recélé ; que j'eusse recelé ou recélé ;
recèle, recelons ou recélons, recelez ou recélez ; aie recelé ou recélé, ayons recelé ou recélé, ayez recelé ou recélé ;
(en) recelant ou recélant.

recéler ou **se recéler** : pour un gibier, rester dans son enceinte pendant plusieurs jours sans en sortir.

une receleuse ou recéleuse, un **receleur** ou **recéleur** : une personne coupable de recel.

elle est receleuse ou recéleuse, il est **receleur** ou **recéleur** : tient caché quelque chose.

Le nom (un) recel est déverbal de receler, recéler, qui est dérivé de céler avec le préfixe re-.

récemment, récence

récemment : depuis peu.

une **récence** :

- ce qui est récent ;
- le caractère récent d'une chose.

Ces mots sont dérivés de récent.

recense, recensement, recenser, recenseur, recension

une **recense** : un nouveau poinçon d'État frappé sur les objets d'or ou d'argent, lorsque le fisc change le poinçon, pour éviter les contrefaçons.

un **recensement** :

- l'action de recenser ; le résultat de cette action ;
- un inventaire, un relevé effectué sur un sujet donné dans un domaine donné ;

- une nouvelle vérification de marchandises, de leur qualité, de leur quantité, de leur poids.

recenser :

- compter, évaluer les éléments d'une grandeur nombrable à l'aide de critères afin de les dénombrer, de les vérifier ou de les départager ;
- passer en revue ;
- faire l'inventaire, le bilan de, évaluer ;
- effectuer un nouveau contrôle, appliquer le nouveau poinçon sur les pièces d'or et d'argent.

une recenseuse, un **recenseur** :

- une personne qui recense, qui effectue un recensement ;
- une personne qui effectue une recension.

une **recension** :

- une comparaison d'une version du texte d'un auteur ancien avec les manuscrits antérieurs ;
- une édition critique d'un texte au cours de laquelle on étudie les éditions précédentes en discutant leurs variantes ;
- un examen critique et détaillé des textes ;
- un compte rendu critique d'une œuvre, d'un ouvrage dans une revue, un journal.

Le verbe recenser est emprunté au latin *recensere* « passer en revue, énumérer » (de *censere* « exprimer un avis, juger, estimer »).

récent, récentissime

elle est récente, il est **récent** : date de peu, existe depuis peu de temps.

elle, il est **récentissime** : est très récente ou très récent.

-cène de κ ɑ ι ν ό ς « récent » : éocène, miocène, oligocène, paléocène.

voir aussi : récemment, une récense, nouveau.

Le mot récent est emprunté au latin *recens, recentis* « frais, jeune, nouveau, moderne, de fraiche date » qui a vécu dans l'ancien et moyen français *roisant, resant* « frais ».

recentrage, recentrement, recentrer

un **recentrage** :

- l'action de ramener vers le centre ce qui a été éloigné à la périphérie ;
- l'action de recentrer son activité ;
- l'action de ramener le ballon vers le centre.

un **recentrement** : l'action de rassembler autour d'un thème central.

recentrer :

- ramener de la périphérie vers le centre ;
- revenir à une pratique qui rompe avec des positions révolutionnaires ou extrémistes ;
- ramener le ballon de l'aile ou de l'arrière vers le centre.

recentrer son activité ou se recentrer : revenir à ce qui est essentiel, sans se disperser.

recepage, recépage, recepée, recépée, receper, recéper

un **recepage** ou **recépage** :

- l'action de receper ou recéper ;
- l'action de couper le sommet d'un pieu, d'un pilotis.

une **recepée** ou **recépée** : la partie d'un bois qu'on a recepée.

receper ou **recéper** :

- tailler une vigne au pied en éliminant tous les sarments pour ne conserver que le cep ;

- supprimer la majeure partie du système aérien de certains arbres ou arbustes après leurs premières pousses, en ne conservant que les branches charpentières ;
- couper le sommet d'un pieu, d'un pilotis, après qu'il a été battu ou qu'il se trouve être détérioré.

je recèpe, tu recèpes, il recèpe, nous recepons ou recépons, vous recepez ou recépez, ils recèpent ;
je recepais ou recépais ; je recepai ou recépai ; je recèperai ou recéperai ; je recèperais ou recéperais ;
j'ai recepé ou recépé ; j'avais recepé ou recépé ; j'eus recepé ou recépé ; j'aurai recepé ou recépé ; j'aurais recepé ou recépé ;
que je recèpe, que tu recèpes, qu'il recèpe, que nous recepions ou recépions, que vous recepiez ou recépiez, qu'ils recèpent ;
que je recepasse ou recépasse, qu'il recepât ou recépât, que nous recepassions ou recépassions ; que j'aie recepé ou recépé ; que j'eusse recepé ou recépé ;
recèpe, recepons ou recépons, recepez ou recépez ; aie recepé ou recépé, ayons recepé ou recépé, ayez recepé ou recépé ;
(en) recepant ou recépant.

voir aussi : un cep, un cépage, un encépagement ; un cep ou sep, une cépée.

Le verbe receper ou recéper est formé de re-, cep, -er.

récépissé, récépissé-warrant

un **récépissé** : un document constatant qu'un papier, un objet, une somme d'argent a été reçu(e) en communication ou en dépôt.

un **récépissé-warrant** : un titre qui représente les marchandises ou les matières premières déposées dans les magasins généraux, et qui peut être endossé par le déposant.

Le nom (un) récépissé vient de la formule latine *cognosco me recepisse* « je reconnais avoir reçu », qui s'écrivait sur les reçus (*cognosco*, première personne de l'indicatif présent de *cognoscere* « connaitre » et « reconnaitre », *me* accusatif du pronom personnel *ego* « moi » et *recepisse*, infinitif parfait de *recipere* « recevoir »).

réceptacle

un **réceptacle** :

- un lieu, un milieu ou un contenant recevant des contenus, des substances de diverses provenances ;
- ce qui parait avoir une telle fonction ;
- un lieu de rassemblement de personnes méprisables ;
- un bassin où se rassemblent les eaux qui sont ensuite distribuées par des conduites ;
- un prolongement du pédicelle de la fleur, sur lequel sont fixées toutes les pièces florales ;
- l'extrémité du pédoncule qui supporte les différentes pièces florales.

un **réceptacle séminal** ou *receptaculum seminis* [*spermatheca*] : un des éléments des organes génitaux des femelles chez les insectes assurant le stockage des spermatozoïdes ou des spermatophores (capsule mucilagineuse qui contient les spermatozoïdes). On lit aussi une chambre séminale ou spermathèque.

Le nom (un) réceptacle est emprunté au latin *receptaculum* « réservoir, bassin qui recueille les eaux ; refuge, asile » (de *recipere* « recevoir »).

récepteur

elle est **réceptrice**, il est **récepteur** : reçoit quelqu'un, quelque chose.

une **réceptrice**, un **récepteur** : CNRTL.

un **récepteur** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] une protéine qui, en fixant un ligand, déclenche la transmission d'un signal et une réponse intracellulaire. Il existe une vingtaine de familles différentes de récepteurs protéiques qui sont intégrés aux membranes plasmiques ou intracellulaires, ou qui agissent sous forme soluble. En anglais : *receptor*. Voir aussi : anti-hormone, cellule tueuse naturelle, exposition sur phage, ligand, puce à protéines, récepteur transmembranaire, xénophagie. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

un **récepteur à bande latérale unique** ou **récepteur BLU** : [audiovisuel] un récepteur capable de recevoir les émissions à bande latérale unique. En anglais : *single-sideband receiver ; SSB receiver*. Voir aussi : émission à bande latérale unique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **récepteur artificiel activé par ligand de synthèse** ou RALS : [biochimie et biologie moléculaire] un récepteur de synthèse conçu pour n'être activé que par un ou par plusieurs ligands synthétiques, qui permet de contrôler l'activité des cellules qui l'expriment. Les récepteurs artificiels activés par ligand de synthèse sont introduits dans la cellule ou dans l'organisme par transgénèse ou par d'autres technologies moléculaires. Les récepteurs artificiels activés par ligand de synthèse sont essentiellement des récepteurs à protéine G. Les récepteurs artificiels activés par ligand de synthèse sont couramment utilisés dans le cadre de l'étude de l'activité neuronale. En anglais : *designer receptor exclusively activated by designer drugs (DREADD)*. Voir aussi : ligand, récepteur, transgénèse. Journal officiel de la République française du 27 juillet 2023.

un **récepteur de mort (cellulaire)** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] une protéine transmembranaire ubiquitaire qui, grâce à son domaine extracellulaire, reçoit les signaux de l'apoptose, lesquels sont ensuite transmis aux domaines de mort intracellulaires. En anglais : *death receptor ; DR*. Voir aussi : domaine de mort cellulaire. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

un **récepteur transmembranaire** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - biologie cellulaire] un récepteur traversant la membrane plasmique et comportant une partie extracellulaire et une partie intracellulaire. La partie extracellulaire peut se lier à un ligand, ce qui provoque des modifications de la partie intracellulaire. En anglais : *transmembrane receptor*. Voir aussi : adaptine, ligand, récepteur, récepteur transmembranaire de fusion sélective. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

un **récepteur (transmembranaire) de fusion sélective** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - biologie cellulaire] une protéine transmembranaire assurant la fusion d'une membrane donneuse avec une membrane cible. Le récepteur transmembranaire de fusion sélective est localisé dans les membranes plasmiques, ainsi que dans les membranes des organites et des vésicules qui en dérivent. On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « protéine SNARE », qui est déconseillée. En anglais : *SNAP receptor ; SNARE ; soluble NSF attachment protein receptor*. Voir aussi : récepteur transmembranaire. Journal officiel de la République française du 31/01/2016.

en entomologie : un récepteur sensoriel, des récepteurs nicotiniques et muscariniques.

Le mot récepteur est dérivé du latin *receptum*, supin de *recipere* « recevoir » (voir ce mot).

réceptibilité, réceptif, réceptivité

une **réceptibilité** : une aptitude à recevoir une impression.

elle est réceptive, il est **réceptif** :

- perçoit facilement des impressions, des suggestions ou des agressions ;
- est sensible, émotive ou émotif ;
- témoigne de ce caractère, a trait à un tel caractère ;
- est particulièrement sensible à l'action d'un agent physique, chimique ou organique ;
- est prédisposé(e) à contracter des maladies infectieuses ou contagieuses ;
- est relative ou est relatif à la capacité d'accueil.

une **réceptivité** :

- une aptitude, une disposition à recevoir des impressions, à subir des influences ;
- une disposition plus ou moins grande à contracter des maladies ;
- la condition des organes de reproduction femelles d'une fleur qui rend la pollinisation possible.

une sensibilité **extéroceptive** : dépendante de récepteurs situés dans la peau.

une **extéroceptivité** : une sensibilité qui reçoit les stimuli de l'extérieur.

elle est intéroceptive, il est **intéroceptif** : se rattache au milieu organique interne.

une **intéroceptivité** : une sensibilité sous-tendue par les voies afférentes végétatives.

elle est non-réceptive, il est **non-réceptif**

une **non-réceptivité** : une disposition empêchant de recevoir des impressions, de subir des influences ; une disposition à ne pas contracter une maladie.

Le mot réceptif est dérivé du latin *receptum*, supin de *recipere* « recevoir », voir ce mot, avec le suffixe -if.

réception, réceptionnaire, réceptionner, réceptionniste

une **réception** :

- l'action de recevoir quelque chose ; le résultat de cette action ;

- l'action de recevoir, d'accueillir des personnes ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **réception provisoire** : [pétrole et gaz / production] l'ensemble des procédures et des opérations préalables à la mise en service d’une installation pétrolière ou gazière. La réception provisoire a pour objet la vérification de la conformité de l'installation au cahier des charges. En anglais : *precommissioning*. Voir aussi : essai de réception provisoire, mise en service. Journal officiel de la République française du 14/08/2015.

un **accueil-réception**

une **non-réception** :

- le fait de ne pas avoir été reçu ;
- le fait de ne pas recevoir quelque chose.

une, un **réceptionnaire** :

- une personne qui est chargée de la réception de marchandises, de travaux, pour son propre compte, ou pour le compte de son destinataire ;
- la ou le chef de la réception d'un hôtel ;
- dans un sport collectif, celle ou celui qui reçoit le ballon.

réceptionner :

- recevoir, vérifier l'état de marchandises, vérifier le fonctionnement d'un appareil avant sa mise en service ;
- prendre livraison de quelque chose ;
- recevoir le ballon lancé par un partenaire ou un adversaire, en le contrôlant du pied ou de la main ;
- recevoir, accueillir quelque chose.

une, un **réceptionniste** : une personne chargée de la réception de la clientèle.

Le nom (une) réception est emprunté au latin *receptio* « action de recevoir » pour servir de substantif à recevoir dont il a suivi l'évolution sémantique.

recerclage, recerclé, recerclage, recercler

un **recerclage** : l'action de recercler un tonneau, de réparer les douves d'un tonneau à l'aide d'un nouveau cerclage ; le résultat de cette action.

une cuve recerclée, un tonneau **recerclé**

un **recerclage** : l'action de recercler.

recercler :

- cercler de nouveau ;
- réparer un tonneau ou une cuve en mettant un nouveau cercle ou plusieurs, renouveler le cerclage.

voir aussi : un cerclage, un cercle, cerclé, cercler, un cercleux, un cerclier, une cerclure.

recès

un **recès** ou **recez** :

- un procès-verbal où étaient consignées les délibérations des diètes de l'Empire germanique ;
- un procès-verbal des conventions passées entre deux puissances ;
- un lieu préservé des atteintes extérieures où l'on se retire.

Ce nom a été emprunté, à diverses reprises, au latin *recessus* « mouvement de retrait, action de se retirer, lieu retiré, lieu secret, repli caché ».

récessif, récession, récessivité

elle est récessive, il est **récessif** : elle est relative, il est relatif à une crise, une récession.

un gène récessif : un gène qui produit son effet seulement lorsqu'il existe sur les deux chromosomes de la paire.

un caractère, un facteur récessif : qui est déterminé par un gène récessif.

une **récession** :

- un éloignement progressif des galaxies les unes des autres ;
- une décroissance du débit d'une source, l'ensemble de la décrue et du tarissement ;
- un ralentissement de l'activité économique d'un pays, caractérisé par une diminution de l'investissement et une augmentation du chômage, mais n'affectant pas nécessairement le mouvement des prix.

La récession est un mot que l'on évite de prononcer car il est associé à une période sombre pour l'économie. On lui préfère bien souvent le terme de croissance négative. Il désigne effectivement un recul du PIB sur deux trimestres de suite. En savoir plus : Dico de l'éco.

une **récession glaciaire** : une rétraction des glaciers se traduisant par une diminution de la surface qu'ils recouvrent.

une **récession à double creux** : [économie générale] une récession caractérisée par une première chute du produit intérieur brut suivie, après une reprise avortée, d'une rechute plus profonde. En anglais : *double dip recession*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

la Grande Récession : Géoconfluences.

une **récessivité** : le fait qu'un allèle ne soit pas exprimé à l'état hétérozygote.

En biologie et génétique, le mot récessif est emprunté à l'allemand *recessiv* dérivé, selon le latin savant *recessivus, recessiva, recessivum* du latin *recedere* « faire une marche en arrière, se retirer, s'éloigner, rétrograder ». Pour le sens général, le mot récessif est dérivé de récession qui est emprunté au latin *recessio* « action de s'éloigner par une marche en arrière, de se retirer », dérivé de *recedere*.

recette

une **recette** :

- le montant total de l'argent reçu ;
- un procédé particulier permettant la réussite d'une opération ;
- une installation située autour des puits à chaque étage pour assurer les manœuvres de chargement et de déchargement ;
- en savoir plus : CNRTL.

une chanteuse-recette, un **chanteur-recette** : une, un artiste lyrique dont le nom attire le public.

Le nom (une) recette est emprunté au latin *recepta* participe passé féminin ou neutre pluriel de *recipere* « recevoir », voir ce mot ; à comparer avec le latin médiéval *recepta, receptum* et *receptus* « somme d'argent reçue ».

recevabilité, recevable

une **recevabilité** : la possibilité pour une juridiction ou pour une administration d'admettre l'examen d'un recours, d'une demande, d'une réclamation.

une **irrecevabilité** : le caractère de ce qui n'est pas recevable, de ce qui ne peut pas être examiné par la justice.

elle, il est **recevable** :

- peut être reçue, admise, reconnue ; peut être reçu, admis, reconnu ;
- que l'on peut recevoir ;
- peut être admise, peut être admis à poursuivre en justice.

elle, il est **irrecevable** :

- n'est pas recevable, ne peut pas être reçu(e) ;
- est inacceptable, inadmissible ;
- n'est pas admise, n'est pas admis à agir en justice.

Le mot recevable est dérivé de recevoir, avec le suffixe -able.

receveur

une receveuse, un **receveur** :

- une personne chargée de percevoir les deniers publics ;

- une employée préposée, un employé préposé à la recette dans les transports publics ou les salles de spectacle, de cinéma ;
- une personne qui reçoit du sang ;
- un malade sur lequel on greffe un tissu ou un organe prélevé sur un donneur ;
- une ouvrière, un ouvrier qui reçoit les feuilles imprimées sortant de la presse ;
- une ouvrière, un ouvrier préposé(e) à la recette d'une mine ou d'une carrière.

une receveuse, un receveur (des contributions) [Belgique] : une perceptrice, un percepteur.

un **receveur** de douche : la partie basse.

Ce nom est dérivé de recevoir, avec le suffixe -eur.

recevoir

un établissement **recevant** du public

recevoir quelque chose :

- être mis en possession de, accepter, accueillir (ce qui a été envoyé, transmis, donné) ;
- se voir conférer, témoigner quelque chose ;
- accueillir (ce qui a été exprimé), en particulier, prendre acte (de ce qui a été proposé) ;
- prendre, accepter, accueillir ce qui est donné, communiqué;
- être gratifié de ;
- être l'objet d'une action que l'on subit, de ce que l'on éprouve, de ce que l'on ressent.

recevoir quelqu'un :

- lui donner accès, le laisser entrer ;
- l'accueillir, l'admettre.

Certains sens de recevoir (obtenir, avoir ; subir, avoir quelque chose de désagréable) sont des calques de l'allamand où *bekommen* s'emploie dans ces contextes, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent ;
je recevais ; je reçus ; je recevrai ; je recevrais ;
j'ai reçu ; j'avais reçu ; j'eus reçu ; j'aurai reçu ; j'aurais reçu ;
que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent ;
que je reçusse, qu'il reçût, que nous reçussions ; que j'aie reçu ; que j'eusse reçu ;
reçois, recevons, recevez ; aie reçu, ayons reçu, ayez reçu ;
(en) recevant.

se recevoir : prendre (ou reprendre) contact avec le sol en équilibre, notamment à la fin d'un saut.

je me reçois, tu te reçois, il se reçoit, nous nous recevons, vous vous recevez, ils se reçoivent ;
je me recevais ; je me reçus ; je me recevrai ; je me recevrais ;
je me suis reçu(e) ; je m'étais reçu(e) ; je me fus reçu(e) ; je me serai reçu(e) ; je me serais reçu(e) ;
que je me reçoive, que tu te reçoives, qu'il se reçoive, que nous nous recevions, que vous vous receviez, qu'ils se reçoivent ;
que je me reçusse, qu'il se reçût, que nous nous reçussions ; que je me sois reçu(e) ; que je me fusse reçu(e) ;
reçois-toi, recevons-nous, recevez-vous ; sois reçu(e), soyons reçues, soyons reçus, soyez reçu(e)(es)(s) ;
(en) se recevant.

Nous avons rappelé récemment qu'il ne fallait pas employer la forme *je me vaccine* en lieu et place de la tournure factitive *je me fais vacciner*. Nous pouvons signaler aujourd'hui une erreur assez semblable concernant le verbe effectuer. Ce dernier signifie « exécuter, réaliser, accomplir une opération qui peut présenter certaines difficultés », ce qui suppose donc une participation active du sujet de ce verbe. On ne l'emploiera donc pas, comme on l'entend en ce moment dans le contexte épidémique, au sens de « recevoir (un vaccin), se faire injecter (un vaccin) » et on veillera à dire *Trente millions de Français ont reçu leurs trois doses de vaccin*. En savoir plus : Académie française.

une **fin de non-recevoir** :

- un moyen de défense juridique ;
- un refus catégorique.

voir aussi : récipiendaire, récipient, reçu, récépissé, réceptacle, récepteur, réceptif, réception,... (ci-dessus).

Le verbe recevoir vient du latin *recipere* (de *re* « en arrière » et « en retour » et *capere* « prendre ») « retirer, ramener » « prendre en retour, reprendre, se reprendre » et par effacement du sens de la particule « accueillir, accepter, admettre », avec changement de conjugaison au 13ème siècle de *receivre* à recevoir comme percevoir.

recez

un **recez** ou **recès** :

- un procès-verbal où étaient consignées les délibérations des diètes de l'Empire germanique ;
- un procès-verbal des conventions passées entre deux puissances ;
- un lieu préservé des atteintes extérieures où l'on se retire.

Ce nom a été emprunté, à diverses reprises, au latin *recessus* « mouvement de retrait, action de se retirer, lieu retiré, lieu secret, repli caché ».

rechampi, réchampi, rechampir, réchampir, rechampis, réchampis, rechampissage, réchampissage

un **rechampi** ou **réchampi, rechampis, réchampis** : une portion d'ouvrage ou un ornement paraissant faire saillie sur le fond pour avoir été rechampi.

rechampir ou **réchampir** :

- faire ressortir les ornements du fond sur lequel ils sont peints, soit en en marquant les contours, soit en les peignant d'une couleur différente de celle du fond ;
- peindre une inscription pour la faire ressortir ;
- appliquer des couches de blanc sur un fond compris entre des parties dorées afin d'effacer les taches qu'on avait pu faire sur ce fond.

je rechampis, tu rechampis, il rechampit, nous rechampissons, vous rechampissez, ils rechampissent ;
je rechampissais ; je rechampis ; je rechampirai ; je rechampirais ;
j'ai rechampi ; j'avais rechampi ; j'eus rechampi ; j'aurai rechampi ; j'aurais rechampi ;
que je rechampisse, que tu rechampisses, qu'il rechampisse, que nous rechampissions, que vous rechampissiez, qu'ils rechampissent ;
que je rechampisse, qu'il rechampît, que nous rechampissions ; que j'aie rechampi ; que j'eusse rechampi ;
rechampis, rechampissons, rechampissez ; aie rechampi, ayons rechampi, ayez rechampi ;
(en) rechampissant.

je réchampis, tu réchampis, il réchampit, nous réchampissons, vous réchampissez, ils réchampissent ;
je réchampissais ; je réchampis ; je réchampirai ; je réchampirais ;
j'ai réchampi ; j'avais réchampi ; j'eus réchampi ; j'aurai réchampi ; j'aurais réchampi ;
que je réchampisse, que tu réchampisses, qu'il réchampisse, que nous réchampissions, que vous réchampissiez, qu'ils réchampissent ;
que je réchampisse, qu'il réchampît, que nous réchampissions ; que j'aie réchampi ; que j'eusse réchampi ;
réchampis, réchampissons, réchampissez ; aie réchampi, ayons réchampi, ayez réchampi ;
(en) réchampissant.

un **rechampissage** ou **réchampissage** : l'action de rechampir.

Ces mots sont dérivés de l'ancien verbe *échampir* « détacher en relief une figure sur un fond, par des teintes appropriées », lui-même dérivé de champ (1) au sens de « fond sur lequel on représente ou détache quelque chose », avec le préfixe é-.

rechange, rechanger

A. un **rechange** : l'opération par laquelle le porteur d'une lettre de change impayée et protestée se rembourse en tirant sur l'un des garants une nouvelle lettre de change payable au domicile de celui-ci.

B. un **rechange** :

- un objet qu'on tient en réserve et qui sert à remplacer, à changer tout objet semblable ou ayant le même usage qui s'avérerait manquer ou ne plus pouvoir servir ;
- un linge ou un vêtement de rechange, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

de rechange : qui sert à remplacer un objet semblable lorsque celui-ci ne peut plus servir.

rechanger : changer de nouveau ce qu'on avait déjà changé précédemment.

je rechange, tu rechanges, il rechange, nous rechangeons, vous rechangez, ils rechangent ;
je rechangeais ; je rechangeai ; je rechangerai ; je rechangerais ;
j'ai rechangé ; j'avais rechangé ; j'eus rechangé ; j'aurai rechangé ; j'aurais rechangé ;

que je rechange, que tu rechanges, qu'il rechange, que nous rechangions, que vous rechangiez, qu'ils rechangent ;
que je rechangeasse, qu'il rechangeât, que nous rechangeassions ; que j'aie rechangé ; que j'eusse rechangé ;
rechange, rechangeons, rechangez ; aie rechangé, ayons rechangé, ayez rechangé ;
(en) rechangeant.

se rechanger :

- se changer, changer de vêtements ;
- mettre une tenue plus soignée qu'à l'ordinaire ; revêtir ses habits du dimanche ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

je me rechange, tu te rechanges, il se rechange, nous nous rechangeons, vous vous rechangez, ils se rechangent ;
je me rechangeais ; je me rechangeai ; je me rechangerai ; je me rechangerais ;
je me suis rechangé(e) ; je m'étais rechangé(e) ; je me fus rechangé(e) ; je me serai rechangé(e) ; je me serais rechangé(e) ;
que je me rechange, que tu te rechanges, qu'il se rechange, que nous nous rechangions, que vous vous rechangiez, qu'ils se rechangent ;
que je me rechangeasse, qu'il se rechangeât, que nous nous rechangeassions ; que je me sois rechangé(e) ; que je me fusse rechangé(e) ;
rechange-toi, rechangeons-nous, rechangez-vous ; sois rechangé(e), soyons rechangées, soyons rechangés, soyez rechangé(e)(es)(s) ;
(en) se rechangeant.

elles se sont rechangées, elles sont rechangées.
elles se sont rechangé les codes, elles ont rechangé les codes, elles se les sont rechangés.

Ces mots sont dérivés de change.

rechanter

rechanter : chanter de nouveau.

rechapage, rechapé, rechaper

un **rechapage** : l'action de rechaper ; le résultat de cette action.

un pneu **rechapé**

rechaper : reconstituer la chape de caoutchouc d'un pneu usé.

Le verbe rechaper est formé de re-, chape, -er.

réchappé, réchapper

elle est réchappée, il est **réchappé** : est rescapé(e).

réchapper de, en réchapper : échapper par chance, in extremis, à un danger grave, généralement à un danger de mort.

réchapper / rescaper : Office québécois de la langue française.

recharge, rechargeable, rechargement, recharger

une **recharge** :

- l'action de recharger ;
- l'action de faire une nouvelle charge, une nouvelle attaque ;
- l'action de mettre une nouvelle charge ;
- ce qui sert à recharger un dispositif, un appareil ;
- ce qui constitue une nouvelle charge ;
- [hydraulique - sciences de la Terre / hydrogéologie] la fraction de l'eau ou de la pluviométrie qui parvient, notamment par effet de gravité, à la zone saturée. Voir aussi : zone saturée. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **recharge itinérante** : [automobile] la pratique consistant à recharger les batteries d’un véhicule électrique en accédant, en différents points de son itinéraire, à un réseau de bornes de recharge. Des informations concernant la localisation et la disponibilité des bornes peuvent être fournies aux utilisateurs par des dispositifs embarqués ou non. « Plugsurfing », qui est le nom d’un site de l'internet, ne doit pas être employé. Journal officiel de la République française du 20/05/2014.

une **écorecharge** : un produit ménager avec un emballage réduit.

elle, il est **rechargeable** :

- peut être rechargé(e) ;
- peut recevoir une recharge.

un **rechargement** : l'action de recharger.

recharger :

- mettre à nouveau un fardeau, une charge ;
- mettre de nouveaux projectiles dans une arme à feu ;
- mettre à nouveau du combustible dans un foyer ;
- approvisionner de nouveau ;
- mettre une nouvelle charge ;
- ajouter du métal pour compenser l'usure de certaines pièces ;
- empierrer, ajouter de la terre, des matériaux afin de relever le niveau d'une voie, d'un terrain, d'un ballast ;
- faire une nouvelle attaque, une nouvelle charge.

je recharge, tu recharges, il recharge, nous rechargeons, vous rechargez, ils rechargent ;
je rechargeais ; je rechargeai ; je rechargerai ; je rechargerais ;
j'ai rechargé ; j'avais rechargé ; j'eus rechargé ; j'aurai rechargé ; j'aurais rechargé ;
que je recharge, que tu recharges, qu'il recharge, que nous rechargions, que vous rechargiez, qu'ils rechargent ;
que je rechargeasse, qu'il rechargeât, que nous rechargeassions ; que j'aie rechargé ; que j'eusse rechargé ;
recharge, rechargeons, rechargez ; aie rechargé, ayons rechargé, ayez rechargé ;
(en) rechargeant.

se recharger :

- être réapprovisionné ;
- recevoir une nouvelle charge.

je me recharge, tu te recharges, il se recharge, nous nous rechargeons, vous vous rechargez, ils se rechargent ;
je me rechargeais ; je me rechargeai ; je me rechargerai ; je me rechargerais ;
je me suis rechargé(e) ; je m'étais rechargé(e) ; je me fus rechargé(e) ; je me serai rechargé(e) ; je me serais rechargé(e) ;
que je me recharge, que tu te recharges, qu'il se recharge, que nous nous rechargions, que vous vous rechargiez, qu'ils se rechargent ;
que je me rechargeasse, qu'il se rechargeât, que nous nous rechargeassions ; que je me sois rechargé(e) ; que je me fusse rechargé(e) ;
recharge-toi, rechargeons-nous, rechargez-vous ; sois rechargé(e), soyons rechargées, soyons rechargés, soyez rechargé(e)(es)(s) ;
(en) se rechargeant.

elles se sont rechargées, elles sont rechargées.
elles se sont rechargé les téléphones, elles ont rechargé leurs téléphones, elles se les sont rechargés.

rechas, rechasser

un **rechas** [Belgique] : au jeu de balle pelote, un renvoi de la balle.

rechasser :

- chasser, expulser de nouveau ;
- repousser quelqu'un, quelque chose, en arrière ou d'un lieu en un autre ;
- [Belgique] au jeu de balle pelote, renvoyer la balle.
- aller de nouveau à la chasse ;
- faire rentrer en forêt les animaux qui s'en écartent.

réchaud, réchauffage, réchauffant, réchauffante, réchauffé, réchauffement, réchauffer, réchauffeur, réchauffoir

un **réchaud** :

- un ustensile, un appareil de petites dimensions, destiné à chauffer, à réchauffer quelque chose ;
- un appareil de petites dimensions, un petit fourneau généralement portatif avec ou sans four, destiné à cuire ou à réchauffer des aliments ;
- un chauffe-plat ;
- une cassolette ;
- un fumier destiné à réchauffer une couche.

un **réchauffage** :

- l'action de réchauffer un objet, une substance ; le résultat de cette action ;
- un chauffage d'un métal n'atteignant pas la température d'une zone de transformation, suivi d'un refroidissement rapide ou lent.

elle est réchauffante, il est **réchauffant** :

- procure de la chaleur à un corps refroidi ou froid ;
- réconforte, est empreinte ou est empreint de chaleur humaine.

un **réchauffant** : une boisson qui redonne de la vigueur.

une **réchauffante** : une perruque.

elle est réchauffée, il est **réchauffé** :

- est à nouveau chaude ou chaud ;
- a à nouveau chaud ;
- qu'on a chauffé(e) une nouvelle fois ;
- a trouvé, retrouvé de la chaleur humaine ;
- est réconforté(e) ;
- a retrouvé de la vie, de l'enthousiasme ;
- est ranimé(e) ; a été dite et redite ; a été dit et redit ;
- est trop connu(e) et qu'on donne comme du neuf.

du **réchauffé** :

- un aliment refroidi qu'on a chauffé à nouveau et dont le gout est généralement altéré ;
- le caractère propre à un tel aliment ;
- un mode d'expression, une œuvre reprenant des éléments anciens.

le réchauffé :

- ce qui est vieux, trop connu ;
- ce qui a le caractère de venir après coup, trop tard.

être du réchauffé :

- ne plus être de mode ;
- être déjà dit, trop répété ;
- reprendre, de manière généralement fâcheuse, ce qui a été dit ailleurs ou anciennement.

un **réchauffement** :

- l'action de réchauffer quelque chose, en particulier le corps d'un être animé ;
- l'action de donner, de redonner de la chaleur ;
- l'action, le fait de se réchauffer, de reprendre de la chaleur, de devenir plus chaud ;
- un ajout de fumier neuf à du fumier ancien ;
- un fumier neuf destiné à réchauffer les couches refroidies ;
- un réconfort.

le réchauffement des océans, le réchauffement planétaire : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

le réchauffement climatique, voir : Gaz à effet de serre.

réchauffer :

- chauffer ce qui est refroidi ou froid, rendre chaud, plus chaud, procurer à nouveau de la chaleur ;
- en savoir plus : CNRTL.

se réchauffer : CNRTL.

elles se sont réchauffées, elles sont réchauffées.
elles se sont réchauffé les logements, elles ont réchauffé les logements, elles se les sont réchauffés.

un **réchauffeur** : un appareil destiné à chauffer, à réchauffer, à maintenir chaude une substance, en particulier de l'eau.

un **réchauffoir** :

- un fourneau qui sert à réchauffer les plats qu'on apporte d'une cuisine éloignée ;
- un local où l'on peut réchauffer des plats avant de les y consommer.

Le nom (un) réchaud est une réfection, d'après chaud, de *réchauf*, dérivé de réchauffer, qui n'est cependant attesté qu'après réchaud.

Le verbe réchauffer est dérivé d'échauffer, avec le préfixe re-.

rechaussage, rechaussement, rechausser

un **rechaussage** ou **rechaussement** : l'action de butter une plante, un arbre, de refaire le buttage ; le résultat de cette action.

rechausser :

- chausser à nouveau ;
- ferrer un cheval qui a perdu un fer ;
- remettre des pneus à une voiture ;
- remettre ses lunettes ;
- amasser de la terre autour du pied d'une plante ;
- consolider le pied d'un ouvrage de maçonnerie en remplaçant les pierres ou les moellons pourris, délités ou brisés ;
- remplacer les dents ébréchées ou cassées d'une roue dentée.

rêche

elle, il est **rêche** :

- est rude au toucher, apparait râpeuse, rugueuse ou râpeux, rugueux ;
- est âpre au gout ;
- a un caractère rude.

le **rêche** :

- ce qui a un aspect rude, râpeux ;
- un caractère rude, revêche.

Ce mot vient de l'ancien bas francique *rubisk* « rude, âpre », dérivé du radical que l'on retrouve dans l'ancien haut allemand *hruf* « croute (d'une plaie) », qui est devenu *ruvisk, roesk, reesk*, et dont la forme féminine s'est généralisée.

recherchable, recherche, recherché, rechercher, rechercheriste

elle, il est **recherchable** :

- peut être recherché(e) ;
- est susceptible d'être recherché(e).

le **recherchable** :

- ce qui peut être recherché ;
- ce qui est susceptible d'être recherché.

une **recherche** :

- l'action de vouloir trouver quelqu'un ou quelque chose d'existant ;
- l'action de chercher pour trouver, pour dévoiler quelque chose de caché, d'ignoré ;

- l'action d'essayer d'obtenir, d'acquérir, de se procurer quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **recherche (de renseignements)** : [défense / renseignement] la collecte des renseignements bruts par les organismes qualifiés et la transmission de ces renseignements aux organismes d'exploitation. En anglais : *collecting*. Voir aussi : cycle du renseignement, exploitation de site tactique. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **recherche de signature ADN dans l'environnement** : [environnement - biologie] une recherche de la présence d'espèces dans l'environnement grâce à l'identification par signature ADN d'échantillons prélevés dans celui-ci. La recherche de signature ADN dans l'environnement sert notamment au suivi d'espèces rares ou en grand péril ainsi que d'espèces envahissantes, ou à l'étude de la biodiversité des milieux, en particulier aquatiques. On trouve aussi le terme « recherche d'ADN environnemental » et sa forme abrégée « recherche d'ADNe ». Voir aussi : espèce envahissante. Journal officiel de la République française du 5 mai 2024.

une **recherche en texte intégral** : [informatique] une recherche de mots, de phrases ou d'une chaîne de caractères quelconque dans un ensemble de documents, s'appuyant sur une exploration systématique de la totalité de cet ensemble. La recherche en texte intégral peut s'effectuer aussi bien dans le document original que sur un résumé ou un document dérivé, tel que notice ou table des matières, et elle ne porte pas seulement sur un ensemble restreint de mots clés. En anglais : *full-text search*.

une **recherche individuelle** : [informatique - télécommunications / internet] la technique utilisée sur la toile lorsque l'internaute recherche des données par une démarche active au moyen de son logiciel de navigation, qui lui présentera ensuite le résultat de cette recherche. La recherche individuelle se distingue de la distribution sélective. En anglais : *pull technology*. Voir aussi : distribution sélective. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

une **recherche participative** : [recherche - industrie] une activité de recherche appliquée, publique ou privée, associant des usagers à la conception ou à l’expérimentation de produits ou de services innovants. En anglais : *living lab ; living laboratory*. Voir aussi : atelier collaboratif. Journal officiel de la République française du 10/01/2017.

une r**echerche translationnelle** : [sciences] la phase de la recherche assurant le passage de la recherche fondamentale à la recherche appliquée. La recherche translationnelle concerne notamment le passage de la recherche sur l'animal aux applications chez l'homme. En anglais : *translational research*. Journal officiel de la République française du 24/10/2012.

une recherche partenariale ; une recherche participative ; une recherche-action : Dicopart.

une **recherche par amorce photo** : la méthode de recherche visant à explorer des sujets complexes ou délicats en suscitant les discussions de groupe par la photographie afin de favoriser la prise de conscience, la mobilisation et l'autonomisation d'une population marginalisée. En savoir plus : Office québécois de la langue française

elle est recherchée, il est **recherché** :

- que l'on recherche ;
- à quoi ou à qui l'on attache du prix ;
- a été obtenu(e) par des efforts, a exigé du travail.

la **recherche-action** : une méthodologie.

rechercher, se rechercher : CNRTL

chercher / rechercher : Office québécois de la langue française.

une, un (documentaliste) **recherchiste**

Le verbe rechercher est dérivé de chercher, avec le préfixe re-.

Le mot exquis vient du participe passé du verbe en ancien français *esquerre*, issu du latin vulgaire *exquaerere*, réfection du latin classique *exquirere* « rechercher » d'après le simple *quaerere* ; la forme exquis d'après le latin *exquisitus* « choisi, recherché, raffiné », participe passé de *exquirere*.

rechigné, rechignement, rechigner, rechigneur, rechigneux

elle est rechignée, il est **rechigné** : a l'air maussade, est renfrogné(e).

un **rechignement** : l'action de rechigner.

rechigner : montrer, par sa mauvaise humeur, par l'expression de son visage, sa répugnance à faire quelque chose.

elle est rechigneuse, il est **rechigneur** ou **rechigneux** : rechigne, a l'habitude de rechigner ou en donne l'impression.

Le verbe rechigner est dérivé, à l'aide du préfixe re-, du verbe non attesté à date ancienne *chignier* (voir cependant : chigner), issu de l'ancien bas francique *kīnan* « tordre la bouche », à comparer avec le moyen néerlandais *kinen* « fendre, ouvrir (la terre, en parlant de la sécheresse) » et l'ancien haut allemand *kînan* « s'ouvrir, éclater ».

rechristianisation, rechristianiser

une **rechristianisation** : l'action de rechristianiser ; le résultat de cette action.

rechristianiser : ramener la pratique de la religion chrétienne.

rechute, rechuter

une **rechute** :

- un nouvel accès d'une maladie, qui survient au cours de la convalescence ;
- le fait de tomber de nouveau dans un mal ou un inconvénient.

rechuter :

- faire une rechute, retomber dans la maladie alors que la guérison s'annonçait ;
- retomber dans une même faute.

Le nom (une) rechute est dérivé de l'ancien verbe *recheoir* « tomber de nouveau », lui-même formé de re- et de choir, d'après chute.

reciblage

un **reciblage publicitaire** : un affichage personnalisé d'une publicité en ligne à la suite d'une action d'un internaute ayant manifesté son intérêt pour un produit ou pour une marque. L'intérêt de l'internaute peut se traduire par le fait d'avoir ajouté un produit à un panier d'achat virtuel, d'avoir cliqué sur une publicité, de s'être abonné à la page d'une marque sur un réseau social, etc. Le reciblage publicitaire est rendu possible par l'utilisation de données sur le comportement des internautes, recueillies notamment grâce aux témoins des sites marchands. Le reciblage publicitaire est une forme de ciblage. En anglais : *behavioral retargeting ; behavioural retargeting ; (ad) retargeting ; behavioral remarketing ; behavioural remarketing*. Office québécois de la langue française.

récidivant, récidive, récidiver, récidivisme, récidiviste, récidivité

1. une maladie récidivante, une tumeur récidivante, une luxation récidivant, un cancer **récidivant** (1) : qui constitue une récidive ou qui donne lieu à récidive.

une **récidive** (1) : une réapparition d'une affection, surtout infectieuse, plus ou moins longtemps après sa guérison.

une tumeur **récidivée**

récidiver (1) : pour une maladie, une affection, reparaitre.

une **récidivité** (1) : s'est dit en parlant de certaines tumeurs pour désigner le fait de leur récidive, considéré comme une qualité qui leur serait inhérente.

2. elle est récidivante, il est **récidivant** (2) :

- est commise avec récidive ; est commis avec récidive ;
- se répète, revient à nouveau.

une **récidive** (2) :

- le fait de commettre, après une condamnation définitive, une nouvelle infraction ;
- l'état d'un délinquant qui a commis une nouvelle infraction ;
- le fait de retomber dans la même faute, la même erreur ;
- le fait de faire de nouveau ce qu'on a déjà fait ;

- une répétition.

récidiver (2) :

- commettre de nouveau une infraction, après une première condamnation définitive ;
- retomber dans la même faute, la même erreur ;
- faire de nouveau ce qu'on a déjà fait ;
- se répéter.

un **récidivisme** : une tendance à la récidive.

une, un **récidiviste** :

- celle, celui qui est en état de récidive ;
- celle, celui qui a l'habitude de (faire) quelque chose.

une, un **multirécidiviste** : est l'auteure de plusieurs récidives, d'infractions similaires à celle pour laquelle elle a déjà été condamnée ; est l'auteur de plusieurs récidives, d'infractions similaires à celle pour laquelle il a déjà été condamné.

une **récidivité** (2) : la question de la récidive perçue comme un danger social particulier.

Le nom (une) récidive est emprunté au latin médiéval *recidiva* « reprise », du latin classique *recidivus* « qui retombe, qui revient », dérivé de *recidere* « retomber ».

Le verbe récidiver est emprunté au latin médiéval *recidivare* « recommencer un délit ».

récif, récifal

un **récif** : un rocher ou un groupe de rochers affleurant à la surface de l'eau au voisinage des côtes.

un **récif corallien** : un récif formé par la construction, par des animaux et des végétaux, à peine au-dessous du niveau des hautes mers, d'une masse solide dont les parties dures sont calcaires. en savoir plus : Géoconfluences.

elle est récifale, il est **récifal** : se rapporte aux récifs coralliens.
elles sont récifales, ils sont récifaux

Le nom (un) récif est emprunté soit à l'espagnol *arrecife* « récif » lui-même emprunté à l'arabe *ar-raṣ ı̄f* (*ar-*, article défini *al-* assimilé devant *r* ; *raṣ ı̄f* « chaussée, levée pratiquée au bord d'une rivière, digue, quai, trottoir », dérivé du verbe *raṣafa* « paver »), soit, au portugais *recife*, de même origine que l'espagnol. En portugais, le mot est attesté depuis 1258 comme toponyme sous la forme Arracefe, en 1507 *arrecife* « digue, môle, quai », au 16ème siècle *arrecife*, et par aphérèse *recife* « récif ». Les expressions récif-barrière, récif bordure, récif de corail sont probablement des traductions de l'anglais *coral reef, barrier-reef* et *fringing-reef*.

recingle

une **recingle** : un outil d'orfèvre.

L'origine de ce nom est incertaine.

récipiendaire

une, un **récipiendaire** :

- une personne que l'on vient d'admettre, que l'on reçoit avec un certain cérémonial dans une société ou un corps ;
- une personne qui reçoit un diplôme, une médaille.

lauréat / récipiendaire : Office québécois de la langue française ; Au cœur du français.

Le nom récipiendaire est un dérivé savant du latin recipiendus « qui doit être reçu », gérondif de recipere « recevoir », voir : ce mot.

récipient

un **récipient** : tout objet creux capable de contenir, en particulier de conserver ou de transporter, un liquide, un gaz ou un solide.

Les récipients en français : Wiktionnaire.

un contrôle métrologique des **récipients-mesures**

Le nom (un) récipient est emprunté au latin recipiens, recipientis « qui reçoit », participe présent de recipere « recevoir ».

réciprocité, réciproque, réciproquement, réciproquer

une **réciprocité** :

- le caractère de ce qui est réciproque ;
- l'état d'un sentiment, d'une relation, d'une action réciproque ;
- le caractère de deux propositions, de deux états réciproques ;
- une condition à laquelle est fréquemment soumise la reconnaissance de certains droits au profit des étrangers.

elle, il est **réciproque** :

- s'exerce entre deux (groupes de) personnes, deux (groupes d') objets ou deux (groupes d') éléments quelconques, l'action exercée et l'action reçue étant équivalentes ;
- en savoir plus : CNRTL.

la **réciproque** : une affirmation réciproque, une action inverse d'une autre.

une réciproque : un théorème qui part de la conclusion d'un théorème différent pour aboutir au point de départ de ce dernier.

réciproquement : inversement, d'une manière qui implique une action, une relation ou un sentiment réciproque.

et réciproquement : et vice-versa.

réciproquer : rendre la pareille.

réciproquer ses vœux [Belgique] : les adresser en retour.

se réciproquer : s'adresser en retour.

elles se sont réciproquées, elles sont réciproquées.
elles se sont réciproqué les vœux, elles ont réciproqué leurs vœux, elles se les sont réciproqués.

Le nom (une) réciprocité est emprunté au latin tardif *reciprocitas* « réciprocité ».

Le mot réciproque est emprunté au latin *reciprocus* « qui revient au point de départ ».

Le verbe réciproquer vient du latin *reciprocare* « ramener en arrière de nouveau ».

récit

un **récit** :

- l'action de rapporter des évènements ;
- un propos rapportant des évènements ;
- une œuvre littéraire narrant des faits vrais ou imaginaires ;
- un texte où dominent la troisième personne et les temps du passé ;
- un récitatif ;
- un solo vocal ou instrumental ;
- un clavier de l'orgue placé au-dessus du positif et destiné à mettre en relief une partie de solo.

un **récit utilisateur** : un récit qui décrit un besoin de l'utilisateur pour un produit et qui est exprimé en une phrase simple formulée du point de vue de l'utilisateur. En savoir plus : Vocabulaire de l’agilité. Office québécois de la langue française.

un **kathakali** : un théâtre dansé sacré de l'Inde.

un **microrécit** (vidéo) : une vidéo de format très court, mise en ligne pendant une période limitée, qui est utilisée sur les réseaux sociaux pour mettre en récit la vie quotidienne de son auteur. Le format narratif du microrécit

vidéo peut également être utilisé plus largement, pour des fictions ou des publicités. En anglais : *story*. Journal officiel de la République française du 9 juillet 2021.

Le récit est le propre de l'homme. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

À vrai dire, depuis très longtemps le récit lui-même a mauvaise presse. L'expression (récente) de récit national est devenue ironique. Si l'on comprend bien les réserves des historiens sur un récit unique qui « raconterait la France », on constate aussi qu'une disqualification *a priori* de tout récit historique entraîne des crispations de tout bord. Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) récit est un déverbal de réciter.

récital

un **récital** :

- un concert donné par un soliste ;
- un spectacle consacré à un seul genre.

des récitals

Bien des mots anglais ont une origine française. Il en va ainsi de récital que l'anglais a fait dériver d'un verbe *to recite*, lui-même emprunté du français réciter. Le *recital* anglais a d'abord désigné un récit avant de prendre le sens que le français a retenu au XIXe siècle. Le récital d'un chanteur. Un récital d'orgue. Académie française.

Le nom (un) récital est emprunté à l'anglais *recital* « récit, narration, exposé », dérivé de *to recite*, issu du français réciter, attesté depuis le début du 19ème siècle à propos d'une exécution musicale par un seul artiste, spécialement en 1840 pour les auditions de Fr. Liszt, et par extension au 20ème siècle pour toute audition musicale à plusieurs exécutants ou avec des œuvres de différents compositeurs.

récitant, récitateur, récitatif, récitation, réciter, réciteur

une récitante, un **récitant** :

- celle, celui qui récite un texte ;
- une personne, souvent non visible, qui introduit, qui commente l'action ;
- une chanteuse, un chanteur qui interprétait les récitatifs d'une Passion ;
- une, un interprète qui chante ou qui déclame des récitatifs.

une partition **récitante** : qui est écrite pour un instrument de soliste.

un instrument récitant

une récitatrice ou réciteuse, un **récitateur** ou **réciteur** : celle, celui qui lit ou récite publiquement un texte.

un **récitatif** :

- un chant librement déclamé dont la ligne mélodique et le dessin rythmique suivent les inflexions naturelles de la phrase parlée ;
- une partie d'une œuvre instrumentale dont la fonction est descriptive ou dramatique.

une **récitation** :

- l'action, le fait de réciter des paroles, un texte ;
- un exercice scolaire consistant à dire de mémoire une leçon, un texte appris par cœur ;
- un texte littéraire, un poème que les élèves doivent réciter par cœur.

réciter :

- dire à haute voix ;
- jouer un rôle au théâtre, déclamer ;
- dire sans conviction, sans sincérité ;
- chanter un récitatif.

se réciter : se dire à soi-même, pour soi-même.

je me récite la liste, tu te récites, il se récite, nous nous récitons, vous vous récitez, ils se récitent ;
je me récitais ; je me récitai ; je me réciterai ; je me réciterais ;
je me suis récité ; je m'étais récité ; je me fus récité ; je me serai récité ; je me serais récité ;
que je me récite, que tu te récites, qu'il se récite, que nous nous récitions, que vous vous récitiez, qu'ils se récitent ;

que je me récitasse, qu'il se récitât, que nous nous récitassions ; que je me sois récité ; que je me fusse récité ;
récite-toi, récitons-nous, récitez-vous ; sois récité(e), soyons récité, soyez récité ;
(en) se récitant.

Le nom (un) récitateur est emprunté au latin *recitator* « lecteur (de documents judiciaires) dans les procès » « lecteur, auteur qui lit publiquement ses ouvrages », dérivé de *recitare* (voir : réciter).

Le nom (une) récitation est emprunté au latin *recitatio* « action de lire à haute voix, lecture » « lecture (faite par un auteur) » « lecture publique », dérivé de *recitare*, voir : réciter.

Le verbe réciter est emprunté au latin *recitare* « lire à haute voix (une loi, un acte) » « lire (son propre ouvrage) en public » d'où « réciter, dire de mémoire », dérivé de *citare* « appeler, convoquer » (voir : citer), avec le préfixe intensif *re-*.

réclamant, réclamateur, réclamation, réclame, réclamer, réclamier, réclamiste

1. une réclamante, un **réclamant** : une personne qui présente une réclamation.

une réclamatrice, un **réclamateur** : une destinataire porteuse du connaissement, un destinataire porteur du connaissement qui doit se présenter à l'arrivée du navire pour demander la livraison des marchandises.

des réclamateurs : des demandeurs en justice, victimes d'un préjudice subi par le fait du transporteur maritime.

une **réclamation** :

- l'action de s'adresser à une autorité pour faire respecter un droit, pour demander une chose due ;
- une protestation contre ce qui parait illégitime ou injuste ;
- le fait de réclamer.

réclamer :

- demander comme une faveur, en priant humblement ;
- demander avec insistance, de façon pressante comme une chose nécessaire ;
- demander avec insistance comme dû, comme juste ;
- s'élever, protester ;
- intercéder.

se réclamer de quelqu'un : invoquer en sa faveur l'autorité, le témoignage, la caution de.

se réclamer de quelque chose : se prévaloir de, se référer à.

se revendiquer de / se réclamer de : Académie française.

elles se sont réclamées, elles sont réclamées.
elles se sont réclamé les bénéfices, elles ont réclamé les bénéfices, elles se les sont réclamés.

un **réclamer** : un prix pour lequel court un cheval à réclamer.

2. un **réclame** :

- un cri ou un signal pour rappeler l'oiseau, le faire revenir au leurre ou sur le poing ;
- une sorte de pipeau pour attirer des oiseaux dans les pièges.

3.A. une **réclame** :

- un mot que l'on mettait au-dessous de la dernière ligne d'une page pour indiquer qu'il était le premier de la page suivante ;
- une marque au crayon sur une copie, indiquant l'endroit où il faut reprendre la composition ou la lecture de l'épreuve ;
- la partie du répons que l'on reprend après un verset ;
- le dernier mot ou les derniers mots d'un couplet, d'une tirade indiquant au partenaire que c'est à lui de donner la réplique.

3.B. une **réclame** :

- une publicité ;
- un texte inséré dans un journal, une publication pour présenter, recommander et faire l'éloge d'un produit, d'un livre, d'un artiste, etc. ;
- un procédé publicitaire visant à lancer un produit, un spectacle, un artiste, etc. ;
- ce qui est propre à attirer l'attention sur quelqu'un ou quelque chose ;

- ce qui le fait valoir, lui facilite le succès.

faire de la réclame : faire valoir, attirer l'attention sur.

un **article-réclame** : un article qui fait l'objet d'une vente au rabais.

une **affiche-réclame**

un **panneau-réclame** : une surface publicitaire dans un espace public.

une **vente-réclame**

une réclamière, un **réclamier** :

- une, un spécialiste de la rédaction, de la composition des réclames dans un journal ;
- une personne, un personnage qui aime et sait faire parler de soi.

une, un **réclamiste** : une personne qui use beaucoup de réclame, de publicité.

elle, il est **réclamiste** : utilise beaucoup la réclame, la publicité.

Le nom (un) réclame est issu de l'ancien français *reclaim*, déverbal de réclamer.

Le nom (une) réclame représente la variante féminine de l'ancien français *reclain* « rappel » (voir : un réclame) ; à comparer aussi avec l'italien *richiamo*, terme de typographie attesté depuis 1474, déverbal de *richiamare* « rappeler » et qui est peut-être le modèle du terme français.

Le verbe réclamer est emprunté au latin *reclamare* « crier contre, protester » et « appeler à plusieurs reprises ».

reclaper

Dictionnaire des belgicismes :

- **reclaper** la porte au nez : la claquer.
- la porte s'est reclapée : elle a claqué.
- reclaper le téléphone : raccrocher violemment.

reclassement, reclasser

un **reclassement** : l'action de reclasser ; le résultat de cette action.

reclasser :

- remettre en place ce qui était sorti d'un classement ;
- classer dans un nouvel ordre, selon des normes différentes ; changer de classement selon des critères scientifiques ;
- affecter quelqu'un dans une nouvelle activité ou dans un nouveau poste, généralement en assurant sa reconversion ;
- donner à quelqu'un une nouvelle place dans la société ;
- réviser, réajuster les traitements d'une catégorie professionnelle par référence à d'autres catégories ;
- faire retrouver le rang social qu'on avait perdu ou faire accéder à une classe sociale estimée supérieure.

réclinaison, récliné, récliner

une **réclinaison** (du cristallin) : une opération pratiquée autrefois pour le traitement de la cataracte.

elle est réclinée, il est **récliné** : est replié(e) sur soi, vers l'arrière, vers la terre, par opposition à procliné

récliner : incliner, pencher en arrière.

Le verbe récliner est emprunté au latin *reclinare* « pencher en arrière, incliner ».

Le verbe décliner est emprunté au latin classique *declinare* « détourner, incliner » d'où l'acception grammaticale (proprement « changer les mots au moyen de flexions ») « infléchir ; esquiver » et intransitif « se détourner ; s'écarter » d'où « pencher vers son déclin » [s'agissant des astres].

Le verbe incliner, emprunté au latin *inclinare* « faire pencher, pencher », a supplanté l'ancien et moyen français *encliner* (enclin).

reclore, reclos

reclore : refermer.

je reclos, tu reclos, il reclôt, ils reclosent ;
  ; ; ; je reclorai ; je reclorais ;
j'ai reclos ; j'avais reclos ; j'eus reclos ; j'aurai reclos ; j'aurais reclos ;
que je reclose, que tu recloses, qu'il reclose, que nous reclosions, que vous reclosiez, qu'ils reclosent ;
  ; que j'aie reclos ; que j'eusse reclos ;
reclos ; aie reclos, ayons reclos, ayez reclos ;
(en) reclosant.

se reclore

elle se reclôt, il se reclôt, elle s'est reclose, il s'est reclos,...

elle est reclose : est close de nouveau ; est refermée.
il est **reclos** : est clos de nouveau ; est refermé.

voir aussi : reclure (ci-dessous).

reclouer

reclouer :

- clouer de nouveau ;
- continuer ou recommencer le clouage.

reclure, reclus, reclusage, recluse, récluserie, réclusion, réclusionnaire, reclusoir, réclusoir

reclure :

- renfermer dans une cellule étroite et rigoureuse ;
- isoler du monde, du reste des hommes.

Le verbe reclure n'est utilisé qu'à l'infinitif et au participe passé (reclus).

elle est recluse, il est **reclus** : vit renfermé(e), retiré(e) sans communication avec le monde extérieur.

une araignée recluse

une recluse, un **reclus** :

- une personne qui vit volontairement enfermée ;
- une personne qui vit retirée, à l'écart du monde.

une **recluse** [en anglais : small chocolate-tip] : un nom vernaculaire de Clostera pigra, un lépidoptère de la famille des notodontidés. On lit aussi une hausse-queue brune.

un **reclusage** ou une **récluserie** : une cellule qui servait d'habitation aux reclus et aux recluses pendant le Moyen Âge.

un reclusage : un lieu de retraite, un couvent, un monastère, un ermitage.

une **réclusion** :

- l'état d'une personne qui vit enfermée, à l'écart du monde ;
- une peine d'emprisonnement.

une **réclusion criminelle** : une peine afflictive et infamante substituée aux travaux forcés et comportant détention dans une maison centrale.

une, un **réclusionnaire** : une personne condamnée à la réclusion.

un **reclusoir** ou **réclusoir** :

- une petite cellule que l'on aménageait auprès de certaines églises, au Moyen Âge, et dans laquelle s'enfermaient des femmes renonçant au monde ;

- une retraite.

Le verbe ancien *reclure* (fin Xe siècle) a donné un substantif au Xe siècle et le participe passé adjectivé en 1160. Le sens médiéval ne correspond pas au latin car on est passé d'ouvrir (*re-* indique le mouvement contraire à celui de *claudere*) à enfermer par une réinterprétation du préfixe comme ayant le sens de la répétition ou de l'intensité, donc du renforcement de l'action. Le verbe possédait un doublet *reclore* (XIIe siècle) d'origine populaire, mais les deux sont sortis de l'usage au XVIe siècle. Le verbe a été victime de la désuétude et de la complexité de clore, du caractère savant des verbes en -clure et de la concurrence de renfermer. Le participe substantivé (un reclus, une recluse) demeure littéraire et des dérivés nombreux ont existé : reclusage, recluserie, récluserie, reclusion, réclusion, reclusionnaire. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le verbe reclure vient du latin *recludere* « ouvrir ; ouvrir la porte » qui a pris en bas latin le sens de « enfermer », le préfixe marquant l'action de tirer la porte en arrière pour la fermer.

Le mot reclus vient du participe passé de reclure.

Le nom (une) réclusion est emprunté au latin médiéval *reclusio* « réclusion, état de reclus », dérivé de *recludere* (voir : reclure).

recogner

recogner quelque chose : le frapper de nouveau plus ou moins violemment.

recogner quelqu'un : le battre, le frapper de nouveau.

recognitif, récognitif, recognition, récognition

elle est recognitive ou récognitive, il est **recognitif** ou **récognitif** : sert à reconnaitre.

un acte récognitif : un acte par lequel on reconnait l'existence d'une obligation ou d'un droit.

une **recognition** ou **récognition** :

- l'action de reconnaitre en identifiant ;
- un acte de l'esprit par lequel une représentation est subsumée sous un concept.

Le mot recognitif ou récognitif est formé sur le radical du supin *recognitum* du latin *recognoscere* « reconnaitre, inspecter, réviser ».

Le nom (une) recognition ou récognition est emprunté au latin *recognitio* « revue, examen, inspection, reconnaissance ».

recoiffer

recoiffer :

- coiffer à nouveau, arranger, réparer le désordre d'une coiffure ;
- remettre une coiffe, un chapeau sur la tête de quelqu'un.

se recoiffer : se coiffer à nouveau.

recoin

un **recoin** ou un **racoin** :

- un petit espace partiellement clos, retiré, dissimulé à la vue ;
- une partie d'un objet en creux, de petite dimension et souvent repliée sur elle-même ;
- une partie secrète, cachée de quelque chose ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) recoin est composé de re-, repris à l'ancien français *recoi* « endroit retiré, cachette », du latin *requier* « repos », voir : requiem, et de coin.

recolement

un **recolement** [Belgique] : l'action de recueillir les billets de chemin de fer.

récolement, récoler

un **récolement** :

- une opération consistant à dénombrer un ensemble d'objets répertoriés dans un inventaire, ou à vérifier la conformité d'une opération, d'un objet à un ensemble de règlements ou de prescriptions contractuelles ;
- un procès-verbal de cette opération ;
- l'opération consistant à récoler des témoins.

récoler :

- inventorier, faire le récolement de quelque chose ;
- relire à un témoin la déposition qu'il a faite pour vérifier s'il en maintient les termes.

Le verbe récoler est emprunté au latin classique *recolere* « pratiquer de nouveau » d'où « repasser dans son esprit » « passer en revue ».

recollage, recollé

un **recollage** :

- l'action de recoller ;
- l'action de se réconcilier, de se remettre en ménage avec quelqu'un.

elle est recollée, il est **recollé** :

- est fixé(e) à nouveau ;
- est guérie, est bien portante ; est guéri, est bien portant.

recollectine

une pénitente **recollectine** : une religieuse du tiers-ordre régulier de saint François d'Assise.

Ce mot est dérivé de l'ancienne forme *recollect* de récollet, voir l'étymologie de récollette, avec le suffixe -ine (-in).

récollection

une **récollection** :

- l'action de se recueillir dans la prière et la méditation ;
- une retraite spirituelle de courte durée.

voir aussi : récollet (ci-dessous).

Le nom (une) récollection est emprunté au latin médiéval *recollectio* attesté dans le domaine anglais au sens de « rassemblement » « recueillement », formé sur *recollectus*, participe passé de *recolligo* « rassembler, réunir », voir : recueillir.

recollement, recoller

un **recollement** :

- l'action de recoller ;
- le fait de se rejoindre, de se cicatriser.

recoller :

- fixer à nouveau quelque chose sur ou à quelque chose ;
- réparer un objet en fixant ce qui s'en était détaché ;
- rapprocher quelque chose de quelque chose jusqu'à ce qu'on ne puisse plus les percevoir comme séparés ;

- rejoindre le coureur ou le peloton de tête après avoir été distancé ;
- mettre à nouveau quelque part ;
- imposer à nouveau quelqu'un à quelqu'un.

se recoller ensemble, se recoller avec quelqu'un : se réconcilier, se remettre en ménage avec quelqu'un.

elles se sont recollées, elles sont recollées.
elles se sont recollé les papiers peints, elles ont recollé leurs papiers peints, elles se les sont recollés.

récollet, récollette

un **récollet** : un religieux appartenant à une congrégation réformée de l'ordre des franciscains.

une **récollette** :

- une religieuse appartenant à une branche réformée de l'ordre franciscain, vouée à la vie contemplative et intégrée par Léon XIII à l'ordre des frères mineurs ;
- une religieuse appartenant à un ordre observant la règle de saint Augustin et vouée à la vie contemplative et apostolique.

Le nom (un) récollet est emprunté au latin médiéval *recollectus*, en latin classique *recollectus*, participe passé de *recolligere*, voir : recueillir ; les récollets ont pris ce nom pour indiquer qu'ils voulaient se livrer à la récollection et, à cette intention, ils demandèrent au pape l'autorisation de se retirer dans des couvents.

Le nom (une) récollette est le féminin de récollet, d'abord sous la forme *recollecte* correspondant au masculin *recollect*.

recolliger

recolliger d'anciens documents : les colliger de nouveau.

se recolliger :

- se colliger de nouveau, se reprendre physiquement et moralement ;
- se recueillir religieusement.

je recollige, tu recolliges, il recollige, nous recolligeons, vous recolligez, ils recolligent ;
je recolligeais ; je recolligeai ; je recolligerai ; je recolligerais ;
j'ai recolligé ; j'avais recolligé ; j'eus recolligé ; j'aurai recolligé ; j'aurais recolligé ;
que je recollige, que tu recolliges, qu'il recollige, que nous recolligions, que vous recolligiez, qu'ils recolligent ;
que je recolligeasse, qu'il recolligeât, que nous recolligeassions ; que j'aie recolligé ; que j'eusse recolligé ;
recollige, recolligeons, recolligez ; aie recolligé, ayons recolligé, ayez recolligé ;
(en) recolligeant.

Ce verbe vient du latin *recolligere*, dérivé de *colligere* (voir l'étymologie de recueillir) ou est dérivé de colliger avec le préfixe re-.

recolorer

recolorer : colorer à nouveau.

récoltable, récoltant, récolte, récolter, récolteur, récolteuse

elle, il est **récoltable** :

- peut être récolté(e), trouvé(e) ;
- que l'on doit récolter.

une récoltante, un **récoltant** : celle, celui qui récolte.

une propriétaire-récoltante, un propriétaire-récoltant

une fermière récoltante, un fermier **récoltant**, une viticultrice récoltante, un viticulteur récoltant

une **récolte** : l'action de récolter ; le résultat de cette action.

récolter :

- recueillir les produits du sol lorsqu'ils sont arrivés à maturité ;
- faire la récolte ;
- recueillir le produit de ;
- ramasser ;
- rassembler, recueillir au prix d'un certain effort, de certaines recherches ;
- obtenir quelque chose comme conséquence de l'action, de la conduite, etc. généralement sans l'avoir voulu ou souhaité.

une **récolteuse**, un **récolteur** : une ouvrière, un ouvrier employé(e) à certaines récoltes, notamment à celle du latex.

une **récolteuse** : une machine pour la récolte de légumes ou de fruits.

une récolteuse lieuse, une récolteuse équeuteuse, une récolteuse multi-légumes

Le nom (une) récolte est emprunté à l'italien *ricolta* « récolte », attesté depuis le 14ème siècle, du participe passé de *ricogliere* « recueillir », du latin *recolligere* « rassembler ».

recombinaison, recombinant, recombiné, recombiner, recombineur

une **recombinaison** :

- l'action de recombiner ; le résultat de cette action, une nouvelle combinaison ;
- [astronomie / cosmologie] un épisode de l'évolution cosmique telle que la décrivent les modèles de big bang, au cours duquel les électrons, auparavant libres, se sont combinés aux protons pour former les premiers atomes d'hydrogène. La recombinaison a rendu la matière électriquement neutre et a entrainé le découplage. Selon les modèles de big bang, la recombinaison s'est déroulée quelques centaines de milliers d'années après le début de l'expansion de l'Univers. En anglais : *recombination*. Voir aussi : découplage. Journal officiel de la République française du 10 janvier 2023.

une recombinaison factorielle, un coefficient de recombinaison

une r**ecombinaison génétique** : [biologie] le phénomène conduisant à l'apparition, dans une cellule ou dans un individu, de gènes ou de caractères héréditaires dans une association différente de celle observée chez les cellules ou individus parentaux. En anglais : *genetic recombination*. Voir aussi : point chaud de recombinaison, recombinaison homologue. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **recombinaison hétérologue** ou **recombinaison illégitime** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - génétique] une recombinaison qui s'effectue par échange de segments d'ADN entre deux séquences différentes. La recombinaison hétérologue intervient par exemple dans l'intégration de l'ADN de certains virus dans le génome de cellules. On trouve aussi le terme « recombinaison non homologue ». En anglais : *heterologous recombination ; non homologous recombination*. Voir aussi : point chaud de recombinaison, recombinaison homologue. Journal officiel de la République française du 04/02/2021.

une **recombinaison homologue** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - génétique] une recombinaison qui s'effectue par échange de segments d'ADN entre deux séquences identiques ou proches. La recombinaison homologue intervient notamment dans la recombinaison génétique au cours de la méiose. En anglais : *homologous recombination*. Voir aussi : point chaud de recombinaison, recombinaison génétique, recombinaison hétérologue. Journal officiel de la République française du 04/02/2021.

une protéine recombinante, un ADN **recombinant**

un **recombiné** : [biologie / génie génétique] un organisme ou une molécule résultant d'une recombinaison génétique naturelle ou expérimentale. On trouve dans l'usage, sous l'influence de l'anglais, le terme « recombinant ». Il est plus rigoureux d'utiliser celui de « recombiné », qui marque que l'élément en cause résulte bel et bien d'une recombinaison. En anglais : *recombinant ; recombined*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est recombinée, il est **recombiné** : [biologie / génie génétique] qualifie un organisme ou une molécule abritant un gène recombiné. On trouve dans l'usage, sous l'influence de l'anglais, le terme « recombinant ». Il est plus rigoureux d'utiliser celui de « recombiné », qui marque que l'élément en cause résulte bel et bien d'une recombinaison. En anglais : *recombinant ; recombined*. Voir aussi : inactivation génique par virus. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

recombiner :

- combiner à nouveau les éléments d'un ensemble dissocié ;
- réassocier, réassembler deux ou plusieurs choses ;
- produire un composé qui a été préalablement réduit en corps simples ou en molécules.

un **recombineur d'hydrogène** : [nucléaire / fission] un appareil autonome qui, afin de prévenir les risques d'explosion, réduit la concentration du dihydrogène présent dans l'atmosphère d'un volume d'air confiné en oxydant ce gaz au moyen d'un catalyseur. En anglais : *hydrogen recombiner*. Voir aussi : enceinte de confinement, igniteur d'hydrogène. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

recommandable, recommandant, recommandaresse, recommandataire, recommandation, recommandé, recommander

elle, il est **recommandable** :

- mérite d'être recommandé(e) à quelqu'un par quelqu'un ;
- est digne d'estime, de considération ;
- est digne d'être recommandé(e), d'être préconisé(e).

une recommandante, un **recommandant** : pour une contrainte par corps, l'auteur(e) d'une recommandation.

des **recommandaresses** : des femmes préposées par le lieutenant-général de police à Paris pour tenir un bureau de nourrices.

une, un **recommandataire** :

- une recommandante ou un recommandant ;
- une personne que le tireur ou l'un des endosseurs charge de payer la lettre au cas où le tiré ne la paierait pas, et cela afin d'éviter le protêt et les recours qui en sont la suite.

une **recommandation** :

- l'action de recommander ; le résultat de cette action ;
- une intervention écrite ou orale par laquelle on introduit une personne auprès d'une autre en attirant son attention, sa bienveillance sur cette dernière ;
- l'action de recommander quelque chose ; le résultat de cette action ;
- un acte par lequel un créancier, admis à exercer la contrainte par corps, fait opposition à la mise en liberté de son débiteur, déjà incarcéré pour dette ou délit ;
- une estime, une considération que l'on a pour quelque chose, pour une qualité, pour les mérites de quelqu'un.

elle est recommandée, il est **recommandé** :

- a fait l'objet d'une recommandation ;
- a été recommandé(e) à quelqu'un ;
- est conseillé(e).

A. un **recommandé** : un colis, une lettre qui a été envoyé(e) en recommandation postale.

B. un **recommandé** : celui qui a effectué la recommandation, l'acte par lequel un homme libre se constitue l'homme d'un seigneur en s'engageant sous serment à le servir à vie en échange de la protection de celui-ci.

recommander :

- désigner quelqu'un à l'attention, à la bienveillance, aux soins de quelqu'un ;
- conseiller quelque chose à quelqu'un ;
- indiquer à quelqu'un que quelque chose présente de l'intérêt, possède des qualités ;
- exhorter quelqu'un à quelque chose, prier quelqu'un d'apporter son attention à quelque chose ;
- effectuer la recommandation d'un envoi postal ;
- commander à nouveau quelque chose.

se recommander :

- effectuer la cérémonie de la recommandation, faire l'acte de recommandation ;
- invoquer le nom d'une personne, sa réputation, ses qualités, afin de se faire connaitre ou soutenir favorablement.

elles se sont recommandées, elles sont recommandées.
elles se sont recommandé des commerces, elles ont recommandé des commerces, elles se les sont recommandés.

Le verbe recommander est dérivé de commander, avec le préfixe re-.

recommençant, recommencement, recommencer, recommenceur

elle est recommençante, il est **recommençant** :

- recommence, reprend après avoir déjà été commencé(e) ; continue après une interruption ; se produit une nouvelle fois ;
- se refait, a déjà été faite, a déjà été fait, se répète ; se récidive, se réitère, se renouvèle ;
- est itérative, est itératif, se répète ;
- a de nouveau un commencement.

un **recommencement** :

- une reprise après une interruption ;
- une répétition.

recommencer :

- commencer une nouvelle fois ;
- refaire quelque chose qui a déjà été fait, répéter ;
- avoir un nouveau commencement ;
- prendre un nouveau départ.

je recommence, tu recommences, il recommence, nous recommençons, vous recommencez, ils recommencent ;
je recommençais ; je recommençai ; je recommencerai ; je recommencerais ;
j'ai recommencé ; j'avais recommencé ; j'eus recommencé ; j'aurai recommencé ; j'aurais recommencé ;
que je recommence, que tu recommences, qu'il recommence, que nous recommencions, que vous recommenciez, qu'ils recommencent ;
que je recommençasse, qu'il recommençât, que nous recommençassions ; que j'aie recommencé ; que j'eusse recommencé ;
recommence, recommençons, recommencez ; aie recommencé, ayons recommencé, ayez recommencé ;
(en) recommençant.

une recommenceuse, un **recommenceur** : celle, celui qui recommence.

Le verbe recommencer est dérivé de commencer, avec le préfixe -re.

récompensant, récompense, récompenser, récompenseur

une **récompense** (1) :

- une compensation, un dédommagement ;
- sous le régime de la communauté de biens entre époux, une indemnité pécuniaire due par la communauté à l'un des époux ou par l'un des époux à la communauté et qui est réglée après la dissolution de la communauté.

en récompense : en revanche.

récompenser (1) : dédommager.

récompenser le temps perdu : rattraper le temps perdu.

elle est récompensante, il est **récompensant** : elle, il récompense.

une **récompense** (2) :

- un avantage accordé à quelqu'un en considération de mérites particuliers, d'une bonne action, d'un service rendu ;
- une satisfaction affective, morale ;
- une punition d'une mauvaise action.

récompenser (2) : accorder une récompense, en remerciement d'un service rendu, d'une action qui mérite la considération, la reconnaissance.

une récompenseuse, un **récompenseur** : celle, celui qui récompense.

Le verbe récompenser est emprunté au bas latin et latin chrétien *recompensare* « donner en retour, payer, donner en compensation », dérivé de *compensare* (compenser), avec le préfixe *re-* (re-).

recomplètement, recompléter

un **recomplètement** : l'action de recompléter.

recompléter : compléter en ajoutant ce qui manque.

je recomplète, tu recomplètes, il recomplète, nous recomplétons, vous recomplétez, ils recomplètent ;
je recomplétais ; je recomplétai ; je recomplèterai ou recompléterai ; je recomplèterais ou recompléterais ;
j'ai recomplété ; j'avais recomplété ; j'eus recomplété ; j'aurai recomplété ; j'aurais recomplété ;
que je recomplète, que tu recomplètes, qu'il recomplète, que nous recomplétions, que vous recomplétiez, qu'ils recomplètent ;
que je recomplétasse, qu'il recomplétât, que nous recomplétassions ; que j'aie recomplété ; que j'eusse recomplété ;
recomplète, recomplétons, recomplétez ; aie recomplété, ayons recomplété, ayez recomplété ;
(en) recomplétant.

recomposable, recomposé, recomposer, recomposition

elle, il est **recomposable** : peut être recomposé(e).

une famille **recomposée** : dans laquelle les conjoints ont des enfants de leur précédente union.

recomposer :

- réunir un ensemble défait, décomposé ou les éléments dissociés d'un ensemble ;
- reconstituer un tout dont les divers éléments ont d'abord été décomposés par l'analyse ;
- reconstituer par la mémoire, par la pensée ;
- recréer ce qui a disparu ;
- reconstituer un corps chimique composé ;
- modifier un élément d'un mot composé en lui restituant la forme qu'il avait comme mot simple ;
- composer à nouveau un texte, une œuvre.

se recomposer :

- modifier les traits de son visage pour donner de soi telle ou telle apparence ;
- se reprendre, se ressaisir.

elles se sont recomposées, elles sont recomposées.
elles se sont recomposé les textes, elles ont recomposé leurs textes, elles se les sont recomposés.

une **recomposition** :

- une reconstitution, l'action de recomposer ; le résultat de cette action ;
- l'action de recomposer un tout dont les divers éléments ont d'abord été décomposés par l'analyse ; le résultat de cette action.

recompté, recompter

une recette recomptée, un résultat **recompté**

recompter : compter de nouveau.

réconciliable, réconciliateur, réconciliation, réconcilier

elle, il est **réconciliable** : peut être réconcilié(e).

elle, il est **irréconciliable** :

- ne veut pas accepter de réconciliation ;
- ne veut pas s'apaiser, se laisser fléchir.

irréconciliablement

une **irréconciliabilité** : la disposition d'esprit d'une personne irréconciliable.

une réconciliatrice, un **réconciliateur** : celle, celui qui réconcilie.

elle est réconciliatrice, il est **réconciliateur** :

- réconcilie ;
- apaise.

une **réconciliation** :

- l'action de réconcilier des personnes ou de se réconcilier avec quelqu'un ; le résultat de cette action ;
- le fait pour deux époux en instance de séparation de corps ou de divorce de reprendre la vie commune ;
- un retour à la concorde, une entente, une paix ;
- un accord entre des choses qui semblent opposées ;
- un acte, un sacrement, une cérémonie de la religion catholique.

réconciliation et pacification : Géoconfluences.

réconcilier :

- remettre d'accord, en harmonie des personnes qui étaient brouillées ;
- inspirer des opinions plus favorables sur quelque chose ou quelqu'un ;
- faire revenir quelqu'un sur une prévention, une hostilité ;
- admettre dans l'orthodoxie ;
- réunir à Dieu, à l'Église ;
- bénir à nouveau selon certains rites, une église, un lieu saint qui ont été profanés.

se réconcilier :

- se remettre bien avec quelqu'un ;
- demander pardon à Dieu de ses péchés et recevoir l'absolution ;
- se rallier à, adhérer à ;
- se concilier quelqu'un de nouveau.

Le mot réconciliateur est emprunté au latin *reconciliator* « celui qui rétablit ; celui qui réconcilie », dérivé de *reconciliare* (réconcilier).

Le nom (une) réconsiliation est emprunté au latin *reconciliatio* (dérivé de *reconciliare* « réconcilier ») « rétablissement ; réconciliation, raccommodement », en latin chrétien « réconciliation de l'homme avec Dieu » « réconciliation avec l'Église, absolution », en latin médiéval « reconsécration d'une église profanée ».

Le verbe réconcilier est emprunté au latin *reconciliare* « remettre en état, rétablir; ramener ; réconcilier, rétablir la concorde, l'amitié », dérivé de *conciliare* (concilier), avec le préfixe *re-* (re-).

reconcourir

reconcourir : concourir une nouvelle fois.

je reconcours, tu reconcours, il reconcourt, nous reconcourons, vous reconcourez, ils reconcourent ;
je reconcourais ; je reconcourus ; je reconcourrai ; je reconcourrais ;
j'ai reconcouru ; j'avais reconcouru ; j'eus reconcouru ; j'aurai reconcouru ; j'aurais reconcouru ;
que je reconcoure, que tu reconcoures, qu’il reconcoure, que nous reconcourions, que vous reconcouriez, qu’ils reconcourent ;
que je reconcourusse, qu’il reconcourût, que nous reconcourussions ; que j'aie reconcouru ; que j'eusse reconcouru ;
reconcours, reconcourons, reconcourez ; aie reconcouru, ayons reconcouru, ayez reconcouru ;
(en) reconcourant.

reconditionné, reconditionnement, reconditionner

un produit **reconditionné** :

- qui est mis en vente dans un état comme neuf,après avoir été retourné par un client, avoir été livré dans un emballage défectueux ou avoir été exposé ;
- qui est mis en vente dans un emballage adapté à l'utilisateur.

un **reconditionnement** :

- une remise en état pour la vente d'articles ayant été retournés par le client ou exposés en magasin ;
- une mise à disposition dans un emballage différent, avec un nombre d'articles adapté ;
- le traitement qui consiste à soumettre des bois à de la vapeur d'eau de façon à en corriger les distorsions ;

- [pétrole et gaz / production] les travaux d'entretien, de réparation ou de rééquipement que l'on effectue au cours de l'exploitation d'un puits. En anglais : *work-over*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **reconditionnement (sous pression)** : [pétrole et gaz / production] une opération par laquelle on change tout ou partie du matériel équipant un puits en cours d'exploitation. En anglais : *snubbing*. Voir aussi : conditionnement d'un puits. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.

reconditionner :

- remettre en état un emballage ou l'adapter ;
- remettre en état un article pour le vendre à nouveau ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

reconductible, reconduction, recondu, reconduite

elle, il est **reconductible** : peut être reconduite, renouvelée, prorogée ; peut être reconduit, renouvelé, prorogé.

elle, il est **non-reconductible**.

une **reconduction** :

- un renouvellement d'un contrat à l'expiration de la durée prévue initialement, soit que l'une des parties ne l'ait pas dénoncé [tacite reconduction], soit que cela fasse l'objet d'un acte écrit ou verbal [reconduction expresse] ;
- une confirmation ou un renouvellement d'une disposition ou d'un acte juridique, administratif, législatif ;
- l'action de reconduire un budget, des dépenses, des crédits ;
- une prorogation, l'action de renouveler, de refaire, de continuer une situation, ce qui a déjà été fait ou proposé.

une **non-reconduction** : le fait de pas reconduire un accord, une disposition.

reconduire :

- accompagner une personne qui s'en va, s'en retourne, en l'escortant, en la guidant ou en lui assurant un moyen de transport ;
- conduire un animal, un véhicule à l'endroit où il se trouvait précédemment ;
- ramener, faire revenir ;
- renouveler ou proroger par reconduction ;
- renouveler, refaire, maintenir une situation, ce qui a déjà été fait, proposé.

je reconduis, tu reconduis, il reconduit, nous reconduisons, vous reconduisez, ils reconduisent ;
je reconduisais ; je reconduisis ; je reconduirai ; je reconduirais ;
j'ai reconduit ; j'avais reconduit ; j'eus reconduit ; j'aurai reconduit ; j'aurais reconduit ;
que je reconduise, que tu reconduises, qu’il reconduise, que nous reconduisions, que vous reconduisiez, qu’ils reconduisent ;
que je reconduisisse, qu’il reconduisît, que nous reconduisissions ; que j'aie reconduit, que j'eusse reconduit ;
reconduis, reconduisons, reconduisez ; aie reconduit, ayons reconduit, ayez reconduit ;
(en) reconduisant.

une **reconduite** :

- l'action de reconduire une personne ;
- l'action de reconduire à coups de pied, de poing.

une reconduite à la frontière : une mesure d'éloignement.

Le verbe reconduire est dérivé de conduire, avec le préfixe re-

reconfiguration, reconfigurer

une **reconfiguration** : [économie et gestion d'entreprise] une remise en cause radicale de l'entreprise pour rendre ses performances aussi bonnes que possible. En anglais : *business re-engineering ; re-engineering*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998.

reconfigurer : configurer à nouveau.

reconfinement, reconfiner

un **reconfinement** : l'action de reconfiner, de priver à nouveau de liberté.

reconfiner : confiner à nouveau.

reconfirmer

reconfirmer : reconduire quelqu'un dans un poste, une fonction.

réconfort, réconfortabilité, réconfortant, réconfortation, réconfortement, réconforter, réconforteur

un **réconfort** :

- ce qui redonne de la force morale, du courage, ce qui apporte de la consolation dans une situation pénible, douloureuse ;
- un acte, une parole de réconfort ;
- un état psychologique fait d'un regain de force, de courage, en particulier parce que l'on se sent encouragé, appuyé par une autre personne.

une **réconfortabilité**

elle est réconfortante, il est **réconfortant** :

- réconforte ;
- présente des caractéristiques permettant de prévoir une évolution favorable.

un **réconfortant** :

- un médicament, un aliment, une boisson qui réconforte ;
- un remontant.

une **réconfortation**

un **réconfortement**

réconforter :

- donner ou redonner du courage, de la force morale, de l'espoir à quelqu'un se trouvant dans une situation pénible, douloureuse ;
- donner ou redonner des forces, de la vigueur à une personne affaiblie, fatiguée.

se réconforter :

- se donner ou se redonner du courage, de la force morale, de l'espoir ;
- se donner ou se redonner des forces, de la vigueur.

un **réconforteur**

Le nom (un) réconfort est un déverbal de réconforter qui est dérivé de conforter, avec le préfixe re-.

reconnaissable, reconnaissance, reconnaissant, reconnaitre, reconnaître, reconnu

elle, il est **reconnaissable** :

- peut être reconnu(e) distingué(e) ;
- dont il est possible d'établir l'identité.

une **reconnaissance** :

- l'action de reconnaitre quelqu'un, quelque chose ;
- le fait de reconnaitre un bienfait reçu, un service rendu, une obligation morale ;
- en savoir plus : CNRTL.

une reconnaissance d'aptitude à l'enseignement : Office québécois de la langue française.

une reconnaissance de culpabilité : Office québécois de la langue française.

une reconnaissance des acquis : Office québécois de la langue française.

une reconnaissance de la parole, une reconnaissance de l'écriture manuscrite, une reconnaissance des formes, une reconnaissance d'images, une reconnaissance optique de caractères : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française).

une **reconnaissance de cibles non coopératives** ou RCNC : [défense - aéronautique] le système permettant d'identifier un aéronef à partir de l'analyse de la déformation de l'onde émise par un radar embarqué après la réflexion de cette onde sur des parties caractéristiques du moteur de la cible. En anglais : *non-cooperative target recognition ; NCTR*. La reconnaissance de cibles non coopératives ne nécessite aucune action de la part de la cible, à l'inverse d'une interrogation d'identification ami-ennemi (en anglais : *identification friend or foe, IFF*). Journal officiel de la République française du 19/06/2011.

la **reconnaissance du soi** : [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire] la propriété fondamentale du système immunitaire des vertébrés qui permet à chaque organisme de distinguer ce qui lui est propre de ce qui lui est étranger. La reconnaissance du soi est déterminée par des glycoprotéines portées par la surface de toutes les cellules. Certains dysfonctionnements de la reconnaissance du soi aboutissent à des maladies auto-immunes. En anglais : *self and nonself discrimination*. Voir aussi : complexe majeur d’histocompatibilité. Journal officiel de la République française du 27 juillet 2023.

une **reconnaissance moléculaire** : [chimie] un processus d'association sélective par complémentarité entre deux entités moléculaires complexes. En anglais : *molecular recognition*. Voir aussi : épitaxie. Journal officiel de la République française du 22/09/2005.

une **non-reconnaissance** : le fait de ne pas reconnaitre une situation, un traité, un accord.

elle est reconnaissante, il est **reconnaissant** :

- éprouve, manifeste, de la reconnaissance ;
- dénote, exprime ce sentiment.

reconnaitre (*anciennement* : **reconnaître**) :

- identifier ;
- découvrir dans une perception présente l'image, la notion ou le nom de quelqu'un ou de quelque chose dont on a déjà eu l'expérience ;
- explorer, visiter pour observer la nature, la disposition, la configuration d'un lieu ;
- chercher à déterminer la situation de ; poser que quelqu'un ou quelque chose est tel qu'il est ou qu'il se prétend être.

je reconnais, tu reconnais, il reconnait ou reconnaît, nous reconnaissons, vous reconnaissez, ils reconnaissent ;
je reconnaissais ; je reconnus ; je reconnaitrai ou reconnaîtrai ; je reconnaitrais ou reconnaîtrais ;
j'ai reconnu ; j'avais reconnu ; j'eus reconnu ; j'aurai reconnu ; j'aurais reconnu ;
que je reconnaisse, que tu reconnaisses, qu’il reconnaisse, que nous reconnaissions, que vous reconnaissiez, qu’ils reconnaissent ;
que je reconnusse, qu’il reconnût, que nous reconnussions ; que j'aie reconnu ; que j'eusse reconnu ;
reconnais, reconnaissons, reconnaissez ; aie reconnu, ayons reconnu, ayez reconnu ;
(en) reconnaissant.

se reconnaitre (*anciennement* : **se reconnaître**) :

- reprendre ses esprits ;
- retrouver son identité ;
- s'avouer être ;
- se retrouver, se repérer dans un lieu ;
- être reconnu ou reconnaissable.

je me reconnais, tu te reconnais, il se reconnait ou se reconnaît, nous nous reconnaissons, vous vous reconnaissez, ils se reconnaissent ;
je me reconnaissais ; je me reconnus ; je me reconnaitrai ou me reconnaîtrai ; je me reconnaitrais ou me reconnaîtrais ;
je me suis reconnu(e) ; je m'étais reconnu(e) ; je me fus reconnu(e) ; je me serai reconnu(e) ; je me serais reconnu(e) ;
que je me reconnaisse, que tu te reconnaisses, qu’il se reconnaisse, que nous nous reconnaissions, que vous vous reconnaissiez, qu’ils se reconnaissent ;
que je me reconnusse, qu’il se reconnût, que nous nous reconnussions ; que je me sois reconnu(e) ; que je me fusse reconnu(e) ;
reconnais-toi, reconnaissons-nous, reconnaissez-vous ; sois reconnu(e), soyons reconnues, soyons reconnus,

soyez reconnu(e)(es)(s) ;
(en) se reconnaissant.

elles se sont reconnues, elles sont reconnues.
elles se sont reconnu des points communs, elles ont reconnu leurs points communs, elles se les sont reconnus.

elle est reconnue, il est **reconnu** :

- est admise pour vraie ; est admis pour vrai ;
- est déclarée comme fondée, comme légitime ; est déclaré comme fondé, comme légitime ;
- est admise ou admis par tous ;
- est officiellement ou juridiquement établi(e).

être reconnu pour : avoir la réputation de, passer pour.

Le nom (une) reconnaissance est dérivé de reconnaissant, du participe présent de reconnaitre.

Le verbe reconnaitre, reconnaître vient du latin *recognoscere* « retrouver, revoir dans son esprit, rappeler à sa mémoire ; passer en revue, inspecter, examiner » à l'époque classique, « connaitre, comprendre, se rendre compte » « avouer sa faute » dans la langue chrétienne (*culpam recognoscere*), l'empl. réfléchi de ce sens étant relevé au Moyen Âge (*se recognoscere* « reconnaitre son tort, faire des aveux ») Le mot est adopté par le vocabulaire féodal aux sens de « faire l'aveu d'un fief, reconnaitre les droits d'un seigneur féodal » (*recognoscere aliquid de aliquo*), et de « reconnaitre, confirmer les droits de quelqu'un sur un bien » .

reconquérir, se reconquérir, reconquête, reconquis

reconquérir :

- conquérir à nouveau par les armes ; s'assurer à nouveau la possession de quelque chose ;
- étendre à nouveau son emprise sur quelque chose ;
- retrouver, regagner, au prix d'un effort, d'une lutte, ce qu'on avait perdu ;
- regagner la sympathie, l'affection de quelqu'un, lui plaire à nouveau.

je reconquiers, tu reconquiers, il reconquiert, nous reconquérons, vous reconquérez, ils reconquièrent ;
je reconquérais ; je reconquis ; je reconquerrai ; je reconquerrais ;
j'ai reconquis ; j'avais reconquis ; j'eus reconquis ; j'aurai reconquis ; j'aurais reconquis ;
que je reconquière, que tu reconquières, qu'il reconquière, que nous reconquérions, que vous reconquériez, qu'ils reconquièrent ;
que je reconquisse, qu'il reconquît, que nous reconquissions ; que j'aie reconquis ; que j'eusse reconquis ;
reconquiers, reconquérons, reconquérez ; aie reconquis, ayons reconquis, ayez reconquis ;
(en) reconquérant.

se reconquérir : reprendre possession de soi-même, se maitriser.

je me reconquiers, tu te reconquiers, il se reconquiert, nous nous reconquérons, vous vous reconquérez, ils se reconquièrent ;
je me reconquérais ; je me reconquis ; je me reconquerrai ; je me reconquerrais ;
je me suis reconquise, je me suis reconquis ; je m'étais reconquise, je m'étais reconquis ; je me fus reconquise, je me fus reconquis ; je me serai reconquise, je me serai reconquis ; je me serais reconquise, je me serais reconquis ;
que je me reconquière, que tu te reconquières, qu'il se reconquière, que nous nous reconquérions, que vous vous reconquériez, qu'ils se reconquièrent ;
que je me reconquisse, qu'il se reconquît, que nous nous reconquissions ; que je me sois reconquise, que je me sois reconquis ; que je me fusse reconquise, que je me fusse reconquis;
reconquiers-toi, reconquérons-nous, reconquérez-vous ; sois reconquise, sois reconquis, soyons reconquises, soyons reconquis, soyez reconquise, soyez reconquises, soyez reconquis ;
(en) se reconquérant.

elles se sont reconquises, elles sont reconquises.
elles se sont reconquis des territoires, elles ont reconquis leurs territoires, elles se les sont reconquis.

une **reconquête** :

- l'action de reconquérir ; le résultat de cette action, une nouvelle conquête ;
- l'action de s'assurer à nouveau la maitrise de quelque chose ;
- l'action de retrouver, de regagner, au prix d'un effort, d'une lutte, ce qu'on avait perdu ;
- le résultat de cette action ;
- l'action de regagner la sympathie, l'affection de quelqu'un ;

- [économie et gestion d'entreprise] une reprise de position commerciale. En anglais : *winback*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est reconquise, il est **reconquis** :

- a été conquise, a été conquis à nouveau ;
- est obtenu(e), gagné(e) à nouveau ;
- est séduite, est amoureuse à nouveau ; est séduit, est amoureux à nouveau.

Le verbe reconquérir est dérivé de *conquerre*, voir : conquérir, avec le préfixe re-.

Le nom (une) reconquête vient du féminin du moyen français *reconquest* déverbal de *reconquester*, dérivé de *conquester* « conquérir », lui-même dérivé de *conquêt*. Il représente aussi le calque de l'espagnol *Reconquista* désignant la reprise sur les Maures des terres espagnoles perdues par les chrétiens.

reconsidérer

reconsidérer : considérer de nouveau, revenir sur quelque chose, notamment à la suite de faits nouveaux, en vue de modifier son comportement, ses décisions, ses idées, etc.

je reconsidère, tu reconsidères, il reconsidère, nous reconsidérons, vous reconsidérez, ils reconsidèrent ;
je reconsidérais ; je reconsidérai ; je reconsidèrerai ou reconsidérerai ; je reconsidèrerais ou reconsidérerais ;
j'ai reconsidéré ; j'avais reconsidéré ; j'eus reconsidéré ; j'aurai reconsidéré ; j'aurais reconsidéré ;
que je reconsidère, que tu reconsidères, qu'il reconsidère, que nous reconsidérions, que vous reconsidériez, qu'ils reconsidèrent ;
que je reconsidérasse, qu'il reconsidérât, que nous reconsidérassions ; que j'aie reconsidéré ; que j'eusse reconsidéré ;
reconsidère, reconsidérons, reconsidérez ; aie reconsidéré, ayons reconsidéré, ayez reconsidéré ;
(en) reconsidérant.

reconsolider

reconsolider : consolider à nouveau.

reconstituable, reconstituant, reconstituer, reconstitueur? reconstitution

elle, il est **reconstituable** :

- peut être reconstitué(e) ;
- est propre à être reconstitué(e).

elle est reconstituante, il est **reconstituant** :

- est propre à reconstituer l'organisme ;
- redonne des forces.

un **reconstituant** : un fortifiant, un remontant.

reconstituer :

- constituer, former de nouveau ce qui a disparu récemment à l'aide d'éléments épars ;
- rétablir une substance, un organe, un organisme dans sa forme normale, dans son état antérieur ;
- reproduire quelque chose appartenant au passé, le rétablir dans sa forme originale, à l'aide d'éléments nouveaux, de recherches diverses ;
- imaginer, à partir de renseignements, de témoignages le déroulement d'évènements survenus dans le passé et les évoquer, les faire revivre en paroles, écrits ou œuvres artistiques ;
- déterminer les circonstances d'un évènement d'après des témoignages, des indices, et en établir le déroulement en le simulant.

une reconstitueuse, un **reconstitueur** : [culture / patrimoine] une personne qui organise une reconstitution historique ou qui y participe, en costume d'époque. En anglais : *reenactor*. Journal officiel de la République française du 19/04/2018.

une **reconstitution** :

- l'action de reconstituer, de former de nouveau ce qui est disparu ;

- l'action de reconstituer à l'aide d'éléments épars ce qui existe déjà ou de refaire à l'aide d'éléments nouveaux, une chose disparue ; le résultat de cette action ;
- l'action de retracer les circonstances, les conditions dans lesquelles se sont déroulés des évènements passés ; le résultat de cette action.

une **reconstitution de carrière** : une opération administrative par laquelle on reconstitue la vie professionnelle d'un salarié afin de déterminer ses droits nouveaux, notamment à la retraite.

une **reconstitution de route** : [transports et mobilité / transport maritime] l'établissement rétrospectif des positions successives et des vitesses d'un ou de plusieurs navires susceptibles d'avoir été impliqués dans un évènement de mer. En anglais : *back tracking*. Journal officiel de la République française du 21/12/2013. Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel de la République française du 4 juillet 2010.

une **reconstitution de trajectoire** : [aéronautique - transports et mobilité / transport aérien] l'établissement rétrospectif des positions successives et de la vitesse d'un aéronef par l'exploitation de paramètres enregistrés en vol ou au sol. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

Plutôt que « tracking », lorsque l'on veut dire que l'on détermine la position géographique d'une personne porteuse soit d'un téléphone mobile (multifonction) soit de tout autre objet connecté, il suffit de parler de « géolocalisation ». Et si l'on s'intéresse, plutôt qu'à la localisation de cette personne, à celle de son mobile, on parlera plus simplement de « traçage », en gardant à l'esprit que la « traçabilité » désigne le parcours des objets et des marchandises du producteur au consommateur. En revanche, on laissera le « pistage » aux amateurs d'enquêtes policières et la « poursuite » aux opérations consistant à suivre le déplacement d'un objet spatial. Enfin, plutôt que de parler du « back tracking » d'une personne porteuse du virus Covid 19, il serait plus clair de recourir à la « reconstitution de son parcours » en s'inspirant des termes « reconstitution de route » ou « reconstitution de trajectoire » employés dans les domaines maritime ou aérien ». Ministère de la culture.

Le verbe reconstituer est dérivé de constituer, avec le préfixe re-.

Le nom (une) reconstitution est dérivé de reconstituer d'après constitution.

reconstructeur, reconstruction, reconstruire

elle est reconstructrice, il est **reconstructeur** : reconstruit.

une reconstructrice, un **reconstructeur** : une personne qui reconstruit.

une **reconstruction** :

- l'action de reconstruire un édifice, un ouvrage d'art, un ensemble complexe et fonctionnel détruit ou inutilisable ; le résultat de cette action ;
- une remise en état, une restauration de la société, de l'économie, de la politique ;
- une reconstitution par l'esprit ou l'imagination ;
- une nouvelle façon de se représenter quelque chose ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

une **reconstruction de l'État** : [politique - relations internationales] un rétablissement des structures étatiques dans un pays, généralement à l'issue d'une crise majeure. En anglais : *nation-building ; state-building*. Voir aussi : construction de l'État, stratégie de stabilisation. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

reconstruire :

- construire de nouveau un édifice, un ouvrage d'art ;
- soumettre une œuvre à un nouveau plan, assembler des éléments de manière différente pour refaire un ensemble ;
- remettre en état de fonctionnement, réorganiser ;
- reconstituer par l'esprit, par l'imagination ;
- donner une forme nouvelle à quelque chose.

je reconstruis, tu reconstruis, il reconstruit, nous reconstruisons, vous reconstruisez, ils reconstruisent ;
je reconstruisais ; je reconstruisis ; je reconstruirai ; je reconstruirais ;
j'ai reconstruit ; j'avais reconstruit ; j'eus reconstruit ; j'aurai reconstruit ; j'aurais reconstruit ;
que je reconstruise, que tu reconstruises, qu'il reconstruise, que nous reconstruisions, que vous reconstruisiez, qu'ils reconstruisent ;
que je reconstruisisse, qu'il reconstruisît, que nous reconstruisissions ; que j'aie reconstruit, que j'eusse reconstruit ;
reconstruis, reconstruisons, reconstruisez ; aie reconstruit, ayons reconstruit, ayez reconstruit ;
(en) reconstruisant.

recontacter

recontacter quelqu'un : le contacter à nouveau.

contact / contacter : Académie française.

reconvention, reconventionnel, reconventionnellement

une **reconvention** : une demande reconventionnelle.

elle est reconventionnelle, il est **reconventionnel** : a rapport à une demande reconventionnelle, une demande introduite au cours d'un procès par le défendeur contre le demandeur, par simples conclusions, et tendant à obtenir la reconnaissance d'un droit qui atténuera ou même exclure la demande principale.

reconventionnellement : par une demande reconventionnelle.

reconversion, reconvertir

A. une **reconversion** (1) :

- l'action de convertir à nouveau, de faire retrouver la foi perdue ;
- une décision par laquelle un converti, après un abandon de la foi à laquelle il avait d'abord adhéré, y revient.

reconvertir (1) : convertir à nouveau quelqu'un à une religion.

B. une **reconversion** (2) :

- une transformation d'une industrie, d'une production, d'une installation, d'une technique ; un retour à une activité antérieure ;
- une adaptation aux conditions nouvelles de l'économie, de la technique, de la politique ;
- une recherche d'une autre voie ;
- un changement d'activité, de profession, supposant une formation différente et une adaptation à ces changements ;
- une transformation d'une chose, un retour à l'état initial ;
- une adaptation d'un état d'esprit, d'une mentalité individuelle ou collective à une situation nouvelle.

reconvertir (2) :

- transformer, faire revenir à l'état antérieur ;
- adapter à des conditions nouvelles ;
- affecter à un nouvel emploi qui demande une formation appropriée ;
- transformer une chose en une autre, faire revenir à l'état initial ;
- effectuer une nouvelle conversion mathématique.

je reconvertis, tu reconvertis, il reconvertit, nous reconvertissons, vous reconvertissez, ils reconvertissent ;
je reconvertissais ; je reconvertis ; je reconvertirai ; je reconvertirais ;
j'ai reconverti ; j'avais reconverti ; j'eus reconverti ; j'aurai reconverti ; j'aurais reconverti ;
que je reconvertisse, que tu reconvertisses, qu'il reconvertisse, que nous reconvertissions, que vous reconvertissiez, qu'ils reconvertissent ;
que je reconvertisse, qu'il reconvertît, que nous reconvertissions ; que j'aie reconverti ; que j'eusse reconverti ;
reconvertis, reconvertissons, reconvertissez ; aie reconverti, ayons reconverti, ayez reconverti ;
(en) reconvertissant.

se reconvertir :

- changer d'activité, de profession ;
- suivre la formation nécessaire à cette adaptation.

je me reconvertis, tu te reconvertis, il se reconvertit, nous nous reconvertissons, vous vous reconvertissez, ils se reconvertissent ;
je me reconvertissais ; je me reconvertis ; je me reconvertirai ; je me reconvertirais ;
je me suis reconverti(e) ; je m'étais reconverti(e) ; je me fus reconverti(e) ; je me serai reconverti(e) ; je me serais reconverti(e) ;
que je me reconvertisse, que tu te reconvertisses, qu'il se reconvertisse, que nous nous reconvertissions, que vous vous reconvertissiez, qu'ils se reconvertissent ;
que je me reconvertisse, qu'il se reconvertît, que nous nous reconvertissions ; que je me sois reconverti(e) ; que je me fusse reconverti(e) ;

reconvertis-toi, reconvertissons-nous, reconvertissez-vous ; sois reconverti(e), soyons reconverties, soyons reconvertis, soyez reconverti(e)(es)(s) ;
(en) se reconvertissant.

elles se sont reconverties, elles sont reconverties.
elles se sont reconverti les prix, elles ont reconverti leurs prix, elles se les sont reconvertis.

Le nom (une) reconversion est dérivé de reconvertir, d'après conversion.

Le verbe reconvertir est dérivé de convertir, avec le préfixe re-.

recopiage, recopie, recopier

un **recopiage** ou une **recopie** : l'action de recopier ; le résultat de cette action.

une **recopie** :

- l'action de copier une nouvelle fois un texte déjà rédigé, de mettre au propre un brouillon, afin d'obtenir une rédaction plus claire, plus propre ; le résultat de cette action ;
- l'action de reproduire à nouveau, d'imiter servilement une œuvre littéraire ou artistique ; le résultat de cette action.

recopier :

- transcrire quelque chose ;
- écrire à nouveau quelque chose qui est déjà écrit ;
- copier un texte déjà rédigé afin qu'il soit plus clair, plus propre ;
- reproduire une œuvre d'art, un modèle.

recoquillement, recoquiller

un **recoquillement** : l'action de se recoquiller ; le résultat de cette action.

recoquiller : retrousser, retourner en forme de coquille.

se recoquiller : se recroqueviller, se replier, se rouler sur soi-même.

Verbe ancien et familier, devenu rare, que signifie recoquiller ? Retrousser en forme de coquille. On l’a dit des bords d’un chapeau, des feuillets d’un livre, puis des fleurs ou des feuilles des plantes. Buffon parle des sapajous qui « recoquillent ou développent à volonté le bout de leur queue ». On observe que « les mauvais vents recoquillent les feuilles des arbres » ou que « ces fleurs s’épanouissent la nuit et se recoquillent pendant le jour ». Citons enfin ce proverbe dont l’ancienneté ne dément pas la justesse : « Il n’y a point de si petit ver qui ne se recoquille si l’on marche dessus », il n’y a point de si petit ennemi qui ne songe à se défendre et à nuire quand on l’attaque. Académie française.

record

un **record** :

- une performance sportive officiellement enregistrée et encore jamais égalée dans la même catégorie et la même spécialité ;
- un résultat supérieur à tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, dans un domaine ou une situation comparable.

un chiffre **record**, une affluence record : qui dépasse tout ce qui a été fait jusqu'alors, tout ce qu'on connait en la matière.

en un temps record : très rapidement.

record : Office québécois de la langue française ; Au cœur du français.

des vitesses records : Office québécois de la langue française.

En français, le mot *record* a d’abord désigné le témoignage de celui qui vient devant la justice redire ce qu’il sait, ainsi que le procès-verbal où est consigné ce témoignage. Le mot, repris en langue anglaise, s’est peu à peu étendu au domaine du sport, prenant le sens d’exploit sportif que nous lui donnons aujourd’hui après l’avoir réemprunté à l’anglais. Seule la langue anglaise conserve dans le verbe *to record* et le substantif *record* le souvenir de l’ancien verbe français *recorder*, qui signifiait répéter pour apprendre, se remettre dans l’esprit, verbe disparu du français aujourd’hui. Académie française.

[en anglais : *recordwoman, recordman*] une championne, un **champion**, celle, celui qui détient un record.

Le nom (un) record est emprunté à l'anglais *record* « enregistrement, document écrit (pour conserver un témoignage) », d'où « fait exceptionnel (notamment un exploit sportif) digne d'être enregistré », de l'ancien français *recort, record* (voir : recors).

recordage, recordation, recordé, recordement, recorder

1. une **recordation** : un rappel, un souvenir.

elle est recordée : est rappelée, relatée, remise à l'esprit ; il est **recordé** (1) : est rappelé, relaté, remis à l'esprit.

des exploits recordés : des exploits dans lesquels l'huissier devait être assisté de deux témoins ou recors.

un **recordement** : un souvenir.

recorder (1) : répéter quelque chose afin de le savoir littéralement.

se recorder :

- se souvenir de quelque chose ;
- se remettre quelque chose en mémoire ;
- se concerter avec quelqu'un ;
- se mettre d'accord avec lui.

Le verbe recorder (1) vient du bas latin *recordare* pour le latin classique *recordari* « rappeler, se rappeler, évoquer, se souvenir de ».

voir aussi : un recors (ci-dessous).

2. un **recordage** d'une raquette, d'une guitare : le remplacement du cordage, des cordes.

une raquette **recordée** (2)

recorder (2) :

- attacher, lier de nouveau quelque chose avec une corde ;
- regarnir de cordes.

Le verbe recorder (2) est dérivé de corder, avec le préfixe re-.

recorrection, recorriger

une **recorrection** : l'action de recorriger ; le résultat de cette action.

recorriger : corriger une nouvelle fois.

je recorrige, tu recorriges, il recorrige, nous recorrigeons, vous recorrigez, ils recorrigent ;
je recorrigeais ; je recorrigeai ; je recorrigerai ; je recorrigerais ;
j'ai recorrigé ; j'avais recorrigé ; j'eus recorrigé ; j'aurai recorrigé ; j'aurais recorrigé ;
que je recorrige, que tu recorriges, qu'il recorrige, que nous recorrigions, que vous recorrigiez, qu'ils recorrigent ;
que je recorrigeasse, qu'il recorrigeât, que nous recorrigeassions ; que j'aie recorrigé ; que j'eusse recorrigé ;
recorrige, recorrigeons, recorrigez ; aie recorrigé, ayons recorrigé, ayez recorrigé ;
(en) recorrigeant.

recors

un **recors** : une personne qui assistait un huissier dans les opérations d'exécution en qualité de témoin et dont la présence est aujourd'hui facultative.

Ce nom est un déverbal de recorder (1).

recoucher

recoucher : coucher de nouveau.

se recoucher : se remettre au lit après s'être levé.

recoudre

recoudre :

- coudre ce qui est décousu ou déchiré ;
- coudre les lèvres d'une plaie, d'une incision ;
- rassembler, réunir avec difficulté ou maladresse.

je recouds, tu recouds, il recoud, nous recousons, vous recousez, ils recousent ;
je recousais ; je recousis ; je recoudrai ; je recoudrais ;
j'ai recousu ; j'avais recousu ; j'eus recousu ; j'aurai recousu ; j'aurais recousu ;
que je recouse, que tu recouses, qu'il recouse, que nous recousions, que vous recousiez, qu'ils recousent ;
que je recousisse, qu'il recousît, que nous recousissions ; que j'aie recousu ; que j'eusse recousu ;
recouds, recousons, recousez ; aie recousu, ayons recousu, ayez recousu ;
(en) recousant.

un **recousage** : l'action de recoudre.

recoulage, recouler

1. **recouler** : recommencer à couler, s'épancher à nouveau.

2. un **recoulage** :

- l'action de recouler une peau ; le résultat de cette action :
- l'action de recouler les cartes à jouer, de vérifier une seconde fois les cartes prêtes, d'assortir les cartes à jouer qui ont le même ton ; le résultat de cette action.

recouler une matière en fusion : la couler, la jeter, la verser de nouveau dans le moule.

recouler une peau : en mégiserie, faire un recoulage, nettoyer et donner une première façon à une peau.

recouler des cartes à jouer : vérifier une seconde fois les cartes prêtes.

recouler quelque chose : le faire passer doucement, d'un endroit à un autre, une nouvelle fois, ou à plusieurs reprises.

se recouler : pour une personne, s'introduire ou s'échapper furtivement de nouveau, se glisser une nouvelle fois doucement dans un lieu.

Ce verbe est dérivé de couler (1) et de couler (2), en mégisserie et dans le domaine de la fabrication des cartes à jouer d'après le sens de « filtrer, épurer » d'où « trier et débarrasser d'impuretés ou de défauts », avec le préfixe -re.

recoupage, recoupe, recoupé, recoupement, recouper, recoupette

un **recoupage** :

- l'action de recouper quelque chose ;
- l'action de creuser des galeries perpendiculairement à une galerie principale ;
- un second labour, donné aux terres qui ont été longtemps incultes, les sillons étant tracés perpendiculairement aux premiers.

une **recoupe** : CNRTL

elle est recoupée, il est **recoupé**

A. un **recoupement** :

- une retraite faite à une assise de pierre pour lui donner un empattement sur l'assise immédiatement inférieure et employée pour accroitre la solidité d'une construction ;
- la diminution que subit l'épaisseur d'un mur lorsqu'on le ravale, lorsqu'on en supprime les parties excédentaire ;
- le fait pour une ligne, un plan d'entrer en intersection avec d'autres ;
- une méthode topographique.

B. un **recoupement** :

- une comparaison, une confrontation de renseignements ou de témoignages provenant de sources différentes, qui permet d'établir un fait, de vérifier une information ;
- ce qui est ainsi établi ou vérifié.

recouper :

- couper de nouveau un corps continu ou une ligne ;
- donner une coupe nouvelle et différente à un vêtement ;
- couper une seconde fois un paquet de cartes à jouer ;
- mélanger deux ou plusieurs vins d'origine et de qualité différentes ;
- croiser, franchir quelque chose ;
- avoir des points communs, des zones de convergences, avoir une intersection avec quelque chose ;
- confirmer une information, un fait provenant d'autres sources ;
- faire que quelque chose rejoigne quelque chose d'autre ;
- confronter l'une avec l'autre deux ou plusieurs informations de sources différentes de manière à voir si elles se confirment ou s'infirment.

se recouper :

- se couper de nouveau ;
- se confirmer ;
- se compléter.

elles se recoupent, ils se recoupent, elles se sont recoupées, ils se sont recoupés,...

une **recoupette** : une farine tirée du son des recoupes.

recouponner

recouponner un titre : remettre des coupons.

un **coupon** :

- ce qui reste d'une pièce d'étoffe dont on a coupé la plus grande longueur ;
- un petit morceau ;
- ce qui est séparé d'un ensemble ;
- un bulletin imprimé de format réduit attestant un droit.

recourant

une recourante, un **recourant** : celle, celui qui demande un nouvel examen d'une procédure, une modification d'un acte législatif ou d'une peine judiciaire. [Suisse]

en **recourant** (recourir).

recourbé, recourbement, recourber, recourbure

elle est recourbée, il est **recourbé** :

- a la forme d'une courbe revenant sur elle-même ;
- dont l'extrémité a la forme d'une courbe revenant sur elle-même.

un **recourbement** :

- l'action, le fait de revenir sur soi-même ;
- un changement de direction d'un cyclone tropical d'ouest en est ;
- une portion recourbée de quelque chose.

recourber :

- ployer quelque chose ou une extrémité en forme d'une courbe revenant sur elle-même ;
- présenter une de ses parties, de ses extrémités comme une courbe revenant sur elle-même.

se recourber : avoir ou prendre une forme courbe revenant sur elle-même.

elles se sont recourbées, elles sont recourbées.
elles se sont recourbé les montants, elles ont recourbé les montants, elles se les sont recourbés.

une **recourbure** :

- l'état d'une chose recourbée ;
- une portion recourbée de quelque chose.

un **kamptozoaire** : un invertébré marin microscopique.

recourir, recours

1. **recourir** :

- courir de nouveau ;
- revenir en courant ;
- refaire une course ;
- recommencer à courir, revenir à la compétition ;
- courir une seconde fois.

je recours, tu recours, il recourt, nous recourons, vous recourez, ils recourent ;
je recourais ; je recourus ; je recourrai ; je recourrais ;
j'ai recouru ; j'avais recouru ; j'eus recouru ; j'aurai recouru ; j'aurais recouru ;
que je recoure, que tu recoures, qu'il recoure, que nous recourions, que vous recouriez, qu'ils recourent ;
que je recourusse, qu'il recourût, que nous recourussions ; que j'aie recouru ; que j'eusse recouru ;
recours, recourons, recourez ; aie recouru, ayons recouru, ayez recouru ;
(en) recourant.

2. **recourir** :

- demander à quelqu'un son aide ou son secours dans une situation difficile ;
- se servir de tel ou tel moyen ;
- faire appel, se pourvoir en justice.

un **recours** :

- l'action de recourir à quelqu'un, à quelque chose ;
- une personne ou une chose à laquelle on recourt ;
- une procédure permettant à l'un des plaideurs mécontent de la décision prononcée contre lui d'obtenir un nouvel examen du litige ;
- une action que l'on peut intenter contre quelqu'un pour être garanti ou indemnisé ;
- en savoir plus : CNRTL.

avoir recours à : Parler français.

une recourante, un **recourant** : celle, celui qui demande un nouvel examen d'une procédure, une modification d'un acte législatif ou d'une peine judiciaire. [Suisse]

Le verbe recourir est dérivé de courir avec le préfixe re- ; certains sens correspondent au latin *recurrere* « revenir en courant, revenir vite » « avoir recours à ».

recousage

un **recousage** : l'action de recoudre.

Ce nom est dérivé de recoudre, avec le suffixe -age.

recousse

une **recousse** : une rescousse, la reprise d'une personne ou d'une chose enlevée de force.

recouvrable, recouvrage, recouvrance, recouvrement, recouvrer, recouvrir

1. recouvrable, une recouvrance, un recouvrement, recouvrer.
2. un recouvrage, un recouvrement, recouvrir.

1. une créance, un impôt **recouvrable** : qui peut être recouvré(e).

elle, il est **irrécouvrable** :

- ne peut pas être recouvré(e), récupéré(e), encaissé(e) ;
- ne peut plus exister, se présenter à nouveau.

une **recouvrance** : l'action de recouvrer.

un **recouvrement** (1) :

- l'action de recouvrer une chose ou une personne perdue ;
- l'action de recouvrer des créances, de récupérer des sommes dues par des débiteurs.

le recouvrement de l'impôt : le fait de le percevoir.

recouvrer :

- retrouver, récupérer ce qui était perdu ;
- recevoir le paiement d'une somme dont on est créancier.

recouvrer les impôts : faire la levée des impôts.

Si les verbes recouvrer et recouvrir sont parfois confondus, c'est bien sûr parce que ce sont des paronymes, mais aussi parce que de chacun d'eux est dérivé un seul et même nom : recouvrement. Recouvrer est la forme populaire issue du latin *recuperare*, « reprendre, retrouver », qui a aussi donné récupérer. Comme recouvrer s'est beaucoup employé avec des compléments comme santé ou force, le participe passé recouvré a vite pris le sens de « sauvé, guéri », sens aujourd'hui sorti d'usage. Recouvrir, lui, est dérivé de couvrir et signifie « couvrir de nouveau » ou « couvrir entièrement ». On dira donc elle a recouvert un livre, mais elle a recouvré des forces. La confusion est ancienne entre ces deux formes. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française.

2. un **recouvrage** : l'action de recouvrir d'une étoffe un objet.

un **recouvrement** (2) :

- l'action de recouvrir ou de se recouvrir ; le résultat de cette action ;
- l'action de recouvrir un objet d'un revêtement particulier pour en assurer la solidité, l'imperméabilité ; le résultat de cette action ;
- ce qui recouvre un objet ;
- [automobile] la portion de la largeur frontale d'un véhicule heurtant (ou heurté) en contact avec un autre véhicule ou un obstacle, au moment d'un choc avec décalage. En anglais : *overlap*. Voir aussi : décalage. Journal officiel de la République française du 15/02/2004.

recouvrir :

- couvrir de nouveau ;
- couvrir complètement ;
- couvrir une chose, se superposer à une chose en la dissimulant ;
- dissimuler, cacher, masquer quelque chose sous de faux semblants ;
- mettre un nouveau revêtement de tissu.

je recouvre, tu recouvres, il recouvre, nous recouvrons, vous recouvrez, ils recouvrent ;
je recouvrais ; je recouvris ; je recouvrirai ; je recouvrirais ;
j'ai recouvert ; j'avais recouvert ; j'eus recouvert ; j'aurai recouvert ; j'aurais recouvert ;
que je recouvre, que tu recouvres, qu'il recouvre, que nous recouvrions, que vous recouvriez, qu'ils recouvrent ;
que je recouvrisse, qu'il recouvrît, que nous recouvrissions ; que j'aie recouvert ; que j'eusse recouvert ;
recouvre, recouvrons, recouvrez ; aie recouvert, ayons recouvert, ayez recouvert ;
(en) recouvrant.

se recouvrir :

- être de nouveau couvert ;
- se superposer ;
- se couvrir entièrement.

je me recouvre, tu te recouvres, il se recouvre, nous nous recouvrons, vous vous recouvrez, ils se recouvrent ;
je me recouvrais ; je me recouvris ; je me recouvrirai ; je me recouvrirais ;
je me suis recouverte, je me suis recouvert ; je m'étais recouverte, je m'étais recouvert ; je me fus recouverte, je me fus recouvert ; je me serai recouverte, je me serai recouvert ; je me serais recouverte, je me serais recouvert ;

que je me recouvre, que tu te recouvres, qu'il se recouvre, que nous nous recouvrions, que vous vous recouvriez, qu'ils se recouvrent ;
que je me recouvrisse, qu'il se recouvrît, que nous nous recouvrissions ; que je me sois recouverte, que je me sois recouvert ; que je me fusse recouverte, que je me fusse recouvert ;
recouvre-toi, recouvrons-nous, recouvrez-vous ; sois recouverte, sois recouvert, soyons recouvertes, soyons recouverts, soyez recouverte, soyez recouvertes, soyez recouvert(s) ;
(en) se recouvrant.

elles se sont recouvertes, elles sont recouvertes.
elles se sont recouvert les sols, elles ont recouvert leurs sols, elles se les sont recouverts.

recracher

recracher :

- cracher à nouveau ;
- rejeter de la bouche ce qui vient d'y être mis.

recran

un **recran** : une crique de relâche pour les caboteurs et les pêcheurs.

L'origine de ce nom est incertaine.

récré

une **récré** : une récréation pour les élèves.

une cour de récré.

récréance

une **récréance** : une jouissance à titre provisionnel des bénéfices d'un revenu en litige pour celui des adversaires dont les droits sont apparemment les plus fondés.

des **lettres de récréance** ou **de rappel** : des lettres qu'un gouvernement envoie à son ambassadeur pour que celui-ci les présente au gouvernement du pays d'où il est rappelé, ou qu'un gouvernement donne à l'ambassadeur rappelé pour qu'il les remette au gouvernement qui le rappelle.

Ce nom vient de l'ancien verbe *recroire* (voir : recru), avec le suffixe -ance.

recréateur, récréatif, recréation, récréation, recréer, récréer

1. recréateur, recréation, recréer.
2. récréatif, récréation, récréer, récréo-

1. elle est recréatrice, il est **recréateur** : recrée.

une **recréation** :

- l'action, le fait de recréer ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

recréer :

- créer de nouveau ;
- faire revivre ce qui a disparu ;
- reconstruire par l'esprit.

Le verbe recréer est dérivé de créer, avec le préfixe re-.

2. elle est récréative, il est **récréatif** :

- récrée ; est délassante, distrayante, divertissante ; est délassant, distrayant, divertissant ;

- est destiné(e) à récréer.

une **récréation** :

- une détente, une distraction, un délassement qui succède à un travail, à une occupation sérieuse ;
- une récré, un temps accordé aux élèves pour se délasser, pour se détendre ; cette détente elle-même ;
- un amusement, un jeu, une activité divertissante ;
- un exercice présenté sous une forme attrayante, un divertissement intellectuel.

récréer :

- produire une impression agréable et vivifiante, réjouir, réconforter ;
- délasser par le repos, les distractions.

se récréer : se délasser, se divertir.

voir aussi : récréo- (ci-dessous).

Le nom (une) récréation est emprunté au latin *recreatio* « rétablissement ».

Le verbe récréer est emprunté au latin *recreare* « faire revivre, rétablir, ranimer ».

récrément, récrémenteux

un **récrément** : un produit de sécrétion, la salive, la bile, etc. qui est résorbé à l'intérieur de l'organisme.

un produit de sécrétion **récrémenteux** : qui est un récrément.

Le nom (un) récrément est emprunté au latin *recrementum* « déchets, ordures ».

récréologie, récréologue, récréotourisme, récréotouristique

L'élément **récréo**-, principalement utilisé dans le domaine des loisirs, a été créé récemment à partir du verbe se récréer, et de ses dérivés récréation et récréatif. Il est employé dans des noms et des adjectifs et il ajoute à l'élément auquel il est associé l'idée de divertissement lié à des activités de loisir.

- des études en récréotourisme ;
- un service de récréologie ;
- des projets récréotouristiques ;
- des récréologues.

en savoir plus : Office québécois de la langue française.

recrépi, recrépiment, recrépir, recrépissage, recrépissure

un **recrépi** : le fait de crépir à nouveau ; le résultat de cette action.

un **recrépiment** ou **recrépissage** : l'action, le fait de recrépir.

recrépir :

- crépir de nouveau ;
- recouvrir les rides du visage de fard, de maquillage.

je recrépis, tu recrépis, il recrépit, nous recrépissons, vous recrépissez, ils recrépissent ;
je recrépissais ; je recrépis ; je recrépirai ; je recrépirais ;
j'ai recrépi ; j'avais recrépi ; j'eus recrépi ; j'aurai recrépi ; j'aurais recrépi ;
que je recrépisse, que tu recrépisses, qu'il recrépisse, que nous recrépissions, que vous recrépissiez, qu'ils recrépissent ;
que je recrépisse, qu'il recrépît, que nous recrépissions ; que j'aie recrépi ; que j'eusse recrépi ;
recrépis, recrépissons, recrépissez ; aie recrépi, ayons recrépi, ayez recrépi ;
(en) recrépissant.

une **recrépissure** : l'action, le fait d'être recrépi.

recreusement, recreuser, recreux

un **recreusement** : l'action de recreuser.

recreuser :

- creuser de nouveau ;
- creuser davantage.

un **recreux** : une cavité, un renfoncement.

Le verbe recreuser est dérivé de creuser, avec le préfixe re-.

Le nom (un) recreux est dérivé de creux, avec le préfixe re-.

récri, se récrier

un **récri** : l'action de se récrier.

se récrier :

- pousser une exclamation sous le coup d'une émotion, d'une surprise ;
- s'indigner avec force ;
- protester, réclamer ;
- redoubler ses aboiements en retrouvant la trace d'un animal poursuivi.

s'écrier :

- pousser spontanément des cris sous l'effet d'une émotion, d'un état physique ou moral ressenti très intensément ;
- prononcer quelques paroles d'une voix forte en manifestant une émotion, un sentiment spontané, etc. ;
- énoncer avec énergie ;
- émettre, publiquement et sous une forme énergique un avis, une opinion ;
- approuver ou désapprouver vivement une idée, une opinion, une œuvre ;
- exprimer avec force, de manière écrite, un avis, une idée, une opinion.

Le nom (un) récri est un déverbal de récrier qui est dérivé d'écrier avec le préfixe re-.

récriminateur, récrimination, récriminatoire, récriminer, récrimineur

une récriminatrice ou récrimineuse, un **récriminateur** ou **récrimineur** : une personne qui récrimine, qui manifeste du mécontentement.

elle est récriminatrice ou récrimineuse, il est **récriminateur** ou **récrimineur** : récrimine, manifeste du mécontentement.

une **récrimination** :

- une accusation opposée à celle de son adversaire ;
- le fait, l'action de récriminer ;
- un reproche amer, une protestation virulente.

elle, il est **récriminatoire** : exprime une récrimination.

récriminer :

- se défendre contre une accusation en attaquant son adversaire ;
- protester, manifester avec âpreté et amertume son mécontentement.

Le verbe récriminer est emprunté au latin médiéval *recriminari* « répondre par des accusations aux accusations d'un adversaire », dérivé de *crimen* « accusation » (voir : crime).

récrire

récrire ou **réécrire** :

- donner une nouvelle version d'un texte déjà écrit ;
- écrire une nouvelle fois un texte à quelqu'un ;
- réinventer, donner une nouvelle vision de quelque chose.

je récris, tu récris, il récrit, nous récrivons, vous récrivez, ils récrivent ;
je récrivais ; je récrivis ; je récrirai ; je récrirais ;
j'ai récrit ; j'avais récrit ; j'eus récrit ; j'aurai récrit ; j'aurais récrit ;
que je récrive, que tu récrives, qu'il récrive, que nous récrivions, que vous récriviez, qu'ils récrivent ;
que je récrivisse, qu'il récrivît, que nous récrivissions ; que j'aie récrit ; que j'eusse récrit ;
récris, récrivons, récrivez ; aie récrit, ayons récrit, ayez récrit ;
(en) récrivant.

une **réécriture** : l'action, le fait de réécrire.

une récriveuse, un **récriveur** : [édition et livre - audiovisuel] une personne chargée de reprendre un texte pour le rendre plus conforme à sa destination. En anglais : *rewriter*. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

recristallisation, recristalliser

une **recristallisation** : une modification au sein d'une masse cristalline de la taille ou de la morphologie des cristaux déjà existants.

recristalliser : revenir à l'état de cristallisation.

se recristalliser : être recristallisé.

voir aussi : une cristallisation, cristallisé, cristalliser.

récriveur

une récriveuse, un **récriveur** : [édition et livre - audiovisuel] une personne chargée de reprendre un texte pour le rendre plus conforme à sa destination. En anglais : *rewriter*. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

recrocher

recrocher : recourber.

se recroire

se recroire dans un lieu, dans un état : croire que l'on est à nouveau dans ce lieu, dans cet état.

je me recrois, tu te recrois, il se recroit, nous nous recroyons, vous vous recroyez, ils se recroient ;
je me recroyais ; je me recrus ; je me recroirai ; je me recroirais ;
je me suis recru(e) ; je m'étais recru(e) ; je me fus recru(e) ; je me serai recru(e) ; je me serais recru(e) ;
que je me recroie, que tu te recroies, qu'il se recroie, que nous nous recroyions, que vous vous recroyiez, qu'ils se recroient ;
que je me recrusse, qu'il se recrût, que nous nous recrussions ; que je me sois recru(e) ; que je me fusse recru(e) ;
recrois-toi, recroyons-nous, recroyez-vous ; sois recru(e), soyons recrues, soyons recrus, soyez recru(e)(es)(es) ;

(en) se recroyant.

recroisement, recroiser

un **recroisement** : un nouveau croisement biologique.

recroiser :

- en biologie, faire des croisements successifs ;
- rencontrer à nouveau.

recroisetté

une croix **recroisettée** : en héraldique, dont les branches se terminent par des petites croix dites croisettes.

Ce mot est dérivé de croisette, avec le préfixe re- et le suffixe -é.

recroître

recroître :

- pousser à nouveau ;
- grandir à nouveau.

je recroîs, tu recroîs, il recroît, nous recroissons, vous recroissez, ils recroissent ;
je recroissais ; je recrûs ; je recroîtrai ; je recroîtrais
j'ai recrû ; j'avais recrû ; j'eus recrû ; j'aurai recrû ; j'aurais recrû ;
que je recroisse, que tu recroisses, qu'il recroisse, que nous recroissions, que vous recroissiez, qu'ils recroissent ;
que je recrûsse, qu'il recrût, que nous recrûssions ; que j'aie recrû ; que j'eusse recrû ;
recroîs, recroissons, recroissez ; aie recrû, ayons recrû, ayez recrû ;
(en) recroissant.

voir aussi : recrue, recruter (ci-dessous).

recroller

recroller [Belgique] : pour un tapis, des cheveux, un papier peint, une étoffe, se retourner sur soi-même.

recroquevillé, recroquevillement, recroqueviller

elle est recroquevillé, il est **recroquevillé** :

- est racorni(e), tordu(e), plissé(e) ;
- est ramassé(e), replié(e) sur soi-même.

un **recroquevillement** : l'action de se recroqueviller ; le fait d'être recroquevillé.

recroqueviller : replier, contracter.

se recroqueviller :

- se rétracter, se recourber, se plisser sous l'effet du dessèchement, du froid ou de la chaleur ;
- se replier, se tasser sur soi-même ;
- se rabougrir, s'étioler.

Le verbe recroqueviller est une altération de recoquiller, probablement sous l'influence de croc et *ville*, forme ancienne de vrille.

recru, recrû

1. elle est recrue, il est **recru** : est épuisé(e), à bout de forces.

être recru de fatigue : être épuisé, harassé de fatigue.

être recru de douleur : être brisé, submergé par l'excès de douleur.

Ce mot vient du participe passé de l'ancien verbe *(soi) recroire* « cesser, se décourager, se lasser ; renoncer (surtout au combat), s'avouer vaincu » d'où « se fatiguer à l'excès (surtout en parlant d'un cheval) », lequel est issu du bas latin *recredere* « [se] rendre à merci », attesté au 9ème siècle dans des documents carolingiens, lui-même dérivé de *credere* (croire).

2. un **recrû** : l'ensemble des rejets et drageons apparaissant après une coupe.

Ce nom vient du participe passé de recroître.

recrudescence, recrudescent

une **recrudescence** :

- une aggravation d'une maladie, de ses symptômes, après une amélioration temporaire ;

- une augmentation du nombre de cas dans une épidémie ;
- une reprise subite et avec une intensité accrue d'un phénomène.

elle est recrudescente, il est **recrudescent** : est en recrudescence.

Le nom (une) recrudescence est un dérivé savant du latin *recrudescere* « devenir plus violent » (proprement « devenir saignant (en parlant d'une blessure) », dérivé de *crudus* « saignant »).

recrue

A. une **recrue** :

- une levée d'hommes de guerre pour remplacer les manquants dans un régiment, dans une compagnie ;
- l'ensemble des hommes ainsi recrutés ;
- une jeune soldate recrutée, un jeune soldat recruté pour faire son service militaire.

B. une **recrue** :

- un renouvellement, une augmentation d'un groupe ;
- l'ensemble des êtres qui viennent renouveler, grossir un groupe ;
- une personne nouvelle qui vient se joindre à un groupe, à une société, à un métier.

Ce nom vient du participe passé de recroître.

recruitement, recrutement, recruter, recruteur

1. un **recrutement** :

- l'action de recruter des hommes de troupe ;
- l'ensemble des opérations destinées à fournir à l'armée son personnel ;
- l'action de recruter du personnel pour un travail, des membres pour une association, un parti ;
- le résultat de l'action de recruter ; l'ensemble des recrutés ;
- chez les insectes sociaux et plus particulièrement chez les hyménoptères formicidés, une incitation des congénères à effectuer une tâche bénéfique à la colonie (recrutement de groupe, recrutement de masse, recrutement par tandem, phéromone de recrutement).

un **recrutement (des espoirs)** : [sports / basket-ball - hockey sur glace] un recrutement organisé par la ligue nationale professionnelle nord-américaine, à l'issue de chaque saison sportive, pour assurer une meilleure répartition entre les clubs des candidats déclarés aptes à un premier engagement. Cette pratique vise à faciliter le renforcement des équipes les moins bien classées afin que les compétitions de la saison à venir conservent tout leur intérêt. En anglais : *draft*. Journal officiel de la République française du 26/11/2008.

recruter :

- compléter l'effectif en levant des recrues ;
- engager des recrues pour former une troupe ;
- amener quelqu'un à faire partie d'un groupe, d'une association, d'un parti ;
- embaucher, engager pour un emploi.

se recruter :

- se former, s'accroître de nouvelles recrues ;
- être engagé, embauché.

elles se sont recrutées, elles sont recrutées.
elles se sont recruté des joueurs, elles ont recruté des joueurs, elles se les sont recrutés.

une recruteuse, un **recruteur** :

- celle, celui qui cherche, qui recrute des personnes correspondant aux attentes ;
- celle, celui qui par la persuasion et souvent par la ruse et le mensonge faisait des recrues ;
- une personne qui fait du recrutement pour un parti, une association en usant parfois d'une propagande peu scrupuleuse.

Le verbe recruter, un dérivé irrégulier de recrue, a été condamné au 17ème siècle, notamment par Racine.

2. un **recruitement** ou **recrutement** :

- la réapparition d'une audition normale, au-delà d'une certaine intensité des sons, chez les sujets atteints de lésions des cellules nerveuses cochléaires ;
- le phénomène pathologique où la perception d'un son est anormalement intense par rapport au seuil minimum d'audibilité.

Ce nom est emprunté à l'anglais *recruitment* au sens de « renforcement, récupération, restauration », dérivé de *to recruite* « renforcer avec des troupes neuves, recruter » d'où « renforcer, restaurer, récupérer », attesté pour désigner une anomalie auditive en 1937, un verbe emprunté au français recruter au 17ème siècle.

rect-

A. **rect(i)**- et **rect(o)**- sont tirés du latin classique *rectus, recta, rectum* « droit horizontalement ou verticalement, en ligne droite ; au figuré, droit, régulier, conforme à la règle ; qui va droit au fait ; bon, raisonnable ; droit moralement ; droit, juste, conforme au bien » (voir aussi : ortho-).

B. **rect(o)**- signifie rectum, la partie de l'intestin ayant une forme droite. (voir aussi : procto-).

voir : CNRTL.

recta

1. **recta** ou **réglo** :

- conformément aux normes, à ses devoirs ;
- ponctuellement et régulièrement ;
- conforme aux normes, à la règle, aux obligations.

elle, il est **recta** ou **réglo** : se conforme aux normes, à la règle, est respectueuse ou respectueux de ses obligations, de ses devoirs.

Ce mot vient de l'adverbe latin *recta* « tout droit, en ligne droite ».

2. Belgique.

recta : immédiatement.

c'est recta : c'est couru d'avance.

rectal

elle est rectale, il est **rectal** :

- est propre au rectum ;
- concerne le rectum.

elles sont rectales, ils sont rectaux

le dépistage du cancer colo-rectal

voir aussi : ano-rectal, vagino-rectal ou recto-vaginal, vésico-rectal ou recto-vésical.

Ce mot est dérivé de rectum, avec le suffixe -al.

rectangle, rectangulaire, rectangulairement, rectangularité

elle, il est **rectangle** : possède au moins un angle droit.

un parallélépipède rectangle, un parallélogramme rectangle, un trapèze rectangle, un triangle rectangle

un **rectangle** : un parallélogramme rectangle, une figure à quatre côtés formant quatre angles droits, dont les côtés sont égaux deux à deux.

elle, il est **rectangulaire** :

- est perpendiculaire, forme un angle droit ;
- a la forme d'un rectangle ;
- agit avec droiture et détermination.

rectangulairement :

- en formant un ou des angles droits ;
- en rectangle.

une **rectangularité** :

- une forme rectangulaire ;
- la qualité, le caractère rectangulaire de quelque chose.

Le nom (un) rectangle est emprunté au latin médiéval *rectangulus* attesté comme adjectif, du bas latin *rectiangulus* (composé de *rectus* « droit » et *angulus* « angle ») « à angles droits », et substantif *rectiangulum* « triangle rectangle ».

rectembryé, rectembryée

une légumineuse rectembryée, un végétal **rectembryé** : qui a un embryon à radicule droite.

les **rectembryées** : les genres de légumineuses dont la radicule est droite.

Ce mot est composé de rect(o)- et -embryé pour embryon.

recteur

une **rectrice**, un **recteur** :

- celle, celui qui dirige ;
- en Belgique, la chef de l'administration académique de l'université où elle est professeure, le chef de l'administration académique de l'université où il est professeur ;
- en France, celle qui est nommée, celui qui est nommé à la tête d'une académie, une division territoriale et administrative de l'enseignement.

un **recteur** :

- un représentant élu d'une université au Moyen Âge ;
- un prêtre desservant une église ni paroissiale, ni capitulaire, ni conventuelle ;
- un curé, un prêtre catholique placé à la tête d'une paroisse ou de plusieurs paroisses, voir le Dictionnaire des régionalismes de France ;
- celui qui est à la tête d'un établissement d'enseignement religieux ;
- celui qui dirige un collège classique de garçons chez les jésuites.

elle est **rectrice**, il est **recteur** : dirige.

l'esprit recteur : un corps que l'on considérait comme le principe et la source de l'odeur dans toutes les substances odorantes.

les (pennes ou plumes) **rectrices** : les grandes plumes rigides de la queue des oiseaux, en nombre pair, qui servent à diriger le vol.

voir aussi : rectoral, rectorat, directrice, directeur.

Le mot recteur est emprunté au latin *rector* (de *regere* « diriger ») « celui qui dirige » « précepteur » et « gouverneur d'une province ».

recticorne

elle, il est **recticorne** : a les antennes droites.

recti- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectident

elle est rectidente, il est **rectident** : est orthodonte, a les dents droites.

recti- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectifiable, rectifiant, rectificateur, rectificatif, rectification, rectifier, rectifieur, rectifieuse

elle, il est **rectifiable** : peut être rectifié(e).

une matière alcoolique rectifiable : qui peut être soumise à une seconde distillation.

une courbe rectifiable : une courbe telle que la longueur d'un de ses arcs puisse être calculée par une opération de calcul intégral.

elle est rectifiante, il est **rectifiant** : opère le redressement d'un courant alternatif.

un plan rectifiant (en géométrie).

elle est rectificatrice, il est **rectificateur** : rectifie.

une rectificatrice, un **rectificateur** : celle, celui, ce qui rectifie.

un **rectificateur** : un appareil, un dispositif de seconde distillation qui est destiné à améliorer la qualité d'un alcool.

elle est rectificative, il est **rectificatif** : sert à rectifier ce qui est inexact.

un **rectificatif** :

- une mention qui corrige les erreurs ;
- un texte rétablissant la vérité à la suite d'une information erronée.

une **rectification** :

- l'action de rectifier ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **rectification d'image** : [spatiologie - télédétection spatiale / traitement d'image] une application à une image de prétraitements destinés à en réduire les aberrations géométriques, voire radiométriques. En anglais : *image rectification*. Voir aussi : prétraitement d'image, restauration d'image. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

rectifier :

- remettre droit, redresser ;
- modifier pour rendre conforme à une norme, corriger ;
- rendre exact, conforme à ce qui doit être ;
- corriger, effacer ce qui est erroné ;
- tuer avec une arme à feu ;
- voler, dépouiller ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **rectifieuse**, un **rectifieur** : une ouvrière, un ouvrier qui conduit une rectifieuse.

une **rectifieuse** : une machine-outil qui permet d'aléser, de meuler avec précision.

Le nom (une) rectification est emprunté au bas latin *rectificatio* « redressement » (de *rectificare*, voir : rectifier).

Le verbe rectifier est emprunté au bas latin *rectificare* « redresser » (de rectus « droit, régulier, conforme à la règle »).

rectiflore

elle, il est **rectiflore** :

- est à fleurs droites ;
- dont toutes les fleurs sont parallèles à l'axe.

recti- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectiforme

elle, il est **rectiforme** : a une forme droite.

recti- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectigradation

une **rectigradation** : une orthogenèse ou orthogénèse.

recti- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectigrade

A. un (animal) **rectigrade** : qui marche sur l'extrémité des doigts.

les **rectigrades** : la famille d'animaux, la division de mammifères présentant ces caractères.

B. une larve (munie de seize pattes) **rectigrade** : qui marche droit.

recti- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectilatère

un triangle **rectilatère**

Ce mot est formé de recti- et -latère du latin *latus, lateris* « côté ».

rectiligne, rectilignement, rectilinéaire

elle, il est **rectiligne** :

- est ou se produit en ligne droite ;
- est limité(e) par des droites ou par des segments de droites ;
- fait preuve de constance ou d'obstination ;
- ne dévie pas de la ligne droite ;
- ne transige pas avec les principes.

un **rectiligne** d'un dièdre : un angle plan ayant pour côtés les perpendiculaires à l'arête d'un dièdre situées dans les faces de celui-ci.

rectilignement : d'une manière rectiligne.

un objectif **rectilinéaire** : un objectif photographique simple qui ne déforme pas l'image.

Le mot rectiligne est emprunté au bas latin *rectilineus* « en ligne droite, rectiligne ».

rectimètre

un **rectimètre** : un appareil optique permettant de contrôler la rectitude d'une pièce mécanique.

Ce nom est composé de recti- « droit, régulier, conforme à la norme, bien » et -mètre (mesure).

rectinerve

elle, il est **rectinerve** : est à nervures à peu près rectilignes.

Ce mot est composé de recti- et -nerve du latin *nervus* « nerf, nervure ».

rection

une **rection** : la propriété qu'a un mot (un verbe, une préposition) de régir un complément dont la construction, le cas sont déterminés.

Ce nom est emprunté au latin *rectio* « action de gérer, administration, gouvernement ».

rectirostre

elle, il est **rectirostre** : est orthorynque ou orthorrynque, a le bec droit.

Ce mot est composé de recti- et -rostre du latin *rostrum* « bec ».

rectisérié

des feuilles **rectisériées** : qui sont disposées en série rectiligne.

recti- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectite

une **rectite** ou **proctite** : une inflammation du rectum.

Ce nom est dérivé de rectum, avec le suffixe -ite.

rectitude

une **rectitude** :

- la qualité intellectuelle ou morale d'une personne droite ;
- la qualité d'une faculté humaine qui se conforme à la raison, au droit, à la véritable norme ;
- une manifestation de cette qualité dans le comportement ;
- le caractère de ce qui est rectiligne ou à angle droit.

une rectitude politique : Au cœur du français.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la rectitude : Wiktionnaire.

Ce nom est emprunté au bas latin *rectitudo* « direction en ligne droite », au figuré « droiture, justice ».

rectiuscule

elle, il est **rectiuscule** : est à peu près droit, sans l'être tout à fait.

Ce mot est composé de recti- et -uscule de la terminaison diminutive latine *-usculus, -uscule*.

recto

un **recto** : la première page d'un feuillet, le côté qui est l'endroit d'une feuille de papier.

voir aussi : recto verso (ci-dessous).

Ce nom est issu par ellipse de la locution latine *folio recto* « sur le feuillet qui est à l'endroit », par opposition à *folio verso* « sur le feuillet qui est à l'envers ».

rectocèle, rectocolite

une **rectocèle** : un bombement du rectum au-dessus du sphincter anal repoussant la face postérieure du vagin.

une **rectocolite** ou **recto-colite** : une inflammation associée du rectum et du côlon.

une rectocolite hémorragique

recto- est tiré de rectum, lui-même emprunté au latin médical *rectum* de même sens.

rectocurviligne

une figure **rectocurviligne** : qui comporte des arcs et des courbes.

recto- indique une idée de ligne droite, de régularité ou de rectitude.

rectomètre

un **rectomètre** : une plieuse mécanique qui exécute en même temps le métrage des étoffes.

Ce nom est composé de recto- « droit, régulier, conforme à la norme, bien » et -mètre (mesure).

rectopexie

une **rectopexie** : une fixation chirurgicale du rectum en cas de prolapsus du rectum.

recto- est tiré de rectum, lui-même emprunté au latin médical *rectum* de même sens.

rectoral, rectorat, rectrice

elle est rectorale, il est **rectoral** :

- appartient, elle est relative, il est relatif à la rectrice ou au recteur, à ses services ;
- émane de la rectrice ou du recteur, ou de ses services.

elles sont rectorales, ils sont rectoraux

un **rectorat** :

- une fonction de direction, de gouvernement ;
- la dignité, la charge de rectrice ou de recteur ;
- le temps durant lequel un recteur exerce ses fonctions ;
- les bureaux, services d'administration et bâtiments correspondants.

Les mots rectoral et rectorat sont dérivés de recteur (1) d'après le latin *rector*.

rectorragie, rectoscope, rectoscopie, rectosigmoïde, rectosigmoïdien, recto-sigmoïdoscopie, rectostomie, rectotomie

une **rectorragie** : une évacuation par l'anus de sang rouge provenant du rectum.

un **rectoscope** : un endoscope servant à la rectoscopie, qui s'introduit par l'anus dans le rectum.

une **rectoscopie** : un examen optique du rectum et du côlon au rectoscope.

le **rectosigmoïde** : la partie du gros intestin joignant le côlon sigmoïde au rectum.

elle est rectosigmoïdienne, il est **rectosigmoïdien**

une **recto-sigmoïdoscopie** : une exploration, à l'aide d'un endoscope du rectum et de l'anse sigmoïde du côlon.

une **rectostomie** : une proctostomie.

une **rectotomie** : une incision de la paroi du rectum.

recto- est tiré de rectum, lui-même emprunté au latin médical *rectum* de même sens.

recto tono

recto tono :

- une manière de lire ou de réciter un texte à voix haute, sur la même note et en gardant l'accent tonique, avec possibilité de varier le rythme et le débit ;
- se dit de l'intonation normale caractéristique d'une langue ou d'un sujet donné.

recto-vaginal

elle est recto-vaginale ou vagino-rectale, il est **recto-vaginal** ou **vagino-rectal** : elle est relative, il est relatif au rectum et au vagin.
elles sont recto-vaginales ou vagino-rectales, ils sont recto-vaginaux ou vagino-rectaux

recto- est tiré de rectum, lui-même emprunté au latin médical *rectum* de même sens.

recto verso

recto verso :

- sur les deux pages d'un feuillet ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Cette locution est tirée du latin médiéval *recto folio* « sur la feuille qui est à l'endroit », par opposition à *verso folio* « sur la feuille qui est à l'envers ».

recto-vésical

elle est recto-vésicale ou vésico-rectale, il est **recto-vésical** ou **vésico-rectal** : elle est relative, il est relatif au rectum et à la vessie.
elles sont recto-vésicales ou vésico-rectales, ils sont recto-vésicaux ou vésico-rectaux

recto- est tiré de rectum, lui-même emprunté au latin médical *rectum* de même sens.

rectrice

rectrice (1) : voir recteur (ci-dessus).

les (pennes ou plumes) **rectrices** : les grandes plumes rigides de la queue des oiseaux, en nombre pair, qui servent à diriger le vol.

une rectrice

rectum

un **rectum** :

- la troisième et dernière portion du gros intestin, faisant suite au côlon et se terminant par l'anus ;
- en entomologie, la région, plus ou moins piriforme, postérieure de l'intestin postérieur aboutissant à l'anus.

un **mésorectum** : la partie supérieure du péritoine rectal.

Le nom (un) rectum est emprunté au latin médiéval *rectum* de même sens, par ellipse de *rectum intestinum* « intestin droit » (le rectum ayant une forme droite).

reçu

elle est reçue, il est **reçu** :

- est communément admise, est établie ; est communément admis, est établi ;
- est admise ou admis à un examen ; a réussi un concours ;
- est accueilli(e), est autorisé(e) à s'entretenir.

une idée reçue :

- une idée toute faite ;
- un préjugé.

une reçue : celle qui est admise à un examen ; un **reçu** : celui qui est admis à un examen.

un **reçu** : un écrit attestant d'une livraison ou d'un paiement, un dépôt, un prêt, un mandat.

au reçu de : à la réception de, ayant reçu.

un **reçu de bord** : [transports et mobilité / transport maritime] un document délivré par le second capitaine pour attester l'embarquement d'une marchandise. En anglais : *mate's receipt*. Journal officiel de la République française du 21/10/2004.

Le mot reçu vient du participe passé de recevoir.

recueil, recueillement, recueilli, recueillir

A. un **recueil** :

- un ouvrage ou une publication rassemblant des documents de même nature ou appartenant au même genre, écrits, reproduits ou imprimés ;
- l'action de réunir ; un assemblage ; le résultat de cette action.

un recueil de données (en vue de leur traitement).

un **recueillement** :

- l'action de se recueillir ;
- l'état d'une personne recueillie ;
- la façon dont une personne se recueille ;
- un respect, un silence quasi religieux ;
- l'aspect recueilli de quelque chose.

elle est recueillie, il est **recueilli** :

- est accueilli(e), hébergé(e) par quelqu'un ;
- se recueille, est dans le recueillement ;
- marque le recueillement ;
- se passe dans le recueillement ;
- produit une impression de recueillement ;
- est propice au recueillement.

B. [droit de la famille]

un **recueil légal** : [droit de la famille] l'engagement de prendre en charge un enfant mineur sans création de lien de filiation. Le recueil légal est une institution du droit musulman. En arabe : *kafala*. Voir aussi : recueillant, recueilli. Journal officiel de la République française du 05/12/2013.

une recueillante, un **recueillant** : [droit de la famille] une, un titulaire du droit de recueil légal. En arabe : *kafil*. Voir aussi : recueil légal, recueilli. Journal officiel de la République française du 05/12/2013.

une recueillie, un **recueilli** : [droit de la famille] une mineure, un mineur ayant fait l'objet d'un recueil légal. En arabe : *makfoul*. Voir aussi : recueil légal, recueillant. Journal officiel de la République française du 05/12/2013.

recueillir :

- récolter ;
- recevoir, ramasser ce qui s'échappe, se disperse, se répand, coule pour le conserver, en empêcher la perte ou la disparition ;
- enregistrer, noter attentivement ;
- rassembler, réunir ;
- recevoir par voie d'héritage ;
- obtenir, recevoir après avoir sollicité ;
- accueillir auprès de soi une personne ou un animal.

je recueille, tu recueilles, il recueille, nous recueillons, vous recueillez, ils recueillent ;
je recueillais ; je recueillis ; je recueillerai ; je recueillerais ;
j'ai recueilli ; j'avais recueilli ; j'eus recueilli ; j'aurai recueilli ; j'aurais recueilli ;
que je recueille, que tu recueilles, qu'il recueille, que nous recueillions, que vous recueilliez, qu'ils recueillent ;
que je recueillisse, qu'il recueillît, que nous recueillissions ; que j'aie recueilli ; que j'eusse recueilli ;
recueille, recueillons, recueillez ; aie recueilli, ayons recueilli, ayez recueilli ;
(en) recueillant.

se recueillir :

- concentrer son attention, rassembler ses esprits avant une action importante ou dans une circonstance grave ;
- s'isoler du monde extérieur, en faisant silence pour rentrer en soi-même et faire place à ce qu'il y a de plus profond et de plus spirituel en soi ;
- prier ou méditer ;
- prendre un aspect apaisé, silencieux, replié sur soi.

je me recueille, tu te recueilles, il se recueille, nous nous recueillons, vous vous recueillez, ils se recueillent ;
je me recueillais ; je me recueillis ; je me recueillerai ; je me recueillerais ;
je me suis recueilli(e) ; je m'étais recueilli(e) ; je me fus recueilli(e) ; je me serai recueilli(e) ; je me serais recueilli(e) ;
que je me recueille, que tu te recueilles, qu'il se recueille, que nous nous recueillions, que vous vous recueilliez, qu'ils se recueillent ;
que je me recueillisse, qu'il se recueillît, que nous nous recueillissions ; que je me sois recueilli(e) ; que je me fusse recueilli(e) ;
recueille-toi, recueillons-nous, recueillez-vous ; sois recueilli(e), soyons recueillies, soyons recueillis, soyez recueilli(e)(es)(s) ;
(en) se recueillant.

elles se sont recueillies, elles sont recueillies.
elles se sont recueilli des témoignages, elles ont recueilli des témoignages, elles se les sont recueillis.

Le nom (un) recueil est un déverbal de recueillir qui vient du latin *recolligere* « rassembler, réunir, ramener (à de bons sentiments) », dérivé de *colligere* (cueillir, accueillir).

recuire, recuisson, recuit, recuite

recuire :

- cuire de nouveau ;
- soumettre à un nouveau mode de cuisson ;
- subir une nouvelle cuisson ;
- soumettre à l'opération du recuit ; subir l'opération du recuit ;
- entretenir, attiser ;
- donner un nouveau lustre à.

je recuis, tu recuis, il recuit, nous recuisons, vous recuisez, ils recuisent ;
je recuisais ; je recuisis ; je recuirai ; je recuirais ;
j'ai recuit ; j'avais recuit ; j'eus recuit ; j'aurai recuit ; j'aurais recuit ;
que je recuise, que tu recuises, qu’il recuise, que nous recuisions, que vous recuisiez, qu’ils recuisent ;
que je recuisisse, qu’il recuisît, que nous recuisissions ; que j'aie recuit, que j'eusse recuit ;
recuis, recuisons, recuisez ; aie recuit, ayons recuit, ayez recuit ;
(en) recuisant.

une **recuisson** :

- l'action de recuire ;
- une nouvelle cuisson ;
- un recuit ou une recuite, une opération consistant à faire réchauffer puis refroidir progressivement une pièce pour en diminuer la fragilité.

elle est recuite, il est **recuit** :

- en médecine ancienne, est épaissi(e) et échauffé(e) ;
- a l'aspect de choses trop longtemps exposées au soleil.

cuit et recuit :

- trop cuit ;
- endurci.

un **recuit** ou une **recuite** : un traitement thermique consistant à porter un métal, un alliage, un solide à une température suffisante puis à lui faire subir un refroidissement progressif, pour en améliorer les qualités physiques et mécaniques.

une **recuite** : le nom générique donné à tous les fromages maigres obtenus en précipitant par chauffage la caséine contenue dans le sérum du caillé à gruyère.

recul, reculade, reculage, reculant, reculé, reculée, reculement, reculer, à reculons

un **recul** :

- l'action de reculer ;
- un mouvement en arrière accompli par un être vivant ou un objet mobile durant cette action ;
- une attitude de renoncement, de fuite ;

- une régression ;
- l'action de reculer quelque chose ou de se reculer par rapport à une position initiale ; la distance nécessaire à cette action ;
- une distance qui permet une bonne appréciation visuelle d'un objet, d'un ensemble ;
- le temps nécessaire à une appréciation globale ou à une meilleure appréciation d'un évènement ;
- une attitude de détachement par rapport à ce qui touche de près.

une **reculade** :

- l'action de reculer, un mouvement en arrière ;
- une régression ;
- le fait de revenir à des positions moins ambitieuses, d'être obligé de céder de façon peu honorable, après s'être trop engagé.

un **reculage** : l'action de transporter le produit abattu dans une mine ou une carrière, du point d'abattage au lieu où on l'évacue.

elle est reculante, il est **reculant** :

- recule, est en train de reculer ;
- va en arrière, se porte en arrière ; bat en retraite, abandonne le terrain ;
- se met, est mise, est mis à une certaine distance, se place plus loin par rapport à une position initiale ;
- fait reculer.

elle est reculée, il est **reculé** :

- est loin de tout, situé(e) à l'écart, d'accès parfois difficile ;
- est éloigné(e) dans le temps ;
- est à l'écart de la civilisation, du progrès.

une **reculée** :

- un espace ou un temps qui permet d'avoir ou de prendre du recul ;
- une vallée courte et profonde creusée en bordure d'un plateau calcaire, terminée en amont par un amphithéâtre.

un **reculement** :

- l'action de reculer, un mouvement en arrière ;
- une régression ;
- un endroit ou un temps reculé, éloigné.

un mur en reculement, une servitude de reculement (pour l'alignement).

reculer :

- aller en arrière ;
- revenir sur ses pas, abandonner le terrain ;
- s'éloigner, s'estomper ;
- renoncer à ses intentions, à ses ambitions ;
- faire marche arrière ;
- ne pas faire de progrès, être en régression ;
- porter, faire aller en arrière ;
- mettre à une certaine distance, plus loin par rapport à une position initiale ;
- rendre plus lointain, éloigner dans le temps ;
- remettre à plus tard, différer.

se reculer : aller en arrière.

elles se sont reculées, elles sont reculées.
elles se sont reculé les rendez-vous, elles ont reculé leurs rendez-vous, elles se les sont reculés.

un **reculer** : le pas rétrograde du cheval obtenu lors du dressage par une impulsion canalisée en arrière par les rênes.

à reculons :

- en reculant, en allant en arrière ;
- en tournant le dos ;
- en régressant au lieu de progresser.

Le nom (un) recul est un déverbal de reculer formé de re-, cul, -er.

reculotter

reculotter : couvrir à nouveau d'une couche sombre, comme une pipe culottée.

se reculotter : remettre ou remonter sa culotte.

reculturation

une **reculturation organisationnelle** [en anglais : *culture hacking*] la pratique qui vise à changer la culture organisationnelle d'une entreprise en apportant de fréquentes modifications mineures à son fonctionnement. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

récup, récupérabilité, récupérable, récupérateur, récupération, récupéré, récupérer

une **récup** : une récupération.

une **récupérabilité** :

- la possibilité pour un matériau d'être réutilisé ;
- la possibilité pour une personne d'être réinsérée dans la vie professionnelle ou sociale.

elle, il est **récupérable** :

- peut être récupéré(e), recouvré(e) ou utilisé(e) ;
- peut, doit être récupéré(e) ;
- que l'on peut recueillir, dont on peut s'emparer ;
- peut être réinséré(e) dans la vie professionnelle ou sociale, ou dans un mouvement.

elle, il est **irrécupérable** : ne peut pas être récupéré(e), recouvré(e), réparé(e), réinséré.

un **récupérateur** :

- un citoyen romain qui était désigné pour juger une question de propriété ;
- une partie d'une arme à feu ;
- un engin ou un dispositif conçu et utilisé pour débarrasser une surface aquatique des hydrocarbures ;
- un appareil destiné à récupérer une partie de la chaleur des gaz résiduels pour élever la température.

une récupératrice, un **récupérateur** : une personne qui récupère de la ferraille, des objets de rebut, pour en tirer parti.

un **récupérateur d'énergie cinétique** (REC), ou un **système de récupération d'énergie cinétique** (SREC) : [automobile] un système permettant de récupérer une partie de l'énergie cinétique produite lors de la décélération d'un véhicule. L'énergie ainsi récupérée est restituée notamment lors des phases de démarrage ou d'accélération du véhicule. En anglais : *kinetic energy recovery system ; KERS*. Journal officiel de la République française du 20/05/2014.

un **récupérateur de chaleur (des eaux usées)** : [habitat et construction - énergie] un échangeur servant à récupérer partiellement l'énergie thermique des eaux usées. L'emploi du terme *power-pipe*, qui est un nom de marque, est à proscrire. En anglais : *waste water heat recovery unit*. Journal officiel de la République française du 08/09/2013.

un r**écupérateur de corium** ou un **cendrier** : [nucléaire / fission] un dispositif se trouvant sous le cœur d'un réacteur nucléaire et destiné, en cas d'accident, à récupérer le corium et à en faciliter le refroidissement. En anglais : *core catcher*. Voir aussi : corium. Journal officiel de la République française du 21/09/2005.

elle est récupératrice, il est **récupérateur** :

- récupère ;
- favorise la récupération.

une **récupération** :

- l'action de récupérer quelque chose ou quelqu'un ; le résultat de cette action ;
- le fait de récupérer, de retrouver ses forces ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [défense / logistique] En anglais : *salvage*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **récupération améliorée après chirurgie** ou RAAC, récupération postopératoire améliorée : [santé et médecine] une stratégie de prise en charge d'un patient avant, pendant et après une intervention chirurgicale, qui vise son rétablissement précoce et la réduction des complications postopératoires en s'appuyant sur la participation active du patient et la coordination entre les différents intervenants. La récupération améliorée après chirurgie s'accompagne habituellement d'une réduction de la durée d'hospitalisation. On trouve aussi les termes « réhabilitation améliorée après chirurgie » et « réhabilitation accélérée après chirurgie », qui sont à proscrire. En anglais : *enhanced recovery after surgery (ERAS)*. Journal officiel de la république française du 18 aout 2023.Voir aussi : patient actif.

une **récupération assistée du pétrole** ou RAP : [pétrole et gaz / production] l'ensemble des techniques destinées à accroître la quantité d'hydrocarbures extraits d'un gisement. En anglais : *enhanced oil recovery ; EOR*. Voir aussi : récupération par action microbienne, récupération par injection. Journal officiel de la République française du 25/04/2009.

une **récupération des déchets** : [environnement / déchets] une opération de collecte et de tri des déchets, en vue du réemploi ou du recyclage de produits et de matériaux. En anglais : *waste recovery*. Voir aussi : recyclage des déchets, valorisation énergétique des déchets. Journal officiel de la République française du 12/04/2009.

une **récupération par action microbienne** ou RAM : [pétrole et gaz / production] le procédé de récupération assistée du pétrole brut, qui consiste à injecter dans un puits des microorganismes avec leurs nutriments, afin qu'ils synthétisent des composés chimiques destinés à en faciliter l'extraction. En anglais : *microbial enhanced oil recovery ; MEOR*. Voir aussi : récupération assistée du pétrole. Journal officiel de la République française du 03/04/2014.

une **récupération par injection** : [pétrole et gaz / production] le procédé de récupération assistée du pétrole brut, qui consiste à injecter un ou plusieurs fluides dans un gisement d'hydrocarbures. Les techniques de récupération par injection les plus fréquentes mettent en œuvre de l'eau ou du gaz afin de maintenir dans le réservoir une pression suffisante pour assurer un débit de production satisfaisant. En anglais : *flooding*. Voir aussi : récupération assistée du pétrole. Journal officiel de la République française du 03/04/2014.

un **récupéré** : un homme réformé en temps de paix et rappelé en temps de guerre.

récupérer : CNRTL.

je récupère, tu récupères, il récupère, nous récupérons, vous récupérez, ils récupèrent ;
je récupérais ; je récupérai ; je récupèrerai ou récupérerai ; je récupèrerais ou récupérerais ;
j'ai récupéré ; j'avais récupéré ; j'eus récupéré ; j'aurai récupéré ; j'aurais récupéré ;
que je récupère, que tu récupères, qu'il récupère, que nous récupérions, que vous récupériez, qu'ils récupèrent ;
que je récupérasse, qu'il récupérât, que nous récupérassions ; que j'aie récupéré ; que j'eusse récupéré ;
récupère, récupérons, récupérez ; aie récupéré, ayons récupéré, ayez récupéré ;
(en) récupérant.

Le nom (un) récupérateur est emprunté au latin *recuperator, recuperatoris* « juge » et « celui qui recouvre, reprend », formé sur le supin *recuperatum* de *recuperare*, voir : récupérer ; pour les sens techniques, ce mot est dérivé de récupérer, avec le suffixe -ateur.

Le nom (une) récupération est emprunté au latin *recuperatio, recuperationis* « recouvrement », formé sur le supin *recuperatum* de *recuperare*, voir : récupérer.

Le verbe récupérer est emprunté au latin *recuperare* « reprendre, rentrer en possession de », voir : recouvrer.

récurage, récurer, récureur

un **récurage** : l'action de récurer ; le résultat de cette action.

récurer :

- nettoyer en frottant ;
- curer complètement, nettoyer à fond ;
- donner un troisième labour à la vigne.

une récureuse, un **récureur** : une personne qui récure.

écurer : curer, récurer, nettoyer.

Le verbe récurer est dérivé d'écurer lui-même dérivé de curer, avec le préfixe re-.

récurrence, récurrent, récurseur, récursif, récursion, récursivité, récursoire

une **récurrence** :

- l'état, le caractère de ce qui est récurrent, de ce qui revient en arrière ;
- le caractère, l'état de ce qui réapparait par intervalles, de ce qui se reproduit ;
- un retour à la mémoire, à la conscience, involontaire et fréquent d'un fait, d'un état antérieur ;
- un processus répétitif.

un raisonnement, une démonstration par récurrence : un type de raisonnement qui consiste à étendre à tous les termes d'une série une relation donnée vérifiée pour les deux premiers termes.

elle est récurrente, il est **récurrent** :

- est cyclique, périodique ;
- se répète ;
- en savoir plus : CNRTL.

des nervures récurrentes : chez les hyménoptères et dans l'ancienne nomenclature alaire, les nervures transversales joignant la cubitale (en fait la médiane) à la discoïdale ou subdiscoïdale. Ces nervures correspondent dans la nomenclature moderne à des médianes-cubitales.

Molière use souvent du comique de répétition. Il n'est pour s'en convaincre que de songer au fameux « Que diable allait-il faire dans cette galère ? » des Fourberies de Scapin, ou au non moins célèbre « Le poumon, le poumon vous dis-je » du Malade imaginaire. Le procédé est universel et les humoristes de tous genres l'emploient. On peut penser au sparadrap du capitaine Haddock, dans L'Affaire Tournesol, comme au sketch du Croissant de Fernand Raynaud. Aussi n'est-il pas nécessaire de recourir à la locution anglaise *running gag* puisqu'on parle depuis longtemps d'effet comique récurrent voire de gag récurrent et, pour désigner cette forme de comique, de comique de répétition. Académie française.

Le nom (une) récurrence est formé sur le participe présent latin de *recurrere*, voir : récurrent, avec le suffixe -ence.

Le mot récurrent est emprunté au latin *recurrens, recurrentis*, participe présent de *recurrere* « courir en arrière », dérivé de currere « courir ».

récurseur, récursif, récursion, récursivité

un **récurseur** : un terme mathématique ? un précurseur ?

elle est récursive, il est **récursif** : peut être répété(e) théoriquement un nombre indéfini de fois par application de la même règle, par la voie d'un automatisme.

une consonne récursive (en phonétique).

une **récursion** (en phonétique ; en informatique).

une fonction de récursion : qui s'appelle elle-même.

une **récursivité** :

- la propriété de ce qui est récursif ;
- une répétition continue d'une opération ou d'un groupe d'opérations.

Le mot récursif est emprunté à l'anglais *recursive* « revenant périodiquement ou continuellement », attesté comme terme de phonétique depuis 1924, formé sur le supin *recursum* de *recurrere* « courir en arrière », dérivé de *currere* « courir ».

récursoire

une action **récursoire** : une action donnée à une personne pour mettre en œuvre un recours que la loi lui accorde contre une autre personne.

Le mot récursoire est dérivé du latin *recursus*, voir : recours, d'après les dérivés latins en -*orius* du type *accessorius, illusorius, possessorius*, voir : accessoire, illusoire, possessoire.

récurvirostridé

Les **récurvirostridés** (avocettes et échasses) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) charadriiformes (les oiseaux aquatiques).

récusable, récusation, récuser

elle, il est **récusable** : peut être récusé(e), contesté(e).

une **irrécusabilité** : le caractère de ce qui est irrécusable.

elle, il est **irrécusable** :

- ne peut pas être récusée, contestée, mise en doute ; ne peut pas être récusé, contesté, mis en doute ;
- impose la confiance ;
- dont on ne peut pas contester l'autorité ;
- dont on ne peut pas nier ou contester la réalité, la valeur ou l'authenticité.

irrécusablement

une **récusation** : l'action de récuser quelqu'un ou quelque chose, de se récuser ; le résultat de cette action.

elle est irrécusée : est non récusée ; il est **irrécusé** : est non récusé.

récuser :

- refuser le jugement ou le témoignage d'une personne dont on suspecte l'impartialité ;
- refuser, rejeter l'autorité de quelqu'un ou de quelque chose ;
- rejeter, nier.

se récuser :

- se déclarer incompétent pour juger une affaire, refuser d'accepter d'exercer sa fonction de juge, de juré, de témoin, d'expert dans une cause, un procès ;
- se déclarer incompétent sur une question, une affaire, un domaine ;
- refuser d'assumer une responsabilité.

elles se sont récusées, elles sont récusées.
elles se sont récusé les candidats, elles ont récusé leurs candidats, elles se les sont récusés.

Les verbes réfuter et récuser sont des paronymes, de sens assez proches, mais il existe du premier au second des nuances qui font qu'il n'est pas possible d'employer l'un à la place de l'autre. Réfuter, emprunté du latin *refutare*, « repousser », signifie « combattre, détruire ce qu'un autre a avancé, en prouvant que ce qu'il a dit est faux ou mal fondé ». On peut ainsi réfuter un argument, une théorie, mais aussi une accusation, un mensonge. Ce n'est que par métonymie, et rarement, que ce verbe s'emploie avec un nom de personne comme objet. Récuser est emprunté du latin *recusare*, un verbe formé à l'aide de causa, qui a, entre autres sens, celui de « cause, procès » ; il signifie « refuser de soumettre sa cause à la connaissance et à la décision d'une personne, parce qu'on a ou croit avoir des motifs de contester son impartialité ». Récuser a donc pour objet un nom de personne et ce n'est que de manière figurée qu'il peut régir un nom abstrait. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) récusation est emprunté au latin *recusatio* « refus », et comme terme de droit « protestation, réclamation ».

Le verbe récuser est emprunté au latin *recusare* « repousser, décliner, refuser », spécialement comme terme de droit « repousser une accusation ; opposer une réclamation, une objection ».

recyclabilité, recyclable, recyclage, recyclé, recycler, recyclerie, recycleur, recycleuse

une **recyclabilité** : une aptitude à être recyclé.

elle, il est **recyclable** : peut être recyclé(e).

un **recyclage** :

- l'action de recycler un élève, de le faire passer dans un cycle d'études qui devrait mieux lui convenir ; le résultat de cette action ;
- une formation complémentaire ou entièrement nouvelle dispensée à des adultes ;
- une opération consistant à soumettre un fluide, une matière énergétique, un produit à un traitement supplémentaire en vue de compléter sa transformation, son épuration et plus généralement de permettre sa réutilisation ; le résultat de cette opération ;
- une réinjection, sous des formes diverses de recettes dans des circuits financiers et monétaires ;
- une modification complète de quelque chose ;
- une valorisation de matières réutilisables après un cycle de production.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du recyclage : Wiktionnaire.

un **recyclage à l'aveuglette** [en anglais : *wishcycling*] la pratique qui consiste à mettre des matières ou des objets au recyclage sans avoir la certitude qu'ils devraient s'y trouver, dans l'espoir qu'ils soient tout de même recyclés. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **recyclage chimique (des plastiques)** : [environnement - matériaux] le recyclage de déchets de plastique au cours duquel la composition du plastique ou la structure chimique de ses composants sont modifiées. Le recyclage chimique des plastiques recourt notamment à la dissolution, à la dépolymérisation ou à la thermolyse. Le recyclage chimique des plastiques permet d'obtenir soit les polymères d'origine, soit des monomères qui pourront être polymérisés à nouveau, soit encore de nouvelles matières premières. En anglais : *chemical recycling*. Voir aussi : dépolymérisation, recyclage des déchets, recyclage enzymatique des plastiques, recyclage mécanique des plastiques. Journal officiel de la République française du 19 septembre 2023.

un **recyclage créatif** : un recyclage d'objets ou de matériaux résiduels auxquels on donne une seconde vie en les transformant en objets artisanaux, en œuvres d'art. En anglais : *creative recycling ; creative upcycling*.

un **recyclage des déchets** : [environnement / déchets] l'ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production. En anglais : *waste recycling*. Voir aussi : récupération des déchets, recyclage valorisant, valorisation énergétique des déchets. Journal officiel de la République française du 12/04/2009.

un **recyclage des gaz d'échappement** ou RGE : [automobile] une récupération partielle des gaz d'échappement d'un véhicule, qui sont réintroduits à l'admission en vue de réduire les émissions d'oxydes d'azote ; par extension, un dispositif permettant cette récupération. En anglais : *exhaust gas recirculation ; EGR ; exhaust gas recirculation system ; EGR system*. Journal officiel de la République française du 24/04/2010.

un **recyclage enzymatique (des plastiques)** : [environnement - matériaux] le recyclage chimique des plastiques qui consiste à les dépolymériser en utilisant des enzymes. Le recyclage enzymatique des plastiques s'applique en particulier au polytéréphtalate d'éthylène (en anglais : *polyethylene terephthalate, PET*), utilisé pour la fabrication de bouteilles. En anglais : *enzymatic recycling*. Voir aussi : dépolymérisation, recyclage chimique des plastiques, recyclage des déchets, recyclage mécanique des plastiques. Journal officiel de la République française du 19 septembre 2023.

un **recyclage mécanique (des plastiques)** : le recyclage de déchets de plastique au cours duquel la composition du plastique et la structure chimique de ses composants ne sont pas modifiées. Le broyage est l'opération principale du recyclage mécanique des plastiques. Le recyclage mécanique des plastiques s'applique principalement aux polymères thermoplastiques ; il concerne aussi certains autres polymères tels que ceux qui sont utilisés pour la fabrication des pneumatiques. En anglais : *mechanical recycling*. Voir aussi : recyclage chimique des plastiques, recyclage des déchets, recyclage enzymatique des plastiques. Journal officiel de la République française du 19 septembre 2023.

un **recyclage valorisant** : [économie et gestion d'entreprise - environnement] une fabrication, à partir d'objets ou de matériaux de récupération, de produits de plus haute valeur que les objets ou matériaux d'origine. En anglais : *upcycling*. Voir aussi : recyclage des déchets, sous-recyclage. Journal officiel de la République française du 08/09/2013.

en savoir plus : Vocabulaire francophone des affaires (Office québécois de la langue française).

un **feuillicyclage** ou **feullirecyclage** [en anglais : *leafcycling*] la pratique qui consiste à laisser sur la pelouse les feuilles mortes déchiquetées par la tondeuse afin qu'elles servent d'engrais pour le gazon. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **infrarecyclage** ou **recyclage à perte de valeur, sous-recyclage** [en anglais : *downcycling*] un recyclage qui transforme un déchet en un produit de moindre valeur, de moindre qualité, et dont la durée de vie ou la possibilité d'entrer dans d'autres cycles de transformation sont réduites. L'infrarecyclage s'oppose au suprarecyclage. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **sous-recyclage** ou **recyclage dévalorisant** : une fabrication, à partir d'objets ou de matériaux de récupération, de produits de moindre valeur que les objets ou matériaux d'origine.

un matériau **recyclé**, un papier recyclé

recycler :

- faire changer un élève, un étudiant d'orientation scolaire, le faire passer dans un cycle d'études mieux adapté ;
- soumettre quelqu'un à une formation professionnelle complémentaire ou nouvelle, pour l'adapter aux exigences de l'évolution scientifique et technique ou pour permettre sa reconversion ;
- soumettre une matière, un produit à une opération de recyclage, faire repasser dans un circuit ou dans un cycle ;
- soumettre au recyclage des déchets naturels ou industriels pour en faire un nouvel usage ;
- utiliser du matériau de récupération ;
- assurer le recyclage monétaire, réinjecter des capitaux dans le circuit économique ;
- réutiliser en les adaptant des ressources déjà exploitées par d'autres.

se recycler : étendre ou renouveler ses connaissances, sa compétence, pour s'adapter aux évolutions ou pour changer d'activité.

elles se sont recyclées, elles sont recyclées.
elles se sont recyclé les matériaux, elles ont recyclé leurs matériaux, elles se les sont recyclés.

une **recyclerie** : [environnement - économie et gestion d'entreprise] un lieu où sont remis des objets usagés afin d'être réparés et valorisés pour être vendus au public. La recyclerie, en évitant que les objets usagés deviennent des déchets, participe de l'économie circulaire. On trouve aussi le terme « ressourcerie », qui est une marque déposée. Voir aussi : économie circulaire, récupération des déchets, recyclage valorisant. Journal officiel de la République française du 16 juillet 2021.

un **recycleur** : un dispositif pour la plongée.

une **recycleuse** : pour le renouvellement d'une chaussée.

une **recycleuse**, un **recycleur** : une professionnelle ou un professionnel du recyclage.

recyparc

un **recyparc** : un parc à conteneurs pour la collecte et le recyclage des déchets. [Belgique]

rédacteur, rédaction, rédactionnel

une **rédactrice**, un **rédacteur** :

- une personne qui rédige, qui a rédigé, qui est chargée de rédiger un texte, un document ;
- une personne qui a pour profession de rédiger des articles, des rubriques pour une publication collective ;
- une employée ou un employé, une, un fonctionnaire, chargé(e) des écritures, de la rédaction de documents, de pièces administratives.

une **rédaction** :

- l'action de rédiger un texte, un ouvrage ; le résultat de cette action, le texte, l'ouvrage rédigé ;
- la façon de rédiger ;
- le travail d'un rédacteur ;
- l'ensemble des rédacteurs et des services d'une œuvre de publication collective ;
- les locaux où travaillent les rédacteurs d'un journal, d'un périodique ;
- le siège de la publication ;
- un exercice d'expression écrite.

elle est rédactionnelle, il est **rédactionnel** :

- concerne la rédaction, la mise par écrit ;
- concerne le service de rédaction pour un journal, un périodique.

une publicité rédactionnelle :

- la publicité payante, présentée sous forme d'article de journal ;
- un publireportage.

le **rédactionnel** : dans la presse, ce qui est rédigé par un journaliste.

Les noms (un) rédacteur et (une) rédaction sont des dérivés savants de *redactum*, supin de *redigere.*

redan

un **redan** ou **redent** :

- un ressaut ou un décrochement dans quelque chose ;
- une partie saillante dans la disposition de quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **redan** : [nucléaire / fission] la structure qui sépare la zone chaude de la zone froide du caloporteur dans la cuve d'un réacteur à neutrons rapides refroidi par un métal liquide. La forme de cette structure, qui présente des décrochements dans les premiers réacteurs de ce type de taille industrielle, est à l'origine de son nom. Voir

aussi : caloporteur, collecteur chaud, collecteur froid, réacteur à neutrons rapides. Journal officiel de la République française du 23/04/2016.

Ce nom est dérivé de dent, avec le préfixe re-.

redanser

redanser : danser à nouveau.

reddition

une **reddition** :

- l'action de se rendre ;
- un acte par lequel on met bas les armes, conformément à une capitulation, signée ou non avec l'ennemi ;
- un remboursement.

une **reddition des comptes** :

- un acte par lequel un comptable public présente les comptes de sa gestion à l'autorité devant laquelle il en est responsable ;
- [économie générale / comptabilité] l'élaboration et la communication, par une entreprise, de ses états comptables. En anglais : *reporting*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000. Voir aussi : Vocabulaire de la comptabilité (Office québécois de la langue française).

Le concept et le terme de la reddition des comptes (*accountability*) sont intimement liés à ceux de la responsabilité politique de celles et ceux qui exercent des fonctions d'autorité publique, en d'autres termes celles et ceux qui prennent des décisions contraignantes pour une collectivité donnée. En savoir plus : Dicopart .

une **reddition de voie** : l'action par laquelle on donne la voie libre dans les chemins de fer.

Ce nom est emprunté au bas latin *redditio, redditionis* « action de rendre », formé sur le supin *redditum* de *reddere* « rendre », dérivé de *dare* « donner ».

redéchainer, redéchaîner

redéchainer (*anciennement* : **redéchaîner**) : déchainer à nouveau.

redécoupage, redécouper

un **redécoupage** : une modification du découpage des circonscriptions électorales d'un département, de la composition d'une carte scolaire, etc..

redécouper : découper à nouveau ; diviser d'une manière nouvelle, différente.

redécouverte, redécouvrir

une **redécouverte** : l'action de redécouvrir ; le résultat de cette action.

redécouvrir :

- découvrir de nouveau ce qui était couvert ;
- découvrir à son tour ce que d'autres ont découvert précédemment ;
- considérer quelqu'un ou quelque chose avec des yeux neufs ;
- reprendre conscience d'une chose à laquelle on n'accordait plus ni pensée ni intérêt ni importance.

je redécouvre, tu redécouvres, il redécouvre, nous redécouvrons, vous redécouvrez, ils redécouvrent ;
je redécouvrais ; je redécouvris ; je redécouvrirai ; je redécouvrirais ;
j'ai redécouvert ; j'avais redécouvert ; j'eus redécouvert ; j'aurai redécouvert ; j'aurais redécouvert ;
que je redécouvre, que tu redécouvres, qu'il redécouvre, que nous redécouvrions, que vous redécouvriez, qu'ils redécouvrent ;
que je redécouvrisse, qu'il redécouvrît, que nous redécouvrissions ; que j'aie redécouvert ; que j'eusse redécouvert ;

redécouvre, redécouvrons, redécouvrez ; aie redécouvert, ayons redécouvert, ayez redécouvert ;
(en) redécouvrant.

redécroître

redécroître : décroître à nouveau.

je redécroîs, tu redécroîs, il redécroît, nous redécroissons, vous redécroissez, ils redécroissent ;
je redécroissais ; je redécrûs ; je redécroîtrai ; je redécroîtrais
j'ai redécrû ; j'avais redécrû ; j'eus redécrû ; j'aurai redécrû ; j'aurais redécrû ;
que je redécroisse, que tu redécroisses, qu’il redécroisse, que nous redécroissions, que vous redécroissiez, qu’ils redécroissent ;
que je redécrûsse, qu’il redécrût, que nous redécrûssions ; que j'aie redécrû ; que j'eusse redécrû ;
redécroîs, redécroissons, redécroissez ; aie redécrû, ayons redécrû, ayez redécrû ;
(en) redécroissant.

redéfaire

redéfaire :

- défaire ce qui avait été défait ;
- remettre en désordre ce qui avait déjà été rangé.

je redéfais, tu redéfais, il redéfait, nous redéfaisons, vous redéfaites, ils redéfont ;
je redéfaisais ; je redéfis ; je redéferai ; je redéferais ;
j'ai redéfait ; j'avais redéfait ; j'eus redéfait ; j'aurai redéfait ; j'aurais redéfait ;
que je redéfasse, que tu redéfasses, qu'il redéfasse, que nous redéfassions, que vous redéfassiez, qu'ils redéfassent ;
que je redéfisse, qu'il redéfît, que nous redéfissions ; que j'aie redéfait ; que j'eusse redéfait ;
redéfais, redéfaisons, redéfaites ; aie redéfait, ayons redéfait, ayez redéfait ;
(en) redéfaisant.

redéfinir, redéfinition

redéfinir :

- modifier, reformuler le contenu d'une définition ;
- modifier les données, les orientations, les conditions d'une mission ou les termes, le contenu d'un contrat, d'un statut.

je redéfinis, tu redéfinis, il redéfinit, nous redéfinissons, vous redéfinissez, ils redéfinissent ;
je redéfinissais ; je redéfinis ; je redéfinirai ; je redéfinirais ;
j'ai redéfini ; j'avais redéfini ; j'eus redéfini ; j'aurai redéfini ; j'aurais redéfini ;
que je redéfinisse, que tu redéfinisses, qu'il redéfinisse, que nous redéfinissions, que vous redéfinissiez, qu'ils redéfinissent ;
que je redéfinisse, qu'il redéfinît, que nous redéfinissions ; que j'aie redéfini ; que j'eusse redéfini ;
redéfinis, redéfinissons, redéfinissez ; aie redéfini, ayons redéfini, ayez redéfini ;
(en) redéfinissant.

une **redéfinition** : l'action de redéfinir.

redégringoler

redégringoler : retomber.

redemander

redemander :

- demander de nouveau une chose que l'on n'a plus ou dont on n'a plus une quantité suffisante ;
- demander que l'on rende quelque chose ou quelqu'un ;
- faire savoir que l'on souhaite à nouveau obtenir ou faire quelque chose.

redémarrage, redémarrer

un **redémarrage** :

- l'action de redémarrer, de repartir ; le résultat de cette action ;
- un nouvel effort afin de distancer ses adversaires ;
- le fait de reprendre son activité.

redémarrer :

- démarrer à nouveau, repartir ;
- produire à nouveau un effort violent afin de distancer ses adversaires ;
- reprendre son activité ;
- prendre un nouvel essor.

redémolir

redémolir : démolir à nouveau.

je redémolis, tu redémolis, il redémolit, nous redémolissons, vous redémolissez, ils redémolissent ;
je redémolissais ; je redémolis ; je redémolirai ; je redémolirais ;
j'ai redémoli ; j'avais redémoli ; j'eus redémoli ; j'aurai redémoli ; j'aurais redémoli ;
que je redémolisse, que tu redémolisses, qu'il redémolisse, que nous redémolissions, que vous redémolissiez, qu'ils redémolissent ;
que je redémolisse, qu'il redémolît, que nous redémolissions ; que j'aie redémoli ; que j'eusse redémoli ;
redémolis, redémolissons, redémolissez ; aie redémoli, ayons redémoli, ayez redémoli ;
(en) redémolissant.

rédempteur, rédemption, rédemptionnel, rédemptoriste, rédemptoristine

le **rédempteur** : Jésus-Christ, qui, par sa crucifixion, a racheté le genre humain et l'a sauvé de la mort éternelle.

une rédemptrice, un **rédempteur** :

- une divinité ou une personne qui sauve spirituellement, qui redonne de la vertu ;
- une personne qui apporte une régénération, des valeurs nouvelles, le bien social.

elle est rédemptrice, il est **rédempteur** :

- accorde, procure la rédemption ;
- est l'instrument direct ou indirect de la rédemption ;
- réalise la rédemption, apporte le salut ;
- permet de s'associer à l'œuvre de rédemption divine, de vaincre le péché, de gagner le salut ;
- rénove, promeut.

la **Rédemption** : le rachat du genre humain par le sacrifice du Christ qui a permis la rémission des péchés et donné un espoir de vie éternelle en Dieu.

une **rédemption** :

- l'action de participer au salut de son âme ou de celle d'autrui par l'expiation, les efforts spirituels, etc. ou de donner à quelqu'un meilleure réputation ; le résultat de cette action ;
- l'action d'apporter une valeur neuve, le progrès moral, intellectuel, artistique, le bien social ; le résultat de cette action ;
- l'action de rédimer, de racheter.

elle est rédemptionnelle : est rédemptrice ; il est **rédemptionnel** : est rédempteur.

une, un **rédemptoriste** : celle, celui qui appartient à la congrégation religieuse des rédemptoristes.

une **rédemptoristine** : une moniale appartenant à un ordre fondé en 1731 par A. de Liguori et Maria Céleste Crostarosa, vouée à l'office divin, à l'oraison et à la lecture spirituelle.

Le mot rédempteur est emprunté au latin ecclésiastique *redemptor*, en latin classique « celui qui rachète », notamment « celui qui rachète des prisonniers ». L'ancien français a employé plus fréquemment le substantif *raiembeor* « rédempteur », dérivé de *raiembre* « racheter », issu du latin *redimere*, voir : rédimer.

Le nom (une) rédemption est emprunté au latin ecclésistique *redemptio*, en latin classique « action de racheter », dérivé de *redimere*, voir : rédimer ; à comparer avec rançon.

redensification

D'une manière générale, la densification est l'augmentation du nombre d'habitants par kilomètre carré dans un espace donné. Elle peut être un constat (la densité augmente) ou le résultat d'une politique (on cherche comment augmenter la densité). Dans cette deuxième acception, le terme est utilisé en urbanisme pour caractériser certaines politiques visant à lutter contre l'étalement urbain, qui est la tendance mondiale à l'augmentation des surfaces et à la diminution de la densité des agglomérations urbaines. On parle aussi de **redensification** pour indiquer une volonté de remédier aux excès de l'étalement. En savoir plus : Géoconfluences.

redent, redenté

un **redent** ou **redan** :

- un ressaut ou un décrochement dans quelque chose ;
- une partie saillante dans la disposition de quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est redentée, il est **redenté** : est en forme de dents.

un redent redenté : un redent composé, formé de trois arcs de cercle se recoupant deux à deux.

Ce nom est dérivé de dent, avec le préfixe re-.

redépart

un **redépart** : un nouveau départ, après un arrêt.

redéploiement, redéployer

un **redéploiement** :

- une réorganisation d'un dispositif militaire ;
- une réorganisation d'une politique économique par la modification des implantations des moyens de production, des investissements, par la réaffectation des personnels.

redéployer :

- déployer à nouveau ;
- réorganiser un dispositif militaire ;
- réorganiser une politique économique ou industrielle, en modifiant les secteurs d'investissement, les implantations régionales ou nationales des moyens de production, en réaffectant les personnels.

je redéploie, tu redéploies, il redéploie, nous redéployons, vous redéployez, ils redéploient ;
je redéployais ; je redéployai ; je redéploierai ; je redéploierais ;
j'ai redéployé ; j'avais redéployé ; j'eus redéployé ; j'aurais redéployé ; j'aurais redéployé ;
que je redéploie, que tu redéploies, qu'il redéploie, que nous redéployions, que vous redéployiez, qu'ils redéploient ;
que je redéployasse, qu'il redéployât, que nous redéployassions ; que j'aie redéployé ; que j'eusse redéployé ;
redéploie, redéployons, redéployez ; aie redéployé, ayons redéployé, ayez redéployé ;
(en) redéployant.

un **déploiement** :

- une démonstration ;
- un étalage ;
- un dépliage ;
- une extension.

déployer :

- développer ;
- déplier ;
- étendre ;

- montrer.

rèderie, réderie, rédeux

une **réderie** ou **rèderie** : en Picardie, une brocante.

une rédeuse, un **rédeux** : une participante, un participant à une brocante.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

redescendre, redescente

redescendre :

- descendre de nouveau ;
- descendre après être monté ;
- revenir à un degré, à un rang ou à un état inférieurs, à une époque précédente ; r
- evenir à un niveau inférieur ;
- s'incliner de nouveau de haut en bas ;
- suivre le mouvement descendant d'une pente ;
- descendre à nouveau d'un lieu ;
- s'acheminer vers le déclin, dans un processus ;
- remettre, transporter à une place, à un endroit placé plus bas ;
- pour le vent, changer dans la direction du nord vers le sud.

redescendre quelque chose
je redescends, tu redescends, il redescend, nous redescendons, vous redescendez, ils redescendent ;
je redescendais ; je redescendis ; je redescendrai ; je redescendrais ;
j'ai redescendu ; j'avais redescendu ; j'eus redescendu ; j'aurai redescendu ; j'aurais redescendu ;
que je redescende, que tu redescendes, qu'il redescende, que nous redescendions, que vous redescendiez, qu'ils redescendent ;
que je redescendisse, qu'il redescendît, que nous redescendissions ; que j'aie redescendu ; que j'eusse redescendu ;
redescends, redescendons, redescendez ; aie redescendu, ayons redescendu, ayez redescendu ;
(en) redescendant.

redescendre quelque part
je redescends, tu redescends, il redescend, nous redescendons, vous redescendez, ils redescendent ;
je redescendais ; je redescendis ; je redescendrai ; je redescendrais ;
je suis redescendu(e) ; j'étais redescendu(e) ; je fus redescendu(e) ; je serai redescendu(e) ; je serais redescendu(e) ;
que je redescende, que tu redescendes, qu'il redescende, que nous redescendions, que vous redescendiez, qu'ils redescendent ;
que je redescendisse, qu'il redescendît, que nous redescendissions ; que je sois redescendu(e) ; que je fusse redescendu(e) ;
redescends, redescendons, redescendez ; sois redescendu(e), soyons redescendues, soyons redescendus, soyez redescendu(e)(es)(s) ;
(en) redescendant.

une **redescente** : l'action de redescendre ; le résultat de cette action.

redessiner

redessiner :

- ajouter un nouveau dessin ;
- reproduire.

redevable, redevance, redevancier

elle, il est **redevable** :

- reste débitrice ou débiteur de quelque chose ;
- a une obligation de quelque chose envers quelqu'un ou quelque chose.

une, un **redevable** :

- celle qui est assujettie, celui qui est assujetti à une redevance ;
- celle, celui qui a une obligation de quelque chose envers quelqu'un ou quelque chose.

une **redevance** :

- une somme devant être payée à échéances fixes à titre de rente ou de dette ;
- un droit perçu sur les usagers d'un service public par le gestionnaire de ce service public ;
- une redevance : [pétrole et gaz - finance] une somme versée à échéances périodiques en contrepartie d'un avantage concédé contractuellement. Équivalent admis : une royalty. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une redevancière, un **redevancier** : celle qui est obligée, celui qui est obligé à des redevances.

Les mots redevable et (une) redevance sont dérivés de redevoir.

redéveloppement

un **redéveloppement territorial** : Géoconfluences.

redevenir

redevenir :

- devenir de nouveau, recommencer à être ce qu'on était auparavant ;
- reparaitre, se manifester, exister à nouveau.

je redeviens, tu redeviens, il redevient, nous redevenons, vous redevenez, ils redeviennent ;
je redevenais ; je redevins ; je redeviendrai ; je redeviendrais ;
je suis redevenu(e) ; j'étais redevenu(e) ; je fus redevenu(e) ; je serai redevenu(e) ; je serais redevenu(e) ;
que je redevienne, que tu redeviennes, qu'il redevienne, que nous redevenions, que vous redeveniez, qu'ils redeviennent ;
que je redevinsse, qu'il redevînt, que nous redevinssions ; que je sois redevenu(e) ; que je fusse redevenu(e) ;
redeviens, redevenons, redevenez ; sois redevenu(e), soyons redevenues, soyons redevenus, soyez redevenu(e)(es)(s) ;
(en) redevenant.

redevoir

redevoir :

- devoir de nouveau après un compte fait ;
- être en reste ;
- être redevable de quelque chose à quelqu'un.

je redois, tu redois, il redoit, nous redevons, vous redevez, ils redoivent ;
je redevais ; je redus ; je redevrai ; je redevrais ;
j'ai redû ; j'avais redû ; j'eus redû ; j'aurai redû ; j'aurais redû ;
que je redoive, que tu redoives, qu'il redoive, que nous redevions, que vous redeviez, qu'ils redoivent ;
que je redusse, qu'il redût, que nous redussions ; que j'aie redû ; que j'eusse redû ;
redois, redevons, redevez ; aie redû, ayons redû, ayez redû ;
(en) redevant.

Le verbe redevoir est dérivé de devoir, avec le préfixe re-.

rédhibition, rédhibitoire

une **rédhibition** : l'annulation de la vente d'une chose entachée d'un vice rédhibitoire.

elle, il est **rédhibitoire** :

- peut motiver la rédhibition ;
- est suffisante, suffisant pour justifier l'annulation d'un engagement ;
- a un défaut inacceptable.

Le nom (une) rédhibition est emprunté au bas latin juridique *redhibitio*, dérivé de *redhibere* « faire reprendre une chose vendue ».

Le mot rédhibitoire est emprunté au bas latin juridique *redhibitorius*, dérivé de *redhibere* « faire reprendre une chose vendue ».

rédie

une **rédie** :

- la forme larvaire du cycle des vers parasites trématodes (en particulier de la douve) produite par bourgeonnement à partir d'un sporocyste et qui donnera naissance à des cercaires à longue queue qui, après avoir quitté l'hôte intermédiaire, se fixeront sur un support minéral ou végétal avant d'infester l'hôte définitif (mouton, bœuf...).
- le deuxième stade larvaire de grand trématode comme la douve du foie, issu du sporocyste.

Ce nom est emprunté au latin savant *redia* (1837), dérivé du nom du naturaliste italien Redi (1626-1698).

rediffuser, rediffusion

rediffuser :

- diffuser de nouveau une émission de radio ou de télévision ;
- retransmettre.

une **rediffusion** : une nouvelle diffusion d'une émission.

rédiger

A. **rédiger** :

- réduire, ramener à ses composants essentiels, moudre ;
- résumer par écrit, mettre en formule, condenser. rédiger un journal ;
- écrire les principaux articles et diriger la publication d'un journal.

B. **rédiger** :

- mettre par écrit, en particulier sous une forme définitive ou selon la forme requise ;
- organiser, mettre en forme, en phrases ;
- être rédacteur professionnel.

je rédige, tu rédiges, il rédige, nous rédigeons, vous rédigez, ils rédigent ;
je rédigeais ; je rédigeai ; je rédigerai ; je rédigerais ;
j'ai rédigé ; j'avais rédigé ; j'eus rédigé ; j'aurai rédigé ; j'aurais rédigé ;
que je rédige, que tu rédiges, qu'il rédige, que nous rédigions, que vous rédigiez, qu'ils rédigent ;
que je rédigeasse, qu'il rédigeât, que nous rédigeassions ; que j'aie rédigé ; que j'eusse rédigé ;
rédige, rédigeons, rédigez ; aie rédigé, ayons rédigé, ayez rédigé ;
(en) rédigeant.

voir aussi : un rédacteur, une rédaction, rédactionnel.

Le verbe rédiger est emprunté au latin médiéval *redigere* « mettre par écrit dans une certaine forme » et « réduire », proprement en latin classique « ramener » et « réduire à quelque chose de moindre », dérivé de *ago* de *agere* « mettre en mouvement », d'où le moyen français *rediger* « réduire ».

rédimé, rédimer

des provinces **rédimées** : qui se sont libérées de la gabelle contre le versement d'une somme définitive.

des villes rédimées, des débitants rédimés : qui s'exemptent de l'exercice en assurant à l'État d'autres garanties du paiement des droits dus.

les cantons rédimés, le pays rédimé [Belgique] : les territoires situés à la frontière belgo-allemande, attribués à la Belgique après la guerre de 1914-1918.

rédimer :

- racheter une obligation par le versement d'une contribution ;
- pour le Christ, racheter par son sacrifice le genre humain ;
- racheter, sauver.

se rédimer : obtenir, en contrepartie d'une bonne conduite ou de sacrifices, le pardon de ses fautes ou de ses erreurs.

elles se sont rédimées, elles sont rédimées.
elles se sont rédimé les obligations, elles ont rédimé leurs obligations, elles se les sont rédimés.

voir aussi : rédempteur, rédemption.

Le verbe rédimer est emprunté au latin *redimere* « racheter », qui avait donné l'ancien français *raembre*.

redimensionner

redimensionner une image, une photo, une vidéo : en changer les dimensions.

redingotard, redingote, se redingoter, redingotier, redingue

une redingotarde : celle, celui qui est vêtue d'une redingote ; un **redingotard** : celui qui est vêtu d'une redingote.

elle est redingotarde, il est **redingotard** : est vêtu(e) d'une redingote.

une **redingote** :

- un vêtement d'homme à longues basques, plus ou moins ajusté à la taille ;
- une robe de femme, boutonnée devant dans toute sa hauteur, plus ou moins ajustée à la taille, et évasée dans le bas ;
- une robe d'appartement, une tunique de même style ;
- un manteau de femme de même style.

la redingote : l'aristocratie, les gens en redingote.

une redingote de bois, de sapin : un cercueil.

une redingote anglaise : une capote anglaise.

On a lu **se redingoter**.

une redingotière, un **redingotier** : une confectionneuse, un confectionneur de redingotes.

une **redingue** : une redingote.

Le nom (une) redingote est une altération, par emprunt dans la langue orale, de l'anglais *riding-coat* « vêtement de cavalier », composé de *coat* « habit, manteau » et de *riding* substantif verbal de *to ride* « monter à cheval ».

redinguer

redinguer : être balloté, tressauter.

ding ! : un tintement, un coup de sonnette.

dinguer : heurter.

envoyer dinguer : renvoyer.

rédintégration

une **rédintégration** :

- une action par laquelle un être retrouve son intégrité ;
- un rétablissement d'un état d'équilibre chimique ;
- un phénomène mnémonique caractérisé par la reconstitution intégrale d'un état psychologique antérieur quand l'un des éléments vient à réapparaitre dans la conscience.

Ce nom est emprunté au latin *redintegratio* « renouvellement, rétablissement ».

redire, rediseur

redire :

- répéter à plusieurs reprises, dire une même chose plusieurs fois ;
- répéter ce qu'une autre personne a dit ;
- révéler ce qu'on a appris de quelqu'un en confidence ;
- réciter à nouveau, rejouer.

avoir, trouver à redire : reprendre, blâmer, critiquer, contester.

je redis, tu redis, il redit, nous redisons, vous redites, ils redisent ;
je redisais ; je redis, vous redîtes, ils redirent ; je redirai ; je redirais ;
j'ai redit ; j'avais redit ; je eus redit ; j'aurai redit ; j'aurais redit ;
que je redise, que tu redises, qu'il redise, que nous redisions, que vous redisiez, qu'ils redisent ;
que je redisse, qu'il redît, que nous redissions ; que j'aie redit ; que j'eusse redit ;
redis, redisons, redites ; aie redit, ayons redit, ayez redit ;
(en) redisant.

une **rediseuse**, un **rediseur** :

- une personne qui répète souvent les mêmes choses ;
- une personne qui rapporte ce qui lui a été révélé ou ce qu'elle a appris par indiscrétion.

une **redite** :

- l'action de redire, d'exprimer de nouveau la même idée, le même sentiment ;
- une répétition écrite, orale ou dans le domaine musical.

La pensée de Pierre de Jade : Quand on n'a rien à dire on trouve toujours à redire.

rediscuter

rediscuter : remettre en discussion.

redisparaitre, redisparaître

redisparaitre (*anciennement* : **redisparaître**) : disparaitre à nouveau.

je redisparais, tu redisparais, il redisparait ou redisparaît, nous redisparaissons, vous redisparaissez, ils redisparaissent ;
je redisparaissais ; je redisparus ; je redisparaitrai ou redisparaîtrai ; je redisparaitrais ou redisparaîtrais ;
j'ai redisparu, je suis redisparu(e) ; j'avais redisparu, j'étais redisparu(e) ; j'eus redisparu, je fus redisparu(e) ;
j'aurai redisparu, je serai redisparu(e) ; j'aurais redisparu, je serais redisparu(e) ;
que je redisparaisse, que tu redisparaisses, qu'il redisparaisse, que nous redisparaissions, que vous redisparaissiez, qu'ils redisparaissent ;
que je redisparusse, qu'il redisparût, que nous redisparussions ; que j'aie redisparu, que je sois redisparu(e) ;
que j'eusse redisparu, que je fusse redisparu(e) ;
redisparais, redisparaissons, redisparaissez ; aie redisparu, sois redisparu(e), ayons redisparu, soyons redisparues, soyons redisparus, ayez redisparu, soyez redisparu(e)(es)(s) ;
(en) redisparaissant.

redissoudre

redissoudre : dissoudre à nouveau.

je redissous, tu redissous, il redissout, nous redissolvons, vous redissolvez, ils redissolvent ;
je redissolvais ; je redissolus ; je redissoudrai ; je redissoudrais ;
j'ai redissout ; j'avais redissout ; j'eus redissout ; j'aurai redissout ; j'aurais redissout ;
que je redissolve, que tu redissolves, qu'il redissolve, que nous redissolvions, que vous redissolviez, qu'ils redissolvent ;
que je redissolusse, qu'il redissolût, que nous redissolussions ; que j'aie redissout ; que j'eusse redissout ;
redissous, redissolvons, redissolvez ; aie redissout, ayons redissout, ayez redissout ;

(en) redissolvant.
Ancienne orthographe du participe passé : redissous.

redistiller

redistiller : distiller à nouveau.

redistribue, redistributeur, redistributif, redistribution

redistribuer :

- distribuer de nouveau ;
- distribuer selon une conception nouvelle et qui, en général, se veut plus équitable ;
- modifier la répartition de ;
- disposer, considérer d'une nouvelle manière des faits ou des idées considérées en tant que parties d'un ensemble.

une redistributrice, un **redistributeur** : celle, celui, ce qui a une fonction, un rôle de redistribution.

elle est redistributive, il est **redistributif** : a droit à la redistribution.

une **redistribution** :

- l'action de redistribuer ; le résultat de cette action ;
- l'ensemble des opérations par l'intermédiaire desquelles une partie des revenus est prélevée sur certains agents économiques ou catégories sociales pour être reversée au bénéfice d'autres ;
- une modification de la répartition.

redistring

[en anglais : *redistring*] : aux États-Unis, le redécoupage décennal des circonscriptions électorales.

redite

une **redite** :

- l'action de redire, d'exprimer de nouveau la même idée, le même sentiment ;
- une répétition écrite, orale ou dans le domaine musical.

vous **redites** (redire au présent de l'indicatif).
vous **redîtes** (redire au passé simple).

redlining

[en anglais : *redlining*] voir : Géoconfluences.

redomiciliation

une **redomiciliation fiscale** : [économie générale / fiscalité] une réorganisation d'un groupe de sociétés destinée à transférer son domicile fiscal dans une juridiction dont la fiscalité permet une optimisation. En anglais : *tax inversion*. Journal officiel de la République française du 22/01/2022.

redondance, redondant, redonder

une **redondance** (1) : une surabondance des chairs, des graisses d'une personne.

elle est redondante, il est **redondant** (1) :

- présente une forte abondance de chair ;
- évoque une personne bien en chair, des rondeurs abondantes et molles, sans reliefs, ni aspérités.

une **redondance** (2) :

- une abondance de répétitions, de développements, d'ornements, généralement considérée comme excessive, critiquée pour sa lourdeur, son obscurité, son emphase ;
- une répétition inutile, une formule outrancière ;
- une amplification exagérée, une multiplication des éléments décoratifs ;
- un élément décoratif superflu ;
- le caractère d'un message, d'un code, présentant des répétitions, des éléments excédentaires, permettant ainsi une compréhension et une fiabilité meilleures ;
- le procédé linguistique qui consiste à répéter la même idée sous différentes formes, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- [nucléaire] une mise en place de plusieurs moyens techniques indépendants, identiques ou non, qui assurent la même fonction et sont destinés à se substituer les uns aux autres en cas de besoin. En anglais : *redundancy*. Voir aussi : défense en profondeur, redondance diversifiée. Journal officiel de la République française du 23/04/2016.

une **redondance diversifiée** ou une **diversification** : [nucléaire] une redondance de moyens techniques non identiques. En anglais : *diversity*. Voir aussi : défense en profondeur, redondance. Journal officiel de la République française du 23/04/2016.

elle est redondante, il est **redondant** (2) :

- se caractérise par des développements excessifs, répétitifs, des formules ampoulées ;
- se répète, se multiplie, ajoutant une ampleur inutile ;
- a un style chargé de redondances ;
- se caractérise par un volume important, une ornementation exagérée, des ajouts superflus ;
- se caractérise par de l'exagération, de la pose, etc. ;
- présente des répétitions d'information ;
- est en surnombre, fait double emploi avec d'autres choses semblables.

redonder :

- être très abondant, surabondant, en surplus ;
- user de redondance(s) ;
- redoubler de force, d'intensité.

Le nom (une) redondance est emprunté au latin *redundantia* (dérivé de *redundans*, voir : redondant) « trop plein, abondance, excès, redondance du style ». En linguistique et télécommunication et plus généralement dans la théorie de l'information, c'est un réemprunt à l'anglo-américain de même origine *redundance*.

Le mot redondant est emprunté au latin *redundans, redundantis* « débordant, superflu » du participe passé de *redundare* (voir : redonder).

Le verbe redonder est emprunté au latin *redundare* « déborder » d'où « (pour un style) être surabondant, exubérant », dérivé de *unda* « eau, onde, flot ».

redonner

redonner :

- donner de nouveau à quelqu'un ce qu'il a déjà eu ;
- représenter de nouveau quelque chose au public ;
- donner à nouveau ;
- rendre à quelqu'un ou à quelque chose ce qui lui avait été pris ou retiré, ce qu'il n'avait plus ou pouvait ne plus avoir ;
- donner à une chose ce qu'elle a perdu, une propriété qu'elle ne possède plus ;
- revenir à la charge.

redonner (la) vie :

- rendre des forces, la santé à quelque chose ;
- rendre le gout de vivre à quelqu'un, faire revivre quelque chose.

redonner dans : retomber dans la même situation, le même travers.

redonner de la voix : recommencer à parler fort.

redorer

redorer :

- dorer de nouveau ce qui est dédoré ;
- redonner la couleur ou l'éclat de l'or à quelque chose ;
- redonner de l'éclat, du lustre à.

redorer son blason : relever sa fortune, la mettre en rapport avec le nom que l'on porte.

se redorer : refaire sa fortune.

elles se sont redorées, elles sont redorées.
elles se sont redoré les cadres, elles ont redoré les cadres, elles se les sont redorés.

redormir

redormir :

- dormir de nouveau ;
- se rendormir, recommencer à dormir ;
- retrouver le sommeil après une période d'insomnie.

je redors, tu redors, il redort, nous redormons, vous redormez, ils redorment ;
je redormais ; je redormis ; je redormirai ; je redormirais ;
j'ai redormi ; j'avais redormi ; j'eus redormi ; j'aurai redormi ; j'aurais redormi ;
que je redorme, que tu redormes, qu'il redorme, que nous redormions, que vous redormiez, qu'ils redorment ;
que je redormisse, qu'il redormît, que nous redormissions ; que j'aie redormi ; que j'eusse redormi ;
redors, redormons, redormez ; aie redormi, ayons redormi, ayez redormi ;
(en) redormant.

Le verbe redormir est dérivé de dormir.

Le verbe rendormir est dérivé d'endormir.

voir aussi : endormant, endormi, endormir, un endormissement, un endormeur.

redorte

une **redorte** : en héraldique, une branche d'arbre mince, présentée seule ou assemblée à une autre, feuillée ou non, tortillée sur elle-même en boucle.

Ce nom est emprunté à l'ancien provençal *redorta*, correspondant à l'ancien français *rëorte* et ses nombreuses variantes, du latin *retortus, retorta, retortum*, le participe passé de *retorquere* « tourner en arrière ».

redoublant, redoublé, redoublement, redoubler

une redoublante, un **redoublant** : une, un élève, une étudiante ou un étudiant qui redouble une classe, qui passe deux ans dans la même classe.

elle est redoublée, il est **redoublé** :

- est répété(e) deux fois, est recommencé(e) une deuxième fois ;
- est répété(e) à plusieurs reprises, en augmentant ;
- est accru(e), augmenté(e) en intensité, en force.

un pas redoublé : un pas qui s'exécute à une vitesse double du pas cadencé normal.

un intervalle redoublé : un intervalle simple augmenté d'une octave.

un **redoublement** :

- l'action de rendre double, de répéter une deuxième fois ; le résultat de cette action ;
- l'action d'augmenter, de reprendre avec plus de force ou d'intensité ; le résultat de cette action.

redoubler :

- rendre double, multiplier par deux ;
- réitérer, recommencer, renouveler avec insistance ;

- suivre une seconde fois un enseignement ;
- augmenter en force ou en nombre, en intensité ou en quantité ;
- remettre une doublure à un vêtement ;
- dépasser une seconde fois, lors d'une course ;
- apporter plus de, agir avec encore plus de ;
- devenir plus intense, reprendre de plus belle ;
- revenir sur ses pas, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

redoutable, redoutablement

elle, il est **redoutable** :

- est à redouter, à craindre ;
- est propre à inspirer la crainte ;
- présente un défaut que l'on redoute.

redoutablement : d'une manière redoutable.

Le mot redoutable est dérivé de redouter, avec le suffixe -able.

redoute

une **redoute** :

- un ouvrage de fortification détaché, sans angles rentrants, construit en terre ou en maçonnerie et propre à recevoir de l'artillerie ;
- un endroit où l'on donne des fêtes, des bals ; une fête, une bal.

Ce nom est emprunté, avec l'influence de redouter, à l'italien *ridotto* « refuge, abri » et « lieu de fête, de bal », du latin *(locus) reductus* « (lieu) retiré », du participe passé de *reducere* (à comparer avec réduire). L'italien *ridotta* « petite fortification » est emprunté au français redoute.

redouté, redouter

un chef **redouté**, un âge redouté

redouter : craindre fortement quelqu'un ou quelque chose; appréhender avec angoisse.

Ce verbe est dérivé de douter, d'abord attesté en ancien français au sens de « craindre », avec le préfixe re-.

redoux

un **redoux** : un radoucissement de la température pendant ou après une période froide.

On a lu aussi un radoux.

voir aussi : radoucir, un radoucissement.

Ce nom est dérivé de doux, avec le préfixe re-.

redowa

une **redowa** :

- une danse à trois temps ;
- un air sur lequel s'exécute cette danse.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Redowa*, de même sens, lui-même emprunté au tchèque *rejdovák* « sorte de danse rustique de Bohême », dérivé de *rejditi*, itératif *rejdovati* « s'ébattre, gambader », ce verbe étant à son tour dérivé de *rej* « danse ».

redox

un indicateur **redox**

redressable, redressage, redresse, redressement, redresser, redresseur, redresseuse

elle, il est **redressable** : peut être redressé(e).

un **redressage** :

- l'action de remettre dans la forme ou la position normale une pièce ou une matière déformée en cours de fabrication ;
- une opération de finition des peaux ;
- une opération consistant à placer un pli, une lettre, dans la position qui permet son oblitération mécanique.

une **redresse** : un fort cordage servant à relever un navire abattu en carène.

elle, il est à la **redresse** :

- est débrouillarde, dégourdie ; est débrouillard, dégourdi ;
- ne s'en laisse pas conter.

la faire à la redresse : jouer les malins, chercher à épater.

un **redressement** : CNRTL.

redresser, se redresser : CNRTL.

elles se sont redressées, elles sont redressées.
elles se sont redressé les bilans, elles ont redressé les bilans, elles se les sont redressés.

A. une **redresseuse**, un **redresseur** de cannes, de peaux

B. une **redresseuse**, un **redresseur** :

- celle, celui qui entend réformer, redresser la société ;
- celle, celui qui corrige des abus, des défauts, des erreurs.

un **redresseur de torts** : un chevalier qui se faisait le défenseur des opprimés et le vengeur des injustices.

une redresseuse de torts, un redresseur de torts : une personne qui prétend corriger les injustices et amender la société.

C. une (machine) **redresseuse** : qui permet le redressage des plis postaux.

un **redresseur** :

- un dispositif destiné à convertir un courant alternatif en un courant ne circulant que dans un seul sens ;
- un instrument permettant de redresser un organe ;
- un appareil photographique qui permet le redressement.

elle est **redresseuse**, il est **redresseur** : invite à réformer, à corriger.

un muscle redresseur : un muscle qui provoque l'horripilation.

un prisme redresseur : un système optique qui redresse l'image d'une lunette terrestre.

un **laogai** : un système concentrationnaire de la République populaire de Chine.

redû

elle est redue, il est **redû** : voir redevoir (ci-dessus).

un **redû** :

- ce qui est redû, ce qui est dû de nouveau, après un compte fait ;
- ce qui est en reste.

réductase

une **réductase**

une **oxydoréductase** : l'enzyme qui effectue une réaction d'oxydoréduction.

une 5-alpha-réductase, une corticostéroide 11-oxo-réductase, une cytochrome b5-réductase, une déhydroacyl-réductase, un déficit en dihydroptéridine réductase, un déficit en dihydroptéridine réductase, une glutathion-réductase, une glyoxylique-réductase, une galacturonate-réductase, une lysine-cétoglutarate-réductase, une méthémoglobine-réductase, une NADH-ubiquinone-réductase, une ribonucléoside-diphosphate-réductase, une ribonucléotide-réductase, une stéroïde-5 alpha-réductase, une succinate-cytochrome c-réductase, une succinate-ubiquinone-réductase, une ubiquinone-réductase.

réducteur

elle est **réductrice**, il est **réducteur**, un **réducteur** : CNRTL

un réducteur de bruit : [audiovisuel - acoustique] un dispositif électronique destiné à améliorer le rapport du signal utile sur un bruit de fond. En anglais : *noise reducer*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un réducteur de portance : [défense - aéronautique] un dispositif aérodynamique provoquant une diminution de la portance d'une voilure ou de la poussée d'un réacteur ou d'un moteur-fusée. En anglais : *spoiler*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un réducteur de traînée de culot ou RTC : [défense / matériaux énergétiques - armement] le dispositif placé sur le culot d'un obus et actionné à la sortie de la bouche du canon, qui permet d'augmenter la portée par réduction de la traînée aérodynamique de l'obus. Les termes « boute-culot » (langage professionnel) et « pousse-culot » (langage professionnel) sont des synonymes usuels. En anglais : *base-bleed*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **motoréducteur** : un appareil destiné à réduire la vitesse de rotation d'un arbre.

elle est oxydoréductrice, il est **oxydoréducteur** : a rapport à l'oxydoréduction.

Le mot réducteur est emprunté au latin d'époque impériale *reductor* « celui qui ramène ; qui rétablit, restaure » formé sur *reductum*, supin de *reducere*, voir : réduire.

réductibilité, réductible

une **réductibilité** :

- la qualité, le caractère de ce qui est réductible ;
- la possibilité de ramener à ;
- la possibilité de se contracter, de se restreindre.

elle, il est **réductible** :

- peut être réduite ou peut être réduit ;
- peut subir une réduction ;
- peut être ramené(e) à sa position anatomique normale ;
- peut être ramené(e) à une forme plus simple ;
- peut être ramené(e), limité(e) à ;
- peut être ramené(e) à de plus petites dimensions ;
- peut être diminué(e).

A. une **irréductibilité** : une impossibilité de réduire le déplacement de deux fragments osseux fracturés ou de faire rentrer dans l'abdomen le contenu d'une hernie.

elle, il est **irréductible** : ne peut pas être remise ou remis chirurgicalement en place.

B. une **irréductibilité** : le caractère de ce qu'on ne peut pas ramener ou assimiler à autre chose, de ce qui ne peut pas être ramené à une forme plus simple ou à une quantité plus faible, de ce dont on ne peut pas venir à bout.

elle, il est **irréductible** :

- n'est pas réductible ;
- ne peut pas être ramené(e), assimilé(e) à une autre chose ;
- a sa nature propre, spécifique, foncièrement originale ;

- ne peut pas être ramené(e) à un état plus simple, à une quantité plus faible ;
- ne peut pas être décomposée, divisée, analysée diminuée, restreinte ; ne peut pas être décomposé, divisé, analysé, diminué, restreint
- qu'on ne peut pas résoudre, surmonter, faire disparaitre ;
- qu'on ne peut pas soumettre, vaincre ou convaincre.

irréductiblement

Le mot réductible est un dérivé savant de réduire d'après le latin *reductum*, supin de *reducere* « réduire » (voir ce mot), avec le suffixe -ible (-able).

réductif, réduction, réductionnaire, réductionnel, réductionnisme, réductionniste

elle est réductive, il est **réductif** :

- elle est relative, il est relatif à une réduction biologique ;
- elle est relative, il est relatif à la réduction chimique.

une **réduction** :

- voir : CNRTL ;
- [automobile / moteurs] une diminution de la masse, des dimensions et de la cylindrée d'un moteur, visant à réduire sa consommation et son encombrement, tout en conservant ses performances de couple et de puissance. En anglais : *downsizing*. Voir aussi : abaissement du régime moteur. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

une **réduction d'échelle** [environnement - aménagement et urbanisme] la méthode par laquelle, à partir de données et de modèles établis pour une vaste zone, sont déduites des informations relatives à une zone plus petite. La réduction d'échelle peut être utilisée, par exemple, pour étudier l'effet local du changement climatique. En anglais : *downgrade, downscaling*. Voir aussi : changement climatique. Journal officiel de la République française du 4 aout 2022.

une **réduction de l'effet de levier** : [finance] une action par laquelle une entreprise, financière ou non, réduit le rapport entre son endettement et ses fonds propres. En pratique, une entreprise procède à une réduction de l'effet de levier afin de diminuer son risque d'insolvabilité. En anglais : *deleverage ; deleveraging*. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

une **réduction de la viscosité** : [pétrole et gaz / raffinage] l'opération de diminution de la viscosité de certains résidus paraffineux et des fiouls lourds en général par craquage à basse température. En anglais : *viscosity breaking ; visbreaking*. Voir aussi : unité de réduction de viscosité. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **réduction des déchets** : [environnement / déchets] l'ensemble des mesures et des actions qui, de la conception à la distribution d'un produit, visent à réduire la diversité, la quantité et la nocivité des déchets. En anglais : waste prevention. Journal officiel de la République française du 12/04/2009.

une **oxydoréduction** : une réaction dans laquelle s'effectuent simultanément, par un échange d'électrons, une oxydation du réducteur et une réduction de l'oxydant.

une, un **réductionnaire** : une personne en faveur d'une réduction.

une division, une mitose **réductionnelle**

un **réductionnisme**

elle, il est **réductionniste** : prône la réduction.

Le mot réductif est emprunté au latin médiéval *reductivus* « destiné à ramener » « qui réduit » en particulier dans le domaine anglais, formé sur *reductus*, du participe passé de *reducere*, voir : réduire.

Le nom (une) réduction est emprunté au latin classique *reductio* « action de ramener », formé sur *reductum*, supin de *reducere*, voir : réduire.

réductone

une **réductone** :

- une substance réductrice obtenue par la décomposition thermique du glucose ;
- le nom générique d'une substance réductrice trouvée dans les aliments déshydratés.

Ce nom est dérivé de réducteur par la substitution du suffixe -one à -eur.

réduflation

une **réduflation** [en anglais : *shrinkflation*] : la diminution en quantité ou en qualité d'un produit mis en vente afin de maintenir son prix unitaire.

réduire, réduit, réduite

1. **réduire, se réduire** : CNRTL.

je réduis, tu réduis, il réduit, nous réduisons, vous réduisez, ils réduisent ;
je réduisais ; je réduisis ; je réduirai ; je réduirais ;
j'ai réduit ; j'avais réduit ; j'eus réduit ; j'aurai réduit ; j'aurais réduit ;
que je réduise, que tu réduises, qu'il réduise, que nous réduisions, que vous réduisiez, qu'ils réduisent ;
que je réduisisse, qu'il réduisît, que nous réduisissions ; que j'aie réduit, que j'eusse réduit ;
réduis, réduisons, réduisez ; aie réduit, ayons réduit, ayez réduit ;
(en) réduisant.

je me réduis, tu te réduis, il se réduit, nous nous réduisons, vous vous réduisez, ils se réduisent ;
je me réduisais ; je me réduisis ; je me réduirai ; je me réduirais ;
je me suis réduite, je me suis réduit ; je m'étais réduite, je m'étais réduit ; je me fus réduite, je me fus réduit ; je me serai réduite, je me serai réduit ; je me serais réduite, je me serais réduit ;
que je me réduise, que tu te réduises, qu'il se réduise, que nous nous réduisions, que vous vous réduisiez, qu'ils se réduisent ;
que je me réduisisse, qu'il se réduisît, que nous nous réduisissions ; que je me sois réduite, que je me sois réduit ; que je me fusse réduite, que je me fusse réduit ;
réduis-toi, réduisons-nous, réduisez-vous ; sois réduite, sois réduit, soyons réduites, soyons réduits, soyez réduites, soyez réduits, soyez réduite, soyez réduit ;
(en) se réduisant.

elles se sont réduites, elles sont réduites.
elles se sont réduit les objectifs, elles ont réduit leurs objectifs, elles se les sont réduits.

une **réduite** :

- le résultat de certaines réductions mathématiques ;
- une équation dont le degré a été abaissé.

elle est réduite, il est **réduit** :

- a subi une diminution ;
- a subi une transformation ;
- est maigre, amaigri(e).

Le verbe réduire est une francisation d'après conduire, du latin classique *reducere* « ramener, reconduire, réduire à » composé de *re-*, (re-) et de *ducere* « tirer, conduire ».

2. un **réduit** :

- une retraite, un refuge ;
- un local de très petites dimensions, retranché d'un plus grand, ou un simple recoin ;
- un logement misérable ;
- autres sens : CNRTL.

Le nom (un) réduit, d'abord attesté sous la forme *reduit*, a été refait en réduit d'après réduire ; *reduit* représente le latin populaire *reductum* de *reductus* « qui est à l'écart (en parlant d'un lieu, d'un objet, voir aussi : redoute), participe passé de *reducere* « ramener », voir : réduire.

réduplicatif, réduplication

A. elle est réduplicative, il est **réduplicatif** :

- est propre à exprimer ou exprime le redoublement ;
- exprime la réitération.

une **proposition réduplicative** : celle qui contient une restriction, pour indiquer la manière dont le sujet est considéré.

B. elle est réduplicative, il est **réduplicatif** : pour une partie d'un végétal, est replié(e) vers l'extérieur.

une **préfloraison réduplicative** : une préfloraison valvaire dans laquelle les deux parties contiguës s'appliquent l'une contre l'autre par une portion de leur face interne.

une **réduplication** :

- une répétition, un recommencement ;
- un redoublement d'un organite entier ;
- un redoublement d'un mot ou d'un élément ;
- l'action par laquelle on considère un sujet d'attribution exclusivement dans la formalité en laquelle il est énoncé.

Le mot réduplicatif est emprunté au latin médiéval *reduplicativus* « réduplicatif, répété », dérivé de *reduplicatio* par substitution de suffixe.

Le nom (une) réduplication est emprunté au bas latin *reduplicatio* « réduplication (en rhétorique) » dérivé du bas latin *reduplicare* « doubler », lui-même dérivé du latin *duplicare* (dupliquer 1), avec le préfixe *re-* (re-).

réduve, réduvidé, réduviidé, réduvioïde, réduvoïde

un **réduve** : un nom vernaculaire et un genre d'insectes hémiptères hétéroptères, le type de la famille des réduviidés. Ce sont des insectes de mœurs nocturnes qui vivent dans les maisons, chassant les punaises de lit afin de se nourrir de leur sang.

les **réduviidés** ou **réduvidés** : une famille d'insectes hémiptères hétéroptères cimicomorphes réduvoïdes, renfermant les réduves et genres voisins. On les appelle usuellement punaises assassines.

les **réduvoïdes** ou **réduvioïdes** : une super-famille d'insectes hémiptères hétéroptères cimicomorphes, renfermant les familles des réduviidés et des pachynomidés.

Ce nom vient du latin scientifique *Reduvius*, du latin classique *reduvia* « envie aux doigts » (parce que, selon Bouillet 1859, la piqure de cet insecte provoque une douleur comparable à celle des envies).

rééchelonnement, rééchelonner

un **rééchelonnement** : une modification des modalités de remboursement d'un crédit en réduisant le montant des mensualités et en allongeant la durée.

rééchelonner un prêt, un crédit : en modifier les modalités de remboursement.

rééchelonner : disposer, répartir autrement.

voir aussi : un échelon, un échelonnement, échelonner.

réécouter

réécouter : écouter à nouveau.

réécrire, réécriture

réécrire ou **récrire** :

- donner une nouvelle version d'un texte déjà écrit ;
- écrire une nouvelle fois un texte à quelqu'un ;
- réinventer, donner une nouvelle vision de quelque chose.

je réécris, tu réécris, il réécrit, nous réécrivons, vous réécrivez, ils réécrivent ;
je réécrivais ; je réécrivis ; je réécrirai ; je réécrirais ;
j'ai réécrit ; j'avais réécrit ; j'eus réécrit ; j'aurai réécrit ; j'aurais réécrit ;
que je réécrive, que tu réécrives, qu’il réécrive, que nous réécrivions, que vous réécriviez, qu’ils réécrivent ;
que je réécrivisse, qu’il réécrivît, que nous réécrivissions ; que j'aie réécrit ; que j'eusse réécrit ;
réécris, réécrivons, réécrivez ; aie réécrit, ayons réécrit, ayez réécrit ;
(en) réécrivant.

une **réécriture** : l'action, le fait de réécrire.

une **réécriture de base** ou une **édition de base** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - génétique] la réécriture génomique qui consiste à modifier une seule paire de bases d'un site déterminé d'un génome. En anglais : *base editing*. Voir aussi : paire de bases, réécriture génomique. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

une **réécriture génomique** ou une **édition génomique** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - génétique] : une modification par ingénierie de la séquence d'un site déterminé d'un génome par addition, suppression ou substitution de nucléotides, qui est effectuée ou initiée par des complexes enzymatiques adressés à ce site. La réécriture génomique utilise souvent des ciseaux moléculaires et peut nécessiter la présence d'une matrice d'ADN ou d'ARN. La réécriture génomique permet de corriger une mutation délétère ou de conférer une propriété nouvelle à une cellule, voire, le cas échéant, à l'organisme qui en est issu. En anglais : *genome editing*. Voir aussi : ciseaux moléculaires, endodésoxyribonucléase 9, motif de reconnaissance du proto-espaceur, nucléase-effecteur de type activateur de transcription, réécriture de base, réécriture par matrice d'ARN. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

une **réécriture par matrice d'ARN** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - génétique] la réécriture génomique qui consiste à incorporer au génome une séquence d'ADN issue de la transcription inverse in situ d'une matrice d'ARN. On trouve aussi le terme « édition primaire », qui est déconseillé. En anglais : *prime editing*. Voir aussi : matrice, réécriture génomique. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

réédification, réédifier

une **réédification** : l'action de réédifier ; le résultat de cette action.

réédifier :

- édifier de nouveau ce qui a été détruit ;
- reconstruire une nouvelle théorie ;
- rétablir ce qui a disparu.

rééditer, réédition

rééditer :

- éditer de nouveau ;
- établir une nouvelle édition ;
- redire quelque chose, renouveler une action.

une **réédition** :

- l'action de rééditer ;
- une édition nouvelle ;
- un ouvrage réédité ;
- une répétition, un renouvellement d'une action, d'une situation.

rééducable, rééducateur, rééducation, rééduquer

elle, il est **rééducable** : peut être rééduqué(e).

une **rééducatrice**, un **rééducateur** : une personne spécialisée en rééducation.

elle est **rééducatrice**, il est **rééducateur** : est susceptible de rééduquer.

une **rééducation** :

- l'action de rétablir l'usage normal d'une fonction, d'un membre ou d'un organe après une blessure ou une affection, ou chez un sujet qui souffre d'une déficience ou d'une infirmité ;
- le résultat ainsi obtenu ou la durée de cette thérapeutique ;
- une éducation de mouvements ou de techniques que le sujet n'avait pas appris antérieurement ;
- une éducation spécialisée permettant la réinsertion sociale ou familiale d'un sujet mal adapté à la société ;
- une éducation nouvelle permettant de corriger ou de réformer une mauvaise formation ;
- dans un régime totalitaire, une nouvelle éducation visant à remettre une personne dans la ligne de l'idéologie dont il a dévié.

une **réadaptation cardiovasculaire** ou une **rééducation cardiovasculaire**, RC : [santé et médecine] un traitement non médicamenteux d'une maladie cardiovasculaire, qui s'appuie sur des exercices physiques afin de réduire le handicap physique, psychologique et social lié à la maladie. On trouve aussi le terme « réhabilitation cardiovasculaire », qui est déconseillé. En anglais : *cardiac rehabilitation*.

une **réadaptation respiratoire** ou une **rééducation respiratoire**, RR : [santé et médecine] un traitement non médicamenteux de l'insuffisance respiratoire chronique, qui s'appuie sur des exercices physiques afin de réduire le handicap physique, psychologique et social lié à la maladie. On trouve aussi le terme « réhabilitation respiratoire », qui est déconseillé. En anglais : *respiratory rehabilitation*. Journal officiel de la République française du 7 aout 2022.

une **rééducation fonctionnelle** ou **motrice** : un ensemble des méthodes de développement et de récupération du système locomoteur, visant à pallier une déficience motrice ou fonctionnelle.

une **rééducation professionnelle** : un ensemble de mesures permettant à la victime d'un accident du travail qui ne peut plus exercer son métier d'en apprendre un autre.

rééduquer :

- soumettre à une rééducation, à la suite d'une blessure, d'une affection ou d'une infirmité, d'une déficience ;
- donner une éducation nouvelle à quelqu'un ou à quelque chose, pour corriger ou réformer une mauvaise orientation ;
- dans un régime totalitaire, remettre une personne dans la ligne de l'idéologie dont elle a dévié, par des méthodes faisant notamment appel à l'action psychologique.

réel, réellement

elle est réelle, il est **réel** :

- existe d'une manière autonome, n'est pas un produit de la pensée ;
- est matérielle ou matériel, physique ;
- existe, se produit effectivement, n'est pas un produit de l'imagination ;
- appartient à la nature, a lieu en tant que processus physique ;
- est conforme à l'essence de la chose ;
- est vraie, est telle qu'elle est ; est vrai, est tel qu'il est ;
- elle est relative, il est relatif aux choses, aux biens, et non aux personnes :
- autres sens : CNRTL.

Les **nombres réels** sont tous les nombres aussi bien rationnels qu'irrationnels, tous les nombres à virgule, périodiques et non périodiques. En savoir plus : DicoNombre de Gérard Villemin.

le **réel** :

- ce qui existe indépendamment du sujet ;
- l'environnement matériel de l'homme ;
- l'environnement social de l'homme.

le réel de quelque chose : le caractère réel, effectif, positif de quelque chose.

réellement : CNRTL.

des ***realia*** :

- des objets existants du monde perçus ou considérés indépendamment de leur relation avec le signe ;
- dans un dictionnaire, les illustrations représentant les choses désignées par les entrées.

elle est irréelle, il est **irréel** :

- n'est pas réelle, n'est pas réel ;
- n'existe pas ou n'existe que dans l'imagination ;
- n'a pas d'existence réelle, de réalité matérielle ;
- ne parait pas réelle ou réel ;
- semble vivre, se situer ou se dérouler dans un autre monde.

irréellement

l'**irréel** : ce qui n'est pas ou ne parait pas réel.

le mode irréel ou l'irréel : une forme verbale du conditionnel.

Le mot réel est emprunté au bas latin *realis* « réel, effectif », en latin médiéval philosophique « réaliste », en latin scolastique « réel, qui existe par soi-même », en latin juridique « qui concerne les biens (par opposition à personalis) » ; *realis* est dérivé, au moyen du suffixe -*alis* (-al), du latin classique *res* « une chose, un objet, un être, un fait, une réalité ; ce qu'on possède, un bien, un avoir ». D'où : irréel.

Le nom (des) *realia* vient de ce mot latin savant, de *realis* (réel).

Le verbe réaliser est un dérivé savant de réel, d'après le latin médiéval *realis*. D'où : réalisable, réalisateur, une réalisation, réalisé, un coréalisateur, déréaliser,, une déréalisation, déréalisant, irréalisable, irréalisant, une irréalisation, irréalisé, irréaliser, une non-réalisation.

Le nom (un) réalisme est un dérivé savant de réel, d'après le latin médiéval *realis*. Le mot réaliste est emprunté au latin médiéval *realista* dérivé de *realis* (réel); D'où : un hyperréalisme, hyperréaliste, un irréalisme, irréaliste, un néoréalisme, néoréaliste.

On a lu réalistique pour réaliste.

Le nom (une) réalité est emprunté au latin médiéval *realitas* « bien, propriété », dérivé de *realis* (réel). D'où : une irréalité.

On a lu aussi déréistique ou déréel : (en parlant de la pensée, dans la schizophrénie) qui s'écarte du réel, qui est non adapté au réel.

[en anglais : *real-time stereoscopic imagery*] une **imagerie stéréoscopique minute** ou une **stéréoscopie-minute** : une prise de vue au moyen d'un seul instrument d'observation optique embarqué à bord d'un satellite, obtenue en balayant une même scène sous deux angles différents avec un décalage de l'ordre de la minute, permettant ainsi de réaliser une image stéréoscopique lors d'un seul passage.

[en anglais : *real time gross settlement system* ; *RTGS*] un **système de règlement brut en temps réel** ou RBTR : le système de paiement dans lequel le règlement des opérations intervient de manière continue et en temps réel, transaction par transaction.

[en anglais : *real time*] **en temps réel** : le mode de traitement qui permet l'admission des données à un instant quelconque et l'obtention immédiate des résultats.

un *reality-show* ou *reality show* : une émission de téléréalité, montrant le quotidien de volontaires dans une situation non habituelle.

une *réalpolitique* ou *realpolitik*,... : une politique visant à l'efficacité, sans considération de doctrine ou de principes.

réélection, rééligibilité, rééligible, réélire

une **réélection** : l'action de réélire ; le fait d'être réélu.

une **rééligibilité** : une aptitude légale, réglementaire ou statutaire à être réélu.

elle, il est **rééligible** : est légalement, réglementairement ou statutairement apte à être réélu(e).

réélire : élire de nouveau, élire quelqu'un à une fonction pour laquelle il avait déjà été désigné par voie d'élection.

je réélis, tu réélis, il réélit, nous réélisons, vous réélisez, ils réélisent ;
je réélisais ; je réélus ; je réélirai ; je réélirais ;
j'ai réélu ; j'avais réélu ; j'eus réélu ; j'aurai réélu ; j'aurais réélu ;
que je réélise, que tu réélises, qu'il réélise, que nous réélisions, que vous réélisiez, qu'ils réélisent ;
que je réélusse, qu'il réélût, que nous réélussions ; que j'aie réélu ; que j'eusse réélu ;
réélis, réélisons, réélisez ; aie réélu, ayons réélu, ayez réélu ;
(en) réélisant.

Le nom (une) réélection est dérivé de réélire, d'après élection.

Le verbe réélire est dérivé, au moyen du préfixe r-, ré- (re-), de l'ancien français *eslire* « choisir ; nommer à une fonction par voie de suffrages » (voir : élire), puis d'élire.

réellement

réellement

irréellement

voir réel (ci-dessus).

réémailler

réémailler : émailler une seconde fois.

réemballage, réemballer

un **réemballage** : l'action de réemballer.

réemballer : remettre dans un emballage, dans son emballage.

un **remballage** : l'action de remballer quelque chose.

remballer :

- remettre des marchandises dans les emballages d'où elles avaient été extraites pour être présentées ;
- mettre, remettre dans ses bagages ;
- ranger ce dont on s'est servi avant de partir.

se faire remballer : se faire repousser vivement.

réembarquer

réembarquer ou **rembarquer** : embarquer de nouveau.

se réembarquer ou **se rembarquer** :

- s'embarquer de nouveau ;
- s'engager de nouveau.

un **rembarquement** : l'action de rembarquer, de se rembarquer.

réembauchage, réembauche, réembaucher

un **réembauchage** ou une **réembauche** : l'action de réembaucher quelqu'un ; le résultat de cette action.

réembaucher ou **rembaucher** : embaucher à nouveau quelqu'un.

réemblaver

réemblaver : emblaver de nouveau.

emblaver : ensemencer une terre.

une **emblavure** ou un **emblavement**

Le verbe emblaver est dérivé de *blef* (blé), avec le préfixe em- (en-).

réembrasser

réembrasser ou **rembrasser** : embrasser de nouveau.

réembrayer

réembrayer ou **rembrayer** :

- embrayer à nouveau, après avoir débrayé ;
- se remettre à fonctionner.

je réembraie ou je réembraye, tu réembraies ou tu réembrayes, il réembraie ou il réembraye, nous réembrayons, vous réembrayez, ils réembraient ou ils réembrayent ;
je réembrayais ; je réembrayai ; je réembraierai ou je réembrayerai ; je réembraierais ou je réembrayerais ;
j'ai réembrayé ; j'avais réembrayé ; j'eus réembrayé ; j'aurai réembrayé ; j'aurais réembrayé ;
que je réembraie ou que je réembraye, que tu réembraies ou que tu réembrayes, qu'il réembraie ou qu'il

réembraye, que nous réembrayions, que vous réembrayiez, qu'ils réembraient ou réembrayent ;
que je réembrayasse, qu'il réembrayât, que nous réembrayassions ; que j'aie réembrayé ; que j'eusse réembrayé ;
réembraie ou réembraye, réembrayons, réembrayez ; aie réembrayé, ayons réembrayé, ayez réembrayé ;
(en) réembrayant.

un **rembrayage** : l'action de rembrayer.

réémetteur, réémettre, réémission

un **réémetteur** :

- un petit émetteur qui rediffuse sur une zone mal desservie l'onde qu'il reçoit d'un émetteur principal ;
- [télécommunications] un ensemble formé d'un récepteur et d'un émetteur et destiné à recevoir les émissions d'un émetteur de radiodiffusion sonore ou de télévision et à émettre immédiatement le même programme. En anglais : *rebroadcast station ; relay station*. Voir aussi : répéteur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **(réémetteur) bouche-trou** ou **réémetteur de complément** : [télécommunications / radiocommunications] un réémetteur de moindre puissance fonctionnant en général sur le même canal que l'émetteur principal pour couvrir une zone d'ombre de faible étendue ou améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments. En anglais : *gap filler*. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

réémettre :

- émettre une nouvelle fois ;
- émettre en retour, après une irradiation.

je réémets, tu réémets, il réémet, nous réémettons, vous réémettez, ils réémettent ;
je réémettais ; je réémis ; je réémettrai, je réémettrais ;
j'ai réémis ; j'avais réémis ; j'eus réémis ; j'aurai réémis ; j'aurais réémis ;
que je réémette, que tu réémettes, qu'il réémette, que nous réémettions, que vous réémettiez, qu'ils réémettent ;
que je réémisse, qu'il réémît, que nous réémissions ; que j'aie réémis ; que j'eusse réémis ;
réémets, réémettons, réémettez ; aie réémis, ayons réémis, ayez réémis ;
(en) réémettant.

une station **réémettrice** : une station servant de relai à un émetteur principal.

une **réémission** : un rayonnement électromagnétique produit par élévation de la température d'un corps à la suite de l'absorption d'un rayonnement électronique incident.

réemménager

réemménager : revenir emménager.

je réemménage, tu réemménages, il réemménage, nous réemménageons, vous réemménagez, ils réemménagent ;
je réemménageais ; je réemménageai ; je réemménagerai ; je réemménagerais ;
j'ai réemménagé ; j'avais réemménagé ; j'eus réemménagé ; j'aurai réemménagé ; j'aurais réemménagé ;
que je réemménage, que tu réemménages, qu'il réemménage, que nous réemménagions, que vous réemménagiez, qu'ils réemménagent ;
que je réemménageasse, qu'il réemménageât, que nous réemménageassions ; que j'aie réemménagé ; que j'eusse réemménagé ;
réemménage, réemménageons, réemménagez ; aie réemménagé, ayons réemménagé, ayez réemménagé ;
(en) réemménageant.

réemploi, réemployer

un **réemploi** : le fait d'employer ou d'être employé à nouveau.

réemployer :

- employer de nouveau ;
- utiliser, dans une construction, des éléments provenant d'une construction plus ancienne.

je réemploie, tu réemploies, il réemploie, nous réemployons, vous réemployez, ils réemploient ;
je réemployais ; je réemployai ; je réemploierai ; je réemploierais ;
j'ai réemployé ; j'avais réemployé ; j'eus réemployé ; j'aurais réemployé ; j'aurais réemployé ;
que je réemploie, que tu réemploies, qu’il réemploie, que nous réemployions, que vous réemployiez, qu’ils réemploient ;
que je réemployasse, qu’il réemployât, que nous réemployassions ; que j'aie réemployé ; que j'eusse réemployé ;

réemploie, réemployons, réemployez ; aie réemployé, ayons réemployé, ayez réemployé ;
(en) réemployant.

un **remploi** :

- le fait ou l'obligation d'employer les capitaux provenant de l'aliénation d'un bien propre ou dotal à l'acquisition d'un bien de même valeur ;
- un nouvel emploi d'une somme d'argent devenue disponible ;
- une utilisation, dans une construction, d'éléments provenant d'une construction plus ancienne.

1. **remployer** :

- faire le remploi de ;
- réembaucher ;
- utiliser, dans une construction, des éléments provenant d'une construction plus ancienne.

2. **remployer** : remplier.

se remployer : se replier.

réempoigner

réempoigner ou **rempoigner** : empoigner de nouveau.

réempoissonnement, réempoissonner

un **réempoissonnement** ou **rempoissonnement** : l'action de rempoissonner.

réempoissonner ou **rempoissonner** : repeupler de poissons, empoissonner à nouveau.

réemprisonner

réemprisonner ou **remprisonner** : remettre en prison.

réemprunter

réemprunter ou **remprunter** : emprunter à nouveau.

emprunter :

- se faire prêter de l'argent ou un objet ;
- s'approprier ;
- suivre une route ;
- s'endetter.

réenchainer, réenchaîner

réenchainer ou **renchainer** (*anciennement* : **réenchaîner** ou **renchaîner**) : enchainer de nouveau.

réenchanté, réenchanter

un monde **réenchanté**

réenchanter : enchanter à nouveau.

réenclencher

réenclencher : enclencher de nouveau.

réendosser

réendosser ou **rendosser** : remettre un vêtement quitté.

réenfiler

réenfiler ou **renfiler** : enfiler de nouveau.

réenfouir

réenfouir : remettre dans.

je réenfouis, tu réenfouis, il réenfouit, nous réenfouissons, vous réenfouissez, ils réenfouissent ;
je réenfouissais ; je réenfouis ; je réenfouirai ; je réenfouirais ;
j'ai réenfoui ; j'avais réenfoui ; j'eus réenfoui ; j'aurai réenfoui ; j'aurais réenfoui ;
que je réenfouisse, que tu réenfouisses, qu'il réenfouisse, que nous réenfouissions, que vous réenfouissiez, qu'ils réenfouissent ;
que je réenfouisse, qu'il réenfouît, que nous réenfouissions ; que j'aie réenfoui ; que j'eusse réenfoui ;
réenfouis, réenfouissons, réenfouissez ; aie réenfoui, ayons réenfoui, ayez réenfoui ;
(en) réenfouissant.

se réenfouir dans : se plonger à nouveau dans.

je me réenfouis, tu te réenfouis, il se réenfouit, nous nous réenfouissons, vous vous réenfouissez, ils se réenfouissent ;
je me réenfouissais ; je me réenfouis ; je me réenfouirai ; je me réenfouirais ;
je me suis réenfoui(e) ; je m'étais réenfoui(e) ; je me fus réenfoui(e) ; je me serai réenfoui(e) ; je me serais réenfoui(e) ;
que je me réenfouisse, que tu te réenfouisses, qu'il se réenfouisse, que nous nous réenfouissions, que vous vous réenfouissiez, qu'ils se réenfouissent ;
que je me réenfouisse, qu'il se réenfouît, que nous nous réenfouissions ; que je me sois réenfoui(e) ; que je me fusse réenfoui(e) ;
réenfouis-toi, réenfouissons-nous, réenfouissez-vous ; sois réenfoui(e), soyons réenfouies, soyons réenfouis, soyez réenfoui(e)(es)(s) ;
(en) se réenfouissant.

réenfourcher

réenfourcher ou **renfourcher** : enfourcher à nouveau.

réengagement, réengager

un **réengagement** ou **rengagement** :

- le fait de rengager ou de se rengager ;
- un nouvel engagement dans l'armée ; la durée de cet engagement.

réengager ou **rengager** :

- mettre de nouveau en gage ;
- reprendre le cours, le déroulement d'une action, d'un propos ;
- renouveler l'engagement de quelqu'un au service de quelqu'un, de l'armée ;
- reprendre volontairement du service dans l'armée.

je réengage, tu réengages, il réengage, nous réengageons, vous réengagez, ils réengagent ;
je réengageais ; je réengageai ; je réengagerai ; je réengagerais ;
j'ai réengagé ; j'avais réengagé ; j'eus réengagé ; j'aurai réengagé ; j'aurais réengagé ;

que je réengage, que tu réengages, qu'il réengage, que nous réengagions, que vous réengagiez, qu'ils réengagent ;
que je réengageasse, qu'il réengageât, que nous réengageassions ; que j'aie réengagé ; que j'eusse réengagé ;
réengage, réengageons, réengagez ; aie réengagé, ayons réengagé, ayez réengagé ;
(en) réengageant.

se réengager ou **se rengager** :

- reprendre son cours, son déroulement ;
- reprendre volontairement du service dans l'armée ;
- s'attacher à quelqu'un par de nouveaux liens sentimentaux.

je me réengage, tu te réengages, il se réengage, nous nous réengageons, vous vous réengagez, ils se réengagent ;
je me réengageais ; je me réengageai ; je me réengagerai ; je me réengagerais ;
je me suis réengagé(e) ; je m'étais réengagé(e) ; je me fus réengagé(e) ; je me serai réengagé(e) ; je me serais réengagé(e) ;
que je me réengage, que tu te réengages, qu'il se réengage, que nous nous réengagions, que vous vous réengagiez, qu'ils se réengagent ;
que je me réengageasse, qu'il se réengageât, que nous nous réengageassions ; que je me sois réengagé(e) ; que je me fusse réengagé(e) ;
réengage-toi, réengageons-nous, réengagez-vous ; sois réengagé(e), soyons réengagées, soyons réengagés, soyez réengagé(e)(es)(s) ;
(en) se réengageant.

elles se sont réengagées, elles sont réengagées.
elles se sont réengagé des employés, elles ont réengagé les employés, elles se les sont réengagés.

réengendrer

réengendrer : engendrer à nouveau.

réenregistrement, réenregistrer

un **réenregistrement** : l'action de réenregistrer ; un nouvel enregistrement. On lit aussi un repiquage.

réenregistrer : faire un nouvel enregistrement.

réenrouler

réenrouler : enrouler à nouveau un fil, un câble, un cordage, une chaine.

On entend aussi renrouler.

réensauvagement

un **réensauvagement** [environnement] l'ensemble des actions qui visent à rétablir un fonctionnement naturel d'écosystèmes de milieux anthropisés, pour les laisser ensuite évoluer sans intervention de l'homme. Le réensauvagement consiste, par exemple, à supprimer des barrages, à remettre en état des zones humides, à laisser une forêt évoluer naturellement ou à restaurer des corridors biologiques. En anglais : *rewilding*. Voir aussi : corridor biologique, sauvageté. Journal officiel de la République française du 4 aout 2022.

réensemencement, réensemencer

un **réensemencement** : l'action de réensemencer ; le résultat de cette action.

réensemencer : ensemencer de nouveau.

je réensemence, tu réensemences, il réensemence, nous réensemençons, vous réensemencez, ils réensemencent ;
je réensemençais ; je réensemençai ; je réensemencerai ; je réensemencerais ;
j'ai réensemencé ; j'avais réensemencé ; j'eus réensemencé ; j'aurai réensemencé ; j'aurais réensemencé ;
que je réensemence, que tu réensemences, qu'il réensemence, que nous réensemencions, que vous réensemenciez, qu'ils réensemencent ;

que je réensemençasse, qu'il réensemençât, que nous réensemençassions ; que j'aie réensemencé ; que j'eusse réensemencé ;
réensemence, réensemençons, réensemencez ; aie réensemencé, ayons réensemencé, ayez réensemencé ;
(en) réensemençant.

réentamer

réentamer ou **rentamer** : engager à nouveau, recommencer.

réentendre

réentendre : entendre une nouvelle fois.

je réentends, tu réentends, il réentend, nous réentendons, vous réentendez, ils réentendent ;
je réentendais ; je réentendis ; je réentendrai ; je réentendrais ;
j'ai réentendu ; j'avais réentendu ; j'eus réentendu ; j'aurai réentendu ; j'aurais réentendu ;
que je réentende, que tu réentendes, qu'il réentende, que nous réentendions, que vous réentendiez, qu'ils réentendent ;
que je réentendisse, qu'il réentendît, que nous réentendissions ; que j'aie réentendu ; que j'eusse réentendu ;
réentends, réentendons, réentendez ; aie réentendu, ayons réentendu, ayez réentendu ;
(en) réentendant.

réenterrer

réenterrer : enterrer à nouveau.

réentrainement, réentraînement, réentrainer, réentraîner

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire **réentraînement, réentraîner, rentraîner** sans accent circonflexe.

un **réentrainement** :

- l'action de réentrainer quelqu'un, un groupe, de se réentrainer, dans un domaine sportif, compétitif ou autre ;
- un nouvel entrainement à une activité (sportive ou non) ;
- une reprise de l'entrainement après interruption.

réentrainer ou **rentrainer** :

- emmener à nouveau ;
- donner un nouvel entrainement.

réentreprendre

réentreprendre : entreprendre à nouveau.

je réentreprends, tu réentreprends, il réentreprend, nous réentreprenons, vous réentreprenez, ils réentreprennent ;
je réentreprenais ; je réentrepris ; je réentreprendrai ; je réentreprendrais ;
j'ai réentrepris ; j'avais réentrepris ; j'eus réentrepris ; j'aurai réentrepris ; j'aurais réentrepris ;
que je réentreprenne, que tu réentreprennes, qu'il réentreprenne, que nous réentreprenions, que vous réentrepreniez, qu'ils réentreprennent ;
que je réentreprisse, qu'il réentreprît, que nous réentreprissions ; que j'aie réentrepris ; que j'eusse réentrepris ;
réentreprends, réentreprenons, réentreprenez ; aie réentrepris, ayons réentrepris, ayez réentrepris ;
(en) réentreprenant.

réenvahir

réenvahir : envahir à nouveau.

je réenvahis, tu réenvahis, il réenvahit, nous réenvahissons, vous réenvahissez, ils réenvahissent ;
je réenvahissais ; je réenvahis ; je réenvahirai ; je réenvahirais ;
j'ai réenvahi ; j'avais réenvahi ; j'eus réenvahi ; j'aurai réenvahi ; j'aurais réenvahi ;
que je réenvahisse, que tu réenvahisses, qu'il réenvahisse, que nous réenvahissions, que vous réenvahissiez, qu'ils réenvahissent ;
que je réenvahisse, qu'il réenvahît, que nous réenvahissions ; que j'aie réenvahi ; que j'eusse réenvahi ;
réenvahis, réenvahissons, réenvahissez ; aie réenvahi, ayons réenvahi, ayez réenvahi ;
(en) réenvahissant.

réenvelopper

réenvelopper ou **renvelopper** : envelopper à nouveau.

réépouser

réépouser : épouser à nouveau.

rééprouver

rééprouver : éprouver à nouveau.

rééquilibrage, rééquilibrant, rééquilibre, rééquilibrer

un **rééquilibrage** :

- l'action de rééquilibrer ; le résultat de cette action ;
- [relations internationales] une alliance politique destinée à faire contrepoids à un pouvoir hégémonique ou dominant. Le terme « rééquilibrage » est parfois opposé au terme « ralliement opportuniste ». En anglais : *balancing*. Voir aussi : ralliement opportuniste. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

une thérapeutique **rééquilibrante** : qui rééquilibre quelqu'un, redonne de l'équilibre, stabilise à nouveau quelqu'un ou son psychisme, son état.

un (médicament) **rééquilibrant**

un **rééquilibre** :

- un équilibre nouveau ;
- un équilibre qui succède à un déséquilibre.

rééquilibrer :

- redonner de l'équilibre à ;
- rétablir l'équilibre de ;
- stabiliser à nouveau.

se rééquilibrer : revenir à un équilibre.

elles se sont rééquilibrées, elles sont rééquilibrées.
elles se sont rééquilibré les rôles, elles ont rééquilibré leurs rôles, elles se les sont rééquilibrés.

rééquipement, rééquiper

un **rééquipement** : un remplacement d'équipements détruits ou obsolètes.

rééquiper : renouveler des équipements détruits ou obsolètes.

On trouve aussi réquiper pour rééquiper, et se réquiper : renouveler son matériel, son équipement.

réer

raire ou **réer** : pour un cerf ou un chevreuil : bramer, crier.

Le verbe raire possède deux infinitifs et deux conjugaisons : raire et réer. La deuxième se forme comme créer, gréer. La première suit les principes de braire et traire. Il se dit pour les cris du cerf, du chevreuil et de leurs femelles ou petits. Le verbe apparaît au XIIIe siècle au sens de « crier, grincer » à partir du bas latin dans le sens de « beugler, mugir » sans doute d'origine expressive : « Maiz cil qui ne set vieler fait raire la viele ». Il se spécialise au XIVe siècle en vénerie. Le terme est rare. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le verbe raire ou réer vient du bas latin *ragĕre* « mugir, rugir, beugler » d'où le roumain *rage* de même sens (en parlant d'un bovin) » ; voir aussi railler.

réescompte, réescompter

un **réescompte** : une opération par laquelle une banque centrale escompte des effets présentés par une banque et déjà escomptés par celle-ci.

réescompter : escompter à nouveau.

voir aussi : escomptable, un escompte, escompter, escompteur.

réespérer

réespérer : espérer à nouveau.

je réespère, tu réespères, il réespère, nous réespérons, vous réespérez, ils réespèrent ;
je réespérais ; je réespérai ; je réespèrerai ou réespérerai ; je réespèrerais ou réespérerais ;
j'ai réespéré ; j'avais réespéré ; j'eus réespéré ; j'aurai réespéré ; j'aurais réespéré ;
que je réespère, que tu réespères, qu'il réespère, que nous réespérions, que vous réespériez, qu'ils réespèrent ;
que je réespérasse, qu'il réespérât, que nous réespérassions ; que j'aie réespéré ; que j'eusse réespéré ;
réespère, réespérons, réespérez ; aie réespéré, ayons réespéré, ayez réespéré ;
(en) réespérant.

réessayage, réessayer

un **réessayage** ou **ressayage** : un nouvel essayage ; un nouvel essai.

réessayer ou **ressayer** :

- procéder à un nouvel essayage ;
- essayer, tenter de nouveau.

je réessaie ou je réessaye, tu réessaies ou tu réessayes, il réessaie ou il réessaye, nous réessayons, vous réessayez, ils réessaient ou ils réessayent ;
je réessayais ; je réessayai ; je réessaierai ou je réessayerai ; je réessaierais ou je réessayerais ;
j'ai réessayé ; j'avais réessayé ; j'eus réessayé ; j'aurai réessayé ; j'aurais réessayé ;
que je réessaie ou que je réessaye, que tu réessaies ou que tu réessayes, qu'il réessaie ou qu'il réessaye, que nous réessayions, que vous réessayiez, qu'ils réessaient ou réessayent ;
que je réessayasse, qu'il réessayât, que nous réessayassions ; que j'aie réessayé ; que j'eusse réessayé ;
réessaie ou réessaye, réessayons, réessayez ; aie réessayé, ayons réessayé, ayez réessayé ;
(en) réessayant.

réestuarisation

une **réestuarisation** : [environnement - aménagement et urbanisme] une restauration de l’embouchure d’un fleuve consistant le plus souvent à réaménager ou à supprimer les ouvrages, notamment d’endiguement, qui réduisent les échanges d’eau entre un fleuve et la mer. Journal officiel de la République française du 16/10/2019.

réétalonner

réétalonner : refaire un étalonnage.

réétudier

réétudier : étudier à nouveau.

réévaluation, réévaluer

une **réévaluation** :

- une nouvelle évaluation, une nouvelle estimation ; son résultat ;
- une revalorisation d'une monnaie.

réévaluer :

- procéder à la réévaluation de ;
- revaloriser.

une **revalorisation** : l'action, le fait de revaloriser.

revaloriser :

- augmenter la valeur de quelque chose ;
- réévaluer ;
- donner, redonner plus de valeur, plus d'importance, de prestige à quelque chose.

voir : valoir.

réévoquer

réévoquer : évoquer à nouveau.

réexamen, réexaminer

un **réexamen** :

- le fait de réexaminer ;
- [agriculture / politique agricole] une vérification de la correcte application des procédures de contrôle. En anglais : *reperformance*. Journal officiel de la République française du 12/06/2004.

un **réexamen de sûreté** : [nucléaire] une analyse périodique de la sûreté d'une installation nucléaire qui permet de vérifier sa conformité avec les règles qui lui sont applicables et d'actualiser l'analyse de sûreté, compte tenu du progrès des connaissances scientifiques et techniques. Le réexamen de sûreté peut conduire à modifier l'installation et ses règles d'exploitation. En anglais : *periodic safety review ; safety review*. Voir aussi : analyse de sûreté, gestion du vieillissement, installation nucléaire de base. Journal officiel de la République française du 01/07/2011.

réexaminer : examiner de nouveau quelqu'un ou quelque chose.

réexpédier, réexpédition

réexpédier :

- expédier vers le lieu d'origine de la première expédition ;
- expédier vers une nouvelle destination ;
- envoyer de nouveau une personne où elle a déjà été ;
- renvoyer quelqu'un d'où il vient ;
- renvoyer quelqu'un vers une nouvelle destination, l'adresser à une autre personne.

une **réexpédition** :

- l'action de réexpédier ;
- une nouvelle expédition de quelque chose.

réexportation, réexporter

une **réexportation** :

- l'action de réexporter ; le résultat de cette action ;
- un régime douanier de sortie applicable à des produits étrangers réexportés.

réexporter : exporter à destination d'un pays des marchandises précédemment importées d'un autre.

réexposer, réexposition

réexposer : exposer une nouvelle fois.

se réexposer : s'exposer de nouveau.

elles se sont réexposées, elles sont réexposées.
elles se sont réexposé leurs arguments, elles ont réexposé leurs arguments, elles se les sont réexposés.

une **réexposition** : une nouvelle exposition d'un thème musical.

réextradition

une **réextradition** : un acte par lequel l'État qui a obtenu l'extradition d'un délinquant remet celui-ci soit à l'État qui le lui avait livré, soit à un autre État.

refabrication, refabriquer

une **refabrication**

refabriquer :

- fabriquer de nouveau, redonner une nouvelle forme ;
- fabriquer après coup, refaire de toutes pièces.

refâcher

refâcher quelqu'un : se brouiller avec lui à nouveau.

se refâcher

refaçonnage, refaçonnement, refaçonner, refaçonneur

un **refaçonnage** ou **refaçonnement** : l'action de refaçonner ; le résultat de cette action.

refaçonner :

- donner une nouvelle façon, une nouvelle forme à ;
- transformer à nouveau.

une refaçonneuse, un **refaçonneur** : celle, celui qui refaçonne un habit.

voir aussi : une façon, un façonnage, façonné, un façonnement, façonner, un façonneur d'image, un façonnier.

réfaction

une **réfaction** : une réduction du prix des marchandises, lorsque la quantité ou la qualité des choses livrées ne correspond pas aux conditions stipulées au contrat.

une **réfaction forfaitaire** ou **réfaction par anticipation, réfaction anticipée** [en anglais : *swell allowance*] une réduction de prix, sous forme de pourcentage, accordée par un fournisseur à un détaillant, le plus souvent au moment de la vente, pour ne pas avoir à assumer de remboursements ou de retours de marchandises en cas de bris ou de défauts, ou encore lorsque certaines denrées sont avariées. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Ce nom est une variante de réfection ; réfaction est attesté au sens de « réfection (d'un bâtiment) » dans le parler neufchâtelois du 16ème au 19ème siècle.

refaire, refaiseur, refait

refaire :

- reconstituer ce qui a été défait ou ce qui s'est défait ;
- remettre à neuf, réparer ;
- remettre en bonne condition physique ;
- remettre en ordre ;
- redonner une certaine qualité, un certain caractère à quelque chose ou à quelqu'un ;
- faire un être, une chose, de même nature, de même type, de même modèle ; les reproduire à l'identique ;
- faire à nouveau, accomplir à nouveau ;
- duper quelqu'un en lui soutirant ce qu'il a ou en ne lui accordant pas ce à quoi il s'attendait légitimement ;
- être à nouveau cause de quelque chose ;
- autres sens : CNRTL.

je refais, tu refais, il refait, nous refaisons, vous refaites, ils refont ;
je refaisais ; je refis ; je referai ; je referais ;
j'ai refait ; j'avais refait ; j'eus refait ; j'aurai refait ; j'aurais refait ;
que je refasse, que tu refasses, qu'il refasse, que nous refassions, que vous refassiez, qu'ils refassent ;
que je refisse, qu'il refît, que nous refissions ; que j'aie refait ; que j'eusse refait ;
refais, refaisons, refaites ; aie refait, ayons refait, ayez refait ;
(en) refaisant.

se refaire :

- reconstituer ses forces ;
- rétablir sa fortune ;
- se redonner une certaine qualité, une caractéristique ;
- être à nouveau à la mode.

je me refais, tu te refais, il se refait, nous nous refaisons, vous vous refaites, ils se refont ;
je me refaisais ; je me refis ; je me referai ; je me referais ;
je me suis refaite, je me suis refait ; je m'étais refaite, je m'étais refait ; je me fus refaite, je me fus refait ; je me serai refaite, je me serai refait ; je me serais refaite, je me serais refait ;
que je me refasse, que tu te refasses, qu'il se refasse, que nous nous refassions, que vous vous refassiez, qu'ils se refassent ;
que je me refisse, qu'il se refît, que nous nous refissions ; que je me sois refaite, que je me sois refait ; que je me fusse refaite, que je me fusse refait ;
refais-toi, refaisons-nous, refaites-vous ; sois refaite, sois refait, soyons refaites, soyons refaits, soyez refaite, soyez refaites, soyez refait, soyez refaits ;
(en) se refaisant.

elles se sont refaites, elles sont refaites.
elles se sont refait les projets, elles ont refait leurs projets, elles se les sont refaits.

une refaiseuse, un **refaiseur** : celle, celui qui refait.

elle est refaite, il est **refait** :

- est reconstitué(e) ;
- est remise à neuf, est réparée ; est remis à neuf, est réparé ;
- est reproduite, renouvelée ; est reproduit, renouvelé ;
- est accompli(e) ;
- est dupé(e), berné(e).

un **refait** :

- un nouveau bois d'un cervidé ;
- un coup à refaire dans un jeu.

Le verbe refaire est dérivé de faire, avec le préfixe re-.

réfecteur, réfectible, réfection, réfectionner, réfectoire, réfectorier

un **réfecteur** : ce qui refait les forces.

elle, il est **réfectible** ou **refaisable** : peut être refait(e).

une **réfection** :

- l'action de restaurer, de réparer ;

- le fait de reprendre des forces, de se reconstituer ;
- une collation, un repas.

réfectionner : faire la réfection, la réparation de quelque chose.

un **réfectoire** : une salle où, dans les communautés, les collectivités, les établissements d'éducation et d'enseignement, on prend les repas en commun.

une réfectorière, un **réfectorier** : une religieuse, un religieux chargé(e) de la préparation des repas et de l'entretien du réfectoire dans une communauté religieuse.

Le nom (une) réfection est emprunté au latin *refectio* (de *reficere* « refaire » et « rétablir, redonner des forces ») « réparation d'édifice », et « réconfort, nourriture », employé par les auteurs chrétiens dans le domaine spirituel, *aqua refectionis* désignant l'eau du baptême.

Le nom (un) réfectoire est emprunté au latin *refectorium*, de *refectorius* « qui restaure » (de *reficere* « refaire » et « redonner des forces », voir : réfection), attesté depuis le 6ème siècle pour désigner la salle à manger d'un monastère. En français le mot est attesté avec des graphies très variées jusqu'au 16ème siècle.

refend, refendage, refenderet, refendre, refente

un **refend** :

- une rainure plus ou moins creuse, destinée à marquer les assises de pierre et les joints verticaux, qui forme ce que l'on appelle une ligne de refend ;
- une moulure de décoration de façade.

un bois de refend : un bois scié en long.

des feuilles de refend : des feuilles à découpures profondes comme les feuilles d'acanthe.

un (mur de) refend : un mur de soutien formant une séparation intérieure dans un bâtiment.

une pierre de refend : une pierre angulaire.

un **refendage** : l'opération consistant à diviser un cuir en plusieurs épaisseurs et permettant d'obtenir la fleur côté poil, et la croute côté chair.

un **refenderet** : un coin de fer à l'usage des ardoisiers.

refendre :

- fendre de nouveau ;
- fendre ou scier, généralement dans le sens de la longueur ;
- recouper ;
- diviser ou couper dans le sens de la longueur ;
- diviser un cuir en plusieurs épaisseurs ;
- couper à la lime le panneton, le museau d'une clé, pour qu'il puisse passer dans la garniture d'une serrure ;
- labourer dans le même sens que précédemment, mais en faisant passer la charrue entre les sillons du premier labour.

je refends, tu refends, il refend, nous refendons, vous refendez, ils refendent ;
je refendais ; je refendis ; je refendrai ; je refendrais ;
j'ai refendu ; j'avais refendu ; j'eus refendu ; j'aurai refendu ; j'aurais refendu ;
que je refende, que tu refendes, qu'il refende, que nous refendions, que vous refendiez, qu'ils refendent ;
que je refendisse, qu'il refendît, que nous refendissions ; que j'aie refendu ; que j'eusse refendu ;
refends, refendons, refendez ; aie refendu, ayons refendu, ayez refendu ;
(en) refendant.

une **refente** :

- l'action de refendre, de couper, de scier dans le sens de la longueur ; le résultat de cette action ;
- le procédé de labour qui consiste à rejeter la terre vers l'extérieur de la planche.

Le nom (un) refend est un déverbal de refendre formé de re- et fendre.

Le nom (une) refente est un déverbal de refendre, d'après fente.

référable

elle, il est **référable** à : peut être référé(e) à.

référé, référé-liberté

un **référé** :

- une procédure contradictoire d'urgence introduite par une partie devant un magistrat unique et permettant d'obtenir une décision ;
- un référent, un être ou un objet signifié par les mots.

un **référé-liberté** ou **référé injonction** : utilisable si une décision d'une administration ou d'un organisme chargé d'un service public porte une atteinte grave et « manifestement » illégale à l'une de ses libertés fondamentales.

Ce nom vient du participe passé de référer.

référence, référencé, référencement, référencer, référenciation

une **référence** :

- l'action de (se) référer à quelqu'un, à quelque chose ;
- ce à quoi on (se) réfère ;
- une indication précise permettant de retrouver l'origine de la citation ;
- une mention permettant une identification rapide et un classement aisé ;
- une fonction linguistique.

une **référence standard** : [santé et médecine] une méthode ou un examen dont la fiabilité permet d'en faire un étalon, en particulier dans les essais cliniques. En anglais : *gold standard*. Journal officiel de la République française du 06/04/2016.

des références : des renseignements, des témoignages.

de référence : auquel on (se) réfère.

par référence à : en se référant à, par rapport à.

elle est référencée, il est **référencé** : est accompagné(e) de références.

un **référencement** : l'action de citer quelque chose, d'y faire référence.

Référencement [Écriture Web] : Office québécois de la langue française.

un **référencement non payant (sur la toile)** ou RNP : [économie et gestion d'entreprise - informatique] un ensemble de techniques qui permettent d'assurer à un site de la toile, sans recourir à des moyens payants, une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche en adaptant le contenu de ce site aux caractéristiques des algorithmes des moteurs. Le référencement non payant peut être pratiqué par des animateurs de communauté dans les réseaux sociaux, par exemple quand ils utilisent des mots clés ou insèrent des liens hypertextuels. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « référencement naturel ». En anglais : *search engine optimization (SEO)*. Voir aussi : animateur de communauté, référencement par les réseaux sociaux, référencement payant. Journal officiel de la République française du 30 aout 2022.

un **référencement par les réseaux sociaux** ou RRS : [économie et gestion d'entreprise - communication] la pratique qui consiste à utiliser les réseaux sociaux, notamment leur fonction de partage, pour assurer à un site de la toile une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche. Le référencement par les réseaux sociaux est notamment mis en œuvre par des animateurs de communauté. En anglais : *social media optimization (SMO)*. Voir aussi : animateur de communauté, mercatique par réseaux sociaux, référencement non payant, référencement payant. Journal officiel de la République française du 30 aout 2022.

un **référencement payant (sur la toile)** ou RP : [économie et gestion d'entreprise - informatique] un ensemble de techniques qui permettent d'assurer à un site de la toile, moyennant paiement, une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche. Le référencement payant fait appel notamment à l'achat de mots clés ou d'espace publicitaire sous forme de bannière textuelle, graphique ou vidéo. En anglais : *paid search, search engine advertising (SEA)*. Voir aussi : référencement non payant, référencement par les réseaux sociaux. Journal officiel de la République française du 30 aout 2022.

un **référencement abusif** : [informatique / internet] un ensemble de techniques qui leurrent les robots d'indexation des moteurs de recherche pour assurer à un site de la toile une meilleure position dans les résultats proposés par ces moteurs. Le référencement abusif recourt par exemple au masquage ou à la dissimulation, dans

une page, d’éléments tels que des liens hypertextuels ou des mots clés, qui sont invisibles des internautes mais qui sont pris en compte par les robots d’indexation. En anglais : *spamdexing*. Voir aussi : hypertextuel, masquage, mot clé. Journal officiel de la République française du 09/12/2018.

référencer :

- introduire un article dans l'assortiment d'une entreprise en vue d'en assurer la vente continue et régulière ;
- assortir, pourvoir d'une ou de plusieurs références.

référencer ou **parangonner** : procéder à une évaluation par rapport à un ou plusieurs modèles reconnus, en s’inscrivant dans une recherche d’excellence. On préférera utiliser le terme « parangonner » lorsque l’emploi du terme « référencer » peut prêter à confusion, par exemple dans le domaine documentaire. En anglais : *benchmark*. Voir aussi : référenciation. Journal officiel de la République française du 25/02/2018.

un **déréférencement**

déréférencer : supprimer un produit ou une marque d'un assortiment.

une **référenciation** ou un **parangonnage** : une procédure d’évaluation effectuée par rapport à un ou plusieurs modèles reconnus, qui s’inscrit dans une recherche d’excellence. On préférera utiliser le terme « parangonnage » lorsque l’emploi du terme « référenciation » peut prêter à confusion, par exemple dans le domaine documentaire. En anglais : *benchmarking*. Voir aussi : référencer. Journal officiel de la République française du 25/02/2018. Cette publication annule et remplace celle des termes « référenciation » et « méthode de référence » au Journal officiel de la République française du 14 août 1998 et du 22 septembre 2000.

un **étalonnage** ou une **référenciation** : une démarche d’évaluation de biens, de services ou de pratiques d’une organisation par comparaison avec les modèles qui sont reconnus comme des normes de référence. En anglais : *benchmarking*.

Le nom (une) référence vient de référer, avec le suffixe -ence.

référendaire, référendum

un **référendaire**, un (conseiller) référendaire : CNRTL

un **référendum** :

- un vote direct du corps électoral sur des questions limitativement énumérées d'ordre constitutionnel, législatif ;
- un vote direct du corps électoral qui participe à l'élaboration des lois ou à leur ratification dans les démocraties semi-directes ;
- un vote sur des questions d'intérêt communal, cantonal ou fédéral, et l'initiative peut en revenir au peuple [Suisse] ;
- une consultation des membres d'un groupe ayant un lien commun entre eux ; une opinion formulée par ce groupe ;
- une question posée par un diplomate à son gouvernement lorsqu'il ne dispose pas d'instructions ou de pouvoirs suffisants sur un sujet ;
- en savoir plus : Dicopart.

ad referendum : sous réserve d'en référer à son gouvernement pour entérinement.

un **référendum-plébiscite** : une consultation du corps électoral appelé en réalité à se prononcer sur l'action du chef de l'exécutif plutôt que sur le texte qu'il lui soumet.

Le mot référendaire est emprunté au bas latin *referendarius, referendarii* de même sens, formé sur le supin *referendum* de *referre*, voir : référer.

Le nom (un) référendum vient de l'expression latine *ad referendum* signifiant proprement « pour rapporter », attesté dès 1750, gérondif de *referre*, voir : référer ; au sens « recours au vote du corps électoral pour l'adoption ou le rejet de certaines lois » pendant la période révolutionnaire, on employait "appel au peuple".

référent, référentiel

un **référent** ou **référé** : ce à quoi le signe linguistique renvoie soit dans la réalité extra-linguistique ou univers réel, soit dans un univers imaginaire.

une référente, un **référent** : une personne dont la fonction ou la profession est préconisée pour une liaison avec un organisme ou une administration.

elle est référente, il est **référent** : permet la transmission, la liaison.

un **référentiel** :

- un système de référence, l'ensemble des points fixes par rapport à un repère ;
- un système de coordonnées auxquelles sont rapportées les équations d'un problème de physique ;
- autres sens : Institut français de l'éducation ;
- [informatique] un ensemble structuré d'informations utilisé pour l'exécution d'un logiciel et constituant un cadre commun à plusieurs applications. En anglais : *repository*. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

le **référentiel géographique littoral** : Géoconfluences.

un **référentiel de sûreté** : [nucléaire] l'ensemble des documents relatifs à la sûreté nucléaire et à la radioprotection auxquels une installation nucléaire ou un transport de matières radioactives doit être conforme. Le référentiel de sûreté d'une installation contient notamment le rapport de sûreté, des règles d'exploitation et le plan d'urgence. Voir aussi : objectif de sûreté, plan d'urgence interne, plan d'urgence pour le transport, rapport de sûreté, robustesse. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

elle est référentielle, il est **référentiel** : concerne une référence.

elle est auto-référentielle, il est **auto-référentiel** : se dit des termes ou expressions dont la signification fait référence à eux-mêmes.

Le mot référent vient du participe présent de référer ; à comparer avec le moyen français *referant* « qui renvoie ».

référer

A. **référer** :

- rapporter au compte de ;
- établir ou mettre en valeur un lien entre une personne et quelqu'un ou quelque chose dont elle tire son origine, sa ressemblance ;
- faire découler, s'inspirer de, aligner sur ;
- situer par rapport à ;
- attribuer ;
- déférer en retour.

référer le serment à quelqu'un : déférer le serment en retour à la partie qui l'avait déféré la première.

référer à quelqu'un le choix d'une chose : lui laisser le choix de la même chose dont il nous donnait le choix.

B. **référer** à :

- soumettre une difficulté, un litige à quelqu'un qui a autorité pour trancher, décider ;
- se tourner vers quelque chose, se servir de quelque chose comme appui, repère, inspiration ;
- faire référence à ;
- avoir pour référent.

référer : Office québécois de la langue française.

je réfère, tu réfères, il réfère, nous référons, vous référez, ils réfèrent ;
je référais ; je référai ; je réfèrerai ou référerai ; je réfèrerais ou référerais ;
j'ai référé ; j'avais référé ; j'eus référé ; j'aurai référé ; j'aurais référé ;
que je réfère, que tu réfères, qu'il réfère, que nous référions, que vous référiez, qu'ils réfèrent ;
que je référasse, qu'il référât, que nous référassions ; que j'aie référé ; que j'eusse référé ;
réfère, référons, référez ; aie référé, ayons référé, ayez référé ;
(en) référant.

se référer ou **référer** :

- se tourner vers quelqu'un, quelque chose qui représente la source, l'origine, l'autorité sur laquelle on s'appuie, on se fonde ;
- se rapporter à ce qui explique, précède, inspire quelque chose.

je me réfère, tu te réfères, il se réfère, nous nous référons, vous vous référez, ils se réfèrent ;
je me référais ; je me référai ; je me réfèrerai ou je me référerai ; je me réfèrerais ou je me référerais ;
je me suis référé(e) ; je m'étais référé(e) ; je me fus référé(e) ; je me serai référé(e) ; je me serais référé(e) ;

que je me réfère, que tu te réfères, qu'il se réfère, que nous nous référions, que vous vous référiez, qu'ils se réfèrent ;
que je me référasse, qu'il se référât, que nous nous référassions ; que je me sois référé(e) ; que je me fusse référé(e) ;
réfère-toi, référons-nous, référez-vous ; sois référé(e), soyons référées, soyons référés, soyez référé(e)(es)(s) ;
(en) se référant.

se référer (construction) : Parler français.

Le verbe référer est emprunté au latin *referre* « rapporter », dérivé de *ferre* « porter ».

refermable, refermement, refermer

elle, il est **refermable** : peut être refermé(e).

un **refermement** : le fait de (se) refermer ; le résultat de cette action.

refermer : fermer ce qu'on avait ouvert ou qui était ouvert.

se refermer :

- se fermer après s'être ouvert ou avoir été ouvert ;
- se rendre inaccessible à ce qui vient de l'extérieur, se replier sur soi ;
- s'isoler du monde extérieur pour n'être attentif qu'à une chose ou une personne.

elles se sont refermées, elles sont refermées.
elles se sont refermé les passages, elles ont refermé les passages, elles se les sont refermés.

refeuillé, refeuiller

un joint **refeuillé** : une jonction en longueur de deux pièces de bois formant encaissement.

un **refeuillé** : un joint en creux entre deux pièces de bois accolées sans embrèvement.

refeuiller : faire deux feuillures en recouvrement dans une pièce de bois, avec le feuilleret ou le guillaume, pour loger un dormant, pour recevoir les vantaux d'une porte ou les volets d'une croisée.

une **refeuillure** : une double feuillure, destinée à recevoir un vantail ou une porte, et qu'on pratique, au lieu d'une feuillure simple, lorsqu'on veut obtenir une fermeture plus exacte.

Le verbe refeuiller est dérivé de feuiller au sens de « entailler par une feuillure », avec le préfixe re-.

refeuilleter

refeuilleter : relire en parcourant.

je refeuillète ou refeuillette, tu refeuillètes ou refeuillettes, il refeuillète ou refeuillette, nous refeuilletons, vous refeuilletez, ils refeuillètent ou refeuillettent ;
je refeuilletais ; je refeuilletai ; je refeuillèterai ou refeuilletterai ; je refeuillèterais ou refeuilletterais ;
j'ai refeuilleté ; j'avais refeuilleté ; j'eus refeuilleté ; j'aurai refeuilleté ; j'aurais refeuilleté ;
que je refeuillète ou refeuillette, que tu refeuillètes ou refeuillettes, qu'il refeuillète ou refeuillette, que nous refeuilletions, que vous refeuilletiez, qu'ils refeuillètent ou refeuillettent ;
que je refeuilletasse, qu'il refeuilletât, que nous refeuilletassions ; que j'aie refeuilleté ; que j'eusse refeuilleté ;
refeuillète ou refeuillette, refeuilletons, refeuilletez ; aie refeuilleté, ayons refeuilleté, ayez refeuilleté ;
(en) refeuilletant.

refeuillure

une **refeuillure** : voir refeuiller (ci-dessus).

reficeler

reficeler : ficeler à nouveau.

je reficèle ou je reficelle, tu reficèles ou tu reficelles, il reficèle ou il reficelle, nous reficelons, vous reficelez, ils reficèlent ou ils reficellent ;

je reficelais ; je reficelai ; je reficèlerai ou reficellerai ; je reficèlerais ou reficellerais ;
j'ai reficelé ; j'avais reficelé ; j'eus reficelé ; j'aurai reficelé ; j'aurais reficelé ;
que je reficèle ou que je reficelle, que tu reficèles ou que tu reficelles, qu'il reficèle ou qu'il reficelle, que nous reficelions, que vous reficeliez, qu'ils reficèlent ou qu'ils reficellent ;
que je reficelasse, qu'il reficelât, que nous reficelassions ; que j'aie reficelé ; que j'eusse reficelé ;
reficèle ou reficelle, reficelons, reficelez ; aie reficelé, ayons reficelé, ayez reficelé ;
(en) reficelant.

refile, refiler

aller au **refile** :

- vomir ;
- payer une dette sous la contrainte.

refiler :

- donner, vendre quelque chose de défectueux ou d'incorrect à quelqu'un, en le trompant délibérément sur la valeur de la marchandise ;
- donner, céder quelque chose ;
- partir brusquement et retourner rapidement à un endroit que l'on avait quitté ;
- se remettre en mouvement.

refiler le borgnon : passer la nuit sans gite.

refinancement, refinancer

un **refinancement** : une opération par laquelle un prêteur se procure des fonds auprès d'un autre prêteur pour couvrir le crédit accordé à un tiers.

refinancer : rembourser un crédit par anticipation, au moyen d'un nouvel emprunt.

je refinance, tu refinances, il refinance, nous refinançons, vous refinancez, ils refinancent ;
je refinançais ; je refinançai ; je refinancerai ; je refinancerais ;
j'ai refinancé ; j'avais refinancé ; j'eus refinancé ; j'aurai refinancé ; j'aurais refinancé ;
que je refinance, que tu refinances, qu'il refinance, que nous refinancions, que vous refinanciez, qu'ils refinancent ;
que je refinançasse, qu'il refinançât, que nous refinançassions ; que j'aie refinancé ; que j'eusse refinancé ;
refinance, refinançons, refinancez ; aie refinancé, ayons refinancé, ayez refinancé ;
(en) refinançant.

refixer

refixer : fixer à nouveau.

reflanquer

reflanquer : repousser brutalement.

voir aussi : un flanquement, flanquer, un flanqueur.

réfléchi, réfléchir, réfléchissant, réfléchissement, réfléchisseur, réflectance, réflecteur, réflectif, réflectivité, réflectographie, réflectomètre, réflectométrie, réflectorisé

1. elle est réfléchie, il est **réfléchi** :

- porte la marque de la réflexion, dénote la réflexion ;
- est prudente ou prudent, est sans précipitation ;
- a l'habitude de la réflexion, fait preuve de réflexion.

tout bien réfléchi, c'est tout réfléchi : après avoir tout bien examiné.

elle est irréfléchie, il est **irréfléchi** :

- dénote, manifeste une absence de réflexion ;
- agit, parle sans réfléchir ;
- n'obéit pas à la raison, au bon sens.

une réfléchie, un **réfléchi** : une personne qui a l'habitude de la réflexion, qui fait preuve de réflexion.

réfléchir (1) :

- faire usage de sa réflexion, exercer sa réflexion ;
- concentrer sa pensée, son attention sur un objet afin d'en avoir une connaissance approfondie, ou afin d'agir avec circonspection ;
- examiner longuement ;
- s'apercevoir au cours de ses réflexions du fait que ;
- juger, estimer après réflexion que.

je réfléchis, tu réfléchis, il réfléchit, nous réfléchissons, vous réfléchissez, ils réfléchissent ;
je réfléchissais ; je réfléchis ; je réfléchirai ; je réfléchirais ;
j'ai réfléchi ; j'avais réfléchi ; j'eus réfléchi ; j'aurai réfléchi ; j'aurais réfléchi ;
que je réfléchisse, que tu réfléchisses, qu'il réfléchisse, que nous réfléchissions, que vous réfléchissiez, qu'ils réfléchissent ;
que je réfléchisse, qu'il réfléchît, que nous réfléchissions ; que j'aie réfléchi ; que j'eusse réfléchi ;
réfléchis, réfléchissons, réfléchissez ; aie réfléchi, ayons réfléchi, ayez réfléchi ;
(en) réfléchissant.

elle est réfléchissante, il est **réfléchissant** (1) :

- a la capacité de réfléchir ;
- dénote, manifeste la réflexion ;
- aime à réfléchir.

une réfléchisseuse, un **réfléchisseur** : une personne qui réfléchit.

elle est réflective, il est **réflectif** (1) : est réflexive ou réflexif, résulte de la réflexion, elle est relative, il est relatif à la méditation.

voir aussi : réflexif (1), réflexivement, une réflexion (1).

2. elle est réfléchie, il est **réfléchi** :

- provient d'une réflexion ;
- est recourbée, repliée sur elle-même ; est recourbé, replié sur lui-même.

un adjectif possessif réfléchi, un pronom réfléchi (en grammaire).

un verbe pronominal réfléchi : qui se conjugue avec un pronom réfléchi.

réfléchir (2) :

- renvoyer par réflexion dans la direction d'origine ou dans une autre direction ;
- refléter, manifester.

se réfléchir :

- se refléter, se manifester ;
- être visible par réflexion.

je me réfléchis, tu te réfléchis, il se réfléchit, nous nous réfléchissons, vous vous réfléchissez, ils se réfléchissent ;
je me réfléchissais ; je me réfléchis ; je me réfléchirai ; je me réfléchirais ;
je me suis réfléchi(e) ; je m'étais réfléchi(e) ; je me fus réfléchi(e) ; je me serai réfléchi(e) ; je me serais réfléchi(e) ;
que je me réfléchisse, que tu te réfléchisses, qu'il se réfléchisse, que nous nous réfléchissions, que vous vous réfléchissiez, qu'ils se réfléchissent ;
que je me réfléchisse, qu'il se réfléchît, que nous nous réfléchissions ; que je me sois réfléchi(e) ; que je me fusse réfléchi(e) ;
réfléchis-toi, réfléchissons-nous, réfléchissez-vous ; sois réfléchi(e), soyons réfléchies, soyons réfléchis, soyez réfléchi(e)(es)(s) ;
(en) se réfléchissant.

elles se sont réfléchies, elles sont réfléchies.
elles se sont réfléchi les sons, elles ont réfléchi les sons, elles se les sont réfléchis.

elle est réfléchissante, il est **réfléchissant** (2) : réfléchit la lumière, une onde, une image, etc.

un équipement **rétro-réfléchissant**

un **réfléchissement** : l'action de réfléchir.

elle est réfléchisseuse, il est **réfléchisseur** : réfléchit.

une **réflectance** : le rapport de l'intensité de l'onde incidente à celle de l'onde réfléchie.

elle est réflectrice, il est **réflecteur** : réfléchit, renvoie par réflexion.

un **réflecteur** : un appareil destiné à réfléchir les ondes sonores ou lumineuses, ou les particules qu'il reçoit.

un **réflecteur (de neutrons)** : [nucléaire] une structure placée au voisinage d'une source émettrice de neutrons et constituée de matériaux qui permettent de renvoyer tout ou partie du flux de neutrons émis vers la source elle-même ou dans une autre direction. Dans les réacteurs nucléaires à fission, le réflecteur, placé autour du cœur, augmente la réactivité de ce dernier et protège la cuve des dommages d'irradiation dus aux neutrons. En anglais : *neutron reflector ; reflector*. Voir aussi : cœur, dommage d'irradiation, forme géométrique sûre, masse critique, masse critique minimale, source. Journal officiel de la République française du 23/04/2016.

elle est réflective, il est **réflectif** (2) : elle est relative, il est relatif aux réflexes.

une **réflectivité** : la capacité de réaction réflexe dont fait preuve un membre ou une partie du corps à la suite d'une excitation ; le rapport de l'énergie réfléchie à l'énergie incidente totale.

une **réflectographie** : le procédé de reproduction photographique de documents opaques, par contact de ceux-ci avec la lumière, qui traverse le support et la couche sensible, avant d'être réfléchie sur la surface du document.

un **réflectomètre** : un appareil servant à mesurer le pouvoir réflecteur des métaux, les propriétés réfléchissantes des surfaces.

une **réflectométrie** : la technique optique utilisant le réflectomètre pour la caractérisation à posteriori des matériaux.

elle est réflectorisée, il est **réflectorisé** : est muni(e) d'un dispositif réfléchissant la lumière et rendant ainsi un obstacle ou un véhicule visibles la nuit.

voir aussi : un reflet, anti-reflet, refléter, réflex, un réflexe, une réflexibilité, réflexible, réflexif (2), une réflexion (2), une réflexivité, réflexogène, un réflexogramme , une réflexologie, réflexologique, une, un réflexologiste, une réflexothérapie.

Le verbe réfléchir est une adaptation d'après fléchir du latin *reflectere* « courber en arrière, recourber ; ramener », en latin médiéval « pour un miroir, réverbérer », dérivé de *flectere* « fléchir, ployer », le préfixe *re-* marquant le mouvement en arrière.

Le mot réflecteur est un dérivé savant de réfléchir, avec le suffixe -eur. L'anglais *reflector* « appareil qui réfléchit » est attesté depuis 1767.

Le mot réflectif est un dérivé savant de réfléchir, avec le suffixe -if. L'anglais *reflective* « relatif à la réflexion de l'esprit » est attesté depuis 1678.

reflet, reflètement, refléter

un **reflet** :

- le phénomène par lequel une lumière, colorée ou non, renvoyée par un corps ou une surface réfléchissante, produit dans une zone moins éclairée une image affaiblie de cette lumière ;
- une image réfléchie ;
- un éclat qui rejaillit ;
- une image, une représentation ;
- une image affaiblie ;
- une teinte, une nuance lumineuse qui peut changer selon l'éclairage.

elle, il est **anti-reflet** : ne produit pas de reflet.

un **reflètement** : le fait de se refléter.

refléter :

- renvoyer par réflexion une lumière ou une couleur ;
- renvoyer par réflexion une image de quelqu'un ou de quelque chose ;
- laisser transparaitre ce que l'on éprouve ou conçoit ;
- donner ou être une image plus ou moins représentative de quelqu'un, de quelque chose.

je reflète, tu reflètes, il reflète, nous reflétons, vous reflétez, ils reflètent ;
je reflétais ; je reflétai ; je reflèterai ou refléterai ; je reflèterais ou refléterais ;
j'ai reflété ; j'avais reflété ; j'eus reflété ; j'aurai reflété ; j'aurais reflété ;
que je reflète, que tu reflètes, qu'il reflète, que nous reflétions, que vous reflétiez, qu'ils reflètent ;
que je reflétasse, qu'il reflétât, que nous reflétassions ; que j'aie reflété ; que j'eusse reflété ;
reflète, reflétons, reflétez ; aie reflété, ayons reflété, ayez reflété ;
(en) reflétant.

se refléter :

- être renvoyé par réflexion ;
- apparaitre comme un reflet, transparaitre.

je me reflète, tu te reflètes, il se reflète, nous nous reflétons, vous vous reflétez, ils se reflètent ;
je me reflétais ; je me reflétai ; je me reflèterai ou je me refléterai ; je me reflèterais ou je me refléterais ;
je me suis reflété(e) ; je m'étais reflété(e) ; je me fus reflété(e) ; je me serai reflété(e) ; je me serais reflété(e) ;
que je me reflète, que tu te reflètes, qu'il se reflète, que nous nous reflétions, que vous vous reflétiez, qu'ils se reflètent ;
que je me reflétasse, qu'il se reflétât, que nous nous reflétassions ; que je me sois reflété(e) ; que je me fusse reflété(e) ;
reflète-toi, reflétons-nous, reflétez-vous ; sois reflété(e), soyons reflétées, soyons reflétés, soyez reflété(e)(es)(s) ;
(en) se reflétant.

elles se sont reflétées, elles sont reflétées.
elles se sont reflété les effets, elles ont reflété les effets, elles se les sont reflétés.

Le verbe refléter est dérivé d'un reflet qui est emprunté, avec l'influence de réfléchir, à l'italien *riflesso*, attesté comme terme de peinture depuis le 16ème siècle, du latin tardif *reflexus* « retour en arrière », du participe passé de *reflectere* (réfléchir).

refleurir, refleurissement, refloraison

refleurir :

- fleurir à nouveau ;
- retrouver des couleurs, la santé, la jeunesse ;
- retrouver la prospérité, une vie nouvelle, reprendre un nouvel essor ;
- orner à nouveau de fleurs ;
- redonner vie à, faire renaitre.

je refleuris, tu refleuris, il refleurit, nous refleurissons, vous refleurissez, ils refleurissent ;
je refleurissais ; je refleuris ; je refleurirai ; je refleurirais ;
j'ai refleuri ; j'avais refleuri ; j'eus refleuri ; j'aurai refleuri ; j'aurais refleuri ;
que je refleurisse, que tu refleurisses, qu'il refleurisse, que nous refleurissions, que vous refleurissiez, qu'ils refleurissent ;
que je refleurisse, qu'il refleurît, que nous refleurissions ; que j'aie refleuri ; que j'eusse refleuri ;
refleuris, refleurissons, refleurissez ; aie refleuri, ayons refleuri, ayez refleuri ;
(en) refleurissant.

un **refleurissement** : le fait de refleurir, une seconde floraison.

une **refloraison** : une deuxième floraison.

une **floraison** ou **fleuraison** : la formation et l'épanouissement des fleurs.

réflex, reflex

une visée **réflex** ou **reflex** : une visée s'effectuant par un objectif après réflexion de l'image sur un miroir et donnant l'image du sujet telle qu'elle apparaitra sur le film.

un (appareil photographique) **réflex** ou **reflex** : qui est muni d'un dispositif de visée réflex.

Le mot réflex ou reflex est emprunté à l'anglais *reflex* de même sens, d'abord « réflexion ou image d'un objet, comme vue dans un miroir », du français reflet d'après le latin *reflexum*, supin de *reflectere*, voir : réfléchir.

réflexe

elle, il est **réflexe** (1) : est réfléchi(e), a lieu par réflexion, résulte d'une réflexion.

elle, il est **réflexe** (2) : résulte d'une activité nerveuse involontaire répondant à une stimulation extérieure.

une activité réflexe, un arc réflexe, un centre réflexe

un **réflexe** :

- une réponse automatique, involontaire et immédiate d'une structure ou d'un organisme vivants à la stimulation d'un récepteur sensible déterminé ;
- une réaction immédiate se déclenchant mécaniquement face à une situation donnée avant toute réflexion et indépendamment de la volonté.

un **réflexe vestibulo-oculaire** : [spatiologie / physiologie] un mouvement oculaire réflexe résultant d'une stimulation vestibulaire. En anglais : *oculovestibular reflex ; vestibulo-ocular reflex ; VOR*. Voir aussi : illusion oculogyre. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

elle, il est **laryngoréflexe** : est due, est dû à un réflexe du larynx.

Le mot réflexe est emprunté au latin *reflexus*, participe passé de *reflectere*, voir : réfléchir.

réflexibilité, réflexible

une **réflexibilité** : la propriété de ce qui est réflexible.

elle, il est **réflexible** : peut être réfléchi(e).

Le mot réflexible est emprunté à l'anglais *reflexible* « capable d'être réfléchi », dérivé du verbe *to reflex* « renvoyer par réflexion », du latin *reflexum*, supin de *reflectere*, voir : réfléchir, avec le suffixe -*ible* correspondant au français -ible.

réflexif, réflexion, réflexionner, réflexivement, réflexivisation, réflexivité

1. elle est réflexive, il est **réflexif** (1) :

- elle est relative, il est relatif à la réflexion ;
- est propre à la réflexion, au retour de la pensée, de la conscience sur elle-même.

une **réflexion** (1) :

- la faculté qu'a la pensée de faire retour sur elle-même pour examiner une idée, une question, un problème ;
- la capacité de réfléchir ;
- l'acte de la pensée qui revient sur elle-même, qui revient sur un objet afin de l'examiner ;
- une formulation orale ou écrite de la pensée, du jugement, des considérations découlant de l'activité de réflexion ;
- une remarque adressée à quelqu'un et qui le concerne directement.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la réflexion (pensée) : Wiktionnaire.

faire des réflexions à quelqu'un : faire des remarques désobligeantes.

On a lu **réflexionner** pour réfléchir...

une **irréflexion** : un défaut, un manque de réflexion, de discernement, de jugement.

réflexivement : d'une manière réflexive, par la réflexion.

une **réflexivisation** : en grammaire générative, la transformation par laquelle il y a substitution d'un pronom réfléchi au syntagme nominal complément (direct ou prépositionnel) lorsque celui-ci a le même référent que le syntagme nominal sujet de la phrase.

une **réflexivité** (1) :

- une réflexion se prenant elle-même pour objet ;
- la propriété consistant à pouvoir réfléchir sur soi-même.

2. une relation **réflexive** (2) : une relation qui lie certains couples d'éléments d'un ensemble et qui est vérifiée si ces deux éléments sont identiques.

une **réflexion** (2) :

- un changement de direction des ondes lumineuses ou sonores lorsqu'elles rencontrent un corps interposé ;
- un phénomène se produisant à l'interface de deux milieux dans lesquels une onde électromagnétique possède des vitesses de propagation différentes, et représenté par le retour de cette onde dans le milieu d'où elle provient.

une réflexion totale, une réflexion vitreuse, un angle de réflexion

une **réflexivité** (2) : en mathématiques, la propriété d'une relation réflexive.

Le mot réflexif est emprunté au latin scientifique *reflexivus* « relatif à la réflexion (de lumière) » « relatif au retour sur soi », formé sur le supin *reflexum* de *reflectere*, voir : réfléchir.

Le nom (une) réflexion est emprunté au bas latin *reflexio, reflexionis* « action de tourner en arrière, de retourner » « reflet », en latin médiéval « réflexion (de lumière) » « méditation, connaissance de soi » xiiies., ibid., formé sur le supin *reflexum* de *reflectere*, voir : réfléchir.

La pensée de Pierre de Jade : Ceux qui passent leur temps à faire des réflexions feraient mieux de se regarder dans une glace.

réflexogène, réflexogramme, réflexologie, réflexologique, réflexologiste, réflexothérapie

elle, il est **réflexogène** : provoque ou augmente l'intensité d'une réaction réflexe.

un **réflexogramme** : un enregistrement graphique d'un réflexe.

une **réflexologie** : une étude scientifique des réflexes.

elle, il est **réflexologique** : elle est relative, il est relatif à la réflexologie.

une, un **réflexologiste** : une, un physiologiste spécialisé dans l'étude des réflexes.

une **réflexothérapie** : une méthode de traitement.

réflexo- est tiré du nom réflexe.

refluant, refluement, refluer, reflux

elle est refluante, il est **refluant**

un **refluement** : l'action de refluer ; le résultat de cette action.

refluer :

- couler en sens inverse, généralement vers le point de départ ;
- en parlant d'un mortier, sortir par les joints ;
- revenir vers le point de départ, revenir en arrière ou, repoussé d'un endroit, se diriger ailleurs ;
- retourner vers ;
- remonter le cours du temps.

un **reflux** :

- le passage d'un liquide dans un conduit naturel dans le sens opposé au sens physiologique ;
- le mouvement de la mer qui se retire après la marée haute ;
- une masse d'individus qui refluent.

le flux et le reflux : une alternance de mouvements, d'idées, d'influences.

Le verbe refluer est emprunté au latin *refluere* « couler en sens inverse, se retirer »; à comparer avec le moyen français *refluir* de même origine, avec changement de conjugaison.

Le nom (un) reflux est dérivé de flux, avec le préfixe re-.

refonctionner

refonctionner : se remettre en marche, fonctionner à nouveau.

refondateur, refondation, refonder

une refondatrice, un **refondateur**

une convention refondatrice, une étude refondatrice, un congrès **refondateur**

une **refondation** : le fait de refondre, de modifier radicalement les fondements d'un parti, d'une institution, d'un organisme,....

refonder : fonder, créer, établir à nouveau.

On observe un glissement de sens entre refonder et refondre, par exemple pour un refondateur : il transforme, il refond mais ne fonde pas à nouveau.

Le verbe refonder est dérivé de fonder, avec le préfixe re-.

refondre, refonte

refondre :

- faire fondre une nouvelle fois ;
- fondre de nouveau un métal, pour lui faire acquérir d'autres qualités ou pour le couler ;
- reformer un objet de métal en le fondant, en le coulant une nouvelle fois ;
- réduire du papier en pâte ;
- adoucir le trait d'une gravure en chauffant le vernis, en lui donnant un commencement de fonte ;
- remettre à neuf un navire, le transformer pour le moderniser ;
- modifier les parties d'un ensemble, faire des retouches importantes, refaire pour donner une meilleure forme ;
- remanier, transformer entièrement ;
- passer une nouvelle fois de l'état solide à l'état liquide.

je refonds, tu refonds, il refond, nous refondons, vous refondez, ils refondent ;
je refondais ; je refondis ; je refondrai ; je refondrais ;
j'ai refondu ; j'avais refondu ; j'eus refondu ; j'aurai refondu ; j'aurais refondu ;
que je refonde, que tu refondes, qu'il refonde, que nous refondions, que vous refondiez, qu'ils refondent ;
que je refondisse, qu'il refondît, que nous refondissions ; que j'aie refondu ; que j'eusse refondu ;
refonds, refondons, refondez ; aie refondu, ayons refondu, ayez refondu ;
(en) refondant.

une **refonte** :

- l'opération qui consiste à faire passer à nouveau sous forme liquide un produit qui a déjà été solidifié ou cristallisé ;
- l'opération de dissolution de sucre cristallisé dans l'eau ; son résultat ;
- l'action de refondre ; le résultat de cette action ;
- une mise des papiers au pilon ;
- une opération de transformation et de rajeunissement d'un navire ;
- l'action de remanier, de refaire pour améliorer ;
- l'action de transformer entièrement.

Le verbe refondre est dérivé de fondre, avec le préfixe re-.

Le nom (une) refonte est dérivé de refondre, d'après fonte.

reforestation

une **reforestation** : une reconstitution d'une forêt, un reboisement.

reforger

reforger : réparer en forgeant.

je reforge, tu reforges, il reforge, nous reforgeons, vous reforgez, ils reforgent ;
je reforgeais ; je reforgeai ; je reforgerai ; je reforgerais ;
j'ai reforgé ; j'avais reforgé ; j'eus reforgé ; j'aurai reforgé ; j'aurais reforgé ;
que je reforge, que tu reforges, qu'il reforge, que nous reforgions, que vous reforgiez, qu'ils reforgent ;

que je reforgeasse, qu'il reforgeât, que nous reforgeassions ; que j'aie reforgé ; que j'eusse reforgé ;
reforge, reforgeons, reforgez ; aie reforgé, ayons reforgé, ayez reforgé ;
(en) reforgeant.

réformable

elle, il est **réformable** : est susceptible d'être réformé(e).

une **irréformabilité** : le caractère de ce qui est irréformable.

elle, il est **irréformable** : ne peut pas être réformé(e), corrigé(e), amélioré(e).

reformage, réformat

un **reformage** : [pétrole et gaz - chimie] le procédé catalytique qui permet, à partir de composés hydrocarbonés mélangés à de l'air ou à de la vapeur d'eau, de produire un gaz riche en hydrogène. Le reformage est utilisé en raffinage en vue d'obtenir une essence ayant une teneur en hydrocarbures aromatiques supérieure, et ainsi un indice d'octane plus élevé. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ». En anglais : *catalytic reforming ; reforming*. Voir aussi : hydrogène d'origine biologique, hydrogène d'origine fossile, reformeur, vaporeformage. Journal officiel de la République française du 30/01/2021.

un **reformage catalytique** : le procédé de raffinage qui modifie, par conversion chimique, l'indice d'octane d'une essence pour moteur à allumage commandé.

un **vaporeformage** ou **reformage à la vapeur** : le reformage qui s'effectue à haute température et en présence de vapeur d'eau. En anglais : *steam reforming*. Voir aussi : reformage, vaporeformeur.

un **réformat** : une essence lourde dont l'indice d'octane a été amélioré par reformage.

Le nom (un) reformage est une francisation de l'anglais *reforming* (1924), dérivé du substantif *forming*, de *to form* « former, produire » avec le préfixe *re-* indiquant l'application d'un procédé modifiant et améliorant le cours de la production.

Le nom (un) réformat est dérivé de réformer (2), avec le suffixe -at, par adaptation de l'anglais *reformate*.

réformateur

une **réformatrice**, un **réformateur** :

- celle, celui qui fait des réformes, qui exerce une influence déterminante, qui apporte de nouvelles règles, une nouvelle manière de penser dans un domaine ;
- celle, celui qui organise, qui modifie profondément une institution, ses structures, qui apporte des changements importants dans l'ordre politique, social, économique ;
- une partisane, un partisan, une, un membre du parti réformateur ;
- un sujet de structure mentale délirante, paranoïaque ou idéaliste passionnée, qui aspire à transformer la société pour en établir une nouvelle correspondant à leurs vues ;
- celle, celui qui réforme un ordre religieux, sa discipline, sa règle, son observance ;
- une des autrices, un des auteurs de la Réforme protestante du 16ème siècle ;
- une participante, un participant à la Contre-réforme catholique.

elle est **réformatrice**, il est **réformateur** : réforme, vise à réformer.

un parti réformateur : un parti politique qui préconise des réformes visant à transformer l'ordre social existant.

Le mot réformateur est emprunté au latin *reformator* « réformateur, qui renouvelle ».

reformation

une **reformation** : une réunion d'un groupe qui avait été désuni.

Ce nom est composé de re- et formation (former).

réformation, Réformation

une **réformation** :

- une amélioration, une réforme ;
- une modification d'un acte ou d'une décision par l'autorité hiérarchique supérieure.

une **réformation des monnaies** : l'action de refrapper des espèces, sans les refondre, soit pour en changer la valeur, soit pour en changer l'empreinte.

la **Réformation** : l'évènement religieux qu'a constitué la réforme protestante.

Ce nom est emprunté au latin *reformatio* « métamorphose » « réforme des mœurs ».

réforme, Réforme

A. une **réforme** :

- une modification effectuée dans un but d'amélioration ;
- une mise hors service ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est réformée, il est **réformé** (1) :

- s'est ou a été amendé(e), amélioré(e) ;
- a été modifié(e), réorganisé(e) ;
- a été reconnu(e) ou est devenu(e) inapte au service militaire ;
- est mise à la réforme ; est mis à la réforme.

B. [religion]

la **Réforme** :

- le mouvement introduit dans l'Église catholique au 16ème siècle par Luther et Calvin dans le but de réorganiser les structures et de modifier les dogmes, et ayant abouti à la formation d'Églises séparées ;
- la doctrine adoptée ayant entraîné le schisme.

la Réforme (catholique) : un mouvement de renouvellement intérieur et de restauration entrepris au sein de l'Église catholique, connu sous le nom de Contre-réforme.

Ce nom est un déverbal de réformer.

réformé

une réformée : une soldate qui a été reconnue inapte au service.
un **réformé** : un soldat qui a été reconnu inapte au service.

une règle réformée, un ordre religieux **réformé** :

- qui a été rétabli(e) dans l'observance primitive ;
- dont la règle est observée comme à sa fondation.

la religion **réformée** : la religion qui est issue de la Réforme religieuse protestante du 16ème siècle.

elle est réformée, il est **réformé** (2) :

- appartient à la religion réformée ;
- y a trait ;
- la pratique ;
- appartient à la religion réformée, à ceux qui la pratiquent.

une réformée, un **réformé** :

- une protestante ou un protestant ne se rattachant pas à la doctrine de Luther ;
- une, un calviniste.

Ce mot vient du participe passé de réformer.

reformer

reformer :

- refaire ce qui était défait ; donner une nouvelle forme, image, apparence ;
- reconstruire, recomposer, reconstituer ce qui avait été détruit, décomposé, dissous ;
- regrouper ce qui avait été dispersé ;
- organiser, mettre selon une certaine disposition des éléments divers, épars.

se reformer :

- prendre une nouvelle forme, retrouver sa forme primitive ;
- prendre une nouvelle apparence ;
- se reconstituer, se recomposer, se régénérer ;
- se regrouper, s'organiser selon une disposition nouvelle ou selon l'ancienne ;
- se rallier, se regrouper.

elles se sont reformées, elles sont reformées.
elles se sont reformé les effectifs, elles ont reformé les effectifs, elles se les sont reformés.

Le verbe reformer est dérivé de former, avec le préfixe re-.

réformer

1. **réformer** :

- supprimer, retrancher quelque chose que l'on considère comme nuisible ;
- diminuer, réduire quelque chose que l'on considère comme superflu, excessif ;
- transformer en vue d'améliorer ;
- procurer une amélioration ;
- changer quelque chose qui est institué afin de le transformer ;
- organiser quelque chose ;
- retirer du service, mettre à la réforme.

réformer : concernant un ordre religieux, le rétablir dans sa forme ancienne ou primitive.

Le verbe réformer (1) est emprunté au latin *reformare* « rendre à sa première forme, rétablir, restaurer », au figuré « améliorer, corriger ».

2. **réformer** : améliorer l'indice d'octane d'une essence lourde par l'opération du reformage.

Ce verbe est une adaptation de l'anglais *to reform* au sens de « produire avec un procédé de reformage » (voir : *reforming*) assimilé au sens de réformer (1).

réformette

une **réformette** : une réforme de détail qui est sans portée.

reformeur

un **reformeur** ou une **unité de reformage** : [pétrole et gaz - chimie] une installation dans laquelle on procède au reformage. En anglais : *reformer*. Voir aussi : reformage, vaporeformeur. Journal officiel de la République française du 30/01/2021.

un **vaporeformeur** ou **reformeur à la vapeur** : une installation dans laquelle on procède au vaporeformage. En anglais : *steam reformer*. Voir aussi : reformeur, vaporeformage.

réformisme, réformiste

un **réformisme** :

- une tendance favorable au changement par les réformes ;
- une doctrine.

une, un **réformiste** :

- celle qui est partisane, celui qui est partisan d'une réforme, de réformes ;
- celle qui est partisane, celui qui est partisan de la réforme politique profonde par les moyens légaux.

elle, il est **réformiste** :

- est partisane ou partisan d'une réforme, de réformes ;
- est partisane ou partisan de la réforme politique profonde par les moyens légaux ;
- se rapporte à une réforme ;
- a trait à la réforme en question ;
- se rapporte à la réforme politique, à ses partisans.

Le mot réformiste est dérivé de réforme, avec le suffixe -iste, sur le modèle de l'anglais *reformist*.

reformulation, reformuler

une **reformulation** : une nouvelle formulation qui reproduit autrement ce qui a déjà été exprimé.

reformuler : formuler, exprimer de nouveau, autrement.

se refortifier

se refortifier : retrouver des forces.

refouillement, refouiller

un **refouillement** :

- l'action d'évider, de pratiquer un creux dans un matériau ; le résultat de cette action ;
- l'action d'accentuer les saillies en évidant les parties creuses.

refouiller :

- fouiller de nouveau ;
- pratiquer un évidement dans de la pierre, du bois ;
- accentuer les saillies d'un matériau en évidant davantage les parties creuses.

refoulé, refoulement, refouler, refouleur, refouloir

elle est refoulée, il est **refoulé** :

- est repoussée, est repoussé ;
- reflue ;
- est inhibé(e) ;
- est refermé(e) sur soi-même.

une refoulée, un **refoulé** :

- celle qui est rejetée du groupe ou mise à l'écart pour une raison précise ; celui qui est rejeté du groupe ou mis à l'écart pour une raison précise ;
- celle, celui qui souffre de refoulement.

un **refoulement** :

- l'action de refouler ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.
- [transports et mobilité / transport aérien] l'action de déplacer un aéronef vers l'arrière. Le refoulement peut être effectué au tracteur ou au moteur. En anglais : *push back*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [politique - relations internationales] la stratégie diplomatique qui vise non seulement à endiguer mais encore à réduire l'influence d'un adversaire, notamment dans les domaines militaire, diplomatique et idéologique. En anglais : *roll back*. Voir aussi : endiguement. Journal officiel de la République française du 15/09/2020.

un **refoulement illégal** : [relations internationales] l'action qui consiste, pour un État ou un groupe d'États, à refouler des migrants voulant entrer sur leur territoire sans avoir instruit préalablement leur demande

conformément au droit. En anglais : *push back, push-back*. Journal officiel de la République française du 21 décembre 2023.

refouler :

- fouler de nouveau quelque chose à l'aide des mains, des pieds, d'un outil ;
- pousser avec force en arrière ;
- [transports et mobilité / transport aérien] déplacer un aéronef vers l'arrière. Le refoulement peut s'effectuer au tracteur ou au moteur. En anglais : *push back*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- repousser ;
- faire disparaitre ;
- faire reculer ;
- empêcher une pensée ou un sentiment de s'établir dans la conscience, ou du moins inhiber sa manifestation ;
- refluer, reculer sous l'effort d'une pression ;
- en savoir plus : CNRTL.

se refouler :

- se faire une nouvelle foulure ;
- reculer ;
- se refermer, se replier sur soi-même ;
- s'inhiber.

elles se sont refoulées, elles sont refoulées.
elles se sont refoulé les sentiments, elles ont refoulé leurs sentiments, elles se les sont refoulés.

un **refouleur** :

- un appareil ou un instrument servant à produire le refoulement de quelque chose ;
- un navire conçu en vue de l'extraction et la mise à terre de déblais sous-marins ou fluviaux (sables, vases, galets, etc.), les pompes d'aspiration pouvant refouler dans des chalands ou directement à terre par conduites forcées.

un **refouloir** :

- un cylindre en bois monté sur une hampe qui servait à refouler la charge au fond d'un canon ;
- un outil constitué par une lame de fer dont l'extrémité seule est dentée et qui sert à bourrer le mortier qui a été fiché après qu'il a acquis une certaine consistance ;
- un ressort en fer forgé qui sert à repousser un guichet pratiqué dans une porte cochère, une grande grille, etc. ;
- un repoussoir.

Le verbe refouler est dérivé de fouler, avec le préfixe re-.

refourguer

refourguer : fourguer à nouveau.

fourguer :

- vendre une marchandise volée, de provenance douteuse ou de mauvaise qualité ;
- vendre, se débarrasser.

une fourgueuse, un **fourgueur**, une, un **fourgue**, un **fourgat** : une recéleuse, un recéleur.

une **fourgue** : le trafic du recéleur ; une marchandise volée.

refourrer

refourrer : fourrer, mettre de nouveau quelqu'un, quelque chose dans quelque chose.

se refourrer :

- s'introduire de nouveau ;
- se remettre à une activité.

elles se sont refourrées, elles sont refourrées.
elles se sont refourré les emballages, elles ont refourré leurs emballages, elles se les sont refourrés.

refoutre

refoutre : remettre.

refoutre le camp : repartir.

je refous, tu refous, il refout, nous refoutons, vous refoutez, ils refoutent ;
je refoutais ; je refoutis ; je refoutrai, je refoutrais ;
j'ai refoutu ; j'avais refoutu ; j'eus refoutu ; j'aurai refoutu ; j'aurais refoutu ;
que je refoute, que tu refoutes, qu'il refoute, que nous refoutions, que vous refoutiez, qu'ils refoutent ;
que je refoutisse, qu'il refoutît, que nous refoutissions ; que j'aie refoutu ; que j'eusse refoutu ;
refous, refoutons, refoutez ; aie refoutu, ayons refoutu, ayez refoutu ;
(en) refoutant.

se refoutre à quelque chose, à faire quelque chose : s'y remettre.

je me refous, tu te refous, il se refout, nous nous refoutons, vous vous refoutez, ils se refoutent ;
je me refoutais ; je me refoutis ; je me refoutrai, je me refoutrais ;
je me suis refoutu(e) ; je m'étais refoutu(e) ; je me fus refoutu(e) ; je me serai refoutu(e) ; je me serais refoutu(e) ;
que je me refoute, que tu refoutes, qu'il refoute, que nous nous refoutions, que vous vous refoutiez, qu'ils se refoutent ;
que je me refoutisse, qu'il se refoutît, que nous nous refoutissions ; que je me sois refoutu(e) ; que je me fusse refoutu(e) ;
refous-toi, refoutons-nous, refoutez-vous ; sois refoutu(e), soyons refoutues, soyons refoutus, soyez refoutu(e)(es)(s) ;
(en) se refoutant.

elles se sont refoutues à travailler, elles sont refoutues en l'air.
elles se sont refoutu des obstacles, elles ont refoutu des obstacles, elles se les sont refoutus.

réfractaire, réfracté, réfracter, réfracteur, réfractif, réfraction, réfractionniste, réfractivité, réfractomètre, réfractométrie, réfractométrique

elle, il est **réfractaire** :

- refuse d'obéir, de se soumettre ;
- résiste à une marque d'autorité, à une décision imposée, à une influence, cherche à s'y soustraire ;
- est incapable de comprendre certaines disciplines ;
- résiste aux effets physiques, en particulier aux infections, aux maladies ;
- ne réagit pas ou réagit peu à un stimulus physique, chimique ou de toute autre nature.

un **matériau réfractaire** : qui est particulièrement résistant aux agents physiques ou chimiques, notamment aux températures très élevées.

rébarbatif / réfractaire : Office québécois de la langue française.

une, un **réfractaire** : celle, celui qui refuse d'obéir, de se soumettre.

un **réfractaire** : un matériau qui résiste à des températures supérieures à 1500°C.

elle est réfractée, il est **réfracté** :

- pour une onde, est déviée ;
- pour une image, est modifiée.

un **médicament réfracté** : qui est administré par petites quantités.

réfracter :

- faire dévier de sa direction une onde notamment lumineuse, électromagnétique, acoustique, passant à travers des milieux dont l'indice varie ;
- donner une image modifiée de quelque chose.

se réfracter :

- être réfracté ;
- se modifier.

elles se sont réfractées, elles sont réfractées.
elles se sont réfracté les ondes, elles ont réfracté les ondes, elles se les sont réfractées.

elle est **réfractrice**, il est **réfracteur** : a la propriété de réfracter la lumière.

un **réfracteur** : un instrument d'observation dans lequel la formation de l'image est confiée à l'objectif et non à un miroir.

un réfracteur interférentiel : un appareil permettant de calculer les indices de réfraction au moyen de franges d'interférence.

elle est réfractive, il est **réfractif** : a trait à la réfraction.

une technique réfractive : une catégorie de tests projectifs caractérisée par la distorsion dans laquelle se projette la personnalité du sujet.

une **réfraction** :

- une déviation d'une onde causée par les caractères non homogènes du milieu ou par le passage d'un milieu à un autre ;
- une transformation, une interprétation nouvelle que subit une réalité.

une, un **réfractionniste** : une, un spécialiste qui mesure la réfraction oculaire et qui en corrige les troubles.

une **réfractivité** :

- la propriété spécifique d'une surface de réfraction ;
- un indice de réfraction.

un **réfractomètre** :

- un instrument servant à mesurer les indices de réfraction ;
- un optomètre.

une **réfractométrie** :

- une mesure des indices de réfraction des substances ou solutions à l'aide du réfractomètre et pouvant servir notamment à détecter le mouillage du lait ou à mesurer la concentration en lactose et protéines ;
- en ophtalmologie, une mesure des amétropies.

une voie, un indice **réfractométrique** : qui est propre, relative, relatif à la réfractométrie, au réfractomètre.

voir aussi : une réfrangibilité, réfrangible, réfringent.

Le mot réfractaire est emprunté au latin *refractarius, refractaria, refractarium* « intraitable, entêté », dérivé de *refringere*, voir : réfringent.

Le verbe réfracter est emprunté à l'anglais *to refract* attesté depuis 1612, formé sur le radical du supin du latin *refringere* (voir : réfringent) et introduit en français dans l'étude de l'œuvre de Newton (*refracted* « réfracté » étant d'abord traduit par rompu).

Le nom (une) réfraction est emprunté au bas latin *refractio* « opposition » d'où « retournement, conversion », formé sur le radical du supin *refractum* de *refringere*, voir : réfringent.

refrain

un **refrain** :

- une répétition d'un ou plusieurs mots, d'un ou plusieurs vers à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'un poème ;
- une chanson ;
- une rengaine, une répétition de paroles, d'actes ;
- un retour des houles ou grosses vagues qui viennent se briser contre les rochers.

Ce nom est une réfection d'après *refraindre* de l'ancien substantif *refrait* « mélodie » « répons liturgique » et au figuré « propos répétés, pensées constantes », du participe passé de *refraindre* « briser » d'où « réprimer, modérer » et en parlant de la voix « moduler », du latin populaire *refrangere*, réfection d'après *frangere* « briser » du latin *refringere* « briser, déchirer » (voir : réfringent) ; le refrain revenant à intervalles réguliers brise en quelque sorte la suite du chant.

refranchir

refranchir : franchir dans l'autre sens.

je refranchis, tu refranchis, il refranchit, nous refranchissons, vous refranchissez, ils refranchissent ;
je refranchissais ; je refranchis ; je refranchirai ; je refranchirais ;
j'ai refranchi ; j'avais refranchi ; j'eus refranchi ; j'aurai refranchi ; j'aurais refranchi ;
que je refranchisse, que tu refranchisses, qu'il refranchisse, que nous refranchissions, que vous refranchissiez, qu'ils refranchissent ;
que je refranchisse, qu'il refranchît, que nous refranchissions ; que j'aie refranchi ; que j'eusse refranchi ;
refranchis, refranchissons, refranchissez ; aie refranchi, ayons refranchi, ayez refranchi ;
(en) refranchissant.

réfrangibilité, réfrangible

une **réfrangibilité** : la propriété des rayons lumineux ou sonores d'être réfractés.

elle, il est **réfrangible** : est susceptible d'être réfracté(e).

Le mot refrangible est emprunté à l'anglais *refrangible*, dérivé du latin *refrangere* formé à partir de *frangere* « briser » sur le modèle de *refringere* (voir : réfringent).

refrapper

refrapper :

- frapper quelqu'un, quelque chose, une nouvelle fois ;
- faire une nouvelle frappe à partir d'une monnaie.

réfrènement, refrènement, réfréner, refréner

un **réfrènement** :

- l'action de ralentir le développement, de limiter l'intensité de quelque chose ;
- le résultat de cette action.

réfréner :

- ralentir ou stopper le mouvement de quelque chose ;
- ralentir ou stopper l'expansion, le développement de quelque chose ;
- limiter l'intensité, la violence de quelque chose.

On a lu aussi un **refrènement** et **refréner**.

je réfrène, tu réfrènes, il réfrène, nous réfrénons, vous réfrénez, ils réfrènent ;
je réfrénais ; je réfrénai ; je réfrènerai ou réfrénerai ; je réfrènerais ou réfrénerais ;
j'ai réfréné ; j'avais réfréné ; j'eus réfréné ; j'aurai réfréné ; j'aurais réfréné ;
que je réfrène, que tu réfrènes, qu'il réfrène, que nous réfrénions, que vous réfréniez, qu'ils réfrènent ;
que je réfrénasse, qu'il réfrénât, que nous réfrénassions ; que j'aie réfréné ; que j'eusse réfréné ;
réfrène, réfrénons, réfrénez ; aie réfréné, ayons réfréné, ayez réfréné ;
(en) réfrénant.

se réfréner : se contenir, se modérer.

je me réfrène, tu te réfrènes, il se réfrène, nous nous réfrénons, vous vous réfrénez, ils se réfrènent ;
je me réfrénais ; je me réfrénai ; je me réfrènerai ou je me réfrénerai ; je me réfrènerais ou je me réfrénerais ;
je me suis réfréné(e) ; je m'étais réfréné(e) ; je me fus réfréné(e) ; je me serai réfréné(e) ; je me serais réfréné(e) ;
que je me réfrène, que tu te réfrènes, qu'il se réfrène, que nous nous réfrénions, que vous vous réfréniez, qu'ils se réfrènent ;
que je me réfrénasse, qu'il se réfrénât, que nous nous réfrénassions ; que je me sois réfréné(e) ; que je me fusse réfréné(e) ;
réfrène-toi, réfrénons-nous, réfrénez-vous ; sois réfréné(e), soyons réfrénées, soyons réfrénés, soyez réfréné(e)(es)(s) ;
(en) se réfrénant.

elles se sont réfrénées, elles sont réfrénées.
elles se sont réfréné les gestes, elles ont réfréné leurs gestes, elles se les sont réfrénés.

Le verbe réfréner, emprunté au latin *refrenare* (proprement « arrêter par le frein ») « dompter, maitriser », a évincé le synonyme en ancien français *refraindre*, du latin vulgaire *refrangere*, en latin classique *refringere* « briser », à comparer avec *enfraindre* (enfreindre).

réfrigérant, réfrigérateur, réfrigératif, réfrigération, réfrigéré, réfrigérer

elle est réfrigérante, il est **réfrigérant** :

- a la propriété de refroidir, d'abaisser la température ;
- produit du froid, est capable d'abaisser la température ;
- refroidit par son absence d'affabilité.

un mélange réfrigérant

un **réfrigérant** : un appareil servant à liquéfier une vapeur obtenue par distillation.

un **réfrigérant atmosphérique** : une cheminée de haute taille et de large diamètre dont le rôle est de dissiper, par convection et évaporation, la chaleur transmise à l'eau brute traversant le condenseur. Autres appellations : aéro-réfrigérant, tour de réfrigération.

un **réfrigérateur** : un appareil électro-ménager.

un **réfrigérateur-congélateur**

mettre quelque chose, quelqu'un, au réfrigérateur : le mettre en attente, de côté.

elle est réfrigérative, il est **réfrigératif** : rafraichit.

une **réfrigération** :

- un refroidissement provoqué d'un corps, d'un milieu ;
- l'opération consistant à abaisser la température d'une denrée afin d'en permettre la conservation ;
- un refroidissement provoqué du corps humain ou d'un organe, dans un but thérapeutique.

une denrée périssable réfrigérée, un local **réfrigéré**

réfrigérer :

- refroidir ;
- abaisser la température ;
- mettre mal à l'aise par une trop grande réserve ou un comportement froid, hautain ;
- rendre austère par un rigorisme sévère.

je réfrigère, tu réfrigères, il réfrigère, nous réfrigérons, vous réfrigérez, ils réfrigèrent ;
je réfrigérais ; je réfrigérai ; je réfrigèrerai ou réfrigérerai ; je réfrigèrerais ou réfrigérerais ;
j'ai réfrigéré ; j'avais réfrigéré ; j'eus réfrigéré ; j'aurai réfrigéré ; j'aurais réfrigéré ;
que je réfrigère, que tu réfrigères, qu'il réfrigère, que nous réfrigérions, que vous réfrigériez, qu'ils réfrigèrent ;
que je réfrigérasse, qu'il réfrigérât, que nous réfrigérassions ; que j'aie réfrigéré ; que j'eusse réfrigéré ;
réfrigère, réfrigérons, réfrigérez ; aie réfrigéré, ayons réfrigéré, ayez réfrigéré ;
(en) réfrigérant.

Le nom (un) réfrigérateur est dérivé de réfrigérer, avec le suffixe -ateur.

Le nom (une) réfrigération est emprunté au latin *refrigeratio* « rafraichissement, fraicheur » « soulagement ».

Le verbe réfrigérer est emprunté au latin *refrigerare* « refroidir, rafraichir », au figuré « refroidir, enlever le zèle, l'ardeur » « affaiblir, diminuer l'intérêt de ».

réfringence, réfringent

une **réfringence** : la propriété de réfracter les rayons lumineux.

elle est réfringente, il est **réfringent** : est réfractrice ou réfracteur, produit la réfraction.

le pouvoir réfringent d'un corps : sa capacité à réfracter.

elle est monoréfringente, il est **monoréfringent** : produit une réfraction simple.

voir aussi : réfractaire, réfracter, réfraction, refrain.

Le mot réfringent est emprunté au latin *refringens, refringentis*, participe présent de *refringere* « briser, casser » d'où « se réfracter » (en parlant d'un rayon de soleil).

refriser

refriser : friser à nouveau.

refroidi, refroidir, refroidissement, refroidisseur

elle est refroidie, il est **refroidi** :

- est devenue froide ; est devenu froid ;
- a perdu son enthousiasme, sa passion.

une refroidie, un **refroidi** : une morte, un mort, un cadavre.

refroidir :

- rendre froid, abaisser la température de ;
- faire ressentir une sensation de froid ;
- faire baisser la température atmosphérique ;
- diminuer l'intensité d'un sentiment ;
- diminuer l'enthousiasme, l'ardeur de ;
- assassiner.

laisser refroidir quelque chose : le laisser en attente.

je refroidis, tu refroidis, il refroidit, nous refroidissons, vous refroidissez, ils refroidissent ;
je refroidissais ; je refroidis ; je refroidirai ; je refroidirais ;
j'ai refroidi ; j'avais refroidi ; j'eus refroidi ; j'aurai refroidi ; j'aurais refroidi ;
que je refroidisse, que tu refroidisses, qu'il refroidisse, que nous refroidissions, que vous refroidissiez, qu'ils refroidissent ;
que je refroidisse, qu'il refroidît, que nous refroidissions ; que j'aie refroidi ; que j'eusse refroidi ;
refroidis, refroidissons, refroidissez ; aie refroidi, ayons refroidi, ayez refroidi ;
(en) refroidissant.

se refroidir :

- devenir froid ;
- être saisi d'une sensaetion de froid ;
- prendre froid ;
- se montrer plus froid, moins bien disposé.

je me refroidis, tu te refroidis, il se refroidit, nous nous refroidissons, vous vous refroidissez, ils se refroidissent ;
je me refroidissais ; je me refroidis ; je me refroidirai ; je me refroidirais ;
je me suis refroidi(e) ; je m'étais refroidi(e) ; je me fus refroidi(e) ; je me serai refroidi(e) ; je me serais refroidi(e) ;
que je me refroidisse, que tu te refroidisses, qu'il se refroidisse, que nous nous refroidissions, que vous vous refroidissiez, qu'ils se refroidissent ;
que je me refroidisse, qu'il se refroidît, que nous nous refroidissions ; que je me sois refroidi(e) ; que je me fusse refroidi(e) ;
refroidis-toi, refroidissons-nous, refroidissez-vous ; sois refroidi(e), soyons refroidies, soyons refroidis, soyez refroidi(e)(es)(s) ;
(en) se refroidissant.

elles se sont refroidies, elles sont refroidies.
elles se sont refroidi les locaux, elles ont refroidi leurs locaux, elles se les sont refroidis.

une atmosphère refroidissante, un appareil **refroidissant** : qui refroidit, qui cause du froid ou un froid.

un **refroidissement** :

- un abaissement de la température ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **refroidissement par ergol perdu** : [spatiologie / propulsion] un refroidissement de la paroi d'une chambre de combustion, et éventuellement de la tuyère associée, obtenu en faisant circuler un ergol qui n'est pas récupéré. En anglais : *dump cooling*. Voir aussi : circuit régénératif, refroidissement par film d'ergol. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

un **refroidissement par film d'ergol** : [spatiologie / propulsion] un refroidissement de la paroi d'une chambre de combustion, et éventuellement de la tuyère associée, obtenu par l'écoulement d'une mince couche d'ergol le long de cette paroi. En anglais : *ergol film cooling*. Voir aussi : refroidissement par ergol perdu. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

un **refroidissement par film fluide** : [défense] un refroidissement d'une surface comme celle d'une aube de turbine, d'une tête de missile, etc., portée à très haute température par projection continue sur cette surface d'une couche mince de fluide réfrigérant. En anglais : *film cooling*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **refroidissement par transpiration** : [spatiologie / propulsion] un refroidissement de la paroi d'une chambre de combustion obtenu par la formation d'une couche protectrice d'ergol produite par le passage de celui-ci à travers le matériau poreux qui constitue la paroi. En anglais : *transpiration cooling*. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

un r**efroidissement par une source naturelle** ou **refroidissement naturel** : la méthode consistant à utiliser une circulation d'eau ou d'air pour refroidir un produit ou un bâtiment, sans recourir à une machine thermodynamique. En anglais : *free cooling*. Journal officiel de la République française du 04/02/2010.

un **refroidisseur** : un dispositif, un appareil destiné à refroidir, à abaisser la température d'un corps solide ou liquide, ou à éviter des échauffements pouvant être dangereux.

Le verbe refroidir est dérivé de froid, avec le préfixe re-.

refrôler

refrôler : frôler à nouveau.

refrotter

refrotter : frotter à nouveau.

refuge, réfugié, réfugier

un **refuge** :

- un lieu où l'on se met en sureté pour échapper à un ennui ou à un danger qui menace ;
- une personne, une chose à laquelle on recourt pour se prémunir contre un danger ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- un emplacement sur une chaussée large et passante, délimité par des bornes ou des îlots et destiné à protéger les piétons de la circulation automobile. Office québécois de la langue française.

un **refuge faunique** : un territoire constitué des milieux privilégiés d'un habitat faunique en vue de sa protection, et où l'utilisation des ressources est réglementée. Office québécois de la langue française.

une réfugiée, un **réfugié** :

- une personne qui a trouvé refuge hors de sa région, de son pays d'origine où elle était menacée par une catastrophe naturelle, une guerre, des persécutions politiques, raciales, etc. ;
- une civile, un civil qui quittait l'Est et le Nord de la France puis Paris menacés par l'avance allemande ;
- une exilée protestante, un exilé protestant qui a quitté la France après la Révocation de l'Édit de Nantes ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

le **style réfugié** : le style des écrivains protestants qui, exilés hors de France, avaient ignoré les usages nouveaux introduits dans la langue française.

une réfugiée de la mer, un **réfugié de la mer** : [relations internationales] une personne ayant fui son pays d'origine sur une embarcation de fortune. Équivalent admis : des *boat people*. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.

une réfugiée parrainée, un **réfugié parrainé** : une personne ayant obtenu le statut de réfugié et qui reçoit, pendant une période donnée, un soutien financier, administratif ou moral dans ses démarches d'immigration, d'installation et d'intégration de la part d'une personne, d'un groupe de personnes, d'un organisme à but non lucratif ou d'un gouvernement. Selon le contexte, on parlera par exemple de réfugié parrainé par le secteur privé ou de réfugié parrainé par le gouvernement. Vocabulaire de l'immigration (Office québécois de la langue française).

elle est réfugiée, il est **réfugié** : a trouvé refuge hors de sa région, de son pays d'origine où elle était menacée, il était menacé.

Migrants et réfugiés. Bling, blog de linguistique illustré.

réfugier :

- donner refuge à quelqu'un ;
- mettre à l'abri, sauvegarder quelque chose ;
- dissimuler, masquer quelque chose.

se réfugier :

- se mettre en un lieu sûr pour y trouver refuge ;
- trouver asile et réconfort face à une situation pénible ou hostile, dans un milieu, réel ou imaginaire, qui est accueillant et protecteur ;
- trouver un point d'ancrage, se fixer, se cristalliser sur quelque chose.

Le nom (un) refuge est emprunté au latin *refugium* « action de se réfugier ; refuge, asile » au propre et au figuré.

Le verbe réfugier est dérivé de refuge.

refuir, refuite

refuir :

- fuir, s'enfuir ;
- pour un animal poursuivi, revenir sur ses pas pour ruser et donner le change.

je refuis, tu refuis, il refuit, nous refuyons, vous refuyez, ils refuient ;
je refuyais ; je refuis, vous refuîtes, ils refuirent ; je refuirai ; je refuirais ;
j'ai refui ; j'avais refui ; j'eus refui ; j'aurai refui ; j'aurais refui ;
que je refuie, que tu refuies, qu'il refuie, que nous refuyions, que vous refuyiez, qu'ils refuient ;
que je refuisse, qu'il refuît, que nous refuissions ; que j'aie refui ; que j'eusse refui ;
refuis, refuyons, refuyez ; aie refui, ayons refui, ayez refui ;
(en) refuyant.

une **refuite** :

- l'action de refuir ;
- un lieu où l'animal passe d'ordinaire quand on le chasse ;
- le trajet parcouru par l'animal qui fuit ;
- le fait, pour un animal, de revenir sur ses pas pour ruser et donner le change ;
- un jeu qui permet aux planches de se retirer sur elles-mêmes, dans un assemblage à emboitement ;
- un excédent de profondeur dans un trou pour y enfoncer une pièce de charpente par un bout, afin que l'autre bout puisse échapper à un obstacle pendant la pose.

Le verbe refuir est issu, avec changement de conjugaison, du latin *refugere* « reculer en fuyant, s'enfuir ; chercher un refuge ».

Le nom (une) refuite est dérivé de refuir, d'après fuite.

refus, refusé, refuser

un **refus** :

- le fait de refuser quelque chose ;
- ce qui a été refusé.

un **refus de présentation de la ligne appelante** : [télécommunications / services] le fait, pour un abonné, de ne pas autoriser que le numéro de sa ligne soit indiqué à la personne qu'il appelle ; le complément de service offrant cette possibilité. En anglais : *calling line identification restriction ; CLIR*. Voir aussi : présentation de la ligne appelante. Journal officiel de la République française du 02/03/2002.

un **refus de présentation de la ligne obtenue** : [télécommunications / services] le fait, pour un abonné, de ne pas autoriser que l'identité de sa ligne soit indiquée à l'usager appelant ; le complément de service offrant une telle possibilité. L'expression « restriction d'identification de la ligne connectée », que l'on trouve dans le langage

professionnel, est à déconseiller. En anglais : *connected line identification restriction ; COLR*. Voir aussi : présentation de la ligne obtenue. Journal officiel de la République française du 14/12/2004.

une refusée : celle qui n'a pas été admise ; un **refusé** : celui qui n'a pas été admis.

le **Salon des refusés** : un salon qui regroupait des peintres impressionnistes dont les toiles avaient été refusées par le jury officiel.

refuser :

- ne pas accepter ce qui est proposé ou demandé par quelqu'un ;
- ne pas reconnaitre chez une personne le talent, les qualités qu'il prétend ou semble revendiquer ;
- ne pas donner son adhésion à quelque chose, à quelqu'un ;
- ne pas accéder aux demandes, aux exigences de quelqu'un ;
- ne pas satisfaire à la demande d'emploi de quelqu'un ;
- ne pas recevoir un candidat à une épreuve, à un examen ;
- repousser la demande d'union, de mariage de quelqu'un ;
- pour le vent, s'orienter de plus en plus dans le sens contraire de la route et obliger ainsi le bateau à le serrer de plus en plus près ;
- pour un outil, un instrument, ne plus pouvoir enfoncer, pénétrer, couper.

se refuser :

- ne pas s'accepter en tant que tel ;
- se garder du contact d'autrui, ne pas se donner à quelqu'un ;
- ne pas accepter quelque chose, repousser quelque chose.

elles se sont refusées, elles sont refusées.
elles se sont refusé des avantages, elles ont refusé des avantages, elles se les sont refusés.

Le nom (un) refus est un déverbal de refuser qui vient du latin vulgaire *refusare* (à comparer avec l'espagnol *rehusar*), issu d'un croisement entre le latin *refutare* (refuter) et *recusare* (récuser) de sens très voisins, ou, moins probablement, qui est dérivé de *refusus*, participe passé de *refundere* (proprement « répandre de nouveau ») « refouler, repousser, rejeter, renvoyer ».

réfutabilité, réfutable, réfutateur, réfutatif, réfutation, réfuter

une **réfutabilité** : le caractère de ce qui peut être réfuté.

une **irréfutabilité** : le caractère irréfutable, inattaquable d'un raisonnement, d'une démonstration, d'un principe.

elle, il est **réfutable** : peut être réfuté(e).

elle, il est **irréfutable** :

- ne peut pas être réfutée, discutée ou remise en question par une contre-proposition ; ne peut pas être réfuté, discuté ou remis en question par une contre-proposition ;
- ne peut pas être juridiquement contesté(e) ;
- ne peut pas être contredite ou contredit ;
- dont on ne peut pas mettre en doute la parole ou les actes.

irréfutablement

une réfutatrice, un **réfutateur** : celle, celui qui réfute.

elle est réfutative, il est **réfutatif** : réfute, a fonction de réfuter.

une **réfutation** :

- l'action de réfuter ce qui est affirmé ;
- un exposé écrit ou oral qui vise à démontrer qu'une affirmation est fausse ;
- une chose, un évènement qui vient démentir une affirmation, infirmer une allégation.

elle est réfutée, il est **réfuté**

elle est irréfutée, il est **irréfuté** :

- n'a pas été réfuté(e) ;
- est incontesté(e).

réfuter :

- repousser ce qui est affirmé par une démonstration argumentée qui en établit la fausseté ;
- critiquer quelqu'un dans les idées, les opinions qu'il soutient ;
- infirmer, démentir ce qui était affirmé.

se réfuter :

- reconnaitre ses erreurs, ses défauts ou ses fautes ;
- se démentir, se contredire.

elles se sont réfuté les arguments, elles ont réfuté leurs arguments.
elles se sont réfutées, elles sont réfutées.
elles se sont réfuté les arguments, elles ont réfuté leurs arguments, elles les ont réfutés.

Le nom (une) réfutation est emprunté au latin *refutatio* « réfutation » terme de rhétorique.

Le verbe réfuter est emprunté au latin *refutare* « refouler, repousser; réfuter ».

refuznik

une, un **refuznik** :

- une personne à qui le visa d'émigration était refusé par les autorités de l'Union soviétique ;
- une Israélienne, un Israélien refusant d'accomplir le service militaire ;
- une soldate israélienne, un soldat israélien refusant de servir en Cisjordanie.

reg

un **reg** : un désert rocheux d'où le sable et la poussière ont été enlevés par le vent.

Ce nom est emprunté à l'arabe *ruqq* « reg ».

Mot ressemblant : un **erg** : une vaste étendue de sable où le vent a modelé des dunes.

regâcher

regâcher : gâcher à nouveau.

voir aussi : un gâchage, une gâche, gâcher, un gâcheur, un gâchis, un gâchoir.

regagner

regagner :

- gagner à nouveau ce qui était perdu ;
- réduire une durée, un délai ;
- reconquérir quelqu'un, capter de nouveau son appui, sa bienveillance ;
- retourner, revenir dans un lieu qu'on a quitté.

regagner du terrain :

- reprendre la tête ou diminuer son retard par rapport à son adversaire ;
- reprendre l'avantage.

regaillardir, regaillardissement

regaillardir ou **ragaillardir** : redonner de la vigueur, de la force, de la santé ou de l'entrain.

je regaillardis, tu regaillardis, il regaillardit, nous regaillardissons, vous regaillardissez, ils regaillardissent ;
je regaillardissais ; je regaillardis ; je regaillardirai ; je regaillardirais ;
j'ai regaillardi ; j'avais regaillardi ; j'eus regaillardi ; j'aurai regaillardi ; j'aurais regaillardi ;
que je regaillardisse, que tu regaillardisses, qu'il regaillardisse, que nous regaillardissions, que vous

regaillardissiez, qu'ils regaillardissent ;
que je regaillardisse, qu'il regaillardît, que nous regaillardissions ; que j'aie regaillardi ; que j'eusse regaillardi ;
regaillardis, regaillardissons, regaillardissez ; aie regaillardi, ayons regaillardi, ayez regaillardi ;
(en) regaillardissant.

elle est ragaillardissante, il est **ragaillardissant** : ragaillardit, réconforte.

un **regaillardissement** ou **ragaillardissement** : l'action de ragaillardir ; le résultat de cette action.

Le verbe ragaillardir ou regaillardir est dérivé de gaillard, avec le préfixe ra- (re-).

regain

A. un **regain** : une herbe qui repousse, dans une prairie naturelle ou artificielle après la première fauchaison.

B. un **regain** : une réapparition, une renaissance de ce qui semblait être à jamais disparu.

un regain de sympathie, un regain d'intérêt

Ce nom est dérivé, à l'aide du préfixe re- indiquant la recoupe (à comparer aussi, au même sens, avec les substantifs *recor* en franco-provençal et *revivre* dans le Sud-Est), de l'ancien français *gaïn* de même sens, d'abord au sens de « moisson », sens indirectement attesté dans *fromage de gaïn* « fromage fait du lait tiré après la moisson », puis au sens de « époque de la récolte, automne ». *Gain* s'est maintenu au sens de « regain » dans les parlers de l'Est. L'ancien français *gaïn*, (à distinguer de *gaaing*, en français gain) représente la forme de latin gallo-romain *waidimen*, formé à partir du francique *waida*, que l'on restitue d'après l'ancien haut allemand *weida* « pâturage » (voir l'étymologie de gagner) et du suffixe -*imen*.

régal

un **régal** :

- un objet, une action qui procure du plaisir ;
- une grande fête où l'on se divertit en faisant bonne chère ;
- un cadeau, un présent ;
- le plaisir de manger, le plaisir de la table ;
- un plat délicieux, un mets que l'on a particulièrement plaisir à déguster ;
- un bon repas, un festin ;
- un plaisir d'ordre esthétique ou moral.

des régals

Le nom (un) régal (*rigale* au 14ème siècle) est composé de l'ancien et moyen français *gale* « réjouissance, divertissement », déverbal de *galer* « se divertir », voir : galant, et de *ri*- tiré de rigoler.

régalade

1. une **régalade** : l'action de régaler quelqu'un ou de se régaler en mangeant et buvant.

des régalades : des festivités, des réjouissances.

boire à la régalade : boire, la tête en arrière, en tenant le goulot du récipient légèrement éloigné des lèvres de façon à ce que le jet de boisson tombe directement dans le gosier.

Ce nom est un déverbal de régaler (1), avec le suffixe -ade.

2. une **régalade** :

- un feu vif et clair, une flambée ;
- un bois léger que l'on allume pour faire ce feu.

Ce mot dialectal (à comparer avec le patois de Florent en Champagne *rigalade* ; *rigalaïe, régalaïe*, dans la Meuse ; *rigalée, régalée* en Anjou) est composé de *ré*- tiré de régal et de *galée* « flambée » (dans les patois du Nord et du Centre), dérivé de *gale* « réjouissance » (voir : régal), avec le suffixe -*ade*.

régalage

un **régalage** :

- l'action de régaler un terrain ;
- l'action de raccommoder les dentelles.

Ce nom est un déverbal de régaler (2), avec le suffixe -age.

régalant

elle est régalante : est amusante, est divertissante ; il est **régalant** : est amusant, est divertissant.

Ce mot vient du participe présent de régaler (1).

régale

1. une, un **régale** :

- un instrument de musique ;
- un jeu d'orgue.

Ce nom est probablement issu du latin *regalis* « royal » (à comparer avec régale 3 et prestant). L'allemand *Regal*, l'anglais *regal* et l'italien *regale* sont empruntés au français.

2. une eau **régale** : un mélange d'acide chlorhydrique et d'acide azotique qui a la propriété de dissoudre à froid l'or et le platine.

Ce mot est emprunté comme terme de chimie au latin *regalis* « royal ».

3. une **régale** ou un **droit de régale** : un droit qui appartient en propre à un souverain.

un **régaliste** : celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

Le nom (une) régale vient du latin médiéval *regalia* « droits du souverain », de *regalis* « royal ».

régalec

un **régalec** : un poisson.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *regalecus*, de formation obscure.

régalement

un **régalement** :

- une répartition ou une distribution proportionnée d'une taxe, d'une somme entre contribuables ;
- une opération qui consiste à rendre un terrain horizontal.

Ce nom est dérivé de régaler (2), avec le suffixe -ment.

régaler, régaleur

1. **régaler** :

- offrir quelque chose à quelqu'un, agir de façon à lui plaire ;
- offrir à quelqu'un une fête, un divertissement ;
- offrir à quelqu'un un bon repas ou un plat gouté tout particulièrement ;
- offrir à quelqu'un un plaisir esthétique ou intellectuel ;
- offrir à quelqu'un à boire ou à manger ;
- donner à quelqu'un du plaisir sexuel ;
- maltraiter quelqu'un.

se régaler :

- s'offrir quelque chose, se faire plaisir ;
- manger des choses que l'on aime tout particulièrement, faire un bon repas ;
- éprouver une vive satisfaction d'ordre esthétique ou intellectuel ;
- réaliser une brillante opération financière.

voir aussi : un régal, une régalade, galant, une galanterie, un galantin.

Le verbe régaler (1) est dérivé de régal.

2. **régaler** :

- répartir également entre plusieurs personnes une taxe, une somme à payer ;
- étendre de la terre, du sable, des cailloux sur une faible épaisseur et pour redresser le niveau ;
- réparer les parties abimées d'une dentelle.

une régaleuse, un **régaleur** : une ouvrière, un ouvrier qui fait le régalage d'un terrain.

voir aussi : un régalage, un régalement.

Le verbe régaler (2) est dérivé d'égaler, avec le suffixe re-.

régalia

1. des **régalia** : en Angleterre ou dans d'autres cours royales, les insignes royaux utilisés pour la cérémonie du couronnement.

Ce nom vient du mot latin médiéval attesté au sens de « insignes royaux » au 12ème siècle et probablement introduit en français par l'intermédiaire de l'anglais *regalia*.

2. un **régalia** : un cigare de La Havane.

Ce nom vient du mot espagnol issu par ellipse de *tabaco* (tabac) *de regalía* « tabac de qualité supérieure », *regalía* ayant signifié d'abord « prééminence, prérogatives du souverain ».

régalien

elle est régalienne, il est **régalien** :

- concerne le roi, le souverain ;
- appartient en propre au roi, au souverain.

un droit régalien

Ce mot est dérivé de régale (3), avec le suffixe -ien.

régaliste

un **régaliste** : celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

Ce nom est dérivé de régale (3), avec le suffixe -iste.

regaloper

regaloper : revenir au galop.

regard

A. un **regard** :

- l'action de regarder, un mouvement des yeux qui se portent vers un objet, une personne, un spectacle, pour voir, connaitre, découvrir quelque chose ;
- une personne qui regarde ;
- une personne réduite à la seule fonction du regard, non engagée dans le monde, l'action ;
- l'expression des yeux.

au premier regard, jusqu'à perte de regard, un trou de regard, troubler les regards, soutenir le regard de quelqu'un

B. un **regard** :

- l'action, la manière de considérer, d'examiner quelque chose ;
- la faculté de se représenter, de juger quelque chose ;
- l'attention.

un droit de regard : un droit de surveiller, d'exercer un contrôle.

au regard de :

- selon le point de vue, le jugement de ;
- par rapport à, si l'on se réfère à ;
- en comparaison de ;
- selon le point de vue, le jugement de.

en regard de / au regard de : Académie française ; Office québécois de la langue française.

C. un **regard** : une orientation.

le regard d'une faille : le côté du plan de la faille tourné vers le plan effondré.

en regard : en face, en vis-à-vis.

mettre quelque chose en regard de : le comparer à.

D. un **regard** :

- ce qui permet de voir ;
- une ouverture entre une cavité souterraine et la surface ;
- une ouverture, un puits ménagé(e) pour permettre la visite, l'entretien d'une conduite souterraine, d'un égout, d'un aqueduc, fermé(e) ordinairement par une plaque ;
- un soupirail ;
- une ouverture pratiquée dans la paroi d'un appareil, d'une machine pour surveiller son fonctionnement ou permettre la visite et l'entretien de certains organes.

Le nom (un) regard est un déverbal de regarder.

regardable, regardant, regardé, regardement, regarder, regardeur, regardoir

elle, il est **regardable** : peut être regardé(e), dont on peut supporter la vue.

elle est regardante, il est **regardant** :

- elle, il regarde ;
- elle, il examine soigneusement les choses ;
- elle se montre exigeante, il se montre exigeant ;
- elle, il regarde à la dépense.

une regardante, un **regardant** : une personne qui regarde.

elle est regardée, il est **regardé** :

- est observé(e) ;
- est examiné(e), analysé(e).

une regardée, un **regardé** : une personne ou une chose qui est regardée.

un **regardement** : l'action de regarder.

regarder :

- chercher à percevoir, à connaitre par le sens de la vue ;
- diriger, fixer les yeux sur quelque chose, sur quelqu'un, sur un spectacle ;
- observer ; examiner ;
- prendre en considération, tenir compte de, faire attention à ;
- concerner, être l'affaire de ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Dictionnaire des belgicismes :

- regarde à tes pieds, regarde à ta tête : prends garde à ne pas te heurter.
- ne pas regarder après/à quelque chose ou quelqu'un : ne pas s’en soucier, ne pas se soucier de lui.
- ça ne lui regarde pas : cela ne le regarde pas.

se regarder :

- s'examiner ;
- s'imaginer.

elles se sont regardées, elles sont regardées.
elles se sont regardé des films, elles ont regardé des films, elles se les sont regardés.

s'entreregarder : se regarder mutuellement.

un **regarder** :

- l'action de regarder ;
- un regard.

une regardeuse, un **regardeur** : une personne qui regarde, qui observe, qui examine.

un **regardoir** : un endroit d'où l'on peut regarder.

voir aussi : examiner, introspectif, introspectivement, une introspection, une intuition.

Le verbe regarder est dérivé de garder au sens de « regarder », avec le préfixe re- qui indique à la fois un mouvement en arrière et une réitération.

La pensée de Pierre de Jade : Les gens trop regardants sont souvent mal vus.

regarni, regarnir, regarnis

un **regarni** ou **regarnis** :

- un remplacement des manquants dans une plantation ou d'un semis naturel incomplet ;
- un endroit d'une forêt qui, après une coupe ne comportant pas de repousse, est ensemencé ou planté pour éviter un reboisement inégal.

regarnir :

- garnir de nouveau ;
- procéder à de nouveaux ensemencements ou à de nouvelles plantations pour combler les vides ;
- mettre une nouvelle garniture.

je regarnis, tu regarnis, il regarnit, nous regarnissons, vous regarnissez, ils regarnissent ;
je regarnissais ; je regarnis ; je regarnirai ; je regarnirais ;
j'ai regarni ; j'avais regarni ; j'eus regarni ; j'aurai regarni ; j'aurais regarni ;
que je regarnisse, que tu regarnisses, qu'il regarnisse, que nous regarnissions, que vous regarnissiez, qu'ils regarnissent ;
que je regarnisse, qu'il regarnît, que nous regarnissions ; que j'aie regarni ; que j'eusse regarni ;
regarnis, regarnissons, regarnissez ; aie regarni, ayons regarni, ayez regarni ;
(en) regarnissant.

Le verbe regarnir est dérivé de garnir, avec le préfixe re-.

régate, régater, régatier

une **régate** :

- une compétition d'aviron ;
- une course de vitesse opposant des bateaux à voiles ou à moteur ;
- une cravate formant un nœud à pans verticaux.

une **régate duel** ou un **duel** : [sports / voile] une course opposant deux voiliers aux caractéristiques identiques. En anglais : *match racing*. Journal officiel de la République française du 12/06/2018.

régater (1) : participer à une régate.

une régatière, un **régatier** : une personne qui participe à une régate.

régater (2) [Suisse] :

- être à la hauteur ;
- entrer en concurrence.

Le nom (une) régate est emprunté au vénitien *regata* « course de gondoles », d'origine incertaine, voir : CNRTL.

regazéificateur, regazéification, regazéifier

un **regazéificateur** : une installation opérant la regazéification d'un produit pétrolier, d'un gaz naturel liquéfié.

la **regazéification du gaz naturel liquéfié** ou **regazéification du GNL** : [énergie - pétrole et gaz / production] l'opération qui consiste à reconvertir à l'état gazeux du gaz naturel qui a été préalablement liquéfié par refroidissement pour être transporté. La regazéification du gaz naturel liquéfié constitue la dernière étape de la chaine du GNL. En anglais : *liquefied natural gas regasification, LNG regasification*. Voir aussi : chaine du gaz naturel liquéfié, gaz naturel liquéfié, unité flottante de stockage et de regazéification du GNL. Journal officiel de la République française du 26 novembre 2021.

regazéifier : rendre de nouveau gazeux par vaporisation un liquide pétrolier provenant de la liquéfaction d'hydrocarbures gazeux.

regazonnement, regazonner

un **regazonnement** : une reconstitution d'un gazon.

regazonner : reconstituer un gazon.

gazonner :

- couvrir, revêtir de gazon ;
- pousser en gazon ;
- se couvrir de gazon.

regel, regeler

un **regel** :

- une nouvelle gelée qui survient après un dégel ;
- le processus par lequel un morceau de glace fond sous l'influence de la pression et gèle de nouveau lorsque la pression est réduite.

regeler :

- (se) transformer à nouveau en glace ;
- geler de nouveau ;
- faire à nouveau très froid.

je regèle, tu regèles, il regèle, nous regelons, vous regelez, ils regèlent ;
je regelais ; je regelai ; je regèlerai ; je regèlerais ;
j'ai regelé ; j'avais regelé ; j'eus regelé ; j'aurai regelé ; j'aurais regelé ;
que je regèle, que tu regèles, qu'il regèle, que nous regelions, que vous regeliez, qu'ils regèlent ;
que je regelasse, qu'il regelât, que nous regelassions ; que j'aie regelé ; que j'eusse regelé ;
regèle, regelons, regelez ; aie regelé, ayons regelé, ayez regelé ;
(en) regelant.

régence, regency, régendat

1. une **régence** :

- le gouvernement d'un État monarchique exercé par un régent ;
- une dignité donnant pouvoir et autorité d'exercer la régence ;
- la fonction de régent ;
- en savoir plus : CNRTL.

un mobilier, une architecture ***regency*** :

- qui appartient au premier tiers du 19ème siècle en Angleterre ;
- qui est contemporaine ou contemporain de la Régence, du Prince Régent, ou qui en a le style caractéristique.

le ***regency*** : le style particulier du mobilier anglais du premier tiers du 19ème siècle.

Le nom (une) régence est formé sur régent, avec le suffixe -ence (-ance).

Le mot regency est emprunté à l'anglais *Regency* « régence » dans son emploi pour désigner la période de régence du prince de Galles, futur Georges IV, de 1810 à 1820, et en apposition pour qualifier la mode ou les objets caractéristiques de cette époque.

2. Belgique.

une **régence** ou un **régendat**, un **régentat** : les études qui forment les régents.

une régente, un **régent** : une professeure, un professeur habilité(e) à enseigner dans le degré inférieur du secondaire; une agrégée, un agrégé de l'enseignement secondaire du degré inférieur.

régénérant, régénérateur, régénératif, régénération, régénéré, régénérer, régénérescence

elle est régénérante, il est **régénérant**

elle est régénératrice, il est **régénérateur**

elle est régénérative, il est **régénératif**

voir : CNRTL.

une **régénération** : voir CNRTL.

une **régénération de force** : [défense / opérations] un processus consistant à restaurer la capacité opérationnelle d'une force. En anglais : *force regeneration*. Voir aussi : capacité opérationnelle, force opérationnelle. Journal officiel de la République française du 29/06/2019.

une **régénération (de piège froid)** : [nucléaire / fission] l'opération qui consiste à restaurer la fonctionnalité d'un piège froid en éliminant, par dissolution, décomposition thermique ou réaction chimique, les impuretés cristallisées accumulées. En anglais : *reconditioning ; regeneration*. Voir aussi : piège froid. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

elle est régénérée, il est **régénéré**

A. [biologie] **régénérer** :

- reconstituer un tissu, un organe, une partie détruite naturellement ou accidentellement ;
- avoir le pouvoir de reconstituer une partie détruite ;
- avoir la faculté de régénération ;
- produire un nouvel individu.

je régénère, tu régénères, il régénère, nous régénérons, vous régénérez, ils régénèrent ;
je régénérais ; je régénérai ; je régénèrerai ou régénérerai ; je régénèrerais ou régénérerais ;
j'ai régénéré ; j'avais régénéré ; j'eus régénéré ; j'aurai régénéré ; j'aurais régénéré ;
que je régénère, que tu régénères, qu'il régénère, que nous régénérions, que vous régénériez, qu'ils régénèrent ;
que je régénérasse, qu'il régénérât, que nous régénérassions ; que j'aie régénéré ; que j'eusse régénéré ;
régénère, régénérons, régénérez ; aie régénéré, ayons régénéré, ayez régénéré ;
(en) régénérant.

se régénérer :

- se reconstituer ;
- se reproduire ;
- produire de nouveaux individus semblables à lui-même.

je me régénère, tu te régénères, il se régénère, nous nous régénérons, vous vous régénérez, ils se régénèrent ;
je me régénérais ; je me régénérai ; je me régénèrerai ou je me régénérerai ; je me régénèrerais ou je me régénérerais ;
je me suis régénéré(e) ; je m'étais régénéré(e) ; je me fus régénéré(e) ; je me serai régénéré(e) ; je me serais régénéré(e) ;
que je me régénère, que tu te régénères, qu'il se régénère, que nous nous régénérions, que vous vous régénériez, qu'ils se régénèrent ;
que je me régénérasse, qu'il se régénérât, que nous nous régénérassions ; que je me sois régénéré(e) ; que je me fusse régénéré(e) ;

régénère-toi, régénérons-nous, régénérez-vous ; sois régénéré(e), soyons régénérées, soyons régénérés, soyez régénéré(e)(es)(s) ;
(en) se régénérant.

elles se sont régénérées, elles sont régénérées.
elles se sont régénéré les tissus, elles ont régénéré leurs tissus, elles se les sont régénérés.

B. **régénérer** :

- libérer une substance d'une combinaison où elle était engagée ;
- rendre à une substance, en particulier à un catalyseur, à un échangeur d'ions, ses propriétés initiales ;
- reconstituer tout ou partie d'un signal dont les caractéristiques initiales ont été transformées ou amoindries lors d'un passage dans un appareil ou dans un circuit ;
- générer, produire, restituer.

C. **régénérer** :

- renouveler, changer, améliorer une institution, une collectivité, un système ;
- renouveler, changer moralement, spirituellement une personne, une collectivité ;
- redonner vie à une faculté, à un sentiment, à une de leurs expressions, les faire renaitre ;
- reprendre vie, renaitre.

une **régénérescence** :

- une régénération d'un tissu ;
- une régénération de l'état physique ou moral d'une personne, d'une collectivité.

Le nom (une) régénération est emprunté au bas latin *regeneratio* « retour à la vie ; régénération spirituelle », dérivé de *regenerare* (voir : régénérer).

Le verbe régénérer est emprunté au latin *regenerare*, attesté à l'époque impériale au sens de « faire revivre, reproduire » et, dans la Vulgate, au sens religieux de « faire renaitre à la vie spirituelle », dérivé de *generare* « engendrer, produire ».

régent, régentat, régenter

A. une reine régente, un prince **régent** : qui exerce la régence.

une régente, un **régent** :

- une personne qui gouverne ;
- celle, celui qui exerce le pouvoir, qui gouverne un État durant la minorité du souverain ou dans certaines circonstances exceptionnelles où il en est empêché ;
- le titre du chef de l'État hongrois depuis la fin de l'Empire austro-hongrois jusqu'à celle de la Deuxième Guerre mondiale.

le **Régent** : le plus beau diamant de la Couronne de France, acquis par Philippe d'Orléans alors qu'il était régent.

B. une régente, un **régent** :

- celle, celui qui dirige, qui administre un établissement, un service ;
- un officier de chancellerie romaine.

C. une régente, un **régent** :

- celui qui enseignait dans une université, dans un collège sous l'Ancien Régime ;
- celui qui enseignait dans les collèges communaux ;
- celle, celui qui dirigeait une classe ;
- une professeure agrégée, un professeur agrégé de l'enseignement secondaire inférieur [Belgique] ;
- une institutrice, un instituteur [Suisse];
- celle, celui qui exerce une profonde influence sur les gouts, les tendances de ses pairs, de ses contemporains.

un **régentat** ou **régendat** [Belgique] :

- le cycle d'études conduisant au diplôme de régent ;
- ce diplôme.

régenter :

- exercer les fonctions de régent ;
- enseigner ;
- diriger à la manière d'un régent ;
- diriger de manière autoritaire ;
- aimer à dominer les autres ;
- imposer ses vues ;
- exercer une influence prédominante ;
- dominer un système, un courant de pensée.

Le mot régent est emprunté au latin *regens, regentis*, participe passé de *regere* (voir : régir), employé en particulier en latin médiéval pour qualifier ou désigner un membre de l'université exerçant effectivement le droit d'enseigner (*regere*) acquis par ses titres.

regenuary

[en anglais : *regenuary*] une **consommation éco-responsable**, une incitation à consommer en étant éco(logiquement)-responsable.

regeste

un **regeste** : un répertoire chronologique qui rassemble des documents historiques dans lesquels le narrateur a pu introduire ses propres commentaires.

Ce nom est emprunté au latin tardif *regesta*, voir : registre.

reggae

le **reggae** : la musique des rastas des ghettos noirs jamaïcains, à rythmes primaires marqués et à structures répétitives.

un reggae : un morceau de cette musique, une danse effectuée sur cette musique.

un club **reggae,** un groupe reggae, une rythmique reggae

Ce mot est emprunté à l'anglais de la Jamaïque *reggae* d'origine obscure, voir : CNRTL.

régi

régi(e)(es)(s) je régis, tu régis, il régit, qu'il régît (régir, voir ci-dessous).

un (mot) **régi** : dont la forme ou la fonction est régie, gouvernée par le mot régissant.

Ces mots vient du participe passé de régir.

régicide

A. une, un **régicide** :

- l'auteur(e) d'un meurtre ou d'un attentat sur la personne d'un souverain ;
- une personne qui décide, vote la condamnation d'un souverain ou l'approuve en son for intérieur.

elle, il est **régicide** : elle est relative, il est relatif au meurtre d'un souverain, à sa condamnation à mort.

B. un **régicide** :

- un meurtre ou une tentative de meurtre sur la personne d'un souverain ;
- un jugement, un vote de condamnation à mort d'un souverain ;
- des opinions qui y sont favorables.

Ce mot est emprunté au latin médiéval *regicida, regicidum*, dérivé de *rex, regis*.

régie

A. une **régie** :

- une administration de biens, d'un ou de plusieurs domaines, généralement confiée à un régisseur ;
- une administration des contributions indirectes ;
- un mode de gestion ;
- un système dans lequel l'entreprise n'a pas de personnalité morale et s'identifie à l'État qui détient le capital et qui assure la gestion par ses agents ; un service ainsi géré ;
- un organisme public constitué pour l'exploitation de certains services.

une **sous-régie** d'avances

B. [dans le domaine du spectacle]

une **régie** :

- l'ensemble des activités du régisseur, concernant la direction du personnel, du matériel ;
- une équipe comprenant les services auxiliaires et chargée de la réalisation matérielle d'un film ;
- un service responsable de la mise en onde d'une émission radiodiffusée ;
- le centre de coordination technique d'une station ;
- la cabine technique d'un studio ;
- la salle annexe du plateau où se déroule l'émission.

Ce nom vient du participe passé de régir.

Regietheater

le ***Regietheater*** : Linguistiquement correct.

régimage

un **régimage** : l'opération qui a pour fin de déterminer le régime d'une bouche à feu, par la comparaison de son tir avec celui d'une pièce type de même calibre.

un tir de régimage : un tir destiné à connaitre l'usure relative pratique des pièces d'une batterie.

Ce nom est dérivé de régime (1), avec le suffixe -age.

regimbade, regimbement, regimber, regimbeur

une **regimbade** : l'action de regimber, de se regimber.

un **regimbement** :

- l'action de regimber ;
- l'action d'un animal qui rue au lieu d'avancer ;
- l'action d'une personne qui résiste ou se rebiffe.

regimber :

- pour un animal, une monture, ruer en refusant d'avancer ;
- pour une personne, résister inutilement, refuser d'obéir.

regimber ou se regimber : se montrer récalcitrant, se rebiffer, s'insurger.

elle est regimbeuse, il est **regimbeur** : regimbe.

Le verbe regimber est une variante nasalisée de l'ancien français *regiber*, dérivé avec le préfixe *re-* de l'ancien français *giber* attesté seulement au 14ème siècle, dérivé du radical expressif *gib-* (d'origine incertaine), qui traduit l'action de ruer avec les pieds.

régime

1.A. un **régime** :

- l'action de régir, de diriger ;

- une façon de régir ;
- un ensemble de règles, de facteurs qui caractérisent le fonctionnement, le cours de quelque chose ;
- le mode d'organisation d'une société, d'un État ;
- l'ensemble des institutions, des pratiques, des idées qui le caractérisent ;
- l'ensemble des dispositions légales ou réglementaires ou des pratiques qui régissent une institution, un établissement, une activité particulière ;
- un ensemble de principes, de pratiques adoptés par un groupe, une personne ;
- un usage établi ;
- un état de chose ;
- ce qui est régi.

l'Ancien Régime, un régime militaire, le régime du droit commun, un régime de faveur, sous le régime de

un **régime privilégié des brevets** : [économie générale / fiscalité] un régime fiscal particulièrement favorable aux produits de la cession ou de la concession de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle. En anglais : *licence box ; patent box*. Journal officiel de la République française du 21/09/2017.

un régime à élément de retraite, un régime à la carte, un régime à pourcentage uniforme, un régime à prestation cible, un régime à prestation plancher, un régime à rente forfaitaire, un régime à rente uniforme, un régime de retraite, un régime de retraite à cotisation déterminée, un régime de retraite à cotisation et prestations déterminées, un régime de retraite à double volet, un régime de retraite à participation différée aux bénéfices, un régime de retraite à prestations déterminées, un régime de retraite agréé, un régime de retraite complémentaire, un régime de retraite contributif, un régime de retraite du secteur privé, un régime de retraite du secteur public, un régime de retraite en coordination, un régime de retraite en fiducie, un régime de retraite garanti, un régime de retraite hybride, un régime de retraite non contributif, un régime de retraite par capitalisation, un régime de retraite par répartition, un régime de retraite particulier, un régime de retraite supplémentaire, un régime de retraite universel, un régime de sanction des études, un régime fin de carrière, un régime général, un régime interentreprises, un régime pédagogique, un régime pourcentage-salaire, un régime salaire meilleures années, un régime salaires de carrière : Office québécois de la langue française.

1.B. un **régime** :

- une manière habituelle d'agir, de se comporter ;
- des règles de conduite que l'on adopte ;
- une alimentation caractérisée par le choix et le dosage des aliments.

un régime alimentaire : les habitudes alimentaires d'un groupe ou d'un individu.

1.C. un **régime** :

- la manière dont se produit, évolue un phénomène physique ;
- l'ensemble des paramètres qui caractérisent un système ;
- un état d'équilibre atteint par un système ;
- un fonctionnement normal, régulier.

le régime des pluies, le régime d'un cours d'eau, le régime d'un moteur, partir à plein régime

un **régime de tarissement non influencé** : [hydraulique] le régime des débits de la nappe sous l'effet du drainage après arrêt des infiltrations dues aux pluies. En anglais : *tail recession regime*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **régime réduit** : [spatiologie / fiabilité] un régime de fonctionnement largement en deçà des conditions limites, destiné à réduire les contraintes et augmenter ainsi la fiabilité et la durée de vie d'un matériel. On parle aussi de fonctionnement en charge réduite. En anglais : *derated-load mode, derated-load operation*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001

Le nom (un) régime (1) est emprunté au latin *regimen* « direction, gouvernement », dérivé de *regere* « diriger ».

2. un **régime** : une grappe de fruits ou de fleurs des bananiers et des palmiers.

un régime de bananes

Le nom (un) régime (2) est probablement emprunté, avec l'attraction de régime (1), à l'espagnol *racimo* « grappe (de raisin) », puis « régime (de dattes, etc.) », du latin vulgaire *racimus*, en latin classique *racemus* « grappe » (à comparer avec raisin).

régiment, régimentaire

un **régiment** :

- une unité militaire de l'armée de terre, faisant partie d'une division, composée de plusieurs bataillons, escadrons ou groupes, et dont tous les hommes appartiennent à la même arme ;
- un groupe de personnes ayant des points communs ;
- un grand nombre.

le régiment : le service militaire.

elle, il est **régimentaire** :

- appartient, a rapport au régiment ;
- est militaire.

enrégimenter :

- grouper des unités militaires ;
- faire entrer quelqu'un dans un parti ou un groupe qui exige de la discipline et le respect d'une hiérarchie.

Le nom (un) régiment est emprunté au latin tardif *regimentum* « direction, gouvernement », dérivé de *regimen* (voir : régime 1) pour les sens anciens : (livre donnant des) « règles de vie, de conduite » « traitement médical, soins » « direction, gouvernement ». Le sens de l'unité militaire est emprunté à l'allemand *Regiment* (attesté depuis 1546), lui-même emprunté au latin.

réginal

elle est réginale, il est **réginal** : est le propre d'une reine, en a certaines caractéristiques.
elles sont réginales, ils sont réginaux

Ce mot est formé sur le latin *regina* « reine », dérivé de *rex, regis*, roi.

reginglard, reginglat, reginglet

un **reginglard** ou **reginglat, reginglet** : un vin aigrelet, légèrement acide.

un (vin) **ginguet** ou **ginglard, ginglet, guinguet** : un vin suret, un peu aigre.

un habit **ginguet** : court, étriqué.

un esprit ginguet : médiocre, frivole, qui a peu de fond.

Le nom (un) reginglard ou reginglat, reginglet, est dérivé avec le préfixe *re-* de *ginglard* « mauvais vin », variante de guinguet.

reginglette

une **reginglette** : un petit piège en forme de trébuchet, pour attraper les petits oiseaux.

Ce mot dialectal est dérivé du verbe en moyen français *giguer/guinguer* « ruer » (voir : guinguet), probablement en raison de la détente brusque de ce piège.

région, régional, régionalement, régionalisation, régionaliser, régionalisme, régionaliste

une **région** :

- un territoire relativement étendu possédant des caractères particuliers qui lui confèrent une certaine unité ;
- une portion d'espace ;
- une partie d'un organe ou d'un corps ;
- en savoir plus : CNRTL ; Géoconfluences.

une **région administrative** : une division territoriale servant de cadre à l'activité des ministères et des organismes publics.

des **régions zoogéographiques** : des aires de répartition définies en fonction de la distribution géographique des espèces et des barrières naturelles (la région afrotropicale, antarctique, arctique, australienne, éthiopienne, holarctique ou holoarctique, indomalaise, néarctique, néotropicale, orientale, paléarctique, paléotropicale, pantropicale, tropicale).

une **région biogéographique** ou une **écozone** : une partie de la surface terrestre représentative d'une unité écologique à grande échelle, définie à partir de la végétation et des espèces animales (facteurs biotiques) qui y prédominent et qui y sont adaptées.

des régions en entomologie : la région alaire, la région anale, la région axillaire, la région costale, la région discoïdale, la région jugale, région rémigiale, la région vannale ou le vannus.

Les régions en français : Wiktionnaire.

l'**interrégion** Sud-Est Outre-Mer

une **sous-région** frontalière

elle est régionale, il est **régional** :

- elle est relative, il est relatif à la région, à une région ;
- en savoir plus : CNRTL.

elles sont régionales, ils sont régionaux

les (informations) régionales

un journal régional, un journal local, un journal national

le **régional** : le réseau téléphonique régional qui desservait les alentours d'un grand centre par opposition à l'interurbain.

une **régionale** [Belgique] :

- une section locale d'un parti, d'un syndicat.
- un cercle d'étudiants appartenant à une même région.

elle est interrégionale, il est **interrégional** : concerne plusieurs régions.
elles sont interrégionales, ils sont interrégionaux

une anesthésie **locorégionale** : relative à toute une région du corps.

régionalement :

- d'une manière régionale ;
- à l'échelle de la région.

une **régionalisation** :

- l'action de régionaliser ;
- une décentralisation.

régionaliser :

- adapter à la région, à une région particulière ;
- fixer, déterminer au niveau de la région ;
- transférer à une région administrative une attribution, un pouvoir qui appartenaient au service central de l'administration.

se régionaliser : faire l'objet d'un plan de régionalisation.

elles se sont régionalisées, elles sont régionalisées.
elles se sont régionalisé les objectifs, elles ont régionalisé leurs objectifs, elles les ont régionalisés.

un **régionalisme** :

- une tendance à conserver ou à cultiver les traits originaux d'une région, d'une province ;
- une doctrine socio-politique ;
- un système de décentralisation politique et administrative donnant aux régions une indépendance plus ou moins large vis-à-vis du gouvernement central ;
- une tendance d'un écrivain à décrire dans une œuvre littéraire les mœurs, les paysages, les particularités d'une région déterminée ; le caractère de l'œuvre littéraire de cet écrivain ;
- un mot, un tour, une locution particulière ou particulier à une région déterminée.

une, un **régionaliste** :

- celle, celui qui s'attache à promouvoir la culture, l'originalité, les réalisations spécifiques d'une région ;
- celle, celui qui est partisane ou partisan du régionalisme, de la régionalisation ;
- celle, celui qui choisit ses sujets dans le cadre d'une province dont elle, il décrit les mœurs.

elle, il est **régionaliste** :

- s'attache à promouvoir la culture, l'originalité, les réalisations spécifiques d'une région ;
- est partisane ou partisan du régionalisme, de la régionalisation ;
- choisit ses sujets dans le cadre d'une province dont elle, il décrit les mœurs.

Le nom (une) région est emprunté au latin *regio* « direction (en ligne droite) ; ligne droite » « lignes droites tracées dans le ciel par les augures pour en délimiter les parties » d'où « limites, frontières » et par suite « portion délimitée, quartier ». L'ancien français a possédé parallèlement la forme populaire *reiun*.

régir, régissant, régisseur

régir :

- gouverner, diriger ;
- gérer, administrer des biens ;
- diriger souverainement, commander, gouverner, régler, déterminer un mouvement, une action ;
- entrainer la fonction dépendante, subordonnée d'un mot, d'une proposition ;
- déterminer, entrainer la forme grammaticale d'un autre mot.

je régis, tu régis, il régit, nous régissons, vous régissez, ils régissent ;
je régissais ; je régis, nous régîmes ; je régirai ; je régirais ;
j'ai régi ; j'avais régi ; j'eus régi ; j'aurai régi ; j'aurais régi ;
que je régisse, que tu régisses, qu'il régisse, que nous régissions, que vous régissiez, qu'ils régissent ;
que je régisse, qu'il régît, que nous régissions ; que j'aie régi ; que j'eusse régi ;
régis, régissons, régissez ; aie régi, ayons régi, ayez régi ;
(en) régissant.

un (terme) **régissant** : qui entraine, régit la fonction ou la forme d'un autre terme, le mot régi.

une **régisseuse**, un **régisseur** :

- celle, celui qui administre des biens, qui dirige un domaine pour le compte d'autrui moyennant rétribution ou, plus rarement, pour elle-même ou lui-même ;
- celle, celui qui gère par commission, à charge de rendre compte ;
- celle, celui qui est à la tête d'une régie ;
- une agente ou un agent d'administration pouvant engager immédiatement de menues dépenses en ne fournissant d'explications au comptable que plus tard ;
- une personne chargée par le directeur du fonctionnement du théâtre et de l'organisation matérielle des représentations ;
- une assistante, un assistant de la metteuse en scène ou du metteur en scène chargé(e) de faire exécuter ses ordres et d'assurer les conditions matérielles du tournage, des prises de vues.

une régisseuse, un **régisseur de distribution** : [audiovisuel - arts / arts de la scène] une, un responsable de la recherche des artistes et de l'attribution des rôles. En anglais : *casting director*. Voir aussi : audition, distribution. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe régir est emprunté au latin *regere* « diriger, conduire, mener ».

Le nom (une) régie vient du participe passé de régir.

Le nom (un) régime (1) est emprunté au latin *regimen* « direction, gouvernement », dérivé de *regere* « diriger ».

Le nom (un) régiment est emprunté à l'allemand *Regiment*, lui-même emprunté au latin tardif *regimentum* « direction, gouvernement », dérivé de *regimen* (voir : régime 1). D'où : régimentaire, enrégimenter.

registraire, registrateur, registration, registre, registrer

une, un **registraire** [Québec] :

- une gardienne publique, un gardien public des registres ;
- une personne qui, dans un établissement d'enseignement, est chargée principalement de l'inscription et de l'admission des élèves ou des étudiants, de la tenue des dossiers et de la publication de l'annuaire et des différents répertoires. Office québécois de la langue française.

un **registraire** ou un **bureau d'enregistrement** : [informatique - télécommunications / internet] un organisme intermédiaire autorisé entre un office d'enregistrement et les demandeurs ou titulaires d'un nom de domaine, qui effectue l'enregistrement et la modification des noms de domaine. En anglais : *DNS registrar ; domain name registrar ; registrar*. Voir aussi : domaine de premier niveau, office d'enregistrement, système d'adressage par domaines. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

un **registrateur** : un officier de la chancellerie romaine qui enregistre les bulles et les suppliques.

une **registration** : l'art pour l'organiste de choisir et de combiner les jeux les mieux adaptés au morceau qu'il veut interpréter.

Le mot anglais *registration* a d'autres significations.

un **registre** :

- un cahier, un livre, un répertoire à caractère privé ou public destiné à répertorier des faits, des noms ou des chiffres dont on désire garder le souvenir ou attester l'exactitude ;
- autres sens : CNRTL.

un **registre des visites** : Office québécois de la langue française.

un **registre partagé** : [finance - informatique / internet] l'ensemble des données qui sont enregistrées par un dispositif d'enregistrement électronique partagé et conservées par les participants à l'enregistrement. On trouve aussi, parfois employé improprement en ce sens, le terme « dispositif d'enregistrement électronique partagé ». En anglais : *distributed ledger*. Voir aussi : cyberjeton, dispositif d'enregistrement électronique partagé. Journal officiel de la République française du 15/01/2021.

un **registre quantique** : [informatique quantique] un ensemble de qubits qui permet l'exécution d'un algorithme quantique. En anglais : *quantum register*. Voir aussi : algorithme quantique, intrication quantique, qubit. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

registrer :

- inscrire sur un registre ;
- pratiquer l'art de la registration.

Le nom (un) registre est emprunté au latin tardif *regesta* « registre, catalogue » de *regerere*, employé dans la langue de la rhétorique au sens de « reporter, transcrire ».

Le verbe enregistrer est dérivé de registre, avec le préfixe en-.

Le nom (un) marguillier (= un membre du conseil de fabrique d'une église paroissiale ; un sacristain) est emprunté au bas latin *matricularius* « celui qui tient un registre », lui-même dérivé de *matricula* « rôle, registre », voir : matricule. D'où : une marguillerie, une marguillière.

Le nom (un) regeste (= un répertoire chronologique qui rassemble des documents historiques, actes privés ou publics, dans lesquels le narrateur a pu introduire ses propres commentaires) est emprunté au latin tardif *regesta*, voir : registre.

réglable, réglage, réglant

elle, il est **réglable** : peut être réglé(e).

un **réglage** :

- le fait de régler ;
- une mise en état de fonctionner correctement ;
- une opération nécessaire pour donner à un phénomène les caractéristiques voulues ;
- un mécanisme permettant de régler ;
- une mise au point finale, le fait de terminer, de mettre à jour.

un réglage de vitesse : [audiovisuel] En anglais : *pitch control*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est réglante, il est **réglant**

Ces mots sont dérivés de régler.

règle

une **règle** :

- un instrument de forme allongée, rectiligne, à arêtes vives, dont on se sert pour tracer des lignes droites et pour mesurer ;
- une prescription d'ordre moral ou pratique, plus ou moins impérative, relative au domaine social, juridique, administratif, idéologique ou religieux ;
- une méthode, une recommandation résultant d'une étude ou de l'expérience et applicable dans un domaine donné pour atteindre une certaine fin ;
- un principe régissant un langage ou certains phénomènes naturels ;
- ce qu'on peut habituellement observer, quand certaines circonstances sont réunies ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **règle de droit** : Au cœur du français.

une **règle de caducité** : [relations internationales] une disposition exceptionnelle, mise en œuvre dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, qui permet, quand une des parties ne respecte pas les engagements qu'elle a pris lors d'un accord, de revenir instantanément au statu quo ante. La règle de caducité évite la nécessité d'une nouvelle résolution dont l'adoption pourrait se heurter au droit de veto de l'un des membres permanents de l'Organisation des Nations unies. En anglais : *snap-back ; snapback*. Journal officiel de la République française du 13/12/2017.

des **règles séquentielles** : [chimie / stéréochimie] des règles établissant un ordre conventionnel des atomes ou des groupes d'atomes, afin de dénommer sans ambiguïté les configurations absolues des stéréo-isomères chiraux ou les configurations d'isomères cis-trans. En chimie organique, les règles séquentielles ont été définies à l'origine par R.S. Cahn, C.K. Ingold et V. Prelog. En anglais : *CIP rule ; sequence rule*. Voir aussi : configuration absolue, stéréodescripteur. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

les **règles** : la menstruation, un écoulement de sang qui se reproduit périodiquement en l'absence de grossesse, de la puberté à la ménopause.

Le nom (une) règle, emprunté au latin classique *regula* « règle servant à mettre droit ; étalon servant à juger ; bâton droit, barre, latte » a éliminé une forme plus francisée *riule* « prescription d'ordre moral »« instrument de forme rectiligne » attesté uniquement en ancien et moyen français (voir aussi l'anglais *rule* « règle ») ; l'ancien français a eu en outre une forme populaire *reille* « ais, bardeau » en particulier « barre servant à fermer une porte », à comparer avec rillette. D'où : réglable, réglé, un règlement ou réglement, règlementaire ou réglementaire, règlementairement ou réglementairement, règlementariste ou réglementariste, règlementateur ou réglementateur, règlementé ou réglementé, règlementer ou réglementer, un règlementeur ou réglementeur, régler, un réglet, une réglette, un régloir, une réglure.

Le nom (un) régule (2), pour une horloge, est emprunté au latin *regula*, voir : règle.

Le verbe réguler (1) est emprunté au bas latin *regulare* « diriger, régler », lui-même dérivé de *regula*, voir : règle. D'où : régulateur, régulatif, une régulation, régulativement, un osmorégulateur, une glycorégulation.

Le mot régulier, d'abord sous la forme reguler puis avec le suffixe -ier régulier (à comparer avec bouclier, sanglier, singulier), est emprunté au latin d'époque impériale *regularis* « qui sert de règle ; de canon », dérivé de *regula*, règle. Le verbe régulariser et le nom (une) régularité sont des dérivés savants du latin d'époque impériale *regularis*. D'où : régularisant, régularisateur, une régularisation, régulièrelent, une irrégularité, irrégulier, irrégulièrement.

Le nom (une) rigole est emprunté au moyen néerlandais *regel* « rangée, ligne droite », *richel* « fossé d'écoulement dans les étables », emprunté au latin *regula* (voir : règle).

Le nom (des) rillettes vient d'un mot régional de l'Ouest (Touraine), dérivé du moyen français *rille* « longue bande de lard » forme dialectale de *reille* « planchette, latte » (voir : règle), du latin *regula* « règle », « bâton droit ».

Le nom (une) norme est emprunté au latin *norma* « équerre, règle, loi ». Voir aussi : hétéroclite.

réglé, réglément

A. elle est réglée, il est **réglé** : est marqué(e) de lignes droites, parallèles.

une surface réglée : une surface engendrée par une famille de droites dépendant d'un paramètre.

un mur réglé : dont toutes les assises ont la même hauteur.

une pièce réglée : toute pièce de trait ou coupe de pierres, qui est en ligne droite par son profil, comme les larmiers.

B. elle est réglée, il est **réglé** :

- est d'une grande régularité ou ponctualité ;
- est organisé(e), fixé(e) ;
- se produit à intervalles de temps régulier.

réglément : de façon réglée, régulière.

C. elle est réglée, il est **réglé** : est règlementé(e), codifié(e).

une vie réglée : qui est régulière, rangée, qui observe des principes de modération et de rigueur.

D. elle est réglée, il est **réglé** : est conclu(e) terminé(e).

c'est réglé, un compte réglé

E. une femme **réglée** : qui a ses règles.

Ce mot vient du participe passé de régler.

règlement, règlementaire, règlementairement, règlementarisme, règlementariste, règlementateur, règlementation, règlementé, règlementer, règlementeur

réglementaire, réglementairement, réglementarisme, réglementariste, réglementateur, réglementation, réglementé, réglementer, réglementeur

Les rectifications orthographiques de 1990 donnent la possibilité d'écrire les mots dérivés de règlement en fonction de leur prononciation.

un **règlement** :

- l'action de régler ;
- le fait de soumettre à une règle, à un ordre déterminé, le fait d'organiser ;
- une décision aboutissant à la conclusion, à la liquidation d'une affaire ;
- un paiement, une liquidation ;
- une somme réglée ;
- un ensemble de prescriptions, plus ou moins impératives, émanant d'une autorité, et relatives à la vie, à la conduite d'un individu ou d'un groupe humain ;
- un document sur lequel sont écrites les prescriptions ;
- un acte administratif unilatéral, à caractère général et impersonnel, pris pour l'application d'une loi en vertu d'une habilitation législative. Office québécois de la langue française.
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un règlement du tribunal : Office québécois de la langue française.

un règlement intérieur : un acte juridique énonçant l'ensemble des règles de fonctionnement d'un organisme, d'un groupement. Office québécois de la langue française.

elle, il est **règlementaire** ou **réglementaire** :

- est de la nature du règlement ;
- elle est relative, il est relatif au règlement ;
- appartient au règlement ;
- est conforme au règlement ;
- est prévu(e) par le règlement.

une, un **règlementaire** ou **réglementaire** : une, un élève chargé(e) d'annoncer les différents exercices de la journée.

règlementairement ou **réglementairement** : de façon règlementaire, conformément au règlement.

un **règlementarisme** ou **réglementarisme** : une attitude qui prône la réglementation systématique ou qui l'exerce avec excès.

elle est **règlementariste** ou **réglementariste** : est favorable, parfois abusivement, à la règlementation.

elle est règlementatrice ou réglementatrice, il est **règlementateur** ou **réglementateur** : réglemente.

une **règlementation** ou **réglementation** :

- le fait de règlementer, d'assujettir quelque chose ou quelqu'un à un règlement ;

- le résultat de cette action.

elle est règlementée ou réglementée, il est **règlementé** ou **réglementé** : est régi(e), limité(e) par un règlement, une règlementation.

règlementer ou **réglementer** : assujettir quelqu'un ou quelque chose à un règlement.

une règlementeuse ou réglementeuse, un **règlementeur** ou **réglementeur** : celle, celui qui règlemente.

Le nom (un) réglement ou réglement est dérivé de régler, avec le suffixe -ment.

régler

régler :

- tracer à l'aide d'une règle, ou d'un appareil qui en tient lieu, des lignes droites parallèles sur une surface unie, le plus souvent sur du papier ;
- faire fonctionner correctement ;
- adapter la position, le rythme, l'intensité, la production ou la dépense d'énergie au résultat que l'on veut obtenir ;
- mettre une pièce ou une commande dans une position qui entrainera la bonne marche de l'ensemble ; organiser de façon ordonnée et adaptée à une fin ;
- mener une action en prenant quelque chose pour point de référence, pour modèle ;
- fixer ;
- influencer de façon déterminante ;
- déterminer ;
- normaliser, codifier ;
- modérer, tempérer ;
- mettre un terme à, conclure, résoudre définitivement, arrêter ;
- payer ce qui est dû.

je règle, tu règles, il règle, nous réglons, vous réglez, ils règlent ;
je réglais ; je réglai ; je règlerai ou réglerai ; je règlerais ou réglerais ;
j'ai réglé ; j'avais réglé ; j'eus réglé ; j'aurai réglé ; j'aurais réglé ;
que je règle, que tu règles, qu'il règle, que nous réglions, que vous régliez, qu'ils règlent ;
que je réglasse, qu'il réglât, que nous réglassions ; que j'aie réglé ; que j'eusse réglé ;
règle, réglons, réglez ; aie réglé, ayons réglé, ayez réglé ;
(en) réglant.

se régler : être déterminé, codifié, normalisé.

se régler sur : se déterminer sur.

je me règle, tu te règles, il se règle, nous nous réglons, vous vous réglez, ils se règlent ;
je me réglais ; je me réglai ; je me règlerai ou je me réglerai ; je me règlerais ou je me réglerais ;
je me suis réglé(e) ; je m'étais réglé(e) ; je me fus réglé(e) ; je me serai réglé(e) ; je me serais réglé(e) ;
que je me règle, que tu te règles, qu'il se règle, que nous nous réglions, que vous vous régliez, qu'ils se règlent ;
que je me réglasse, qu'il se réglât, que nous nous réglassions ; que je me sois réglé(e) ; que je me fusse réglé(e) ;
règle-toi, réglons-nous, réglez-vous ; sois réglé(e), soyons réglées, soyons réglés, soyez réglé(e)(es)(s) ;
(en) se réglant.

elles se sont réglé les appareils, elles ont réglé leurs appareils, elles les ont réglés.

Le verbe régler est dérivé de règle.

réglet, réglette

un **réglet** :

- une petite moulure plate, droite, saillante, dans les compartiments et panneaux ;
- un outil pour dégauchir les planches ;
- une tringle ou une règle qui sert, dans l'établissement de la charpente, au relevé des lignes sur le bois ;
- un filet utilisé pour la mise en page.

une **réglette** :

- une petite règle ;

- en escalade, une prise de petite taille et de forme allongée, dont la profondeur ne permet d'y poser qu'une phalange ou que l'extrémité des doigts. Les réglettes se saisissent généralement à l'aide d'un semi-arqué ou d'un arqué. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

arroser la réglette : payer sa bienvenue dans un atelier de typographes.

La réglette est une petite lame de bois dur utilisée par les typographes pour obtenir une composition régulière. L'expression *arroser la réglette* signifiait, dans l'argot très riche des typographes, « offrir un verre à ses collègues à son arrivée dans un atelier ». Puis de manière plaisante la réglette a ensuite désigné, dans le langage de la presse, la personne qui dirige le service des correcteurs. Ce mot féminin a donc la particularité d'être un nom de métier qui peut désigner une personne de sexe masculin, particularité qu'il partage avec quelques autres arpète, estafette ou sentinelle. Académie française.

Les noms (un) réglet et (une) réglette sont des diminutifs de règle.

régleur

une régleuse, un **régleur** : celle, celui qui assure le réglage d'un mécanisme, d'un instrument.

elle est régleuse, il est **régleur** : sert à régler.

Ce mot est dérivé de régler, avec le suffixe -eur, -euse.

réglisse

une **réglisse** : une plante, voir le dictionnaire du CIRAD.

une, un **réglisse** :

- la racine de cette plante utilisée telle quelle en bâton à mâcher ou en poudre pour la préparation d'infusions, de boissons rafraîchissantes ;
- une préparation obtenue en faisant bouillir plusieurs fois des racines de réglisse ;
- une préparation à base de suc de réglisse ;
- une couleur brun noir ;
- un vin ;
- un crottin de chèvre ou de mouton.

Ce nom (*licorece* puis *ricolece, ricolice, ricolisse, regulisse, reglisse*, réglisse) est emprunté au latin de basse époque *liquiritia*, altération, sous l'influence de *liquor* (voir : liqueur), de *glycyrrhiza* emprunté au grec γ λ υ κ ύ ρ ρ ι ζ α « racine douce, réglisse ». L'ancien français *ricolece*, altération de *licorece* par métathèse, étant devenu *reglisse* sans doute sous l'influence de règle à cause de la commercialisation de la réglisse en longs bâtons.

réglo

elle, il est **réglo** :

- est conforme au règlement ;
- a un comportement correct.

régloir, réglure

un **régloir** :

- un instrument qu'on emploie pour régler le papier ;
- une planche pour régler dont se servent les graveurs de musique.

une **réglure** :

- l'opération consistant à tracer des traits horizontaux et/ou verticaux sur un support d'écriture, généralement du papier ;
- la manière dont un papier est réglé ;
- l'ensemble des traits tracés ;
- l'opération consistant à entourer ou à souligner le texte d'un livre imprimé de lignes de couleur tracées à la main, à l'imitation de ce qu'on faisait pour le manuscrit.

Ces noms sont dérivés de régler.

régnant, règne, régner, régnicole

elle est régnante, il est **régnant** :

- règne ;
- a certaines caractéristiques propres à un monarque ;
- exerce une influence prédominante, a un pouvoir absolu ;
- occupe une place prépondérante, exclusive ;
- domine, l'emporte ;
- existe, est là ;
- a cours, est en crédit.

une famille, une dynastie régnante : dont un des membres règne, généralement par voie héréditaire.

A. un **règne** :

- l'action, le fait pour un monarque, une dynastie de régner ;
- une manière de régner ;
- la durée pendant laquelle un monarque, une dynastie règne ;
- la période historique correspondante ;
- une influence prédominante, un pouvoir absolu, une domination d'une personne, d'un ensemble de personnes ; la durée correspondante ;
- une prépondérance plus ou moins absolue, une domination de quelque chose ; la durée correspondante.

B. [avec le sens ancien de royaume]

un **règne** :

- un ensemble d'êtres présentant un principe, des caractères communs ;
- chacune des divisions traditionnelles du monde sensible, le règne minéral, le règne végétal, le règne animal, le règne inorganique, le règne organique ;
- la réalité correspondante.

C. le **règne** de Dieu :

- l'exercice du pouvoir, l'action, l'autorité de Dieu sur les hommes et sur la création ;
- un état de perfection résultant de la reconnaissance individuelle ou collective de cette action divine.

D. un **règne** :

- chacune des trois couronnes de la tiare pontificale ;
- dans certaines églises, une couronne suspendue au-dessus du maître-autel.

un **interrègne** :

- le temps qui s'écoule entre deux règnes, pendant lequel un royaume ou État se trouve sans souverain ;
- une vacance d'une fonction, d'un pouvoir ;
- une interruption.

Les super-règnes en français : Wiktionnaire.

régner :

- exercer le pouvoir souverain, généralement par droit héréditaire, parfois par élection ou par désignation ;
- exercer une influence prédominante, avoir un pouvoir absolu dans différents domaines, sur une ou plusieurs personnes ;
- occuper une place prépondérante, exclusive ;
- exercer une influence importante ;
- avoir un rôle prépondérant, exclusif ;
- exister, s'établir, durer ;
- être établi, occuper une place, une superficie déterminée ;
- s'étendre en longueur, de façon continue sur une façade, sur le pourtour extérieur ou intérieur d'un édifice ;
- avoir cours, être en vogue, en crédit ;
- pour un vent, être le plus fréquent ;
- pour un fléau, une maladie, sévir.

une, un **régnicole** : une habitante ou un habitant d'un royaume, d'un pays, qui, par naissance ou par naturalisation, a la nationalité de ce royaume, de ce pays et qui, à ce titre, possède les droits qui y sont attachés.

un marchand **régnicole**

Le nom (un) règne est emprunté au latin regnum « autorité royale » « souveraineté » « royaume », dérivé de *rex, regis* « roi ».

Le verbe régner est emprunté au latin *regnare* « être roi » « exercer le pouvoir absolu », dérivé de *regnum* (voir : règne).

régolite, régolithe

un **régolite** ou **régolithe** :

- une couche de poussière produite par l'impact des météorites à la surface d'une planète ;
- un dépôt superficiel résultant de la transformation de roches, qui n'a subi ni transformation, ni transport, que l'on rencontre dans les pays arides et sur la Lune.

Ce nom est composé à l'aide de reg et de -lite tiré du grec *lithos* « pierre ».

regonflage, regonflement, regonfler

un **regonflage** :

- l'action de regonfler ; le résultat de cette action ;
- un apport d'engrais phosphaté dans les interlignes de semis forestiers, avec enfouissement par travail du sol.

un **regonflement** : l'action de regonfler ; le résultat de cette action.

regonfler :

- gonfler de nouveau, notamment au moyen d'un corps gazeux ou liquide ;
- accroitre de nouveau l'importance quantitative ou l'intensité de telle chose ;
- redonner de l'énergie, du courage, de l'orgueil.

gonfler ou **se regonfler** :

- augmenter à nouveau de volume, reprendre plus d'ampleur ;
- reprendre beaucoup d'importance, d'intensité.

elles se sont regonflées, elles sont regonflées.
elles se sont regonflé les pneus, elles ont regonflé leurs pneus, elles les ont regonflés.

Le verbe regonfler est formé de re- et gonfler.

regord

un **regord** : une peau de jeune agneau ou de jeune chevreau mort-né ou tué après sa naissance, ayant des mèches de laine fine et bouclée.

Ce nom est un emploi par métonymie de l'occitan *record, regord* « agneau qu'une brebis met bas dans un âge où communément elle ne porte plus ; agneau tardif », issu, avec une dérivation par le préfixe re-, du latin *chordus* « né après terme, tardif »

regorgeant, regorgement, regorger

elle est regorgeante, il est **regorgeant** : déborde.

être regorgeant de : contenir quelque chose en abondance, en excès.

un **regorgement** :

- l'action de déborder par effet de trop plein ;
- une surabondance.

regorger : déborder, couler, se répandre.

regorger de : être rempli, contenir en très grande quantité.

regorger quelque chose : le rendre, le restituer.

je regorge, tu regorges, il regorge, nous regorgeons, vous regorgez, ils regorgent ;
je regorgeais ; je regorgeai ; je regorgerai ; je regorgerais ;
j'ai regorgé ; j'avais regorgé ; j'eus regorgé ; j'aurai regorgé ; j'aurais regorgé ;
que je regorge, que tu regorges, qu'il regorge, que nous regorgions, que vous regorgiez, qu'ils regorgent ;
que je regorgeasse, qu'il regorgeât, que nous regorgeassions ; que j'aie regorgé ; que j'eusse regorgé ;
regorge, regorgeons, regorgez ; aie regorgé, ayons regorgé, ayez regorgé ;
(en) regorgeant.

Le verbe regorger est dérivé de gorge, avec le préfixe re-.

régosol

un **régosol** : un sol très peu évolué, non climatique, établi sur une roche mère, meuble, friable.

Ce nom est emprunté à l'anglais *regosol* (1949), lui-même composé de *rego-*, une forme apocopée de *regolith*, voir l'étymologie de régolit(h)e, et de *sol* (1).

regouter, regoûter

regouter (*anciennement* : **regoûter**) : gouter à nouveau.

régradation

une **régradation** : le passage d'un état dégradé, à production affaiblie, à un état supérieur apportant une plus grande richesse en éléments fertilisants.

Ce nom est formé sur dégradation par la substitution du préfixe re- à dé-.

regrat, regrattage, regratter, regratterie, regrattier

un **regrat** :

- une vente de sel à petite mesure, à petit poids ;
- une vente au détail et de seconde main de menues denrées, de petites quantités de produits ou vente des restes d'un restaurant.

un **regrattage** : l'action de regratter.

regratter :

- gratter de nouveau ;
- poncer, racler la pierre d'un bâtiment ;
- faire de petits bénéfices sur la vente de denrées de seconde main, et, en particulier, les restes des restaurants et des grandes maisons ;
- faire de petites économies en épluchant les comptes.

une **regratterie** : le commerce des regrattiers, une marchandise de regrat.

une regrattière, un **regrattier** :

- celle, celui qui faisait le commerce du sel au détail ;
- celle, celui qui fait le commerce de produits de seconde main, en petite quantité ou des restes de restaurant ou de grandes maisons ;
- une personne qui, par esprit d'économie sordide, fait des réductions sur les plus petits comptes ;
- une autrice ou un auteur sans talent qui plagie ou compile des œuvres.

Le nom (un) regrat est un déverbal de regratter qui est dérivé de gratter, avec le préfixe re-.

regravir

regravir : remonter.

je regravis, tu regravis, il regravit, nous regravissons, vous regravissez, ils regravissent ;
je regravissais ; je regravis ; je regravirai ; je regravirais ;
j'ai regravi ; j'avais regravi ; j'eus regravi ; j'aurai regravi ; j'aurais regravi ;
que je regravisse, que tu regravisses, qu'il regravisse, que nous regravissions, que vous regravissiez, qu'ils regravissent ;
que je regravisse, qu'il regravît, que nous regravissions ; que j'aie regravi ; que j'eusse regravi ;
regravis, regravissons, regravissez ; aie regravi, ayons regravi, ayez regravi ;
(en) regravissant.

regravure

une **regravure** : une nouvelle gravure.

regréer

regréer : réparer le gréement d'un voilier.

regreffe, regreffer

une **regreffe**

regreffer :

- greffer une seconde fois ;
- pour la sylviculture, remplacer un greffon dont le transfert a échoué par un autre greffon sur le même porte-greffe ;
- pour la médecine, greffer un tissu, un organe à l'individu auquel il a été prélevé ; pratiquer une autogreffe ;
- ajouter à la cuve d'indigo une certaine quantité d'ingrédients, afin de pouvoir continuer à la mettre en œuvre.

regrès, régressé, régresser, régressif, régression, régressivement

un **regrès** :

- le droit, le pouvoir de rentrer dans un bénéfice accordé à un ecclésiastique, qu'on avait résigné ;
- des charges, des offices de judicature, sur la vente desquels on pouvait revenir, en signifiant dans les vingt-quatre heures la révocation de la résignation qu'on en avait faite en faveur de l'acquéreur ;
- une régression, une évolution régressive.

elle est régressée, il est **régressé** : revient à un état moins évolué.

régresser :

- subir une régression ;
- revenir en arrière après avoir connu une période de progrès ;
- revenir à un état antérieur après avoir connu un stade plus élevé dans l'évolution ;
- diminuer en intensité ou en quantité.

elle est régressive, il est **régressif** :

- marque un retour vers l'arrière ;
- marque un retour à un état antérieur, après avoir connu un stade plus élevé dans l'évolution ;
- dont les symptômes vont en diminuant.

une **régression** :

- une figure de style ;
- un retour en arrière, après avoir connu une période de progrès ;
- un retour à un état antérieur, après avoir connu un stade plus élevé dans l'évolution ;
- une diminution dans l'intensité ou la quantité ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **régression pas à pas** ou **régression séquentielle** : [statistique - économie générale] la procédure de détermination par étapes des variables explicatives d'une ou de plusieurs autres variables. En anglais : *stepwise regression*. Journal officiel de la République française du 26/10/2006.

régressivement : de manière régressive.

Le nom (un) regrès est emprunté au latin *regressus* « retour, possibilité de revenir en arrière, recours », spécialement en latin médiéval « possibilité de reprendre possession de ce que l'on a résigné ou transmis ».

Le verbe régresser est formé sur régression d'après progresser.

Le nom (une) régression est emprunté au latin *regressio* « retour », également terme de rhétorique, dérivé du radical du supin de *regredior* « rétrograder, revenir ».

regret, regrettable, regrettablement, regretté, regretter, regretteur, regrettif

A. un **regret** :

- l'action, le fait de regretter quelqu'un, quelque chose ;
- un état de conscience plus ou moins douloureux causé par une perte ou un mal, physique ou moral, concernant soi-même ou quelqu'un d'autre ;
- un mécontentement ou une peine d'avoir ou de n'avoir pas accompli dans le passé une action personnelle qui, sans être moralement répréhensible, a causé un certain mal ;
- une contrariété causée par une réalité qui s'oppose à la réalisation d'une attente, d'un désir, d'un souhait, d'un projet ;
- l'action de formuler des excuses à quelqu'un ;
- un déplaisir exprimé à quelqu'un d'une situation présente dont on se sent responsable.

Le remords est le sentiment de culpabilité que l'on éprouve quand on a commis une faute ou, comme on pouvait le lire dans la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie française, le « reproche violent que le coupable reçoit de sa conscience », alors que le regret c'est le « déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait, ou d'avoir manqué celui que l'on aurait pu acquérir ». Ce dernier peut aussi désigner, par affaiblissement, la contrariété que l'on a à faire ce qui nous déplaît ou déplaît à autrui. On en a un témoignage avec l'expression *à regret*, « avec répugnance, sans plaisir », popularisée par la locution *l'abbaye de monte-à-regret*, qui, dans l'argot des voleurs et depuis Mandrin, a désigné la potence puis la guillotine. Académie française.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du regret : Wiktionnaire.

regret / remords / repentir : Office québécois de la langue française ; Parler français.

elle, il est **regrettable** :

- mérite d'être regretté(e) ;
- est à regretter, à déplorer ;
- est fâcheuse ou fâcheux.

c'est regrettable : c'est dommage.

regrettablement : d'une façon regrettable.

elle est regrettée, il est **regretté** :

- dont la perte cause du regret, que l'on regrette ;
- qui est décédé(e) et que l'on regrette.

regretter :

- éprouver un sentiment plus ou moins pénible au sujet d'une action passée ou rêvée ;
- éprouver du déplaisir et exprimer des excuses, dans des formules de politesse ;
- en savoir plus : CNRTL.

regretter ses pas, perdre son huile : Académie française.

une regretteuse, un **regretteur** : une personne qui regrette quelque chose.

B. Dictionnaire des régionalismes de France :

ça fait **regret** de :

- ça cause du déplaisir, du remords, du chagrin ;
- ça contrarie, cela fâche.

ça fait regret :

- ça inspire du dégout, de la répugnance ;
- ça fait mauvais effet, c'est sale.

elle, il fait regret : elle, il fait pitié.

elle est regrettive, il est **regrettif** : elle, il est difficile sur la nourriture.

Le nom (un) regret est un déverbal de regretter dont l'étymologie est discutée, voir : CNRTL.

regrèvement

un **regrèvement** : le fait d'imposer à nouveau.

un **dégrèvement**

dégrever : atténuer une charge fiscale, exonérer.

grever :

- faire subir une charge, une servitude ;
- constituer une lourde charge financière ;
- porter atteinte à la valeur, à l'efficacité d'une chose.

regrimper

regrimper :

- grimper pour occuper à nouveau un lieu élevé qu'on a quitté ;
- gravir pour revenir à une position élevée antérieure ;
- gravir un versant après avoir descendu le versant opposé ;
- faire monter quelque chose de bas en haut en tirant ;
- pour les prix, remonter, subir une nouvelle augmentation.

regros

un **regros** : une grosse écorce de chêne utilisée pour faire le tan.

Le nom (un) regros est dérivé de gros « grossier, non fin, non lisse », avec le préfixe re-.

regrossir

regrossir : grossir à nouveau.

je regrossis, tu regrossis, il regrossit, nous regrossissons, vous regrossissez, ils regrossissent ;
je regrossissais ; je regrossis ; je regrossirai ; je regrossirais ;
j'ai regrossi ; j'avais regrossi ; j'eus regrossi ; j'aurai regrossi ; j'aurais regrossi ;
que je regrossisse, que tu regrossisses, qu'il regrossisse, que nous regrossissions, que vous regrossissiez, qu'ils regrossissent ;
que je regrossisse, qu'il regrossît, que nous regrossissions ; que j'aie regrossi ; que j'eusse regrossi ;
regrossis, regrossissons, regrossissez ; aie regrossi, ayons regrossi, ayez regrossi ;
(en) regrossissant.

regroupement, regrouper

un **regroupement** :

- l'action de reconstituer un groupe dont les individus ont été séparés ;
- un nouveau groupement, une nouvelle configuration ;
- une formation d'un ensemble fonctionnel à partir d'éléments autonomes.

un (re)groupement de communes

un **regroupement d'enjeux** : [relations internationales] le procédé consistant, au cours d’une négociation, à traiter ensemble différentes questions en vue de parvenir à un accord global. En anglais : *issue linkage*. Voir aussi : accord global. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.

regrouper :

- reformer un groupe, un ensemble dont la cohésion a été rompue ou s'est relâchée ;
- former un groupe, un ensemble fonctionnel à partir d'éléments dispersés, autonomes ;
- rassembler, resserrer.

se regrouper :

- se remettre en groupe, reformer un groupe ;
- se ramasser, se resserrer ;
- s'unir à nouveau.

elles se sont regroupées, elles sont regroupées.
elles se sont regroupé les effectifs, elles ont regroupé leurs effectifs, elles se les sont regroupés.

règue

une **règue** : un sillon.

Ce nom est issu de l'ancien provençal *rega* remontant au type gaulois *rica* par l'intermédiaire du bas latin *riga* ou *rega* à l'origine du mot raie.

reguinder

reguinder : ramener.

voir aussi : un guindage, un guindant, guindé, un guindeau, guinder, une guinderesse.

régul

elle est régule, il est **régul** : est régulière, est régulier, est réglo, a un comportement correct, digne de confiance.

régulage

un **régulage** : l'ensemble des opérations consistant à couler le régule.

Ce nom est dérivé de réguler (2).

régularisant, régularisateur, régularisation, régulariser, régularité

elle est régularisante, il est **régularisant** : régularise.

elle est régularisatrice, il est **régularisateur** : régularise.

une **régularisation** :

- l'action de régulariser ; le résultat de cette action ;
- l'action de rendre quelque chose conforme à la règle, à une règle à posteriori ;
- le fait de donner une forme légale ;
- une officialisation ;
- le fait de rendre quelque chose constant, uniforme, régulier.

régulariser :

- rendre régulier ;
- rendre quelqu'un ou quelque chose conforme à une règle morale ou pratique ;
- mettre en règle à posteriori ;
- rendre quelque chose constant, uniforme, régulier.

se régulariser : se marier légalement.

elles se sont régularisées, elles sont régularisées.
elles se sont régularisé la situation, elles ont régularisé leur situation, elles se la sont régularisée.

une **régularité** :

- la qualité de ce qui est conforme à la loi, à la règle ;
- la qualité de ce qui est constant, uniforme.

Le verbe régulariser est un dérivé savant du latin d'époque impériale *regularis*, voir : régulier.

Le nom (une) régularité est un dérivé savant du latin d'époque impériale *regularis*, voir : régulier, avec le suffixe -(i)té.

régulateur, régulatif, régulation, régulativement

elle est **régulatrice**, il est **régulateur** :

- assure la régulation, rend régulier le fonctionnement de quelque chose ;
- rend régulier, conforme à une norme, l'activité, le comportement, la pensée de quelqu'un.

un **régulateur** :

- un élément d'un mécanisme ou d'un dispositif, qui assure la régulation de quelque chose ;
- un agent qui assure la régulation d'un système, d'une fonction ;
- un organe ou un système organique qui assure la constance, la régularité du fonctionnement d'un autre organe ou système organique ;
- ce qui régularise, rend constant, conforme à une norme l'activité, le comportement, la pensée de quelqu'un.

les **régulateurs de croissance** : la famille d'insecticides utilisant des molécules analogues à l'hormone juvénile et l'ecdysone (des hormones ayant une influence sur les mues), qui en perturbant le déroulement des mues, peuvent détruire des espèces nuisibles.

un **régulateur de vitesse** : un système d'aide à la conduite qui permet de maintenir une vitesse constante sans que le conducteur ait à appuyer sur la pédale d'accélérateur. Office québécois de la langue française.

un **régulateur de vitesse et d'espacement** ou RVE : [automobile] le dispositif embarqué agissant automatiquement et qui permet à un véhicule d'en suivre un autre à une distance appropriée. En anglais : *adaptive cruise control ; ACC*. Voir aussi : conduite autonome en embouteillage. Journal officiel de la République française du 15/02/2004.

une **régulatrice**, un **régulateur** :

- une personne qui s'occupe de la régulation du trafic ferroviaire ou d'une activité ;
- [transports et mobilité / transport aérien] une agente, un agent d'une compagnie aérienne ou d'une société d'assistance chargé de l'affectation et du suivi des aéronefs en fonction des programmes d'exploitation. En anglais : *dispatcher*. Voir aussi : régulation, réguler, répartiteur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une médecin régulatrice, un médecin **régulateur** : qui est chargé(e) du traitement des urgences médicales.

elle est régulative, il est **régulatif** : concerne la régulation.

une **régulation** :

- le fait de rendre régulier, normal le fonctionnement de quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- l'action de régler automatiquement l'une des grandeurs de sortie d'un système par action sur les grandeurs d'entrée. Office québécois de la langue française.
- [transports et mobilité / transport aérien] l'activité d'affectation et de suivi des aéronefs exercée à la direction d'une compagnie aérienne pour l'ensemble de sa flotte, en fonction des programmes d'exploitation, en matière de contrôle de la circulation aérienne et sur chaque plateforme aéroportuaire pour les vols qui y arrivent ou en partent. À l'aéroport, la régulation s'exerce en coordination avec le contrôle aérien. Dans cette acception, on dit aussi « répartition », « ventilation ». En anglais : *dispatching*. Voir aussi : régulateur, réguler. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **régulation autogène** ou une **autorégulation génique** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] tout mécanisme par lequel le produit d'un gène contrôle l'expression de ce même gène. En anglais : *autogenous*

regulation. Voir aussi : régulation négative de la transcription, régulation positive de la transcription. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

une **régulation coordonnée** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] la régulation de l'expression des cistrons placés les uns à la suite des autres derrière un seul promoteur, qui sont transcrits en même temps sous la forme d'un ARNm polycistronique. En anglais : *coordinate regulation*. Voir aussi : ARNm polycistronique, cistron, opéron, promoteur. Journal officiel de la République française du 12/09/2019.

une **régulation négative de la transcription** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] la régulation de l'expression des gènes dans laquelle un facteur répresseur se lie à l'ADN pour empêcher la transcription. En anglais : *negative regulation of transcription*. Voir aussi : gène de régulation, régulation positive de la transcription. Journal officiel de la République française du 12/09/2019.

une **régulation positive de la transcription** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] la régulation de l'expression des gènes dans laquelle un facteur activateur se lie à l'ADN pour assurer la transcription. En anglais : *positive regulation of transcription*. Voir aussi : gène de régulation, régulation négative de la transcription. Journal officiel de la République française du 12/09/2019.

une **régulation thermique par rotation** ou un **contrôle thermique par rotation** : [spatiologie / thermique] la régulation thermique passive d'un véhicule spatial, obtenue en le faisant tourner sur lui-même, de façon à exposer successivement diverses parties de sa structure au rayonnement solaire. En anglais : *barbecue mode thermal control*. Voir aussi : contrôle thermique. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

régulativement : de manière régulative, par le moyen d'une régulation.

Le mot régulateur est un dérivé savant du bas latin *regulare*, voir : réguler (2), avec le suffixe -(at)eur.

Le nom (une) régulation est un dérivé de réguler (1), avec le suffixe -ation.

régule

un **régule** (1) :

- une substance métallique non ductile extraite de certains minéraux et qui était considérée comme la partie la plus pure de ceux-ci ;
- un alliage notamment à base d'étain, de plomb et d'antimoine, ou constitué de résines synthétiques, que l'on utilise comme revêtement antifriction pour les pièces soumises à un frottement prolongé.

Le nom (un) régule (1) est emprunté au latin des alchimistes *regulus* « régule », emploi métaphorique du latin classique *regulus* « jeune roi, petit roi », diminutif de *rex*, voir : roi (les alchimistes croyant que le régule d'antimoine pouvait devenir de l'or, roi des métaux), d'où en français le sens de « roi insignifiant » puis, en bas latin le terme d'ornithologie « roitelet », sens repris par le français par l'intermédiaire du latin scientifique *regulus*.

elle est **régule**, il est régul : est régulière, est régulier, est réglo, a un comportement correct, digne de confiance.

un **régule** (2) : un compagnon attitré.

un **régule** (3) : un ensemble de deux poids servant à faire avancer ou retarder une horloge selon qu'on les approche ou qu'on les éloigne du centre du foliot.

Le nom (un) régule (3) est emprunté au latin *regula*, voir : règle.

réguler

réguler (1) :

- contrôler, maintenir et conserver la maitrise de l'évolution d'un phénomène ;
- [transports et mobilité / transport aérien] pour une compagnie aérienne ou une autorité aéroportuaire, affecter les aéronefs et assurer le suivi de leur exploitation. Dans cette acception, on dit aussi « répartir », « ventiler ». Le terme « dispatcher » ne doit pas être utilisé en français. En anglais : *dispatch*. Voir aussi : régulateur, régulation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe réguler (1) est emprunté au bas latin *regulare* « diriger, régler », lui-même dérivé de *regula*, voir : règle.

réguler (2) : garnir de régule une pièce métallique soumise au frottement.

Le verbe réguler (2) est dérivé de régule (1).

régulidé

les **régulidés** : la famille de passereaux ayant pour type représentatif le roitelet (du genre *Regulus*).

Ce nom est dérivé du latin *regulus* « petit roi » pris dans le langage scientifique pour désigner un genre d'oiseaux, avec le suffixe -idés.

régulier, régulièrement

un **régulier** :

- un soldat d'infanterie de ligne, non bataillonnaire d'Afrique ;
- celui qui suit les règles du milieu.

la régulière : l'épouse ou la maitresse en titre.

elle est régulière, il est **régulier** :

- est conforme à la règle ou à une règle ;
- dont le comportement correspond à l'attente de quelqu'un ;
- dont la constance, l'uniformité de rythme, de périodicité, de forme, de mesure, dans le temps ou dans l'espace, constituent une sorte de règle ;
- [chimie / polymères] se dit d'une macromolécule, d'un oligomère ou d'un polymère qui résultent de la répétition d'unités constitutives toutes identiques et reliées entre elles de la même manière. En anglais : *regular*. Voir aussi : irrégulier,, macromolécule, motif configurationnel, motif constitutif, motif de stéréorépétition, oligomère, polymère, stéréorégulier, tactique, unité configurationnelle élémentaire, unité constitutive. Journal officiel de la République française du 01/03/2002.
- en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

régulièrement :

- de façon régulière ;
- de façon constante, uniforme, harmonieuse ;
- habituellement.

Le mot régulier, d'abord sous la forme *reguler* puis par substitution du suffixe -ier régulier (à comparer avec bouclier, sanglier, singulier), est emprunté au latin d'époque impériale *regularis* « qui sert de règle ; de canon », dérivé de *regula*, règle.

régur

un **régur** : un type de sol.

régurgitation, régurgiter

une **régurgitation** :

- un retour des aliments de l'estomac ou de l'œsophage dans la bouche, sans nausée ni effort, normal chez le nourrisson, ou dû à un rétrécissement ou à un diverticule de l'œsophage chez l'adulte ;
- un retour du bol alimentaire de l'estomac dans la bouche, qui constitue une phase normale de la digestion chez les ruminants ;
- un reflux du sang des grandes artères dans le cœur, ou d'un cavité cardiaque dans l'autre, par suite d'une insuffisance valvulaire.

régurgiter : faire revenir volontairement ou non le contenu de l'estomac ou de l'œsophage dans la bouche.

Le verbe régurgiter, à comparer avec ingurgiter, est un dérivé savant du latin *gurges, gurgitis* « tourbillon d'eau, gouffre » (gorge), avec le préfixe ré-.

réhabilitable, réhabilitateur, réhabilitation, réhabilité, réhabiliter, réhabiliteur

elle, il est **réhabilitable** : peut être réhabilité(e).

une **réhabilitatrice** ou **réhabiliteuse**, un **réhabilitateur** ou **réhabiliteur** : celle, celui qui réhabilite.

une **réhabilitation** :

- un rétablissement dans les droits et prérogatives dont on est déchu ;
- une cessation des effets d'une condamnation à la suite d'une erreur judiciaire, de la révision d'un procès ;
- un relèvement des déchéances et incapacités frappant un failli ;
- le fait de rétablir quelqu'un ou quelque chose dans l'estime, dans la considération perdue ;
- le fait de retrouver cette estime, cette considération ;
- la restauration d'un malade ou d'un handicapé à un mode de vie et d'activité le plus proche possible de la normale ;
- une opération d'urbanisme consistant dans le nettoyage et la remise en état d'un quartier ou d'un immeuble ancien.

réhabilitation / restauration / rénovation urbaine : Géoconfluences.

elle est réhabilitée, il est **réhabilité** : a obtenu sa réhabilitation.

une réhabilitée, un **réhabilité** : une personne qui a obtenu sa réhabilitation.

réhabiliter :

- rétablir quelqu'un dans un état, dans des droits, des privilèges perdus ;
- rendre à quelqu'un, en reconnaissant son innocence, sa situation juridique, ses droits perdus et l'estime publique ;
- rendre à quelqu'un la qualité, la grandeur qui est la sienne ;
- rétablir, remettre en bon état physique ou mental ;
- remettre en état un bâtiment, un quartier.

une **habilitation** :

- ce qui confère une capacité juridique ;
- une aptitude pour des établissements d'enseignement à décerner des diplômes.

une **habilité** :

- une aptitude légale ;
- une habileté.

habiliter :

- conférer la capacité juridique de faire quelque chose ;
- rendre quelqu'un légalement capable d'exercer certains pouvoirs, d'accomplir certains actes.

une **inhabilité** : une incapacité légale.

Le verbe réhabiliter est dérivé d'habiliter, avec le préfixe ré- (re-).

réhabiter

réhabiter : habiter à nouveau.

réhabituer

réhabituer quelqu'un à : lui réapprendre à exercer une activité temporairement interrompue.

se réhabituer ou **se rhabituer** : s'adapter à nouveau à un comportement, à une situation dont on a perdu l'habitude.

rehaler

rehaler : retirer de, en halant.

réharmoniser

réharmoniser : remettre en harmonie.

reharnacher

reharnacher : harnacher à nouveau.

rehaussage, rehausse, rehaussé, rehaussement, rehausser, réhausseur, rehaut

On lit et entend aussi : **réhaussage, réhausse, réhaussé, réhaussement, réhausser, réhaut**.

un **rehaussage** :

- une mise en relief de certaines parties d'un tableau par des rehauts ;
- une augmentation de la hauteur.

une **rehausse** :

- un panneau ou une plaque ajouté(e) à une charrette, un wagon ;
- une augmentation d'un prix, d'une taxe ;
- un dispositif pour augmenter la hauteur, mettre à niveau.

elle est rehaussée, il est **rehaussé** :

- est remise plus haute, est remis plus haut ;
- est embellie, mise en valeur ; est embelli, mis en valeur.

un dessin rehaussé : auquel on a ajouté des touches de couleur.

un **rehaussement** :

- l'action de surélever ;
- une augmentation de prix, de tarif ;
- une augmentation de valeur, de prestige.

un réhaussement de crédit : une technique financière consistant à améliorer la qualité d'un débiteur ou d'une dette.

rehausser :

- remettre à sa hauteur initiale ;
- mettre en valeur ;
- augmenter, renforcer ;
- réconforter ;
- embellir ;
- exécuter des rehauts, pour éclaircir une couleur ;
- mettre en valeur par l'ajout d'une couleur ;
- autres sens : CNRTL.

un (siège) **réhausseur** :

- un siège adapté aux enfants dans une automobile ;
- un siège conçu pour les bébés.

un **rehausseur de notation** : [finance - assurance] une compagnie d'assurance qui apporte une garantie à des titres de dettes, afin que ces titres obtiennent une cotation meilleure que celle des émetteurs, ce qui permet à ceux-ci de bénéficier d'un coût réduit. En anglais : *monoline ; monoline insurance company ; monoline insurer ; monoliner*. Journal officiel de la République française du 05/06/2014.

un **rehaut** :

- une élévation de terrain ;
- une rehausse, une augmentation de la valeur nominale d'une monnaie ;
- un ajout de peinture d'un ton clair ;
- une touche de couleur faisant contraste ;
- un élément qui relève, pimente, enrichit.

Le verbe rehausser est dérivé de hausser, avec le préfixe re-.

Le nom (un) rehaut est un déverbal de rehausser, d'après haut.

réhoboam

un **réhoboam** : une bouteille de quatre litres et demi.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rehoboam*, du nom de Réhoboam ou Roboam, fils de Salomon et roi de Juda.

réhonorer

réhonorer : remettre à l'honneur.

réhumectation, réhumecter

une **réhumectation**

réhumecter : rendre à nouveau humide par imprégnation.

voir aussi : un humectage, une humectation, humecter, un (appareil) humecteur.

réhumidification, réhumidifier

une **réhumidification**

réhumidifier : humidifier à nouveau.

réhydratant, réhydratation, réhydrater

elle est réhydratante, il est **réhydratant** : réhydrate.

une **réhydratation** : l'action de réhydrater un corps, un organisme.

un épisode de sécheresse-réhydratation des sols

réhydrater : restituer son eau à un corps ou à un organisme déshydraté.

Reich, reichsmark, Reichstag

le 1er **Reich** ou Saint-Empire romain germanique

le 2ème Reich

le 3ème Reich ou régime national-socialiste

un **reichsmark** : l'unité monétaire de l'Allemagne entre 1924 et 1948, valant cent pfennigs.

le **Reichstag** : l'assemblée législative allemande élue par les citoyens du Reich ; le palais où se réunissait cette assemblée.

Le nom (un) reichsmark vient de ce mot allemand désignant l'unité monétaire allemande entre 1924 et 1948, composé de *Reich* « Empire » et de *Mark* (voir : mark).

Le nom (le) Reichstag vient de ce mot allemand, composé de *Reich* « Empire » et de *Tag*, pris au sens de « assemblée » dans les composés.

réifiant, réificateur, réification, réifié, réifier

elle est réifiante, il est **réifiant** : transforme en chose.

elle est réificatrice, il est **réificateur** : réifie.

une **réification** :

- une chosification, une transformation, une transposition d'une abstraction en objet concret, en chose ;
- une tendance à rendre statique ce qui est mouvant, mobile ;
- une transformation de l'activité humaine en marchandise qui aboutit dans l'économie capitaliste à une véritable fétichisation de l'objet en tant que valeur d'échange dominant complètement la valeur d'usage ;
- une procédure narrative qui consiste à transformer un sujet humain en objet, en l'inscrivant dans la position syntaxique d'objet à l'intérieur du programme narratif d'un autre sujet ;

- une relation interpersonnelle comme un échange abstrait.

elle est réifiée, il est **réifié** : est transformé(e) en chose, est figé(e).

réifier :

- transformer en chose, réduire à l'état d'objet un individu ou une chose abstraite ;
- rendre statique, figé.

Le verbe objecter signifie « opposer un argument, une affirmation à ». On dira ainsi : On peut objecter maintes raisons à cette hypothèse. Vous m'objecterez peut-être que… Par extension, il s'emploie aussi lorsqu'on oppose une difficulté, un empêchement, un obstacle à une demande : Il sollicitait ce poste, on lui objecta sa trop grande jeunesse. Mais on veillera bien à ne pas ajouter à ces sens ceux de « transformer en objet », « regarder comme un objet », etc., que le français exprime à travers ces périphrases ou encore par le verbe « réifier ». On dira donc qu'on ne peut considérer le corps humain comme un objet, mais non, ce qui hélas se lit ici ou là, qu'il ne faut pas « objecter le corps humain ». Académie française.

Le verbe réifier est dérivé du latin *res, rei* « chose », avec le suffixe -ifier.

réilluminer

réilluminer : illuminer à nouveau.

réimaginer

réimaginer : imaginer à nouveau.

réimbiber

réimbiber : imbiber à nouveau.

réimperméabilisation, réimperméabiliser

une **réimperméabilisation** : l'action d'imperméabiliser de nouveau.

réimperméabiliser : imperméabiliser à nouveau.

Mot ressemblant : une **reperméabilisation** : une tentative chirurgicale de restaurer la capacité d'une personne de procréer des enfants en reliant les canaux bloqués par le biais de la stérilisation.

réimplantation, réimplanter

une **réimplantation** :

- le fait de réimplanter ; son résultat ;
- une intervention qui consiste à réintroduire dans une alvéole une dent, à modifier l'implantation d'un canal, d'un muscle, etc. ;
- une intervention qui consiste à remettre en place un organe ou une partie d'organe sectionnés.

réimplanter :

- implanter de nouveau ;
- pratiquer une réimplantation chirurgicale ;
- remettre en place un élément d'organe ou un organe sectionné.

réimportation, réimporter

une **réimportation** : l'action de réimporter.

réimporter : faire rentrer dans leur pays d'origine des marchandises qui ont été exportées.

réimposer, réimposition

réimposer :

- imposer de nouveau une feuille pour corriger ou modifier une composition ;
- faire une nouvelle imposition pour achever le paiement d'une taxe qui n'a pu être entièrement acquittée ;
- contraindre quelqu'un à nouveau.

se réimposer : occuper à nouveau le premier plan.

une **réimposition** :

- une nouvelle imposition d'une feuille ;
- une nouvelle imposition fiscale.

réimpression, réimprimer, réimprimeur

une **réimpression** :

- une impression répétée d'un motif sur un support ;
- une surimpression ;
- une nouvelle impression d'une œuvre, sans modification du contenu ;
- un livre réimprimé sans modification.

réimprimer : imprimer à nouveau un texte, une œuvre.

une réimprimeuse, un **réimprimeur** : une éditrice, un éditeur qui se borne à des réimpressions.

Reims

Reims : une ville en France. Habitants : Rémoise, Rémois.

La pensée de Pierre de Jade : Ancien agent de la prévention routière de la ville de Reims vend collection de bouchons de Champagne.

rein

un **rein** : chacun des deux organes sécrétant l'urine.

les reins :

- la région lombaire ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) rein vient du latin classique *renes, renum* « reins » et « lombes », développé en latin chrétien aux sens de « reins, lombes (siège de la vie affective) » et « dos, reins », dont le singulier *ren, renis* est inusité.

Le mot rénal est emprunté au bas latin *renalis*, dérivé de *ren, renis* « rein ». D'où : cardio-rénal, entérorénal, extra-rénal, hépatico-rénal. Voir aussi : réniforme, une rénine.

Le verbe éreinter, dérivé de rein a éliminé l'ancien français *esrener* « briser les reins » D'où : éreintant, un éreintage, éreinté, un éreintement, un éreinteur.

Le nom (des) lombes est emprunté au latin *lumbus* « reins, dos, échine »; du diminutif latin *lumbuli* « rognons ». D'où : lombaire, une lombalgie.

Le nom (un) lumbago est emprunté au bas latin *lumbago* « faiblesse des reins ».

Le nom (une) néphrite a remplacé les termes plus anciens *néphritide, nephresie, néphrétie*, tous formés sur le grec ν ε φ ρ ι τ ι ς, -ί τ ι δ ο ς « maladie des reins » par l'intermédiaire du latin médical. D'où : une glomérulonéphrite ou glomérulopathie, une hépatonéphrite

Le nom (une) néphrose est dérivé du grec ν ε φ ρ ο ́ ς « rein ». D'où : une hydronéphrose.

On lit aussi une hyperépinéphrie, une hypoépinéphrie, un mésonéphros, un métanéphros, un opisthonéphros.

néphr(o)- est tiré du grec ν ε φ ρ ο ́ ς « rein » : une néphralgie, une néphrectomie, néphrectomiser, néphrétique, un néphrétisme, une néphridie, néphritique ou néphrétique, une néphroangiosclérose, une néphrocalcinose, une néphrocèle, un néphrocyte, un néphrogramme, une néphrographie, néphroïde, une néphrolithotomie, une

néphrologie, un néphrologiste ou néphrologue, un néphron, une néphropathie, une néphroptose, une néphrostomie, néphrotique, un néphrotome, une néphrotomie, un néphrotyphus.

Le nom (un) rognon vient du latin *rēniōnem*, accusatif de *rēniō* , dérivé de *rēn* « rein ».

reinage

un **reinage** :

- la fête annuelle d'un village ;
- le titre de roi ou de reine, donnant la préséance à son acquéreur lors de certaines cérémonies publiques ; l'adjudication de ces titres.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

réincarcération, réincarcérer

une **réincarcération** : l'action de réincarcérer.

réincarcérer :

- incarcérer à nouveau quelqu'un, le remettre en prison ;
- l'enfermer à nouveau.

je réincarcère, tu réincarcères, il réincarcère, nous réincarcérons, vous réincarcérez, ils réincarcèrent ;
je réincarcérais ; je réincarcérai ; je réincarcèrerai ou réincarcérerai ; je réincarcèrerais ou réincarcérerais ;
j'ai réincarcéré ; j'avais réincarcéré ; j'eus réincarcéré ; j'aurai réincarcéré ; j'aurais réincarcéré ;
que je réincarcère, que tu réincarcères, qu'il réincarcère, que nous réincarcérions, que vous réincarcériez, qu'ils réincarcèrent ;
que je réincarcérasse, qu'il réincarcérât, que nous réincarcérassions ; que j'aie réincarcéré ; que j'eusse réincarcéré ;
réincarcère, réincarcérons, réincarcérez ; aie réincarcéré, ayons réincarcéré, ayez réincarcéré ;
(en) réincarcérant.

réincarnation, réincarné, réincarner

une **réincarnation** :

- un phénomène par lequel l'âme, après la mort physique, s'incarne à nouveau dans un autre corps humain, ou successivement dans plusieurs, afin de poursuivre son évolution spirituelle ;
- une nouvelle forme de vie charnelle après la mort ;
- une évocation d'une personne par une autre qui lui ressemble ;
- une réapparition de telle chose sous une forme différente mais analogue à la précédente.

elle est réincarnée, il est **réincarné** :

- est transféré(e) après la mort physique, dans un corps humain ou successivement dans plusieurs ;
- semble revivre sous une apparence physique ou sous une forme d'expression différente mais semblable.

réincarner dans : redonner un autre support sensible, une autre forme d'expression.

se réincarner :

- s'incarner à nouveau, après la mort physique, dans un corps humain ou successivement dans plusieurs ;
- changer de personnalité, de manière d'être.

réincorporation, réincorporer

une **réincorporation** d'un fonctionnaire (dans son corps d'origine).

une réincorporation transgénérationnelle : une réintégration dans une donation partage de biens donnés antérieurement.

réincorporer :

- incorporer de nouveau ;

- joindre, mélanger de nouveau à une substance ;
- réintroduire dans un système ;
- rattacher à un ensemble, réintégrer dans un groupe ;
- enrôler de nouveau.

réindiquer

réindiquer : indiquer à nouveau.

reine, reine-claude, reine-des-prés, reine-marguerite, reinette

une **reine** :

- une souveraine ;
- l'épouse d'un roi ;
- la femelle féconde d'une colonie ou d'un essaim d'insectes sociaux, tels qu'abeilles, fourmis, termites, guêpes, frelons ;
- autres sens : CNRTL.

une **reine-claude** : une prune.

un **reine-claudier** [Belgique] : un prunier de reines-claudes.

une **reine-des-prés** : une plante.

une **reine-marguerite** : une plante.

une (pomme de) **reinette**

pommes de reinette et pommes d'api !

elle est réginale, il est **réginal** : est le propre d'une reine, en a certaines caractéristiques.
elles sont réginales, ils sont réginaux

Le nom (une) reine vient du latin *regina* « reine », dérivé de *rex, regis*, roi, à comparer avec le moyen français *regine*.

Le nom de la prune reine-Claude fait allusion à la femme de François 1er.

réinfecter, réinfection

réinfecter : infecter de nouveau.

se réinfecter : s'infecter de nouveau.

une **réinfection** : une infection qui se surajoute à une infection préexistante mais non évolutive ou apparemment guérie, et qui est provoquée par le même agent pathogène.

infecter :

- communiquer des germes pathogènes ou des microbes susceptibles de produire une infection ;
- imprégner d'émanations puantes, de germes malsains ;
- répandre une odeur infecte, puer ;
- souiller moralement.

une **infection** :

- l'action d'infecter ; l'état provoqué par cette action ;
- une odeur infecte ;
- une pénétration dans un organisme vivant d'une entité étrangère généralement pathogène, capable de s'y reproduire ; le résultat de cette pénétration ;
- l'action de corrompre moralement ; le résultat de cette action.

réinfestation, réinfester

une **réinfestation** de la gale, d'un animal par un parasite, des mouches des fruits,...

se réinfester : s'infester à nouveau.

une **infestation** :

- l'action d'infester ; son résultat ;
- un envahissement d'un organisme vivant par un parasite non microbien ;
- l'état de l'organisme parasité ;
- une infection.

infester :

- ravager un endroit par des invasions, des actes de violence réitérés ;
- se répandre à profusion au point de causer des dommages ;
- pénétrer dans un organisme et l'envahir ;
- rendre malsain.

réinflation

une **réinflation** : un retour progressif de l'inflation.

réinitialisation, réinitialiser

une **réinitialisation** : une restauration dans l'état initial.

réinitialiser :

- recommencer l'initialisation d'un téléphone, d'un ordinateur, d'un périphérique, d'un programme ;
- remettre un système informatique ou une application dans son état initial. En anglais : *reset*. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

une **initialisation** : ce qui définit le démarrage d'un ordinateur, d'un périphérique ou d'un programme.

initialiser : effectuer une initialisation informatique.

réinjecter, réinjection

réinjecter : réintroduire par injection.

une **réinjection** :

- le fait d'injecter à nouveau ; son résultat ;
- une réintroduction de gaz ou d'eau dans un gisement de façon à maintenir la pression de couche.

réinoculation, réinoculer

une **réinoculation** : une nouvelle inoculation.

réinoculer : inoculer à nouveau.

une **inoculation** :

- l'action d'introduire un germe dans un organisme vivant par injection ou ensemencement d'un milieu de culture ;
- une pénétration dans l'organisme d'un micro-organisme pathogène à travers une plaie cutanée ou muqueuse.

inoculer :

- communiquer volontairement dans un but préventif une maladie contagieuse, un virus ;
- transmettre par contagion morale, communiquer.

réinscriptible, réinscription, réinscrire

elle, il est **réinscriptible** :

- peut être inscrite, peut être inscrit à nouveau ;
- pour un CD, peut être effacé pour être gravé à nouveau.

une **réinscription** : un renouvellement d'une inscription à une université ou un organisme.

réinscrire :

- mettre à nouveau sur une liste, dans une nomenclature ;
- renouveler l'inscription de quelqu'un ;
- réinsérer.

je réinscris, tu réinscris, il réinscrit, nous réinscrivons, vous réinscrivez, ils réinscrivent ;
je réinscrivais ; je réinscrivis ; je réinscrirai ; je réinscrirais ;
j'ai réinscrit ; j'avais réinscrit ; j'eus réinscrit ; j'aurai réinscrit ; j'aurais réinscrit ;
que je réinscrive, que tu réinscrives, qu’il réinscrive, que nous réinscrivions, que vous réinscriviez, qu’ils réinscrivent ;
que je réinscrivisse, qu’il réinscrivît, que nous réinscrivissions ; que j'aie réinscrit ; que j'eusse réinscrit ;
réinscris, réinscrivons, réinscrivez ; aie réinscrit, ayons réinscrit, ayez réinscrit ;
(en) réinscrivant.

réinsérer, réinsertion

réinsérer :

- insérer de nouveau quelque chose quelque part ;
- assurer une nouvelle insertion sociale.

je réinsère, tu réinsères, il réinsère, nous réinsérons, vous réinsérez, ils réinsèrent ;
je réinsérais ; je réinsérai ; je réinsèrerai ou réinsérerai ; je réinsèrerais ou réinsérerais ;
j'ai réinséré ; j'avais réinséré ; j'eus réinséré ; j'aurai réinséré ; j'aurais réinséré ;
que je réinsère, que tu réinsères, qu'il réinsère, que nous réinsérions, que vous réinsériez, qu'ils réinsèrent ;
que je réinsérasse, qu'il réinsérât, que nous réinsérassions ; que j'aie réinséré ; que j'eusse réinséré ;
réinsère, réinsérons, réinsérez ; aie réinséré, ayons réinséré, ayez réinséré ;
(en) réinsérant.

une **réinsertion** :

- l'action de réinsérer quelque chose ;
- l'action de réinsérer quelqu'un dans la société ;
- le résultat de cette action.

réinstallation, réinstaller

une **réinstallation** : l'action de réinstaller ; le résultat de cette action.

réinstaller :

- installer de nouveau quelqu'un dans des fonctions officielles ou reconnues ;
- disposer de nouveau, établir, replacer ;
- installer à nouveau un objet, après l'avoir déplacé ;
- aménager, équiper de nouveau.

se réinstaller :

- reprendre place ;
- s'installer de nouveau dans une ville, dans un domicile.

elles se sont réinstallées, elles sont réinstallées.
elles se sont réinstallé les équipements, elles ont réinstallé leurs équipements, elles se les sont réinstallés.

réinstaurer

réinstaurer : restaurer.

instaurer :

- fonder, établir, instituer ;
- nommer quelqu'un, le mettre à la tête d'une institution, l'établir dans un rôle social.

réinstituer

réinstituer : restaurer.

reinté

un chien **reinté** : qui a les reins larges et arqués.

une personne **reintée** : qui a la région lombaire large, solide.

Ce mot est dérivé de rein, avec le suffixe -é.

réintégrable, réintégrande, réintégration, réintégrer

elle, il est **réintégrable** : peut être réintégré(e).

une **réintégrande** : une action par laquelle quelqu'un est réintégré dans la jouissance d'un bien qui lui a été enlevé.

une **réintégration** : l'action de réintégrer, de s'intégrer à nouveau ; le résultat de cette action.

réintégrer :

- remettre, rétablir quelqu'un dans la possession, dans la jouissance intégrale d'un bien, d'un état, d'une qualité ;
- rétablir après un congé, une disponibilité, ou après annulation d'une décision de révocation, un fonctionnaire dans son emploi, dans ses fonctions ;
- adopter à nouveau, reprendre ses fonctions habituelles ;
- replacer au même endroit ;
- rentrer dans, revenir à.

réintégrer le domicile conjugal : revenir, spontanément ou par décision de justice, au domicile conjugal.

je réintègre, tu réintègres, il réintègre, nous réintégrons, vous réintégrez, ils réintègrent ;
je réintégrais ; je réintégrai ; je réintègrerai ou réintégrerai ; je réintègrerais ou réintégrerais ;
j'ai réintégré ; j'avais réintégré ; j'eus réintégré ; j'aurai réintégré ; j'aurais réintégré ;
que je réintègre, que tu réintègres, qu'il réintègre, que nous réintégrions, que vous réintégriez, qu'ils réintègrent ;
que je réintégrasse, qu'il réintégrât, que nous réintégrassions ; que j'aie réintégré ; que j'eusse réintégré ;
réintègre, réintégrons, réintégrez ; aie réintégré, ayons réintégré, ayez réintégré ;
(en) réintégrant.

se réintéresser

se réintéresser : s'intéresser à nouveau.

réinterprétation, réinterpréter

une **réinterprétation**

réinterpréter : interpréter à nouveau.

je réinterprète, tu réinterprètes, il réinterprète, nous réinterprétons, vous réinterprétez, ils réinterprètent ;
je réinterprétais ; je réinterprétai ; je réinterprèterai ou réinterpréterai ; je réinterprèterais ou réinterpréterais ;
j'ai réinterprété ; j'avais réinterprété ; j'eus réinterprété ; j'aurai réinterprété ; j'aurais réinterprété ;
que je réinterprète, que tu réinterprètes, qu'il réinterprète, que nous réinterprétions, que vous réinterprétiez, qu'ils réinterprètent ;
que je réinterprétasse, qu'il réinterprétât, que nous réinterprétassions ; que j'aie réinterprété ; que j'eusse réinterprété ;
réinterprète, réinterprétons, réinterprétez ; aie réinterprété, ayons réinterprété, ayez réinterprété ;
(en) réinterprétant.

interpréter :

- traduire un texte ou des paroles d'une langue dans une autre ;

- expliquer, chercher à rendre compréhensible ;
- analyser, donner un sens ;
- déformer la réalité ;
- jouer un rôle ou un morceau de musique d'une manière personnelle ;
- traduire une instruction informatique.

réintroducteur, réintroduction, réintroduire

une réintroductrice, un **réintroducteur** : une personne qui réintroduit, qui remet en vigueur quelque chose.

une **réintroduction** :

- le fait de réintroduire quelque chose ; son résultat ;
- une opération consistant à rétablir une espèce animale sauvage dans un milieu naturel d'où elle a été éliminée par l'homme.

réintroduire : placer à nouveau dans quelque chose, introduire à nouveau.

je réintroduis, tu réintroduis, il réintroduit, nous réintroduisons, vous réintroduisez, ils réintroduisent ;
je réintroduisais ; je réintroduisis ; je réintroduirai ; je réintroduirais ;
j'ai réintroduit ; j'avais réintroduit ; j'eus réintroduit ; j'aurai réintroduit ; j'aurais réintroduit ;
que je réintroduise, que tu réintroduises, qu'il réintroduise, que nous réintroduisions, que vous réintroduisiez, qu'ils réintroduisent ;
que je réintroduisisse, qu'il réintroduisît, que nous réintroduisissions ; que j'aie réintroduit, que j'eusse réintroduit ;
réintroduis, réintroduisons, réintroduisez ; aie réintroduit, ayons réintroduit, ayez réintroduit ;
(en) réintroduisant.

réintroniser

réintroniser : remettre sur le trône.

réinvasion

une **réinvasion** : une nouvelle invasion.

réinventer, réinventeur, réinvention

réinventer :

- inventer de nouveau ce qui avait été oublié ou perdu ;
- donner une valeur nouvelle à quelque chose.

une réinventrice, un **réinventeur** : une personne qui réinvente quelque chose.

une **réinvention** : l'action de réinventer ; le résultat de cette action.

réinvestir, réinvestissement

réinvestir :

- investir de nouveau ;
- utiliser des apprentissages dans une situation différente ;
- revêtir de nouveau quelqu'un d'un pouvoir, d'une qualité.

je réinvestis, tu réinvestis, il réinvestit, nous réinvestissons, vous réinvestissez, ils réinvestissent ;
je réinvestissais ; je réinvestis ; je réinvestirai ; je réinvestirais ;
j'ai réinvesti ; j'avais réinvesti ; j'eus réinvesti ; j'aurai réinvesti ; j'aurais réinvesti ;
que je réinvestisse, que tu réinvestisses, qu'il réinvestisse, que nous réinvestissions, que vous réinvestissiez, qu'ils réinvestissent ;
que je réinvestisse, qu'il réinvestît, que nous réinvestissions ; que j'aie réinvesti ; que j'eusse réinvesti ;
réinvestis, réinvestissons, réinvestissez ; aie réinvesti, ayons réinvesti, ayez réinvesti ;
(en) réinvestissant.

un **réinvestissement** :

- l'action d'investir de nouveau ; le résultat de cette action ;
- un approfondissement de connaissances dans une situation différente.

réinvitation, réinviter

une **réinvitation** : une invitation renouvelée.

réinviter : inviter à nouveau.

reis, reïs

un **raïs** (1) : un chef d'État dans certains pays arabes, particulièrement le chef de l'État égyptien.

Ce nom est emprunté à l'arabe *ra' ı̄s* « chef, président, directeur », dérivé de *ra's* « tête » ; à comparer avec *reis* (1).

un **reis** (1) ou **reïs, raïs** (2) :

- un titre de dignitaires ou officiers de l'Empire turc, et notamment du secrétaire d'État aux Affaires étrangères ;
- le patron, le capitaine d'un bateau turc ou du Proche-Orient.

Ce nom est emprunté au turc *reis* « chef, président ; capitaine », lui-même emprunté à l'arabe *ra'ı̄s* (raïs).

un **reis** (2) : une petite monnaie divisionnaire naguère en usage au Portugal et au Brésil.

Ce nom vient du mot portugais attesté sous les formes *reais* et *réis*, pluriel de *real*, le nom d'une monnaie portugaise attesté depuis 1035 et issu du latin *regalis* « royal » (à comparer avec réal 1).

réité

une **réité** : un caractère matériel, une réalité.

Ce nom est dérivé du latin *res, rei* « chose, être », avec le suffixe -(i)té.

réitérable, réitérant, réitérateur, réitératif, réitération, réitérer

elle, il est **réitérable** : que l'on peut réitérer.

elle est réitérante, il est **réitérant**

un appareil de mesure des angles **réitérateur** : qui est pourvu d'un organe permettant d'amener dans la direction de référence une graduation quelconque du limbe et de l'y fixer pendant la durée de la mesure du tour d'horizon correspondant.

elle est réitérative, il est **réitératif** : réitère, renouvèle.

une **réitération** :

- une répétition, l'action de réitérer ; le fait d'être réitéré ;
- une méthode de mesure des angles.

réitérer : faire de nouveau, répéter, recommencer.

je réitère, tu réitères, il réitère, nous réitérons, vous réitérez, ils réitèrent ;
je réitérais ; je réitérai ; je réitèrerai ou réitérerai ; je réitèrerais ou réitérerais ;
j'ai réitéré ; j'avais réitéré ; j'eus réitéré ; j'aurai réitéré ; j'aurais réitéré ;
que je réitère, que tu réitères, qu'il réitère, que nous réitérions, que vous réitériez, qu'ils réitèrent ;
que je réitérasse, qu'il réitérât, que nous réitérassions ; que j'aie réitéré ; que j'eusse réitéré ;
réitère, réitérons, réitérez ; aie réitéré, ayons réitéré, ayez réitéré ;
(en) réitérant.

elle est itérative, il est **itératif** :

- est renouvelé(e) à plusieurs reprises ;
- est répété(e), réitéré(e) ;
- procède par itération.

itérativement

un (verbe) itératif : fréquentatif, qui exprime une répétition de l'action.

une **itération** :

- l'action de renouveler, de répéter ;
- un procédé de calcul répétitif ;
- une répétition inutile de mouvements ou de paroles.

itérer : réitérer.

Le verbe réitérer est emprunté au latin *reiterare* « renouveler, répéter », dérivé de iterare de même sens.

reître

un **reître** :

- un cavalier allemand mercenaire au service de la France aux 15ème et 16ème siècles ;
- un guerrier brutal et grossier ;
- un homme qui se complait dans la violence et la grossièreté.

un vieux reître : un vieux routier, un homme d'expérience, un homme rusé.

un (manteau à la) **reître** : une houppelande taillée en rond et sans manches.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Reiter* « cavalier », introduit en français par les mercenaires allemands au service de la France.

rejaillir, rejaillissement

rejaillir :

- jaillir en étant renvoyé par une surface, un obstacle ;
- jaillir en éclaboussant, sous l'effet d'un choc, d'une pression ;
- rebondir, être renvoyé en sens inverse par une surface dure, un obstacle ;
- retomber sur quelqu'un ou quelque chose, par une relation de cause à effet.

je rejaillis, tu rejaillis, il rejaillit, nous rejaillissons, vous rejaillissez, ils rejaillissent ;
je rejaillissais ; je rejaillis ; je rejaillirai ; je rejaillirais ;
j'ai rejailli ; j'avais rejailli ; j'eus rejailli ; j'aurai rejailli ; j'aurais rejailli ;
que je rejaillisse, que tu rejaillisses, qu'il rejaillisse, que nous rejaillissions, que vous rejaillissiez, qu'ils rejaillissent ;
que je rejaillisse, qu'il rejaillît, que nous rejaillissions ; que j'aie rejailli ; que j'eusse rejailli ;
rejaillis, rejaillissons, rejaillissez ; aie rejailli, ayons rejailli, ayez rejailli ;
(en) rejaillissant.

un **rejaillissement** :

- le fait de rejaillir ;
- ce qui rejaillit.

reject

Quand j'étais petit, c'était toujours le même qui se faisait taper sur la gueule dans la cour d'école, qui sentait (prétendument. mauvais et qui « s'habillait bizarre ». C'était un ***reject***. J'imagine qu'il y avait des *rejects* dans le temps des hommes des cavernes. Ils se faisaient probablement dire qu'ils sentaient le pipi de mammouth ou qu'ils avaient une haleine de baleine. Il y a toujours eu des *rejects*. Il y en aura sans doute encore dans 1000 ans. Mais ce n'est pas une raison pour les abandonner à leur sort comme on a tendance à le faire. Les conséquences sont trop graves pour qu'on ferme les yeux sur les malheurs des *rejects*. [Source : Rue Frontenac]

Voici des traductions du verbe anglais *to reject* : renvoyer, blackbouler, rejeter, refuser, mettre au rebut, abandonner.

réjection

une **réjection** :

- une régurgitation ;
- l'action de rejeter hors de soi.

une pelote de réjection : une boule formé par ce qui n'est pas digéré par certains oiseaux.

Le nom (une) réjection est emprunté au latin *rejectio* « action de rejeter ».

une **déjection** :

- une défécation, l'évacuation des excréments ;
- un rebut, un déchet ;
- les matières crachées par un volcan en éruption.

les déjections : les excréments, les matières fécales évacuées.

un cône de déjection (d'un volcan).

rejet, rejetable, rejeter

un **rejet** :

- l'action de rejeter ;
- ce qui est rejeté ;
- autres sens : CNRTL.

un **rejet (en mer)** : le fait, pour un navire, de se débarrasser de résidus de cargaison ou de combustible en les rejetant à la mer. Le terme « dégazage » est souvent utilisé improprement comme synonyme de « rejet en mer » (le plus souvent illicite) de déchets liquides ou solides. En anglais : *discharge*. Voir aussi : dégazage. Journal officiel de la République française du 22/10/2004.

un **rejet immédiat** : la pratique consistant, pour des raisons règlementaires ou commerciales, à rejeter à la mer l'ensemble des captures avant la remontée complète des filets à bord du navire. Le rejet immédiat est une pratique de pêche à la senne. En anglais : *slipping*. Journal officiel de la République française du 15/12/2013.

elle, il est **rejetable** : que l'on doit rejeter, refuser.

rejeter :

- jeter de nouveau ;
- repousser, renvoyer en lançant à quelque distance ou à son lieu d'origine ;
- faire sortir par la bouche ;
- repousser avec plus ou moins de force ;
- jeter, mettre dans un autre endroit ;
- diriger une partie du corps vers l'arrière ou sur le côté ;
- jeter, écarter quelque chose d'inutile ou d'encombrant ;
- ne pas accepter, refuser ;
- avoir une attitude de rejet envers quelqu'un.
- pousser, produire à nouveau, le plus souvent après un recépage.

rejeter [Belgique] :

- en parlant de taches, reparaitre, percer à nouveau ;
- en parlant d'une surface, avoir perdu son humidité.

je rejette, tu rejettes, il rejette, nous rejetons, vous rejetez, ils rejettent ;
je rejetais ; je rejetai ; je rejetterai ; je rejetterais ;
j'ai rejeté ; j'avais rejeté ; j'eus rejeté ; j'aurai rejeté ; j'aurais rejeté ;
que je rejette, que tu rejettes, qu'il rejette, que nous rejetions, que vous rejetiez, qu'ils rejettent ;
que je rejetasse, qu'il rejetât, que nous rejetassions ; que j'aie rejeté ; que j'eusse rejeté ;
rejette, rejetons, rejetez : aie rejeté, ayons rejeté, ayez rejeté ;
(en) rejetant.

se rejeter :

- se renvoyer quelque chose ;
- se reculer d'un mouvement brusque ;

- se consacrer à nouveau à, s'engager à nouveau dans ;
- se reporter sur quelqu'un ou quelque chose d'autre, pour compenser un manque, une absence ;
- se réfugier dans un lieu, après avoir été repoussé d'un autre.

je me rejette, tu te rejettes, il se rejette, nous nous rejetons, vous vous rejetez, ils se rejettent ;
je me rejetais ; je me rejetai ; je me rejetterai ; je me rejetterais ;
je me suis rejeté(e) ; je m'étais rejeté(e) ; je me fus rejeté(e) ; je me serai rejeté(e) ; je me serais rejeté(e) ;
que je me rejette, que tu te rejettes, qu'il se rejette, que nous nous rejetions, que vous vous rejetiez, qu'ils se rejettent ;
que je me rejetasse, qu'il se rejetât, que nous nous rejetassions ; que je me sois rejeté(e) ; que je me fusse rejeté(e) ;
rejette-toi, rejetons-nous, rejetez-vous ; sois rejeté(e), soyons rejetées, soyons rejetés, soyez rejeté(e)(es)(s) ;
(en) se rejetant.

elles se sont rejetées, elles sont rejetées.
elles se sont rejeté les reproches, elles ont rejeté leurs reproches, elles se les sont rejetés.

Le nom (un) rejet est un déverbal de rejeter.

Le verbe rejeter vient du latin *rejectare* « renvoyer, répercuter (le son) » qui prit en latin d'époque impériale les sens de « rejeter, repousser, vomir », dérivé de *jactare*, fréquentatif de *jacere* « jeter ».

rejeton, rejetonner

un **rejeton** :

- un rejet, une nouvelle pousse produite par la souche, le tronc ou les branches d'une plante ligneuse ;
- un descendant, un enfant issu de famille noble ;
- un enfant, un fils.

rejetonner : pour un arbre, produire des rejetons.

Le nom (un) rejeton, dérivé de rejeter avec le suffixe -on, a été formé d'après jeton « pousse (d'un arbre) ».

rejeu

le jeu et le rejeu

un **rejeu** : [pétrole et gaz / prospection] une relecture de tout ou partie de l'information géophysique enregistrée. En anglais : *play-back*. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.

des rejeux

rejinguer

rejinguer : remuer, bouger beaucoup.

en savoir plus : États de langue.

rejoignement, rejoindre, rejoint

un **rejoignement** : le fait de se rejoindre, de communiquer à nouveau ; le résultat de ce processus.

rejoindre :

- joindre à nouveau ce qui a été séparé ;
- aller retrouver quelqu'un ou quelque chose ;
- regagner, rallier un endroit ;
- parvenir au niveau de quelqu'un qui a de l'avance.

je rejoins, tu rejoins, il rejoint, nous rejoignons, vous rejoignez, ils rejoignent ;
je rejoignais ; je rejoignis ; je rejoindrai ; je rejoindrais ;
j'ai rejoint ; j'avais rejoint ; j'eus rejoint ; j'aurai rejoint ; j'aurais rejoint ;
que je rejoigne, que tu rejoignes, qu’il rejoigne, que nous rejoignions, que vous rejoigniez, qu’ils rejoignent ;
que je rejoignisse, qu’il rejoignît, que nous rejoignissions ; que j'aie rejoint ; que j'eusse rejoint ;

rejoins, rejoignons, rejoignez ; aie rejoint, ayons rejoint, ayez rejoint ;
(en) rejoignant.

se rejoindre : se réunir.

elles se rejoignent, ils se rejoignent, elles se sont rejointes, ils se sont rejoints,...

joindre / rejoindre : Office québécois de la langue française.

elle est rejointe, il est **rejoint** :

- est rattrapé(e) ;
- est atteinte, est ralliée ; est atteint, est rallié.

rejointoiement, rejointoyer

un **rejointoiement** ou **rejointoyage** : l'action de rejointoyer ; le résultat de cette action.

rejointoyer :

- jointoyer de nouveau ;
- jointoyer.

je rejointoie, tu rejointoies, il rejointoie, nous rejointoyons, vous rejointoyez, ils rejointoient ;
je rejointoyais ; je rejointoyai ; je rejointoierai ; je rejointoierais ;
j'ai rejointoyé ; j'avais rejointoyé ; j'eus rejointoyé ; j'aurais rejointoyé ; j'aurais rejointoyé ;
que je rejointoie, que tu rejointoies, qu'il rejointoie, que nous rejointoyions, que vous rejointoyiez, qu'ils rejointoient ;
que je rejointoyasse, qu'il rejointoyât, que nous rejointoyassions ; que j'aie rejointoyé ; que j'eusse rejointoyé ;
rejointoie, rejointoyons, rejointoyez ; aie rejointoyé, ayons rejointoyé, ayez rejointoyé ;
(en) rejointoyant.

un **jointoiement** : l'action de jointoyer ; son résultat.

jointoyer : combler, dans leur partie apparente, les joints existant entre les éléments d'une maçonnerie avec du mortier ou du plâtre, et les lisser.

rejouer

rejouer :

- recommencer à jouer après avoir cessé de le faire un certain temps ;
- jouer une nouvelle fois, plusieurs fois.

réjoui, réjouir, réjouissance, réjouissant, réjouissement

elle est réjouie, il est **réjoui** : dont la personne, le visage ou l'humeur reflète la joie, le plaisir.

réjouir :

- procurer du divertissement, de l'amusement ;
- procurer de la joie, du plaisir, de la satisfaction ;
- procurer une sensation agréable.

je réjouis, tu réjouis, il réjouit, nous réjouissons, vous réjouissez, ils réjouissent ;
je réjouissais ; je réjouis ; je réjouirai ; je réjouirais ;
j'ai réjoui ; j'avais réjoui ; j'eus réjoui ; j'aurai réjoui ; j'aurais réjoui ;
que je réjouisse, que tu réjouisses, qu'il réjouisse, que nous réjouissions, que vous réjouissiez, qu'ils réjouissent ;

que je réjouisse, qu'il réjouît, que nous réjouissions ; que j'aie réjoui ; que j'eusse réjoui ;
réjouis, réjouissons, réjouissez ; aie réjoui, ayons réjoui, ayez réjoui ;
(en) réjouissant.

se réjouir :

- se divertir, s'amuser ;
- éprouver de la joie, du plaisir, de la satisfaction.

se réjouir de : se faire d'avance une joie de, attendre impatiemment.

je me réjouis, tu te réjouis, il se réjouit, nous nous réjouissons, vous vous réjouissez, ils se réjouissent ;
je me réjouissais ; je me réjouis ; je me réjouirai ; je me réjouirais ;
je me suis réjoui(e) ; je m'étais réjoui(e) ; je me fus réjoui(e) ; je me serai réjoui(e) ; je me serais réjoui(e) ;
que je me réjouisse, que tu te réjouisses, qu'il se réjouisse, que nous nous réjouissions, que vous vous réjouissiez, qu'ils se réjouissent ;
que je me réjouisse, qu'il se réjouît, que nous nous réjouissions ; que je me sois réjoui(e) ; que je me fusse réjoui(e) ;
réjouis-toi, réjouissons-nous, réjouissez-vous ; sois réjoui(e), soyons réjouies, soyons réjouis, soyez réjoui(e)(es)(s) ;
(en) se réjouissant.

A. une **réjouissance** :

- une joie, une satisfaction ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

B. une **réjouissance** : un morceau d'os ou de basse viande que les bouchers pesaient obligatoirement avec la viande de qualité moyenne ou même médiocre vendue au peuple.

des **réjouissances** : des festivités, des divertissements collectifs organisés à l'occasion d'un évènement heureux.

On a lu aussi un **réjouissement**.

elle est réjouissante, il est **réjouissant** :

- procure du divertissement, de l'amusement ;
- procure de la joie, du plaisir, de la satisfaction ;
- procure une sensation agréable.

Le verbe réjouir est dérivé, à l'aide du préfixe re-, de l'ancien français *esjoïr*, en français moderne éjouir qui est dérivé de jouir.

rejudaïsation

une **rejudaïsation**

rejuger

rejuger : recommencer le jugement.

je rejuge, tu rejuges, il rejuge, nous rejugeons, vous rejugez, ils rejugent ;
je rejugeais ; je rejugeai ; je rejugerai ; je rejugerais ;
j'ai rejugé ; j'avais rejugé ; j'eus rejugé ; j'aurai rejugé ; j'aurais rejugé ;
que je rejuge, que tu rejuges, qu'il rejuge, que nous rejugions, que vous rejugiez, qu'ils rejugent ;
que je rejugeasse, qu'il rejugeât, que nous rejugeassions ; que j'aie rejugé ; que j'eusse rejugé ;
rejuge, rejugeons, rejugez ; aie rejugé, ayons rejugé, ayez rejugé ;
(en) rejugeant.

relâchant

elle est relâchante, il est **relâchant** (1) :

- relâche, est laxative ou laxatif ;
- amollit ;
- est susceptible de produire le relâchement d'un organe ou d'un tissu en état de tension anormale ou d'irritabilité.

un **relâchant** musculaire : un tranquillisant qui provoque un relâchement de la tension musculaire.

relâche

1. un **relâche** :

- une interruption momentanée d'un travail, d'un effort pénible ou désagréable ; la détente qui en résulte ;
- une intermission dans quelque état douloureux ;

- une suspension momentanée des représentations théâtrales, pour un motif ou un autre.

prendre (du) relâche : arrêter momentanément son activité.

sans relâche : sans cesse, constamment.

2. une **relâche** :

- l'action de relâcher ; une escale d'un navire en cours de route pour se ravitailler, embarquer ou débarquer des passagers, du fret ;
- un lieu où un navire fait escale.

faire relâche ou relâcher (3)

une relâche forcée : une relâche imposée au capitaine d'un navire par suite d'un évènement de mer.

bruler les relâches : ne pas s'arrêter dans une escale prévue.

relâché, relâchement, relâcher

elle est relâchée, il est **relâché** :

- est libéré(e) ;
- est molle ou mou ;
- manque d'énergie, de soin, de rigueur ;
- ne respecte plus les règles, les mœurs.

un **relâchement** (1) :

- l'état d'une chose qui se relâche, qui devient moins tendue qu'elle n'était, qui a perdu de son ressort ;
- une diminution de la consistance, de la tonicité ou de l'élasticité des tissus anatomiques ;
- la phase de l'activité musculaire qui succède à la contraction et au cours de laquelle le muscle retrouve sa longueur et sa tension normale ;
- l'état des voies intestinales occasionnant la fréquence des selles et leur liquidité ;
- une disposition à l'adoucissement.

un **relâchement** (2) :

- une diminution d'énergie, d'ardeur ;
- un laisser-aller dans l'accomplissement des devoirs.

relâcher (1) :

- diminuer la tension de ;
- rendre plus liquide ;
- purger légèrement.

relâcher la mâchoire : la détendre, la décontracter.

relâcher les muscles : les détendre, les décontracter.

relâcher les intestins : provoquer un relâchement intestinal.

se relâcher : se détendre.

relâcher (2) :

- donner du relâche, détendre, diminuer ;
- remettre en liberté ;
- céder, abandonner quelque chose de ses droits, de ses prétentions, de ses intérêts.

se relâcher :

- devenir moins actif, moins rigoureux ;
- se laisser aller.

elles se sont relâchées, elles sont relâchées.
elles se sont relâché les prisonniers, elles ont relâché leurs prisonniers, elles se les sont relâchés.

relâcher (3) : pour un bateau, faire relâche.

un **relâcher** ou **relâché** : pour la pêche, la manœuvre consistant, lorsque le flotteur suit le courant, à l'arrêter un court instant, puis à le laisser repartir.

Le verbe relâcher est dérivé de lâcher, avec le préfixe re-.

Le nom (une) paralysie est emprunté au latin *paralysis* « paralysie d'un côté du corps », en grec π α ρ ά λ υ σ ι ς « action de laisser se relâcher, de laisser aller, d'où relâchement, d'où paralysie ».

relai, relais, relaisser

1.A. un **relais** : un vide qu'on laisse dans les ouvrages de tapisserie, lorsque, au cours du travail, on change de couleur ou de figure.

se relaisser :

- s'arrêter, prendre séjour ;
- en parlant d'un animal poursuivi et épuisé, s'arrêter, se tapir dans les broussailles.

1.B. des **relais** : des terrains que la mer découvre en se retirant et que ne submergent plus les hautes eaux.

en savoir plus : Géoconfluences.

des **lais** : des terrains constitués par des alluvions que la mer dépose sur le littoral et que le plus haut flot ne recouvre plus.

Le nom relais (1) est un déverbal de relaisser.

Les rectifications de l'Académie française, en 1990, préconisent d'écrire un relai (relayer) comme un balai (balayer), un déblai (déblayer), un délai (délayer), un remblai (remblayer) ; un relais correspondant au verbe se relaisser.

2.A. un **relai** (*anciennement* : **relais**) : une harde de chiens placés en réserve sur les voies habituelles de refuite des animaux, que l'on lâche pendant la chasse.

donner le relai : lâcher les chiens d'un relai après la bête que l'on poursuit.

2.B. un **relai** (*anciennement* : **relais**) :

- des chevaux dont on dispose de distance en distance sur une route de poste pour remplacer les chevaux fatigués ;
- la distance à parcourir avant de procéder à ces remplacements ;
- le lieu où l'on procède à ces remplacements ;
- une auberge, un hôtel où l'on s'arrête pour couper un long parcours, où l'on se remet des fatigues d'un voyage.

un **relai-vélo** ou **relais-vélo** : un ensemble de services situés sur un itinéraire régulièrement fréquenté par des cyclistes, qui peuvent comprendre un parc de stationnement ainsi que des moyens de réparation, de location, de gardiennage. Les relais-vélos sont souvent situés à proximité des véloroutes ou des stations de transport en commun. En anglais : *bike & ride facilities*. Voir aussi : véloroute. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

une **clause-relai** (*anciennement* : **clause-relais**) : une modalité incluse dans un contrat, qui prévoit l'application d'un ou de plusieurs autres contrats d'assurance en complément de ce premier contrat dès lors que la couverture de celui-ci a été épuisée.

un relai de poste, un relai-stop, un relai-vacances, un bureau-relai, un client-relai, un personnage-relai, un prêt-relai, un produit-relai, un pronom-relai, un stop-relai,... *anciennement* : un relais de poste, un relais-stop, un relais-vacances, un bureau-relais, un client-relais, un personnage-relais, un prêt-relais, un produit-relais, pronom-relais, un stop-relais.

2.C. un **relai** (*anciennement* : **relais**) :

- l'action d'un membre ou des membres d'une équipe poursuivant un effort commun ;
- une formule de courses se disputant sur un parcours divisé en quatre sections égales où s'affronte, chacun à son tour, chaque représentant des diverses équipes en compétition ;
- un mode d'organisation du travail où certains ouvriers prennent la place des ouvriers ordinaires pendant que ceux-ci se reposent ;
- une succession de personnes vouées à la même tâche ou au maintien de la même fonction.

prendre le relai : succéder à quelque chose ou quelqu'un dans la poursuite d'une opération, d'un processus.

voir aussi : relayer, relayeur (ci-dessous).

2.D. un **relai** (*anciennement* : **relais**) :

- un système électro-magnétique d'ouverture et de fermeture d'un circuit électrique ;
- un dispositif assurant la transmission ou la transformation d'un mouvement ; une station retransmettant vers un récepteur.

un **relais de trames** : la technique de multiplexage et d'acheminement de paquets de données numériques, assemblés en trames de longueur variable. Dans la transmission de données, une trame est une suite de bits consécutifs configurée selon un format dépendant du protocole de transmission. On trouve aussi dans le langage professionnel, le terme « relayage de trames ». En anglais : *frame relay*. Voir aussi : multiplexage, trame. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

Le nom (un) relai ou relais (2) est un déverbal de relayer, avec l'influence de l'ancien français *relais* « arriéré ; délai, rémission » dérivé de relaisser.

relaminer

relaminer : soumettre à un nouveau laminage.

relançade, relance, relancement, relancer, relanceur, relancis

une **relançade** : une relance.

une **relance** :

- l'action de relancer une balle ;
- l'action de faire repartir ce qui était au ralenti ;
- une impulsion nouvelle ;
- l'action de mettre une mise supérieure à celle d'un joueur précédent ; le montant de la relance ;
- un rappel adressé à un fournisseur en retard, à un débiteur ;
- une impulsion nouvelle donnée à une action diplomatique. En anglais : *surge*. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.
- une reprise de l'univers ou d'un personnage d'une saga cinématographique ou d'une série dans une nouvelle production ; par extension, cette production elle-même. En anglais : *reboot*. Voir aussi : présuite. Journal officiel de la République française du 9 juillet 2021.

Le clin d'œil de France Terme : relance.

un **relancement** : l'action de relancer quelqu'un ou quelque chose.

A. **relancer** :

- jeter à son tour une chose qu'on a reçue ;
- lancer ou projeter en sens inverse ;
- repousser durement.

je relance, tu relances, il relance, nous relançons, vous relancez, ils relancent ;
je relançais ; je relançai ; je relancerai ; je relancerais ;
j'ai relancé ; j'avais relancé ; j'eus relancé ; j'aurai relancé ; j'aurais relancé ;
que je relance, que tu relances, qu'il relance, que nous relancions, que vous relanciez, qu'ils relancent ;
que je relançasse, qu'il relançât, que nous relançassions ; que j'aie relancé ; que j'eusse relancé ;
relance, relançons, relancez ; aie relancé, ayons relancé, ayez relancé ;
(en) relançant.

une **relanceuse**, un **relanceur** : au tennis : celle, celui qui renvoie, par opposition à la serveuse, au serveur.

B. **relancer** :

- faire partir une nouvelle fois ;
- donner un nouvel élan à ce qui tend à décroître, à retomber ;
- mettre une mise supérieure à celle d'un joueur précédent pour l'obliger à miser à nouveau ;
- [économie et gestion d'entreprise] donner un nouvel élan. Dans des acceptions voisines, on dit aussi « doper », « accélérer » « stimuler ». En anglais : *boost*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

- remettre en marche un système informatique après retour à un état de référence. En anglais : *restart*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

relancer un feu, un four : faire repartir un feu, le feu d'un four qui est en sommeil, qui tombe.

relancer un moteur, une machine : faire fonctionner à régime normal un moteur, une machine qui fonctionnaient au ralenti.

C. **relancer** :

- faire repartir un animal de chasse qui s'était arrêté ;
- poursuivre, traquer ;
- poursuivre quelqu'un avec obstination pour en obtenir quelque chose ;
- poursuivre de ses assiduités ;
- renouveler une demande auprès de quelqu'un qui ne s'exécute pas.

D. **relancer** : réparer un ouvrage de maçonnerie en remplaçant les pierres et les briques défectueuses par de nouvelles que l'on encastre au même endroit.
un **relancis** : une technique de restauration d'une maçonnerie consistant à creuser les parties usagées et à les bourrer de matériaux neufs.

un **lancis** :

- une réparation d'une maçonnerie ;
- les moellons utilisés, les pierres utilisées.

relaps

elle est lapse, il est **laps** : a quitté la religion catholique

des **lapsi** : des chrétiens qui , lors des persécutions, avaient renié leur foi ou déclaré la renier.

elle est relapse, il est **relaps** :

- a à nouveau quitté la religion catholique, est hérétique ;
- réitère une erreur ou une faute de jugement.

elle est lapse et relapse, il est **laps et relaps** : est tombé(e) dans l'hérésie, l'a abjurée pour se convertir au catholicisme, puis est retombé(e) dans l'hérésie.

Le mot relaps est emprunté au latin médiéval *relapsus* « retombé dans l'hérésie », un emploi particulier du participe passé du latin classique *relabi* « tomber en arrière ».

relargage

un **relargage** :

- dans la fabrication artisanale des savons, l'action de verser la lessive dans l'huile afin de provoquer la coagulation des particules de savon ; le résultat de cette action ;
- dans la fabrication industrielle des savons (méthode marseillaise), l'opération qui consiste à ajouter du chlorure de sodium à la solution isotrope résultant de l'empâtage ;
- le processus de diffusion vers la colonne d'eau des nutriments et/ou contaminants piégés dans les sédiments ;
- [chimie] la séparation d'une substance en solution aqueuse provoquée par addition d'un électrolyte, généralement un sel. En anglais : *salting-out*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.
- l'opération consistant à introduire un ion dans un équilibre chimique pour déplacer la réaction vers le produit voulu.

Ce nom est emprunté à l'occitan *relargage* « élargissement, espacement, droit de pacage sur le chemin de la transhumance », dérivé de *relargar* « rélargir, relâcher ».

rélarge, rélargir

une **rélarge** : en couture, le tissu laissé en réserve pour une modification éventuelle.

rélargir : élargir, rendre plus large.

je rélargis, tu rélargis, il rélargit, nous rélargissons, vous rélargissez, ils rélargissent ;
je rélargissais ; je rélargis ; je rélargirai ; je rélargirais ;
j'ai rélargi ; j'avais rélargi ; j'eus rélargi ; j'aurai rélargi ; j'aurais rélargi ;
que je rélargisse, que tu rélargisses, qu'il rélargisse, que nous rélargissions, que vous rélargissiez, qu'ils rélargissent ;
que je rélargisse, qu'il rélargît, que nous rélargissions ; que j'aie rélargi ; que j'eusse rélargi ;
rélargis, rélargissons, rélargissez ; aie rélargi, ayons rélargi, ayez rélargi ;
(en) rélargissant.

relarguer

relarguer :

- dans la fabrication industrielle des savons, traiter la solution par l'opération du relargage ;
- larguer à nouveau quelqu'un, se séparer de lui.

relater, relateur

relater :

- raconter, rapporter d'une manière précise et détaillée des évènements, des faits, un voyage ;
- rapporter juridiquement ;
- expliquer, rendre compte de.

une relatrice, un **relateur** (1) : celle, celui qui relate quelque chose, qui en fait la relation, le récit. On lit aussi une narratrice, un narrateur.

Le verbe relater est dérivé du latin du latin *relatus, relatusus* « rapport, récit », de *referre* « rapporter », voir : référer.

Le nom (un) relateur (1) est emprunté au bas latin *relator*, formé sur le latin classique *relatum*, le supin de *referre* « rapporter ».

un (morphème) **relateur** (2) : un morphème établissant une relation entre deux termes.

Ce mot est dérivé du radical de relation, avec le suffixe -eur.

relatif

elle est relative à, il est **relatif** à :

- concerne, implique ou constitue une relation ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ce mot est emprunté au bas latin *relativus* « qui est en rapport avec », dérivé de *relatio* « relation, rapport ».

relation

une **relation** :

- un rapport, une liaison qui existe, qui est conçu(e) comme existant entre deux choses, deux grandeurs, deux phénomènes ;
- un rapport qui lie des personnes entre elles ;
- un lien de dépendance, d'interdépendance ou d'influence réciproque ;
- l'action de relater, rapporter, de faire connaitre ce dont on a eu connaissance, dont on a été le témoin ;
- ce rapport ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **relation quantitative structure-activité** ou RQSA : la relation empirique entre les valeurs prises par une grandeur caractérisant l’une des propriétés d’une série d’analogues chimiques et certains de leurs paramètres structuraux. En chimie thérapeutique, les relations quantitatives structure-activité sont couramment utilisées pour rechercher une activité optimale. En anglais : *quantitative structure-activity relationship (QSAR)*. Voir aussi : analogue chimique, chimie thérapeutique. Journal officiel de la République française du 18/07/2012.

des relations : des liens entre groupes, peuples, nations, États.

La langue des relations professionnelles : Office québécois de la langue française.

Lexique des relations internationales : Wiktionnaire.

une **interrelation** : une relation réciproque.

une **non-relation** : le fait de ne pas être en relation.

Le nom (une) relation est emprunté au latin *relatio* « action de rapporter un fait, un témoignage » (en particulier dans le domaine juridique) et « lien, rapport ».

logo- est issu de λ ό γ ο ς « relation, proportion » dans un logomètre, un instrument servant à mesurer le quotient de deux grandeurs électriques.

relationné, relationnel, relationner, relationniste

elle est relationnée, il est **relationné** : a beaucoup de relations.

elle est relationnelle, il est **relationnel** :

- consiste en relations ou concerne toute relation logique ;
- utilise un classement par relations ;
- est de relation ;
- concerne les relations avec autrui.

une **base de données relationnelle** : construite sur un modèle fondé sur la théorie mathématique des relations. Dans ce modèle, dit « relationnel », les données sont stockées en tables structurées sous une forme qui facilite les manipulations et permet d'éviter la redondance de l'information que l'on rencontre dans des modèles plus anciens. En anglais : *relational*. Journal officiel de la République française du 20/04/2007.

relationner :

- établir une relation entre, avec deux ou plusieurs éléments, mettre des personnes en relation ;
- entrer en relation avec quelqu'un.

une, un **relationniste** :

- une experte ou un expert en communication ;
- une chargée de communication, un chargé de communication.

Ces mots sont dérivés de relation.

relativement, relativisation, relativiser, relativisme, relativiste, relativité

relativement à :

- pour ce qui est de, en ce qui concerne ;
- par comparaison avec, par rapport à.

relativement :

- en comparaison ;
- d'une manière relative, approximative ;
- assez ;
- approximativement.

une **relativisation** :

- le fait de relativiser ou d'être relativisé ;
- le fait de transformer en proposition relative.

relativiser :

- considérer quelque chose comme n'ayant qu'un caractère, qu'une importance relative par rapport à un élément analogue, comparable ;
- transformer en proposition relative.

un **relativisme** :

- une doctrine qui admet la relativité de toute connaissance humaine ;

- une doctrine d'après laquelle l'idée du bien et du mal, les valeurs morales, varient selon les époques et les sociétés ;
- un aspect relatif de concepts, de valeurs.

elle, il est **relativiste** :

- a trait ou est conforme au relativisme ;
- est partisane ou partisan du relativisme ;
- a trait ou est conforme à la théorie de la relativité ;
- est partisane ou partisan de la théorie de la relativité.

une **vitesse relativiste** : une vitesse suffisamment élevée pour que la masse du mobile ne puisse plus être regardée comme constante.

une, un **relativiste** :

- une partisane ou un partisan du relativisme ;
- une partisane ou un partisan de la théorie de la relativité.

une **relativité** :

- le caractère de ce qui est relatif ;
- autres sens : CNRTL.

Ces mots sont dérivés de relatif.

relavage, relaver

un **relavage** :

- l'action de relaver ; le résultat de cette action ;
- l'opération qui consiste à retraiter du charbon ou du minerai afin d'en améliorer l'épuration ou la récupération.

relaver :

- laver de nouveau ;
- laver la vaisselle.

se relaver : se laver à nouveau.

elles se sont relavées, elles sont relavées.
elles se sont relavé les habits, elles ont relavé leurs habits, elles se les sont relavés.

relaves

Belgique.

une **relave** : une dosse, la première planche sciée.

des relaves : des déchets de scierie.

relavure

une **relavure** :

- une eau sale ayant servi aux travaux ménagers ;
- une reprise, utilisation de ce qui a déjà servi.

une **lavure** :

- un liquide ayant servi à laver ;
- une personne sale ou vile ;
- la séparation de l'or ou de l'argent des cendres ou des scories ; les parcelles d'or et d'argent ainsi obtenues ;
- le lavage des feuilles d'un livre avant de le relier.

relax, relaxant, relaxateur, relaxation, relaxe, relaxé, relaxer, relaxothérapie

un (fauteuil ou siège) **relax** : qui favorise la détente, la relaxation.

relax : d'une manière détendue.

une soirée relax ou relaxe : décontractée.

un travail relax : qui se fait sans précipitation, sans tension nerveuse.

des vacances relax ou relaxes

un (médicament) **relaxant** : qui est susceptible de conférer un état de détente physique.

elle est relaxante, il est **relaxant** : favorise la relaxation, la détente.

un (médicament) **myorelaxant** ou **myorésolutif** : qui produit le relâchement des muscles.

un relaxateur (de volume ou de pression) : un appareil servant à la ventilation artificielle du poumon.

une relaxatrice, un **relaxateur** : une personne qui fait pratiquer la relaxation.

une **relaxation** :

- un état de distension, de relâchement physique ;
- un relâchement ;
- un état de complète détente physique, notamment musculaire, ou psychique ;
- une méthode de détente et de maitrise des fonctions corporelles par des procédés psychologiques adaptés ;
- une mise en liberté, un élargissement, une relaxe ;
- l'ensemble des phénomènes par lesquels un système dont l'équilibre a été rompu revient à son état d'équilibre.

une **relaxe** : une décision judiciaire par laquelle l'action contre un prévenu est abandonnée.

une cure de relaxe : de relaxation.

elle est relaxée, il est **relaxé** :

- est remise en liberté, est remis en liberté ;
- est détendu(e).

des muscles relaxés : qui ont perdu de leur tension naturelle.

relaxer :

- remettre en liberté ;
- mettre en état de relaxation.

se relaxer : se détendre, se reposer en se détendant.

elles se sont relaxées, elles sont relaxées.
elles se sont relaxé les membres, elles ont relaxé leurs membres, elles se les sont relaxés.

une **relaxothérapie** : une thérapie basée sur la relaxation.

Le nom (une) relaxation est emprunté au latin *relaxatio* « relâchement, détente, repos », dérivé de *relaxare* « desserrer, relâcher » ; certains sens proviennent de l'anglais *relaxation*, de même origine.

Le verbe relaxer est emprunté au latin *relaxare* « desserrer, relâcher ».

Le verbe se relaxer vient de relaxer (1), probablement d'après l'anglais de même origine *to relax* qui, à partir du sens de « se relâcher, devenir moins tendu », a signifié « relâcher son attention, se déconcentrer, se détendre » d'où « se décontracter, retrouver le calme, la sérénité ».

relayé, relayer, relayeur

une (coureuse) relayée : qui, dans une course de relais, passe le témoin à son équipière, la relayeuse.
un (coureur) **relayé** : qui, dans une course de relais, passe le témoin à son équipier, le relayeur.

relayer :

- changer de chevaux au relai ;
- prendre la suite de quelqu'un pour assurer la continuité d'une action ;
- remplacer un équipier, dans une course d'équipe ;

- succéder, venir à la suite de ;
- retransmettre une émission de l'émetteur principal à un ou à d'autres émetteurs.

je relaie ou je relaye, tu relaies ou tu relayes, il relaie ou il relaye, nous relayons, vous relayez, ils relaient ou ils relayent ;
je relayais ; je relayai ; je relaierai ou je relayerai ; je relaierais ou je relayerais ;
j'ai relayé ; j'avais relayé ; j'eus relayé ; j'aurai relayé ; j'aurais relayé ;
que je relaie ou que je relaye, que tu relaies ou que tu relayes, qu'il relaie ou qu'il relaye, que nous relayions, que vous relayiez, qu'ils relaient ou relayent ;
que je relayasse, qu'il relayât, que nous relayassions ; que j'aie relayé ; que j'eusse relayé ;
relaie ou relaye, relayons, relayez ; aie relayé, ayons relayé, ayez relayé ;
(en) relayant.

se relayer :

- se remplacer pour assurer la continuité d'une action ;
- assurer à son tour l'allure d'une course.

elles se relaient ou se relayent, ils se relaient ou ils se relayent, elles se sont relayées, ils se sont relayés,...

une relayeuse, un **relayeur** :

- une personne chargée de l'entretien des relais de chevaux ;
- une concurrente ou un concurrent qui prend le relai d'un équipier ou d'une équipière.

Le verbe relayer est formé de re- et de l'ancien verbe picard, wallon et lorrain *laier* « laisser » d'origine discutée, voir : CNRTL.

release

En anglais, le terme *release* est couramment utilisé pour désigner le fait de publier ou de diffuser un produit, comme un livre, un album ou un logiciel. Par extension, on l'emploie parfois pour désigner le produit lui-même, la version dont il s'agit ou encore les activités qui entourent le lancement du produit. En français, on peut donc parler, selon le contexte, de *parution*, de *mise en circulation*, de *mise en vente* ou de *sortie*.
Si l'on souhaite mettre l'accent sur l'évènement lui-même, on pourra également parler de *lancement*. Enfin, si l'on veut préciser qu'il s'agit d'une nouvelle version, on pourra parler de *mise à jour* ou de *révision*.
Dans des documents de nature juridique ou administrative, *release* peut également désigner la levée d'une interdiction, la renonciation à un droit ou la cession d'une autorisation (voir les fiches *levée de l'embargo*, *décharge, mainlevée, abandon* et *cession du droit à l'image*).
Enfin, en mécanique, *release* peut faire référence au fait de déclencher un mécanisme ou de relâcher une pression. En français, on pourra alors parler de *dégagement*, de *débrayage* (voir *doigt de débrayage*) de *déclenchement* ou de *relâchement*, selon le cas.
Office québécois de la langue française.

relécher

ralécher ou **relécher**, **lécher** une casserole, une poêle, un plat, une assiette : la racler, le racler pour manger ce qui y reste. [Belgique]

relecture

une **relecture** :

- l'action de relire, en vue d'apporter des corrections éventuelles ;
- une nouvelle lecture, pouvant amener à une nouvelle interprétation.

relégable, relégation, relégué, reléguer

elle, il est **relégable** :

- est passible de la relégation ;
- peut subir une relégation.

une **relégation** :

- dans l'Antiquité romaine, un exil qui n'entraine pas la perte des droits civils et politiques ;
- une peine complémentaire frappant les récidivistes par laquelle un condamné est obligé de résider ou est interné hors du territoire métropolitain ;
- une peine accessoire frappant certains récidivistes et consistant à les traiter dans des centres spécialisés en fonction de leurs aptitudes déterminées par les organes compétents de l'administration pénitentiaire ;
- l'action de reléguer, de mettre dans un lieu reculé ou peu prisé quelqu'un, quelque chose ; le résultat de cette action ;
- l'action de rejeter au second plan ;
- une décision classant une équipe sportive dans une catégorie inférieure ou diminuant le rang de classement d'une équipe.

une reléguée, un **relégué** : celle, celui qui subit une relégation.

reléguer :

- dans l'Antiquité romaine, exiler quelqu'un dans un lieu déterminé sans le priver de ses droits civils et politiques ;
- condamner quelqu'un à la relégation ;
- maintenir, rejeter quelqu'un ou quelque chose dans un lieu à l'écart ou peu prisé ;
- rejeter, maintenir dans une situation médiocre ;
- classer une équipe sportive dans une catégorie inférieure ;
- diminuer le rang de classement d'un sportif.

je relègue, tu relègues, il relègue, nous reléguons, vous reléguez, ils relèguent ;
je reléguais ; je reléguai ; je relèguerai ou reléguerai ; je relèguerais ou reléguerais ;
j'ai relégué ; j'avais relégué ; j'eus relégué ; j'aurai relégué ; j'aurais relégué ;
que je relègue, que tu relègues, qu'il relègue, que nous reléguions, que vous reléguiez, qu'ils relèguent ;
que je reléguasse, qu'il reléguât, que nous reléguassions ; que j'aie relégué ; que j'eusse relégué ;
relègue, reléguons, reléguez ; aie relégué, ayons relégué, ayez relégué ;
(en) reléguant.

Le nom (une) relégation est emprunté au latin *relegatio* « exil », dérivé de *relegare* (reléguer).

Le verbe reléguer est emprunté au latin *relegare* « éloigner, bannir », dérivé de *legare* « envoyer, déléguer ».

relent

un **relent** :

- le mauvais gout que contracte une viande renfermée dans un lieu humide ;
- une (mauvaise) odeur persistante ;
- ce qui subsiste de quelque chose.

Le nom (un) relent vient de l'adjectif *relent* « qui a un mauvais gout, une mauvaise odeur de renfermé, d'humidité », attesté de 1215 à 1718, issu du latin *lentus*, qui signifiait non seulement « lent » mais aussi « tenace, visqueux » (d'où le français *lent* « humide, moite, visqueux », également vivant dans les dialectes), avec le préfixe de renforcement *re-* exprimant probablement le fait que les objets ainsi qualifiés sont restés longtemps enfermés dans un lieu humide.

relevable, relevage, relevailles, relevance, relevant

elle, il est **relevable** : peut être relevé(e).

un **relevage** :

- l'action de remettre droit, l'action de mettre plus haut ;
- l'action de remettre à flot ;
- l'action d'incliner vers le haut.

une pompe de relevage, une station de relevage : pour l'évacuation des eaux usées.

des **relevailles** :

- une cérémonie d'action de grâces lorsqu'une femme retourne à l'église pour la première fois après ses couches ;
- le fait de relever de couches ;
- une fête donnée à cette occasion.

une **relevance** : en langage juridique, une pertinence, une portée, un effet.

sans relevance : sans portée. [Belgique]

des faits relevants [Belgique] : en langage juridique, qui sont en rapport avec ce dont il est question.

L'adjectif anglais *relevant* est attesté depuis le XVIe siècle. Il signifie, en fonction du contexte, « qui se rapporte à, applicable à » ou « utile, pertinent ». Ce sont ces formes qui doivent être employées en lieu et place de cet anglicisme. On ne dira donc pas *tout document relevant, une réponse relevante*, mais *tout document utile, une réponse pertinente*. On rappellera bien sûr que le participe présent du verbe relever au sens d'« être du ressort de » est d'un emploi parfaitement correct : *une affaire relevant du droit maritime*. Académie française.

relève

une **relève** :

- le remplacement de quelqu'un dans une fonction, dans un travail ;
- la durée de ce remplacement ;
- les personnes qui assurent ce remplacement ;
- une destitution ;
- un remplacement ;
- celui ou ce qui remplace, ceux qui remplacent quelqu'un ou quelque chose.

une **relève de l'aidant** ou un **baluchonnage** : un remplacement temporaire à domicile d'un aidant qui vit auprès d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie. En anglais : *respite care*. Voir aussi : aidant, aidante. Journal officiel de la République française du 04/03/2017.

Le nom *relève* désigne le fait de remplacer à un poste une personne, une équipe ou une troupe par une autre, mais aussi, par métonymie, ceux qui prennent la place des précédents. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, c'était aussi le nom du dispositif, mis en place en 1942 par le gouvernement de Vichy, qui visait à échanger les prisonniers français en Allemagne contre des travailleurs volontaires. Ce nom ne doit pas être confondu avec *relevé*, qui désigne l'action de dresser un état, une liste de choses ou, par métonymie, le document ainsi obtenu. On dira donc que les agents des services de distribution de l'électricité font un relevé des compteurs quand ils notent les chiffres indiqués par ces appareils, et correspondant à la consommation, et non une relève des compteurs, expression qui pourrait laisser croire, par extension, que ces agents sont chargés de remplacer les compteurs en place. Académie française.

relevé

un **relevé** :

- le moment de la journée où un animal se relève pour se nourrir ;
- l'action de mettre plus haut, de diriger, d'incliner vers le haut ; le résultat de cette action ;
- l'action de noter par écrit, de copier ;
- un état détaillé :
- l'action de déterminer et de noter la position, la configuration, la disposition ;
- un croquis, un plan.

un **relevé de carrière** ou **relevé de situation individuelle** est un document qui informe sur les droits à la retraite acquis, tous régimes confondus. En savoir plus : Info-retraite.fr

un **relevé de notes** ; une liste récapitulative établie par un établissement d'enseignement ou un organisme scolaire, et indiquant les cours suivis par un élève ainsi que la note obtenue pour chacun d'eux. Office québécois de la langue française.

un **relevé (de potage)** : un plat servi entre le potage et les entrées.

le **relevé** : ce qui est fort, épicé.

elle est relevée, il est **relevé** :

- est remise debout, droite ; est remis debout, droit ;
- est mise plus haute, est mis plus haut ;
- est dirigé(e), incliné(e) vers le haut ;
- est noté(e), remarqué(e) ;
- est épicé(e) ;
- est d'un niveau supérieur ;
- est éclatante ou éclatant, est intense.

un **pas relevé** : le pas d'un cheval qui lève haut ses sabots.

des **airs relevés** : ceux où le cheval s'enlève davantage en maniant.

relèvement

un **relèvement** : CNRTL.

un **relèvement d'orbite** : une correction d'orbite consistant à augmenter l'altitude moyenne d'un satellite artificiel. Le relèvement d'orbite est pratiqué en particulier pour compenser le freinage atmosphérique. En anglais : *orbit raising*. Voir aussi : abaissement d'orbite, freinage atmosphérique, réorbitation, réorbiter, surélévation d'orbite. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

relève-moustache

un **relève-moustache** : un outil utilisé par l'émailleur.

relever

relever :

- remettre debout, droit celui ou ce qui est tombé ;
- mettre plus haut, diriger, incliner vers le haut ;
- (faire) remarquer, mettre en relief ;
- répondre, réagir vivement ;
- noter par écrit, copier ;
- remplacer quelqu'un dans une fonction, dans un travail.

relever de :

- libérer, délier quelqu'un d'une charge, d'une obligation, d'un contrat, de quelque chose de pénible ;
- être subordonné à, dépendre de ;
- être de la compétence, du ressort de ;
- être du domaine de, appartenir à.

je relève, tu relèves, il relève, nous relevons, vous relevez, ils relèvent ;
je relevais ; je relevai ; je relèverai ; je relèverais ;
j'ai relevé ; j'avais relevé ; j'eus relevé ; j'aurai relevé ; j'aurais relevé ;
que je relève, que tu relèves, qu'il relève, que nous relevions, que vous releviez, qu'ils relèvent ;
que je relevasse, qu'il relevât, que nous relevassions ; que j'aie relevé ; que j'eusse relevé ;
relève, relevons, relevez ; aie relevé, ayons relevé, ayez relevé ;
(en) relevant.

se relever :

- se remettre debout ;
- revenir dans la situation précédente plus favorable ;
- s'incliner vers le haut ;
- se relayer.

je me relève, tu te relèves, il se relève, nous nous relevons, vous vous relevez, ils se relèvent ;
je me relevais ; je me relevai ; je me relèverai ; je me relèverais ;
je me suis relevé(e) ; je m'étais relevé(e) ; je me fus relevé(e) ; je me serai relevé(e) ; je me serais relevé(e) ;
que je me relève, que tu te relèves, qu'il se relève, que nous nous relevions, que vous vous releviez, qu'ils se relèvent ;
que je me relevasse, qu'il se relevât, que nous nous relevassions ; que je me sois relevé(e) ; que je fusse relevé(e) ;
relève-toi, relevons-nous, relevez-vous ; sois relevé(e), soyons relevées, soyons relevés, soyez relevé(e)(es)(s) ;
(en) se relevant.

elles se sont relevées, elles sont relevées.
elles se sont relevé les résultats, elles ont relevé leurs résultats, elles se les sont relevés.

Le verbe relever vient du latin *relevare* « soulever » « décharger, alléger » « soulager, réconforter ».

releveur

elle est releveuse, il est **releveur** : relève, met plus haut.

un fauteuil releveur, un (muscle) releveur

une releveuse, un **releveur** :

- celle, celui qui relève ;
- celle, celui qui note par écrit, qui enregistre ;
- celle, celui qui remet celui ou ce qui a eu une défaillance, qui a perdu de sa valeur, dans l'état, dans la situation où il se trouvait auparavant.

un **releveur** : un instrument chirurgical utilisé pour relever la luette, l'épiglotte ou la paupière.

un releveur de pied

reliage

un **reliage** : un cerclage, une opération consistant à relier les douves d'un tonneau ou d'une cuve.

Ce nom est dérivé de relier, avec le suffixe -age.

relicher

relicher : embrasser.

licher :

- lécher ;
- embrasser ;
- boire, manger ;
- chercher à obtenir quelque chose par la flatterie [Canada].

voir aussi : une lichette, un licheur, lichoter ou lichotter, une lichade ou une liche, une lèche, une léchette.

relief

A. des **reliefs** : ce qui reste d'un repas, d'un plat.

un relief : un droit que le vassal payait à son seigneur, lors de certaines mutations, ainsi dit parce que le vassal, par ce droit, relevait le fief.

Ce nom est un déverbal de relever, *relief* étant la troisième personne du singulier de l'indicatif présent de relever en ancien français.

B. un relief :

- ce qui fait saillie sur une surface unie ;
- une forme saillante que présente un sol ;
- l'ensemble des saillies et des dépressions observables en un endroit de la surface de la Terre ou d'un autre astre ;
- une vivacité, un éclat, une force distinguant une personne ou une chose, notamment lorsqu'elle est placée au voisinage de quelque autre ;
- un effet qui donne l'illusion que les figures ou les objets représentés se détachent du fond.

un **bas-relief** : un ouvrage de sculpture où les objets représentés ont peu de saillie et sont en partie engagés dans le bloc.

un **haut-relief** : une sculpture dont les motifs et les figures en relief se détachent presque complètement du fond.

un **paléorelief** : un relief recouvert de sédiments.

Ces sens du nom relief sont dûs à l'italien *rilievo* « ce qui fait saillie », déverbal de *rilevare*, relever.

[en anglais : *relief of missing out, ROMO*] le soulagement de ne pas se tenir au courant de l’actualité, jugée trop anxiogène.

relier, relieur, relieuse

relier :

- lier de nouveau ;
- lier ensemble, rendre solidaire ;
- assembler et attacher des feuillets, spécialement ceux qui composent un ouvrage, et les couvrir d'une matière rigide ;
- établir une relation, une communication entre, mettre en communication avec ;
- mettre en rapport avec ;
- établir un lien logique, moral ou sentimental ;
- mettre des cerceaux autour d'un fut pour tenir les douves assemblées.

se relier :

- être mis en rapport, en communication ;
- se lier, s'unir.

elles se sont reliées, elles sont reliées.
elles se sont relié les passages, elles ont relié leurs passages, elles se les sont reliés.

lier / relier : Office québécois de la langue française.

une **relieuse**, un **relieur** : une personne dont le métier est de relier ou de brocher les livres.

un relieur de la chambre des comptes : un relieur auquel cette compagnie faisait jurer, avant de le choisir, qu'il ne savait pas lire, afin de s'assurer qu'il ne pouvait pas connaitre ses délibérations secrètes.

une **relieuse** :

- un appareil pour relier des feuillets ;
- une machine à relier.

elle est interreliée, il est **interrelié** : est relié(e) par une interrelation.

voir aussi : un reliage, une reliure.

Le verbe relier est dérivé de lier, avec le préfixe re-.

religieuse, religieusement, religieux, religion, religionnaire, religionnel, religionnette, religiosité

elle est religieuse, il est **religieux** :

- est de religion, est de la religion ;
- elle est relative, il est relatif, appartient à la religion ou à une religion ;
- a une religion ;
- répond aux exigences de la religion ou d'une religion par des sentiments, des pratiques de piété ;
- a ou manifeste le sens du divin, du sacré ;
- elle est relative, il est relatif aux religieuses, aux religieux ; leur est propre ;
- appartient au clergé ;
- est ecclésiastique.

le **religieux** : le phénomène religieux, ce qui est du domaine de la religion.

une religieuse, un **religieux** : une personne qui a prononcé des vœux de religion, qui s'est engagée à suivre une règle autorisée par l'Église.

une **mante religieuse** : la mante, *Mantis religiosa*, dont la position des pattes ravisseuses rappelle celle d'une personne priant dieu. On l'appelle également mante prie-dieu.

une **religieuse** : un gâteau.

elle est irréligieuse, il est **irréligieux** :

- n'a pas de religion ;
- conteste ou défie la religion ;
- est contraire à une religion, à un dogme religieux.

religieusement :

- en ce qui concerne la religion, du point de vue religieux ;
- conformément aux exigences, aux principes, aux rites de la religion ;
- d'une manière religieuse ;
- avec dévotion, piété ;
- avec des dispositions quasi-religieuses ;
- avec des sentiments de respect profond, dans une attitude de grand recueillement ;
- avec une conscience extrême ;
- très scrupuleusement.

irréligieusement : d'une manière non conforme aux exigences, aux principes, aux rites de la religion.

la **religion** :

- le rapport de l'homme à l'ordre du divin ou d'une réalité supérieure, tendant à se concrétiser sous la forme de systèmes de dogmes ou de croyances, de pratiques rituelles et morales ;
- la forme particulière que revêt pour un individu ou une collectivité cette relation de l'homme au divin ou à une réalité supérieure.

une religion :

- un ensemble de croyances relatives à un ordre surnaturel ou supra-naturel, de règles de vie, éventuellement de pratiques rituelles, propre à une communauté ainsi déterminée et constituant une institution sociale plus ou moins fortement organisée ;
- en savoir plus : CNRTL.

religion / fait religieux : Géoconfluences.

Lexique de la religion : Wiktionnaire.

une **irréligion** : un manque de religion, de conviction religieuse.

une, un **religionnaire** :

- une, un adepte de la religion réformée ;
- une protestante, un protestant, une, un calviniste ;
- une, un adepte d'une religion.

elle est religionnelle, il est **religionnel** : provient de la religion, de ceux qui ont une religion.

une **religionnette** : une religion facile et sans valeur.

une **religiosité** :

- une disposition religieuse, un besoin religieux ;
- une disposition religieuse à forte tendance affective, sans référence à une religion particulière, sans contenu dogmatique précis.

Ce nom de ‘religion’ est d’origine latine, mais est antérieur au christianisme romain. En latin, le mot *religio* est lié au verbe *relegere* qui signifie « relire » ! Sauf s’il faut, comme le font Ernout & Meillet avec prudence, le rapprocher plutôt de *religāre* ‘relier’ – qui met en avant le sens de ‘collectivité unie’. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Le mot religieux est emprunté au latin *religiosus* « scrupuleux », spécialement « d'une attention scrupuleuse à l'égard du culte divin ; religieux, pieux ; qui éprouve des scrupules religieux »; « (pour une chose) vénéré, respecté ; (pour un lieu, un objet) saint, consacré », et dans la langue chrétienne « relatif à l'Église, ecclésiastique » « qui mène une vie dégagée du monde ou vit dans un monastère » et comme substantif « religieux, moine ».

Le nom (une) religion est emprunté au latin *religio* « attention scrupuleuse ; conscience » spécialement « scrupule religieux, sentiment religieux, crainte pieuse ; vénération, pratique religieuse, culte ; croyance religieuse, religion » « caractère sacré ; engagement sacré ; chose sainte, objet sacré », et dans la langue chrétienne « vie religieuse, monastère ; profession religieuse » « ordre religieux » « ensemble des vérités et des devoirs religieux ». L'origine du mot latin est discutée.

Le mot religionnaire est dérivé de religion au sens de « religion réformée », avec le suffixe -aire.

Le nom (une) religiosité est emprunté au latin *religiositas* « sentiment religieux », et « religion, piété » dans la langue chrétienne.

reliquaillerie, reliquaire

une **reliquaillerie** : un ensemble d'objets sans valeur ne méritant pas l'attachement qui leur est accordé.

un **reliquaire** : une sorte de coffret de forme variable, généralement très décoré, où sont enfermées les reliques des saints et des martyrs exposées à la vénération des fidèles.

Ces noms sont dérivés de relique.

reliquat, reliquataire

un **reliquat** :

- ce qui reste dû après l'arrêt ou la clôture d'un compte ;
- le reste d'une somme à percevoir ou à payer ;
- ce qui subsiste de quelque chose ;
- une suite d'une maladie mal guérie ; des séquelles.

une, un **reliquataire** : une personne qui est redevable d'un reliquat après avoir rendu ses comptes.

L'ancienne graphie *reliqua*, encore en vedette dans le *dictionnaire de l'Académie française* en 1694 qui note "quelques-uns escrivent reliquat" représente le latin *reliqua* (neutre pluriel de *reliquus* « qui reste, le reste de ») « reste, restant », spécialement « ce qui reste à payer, arrérages ». La forme reliquat, d'après le bas latin des gloses *reliquatum* « reliquat de compte », vient du participe passé de *reliquare* « redevoir quelque chose sur un compte ».

relique

une **relique** :

- ce qui reste, après sa mort, du corps d'un saint ou d'un martyr ;
- un des objets ayant été à son usage, un des instruments de son supplice, considérés comme des objets sacrés et auxquels on rend un culte ;
- un objet auquel on attache un grand prix, une grande valeur sentimentale et que l'on garde en souvenir ;
- un reste d'un temps révolu.

une (espèce) **relique** :

- une espèce presque éteinte, d'origine très ancienne et qui ne se rencontre que dans une aire limitée ;
- une entité écologique correspondant à un milieu, une espèce ou un peuplement et qui représente les survivants de groupes autrefois plus nombreux et qui couvraient une surface plus étendue.

une roche relique, un pergélisol relique : qui subsiste d'époques antérieures, généralement sous un climat différent.

Le mot relique est emprunté au latin *reliquia*, au pluriel *reliquiae* « reste(s) », spécialement « survivants » (d'un combat) ; « restes, cendres d'un mort » d'où l'usage dans la langue chrétienne.

relire

relire :

- lire de nouveau ;
- lire en vue de vérifier, de corriger ce qui est écrit.

je relis, tu relis, il relit, nous relisons, vous relisez, ils relisent ;
je relisais ; je relus ; je relirai ; je relirais ;
j'ai relu ; j'avais relu ; j'eus relu ; j'aurai relu ; j'aurais relu ;
que je relise, que tu relises, qu'il relise, que nous relisions, que vous relisiez, qu'ils relisent ;
que je relusse, qu'il relût, que nous relussions ; que j'aie relu ; que j'eusse relu ;
relis, relisons, relisez ; aie relu, ayons relu, ayez relu ;
(en) relisant.

se relire : lire ce qu'on a écrit.

je me relis, tu te relis, il se relit, nous nous relisons, vous vous relisez, ils se relisent ;
je me relisais ; je me relus ; je me relirai ; je me relirais ;
je me suis relu(e) ; je m'étais relu(e) ; je me fus relu(e) ; je me serai relu(e) ; je me serais relu(e) ;

que je me relise, que tu te relises, qu'il se relise, que nous nous relisions, que vous vous relisiez, qu'ils se relisent ;
que je me relusse, qu'il se relût, que nous nous relussions ; que je me sois relu(e) ; que je me fusse relu(e) ;
relis-toi, relisons-nous, relisez-vous ; sois relu(e), soyons relues, soyons relus, soyez relu(e)(es)(s) ;
(en) se relisant.

elles se sont relues, elles sont relues.
elles se sont relu les extraits, elles ont relu les extraits, elles se les sont relus.

une **relecture** :

- l'action de relire, en vue d'apporter des corrections éventuelles ;
- une nouvelle lecture, pouvant amener à une nouvelle interprétation.

Le verbe relire est composé de re- et lire.

relish

une **relish** : un condiment fait de légumes (en particulier de concombres) finement hachés et confits dans du vinaigre.

On lit aussi une reliche.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

reliure

une **reliure** :

- l'action ou l'art de relier les livres ;
- la couverture d'un livre relié ;
- la façon dont un livre est relié.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la reliure : Wiktionnaire.

Cenom est dérivé de relier, avec le suffixe -ure.

relocalisation, relocaliser

une **relocalisation** : un arrêt ou un ralentissement d'une délocalisation d'activités économiques.

délocalisation, localisation, relocalisation : Géoconfluences.

relocaliser :

- faire revenir dans le pays d'origine ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

relocation

une **relocation** : l'action de relouer.

relogement, reloger

un **relogement** : l'action, le fait de (se) reloger, d'être relogé.

reloger :

- procurer un nouveau logement à quelqu'un qui a perdu le sien ou a dû le quitter ;
- l'installer dans un nouveau logement ;
- remettre quelque chose en place ;
- ranger de nouveau.

je reloge, tu reloges, il reloge, nous relogeons, vous relogez, ils relogent ;
je relogeais ; je relogeai ; je relogerai ; je relogerais ;

j'ai relogé ; j'avais relogé ; j'eus relogé ; j'aurai relogé ; j'aurais relogé ;
que je reloge, que tu reloges, qu'il reloge, que nous relogions, que vous relogiez, qu'ils relogent ;
que je relogeasse, qu'il relogeât, que nous relogeassions ; que j'aie relogé ; que j'eusse relogé ;
reloge, relogeons, relogez ; aie relogé, ayons relogé, ayez relogé ;
(en) relogeant.

se reloger : s'installer dans un nouveau logement.

je me reloge, tu te reloges, il se reloge, nous nous relogeons, vous vous relogez, ils se relogent ;
je me relogeais ; je me relogeai ; je me relogerai ; je me relogerais ;
je me suis relogé(e) ; je m'étais relogé(e) ; je me fus relogé(e) ; je me serai relogé(e) ; je me serais relogé(e) ;
que je me reloge, que tu te reloges, qu'il se reloge, que nous nous relogions, que vous vous relogiez, qu'ils se relogent ;
que je me relogeasse, qu'il se relogeât, que nous nous relogeassions ; que je me sois relogé(e) ; que je me fusse relogé(e) ;
reloge-toi, relogeons-nous, relogez-vous ; sois relogé(e), soyons relogées, soyons relogés, soyez relogé(e)(es)(s) ;
(en) se relogeant.

elles se sont relogées, elles sont relogées.
elles se sont relogé les invités, elles ont relogé leurs invités, elles se les sont relogés.

relookage, relooker, relooking

un **relookage** : un changement d'apparence.

relooker :

- donner une apparence nouvelle à quelqu'un, à quelque chose ;
- modifier l'aspect, l'apparence ;
- moderniser, adapter.

se relooker : se donner une nouvelle apparence.

Nous avons évoqué il y a quelque temps, dans cette même rubrique, le nom *look*. Il convient maintenant de nous attaquer au verbe qui en est dérivé, *relooker*, un intéressant cas linguistique, fruit des amours monstrueuses d'un verbe anglais et d'un préfixe itératif, et parfois intensif, français. Ce verbe est assez souvent lié à une injonction plus ou moins voilée : il convient de relooker un intérieur, un curriculum vitae, son apparence, voire de se faire relooker. Rappelons que le français dispose de verbes et expressions comme modifier, refaire, donner une apparence nouvelle, etc., qui nous permettent de nous passer aisément de cet anglicisme. En savoir plus : Académie française.

une conseillère en image, un **conseiller en image** : une spécialiste du façonnage de l'image d'une entreprise, d'une marque ou d'un produit. On a lu aussi une agence de relooking, une relookeuse, un relookeur. En anglais : *relooker*.

reloqueter

reloqueter : épousseter, nettoyer, laver à l'aide d'une serpillière. [Belgique]

je reloquète, tu reloquètes, il reloquète, nous reloquetons, vous reloquetez, ils reloquètent ;
je reloquetais ; je reloquetai ; je reloquèterai ; je reloquèterais ;
j'ai reloqueté ; j'avais reloqueté ; j'eus reloqueté ; j'aurai reloqueté ; j'aurais reloqueté ;
que je reloquète, que tu reloquètes, qu'il reloquète, que nous reloquetions, que vous reloquetiez, qu'ils reloquètent ;
que je reloquetasse, qu'il reloquetât, que nous reloquetassions ; que j'aie reloqueté ; que j'eusse reloqueté ;
reloquète, reloquetons, reloquetez ; aie reloqueté, ayons reloqueté, ayez reloqueté ;
(en) reloquetant.

une **loque** (1) :

- une étoffe en lambeaux, déchirée, usée ;
- un individu sans énergie.

des loques : des vêtements déchirés et usés.

Le verbe reloqueter est un terme wallon, dérivé, à l'aide du préf. re-, du verbe loqueter de même sens, lui-même dérivé de loque relevé en Flandre française au sens de « lavette », avec le suffixe -eter.

relou

elle est reloue, il est **relou** :

- est ennuyeuse ou ennuyeux ;
- est pénible.

voir : lourd.

relouer

relouer :

- louer de nouveau ;
- sous-louer.

réluctance

une **réluctance** : le rapport de la force magnétomotrice appliquée à un circuit magnétique au flux d'induction produit.

Ce nom est emprunté à l'anglais *reluctance* « lutte, résistance » (1641) proposé en 1888 par O. Heaviside pour désigner la résistance magnétique, issu, probablement par formation sur l'adjectif *reluctant*, emprunté au participe présent *reluctans, reluctantis* du latin *reluctari* « lutter contre, s'opposer à, résister » d'où aussi le français *relucter* « résister » et *reluctant*.

reluire, reluisant, reluisement

reluire :

- luire en réfléchissant la lumière ;
- avoir un aspect brillant ;
- se manifester avec éclat ;
- être propre ;
- éprouver l'orgasme.

je reluis, tu reluis, il reluit, nous reluisons, vous reluisez, ils reluisent ;
j'ai relui ; je reluisais ; je reluisis ; je reluirai ; je reluirais ;
que je reluise, que tu reluises, qu’il reluise, que nous reluisions, que vous reluisiez, qu’ils reluisent ;
que je reluisisse, qu’il reluisît, que nous reluisissions ; que j'aie relui, que j'eusse relui ;
reluis, reluisons, reluisez ; aie relui, ayons relui, ayez relui ;
(en) reluisant.

elle est reluisante, il est **reluisant** :

- reluit ;
- a de l'éclat, du brillant.

ce n'est pas très reluisant !

un **reluisement** : l'action de reluire ; le résultat de cette action.

reluquer

reluquer :

- regarder quelqu'un du coin de l'œil avec curiosité, attention ou envie ;
- regarder, considérer une chose avec convoitise ou simplement curiosité ;
- convoiter quelque chose par la pensée ;
- regarder attentivement, scruter.

Le verbe reluquer est dérivé, à l'aide du préfixe re-, de *luquier* « regarder », emprunté au moyen néerlandais *loeken* « regarder ; regarder en cachette, épier », à comparer aussi avec le dérivé *alukier* « regarder curieusement » et *warlousquier* « loucher ».

relustrer

relustrer : redonner du lustre.

remâchage, remâchement, remâcher

un **remâchage** ou **remâchement** : l'action de remâcher ; son résultat.

remâcher :

- mâcher une seconde fois ;
- mâcher sans arrêt ;
- revenir sans cesse en esprit sur quelque chose.

remaillage, remailler

un **remaillage** ou **remmaillage** : l'opération consistant à remmailler.

un remaillage : le second effleurage de la peau, pratiqué en chamoiserie.

remailler ou **remmailler** :

- réparer en reconstituant, en remontant les mailles d'un filet, d'une pièce de vêtement tricoté ;
- coudre côte à côte des tresses de paille dans la confection d'un chapeau.

remailler un mur : faire une succession de relancis, les uns au-dessus des autres, pour remplacer, une par une, plusieurs pierres, principalement au droit d'une fissure ou d'une crevasse.

remailler les peaux : soumettre les peaux à l'opération de remaillage.

une **remmailleuse**, un **remmailleur** : celle, celui qui remmaille.

Le verbe remailler est dérivé de mailler, le verbe remmailler est dérivé d'emmailler, avec le préfixe re-.

En peausserie, le verbe remailler est probablement une altération de ramailler, un terme de chamoiserie dont l'origine est obscure.

remake

[en anglais : *remake*]

- une nouvelle version d'un film ancien à succès ;
- une nouvelle version d'une œuvre, d'un texte, une reprise d'un sujet, d'un thème déjà traité.

Le nom anglo-américain *remake* vient du verbe *to remake* « refaire ».

rémanence, rémanent

une **rémanence** :

- le fait de se maintenir, de persister ;
- la durée, la permanence de quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est rémanente, il est **rémanent** : persiste, continue d'exister.

un magnétisme rémanent, une image rémanente

un **rémanent** : ce qui reste des arbres que l'on a abattus après avoir enlevé les troncs et les branchages.

Le mot rémanent est emprunté au latin *remanens*, participe présent de *remanere* « demeurer, séjourner » « subsister, durer ».

remanger

remanger : manger une autre fois.

remanger quelqu'un [Belgique] : lui répondre avec agressivité.

manger sa parole, remanger sa parole [Belgique] : manquer à sa parole, se dédire.

je remange, tu remanges, il remange, nous remangeons, vous remangez, ils remangent ;
je remangeais ; je remangeai ; je remangerai ; je remangerais ;
j'ai remangé ; j'avais remangé ; j'eus remangé ; j'aurai remangé ; j'aurais remangé ;
que je remange, que tu remanges, qu'il remange, que nous remangions, que vous remangiez, qu'ils remangent ;
que je remangeasse, qu'il remangeât, que nous remangeassions ; que j'aie remangé ; que j'eusse remangé ;
remange, remangeons, remangez ; aie remangé, ayons remangé, ayez remangé ;
(en) remangeant.

remaniable, remaniement, remanier, remanieur

elle, il est **remaniable** : peut être remanié(e).

un **remaniement** :

- l'action de remanier ; le résultat de cette action ;
- un changement apporté à quelque chose, une modification.

remanier :

- apporter des modifications plus ou moins importantes à un ensemble ;
- modifier, en travaillant à partir des matériaux primitifs, ou d'une partie de ceux-ci ;
- modifier la composition d'une équipe, d'un ministère, d'un gouvernement ;
- refaire partiellement ou complètement un ouvrage, un édifice, en utilisant des matériaux de même nature ;
- introduire des modifications typographiques dans une composition ou une page ;
- façonner, manier, manipuler de nouveau ;
- prendre en considération pour éventuellement modifier.

une remanieuse, un **remanieur** : celle, celui qui apporte des modifications à un ouvrage dont il n'est pas l'auteur.

Le verbe remanier est dérivé de manier, avec le préfixe re-.

remanufacturage

un **remanufacturage** : une remise en état d’une pièce ou d’un sous-ensemble automobile usagé, selon des processus industriels rétablissant les performances et la qualité d’origine. En anglais : *remanufacturing*. Journal officiel de la République française du 20/05/2014.

se remaquiller

se remaquiller : se maquiller à nouveau.

elles se sont remaquillées, elles sont remaquillées.
elles se sont remaquillé le visage, elles ont remaquillé leur visage, elles se le sont remaquillé.

remarcher

remarcher :

- se déplacer à nouveau, après une halte ;
- fonctionner à nouveau.

remariage, remarier

un **remariage** : un nouveau mariage.

remarier : faire contracter un nouveau mariage.

se remarier : contracter un nouveau mariage.

remarquable, remarquablement, remarquage, remarquant, remarque, remarqué, remarquer

elle, il est **remarquable** :

- est susceptible d'attirer l'attention, d'être signalé(e) ;
- se distingue par ses qualités.

le **remarquable** : ce qui est susceptible d'attirer l'attention, d'être signalé, d'être distingué.

remarquable / formidable : Parler français.

remarquablement : d'une manière remarquable.

un **remarquage** : la stratégie d'entreprise qui consiste à commercialiser sous une marque différente un véhicule proposé jusqu'alors à la vente sous une autre marque. En anglais : *badge engineering ; rebadging*. Voir aussi : multimarquage. Journal officiel de la République française du 11/06/2016.

une remarquante, un **remarquant** : une personne qui remarque quelqu'un, quelque chose.

une **remarque** :

- le fait de remarquer, d'observer quelque chose ;
- le fait d'exprimer une opinion sur un fait, un point particulier afin d'attirer l'attention, de le faire prendre en considération ;
- un repère permettant d'identifier, de reconnaitre quelque chose.

elle est remarquée, il est **remarqué** : suscite la curiosité, l'attention, l'admiration.

remarquer :

- marquer de nouveau ;
- avoir le regard attiré par quelque chose, se rendre compte de quelque chose, y prêter attention ;
- émettre, exprimer une constatation, une réflexion orale ou écrite ;
- distinguer une personne, une chose au milieu d'autres personnes, d'autres choses.

se remarquer : être distingué parmi d'autres.

Le nom (une) remarque, un déverbal de remarquer, est la forme picarde qui a remplacé l'ancien français *remerche, remerque*, rapidement supplanté sous l'influence de marque.

Le verbe remarquer, dérivé de marquer avec le préfixe re-, est la forme normanno-picarde qui a remplacé l'ancien français *remerchier, remerquer*, rapidement supplanté par remarquer sous l'influence de marquer, lui-même une forme dialectale normanno-picarde correspondant à l'ancien français *merchier* « faire (sur un objet) une marque pour le distinguer d'un autre », dérivé de l'ancien français *merc* (voir : marque).

se remasquer

se remasquer : redevenir impassible.

remastérisation, remastériser

une **remastérisation** : un nouveau matriçage d'un film ou d'une vidéo.

remastériser :

- effectuer une restauration d'un film, d'un enregistrement ;
- effectuer un matriçage, une réunion, sur une seule bande mère, du montage de l'image et du son à la fin de la production d'un film ou d'une vidéo.

remasticage, remastiquer

un **remasticage** : un remplacement du mastic pour une vitre d'une porte ou d'une fenêtre.

remastiquer :

- mastiquer de nouveau ;

- garnir d'un nouveau mastic un carreau, une itre, une fenêtre.

un **démasticage**

démastiquer

remâter

remâter un navire : le réparer.

rematricer

rematricer : [audiovisuel / vidéo] matricer à nouveau. En anglais : *remaster*. Voir aussi : matricer. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.

je rematrice, tu rematrices, il rematrice, nous rematriçons, vous rematricez, ils rematricent ;
je rematriçais ; je rematriçai ; je rematricerai ; je rematricerais ;
j'ai rematricé ; j'avais rematricé ; j'eus rematricé ; j'aurai rematricé ; j'aurais rematricé ;
que je rematrice, que tu rematrices, qu'il rematrice, que nous rematricions, que vous rematriciez, qu'ils rematricent ;
que je rematriçasse, qu'il rematriçât, que nous rematriçassions ; que j'aie rematricé ; que j'eusse rematricé ;
rematrice, rematriçons, rematricez ; aie rematricé, ayons rematricé, ayez rematricé ;
(en) rematriçant.

rembailler

rembailler : renouveler un bail.

remballage, remballer

un **remballage** : l'action de remballer quelque chose.

remballer :

- remettre des marchandises dans les emballages d'où elles avaient été extraites pour être présentées ;
- mettre, remettre dans ses bagages ;
- ranger ce dont on s'est servi avant de partir.

se faire remballer : se faire repousser vivement.

un **réemballage** : l'action de réemballer.

réemballer : remettre dans un emballage, dans son emballage.

rembarquement, rembarquer

rembarquer ou **réembarquer** : embarquer de nouveau.

se réembarquer ou **se rembarquer** :

- s'embarquer de nouveau ;
- s'engager de nouveau.

elles se sont rembarquées, elles sont rembarquées.
elles se sont rembarqué les colis, elles ont rembarqué leurs colis, elles se les sont rembarqués.

un **rembarquement** : l'action de rembarquer, de se rembarquer.

rembarrer, rembarrures

rembarrer :

- repousser vigoureusement ;
- s'opposer vivement à quelqu'un par un comportement ou des paroles brusques.

embarrer un fardeau : placer un levier pour le soulever.

s'embarrer : pour un cheval, passer la jambe de l'autre côté de la barre ou du bat-flanc à l'écurie.

des rembarrures : les plâtres qui, dans une construction, maintiennent les faitages dans leur longueur.

Ces mots sont dérivés d'embarrer, avec le préfixe re-.

rembaucher

rembaucher ou **réembaucher** : embaucher à nouveau quelqu'un.

un **réembauchage** ou une **réembauche** : l'action de réembaucher quelqu'un ; le résultat de cette action.

remblai, remblaiement

un **remblai** :

- un travail de terrassement exécuté pour faire une levée, égaliser un terrain, ou garnir un mur d'un revêtement en terrasse ;
- ce qui sert à remblayer quelque chose ;
- un ouvrage ou une levée de matériaux rapportés.

en remblai : situé sur un remblai.

un **remblaiement** :

- l'action de remblayer ;
- une accumulation épaisse de matériaux dans une dépression.

Le nom (un) remblai est un déverbal de remblayer.

remblaver

remblaver : ensemencer de nouveau en blé.

Le verbe emblaver est dérivé de *blef* (blé) avec le préfixe en-.

remblayage, remblayer, remblayeur, remblayeuse

un **remblayage** :

- l'action de combler une cavité avec des matériaux rapportés ; le résultat de cette action ;
- l'action d'exécuter une levée avec des matériaux rapportés.

remblayer :

- combler une cavité par des matériaux rapportés jusqu'au niveau du sol avoisinant ;
- exécuter un terrassement avec des matériaux rapportés pour faire une levée ;
- aplanir un terrain ou garnir un mur de revêtements en terrasse, spécialement afin de permettre le passage d'une voie.

je remblaie ou je remblaye, tu remblaies ou tu remblayes, il remblaie ou il remblaye, nous remblayons, vous remblayez, ils remblaient ou ils remblayent ;
je remblayais ; je remblayai ; je remblaierai ou je remblayerai ; je remblaierais ou je remblayerais ;
j'ai remblayé ; j'avais remblayé ; j'eus remblayé ; j'aurai remblayé ; j'aurais remblayé ;
que je remblaie ou que je remblaye, que tu remblaies ou que tu remblayes, qu'il remblaie ou qu'il remblaye, que nous remblayions, que vous remblayiez, qu'ils remblaient ou remblayent ;
que je remblayasse, qu'il remblayât, que nous remblayassions ; que j'aie remblayé ; que j'eusse remblayé ;
remblaie ou remblaye, remblayons, remblayez ; aie remblayé, ayons remblayé, ayez remblayé ;
(en) remblayant.

une **remblayeuse**, un **remblayeur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de remblayer les vides d'exploitation dans une mine.

une **remblayeuse** :

- un équipement de terrassement constitué par un godet racleur supporté par une flèche, et servant à remblayer les tranchées. En anglais : back filler. Journal officiel de la République française du 22/09/2000 ;
- une machine projetant un matériau de remblayage (sable, granulats, blocs de stérile).

une remblayeuse pneumatique, une remblayeuse à projection.

Le verbe remblayer est dérivé avec le préfixe r(e)- de l'ancien français *emblaer*, dérivé de blé (voir : emblaver).

rembobinage, rembobiner

un **rembobinage** ou **rebobinage** : l'action de rembobiner.

rembobiner :

- enrouler de nouveau sur une bobine un ruban, un fil, un tuyau, etc. qu'on avait débobiné ;
- réarranger, remettre en état quelque chose, raccommoder une situation.

rebobiner :

- enrouler de nouveau sur une bobine un ruban, un fil, un tuyau, etc. qu'on avait débobiné ;
- refaire le bobinage d'une bobine électrique.

un **bobinage** :

- l'action d'enrouler du fil ou une matière souple sur des bobines ;
- l'ensemble des fils bobinés ;
- un enroulement d'un fil électrique sur une bobine isolante ou sur une masse de fer doux ;
- un ensemble de conducteurs disposés sur un appareil ou une machine électrique.

bobiner :

- enrouler du fil, de la soie, une matière souple sur une bobine ;
- installer l'ensemble des conducteurs constituant le circuit électrique d'une machine ou d'un appareil.

Selon les sens, le verbe embobiner est une altération, d'après bobine, d'embobeliner, ou est dérivé de bobine.

remboitage, remboîtage, remboitement, remboîtement, remboiter, remboîter

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : **remboîtage, remboîtement, remboîter**.

un **remboitage** : l'opération consistant soit à remettre un volume dans sa reliure d'origine après l'avoir lavé et réparé, soit à le remettre dans une reliure d'époque en bon état.

un **remboitement** : l'action de remboiter ; le résultat de cette action.

remboiter :

- replacer dans son logement ce qui en était sorti ;
- remettre à sa place ce qui était déboité.

se remboiter :

- pouvoir être remboité ;
- reformer une unité.

elles se sont remboitées, elles sont remboitées.
elles se sont remboité les outils, elles ont remboité leurs outils, elles se les sont remboités.

Le verbe remboiter, remboîter est dérivé d'emboiter, emboîter, avec le préfixe re-.

rembordage, remborder

un **rembordage** : l'action de remborder le bord d'une pièce préalablement paré et encollé ; le résultat de cette action.

remborder : replier sur lui-même de façon régulière le bord d'une pièce de maroquinerie ou de sellerie préalablement paré et encollé.

Ce verbe est dérivé de border, avec les préfixes em- (en-) et r- (re-).

rembour

un **rambot** ou **rambour, rembour** : en argot, un rencart, un rendez-vous.

Le nom (un) rambot est une altération de rendez-vous, par l'influence de *rambiner* « amadouer, réconcilier » et de *rambour, rembour* eux-mêmes en lien avec rencart, rembourser et rembours, le rendez-vous étant d'abord celui de malfaiteurs préparant un mauvais coup et échangeant de l'argent. À comparer avec *aller au refile* ou *au rembour* « rembourser sous contrainte » et *double-rambot* « duperie »

rembourrage, rembourré, rembourrer, rembourreur, rembourrure

un **rembourrage** :

- l'action de rembourrer quelque chose ;
- une partie rembourrée de quelque chose ;
- une matière dont on se sert pour rembourrer.

être (bien) **rembourré**(e) : être grasse ou gras, bien en chair.

rembourrer : garnir quelque chose de bourre ou d'une matière semblable afin de le rendre moins dur au contact.

se rembourrer :

- garnir une partie de son corps pour l'épaissir ;
- devenir rembourré de quelque chose ;
- manger beaucoup à la fois.

elles se sont rembourrées, elles sont rembourrées.
elles se sont rembourré les matelas, elles ont rembourré leurs matelas, elles se les sont rembourrés.

une rembourreuse, un **rembourreur** : celle, celui qui rembourre des meubles ou des véhicules.

une **rembourrure** :

- une matière servant à rembourrer ;
- une grosse toile, qui enveloppe et retient la bourre, le crin ou l'étoupe dont est garni un siège.

un rembourrage, rembourrer, une rembourreuse, un rembourreur, une rembourrure : Office québécois de la langue française.

Le verbe rembourrer est dérivé d'embourrer, avec le préfixe re-.

rembours, remboursable, remboursement, rembourser

un **rembours** ou **remboursement de droits et taxes, remboursement de droits de douane** : un régime douanier qui permet, pour des marchandises étrangères réexportées soit en l'état, soit après transformation ou incorporation dans un autre produit, d'accorder le remboursement total ou partiel des droits de douane ou taxes qu'elles ont supportés lors de leur importation. En anglais : *(duty) drawback.* Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle, il est **remboursable** : peut ou doit être remboursé(e).

un **remboursement** : l'action de rembourser ; le résultat de cette action.

un remboursement *in fine* : le remboursement du principal d'un emprunt ou d'un crédit en un seul versement à son échéance. En anglais : *bullet*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

rembourser :

- rendre une somme qui a été avancée ou déboursée ;
- payer une somme due ;
- payer à titre de dédommagement ;
- faire rentrer quelqu'un dans ses débours ;
- restituer sa mise à un joueur ;
- dédommager, indemniser.

en savoir plus : Vocabulaire francophone des affaires (Office québécois de la langue française).

Le verbe rembourser est dérivé d'embourser qui est dérivé de bourse, avec le préfixe re-.

se rembrailler

se rembrailler : s'embrailler, se brailler, mettre ou remettre sa culotte, son pantalon ; rajuster sa tenue, par opposition à se débrailler.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rembranesque, rembranesquement, Rembrandt, rembrandtesque

Rembrandt : un peintre hollandais.

elle, il est **rembrandtesque** ou **rembranesque** :

- elle est relative, il est relatif à Rembrandt, notamment à son gout pour le clair-obscur où se fondent décor et personnages ;
- rappelle l'art de Rembrandt ;
- évoque un tableau de Rembrandt.

rembranesquement : d'une manière rembranesque.

rembrasser

rembrasser ou **réembrasser** : embrasser de nouveau.

rembrayage, rembrayer

un **rembrayage** : l'action de rembrayer.

rembrayer ou **réembrayer** :

- embrayer à nouveau, après avoir débrayé ;
- se remettre à fonctionner.

je rembraie ou je rembraye, tu rembraies ou tu rembrayes, il rembraie ou il rembraye, nous rembrayons, vous rembrayez, ils rembraient ou ils rembrayent ;
je rembrayais ; je rembrayai ; je rembraierai ou je rembrayerai ; je rembraierais ou je rembrayerais ;
j'ai rembrayé ; j'avais rembrayé ; j'eus rembrayé ; j'aurai rembrayé ; j'aurais rembrayé ;
que je rembraie ou que je rembraye, que tu rembraies ou que tu rembrayes, qu'il rembraie ou qu'il rembraye, que nous rembrayions, que vous rembrayiez, qu'ils rembraient ou rembrayent ;
que je rembrayasse, qu'il rembrayât, que nous rembrayassions ; que j'aie rembrayé ; que j'eusse rembrayé ;
rembraie ou rembraye, rembrayons, rembrayez ; aie rembrayé, ayons rembrayé, ayez rembrayé ;
(en) rembrayant.

rembruni, rembrunir, rembrunissement

elle est rembrunie, il est **rembruni** :

- est devenue plus foncée, plus sombre ; est devenu plus foncé, plus sombre ;
- est attristée, est inquiète ; est attristé, est inquiet.

rembrunir :

- rendre plus sombre, plus foncé ;
- faire apparaitre plus sombre, plus foncé ;
- rendre, faire paraitre triste, inquiet ;
- contrarier ;
- apparaitre dans l'expression triste, inquiète, contrariée de quelqu'un ;
- faire apparaitre sous un jour défavorable, triste.

je rembrunis, tu rembrunis, il rembrunit, nous rembrunissons, vous rembrunissez, ils rembrunissent ;
je rembrunissais ; je rembrunis ; je rembrunirai ; je rembrunirais ;
j'ai rembruni ; j'avais rembruni ; j'eus rembruni ; j'aurai rembruni ; j'aurais rembruni ;

que je rembrunisse, que tu rembrunisses, qu'il rembrunisse, que nous rembrunissions, que vous rembrunissiez, qu'ils rembrunissent ;
que je rembrunisse, qu'il rembrunît, que nous rembrunissions ; que j'aie rembruni ; que j'eusse rembruni ;
rembrunis, rembrunissons, rembrunissez ; aie rembruni, ayons rembruni, ayez rembruni ;
(en) rembrunissant.

se rembrunir :

- devenir plus sombre, plus foncé ;
- se couvrir, s'obscurcir ;
- prendre une expression triste, inquiète, contrariée.

je me rembrunis, tu te rembrunis, il se rembrunit, nous nous rembrunissons, vous vous rembrunissez, ils se rembrunissent ;
je me rembrunissais ; je me rembrunis ; je me rembrunirai ; je me rembrunirais ;
je me suis rembruni(e) ; je m'étais rembruni(e) ; je me fus rembruni(e) ; je me serai rembruni(e) ; je me serais rembruni(e) ;
que je me rembrunisse, que tu te rembrunisses, qu'il se rembrunisse, que nous nous rembrunissions, que vous vous rembrunissiez, qu'ils se rembrunissent ;
que je me rembrunisse, qu'il se rembrunît, que nous nous rembrunissions ; que je me sois rembruni(e) ; que je me fusse rembruni(e) ;
rembrunis-toi, rembrunissons-nous, rembrunissez-vous ; sois rembruni(e), soyons rembrunies, soyons rembrunis, soyez rembruni(e)(es)(s) ;
(en) se rembrunissant.

elles se sont rembrunies, elles sont rembrunies.
elles se sont rembruni l'ambiance, elles ont rembruni l'ambiance, elles se la sont rembrunie.

un **rembrunissement** :

- le fait de devenir plus sombre, plus foncé ;
- une teinte sombre, foncée de quelque chose ;
- une expression de tristesse, de contrariété.

un tableau **embruni** : un tableau peint d'une couleur trop brune.

embrunir :

- rendre brun, sombre ;
- assombrir, attrister.

embrunir ou **s'embrunir** : devenir brun, sombre.

rembuchement, rembucher, rembûcher

un **rembuchement** : une rentrée d'une bête poursuivie dans le bois.

rembucher (*anciennement* : **rembûcher**) : suivre la voie d'un grand animal de chasse jusqu'à ce qu'il soit rentré dans son enceinte boisée ou son fort.

se rembucher (*anciennement* : se rembûcher) : regagner le sous-bois et/ou son fort.

s'embucher (*anciennement* : s'embûcher) : pour une bête poursuivie, se réfugier dans un bois, un fourré.

Le verbe rembucher, rembûcher est dérivé d'embucher, embûcher, un terme de vénerie dérivé du latin vulgaire *buska* « bois, bosquet », d'origine germanique (voir : buche, bûche), avec le préfixe re-.

reméandrage

un **reméandrage** : la technique consistant à allonger le tracé et à réduire la pente d'un cours d'eau pour rendre sa morphologie plus sinueuse et lui faire ainsi retrouver ses fonctions hydrobiologiques. Le reméandrage peut, par exemple, favoriser la régulation du régime des eaux, améliorer le niveau de la nappe phréatique ou permettre la préservation et la diversification d'habitats aquatiques. Journal officiel de la République française du 08/09/2013.

remède, remédiable, remédiation, remédier

A. un **remède** :

- un moyen thérapeutique ;
- un médicament ;
- un moyen destiné à combattre un mal affectif, psychique, moral ;
- une mesure destinée à redresser une situation sociale, économique, politique, mauvaise ;
- un moyen destiné à combattre un défaut, une défaillance technique.

Des **remèdes de bonne femme** ou de bonne fame ? Académie française.

voir aussi : une panacée.

B. un **remède** : l'écart maximum qui était admis entre les poids et titres réels et les poids et titres légaux des ouvrages en métaux précieux.

les grains de remède : deux points figurant dans le poinçon de maitre et indiquant cet écart.

elle, il est **remédiable** :

- à quoi l'on peut remédier ;
- est réparable ;
- est amendable.

une **irrémédiabilité** : le caractère de ce qui est irrémédiable.

elle, il est **irrémédiable** :

- à laquelle ou auquel on ne peut pas remédier ;
- dont on ne peut pas changer favorablement la nature ou le cours fâcheux ;
- que rien ne peut changer ou amender.

irrémédiablement

une **remédiation** :

- un moyen de résoudre une difficulté éprouvée par une personne ;
- une mise en œuvre des moyens permettant de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au cours d'une évaluation. La « remédiation » doit être distinguée du « rattrapage », qui consiste en une remise à niveau des connaissances. En anglais : *remedial work, remediation*. Journal officiel de la République française du 16/06/2007.

remédier :

- traiter par les remèdes appropriés ;
- apporter un remède, porter remède à ;
- combattre par les moyens appropriés, par les mesures appropriées ;
- constituer le remède à.

Le nom (un) remède est emprunté au latin *remedium* « remède, médicament », au figuré « préservatif, expédient », dérivé de *mederi* « soigner, traiter ».

Le verbe remédier est emprunté au latin *remediare* « guérir », dérivé de *remedium* (voir : remède).

remêler

remêler : mêler à nouveau.

remembrance

une **remembrance** :

- ce qui revient à l'esprit, fortuitement ou volontairement, des expériences passées ;
- le souvenir que l'on garde de quelqu'un.

Le nom remembrance est aujourd’hui considéré comme littéraire ou vieilli. L’anglais nous a emprunté cette forme ; on la trouve d’ailleurs dans la première traduction d’*À La recherche du temps perdu, Remembrance of things*

past, retraduit ensuite de façon plus littérale par *In Search of lost time*. Le français remembrance est dérivé de l'ancien français *remembrer*, « se souvenir », qui a donné l'anglais *to remember*. Ce verbe ancien, issu du latin *remomari*, est un doublet populaire de remémorer qui l'a supplanté. [...] Par métonymie, remembrance a aussi désigné ce qui est destiné à conserver le souvenir : statue, image, portrait. En savoir plus : Académie française.

remembrement, remembrer

un **remembrement** :

- un aménagement foncier qui consiste à grouper de petites parcelles, de manière à obtenir une utilisation plus rationnelle et plus rentable des sols ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

remembrer : regrouper par une opération de remembrement, en propriétés foncières d'une plus grande étendue, des parcelles jusqu'alors dispersées.

Le verbe remembrer a été formé d'après démembrer.

remémorateur, remémoratif, remémoration, remémorer

elle est remémoratrice, il est **remémorateur** : conserve le souvenir.

elle est remémorative, il est **remémoratif** : rappelle un fait et en perpétue le souvenir.

une **remémoration** :

- une réactivation d'un souvenir, l'action de se remettre quelque chose en mémoire ;
- un processus par lequel le sujet évoque dans sa conscience des évènements conservés dans son inconscient.

remémorer :

- remettre en mémoire ;
- rappeler quelqu'un au bon souvenir de quelqu'un.

se remémorer quelqu'un ou quelque chose : faire ressurgir à l'esprit un souvenir, le retrouver, s'en souvenir avec une certaine précision.

Les tableaux de conjugaison (y compris ceux de l'Académie française) indiquent l'accord du participe passé avec le sujet certainement par analogie avec *se souvenir.* Il n'y a pas d'accord du participe passé avec le sujet s'il précède la désignation de ce qui est remémoré (*elles se sont remémoré les évènements*). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec ce qui est remémoré.

Le verbe remémorer est emprunté au latin chrétien *rememorari* « se ressouvenir » ou, transitif, *rememorare* « rappeler » parallèlement à l'ancien français *remembrer* « rappeler, rappeler le souvenir de » de même origine.

remenée, remener

une **remenée** : une petite voute en arrière-voussure faite au-dessus des portes et des fenêtres pour couronner l'embrasure.

remener :

- mener à nouveau quelque part ;
- remmener.

je remène, tu remènes, il remène, nous remenons, vous remenez, ils remènent ;
je remenais ; je remenai ; je remènerai ; je remènerais ;
j'ai remené ; j'avais remené ; j'eus remené ; j'aurai remené ; j'aurais remené ;
que je remène, que tu remènes, qu'il remène, que nous remenions, que vous remeniez, qu'ils remènent ;
que je remenasse, qu'il remenât, que nous remenassions ; que j'aie remené ; que j'eusse remené ;
remène, remenons, remenez ; aie remené, ayons remené, ayez remené ;
(en) remenant.

Le nom (une) remenée vient du participe passé de l'ancien verbe remener « mener à nouveau » auquel s'est substitué ramener. Voir aussi : remmener.

remerciement, remercier, remercieur

un **remerciement** :

- l'action de remercier quelqu'un, de lui témoigner gratitude ou reconnaissance ;
- des paroles, un écrit par lesquels on remercie quelqu'un ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

remercier :

- dire merci à quelqu'un, lui exprimer de la gratitude ;
- se féliciter de quelque chose ;
- répondre par l'ingratitude à quelqu'un qui attend de la reconnaissance ;
- mettre fin poliment aux services de quelqu'un, aux relations qu'on a avec quelqu'un.

se remercier de : s'estimer heureux de quelque chose, se savoir gré.

L'interjection *merci* se construit de manière indirecte par l'intermédiaire de la préposition à : Merci à vous ; merci à Rémy, ou de façon directe : *Merci, mon ami ; merci, cher Bernard*. Il n'en va pas de même du verbe *remercier* qui, lui, se construit directement : *Je remercie Pierre, je le remercie*. Nous retrouvons la même construction avec les nom et verbe *salut* et *saluer*. Si, en effet, on peut dire : *Salut, mon bon ami* ou : *Salut à tous*, le verbe saluer ne peut se construire que directement : *Je salue Jean-Luc, je le salue*. En savoir plus : Académie française.

On remercie quelqu'un pour ce qu'il a fait. Le remerciement n'est pertinent que si la personne à qui l'on s'adresse a agi de son propre chef et a entrepris quelque chose. Dans le cas contraire, le remerciement n'a pas de sens. On ne remerciera donc pas en disant à une personne dont on avait sollicité l'appui *Merci d'avoir été prié de nous accorder votre aide*, mais évidemment *Merci de nous avoir aidés*. En savoir plus : Académie française.

remercier (construction) : Parler français.

un **remercieur**

Le verbe remercier est dérivé, avec le préfixe re-, de l'ancien français *mercier* « exprimer sa gratitude, remercier », dérivé de merci.

réméré, rémérer

un **réméré** : une clause d'un contrat de vente par laquelle le vendeur se réserve le droit de racheter son bien dans un délai convenu en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition.

rémérer : reprendre en vertu d'un acte de réméré.

je rémère, tu rémères, il rémère, nous rémérons, vous rémérez, ils rémèrent ;
je rémérais ; je rémérai ; je rémèrerai ou rémérerai ; je rémèrerais ou rémérerais ;
j'ai réméré ; j'avais réméré ; j'eus réméré ; j'aurai réméré ; j'aurais réméré ;
que je rémère, que tu rémères, qu'il rémère, que nous rémérions, que vous rémériez, qu'ils rémèrent ;
que je rémérasse, qu'il rémérât, que nous rémérassions ; que j'aie réméré ; que j'eusse réméré ;
rémère, rémérons, rémérez ; aie réméré, ayons réméré, ayez réméré ;
(en) rémérant.

Le nom (un) réméré est emprunté au latin médiéval *reemere*, forme altérée du latin classique *redimere* « racheter (par exemple une chose vendue) ».

Le verbe rémérer est tiré de réméré pour traduire le latin *redimere*, altéré en *reemere*.

remesurer

remesurer : faire de nouvelles mesures.

remétabolie

une **remétabolie** : le type de développement des thysanoptères caractérisé par le fait que leurs deux derniers stades larvaires ne sont pas assimilables à ceux des larves d'insectes hétérométaboles, mais se raprochent de ceux des nymphes d'holométaboles.

A. un **remettage** : l'opération consistant à passer un à un chaque fil de chaine dans les maillons ou lisses appartenant à une lame.

une remetteuse, un **remetteur** : une ouvrière, un ouvrier exécutant l'opération du remettage.

une remetteuse, un remetteur en soieries : une ouvrière, un ouvrier passant les fils de la chaine par les broches du peigne ou ros.

remettre (1) :

- faire de nouveau ; recommencer ;
- faire passer à nouveau en un lieu, un endroit, une place ;
- mettre à sa place antérieure ;
- modifier à nouveau la position, la disposition de quelque chose ou de quelqu'un ;
- modifier à nouveau dans son état, sa fonction, sa situation, sa forme extérieure ou ses propriétés ;
- faire fonctionner à nouveau après une interruption.

je remets, tu remets, il remet, nous remettons, vous remettez, ils remettent ;
je remettais ; je remis ; je remettrai, je remettrais ;
j'ai remis ; j'avais remis ; j'eus remis ; j'aurai remis ; j'aurais remis ;
que je remette, que tu remettes, qu'il remette, que nous remettions, que vous remettiez, qu'ils remettent ;
que je remisse, qu'il remît, que nous remissions ; que j'aie remis ; que j'eusse remis ;
remets, remettons, remettez ; aie remis, ayons remis, ayez remis ;
(en) remettant.

se remettre :

- venir à nouveau occuper un lieu, un endroit, une place ;
- retrouver la position, la disposition antérieure ;
- se réconcilier avec quelqu'un ;
- retrouver son état, sa fonction, sa situation antérieure.

je me remets, tu te remets, il se remet, nous nous remettons, vous vous remettez, ils se remettent ;
je me remettais ; je me remis ; je me remettrai ; je me remettrais ;
je me suis remise, je me suis remis ; je m'étais remise, je m'étais remis ; je me fus remise, je me fus remis ; je me serai remise, je me serai remis ; je me serais remise, je me serais remis ;
que je me remette, que tu te remettes, qu'il se remette, que nous nous remettions, que vous vous remettiez, qu'ils se remettent ;
que je me remisse, qu'il se remît, que nous nous remissions ; que je me sois remise, que je me sois remis ; que je me fusse remise, que je me fusse remis ;
remets-toi, remettons-nous, remettez-vous ; sois remise, sois remis, soyons remises, soyons remis, soyez remise, soyez remises, soyez remis ;
(en) se remettant.

elles se sont remises, elles sont remises.
elles se sont remis les documents, elles ont remis les documents, elles se les sont remis.

B. une remettante, un **remettant** : celle, celui qui dépose une lettre de change ou un chèque dans sa banque.

remettre (2) :

- faire de nouveau ;
- recommencer ;
- mettre aux mains, entre les mains de quelqu'un ;
- confier, donner, laisser à quelqu'un ;
- faire grâce à quelqu'un d'une peine, d'une obligation ;
- renvoyer à plus tard, différer, reporter.

se remettre à : se mettre aux mains, entre les mains, au pouvoir de quelqu'un.

remettre / mettre : Parler français.

C. Dictionnaire des belgicismes :

- un commerce à remettre, remettre sa clientèle : un commerce à céder, céder sa clientèle.
- remettre (son diner) : (le) vomir.
- remettre une somme sur une autre somme : rendre la monnaie.
- remettre quelque chose : le comparer.

voir aussi : remis, remise, remiser, rémission, rémittent,... (ci-dessous).

Le verbe remettre vient du latin *remittere* « renvoyer; rendre, restituer ; relâcher, détendre ; amollir ; s'apaiser, se calmer (réfléchi ou passif, en parlant d'une douleur, d'une maladie) ; abandonner, renoncer à, faire remise (d'une dette, d'un châtiment) », en latin chrétien « remettre (les péchés) », dérivé du latin *mittere* (mettre), avec le préfixe *re-* (re-). Dans certains sens, le verbe remettre est dérivé de mettre, avec le préfixe re-.

remeubler

remeubler : meubler à nouveau ou avec de nouveaux meubles.

remeuil, remeuiller

Acadie.

un **remeuil** : un pis de vache.

faire du remeuil :

- avoir le pis qui se gonfle de lait ;
- être sur le point de vêler.

remeuiller ou **ameuiller** [Québec] :

- avoir le pis qui se gonfle de lait ;
- être sur le point de vêler.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

rémige

une **rémige** : une grande plume des ailes de l'oiseau.

une penne rémige, une plume rémige

une rémige primaire, secondaire, tertiaire

Ce mot est emprunté au latin *remex, remigis* « rameur », dans son emploi poétique appliqué à l'aile.

remigium

un **remigium** (en entomologie) :

- la partie antérieure rigide de l'aile des insectes qu'il s'agisse de l'aile antérieure ou postérieure (on lit aussi la région rémigiale, l'aire médiane, la région discoïdale ou le champ discoïdal).
- l'aile primitive. par opposition à *neala*, l'aile évoluée.

rémigration

une **rémigration** ou un **vol de retour** : dans le cycle de développement des pucerons (hémiptères aphidoïdes), le vol de rémigration est chez les espèces diéciques celui où les sexupares ailés quittent l'hôte secondaire pour retourner vers l'hôte primaire. Mais cela peut être aussi leurs descendances sexuées, ovipares, ailées ou aptères qui retourneront à l'automne, après s'être accouplées, pondre des œufs sur un hôte primaire, desquels naitront de nouvelles femelles fondatrices.

remilitarisation, remilitariser

une **remilitarisation** : le réarmement d'un pays qui a été démilitarisé.

remilitariser :

- reconstituer une armée, un armement ;
- militariser de nouveau une région, un pays.

une **démilitarisation**

démilitariser

reminder

Reminder peut se traduire par « mémento » ou par « pour mémoire » dans la locution anglaise *as a reminder*. Ce nom est dérivé du verbe *to remind*, « rappeler (quelque chose à quelqu'un) » ou « faire penser (quelqu'un à quelque chose) ». La crainte d'oublier quelque évènement important, une démarche à effectuer et la nécessité de trouver un moyen pour parer à cette crainte ne sont propres ni à nos amis anglais ni aux anglophones. Elle touche aussi, et ce, depuis fort longtemps, les habitants de notre pays qui, outre les termes cités plus haut pour évoquer ce point, ont dans leur langue des mots ou expressions comme « n'oubliez pas », « important », « pense-bête », voire la locution latine passée dans l'usage français *nota bene* et sa forme abrégée N. B. Aussi peut-on légitimement s'étonner de voir que des organismes municipaux emploient l'anglicisme *reminder* pour inviter leurs administrés à ne pas oublier un rendez-vous… Académie française.

reminéralisation, se reminéraliser

une **reminéralisation** : une restitution à l'organisme des constituants minéraux manquants ou perdus.

se reminéraliser : retourner à l'état de minéral.

réminiscence

A. une **réminiscence** :

- chez Platon, un souvenir d'une connaissance acquise dans une vie antérieure, quand l'âme, qui vivait dans le monde supra-sensible des essences, contemplait les Idées ;
- chez Aristote, la faculté de rappeler volontairement les souvenirs.

B. une **réminiscence** :

- un retour à la conscience d'une image, d'une impression si faibles ou si effacées qu'il est à peine possible d'en reconnaitre les traces ;
- un souvenir où domine plus ou moins l'élément affectif ;
- un souvenir qui inspire, qui influence la création artistique ;
- l'emprunt, le plagiat inconscient ainsi réalisé ;
- une mémoire profonde, lointaine, comme venue du fond des âges.

Ce nom est emprunté au bas latin *reminiscentia* « ressouvenir, réminiscence », terme de philosophie, dérivé de *reminisci* « rappeler à son souvenir, faire acte de souvenir ».

rémipède

elle, il est **rémipède** : a les membres antérieurs allongés.

les **rémipèdes** :

- un genre de crustacés décapodes ;
- une famille de coléoptères ayant des tarses propres à la natation.

Ce mot est composé de rémi-, du latin *remis* « rame » et -pède tiré du latin *pes, pedis* « pied ».

remis

elle est remise, il est **remis** :

- est replacé(e), déposé(e) ;
- est rétabli(e) ;
- est reporté(e) ;
- est attribué(e).

elle s'est remise, il s'est remis : s'est rétabli(e).

remis, je remis, tu remis, il remit, qu'il remît (remettre)

je me remis, tu te remis, il se remit, qu'il se remît (se remettre)

remisage

un **remisage** :

- l'action de ranger des véhicules, de conserver ce qui peut resservir ;
- un lieu où l'on range des véhicules.

Ce nom est dérivé de remiser, avec le suffixe -age.

remise

1. une **remise** :

- l'action de faire passer à nouveau quelque chose ou quelqu'un en un lieu, un endroit, une place ;
- l'action de remettre à sa place antérieure ;
- l'action de rétablir la position, la disposition de quelque chose ;
- l'action de rétablir quelque chose ou quelqu'un dans son état, sa fonction, sa situation, sa forme extérieure, ses propriétés ;
- un lieu où le gibier s'arrête pour se cacher ou pour se reposer.

une remise en service :

- une remise en état de fonctionnement pour une réutilisation ;
- [pétrole et gaz / production] l'ensemble des procédures et des opérations préalables à l'exploitation d'une installation pétrolière ou gazière qui avait été mise hors service. En anglais : *recommissioning*. Voir aussi : mise en service, mise hors service. Journal officiel de la République française du 14/08/2015.

2. un fil de **remise** : un fil très fin à trois brins, avec lequel on fait les mailles des lices dans lesquelles sont passés les fils de la chaine.

3. une **remise** :

- le fait de mettre quelque chose en possession de quelqu'un, de mettre quelque chose ou quelqu'un à la discrétion, au pouvoir, au soin de quelqu'un ;
- un acte par lequel il est fait grâce à quelqu'un d'une obligation, d'une peine ;
- une commission accordée par un fournisseur à un vendeur ;
- une réduction de prix accordée à un client ;
- le fait de remettre, de renvoyer à une date ultérieure ;
- un local couvert destiné à abriter des véhicules ;
- une dépendance, un local où sont rangés des instruments, des objets.

une remise différée : une remise proposée à un client sur un achat ultérieur. En anglais : *cash back*. Journal officiel de la République française du 18/03/2011.

une remise d'un commerce [Belgique] : une cession.

Le nom remise désigne, entre autres, un rabais, une réduction sur un prix. On lit dans la 9e édition de notre Dictionnaire : « Obtenir, consentir dix pour cent de remise sur le prix de vente ». Après cette remise, le prix sera de 10 % moins élevé qu'il ne l'était auparavant. Mais il convient de rappeler, en mêlant arithmétique et français, que si le prix final s'obtient bien en faisant une soustraction (prix de départ moins x euros), la remise est une somme positive : sur cent euros, on fera une remise de 10 euros et non de moins 10 euros. Ce qui vaut pour les nombres vaut aussi pour les pourcentages. On dira donc *Une remise de cent euros, de dix pour cent*. Académie française.

4. une, un **remise** : une voiture de louage qui stationnait dans une remise, plus luxueuse que celles qui stationnaient dehors.

une (voiture de) grande remise : une voiture de louage, une automobile de location très luxueuse.

Ce nom vient du participe passé de remettre ; à comparer avec le latin chrétien *remissa peccatorum* « rémission des péchés », et à l'anglais *remise* « voiture de remise » emprunté au français.

remiser

1. **remiser** :

- ranger, mettre à l'abri dans un hangar, un garage ;
- mettre à l'abri, ranger une chose inemployée ou peu employée ;
- faire abstraction de ;
- ne pas faire usage de ;
- remettre quelqu'un à sa place.

se remiser :

- pour le gibier, se réfugier dans un couvert après avoir été levé ;
- mettre fin à ses activités ;
- cesser son travail ;
- en boxe ou en escrime, effectuer une remise.

elles se sont remisées, elles sont remisées.
elles se sont remisé les véhicules, elles ont remisé leurs véhicules, elles se les sont remisés.

Le verbe remiser (1) est dérivé de remise.

2. **remiser** :

- déposer une nouvelle mise ;
- miser à nouveau.

Le verbe remiser (2) est dérivé de miser, avec le préfixe re-.

remisier

une remisière, un **remisier** : une commerçante, un commerçant qui reçoit de ses clients des ordres de bourse, les transmet à un agent de change et en surveille l'exécution, moyennant une rémunération de la part du donneur d'ordre et une remise, c'est-à-dire un pourcentage sur le montant du courtage.

Ce nom est dérivé de remise, avec le suffixe -ier.

remisse

une **remisse** : l'ensemble des lisses d'un métier à tisser faisant l'uni.

Ce nom est dérivé de remis, le participe passé de remettre.

rémissible, rémissif, rémission, rémissionnaire

A. elle, il est **rémissible** :

- peut être pardonné(e) ;
- est digne de rémission.

elle est rémissive, il est **rémissif** : elle, il a la possibilité de remettre une faute, de pardonner.

une **rémission** (1) :

- l'action de pardonner les péchés, de remettre une peine ;
- l'action de réduire, de supprimer une contrainte, une peine.

une lettre de rémission : un acte par lequel le prince remettait à un criminel la peine à laquelle il avait été condamné.

sans rémission (1) :

- sans la possibilité d'un recours en grâce ;
- sans indulgence ;
- sans appel, sans erreur.

une, un **rémissionnaire** : celle qui était porteuse, celui qui était porteur de lettres de rémission, qui avait obtenu des lettres de rémission.

B. une **rémission** (2) :

- une atténuation temporaire des symptômes d'une maladie ou d'une manifestation pathologique ;
- une interruption temporaire, d'une durée variable, d'un phénomène quelconque.

sans rémission (2) :

- sans marquer d'arrêt ;
- sans relâche.

elle, il est **irrémissible** :

- ne mérite pas de rémission, de pardon ;
- est définitive ou définitif, est irréversible, irrémédiable ;
- ne peut pas être différé(e).

irrémissiblement

Le mot rémissible est emprunté au latin chrétien *remissibilis* « rémissible, pardonnable, véniel », dérivé au moyen du suffixe -*bilis* (-able) du radical du participe passé *remissus* de *remittere* (remettre). Le mot irrémissible est emprunté au latin chrétien *irremissibilis* « irrémissible, irréparable ».

Le mot rémissif est emprunté au latin ecclésiastique *remissivus* ; la forme *remissivus*, dérivée du radical du supin de *remittere* « renvoyer, faire remise de », est déjà attestée en latin classique au sens de « émollient » en médecine, puis au sens de « qui exprime une atténuation » en grammaire.

Le nom (une) rémission est emprunté au latin *remissio* « action de renvoyer ; action de détendre, de relâcher, affaiblissement (d'un mal) ; abandon, remise (d'une peine, d'un impôt) », en latin chrétien « pardon, rémission (des péchés) », dérivé du latin *remittere* (remettre).

rémittence, rémittent

une **rémittence** :

- le caractère d'une maladie ou d'une manifestation pathologique rémittente ;
- une (période d')atténuation dans une maladie ou une manifestation pathologique ;
- une accalmie, un reflux, un affaiblissement de quelque chose.

une affection rémittente, un trouble **rémittent**, un symptôme rémittent : qui présente des poussées et des atténuations successives.

une psychose rémittente, une fièvre rémittente

Le mot rémittent est emprunté au latin *remittens*, participe présent de *remittere* (remettre), ici au sens « s'apaiser, se calmer (au réfléchi ou au passif, en parlant d'une douleur, d'une maladie) ».

remix, remixé, remixer

un **remix** :

- une technique d'enregistrement et de duplication des sons permettant des combinaisons infinies à partir de la bande originale ;
- une nouvelle version d'un disque enregistré ;
- un remaniement.

un album remixé

un écrit remixé : qui est modifié, remanié.

remixer : modifier un disque, un film, une œuvre pour en créer une nouvelle version.

Le nom (un) remix est dérivé de l'anglais *mix* qui est à l'origine de mixage, avec le préfixe re-.

rémiz, rémizidé

Les **rémizidés** (**rémiz**) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) passériformes (les passereaux).

Ce nom est probablement emprunté au polonais *remiz* de même sens.

remmaillage, remmailler, remmailleur

un **remmaillage** ou **remaillage** : une opération consistant à remmailler.

remmailler ou **remailler** :

- réparer en reconstituant, en remontant les mailles d'un filet, d'une pièce de vêtement tricoté ;
- coudre côte à côte des tresses de paille dans la confection d'un chapeau.

une **remmailleuse**, un **remmailleur** : celle, celui qui remmaille.

Le verbe remailler est dérivé de mailler, le verbe remmailler est dérivé d'emmailler, avec le préfixe re-.

remmailloter

remmailloter : emmailloter de nouveau.

Ce verbe est dérivé d'emmailloter, avec le préfixe r(e)-.

remmancher, remmancheur

remmancher :

- munir d'un nouveau manche ;
- réconcilier, raccommoder des personnes ;
- rebouter, soigner [Canada].

une remmancheuse, un **remmancheur** : une rebouteuse, un rebouteux. [Canada]

Ce verbe est dérivé d'emmancher, avec le préfixe re-.

remmener

remmener : mener, conduire quelqu'un au lieu d'où on l'a amené.

je remmène, tu remmènes, il remmène, nous remmenons, vous remmenez, ils remmènent ;
je remmenais ; je remmenai ; je remmènerai ; je remmènerais ;
j'ai remmené ; j'avais remmené ; j'eus remmené ; j'aurai remmené ; j'aurais remmené ;
que je remmène, que tu remmènes, qu'il remmène, que nous remmenions, que vous remmeniez, qu'ils remmènent ;
que je remmenasse, qu'il remmenât, que nous remmenassions ; que j'aie remmené ; que j'eusse remmené ;
remmène, remmenons, remmenez ; aie remmené, ayons remmené, ayez remmené ;
(en) remmenant.

remener :

- mener à nouveau quelque part ;
- remmener.

ramener :

- amener de nouveau ;
- rapporter ;
- faire revenir avec soi ;
- transporter ;
- mener, conduire ;
- faire revenir à sa place initiale ou à sa position de départ ;
- faire tout converger vers, subordonner tout à.

ramener sa fraise, sa gueule, sa pastille, sa poire ou la ramener :

- intervenir en protestant ;
- faire l'important.

se ramener :

- arriver, revenir ;

- se réduire.

Le verbe remmener est dérivé d'emmener qui est dérivé de mener, le verbe remener est dérivé de mener, le verbe ramener est dérivé d'amener qui est dérivé de mener, avec le préfixe re-.

remmouler

remmouler : remouler, mouler de nouveau quelque chose.

remnographe, remnographie

un **remnographe** : un appareil d’imagerie par résonance magnétique nucléaire. Journal officiel de la République française du 03/06/2003.

une **remnographie** : une image de la répartition dans l’organisme de certains atomes à partir de leur résonance magnétique nucléaire. La technique d’imagerie par résonance magnétique nucléaire (RMN) est appelée « IRM ». En anglais : *NMR imaging, nuclear magnetic resonance imaging*. Journal officiel de la République française du 03/06/2003.

Le nom (une) remnographie a été composé à partir du sigle R.M.N. (résonance magnétique nucléaire) et de -graphie, tiré du grec *graphein* « écrire ».

remodelage, remodeler

un **remodelage** :

- l'action de remodeler ; le résultat de l'action ;
- l'action de modifier un véhicule de façon plus prononcée que lors d’un restylage, mais sans apporter de transformations profondes à sa ligne générale. En anglais : *lifting ; restyling*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **remodelage de surface** : une modification structurale et topographique de la surface d’une planète tellurique sous l’action de l’érosion et de l’activité interne de cette planète. Le remodelage de surface modifie les traces d’impacts de météorites et les édifices volcaniques. En anglais : *resurfacing*. Voir aussi : palimpseste. Journal officiel de la République française du 25/07/2015.

un **remodelage de plage** ou **reprofilage de plage** : [environnement] : un prélèvement, sur une plage en zone basse ou intertidale, de sable, de gravier ou de galets qui sont ensuite déposés et répartis en haut de cette plage. En anglais : *beach scraping*. Voir aussi : réalimentation de plage. Journal officiel de la République française du 16 juillet 2021.

remodeler :

- modeler de nouveau, donner une nouvelle forme, un nouvel aspect ;
- transformer ;
- modifier un véhicule de façon plus prononcée que lors d’un restylage, mais sans apporter de transformations profondes à sa ligne générale. En anglais : *lift (to) ; restyle (to)*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

je remodèle, tu remodèles, il remodèle, nous remodelons, vous remodelez, ils remodèlent ;
je remodelais ; je remodelai ; je remodèlerai ; je remodèlerais ;
j'ai remodelé ; j'avais remodelé ; j'eus remodelé ; j'aurai remodelé ; j'aurais remodelé ;
que je remodèle, que tu remodèles, qu'il remodèle, que nous remodelions, que vous remodeliez, qu'ils remodèlent ;
que je remodelasse, qu'il remodelât, que nous remodelassions ; que j'aie remodelé ; que j'eusse remodelé ;
remodèle, remodelons, remodelez ; aie remodelé, ayons remodelé, ayez remodelé ;
(en) remodelant.

rémois

elle est rémoise, il est **rémois** : est de **Reims**, une ville en France.
une Rémoise, un Rémois

rémolade

un **rémolade** : une rémoulade.

remole

une **remole** : un remous, un tournoiement d'eau, produisant un gouffre dangereux pour les navires.

remontable, remontada, remontage, remontant, remonte, remonté, remontée, remonte-pente, remonter, remonteur, remontoir

elle, il est **remontable** : peut être remonté(e).

une ***remontada*** : une remontée dans le classement d'une compétition sportive.

un **remontage** :

- le fait de hisser à la surface, des hommes ou des choses ;
- le fait de remettre sous tension un mécanisme dont le mouvement est assuré par la chute d'un poids ou le déroulement d'un ressort ;
- le fait d'assembler de nouveau les diverses pièces d'un mécanisme, d'une machine préalablement démonté(e) ;
- autres sens : CNRTL.

un **remontant** : une boisson ou un médicament revigorant.

elle est remontante, il est **remontant** :

- suit un mouvement qui va vers le haut ;
- parvient à la surface ;
- fleurit à diverses époques de l'année ;
- redonne des forces.

une **remonte** :

- un parcours vers l'amont ; l'ensemble des poissons qui y retournent pour frayer ;
- une manœuvre qui consiste à ramener à la surface d'un puits les hommes, le matériel, les produits d'extraction ;
- le fait de pourvoir en chevaux frais une unité de cavalerie, une écurie de poste ou de messagerie, un haras ;
- une recherche et une embauche de figurants pour un spectacle.

elle est remontée, il est **remonté** :

- est mise plus haute, est mis plus haut ;
- est assemblé(e) de nouveau ;
- est atteinte, est atteint ;
- est en colère.

une **remontée** :

- le fait de se déplacer à nouveau dans un mouvement ascendant ;
- le fait pour une équipe ou un joueur de regagner des places au classement, de contre-attaquer ;
- l'action de gravir une pente ;
- le fait d'aller à contre-courant d'un cours d'eau ;
- une migration des poissons vers l'amont ; l'ensemble des poissons effectuant cette migration ;
- le fait de parvenir ou de faire parvenir à la surface du sol, de l'eau ;
- le fait d'aller verticalement d'un point bas à un point haut ;
- le fait d'atteindre une intensité plus forte ;
- le fait de hausser ou de rehausser quelque chose.

une **remontée d'eaux profondes** : [environnement - sciences de la Terre / océanographie] le phénomène qui se caractérise par un courant ascendant d'eaux froides marines dû à l'action des vents ainsi qu'à des différences de masse volumique entre ces eaux et les eaux de surface, résultant elles-mêmes de différences de température et de salinité.La remontée d'eaux profondes peut provoquer des modifications de la distribution de la flore et de la faune marines. Voir aussi : descente d'eaux de surface. Journal officiel de la République française du 5 mai 2024.

un **remonte-pente** ou **monte-pente** : un système de traction mécanique pour les skieurs.

remonter : CNRTL.

remonter quelque chose
je remonte, tu remontes, il remonte, nous remontons, vous remontez, ils remontent ;
je remontais ; je remontai ; je remonterai ; je remonterais ;
j'ai remonté ; j'avais remonté ; j'eus remonté ; j'aurai remonté ; j'aurais remonté ;
que je remonte, que tu remontes, qu'il remonte, que nous remontions, que vous remontiez, qu'ils remontent ;
que je remontasse, qu'il remontât, que nous remontassions ; que j'aie remonté ; que j'eusse remonté ;
remonte, remontons, remontez ; aie remonté, ayons remonté, ayez remonté ;
(en) remontant.

remonter quelque part
je remonte, tu remontes, il remonte, nous remontons, vous remontez, ils remontent ;
je remontais ; je remontai ; je remonterai ; je remonterais ;
je suis remonté(e) ; j'étais remonté(e) ; je fus remonté(e) ; je serai remonté(e) ; je serais remonté(e) ;
que je remonte, que tu remontes, qu'il remonte, que nous remontions, que vous remontiez, qu'ils remontent ;
que je remontasse, qu'il remontât, que nous remontassions ; que je sois remonté(e) ; que je fusse remonté(e) ;
remonte, remontons, remontez ; sois remonté, soyons remontées, soyons remontés, soyez remonté(e)(es)(s) ;
(en) remontant.

ça remonte à vieux, ça date de vieux, ça dure de vieux : c'est ainsi depuis longtemps. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

se remonter :

- être remonté ;
- retrouver des forces.

elles se sont remontées, elles sont remontées.
elles se sont remonté les meubles, elles ont remonté les meubles, elles se les sont remontés.

une remonteuse, un **remonteur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de remonter, remettre sous tension, assembler certains mécanismes.

un **remontoir** : un dispositif au moyen duquel on remonte un mécanisme d'horlogerie sans l'aide d'une clé.

Le verbe remonter est dérivé de monter, avec le préfixe re-.

remontrance, remontrant, remontrer, remontreur

une **remontrance** : un discours par lequel on montre à quelqu'un ses torts, ses erreurs, pour l'engager à se corriger.

des remontrances :

- un discours adressé au roi par le Parlement, ou les autres cours ou encore par les États ou assemblées de notables, à l'occasion de l'enregistrement d'une ordonnance pour faire état de ses inconvénients éventuels ;
- une protestation officielle élevée contre le pouvoir ou ses représentants.

un **remontrant** : un membre des calvinistes arminiens, sectateurs d'Arminius, un théologien protestant, ayant adressé en 1610, des Remontrances aux États de Hollande.

remontrer :

- montrer de nouveau ;
- exposer à quelqu'un, avec force ce qui est blâmable ou critiquable dans son comportement ou sa façon de penser ;
- donner, en affectant d'être supérieur, des leçons à quelqu'un ;
- faire remarquer quelque chose avec autorité à quelqu'un ;
- faire des remontrances ;
- pour des chiens, se rabattre de voies trop vieilles.

se remontrer : paraitre de nouveau en public ou devant quelqu'un.

elles se sont remontrées, elles sont remontrées.
elles se sont remontré les documents, elles ont remontré les documents, elles se les sont remontrés.

une remontreuse, un **remontreur** : celle, celui qui fait des remontrances.

elle est remontreuse : est réprobatrice ; il est **remontreur** : est réprobateur.

Le nom (une) remontrance est dérivé de remontrer qui est dérivé de montrer, avec le suffixe re-.

remonture

une **remonture** :

- le fait d'assembler de nouveau les diverses pièces d'un mécanisme, d'une machine préalablement démonté(e) ;
- une espèce d'épaulette d'un vêtement de femme.

Ce nom est dérivé de remonter, avec le suffixe -ure.

rémora

un **rémora** :

- un poisson ;
- un poisson-pilote ;
- ce, celui qui retarde ou qui arrête ;
- un obstacle.

Ce nom est emprunté au latin *remora* « retard, obstacle » « échénéide, ce poisson à qui les Anciens attribuaient le pouvoir d'arrêter les bateaux ».

remordre, remords

remordre :

- mordre de nouveau ;
- exposer une deuxième fois, à l'action de l'acide, une planche métallique afin d'accentuer les traits déjà creusés ou d'en creuser de nouveaux ;
- causer une douleur morale par de vifs reproches ;
- attaquer de nouveau ;
- se remettre à.

je remords, tu remords, il remord, nous remordons, vous remordez, ils remordent ;
je remordais ; je remordis ; je remordrai ; je remordrais ;
j'ai remordu ; j'avais remordu ; j'eus remordu ; j'aurai remordu ; j'aurais remordu ;
que je remorde, que tu remordes, qu'il remorde, que nous remordions, que vous remordiez, qu'ils remordent ;
que je remordisse, qu'il remordît, que nous remordissions ; que j'aie remordu ; que j'eusse remordu ;
remords, remordons, remordez ; aie remordu, ayons remordu, ayez remordu ;
(en) remordant.

un **remords** :

- un tourment moral causé par la conscience d'avoir mal agi ;
- un sentiment de contrariété, de désagrément éprouvé par la conscience.

Le remords est le sentiment de culpabilité que l'on éprouve quand on a commis une faute ou, comme on pouvait le lire dans la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie française, le « reproche violent que le coupable reçoit de sa conscience », alors que le regret c'est le « déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait, ou d'avoir manqué celui que l'on aurait pu acquérir ». Ce dernier peut aussi désigner, par affaiblissement, la contrariété que l'on a à faire ce qui nous déplaît ou déplaît à autrui. On en a un témoignage avec l'expression *à regret*, « avec répugnance, sans plaisir », popularisée par la locution *l'abbaye de monte-à-regret*, qui, dans l'argot des voleurs et depuis Mandrin, a désigné la potence puis la guillotine. Académie française.

Le remords est un sentiment douloureux de honte et de regret que fait naître la conscience d'avoir mal agi. Ce nom vient du latin *mordere*, « mordre ». Le remords est donc une morsure, un tourment. C'est pour cette raison que l'on dira d'un individu qu'il est « bourrelé de remords », c'est-à-dire qu'il souffre comme s'il était aux mains du bourreau ou, comme on disait jadis, du tourmenteur, et non qu'il est « bourré de remords », quand bien même, en lui, ces remords seraient fort nombreux. Académie française. Voir aussi : Office québécois de la langue française.

Le verbe remordre vient, pour le sens initial du latin *remordere* « au figuré, mordre à son tour » « ronger du remords », et pour le sens actuel, est dérivé de mordre, avec le préfixe re-.

Le nom (un) remords, anciennement : *remors*, vient de l’ancien participe passé de remordre, au sens de « causer du remords ».

remorquage, remorque, remorquer, remorqueur, remorqueuse

un **remorquage** :

- l'opération consistant à tirer un bateau dépourvu de moyens de propulsion propres par un autre ;
- une opération ou une activité consistant à tirer un véhicule en remorque ;
- [transports et mobilité / transport aérien] En anglais : *towing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

A. une **remorque** : l'action de remorquer un bateau ou un véhicule terrestre.

être à la remorque :

- se faire tirer ;
- se laisser mener par quelqu'un ou quelque chose sans disposer d'initiative propre ou de moyens d'action ;
- être à la traine, rester en arrière.

B. une **remorque** :

- un bateau ou un véhicule à roues dépourvu d'un moyen de propulsion propre et employé pour le transport des marchandises et/ou des voyageurs ;
- un véhicule à roues qui s'attache à un tracteur ou à un matériel à un seul essieu et qui sert au transport des marchandises.

remorquer :

- trainer un navire ou un véhicule qui ne se déplace pas par lui-même ;
- trainer un objet ;
- faire avancer quelqu'un ou quelque chose en le tirant ;
- entrainer à sa suite.

un **remorqueur** : un bâtiment à propulsion mécanique, construit spécialement pour déplacer ou manœuvrer les navires dans un port, sur un fleuve ou parfois en mer.

une **remorqueuse**, un **remorqueur** : celle, celui qui pilote un bateau servant au remorquage.

un **remorqueur spatial** : un engin spatial de service qui est conçu pour réorbiter ou désorbiter un objet spatial. En anglais : *orbital transfer vehicle (OTV) space tug*. Voir aussi : désorbiter, engin spatial de service, réorbiter, retrait sélectif de débris. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

une **remorqueuse** : un véhicule conçu pour en trainer d'autres.

une remorqueuse-dépanneuse

Le nom (une) remorque est emprunté à l'italien *rimorchiare* « remorquer », issu du latin vulgaire *remulculare*, forme élargie de *remulcare*, dérivé de *remulcum* « câble de remorquage ».

remorsure

une **remorsure** :

- une retouche d'une planche à l'eau-forte déjà gravée ;
- l'action de mordre de nouveau dans quelque chose.

remort

une **remort**, dans la théorie de la transmigration, désigne la mort, non du corps, mais de l'élément qui transmigre.

remotivation, remotiver

une **remotivation**

remotiver : donner de nouvelles motivations.

remoucher

remoucher :

- moucher à nouveau ;
- remettre vertement quelqu'un à sa place ;
- reconnaitre.

remoudou

un **remoudou** [Belgique] : un fromage du Pays de Herve, fabriqué à partir du lait d'une seconde traite.

remoudre

remoudre :

- moudre de nouveau quelque chose ;
- rabâcher.

je remouds, tu remouds, il remoud, nous remoulons, vous remoulez, ils remoulent ;
je remoulais ; je remoulus ; je remoudrai ; je remoudrais ;
j'ai remoulu ; j'avais remoulu ; j'eus remoulu ; j'aurai remoulu ; j'aurais remoulu ;
que je remoule, que tu remoules, qu'il remoule, que nous remoulions, que vous remouliez, qu'ils remoulent ;
que je remoulusse, qu'il remoulût, que nous remoulussions ; que j'aie remoulu ; que j'eusse remoulu ;
remouds, remoulons, remoulez ; aie remoulu, ayons remoulu, ayez remoulu ;
(en) remoulant.

remouiller

remouiller :

- mouiller à nouveau ;
- ajouter du consommé ou de l'eau à une sauce pour qu'elle soit moins épaisse ;
- jeter l'ancre à nouveau ;
- compromettre, impliquer dans une affaire malhonnête.

se remouiller la meule : recommencer à boire une boisson alcoolisée, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rémoulade

une **rémoulade** ou **rémolade** : une sauce piquante consistant en une mayonnaise fortement moutardée agrémentée d'ail et de fines herbes.

un céleri rémoulade.

Le nom (une) rémoulade est peut-être dérivé des formes picardes et wallonnes *ramorache* « raifort », *ramonache, ramonasse* « radis noir », *rouchi remola* « raifort gris » « radis noir » et *ramolos* « raifort », au suffixe -asse s'étant substitué -ade courant dans les termes culinaires (voir : salade, orangeade, marmelade) ; ces formes picardes seraient empruntées à l'italien *ramolaccio*, du latin *armoracea* « raifort sauvage », qui aurait été transmis par les cuisiniers italiens exerçant dans les régions sous domination espagnole et qui de là aurait pénétré les langues des pays avoisinants, Belgique, Luxembourg, Flandre.

remoulage, remouler

un **remoulage** (1) :

- l'action de remoudre quelque chose ;
- un résidu de meunerie, plus fin que les recoupes, utilisé dans l'alimentation du bétail.

Ce nom est dérivé de remoudre, avec le suffixe -age, sur le modèle des formes en moul- (voir : moulage).

un **remoulage** (2) :

- l'action de mouler à nouveau quelque chose ; le produit ainsi obtenu ;
- l'opération comportant au moins la pose des noyaux, la fermeture et le serrage du moule, avant d'effectuer la coulée du métal.

remouler : mouler de nouveau quelque chose.

remmouler : remouler, mouler de nouveau quelque chose.

Le verbe remouler est dérivé de mouler, avec le préfixe re-.

rémouleur

une rémouleuse, un **rémouleur** : celle, celui qui aiguise les couteaux, les ciseaux et autres objets tranchants sur une meule.

un rémouleur de buffet : un joueur d'orgue.

émoudre : aiguiser sur une meule.

Le nom (un) rémouleur est dérivé, avec le suffixe -eur, de rémoudre « émoudre de nouveau » lui-même dérivé d'émoudre avec le préfixe re-.

remourir

remourir : mourir à nouveau.

je remeurs, tu remeurs, il remeurt, nous remourons, vous remourez, ils remeurent ;
je remourais ; je remourus ; je remourrai ; je remourrais ;
je suis remorte, je suis remort ; j'étais remorte, j'étais remort ; je fus remorte, je fus remort ; je serai remorte, je serai remort ; je serais remorte, je serais remort ;
que je remeure, que tu remeures, qu'il remeure, que nous remourions, que vous remouriez, qu'ils remeurent ;
que je remourusse, qu'il remourût, que nous remourussions ; que je sois remorte, que je sois remort ; que je fusse remorte, que je fusse remort ;
remeurs, remourons, remourez ; sois remorte, sois remort, soyons remortes, soyons remorts, soyez remortes, soyez remorts, soyez remorte, soyez remort ;
(en) remourant.

remous

un **remous** :

- un tourbillon qui se produit dans la masse d'eau qui avoisine un courant ;
- un mouvement, un tourbillon qui se produit dans l'air ;
- un mouvement confus qui se propage dans une foule.

des remous : des mouvements divers qui agitent et troublent la vie sociale ou psychologique.

une **remole** : un tournoiement d'eau, produisant un gouffre dangereux pour les navires.

Le nom (un) remous est un déverbal de remoudre, en raison de la comparaison créée entre la rotation de la meule et le tourbillonnement de l'eau.

remouture

une **remouture** : une nouvelle mouture.

rempaillage, rempaillé, rempailler, rempailleur

un **rempaillage** : l'action de rempailler.

elle est rempaillée, il est **rempaillé** : est de nouveau riche.

rempailler :

- refaire en paille le fond de quelque chose, généralement d'un siège ;
- empailler de nouveau.

une rempailleuse, un **rempailleur** : une personne qui rempaille les chaises par profession.

voir aussi : un empaillage, empaillé, empailler, une empailleuse, un empailleur.

rempaqueter

rempaqueter : refaire un paquet qui a été ouvert.

je rempaquète ou rempaquette, tu rempaquètes ou rempaquettes, il rempaquète ou rempaquette, nous rempaquetons, vous rempaquetez, ils rempaquètent ou rempaquettent ;
je rempaquetais ; je rempaquetai ; je rempaquèterai ou rempaquetterai ; je rempaquèterais ou rempaquetterais ;
j'ai rempaqueté ; j'avais rempaqueté ; j'eus rempaqueté ; j'aurai rempaqueté ; j'aurais rempaqueté ;
que je rempaquète ou rempaquette, que tu rempaquètes ou rempaquettes, qu'il rempaquète ou rempaquette, que nous rempaquetions, que vous rempaquetiez, qu'ils rempaquètent ou rempaquettent ;
que je rempaquetasse, qu'il rempaquetât, que nous rempaquetassions ; que j'aie rempaqueté ; que j'eusse rempaqueté ;
rempaquète ou rempaquette, rempaquetons, rempaquetez ; aie rempaqueté, ayons rempaqueté, ayez rempaqueté ;
(en) rempaquetant.

voir aussi : un empaquetage, empaqueter, une empaqueteuse, un empaqueteur.

remparé, remparer, rempart

elle est remparée, il est **remparé** : est garni(e) de remparts.

remparer :

- constituer un rempart qui protège quelque chose ;
- établir, dresser un rempart autour de quelque chose afin de le protéger.

un **rempart** :

- une forte muraille de maçonnerie ou de pierres, une levée de terre ou une enceinte rasante composée de bastions et de courtines, surmontée d'un parapet, entourée d'un fossé percée de portes et de poternes ;
- une paroi haute et infranchissable qui borde ou entoure quelque chose ;
- une zone située près des remparts d'une ville ou qui en occupe la place ;
- ce qui rend quelque chose inaccessible à quelque chose d'autre ;
- ce qui protège quelque chose contre quelque chose d'autre.

Le verbe remparer est dérivé d'emparer, avec le préfixe re-.

Le nom (un) rempart est un déverbal de remparer, avec l'influence graphique de *boulevart*, forme ancienne de boulevard.

rempiètement, rempiétement, rempiéter

un **rempiètement** ou **rempiétement** : une reprise en sous-œuvre de la partie inférieure ou pied d'un mur.

rempiéter :

- effectuer un rempiètement ;
- retricoter le pied d'un bas ou d'une chaussette.

je rempiète, tu rempiètes, il rempiète, nous rempiétons, vous rempiétez, ils rempiètent ;
je rempiétais ; je rempiétai ; je rempièterai ou rempiéterai ; je rempièterais ou rempiéterais ;
j'ai rempiété ; j'avais rempiété ; j'eus rempiété ; j'aurai rempiété ; j'aurais rempiété ;
que je rempiète, que tu rempiètes, qu'il rempiète, que nous rempiétions, que vous rempiétiez, qu'ils rempiètent ;
que je rempiétasse, qu'il rempiétât, que nous rempiétassions ; que j'aie rempiété ; que j'eusse rempiété ;
rempiète, rempiétons, rempiétez ; aie rempiété, ayons rempiété, ayez rempiété ;
(en) rempiétant.

Le verbe rempiéter est formé de r(e)-, em- (en-), pied, -er.

rempiler

rempiler :

- empiler de nouveau quelque chose ;
- se rengager à la fin de la durée légale des obligations militaires ou à l'expiration d'un engagement précédent ;
- reprendre du service au sein d'un organisme quelconque après l'avoir quitté ou être arrivé au terme d'un engagement précédent ;
- recommencer, refaire à nouveau ce qui est généralement considéré ennuyeux par les autres.

remplaçable, remplaçant, remplacé, remplacement, remplacer

elle, il est **remplaçable** : peut être remplacé(e).

une **irremplaçabilité** : le caractère de ce qui est irremplaçable.

elle, il est **irremplaçable** :

- ne peut pas être remplacé(e), échangé(e), substitué(e) ;
- n'a pas d'équivalent ;
- que sa fonction, son talent, son habileté rend indispensable.

elle est remplaçante, il est **remplaçant** : prend la place de quelqu'un de manière temporaire ou définitive.

une remplaçante, un **remplaçant** :

- une personne qui en remplace une autre, à titre temporaire ou définitif, dans son travail ou sa fonction ;
- une chose qui en remplace une autre.

un remplaçant : celui qui accomplissait le service militaire, à l'époque où le tirage au sort était en vigueur, à la place d'un autre moyennant une compensation pécuniaire.

une remplacée, un **remplacé** : une personne qui est remplacée par une autre personne.

un **remplacement** :

- l'action de remplacer quelque chose par quelque chose d'autre ;
- l'action de remplacer temporairement quelqu'un dans ses fonctions.

remplacer :

- mettre quelque chose ou quelqu'un à la place de quelque chose ou de quelqu'un d'autre ;
- créer quelque chose à la place de quelque chose d'autre, qui disparait ainsi ;
- occuper la place ou assumer la fonction de quelque chose ou de quelqu'un d'autre ;
- assumer les fonctions ou jouer le rôle que quelqu'un d'autre avait auparavant ou habituellement ;
- prendre la place de quelque chose dans le temps.

je remplace, tu remplaces, il remplace, nous remplaçons, vous remplacez, ils remplacent ;
je remplaçais ; je remplaçai ; je remplacerai ; je remplacerais ;
j'ai remplacé ; j'avais remplacé ; j'eus remplacé ; j'aurai remplacé ; j'aurais remplacé ;
que je remplace, que tu remplaces, qu'il remplace, que nous remplacions, que vous remplaciez, qu'ils remplacent ;
que je remplaçasse, qu'il remplaçât, que nous remplaçassions ; que j'aie remplacé ; que j'eusse remplacé ;
remplace, remplaçons, remplacez ; aie remplacé, ayons remplacé, ayez remplacé ;
(en) remplaçant.

un **replacement** : l'action de replacer quelqu'un ou quelque chose, ou de se replacer ; le résultat de cette action.

replacer :

- remettre à sa place ou à une nouvelle place ;
- restituer dans un ensemble ;
- localiser de nouveau ;
- mettre à un nouveau poste, procurer un nouvel emploi à ;
- placer ailleurs.

un **ersatz** : ce qui remplace mais avec une qualité inférieure.

intérim, intérimaire / remplacement, remplaçant : Académie française.

Le verbe remplacer est formé de re- et de l'ancien verbe *emplacier* « mettre en place » (emplacement).

remplage

un **remplage** :

- une armature de pierre qui, dans le style gothique, encadre de ses festons les vitraux des fenêtres polylobées ;
- un blocage de moellons ou de briques et de mortier dont on remplit l'espace vide entre deux parements d'un mur de pierres ;
- l'action de remplir une pièce de vin qui n'est pas pleine ; la quantité de vin utilisée à cet effet.

des poteaux de remplage : de remplissage.

Ce nom est dérivé de remplir, avec le suffixe -age.

rempli, rempliage, remplier

1. elle est remplie, il est **rempli** :

- est pleine, est plein ;
- est complètement occupé(e) ;
- est convenablement exécuté(e), réalisé(e).

Ce mot vient du participe passé de remplir.

2. un **rempli** :

- ce qui est laissé d'étoffe dans un vêtement quelconque pour faire les coutures ;
- le résultat de l'opération de rempliage.

un **rempliage** : l' opération consistant à remplier.

remplier :

- exécuter un rempli en couture ;
- replier sur lui-même, en le collant, le bord d'une pièce de la tige d'une chaussure.

Le nom (un) rempli est un déverbal de remplier formé de r(e)-, em- (en-), pli, -er.

remplir, remplissage, remplissement, remplisseur, remplisseuse

remplir :

- emplir de nouveau quelque chose qui a été vidé précédemment ;
- faire que quelque chose soit entièrement plein, rendre plein quelque chose ;
- compléter un document, un formulaire ;
- occuper entièrement un espace ;
- accomplir, exécuter une action, une mission ;
- exercer un rôle, une fonction sociale ;
- répondre, satisfaire à une exigence, une condition.

remplir un formulaire : Académie française.

je remplis, tu remplis, il remplit, nous remplissons, vous remplissez, ils remplissent ;
je remplissais ; je remplis ; je remplirai ; je remplirais ;
j'ai rempli ; j'avais rempli ; j'eus rempli ; j'aurai rempli ; j'aurais rempli ;
que je remplisse, que tu remplisses, qu'il remplisse, que nous remplissions, que vous remplissiez, qu'ils remplissent ;
que je remplisse, qu'il remplît, que nous remplissions ; que j'aie rempli ; que j'eusse rempli ;
remplis, remplissons, remplissez ; aie rempli, ayons rempli, ayez rempli ;
(en) remplissant.

se remplir : devenir empli.

je me remplis, tu te remplis, il se remplit, nous nous remplissons, vous vous remplissez, ils se remplissent ;
je me remplissais ; je me remplis ; je me remplirai ; je me remplirais ;

je me suis rempli(e) ; je m'étais rempli(e) ; je me fus rempli(e) ; je me serai rempli(e) ; je me serais rempli(e) ;
que je me remplisse, que tu te remplisses, qu'il se remplisse, que nous nous remplissions, que vous vous remplissiez, qu'ils se remplissent ;
que je me remplisse, qu'il se remplît, que nous nous remplissions ; que je me sois rempli(e) ; que je me fusse rempli(e) ;
remplis-toi, remplissons-nous, remplissez-vous ; sois rempli(e), soyons remplies, soyons remplis, soyez rempli(e)(es)(s) ;
(en) se remplissant.

elles se sont remplies, elles sont remplies.
elles se sont rempli les salles, elles ont rempli leurs salles, elles se les sont remplies.

un **remplissage** :

- l'action de remplir ou de se remplir ; son résultat ;
- ce qui sert à remplir un espace ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [biologie / génie génétique] l'opération qui consiste à insérer des nucléotides dans une région simple brin d'un ADN pour la rendre entièrement double brin. Cette opération nécessite l'utilisation d'une ADN polymérase I. En anglais : *filling in*. Voir aussi : ADN polymérase. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un remplissage d'une colonne de chromatographie, un remplissage d'une colonne de distillation [chimie] En anglais : *packing*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **remplissement** : l'action de remplir.

elle est remplisseuse, il est **remplisseur** : remplit ou sert à remplir.

une remplisseuse, un **remplisseur** : une ouvrière, un ouvrier.

une **remplisseuse** : une machine.

voir aussi : emplir, un emplissage.

Le verbe remplir est dérivé d'emplir, avec le préfixe re-.

Le mot explétif (= vain, inutile ; inutile au sens ou qui n'est pas exigé par la syntaxe) est emprunté au bas latin grammatical *(conjunctio) expletiva* formé sur le supin expletivum de *explere* « remplir ».

remploi, remployer

un **remploi** :

- le fait ou l'obligation d'employer les capitaux provenant de l'aliénation d'un bien propre ou dotal à l'acquisition d'un bien de même valeur ;
- un nouvel emploi d'une somme d'argent devenue disponible ;
- une utilisation, dans une construction, d'éléments provenant d'une construction plus ancienne.

remployer (1) :

- faire le remploi de ;
- réembaucher ;
- utiliser, dans une construction, des éléments provenant d'une construction plus ancienne.

je remploie, tu remploies, il remploie, nous remployons, vous remployez, ils remploient ;
je remployais ; je remployai ; je remploierai ; je remploierais ;
j'ai remployé ; j'avais remployé ; j'eus remployé ; j'aurais remployé ; j'aurais remployé ;
que je remploie, que tu remploies, qu'il remploie, que nous remployions, que vous remployiez, qu'ils remploient ;
que je remployasse, qu'il remployât, que nous remployassions ; que j'aie remployé ; que j'eusse remployé ;
remploie, remployons, remployez ; aie remployé, ayons remployé, ayez remployé ;
(en) remployant.

un **réemploi** : le fait d'employer ou d'être employé à nouveau.

réemployer :

- employer de nouveau ;
- utiliser, dans une construction, des éléments provenant d'une construction plus ancienne.

Le verbe remployer (1) est dérivé d'employer, avec le préfixe re-.

remployer (2) : remplier.

se remployer : se replier.

Le verbe remployer (2) est dérivé, avec le préfixe *re*-, de *emploier* « enfoncer, mettre dans » lui-même dérivé de ployer, avec le préfixe em- (en-).

remplumer

remplumer :

- regarnir quelque chose de plumes ;
- engraisser, faire grossir un animal ou une personne qui est trop maigre ;
- faire prospérer quelqu'un qui était dans le besoin.

se remplumer :

- se regarnir de plumes ;
- reprendre des forces, de la vigueur, de l'embonpoint ;
- remettre ses affaires en bon état, regagner de la fortune.

Le verbe remplumer est dérivé d'emplumer, avec le préfixe re-.

rempocher

rempocher :

- remettre dans sa poche ;
- empocher de nouveau quelque chose.

rempoigner

rempoigner ou **réempoigner** : empoigner de nouveau.

rempoissonnement, rempoissonner

un **rempoissonnement** ou **réempoissonnement** : l'action de rempoissonner.

rempoissonner ou **réempoissonner** : repeupler de poissons, empoissonner à nouveau.

remporter

remporter :

- emporter d'un lieu, en le quittant, ce que l'on y avait apporté, reçu ou trouvé ;
- obtenir, gagner quelque chose grâce à ses efforts ou par son mérite, avec ou sans idée de compétition.

rempotage, rempoter

un **rempotage** : l'action de rempoter.

rempoter : changer une plante de pot lorsque le premier est devenu trop petit ou que la terre en est épuisée.

empoter :

- mettre une préparation ou une plante en pot ;
- charger des marchandises dans un véhicule de transport, un conteneur, une caisse mobile ou une citerne.

remprisonner

remprisonner ou **réemprisonner** : remettre en prison.

remprunter

remprunter ou **réemprunter** : emprunter à nouveau.

emprunter :

- se faire prêter de l'argent ou un objet ;
- s'approprier ;
- suivre une route ;
- s'endetter.

remuable, remuage, remuant, remue, remué, remue-ménage, remue-méninges, remuement, remuer, remueur, remueuse

elle, il est **remuable** :

- que l'on peut remuer, déplacer ;
- qui peut s'émouvoir, qui est capable d'être touché(e).

un **remuage** :

- l'opération qui consiste à remuer du blé pour éviter la moisissure ;
- l'opération effectuée au cours de la fabrication du champagne et des vins traités selon la méthode champenoise.

un billet de remuage, un congé de remuage : un permis pour transporter du vin.

un (droit de) remuage : un droit perçu sur le vin transporté.

elle est remuante, il est **remuant** :

- est en mouvement ;
- est de nature à émouvoir ;
- est porté(e) à s'agiter sans cesse, à se dépenser physiquement ;
- a l'esprit entreprenant, déploie une grande activité et se plait dans l'agitation, le changement ;
- se montre indocile ; est encline, est enclin à la révolte.

une **remue** :

- une transhumance, les mouvements du bétail allant à l'estive ;
- un abri utilisé dans cette période.

elle est remuée, il est **remué** :

- est changé(e) de position, de place ; est déplacé(e) ;
- est profondément ému(e).

un cousin remué de germain : un cousin issu de germain.

un **remue-ménage** :

- un déménagement ;
- un déplacement de meubles, d'objets divers qui crée un état de confusion, de désordre momentané ;
- une agitation, des déplacements désordonnés de personnes ;
- une agitation confuse, des désordres liés à des évènements politiques ou sociaux ;
- un état de tension, d'agitation intérieure.

un **remue-méninges** : une technique de groupe destinée à stimuler l'imagination des participants en vue de leur faire produire le maximum d'idées dans le minimum de temps. En anglais : *brainstorming*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

L'anglais y va rudement. Pour les faire accoucher d'une idée nouvelle, les entreprises américaines enferment leurs meilleurs éléments dans des « réservoirs d'idées » (*think tanks*) et y déclenchent des « tempêtes de cerveau » (*brain storming*). En français, on conduit ces esprits supérieurs dans des laboratoires d'idées où on les invite à un remue-méninges qui évoque plus le clapotis d'un lac paisible que les quarantièmes rugissants. Il est vrai que

l'expression «tempête sous un crâne », plus proche de l'anglais, était prise depuis longtemps par Victor Hugo, dans le titre d'une page célèbre des Misérables où il décrit une nuit d'agonie morale vécue par Jean Valjean que personne n'oserait souhaiter aux cadres ni aux chercheurs. France Terme.

un **remuement** :

- l'action de (se) remuer ; le résultat de cette action ;
- un mouvement, une agitation ;
- l'action de mettre en mouvement, d'agiter des choses abstraites ; le résultat de cette action ;
- l'action d'émouvoir ; le résultat de cette action.

remuer :

- changer de position, de place ;
- déplacer un ensemble d'éléments ;
- tourner et retourner une boisson, une préparation, un aliment ;
- mettre en mouvement, en branle ;
- ébranler quelqu'un sur le plan intellectuel ou émotionnel ;
- émouvoir profondément ;
- faire un ou plusieurs mouvements ;
- être animé d'un mouvement alternatif, osciller.

se remuer :

- faire des mouvements, se déplacer ;
- agir, faire des efforts pour atteindre un but.

elles se sont remuées, elles sont remuées.
elles se sont remué les adhérents, elles ont remué les adhérents, elles se les sont remués.

elle est remueuse, il est **remueur** :

- remue ;
- s'agite beaucoup ;
- est animé(e) d'un mouvement d'oscillation.

une remueuse, un **remueur** :

- une personne qui remue quelque chose ;
- une personne ou un ensemble de personnes qui (se) remue, s'agite beaucoup ;
- une ouvrière, un ouvrier.

une **remueuse** : une femme qui assiste la nourrice d'un enfant de haute naissance et qui a charge de le changer de langes.

Le nom (une) remue est un déverbal de remuer qui est dérivé de muer, avec le préfixe re-.

remugle, remugler

un **remugle** : une odeur prenante et désagréable qu'exhale ce qui a longtemps été renfermé ou maintenu dans une atmosphère viciée.

remugler : exhaler quelque chose qui est un remugle.

Le nom (un) remugle est dérivé, à l'aide du préfixe re- marquant la durée nécessaire au processus de moisissure (à comparer aussi avec relent), d'un mot emprunté à l'ancien nordique *mygla* « moisissure », et qui est attesté vers 1330 sous la forme *mugle* « maladie des yeux ».

rémunérateur, rémunération, rémunératoire, rémunérer

elle est rémunératrice, il est **rémunérateur** :

- procure des gains appréciables, est lucrative ou lucratif ;
- récompense.

une **rémunération** :

- le prix d'un travail fourni ou de services rendus ; la somme d'argent correspondante ;
- un salaire ;

- une récompense à caractère moral ou religieux.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la rémunération : Wiktionnaire.

une **rémunération d'assistance** : une somme fixée par la convention des parties ou par le juge pour rémunérer le navire qui a prêté assistance à un navire en péril.

la **rémunération totale (des dirigeants)** ou RTD : l'ensemble des rémunérations et des avantages dont bénéficient les dirigeants d'une entreprise. La rémunération totale des dirigeants inclut outre la rémunération, fixe ou variable, le versement d'actions gratuites ou de bons de souscription d'actions, les avantages en nature, les plans spécifiques de départ ou de retraite. L'expression *management package*, empruntée de l'anglais, est à proscrire. Journal officiel de la République française du 21/01/2021.

elle, il est **rémunératoire** :

- sert à rémunérer des services rendus ;
- elle est relative, il est relatif aux rémunérations.

rémunérer :

- payer quelqu'un pour son travail ou ses services ;
- payer un travail ou des services fournis ;
- constituer la rémunération ou la récompense de ;
- en savoir plus : Parler français.

je rémunère, tu rémunères, il rémunère, nous rémunérons, vous rémunérez, ils rémunèrent ;
je rémunérais ; je rémunérai ; je rémunèrerai ou rémunérerai ; je rémunèrerais ou rémunérerais ;
j'ai rémunéré ; j'avais rémunéré ; j'eus rémunéré ; j'aurai rémunéré ; j'aurais rémunéré ;
que je rémunère, que tu rémunères, qu'il rémunère, que nous rémunérions, que vous rémunériez, qu'ils rémunèrent ;
que je rémunérasse, qu'il rémunérât, que nous rémunérassions ; que j'aie rémunéré ; que j'eusse rémunéré ;
rémunère, rémunérons, rémunérez ; aie rémunéré, ayons rémunéré, ayez rémunéré ;
(en) rémunérant.

Le mot rémunérateur est emprunté au latin chrétien *remunerator* « celui qui récompense » ; pour le sens actuel, il est dérivé de rémunérer, avec le suffixe -(at)eur.

Le nom (une) rémunération est emprunté au latin *remuneratio* « rémunération, récompense, reconnaissance ».

Le verbe rémunérer est emprunté au latin *remunerari, remunerare* (proprement « donner un présent en retour ») « récompenser, rémunérer (*aliquem; beneficia*) ».

Remus

Mais tous les trois donnent les mêmes noms aux deux personnages, que ce soit en grec ou en latin : l'un est Remus avec un « e », l'autre est Romulus avec un « o » et un suffixe. Et quant à eux, ils sont en gros d'accord pour dire que c'est Romulus qui a tué Remus – et que pour cette raison Rome s'appelle Rome et non pas Rème. Mais, direz-vous encore, alors pourquoi Rome, et non pas Romule ? Et je vous approuve chaleureusement. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

remuseler

remuseler : museler à nouveau.

je remusèle ou je remuselle, tu remusèles ou tu remuselles, il remusèle ou il remuselle, nous remuselons, vous remuselez, ils remusèlent ou ils remusellent ;
je remuselais ; je remuselai ; je remusèlerai ou remusellerai ; je remusèlerais ou remusellerais ;
j'ai remuselé ; j'avais remuselé ; j'eus remuselé ; j'aurai remuselé ; j'aurais remuselé ;
que je remusèle ou que je remuselle, que tu remusèles ou que tu remuselles, qu'il remusèle ou qu'il remuselle, que nous remuselions, que vous remuseliez, qu'ils remusèlent ou qu'ils remusellent ;
que je remuselasse, qu'il remuselât, que nous remuselassions ; que j'aie remuselé ; que j'eusse remuselé ;
remusèle ou remuselle, remuselons, remuselez ; aie remuselé, ayons remuselé, ayez remuselé ;
(en) remuselant.

museler :

- mettre une muselière à un animal ;
- empêcher de s'exprimer ou d'agir librement ;
- réduire au silence et à l'impuissance.

renâclement, renâcler, renâcleur

un **renâclement** : un reniflement bruyant d'un animal ou d'une personne .

renâcler :

- pour un animal, en particulier un cheval, renifler fortement pour manifester du mécontentement, un refus ;
- pour une personne, renifler fortement ;
- témoigner de la répugnance, de la mauvaise volonté.

elle est renâcleuse, il est **renâcleur** : proteste.

Le nom latin *nasus ou nares*, « narines, nez », est aussi à l’origine d’un certain nombre de mots français. Ainsi renâcler est dérivé de l’ancien français *naquier*, « flairer », que l’on rattache parfois au latin vulgaire *nasicare*, de même sens. En savoir plus : Académie française

Le verbe renâcler est une altération tardive, peut-être par croisement avec renifler, du moyen français *renaquer* « réfréner par des tergiversations », dérivé à l'aide du préfixe *re-*, de l'ancien français *naquier* « flairer » encore relevé au 16ème siècle, *nascïer* « parler du nez » qui est issu du latin vulgaire *nasicare*, dérivé de *nasus*, voir : nez.

renaissance, Renaissance, renaissant, renaitre , renaître

une **renaissance** :

- l'action de renaitre ;
- une nouvelle naissance, une réincarnation ;
- une régénération morale ou intellectuelle ;
- pour un végétal, l'action de repousser ;
- pour une personne, une nouvelle vigueur sur le plan physique ou moral ;
- le fait de retrouver, d'être rendu à un état connu antérieurement ;
- l'action de réapparaitre, un retour, un nouvel essor ;
- une période marquée par un retour à des modèles anciens et/ou par un renouvellement des valeurs qui l'ont immédiatement précédée, où se manifestent des innovations et des progrès dans de nombreux domaines.

une **renaissance rurale** : un processus de repeuplement des espaces ruraux. en savoir plus : Géoconfluences

la **Renaissance** :

- le mouvement social et culturel, fondé sur un retour aux modèles de l'Antiquité Classique, qui bouleversa la pensée, l'organisation et l'art de la société occidentale au 15ème et 16ème siècles ;
- la période historique correspondant à ce phénomène.

une architecture Renaissance, un style Renaissance, un château Renaissance, un portail Renaissance

la **Renaissance** carolingienne : la période de rénovation culturelle qui se manifeste avec intensité pendant et après le règne de Charlemagne.

elle est renaissante, il est **renaissant** :

- commence une nouvelle vie ;
- repousse ;
- réapparait, se manifeste de nouveau, se renouvelle ;
- elle est relative, il est relatif à la Renaissance.

les **renaissants** ou Renaissants : les artistes de la Renaissance.

renaitre (*anciennement* : **renaître**) :

- revenir à la vie ;
- se développer à nouveau ;
- recommencer à exister ;
- retrouver sa vitalité.

renaitre à : pouvoir à nouveau l'éprouver, le ressentir.

je renais, tu renais, il renait ou il renaît, nous renaissons, vous renaissez, ils renaissent ;
je renaissais ; je renaquis ; je renaitrai ou je renaîtrai ; je renaitrais ou je renaîtrais ;
je suis renée, je suis rené ; j'étais renée, j'étais rené ; je fus renée, je fus rené ; je serai renée, je serai rené ; je serais renée, je serais rené ;
que je renaisse, que tu renaisses, qu’il renaisse, que nous renaissions, que vous renaissiez, qu’ils renaissent ;
que je renaquisse, qu’il renaquît, que nous renaquissions ; que je sois renée, que je sois rené ; que je fusse renée, que je fusse rené ;
renais, renaissons, renaissez ; sois renée, sois rené, soyons renées, soyons renés, soyez renées, soyez renés, soyez renée, soyez rené ;
(en) renaissant.

Le nom (une) renaissance est dérivé de renaitre, renaître, d'après naissance.

Le verbe renaitre, renaître est dérivé de naitre, naître.

rénal

elle est rénale, il est **rénal** :

- appartient au rein, à sa localisation, à son fonctionnement ;
- elle est relative, il est relatif au rein, à son étude, son exploration, son traitement ;
- atteint, affecte le rein.

elles sont rénales, ils sont rénaux

Ce mot est emprunté au bas latin *renalis* de même sens, dérivé de *ren, renis* « rein ».

néphr(o)- est tiré du grec ν ε φ ρ ο ́ ς « rein ».

renanthera

une **renanthera** : un genre d'orchidées comprenant une dizaine d'espèces d'Asie, d'Amérique du Sud, de Malaisie, recherchées pour leurs fleurs roses ou rouges.

Ce mot du latin botanique est formé sur les mots latins *ren, renis* « rein » et *anthera* (voir l'étymologie d'anthère).

renard, renarde, renardé, renardeau, renarder, renardier, renardière, Renart

un **renard** :

- un mammifère ; sa fourrure ;
- une personne qui évoque un renard par son aspect physique ;
- ce qui rappelle un renard par sa forme, etc. ;
- un homme rusé, parfois perfide, fourbe ;
- un aspirant compagnon ;
- un ouvrier qui refuse de faire grève.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du renard : Wiktionnaire.

une **renarde** :

- la femelle du renard ;
- une fille, une femme dont le comportement évoque celui d'une renarde.

à la renarde : d'une manière qui évoque l'aspect physique ou le comportement du renard ou de la renarde.

elle est renardée, il est **renardé** : évoque le renard.

un **renardeau** : le petit de la renarde et du renard.

renarder :

- se comporter en renard, déployer des ruses ;
- vomir (des queues de renard).

elle est renardière, il est **renardier** :

- appartient au renard ;

- évoque le renard.

une renardière, un **renardier** : celle, celui qui a charge de détruire les renards.

une **renardière** :

- le terrier du renard ;
- un élevage de renards pour la fourrure [Canada] ;
- un domicile.

le Roman de **Renart** : un recueil médiéval de fables satiriques où le renard personnifie la ruse. En savoir plus : Bibliothèque nationale de France.

Ruse et renard. Voilà deux mots qui semblent étroitement liés entre eux par le sens. La ruse est en effet la caractéristique essentielle du renard et celui-ci est le parangon de celle-là. Cet animal occupe une place à part dans notre imaginaire, tant pour le rôle qu'il y joue que pour son étymologie. En savoir plus : Académie française.

de l'anglais fox « renard » :

- un vin **foxé** : qui a un gout de cépages américains.
- un **fox-hound** : un chien.
- un **fox(-terrier)** : un chien.
- un **fox-trot** : une danse.

un **goupil** : un renard.

voir aussi : renaud, renauder, renaudeur (ci-dessous).

Le nom (un) renard est l'emploi comme nom commun, de Renart, nom du héros du *Roman de Renart*, qui remonte au francique *Reginhart*. Ce nom a remplacé l'ancien français *volpil*, goupil, qui s'est maintenu jusqu'au 17ème siècle.

renationaliser

renationaliser :

- reformer une nation ;
- nationaliser à nouveau.

renaturation

une **renaturation** : une réapparition de la structure d'une macromolécule après que celle-ci ait subi un traitement ménagé qui l'a déformée sans cependant l'altérer définitivement.

une **renaturation d'acide nucléique** : une réassociation, après dénaturation, de simples brins d'ADN ou d'ARN complémentaires. En anglais : *renaturation*. Voir aussi : dénaturation d'acide nucléique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Renaud

Renaud : un prénom ; un nom.

renaud, renaude, renauder, renaudeur

un **renaud** :

- une mauvaise humeur, un mécontentement, une colère ;
- une vigoureuse protestation, une querelle démonstrative, un reproche ;
- un tapage, un bruit ;
- un danger.

chercher (du) renaud : chercher querelle.

faire du renaud ou de la renaude : faire du tapage.

renauder :

- manifester son mécontentement ;
- protester bruyamment ;
- se mettre en colère ;
- renâcler ou se refuser à faire quelque chose.

une renaudeuse, un **renaudeur** : une personne perpétuellement mécontente, d'humeur querelleuse.

Le nom (un) renaud est un déverbal de renauder qui est probablement dérivé de *parler regnaut* « nasiller », *parler renauld*, de *regnaut* « cri du renard », *regnaut* étant une variante de renard.

Renault

Renault : une entreprise de construction automobile.

Louis Renault

rencaissage, un rencaissement, rencaisser

un **rencaissage** : l'action de rencaisser.

un **rencaissement** : l'action de remettre en caisse une somme recouvrée.

rencaisser :

- recouvrer et remettre en caisse une somme ;
- remettre dans une caisse.

Le verbe rencaisser est dérivé de caisse, avec le préfixe re-.

rencard, rencarder, rencart

1.A. un **rancard** ou **rancart, rencard, rencart** : un renseignement confidentiel.

faire un rancart, filer un rencard : procurer un renseignement confidentiel.

1.B. un **rancard** ou **rancart, rencard, rencart** : un rendez-vous.

être au rencard : être au rendez-vous.

rancarder ou **rencarder** : renseigner quelqu'un ou lui donner rendez-vous.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL (rencard).

2. jeter, mettre au **rancart** : mettre au rebut, s'en débarrasser.

mettre au rancart : Parler français.

rancart / rancard : Office québécois de la langue française.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

renchainer, renchaîner

réenchainer ou **renchainer** (*anciennement* : **réenchaîner** ou **renchaîner**) : enchainer de nouveau.

renchaussage, renchausser

un **renchaussage** : de la terre relevée autour d'une plante ou d'une maison.

renchausser : butter, rechausser.

renchausser une maison [Canada] : entourer de terre, de sable, de paille, les fondations d'une maison, afin de la protéger du froid alors que l'hiver arrive.

renchéri, renchérir, renchérissement, renchérisseur

elle est renchérie, il est **renchéri** :

- est devenue plus couteuse, est devenu plus couteux ;
- est dédaigneuse, fait la difficile ; est dédaigneux, fait le difficile.

Le participe passé substantivé renchéri désigne une personne dédaigneuse, qui fait la difficile. On le rencontre surtout dans l'expression faire le renchéri ou la renchérie qui apparaît au XIVe siècle et signifie « se faire prier ». On trouve un grand nombre de tours de ce type condamnant l'attitude affectée de telle ou telle personne, dans lesquels le verbe faire souligne le caractère hypocrite de celui qui endosse un rôle. On utilisait d'ailleurs autrefois plutôt le verbe contrefaire, qui dénonçait plus fortement la tromperie. En savoir plus : Académie française.

renchérir :

- rendre ou devenir plus cher, plus couteux ;
- faire une enchère supérieure ;
- aller plus loin en actes ou en paroles, aller au-delà.

je renchéris, tu renchéris, il renchérit, nous renchérissons, vous renchérissez, ils renchérissent ;
je renchérissais ; je renchéris ; je renchérirai ; je renchérirais ;
j'ai renchéri ; j'avais renchéri ; j'eus renchéri ; j'aurai renchéri ; j'aurais renchéri ;
que je renchérisse, que tu renchérisses, qu'il renchérisse, que nous renchérissions, que vous renchérissiez, qu'ils renchérissent ;
que je renchérisse, qu'il renchérît, que nous renchérissions ; que j'aie renchéri ; que j'eusse renchéri ;
renchéris, renchérissons, renchérissez ; aie renchéri, ayons renchéri, ayez renchéri ;
(en) renchérissant.

un **renchérissement** :

- une augmentation de prix, une hausse ;
- l'action de renchérir ; le résultat de cette action.

une renchérisseuse, un **renchérisseur** : une personne qui renchérit.

voir aussi : une enchère, un enchérissement ou renchérissement, une enchérisseuse, un enchérisseur.

Le verbe renchérir est dérivé d'enchérir, avec le préfixe re-.

renclore, renclôture

renclore : isoler en clôturant.

je renclos, tu renclos, il renclôt, ils renclosent ;
; ; ; je renclorai ; je renclorais ;
j'ai renclos ; j'avais renclos ; j'eus renclos ; j'aurai renclos ; j'aurais renclos ;
que je renclose, que tu rencloses, qu'il renclose, que nous renclosions, que vous renclosiez, qu'ils renclosent ;
; que j'aie renclos ; que j'eusse renclos ;
renclos ; aie renclos, ayons renclos, ayez renclos ;
(en) renclosant.

une **renclôture** : des endiguements par lesquels on annexe à la terre des portions de marais marins littoraux.

rencogner, rencoigner

rencogner ou **rencoigner** : pousser, serrer quelqu'un ou quelque chose dans un coin.

rencogner ses larmes : faire effort pour ne pas pleurer.

se rencogner ou **se rencoigner** :

- se ramasser sur soi-même, se blottir pour se mettre en sûreté ou pour ne pas être aperçu ou dérangé ;
- s'enfermer dans une attitude boudeuse.

Ce verbe est dérivé, à l'aide du préfixe re-, de *encoignier* littéralement « serrer dans un coin » (attesté comme verbe pronominal au sens de « se jeter dans, s'enfoncer dans (les rangs de l'ennemi) », du 13ème au 17ème siècles), lui-même dérivé, à l'aide du préfixe *en-*, de *coignier* « caler, bloquer » et « frapper », (voir : cogner ; à comparer spécialement avec *cogner* « acculer, repousser (les ennemis) », lui-même dérivé de coin.

elle, il est **rencontrable** : peut être rencontré(e), peut être trouvé(e) devant soi.

une **rencontre** :

- CNRTL ; Office québécois de la langue française ; Au cœur du français ;
- le passage d'un objet spatial ou d'un corps céleste à proximité d'un autre objet spatial ou corps céleste. Une rencontre peut aboutir à une capture, à un appui gravitationnel ou à un rendez-vous spatial. En anglais : *encounter*. Voir aussi : appui gravitationnel, capture, rendez-vous spatial, survol. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la rencontre : Wiktionnaire.

une **rencontre d'intérêt** ou **rencontre d'affinité** [en anglais : *meetup*] un rendez-vous de réseautage présentiel préalablement organisé en ligne et centré sur un ou plusieurs intérêts communs à tous les participants. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **rencontre express** : une organisation de rencontres croisées au sein d'un groupe dans un temps limité. En anglais : *speed date, speed dating*. Voir aussi : entretien d'embauche minute. Journal officiel de la République française du 02/03/2010.

une **rencontre improvisée** : une compétition sportive qui se déroule de façon informelle et spontanée. L'expression *scratch match*, empruntée de l'anglais, est à proscrire. En anglais : *scratch game*. Journal officiel de la République française du 10/08/2013.

réunion, rencontre, séance, session [Emploi de la majuscule pour des types de dénominations] : Office québécois de la langue française.

un **rencontre** : une tête d'animal quadrupède, un cerf, un bœuf, un taureau, un bélier, représenté de face sur un écu.

rencontrer, **se rencontrer** : CNRTL.

rencontrer un argument, une objection : prendre en considération, discuter un argument, une objection. [Belgique]

elles se rencontrent, ils se rencontrent, elles se sont rencontrées, ils se sont rencontrés,...

L'emploi du verbe rencontrer à la voix passive au sens de « s'entretenir avec quelqu'un » est fréquent dans le domaine judiciaire ; on rencontre souvent des phrases du genre le suspect a été rencontré par les policiers ou le témoin sera rencontré par les enquêteurs. Parfois critiqué, cet emploi du verbe rencontrer est pourtant correct sur le plan du sens et de la syntaxe. Notons que, dans tous les contextes, celui qui fait l'action est dans une certaine situation d'autorité par rapport à celui qui la subit. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **malencontre** :

- une mauvaise rencontre ;
- une mésaventure.

elle est malencontreuse, il est **malencontreux** :

- est malchanceuse ou malchanceux ;
- cause de l'embarras, de l'ennui ;
- annonce ou cause du malheur ;
- cause de l'ennui, de la gêne, en se produisant mal à propos ;
- cause du tort, est mal venu(e).

malencontreusement

un **meeting** :

- une réunion publique au cours de laquelle des orateurs expriment des revendications, débattent de questions politiques ou sociales ;
- une réunion, une manifestation sportive.

Le nom rencontre est un déverbal de rencontrer ; l'ancien et moyen français avait *encontre* « fait de rencontrer quelqu'un sur son chemin » (malencontre).

Le verbe rencontrer est dérivé, à l'aide du préfixe re-, de l'ancien et moyen français *encontrer* « rencontrer », lui-même dérivé d'encontre emprunté au bas latin *incontra* exprimant le lieu, l'opposition, composé de *in* et de *contra* (voir : contre).

rencourager

rencourager : redonner courage.

je rencourage, tu rencourages, il rencourage, nous rencourageons, vous rencouragez, ils rencouragent ;
je rencourageais ; je rencourageai ; je rencouragerai ; je rencouragerais ;
j'ai rencouragé ; j'avais rencouragé ; j'eus rencouragé ; j'aurai rencouragé ; j'aurais rencouragé ;
que je rencourage, que tu rencourages, qu'il rencourage, que nous rencouragions, que vous rencouragiez, qu'ils rencouragent ;
que je rencourageasse, qu'il rencourageât, que nous rencourageassions ; que j'aie rencouragé ; que j'eusse rencouragé ;
rencourage, rencourageons, rencouragez ; aie rencouragé, ayons rencouragé, ayez rencouragé ;
(en) rencourageant.

rendement

un **rendement** :

- une production, un travail exprimé, de manière implicite ou explicite, par rapport à une unité de référence ;
- en savoir plus : CNRTL.

économie et gestion d'entreprise :

- un **rendement de l'actif** ou RDA : le quotient du bénéfice net augmenté des intérêts et des charges afférents aux capitaux empruntés par le total de l'actif. En anglais : *return on assets, ROA*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.
- un **rendement de l'investissement** ou RDI : le quotient du bénéfice net par le capital investi. En anglais : *return on invested capital, ROIC, return on investment, ROI*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.
- un **rendement des capitaux engagés** ou RCE : le quotient du résultat d'exploitation par les capitaux propres augmentés des dettes à long terme. En anglais : *return on capital employed, ROCE*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.
- un **rendement des capitaux propres** ou RCP : le quotient du bénéfice net par les capitaux propres. En anglais : *return on equity, ROE*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

chimie :

- un **rendement faradique** : [chimie / chimie physique] le rapport entre la quantité d'électricité effectivement produite, absorbée ou utilisée au cours d'un processus électrochimique et la quantité théorique associée à ce processus. On parle, par exemple, du « rendement faradique » d'un accumulateur d'électricité, d'une cellule galvanique ou d'une cellule d'électrolyse. En anglais : *coulombic yield, faradic yield*. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.
- un **rendement quantique** : [chimie - physique] le rapport entre le nombre effectif de photons émis, absorbés ou utilisés au cours d'un processus photophysique ou photochimique et le nombre théorique associé à ce processus. On parle, par exemple, du « rendement quantique » d'une réaction de fluorescence. En anglais : *quantum efficiency, quantum yield*. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.
- un **rendement radiolytique** : [chimie - nucléaire] le rapport, dans un milieu donné, de la quantité de matière d'une espèce chimique détruite ou produite par radiolyse, à la quantité d'énergie absorbée. Le rendement radiolytique s'exprime, dans le Système international d'unités, en moles par joule (mol/J), et, dans l'usage professionnel courant, en nombre de molécules par 100 électronvolts (eV). En anglais : *radiolytic rate, radiolytic yield*. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

Le nom (un) rendement est dérivé de rendre, avec le suffixe -ment.

rendeur

une rendeuse, un **rendeur** :

- celle, celui qui rend quelque chose ;
- [Belgique] une, un maitre de l'ouvrage ; celle, celui qui commande une construction.

Le nom (un) rendeur est dérivé de rendre, avec le préfixe -eur.

rendez-moi, rendez-vous

un vol au **rendez-moi** : un vol consistant à se faire rendre la monnaie sur un billet important tout en récupérant le billet.

un **rendez-vous** :

- une rencontre entre deux ou plusieurs personnes, qui ont convenu du motif, de la date et du lieu ;
- le lieu du rendez-vous ;
- un lieu de rencontre.

un **rendez-vous spatial** : l'ensemble des manœuvres qui permettent à deux engins spatiaux de se rejoindre, voire de s'amarrer, ou à un engin spatial de rejoindre un corps céleste ou de s'en approcher au plus près, avec une vitesse relative quasi nulle ; par extension, le résultat de ces manœuvres. En anglais : *space rendezvous*. Voir aussi : accostage, amarrage, rencontre. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

Le nom (un) rendez-vous vient de l'impératif rendez-vous (à tel endroit...), de rendre et du pronom vous.

rendormir

rendormir :

- faire dormir de nouveau ;
- calmer de nouveau une sensation ;
- rendre à nouveau inerte, passif, sans réaction.

je rendors, tu rendors, il rendort, nous rendormons, vous rendormez, ils rendorment ;
je rendormais ; je rendormis ; je rendormirai ; je rendormirais ;
j'ai rendormi ; j'avais rendormi ; j'eus rendormi ; j'aurai rendormi ; j'aurais rendormi ;
que je rendorme, que tu rendormes, qu’il rendorme, que nous rendormions, que vous rendormiez, qu’ils rendorment ;
que je rendormisse, qu’il rendormît, que nous rendormissions ; que j'aie rendormi ; que j'eusse rendormi ;
rendors, rendormons, rendormez ; aie rendormi, ayons rendormi, ayez rendormi ;
(en) rendormant.

se rendormir :

- se remettre à dormir, retrouver le sommeil après une période d'insomnie ;
- redevenir inerte, passif, sans réaction ;
- s'effacer, disparaitre, à nouveau.

je me rendors, tu te rendors, il se rendort, nous nous rendormons, vous vous rendormez, ils se rendorment ;
je me rendormais ; je me rendormis ; je me rendormirai ; je me rendormirais ;
je me suis rendormi(e) ; je m'étais rendormi(e) ; je me fus rendormi(e) ; je me serai rendormi(e) ; je me serais rendormi(e) ;
que je me rendorme, que tu te rendormes, qu’il se rendorme, que nous nous rendormions, que vous vous rendormiez, qu’ils se rendorment ;
que je me rendormisse, qu’il se rendormît, que nous nous rendormissions ; que je me sois rendormi(e) ; que je me fusse rendormi(e) ;
rendors-toi, rendormons-nous, rendormez-vous ; sois rendormi(e), soyons rendormies, soyons rendormis, soyez rendormi(e)(es)(s) ;
(en) se rendormant.

Le verbe rendormir est dérivé d'endormir.

voir aussi : endormant, un endormeur, endormi, endormir, un endormissement, redormir.

rendosser

rendosser ou **réendosser** : remettre un vêtement quitté.

Ces verbes sont dérivés d'endosser.

rendre, rendu

rendre, se rendre : CNRTL.

je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent ;
je rendais ; je rendis ; je rendrai ; je rendrais ;
j'ai rendu ; j'avais rendu ; j'eus rendu ; j'aurai rendu ; j'aurais rendu ;
que je rende, que tu rendes, qu'il rende, que nous rendions, que vous rendiez, qu'ils rendent ;
que je rendisse, qu'il rendît, que nous rendissions ; que j'aie rendu ; que j'eusse rendu ;
rends, rendons, rendez ; aie rendu, ayons rendu, ayez rendu ;
(en) rendant.

je me rends, tu te rends, il se rend, nous nous rendons, vous vous rendez, ils se rendent ;
je me rendais ; je me rendis ; je me rendrai ; je me rendrais ;
je me suis rendu(e) ; je m'étais rendu(e) ; je me fus rendu(e) ; je me serai rendue(e) ; je me serais rendu(e) ;
que je me rende, que tu te rendes, qu'il se rende, que nous nous rendions, que vous vous rendiez, qu'ils se rendent ;
que je me rendisse, qu'il se rendît, que nous nous rendissions ; que je me sois rendu(e) ; que je me fusse rendu(e) ;
rends-toi, rendons-nous, rendez-vous ; sois rendu(e), soyons rendues, soyons rendus, soyez rendu(e)(es)(s) ;
(en) se rendant.

rendre anonyme. En anglais : *anonymise*. Journal officiel de la République française du 25/09/2009.

rendre public : Office québécois de la langue française.

se rendre compte : Office québécois de la langue française ; Parler français.

- elle s'est rendue à la ville, elle est allée à la ville.
- elle s'est rendue coupable d'une petite indiscrétion ; elle est devenue coupable.
- elle s'est rendu compte de son erreur ; elle a compris son erreur ("le compte lui a été rendu").
- elles se sont rendu les livres, elles ont rendu les livres.

elle est rendue, il est **rendu** :

- est restitué(e) ;
- est extrêmement fatigué(e), fourbu(e).

Dictionnaire des régionalismes de France :

elle est rendue, il est rendu à un certain endroit ou à un moment précis :

- y est arrivé(e) ;
- y est, s'y trouve ;
- est rentré(e) chez soi.

on n'est pas rendus ! on n'est pas près d'arriver ou de finir !

En fait, cette explication n'est pas la seule possible, et il est probable que l'expression « on n'est pas rendu » se soit propagée sans le complément « à Loches ». En savoir plus : Français de nos régions.

un **rendu** :

- une marchandise qui a été rapportée au vendeur ;
- la traduction artistique, la technique d'une impression.

un prêté pour un rendu

économie et gestion d'entreprise :

- rendu au lieu de destination ou RLD. En anglais : *delivered at place, DAP*. Journal officiel de la République française du 05/06/2014.
- rendu au terminal ou RAT. En anglais : *delivered at terminal, DAT*. Journal officiel de la République française du 05/06/2014.
- rendu droits acquittés (... lieu de destination convenu) ou RDA. En anglais : *delivered duty paid, delivered duty paid (... named place of destination), DDP*. Journal officiel de la République française du 24/04/2004.

voir aussi : une reddition.

Le verbe rendre vient du latin populaire *rendere*, une altération, sous l'influence de u « prendre » (voir ce mot), du latin classique *reddere* « donner en retour ; s'acquitter de ; restituer ; traduire ; répéter ; émettre ; transmettre ; ramener à un état antérieur, amener d'un état à un autre ; faire sortir » (composé de *re-, red-* marquant un retour en arrière, un retour à un état antérieur et *dare* « donner »).

rendurcir

rendurcir : rendre dur, plus dur.

je rendurcis, tu rendurcis, il rendurcit, nous rendurcissons, vous rendurcissez, ils rendurcissent ;
je rendurcissais ; je rendurcis ; je rendurcirai ; je rendurcirais ;
j'ai rendurci ; j'avais rendurci ; j'eus rendurci ; j'aurai rendurci ; j'aurais rendurci ;
que je rendurcisse, que tu rendurcisses, qu'il rendurcisse, que nous rendurcissions, que vous rendurcissiez, qu'ils rendurcissent ;
que je rendurcisse, qu'il rendurcît, que nous rendurcissions ; que j'aie rendurci ; que j'eusse rendurci ;
rendurcis, rendurcissons, rendurcissez ; aie rendurci, ayons rendurci, ayez rendurci ;
(en) rendurcissant.

voir aussi : durcir, endurcir.

rendzine

une **rendzine** : un sol riche en calcium ou en magnésium développé sur une roche mère calcaire et qui est typique des roches calcaires friables.

Ce nom est emprunté au russe *rendzina*, lui-même du polonais *redzinade* même sens.

rêne

une **rêne** : une courroie fixée au mors d'une bête de selle et servant à guider ou à retenir l'animal.

tenir les rênes : diriger, contrôler.

(re)lâcher les rênes : abandonner le contrôle de quelque chose, laisser libre cours à quelque chose.

rêner :

- assujettir à l'aide de rênes ;
- maitriser.

un **enrênement**

enrêner : mettre des courroies à un cheval pour maintenir sa tête dans certaines positions.

Le nom (une) rêne vient du latin populaire *retina*, déverbal du latin *retinere* « retenir » (à comparer avec le latin *retinaculum* « lien, corde, cordage, rêne »), à comparer aussi avec les correspondants romans : l'italien *redina*, l'espagnol *rienda*, le catalan *regna*, l'ancien provençal *regna*, le portugais *redea*.

René, Renée

René, Renée : des prénoms.

renégat

une renégate, un **renégat** :

- une personne qui a renié sa religion ;
- une personne qui abandonne ses convictions, qui trahit sa patrie, son parti, son passé.

Le nom (un) renégat, emprunté à l'italien *rinnegato* ou à l'espagnol *renegado*, respectivement participe passé de *rinnegare* et *renegar* (renier), a remplacé l'ancien et moyen français *reneié, reniié, renoié, renié* « renégat ».

renégociation, renégocier

une **renégociation** : une négociation qui tend à modifier certaines clauses d'un accord, d'un traité, etc.

renégocier : modifier une précédente négociation.

reneiger

reneiger : recommencer à neiger.

il reneige ; il reneigeait ; il reneigea ; il reneigera ; il reneigerait ; il a reneigé ; il avait reneigé ; il eut reneigé ; il aura reneigé ; il aurait reneigé ; qu'il reneige ; qu'il reneigeât ; qu'il ait reneigé ; qu'il eût reneigé ; (en) reneigeant.

rêner

rêner : voir rêne (ci-dessus).

rénette

une **rénette** ou **rainette** (2) :

- un couteau à extrémité repliée formant une gorge coupante et qui sert à tailler le sabot du cheval, à entamer la corne du pied malade ;
- un instrument à pointe recourbée et tranchante servant à tracer des raies sur le bois, le cuir.

rénetter : couper le sabot du cheval avec la rénette.

raineter :
- pratiquer des raies, des entailles sur des pièces de bois, de cuir, marquer en creux, à l'aide de la rainette (ou rénette) ;
- donner de la voie aux lames de scies à l'aide de la rainette (ou rénette) et du tourne-à-gauche qui complète celle-ci.

voir : rouannette.

renfaitage, renfaîtage, renfaiter, renfaîter

On peut aussi utiliser les anciennes graphies : un faîte, un **renfaîtage, renfaîter**, **enfaîté**, un **enfaîteau**, un **enfaîtement**, **enfaîter** (rectifications orthographiques de 1990).

un **renfaitage** : l'action de renfaîter ; le résultat de cette action.

renfaiter : réparer le faite d'une toiture.

un récipient **enfaité** : dont le contenu s'élève au-dessus du bord, comme un faite.

un **enfaiteau** : une (tuile) faitière, une tuile creuse de forme semi-cylindrique qui s'adapte sur le faite du toit d'une maison ou d'un mur.

un **enfaitement** : une feuille de plomb repliée qui se met sur le faite des maisons (couvertes d'ardoise).

enfaiter :

- couvrir un toit d'un enfaitement, d'enfaiteaux ;
- donner la forme d'un faite.

renfermé, renfermement, renfermer

elle est renfermée, il est **renfermé** :

- est enfermé(e) étroitement, tenu(e) dans un espace restreint ;
- est cachée, tenue secrète, n'est pas exprimée ; est caché, tenu secret, n'est pas exprimé ;
- n'exprime pas ses sentiments, ne s'extériorise pas ;
- est malodorante, est malodorant par manque d'aération.

une renfermée, un **renfermé** : une personne taciturne et peu communicative.

le renfermé : une mauvaise odeur d'un lieu peu ou pas assez aéré, d'une chose peu aérée.

un **renfermement** : l'action de renfermer ; le résultat de cette action.

renfermer :

- enfermer complètement, mettre, tenir dans un lieu clos, fermé ;

- tenir caché, ne pas dévoiler ses sentiments ;
- tenir dans des bornes, dans des limites ;
- contenir en soi, dans un espace, dans un lieu ;
- avoir en soi, inclure.

renfermer un cheval : bien le tenir avec la main et les jambes.

se renfermer :

- s'enfermer complètement ;
- se replier sur soi-même, ne rien exprimer de ses sentiments, de ses pensées ;
- se limiter à.

elles se sont renfermées, elles sont renfermées.
elles se sont renfermé les sentiments, elles ont renfermé leurs sentiments, elles se les sont renfermés.

Le verbe renfermer est dérivé d'enfermer, le verbe refermer est dérivé de fermer.

renfiévrer

renfiévrer : redonner de la fièvre.

je renfièvre, tu renfièvres, il renfièvre, nous renfiévrons, vous renfiévrez, ils renfièvrent ;
je renfiévrais ; je renfiévrai ; je renfièvrerai ou renfiévrerai ; je renfièvrerais ou renfiévrerais ;
j'ai renfiévré ; j'avais renfiévré ; j'eus renfiévré ; j'aurai renfiévré ; j'aurais renfiévré ;
que je renfièvre, que tu renfièvres, qu'il renfièvre, que nous renfiévrions, que vous renfiévriez, qu'ils renfièvrent ;
que je renfiévrasse, qu'il renfiévrât, que nous renfiévrassions ; que j'aie renfiévré ; que j'eusse renfiévré ;
renfièvre, renfiévrons, renfiévrez ; aie renfiévré, ayons renfiévré, ayez renfiévré ;
(en) renfiévrant.

renfiler

renfiler ou **réenfiler** : enfiler de nouveau.

renflammer

renflammer : enflammer de nouveau.

renflé, renflement, renfler

elle est renflée, il est **renflé** :

- présente un contour ou un volume plus large, plus gros à un certain endroit ou une surface bombée ;
- dont l'intensité est plus forte à un certain moment.

un **renflement** :

- une partie renflée ou un aspect renflé que présente une chose ;
- l'action de se renfler, de renfler une partie de soi ;
- une augmentation de volume ;
- une augmentation de l'intensité d'un son.

renfler :

- présenter un volume ou un contour plus large, plus gros à un certain endroit ;
- rendre le volume ou le contour de quelque chose plus large à un certain endroit ;
- devenir plus large, plus gros en volume à un certain endroit ;
- augmenter de volume ;
- (faire) augmenter d'intensité ;
- faire augmenter de volume, faire devenir plus large à un certain endroit.

Le verbe renfler est formé de re- et enfler.

voir aussi : enfle, enflé, enfler, une enflure, une renflure.

renflouable, renflouage, renflouement, renflouer

elle, il est **renflouable** : peut être renfloué(e).

un **renflouage** ou **renflouement** :

- une remise à flot ;
- le fait de rétablir une situation financière compromise.

un **renflouement externe** : une décision des autorités publiques d’accorder à une entreprise ou à un État en difficulté un concours financier externe, provenant de fonds publics, principalement sous la forme d’un prêt ou d’un apport en capital, pour lui permettre de maintenir sa solvabilité à court terme. En anglais : *bail-out*. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

un **renflouement interne** : une décision des autorités publiques qui impose à certaines catégories de créanciers d’un établissement de crédit, selon un ordre préétabli, une diminution du montant des créances qu’ils possèdent sur celui-ci ou une conversion de ces créances en capital. En anglais : *bail-in*. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

renflouer :

- remettre à flot ;
- rétablir par un apport de fonds la situation financière compromise d'une entreprise, d'une personne.

Le verbe renflouer est formé à partir du substantif normand flouée « marée », tiré du substantif normand et anglonormand flot « marée » (voir : flot 1), avec re-, en-, -er.

renflure

une **renflure** : une partie renflée ou un aspect renflé de quelque chose.

renfoncé, renfoncement, renfoncer

elle est renfoncée, il est **renfoncé** : est logé(e) dans un renfoncement ou se présente en retrait par rapport à ce qui l'entoure.

un **renfoncement** :

- une forte poussée ou un coup donné avec le poing ;
- une atteinte morale ;
- l'action de renfoncer un sentiment ;
- l'état, la forme de ce qui est renfoncé ;
- le creux de quelque chose, la partie renfoncée de quelque chose.

renfoncer :

- enfoncer à nouveau ;
- enfoncer profondément ;
- enfoncer plus avant, plus profondément ;
- ne pas laisser paraitre.

renfoncer ou rentrer une ligne : la faire commencer en retrait.

je renfonce, tu renfonces, il renfonce, nous renfonçons, vous renfoncez, ils renfoncent ;
je renfonçais ; je renfonçai ; je renfoncerai ; je renfoncerais ;
j'ai renfoncé ; j'avais renfoncé ; j'eus renfoncé ; j'aurai renfoncé ; j'aurais renfoncé ;
que je renfonce, que tu renfonces, qu'il renfonce, que nous renfoncions, que vous renfonciez, qu'ils renfoncent ;
que je renfonçasse, qu'il renfonçât, que nous renfonçassions ; que j'aie renfoncé ; que j'eusse renfoncé ;
renfonce, renfonçons, renfoncez ; aie renfoncé, ayons renfoncé, ayez renfoncé ;
(en) renfonçant.

renforçage, renforçant, renforçateur, renforcé, renforcement, renforcer, renforcir

un **renforçage** : un renforcement.

elle est renforçante, un organe **renforçant**, un agent renforçant

elle est renforçatrice, il est **renforçateur** : a pour fonction, sert à renforcer.

un **renforçateur** : CNRTL.

elle est renforcée : est, a été rendue plus forte que la normale, que dans son état primitif.
il est **renforcé** : est, a été rendu plus fort que la normale, que dans son état primitif.

un **renforcé** :

- la partie renforcée de quelque chose ;
- une variété de toile.

un **renforcement** :

- l'action, le fait de (se) renforcer ou d'être renforcé ; le résultat de l'action ;
- ce qui est renforcé.

un **renforcement d'équipe** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *empowerment, team building*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998.

un **renforcement des capacités** : un effort consenti par un pays ou un organisme en vue de renforcer les moyens matériels et humains nécessaires à un programme de développement. En anglais : *capacity-building*. Journal officiel de la République française du 16/09/2006.

renforcer :

- rendre plus fort ce qui l'est naturellement déjà ;
- rendre fort ;
- rendre plus solide, plus résistant ;
- en savoir plus : CNRTL.

je renforce, tu renforces, il renforce, nous renforçons, vous renforcez, ils renforcent ;
je renforçais ; je renforçai ; je renforcerai ; je renforcerais ;
j'ai renforcé ; j'avais renforcé ; j'eus renforcé ; j'aurai renforcé ; j'aurais renforcé ;
que je renforce, que tu renforces, qu'il renforce, que nous renforcions, que vous renforciez, qu'ils renforcent ;
que je renforçasse, qu'il renforçât, que nous renforçassions ; que j'aie renforcé ; que j'eusse renforcé ;
renforce, renforçons, renforcez ; aie renforcé, ayons renforcé, ayez renforcé ;
(en) renforçant.

se renforcer : CNRTL.

je me renforce, tu te renforces, il se renforce, nous nous renforçons, vous vous renforcez, ils se renforcent ;
je me renforçais ; je me renforçai ; je me renforcerai ; je me renforcerais ;
je me suis renforcé(e) ; je m'étais renforcé(e) ; je me fus renforcé(e) ; je me serai renforcé(e) ; je me serais renforcé(e) ;
que je me renforce, que tu te renforces, qu'il se renforce, que nous nous renforcions, que vous vous renforciez, qu'ils se renforcent ;
que je me renforçasse, qu'il se renforçât, que nous nous renforçassions ; que je me sois renforcé(e) ; que je me fusse renforcé(e) ;
renforce-toi, renforçons-nous, renforcez-vous ; sois renforcé(e), soyons renforcées, soyons renforcés, soyez renforcé(e)(es)(s) ;
(en) se renforçant.

elles se sont renforcées, elles sont renforcées.
elles se sont renforcé les murs, elles ont renforcé leurs murs, elles se les sont renforcés.

renforcir : voir **renforcer** et **renforcir** (Office québécois de la langue française).

je renforcis, tu renforcis, il renforcit, nous renforcissons, vous renforcissez, ils renforcissent ;
je renforcissais ; je renforcis ; je renforcirai ; je renforcirais ;
j'ai renforci ; j'avais renforci ; j'eus renforci ; j'aurai renforci ; j'aurais renforci ;
que je renforcisse, que tu renforcisses, qu'il renforcisse, que nous renforcissions, que vous renforcissiez, qu'ils renforcissent ;
que je renforcisse, qu'il renforcît, que nous renforcissions ; que j'aie renforci ; que j'eusse renforci ;
renforcis, renforcissons, renforcissez ; aie renforci, ayons renforci, ayez renforci ;
(en) renforcissant.

Le verbe renforcer est formé de re- et de l'ancien verbe *enforcier* (enforcir). Voir aussi un renfort (ci-dessous).

renformir, renformis

renformir : remplacer les pierres manquantes d'un vieux mur et le consolider par un crépi.

je renformis, tu renformis, il renformit, nous renformissons, vous renformissez, ils renformissent ;
je renformissais ; je renformis ; je renformirai ; je renformirais ;
j'ai renformi ; j'avais renformi ; j'eus renformi ; j'aurai renformi ; j'aurais renformi ;
que je renformisse, que tu renformisses, qu'il renformisse, que nous renformissions, que vous renformissiez, qu'ils renformissent ;
que je renformisse, qu'il renformît, que nous renformissions ; que j'aie renformi ; que j'eusse renformi ;
renformis, renformissons, renformissez ; aie renformi, ayons renformi, ayez renformi ;
(en) renformissant.

un **renformis** : l'opération qui consiste à renformir un mur.

Le verbe renformir est une réfection de l'ancien verbe *renformer*, d'après son dérivé renformis.

Le nom (un) renformis est dérivé, à l'aide du suffixe -*is*, de l'ancien verbe *renformer* « remettre quelque chose en état », d'où le moyen français *renffourmer* « renformer (un mur) », lui-même dérivé, à l'aide du préfixe *r(e)*-, de *enformer* (informer).

renfort

un **renfort** :

- l'action, le fait de renforcer ou d'être renforcé ;
- un accroissement de force qui en résulte ;
- ce qui renforce ; celui qui renforce ;
- la partie renforcée de quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) renfort vient d'un substantif verbal de renforcer.

renfourcher

renfourcher ou **réenfourcher** : enfourcher à nouveau.

renfrogné, renfrognement, renfrogner

elle est renfrognée, il est **renfrogné** :

- dont les traits du visage sont contractés sous l'effet de la mauvaise humeur ;
- pour une personne ou un animal, a une mine maussade ou mécontente.

un **renfrognement** : le fait de se renfrogner, d'être renfrogné.

renfrogner : contracter les traits du visage en signe de mécontentement ou sous l'effet de la mauvaise humeur.

se renfrogner : manifester du mécontentement par une expression contractée et maussade du visage.

Le verbe renfrogner est dérivé, à l'aide du préfixe re-, de l'ancien et moyen français *frognier* « froncer la bouche, renâcler (en parlant des chevaux) » et « froncer le front, faire la grimace (en parlant de personnes) », lui-même dérivé de *frongne* attesté dans l'expression *faire la frongne* « avoir une mine renfrognée », qui remonte probablement au gaulois *frogna* « narines » et « naseaux ».

rengagé, rengagement, rengager

une rengagée, un **rengagé** : celle, celui qui, son temps de service armé achevé, contracte un nouvel engagement.

une soldate rengagée, un soldat **rengagé**

un **rengagement** ou **réengagement** :

- le fait de rengager ou de se rengager ;
- un nouvel engagement dans l'armée ;
- la durée de cet engagement.

rengager ou **réengager** :

- mettre de nouveau en gage ;
- reprendre le cours, le déroulement d'une action, d'un propos ;
- renouveler l'engagement de quelqu'un au service de quelqu'un, de l'armée ;
- reprendre volontairement du service dans l'armée.

je rengage, tu rengages, il rengage, nous rengageons, vous rengagez, ils rengagent ;
je rengageais ; je rengageai ; je rengagerai ; je rengagerais ;
j'ai rengagé ; j'avais rengagé ; j'eus rengagé ; j'aurai rengagé ; j'aurais rengagé ;
que je rengage, que tu rengages, qu'il rengage, que nous rengagions, que vous rengagiez, qu'ils rengagent ;
que je rengageasse, qu'il rengageât, que nous rengageassions ; que j'aie rengagé ; que j'eusse rengagé ;
rengage, rengageons, rengagez ; aie rengagé, ayons rengagé, ayez rengagé ;
(en) rengageant.

se rengager ou **se réengager** :

- reprendre son cours, son déroulement ;
- reprendre volontairement du service dans l'armée ;
- s'attacher à quelqu'un par de nouveaux liens sentimentaux.

je me rengage, tu te rengages, il se rengage, nous nous rengageons, vous vous rengagez, ils se rengagent ;
je me rengageais ; je me rengageai ; je me rengagerai ; je me rengagerais ;
je me suis rengagé(e) ; je m'étais rengagé(e) ; je me fus rengagé(e) ; je me serai rengagé(e) ; je me serais rengagé(e) ;
que je me rengage, que tu te rengages, qu'il se rengage, que nous nous rengagions, que vous vous rengagiez, qu'ils se rengagent ;
que je me rengageasse, qu'il se rengageât, que nous nous rengageassions ; que je me sois rengagé(e) ; que je me fusse rengagé(e) ;
rengage-toi, rengageons-nous, rengagez-vous ; sois rengagé(e), soyons rengagées, soyons rengagés, soyez rengagé(e)(es)(s) ;
(en) se rengageant.

elles se sont rengagées, elles sont rengagées.
elles se sont rengagé les processus, elles ont rengagé les processus, elles se les sont rengagés.

rengainard, rengaine, rengainer

une rengainarde, un **rengainard** : une personne qui reprend toujours la même rengaine .

une **rengaine** :

- un refrain populaire, connu de tous ; une chanson qui lasse à force d'être ressassée ;
- une formule banale répétée à satiété, un propos banal répété à satiété.

rengainer :

- remettre dans une gaine, dans un fourreau, dans un étui ;
- garder pour soi ce qu'on était sur le point d'exprimer, de montrer, de faire connaitre.

Le nom (une) rengaine est un déverbal de rengainer dérivé d'engainer lui-même dérivé de gaine.

rengorgé, rengorgement, se rengorger

un oiseau **rengorgé** :

- qui avance, gonfle la gorge en ramenant la tête en arrière ;
- dont la gorge, le cou est gonflé, avancé.

une personne rengorgée : qui avance, gonfle la gorge, le cou et la poitrine en rejetant fièrement la tête en arrière.

une attitude rengorgée, un comportement rengorgé : qui traduit le rengorgement, la fierté superbe.

un **rengorgement** : l'action de se rengorger ; le résultat de cette action.

se rengorger :

- pour un oiseau ou une personne, avancer, gonfler la gorge en ramenant la tête en arrière ;

- pour une personne. prendre une attitude avantageuse, faire l'important.

je me rengorge, tu te rengorges, il se rengorge, nous nous rengorgeons, vous vous rengorgez, ils se rengorgent ;
je me rengorgeais ; je me rengorgeai ; je me rengorgerai ; je me rengorgerais ;
je me suis rengorgée, je me suis rengorgé ; je m'étais rengorgée, je m'étais rengorgé ; je me fus rengorgée, je me fus rengorgé ; je me serai rengorgée, je me serai rengorgé ; je me serais rengorgée, je me serais rengorgé ;
que je me rengorge, que tu te rengorges, qu'il se rengorge, que nous nous rengorgions, que vous vous rengorgiez, qu'ils se rengorgent ;
que je me rengorgeasse, qu'il se rengorgeât, que nous nous rengorgeassions ; que je me sois rengorgée, que je me sois rengorgé ; que je me fusse rengorgée, que je me fusse rengorgé ;
rengorge-toi, rengorgeons-nous, rengorgez-vous ; sois rengorgée, sois rengorgé, soyons rengorgées, soyons rengorgés, soyez rengorgées, soyez rengorgés, soyez rengorgée, soyez rengorgé ;
(en) se rengorgeant.

voir aussi : un engorgement, engorger, gorge.

rengracier, rengracir

rengracier ou **rengracir** : en argot, arrêter, reprendre son calme après avoir fait preuve de colère ou d'excitation.

Ce verbe est issu de l'italien *ringraziare* « remercier » puis « prendre congé », d'où « arrêter, abandonner, se calmer ».

rengraisser

rengraisser :

- faire redevenir gras, redonner de l'embonpoint à ;
- engraisser après avoir maigri.

se rengraisser : redevenir gras, reprendre de l'embonpoint.

rengrègement, rengréger

A. pour un mal, une maladie.

un **rengrègement** : l'action de rengréger un mal, une douleur ; le résultat de cette action.

rengréger : accroître, augmenter.

rengréger ou **se rengréger** : s'aggraver, augmenter.

je rengrège, tu rengrèges, il rengrège, nous rengrégeons, vous rengrégez, ils rengrègent ;
je rengrégeais ; je rengrégeai ; je rengrègerai ou rengrégerai ; je rengrègerais ou rengrégerais ;
j'ai rengrégé ; j'avais rengrégé ; j'eus rengrégé ; j'aurai rengrégé ; j'aurais rengrégé ;
que je rengrège, que tu rengrèges, qu'il rengrège, que nous rengrégions, que vous rengrégiez, qu'ils rengrègent ;

que je rengrégeasse, qu'il rengrégeât, que nous rengrégeassions ; que j'aie rengrégé ; que j'eusse rengrégé ;
rengrège, rengrégeons, rengrégez ; aie rengrégé, ayons rengrégé, ayez rengrégé ;
(en) rengrégeant.

B. pour une personne.

rengréger sur : enchérir sur, redoubler de, accentuer.

Ce verbe est dérivé de l'ancien verbe *engregier* « empirer, s'aggraver (s'agissant d'une maladie) », avec le préfixe re-, lui-même dérivé de l'ancien verbe *gregier* « faire du tort, nuire à, léser », du latin *graviare* « charger, incommoder ».

rengrènement, rengréner, rengrener

un **rengrènement** : une opération qui consiste à rengréner.

rengréner ou **rengrener** :

- remettre du grain dans une trémie ;
- engager de nouveau dans une roue dentée ;
- remettre une médaille, ou autrefois une pièce de monnaie, sous le balancier pour une nouvelle frappe.

je rengrène, tu rengrènes, il rengrène, nous rengrenons ou rengrénons, vous rengrenez ou rengrénez, ils rengrènent ;
je rengrenais ou rengrénais ; je rengrenai ou rengrénai ; je rengrènerai ou rengrénerai ; je rengrènerais ou rengrénerais ;
j'ai rengrené ou rengréné ; j'avais rengrené ou rengréné ; j'eus rengrené ou rengréné ; j'aurai rengrené ou rengréné ; j'aurais rengrené ou rengréné ;
que je rengrène, que tu rengrènes, qu'il rengrène, que nous rengrenions ou rengrénions, que vous rengreniez ou rengréniez, qu'ils rengrènent ;
que je rengrenasse ou rengrénasse, qu'il rengrenât ou rengrénât, que nous rengrenassions ou rengrénassions ;
que j'aie rengrené ou rengréné ; que j'eusse rengrené ou rengréné ;
rengrène, rengrénons, rengrénez ; aie rengrené ou rengréné, ayons rengrené ou rengréné, ayez rengrené ou rengréné ;
(en) rengrenant ou rengrénant.

Ce verbe est dérivé d'engrener lui-même dérivé de grain.

voir aussi : un engrenage, un engrènement, engrener, un engreneur, une engrenure.

reniable, reniement, renier, renieur

elle, il est **reniable** : peut être renié(e).

un **reniement** :

- le fait de renier quelqu'un ou quelque chose ;
- le fait de désavouer ce que l'on considérait jusque là comme une vérité, comme une valeur sûre.

renier :

- déclarer, contre toute vérité, que l'on ne connait ou que l'on ne reconnait pas quelqu'un ;
- ne plus reconnaitre comme sien ;
- renoncer entièrement à une conviction, à une certitude, à une valeur, à une croyance.

se renier :

- désavouer ses propres convictions, ses propres déclarations, son passé ;
- ne plus se reconnaitre.

elles se sont reniées, elles sont reniées.
elles se sont renié les engagements, elles ont renié leurs engagements, elles se les sont reniés.

une renieuse, un **renieur** : une personne qui renie, qui blasphème.

nier :

- déclarer ne pas croire en l'existence de quelque chose ;
- ne pas admettre la réalité de quelque chose dont l'existence ne peut pas être mise en doute ;
- entrer en contradiction avec l'existence de quelque chose ou de quelqu'un ;
- désavouer ;
- démentir ;
- refuser à quelqu'un de prendre en considération quelque chose ;
- déclarer ne pas croire en la vérité de quelque chose.

une nieuse, un **nieur** : celle, celui qui nie par habitude ou avec obstination.

elle est nieuse, il est nieur

Le verbe renier vient du latin populaire *renegare* « récuser », qui a dû prendre dans les milieux chrétiens le sens de « apostasier », également attesté par l'italien *rinnegare*, voir : renégat, dérivé de *negare*, nier.

reniflade, reniflard, reniflement, renifler, reniflerie, reniflette, renifleur

une **reniflade** : l'action de renifler ; un bruit ainsi produit.

un **reniflard** :

- un dispositif monté sur le carter d'un moteur à explosion, servant à évacuer les vapeurs d'huile de graissage ; une soupape laissant échapper ou rentrer une petite quantité d'air ;
- un appareil servant à évacuer les eaux de condensation dans certaines conduites.

un **reniflement** :

- une aspiration plus ou moins bruyante par le nez ou par les naseaux ;
- un bruit ainsi produit.

le mal du reniflement des porcs : une maladie osseuse du porc au cours de laquelle la respiration de l'animal est entrecoupée de reniflements.

renifler :

- pour un animal, aspirer l'air bruyamment par le nez, par les naseaux, pour manifester du mécontentement, un refus, de la peur ;
- pour une personne, aspirer plus ou moins bruyamment l'air ou des mucosités à travers les narines ;
- marquer de cette façon sa répugnance pour quelque chose ;
- aspirer par le nez ;
- aspirer fortement par le nez pour discerner une odeur ;
- deviner, soupçonner.

renifler ses larmes : chercher à retenir ses larmes en reniflant.

ne pas pouvoir renifler quelqu'un : ne pas pouvoir le supporter.

ça renifle : ça pue.

une **reniflerie** : l'action ou l'habitude de renifler.

en argot :

la **reniflette** : en argot, la police de sureté.

le père la reniflette : le chef du service de sureté, le préfet de police.

une **reniflette** :

- une schnouf, une drogue à renifler ;
- le fait d'aspirer une drogue ;
- l'action de sentir.

avoir la reniflette : renifler quand le nez coule.

une renifleuse, un **renifleur** :

- une personne ou un animal qui renifle, qui a l'habitude de renifler ;
- une personne qui inhale volontairement des solvants volatils à effets psychotropes.

elle est renifleuse, il est **renifleur** : renifle, a l'habitude de renifler.

un **renifleur** :

- un appareil servant à détecter la présence de certains corps, d'une fumée, d'un gaz ;
- un appareil utilisé en prospection marine ou dans la lutte contre la pollution, et servant à détecter d'éventuelles émissions d'hydrocarbures gazeux ;
- un logiciel ou équipement matériel qui balaie l'environnement radioélectrique à la recherche d'un réseau ou qui observe le trafic d'un réseau pour détecter et analyser certaines informations. Les informations analysées peuvent concerner certains paramètres des communications comme la taille des paquets et les adresses d'émission ou de destination, ou encore le contenu des échanges. En anglais : *sniffer*. Journal officiel de la République française du 29/01/2019. En savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Le verbe renifler est dérivé, à l'aide du préfixe re- marquant le renforcement, de l'ancien français *nifler* de même sens, qui subsiste dans les patois, du radical onomatopéique *niff*.- imitant le bruit qu'on fait en reniflant, le n- évoquant la résonance nasale, le -f le bruit de l'aspiration.

voir aussi : écornifler, un écornifleur.

réniforme

elle, il est **réniforme** : a la forme du rein.

Les trois taches alaires caractéristiques des ailes antérieures des lépidoptères noctuidés, sont réniforme, claviforme et orbiculaire.

Ce mot est formé de réni- du latin *ren, renis* « rein » et -forme du latin *formis*, de *forma* « forme ».

rénine

une **rénine** : l'enzyme protéolytique d'origine rénale, de la famille des aspartylprotéases, biosynthétisée par les cellules musculaires lisses de l'artériole glomérulaire afférente.

Ce nom est un dérivé savant du latin *ren, renis* « rein », avec le suffixe -ine (-in).

rénitence, rénitent

une **rénitence** : l'état de ce qui est rénitent.

elle est rénitente, il est **rénitent** : résiste à la pression du doigt et donne une impression d'élasticité.

Le mot rénitent est emprunté au latin *renitens, renitentis*, participe présent de *reniti* « résister », dérivé de *niti* « s'appuyer sur ».

rénixigrade

un bandage **rénixigrade** : dont la résistance est graduée.

rennais, Rennes

elle est rennaise, il est **rennais** : est de la ville de **Rennes**, en France.
une Rennaise, un Rennais

renne

un **renne** : un mammifère ; sa peau ; sa chair.

l'âge, l'époque du renne : le paléolithique supérieur.

Ce nom est emprunté au norvégien ou suédois *ren* de même sens. L'ancien et moyen français connait aussi le substantif *rengier / rangier*, encore en usage comme terme d'héraldique et qui est emprunté au danois *rendyr* de même sens qui remonte à l'ancien nordique *hreindȳri* (d'où l'allemand *Rentier*).

rennine

une **rennine** : l'enzyme d'origine gastrique catalysant la coagulation du lait.

renom, renommé, renommer

un **renom** :

- une réputation, une opinion que se fait le public sur une personne ou sur une chose ;
- une opinion favorable largement répandue dans le public sur quelqu'un ou sur quelque chose.

elle est renommée, il est **renommé** : jouit d'une réputation élogieuse.

renommer :

- honorer comme digne de renom, célébrer, glorifier ;
- choisir, élire une nouvelle fois.

Le nom (un) renom est un déverbal de renommer qui est dérivé de nommer avec le préfixe re-.

Le nom (une) renommée vient du participe passé de renommer.

renon, renonçant, renonce, renoncement, renoncer, renonciataire, renonciateur, renonciatif, renonciation

Dictionnaire des belgicismes :

- un **renon** : une résiliation d'un bail, un congé (donner son renon). On lit aussi un renom.
- **renoncer** un locataire : lui donner congé.
- renoncer un bail : le résilier.
- renoncer une personne : la considérer comme incurable.

une (personne) renonçante, un (individu) **renonçant** :

- qui renonce à quelque chose ;
- qui renonce à un droit, qui se dessaisit d'un droit, qui fait une renonciation ;
- qui accepte que quelque chose ne se fasse pas, n'ait pas lieu, n'existe plus ;
- qui s'abandonne à la résignation volontaire ;
- qui renonce à s'insérer dans la vie réelle, contemporaine, qui se tient à l'écart du monde.

un **renonçant** : un ascète hindou.

une **renonce** (pour un jeu de cartes) :

- le fait de ne pas être en mesure de fournir la couleur demandée ;
- le fait de ne pas fournir une couleur même quand on la possède dans son jeu.

se faire une renonce

un **renoncement** :

- le fait de renoncer à quelque chose ;
- une attitude vertueuse qui pousse à sacrifier les satisfactions personnelles en vue d'une plus grande perfection morale.

renoncer : CNRTL.

je renonce, tu renonces, il renonce, nous renonçons, vous renoncez, ils renoncent ;
je renonçais ; je renonçai ; je renoncerai ; je renoncerais ;
j'ai renoncé ; j'avais renoncé ; j'eus renoncé ; j'aurai renoncé ; j'aurais renoncé ;
que je renonce, que tu renonces, qu'il renonce, que nous renoncions, que vous renonciez, qu'ils renoncent ;
que je renonçasse, qu'il renonçât, que nous renonçassions ; que j'aie renoncé ; que j'eusse renoncé ;
renonce, renonçons, renoncez ; aie renoncé, ayons renoncé, ayez renoncé ;
(en) renonçant.

une, un **renonciataire** : une personne en faveur de qui on fait une renonciation.

une renonciatrice, un **renonciateur** : une personne qui fait une renonciation en faveur d'un ou d'une renonciataire.

elle est renonciative, il est **renonciatif** : est propre à la renonciation juridique.

une **renonciation** :

- l'action d'abandonner la jouissance ou la possession d'une chose, la prétention à quelque chose ; le résultat de cette action ;
- un acte par lequel une personne abandonne son droit sur un bien ou un ensemble de biens, un moyen de protection ou de défense contre la prétention d'un tiers, une charge publique ou familiale dont elle était investie ;
- le fait de cesser de fréquenter quelqu'un, de cesser de prétendre à sa main ;
- un détachement de soi-même.

renoncement / renonciation : Office québécois de la langue française ; Parler français.

Le nom (un) renon est un déverbal de renoncer qui est emprunté au latin *renuntiare* « annoncer en retour » « renvoyer, renoncer à », composé du préfixe *re-* marquant le mouvement en retour et *nuntiare* « annoncer, faire savoir ».

renonculacée, renoncule

les **renonculacées** : une famille de plantes.
une renonculacée

Noms populaires des renonculacées : grenouillette, bassinet, pied d'alouette, barbe-de-chèvre, etc. La botanique est un domaine où se côtoient deux langues, l'une, qui appartient aux taxinomistes, créée essentiellement à partir des travaux du botaniste suédois Carl Von Linné, au XVIIIe siècle, propose des noms de plantes formés le plus souvent à partir de racines grecques ou latines ; l'autre, beaucoup plus ancienne et populaire, use de termes courants pour désigner ces mêmes plantes, le plus souvent en recourant à de savoureuses analogies. On en a un exemple avec la famille des Renonculacées. En savoir plus : Académie française.

une **renoncule** : la plante type de la famille des renonculacées, en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) renoncule est emprunté au latin *ranuncula*, proprement « petite grenouille ». Ce nom vient de ce que la plupart des espèces de ce genre habitent les lieux marécageux.

renoper

renoper : nettoyer le drap qui vient d'être tissé, le débarrasser des nopes, des bourres et des défauts que présente sa surface.

Ce verbe est dérivé de noper, nopper, lui-même dérivé de nope, noppe, avec le préfixe re-.

renormalisation

une **renormalisation** : une technique de calcul destinée à résoudre des difficultés rencontrées en théorie quantique des champs.

renouée, renouement, renouer

une **renouée** : un polygonum, un genre de plantes de la famille des polygonacées.

un **renouement** :

- l'action de renouer ;
- le rétablissement d'un lien.

renouer :

- refaire un nœud ; nouer une seconde fois ;
- nouer ce qui a été dénoué, ce qui s'est dénoué, ce qui s'est détaché ou rompu ;
- reprendre après une interruption ;
- reprendre des relations interrompues ;
- rétablir des liens d'amitié ;
- remettre en honneur.

Le nom (une) renouée vient du participe passé de renouer qui est dérivé de nouer avec le préfixe re-.

réno-urétéral

une lésion réno-urétérale, un problème **réno-urétéral** : qui concerne le rein et l'uretère.
des lésions réno-urétérales, des problèmes réno-urétéraux

renouveau, renouvelable, renouvelant, renouvelé, renouveler, renouvèlement, renouvellement

un **renouveau** :

- une renaissance de la végétation, un retour de la vie, en particulier au printemps ;
- un retour de vigueur, le fait de retrouver son énergie physique ou morale ;
- le fait pour une chose d'exister, de se produire de nouveau ou de reprendre sa force initiale ;
- l'apport d'un caractère nouveau, original à quelque chose.

elle, il est **renouvelable** :

- peut être renouvelé(e) ;
- peut être remplacé(e) ;
- dont certains éléments peuvent être remplacés ;
- peut être répété(e), peut se produire à nouveau ;
- peut être reconduite, peut être reconduit ; dont on peut prolonger la validité ;
- peut servir plusieurs fois de suite.

elle est renouvelante, il est **renouvelant** : renouvelle, apporte du neuf.

une renouvelante, un **renouvelant** : celle, celui qui renouvelle sa profession de foi, qui prononce à nouveau des vœux religieux.

elle est renouvelée, il est **renouvelé** :

- a pris, à qui l'on a donné un aspect, un caractère, un tour nouveau ;
- a acquis une nouvelle force ;
- est répété(e), se reproduit.

être renouvelé de : être imité de, être repris à.

renouveler, se renouveler : CNRTL

On lit parfois *renouveller* à la manière d'interpeller.

je renouvèle ou je renouvelle, tu renouvèles ou tu renouvelles, il renouvèle ou il renouvelle, nous renouvelons, vous renouvelez, ils renouvèlent ou ils renouvellent ;
je renouvelais ; je renouvelai ; je renouvèlerai ou renouvellerai ; je renouvèlerais ou renouvellerais ;
j'ai renouvelé ; j'avais renouvelé ; j'eus renouvelé ; j'aurai renouvelé ; j'aurais renouvelé ;
que je renouvèle ou que je renouvelle, que tu renouvèles ou que tu renouvelles, qu'il renouvèle ou qu'il renouvelle, que nous renouvelions, que vous renouveliez, qu'ils renouvèlent ou qu'ils renouvellent ;
que je renouvelasse, qu'il renouvelât, que nous renouvelassions ; que j'aie renouvelé ; que j'eusse renouvelé ;
renouvèle ou renouvelle, renouvelons, renouvelez ; aie renouvelé, ayons renouvelé, ayez renouvelé ;
(en) renouvelant.

je me renouvèle ou je me renouvelle, tu te renouvèles ou tu te renouvelles, il se renouvèle ou il se renouvelle, nous nous renouvelons, vous vous renouvelez, ils se renouvèlent ou ils se renouvellent ;
je me renouvelais ; je me renouvelai ; je me renouvèlerai ou me renouvellerai ; je me renouvèlerais ou me renouvellerais ;
je me suis renouvelé(e) ; je m'étais renouvelé(e) ; je me fus renouvelé(e) ; je me serai renouvelé(e) ; je me serais renouvelé(e) ;
que je me renouvèle ou que je me renouvelle, que tu te renouvèles ou que tu te renouvelles, qu'il se renouvèle ou qu'il se renouvelle, que nous nous renouvelions, que vous vous renouveliez, qu'ils se renouvèlent ou qu'ils se renouvellent ;
que je me renouvelasse, qu'il se renouvelât, que nous nous renouvelassions ; que je me sois renouvelé(e) ; que je me fusse renouvelé(e) ;
renouvèle-toi ou renouvelle-toi, renouvelons-nous, renouvelez-vous ; sois renouvelé(e), soyons renouvelées, soyons renouvelés, soyez renouvelé(e)(es)(s) ;
(en) se renouvelant.

elles se sont renouvelées, elles sont renouvelées.
elles se sont renouvelé les vœux, elles ont renouvelé leurs vœux.elles se sont renouvelé les vœux, elles se les sont renouvelés.

renouveler : Parler français.

un **renouvèlement** (*anciennement* : **renouvellement**) :

- l'action de renouveler ; le résultat de cette action ;
- un remplacement de choses par d'autres de même espèce ;
- le fait de remplacer, de succéder à des personnes ;
- un remplacement total ou partiel des éléments qui composent quelque chose, en particulier un organisme, un tissu ;
- le fait de (se) régénérer ;
- un changement de certains caractères, de l'aspect de quelque chose ou de quelqu'un, qui lui fait retrouver de la nouveauté, de l'originalité ;
- une faculté de se renouveler ;
- le fait de renaitre, de reparaitre ;
- une remise en vigueur ;
- l'action de faire de nouveau ; le résultat de cette action ;
- l'action de recommencer quelque chose ;

- le fait de se produire de nouveau ;
- une prolongation de la validité de quelque chose, une reconduction de ce qui arrive à expiration.

un **renouvellement urbain** : un ensemble coordonné d'opérations de transformation de la ville qui visent à adapter celle-ci à de nouveaux usages. Le renouvellement urbain concerne plusieurs fonctions urbaines. Il peut favoriser la mixité sociale ou fonctionnelle grâce à des modifications de l'habitat et des services, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de la sécurité. En anglais : *urban renewal*. Voir aussi : mixité fonctionnelle, rénovation urbaine. Journal officiel de la République française du 29/01/2019.

Le nom (un) renouveau est un déverbal de renouveler qui est dérivé de l'ancienne forme *novel*, nouvel de nouveau, avec le préfixe re-.

rénovant, rénovateur, rénovation, rénové, rénover, rénoviction

elle est rénovante, il est **rénovant** : change, apporte du neuf.

une rénovatrice, un **rénovateur** :

- une personne qui fait renaitre une chose disparue, oubliée ;
- une personne qui apporte un changement, une amélioration dans quelque chose, qui introduit des idées nouvelles ;
- celle, celui qui veut introduire des réformes.

elle est rénovatrice, il est **rénovateur** : apporte un changement, une amélioration dans quelque chose, introduit des idées nouvelles.

un **rénovateur** : un produit d'entretien destiné à redonner l'aspect du neuf à quelque chose, à raviver des vernis, des peintures.

une **rénovation** :

- une reconstitution de quelque chose dans son état initial par remplacement d'éléments ;
- le fait de renaitre, de reparaitre ;
- une transformation, une amélioration ;
- une remise en état, une remise à neuf ;
- l'action de réaffirmer des promesses de baptême, des vœux religieux ;
- un remplacement de pièces ou d'éléments, usagés ou non, dans une machine ou un équipement industriel, qui vise à en améliorer les performances. En anglais : *retrofit, retrofitting*. Voir aussi : modernisation. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **rénovation urbaine** : un ensemble coordonné d'opérations d'aménagement d'un quartier considéré comme dégradé ou de conception obsolète, comportant la démolition et la reconstruction d'immeubles, ainsi que la réhabilitation et la construction de logements et d'équipements collectifs, et la transformation d'espaces publics. En anglais : *urban regeneration*. Voir aussi : renouvellement urbain. Journal officiel de la République française du 29/01/2019.

réhabilitation / restauration / rénovation urbaine : Géoconfluences.

elle est rénovée, il est **rénové** :

- est reconstitué(e) ;
- est remise en état, est remis en état ;
- est renouvelé(e), amélioré(e).

l'enseignement rénové ou le **rénové** : un type d'enseignement secondaire favorisant les options. [Belgique]

rénover :

- faire renaitre, redonner sa force à quelque chose ;
- faire revivre une chose tombée en désuétude, oubliée ;
- changer, améliorer ce qui s'est dégradé, ce, celui qui a perdu ses qualités ;
- remettre en état ou à neuf une chose abimée, usée.

se rénover : changer, s'améliorer.

elles se sont rénovées, elles sont rénovées.
elles se sont rénové les appartements, elles ont rénové les appartements, elles se les sont rénovés.

une **rénoviction** : l'expulsion d'un locataire pour faire des travaux dans un logement avant de le relouer à un prix fortement majoré. [Canada]

Le mot rénovateur est emprunté au bas latin *renovator* « celui qui répare, qui est restaurateur de », dérivé du radical du supin de *renovare* (voir : rénover).

Le nom (une) rénovation est emprunté au latin *renovatio, renovationis*, dérivé de *renovare*, voir : rénover.

Le verbe rénover a été emprunté, à diverses reprises, au latin *renovare* « faire de nouveau, recommencer, remettre à neuf, rendre nouveau, revalider ».

renquiller

A. **renquiller** son argent, son compliment : la ou le rentrer, rempocher.

se renquiller : se rétablir.

B. **renquiller** dans la foule : y rentrer.

elles se sont renquillées, elles sont renquillées.
elles se sont renquillé l'argent, elles ont renquillé leur argent, elles se le sont renquillé.

enquiller : entrer.

s'enquiller : s'introduire, entrer.

Le verbe renquiller « rentrer » et « faire rentrer » est dérivé d'enquiller. Pour les autres sens, il est probablement issu de renquiller « relever et replacer les quilles » correspondant aux formes attestées dans les parlers régionaux.

renseigné, renseignement, renseigner, renseigneur

elle est renseignée, il est **renseigné** : possède une bonne information, témoigne d'une bonne connaissance.

être (bien, mal) renseigné : savoir, ne pas savoir à quoi s'en tenir.

un **renseignement** : une indication fournissant à quelqu'un les éléments de connaissance qu'il désire posséder sur une personne ou sur une chose.

le **renseignement** [défense] En anglais : *intelligence*. Journal officiel de la République française du 10/02/2005.

Lexique du renseignement : Wiktionnaire.

un **renseignement brut** [défense] : une donnée non traitée, de toute nature, qui peut être utilisée pour l'élaboration du renseignement. En anglais : information. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **renseignement intéressant la cyberdéfense militaire** ou RICM [défense] : un renseignement qui apporte à la chaîne de commandement opérationnel de la cyberdéfense militaire les informations dont la connaissance est nécessaire pour conduire des opérations dans le cyberespace. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « renseignement d'intérêt cyber (RIC) ».Voir aussi : cyberdéfense militaire, cyberespace, cyberrenseignement. Journal officiel de la République française du 19/09/2017.

le **renseignement médico-sanitaire** : une recherche d'informations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de la recherche et des techniques médicales, pouvant aller jusqu'à l'espionnage scientifique ou économique. L'expression « intelligence médicale » est à proscrire. En anglais : *medical intelligence*. Journal officiel de la République française du 06/09/2008.

avoir de bons, de mauvais renseignements sur quelqu'un : être en possession d'informations permettant d'avoir une bonne, une mauvaise opinion de quelqu'un.

les renseignements :

- un accueil chargé d'informer et d'orienter le public ;
- un recueil d'informations et d'indications confidentielles sur les habitants et les autres pays ;
- le service concerné.

information / renseignement : Office québécois de la langue française.

renseigner : donner, fournir à quelqu'un des indications, des éclaircissements sur ce qu'il désire savoir d'une personne ou d'une chose.

renseigner le chemin, renseigner un hôtel : l'indiquer, le signaler. [Belgique]

Même si le verbe renseigner s’est employé à la fin du Moyen Âge avec le sens de « porter en compte une somme, l’assigner à quelque emploi », il ne se construit plus depuis fort longtemps qu’avec un nom de personne comme complément : on renseigne quelqu’un sur une autre personne ou sur une chose. Mais une fâcheuse tendance semble se répandre aujourd’hui, qui consiste à employer renseigner avec pour complément un nom comme formulaire, document, fiche, etc. Sans doute cet usage provient-il d’une volonté d’abréger des périphrases comme donner ou fournir des renseignements, remplir une fiche de renseignements. Pourquoi ne pas continuer à employer, plutôt que renseigner, des verbes qui convenaient parfaitement comme compléter ou remplir ? En savoir plus : Académie française.

se renseigner : recueillir des informations.

une renseigneuse, un **renseigneur** : une personne pouvant fournir des renseignements.

Le verbe renseigner est dérivé d'enseigner, avec le préfixe re-.

rentabilisable, rentabilisation, rentabiliser, rentabilité, rentable

elle, il est **rentabilisable** : peut être rentabilisé(e).

une **rentabilisation** : l'action de rentabiliser ; le résultat de cette action.

rentabiliser : rendre rentable, faire en sorte que soit bénéficiaire une opération financière, une entreprise, une exploitation.

une **rentabilité** :

- le caractère de ce qui est rentable ;
- la capacité pour un investissement en capital de produire un revenu satisfaisant, un bénéfice appréciable ;
- une aptitude à engendrer des profits, des bénéfices ;
- une aptitude à produire une valeur supérieure à l'investissement en temps, en travail, en argent ;
- un rendement ou une compétence compensant largement l'effort et le coût de formation.

la **rentabilité totale d'une activité** ou RTA : le quotient de la valeur finale des investissements pour un secteur donné, augmentée des flux qu'ils engendrent, par leur valeur initiale en début de période. En anglais : *total business return, TBR*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

elle, il est **rentable** :

- procure un bénéfice, un revenu satisfaisant par rapport au capital investi ;
- dont la mise en place, l'utilisation assure ou augmente la rentabilité du système dans lequel il s'inscrit ;
- dont la compétence, le rendement est profitable pour la personne ou l'entreprise ;
- compense largement par les résultats qu'on en retire, l'investissement d'argent, de temps, de travail ;
- procure un profit autre que financier.

Le mot rentable est dérivé d'une rente, avec le suffixe -able.

rentamer

rentamer ou **réentamer** : engager à nouveau, recommencer.

rente, renté, renter, rentier

une **rente** :

- un revenu périodique, généralement annuel, à l'exception de celui du travail ;
- une somme d'argent versée régulièrement à quelqu'un par une personne ou un organisme social ;
- une dépense à renouveler régulièrement ;
- une chose désagréable que l'on subit périodiquement ;
- un profit non matériel ;
- un revenu périodique produit par un capital aliéné ou cédé, versé par la personne ou l'organisme qui exploite ce capital ;
- la somme ainsi versée ou reçue.

vivre de ses rentes :

- vivre du revenu de ses rentes ;
- vivre sans travailler.

une rente, une rente à annuités réservées, une rente à capital partiellement réservé, une rente à capital réservé, une rente acquise, une rente certaine, une rente éteinte, une rente réversible, une rente temporaire, une rente viagère, une rente viagère certaine : Office québécois de la langue française.

elle est rentée, il est **renté** :

- a des rentes, est riche ;
- est entretenu(e) ;
- rapporte de bons revenus.

renter :

- pourvoir d'une rente ;
- pourvoir de certains avantages.

une rentière, un **rentier** :

- celle, celui, celle qui a des rentes, qui vit de revenus non professionnels ;
- celle, celui qui a des revenus suffisants pour vivre sans travailler.

une rentière viager, un **rentier viager** : une personne qui bénéficie d'une rente viagère.

une crédi-rentière ou crédirentière, un **crédi-rentier** ou **crédirentier** : celle, celui qui touche une rente viagère.

une débi-rentière ou débirentière, un **débi-rentier** ou **débirentier** : celle, celui, celle qui verse une rente viagère.

Le nom (une) rente est issu, comme l'italien *rendita*, le catalan et l'ancien provençal *renda*, du latin populaire *rendita* de *renditus, rendita, renditum* du participe passé *redditus, reddita, redditum* de *reddere* (voir : rendre).

renting

le ***renting*** : le système de location portant sur des matériels bien déterminés (wagons-citernes, camions, matériels de travaux publics, machines électroniques), qui sont en général des biens d'équipement dont l'amortissement couvre une plus longue période, et qui font l'objet d'une location à court terme, le plus souvent sans option d'achat.

Ce mot est soit emprunté au substantif anglais *renting*, de *to rent* « céder contre une rémunération, louer », de *rent* « gain, rente » issu du français rente, soit formé sur le déverbal anglais *rent* « location » plus courant que *renting*, à l'aide du suffixe -ing.

rentoilage, rentoiler, rentoileur

un **rentoilage** : une opération par laquelle on rentoile un tableau usé.

rentoiler :

- remettre une toile neuve à la place de celle qui a été usée, notamment lorsqu'il s'agit d'objets garnis de dentelles ou d'ornements de fil ;
- coller la toile d'un tableau ancien sur une toile neuve ;
- fixer la pellicule de peinture sur une toile neuve afin d'en assurer une meilleure conservation ;
- rétablir dans sa santé ou sa fortune.

une rentoileuse, un **rentoileur** : une ouvrière spécialisée, un ouvrier spécialisé dans le rentoilage des toiles.

voir aussi : un entoilage, entoiler.

se rentortiller

se rentortiller : s'entortiller à nouveau.

rentourner

rentourner : ramener, faire revenir.

se rentourner : s'en retourner, repartir.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rentrainer, rentraîner

réentrainer ou **rentrainer** (anciennement : **réentraîner** ou **rentraîner**) :

- emmener à nouveau ;
- donner un nouvel entraînement.

rentrage

un **rentrage** :

- l'action de rentrer quelque chose ;
- pour le tissage, un remettage ;
- une réduction de la longueur d'une tapisserie lors de la descente du métier.

Ce nom est dérivé de rentrer, avec le suffixe -age.

rentraire, rentraiture

rentraire ou **rentrayer** :

- coudre, joindre bord à bord deux morceaux d'étoffe par une couture invisible ;
- recoudre les relais d'une tapisserie de haute ou basse lisse ;
- refaire la trame ou la chaine d'une tapisserie endommagée ;
- refaire des portions de trame et de chaîne d'un drap, d'un tissu, lorsqu'une déchirure s'est produite lors du tissage.

rentraire

je rentrais, tu rentrais, il rentrait, nous rentrayons, vous rentrayez, ils rentraient ;

je rentrayais ; ; je rentrairai ; je rentrairais ;

j'ai rentrait ; j'avais rentrait ; j'eus rentrait ; j'aurai rentrait ; j'aurais rentrait ;

que je rentraie, que tu rentraies, qu'il rentraie, que nous rentrayions, que vous rentrayiez, qu'ils rentraient ;
; que j'aie rentrait ; que j'eusse rentrait ;

rentrais, rentrayons, rentrayez ; aie rentrait, ayons rentrait, ayez rentrait ;

(en) rentrayant.

rentrayer

je rentraie ou je rentraye, tu rentraies ou tu rentrayes, il rentraie ou il rentraye, nous rentrayons, vous rentrayez, ils rentraient ou ils rentrayent ;
je rentrayais ; je rentrayai ; je rentraierai ou je rentrayerai ; je rentraierais ou je rentrayerais ;
j'ai rentrayé ; j'avais rentrayé ; j'eus rentrayé ; j'aurai rentrayé ; j'aurais rentrayé ;
que je rentraie ou que je rentraye, que tu rentraies ou que tu rentrayes, qu'il rentraie ou qu'il rentraye, que nous rentrayions, que vous rentrayiez, qu'ils rentraient ou rentrayent ;
que je rentrayasse, qu'il rentrayât, que nous rentrayassions ; que j'aie rentrayé ; que j'eusse rentrayé ;
rentraie ou rentraye, rentrayons, rentrayez ; aie rentrayé, ayons rentrayé, ayez rentrayé ;
(en) rentrayant.

une **rentraiture** : une couture faite en rentrayant.

un **rentrayage** : l'action de rentraire ; le résultat de cette action.

une rentrayeuse, un **rentrayeur** : celle, celui qui rentrait une tapisserie.

Le verbe rentraire est dérivé de l'ancien français *entraire* proprement « tirer », pronominal « s'approcher », qui s'est lui-même spécialisé dans la même technique dès le 12ème siècle, du latin *intrahere* « trainer, tirer » ; le préfixe *re*- s'explique par le mouvement de va-et-vient qu'on exécute avec l'aiguille.

rentrant

elle est rentrante, il est **rentrant** :

- s'incurve vers l'intérieur, est en creux par rapport à la masse d'ensemble d'un corps, d'un volume ;
- pour une pièce d'un mécanisme, se loge dans le corps de l'objet.

un secteur angulaire rentrant : un secteur non convexe.

un angle rentrant : un angle supérieur à 180°, dont l'ouverture est tournée vers l'extérieur.

une courbe rentrante : une courbe qui revient sur elle-même et se ferme.

une rentrante, un **rentrant** :

- une personne qui prend la place de quelqu'un d'autre dans une partie ;
- une, un élève qui revient dans un établissement à la rentrée.

un **rentrant** :

- une partie qui forme un creux dans un mur, une masse ;
- un creux, une courbure.

Ce mot vient du participe présent de rentrer.

rentrayage, rentrayer, rentrayeur

un **rentrayage**, **rentrayer**, un **rentrayeur** : voir rentraire (ci-dessus).

rentré, rentre-dedans, rentrée, rentrer

1. elle est rentrée, il est **rentré** :

- est revenu(e) à l'intérieur ;
- a retrouvé une situation antérieure ;
- pour une partie du corps, est enfoncé(e) dans la masse du corps, est tourné(e) vers l'intérieur, est creusé(e) ;
- pour la voix, le ton, le comportementn est contenu(e) ;
- pour un sentiment, qu'on n'extériorise pas.

un **rentré** :

- le bord du tissu replié vers l'intérieur ;
- les cartes qui rentrent à un joueur, à quelqu'un qui tire les cartes.

un **rentre-dedans** : pour la boxe, un corps-à-corps.

faire du rentre-dedans : faire des avances pressantes.

une **rentrée** :

- l'action de pénétrer à nouveau dans un lieu qu'on a quitté ;
- l'action de rentrer à son domicile, dans son pays ;
- une reprise d'activité ;
- l'action de rentrer quelque chose dans un lieu clos, de le mettre à l'abri ;
- autres sens : CNRTL.

spatiologie / mécanique du vol :

- une **rentrée atmosphérique** : la pénétration d'un engin spatial dans l'atmosphère terrestre lors de son retour. La rentrée atmosphérique est une phase critique caractérisée par une forte décélération, un échauffement important et la coupure des liaisons radioélectriques. En anglais : *atmospheric re-entry, re-entry*. Voir aussi : capacité de survie, corps portant, couloir de rentrée, couloir de sauvegarde, déport latéral, désorbitation, désorbiter, gaine de plasma, parachute extracteur, rentrée balistique, rentrée courte, rentrée destructive, rentrée longue, rentrée planée, rentrée semibalistique, sauvegarde. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

- une **rentrée balistique** :le retour au sol d'un engin spatial s'effectuant sans propulsion ni portance appréciable. En anglais : *ballistic re-entry, direct re-entry*. Voir aussi : rentrée atmosphérique. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

- une **rentrée courte** : une rentrée atmosphérique suivant une trajectoire située au voisinage de la limite inférieure du couloir de rentrée, en dessous de laquelle un engin spatial est soumis à un échauffement pouvant conduire à sa destruction. En anglais : *undershoot boundary*. Voir aussi : couloir de rentrée, rentrée atmosphérique, rentrée longue. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

- une **rentrée destructive** : une rentrée atmosphérique provoquant la destruction d’un véhicule spatial par la combinaison d’effets thermiques et mécaniques dus aux contraintes exercées sur le véhicule par l’atmosphère. À l’issue d’une rentrée destructive, des débris peuvent atteindre le sol. Une rentrée destructive peut être programmée ou non. En anglais : *atmospheric breakup, destructive reentry*. Voir aussi : couloir de rentrée, rentrée atmosphérique. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.
- une **rentrée longue** : une rentrée atmosphérique suivant une trajectoire située au voisinage de la limite supérieure du couloir de rentrée, au-dessus de laquelle un engin spatial risque de rebondir sur les couches denses de l’atmosphère. En anglais : overshoot boundary. Voir aussi : couloir de rentrée, rentrée atmosphérique, rentrée courte. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.
- une **rentrée planée** : un retour au sol d'un engin spatial dont la configuration aérodynamique crée une portance permettant une phase pilotée sans propulsion jusqu'à l'atterrissage. Les navettes spatiales américaines effectuent des rentrées planées. En anglais : *lifted re-entry, lifting re-entry*. Voir aussi : déport latéral, rentrée atmosphérique. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.
- une **rentrée semibalistique** : le retour au sol d'un engin spatial s'effectuant sans propulsion et avec une portance faible, suffisante pour allonger la trajectoire, mais ne permettant pas un pilotage aérodynamique. Les capsules spatiales russes de type Soyouz effectuent des rentrées semibalistiques. En anglais : *semi-ballistic re-entry*. Voir aussi : rentrée atmosphérique. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

rentrer quelque part :

- pénétrer à nouveau dans un lieu d'où on est sorti ;
- revenir là où l'on a son domicile, ses attaches, après une absence ;
- retrouver une situation dans laquelle on était antérieurement ou que l'on considère comme étant la norme ;
- pénétrer dans, s'enfoncer dans ;
- entrer dans.

je rentre, tu rentres, il rentre, nous rentrons, vous rentrez, ils rentrent ;
je rentrais ; je rentrai ; je rentrerai ; je rentrerais ;
je suis rentré(e) ; j'étais rentré(e) ; je fus rentré(e) ; je serai rentré(e) ; je serais rentré(e) ;
que je rentre, que tu rentres, qu'il rentre, que nous rentrions, que vous rentriez, qu'ils rentrent ;
que je rentrasse, qu'il rentrât, que nous rentrassions ; que je sois rentré(e) ; que je fusse rentré(e) ;
rentre, rentrons, rentrez ; sois rentré(e), soyons rentrées, soyons rentrés, soyez rentré(e)(es)(s) ;
(en) rentrant.

rentrer quelque chose :

- remettre une chose dans l'endroit d'où on l'a sortie, mettre à l'abri ;
- mettre une chose dans l'endroit qui lui est destiné ;
- autres sens : CNRTL.

je rentre, tu rentres, il rentre, nous rentrons, vous rentrez, ils rentrent ;
je rentrais ; je rentrai ; je rentrerai ; je rentrerais ;
j'ai rentré ; j'avais rentré ; j'eus rentré ; j'aurai rentré ; j'aurais rentré ;
que je rentre, que tu rentres, qu'il rentre, que nous rentrions, que vous rentriez, qu'ils rentrent ;
que je rentrasse, qu'il rentrât, que nous rentrassions ; que j'aie rentré ; que j'eusse rentré ;
rentre, rentrons, rentrez ; aie rentré, ayons rentré, ayez rentré ;
(en) rentrant.

se rentrer :

- se placer à l'intérieur, dans le fond ;
- regagner l'endroit où on loge, où on habite ;
- pour une partie du corpsn se creuser vers l'intérieur.

je me rentre, tu te rentres, il se rentre, nous nous rentrons, vous vous rentrez, ils se rentrent ;
je me rentrais ; je me rentrai ; je me rentrerai ; je me rentrerais ;
je me suis rentré(e) ; je m'étais rentré(e) ; je me fus rentré(e) ; je me serai rentré(e) ; je me serais rentré(e) ;
que je me rentre, que tu te rentres, qu'il se rentre, que nous nous rentrions, que vous vous rentriez, qu'ils se rentrent ;
que je me rentrasse, qu'il se rentrât, que nous nous rentrassions ; que je me sois rentré(e) ; que je me fusse rentré(e) ;
rentre-toi, rentrons-nous, rentrez-vous ; sois rentré(e), soyons rentrées, soyons rentrés, soyez rentré(e)(es)(s) ;
(en) se rentrant.

elles se sont rentrées, elles sont rentrées.
elles se sont rentré les meubles, elles ont rentré leurs meubles, elles se les sont rentrés.

une **rentrure** :

- un endroit où doivent se rencontrer les parties d'un dessin qu'on a besoin de transporter sur le papier ou sur la toile ;
- l'action de superposer les planches de couleurs différentes qui permettent de réaliser une polychromie ;
- chacune des différentes planches, chacun des différents clichés.

Le nom (une) rentrée vient du participe passé de rentrer qui est dérivé d'entrer, avec le préfixe re-.

2. **rentrer** la chaine : en passer tous les fils dans les mailles des lisses.

une rentreuse de chaines, un **rentreur de chaines** : une ouvrière, un ouvrier passant les fils en lisse et en peignes selon l'armature à tisser.

Dans l'industrie textile, le verbe rentrer est une altération de rentraire.

renvelopper

renvelopper ou **réenvelopper** : envelopper à nouveau.

renversable, renversant, renverse, renversé, renversement, renverser, renverseur, renversoir, renversure

elle, il est **renversable** :

- que l'on peut modifier en permutant les éléments ;
- qui peut être permuté(e), interverti(e) ;
- qui peut être incliné(e), penché(e) en arrière ;
- dont on peut obtenir la démission.

elle est renversante, il est **renversant** :

- bouleverse, étonne profondément, frappe de stupeur ;
- est étonnante ou étonnant, est extraordinaire.

c'est renversant : c'est étonnant, stupéfiant.

une **renverse** :

- un changement de direction du vent, du courant, d'une marée ;
- un mordançage de la laine en toison.

tomber à la renverse : sur le dos, en arrière.

elle est renversée, il est **renversé** :

- est dans la position opposée à la position naturelle ;
- est tombé(e) généralement à la renverse ;
- a été jeté(e) à terre ;
- qu'on a fait tomber ;
- est répandu(e) ;
- est changé(e), modifié(e) complètement ;
- est anéantie, détruite ; est anéanti, détruit ; dont il ne reste rien ;
- dont on a obtenu la démission, la chute ;
- est stupéfaite, bouleversée ; est stupéfait, bouleversé.

un **renversement** :

- l'action de renverser ; le résultat de cette action ;
- une inclinaison, un rejet (d'une partie) du corps vers l'arrière ;
- un changement complet en l'inverse ;
- un anéantissement complet, une disparition totale de quelque chose :
- l'action de jeter bas, une chute ;
- un bouleversement, un trouble profond ;
- en savoir plus : CNRTL.

renverser :

- mettre une chose de façon à ce que la partie supérieure devienne inférieure ;
- mettre dans la position opposée à la position précédente ;
- faire tomber, généralement à la renverse, jeter à terre ;
- pencher, incliner vers l'arrière ;
- changer, modifier complètement pour quelque chose d'opposé, de différent ;
- autres sens : CNRTL.

Renverser une décision. Un autre anglicisme. En savoir plus : Au cœur du français.

se renverser :

- tomber ;
- pencher le corps à droite ou à gauche à partir de la taille, la tête suivant le mouvement du corps.

elles se sont renversées, elles sont renversées.
elles se sont renversé les verres, elles ont renversé leurs verres, elles se les sont renversés.

une renverseuse, un **renverseur** :

- celle, celui qui renverse ;
- celle, celui qui renverse, abolit, détruit.

un **renversoir** [en céramique] :

- un vase de plâtre sur lequel on fait épaissir et ressécher les pâtes liquides ;
- une pièce en terre cuite très sableuse qui offre en saillies les formes que présentent en creux la pièce qu'on doit cuire dessus.

une **renversure** :

- un coude que forment parfois les rouets d'une serrure ;
- une entaille pratiquée dans le panneton de la clé pour donner passage à ce coude.

une **éversion** : un renversement d'une muqueuse vers le dehors, au niveau d'un orifice naturel.

voir aussi : réversal, un révertant, reverser, un reversement, une réversion, un reversoir, réversible, une réversibilité.

Le verbe renverser est composé de re- et de l'ancien verbe *enverser* « mettre sur le dos, inverser, retourner » « [faire] tomber à la renverse », dérivé de l'ancien français *envers* « à la renverse, sur le dos », voir : envers 2.

renvi

un **renvi** : une mise ajoutée à l'enjeu convenu.

Ce nom est un déverbal de renvier.

renvidage, renvider, renvideur

un **renvidage** : l'action de renvider.

renvider : enrouler le fil sur les bobines d'un métier à filer ou à tisser.

un **renvideur** : un métier à filer sur lequel le fil produit est immédiatement enroulé sur des bobines.

une renvideuse, un **renvideur** : une ouvrière, un ouvrier qui bobine le fil pour l'ourdissage.

un (métier) **renvideur** : qui renvide le fil fabriqué sur la broche sous forme de bobines (chaine) ou de canettes (trame) qui est encore utilisé en filature de laine cardée. On lit aussi *self acting mule*, mule-jenny.

une fileuse, un fileur sur renvideur, une fileuse, un fileur au métier renvideur : une ouvrière, un ouvrier procédant au filage sur métier renvideur.

envider : enrouler un fil, spécialement le fil destiné à la trame, autour du fuseau, de la bobine.

renvier

renvier :

- miser une certaine somme par dessus l'enjeu ;
- renchérir.

Le verbe renvier est dérivé, au moyen du préfixe *r-* (re-), de l'ancien français *envier* « inviter ; engager, inciter ; provoquer, défier » (voir : envi).

renvoi, renvoyer, renvoyette, renvoyeur

un **renvoi** :

- l'action de renvoyer quelqu'un ou d'être renvoyé ; le résultat de cette action ;
- l'action de renvoyer quelque chose ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

télécommunications / services :

- un **renvoi des appels en cas d'occupation** : le fait, pour l'abonné, de renvoyer vers un autre numéro les appels qui arrivent lorsque la ligne est occupée ; le complément de service offrant cette possibilité. Le terme « renvoi automatique sur occupation » est employé au Canada. En anglais : *call forwarding busy, CFB, call forward on busy* (Canada). Journal officiel de la République française du 02/03/2002.
- un **renvoi des appels sans réponse** : le fait, pour l'abonné, de renvoyer vers un autre numéro les appels restés sans réponse après un délai déterminé ; le complément de service offrant cette possibilité. Le terme « renvoi automatique sur non-réponse » est employé au Canada. En anglais : *call forwarding no reply, CFNR, call forward-no answer* (EU). Journal officiel de la République française du 02/03/2002.
- un **renvoi systématique des appels** : le fait, pour l'abonné, de renvoyer vers un autre numéro, pendant une période déterminée, tous les appels destinés à son numéro, généralement à l'insu de la personne qui appelle ; le complément de service offrant cette possibilité. On trouve aussi le terme « transfert d'appel », qu'il ne faut pas confondre avec le « transfert de communication ». Le terme « renvoi d'appels inconditionnel » est employé par les organismes de normalisation. Le terme « renvoi automatique d'appels » est employé au Canada. En anglais : *call forwarding unconditional, CFU*. Journal officiel de la République française du 02/03/2002.

renvoyer : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

je renvoie, tu renvoies, il renvoie, nous renvoyons, vous renvoyez, ils renvoient ;
je renvoyais ; je renvoyai ; je renvoierai ; je renvoierais ;
j'ai renvoyé ; j'avais renvoyé ; j'eus renvoyé ; j'aurais renvoyé ; j'aurais renvoyé ;
que je renvoie, que tu renvoies, qu'il renvoie, que nous renvoyions, que vous renvoyiez, qu'ils renvoient ;
que je renvoyasse, qu'il renvoyât, que nous renvoyassions ; que j'aie renvoyé ; que j'eusse renvoyé ;
renvoie, renvoyons, renvoyez ; aie renvoyé, ayons renvoyé, ayez renvoyé ;
(en) renvoyant.

une **renvoyette** : au tennis, un jeu médiocre, qui consiste à renvoyer la balle sans la frapper ni la placer.

une renvoyeuse, un **renvoyeur** :

- une personne qui renvoie quelque chose à quelqu'un ;
- une personne qui renvoie la balle sans attaquer, sans chercher à faire le point.

Le nom (un) renvoi est un déverbal de renvoyer qui est dérivé d'envoyer, avec le préfixe re-.

réobservation, réobserver

une **réobservation** : l'action d'observer à nouveau quelque chose ; son résultat.

réobserver : observer de nouveau.

réobtenir, réobtention

réobtenir : obtenir à nouveau.

je réobtiens, tu réobtiens, il réobtient, nous réobtenons, vous réobtenez, ils réobtiennent ;
je réobtenais ; je réobtins ; je réobtiendrai ; je réobtiendrais ;

j'ai réobtenu ; j'avais réobtenu ; j'eus réobtenu ; j'aurai réobtenu ; j'aurais réobtenu ;
que je réobtienne, que tu réobtiennes, qu'il réobtienne, que nous réobtenions, que vous réobteniez, qu'ils réobtiennent ;
que je réobtinsse, qu'il tînt, que nous réobtinssions ; que j'aie réobtenu ; que j'eusse réobtenu ;
réobtiens, réobtenons, réobtenez ; aie réobtenu, ayons réobtenu, ayez réobtenu ;
(en) réobtenant.

une **réobtention** : l'action, le fait d'obtenir à nouveau quelque chose.

réoccupation, réoccuper

une **réoccupation** : l'action de réoccuper ; le résultat de cette action.

réoccuper : occuper de nouveau.

réoffrir

réoffrir ou **roffrir** : offrir à nouveau.

je réoffre, tu réoffres, il réoffre, nous réoffrons, vous réoffrez, ils réoffrent ;
je réoffrais ; je réoffris ; je réoffrirai ; je réoffrirais ;
j'ai réoffert ; j'avais réoffert ; j'eus réoffert ; j'aurai réoffert ; j'aurais réoffert ;
que je réoffre, que tu réoffres, qu'il réoffre, que nous réoffrions, que vous réoffriez, qu'ils réoffrent ;
que je réoffrisse, qu'il réoffrît, que nous réoffrissions ; que j'aie réoffert ; que j'eusse réoffert ;
réoffre, réoffrons, réoffrez ; aie réoffert, ayons réoffert, ayez réoffert ;
(en) réoffrant.

réopérer

réopérer : opérer à nouveau.

je réopère, tu réopères, il réopère, nous réopérons, vous réopérez, ils réopèrent ;
je réopérais ; je réopérai ; je réopèrerai ou réopérerai ; je réopèrerais ou réopérerais ;
j'ai réopéré ; j'avais réopéré ; j'eus réopéré ; j'aurai réopéré ; j'aurais réopéré ;
que je réopère, que tu réopères, qu'il réopère, que nous réopérions, que vous réopériez, qu'ils réopèrent ;
que je réopérasse, qu'il réopérât, que nous réopérassions ; que j'aie réopéré ; que j'eusse réopéré ;
réopère, réopérons, réopérez ; aie réopéré, ayons réopéré, ayez réopéré ;
(en) réopérant.

réopiner

réopiner : opiner à nouveau.

réorbitation, réorbiter

une **réorbitation** : une modification intentionnelle de l'orbite d'un objet spatial. Le relèvement d'orbite, le transfert d'un satellite sur une orbite de rebut, le surbaissement d'orbite ou la surélévation d'orbite sont des exemples de réorbitation. En anglais : *reorbiting*. Voir aussi : désorbitation, orbite de satellite au rebut, relèvement d'orbite, réorbiter, surbaissement d'orbite, surélévation d'orbite, transfert interorbital. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

réorbiter : modifier intentionnellement l'orbite d'un objet spatial. En anglais : *reorbit (to)*. Voir aussi : désorbiter, orbite de satellite au rebut, relèvement d'orbite, réorbitation, surbaissement d'orbite, surélévation d'orbite, transfert interorbital. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

réorchestration, réorchestrer

une **réorchestration** : une nouvelle orchestration.

réorchestrer : faire une nouvelle orchestration d'une œuvre déjà orchestrée.

réordination, réordonner

une **réordination** : une seconde ordination qui vient suppléer à la première lorsque la nullité de celle-ci a été prononcée.

réordonner :

- réitérer un ordre ;
- remettre en ordre ;
- ordonner à nouveau, conférer à quelqu'un le sacrement d'un ordre de l'Église.

réorganisateur, réorganisation, réorganiser

une réorganisatrice, un **réorganisateur** : celle, celui qui réorganise.

elle est réorganisatrice, il est **réorganisateur** : réorganise.

une **réorganisation** : l'action de réorganiser ; le résultat de cette action.

réorganiser :

- organiser de nouveau ce qui a été désorganisé ;
- organiser de façon différente.

réorientation, réorienter

une **réorientation** : l'action de réorienter ; le résultat de cette action.

réorienter :

- orienter dans une nouvelle direction ;
- donner une nouvelle orientation scolaire ou professionnelle.

réorthe

une **réorthe** : un lien d'osier ou de bois flexible qui sert à attacher les fagots.

Ce nom est issu, comme l'italien *ritorta* « lien, hart » et le catalan *redorta* « sarment », du bas latin *retorta* « torsade d'osier », du participe passé du latin *retorquere* « tourner en arrière, retourner en tordant » (à comparer avec rétorquer). Selon Littré, *retorta* serait issu par ellipse de *retorta virga* « verge, branche retordue ».

réoublier

réoublier : oublier à nouveau.

réouverture, réouvrir

une **réouverture** :

- le fait d'ouvrir de nouveau un établissement public ou privé momentanément fermé ;
- le fait de s'ouvrir de nouveau ;
- l'action de reprendre une procédure, un dialogue, un échange ;
- une reprise, un recommencement de quelque chose.

réouvrir :

- ouvrir de nouveau ;
- reprendre une procédure, un dialogue, un échange.

je réouvre, tu réouvres, il réouvre, nous réouvrons, vous réouvrez, ils réouvrent ;
je réouvrais ; je réouvris ; je réouvrirai ; je réouvrirais ;
j'ai réouvert ; j'avais réouvert ; j'eus réouvert ; j'aurai réouvert ; j'aurais réouvert ;
que je réouvre, que tu réouvres, qu'il réouvre, que nous réouvrions, que vous réouvriez, qu'ils réouvrent ;
que je réouvrisse, qu'il réouvrît, que nous réouvrissions ; que j'aie réouvert ; que j'eusse réouvert ;

réouvre, réouvrons, réouvrez ; aie réouvert, ayons réouvert, ayez réouvert ;
(en) réouvrant.

réouvrir / rouvrir : Parler français ; Au cœur du français.

réoxydation, réoxyder

une **réoxydation** : l'action de réoxyder ou de se réoxyder.

réoxyder : oxyder de nouveau.

se réoxyder : être à nouveau oxydé.

elles se réoxydent, ils se réoxydent, elles se sont réoxydées, ils se sont réoxydés,...

réoxygénation

une **réoxygénation** : une restitution naturelle ou artificielle d'oxygène à une eau.

réoxygéner : restituer de l'oxygène de façon naturelle ou artificielle à une eau qui présente un déficit de ce gaz.

je réoxygène, tu réoxygènes, il réoxygène, nous réoxygénons, vous réoxygénez, ils réoxygènent ;
je réoxygénais ; je réoxygénai ; je réoxygènerai ou réoxygénerai ; je réoxygènerais ou réoxygénerais ;
j'ai réoxygéné ; j'avais réoxygéné ; j'eus réoxygéné ; j'aurai réoxygéné ; j'aurais réoxygéné ;
que je réoxygène, que tu réoxygènes, qu'il réoxygène, que nous réoxygénions, que vous réoxygéniez, qu'ils réoxygènent ;
que je réoxygénasse, qu'il réoxygénât, que nous réoxygénassions ; que j'aie réoxygéné ; que j'eusse réoxygéné ;
réoxygène, réoxygénons, réoxygénez ; aie réoxygéné, ayons réoxygéné, ayez réoxygéné ;
(en) réoxygénant.

repaire, repairer

un **repaire** :

- un logis, une demeure ;
- un lieu où l'on se retire ;
- un lieu, un abri qui sert de refuge aux animaux sauvages ;
- le terrier, l'abri des animaux fouisseurs et des oiseaux de nuit ;
- l'habitation, le lieu où l'on a l'habitude de se réfugier, de s'isoler ;
- un lieu qui sert d'abri, de cachette dans une situation conflictuelle ;
- un endroit qui sert de refuge, de lieu de rencontre à des individus dangereux ou considérés comme tels ;
- un lieu où se retrouvent en nombre des gens peu recommandables ou considérés comme tels.

repairer : pour un animal sauvage, être au repaire, au gite.

Le nom repère est tiré de son homonyme repaire ; ce dernier est un déverbal de l'ancien verbe repairer, attesté plus anciennement sous la forme *repadrer*, elle-même issue du latin *rapatriare*, « rentrer chez soi, rentrer dans sa patrie » (qui est aussi à l'origine du doublet savant rapatrier). En ancien français repaire a d'abord désigné le fait de rentrer chez soi puis, par métonymie, le logis, l'habitation où l'on revenait. Mais repaire a vite pris le sens de « gîte d'animaux sauvages », ces derniers étant surtout ceux qui pouvaient être dangereux pour l'homme, ce qui explique l'apparition du sens de « refuge où se terrent des malfaiteurs ». Comme au Moyen Âge l'orthographe de ce nom n'était pas encore bien fixée (on l'écrivait aussi repère) on rattacha, à tort, ce nom au latin *reperire*, « retrouver », et repère se spécialisa pour désigner une marque permettant de retrouver telle ou telle chose. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française.

repaitre, repaître

repaitre (*anciennement* : **repaître**) :

- pour une personne ou un cheval, prendre de la nourriture, particulièrement pendant un déplacement ;
- pour un animal, se nourrir, manger ;
- donner à manger, nourrir à satiété ;
- satisfaire pleinement un besoin ou une passion, un désir ;
- fournir à satiété.

je repais, tu repais, il repait ou repaît, nous repaissons, vous repaissez, ils repaissent ;
je repaissais ; je repus ; je repaitrai ou repaîtrai ; je repaitrais ou repaîtrais ;
j'ai repu ; j'avais repu ; j'eus repu ; j'aurai repu ; j'aurais repu ;
que je repaisse, que tu repaisses, qu’il repaisse, que nous repaissions, que vous repaissiez, qu’ils repaissent ;
que je repusse, qu'il repût, que nous repussions ; que j'aie repu ; que j'eusse repu ;
repais, repaissons, repaissez ; aie repu, ayons repu, ayez repu ;
(en) repaissant.

se repaitre (*anciennement* : **se repaître**) :

- assouvir sa faim ;
- trouver sa satisfaction ;
- entretenir en soi.

je me repais, tu te repais, il se repait ou se repaît, nous nous repaissons, vous vous repaissez, ils se repaissent ;
je me repaissais ; je me repus ; je me repaitrai ou me repaîtrai ; je me repaitrais ou me repaîtrais ;
je me suis repu(e) ; je m'étais repu(e) ; je me fus repu(e) ; je me serai repu(e) ; je me serais repu(e) ;
que je me repaisse, que tu te repaisses, qu’il se repaisse, que nous nous repaissions, que vous vous repaissiez, qu’ils se repaissent ;
que je me repusse, qu'il se repût, que nous nous repussions ; que je me sois repu(e) ; que je me fusse repu(e) ;
repais-toi, repaissons-nous, repaissez-vous ; sois repu(e), soyons repues, soyons repus, soyez repu(e)(es)(s) ;
(en) se repaissant.

elle est repue, il est **repu** :

- a assouvi sa faim jusqu'à satiété ;
- a satisfait pleinement un besoin, une passion, un désir.

les repus : ceux qui jouissent des avantages de la fortune, qui peuvent satisfaire à satiété tous leurs besoins.

Le verbe repaitre, repaître, est dérivé de paitre, paître, qui vient du latin *pascere* « mener paitre, faire paitre ; nourrir, entretenir », au figuré « faire croître, développer ; repaitre, réjouir », en emploi poétique « brouter, paitre ».

repâlir

repâlir : redevenir pâle.

je repâlis, tu repâlis, il repâlit, nous repâlissons, vous repâlissez, ils repâlissent ;
je repâlissais ; je repâlis ; je repâlirai ; je repâlirais ;
j'ai repâli ; j'avais repâli ; j'eus repâli ; j'aurai repâli ; j'aurais repâli ;
que je repâlisse, que tu repâlisses, qu'il repâlisse, que nous repâlissions, que vous repâlissiez, qu'ils repâlissent ;
que je repâlisse, qu'il repâlît, que nous repâlissions ; que j'aie repâli ; que j'eusse repâli ;
repâlis, repâlissons, repâlissez ; aie repâli, ayons repâli, ayez repâli ;
(en) repâlissant.

répandage, répandeur, répandeuse, répandre, répandu

un **répandage** :

- l'action de répandre une substance sur le sol ;
- cette substance une fois répandue sur le sol.

elle est répandeuse, il est **répandeur** : répand quelque chose.

une répandeuse, un **répandeur** : une ouvrière, un ouvrier.

une **répandeuse** : un camion citerne muni d'une pompe alimentant une rampe destinée à répartir un liant hydrocarburé sur une couche de chaussée.

répandre :

- faire couler hors de quelque chose, laisser s'échapper un liquide qui s'étale ;
- jeter ou laisser tomber une matière de manière qu'elle s'étale ;
- faire connaitre largement quelque chose qui était ignoré ou tenu secret ;
- laisser s'échapper une substance qui en vient à occuper un espace de plus en plus vaste ;
- autres sens : CNRTL.

je répands, tu répands, il répand, nous répandons, vous répandez, ils répandent ;
je répandais ; je répandis ; je répandrai ; je répandrais ;
j'ai répandu ; j'avais répandu ; j'eus répandu ; j'aurai répandu ; j'aurais répandu ;
que je répande, que tu répandes, qu'il répande, que nous répandions, que vous répandiez, qu'ils répandent ;
que je répandisse, qu'il répandît, que nous répandissions ; que j'aie répandu ; que j'eusse répandu ;
répands, répandons, répandez ; aie répandu, ayons répandu, ayez répandu ;
(en) répandant.

se répandre :

- se disperser de manière à occuper une surface, un espace de plus en plus grand ;
- se propager dans l'espace de plus en plus largement ;
- se diffuser ;
- se propager de proche en proche, devenir de plus en plus connu ;
- occuper un espace en apparaissant sous telle ou telle forme ;
- extérioriser sous forme d'une abondance de paroles, de gestes, etc. un état émotionnel.

je me répands, tu te répands, il se répand, nous nous répandons, vous vous répandez, ils se répandent ;
je me répandais ; je me répandis ; je me répandrai ; je me répandrais ;
je me suis répandu(e) ; je m'étais répandu(e) ; je me fus répandu(e) ; je me serai répandue(e) ; je me serais répandu(e) ;
que je me répande, que tu te répandes, qu'il se répande, que nous nous répandions, que vous vous répandiez, qu'ils se répandent ;
que je me répandisse, qu'il se répandît, que nous nous répandissions ; que je me sois répandu(e) ; que je me fusse répandu(e) ;
répands-toi, répandons-nous, répandez-vous ; sois répandu(e), soyons répandues, soyons répandus, soyez répandu(e)(es)(s) ;
(en) se répandant.

elles se sont répandues, elles sont répandues.
elles se sont répandu des engrais, elles ont répandu des engrais, elles se les sont répandus.

elle est répandue, il est **répandu** :

- occupe la totalité de l'espace mentionné ;
- a été (largement) propagé(e), a connu une (grande) diffusion ;
- dont l'existence, la présence est attestée dans beaucoup d'endroits ;
- fréquente beaucoup de monde, a des relations nombreuses.

Le verbe répandre dérivé d'épandre avec le préfixe re-, a supplanté épandre limité, dans la langue commune, à des emplois techniques.

Le nom (une) palynologie (= une étude des pollens et des spores, actuels ou fossiles) est emprunté à l'anglais *palynology*, terme formé en 1944 sur le grec π α λ ύ ν ε ι ν « répandre de la farine, répandre de la poudre, couvrir de poudre ».

Le nom (un) parenchyme (= un tissu fonctionnel d'un organe glandulaire, formé de cellules douées d'une activité physiologique déterminée ; un tissu cellulaire spongieux et mou de certaines parties des plantes) est emprunté au grec π α ρ έ γ χ υ μ α, -α τ ο ς (dérivé de π α ρ ε γ χ έ ω « répandre dans, sur ») « substance des poumons, du foie, des reins et de la rate, formée, selon Erasistrate, par le sang des veines de ces organes », par opposition à σ ά ρ ξ « chair musculaire ». D'où : parenchymateux, une parenchymatose.

repapier, repapiller

repapier ou **repapiller** :

- radoter, tenir, souvent par sénilité, des propos décousus et peu sensés ;
- répéter toujours les mêmes choses.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

repapilloter

rapapilloter ou **repapilloter** :

- remettre en état, rétablir quelque chose ;
- réconcilier des personnes.

se rapapilloter ou **se repapilloter** :

- se rétablir ;
- se réconcilier.

Ce verbe est dérivé de papilloter, avec le préfixe re- ou ra-, au sens de « papilloter de nouveau », d'où par extension et au figuré « remettre en état, réconcilier ».

réparabilité, réparable

un indice de **réparabilité** d'un équipement électrique et électronique : une évaluation de la possibilité et la facilité de le réparer.

elle, il est **réparable** : peut être réparé(e).

une **irréparabilité** : le caractère de ce qui est irréparable.

elle, il est **irréparable** :

- ne peut pas être réparée, remise en bon état ; ne peut pas être réparé, remis en bon état ;
- dont on ne peut pas effacer ou empêcher les conséquences fâcheuses ;
- cause une perte qu'on ne peut pas combler ;
- ne peut pas être amendé(e).

irréparablement

l'**irréparable** : ce qui est inéluctable, irrémédiable.

reparaitre, reparaître

reparaitre (*anciennement* : **reparaître**) :

- être de nouveau vu ou visible ;
- exister de nouveau, se manifester de nouveau à la vue ;
- se montrer de nouveau à quelqu'un, revenir dans un lieu ;
- ressurgir, renaitre après une éclipse, se manifester de nouveau ;
- autres sens : CNRTL.

je reparais, tu reparais, il reparait ou reparaît, nous reparaissons, vous reparaissez, ils reparaissent ;
je reparaissais ; je reparus ; je reparaitrai ou reparaîtrai ; je reparaitrais ou reparaîtrais ;
j'ai reparu, je suis reparu(e) ; j'avais reparu, j'étais reparu(e) ; j'eus reparu, je fus reparu(e) ; j'aurai reparu, je serai reparu(e) ; j'aurais reparu, je serais reparu(e) ;
que je reparaisse, que tu reparaisses, qu’il reparaisse, que nous reparaissions, que vous reparaissiez, qu’ils reparaissent ;
que je reparusse, qu’il reparût, que nous reparussions ; que j'aie reparu, que je sois reparu(e) ; que j'eusse reparu, que je fusse reparu(e) ;
reparais, reparaissons, reparaissez ; aie reparu, sois reparu(e), ayons reparu, soyons reparues, soyons reparus, ayez reparu, soyez reparu(e)(es)(s) ;
(en) reparaissant.

une **reparution** : le fait de reparaitre.

réapparaitre (*anciennement* : **réapparaître**) :

- reparaitre, paraitre de nouveau ;
- être de nouveau visible ;
- se produire, se manifester de nouveau ;
- être perçu de nouveau ;
- revenir à la mémoire ;
- se montrer de nouveau, revenir en un lieu ;
- renaitre, se manifester de nouveau.

une **réapparition** :

- le fait de réapparaitre, de reparaitre ;
- le fait d'être de nouveau visible ou présent ;
- le fait de revenir à l'esprit, de resurgir à la mémoire ;
- un retour ;
- le fait de se manifester de nouveau ;

- le fait de jouer de nouveau un rôle.

Le verbe reparaitre, reparaître, dérivé de paraitre, paraître, avec le préfixe -re, est à comparer avec l'ancien français *reparoir* « apparaitre » « apparaitre de nouveau », dérivé de *paroir* (voir : paraitre).

réparateur, réparatif, réparation, réparatoire, réparer

une réparatrice, un **réparateur** :

- une personne qui répare ce qui est abimé, détérioré, déréglé ;
- ce qui sauve, ce qui rétablit.

elle est réparatrice, il est **réparateur** :

- rétablit, reconstitue ;
- remédie à quelque chose de fâcheux, d'injuste, répare un dommage.

elle est réparative, il est **réparatif** : répare, reconstitue.

une **réparation** :

- une remise en bon état d'une construction, d'une habitation ;
- une remise en état de marche d'un mécanisme d'un dispositif ; le résultat de cette action ;
- l'action de se reformer, de se régénérer ;
- un rétablissement en l'état initial ;
- l'action de faire disparaitre, d'apporter la correction ou le remède approprié à une cause de dégâts matériels ou moraux ;
- un dédommagement, une compensation apporté(e) à une parole, à un acte, à une situation injuste ou fâcheuse.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la réparation : Wiktionnaire.

une **réparation de l'ADN** : [biologie / génie génétique] l'ensemble des processus qui permettent la reconstitution d'un duplex normal à partir de structures présentant des anomalies diverses, telles que des interruptions plus ou moins importantes dans la continuité de l'un des brins, la présence de brins surnuméraires ou des défauts de complémentarité. En anglais : *DNA repair*. Voir aussi : réparosome. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le clin d'œil de France Terme : tir de réparation.

elle, il est **réparatoire** : est propre à réparer.

Le nom (une) réparation est emprunté au latin *reparatio*, d'abord attesté dans la langue chrétienne au sens de « renouvellement » : *reparatio vitae* [en parlant de la mort, préparation de la vie éternelle], spécialement « rédemption, rachat », d'où, probablement, l'emploi dans le vocabulaire juridique.

reparcourir

reparcourir : parcourir une nouvelle fois.

je reparcours, tu reparcours, il reparcourt, nous reparcourons, vous reparcourez, ils reparcourent ;
je reparcourais ; je reparcourus ; je reparcourrai ; je reparcourrais ;
j'ai reparcouru ; j'avais reparcouru ; j'eus reparcouru ; j'aurai reparcouru ; j'aurais reparcouru ;
que je reparcoure, que tu reparcoures, qu'il reparcoure, que nous reparcourions, que vous reparcouriez, qu'ils reparcourent ;
que je reparcourusse, qu'il reparcourût, que nous reparcourussions ; que j'aie reparcouru ; que j'eusse reparcouru ;
reparcours, reparcourons, reparcourez ; aie reparcouru, ayons reparcouru, ayez reparcouru ;
(en) reparcourant.

réparer

réparer :

- remettre en bon état, en état de marche ;
- remettre en l'état initial, rétablir ;
- réconforter ;
- épouser une jeune fille dont l'honneur est compromis ;

- faire disparaitre, corriger ;
- remédier aux conséquences fâcheuses d'un acte, d'une parole, d'une situation ;
- compenser quelque chose de matériel ou de moral par un dédommagement, un comportement approprié.

réparer le temps perdu : rattraper le temps perdu.

réparer une offense, une injure : apporter les compensations appropriées à une offense, une injure.

Le verbe réparer est emprunté au latin *reparare* (proprement « préparer à nouveau ») « remettre en état, restaurer, rétablir » au propre et au figuré.

reparler

reparler :

- recommencer à parler, s'exprimer de nouveau ;
- parler de nouveau à quelqu'un, s'entretenir de nouveau avec quelqu'un ;
- adresser de nouveau la parole à quelqu'un après une brouille ;
- parler de nouveau de quelque chose, de quelqu'un, revenir sur un sujet ;
- employer de nouveau telle langue.

se reparler : recommencer à se parler.

elles se reparlent, ils se reparlent, elles se sont reparlé, ils se sont reparlé,...

réparosome

un **réparosome** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] l'ensemble des mécanismes qui assurent la maintenance du génome tout en générant, par mutation ou réarrangement génomique, une diversité génétique. Le réparosome ajoute à la réparation de l'ADN une possibilité de diversification génétique. En anglais : *reparosome*. Voir aussi : mutation, réparation de l'ADN. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

repart

On a lu un **repart** pour une repartie ou répartie (ci-dessous).

repartager

repartager :

- partager une nouvelle fois ;
- recommencer un partage.

je repartage, tu repartages, il repartage, nous repartageons, vous repartagez, ils repartagent ;
je repartageais ; je repartageai ; je repartagerai ; je repartagerais ;
j'ai repartagé ; j'avais repartagé ; j'eus repartagé ; j'aurai repartagé ; j'aurais repartagé ;
que je repartage, que tu repartages, qu'il repartage, que nous repartagions, que vous repartagiez, qu'ils repartagent ;
que je repartageasse, qu'il repartageât, que nous repartageassions ; que j'aie repartagé ; que j'eusse repartagé ;
repartage, repartageons, repartagez ; aie repartagé, ayons repartagé, ayez repartagé ;
(en) repartageant.

répartement

un **répartement** :

- l'action de répartir ;
- l'ensemble des opérations par lesquelles l'autorité administrative répartit entre les circonscriptions administratives inférieures le contingent assigné à la circonscription supérieure.

voir : répartir (2).

repartie, répartie

1. une **répartie** ou une **repartie**, un **repart** :

- dans la conversation, une réponse prompte, généralement pleine d'esprit et d'à-propos ;
- une réaction immédiate.

la répartie : la faculté, le fait de répondre promptement et brillamment.

avoir de la repartie : Parler français.

voir : repartir (1) ou répartir (1).

2. elle est répartie, il est **réparti** :

- est partagé(e), distribué(e), attribué(e) ;
- est disposé(e) d'une certaine manière, est dispersé(e), disséminé(e) dans une aire géographique.

voir : répartir (2).

repartir, répartir

repartir (1) : dans la conversation, répondre aussitôt à un propos.

repartir par : faire entendre quelque chose immédiatement après autre chose.

je repars, tu repars, il repart, nous repartons, vous repartez, ils repartent ;
je repartais ; je repartis ; je repartirai ; je repartirais ;
j'ai reparti ; j'avais reparti ; j'eus reparti ; j'aurai reparti ; j'aurais reparti ;
que je reparte, que tu repartes, qu'il reparte, que nous repartions, que vous repartiez, qu'ils reépartent ;
que je repartisse, qu'il repartît, que nous repartissions ; que j'aie reparti ; que j'eusse reparti ;
repars, repartons, repartez ; aie reparti, ayons reparti, ayez reparti ;
(en) repartant.

On lit aussi : **répartir** (2).

Le verbe repartir (1) est dérivé de partir (2).

repartir (2) :

- quitter un lieu où l'on est arrivé quelque temps auparavant ;
- se remettre en route après un arrêt ;
- être réexpédié ;
- se remettre à fonctionner, après un temps d'arrêt ;
- continuer en changeant de direction ;
- recommencer ;
- se remettre à faire quelque chose, reprendre une occupation, un état, après une interruption ;
- se lancer de nouveau dans une entreprise, une expérience, une étude ;
- recommencer une évolution après une remise en question, un échec ;
- prendre un nouvel essor, reprendre son activité, son développement après un palier ou une régression.

je repars, tu repars, il repart, nous repartons, vous repartez, ils repartent ;
je repartais ; je repartis ; je repartirai ; je repartirais ;
je suis reparti(e) ; j'étais reparti(e) ; je fus reparti(e) ; je serai reparti(e) ; je serais reparti(e) ;
que je reparte, que tu repartes, qu'il reparte, que nous repartions, que vous repartiez, qu'ils repartent ;
que je repartisse, qu'il repartît, que nous repartissions ; que je sois reparti(e) ; que je fusse reparti(e) ;
repars, repartons, repartez ; sois reparti(e), soyons reparties, soyons repartis, soyez reparti(e)(es)(s) ;
(en) repartant.

Le verbe repartir (2) est dérivé de partir (2).

répartir (1) :

- partager, diviser quelque chose entre diverses personnes ;
- attribuer une part de quelque chose à diverses personnes ou collectivités selon des règles ou des conventions précises ;
- distribuer, disposer quelque chose, un ensemble de choses dans un espace selon certaines normes ou contraintes ;

- distribuer, disposer quelque chose, un ensemble de choses dans un espace selon certaines normes ou contraintes ;
- distribuer, placer des personnes, des groupes de personnes en certains lieux à des fins précises ;
- étaler dans le temps, échelonner sur une durée ;
- classer, distribuer les éléments d'un ensemble en groupes, en catégories ;
- former des groupes, rassembler selon certains critères des personnes.

je répartis, tu répartis, il répartit, nous répartissons, vous répartissez, ils répartissent ;
je répartissais ; je répartis ; je répartirai ; je répartirais ;
j'ai réparti ; j'avais réparti ; j'eus réparti ; j'aurai réparti ; j'aurais réparti ;
que je répartisse, que tu répartisses, qu'il répartisse, que nous répartissions, que vous répartissiez, qu'ils répartissent ;
que je répartisse, qu'il répartît, que nous répartissions ; que j'aie réparti ; que j'eusse réparti ;
répartis, répartissons, répartissez ; aie réparti, ayons réparti, ayez réparti ;
(en) répartissant.

Le verbe répartir (1) est dérivé de partir (1).

répartissable, répartissement, répartiteur, répartitif, répartition, réparton

elle, il est **répartissable** : peut, qui doit être réparti(e) entre plusieurs personnes.

On a lu un **répartissement** pour une répartition.

une répartitrice, un **répartiteur** :

- celle, celui qui a pour rôle de répartir, de partager ;
- une employée, un employé responsable du mouvement des produits. En anglais : *dispatcher*. Voir aussi : régulateur, régulatrice. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **répartiteur** : un instrument, un dispositif qui a pour fonction de répartir, de distribuer une substance, un corps, une énergie dans un espace, une installation.

elle est répartitive, il est **répartitif** : a pour fonction de répartir.

une **répartition** :

- l'action de répartir, de partager quelque chose ; la manière dont une chose est répartie, partagée ;
- l'action de disposer, de répartir dans un espace ;
- une distribution à l'intérieur d'un espace ou du temps ;
- les aires d'occupation des êtres vivants ;
- l'action de distribuer les éléments d'un ensemble, d'un groupe dans des catégories, des classes ;
- l'opération portant sur des marchandises ou sur du courrier et consistant à diriger chaque colis ou chaque pli vers son destinataire. On dit aussi, dans une acception voisine, « ventilation ». En anglais : *dispatching*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **répartition de l'usure** : [électronique] la technique qui consiste à répartir les opérations d'écriture sur tout l'espace de stockage d'une mémoire flash afin de solliciter moins souvent les mêmes cellules et d'augmenter la durée de vie de cette mémoire. En anglais : *wear leveling* (EU), *wear levelling* (GB). Voir aussi : mémoire flash. Journal officiel de la République française du 01/04/2015.

une **répartition tactique des actifs** ou RTA : [finance] la pratique consistant à modifier la composition d'un portefeuille pour tirer parti des mouvements du marché. En anglais : *tactical asset allocation, TAA*. Journal officiel de la République française du 17/06/2012.

un **réparton** : un petit bloc de schiste ardoisier qui sera ensuite refendu au ciseau en plusieurs étapes dans son épaisseur pour donner les ardoises.

Ces mots sont dérivés de répartir (1).

reparure

une **reparure** : une finition.

reparution

une **reparution** : le fait de reparaitre.

repas

un **repas** :

- une nourriture composée de plusieurs mets et de boisson(s) prise en une seule fois à certains moments de la journée ;
- l'action de se nourrir ;
- la forme, le rituel social pris par l'absorption quotidienne de nourriture à heures fixes ;
- un banquet, un festin.

un **repas-couperet**

un **coin-repas**

un **panier-repas** : ce qui contient la nourriture pour un déplacement.

un **épulon** : un prêtre qui présidait aux festins en l'honneur des dieux.

Le nom (un) repas est dérivé de l'ancien français *past* « nourriture, repas », issu du latin *pastus* « pâture, nourriture des animaux ou de l'homme », de *pastum*, supin de *pascere* « faire paitre, nourrir, alimenter », avec le préfixe re- d'après repaitre.

repassage, repasse, repasser, repasseur, repasseuse

A. **repasser** quelque part :

- passer de nouveau ;
- aller de nouveau d'un point à un autre ;
- (faire) revenir en mémoire, traverser l'esprit ;
- se présenter de nouveau chez quelqu'un.

je repasse, tu repasses, il repasse, nous repassons, vous repassez, ils repassent ;
je repassais ; je repassai ; je repasserai ; je repasserais ;
je suis repassé(e) ; j'étais repassé(e) ; je fus repassé(e) ; je serai repassé(e) ; je serais repassé(e) ;
que je repasse, que tu repasses, qu'il repasse, que nous repassions, que vous repassiez, qu'ils repassent ;
que je repassasse, qu'il repassât, que nous repassassions ; que je sois repassé(e) ; que je fusse repassé(e) ;
repasse, repassons, repassez ; sois repassé(e), soyons repassées, soyons repassés, soyez repassé(e)(es)(s) ;
(en) repassant.

B. un **repassage** :

- l'action d'aiguiser une lame ; le résultat de cette action ;
- l'action de réviser un mécanisme d'horlogerie ;
- l'action de distiller à nouveau le distillat d'une eau-de-vie faible ;
- l'action de repasser du linge, un vêtement ; le résultat de cette action.

une **repasse** :

- une grosse farine encore mêlée de son ;
- une opération qui consiste à redistiller une eau-de-vie faible ;
- un mauvais café obtenu en repassant de l'eau sur du marc.

repasser quelque chose :

- relire, apprendre à plusieurs reprises, dans le but de garder en mémoire ;
- franchir, traverser une nouvelle fois, dans le même sens ou en sens inverse ;
- se soumettre une nouvelle fois à un examen, un test, une épreuve ;
- suivre une nouvelle fois un tracé existant ;
- transmettre, faire parvenir ce qu'on a reçu de quelqu'un d'autre ;
- donner, remettre à quelqu'un ;
- mettre de nouveau ;
- soumettre de nouveau à l'action de ;
- distiller une eau-de-vie une nouvelle fois.

repasser un plat : le présenter une nouvelle fois.

repasser un film, un disque : le présenter, le faire entendre une nouvelle fois.

repasser des cuirs : leur donner un nouvel apprêt.

repasser une lame : l'aiguiser en la passant à plusieurs reprises sur une pierre, sur une meule.

repasser une montre : vérifier et ajuster les rouages d'une montre.

repasser une pièce de linge, un vêtement froissé,... : la rendre lisse et nette, le rendre lisse et net, lui donner la forme voulue au moyen d'un fer chaud ou d'un autre instrument approprié.

une table à repasser, un fer à repasser, une machine à repasser

je repasse, tu repasses, il repasse, nous repassons, vous repassez, ils repassent ;
je repassais ; je repassai ; je repasserai ; je repasserais ;
j'ai repassé ; j'avais repassé ; j'eus repassé ; j'aurai repassé ; j'aurais repassé ;
que je repasse, que tu repasses, qu'il repasse, que nous repassions, que vous repassiez, qu'ils repassent ;
que je repassasse, qu'il repassât, que nous repassassions ; que j'aie repassé ; que j'eusse repassé ;
repasse, repassons, repassez ; aie repassé, ayons repassé, ayez repassé ;
(en) repassant.

une **repasseuse**, un **repasseur** :

- une ouvrière, un ouvrier, une artisane, un artisan qui affute des lames ;
- celle, celui qui repasse le linge.

une **repasseuse** : une machine à repasser.

Le verbe repasser est dérivé de passer, avec le préfixe re-.

repavage, repavement, repaver

un **repavage** ou **repavement** : l'action de repaver ; le résultat de cette action.

repaver : paver de nouveau.

repayer

repayer :

- rembourser ;
- payer à nouveau.

je repaie ou je repaye, tu repaies ou tu repayes, il repaie ou il repaye, nous repayons, vous repayez, ils repaient ou ils repayent ;
je repayais ; je repayai ; je repaierai ou je repayerai ; je repaierais ou je repayerais ;
j'ai repayé ; j'avais repayé ; j'eus repayé ; j'aurai repayé ; j'aurais repayé ;
que je repaie ou que je repaye, que tu repaies ou que tu repayes, qu'il repaie ou qu'il repaye, que nous repayions, que vous repayiez, qu'ils repaient ou repayent ;
que je repayasse, qu'il repayât, que nous repayassions ; que j'aie repayé ; que j'eusse repayé ;
repaie ou repaye, repayons, repayez ; aie repayé, ayons repayé, ayez repayé ;
(en) repayant.

repêchable, repêchage, repêcher

elle, il est **repêchable** : peut être repêchée, admise, sélectionnée ; peut être repêché, admis, sélectionné.

un **repêchage** :

- l'action de repêcher, de retirer de l'eau ;
- l'action de ramener les buches flottées sur la rive ;
- l'action de repêcher un candidat ;

un examen, une épreuve, une question de repêchage ; une épreuve supplémentaire donnant une nouvelle chance d'être admis à un examen, d'être sélectionné pour une compétition.

repêcher :

- retirer de l'eau ce qui y est tombé, ce qu'on y a mis ;
- ramener les buches flottées sur la rive d'un cours d'eau ;
- ramasser, reprendre, retrouver ;

- aider quelqu'un à se tirer d'une situation difficile ;
- recevoir un candidat n'ayant pas été admis lors d'une première sélection ou n'ayant pas tout à fait le nombre de points requis, lors d'un examen ;
- donner à quelqu'un une chance supplémentaire d'être reçu à un examen, de se qualifier dans une compétition.

une repêcheuse, un **repêcheur** : celle, celui qui repêche.

repeigner

repeigner : peigner à nouveau.

se repeigner : se recoiffer.

repeindre, repeint

repeindre :

- peindre de nouveau une surface, un objet pour le décorer ou le protéger ;
- remettre à neuf les peintures intérieures ou extérieures d'un bâtiment ;
- retoucher une toile, restaurer les parties dégradées d'un tableau ;
- remaquiller, remettre du fard sur un visage, une partie du visage ;
- retracer, recréer par l'imagination.

je repeins, tu repeins, il repeint, nous repeignons, vous repeignez, ils repeignent ;
je repeignais ; je repeignis ; je repeindrai ; je repeindrais ;
j'ai repeint ; j'avais repeint ; j'eus repeint ; j'aurai repeint ; j'aurais repeint ;
que je repeigne, que tu repeignes, qu'il repeigne, que nous repeignions, que vous repeigniez, qu'ils repeignent
que je repeignisse, qu'il repeignît, que nous repeignissions ; que j'aie repeint ; que j'eusse repeint ;
repeins, repeignons, repeignez ; aie repeint, ayons repeint, ayez repeint ;
(en) repeignant.

un **repeint** : une partie repeinte, restaurée d'un tableau.

repencher

repencher : pencher une nouvelle fois.

repénétrer

repénétrer : pénétrer à nouveau.

je repénètre, tu repénètres, il repénètre, nous repénétrons, vous repénétrez, ils repénètrent ;
je repénétrais ; je repénétrai ; je repénètrerai ou repénétrerai ; je repénètrerais ou repénétrerais ;
j'ai repénétré ; j'avais repénétré ; j'eus repénétré ; j'aurai repénétré ; j'aurais repénétré ;
que je repénètre, que tu repénètres, qu'il repénètre, que nous repénétrions, que vous repénétriez, qu'ils repénètrent ;
que je repénétrasse, qu'il repénétrât, que nous repénétrassions ; que j'aie repénétré ; que j'eusse repénétré ;
repénètre, repénétrons, repénétrez ; aie repénétré, ayons repénétré, ayez repénétré ;
(en) repénétrant.

rependre

rependre :

- raccrocher ;
- attacher à nouveau en hauteur ;
- être à nouveau attaché sans maintien.

je repends, tu repends, il repend, nous rependons, vous rependez, ils rependent ;
je rependais ; je rependis ; je rependrai ; je rependrais ;
j'ai rependu, je suis rependu(e) ; j'avais rependu, j'étais rependu(e) ; j'eus rependu, je fus rependu(e) ; j'aurai rependu, je serai rependu(e) ; j'aurais rependu, je serais rependu(e) ;

que je repende, que tu rependes, qu’il repende, que nous rependions, que vous rependiez, qu’ils rependent ;
que je rependisse, qu’il rependît, que nous rependissions ; que j'aie rependu, que je sois rependu(e) ; que j'eusse rependu, que je fusse rependu(e) ;
repends, rependons, rependez ; aie rependu, sois rependu(e), ayons rependu, soyons rependues, soyons rependus, ayez rependu, soyez rependu(e)(es)(s) ;
(en) rependant.

se rependre : s'accrocher à nouveau.

je me repends, tu te repends, il se repend, nous nous rependons, vous vous rependez, ils se rependent ;
je me rependais ; je me rependis ; je me rependrai ; je me rependrais ;
je me suis rependu(e) ; je m'étais rependu(e) ; je me fus rependu(e) ; je me serai rependue(e) ; je me serais rependu(e) ;
que je me repende, que tu te rependes, qu’il se repende, que nous nous rependions, que vous vous rependiez, qu’ils se rependent ;
que je me rependisse, qu’il se rependît, que nous nous rependissions ; que je me sois rependu(e) ; que je me fusse rependu(e) ;
repends-toi, rependons-nous, rependez-vous ; sois rependu(e), soyons rependues, soyons rependus, soyez rependu(e)(es)(s) ;
(en) se rependant.

repenser

repenser :

- penser de nouveau à ;
- réfléchir de nouveau à ;
- penser de nouveau, examiner d'un point de vue nouveau ;
- revoir à fond, reconsidérer.

repentance, repentant, repenti, repentir

A. [sens religieux]

une **repentance** (1) :

- un regret douloureux que l'on a de ses péchés, de ses fautes, et un désir de se racheter ;
- une manifestation de cette attitude.

une repentante, un **repentant** (1) : une personne qui se repent, qui reconnait ses péchés.

elle est repentante, il est **repentant** (1) : est contrite, est contrit, se repent, reconnait ses péchés.

une repentie, un **repenti** : celle qui s'est repentie, celui qui s'est repenti de ses péchés.

elle est repentie, il est **repenti** (1) : s'est repenti(e) de ses péchés.

un **repentir** (1) : un regret douloureux de ses péchés avec le désir de les réparer et de ne plus y retomber.

se repentir (1) : ressentir le regret d'un péché avec le désir de le réparer et de ne plus y retomber.

je me repens, tu te repens, il se repent, nous nous repentons, vous vous repentez, ils se repentent ;
je me repentais ; je me repentis, ils se repentirent ; je me repentirai ; je me repentirais ;
je me suis repenti(e) ; je m'étais repenti(e) ; je me fus repenti(e) ; je me serai repenti(e) ; je me serais repenti(e) ;
que je me repente, que tu te repentes, qu'il se repente, que nous nous repentions, que vous vous repentiez, qu'ils se repentent ;
que je me repentisse, qu'il se repentît, que nous nous repentissions ; que je me sois repenti(e) ; que je me fusse repenti(e) ;
repens-toi, repentons-nous, repentez-vous ; sois repenti(e), soyons repenties, soyons repentis, soyez repenti(e)(es)(s) ;
(en) se repentant.

B. [sens général]

une **repentance** (2) : un regret d'une action quelconque.

sans repentance : sans changement de résolution.

une repentante, un **repentant** (2) : une personne qui se repent d'une faute, d'une faiblesse, d'une erreur et qui souhaite se racheter.

elle est repentante, il est **repentant** (2) : est contrite, est contrit, se repent d'une faute, d'une faiblesse, d'une erreur et souhaite se racheter.

une repentie, un **repenti** (2) :

- celle qui s'est repentie de sa conduite, celui qui s'est repenti de sa conduite ;
- celle ou celui qui a abandonné une habitude, un comportement aux conséquences néfastes.

elle est repentie, il est **repenti** (2) :

- s'est repenti(e) de sa conduite ;
- a abandonné une habitude, un comportement aux conséquences néfastes.

un **repentir** (2) :

- un vif regret d'une faute, d'une erreur, d'une faiblesse ;
- un regret d'une action quelconque ;
- un retour en arrière ;
- une correction du trait ou des couleurs apportée en cours d'exécution d'un tableau ;
- une boucle de cheveux en tire-bouchon.

regret / remords / repentir : Office québécois de la langue française.

se repentir (2) :

- regretter vivement une faute, une faiblesse ;
- regretter d'avoir fait ou de ne pas avoir fait une chose.

faire repentir quelqu'un de quelque chose :

- lui faire subir les conséquences fâcheuses de son attitude ;
- le punir.

Le nom (une) repentance est dérivé du participe présent de repentir, avec le suffixe -ance.

Le verbe se repentir est issu, avec changement de conjugaison, du bas latin *repoenitere*, dérivé, à l'aide du préfixe *re*-, de *poenitere*, altération sous l'influence de *poena* (peine), du latin classique *paenitet, paenitere* (voir : pénitence), verbe intransitif devenu réfléchi.

repérable, repérage

elle, il est **repérable** :

- peut être repéré(e) ;
- que l'on peut remarquer dans un ensemble ;
- dont on peut détecter, découvrir la nature.

une grandeur repérable ; une grandeur que l'on peut soumettre à une comparaison mais pas à une opération physique.

un **repérage** :

- l'action de repérer, de mettre des repères ;
- un ensemble de procédés, de techniques qui permettent d'assembler, de raccorder des pièces, d'effectuer des mesures, de situer les éléments d'un ensemble ;
- l'action de repérer, de détecter dans l'espace ou le temps, un lieu, un élément précis ;
- l'action d'explorer, de déterminer l'emplacement des lieux nécessaires aux prises de vue extérieures d'un film, d'un reportage ;
- l'action de reconnaitre, de situer un phénomène, un fait dans un ensemble, un ordre, une chronologie ;
- le fait de trouver, de détecter un phénomène, un élément abstrait dans une œuvre, une continuité, une réflexion ;
- [audiovisuel] une lecture rapide d'un support enregistré destiné à localiser un passage déterminé. Selon le sens de défilement, on parle de « repérage avant » ou de « repérage arrière ». Il existe aussi des procédés de repérage automatique. En anglais : *search, searching*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **repérage en ligne** : la pratique consistant, pour un consommateur, à préparer son achat sur un site en ligne avant de l’effectuer dans un magasin physique. En anglais : *pre-shopping, research online, buy offline, ROBO,*

research online, purchase offline, ROPO, web to store. Le terme « pré-shopping » est à proscrire. Voir aussi : magasin physique, repérage en magasin. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

un **repérage en magasin** : la pratique consistant, pour un consommateur, à préparer son achat dans un magasin physique avant de l'effectuer sur un site en ligne. En anglais : *mortar and click, showrooming*. Voir aussi : commerce en ligne, magasin physique, repérage en ligne. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

Ces mots sont dérivés de repérer.

reperçage, repercé, repercer, reperceur

A. un **reperçage** : le fait de percer de nouveau.

elle est repercée, il est **repercé** : est percé(e) de nouveau.

repercer : percer de nouveau.

je reperce, tu reperces, il reperce, nous reperçons, vous repercez, ils repercent ;
je reperçais ; je reperçai ; je repercerai ; je repercerais ;
j'ai repercé ; j'avais repercé ; j'eus repercé ; j'aurai repercé ; j'aurais repercé ;
que je reperce, que tu reperces, qu'il reperce, que nous repercions, que vous reperciez, qu'ils repercent ;
que je reperçasse, qu'il reperçât, que nous reperçassions ; que j'aie repercé ; que j'eusse repercé ;
reperce, reperçons, repercez ; aie repercé, ayons repercé, ayez repercé ;
(en) reperçant.

B. en joaillerie et orfèvrerie.

un **reperçage** : l'opération qui consiste à repercer, à découper une pièce à la scie en suivant un tracé. On lit aussi un découpage.

elle est repercée, il est **repercé** : est découpé(e) à jour, à l'aide d'une scie, mécanique ou manuelle.

un **repercé** : un découpé à jour obtenu par reperçage.

repercer : découper à jour en suivant un tracé.

une reperceuse, un **reperceur** (en bijouterie, joaillerie, orfèvrerie).

répercussif, répercussion, répercussivité, répercuter

A. [en médecine ancienne]

une substance répercussive, un (médicament) **répercussif** : en médecine ancienne, qui a pour propriété de faire refluer les humeurs vers l'intérieur du corps.

une **répercussion** (1) : l'action des humeurs qui refluent au dedans du corps.

répercuter (1) les humeurs : les faire rentrer à l'intérieur du corps.

B. [sens actuel]

une **répercussion** (2) :

- le fait d'être renvoyé, répercuté ;
- une répétition fréquente des mêmes sons ;
- une conséquence directe ou indirecte de quelque chose.

par répercussion : par contrecoup.

une **répercussivité** sympathique : un retentissement réflexe anormal d'une excitation périphérique sur une région ou un organe éloignés, par l'intermédiaire du système nerveux sympathique, dû à l'irritabilité exagérée des centres nerveux ou bien à celle de la région qui répond.

une répercussivité : une influence à distance d'un organe sur un autre ou d'une fonction physiologique sur une autre.

répercuter :

- renvoyer un son, réfléchir la lumière ;
- transmettre ;
- transférer une charge sur quelqu'un ou quelque chose.

se répercuter : avoir des conséquences sur quelque chose, agir sur quelque chose.

elles se répercutent, ils se répercutent, elles se sont répercutées, ils se sont répercutés,...
elles se sont répercuté les avis, elles ont répercuté les avis, elles se les sont répercutés.

Le mot répercussif est emprunté au latin médiéval *repercussivus*, dérivé de *repercussum* supin de *repercutere* « répercuter ».

Le nom (une) répercussion est dérivé du latin *repercussum*, supin de *repercutere* « repousser par un choc, refouler » et au passif « être renvoyé, répercuté » (en parlant de la lumière et en parlant du son) ; le latin *repercussio* n'est attesté qu'au sens de « réflexion de la lumière ». Le sens médical s'est développé en français parallèlement à répercussif.

Le verbe répercuter est emprunté au latin *repercutere* « repousser par un choc, refouler » et « réfléchir, réverbérer, refléter » (composé de *quatere* « secouer ») ; le sens médical s'est développé par référence à répercussif, répercussion.

reperdre

reperdre :

- perdre de nouveau ce qu'on avait retrouvé, repris ;
- perdre ce qu'on vient de gagner.

je reperds, tu reperds, il reperd, nous reperdons, vous reperdez, ils reperdent ;
je reperdais ; je reperdis ; je reperdrai ; je reperdrais ;
j'ai reperdu ; j'avais reperdu ; j'eus reperdu ; j'aurai reperdu ; j'aurais reperdu ;
que je reperde, que tu reperdes, qu’il reperde, que nous reperdions, que vous reperdiez, qu’ils reperdent ;
que je reperdisse, qu’il reperdît, que nous reperdissions ; que j'aie reperdu ; que j'eusse reperdu ;
reperds, reperdons, reperdez ; aie reperdu, ayons reperdu, ayez reperdu ;
(en) reperdant.

se reperdre :

- s'égarer de nouveau ;
- disparaitre de nouveau ;
- se perdre de vue une nouvelle fois.

je me reperds, tu te reperds, il se reperd, nous nous reperdons, vous vous reperdez, ils se reperdent ;
je me reperdais ; je me reperdis ; je me reperdrai ; je me reperdrais ;
je me suis reperdu(e) ; je m'étais reperdu(e) ; je me fus reperdu(e) ; je me serai reperdue(e) ; je me serais reperdu(e) ;
que je me reperde, que tu te reperdes, qu’il se reperde, que nous nous reperdions, que vous vous reperdiez, qu’ils se reperdent ;
que je me reperdisse, qu’il se reperdît, que nous nous reperdissions ; que je me sois reperdu(e) ; que je me fusse reperdu(e) ;
reperds-toi, reperdons-nous, reperdez-vous ; sois reperdu(e), soyons reperdues, soyons reperdus, soyez reperdu(e)(es)(s) ;
(en) se reperdant.

repère, repérer, répéreur

un **repère** :

- une marque, un signe servant à signaler, à retrouver un point, un emplacement à des fins précises ;
- un objet, un élément connu qui sert à reconnaitre, à retrouver un lieu, un emplacement ;
- une marque se retrouvant sur différentes pièces en vue de leur assemblage ;
- la marque d'un repérage en imprimerie ou lithographie ;
- un trait servant d'index de lecture dans un instrument de mesure ;
- un signe, une marque servant à retrouver une position précise d'un organe mobile d'un instrument, d'un appareillage ;
- tout élément abstrait ou indice permettant de reconnaitre, de situer quelque chose dans une chronologie, un ordre, une continuité, un ensemble de faits, de phénomènes.

un point de repère

une borne-repère, une ligne-repère, une mesure-repère

un repère (lumineux) [défense]. En anglais : *spot*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

repérer :

- marquer des repères, signaler quelque chose à l'aide de repères ;
- situer, découvrir un élément dans l'espace ou le temps ;
- signaler, relever une position d'un élément mobile d'un ensemble, d'un appareillage ;
- étudier un espace pour y situer des repères ;
- apercevoir, distinguer, remarquer parmi d'autres quelqu'un ou quelque chose ;
- détecter, découvrir la nature de quelque chose ou de quelqu'un.

se faire repérer :

- attirer l'attention ;
- être découvert, remarqué alors qu'on se cachait.

je repère, tu repères, il repère, nous repérons, vous repérez, ils repèrent ;
je repérais ; je repérai ; je repèrerai ou repérerai ; je repèrerais ou repérerais ;
j'ai repéré ; j'avais repéré ; j'eus repéré ; j'aurai repéré ; j'aurais repéré ;
que je repère, que tu repères, qu'il repère, que nous repérions, que vous repériez, qu'ils repèrent ;
que je repérasse, qu'il repérât, que nous repérassions ; que j'aie repéré ; que j'eusse repéré ;
repère, repérons, repérez ; aie repéré, ayons repéré, ayez repéré ;
(en) repérant.

se repérer : se situer dans l'espace ou le temps.

je me repère, tu te repères, il se repère, nous nous repérons, vous vous repérez, ils se repèrent ;
je me repérais ; je me repérai ; je me repèrerai ou je me repérerai ; je me repèrerais ou je me repérerais ;
je me suis repéré(e) ; je m'étais repéré(e) ; je me fus repéré(e) ; je me serai repéré(e) ; je me serais repéré(e) ;
que je me repère, que tu te repères, qu'il se repère, que nous nous repérions, que vous vous repériez, qu'ils se repèrent ;
que je me repérasse, qu'il se repérât, que nous nous repérassions ; que je me sois repéré(e) ; que je me fusse repéré(e) ;
repère-toi, repérons-nous, repérez-vous ; sois repéré(e), soyons repérées, soyons repérés, soyez repéré(e)(es)(s) ;
(en) se repérant.

elles se sont repérées, elles sont repérées.
elles se sont repéré des sites intéressants, elles ont repéré des sites intéressants, elles se les sont repérés.

une répéreuse, un **repéreur** :

- une personne qui repère quelque chose ou quelqu'un en vue d'une recherche précise ;
- une personne chargée de trouver des lieux pour le tournage d'un film. En anglais : *location scout*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

voir aussi : repérable, un repérage.

Le nom repère est tiré de son homonyme repaire ; ce dernier est un déverbal de l'ancien verbe repairer, attesté plus anciennement sous la forme *repadrer*, elle-même issue du latin *rapatriare*, « rentrer chez soi, rentrer dans sa patrie » (qui est aussi à l'origine du doublet savant rapatrier). En ancien français repaire a d'abord désigné le fait de rentrer chez soi puis, par métonymie, le logis, l'habitation où l'on revenait. Mais repaire a vite pris le sens de « gîte d'animaux sauvages », ces derniers étant surtout ceux qui pouvaient être dangereux pour l'homme, ce qui explique l'apparition du sens de « refuge où se terrent des malfaiteurs ». Comme au Moyen Âge l'orthographe de ce nom n'était pas encore bien fixée (on l'écrivait aussi repère) on rattacha, à tort, ce nom au latin *reperire*, « retrouver », et repère se spécialisa pour désigner une marque permettant de retrouver telle ou telle chose. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française.

reperfusion

un cathéter de **reperfusion**

reperméabilisation

une **reperméabilisation** : une tentative chirurgicale de restaurer la capacité d'une personne de procréer des enfants en reliant les canaux bloqués par le biais de la stérilisation.

une **réimperméabilisation** : l'action d'imperméabiliser de nouveau.

réimperméabiliser : imperméabiliser à nouveau.

répertoire, répertoriage, répertorier

un **répertoire** :

- un inventaire méthodique où les informations sont classées dans un ordre qui permet de les retrouver facilement ; le support de ces informations ;
- la liste des œuvres qui forment le fonds habituel d'un théâtre ou d'une troupe, susceptibles d'être jouées, reprises à tout moment ;
- l'ensemble des œuvres, des numéros, des rôles qu'un artiste, un comédien, un chanteur a l'habitude de jouer, d'interpréter, de représenter ;
- un ensemble d'éléments appartenant à un domaine particulier ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [informatique] une liste d'identificateurs, classés selon des arguments appropriés, permettant l'accès aux informations qu'ils désignent. En anglais : *directory*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **répertoriage** : l'action de répertorier.

répertorier :

- inscrire quelque chose dans un répertoire ;
- établir la liste, le répertoire d'un ensemble d'éléments.

Le nom (un) répertoire est emprunté au bas latin des juristes *repertorium* « inventaire » (de *reperire* « retrouver, trouver après recherches »).

repeser

repeser : peser une nouvelle fois.

je repèse, tu repèses, il repèse, nous repesons, vous repesez, ils repèsent ;
je repesais ; je repesai ; je repèserai ; je repèserais ;
j'ai repesé ; j'avais repesé ; j'eus repesé ; j'aurai repesé ; j'aurais repesé ;
que je repèse, que tu repèses, qu'il repèse, que nous repesions, que vous repesiez, qu'ils repèsent ;
que je repesasse, qu'il repesât, que nous repesassions ; que j'aie repesé ; que j'eusse repesé ;
repèse, repesons, repesez ; aie repesé, ayons repesé, ayez repesé ;
(en) repesant.

répétable, répétailler, répétant, répété, répéter, répéteur

elle, il est **répétable** : elle peut être répétée, recommencée, refaite, reproduite ; il peut être répété, recommencé, refait, reproduit.

répétailler : répéter sans cesse.

une répétante, un **répétant** [Belgique] : une redoublante, un redoublant.

elle est répétée : est redite ; est recommencée, reproduite, renouvelée.
il est **répété** : est redit ; est recommencé, reproduit, renouvelé.

répéter :

- redire ;
- refaire ;
- reproduire ;
- [Belgique] redoubler ;
- réclamer le remboursement d'une somme dont on n'était pas redevable.

je répète, tu répètes, il répète, nous répétons, vous répétez, ils répètent ;
je répétais ; je répétai ; je répèterai ou répéterai ; je répèterais ou répéterais ;
j'ai répété ; j'avais répété ; j'eus répété ; j'aurai répété ; j'aurais répété ;
que je répète, que tu répètes, qu'il répète, que nous répétions, que vous répétiez, qu'ils répètent ;
que je répétasse, qu'il répétât, que nous répétassions ; que j'aie répété ; que j'eusse répété ;
répète, répétons, répétez ; aie répété, ayons répété, ayez répété ;
(en) répétant.

se répéter :

- redire les mêmes choses ;
- employer les mêmes moyens, traiter les mêmes sujets ;
- se reproduire une ou plusieurs fois ;
- se redire mutuellement plusieurs fois la même chose, les mêmes paroles.

je me répète, tu te répètes, il se répète, nous nous répétons, vous vous répétez, ils se répètent ;
je me répétais ; je me répétai ; je me répèterai ou je me répéterai ; je me répèterais ou je me répéterais ;
je me suis répété(e) ; je m'étais répété(e) ; je me fus répété(e) ; je me serai répété(e) ; je me serais répété(e) ;
que je me répète, que tu te répètes, qu'il se répète, que nous nous répétions, que vous vous répétiez, qu'ils se répètent ;
que je me répétasse, qu'il se répétât, que nous nous répétassions ; que je me sois répété(e) ; que je me fusse répété(e) ;
répète-toi, répétons-nous, répétez-vous ; sois répété(e), soyons répétées, soyons répétés, soyez répété(e)(es)(s) ;
(en) se répétant.

elles se sont répétées, elles sont répétées.
elles se sont répété les gestes, elles ont répété leurs gestes, elles se les sont répétés.

une répéteuse, un **répéteur** : celle, celui qui répète.

un **répéteur** : [télécommunications] un appareil comprenant essentiellement un ou plusieurs amplificateurs ou régénérateurs et des organes associés, destiné à être employé en un point intermédiaire d'un système de transmission de façon à corriger la dégradation de l'information véhiculée. Un répéteur peut fonctionner dans un seul sens ou dans les deux sens de transmission. En anglais : *repeater* [sur câble], *transponder* [sur satellite]. Voir aussi : réémetteur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe répéter est emprunté au latin *repetere* « reprendre, recommencer » « évoquer » « revendiquer, réclamer » « se remettre à faire quelque chose », lui-même dérivé de *petere* « chercher à atteindre, demander ».

répétible

des frais **répétibles** : les frais que le gagnant peut, à moins que le tribunal n'en décide autrement, se faire payer par le perdant.

des frais de justice **irrépétibles** : les frais versés à son avocat par la partie qui a gagné son procès et qui ne sont donc pas compris dans les dépens.

répétiteur, répétitif, répétition, répétitivité, répétitorat

elle est répétitrice, il est **répétiteur** : permet ou effectue la répétition.

un (cercle) répétiteur : un instrument destiné à la mesure des angles.

une répétitrice, un **répétiteur** :

- une surveillante, un surveillant d'études qui expliquait à des élèves les leçons du professeur ;
- une personne employée à titre privé pour faire répéter les leçons d'un professeur, ou plus généralement, pour faire travailler un élève, en particulier à la maison ;
- une personne chargée d'aider un artiste ou un groupe, par divers exercices ou lors des répétitions, à se préparer à tenir un rôle ou à un concert. En anglais : *coach*. Voir aussi : mentor. Journal officiel de la République française du 16/09/2006.

un **répétiteur** :

- un bâtiment de l'escadre qui répète les signaux de l'amiral ;
- un dispositif reproduisant un phénomène, une indication donnée par un autre appareil.

elle est répétitive, il est **répétitif** : se répète sans cesse, d'une façon monotone.

une **répétition** :

- l'action de redire, de se répéter ; le résultat de cette action ;
- l'action de refaire une ou plusieurs fois ;
- l'action de redire ou de refaire quelque chose pour le fixer dans la mémoire ;
- une leçon particulière donnée par un maitre ou un professeur à un ou plusieurs élèves ;
- l'action de demander le remboursement de ce que l'on a payé ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **répétition terminale longue** : [biologie / génie génétique - virologie] une séquence directement répétée aux deux extrémités d'un ARN ou d'un ADN rétroviral. En anglais : *long terminal repeat, LTR*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **répétitivité** : le caractère de ce qui est répétitif.

un **répétitorat** : la fonction, la situation du répétiteur, sa durée.

Le mot répétiteur est emprunté au latin *repetitor* « celui qui réclame ».

Le nom (une) répétition est emprunté au latin *repetitio* « action de redemander, réclamation » « répétition, redite ».

repétrir, repétrisseur

repétrir :

- pétrir de nouveau ;
- modeler, former d'une autre manière.

je repétris, tu repétris, il repétrit, nous repétrissons, vous repétrissez, ils repétrissent ;
je repétrissais ; je repétris ; je repétrirai ; je repétrirais ;
j'ai repétri ; j'avais repétri ; j'eus repétri ; j'aurai repétri ; j'aurais repétri ;
que je repétrisse, que tu repétrisses, qu'il repétrisse, que nous repétrissions, que vous repétrissiez, qu'ils repétrissent ;
que je repétrisse, qu'il repétrît, que nous repétrissions ; que j'aie repétri ; que j'eusse repétri ;
repétris, repétrissons, repétrissez ; aie repétri, ayons repétri, ayez repétri ;
(en) repétrissant.

une repétrisseuse, un **repétrisseur** : celle, celui qui pétrit de nouveau.

repeuplée, repeuplement, repeupler

des arbres de **repeuplée** : qui sont plantés pour en remplacer d'autres.

un **repeuplement** : l'action de repeupler ; le résultat de cette action.

repeupler :

- peupler de nouveau avec une population susceptible de se reproduire ;
- créer une nouvelle population, augmenter les effectifs ;
- protéger la reproduction ;
- mettre à nouveau des animaux ;
- planter à nouveau des végétaux.

voir aussi : une repopulation (ci-dessous).

repic

un **repic** : au jeu de piquet, un avantage de soixante points octroyés à un joueur qui possède au minimum trente points en main, sans que son adversaire en ait compté un seul.

pic, repic et capot.

faire pic (au jeu de piquet).

repincer

repincer :

- pincer de nouveau ;
- arrêter de nouveau un malfaiteur, une personne recherchée par la police ;
- attraper une deuxième fois quelqu'un, quelque chose.

je repince, tu repinces, il repince, nous repinçons, vous repincez, ils repincent ;
je repinçais ; je repinçai ; je repincerai ; je repincerais ;
j'ai repincé ; j'avais repincé ; j'eus repincé ; j'aurai repincé ; j'aurais repincé ;
que je repince, que tu repinces, qu'il repince, que nous repincions, que vous repinciez, qu'ils repincent ;
que je repinçasse, qu'il repinçât, que nous repinçassions ; que j'aie repincé ; que j'eusse repincé ;
repince, repinçons, repincez ; aie repincé, ayons repincé, ayez repincé ;
(en) repinçant.

repiper

repiper : répliquer.

voir : piper (1).

repiquage, repique, repiquer, repiqueur, repiqueuse

un **repiquage** : CNRTL

une **repique** ou un **repiquage** : pour une photographie, une suppression de défauts techniques mineurs provenant du négatif ou d'une émulsion opaque.

repiquer :

- piquer de nouveau ;
- en savoir plus : CNRTL.

repiquer à : recommencer, revenir, se remettre à (faire) quelque chose.

une repiqueuse, un **repiqueur** :

- celle qui est chargée, celui qui est chargé de repiquer des plants ;
- une machine agricole utilisée pour repiquer certains plants.

répit

A. un **répit** : un droit, un délai accordé aux débiteurs de bonne foi.

des lettres de répit ou un répit : des lettres par lesquelles le roi accordait à un débiteur un délai pour payer ce qu'il devait, une surséance des poursuites de ses créanciers.

B. un **répit** : un arrêt momentané d'une action, d'une contrainte, d'une tension, d'une souffrance physique ou morale.

sans répit : sans arrêt, continuellement.

C. un **répit** : un temps de repos, de détente.

se donner un répit : s'accorder une détente.

Ce nom vient du latin *respectus* « action de regarder en arrière » « égard, considération » « recours, refuge », puis en latin parlé « délai, répit ».

replacement, replacer

un **replacement** : l'action de replacer quelqu'un ou quelque chose, ou de se replacer ; le résultat de cette action.

un **replacement externe** : le fait de donner au salarié d'une entreprise un nouvel emploi dans une autre entreprise. En anglais : *outplacement*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **replacement interne** : le fait de donner à un salarié un nouveau poste dans l'entreprise à laquelle il appartient. En anglais : *inplacement*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

replacer :

- remettre à sa place ou à une nouvelle place ;
- restituer dans un ensemble ;
- localiser de nouveau ;
- mettre à un nouveau poste, procurer un nouvel emploi à ;
- placer ailleurs.

je replace, tu replaces, il replace, nous replaçons, vous replacez, ils replacent ;
je replaçais ; je replaçai ; je replacerai ; je replacerais ;
j'ai replacé ; j'avais replacé ; j'eus replacé ; j'aurai replacé ; j'aurais replacé ;
que je replace, que tu replaces, qu'il replace, que nous replacions, que vous replaciez, qu'ils replacent ;
que je replaçasse, qu'il replaçât, que nous replaçassions ; que j'aie replacé ; que j'eusse replacé ;
replace, replaçons, replacez ; aie replacé, ayons replacé, ayez replacé ;
(en) replaçant.

voir aussi : un remplacement, remplacer.

replain

un **replain** : une partie plane d'une montagne, pouvant être cultivée.

Ce mot régional (Doubs, Lyon, Haute-Savoie, Suisse romande, Val d'Aoste), formé de re- et de plain, est à comparer avec l'italien *ripiano*, le piémontais *repian*, l'espagnol *rellano*, le catalan *replà*.

replanir, replanissage, replanisseur

replanir : enlever, avec le rabot et le racloir, les plus petites inégalités qui restent après qu'on a corroyé.

je replanis, tu replanis, il replanit, nous replanissons, vous replanissez, ils replanissent ;
je replanissais ; je replanis ; je replanirai ; je replanirais ;
j'ai replani ; j'avais replani ; j'eus replani ; j'aurai replani ; j'aurais replani ;
que je replanisse, que tu replanisses, qu'il replanisse, que nous replanissions, que vous replanissiez, qu'ils replanissent ;
que je replanisse, qu'il replanît, que nous replanissions ; que j'aie replani ; que j'eusse replani ;
replanis, replanissons, replanissez ; aie replani, ayons replani, ayez replani ;
(en) replanissant.

un **replanissage** : l'action de replanir.

une replanisseuse, un **replanisseur** : une ouvrière, un ouvrier exécutant le replanissage.

Le verbe replanir est issu, avec la substitution de la désinence -ir à la désinence -er, de *replaner* « polir (une table) », lui-même formé de re- et de planer « rendre lisse, uni avec la plane, le rabot » (voir : planer 1).

replant, replantation, replantement, replanter

un **replant** :

- un nouveau plant ;
- un végétal au début de sa croissance, mis en place après avoir été retiré du sol ailleurs ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **replantation** ou un **replantement** :

- l'action de replanter ; le résultat de cette action ;
- une reposition chirurgicale d'un organe ou segment d'organe amputé avec reconstitution de sa vascularisation artérielle et veineuse.

replanter :

- remettre en terre un végétal après l'avoir retiré du sol ailleurs ;
- garnir à nouveau un lieu de végétaux ;
- enfoncer à nouveau un objet pointu ;
- remettre quelque chose en place à la verticale.

replaque, replaquer

une **replaque** : [sports de glisse - sports urbains] le fait, pour un planchiste, de reposer ses pieds sur sa planche à roulettes afin de la plaquer au sol après qu'elle a effectué une rotation aérienne. En anglais : *catch*. Voir aussi : figure, planche à roulettes. Journal officiel de la République française du 5 décembre 2023.

replaquer : plaquer à nouveau.

replat

un **replat** : une étendue de terrain à peu près horizontale située sur un versant, une pente, une hauteur.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

replâtrage, replâtrer

un **replâtrage** :

- l'action de réparer, de restaurer avec du plâtre ;
- un arrangement, un compromis qui ne règle le problème qu'en surface ;
- une réconciliation sur des bases fragiles.

replâtrer :

- enduire à nouveau avec du plâtre ;
- maquiller de façon grossière ;
- réparer superficiellement, restaurer de façon sommaire ;
- arranger en apparence, réconcilier sur des bases fragiles ou hypocrites.

replay

|en anglais : *replay*] une **rediffusion**.

Le nom anglais *replay* se rencontre le plus souvent dans la locution adverbiale hybride *en replay* et entre dans des expressions comme *voir en replay, écouter en replay*. Cet hybride se fait redondant quand d'adverbiale la locution devient adjectivale et qualifie le terme de rediffusion. On évitera cet étrange voisinage et on gardera la forme rediffusion à laquelle on adjoindra, si besoin est, quelque expansion du nom. En savoir plus : Académie française.

replet, réplétif, réplétion

elle est replète, il est **replet** :

- est bien en chair, est un peu grosse ou gros ;
- est charnu(e) ;
- est gonflé(e), est épaisse ou épais.

elle est réplétive, il est **réplétif** : en médecine, sert à remplir.

une **réplétion** :

- l'état d'un organe ou d'une cavité anatomique qui est pleine ou plein ;
- une surcharge d'aliments dans l'appareil digestif d'un organisme humain ; la sensation qu'elle procure ;
- une plénitude, une occupation totale d'un espace abstrait ;
- une pléthore, une surabondance de quelque chose ;
- [spatiologie - astronomie] l'hétérogénéité d'un astre qui se traduit par une augmentation locale de son champ de gravitation. En anglais : *mascon*. Antonyme : une déplétion. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le mot replet est emprunté au latin *replētus* « rempli », participe passé de *replēre* « remplir ».

Le nom (une) répéltion est empruntyé au bas latin *replētio* « action de remplir, de compléter » (dérivé de *replētus*, voir : replet), qui a dû être employé dans le latin médical du Moyen Âge.

repleuvoir

repleuvoir : pleuvoir une nouvelle fois.

il repleut, ils repleuvent ; il repleuvait ; il replut ; il repleuvra ; il repleuvrait ; il a replu ; il avait replu ; il eut replu ; il aura replu ; il aurait replu ; qu'il repleuve ; qu'il replût ; qu'il ait replu ; qu'il eût replu ; (en) repleuvant.

repli, repliable, repliage

un **repli** :

- un pli double ;
- un bord d'une matière souple rabattu une ou deux fois ;
- une ondulation, un mouvement sinueux d'un tissu flottant ou trop ample ;
- un mouvement sinueux, un enroulement ;
- la partie d'une chose, d'un ensemble formant un bourrelet ou un creux, une dépression ;
- la partie la plus intime, la plus dissimulée ;
- l'action de se replier sur soi-même ;
- un retrait volontaire d'une troupe, d'un corps d'armée sur des positions moins avancées et préalablement définies.

elle, il est **repliable** :

- est susceptible d'être replié(e) ;
- dont les parties articulées peuvent se rabattre les unes sur les autres.

un **repliage** : l'action de replier quelque chose ; le résultat de cette action.

voir aussi : replié, un repliement, replier, un rempli, un rempliage, remplier, reployer.

Le nom (un) repli est un déverbal de replier qui est dérivé de plier avec le préfixe re-, voir aussi : reployer.

réplication, réplicon

une **réplication** : une synthèse d'ADN qui reproduit exactement le patrimoine génétique d'un être vivant afin de préparer la division de la cellule.

une **réplication en cercle roulant** ou **réplication par déroulement** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] le mécanisme de réplication de certains acides nucléiques par lequel une molécule circulaire sert de matrice pour la synthèse d'un brin complémentaire linéaire, lequel sera dupliqué puis circularisé. Lors de la réplication en cercle roulant de l'ADN, les deux brins d'ADN ne sont pas répliqués simultanément, comme c'est habituellement le cas, mais successivement. Voir aussi : ADN circulaire, géminivirus, hélitron, matrice, viroïde. En anglais : *rolling-circle replication*. Journal officiel de la République française du 31/01/2016.

une **réplication informatique**

un **réplicon** : [biologie / génie génétique] une unité de réplication formée par une molécule d'ADN pouvant se répliquer de façon autonome dans une cellule. En anglais : *replicon*. Voir aussi : coïntégrat, coïntégration, résolution d'un coïntégrat. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (une) réplication est emprunté à l'anglais *replication*, attesté comme terme de biologie en 1948 à la suite de différents usages dans cette langue qui remontent à un emprunt à l'ancien français *replicacion*, un terme juridique emprunté au latin *replicatio* « réplique, répétition », dérivé de plica « pli » (voir l'étymologie de répliquer).

replié, repliement, replier

elle est repliée, il est **replié** :

- est plié(e) de nouveau, est rabattu(e) plusieurs fois sur elle-même ou lui-même ;
- dont les parties sont rapprochées les unes des autres ;
- se tient à l'écart des impressions extérieures, effectue un retour sur soi.

un **repliement** :

- l'action de replier, de se replier ;

- l'état d'une personne, d'un groupe de personnes, qui s'isole du monde extérieur et se referme sur lui-même.

replier :

- rabattre plusieurs fois sur elle-même une matière souple ;
- plier de nouveau une chose dépliée ;
- rapprocher, rabattre les unes sur les autres les parties articulées d'un objet, d'un ensemble déployé, étalé ;
- provoquer un retrait, un retour sur soi ;
- isoler des impressions extérieures.

se replier : reculer, battre en retraite, se retirer.

se replier sur soi-même : s'isoler du monde extérieur.

elles se sont repliées, elles sont repliées.
elles se sont replié les plans, elles ont replié leurs plans, elles se les sont repliés.

réplique, répliquer

1. se **répliquer** (1) : subir une réplication.

La réplication de la molécule d'A.D.N. fait intervenir de nombreux acteurs moléculaires. L'A.D.N. ne se copie pas lui-même ; ce sont les polymérases, aidées d'amorces, de ligases, d'hélicases... qui effectuent cette copie. Dans l'état actuel des connaissances, les seuls acides nucléiques pourvus d'une activité catalytique, et donc potentiellement capables de copier une molécule, sont les ribozymes. La phrase "l'A.D.N. se réplique en phase S" est donc employée comme un raccourci, mais il serait plus juste d'écrire "Les polymérases répliquent l'A.D.N. en phase S".
La définition "subir une réplication" se place du point de vue du brin matrice. On trouve également la glose "produire par réplication", qui met l'accent sur le résultat. Dans les deux cas, il faut se reporter à l'article Réplication, "produire une copie d'un brin d'A.D.N. ou d'A.R.N.", et aux dictionnaires spécialisés pour connaître les détails.
Ce sens technique de répliquer vient de l'anglais scientifique *to replicate* dont l'étymologie est similaire à celle du verbe français : plier en arrière, puis répondre à un argument. Plier n'est plus vraiment compris dans ce sens aujourd'hui. L'une des significations actuelles de Réplique est « l'action de reproduire, de redoubler, de reprendre à l'identique » et par métonymie, le résultat de cette action. Il apparaît dans la 4ème édition du dictionnaire de l'Académie française (1792) en musique : « signifie répétition, et se dit des octaves, parce qu'elles sont regardées comme n'étant proprement que la répétition du son dont elles sont les octaves. » On peut imaginer qu'il s'agit là de l'articulation entre la réplique, de théâtre par exemple (réponse) et celle de la peinture (copie) qui mena bien plus tard à la copie ou réplique de la molécule d'A.D.N.
Service du dictionnaire de l'Académie française.

2. une **réplique** :

- l'action de répliquer ; le résultat de cette action ;
- dans une discussion, une réponse à ce qui vient d'être répondu ;
- une réponse prompte, vive, spirituelle ou impertinente ;
- une protestation ;
- dans un dialogue, la partie de son rôle que chaque comédien prononce ;
- les derniers mots que prononce un partenaire et qui indiquent qu'un autre doit parler ;
- une riposte en acte à une attaque ;
- une copie d'une œuvre originale qui n'est pas un faux ;
- une œuvre, une pièce qui est semblable à l'original ;
- une personne ou une chose qui ressemble beaucoup à une autre ;
- dans un intervalle musical, une répétition d'une des notes de cet intervalle à une autre octave.

répliquer :

- répondre à une réponse ;
- répondre promptement, avec humour ou avec esprit, souvent en s'opposant ou en s'obstinant ;
- protester ;
- riposter à une attaque, une insulte.

se répliquer (2) : se répondre avec vivacité.

elles se répliquent, ils se répliquent, elles se sont répliqué, ils se sont répliqué.

voir : pli.

Le verbe répliquer est emprunté au bas latin des juristes *replicare* « répondre à ce qui a été répondu ; reprendre un argument, répéter une explication », du latin classique *replicare* [de *plicare* « plier »] « plier en arrière, replier, déplier » d'où « dérouler (un manuscrit), lire, parcourir ».

se replisser

se replisser : redevenir plissé.

replongée, replongement, replonger

une **replongée** ou un **replongement** : l'action de replonger ; le résultat de cette action.

replonger :

- plonger de nouveau ;
- plonger de nouveau quelqu'un ou quelque chose dans l'eau ou dans un liquide ;
- (faire) disparaitre de nouveau, enfoncer de nouveau une partie du corps dans quelque chose ;
- mettre de nouveau, ramener, rejeter quelqu'un ou quelque chose dans un état, une situation ;
- se remettre à, retourner à, s'adonner de nouveau à.

je replonge, tu replonges, il replonge, nous replongeons, vous replongez, ils replongent ;
je replongeais ; je replongeai ; je replongerai ; je replongerais ;
j'ai replongé ; j'avais replongé ; j'eus replongé ; j'aurai replongé ; j'aurais replongé ;
que je replonge, que tu replonges, qu'il replonge, que nous replongions, que vous replongiez, qu'ils replongent ;
que je replongeasse, qu'il replongeât, que nous replongeassions ; que j'aie replongé ; que j'eusse replongé ;
replonge, replongeons, replongez ; aie replongé, ayons replongé, ayez replongé ;
(en) replongeant.

se replonger :

- disparaitre de nouveau, s'enfoncer de nouveau dans ;
- s'adonner de nouveau à, se remettre à, revenir à.

je me replonge, tu te replonges, il se replonge, nous nous replongeons, vous vous replongez, ils se replongent ;
je me replongeais ; je me replongeai ; je me replongerai ; je me replongerais ;
je me suis replongé(e) ; je m'étais replongé(e) ; je me fus replongé(e) ; je me serai replongé(e) ; je me serais replongé(e) ;
que je me replonge, que tu te replonges, qu'il se replonge, que nous nous replongions, que vous vous replongiez, qu'ils se replongent ;
que je me replongeasse, qu'il se replongeât, que nous nous replongeassions ; que je me sois replongé(e) ; que je me fusse replongé(e) ;
replonge-toi, replongeons-nous, replongez-vous ; sois replongé(e), soyons replongées, soyons replongés, soyez replongé(e)(es)(s) ;
(en) se replongeant.

reploiement, reployé, reployer

un **reploiement** : un repliement.

elle est reployée, il est **reployé** : est replié(e).

reployer : replier.

je reploie, tu reploies, il reploie, nous reployons, vous reployez, ils reploient ;
je reployais ; je reployai ; je reploierai ; je reploierais ;
j'ai reployé ; j'avais reployé ; j'eus reployé ; j'aurais reployé ; j'aurais reployé ;
que je reploie, que tu reploies, qu’il reploie, que nous reployions, que vous reployiez, qu’ils reploient ;
que je reployasse, qu’il reployât, que nous reployassions ; que j'aie reployé ; que j'eusse reployé ;
reploie, reployons, reployez ; aie reployé, ayons reployé, ayez reployé ;
(en) reployant.

Au 17e siècle, on a essayé d'introduire une différenciation sémantique entre plier et ployer.

voir aussi : ployable, ployant, ployer.

repoli, repolir, repolissage

elle est repolie, il est **repoli**

repolir :

- polir de nouveau :
- corriger, revoir avec soin.

je repolis, tu repolis, il repolit, nous repolissons, vous repolissez, ils repolissent ;
je repolissais ; je repolis ; je repolirai ; je repolirais ;
j'ai repoli ; j'avais repoli ; j'eus repoli ; j'aurai repoli ; j'aurais repoli ;
que je repolisse, que tu repolisses, qu'il repolisse, que nous repolissions, que vous repolissiez, qu'ils repolissent ;
que je repolisse, qu'il repolît, que nous repolissions ; que j'aie repoli ; que j'eusse repoli ;
repolis, repolissons, repolissez ; aie repoli, ayons repoli, ayez repoli ;
(en) repolissant.

un **repolissage** : l'action de polir de nouveau.

voir : polir.

répondance, répondant, répondeur, répondre, répondu

une **répondance** : un écho favorable qui traduit une intimité des sentiments.

A. une répondante, un **répondant** :

- une personne qui est sommée de fournir une réponse ;
- celle, celui qui soutient une thèse et doit répondre aux objections ;
- une servante ou un servant qui répond la messe.

B. une répondante, un **répondant** :

- une personne qui se porte garante de quelqu'un ou de quelque chose ;
- une personne qui répond à une enquête ou à un sondage d'opinion.

avoir du répondant :

- présenter des garanties de ressources, des preuves d'honorabilité ;
- avoir de l'argent.

elle est répondeuse, il est **répondeur** :

- réagit à un appel, à une sollicitation ;
- réplique avec effronterie et impertinence aux observations qui lui sont faites.

un **répondeur** :

- un appareil conçu pour enregistrer la réception d'un écho radar sur un obstacle mobile ou passif ;
- [télécommunications] un émetteur-récepteur qui, recevant un signal d'interrogation approprié, émet automatiquement, en réponse, un signal conventionnel. En anglais : *transponder*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un répondeur (téléphonique) : un appareil diffusant un message enregistré en réponse à un appel.

un répondeur-enregistreur

répondre :

- faire connaitre, oralement ou par écrit, en retour à une question, à une demande, à une remarque, ce qu'on a à dire ;
- formuler une réponse à une interrogation exprimée ou non ;
- adresser une parole ou plusieurs, un écrit, un signe de compréhension en retour à ce qui a été écrit, demandé oralement ou non ;
- se justifier par la parole ou par écrit ;
- réfuter, riposter ;
- être présent à un appel ;
- se manifester à l'appel de ;
- adopter vis-à-vis d'un être vivant un comportement, une attitude en réponse aux siens ;
- ne pas décevoir, satisfaire une attente ;
- réagir à une sollicitation, à un stimulus en produisant l'effet attendu ;
- être en conformité avec ;

- correspondre par symétrie ;
- être en rapport de ressemblance, en accord ;
- être, se sentir responsable des actes, de la vie de quelqu'un ;
- se porter garant de ;
- se faire fort de ;
- constituer une garantie, témoigner en faveur de.

répondre à quelque chose [Belgique] : répliquer à ce sujet.

je réponds, tu réponds, il répond, nous répondons, vous répondez, ils répondent ;
je répondais ; je répondis ; je répondrai ; je répondrais ;
j'ai répondu ; j'avais répondu ; j'eus répondu ; j'aurai répondu ; j'aurais répondu ;
que je réponde, que tu répondes, qu'il réponde, que nous répondions, que vous répondiez, qu'ils répondent ;
que je répondisse, qu'il répondît, que nous répondissions ; que j'aie répondu ; que j'eusse répondu ;
réponds, répondons, répondez ; aie répondu, ayons répondu, ayez répondu ;
(en) répondant.

Le verbe répondre se construit ordinairement avec deux compléments, un complément direct et un complément indirect : *on répond quelque chose à quelqu'un*. Il peut arriver que le nom de la personne à qui l'on répond soit remplacé par des noms comme question, interrogation, etc) : *Elle a bien répondu à nos questions* comme *Elle a bien répondu à Pierre*. Ici, les noms *questions* et *Pierre* sont les complément indirects de *répondre*, verbe qui, dans ce cas, n'a pas de complément direct et ne peut donc se mettre à la voix passive. On évitera donc des phrases comme *la question est répondue*, qui, malheureusement, commencent insidieusement à se répandre. Académie française. Voir aussi : Office québécois de la langue française.

Le verbe répondre vient du latin vulgaire *respondĕre*, en latin classique *respondēre* [à l'origine, un terme de la langue religieuse : « s'engager en retour; répondre à un engagement solennellement pris », de *spondere* « promettre solennellement »] « faire une réponse oralement ou par écrit ; répliquer, réfuter ; répondre à un son, répéter, retentir ; répondre à un appel, une citation de justice [notamment pour se justifier] « donner en retour, rendre l'équivalent ; répondre à l'attente, aux efforts ; être l'équivalent, conforme ; cadrer avec, faire le pendant à ».

répons, réponse

un **répons** :

- un refrain repris par le chœur, alternant, dans la psalmodie responsoriale, avec les versets donnés par un soliste ;
- un signe typographique indiquant les répons dans les livres de liturgie.

la psalmodie **responsoriale** : tout chant où alternent versets et répons, où se répondent soliste et chœur.

une **réponse** :

- une parole, un écrit, un geste symbolique, une mimique, ou plusieurs, adressés en retour à ce qui est écrit, dit ou demandé ;
- une réaction à une attitude, à un appel ;
- une réaction d'un système organique excitable, provoquée par un agent étranger à ce système ;
- une réaction à une sollicitation, une conséquence d'un phénomène naturel, à une commande, notamment par un mécanisme ;
- une justification, une réfutation qu'on oppose aux attaques, aux critiques de quelqu'un, aux défis venant de quelqu'un ou de quelque chose ;
- une solution apportée à une question par la déduction, le raisonnement, la réflexion, le dogme ou la science.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la réponse : Wiktionnaire.

une **réponse optimale au consommateur** ou ROC : [économie et gestion d'entreprise] une stratégie de réduction de ceux des coûts qui, dans la chaîne du producteur au client, ne contribuent pas à la satisfaction des besoins du consommateur. En anglais : *efficient consumer response, ECR*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

une **réponse spectrale** : [télédétection spatiale - spatiologie] le résultat de l'interaction, en fonction de la longueur d'onde, d'un rayonnement incident donné et de la cible irradiée qui intervient par ses caractéristiques physiques. En anglais : *spectral response*. Voir aussi : indice de végétation, signature spectrale. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **réponse à l'accusation** : le fait pour un accusé de plaider coupable ou non coupable à une accusation. Office québécois de la langue française.

une réponse motrice, une réponse sensorielle : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

réponse à l’interro-négative : Académie française.

une **non-réponse** :

- le fait de ne pas répondre ;
- un refus de répondre ;
- une réponse qui ne correspond pas à la question.

elle est responsive, il est **responsif** : contient une réponse. [terme de chancellerie]

voir aussi : responsable.

Le nom (un) répons est un mot demi-savant qui vient du substantif latin *responsum* (du participe passé de respondere, voir : répondre), dans la langue classique « réponse ; consultation d'un jurisconsulte », dans la langue chrétienne « répons, graduel ».

Le nom (une) réponse est la forme féminine tirée de répons.

Les pensées de Pierre de Jade :

- Les individus qui ont réponse à tout devraient s'interroger.
- Le problème quand on a réponse à tout est qu'on a le temps de se questionner sur rien.

repopulation

une **repopulation** :

- un renouvellement naturel de la population ;
- un accroissement de la population par un nombre de naissances supérieur au nombre des décès.

voir aussi : un repeuplement, repeupler.

report

un **report** :

- l'action de reporter quelque chose à sa place initiale, à la place qui convient ;
- l'action de reporter quelque chose à une autre place ;
- l'action de reporter quelque chose sur un autre document ;
- l'action de reporter quelque chose à plus tard ;
- l'action de reporter quelque chose sur quelque chose ou sur quelqu'un ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- la différence positive entre le cours à terme d’un actif et son cours au comptant. En anglais : *contango* [matières premières], *premium.* Antonyme : déport. Voir aussi : cours au comptant. Journal officiel de la République française du 07/12/2018.

un **report en arrière de déficit** : [finance] la possibilité offerte, sous certaines conditions, aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, de reporter un déficit subi pendant un exercice sur les bénéfices non distribués d'exercices précédents, en faisant apparaître un excédent d'impôt sur les sociétés et donc une créance d'égal montant sur le Trésor. En anglais : *carry back, loss carry back*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **report modal** ou **transfert modal** : [transports et mobilité - environnement] un report du trafic de passagers ou de fret d’un mode de transport, généralement la route, vers un autre mode plus respectueux de l’environnement. En anglais : *modal shift*. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.

Ce nom est un déverbal de reporter.

reportage

un **reportage** :

- l'action de recueillir à leur source des informations d'actualité ou d'intérêt documentaire et de les relater directement, aussi objectivement que possible, pour le compte de la presse, de la radio ou de la télévision ;

- une enquête destinée à être publiée, rédigée par un reporteur ou par un autre journaliste, à partir d'informations prises sur le vif ;
- une enquête, une série d'informations radiodiffusées, filmée ou télévisée.

le **reportage** :

- la profession de reporteur ;
- l'activité des reporteurs.

un **reportage-feuilleton** : un feuilleton qui tient du reportage.

un **reportage-fiction** : un récit de fiction qui tient du reportage.

un **reportage publicitaire** ou **publireportage** : une annonce commerciale qui utilise les techniques du reportage.

un **reportage-souvenir**

une **enquête-reportage** : une enquête présentée selon la technique du reportage.

un **paparazzi** : un photographe de presse à scandale.

un **téléreportage** : un reportage télévisé.

Le nom (un) reportage est formé sur le radical du nom reporter probablement d'abord au sens « activité de reporter » pour traduire l'anglais *reporting*, dérivé de *to report* « rapporter, relater », avec le suffixe -age.

reportement, reporter, reporteur, reporteuse

un **reportement** : l'action de reporter quelqu'un ou quelque chose ou de se reporter ; le résultat de cette action.

reporter :

- mettre de nouveau un vêtement ;
- remettre à l'endroit initial ;
- placer à un autre endroit ;
- transcrire sur une autre page ou sur un autre document, un autre support ;
- remettre à une date ultérieure ;
- appliquer à une personne ou à une chose ce qui pourrait ou devrait s'appliquer à une autre.

se reporter :

- consulter comme référence ;
- se transporter par la pensée dans une période antérieure.

elles se sont reportées, elles sont reportées.
elles se sont reporté les rendez-vous, elles ont reporté les rendez-vous, elles se les sont reportés.

[en imprimerie] une **reporteuse**, un **reporteur** (1) : une professionnelle ou un professionnel préparant les formes d'impression en lithographie et en offset.

une graveuse reporteuse, un graveur reporteur

une reporteuse copiste ou de copies, un reporteur copiste ou de copies

une reporteuse d'images, un reporteur d'images (1)

une reporteuse photomécanique, un reporteur photomécanique

un **reporteur** (2) : un organe de machine à calculer servant au report.

être "**reporteur**" dans une opération financière : faire un report.

une **reporteuse** : une machine à cartes perforées, permettant de reporter, sous forme imprimée, les données des cartes d'un premier fichier sur celles d'un second fichier de cartes.

une reportrice, un **reporteur** (3) ou **reporter** : une, un journaliste spécialisé(e) dans le reportage.

une reportrice d'images ou télé-reportrice, un **reporteur d'images** (2) ou **télé-reporteur, reporter-caméraman**

une reportrice-photographe, un **reporteur photographe** ou **reporter-photographe**

Le nom français rapport désigne, depuis le XIIIe siècle, l'action de porter quelque chose à la connaissance d'autrui ou encore un récit, un témoignage, la relation d'un évènement. En ce sens, c'est un synonyme de compte rendu, apparu dans notre langue deux siècles plus tard. Il n'est pas nécessaire de remplacer ces mots par l'anglais de même signification *reporting*, dérivé du verbe *to report*, « raconter, faire un rapport, un compte rendu », lui-même emprunté, au Moyen Âge, du français reporter, qui signifiait alors « rapporter, raconter ». Académie française.

L'appellation reporteuse est utilisée dans le domaine de l'imprimerie. L'appellation reportrice est utilisée dans le domaine journalistique. La forme reportrice est le féminin de reporteur, forme francisée et recommandée de l'emprunt à l'anglais *reporter*. Office québécois de la langue française.

Le mot anglais *reporter* « celui qui fait un rapport, un récit » d'où « celui qui recueille des informations pour les publier dans un journal, un journaliste » est issu de l'ancien français *reporteur* « rapporteur ». CNRTL.

Le gouvernement du Québec est pris en flagrant délit de féminins mélioratifs avec "reporteure" (appellations d'emploi pour les journalistes) et reporteuse pour l'imprimerie.

Le nom (un) reporteur est emprunté à l'anglais *reporter* « celui qui fait un rapport, un récit » d'où plus spécialement « celui qui recueille des informations pour les publier dans un journal, journaliste », issu de l'ancien français *reporteur* « rapporteur » dérivé du verbe reporter.

repos

A. un **repos** : une cessation du mouvement, un état d'immobilité. au repos, en repos

B. un **repos** :

- le fait de cesser une activité fatigante en adoptant une position, en prenant une autre activité propres à délasser ; un état agréable qui suit ; un temps employé à cet effet ;
- le fait d'interrompre un travail professionnel pour se reposer ;
- le temps accordé réglementairement ou légalement au cours du temps de travail.

le repos hebdomadaire, être de repos

C. un **repos** :

- un état de quiétude où l'on ne ressent ni trouble, ni agitation ;
- un état de paix dans une collectivité, un pays ;
- une absence de troubles politiques, de guerres ;
- un état de plénitude, de sérénité de l'âme qui est en union avec Dieu.

en repos, de tout repos

en savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) repos est un déverbal de reposer (2).

Le nom (un) (rahat-)lokoum ou (rahat-)loukoum (= une confiserie orientale) est emprunté turc *(rahat-)lokum* et celui-ci à l'arabe *rāḥat al-ḥulqūm* (littéralement « repos [*rāḥa*] du gosier [*ḥulqūm*] »).

reposant

elle est reposante, il est **reposant** :

- repose des fatigues du corps et de l'esprit ;
- procure paix et détente à son entourage ;
- n'est pas susceptible de causer de la fatigue, de l'inquiétude.

Ce mot vient du participe présent de reposer (2).

repose

une **repose** : l'action de remettre à sa place ce qui avait été enlevé pour être changé, réparé.

voir : reposer (1).

repose-

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire les noms composés [verbe-nom] et [préposition-nom] en accordant, au singulier et au pluriel, le nom avec le déterminant.

repose-bras

un **repose-bras** : un appui pour reposer les bras sur un siège.

une poche repose-bras : une poche à ouverture latérale permettant de placer les mains.

des repose-bras

repose-canne

un **repose-canne** : un support de métal permettant de maintenir la canne à pêche dans une position donnée.
des repose-cannes

reposé, reposée

elle est reposée, il est **reposé** :

- n'est plus fatigué(e), s'est délassé(e) ;
- est dans un état de calme, de quiétude.

une mine reposée, un visage reposé : qui est celle, celui d'une personne reposée, qui a repris toute sa fraicheur.

à tête reposée : tranquillement, après un temps de maturation, de réflexion.

un liquide reposé :

- dont les matières en suspension se sont déposées ;
- qui est devenu limpide, transparent.

une **reposée** : un endroit écarté où le sanglier, les cervidés se retirent et se reposent durant le jour.

Ces mots viennent du participe passé de reposer (2).

repose-fer

un **repose-fer** : un support de métal permettant de poser le fer à repasser.
des repose-fers

repose-jambe

un **repose-jambe** : la partie d'un fauteuil permettant d'étendre les jambes.
des repose-jambes

reposement

un **reposement** : l'action de se reposer ; l'état qui en résulte.

repose-pied

un **repose-pied** :

- un appui fixé au cadre d'une motocyclette, d'une bicyclette ;
- un appui pour poser les pieds sous un bureau, sur un fauteuil.

des repose-pieds

reposer

reposer (1) :

- poser de nouveau ce qu'on a pris en mains ;
- poser de nouveau quelque chose que l'on a fait enlever pour le réparer, pour le changer ;
- poser de nouveau un problème.

se reposer (1) : pour une question, un problème, être renouvelé(e), répété(e).

Le verbe reposer (1) est dérivé de poser, avec le préfixe re-.

reposer (2) :

- rester immobile ou étendu sans activité pour se délasser, reprendre des forces ;
- rester sans mouvement, sans activité ;
- dormir ;
- être étendu sur un lit de mort, être enterré ;
- être sans activité, dans le calme ;
- être immobile dans une attitude de délassement, sans activité ;
- être déposé, se trouver à tel endroit ;
- avoir pour base, être appuyé sur quelque chose de manière stable, ferme ou permanente ;
- être établi sur, être fondé sur, s'appuyer sur ;
- dépendre de quelqu'un pour réussir, avoir quelqu'un pour support indispensable ;
- étendre, placer dans un état de détente, de délassement ;
- délasser, accorder une détente à.

se reposer (2) :

- cesser une activité physique ou mentale fatigante, se délasser, se détendre ;
- trouver en quelqu'un, quelque chose ce qui procure le calme, la sérénité intérieure ;
- s'appuyer sur quelqu'un, lui faire confiance ;
- déléguer à quelqu'un ses pouvoirs, le charger d'une mission, d'un travail.

se reposer l'esprit, se reposer les yeux : se délasser, se détendre.

Le verbe reposer (2) vient du latin tardif *repausare* « remettre, réconforter, reposer » et « se reposer », dérivé de *pausare* « cesser, s'arrêter ».

elles se sont reposées, elles sont reposées.
elles se sont reposé les yeux, elles ont reposé leurs yeux, elles se les sont reposés.

repose-tête

un **repose-tête** : un appui(e)-tête, un élément rembourré situé à la partie supérieure d'un dossier de fauteuil, d'un siège de voiture ou de train pour y appuyer la tête.

repositionnable, repositionnementrepositionner

un adhésif **repositionnable**

un **repositionnement** :

- le fait de positionner à nouveau ;
- une modification de la position d'une unité de charge, tels des conteneurs ou des caisses, à bord d'un même navire. En anglais : *shifting*. Journal officiel de la République française du 06/06/2009.
- un déplacement d'un navire le long d'un même quai, ou d'un quai à l'autre d'un port. On emploie aussi le terme « changement de poste (à quai) ». En anglais : *shifting*. Journal officiel de la République française du 06/06/2009.

un **repositionnement éclair** [en anglais : *zipping*] la manœuvre par laquelle un sprinteur vidéo déclenche délibérément un mécanisme de jeu destiné à repositionner le personnage joueur lorsque celui-ci entre dans une position non valide, de manière à le déplacer plus rapidement qu'il lui serait normalement possible de le faire. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

repositionner : positionner à nouveau.

positionner / placer : Académie française.

reposoir

un **reposoir** :

- un endroit où l'on se repose, où l'on peut faire halte ;
- un petit édifice sur le bord des grandes routes pour offrir un abri aux voyageurs ;
- un autel sur le parcours d'une procession ;
- un autel sur lequel est exposé le Saint Sacrement ;
- un objet sur lequel on fait reposer quelque chose ;
- une cuve dans laquelle l'indigo repose.

les reposoirs : les pieds.

Ce nom est dérivé de reposer (2), avec le suffixe -oir.

reposséder, repossession

reposséder : être à nouveau en possession de.

je repossède, tu repossèdes, il repossède, nous repossédons, vous repossédez, ils repossèdent ;
je repossédais ; je repossédai ; je repossèderai ou repossédérai ; je repossèderais ou repossédérais ;
j'ai repossédé ; j'avais repossédé ; j'eus repossédé ; j'aurai repossédé ; j'aurais repossédé ;
que je repossède, que tu repossèdes, qu'il repossède, que nous repossédions, que vous repossédiez, qu'ils repossèdent ;
que je repossédasse, qu'il repossédât, que nous repossédassions ; que j'aie repossédé ; que j'eusse repossédé ;
repossède, repossédons, repossédez ; aie repossédé, ayons repossédé, ayez repossédé ;
(en) repossédant.

une **repossession** : le fait de reprendre possession.

repotencé

une figure **repotencée** : en héraldique, dont les extrémités sont, à leur tour, terminées elles aussi par une potence.

Ce mot est dérivé de potencé, avec le préfixe re-.

repourvoir

repourvoir : pourvoir à nouveau.

je repourvois, tu repourvois, il repourvoit, nous repourvoyons, vous repourvoyez, ils repourvoient ;
je repourvoyais ; je repourvus ; je repourvoirai ; je repourvoirais ;
j'ai repourvu ; j'avais repourvu ; j'eus repourvu ; j'aurai repourvu ; j'aurais repourvu ;
que je repourvoie, que tu repourvoies, qu’il repourvoie, que nous repourvoyions, que vous repourvoyiez, qu’ils repourvoient ;
que je repourvusse, qu’il repourvût, que nous repourvussions ; que j'aie repourvu ; que j'eusse repourvu ;
repourvois, repourvoyons, repourvoyez ; aie repourvu, ayons repourvu, ayez repourvu ;
(en) repourvoyant.

repous

des **repous** : un mortier constitué de petits plâtras provenant d'une ancienne maçonnerie, battus et mêlés avec du tuileau ou de la brique concassée, qu'on emploie pour affermir les aires des chemins et sécher le sol des lieux humides.

un plâtre à cuire de repous : un plâtre provenant de gypse calciné à haute température et utilisé pour le garnissage des aires.

Ce nom est un déverbal de repousser (1).

repoussage

un **repoussage** : un façonnage d'un métal en feuille sur un mandrin ayant la forme désirée.

Ce nom est dérivé de repousser (1), avec le suffixe -age.

repoussant

elle est repoussante, il est **repoussant** :

- repousse quelqu'un, le fait s'éloigner ;
- est rébarbative, rebutante ; est rébarbatif, rebutant ;
- inspire une impression physique ou morale de répulsion, de dégout, d'aversion.

Ce mot vient du participe présent de repousser (1).

repousse

une **repousse** :

- l'action de repousser, de croître de nouveau ; le résultat de cette action ;
- une nouvelle pousse d'un végétal après une première coupe ;
- un dépôt d'apparence blanchâtre ou résineuse qui se forme à la surface du cuir, au cours du stockage ou à l'usage.

Ce nom est un déverbal de repousser (2).

repoussé

elle est repoussée, il est **repoussé** : est rejeté(e), écarté(e).

des laines repoussées : les jeunes laines maigres et élancées qui poussent sous la vieille avant qu'elle soit tondue.

une feuille de métal ou de cuir repoussée : qui est travaillée à froid pour faire ressortir une image ou un ornement.

un ornement repoussé : qui est effectué suivant ce procédé.

le **repoussé** : l'art, la technique du travail des métaux et du cuir par martelage ou par pression du dedans pour obtenir une image en relief.

un repoussé :

- une feuille de métal travaillée au marteau ;
- une pièce en relief exécutée selon ce procédé.

Ce mot vient du participe passé de repousser (1).

repoussement, repousser

un **repoussement** :

- pour un ressort ou une arme à feu portative, le fait de produire un effet de recul, le recul ainsi produit ;
- l'action de repousser quelqu'un ; l'action de rejeter quelqu'un ; le résultat de cette action ;
- l'action de repousser quelque chose, d'écarter de soi ;
- l'action de rejeter, de ne pas accepter.

repousser (1) :

- pousser en arrière, faire reculer une personne, un groupe ;
- refuser d'accueillir ;
- faire mauvais accueil à ;
- pousser en sens contraire ;
- écarter loin de soi ;
- refuser d'accepter ;
- chasser de son esprit ;

- remettre à plus tard ;
- travailler à froid une feuille de métal ou du cuir pour faire ressortir une image ou un ornement en relief ;
- autres sens : CNRTL.

Le verbe repousser (1) est dérivé de pousser, avec le préfixe re- qui indique l’action en sens contraire, le mouvement vers l’arrière.

repousser (2) :

- pousser, croître de nouveau, notamment après une coupe ;
- faire naitre, produire de nouveau.

se laisser repousser les cheveux, la barbe

Le verbe repousser (2) est dérivé de pousser, avec le préfixe re- qui a une valeur itérative.

repousseur, repoussoir

une repousseuse, un **repousseur** : une ouvrière qualifiée, un ouvrier qualifié qui pratique le repoussage ou le repoussé.

un **repousseur** : un produit chimique qui s'oppose à l'expansion d'une nappe de pétrole en rassemblant les hydrocarbures.

un **repoussoir** :

- un outil en forme de tige métallique servant à décheviller ;
- un outil de fer servant à faire sortir des clous, des chevilles ;
- un ciselet servant au repoussage des métaux ou au repoussé du cuir ;
- un long ciseau utilisé pour tailler les moulures dans les pierres de taille ;
- un repousse-peaux de manucure ;
- un objet placé en premier plan d'une représentation pour donner un effet d'éloignement aux autres plans ;
- un ton vigoureux qui met en valeur les parties claires et lumineuses d'un tableau ;
- une personne ou une chose qui, par contraste, met en valeur une autre ;
- une personne laide, disgracieuse ou dont la tenue rebute ;
- ce qui fait reculer quelqu'un.
-

Ces noms sont dérivés de repousser (1).

se reprécipiter

se reprécipiter : se précipiter là d'où l'on venait.

répréhensible, répréhensif, répréhension

elle, il est **répréhensible** : mérite d'être reprise, d'être blâmée ou désapprouvée ; mérite d'être repris, d'être blâmé ou désapprouvé.

elle, il est **irrépréhensible** :

- ne peut pas être blâmé(e) ou faire l'objet d'un reproche ;
- est irréprochable.

Quoi qu'il en soit, répréhensif, quand il aurait conservé son pouvoir de séduction au cours des âges, ne se justifierait ici d'aucune façon : comment pourrait-on se voir reprocher d'avoir commis quelque chose... qui réprimande, qui blâme ?
La même distinction entre le suffixe -ible exprimant la faculté de subir l'action (sens passif) et le suffixe -if marquant la capacité à accomplir l'action (sens actif) se retrouve à propos des paronymes compréhensible / compréhensif (qui peut être compris / qui comprend), sans doute à l'origine de la présente confusion.
En savoir plus : Parler français.

une **répréhension** :

- l'action de reprendre sévèrement quelqu'un ;
- un blâme, une réprimande.

Le mot répréhensible est emprunté au latin *reprehensibilis* « répréhensible, blâmable », formé sur le supin *reprehensum* de *reprehendere*, voir : reprendre.

Le nom (une) répréhension est emprunté au latin *reprehensio, reprehensionis* « blâme, critique » et « reprise (de ce qui a été omis) » formé sur le supin *reprehensum* de *reprehendere*, voir : reprendre.

reprendre, repreneur

A. **reprendre** :

- saisir de nouveau quelque chose ou quelqu'un qu'on avait lâché ou laissé de côté ;
- posséder de nouveau quelque chose qu'on avait dû céder ;
- prendre de nouveau quelque chose qu'on avait donné ;
- attraper de nouveau quelqu'un qui s'était échappé ;
- se remettre à utiliser quelque chose qu'on avait laissé ;
- utiliser quelque chose qui avait déjà été employé ou proposé ou qui existait déjà.

reprendre un commerce, reprendre une marque : en devenir le propriétaire ou le gérant.

je reprends, tu reprends, il reprend, nous reprenons, vous reprenez, ils reprennent ;
je reprenais ; je repris ; je reprendrai ; je reprendrais ;
j'ai repris ; j'avais repris ; j'eus repris ; j'aurai repris ; j'aurais repris ;
que je reprenne, que tu reprennes, qu’il reprenne, que nous reprenions, que vous repreniez, qu’ils reprennent ;
que je reprisse, qu’il reprît, que nous reprissions ; que j'aie repris ; que j'eusse repris ;
reprends, reprenons, reprenez ; aie repris, ayons repris, ayez repris ;
(en) reprenant.

B. **reprendre** :

- exercer de nouveau telle ou telle fonction ;
- se trouver, se mettre à nouveau dans telle ou telle situation ;
- avoir de nouveau telle ou telle capacité ;
- se mettre de nouveau à faire quelque chose qui avait été interrompu ;
- se remettre à dire quelque chose après qu'on s'était arrêté de parler ;
- se remettre à travailler à quelque chose, étudier de nouveau quelque chose ;
- remettre la main à une œuvre, à un ouvrage ;
- jouer ou produire de nouveau un spectacle ;
- manifester de nouveau de la vigueur après une période de langueur, de faiblesse ;
- se remettre à vivre ;
- recommencer sa croissance.

C. **reprendre** :

- occuper un lieu d'où l'on avait été chassé ;
- occuper de nouveau une place, une position qu'on avait quittée ;
- affecter de nouveau quelqu'un en le privant de certaines de ses capacités ;
- utiliser de nouveau, monter de nouveau dans un moyen de transport.

se reprendre :

- manifester de nouveau tel ou tel comportement, exercer de nouveau telle ou telle activité ;
- se rattacher à ;
- se remettre à.

s'y reprendre : se remettre à faire une chose.

je me reprends, tu te reprends, il se reprend, nous nous reprenons, vous vous reprenez, ils se reprennent ;
je me reprenais ; je me repris ; je me reprendrai ; je me reprendrais ;
je me suis reprise, je me suis repris ; je m'étais reprise, je m'étais repris ; je me fus reprise, je me fus repris ; je me serai reprise, je me serai repris ; je me serais reprise, je me serais repris ;
que je me reprenne, que tu te reprennes, qu’il se reprenne, que nous nous reprenions, que vous vous repreniez, qu’ils se reprennent ;
que je me reprisse, qu’il se reprît, que nous nous reprissions ; que je me sois reprise, que je me sois repris ; que je me fusse reprise, que je me fusse repris ;
reprends-toi, reprenons-nous, reprenez-vous ; sois reprise, sois repris, soyons reprises, soyons repris, soyez reprises, soyez reprise, soyez repris ;
(en) se reprenant.

elles se sont reprises, elles sont reprises.
elles se sont repris des desserts, elles ont repris des desserts, elles se les sont repris.

une repreneuse d'entreprise, un **repreneur** d'entreprise : celle, celui qui achète une entreprise en difficulté.

voir aussi : repris, reprise, repriser,... (ci-dessous).

Le verbe reprendre vient du latin *reprendere*, forme contractée de *reprehendere* « saisir et empêcher d'avancer, retenir, arrêter » « reprendre, blâmer, critiquer », dérivé de *prehendere*, voir : prendre, avec le préfixe *re-*, en français re-, à partir duquel a dû se développer le sens de « prendre à nouveau ».

représailles

des **représailles** :

- un dommage, une violence, qu'un État, un groupe organisé fait subir à un autre État, à un autre groupe, à titre de réciprocité ;
- une riposte, individuelle ou collective, à toute action jugée comme mauvaise ou dommageable ou tout procédé jugé comme mauvais ou dommageable.

des mesures de représailles

Ce nom est emprunté au latin médiéval *represalie* de même sens, peut-être d'après l'italien *rappresaglia, ripresaglia* de même sens, du participe passé de *riprendere* « reprendre », du latin *reprendere*, voir : reprendre.

représentable, représentant, représentateur, représentatif, re-présentation, représentation, représentativement, représentativité, représenté, représenter

elle, il est **représentable** : peut être représenté(e).

une représentante, un **représentant** :

- celle, celui, ce qui représente quelque chose ou quelqu'un ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est représentatrice, il est **représentateur** :

- elle, il représente un objet, a un rôle représentatif ;
- elle, il sert à la représentation de quelque chose.

elle est représentative, il est **représentatif** :

- est figurative ou figuratif, donne, constitue une représentation de quelque chose ;
- constitue la trace, l'expression matérielle d'une réalité abstraite ;
- constitue un modèle, est typique d'une classe, d'une catégorie, peut en être considéré(e) comme le représentant ;
- agit, parle au nom d'une collectivité, en est la représentante ou le représentant ;
- suscite l'apparition à l'esprit d'une image mentale ;
- est cognitive ou cognitif ;
- dont la fonction est de présenter un objet à l'entendement ;
- appartient au représentatif ;
- concerne les représentations collectives.

elle est semi-représentative, il est **semi-représentatif**

elle est ultra-représentative, il est **ultra-représentatif**

A. une **re-présentation** : le fait de se présenter de nouveau.

B. une **représentation** :

- l'action de rendre quelque chose présent à quelqu'un en montrant, en faisant savoir ;
- l'action, le fait de donner un spectacle, plus particulièrement de jouer une pièce de théâtre devant un public ; le spectacle lui-même ;
- le fait de mener un train de vie, de paraitre dans un déploiement de faste destiné à révéler son statut social réel ou supposé, sa position réelle ou supposée ; ce train de vie, ce déploiement de faste ;
- le fait d'avoir un comportement, une tenue conforme à la dignité de son rang.

C. une **représentation** :

- l'action de rendre quelque chose ou quelqu'un présent sous la forme d'un substitut ou en recourant à un artifice ;
- ce substitut ;
- une reproduction, une restitution des traits fondamentaux de quelque chose ou de quelqu'un ;
- un être représenté, une chose représentée.

D. une **représentation** :

- l'action, le fait de rendre présent par son existence, par sa propre présence ;
- l'action, le fait d'agir ou de parler au nom de quelqu'un ;
- l'action, le fait de remplacer une personne ou une collectivité dans l'exercice de ses droits, dans la défense de ses intérêts.

E. une **représentation** :

- l'action, le fait de se représenter quelque chose ;
- la manière dont on se représente quelque chose ;
- un acte par lequel un objet de pensée devient présent à l'esprit ;
- ce qui est présent à l'esprit ;
- ce que l'on se représente ;
- une reproduction d'une perception antérieure.

fausses représentations : Office québécois de la langue française.

faire des représentations : Office québécois de la langue française.

une représentation des connaissances : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française).

à mi-représentation : au milieu de la représentation, du spectacle.

une **non-représentation** d'enfant : un refus de restituer un enfant aux personnes autorisées à en avoir la garde.

une **sous-représentation**

une **sur-représentation**

représentativement :

- de manière à donner une représentation, à rendre perceptible l'aspect de quelque chose ;
- sur la personne d'un seul représentant ;
- en tant qu'élément représenté ;
- en tant qu'objet dans la représentation.

une **représentativité** :

- le caractère, la qualité de celle, celui ou de ce qui est représentatif, qui représente quelque chose ou quelqu'un ;
- l'aptitude reconnue à une personne ou à un organisme d'agir, de parler au nom de quelqu'un d'autre.

elle est représentée, il est **représenté** :

- a quelqu'un qui la remplace, qui le remplace, qui fait valoir ses droits ;
- est reproduite, dessinée, symbolisée ; est reproduit, dessiné, symbolisé ;
- reste au niveau de la représentation ;
- est fictive ou fictif, est imaginaire.

A. **représenter** : présenter de nouveau.

B. **représenter** :

- rendre effectivement présent à la vue, à l'esprit de quelqu'un ;
- montrer, fournir, remettre ;
- attirer l'attention de quelqu'un sur quelque chose ;
- faire observer, exposer ;
- porter à la scène, dérouler l'intrigue d'une pièce de théâtre devant un public.

C. **représenter** :

- rendre présent sous la forme d'un substitut, en recourant à un artifice ; être cet artifice, ce substitut ;
- rendre perceptible l'aspect, la nature caractéristique de quelque chose ;
- reproduire, restituer les traits fondamentaux de quelque chose ou de quelqu'un ;
- incarner ;
- figurer ;
- apparaitre, être ressenti comme ;
- symboliser ;
- exprimer ;
- être la manifestation concrète, l'expression matérielle d'un phénomène, d'une réalité abstraite ;
- être le reflet de.

se représenter :

- se faire connaitre à nouveau ;
- être à nouveau candidat ;
- se rendre présent ;
- se rendre présent à l'esprit quelque chose ou quelqu'un.

elles se sont représentées, elles sont représentées.
elles se sont représenté les projets, elles ont représenté leurs projets, elles se les sont représentés.

D. **représenter** :

- rendre présent par son existence, par sa propre présence ;
- être le représentant de ;
- rendre présent par son existence, par sa propre présence.

représenter une maison de commerce, une marque, un produit :

- exercer la profession de représentant pour le compte d'une maison de commerce ;
- assurer la présentation et la vente des produits de celle-ci auprès d'une clientèle.

E. **représenter** :

- rendre présent à l'esprit ;
- être l'intermédiaire qui permet à l'esprit d'appréhender cet objet ;
- être, constituer ;
- avoir pour conséquence possible ou inéluctable ;
- être le fruit de ;
- valoir, équivaloir ;
- avoir une (certaine) importance.

Le mot représentatif est formé sur le supin *repraesentatum* de *repraesentare*, voir : représenter, avec le suffixe -(a)tif.

Le nom (une) réprésentation est emprunté au latin *repraesentatio, repraesentationis* « action de mettre sous les yeux » d'où « image », formé sur le supin *repraesentatum* de *repraesentare*, voir : représenter.

Le verbe représenter, pour le sens A, est dérivé de présenter avec le suffixe re- ; pour les autres sens, il est emprunté au latin *repraesentare* « rendre présent, mettre devant les yeux » « reproduire » « rendre effectif, faire sur le champ » et en latin médiéval « amener devant quelqu'un », spécialement « amener pour être jugé, livrer à la justice » et « remplacer quelqu'un », dérivé à l'aide du préfixe *re*- à valeur intensive de *praesentare*, voir : présenter.

repressage, represser

un **repressage** : en céramique, l'action de represser ; le résultat de cette action.

represser : en céramique, donner sa forme définitive, à l'aide d'une presse, à un objet ébauché.

répresseur

il est **répresseur** : réprime.

un **répresseur :**

- [biologie / génie génétique] une protéine qui se lie aux séquences régulatrices de l'ADN (ou de l'ARN) et qui bloque ainsi respectivement la transcription ou la traduction. En anglais : *repressor*. Voir aussi : corépresseur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une protéine, codée par un gène régulateur, qui se fixe sur l'opérateur d'un opéron ou le promoteur d'un gène, en inhibant la transcription de ce gène.

un **antirépresseur** : une molécule régulatrice synthétisée par un phage, capable de se lier à sa propre molécule de répresseur ou à celle d'autres phages voisins, et de l'inactiver.

un **aporépresseur** : un répresseur spécifique de chaque opéron de biosynthèse.

un **corépresseur** : une molécule qui déclenche la répression de la transcription de gènes spécifiques en se fixant au répresseur.

Le mot répresseur est dérivé du latin *repressus* (répressif), avec le suffixe -eur d'après compresseur.

répressible, répressif, répression

elle, il est **répressible** :

- peut être réprimé(e) ;
- peut être maitrisé(e).

elle, il est **irrépressible** : ne peut pas être réprimé(e), réfréné(e), contenu(e), arrêté(e).

irrépressiblement

elle est répressive, il est **répressif** :

- a pour but de réprimer ;
- est autoritaire.

une **répression** :

- l'action de réprimer, de prendre des mesures punitives contre ceux qui sont jugés contrevenir aux règles, aux lois ou aux options d'un gouvernement, d'une société ou à la morale ;
- le fait d'empêcher par la violence un soulèvement collectif ;
- un processus psychique ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le mot répressible est dérivé du latin repressus (répressif), avec le suffixe -ible (-able).

Le mot répressif vient du latin médical *repressivus*, formé à partir de *repressus*, participe passé de *reprimere* (réprimer) ; pour le sens actuel, il est dérivé de *repressus* d'après oppressif pour servir d'adjectif à réprimer.

reprêtage, reprêter

un **reprêtage** (de fonds).

reprêter : prêter à qui on a déjà donné.

reprier

reprier :

- demander à nouveau ;
- se remettre à prier.

réprimable

elle, il est est **réprimable** : doit ou peut être réprimé(e).

réprimande, réprimander, réprimandeur

une **réprimande** :

- une remontrance que l'on fait à une personne sur qui on a autorité pour lui reprocher une faute, un manquement ;
- une peine ou une punition disciplinaire ;
- un blâme.

réprimander :

- faire des reproches à quelqu'un, l'admonester ;
- énoncer un blâme pour amender, corriger quelqu'un de sa faute.

une réprimandeuse, un **réprimandeur** : celle, celui qui fait des reproches à tout propos.

Le nom (une) réprimande est emprunté au latin *reprimenda [culpa]* « [faute] qui doit être réprimée », de *reprimere* (réprimer).

réprimant, réprimer

elle est réprimante, il est **réprimant** :

- réprime ;
- est capable de réprimer ;
- a pour but de réprimer.

réprimer :

- arrêter l'action, l'effet, le progrès de quelque chose ;
- empêcher une envie, une tendance, un sentiment de se manifester, de s'extérioriser ;
- exercer une contrainte vis-à-vis de quelqu'un ;
- exercer des contraintes graves, coercitives, et/ou des actions violentes qui visent à réduire, à anéantir.

se réprimer : se dominer, se maitriser.

elles se sont réprimées, elles sont réprimées.
elles se sont réprimé leurs sentiments, elles ont réprimé leurs sentiments, elles se les sont réprimés.

voir aussi : répresseur, répressible, répressif, répression, réprimable (ci-dessus).

Le verbe réprimer est emprunté au latin *reprimere* « faire reculer, refouler », lui-même composé du préfixe *re-*, qui marque la répétition, et de *premere* « presser, comprimer ».

reprint

[en anglais : *reprint*] une réimpression par procédé photographique d'un ouvrage épuisé.

L'anglais *reprint* est un déverbal de *to reprint* « réimprimer », dérivé de *to print* « imprimer » avec le préfixe correspondant au français re-.

repris

repris(e)(es), je repris, tu repris, il reprit, qu'il reprît (reprendre).

elle est reprise, il est **repris** :

- est saisi(e), attrapé(e), arrêté(e) à nouveau ;
- est récupéré(e).

des mots repris, des articles repris : qui sont mentionnés. [Belgique]

une reprise de justice, un **repris** de justice : une personne qui a déjà subi une condamnation pénale.

Ce mot vient du participe passé de remprendre.

reprisable, reprisage

elle, il est **reprisable** : qu'on peut repriser.

un **reprisage** : l'action de repriser le linge ; une partie reprisée d'une étoffe, d'un vêtement.

Ces mots sont dérivés de repriser.

reprise, repriser, repriseur

1. une **reprise** :

- l'action de ressaisir, d'attraper de nouveau quelque chose dont on a perdu le contrôle ;
- l'action de s'emparer de nouveau d'un lieu d'où l'on avait été chassé ;
- une somme d'argent demandée à un locataire nouveau ou à un acheteur par le locataire précédent pour des dépenses qu'il a engagées dans l'habitation ;
- le fait de recouvrer telle ou telle capacité ou comportement, le fait de se trouver de nouveau dans telle ou telle relation ;
- le fait de recommencer à avoir lieu ou de recommencer quelque chose après un temps d'arrêt ;
- le fait d'exécuter ou d'utiliser quelque chose du même type que ce qui a été exécuté ou utilisé précédemment ;
- le fait, pour un végétal, de manifester de nouveau de la vigueur, en refaisant des racines ou en reprenant sa croissance ;
- le fait de s'accroître, pour une économie ou un secteur économique, et de retrouver un cours normal après une période de déprime ;
- en savoir plus : CNRTL.

reprise ! (s'emploie pour ordonner aux joueurs de reprendre la partie après une pause). Ce terme est particulièrement utilisé en tennis. En anglais : *time*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom vient du participe passé de reprendre.

2. une **reprise** :

- l'action de raccommoder une étoffe déchirée ou trouée, qui consiste à faire passer et repasser des fils à l'endroit endommagé de manière à la reconstituer ;
- le résultat de cette action.

repriser : remettre en état une étoffe, un vêtement déchiré ou troué en faisant une reprise.

elle est repriseuse, il est **repriseur** :

- reprise ;
- sert à repriser.

une repriseuse, un **repriseur** : une ouvrière spécialisée, un ouvrier spécialisé dans la reprise du linge ou des dentelles.

Le nom (une) reprise (2) vient aussi du participe passé de reprendre.

réprobateur, réprobatif, réprobation

elle est **réprobatrice** ou **réprobative**, il est **réprobateur** ou **réprobatif** : réprouve, condamne.

une **réprobation** :

- l'action de condamner sévèrement quelqu'un pour son attitude ou ses actes ; un jugement qui en résulte ;
- une désapprobation ;
- une critique, un jugement particulièrement défavorable.

Le nom (une) réprobation est emprunté au latin ecclésiastique *reprobatio* « réprobation, reproche », dérivé de *reprobare* (voir : réprouver).

reprochable, reproche, reprocher, reprocheur

elle, il est **reprochable** : mérite des reproches.

un témoin reprochable : un témoin dont la déposition pouvait être récusée.

elle, il est **irréprochable** :

- ne mérite aucun reproche, aucune critique, est irrépréhensible ;
- ne présente aucun défaut.

irréprochablement

un **reproche** :

- une parole, un écrit ou une mimique par lesquels on signifie à quelqu'un sa désapprobation ou son mécontentement à l'encontre de ce qu'il a fait ou dit ;
- une critique portant sur tel aspect d'une œuvre d'art ou de l'esprit, d'une situation ;
- un objet, une personne qui apparait comme le signe d'une faute.

reprocher :

- signifier qu'on désapprouve, blâme ou regrette telle action ou telle attitude de celui à qui l'on s'adresse ;
- critiquer tel aspect d'une œuvre d'art ou de l'esprit.

ça lui reproche :

- un aliment lui donne des aigreurs d'estomac ;
- ça lui fait renvoyer par la bouche des gaz venant de l'estomac ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

se reprocher :

- s'imputer une faute, se considérer comme responsable de quelque chose de fâcheux, de condamnable ;
- s'adresser mutuellement des reproches.

Les tableaux de conjugaison (y compris ceux de l'Académie française) indiquent l'accord du participe passé avec le sujet peut-être par analogie avec *se condamner.* Il n'y a pas d'accord du participe passé avec le sujet s'il précède la désignation de ce qui est reproché (*elles se sont reproché les erreurs*). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec ce qui est reproché.

elle est reprocheuse, il est **reprocheur** : reproche.

Le nom (un) reproche est un déverbal de reprocher qui vient du latin populaire *repropiare* « rapprocher ; mettre sous les yeux », par extension « remontrer, objecter », dérivé de *prope* « près, auprès de » avec le préfixe *re-* à valeur intensive, sur le modèle du latin *appropiare* (voir : approcher).

reproducteur, reproductibilité, reproductible, reproductif, reproduction, reproductivement, reproductivité, reproduire, reproduisible

une reproductrice, un **reproducteur** :

- un individu, un organisme, qui sert à la reproduction de son espèce, qui est employé, sélectionné pour la reproduction ;
- une personne qui reproduit un original par un procédé technique particulier ;
- une personne considérée comme l'agent de reproduction d'un système culturel, social, idéologique.

un **reproducteur** : une machine ; un appareil.

elle est reproductrice, il est **reproducteur** :

- elle, il sert à la reproduction de son espèce, est employé(e), sélectionné(e) pour la reproduction ;
- elle, il concerne la reproduction, sert à la reproduction ;
- elle est relative, il est relatif à la fonction de procréation ;
- elle, il peut renouveler, perpétuer quelque chose ;
- elle, il sert à copier, à reproduire un document original ;
- elle, il perpétue, reproduit un système idéologique, social ou culturel.

elle est nutrivo-reproductrice, il est **nutritivo-reproducteur** : elle est relative, il est relatif à la nutrition et à la reproduction.

une **reproductibilité** :

- la propriété de ce qui est reproductible, de ce qui peut être reproduit ;

- une fidélité des résultats d'une même opération ou expérimentation répétée à des moments, en des lieux ou avec des opérateurs différents.

elle, il est **reproductible** :

- peut être reproduite, copiée ; peut être reproduit, copié ;
- est susceptible de se reproduire, de se répéter ;
- que l'on peut reproduire, recommencer ;
- pour un micro-organisme, peut générer de nouveaux individus, que l'on peut faire se reproduire.

elle est reproductive, il est **reproductif** :

- est apte à se reproduire, a la possibilité de reproduire l'espèce ;
- engendre un nouveau produit, renouvèle ce qui a été consommé ;
- produit de nouveau un fait, un phénomène ;
- imite, répète quelque chose.

une **reproduction** :

- une action par laquelle les êtres vivants produisent des êtres semblables à eux-mêmes ;
- le fait d'assurer la perpétuation, la continuité de soi-même, d'une race, d'une espèce ;
- une action par laquelle on produit une copie, une représentation de quelque chose ;
- une répétition, un recommencement d'un phénomène, d'un fait ;
- en savoir plus : CNRTL.

Lexique de la reproduction : Wiktionnaire.

reproductivement : de manière à reproduire ce qui est consommé.

une **reproductivité** : la qualité de ce qui reproduit, de ce qui peut se reproduire et, de ce qui reproduit une espèce.

reproduire, se reproduire : CNRTL.

je reproduis, tu reproduis, il reproduit, nous reproduisons, vous reproduisez, ils reproduisent ;
je reproduisais ; je reproduisis ; je reproduirai ; je reproduirais ;
j'ai reproduit ; j'avais reproduit ; j'eus reproduit ; j'aurai reproduit ; j'aurais reproduit ;
que je reproduise, que tu reproduises, qu'il reproduise, que nous reproduisions, que vous reproduisiez, qu'ils reproduisent ;
que je reproduisisse, qu'il reproduisît, que nous reproduisissions ; que j'aie reproduit, que j'eusse reproduit ;
reproduis, reproduisons, reproduisez ; aie reproduit, ayons reproduit, ayez reproduit ;
(en) reproduisant.

je me reproduis, tu te reproduis, il se reproduit, nous nous reproduisons, vous vous reproduisez, ils se reproduisent ;
je me reproduisais ; je me reproduisis ; je me reproduirai ; je me reproduirais ;
je me suis reproduite, je me suis reproduit ; je m'étais reproduite, je m'étais reproduit ; je me fus reproduite, je me fus reproduit ; je me serai reproduite, je me serai reproduit ; je me serais reproduite, je me serais reproduit ;
que je me reproduise, que tu te reproduises, qu'il se reproduise, que nous nous reproduisions, que vous vous reproduisiez, qu'ils se reproduisent ;
que je me reproduisisse, qu'il se reproduisît, que nous nous reproduisissions ; que je me sois reproduite, que je me sois reproduit ; que je me fusse reproduite, que je me fusse reproduit ;
reproduis-toi, reproduisons-nous, reproduisez-vous ; sois reproduite, sois reproduit, soyons reproduites, soyons reproduits, soyez reproduites, soyez reproduits, soyez reproduite, soyez reproduit ;
(en) se reproduisant.

elles se sont reproduites, elles sont reproduites.
elles se sont reproduit les documents, elles ont reproduit leurs documents, elles se les sont reproduits.

elle, il est **reproduisible** : peut recommencer, se répéter une nouvelle fois.

voir aussi : une reprographie ou repro, reprographier, reprographique (ci-dessous).

Les mots reproducteur, reproductible, reproduction, sont dérivés de reproduire d'après producteur, productible, production.

Le verbe reproduire est dérivé de produire, avec le préfixe re-.

reprofilage, reprofiler

un **reprofilage** :

- le fait de donner un nouveau profil ;
- une réparation visant soit à restituer à une chaussée son profil primitif, soit à lui donner un profil amélioré ;
- un rééchelonnement d'une dette sur quelques années.

un **remodelage de plage** ou **reprofilage de plage** : [environnement] : un prélèvement, sur une plage en zone basse ou intertidale, de sable, de gravier ou de galets qui sont ensuite déposés et répartis en haut de cette plage.En anglais : *beach scraping*. Voir aussi : réalimentation de plage. Journal officiel de la République française du 16 juillet 2021.

reprofiler :

- redonner un nouveau profil ;
- refaire le profil d'une route.

reprogrammation, reprogrammer

une **reprogrammation** :

- une nouvelle programmation d'un moteur, d'un appareil ;
- une diffusion d'émissions déprogrammées ;
- [biologie / biochimie et biologie moléculaire - biologie cellulaire] l'ensemble des processus naturels débutant dès la fécondation, qui nécessitent l'activation ou l'inhibition de gènes et orientent ou réorientent en permanence le développement de l'organisme. En anglais : *reprogramming*. Voir aussi : facteur général de transcription. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.

une **reprogrammation cellulaire** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire - biologie cellulaire] le déclenchement d'un nouveau programme de synthèse, de différenciation, de dédifférenciation ou de développement, qui est provoqué artificiellement au sein de bactéries ou de cellules somatiques animales, végétales ou humaines. Appliquée à l'homme à des fins thérapeutiques, la reprogrammation cellulaire des cellules somatiques adultes permet notamment d'obtenir des cellules dont les propriétés sont celles des cellules souches embryonnaires. En anglais : *cell reprogramming*. Voir aussi : cellule souche pluripotente induite. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.

une **reprogrammation de moteur** : une modification des paramètres de commande d’un moteur thermique, destinée notamment à en augmenter la puissance ou le couple, ou encore à réduire la consommation de carburant et l’émission de polluants. Les moteurs modernes sont pilotés en temps réel par un ordinateur. La reprogrammation de moteur consiste à modifier le logiciel embarqué ou à insérer des dispositifs électroniques de substitution. En anglais : *chip tuning ; chiptuning*. Journal officiel de la République française du 18/06/2017.

reprogrammer :

- programmer à nouveau ;
- modifier une programmation.

reprographie, reprographier, reprographique

la **reprographie** ou **repro** : l'ensemble des procédés permettant la reproduction directe d'un document.

reprographier : reproduire un document par le procédé de reprographie.

elle, il est **reprographique** : permet, met en œuvre la reprographie.

Le nom (une) reprographie est composé par adjonction de -graphie (voir : -graphe) à repro- de reproduction.

repromettre

repromettre : promettre à nouveau.

je repromets, tu repromets, il repromet, nous repromettons, vous repromettez, ils repromettent ;
je repromettais ; je repromis ; je repromettrai, je repromettrais ;
j'ai repromis ; j'avais repromis ; j'eus repromis ; j'aurai repromis ; j'aurais repromis ;
que je repromette, que tu repromettes, qu'il repromette, que nous repromettions, que vous repromettiez, qu'ils repromettent ;

que je repromisse, qu'il repromît, que nous repromissions ; que j'aie repromis ; que j'eusse repromis ;
repromets, repromettons, repromettez ; aie repromis, ayons repromis, ayez repromis ;
(en) repromettant.

reproposer

reproposer : proposer à nouveau.

réprouvable, réprouvé, réprouver

elle, il est **réprouvable** : peut, doit être réprouvé(e).

elle est réprouvée, il est **réprouvé** : est rejeté(e), blâmé(e).

une réprouvée : celle qui est rejetée ; un **réprouvé** : celui qui est rejeté.

réprouver :

- condamner sévèrement ce qui est considéré comme répréhensible ;
- récuser ce qu'on trouve particulièrement mauvais ;
- désapprouver ;
- critiquer fortement, dénoncer.

voir aussi : réprobateur ou réprobatif, une réprobation.

Le verbe réprouver vient du latin ecclésiastique *reprobare* « rejeter, condamner quelque chose, quelqu'un », dérivé de *probare* « trouver bon ; faire approuver ; démontrer, prouver », avec le préfixe *re-* marquant un mouvement en sens contraire.

reps

un **reps** :

- une combinaison de croisement de fils de trame et chaine ;
- une étoffe de soie ou de rayonne, de laine, de laine et de coton, à côtes perpendiculaires aux lisières, employée souvent pour l'ameublement ;
- un type de tissage des toiles métalliques fines utilisées dans les filtres microtamiseurs.

Ce nom est emprunté à la forme du pluriel *ribs* de l'anglais *rib* « côte », probablement d'après la variante dialectale du nord de l'Angleterre et d'Écosse *reb*, la forme *ribs* étant à l'origine de l'allemand *Rips*. Les formes anglaises *rep, repp, reps* sont dues au réemprunt au français.

reptantia

les **reptantia** : le sous-ordre de crustacés décapodes dont le mode de déplacement est la marche sur les fonds et non la nage, comme les écrevisses, les langoustes ou les homards.

Ce nom est emprunté au latin *reptantia*, le neutre pluriel substantivé de *reptans, reptantis*, le participe présent de *reptare* « ramper ».

reptation, reptiforme, reptile, reptilien, reptilité, reptilivore

une **reptation** :

- l'action de ramper ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle, il est **reptiforme** : a la forme, l'apparence du reptile et des animaux rampants.

un **reptile** :

- un animal, vertébré ou invertébré, y compris les insectes, qui rampe ou semble ramper ;
- une personne au caractère vil et obséquieux ;
- une, un journaliste aux gages d'un gouvernement.

les reptiles : les tétrapodes amniotes qui ne sont ni des oiseaux, ni des mammifères, les tortues, les crocodiles, les rhynchocéphales et les squamates (lézards et serpents).

elle, il est **reptile** :

- rampe ;
- dont le mouvement ou l'allure rappelle les reptiles ;
- est vile, soumise, obséquieuse ; est vil, soumis, obséquieux.

elle est reptilienne, il est **reptilien** :

- elle est relative, il est relatif aux reptiles ;
- rappelle les reptiles, a quelque chose du reptile.

une **reptilité** : un caractère vil et obséquieux.

elle, il est **reptilivore** : se nourrit de reptiles.

Le nom (une) reptation est emprunté au latin *reptatio, reptationis* « action de se trainer, de ramper », dérivé de *reptare*, fréquentatif de *repere* « ramper ».

Le mot reptile est emprunté au latin *reptilis, reptile* « rampant », (dérivé de *repere* « ramper ») notamment sous la forme du neutre substantivé *reptile* en latin chrétien au sens de « animal rampant ».

Le nom (une) herpétologie (= l'étude des reptiles et des amphibiens) est composé de herpéto- issu du grec ε ρ π ε τ ο ́ ν « tout ce qui rampe ou se traine », en particulier « serpent », de ε ́ ρ π ω « se trainer, avancer » et du suffixe -logie tiré du grec -λ ο γ ι ́ α de λ ο ́ γ ο ς « parole, discours ». D'où : herpétologique, une, un herpétologiste. On a lu aussi une erpétologie, erpétologique, une, un erpétologiste.

repu

elle est repue, il est **repu** :

- a assouvi sa faim jusqu'à satiété ;
- a satisfait pleinement un besoin, une passion, un désir.

les **repus** : ceux qui jouissent des avantages de la fortune, qui peuvent satisfaire à satiété tous leurs besoins.

Ce mot vient du participe passé de repaitre, repaître.

républicain, républicainement, républicaniser, républicanisme, républicaniste

A. une républicaine, un **républicain** : celle, celui qui est attaché(e) aux principes de la république et l'exprime de manière politique.

les républicains : un parti politique aux États-Unis ou d'autres pays.

B. un **républicain** : un passereau, un oiseau.

elle est républicaine, il est **républicain** :

- est favorable à la république, ou en est partisane, partisan en tant qu'organisation politique d'un État ;
- est attaché(e) aux principes de la république et l'exprime de manière politique ;
- est propre à la république, aux républiques ;
- est de la république.

elle est monarchico-républicaine : est à la fois monarchique et républicaine.
il est **monarchico-républicain** : est à la fois monarchique et républicain.

républicainement : d'une manière républicaine.

républicaniser : rendre républicain.

un **républicanisme** :

- la doctrine des partisans de la république en tant qu'organisation politique d'un État ;
- un attachement à la république.

une, un **républicaniste** : une républicaine ou un républicain.

une intention **républicatoire**

elle, il est **républicole** : vénère une République.

Ces mots sont dérivés de république.

republication, republier

une **republication** : le fait de republier, une nouvelle publication.

republier : publier à nouveau.

républicatoire, républicole

républicatoire, républicole : voir républicain (ci-dessus).

république

A. une **république** :

- la chose publique, l'organisation politique de la société, l'État ;
- une communauté d'esprit ;
- une colonie animale.

B. une **république** :

- l'organisation politique d'un État où le pouvoir est non héréditaire, partagé et exercé par les représentants (généralement élus) d'une partie ou de la totalité de la population ;
- un lieu, un pays organisé en république ;
- en savoir plus : CNRTL.

république (majuscule) : Parler français.

Le nom (une) république est emprunté au latin *res publica* « la chose publique, l'État, l'administration de l'État ».

République centrafricaine

(la) **République centrafricaine**
habitants : Centrafricaine, Centrafricaine
capitale : Bangui.

République de Macédoine

(la) **République de Macédoine** (nom reconnu par le Canada).
ancienne République yougoslave de Macédoine (nom utilisé par l'Union européenne).
ex-République yougoslave de Macédoine (nom reconnu par les Nations Unies).
habitants : Macédonienne, Macédonien
capitale : Skopje.

République démocratique du Congo

(la) **République démocratique du Congo**
habitants : Congolaise, Congolaise
capitale : Kinshasa.
ne pas confondre avec la « République du Congo ».

République dominicaine

(la) **République dominicaine**
habitants : Dominicaine, Dominicain
capitale : Saint-Domingue.

République du Congo

le **Congo** ou la **République du Congo**
habitants : Congolaise, Congolais.
capitale : Brazzaville ; nom des habitants : Brazzavilloise, Brazzavillois.
Pointe-Noire ; nom des habitants : Ponténégrine, Ponténégrin.

répudiation, répudier

une **répudiation** :

- l'action de répudier ; le résultat de cette action ;
- une rupture du mariage par la volonté unilatérale d'un époux ;
- une renonciation, un acte par lequel on répudie le droit que l'on peut avoir sur un bien ou une qualité que l'on possède ;
- l'action de rejeter par la pensée une idée, un sentiment, une opinion pour des raisons d'ordre intellectuel ou moral.

répudier :

- dans certaines législations, notamment antiques, renvoyer sa femme par une décision unilatérale selon des formes légales ou coutumières, par opposition au divorce qui suppose une décision de justice ;
- renoncer à un droit acquis ou à une qualité que l'on possède ;
- rejeter ce qu'on avait accepté ou admis.

Le nom (une) répudiation est emprunté au latin classique *repudiatio* « action de rejeter, rejet, refus » formé sur le supin *repudiatum* de *repudiare*, voir : répudier.

Le verbe répudier est emprunté au latin classique *repudiare* « repousser, rejeter » d'où en particulier, en parlant des fiancés ou des maris, « repousser » à l'époque impériale.

répugnance, répugnant, répugné, répugner

gn se prononce comme dans magnum dans ces mots :

une **répugnance** :

- une forte aversion qui pousse à se détourner d'une chose ou d'une personne ;
- une sensation d'écœurement, de dégout provoquée par quelqu'un ou quelque chose ;
- une réticence, un sentiment qui conduit à refuser quelque chose, à s'y opposer, à s'en détourner ;
- une difficulté morale ou un déplaisir à faire quelque chose ;
- une hésitation, un manque d'enthousiasme à l'égard de quelque chose.

elle est répugnante, il est **répugnant** :

- inspire de la répugnance, de l'aversion ;
- est dégoutante, écœurante ; est dégoutant, écœurant ;
- est abject(e), condamnable ;
- est rebutante ou rebutant.

elle est répugnée, il est **répugné** : éprouve de la répugnance.

répugner :

- inspirer de la répugnance à ;
- être en opposition, en contradiction avec ;
- éprouver beaucoup d'aversion pour quelque chose, être rebuté par quelque chose, l'accepter difficilement.

Les pronoms personnels compléments d'objet direct et compléments d'objet indirect ont la même forme aux premières et deuxièmes personnes : *il m'embête, il t'aime, elle nous attend, elle vous préviendra* pour les pronoms personnels C.O.D. et *il me parle, je te dis, elles nous mentent, elle vous obéit* pour les pronoms personnels C.O.I. Mais les formes de troisièmes personnes sont différentes : *il l'embête, il l'aime, elle les attend, elle les préviendra* pour les premiers, tandis que l'on a *il lui parle, il lui dit, elles leur mentent, elle leur obéit* pour les seconds. Ce fait amène trop souvent, par analogie, des erreurs pour certains verbes transitifs indirects qui sont construits comme des verbes transitifs directs. C'est, entre autres, le cas avec le verbe répugner, qui est un

verbe intransitif. On dit *Cela me, te, nous, vous répugne*, mais on doit dire *cela lui, leur répugne*. Académie française.

Le nom (une) répugnance est emprunté au latin classique *repugnantia* « désaccord, antipathie, incompatibilité, opposition » d'où le sens des premières attestations du mot en français.

Le verbe répugner est emprunté au latin classique *repugnare* « lutter contre, s'opposer à ; être incompatible avec quelque chose », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *pugnare* « combattre », de *pugnus* « poing ».

répulsif, répulsion

elle est répulsive, il est **répulsif** :

- exerce une répulsion ;
- provoque une réaction d'éloignement ;
- inspire de la répulsion.

un **répulsif** :

- une substance chimique naturelle ou de synthèse servant à protéger les cultures ou les récoltes contre les animaux nuisibles ;
- une substance employée pour repousser les insectes et notamment les moustiques.

un **répulsif acoustique (de cétacés)** : un petit appareil étanche qui émet des signaux acoustiques éloignant les cétacés des engins de pêche, notamment des chaluts, évitant ainsi leur capture accidentelle. Les sons émis par impulsion dans une bande de fréquences élevée allant de 30 à 150 kHz sont inaudibles pour l'homme et les poissons, mais perceptibles par les cétacés, qui les fuient. En anglais : *pinger*. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

une **répulsion** :

- le phénomène suivant lequel deux corps ou deux molécules se repoussent mutuellement ; un exercice de gymnastique ;
- une impression physique ou un sentiment de dégout, de répugnance envers quelqu'un ou quelque chose ;
- une manifestation concrète de ce sentiment dans le comportement ;
- une forte antipathie.

une **répulsion (factorielle)** : chez un double hétérozygote, quand les deux gènes sont situés chacun sur un des deux chromosomes homologues.

une **répulsion-attraction** : la pratique agro-écologique associant à la culture principale, sur une même parcelle, une culture qui éloigne les ravageurs ou étouffe les plantes adventices, ainsi qu'une culture qui attire et piège les ravageurs. La répulsion-attraction, largement répandue en Afrique de l'Est, fait l'objet d'expérimentations en zone tempérée. En anglais : *push-pull*. Voir aussi : agro-écologie. Journal officiel de la République française du 07/09/2018.

Le mot répulsif est un dérivé savant du latin *repulsus*, participe passé du latin *repellere* « repousser, écarter », avec le suffixe -if.

Le nom (une) répulsion est emprunté au bas latin *repulsio* « action de repousser (la violence) » « rejet, non adoption » « réfutation », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *repellere* « repousser, écarter », de *pellere* « mettre en mouvement, remuer ».

répurgation

une **répurgation** : un enlèvement des ordures ménagères.

Caractéristique du français de Bretagne, issu du latin *purgatio* ou dérivé sur *purgation* "action de débarrasser quelque chose de ses impuretés", ce nom est attesté depuis le début du 20ème siècle dans le français de Nantes. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

réputation, réputationnel, réputé, réputer

une **réputation** :

- une opinion favorable ou défavorable attachée à quelqu'un ou à quelque chose ;
- une honorabilité, une renommée de bonne moralité ;

- une notoriété, un renom qui affecte une personne ou une chose.

Les adjectifs français en -tionnel appartiennent le plus souvent à une langue technique ou soutenue. Ils sont pour la plupart dérivés de noms en -tion : addition/additionnel ; constitution/constitutionnel ; rédaction/rédactionnel, mais quelques-uns sont empruntés d'adjectifs latins en -*tionalis* ou -*cionalis* (*condicionalis* a donné conditionnel, *rationalis*, rationnel). Ces adjectifs, apparus majoritairement aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles, sont sanctionnés par un ou plusieurs siècles d'usage. Il est sans doute préférable d'éviter d'ajouter des néologismes à cette liste, comme cela commence pourtant à se faire avec la forme réputationnel. Cet adjectif est tiré du nom réputation, apparu vers 1370. Gageons donc que si la nécessité de l'usage de réputationnel ne s'est pas fait sentir en six siècles, on peut considérer qu'il n'est pas urgent de l'employer aujourd'hui. En savoir plus : Académie française.

A. elle est réputée, il est **réputé** (pour) :

- bénéficie d'une grande notoriété ;
- est renommé(e) (pour).

B. elle est réputée invincible, il est **réputé** sociable : est tenu(e) pour, est considéré(e) comme.

réputer : considérer comme, déclarer comme une évidence.

Le nom (une) réputation est emprunté au latin d'époque impériale *reputatio* « compte ; réflexion, examen, considération », formé sur le supin *reputatum* de *reputare*, voir : réputer.

Le verbe réputer est emprunté au latin classique *reputare* « compter, évaluer », lui-même dérivé de *putare* « élaguer » puis « compter ; penser ».

requalification, requalifier

une **requalification** :

- l'acquisition d'une qualification nouvelle ;
- une réhabilitation.

requalifier :

- considérer ou définir autrement ;
- qualifier à nouveau ;
- donner une nouvelle qualification à un employé ;
- rendre à un concurrent suspendu le droit de disputer à nouveau des épreuves sportives officielles ;
- réintégrer un concurrent disqualifié dans le classement d'une compétition.

requérable, requéran, requéreur, requérir, requête, requêté, requêter

elle, il est **requérable** : doit être requise ou requis par le créancier qui doit l'aller chercher lui-même, par opposition à portable.

une requérante, un **requérant** :

- celle, celui qui demande, qui prie quelqu'un de quelque chose, qui sollicite ;
- celle, celui qui requiert, qui forme une demande en justice.

elle est requérante, il est **requérant** :

- requiert quelqu'un de quelque chose ;
- requiert, demande en justice.

un chien requérant : qui cherche à retrouver la voie qu'il a perdue.

un **requéreur** : un demandeur, un requérant, celui qui requiert.

requérir :

- chercher, quérir ;
- solliciter quelqu'un, prier quelqu'un de quelque chose ;
- demander respectueusement quelque chose à quelqu'un ;
- demander solennellement quelque chose à quelqu'un ;
- prier fermement quelqu'un de faire quelque chose en vertu d'un droit ;
- demander, réclamer quelque chose dont on a besoin ;
- réclamer, exiger quelque chose ;
- prononcer le réquisitoire à l'audience ;

- solliciter, avoir besoin de quelqu'un ;
- nécessiter, réclamer en vertu d'une nécessité pratique ou logique.

je requiers, tu requiers, il requiert, nous requérons, vous requérez, ils requièrent ;
je requérais ; je requis ; je requerrai ; je requerrais ;
j'ai requis ; j'avais requis ; j'eus requis ; j'aurai requis ; j'aurais requis ;
que je requière, que tu requières, qu'il requière, que nous requérions, que vous requériez, qu'ils requièrent ;
que je requisse, qu'il requît, que nous requissions ; que j'aie requis ; que j'eusse requis ;
requiers, requérons, requérez ; aie requis, ayons requis, ayez requis ;
(en) requérant.

une **requête** (1) :

- une demande, une sollicitation par écrit adressée à quelqu'un ayant autorité pour prendre une décision ;
- un acte motivé adressé à un magistrat dont on sollicite une décision gracieuse, une ordonnance ;
- un mode d'introduction de certaines procédures ou de certaines voies de recours ;
- un mémoire produit par les avocats dans la procédure devant le Conseil d'État ou la Cour de Cassation ;
- une demande, une prière, une sollicitation orale ou écrite adressée à quelqu'un ;
- un vœu formulé.

voir aussi : requis, réquisition,... (ci-dessous).

une **requête** (2) : une nouvelle quête que l'on fait de la bête quand on est en défaut ou qu'on a perdu la voie.

un **requêté** : un ton de chasse pour appeler les chiens à soi.

requêter : faire une requête, chercher à nouveau le gibier.

Le verbe requérir est une réfection d'après quérir de l'ancien français *requerre* « prier quelqu'un, adresser une demande à », encore utilisé par archaïsme en 1729, issu du latin populaire *requaerere*, une altération d'après *quaerere* du latin classique *requirere* « chercher, réclamer ».

Le nom (une) requête (1) est dérivé de requérir, d'après quête.

Le nom (une) requête (2) est un déverbal de l'ancien français *requester* « rechercher », dérivé de *requeste*, forme ancienne de requête (1).

requiem

un **requiem** :

- un introït de la messe des morts ;
- une prière pour le repos de l'âme d'un défunt ;
- une composition musicale, généralement écrite sur le texte latin de la messe des morts.

Ce nom est un emploi comme nom commun du latin *requiem*, accusatif singulier de *requies* « repos », premier mot de la prière *requiem aeternam dona eis, domine* « donne-leur le repos éternel, Seigneur ».

requiller

requiller quelqu'un : le refuser à un examen, à un concours.

requiller ou **quiller, renquiller** : remettre debout les quilles abattues.

requimpette

une **requimpette** :

- une redingote ;
- une veste, un manteau court ;
- une vareuse de soldat.

Ce nom est probablement emprunté à un dialecte de l'Ouest, (dans le Maine-et-Loire *requimpette*. « le plus beau vêtement qu'on possède », en nantais « redingote ») issu du mot dialectal *se repimper* « se parer » en normand et picard, issu du radical onomatopéique *pimp-*, voir : pimpant.

requin, requinisme

un **requin** :

- un grand poisson de mer, vorace et redoutable, appartenant à l'ordre des squales ;
- un squale de grande taille ;
- une personne cupide et impitoyable en affaires ;
- un yacht de régate.

un **requinisme** : le fait de se montrer cupide.

un requin-marteau, un requin-pèlerin, un requin-taupe, un requin-tigre

en savoir plus : dictionnaire du CIRAD.

L'origine de ce nom est controversée, voir : CNRTL.

requinquant, requinquer

elle est requinquante, il est **requinquant** : redonne des forces, du courage.

requinquer :

- habiller quelqu'un de neuf ;
- redonner une belle apparence à quelque chose ;
- redonner des forces, rendre la santé à quelqu'un ;
- redonner du courage, de l'entrain à quelqu'un.

se requinquer :

- s'habiller de neuf, soigner sa mise ;
- reprendre des forces, retrouver la bonne humeur.

elles se sont requinquées, elles sont requinquées.
elles se sont requinqué les joueurs, elles ont requinqué leurs joueurs, elles se les sont requinqués.

L'origine du verbe requinquer est incertaine, voir : CNRTL.

requint

un **requint** : la cinquième partie du quint que l'on payait à un seigneur, en sus du quint, quand on vendait un fief de sa mouvance.

un **quint** :

- le cinquième, la cinquième partie ;
- un impôt d'un cinquième.

Le nom (un) requint est composé de *r(i)ere*, préfixe à valeur réitérative issu du latin *retro*, et de l'ancien français *quint*.

requis

requis(e)(es), je requis, tu requis, il requit, qu'il requît (requérir, voir ci-dessus).

elle est requise, il est **requis** :

- est exigé(e) ;
- est indispensable pour ce qui est demandé ;
- dont les services ont été exigés par voie de réquisition de l'autorité civile ou militaire, afin d'effectuer un travail civil.

requis / nécessaire / exigé / voulu : Office québécois de la langue française.

une requise, un **requis** : celle, celui qui, en temps de guerre, est affecté(e) par l'autorité à un travail déterminé.

un **prérequis** : un ensemble de conditions à remplir et, par voie de conséquence, de comportements à acquérir pour être en mesure d'entreprendre un bon apprentissage.

Le mot requis vient du participe passé de requérir.

réquisit

un **réquisit** : ce qui est nécessairement requis pour une fin donnée.

Ce nom est emprunté au latin des philosophes *requisitum* de même sens, de *requisitus*, participe passé de *requirere*, voir : requérir.

réquisition, réquisitionnaire, réquisitionner, réquisitionneur

une **réquisition** :

- l'action de requérir ;
- une demande pressante, ferme ;
- une sollicitation ;
- une contrainte de paiement ;
- une demande faite en justice ou dans des formes prescrites ;
- un réquisitoire ;
- une plaidoirie ;
- un procédé par lequel l'autorité civile ou militaire exige la fourniture d'objets mobiliers, la jouissance de biens immobiliers ou la prestation de certains services pour assurer le fonctionnement du service public et qui est opéré par des fonctionnaires civils dans des circonstances exceptionnelles ou par des militaires au profit de l'armée en cas de guerre, de mobilisation ou de rassemblement des troupes.

un **réquisitionnaire** : un jeune homme appelé sous les drapeaux par la réquisition, notamment celle de 1793.

réquisitionner :

- se procurer un bien par voie de réquisition ;
- requérir, exiger, obtenir une prestation de services de quelqu'un par voie de réquisition ;
- monopoliser le personnel, occuper un espace ;
- faire des réquisitions à l'audience ;
- prononcer un réquisitoire.

des **réquisitionneurs** : ceux qui effectuaient les réquisitions sous le Directoire.

Le nom (une) réquisition est emprunté au latin d'époque impériale *requisitio* « recherche », formé sur le supin *requisitum* de *requirere* (voir : requérir), pour un sens juridique différent de requête.

réquisitoire, réquisitorial

un **réquisitoire** :

- les moyens développés par l'accusation ;
- un acte de réquisition écrit par lequel le ministère public expose ses arguments aux magistrats de la juridiction répressive afin d'ouvrir une information, de renvoyer le prévenu devant une juridiction répressive ou de conclure à un non-lieu ;
- un développement oral des moyens de l'accusation présenté à l'audience par le représentant du ministère public qui requiert l'application de la loi à l'encontre de l'accusé ;
- un exposé écrit ou oral de sentiments négatifs, de reproches, d'accusations que l'on développe contre une ou des personnes, une ou des institutions ;
- [Belgique] une pièce administrative donnant droit à un billet de chemin de fer pour un parcours déterminé.

un film-réquisitoire, un livre-réquisitoire

elle est réquisitoriale, il est **réquisitorial** :

- tient de la requête ;
- tient du réquisitoire.

elles sont réquisitoriales, ils sont réquisitoriaux

Le nom (un) réquisitoire est un dérivé savant de *requisitus* participe passé de *requirere*, voir : requérir, sur le modèle de nombreux adjectifs juridiques en -oire.

rerentrer

Le préfixe re- est particulièrement productif en français. Il indique généralement la répétition, comme dans revoir, redire ou rentrer. Ce dernier peut aussi signifier « pénétrer à l’intérieur », mais avec une nuance d’effort, de difficulté, comme dans mon frère est rentré à Polytechnique ; ce livre ne rentre pas dans mon sac. Rentrer s’emploie aussi avec le sens de « mettre à l’abri ce qui était à l’extérieur : rentrer les foins, rentrer les chaises de jardin. La langue courante substitue volontiers rentrer à entrer. C’est un péché véniel dont il faut tout de même se garder ; il convient en revanche d’éviter à toute force d’ajouter à rentrer un nouveau préfixe re- pour en faire l’ampoulé rerentrer, à moins que ce ne soit dans une intention plaisante, auquel cas on pourra multiplier sans fin ce préfixe. Académie française.

res- ou ress-

Devant un mot commençant par s, la logique veut que l'on écrive re- et c'était ainsi au 16ème siècle. Mais la "règle" qui veut que l'on écrive "ss" entre deux voyelles pour obtenir le son [s] s'est imposée : ressaisir, ressasser, ressembler, ressentir, resserrer, ressortir,... Cependant l'observation des graphies dans les textes contemporains et les créations récentes montrent que l'usage vivant est l'absence de redoublement. [CNRTL]

Pour les mots qui ont donc deux graphies, on peut donc privilégier celle où le s n'est pas doublé.

resaigner

resaigner ou **ressaigner** : saigner de nouveau.

resaler

resaler : saler de nouveau.

resalir

resalir : salir de nouveau.

je resalis, tu resalis, il resalit, nous resalissons, vous resalissez, ils resalissent ;
je resalissais ; je resalis ; je resalirai ; je resalirais ;
j'ai resali ; j'avais resali ; j'eus resali ; j'aurai resali ; j'aurais resali ;
que je resalisse, que tu resalisses, qu'il resalisse, que nous resalissions, que vous resalissiez, qu'ils resalissent ;
que je resalisse, qu'il resalît, que nous resalissions ; que j'aie resali ; que j'eusse resali ;
resalis, resalissons, resalissez ; aie resali, ayons resali, ayez resali ;
(en) resalissant.

se resalir ; se salir à nouveau.

je me resalis, tu te resalis, il se resalit, nous nous resalissons, vous vous resalissez, ils se resalissent ;
je me resalissais ; je me resalis ; je me resalirai ; je me resalirais ;
je me suis resali(e) ; je m'étais resali(e) ; je me fus resali(e) ; je me serai resali(e) ; je me serais resali(e) ;
que je me resalisse, que tu te resalisses, qu'il se resalisse, que nous nous resalissions, que vous vous resalissiez, qu'ils se resalissent ;
que je me resalisse, qu'il se resalît, que nous nous resalissions ; que je me sois resali(e) ; que je me fusse resali(e) ;
resalis-toi, resalissons-nous, resalissez-vous ; sois resali(e), soyons resalies, soyons resalis, soyez resali(e)(es)(s) ;
(en) se resalissant.

elles se sont resalies, elles sont resalies.
elles se sont resali leurs habits, elles ont resali leurs habits, elles se les sont resalis.

resaluer

resaluer : saluer de nouveau.

resarcelé

une croix, une bande, ou une autre pièce honorable **resarcelée** (sur un blason) : dont le bord porte un filet d'un émail particulier, mis à une distance de ce bord égale à sa propre épaisseur.

Ce mot est une variante de recercelé.

resarcir, resarcissage, resarcisseur, resarcissure

resarcir :

- raccommoder ;
- réparer les vices de fabrication du velours.

un **resarcissage** : l'action de resarcir le velours ; son résultat.

une resarcisseuse, un **resarcisseur** : une ouvrière, un ouvrier qui resarcit le velours.

une resarcisseuse, un resarcisseur à la molette : une ouvrière, un ouvrier réparant les défauts de fabrication en ajoutant des fils pour former le poil là où il fait défaut.

une **resarcissure** : la réfection du velours faite par l'opération du resarcissage.

Le verbe resarcir est dérivé de l'ancien français *sarcir* « réparer, raccommoder », avec le préfixe re-, du latin *sarcire* « raccommoder, réparer ».

réseaucratie

une **réseaucratie** : une organisation de la société dans laquelle ceux qui détiennent le pouvoir font partie d'un réseau social qui, outre une entraide, permet d'avoir un accès privilégié à l'information pertinente, de connaître les bons intermédiaires pour obtenir un emploi ou de bénéficier de passe-droits. En savoir plus : La Toupie.

resavoir

resavoir : savoir à nouveau.

je resais, tu resais, il resait, nous resavons, vous resavez, ils resavent ;
je resavais ; je resus ; je resaurai ; je resaurais ;
j'ai resu ; j'avais resu ; j'eus resu ; j'aurai resu ; j'aurais resu ;
que je resache, que tu resaches, qu'il resache, que nous resachions, que vous resachiez, qu'ils resachent ;
que je resusse, qu'il resût, que nous resussions ; que j'aie resu ; que j'eusse resu ;
resache, resachons, resachez ; aie resu, ayons resu, ayez resu ;
(en) resachant.

rescapé, rescaper

une rescapée, un **rescapé** :

- une personne qui a échappé à un accident, à une catastrophe ;
- celle, celui qui a pu aller jusqu'au bout d'une épreuve difficile.

elle est rescapée, il est **rescapé** :

- a échappé à un accident, à une catastrophe ;
- a pu aller jusqu'au bout d'une épreuve difficile.

rescaper : sauver. [Canada]

réchapper / rescaper : Office québécois de la langue française.

Le mot rescapé vient du participe passé de rescaper, la forme wallonne de réchapper ; la forme picarde correspondante est *récapé*, mais c'est la forme rescapé, utilisée par les mineurs et sauveteurs belges, qui a été retenue par les journalistes.

resceller

resceller : sceller de nouveau.

rescindable, rescindant, rescinder, rescindible, rescisible, rescision, rescisoire

un acte **rescindable** : qui est sujet à rescision.

des conventions rescindables

un acte **rescindant** : qui donne lieu à la rescision.

des circonstances rescindantes

le **rescindant** : la première phase de la procédure de la requête civile qui a pour objet de rechercher si la requête est recevable .

rescinder : annuler un contrat, un jugement pour cause de lésion.

elle, il est **rescindible** ou **rescisible** : en droit, peut être rescindé(e), est sujette à rescision, est sujet à rescision.

une **rescision** :

- toute ablation ou résection d'un organe et, en particulier, des amygdales ;
- une annulation d'un acte pour cause de lésion ;
- une annulation pour cause de nullité relative.

elle, il est **rescisoire** : donne lieu à la rescision.

le **rescisoire** : dans la procédure du pourvoi en révision, la seconde phase de la requête civile, au cours de laquelle une nouvelle décision sur le fond du procès est rendue.

Le verbe rescinder est emprunté au latin *rescindere* « séparer en déchirant ou coupant, rompre ; casser, annuler », dérivé de *scindere* (scinder), avec le préfixe *re*- (re-).

Le nom (une) rescision est emprunté au bas latin des juristes *rescissio* « abolition, annulation » (en latin médiéval *rescisio*), dérivé de *rescindere* (rescinder).

Le mot rescisoire est emprunté au bas latin des juristes *rescissorius* « rescisoire, résolutoire », dérivé de *rescindere* (rescinder).

rescousse

A. une **rescousse** ou **recousse** :

- une reprise d'une personne ou d'une chose enlevée de force ;
- une reprise à l'ennemi d'un bâtiment ou des autres biens qu'il a pris.

B. une **rescousse** : une aide, un renfort.

à la rescousse :

- un cri par lequel un chevalier demandait le secours de ses compagnons ;
- au secours, à l'aide, en renfort.

Ce nom vient du participe passé féminin de l'ancien et moyen français *rescourre* « arracher ; délivrer, reprendre (en particulier une personne ou une chose qui a été enlevée par force) », dérivé au moyen du préfixe *r*- (re-) de l'ancien et moyen français *escourre* « secouer, agiter ; faire tomber ou partir en secouant ; arracher, enlever », du latin *excutere* « faire sortir ou tomber en secouant ; arracher ; chasser ; secouer ». Du 16ème siècle au début du 19ème siècle a été en usage la variante recousse, due à l'influence du verbe recourir ; la forme rescousse a été remise en honneur par quelques auteurs imitant l'ancienne langue (Mérimée, Dumas, Hugo).

rescription, rescrit

une **rescription** :

- un mandat de paiement, un ordre écrit adressé à un caissier, de payer à un tiers une somme déterminée ;
- un billet d'état substitué en 1795 aux assignats et dont l'hypothèque était établie sur les domaines nationaux.

un **rescrit** :

- une réponse de l'empereur à un gouverneur de province, à un juge ou à un particulier qui le consultent sur un point de droit ;
- un bref, une lettre du pape portant décision d'un point de droit ou de quelque autre difficulté doctrinale ;
- une ordonnance, une lettre d'ordres donnée par certains souverains sur une affaire particulière ;
- une interprétation officielle d'un texte donnée par l'Administration sur la demande d'un administré. En anglais : *ruling*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

un **rescrit tarifaire**, un **rescrit fiscal** ; une prise de position de l'Administration ou de l'État concernant des règles de facturation ou d'imposition.

Le nom (une) rescription est emprunté au latin d'époque impériale *rescriptio* « réponse écrite de l'empereur donnant sa décision, rescrit », dérivé de *rescribere* (à comparer avec rescrit).

Le nom (un) rescrit est emprunté au latin d'époque impériale *rescriptum* « réponse écrite ; en particulier : réponse écrite de l'empereur portant décision sur un point de droit et ayant force de loi », du participe passé de *rescribere* « écrire en réponse; répondre (par un rescrit, en parlant de l'empereur) », dérivé de *scribere* « écrire », avec le préfixe *re-* (re-), voir : récrire.

réseau

un **réseau** :

- un filet destiné à capturer certains animaux ;
- un tissu à mailles très léger ;
- un ensemble de lignes qui s'entrecroisent plus ou moins régulièrement ;
- un entrecroisement de voies de passage ;
- un circuit intégré conçu à partir de microstructures élémentaires organisées le plus souvent en matrice. En anglais : *array*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une macromolécule très ramifiée dans laquelle chaque unité constitutive est reliée à chacune des autres ainsi qu'aux limites de la phase macroscopique par de nombreux chemins permanents à travers la macromolécule. En anglais : *network. Voir aussi : macromolécule, unité constitutive. Journal officiel de la République française du 01/03/2002.*
- en savoir plus : CNRTL.

un réseau, un réseau de transport, un réseau de villes, un réseau touristique, un réseau urbain, un réseau viaire : Géoconfluences.

les réseaux de soins / les réseaux de santé : Géoconfluences.

un réseau social : une illusion de démocratie.

Lexique des réseaux informatiques : Wiktionnaire.

un réseau privé virtuel : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française).

un **réseau à bande ultraétroite étendu** ou **réseau étendu à faible puissance, REFP** : un réseau de radiocommunication à bande ultraétroite qui permet des communications à faible consommation d'énergie entre des objets connectés dispersés dans une zone géographique étendue. La zone géographique peut s'étendre sur quelques dizaines de kilomètres. En anglais : *low power wide area network, LPWAN*. Voir aussi : à bande ultraétroite, internet des objets, objet connecté. Journal officiel de la République française du 22/01/2020.

un **réseau d'accès** ou une **boucle locale** : l'ensemble des moyens servant à relier des terminaux de télécommunication à un commutateur du réseau d'infrastructure. Le terme « réseau local », qui est aussi employé dans ce sens, ne doit pas être confondu avec le terme « réseau local d'entreprise » (anglais : *local area network*). Le terme « boucle locale » provient de l'anglais local loop, qui désignait à l'origine la paire de fils de cuivre, bouclée chez l'abonné pour permettre le passage des courants électriques. En anglais : *access network, local loop*. Voir aussi : accès hertzien, desserte par fibre, ligne d'accès, réseau d'infrastructure, réseau de collecte, réseau local d'entreprise, réseau local de raccordement. Journal officiel de la République française du 14/06/2003.

un **réseau d'infrastructure** : la partie centrale d'un réseau de télécommunication, constituée d'un certain nombre de commutateurs et des liaisons entre ces commutateurs. Les terminaux des utilisateurs sont reliés au réseau d'infrastructure par des réseaux d'accès. L'expression « réseau cœur » est déconseillée. En anglais : *core network, infrastructure network*. Voir aussi : ligne d'accès, réseau d'accès, réseau de collecte, réseau dorsal. Journal officiel de la République française du 14/06/2003.

un **réseau de collecte** : la partie d'un réseau d'infrastructure, qui assure le transport des signaux entre le réseau dorsal et les réseaux d'accès. En anglais : *backhaul*. Voir aussi : réseau d'accès, réseau d'infrastructure, réseau dorsal. Journal officiel de la République française du 11/01/2018.

un **réseau de diffusion de contenu** ou RDC : un réseau constitué de serveurs reliés par l'internet, qui permet d'améliorer l'accès à des contenus volumineux ou très demandés en les copiant sur un grand nombre de ces serveurs. En anglais : *content delivery network, CDN*. Journal officiel de la République française du 11/01/2018.

un **réseau de machines zombies** ou **Botnet** : un réseau de machines compromises à la disposition d'un individu malveillant. En savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

un **réseau de neurones (artificiels)** ou **réseau de neurones formels** : [informatique] un ensemble de neurones artificiels interconnectés qui constitue une architecture de calcul. En anglais : *artificial neural network, neural network*. Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage profond, apprentissage supervisé, intelligence artificielle, neuromorphique, neurone artificiel. Journal officiel de la République française du 09/12/2018.

un réseau de neurones à propagation avant, un réseau de neurones artificiels, un réseau de neurones convolutif, un réseau de neurones profond, un réseau de neurones récurrent : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française).

un **réseau de stockage** : [informatique] un ensemble de mémoires reliées par des interconnexions à très haut débit, accessible depuis plusieurs ordinateurs. En anglais : *storage area network, SAN*. Voir aussi : unité de stockage en réseau. Journal officiel de la République française du 15/08/2010.

un **réseau de télédistribution** : [télécommunications] un ensemble de câbles et d'installations permettant d'assurer une télédistribution vers un certain nombre d'emplacements. L'expression imprécise « réseau câblé » ne doit être utilisée pour désigner un réseau de télédistribution que si le contexte la rend sans ambiguïté. En effet, elle peut désigner tout autre réseau utilisant des câbles, par exemple le réseau téléphonique ordinaire. Il en est de même de l'expression « ville câblée » dans le sens de « ville équipée pour la distribution » ou « ville avec télédistribution ». En anglais : *cabled distribution system*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réseau dorsal** : [télécommunications / réseaux] : la partie principale d'un réseau d'infrastructure, caractérisée par un débit élevé, qui concentre des signaux provenant des autres parties du réseau et les transporte entre celles-ci ou vers d'autres réseaux. En anglais : *backbone*. Voir aussi : réseau d'infrastructure, réseau de collecte. Journal officiel de la République française du 11/01/2018.

un **réseau électrique intelligent** : un réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique doté des outils techniques et [informatique]s qui permettent d'en optimiser la gestion en tenant compte du comportement des usagers et de l'offre des producteurs. Les réseaux électriques intelligents sont destinés à faciliter l'utilisation de sources d'énergie intermittentes ou diversement réparties sur le territoire, ainsi que la gestion par les usagers de leur consommation. En anglais : *smart grid, smart power grid*. Voir aussi : compteur électrique connecté. Journal officiel de la République française du 12/09/2012.

un **réseau géodésique de référence** ou RGR : un réseau de repères fixes par rapport auxquels on définit la localisation d'éléments topographiques sur une planète. En anglais : *geodetic control network, GCN*. Journal officiel de la République française du 25/07/2015.

un **réseau (informatique)** : un ensemble des moyens matériels et logiciels mis en œuvre pour assurer les communications entre ordinateurs, stations de travail et terminaux informatiques. Tout ou partie de ces matériels peuvent être considérés comme faisant partie du réseau. En anglais : *computer network*. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

Les **réseaux intelligents** (*smart grid* en anglais) sont les réseaux, électriques le plus souvent, utilisant les technologies de l'information et de la communication pour améliorer leur efficacité. Pilier de la « ville intelligente », ils visent à réduire les coûts et les gaspillages tout en diminuant la part des énergies fossiles. En savoir plus : Géoconfluences.

un **réseau interne de surveillance radiologique** : [nucléaire] l'ensemble des dispositifs de mesure des débits de dose et de la contamination radioactive atmosphérique présents dans les locaux d'une installation. Le réseau interne de surveillance radiologique participe à la radioprotection des travailleurs. On trouve également, dans le langage professionnel, le terme « chaîne de santé », qui est déconseillé. Voir aussi : contamination radioactive, débit de dose, radioprotection. Journal officiel de la République française du 26 septembre 2023.

un **réseau local** : [informatique] un ensemble connexe, à caractère privatif, de moyens de communication établi sur un site restreint, pourvu de règles de gestion du trafic et permettant des échanges internes d'informations de toute nature, notamment sous forme de données, sons, images, etc. Le réseau local, ainsi défini en [informatique], ne doit pas être confondu avec la notion de réseau local de raccordement, utilisée dans les [télécommunications]. En anglais : *local area network, LAN*. Voir aussi : pont. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réseau local d'entreprise** ou RLE [télécommunications / services - réseaux] En anglais : local area network, LAN. Voir aussi : réseau d'accès. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réseau local (de raccordement)** : l'ensemble des moyens de télécommunication destinés à relier les abonnés à un même centre de raccordement qui leur permet l'accès au réseau général. Voir aussi : réseau d'accès. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réseau logique programmable** : [électronique / composants électroniques] un réseau de portes aux connexions matérialisées par des points d'interconnexion pouvant être ouverts par fusion ou court-circuités par apport de métal. En anglais : *programmable logic array, PLA, programmable logic device, PLD*. Voir aussi : porte. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réseau logique programmable par l'utilisateur** [électronique / composants électroniques] En anglais : field programmable logic array, FPLA. Journal officiel de la République française du 26/03/2002.

un **réseau métalloorganique** ou RMO : [matériaux] un réseau cristallin composé d'ions métalliques ou d'agrégats métalliques reliés entre eux par des ligands organiques. Les solides à réseau métalloorganique sont généralement microporeux, ce qui leur confère des propriétés remarquables d'adsorption des gaz permettant de les utiliser pour le stockage de l'hydrogène ou le captage et le stockage du dioxyde de carbone. En anglais : *metal-organic framework (MOF)*. Voir aussi : captage et stockage du CO2, ligand, puits de carbone, stockage de l'hydrogène dans un solide. Journal officiel de la République française du 19 septembre 2023.

un **réseau numérique à intégration de services** ou RNIS : [télécommunications / services] un réseau entièrement constitué par des connexions numériques et qui permet à ses usagers d'échanger des informations de nature différente : sons, images, données. La connexion numérique de bout en bout est obtenue par l'emploi de techniques numériques pour la transmission, y compris sur la ligne d'abonné, et pour la commutation. La forme la plus simple d'accès au RNIS comprend deux canaux utilisables pour des communications téléphoniques indépendantes et un canal de signalisation de capacité plus faible destiné aux informations de service. L'ensemble des services offerts aux usagers du RNIS est souvent appelé « service RNIS ». En anglais : *integrated services digital network, ISDN*. Voir aussi : ligne d'accès numérique, numéros multiples, signalisation d'usager à usager. Journal officiel de la République française du 02/03/2002.

un **réseau prédiffusé** : [électronique / composants électroniques] un réseau ou une matrice de portes non interconnectées dont la fabrication a été arrêtée avant métallisation pour permettre la personnalisation du circuit. Dans cette acception, on dit aussi « réseau de portes ». En anglais : *gate array*. Voir aussi : mer de portes, métallisation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réseau privé virtuel** ou RPV : un réseau de télécommunication constitué à partir des ressources d'un ou plusieurs réseaux publics pour les besoins internes d'un groupe fermé d'usagers ; le complément de service offrant cette possibilité. Par exemple, une entreprise possédant plusieurs établissements peut préférer utiliser les réseaux téléphoniques publics ou l'internet en bénéficiant de son propre plan de numérotation ou d'adressage, plutôt que de se doter d'autocommutateurs privés et de moyens propres de transmission. En anglais : *virtual private network, VPN*. Voir aussi : complément de service, groupe fermé d'usagers, internet clandestin. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

un **réseau radioélectrique à ressources partagées** ou **réseau partagé** : un réseau de radiocommunication avec les mobiles, dans lequel des moyens de transmission sont partagés entre les usagers de plusieurs entreprises ou organismes pour des communications internes, avec attribution de moyens propres aux usagers seulement pendant la durée de chaque communication. En anglais : *trunked system*. Le terme « réseau trunk » ne doit pas être employé. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réseau trophique** ou **réseau trophodynamique** : un ensemble de chaines alimentaires reliées entre elles au sein d'un écosystème.

un **nanoréseau** : un réseau informatique local.

Le nom (un) réseau, dérivé, au moyen du suffixe -eau, de l'ancien français *reiz, rez* « filet » (rets),a été en concurrence avec *réseul, réseuil* qu'il a fini par supplanter.

réseautage, réseauter, réseautique

un **réseautage** :

- la construction et l'exploitation d'un réseau ;
- le fait de se constituer un réseau de relations personnelles et professionnelles, et de savoir en tirer profit ;
- une constitution d'un réseau de personnes, d'entreprises ou d'organismes partenaires.

réseauter :

- tisser et entretenir un réseau de relations ;
- relier des équipements informatiques ou de télécommunication.

une **réseautique** : l'ensemble des activités et des techniques destinées à créer, gérer, exploiter et utiliser des réseaux de télécommunication ou des réseaux d'ordinateurs. En anglais : *networking*. Voir aussi : réseautique domestique. Journal officiel de la République française du 20/04/2007.

une **réseautique domestique** : l'ensemble des activités et des techniques destinées à créer, gérer et utiliser des réseaux qui relient les appareils électriques et électroniques d'un lieu de résidence. En anglais : *home networking*. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

résecteur, résection

un **résecteur** : un instrument d'endoscopie, comprenant une anse coupante permettant de faire l'ablation de certaines formations pathologiques sous contrôle de la vue par l'endoscope.

une **résection** : une ablation, en totalité ou en partie, d'un organe ou d'un tissu malade en conservant ou en rétablissant la fonction de l'appareil dont il fait partie.

une résection articulaire, une résection apicale, une résection endoscopique

Le nom (une) résection est emprunté au bas latin *resectio* « taille (de la vigne) », dérivé de *resecare* (réséquer).

réséda, résédacée

un **réséda** :

- une plante ;
- un parfum.

(couleur) **réséda**, (vert) réséda

les **résédacées** : une famille de plantes.
une résédacée

Le nom (un) réséda est emprunté, par l'intermédiaire des traductions de Pline (comme pour l'italien) au latin *reseda* « réséda », de *reseda*, impératif de *resedare* « calmer (un mal), guérir », dérivé de *sedare* « calmer, apaiser » (à comparer avec sédatif), avec le préfixe *re-* (re-). D'après Pline, le réséda était censé faire disparaître les abcès et les inflammations, et en l'appliquant, on prononçait cette formule: *Reseda morbos reseda*.

resemer

resemer ou **ressemer** : semer de nouveau.

je resème, tu resèmes, il resème, nous resemons, vous resemez, ils resèment ;
je resemais ; je resemai ; je resèmerai ; je resèmerais ;
j'ai resemé ; j'avais resemé ; j'eus resemé ; j'aurai resemé ; j'aurais resemé ;
que je resème, que tu resèmes, qu'il resème, que nous resemions, que vous resemiez, qu'ils resèment ;
que je resemasse, qu'il resemât, que nous resemassions ; que j'aie resemé ; que j'eusse resemé ;
resème, resemons, resemez ; aie resemé, ayons resemé, ayez resemé ;
(en) resemant.

réséquer

réséquer : en chirurgie, enlever par résection.

je resèque, tu resèques, il resèque, nous reséquons, vous reséquez, ils resèquent ;
je reséquais ; je reséquai ; je resèquerai ou reséquerai ; je resèquerais ou reséquerais ;
j'ai reséqué ; j'avais reséqué ; j'eus reséqué ; j'aurai reséqué ; j'aurais reséqué ;
que je resèque, que tu resèques, qu'il resèque, que nous reséquions, que vous reséquiez, qu'ils resèquent ;
que je reséquasse, qu'il reséquât, que nous reséquassions ; que j'aie reséqué ; que j'eusse reséqué ;
resèque, reséquons, reséquez ; aie reséqué, ayons reséqué, ayez reséqué ;
(en) reséquant.

voir aussi : un résecteur, une résection (ci-dessus).

Le verbe réséquer est emprunté au latin *resecare* « enlever en coupant, tailler, rogner ; retrancher, supprimer », dérivé de *secare* « couper », avec le préfixe *re-* (re-).

réserpine

une **réserpine** : un alcaloïde utilisé comme régulateur du système nerveux central, sédatif et tranquillisant.

un **rauwolfia** : un genre de plantes, un arbuste.

Le nom (une) réserpine est emprunté à l'allemand *Reserpin*, formé d'après les premières lettres de *Rauwolfia Serpentina*, le nom de la plante d'où est extrait cet alcaloïde, avec le suffixe -*in* (-ine).

réservataire

une (héritière) réservataire, un (héritier) **réservataire** : une personne qui bénéficie du droit de réserve.

Ce mot est dérivé de réserve d'après le radical du supin de *reservare* (voir : réserver), avec le suffixe -aire.

réservation

1. une **réservation** :

- le fait de (se) réserver un droit dans un acte ;
- un droit réservé.

Le nom (une) réservation (1) est emprunté au latin chrétien et médiéval *reservatio* « restriction, droit réservé à quelqu'un, conservation (notamment, du corps du Christ dans les hosties consacrées) ».

2. une **réservation** :

- le fait de réserver une place dans un moyen de transport ou dans une salle de spectacle, de retenir une chambre dans un hôtel ou tout autre lieu de séjour, une table au restaurant ;
- le fait dans une transaction immobilière de prendre une option sur un terrain, un immeuble.

[en anglais et franglais : *overbooking ; surbooking*] une **surréservation** : le fait d'accepter plus de réservations que de places disponibles.

Le nom (une) réservation (2) est emprunté à l'anglais *reservation* (emprunté à l'ancien français ou au latin médiéval) attesté plus spécialement dans ce sens en anglo-américain.

réserve

A. une **réserve** :

- une clause restrictive ajoutée à un acte pour se soustraire à une éventuelle obligation ;
- une restriction, une limitation à l'approbation ou à l'adhésion que l'on apporte à quelque chose ;
- l'action de mettre quelque chose à part pour quelqu'un.

sous toutes réserves, sous réserve de, émettre des réserves

B. une **réserve** :

- une quantité mise de côté en vue d'un usage ultérieur au moment nécessaire ;
- un local où l'on entrepose des marchandises.

la réserve : un ensemble de forces militaires laissées disponibles.

C. une **réserve** : ce qui est mis de côté par mesure de sauvegarde ou de protection.

D. une **réserve** : une attitude, une qualité qui consiste à ne pas se livrer ou à ne pas s'engager imprudemment ou de manière excessive, indiscrète.

La **réserve naturelle** est, en France, l'un des outils les plus courants de la protection de l'environnement à l'échelle locale. Plus contraignante à mettre en place qu'un arrêté préfectoral de protection de biotope, elle peut

lui succéder. Son périmètre est le plus souvent fondé sur l'inventaire des ZNIEFF. Une réserve naturelle fait l'objet d'un suivi sous la supervision d'un conservateur ou d'une conservatrice. En savoir plus : Géoconfluences.

une **réserve de ciel étoilé** : [environnement] un espace public ou privé de vaste étendue, jouissant d'un ciel étoilé d'une grande pureté, qui fait l'objet d'une protection à des fins scientifiques, éducatives ou esthétiques. Voir aussi : corridor écologique nocturne, empreinte lumineuse, pollution lumineuse, trame noire. Journal officiel de la République française du 4 aout 2022.

une réserve écologique, une réserve faunique, une réserve indienne, une réserve militaire : Office québécois de la langue française.

Sortir de sa réserve (comme d'ailleurs *sortir de ses gonds*), c'est une expression figée qui aurait ici tout à fait sa place : il y a de quoi sortir de sa réserve (« quitter une attitude prudente et circonspecte », cf. le TLF) quand on se fait voler ses terres… Pourtant, dans l'enchaînement des actions rapportées dans le résumé, il apparaît clairement que le sens spatial (concrètement, trivialement spatial) s'impose. Le flottement est lié à ce que l'esprit est tiraillé entre deux associations privilégiées : dans notre imaginaire, indien va avec réserve ; dans notre stock lexical, *sortir de sa réserve* est déjà tout prêt à l'emploi. En savoir plus : Bling, blog de linguistique illustré.

Le nom (une) réserve, un déverbal de réserver, traduit souvent le latin *reservatio* (voir : réservation 1).

réservé, réservement, réserver, réserviste

elle est réservée, il est **réservé** :

- a fait l'objet d'une réservation ;
- est circonspecte, discrète, retenue ; est circonspect, discret, retenu.

un **réservement**

réserver, se réserver : CNRTL.

elles se sont réservées, elles sont réservées.
elles se sont réservé les bureaux, elles ont réservé leurs bureaux, elles se les sont réservés.

une, un **réserviste** : une personne faisant partie de l'armée de réserve.

Le verbe réserver est emprunté au latin *reservare* « mettre de côté, garder en vue de quelque chose, conserver, sauver ».

réservoir

un **réservoir** :

- un bassin naturel ou artificiel ;
- un récipient d'une machine ou d'une installation où s'accumule une matière, le plus souvent un liquide, pour être mis en réserve ;
- un endroit où l'on peut puiser ce qui y est amassé, qui y est gardé en dépôt ;
- [transports et mobilité] En anglais : *tank*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **réservoir à venin** ou une vésicule vénérifère ou un sac à venin (chez les hyménoptères).

un **réservoir d'hydrogène gazeux** : un réservoir qui permet de stocker de l'hydrogène à l'état gazeux à haute pression et à température ambiante. Un réservoir d'hydrogène gazeux est généralement constitué d'une enveloppe étanche autour de laquelle sont enroulées des fibres de carbone assurant la résistance à la pression. Un réservoir d'hydrogène gazeux peut être embarqué dans un véhicule. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ». En anglais : *hydrogen high pressure tank, hydrogen high pressure vessel*. Voir aussi : réservoir d'hydrogène liquéfié, station de distribution d'hydrogène, stockage de l'hydrogène dans un solide, véhicule à hydrogène. Journal officiel de la République française du 30/01/2021.

un **réservoir d'hydrogène liquéfié** : un réservoir cryostatique qui permet de stocker de l'hydrogène à l'état liquide refroidi et maintenu à la température de -253°C. Le stockage de l'hydrogène à l'état liquide est notamment employé dans des applications industrielles comme la propulsion spatiale. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ». En anglais : *cryogenic hydrogen fuel tank*. Voir aussi : réservoir d'hydrogène gazeux, stockage de l'hydrogène dans un solide, véhicule à hydrogène. Journal officiel de la République française du 30/01/2021.

un **réservoir de biodiversité** : un territoire doté d'une biodiversité particulièrement riche, dans lequel les espèces trouvent des conditions favorables pour se développer, se disperser et coloniser d'autres territoires. En anglais : *reservoir of biodiversity*. Journal officiel de la République française du 15/01/2017.

un **réservoir gazier compact** : un gisement gazeux dont la roche-réservoir est caractérisée par une faible perméabilité. En anglais : tight gas reservoir. Voir aussi : gaz de réservoir compact. Journal officiel de la République française du 12/02/2012.

un **réservoir subsalifère** : un gisement d'hydrocarbures situé sous une formation saline. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « réservoir antésalifère ». En anglais : *subsalt field*. Journal officiel de la République française du 03/04/2014.

un **hôte réservoir** : un hôte chez lequel le parasite (ou la maladie) est présent dans la nature, représentant une source d'infection à long terme pour d'autres animaux ou vecteurs.

un hôte réservoir intermédiaire : en entomologie médicale, un hôte chez lequel le parasite trouve l'approvisionnement naturel de ses stades asexués.

une **structure réservoir** : [aménagement et urbanisme] une structure constituée de couches de matériaux naturels ou industriels à forte porosité, qui permet le recueil, le stockage provisoire et la restitution des eaux pluviales. Les structures réservoirs peuvent équiper des voies de circulation, des parcs de stationnement, des places piétonnes ou des jardins publics. On parle de « chaussée réservoir » (en anglais : *reservoir pavement*) pour désigner une route ou une rue équipée d'une structure réservoir. Voir aussi : désimperméabilisation des sols. Journal officiel de la République française du 22 avril 2023.

un **jas** (3) : le premier bassin d'un marais salant.

Le nom (un) réservoir est dérivé de réserver, avec le suffixe -oir.

résidanat, résidant, résidence, résident

un **résidanat** :

- dans certains pays, un stage imposé aux futurs médecins ;
- une épreuve et/ou une formation clinique imposée(s) aux médecins ou vétérinaires voulant se spécialiser.

une résidante, un **résidant** :

- une personne qui réside habituellement dans un lieu ;
- une personne qui réside dans le lieu où elle a ses fonctions.

une **résidence** :

- le fait de demeurer habituellement dans un lieu ; ce lieu, cette demeure habituelle et fixe ;
- le lieu où se trouve, habite, une personne ;
- un lieu où réside un personnage revêtu de fonctions officielles ;
- un lieu construit, généralement luxueux ou considéré comme tel, où l'on réside ;
- une charge de résident ;
- l'ensemble des services qui l'entourent ou parlent en son nom, le lieu où habite un résident, où se tiennent ses services.

une résidence, une résidence principale, une résidence secondaire : Vocabulaire du courtage immobilier (Office québécois de la langue française).

Demeure, maison, domicile et résidence : Office québécois de la langue française.

une **résidence protégée** : une zone d'habitation fermée répondant à certaines exigences de sécurité et de services. En anglais : *gated community*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une **non-résidence** : le fait de ne pas résider dans le lieu normal de résidence.

une résidente, un **résident** :

- une personne qui réside habituellement dans un lieu, en particulier dans une résidence ;
- une personne tenue d'habiter le lieu où elle exerce ;
- une personne qui réside dans un pays qui n'est pas son pays d'origine.

une résidente secondaire, un résident secondaire : celle, celui qui a un deuxième lieu d'habitation.

une non-résidente, un **non-résident** :

- celle, celui qui ne réside pas en permanence dans un pays donné ;
- celle, celui qui a sa résidence habituelle à l'étranger.

[en informatique] un (programme) **résident** (c'est un anglicisme), un mode résident

résidant ou résident ? L'administration fiscale utilise "résident", terme plus fréquent pour une personne qui réside dans un pays qui n'est pas son pays d'origine.
Mais pour une personne qui réside habituellement dans un lieu, résidant et résident sont utilisés sans distinction de sens. Remarquons que ne n'est pas toujours du meilleur effet : "un résidant résidant maintenant ailleurs". Pour les occupants d'une résidence, il semble plus logique d'écrire résident...
Cependant, certains usages semblent ne pas admettre les deux orthographes, notamment quand la résidence est liée à la fonction :

- un résident : un étudiant en médecine pendant son résidanat, la période de fin d'études en médecine générale ou un internat de spécialisation.
- un résident général : un haut fonctionnaire à l'époque coloniale.
- un pharmacien résident : travaillant en tant que fonctionnaire dans un hôpital.
- un (ministre) résident : un agent diplomatique.

Par contre on écrit résidant pour une personne qui, sans qu'elle y soit obligée, habite dans le lieu où elle a ses fonctions. Un membre qui réside dans le lieu où siège une société savante est qualifié de résidant, par opposition à membre correspondant.
En savoir plus : Académie française ; Parler français.

Le mot résidant vient du participe présent de résider.

Le nom (une) résidence est emprunté au latin *residentia*, dérivé de *residere* (résider).

Le mot résident est emprunté au latin *residens, residentis*, participe présent de *residere* (résider). la forme *reseänt* « (celui) qui habite, qui réside quelque part », usitée surtout dans l'Ouest, sans doute due à l'influence de seoir, séant, s'est maintenue dans la langue juridique jusqu'au 18ème siècle.

résidentialisation, résidentiel

une **résidentialisation** : une démarche d'aménagement destinée à améliorer l'image d'un quartier et à réduire le sentiment d'insécurité et d'abandon. en savoir plus : Géoconfluences.

elle est résidentielle, il est **résidentiel** :

- est destiné(e) à la résidence, au logement ;
- s'effectue en un seul lieu.

un **quartier résidentiel** : où dominent les maisons d'habitation.

Le mot résidentiel est dérivé de résidence.

résider

résider :

- être établi d'une manière habituelle dans tel endroit ;
- avoir sa résidence dans ;
- observer l'obligation de résidence, demeurer effectivement au lieu où l'on exerce une fonction ;
- avoir son habitat dans tel endroit ;
- avoir son siège, exister habituellement, se trouver dans ;
- avoir son origine, son fondement dans ;
- avoir sa cause essentielle, consister en, être constitué par.

Le verbe résider, emprunté au latin *residere* « séjourner, rester, demeurer », est à comparer avec l'ancien français *reseoir* « séjourner, résider », formé à partir de *reseänt* (voir : résident).

résidu, résiduaire, résiduel

un **résidu** :

- ce qui reste ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **résidu de spallation** : [nucléaire] un noyau résultant d'une réaction de spallation, caractérisé par un nombre de masse et un numéro atomique très inférieurs à ceux du noyau cible. En anglais : *spallation residue*. Voir aussi : spallation. Journal officiel de la République française du 21/09/2005.

elle, il est **résiduaire** : constitue un reste, un résidu.

des matières résiduaires [Belgique] : des matières qui ne sont pas explicitement de la compétence des communautés et des régions.

elle est résiduelle, il est **résiduel** : forme un reste, un résidu après une opération industrielle ou une quelconque transformation.

Le nom (un) résidu est emprunté au latin *residuum*, de *residuus* « qui est de reste » (résider).

résignable, résignant, résignataire, résignation, résigné, résigner

A. elle, il est **résignable** : peut être résigné(e).

une résignante, un **résignant** : celle, celui qui résigne un office, un bénéfice, etc. en faveur de quelqu'un.

une, un **résignataire** : celle ou celui en faveur de qui l'on a résigné un office, un bénéfice, etc.

une **résignation** (1) :

- l'action de résigner ;
- une démission du titulaire d'un bénéfice ecclésiastique en faveur d'une personne déterminée remplissant les conditions requises pour l'obtenir.

résigner :

- abandonner un droit, une charge, un office, en faveur de quelqu'un ;
- abandonner, renoncer à ;
- remettre sa vie, son âme, entre les mains de Dieu, du destin.

B. elle est résignée, il est **résigné** :

- est disposé(e) à accepter, sans se révolter, une chose pénible, jugée inévitable ;
- l'accepte ;
- révèle une attitude d'acceptation, de soumission, devant les choses pénibles de la vie ;
- est empreinte de résignation, est empreint de résignation.

une **résignation** (2) :

- l'action de se résigner ; le résultat de cette action ;
- l'attitude d'une personne qui accepte, sans se révolter, une chose pénible, désagréable qu'elle juge inévitable.

se résigner : adopter, devant certains évènements pénibles, désagréables, une attitude de soumission, d'acceptation.

se résigner à :

- accepter sans se révolter, une chose pénible, désagréable, mais que l'on juge inévitable ;
- accepter sans révolte son sort et se soumettre à la volonté divine.

Le nom (une) résignation est emprunté pour le sens religieux au latin médiéval *resignatio* « action de céder (un bénéfice, un office) ». Les autres sens sont formés d'après résigner.

Le verbe résigner est emprunté au latin *resignare*, proprement « rompre le sceau, ouvrir (une lettre, un testament) », au figuré « rompre, annuler », spécialement au Moyen Âge « renoncer à, céder (une possession, une charge) » ; de la notion de « renoncer », est issu, dans le vocabulaire religieux, le sens de résignation.

résiliable, résiliation, résilience, résilient, résilier

A. elle, il est **résiliable** : peut être résilié(e).

une **résiliation** :

- un acte par lequel l'une des parties met fin au contrat successif mais pour l'avenir seulement, c'est-à-dire sans rétroactivité ;
- la dissolution d'un contrat par l'accord des volontés des parties.

résilier :

- mettre fin à un contrat, une convention soit d'un commun accord, soit, pour le contrat successif, par la volonté d'une seule des parties, en usant d'une clause qui prévoyait cette rupture ;

- abandonner, renoncer à quelque chose.

Le verbe résilier est emprunté au latin *resilire*, proprement « sauter en arrière, rebondir, rejaillir, se retirer », qui a pris, à basse époque, dans la langue juridique le sens de « renoncer, se dédire » et qui a été rendu régulièrement par *résilir* devenu résilier par changement de conjugaison.

B. une **résilience** :

- la résistance d'un matériau au choc ;
- la capacité de reproduction d'une espèce animale inemployée en raison d'une ambiance hostile, mais susceptible d'une expansion soudaine si cette ambiance s'améliore ;
- la force morale ;
- la qualité de quelqu'un qui ne se décourage pas, ne se laisse pas abattre.
- la capacité d'une personne ou d'une société à résister à une épreuve brutale et à en tirer parti pour se renforcer. En anglais : *resilience*. Voir aussi : faire-face. Journal officiel de la République française du 19/10/2008.
- en informatique, la capacité d'un système d'information à résister à une panne ou à une cyberattaque et à revenir à son état initial après l'incident. En savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
- en écologie, la capacité de récupération ou de régénération d'un organisme ou d'une population ;
- la capacité d'un écosystème à résister et à survivre à des altérations ou à des perturbations affectant sa structure ou son fonctionnement, et à trouver, à terme, un nouvel équilibre. En anglais : *resilience*. Voir aussi : ingénierie écologique. Journal officiel de la République française du 12/04/2009. En savoir plus : Géoconfluences.

Le clin d'œil de France Terme : résilience.

elle est résiliente, un matériau **résilient** : qui présente une résilience au choc plus ou moins élevée.

Le nom (une) résilience est emprunté à l'anglais *resilience*, attesté dans ce sens dès 1824, spécialisation de *resilience* « fait de rebondir », dérivé de *resilient*, proprement « rejaillissant, rebondissant » (résilient).

Le mot résilient est emprunté à l'anglais resilient attesté dans ce sens dès 1674, lui-même emprunté au latin *resiliens, relilientis*, participe présent de *resilire* (résilier).

résiline

une **résiline** : une protéine, présentant une certaine élasticité, qui associée à la chitine entre en particulier dans la composition des parties membraneuses du tégument des insectes.

résille, résiller

A. une **résille** :

- un filet qui sert à envelopper les cheveux ;
- un ouvrage à mailles plus ou moins serrées, destiné à différents usages.

un bas résille

B. une **résille** :

- l'ensemble des tiges de plomb à rainure qui servent à tenir en place les fragments d'un vitrail ;
- pour une construction, un réseau modulé de barres fixées entre elles à chaque nœud, et sollicitées particulièrement à la traction ou à la compression ;
- un ensemble de lignes constituant ou évoquant par leur entrecroisement un réseau.

une **résille en bois** ou **résille de bois** : une structure réticulée courbe, composée de membrures longilignes en bois qui s'entrecroisent selon des angles variables pour lui donner une forme et de la rigidité. En anglais : *timber gridshell ; wooden gridshell ; wooden lattice shell ; timber lattice shell*. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

résiller : couvrir comme d'une résille.

Le nom (une) résille est emprunté à l'espagnol *redecilla*, attesté depuis le 18ème siècle au sens de « résille », d'abord « filet », dérivé diminutif de *red* « filet », du latin *rete, retis* « filet » (à comparer avec rets). La graphie *rescille* est devenue résille sous l'influence de réseau.

résine, résiné, résiner, résinerie, résineusement, résineux

une **résine** :

- une substance organique de certains végétaux ; cette substance extraite du pin et du sapin ;
- une substance obtenue par distillation de la résine brute ;
- une matière plastique ayant certaines propriétés des résines ;
- une préparation réactive, qui est le précurseur d'un polymère thermodurcissable et se présente sous la forme d'un liquide ou d'un gel. En anglais : *resin*. Voir aussi : enduit gélifié, extrusion par tirage, moulage en autoclave, moulage par compression, moulage par projection simultanée. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

une **gomme-résine** : un mélange naturel de gomme et de résine.

une **oléorésine** : un produit naturel constitué par une résine dissoute dans une huile volatile.

elle est résinée, un (vin) **résiné** : qui est légèrement additionné de résine de pin.

un navire résiné : qui est enduit de résine au-dessus de ses préceintes.

résiner :

- gemmer, extraire la résine des pins ;
- enduire de résine ;
- additionner de la résine à du vin.

un **enrésinement**

enrésiner : reboiser avec des résineux.

une **résinerie** : une industrie ou une usine de la production des résines naturelles ou artificielles qui sont généralement les constituants principaux des différents plastiques.

résineusement

elle est résineuse, il est **résineux** :

- produit de la résine ;
- provient d'un arbre résineux ;
- contient de la résine ;
- est propre à la résine ;
- rappelle la résine.

elle est gommo-résineuse, il est **gommo-résineux**

elle est oléorésineuse, il est **oléorésineux** : contient de l'huile et de la résine.

un **résineux** :

- un arbre appartenant au sous-embranchement des gymnospermes, produisant de la résine et dont les feuilles transformées en aiguilles, sont généralement persistantes, sauf celles du mélèze ;
- un conifère.

voir aussi : résinier, résinière, résinifère, résinifier, résinique, résinite, résinocyste, résinographie, résinoïde (ci-dessous).

Le nom (une) résine est emprunté au latin *resina*.

Le nom (une) résorcine ou un résorcinol (= un diphénol utilisé comme antiseptique et pour la préparation de certains colorants) est un composé savant de résine et orcine.

Le nom (une) rétinite (2) (= une roche volcanique vitreuse, une variété de rhyolite) est un dérivé savant du grec ρ ̔ η τ ι ́ ν η « résine », avec le suffixe -ique.

résingle

une **résingle** ou **récingle, résingue**,... : un levier courbe à l'extrémité arrondie, utilisé par un orfèvre et servant à redresser les objets bosselés.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

résinier, résinière, résinifère, résinification, résinifier, résinique, résinite, résinocyste, résinographie, résinoïde

elle est résinière, il est **résinier** : a rapport à la résine ou aux produits résineux.

une résinière : une gemmeuse, une ouvrière qui récolte la résine des pins.
un **résinier** : un gemmeur, un ouvrier qui récolte la résine des pins.

elle, il est **résinifère** : produit de la résine.

résinifier : transformer en résine ou en une substance analogue à la résine.

une **résinification** :

- l'action de résinifier ;
- une transformation en résine ou en une substance analogue à la résine.

se résinifier : être transformé en résine ou en une substance analogue.

elle se résinifie, il se résinifie, elle s'est résinifiée, il s'est résinifié,...

un acide **résinique**

une **résinite** : une variété d'opale aux colorations variées, dues à la présence d'hydrocarbures.

un **résinocyste** : une petite vésicule contenant de la résine, chez certaines plantes, notamment les gymnospermes.

une **résinographie** : une technique semblable à la métallographie, qui permet d'étudier la structure physique d'une résine de synthèse.

elle, il est **résinoïde** : ressemble à une résine.

un **résinoïde** : un produit résineux, obtenu à partir de matières premières sèches, utilisé en parfumerie.

Ces mots sont dérivés de résine, résino-.

résipiscence, résipiscent

une **résipiscence** : une reconnaissance de sa faute, avec la volonté de s'amender.

une résipiscente, un **résipiscent** : une personne qui vient à résipiscence.

Le nom (une) résipiscence est emprunté au latin ecclésiastique *resipiscentia*, dérivé de *resipiscere* « reprendre ses sens, revenir à soi, se remettre, se repentir », lui-même formé de *re*- et de *sapere* « avoir du gout, de l'intelligence, du jugement » (savoir 1).

résistance, résistanciel

une **résistance** :

- tout phénomène physique qui s'oppose à une action ou à une force ;
- une opposition au passage du courant électrique ;
- une force qui s'oppose au mouvement, en particulier au mouvement d'un corps dans un fluide ;
- la qualité de celui ou ce qui résiste ; un caractère résistant ;
- l'action de résister à une agression, une contrainte, une oppression physique ou/et morale ;
- la volonté ferme de ne pas se soumettre à quelqu'un, de ne pas céder à ses volontés, son emprise, son influence ;
- la force morale qui consiste à ne pas céder à ses penchants, à faire contrepoids aux difficultés, aux épreuves de la vie ;
- le mécanisme de défense naturelle présent à l'état latent dans une plante, qui est activé après une attaque parasitaire. La résistance peut être déclenchée par des agents infectieux ou par des composés organiques. En anglais : *resistance*. Voir aussi : résistance systémique acquise. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

une **résistance sismique** ou **résistance aux séismes, résistance aux tremblements de terre** : l'aptitude d'un matériau à conserver, lors d'un séisme, ses propriétés physiques et mécaniques. En anglais : *seismic resistance ; earthquake resistance*. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

une **résistance à l'écrasement** [défense - aéronautique] En anglais : *crashworthiness*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **résistance-mémoire** : un composant électronique passif dont la résistance varie selon le courant électrique appliqué et conserve sa valeur hors tension, et qui a par conséquent une fonction de mémoire non volatile. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « memristance », qui n'est pas recommandé. En anglais : *memristor*. Voir aussi : mémoire non volatile, neurotransistor. Journal officiel de la République française du 30 juillet 2021.

une **résistance systémique acquise** ou RSA : l'ensemble des phénomènes qui se produisent dans la plante entière après la réaction d'hypersensibilité, en réponse à une attaque parasitaire, et qui se manifestent notamment par l'activation de gènes de défense. En anglais : *systemic acquired resistance, SAR*. Voir aussi : phytoalexine, réaction d'hypersensibilité, résistance. Journal officiel de la République française du 31/01/2016.

une **magnétorésistance** : une modification de la résistance électrique d'un matériau.

une **non-résistance** : une absence de résistance.

une **pharmacorésistance** : l'absence de réactivité d'une cible biologique à des substances à effets thérapeutiques. Voir aussi : cible biologique. En anglais : *pharmacoresistance*.

elle est résistancielle, il est **résistanciel** : se rapporte aux résistances se manifestant au cours de la cure psychanalytique.

Le nom (une) résistance est emprunté au bas latin ecclésiastique *resistentia* « résistance », dérivé du verbe *resistere*, voir : résister.

résistant

une résistante, un **résistant** :

- celle, celui qui s'oppose à un roi, à un chef, à un despote, à un gouvernement, etc. dont l'autorité n'est pas reconnue, mais rejetée, jugée inacceptable ;
- celle, celui qui s'opposait à l'occupation allemande et à la politique de collaboration, qui s'est engagé(e) dans un combat actif contre elles.

elle est résistante, il est **résistant** :

- résiste, oppose une force annulant ou diminuant la force subie ;
- est dur(e), solide ;
- résiste bien aux causes de destruction, aux efforts, à l'usure ;
- supporte bien le climat, est adapté(e) à la nature du sol ;
- supporte l'effort, la fatigue, les privations, la maladie, les intempéries ;
- s'oppose aux volontés d'autrui ;
- s'oppose à un roi, à un chef, à un despote, à un gouvernement, etc. dont l'autorité n'est pas reconnue, mais rejetée, jugée inacceptable.

une **population résistante**, un **écosystème résistant au changement climatique ou à l'épreuve du changement climatique** : qui, soit naturellement, soit du fait de mesures matérielles ou d'interventions biologiques, est peu vulnérable au changement climatique, en particulier d'origine anthropique. Ces mesures ou ces interventions consistent, par exemple, à mieux gérer les ressources en eau, à protéger les terres agricoles ou à rechercher des variétés et des races domestiques résistantes. En anglais : *climate-proof*. Voir aussi : agriculture climato-compatible, changement climatique, changement climatique anthropique, vulnérabilité au climat. Journal officiel de la République française du 08/09/2013.

un composant ou un élément **hydrorésistant** : dont les propriétés en présence d'eau ne s'altèrent que progressivement et selon des conditions déterminées.

une bactérie multirésistante, un virus **multirésistant** : qui résiste aux traitements et médicaments habituels.

Le mot résistant vient du participe présent de résister.

résistantialiste, résistantiel

une, un **résistantialiste** : une partisane, un partisan de la Résistance.

elle est résistantielle, il est **résistantiel** : est typique de la mentalité des Résistants.

résister

résister :

- faire obstacle à une action ou à une force ;
- ne pas céder sous l'effet d'une force ;
- ne pas s'altérer sous l'effet d'un agent extérieur ;
- supporter quelque chose, tenir victorieusement contre quelque chose ;
- opposer de la résistance, se défendre par les armes, par les moyens de la guerre ;
- se rebeller contre une autorité physique ou morale ressentie comme abusive ;
- repousser des avances amoureuses ;
- s'opposer à ce qui plait, à ce qui attire mais qui est jugé raisonnablement ou moralement négatif ou mauvais ;
- lutter contre un penchant naturel, un sentiment que la raison ou la morale réprouvent.

Le verbe résister est emprunté au latin *resistere* « se tenir en faisant face » d'où « tenir tête » et « opposer de la résistance à quelqu'un ou quelque chose », d'abord « s'arrêter, ne pas avancer davantage », dérivé de *sistere* « se placer, s'arrêter ».

résistible, résistable

elle, il est **résistible** ou **résistable** : à quoi, à qui on peut résister.

une **irrésistibilité** : le caractère de ce qui est irrésistible.

elle ou il est **irrésistible** :

- agit, se développe avec une telle force qu'il n'est pas possible de résister ;
- force l'adhésion intellectuelle, émotive, sans que l'on puisse s'y opposer ;
- a un tel pouvoir de séduction qu'on lui cède sans résistance.

irrésistiblement

Le mot résistible est dérivé de résister, avec le suffixe -ible.

résistif, résistivité, résistor

elle est résistive, un dispositif ou un circuit **résistif** : dont la grandeur essentielle, dans les conditions données, est la résistance.

une **résistivité** : une résistance, spécifique pour chaque corps, d'un conducteur d'un mètre de long et de 1 m² de section.

un **résistor** :

- un composant qui a pour effet de limiter le passage du courant électrique dans un circuit ;
- une résistance électrique d'un dipôle ohmique, pouvant servir au chauffage par effet Joule.

Ce nom est emprunté à l'anglais *resistor*, dérivé de *to resist* « résister », avec le suffixe -or correspondant au français -eur.

resituer

resituer : remettre dans son contexte.

resocialisation, resocialiser

une **resocialisation** : une réinsertion dans la vie sociale, dans la société.

resocialiser : permettre de participer de nouveau à la vie sociale, réinsérer dans la société.

se resocialiser : se réadapter à la vie en société, aux rapports sociaux.

résolu

A. elle est résolue ou résoute, il est **résolu** ou **résout** (*anciennement* : **résous**) :

- est élucidé(e) ;
- pour laquelle ou pour lequel on a trouvé une solution.

elle est irrésolue, il est **irrésolu** : n'a pas été résolu(e), est resté(e) sans solution.

B. elle est résolue, il est **résolu** : est déterminé(e), est ferme dans ses décisions.

absous, dissous et résolu : Office québécois de la langue française.

le **résolu** : ce qui fait l'objet d'un choix, d'une résolution.

elle est irrésolue, il est **irrésolu** : n'est pas résolu(e) éprouve des difficultés à se décider.

une irrésolue, un **irrésolu** : celle, celui qui éprouve des difficultés à se déterminer, à se décider.

je résolus, il résolut, qu'il résolût, résolu(e)(es)(s) ou résout(s), résoute(s) (*anciennement* : résous, résoute, résoutes) ; en résolvant (résoudre, voir ci-dessous).

Le participe est cette fois résolu(e). Le sens de *résous, résoute* (rare) est spécialisé pour les choses changées en d'autres, par exemple de la vapeur changée en eau ou de l'eau en glace, la pierre résoute en sable. Le sens d'avoir *résolu* pour trouver la solution (déverbal de soudre) d'un problème, avoir décidé quelque chose ou avoir rompu un contrat est homonyme de l'adjectif verbal qui signifie décidé, mais il n'existe pas d'ambiguïté pour ce cas. On peut noter que le passé simple de ce verbe est attesté par les grammaires à la différence des verbes précédents. Toutefois, Grevisse note comme régionalisme le terme *résous* au sens de hardi chez Genevoix. En savoir plus : site de Dominique Didier.

résolubilité, résoluble

une **résolubilité** : la qualité de ce qui est résoluble mathématiquement.

elle, il est **résoluble** :

- est susceptible d'être décomposé(e) en ses éléments constituants ;
- pour un bail ou un contrat, peut être annulé, résilié ;
- est susceptible d'être élucidé(e), de recevoir une solution.

Le mot résoluble est emprunté au bas latin *resolubilis* « qui peut être désagrégé ».

résolument

résolument :

- avec décision, détermination ;
- sans aucune hésitation ;
- avec audace, intrépidité.

Cet adverbe est dérivé de résolu, avec le suffixe -ment.

résolutif, résolution, résolutoire

A. elle est résolutive, il est **résolutif** :

- résout, dissocie les éléments constituants d'un corps ;
- pour une inflammation, une tumeur, disparait progressivement, sans suppuration ;
- pour un remède, une substance, calme, fait disparaitre une inflammation, un épanchement, etc.

le pouvoir résolutif de l'œil, d'un instrument d'optique : la limite de l'acuité visuelle permettant de distinguer, d'identifier un objet ou les éléments qui le composent.

un (médicament) **myorésolutif** ou **myorelaxant** : qui produit le relâchement des muscles.

B. elle est résolutive, il est **résolutif** :

- permet d'effectuer une résolution ;
- provoque la résiliation, l'annulation d'un bail, d'un contrat ;
- entraine la résolution d'un accord, d'une dissonance.

une **résolution** : CNRTL

une résolution de problèmes : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française).

une **résolution d'un coïntégrat** : [biologie / génie génétique] le mécanisme par lequel un coïntégrat redonne deux réplicons indépendants. En anglais : *cointegrate resolution*. Voir aussi : coïntégrat, réplicon. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **irrésolution** : l'état, le caractère d'une personne qui éprouve des difficultés à se déterminer.

elle, il est **résolutoire** :

- provoque la résolution de quelque chose ;
- entraine la résolution d'un contrat ;
- marque la régression, le retour à l'état normal d'une inflammation, d'une affection quelconque ;
- permet d'effectuer une résolution ;
- élucide, résout un problème.

Le mot résolutif est dérivé du latin *resolutum*, supin de *resolvere* « résoudre », voir ce mot, avec le suffixe -if.

Le nom (une) résolution est emprunté au latin *resolutio* « action de dénouer, désagrégation, décomposition d'un tout » « action de résoudre » et en médecine « relâchement » ; l'évolution des sens de résolution s'est faite parallèlement à résoudre.

Le mot résolutoire est dérivé du latin *resolutum*, supin de *resolvere* « résoudre », voir ce mot, avec le suffixe -oire.

résolvabilité

une évaluation de la **résolvabilité** des établissements de crédit et des entreprises d'investissement par le collège de résolution de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

résolvance, résolvant, résolvante

la **résolvance** d'un instrument d'optique : son pouvoir résolutif ou pouvoir de résolution.

elle est résolvante, il est **résolvant** :

- permet d'effectuer une résolution ;
- opère la résolution d'une inflammation, d'une tumeur, etc.

un pouvoir **résolvant** : un pouvoir résolutif.

une **résolvante** d'une équation : la seconde équation dérivée de l'équation à calculer et qui facilite la résolution de la première.

Le mot résolvant vient du participe présent de résoudre.

résonance, résonant, résonnant, résonateur

une **résonance** :

- une augmentation de l'amplitude d'oscillation d'un système physique lorsque celui-ci est excité au voisinage de l'une de ses fréquences propres ;
- la faculté de résonner, propre à certains objets, à certains milieux ;
- un prolongement ou une amplification des sons ;
- ce qui fait vibrer l'esprit ou le cœur ;
- un mode de retentissement d'un évènement vécu ;
- autres sens : CNRTL ;
- la méthode ayant pour objet de décrire mathématiquement la répartition des électrons dans une entité moléculaire à liaisons délocalisées par une combinaison des répartitions électroniques dans des structures hypothétiques à liaisons localisées. Le terme « résonance » est maintenant plus utilisé que le terme « mésomérie », qui se réfère à la méthode de traitement des systèmes délocalisés utilisée à l'origine. La différence entre l'énergie de l'entité réelle et celle de la plus stable des structures hypothétiques à liaisons localisées est appelée « énergie de résonance ». En anglais : *resonance*. Voir aussi : conjugaison, hyperconjugaison, mésomérie. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **résonance de section efficace** : [nucléaire] une augmentation importante de la section efficace, intervenant dans un intervalle étroit d'énergie cinétique de la particule incidente. En anglais : *cross section*

resonance, cross-section resonance. Voir aussi : section efficace. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

une **résonance plasmonique (de surface)** ou une **résonance plasmon (de surface)** : une interaction des ondes lumineuses avec les électrons que la lumière excite à la surface d'un métal, lorsque les oscillations des premières et celles des seconds possèdent approximativement la même fréquence. Office québécois de la langue française

Ce mot a aussi été écrit "résonnance".

elle est résonante, il est **résonant** : est le siège d'un phénomène de résonance, renvoie un son amplifié.

elle est résonatrice, il est **résonateur** : fait résonner, produit un phénomène de résonance.

un **résonateur** :

- ce qui a la capacité de résonner ;
- la partie de l'appareil phonateur qui amplifie les sons émis par les cordes vocales ;
- chez les hémiptères cicadoïdes (cigales), l'élément de l'appareil stridulatoire des mâles, destiné à attirer les femelles (on lit aussi une chapelle).

un résonateur de Helmholtz, un résonateur de Hertz, un résonateur à quartz, un résonateur magnétique

La tendance est d'écrire les termes scientifiques avec un seul "n" devant la lettre a (consonance, dissonance, assonance,...).

Le nom (une) résonance est dérivé de résonner, avec le suffixe -ance.

Le mot résonateur est dérivé de résonner, avec le suffixe -(at)eur.

resonger

resonger ou **ressonger** : songer de nouveau.

je resonge, tu resonges, il resonge, nous resongeons, vous resongez, ils resongent ;
je resongeais ; je resongeai ; je resongerai ; je resongerais ;
j'ai resongé ; j'avais resongé ; j'eus resongé ; j'aurai resongé ; j'aurais resongé ;
que je resonge, que tu resonges, qu'il resonge, que nous resongions, que vous resongiez, qu'ils resongent ;
que je resongeasse, qu'il resongeât, que nous resongeassions ; que j'aie resongé ; que j'eusse resongé ;
resonge, resongeons, resongez ; aie resongé, ayons resongé, ayez resongé ;
(en) resongeant.

résonnant, résonnement

Le nom (une) résonance a aussi été écrit "résonnance".

elle est résonnante, il est **résonnant** :

- est sonore, retentissante ou retentissant, résonne ou amplifie le son ;
- renvoie le son.

La tendance est d'écrire les termes scientifiques avec un seul "n" devant la lettre a (résonant, résonateur).

un **résonnement** :

- une résonance, l'action de résonner, de retentir, de renvoyer le son ;
- un retentissement.

Le mot résonnant vient du participe présent de résonner.

Le nom (un) résonnement est dérivé de résonner, avec le suffixe -ment.

resonner

resonner : sonner à nouveau.

résonner

résonner :

- produire un son amplifié, ou une vibration qui engendre un son ;
- retentir en s'accompagnant d'échos, de vibrations sonores ;
- renvoyer un son en le prolongeant ou en l'amplifiant, s'emplir de bruit.

voir aussi : une résonance, résonant, résonateur, résonnant, un résonnement.

Le verbe résonner est emprunté au latin *resonare* « produire un son accompagné de résonances ; renvoyer un écho ; retentir (du bruit de...) ».

résorbable, résorber

elle, il est **résorbable** : peut être résorbé(e).

résorber :

- faire rentrer dans la circulation sanguine ou lymphatique, par des moyens thérapeutiques ou naturellement, les humeurs, les liquides épanchés dans une cavité ou dans des tissus de l'organisme qui ne les contiennent pas ordinairement ;
- faire disparaitre progressivement quelque chose, quelqu'un dans ce qui l'entoure, le touche ;
- faire disparaitre par assimilation.

se résorber :

- s'épancher à l'intérieur de l'organisme dans la circulation sanguine ou lymphatique ;
- disparaitre progressivement, se fondre dans ;
- cesser, se calmer.

elles se sont résorbées, elles sont résorbées.
elles se sont résorbé les encombrements, elles ont résorbé leurs encombrements, elles se les sont résorbés.

Le verbe résorber est emprunté au latin *resorbere* « avaler, aspirer de nouveau » (de sorbere « avaler, absorber »).

résorcine, résorcinol, résorcyclique

une **résorcine** ou un **résorcinol** : un diphénol utilisé comme antiseptique et pour la préparation de certains colorants.

elle, il est **résorcyclique** : se dit de trois acides isomères dérivés du résorcinol et des aldéhydes des correspondants.

Le nom (une) résorcine est un composé savant de résine et orcine.

Le mot résorcyclique est composé de résor- de résorcine, avec les suffixes -yl(e) et -ique.

résorption

une **résorption** :

- une disparition progressive ;
- une assimilation, une fusion ;
- en savoir plus : CNRTL.

résorption / absorption : Parler français.

Le nom (une) résorption est un dérivé savant de résorber d'après absorption.

résoudre

résoudre :

- dissocier les éléments constituants d'un corps composé ;
- faire passer un corps d'un état à un autre, le transformer ou le faire disparaitre ;

- transformer une chose en une autre, faire aboutir grâce à un enchainement logique ;
- trouver, grâce à un processus d'analyse et de réflexion, la solution d'une difficulté, d'un problème ;
- prendre une décision, un parti ;
- opérer une résolution ;
- mener à un résultat ;
- amener quelqu'un à agir, à se déterminer.

je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent ;
je résolvais ; je résolus ; je résoudrai ; je résoudrais ;
j'ai résolu ; j'avais résolu ; j'eus résolu ; j'aurai résolu ; j'aurais résolu ;
que je résolve, que tu résolves, qu'il résolve, que nous résolvions, que vous résolviez, qu'ils résolvent ;
que je résolusse, qu'il résolût, que nous résolussions ; que j'aie résolu ; que j'eusse résolu ;
résous, résolvons, résolvez ; aie résolu, ayons résolu, ayez résolu ;
(en) résolvant.

On lit aussi le participe passé résout (*anciennement* : résous) : j'ai résout ; j'avais résout ; j'eus résout ; j'aurai résout ; j'aurais résout ; que j'aie résout ; que j'eusse résout ; aie résout, ayons résout, ayez résout.

se résoudre à : se déterminer à, se décider à.

je me résous, tu te résous, il se résout, nous nous résolvons, vous vous résolvez, ils se résolvent ;
je me résolvais ; je me résolus ; je me résoudrai ; je me résoudrais ;
je me suis résolu(e) ; je m'étais résolu(e) ; je me fus résolu(e) ; je me serai résolu(e) ; je me serais résolu(e) ;
que je me résolve, que tu te résolves, qu'il se résolve, que nous nous résolvions, que vous vous résolviez, qu'ils se résolvent ;
que je me résolusse, qu'il se résolût, que nous nous résolussions ; que je me sois résolu(e) ; que je me fusse résolu(e) ;
résous-toi, résolvons-nous, résolvez-vous ; sois résolu(e), soyons résolues, soyons résolus, soyez résolu(e)(es)(s) ;
(en) se résolvant.

elles se sont résolues, elles sont résolues.
elles se sont résolu les problèmes, elles ont résolu leurs problèmes, elles se les ont résolus.

Les verbes dont l'indicatif présent se termine en -vons à la première personne du pluriel et en -verons au futur, sont des verbes du premier groupe, en -ver : *nous trouvons, nous trouverons ; nous levons, nous lèverons*. Mais pour le verbe résoudre qui n'appartient pas au premier groupe, c'est *nous résolvons, nous résoudrons*. En savoir plus : Académie française.

voir : résolu, résolution, résolvance, résolvant (ci-dessus).

Le verbe résoudre est une adaptation, d'après l'ancien français *soudre* « payer » et aussi « délier, résoudre » (issu du latin *solvere*, voir : payer) du latin *resolvere* proprement « délier, désagréger, dissoudre » et « démêler, débrouiller (un problème), éclaircir, expliquer ».

resouffler

resouffler : souffler à nouveau.

resoulever

resoulever ou **ressoulever** : soulever de nouveau.

je resoulève, tu resoulèves, il resoulève, nous resoulevons, vous resoulevez, ils resoulèvent ;
je resoulevais ; je resoulevai ; je resoulèverai ; je resoulèverais ;
j'ai resoulevé ; j'avais resoulevé ; j'eus resoulevé ; j'aurai resoulevé ; j'aurais resoulevé ;
que je resoulève, que tu resoulèves, qu'il resoulève, que nous resoulevions, que vous resouleviez, qu'ils resoulèvent ;
que je resoulevasse, qu'il resoulevât, que nous resoulevassions ; que j'ai resoulevé ; que j'eusse resoulevé ;
resoulève, resoulevons, resoulevez ; aie resoulevé, ayons resoulevé, ayez resoulevé ;
(en) resoulevant.

resourdre

resourdre : sourdre à nouveau.

il resourd, ils resourdent ;
il a resourdi ; il avait resourdi ; il eut resourdi ; il aura resourdi ; il aurait resourdi ;
qu'il ait resourdi ; qu'il eût resourdi.

re-sous-traiter

re-sous-traiter : céder à un sous-traitant, en totalité ou en partie, une entreprise, une affaire, une fourniture dont on a la sous-traitance.

respect

un **respect** :

- l'action de prendre en considération quelque chose ;
- une considération exagérée pour une opinion ;
- un sentiment qui incite à traiter quelqu'un avec égards, considération, en raison de son âge, de sa position sociale, de sa valeur ou de son mérite ;
- un sentiment de vénération, une attitude de révérence envers le sacré ;
- une attitude de réserve, de piété envers une chose considérée pour sa valeur morale ;
- le fait de prendre en considération la dignité de la personne humaine ;
- le fait de considérer une chose comme juste ou bonne et ne pas y porter atteinte, ne pas l'enfreindre ;
- le fait d'y être fidèle.
- l'observation d'une règle, le fait de la respecter, de s'y conformer, de l'appliquer. Office québécois de la langue française.

présenter ses respects : témoigner de sa considération, de sa déférence envers quelqu'un par la parole, par des actes.

le **respect humain** : une crainte du jugement des hommes, une attitude qui conduit à adopter des comportements conformistes dans la crainte de choquer, de déplaire, du qu'en-dira-t-on.

tenir en respect :

- tenir à distance, tenir sous le feu d'une arme ;
- éloigner, tenir à l'écart une chose, une personne, considérée comme un danger, une menace, une chose néfaste.

un **irrespect** :

- un manque de respect ;
- une impertinence, une irrévérence.

un **non-respect** de : le fait de ne pas respecter une obligation.

Le nom (un) respect vient du latin *respectus* « action de regarder en arrière », d'où « considération, égard ».

Le nom (un) répit vient du latin *respectus* « action de regarder en arrière » « égard, considération » « recours, refuge », puis en latin parlé « délai, répit ».

respectabiliser, respectabilité, respectable, respectablement

respectabiliser :

- rendre respectable ;
- donner une apparence de respectabilité.

une **respectabilité** :

- le caractère d'une personne ou d'une chose respectable ;
- une apparence d'honorabilité ;
- ce qui est empreint d'honorabilité, de dignité, le plus souvent apparente.

elle, il est **respectable** :

- mérite le respect, la considération, est digne d'être respecté(e) ;
- mérite la considération, présente une valeur morale, sociale, intellectuelle digne d'estime, de respect ;
- est d'une apparence, d'un aspect qui inspire le respect ;
- a une importance quantitative qui mérite d'être prise en considération.

respectablement : d'une manière respectable, en inspirant du respect.

Le mot respectable est dérivé de respecter, avec le suffixe -able.

respecté, respecter

elle est respectée, il est **respecté** :

- est digne de respect, d'estime, de considération ;
- que l'on respecte, que l'on applique, à laquelle ou auquel on ne déroge pas ;
- mérite le respect, à qui l'on doit le respect, est digne d'intérêt.

respecter :

- considérer quelqu'un avec respect, porter une profonde estime à quelqu'un, le traiter avec égards en raison de son âge, sa position sociale, sa valeur morale ou intellectuelle ;
- s'abstenir de privautés, de relations charnelles avec une femme ;
- avoir de la considération pour une valeur intellectuelle, un idéal ;
- ne pas porter atteinte à une chose établie, un droit, une loi, ne pas déroger à une règle, à ce qu'il convient de faire ; tenir compte, suivre scrupuleusement un plan, un ordre ; ne pas détruire ou modifier quelque chose ; ne pas troubler, ne pas déranger, avoir des égards pour quelque chose.

se faire respecter : imposer une attitude de respect à autrui par son autorité.

se respecter :

- avoir une considération mutuelle ;
- avoir un comportement conforme à sa dignité, à l'estime qu'on a de soi.

elles se sont respectées, elles sont respectées.
elles se sont respecté les engagements, elles ont respecté leurs engagements, elles se les sont respectés.

Le verbe respecter est emprunté au latin *respectare*, proprement « regarder en arrière », de là « avoir en vue ; prendre en considération, se préoccuper de ».

respectif, respectivement

elle est respective, il est **respectif** :

- concerne, revient ou appartient à chacun des éléments pris en compte dans l'ensemble considéré ;
- se caractérise par un retour, un regard en arrière ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

respectivement :

- en ce qui concerne chaque élément particulier d'un ensemble par rapport aux autres ;
- à chacun pour ce qui le concerne et de l'un à l'autre ;
- en considérant ce qui est connu par ailleurs, ce qui vient d'être dit ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot respectif, pour l'ancien sens « attentif à », est dérivé du latin *respectus* « égard, considération » (voir : respect), avec le suffixe -if. Pour le sens actuel,il est emprunté au latin scolastique *respectivus* « respectif, qui se rapporte à un autre » et « circonspect ».

respectueusement, respectueux

respectueusement :

- avec respect, d'une manière respectueuse ;
- en signe de déférence, de politesse exigée par l'âge, le rang, l'usage, le mérite ;
- en étant respectueux, en s'obligeant au respect.

irrespectueusement

elle est respectueuse, il est **respectueux** :

- témoigne, éprouve du respect, de la considération pour quelqu'un ;
- marque du respect ;
- montre du respect pour une valeur morale, sociale, un idéal ;
- est imposé(e) par le respect, les convenances, la crainte.

être respectueuse ou respectueux de : ne pas porter atteinte à quelque chose, ne pas déroger pas à une règle.

un **acte respectueux** : un acte par lequel les enfants de famille, ayant atteint la majorité de 25 ans, étaient tenus, avant de contracter mariage, de demander conseil de leur père et de leur mère.

une respectueuse, un **respectueux** : une personne dont la conduite morale, intellectuelle, est induite par le respect.

faire le respectueux, faire la respectueuse : feindre le respect, la soumission.

elle est irrespectueuse, il est **irrespectueux** :

- n'est pas respectueux ;
- manque de respect.

une irrespectueuse : celle qui n'est pas respectueuse ; un **irrespectueux** : celui qui n'est pas respectueux.

Le mot respectueux est dérivé de respect d'après l'étymon latin, avec le suffixe -(u)eux.

respir, respirabilité, respirable, respirant, respirateur, respiration, respiratoire, respire, respirer

un **respir** ou **respire** : une respiration, une haleine, un souffle.

une **respirabilité** : la capacité d'un tissu à évacuer la vapeur d'eau.

elle, il est **respirable** : peut être respiré(e) sainement.

une **irrespirabilité** : la qualité de ce qui est irrespirable.

elle, il est **irrespirable** :

- n'est pas respirable ;
- est dangereuse ou dangereux, pénible de respirer ;
- est invivable, insoutenable, insupportable.

elle est respirante, il est **respirant** : respire.

un vitrage respirant : qui fait communiquer la lame d'air d'un vitrage isolant avec l'extérieur.

un vêtement respirant : qui permet une très bonne évacuation de l'humidité.

un muscle, un nerf **respirateur** : qui sert à la respiration.

un (appareil) respirateur

une **respiration** :

- l'action de respirer, la manière de respirer ;
- une pause où doit respirer le chanteur, un arrêt que doit respecter un instrumentiste ; la notation de cette pause ;
- l'ensemble des fonctions par lesquelles sont assurés les échanges gazeux de l'organisme.

Chez les insectes terrestres, l'oxygène est amené directement dans les tissus par les trachées. Cet approvisionnement peut également se faire par l'intermédiaire du sang et plus exactement par l'intermédiaire de branchies (ou trachéobranchies), qui est la respiration propre, chez les arthropodes, aux crustacés et à certaines larves d'insectes aquatiques. Il existe d'autres procédés de respiration aquatique.

elle, il est **respiratoire** :

- sert à la respiration ;
- se rapporte à la respiration.

A. **respirer** :

- aspirer et rejeter l'air pour renouveler l'oxygène de l'organisme ;
- être en vie ;

- vivre ;
- reprendre haleine ;
- avoir un moment de répit ;
- se sentir soulagé ;
- marquer une pause.

B. **respirer** :

- désirer, souhaiter ardemment ;
- boire ;
- supporter, encaisser ;
- subir ;
- soupçonner, renifler ;
- se manifester, s'exprimer dans ;
- se dégager de.

Le nom (un) respir ou respire est un ancien déverbal de respirer.

Le nom (une) respiration est emprunté au latin *respiratio* « action de respirer » « pause pour reprendre haleine » et « exhalation, évaporation ».

Le mot respiratoire est dérivé du latin respiratum, supin de respirare « respirer » (voir ce mot), avec le suffixe -oire.

Le verbe respirer est emprunté au latin *respirare* « respirer, reprendre haleine, exhaler » et au figuré « se reposer, se remettre, avoir du répit », lui-même dérivé de *spirare* « souffler ».

-pnée est tiré du grec π ν ε ῖ ν « respirer ».

La pensée de Pierre de Jade : Difficile de respirer l'intelligence quand on a l'air con.

resplendir, resplendissant, resplendissement

resplendir :

- parvenir, être au maximum de son rayonnement, répandre une lumière abondante et pure, projeter de vives lueurs ;
- se mettre superbement en valeur, se distinguer par des couleurs (plus) éclatantes ;
- déployer une profusion de richesses, de luxe, de raffinements ;
- paraitre au maximum de son éclat physique et/ou moral, arborer une santé, un sentiment, etc. dans toute sa plénitude ;
- réverbérer, répandre une lumière surnaturelle, se transfigurer dans la gloire éternelle ;
- transparaitre avec éclat dans l'expression physique, dans les œuvres ;
- parvenir au maximum de son intensité, se faire remarquer par de brillantes qualités ;
- parvenir au summum de sa valeur, de son talent, de sa gloire, etc.

je resplendis, tu resplendis, il resplendit, nous resplendissons, vous resplendissez, ils resplendissent ;
je resplendissais ; je resplendis ; je resplendirai ; je resplendirais ;
j'ai resplendi ; j'avais resplendi ; j'eus resplendi ; j'aurai resplendi ; j'aurais resplendi ;
que je resplendisse, que tu resplendisses, qu'il resplendisse, que nous resplendissions, que vous resplendissiez, qu'ils resplendissent ;
que je resplendisse, qu'il resplendît, que nous resplendissions ; que j'aie resplendi ; que j'eusse resplendi ;
resplendis, resplendissons, resplendissez ; aie resplendi, ayons resplendi, ayez resplendi ;
(en) resplendissant.

elle est resplendissante, il est **resplendissant** :

- brille d'un grand éclat, projette de vives lueurs ou est fortement illuminé(e) ;
- se distingue par des coloris vifs, des nuances chatoyantes ;
- se distingue par une apparence riche, luxueuse, raffinée ;
- se caractérise par un radieux épanouissement physique et/ou moral ;
- réverbère une lumière surnaturelle ;
- se distingue par son extrême intensité, ses brillantes qualités, sa valeur suprême ;
- se distingue par son grand prestige.

un **resplendissement** :

- une lumière abondante et pure répandue par un astre ;
- une vive réverbération d'une chose éclairée ;

- un étalage de couleurs chatoyantes, de luxe, de prospérité ;
- une rayonnante plénitude physique et/ou morale ;
- une intensité remarquable, une valeur suprême, un apogée, une apothéose.

Le verbe resplendir est emprunté au latin *resplendēre* « renvoyer la clarté, reluire », altéré en *resplendĕre* ; en ancien français, la forme *resplendre* a vécu parallèlement à resplendir du 12ème au 16ème siècles.

responsabilisation, responsabiliser, responsabilité

une **responsabilisation** : le fait de rendre responsable en faisant participer aux décisions ou en permettant d'être autonome.

responsabiliser :

- rendre responsable ;
- donner conscience à autrui de sa responsabilité.

une **déresponsabilisation** : une perte du sens de la responsabilité.

déresponsabiliser : faire perdre le sens de la responsabilité.

une **responsabilité** :

- une obligation faite à une personne de répondre de ses actes du fait du rôle, des charges qu'elle doit assumer et d'en supporter toutes les conséquences ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- l'obligation faite au titulaire d'une fonction de s'acquitter d'une tâche ou d'une catégorie de tâches, et de répondre de leur exécution à son supérieur ou à l'autorité compétente, suivant des critères établis et auxquels il a consenti. Office québécois de la langue française ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

en charge de / en responsabilité de / en capacité de : Académie française.

une **responsabilité collective du code** : le principe de développement logiciel selon lequel la responsabilité de la qualité du code est partagée entre tous les membres de l'équipe de programmation, chaque programmeur pouvant le retravailler même s'il n'en est pas l'auteur original. En savoir plus : Vocabulaire de l’agilité. Office québécois de la langue française.

la **responsabilité sociétale de l’entreprise**, RSE ou **responsabilité sociale** (de l’entreprise) RSE : le principe selon lequel les entreprises devraient assumer, par conscience sociale ou nécessité morale, la responsabilité des conséquences que leurs activités entraînent pour la collectivité, en intégrant, de leur propre initiative, des considérations sociales, environnementales et économiques à leurs valeurs, à leur culture, à leurs processus de prise de décisions, à leur stratégie, à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes. En anglais : *corporate (social) responsibility ; CSR*. Voir aussi : triple performance. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

une **irresponsabilité** :

- une absence de responsabilité morale ou légale ;
- l'état d'une personne qui ne veut pas répondre de ses actes ;
- un privilège accordé au chef de l'État ou aux parlementaires en fonction ;
- une dispense de responsabilité pénale accordée pour raison pathologique.

une **non-responsabilité** :

- l'absence de responsabilité d'une personne ;
- le fait de ne pas être responsable devant une instance.

Ces mots sont dérivés de responsable.

responsable

elle, il est **responsable** :

- doit rendre compte et répondre de ses actes ou de ceux des personnes dont elle a la garde ou la charge ;
- doit réparer les dommages causés volontairement ou non ;
- est chargé(e) de ;
- est réfléchie, sérieuse, sait peser le pour et le contre ; est réfléchi, sérieux, sait peser le pour et le contre ;

- est coupable ;
- est l'auteur(e) ;
- est la cause de.

La finance « responsable » cherche à concilier l'efficacité de l'économie, la protection des clients, et l'intérêt général. Elle vise à réduire l'instabilité du système financier tout en intégrant dans ses choix des critères sociaux, sociétaux et environnementaux. En savoir plus : Banque de France.

elle, il est **irresponsable** :

- ne répond pas de ses actes ;
- agit avec légèreté sans mesurer la gravité de ses actes ;
- est juridiquement dispensé(e) de répondre de ses actes en vertu d'un privilège ;
- est juridiquement affranchi(e) de responsabilité en raison de son âge ou de son état mental.

une, un **responsable** :

- une personne ayant la charge d'une fonction de responsabilités au sein d'une administration, d'une entreprise, d'un mouvement, d'une organisation ;
- une personne qui doit assumer la responsabilité de quelque chose ;
- l'auteur(e).

une, un **responsable de clientèle** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *client manager, customer relationship manager*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une, un **responsable de la confidentialité** [économie et gestion d'entreprise] une personne chargée dans une entreprise de la protection des données informatiques, particulièrement celles relatives aux personnes. En anglais : *chief privacy officer, CPO*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une, un **responsable de la facturation** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *billing manager*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une, un **responsable de la fiscalité** [économie et gestion d'entreprise - économie générale / fiscalité] une personne chargée de traiter la fiscalité dans une entreprise. En anglais : *tax manager*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005

une, un **responsable de la mercatique et de la communication** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *marketing and communication manager*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une, un **responsable de la promotion en ligne** : [économie et gestion d'entreprise - communication / publicité] une personne chargée de la promotion de biens, de services ou de marques sur la toile et dans les réseaux sociaux, qui recourt notamment au référencement et au ciblage publicitaire. En anglais : *traffic manager*. Voir aussi : animateur, animatrice de communauté, ciblage publicitaire, mercatique par réseaux sociaux, responsable des réseaux sociaux. Journal officiel de la République française du 23/05/2020

une, un **responsable de la sécurité** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *safety manager, security manager*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

une, un **responsable de produit** : une, un membre qui représente le client au sein de l'équipe de mêlée et qui établit l'ordre des priorités de développement, effectue un suivi régulier avec l'équipe de développement, s'assure que celle-ci comprend bien le travail à réaliser et rend compte régulièrement de l'état d'avancement du projet au client. En savoir plus : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

une, un **responsable de zone** (à l'exportation) [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *area export manager*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une, un **responsable de zone de vente** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *area sales manager*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une, un **responsable des exportations** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *export sales manager*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

une, un **responsable des grands comptes** ou **responsable des comptes-clés** [économie et gestion d'entreprise] une personne chargée de la gestion des opérations avec les clients principaux. En anglais : *key account manager*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une, un **responsable des prix et des devis** [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *cost estimator*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une, un **responsable des réseaux sociaux** [économie et gestion d'entreprise - communication] une^personne responsable de la stratégie de communication d'une entreprise ou d'une organisation, sur la toile et dans les réseaux sociaux. En anglais : *social media manager, social media marketing manager*. Voir aussi : animateur, -trice de communauté, mercatique par réseaux sociaux, responsable de la promotion en ligne. Journal officiel de la République française du 23/05/2020.

une, un **responsable des services généraux** [économie et gestion d'entreprise] une personne chargée de la gestion de tout ce qui n'a pas directement trait à la production de l'entreprise. En anglais : *facilities manager*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une, un **responsable du développement** [économie et gestion d'entreprise] une personne chargée, dans l'entreprise, de faire croître le chiffre d'affaires ou de favoriser sa croissance. Les objectifs du responsable du développement peuvent être atteints au sein de l'entreprise par une meilleure valorisation des produits ou services existants, la recherche de nouveaux débouchés - ou à l'extérieur de l'entreprise - par la recherche d'alliances ou de partenariats, ou par la prospection de nouveaux domaines d'activités. Le terme s'emploie aussi pour désigner plus spécialement le responsable du développement commercial de l'entreprise. L'expression « prospecteur d'affaires » est aussi utilisée pour désigner plus spécialement une personne responsable du développement sur un marché déterminé. En anglais : *business developer, business development director, business development manager*. Journal officiel de la République française du 26/10/2006.

une, un **responsable du plan médias** [communication - économie et gestion d'entreprise] En anglais : *media planner*. Voir aussi : plan médias. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

Le mot responsable est un dérivé savant du latin *responsum*, supin de *respondere* « répondre » pour servir d'adjectif à répondre.

responsif

elle est responsive, il est **responsif** : contient une réponse. [terme de chancellerie].

L'anglais *responsive* appartient d'abord à la langue de la psychologie et signifie « sensible, impressionnable ». On l'emploie aussi par extension dans certains domaines techniques, en particulier pour qualifier un moteur, un mécanisme, un dispositif qui obéit à une sollicitation, qui accomplit ce qui est exigé. Le français, dans ce cas, emploie le verbe répondre : La pédale de frein ne répond plus ou, elliptiquement, les freins ne répondent plus. On s'abstiendra donc d'user de l'anglicisme responsif, et plus encore si c'est pour lui donner des sens que le mot anglais n'a pas dans sa langue d'origine, ceux d'« adaptable » ou de « réactif ». En savoir plus : Académie française.

responsorial

la psalmodie **responsoriale** : tout chant où alternent versets et répons, où se répondent soliste et chœur.

des chants responsoriaux

un **responsorial** : un recueil de chants d'église comportant les chants de l'office de nuit et le recueil des répons chantés après les leçons des matines.

L'adjectif responsorial est emprunté au latin d'Église *responsorialis*, spécialement dans la locution *responsorialis psalmus* désignant un psaume où chaque verset était suivi d'un répons. Le nom est emprunté au latin chrétien *responsoriale* désignant le livre liturgique contenant les répons, attesté au 9ème siècle, et dérivé de *responsorius, responsoria, responsorium* « de verset, de répons », substantivé sous les formes *responsorius* et *responsorium* au sens de « verset de psaume, chant du chœur qui y répond ».

resquillage, resquille, resquiller, resquilleur

un **resquillage** ou une **resquille** :

- l'action de resquiller ;
- un avantage obtenu en resquillant.

resquiller :

- se faufiler dans un spectacle, dans un moyen de transport, dans une file d'attente, sans attendre son tour ou sans payer sa place ;
- obtenir quelque chose sans y avoir droit, sans payer.

une resquilleuse, un **resquilleur** : celle, celui qui resquille.

Le verbe resquiller est emprunté au provençal *resquilla* « glisser, faire un faux-pas », dérivé de *esquilha* « glisser, fuir, s'échapper ; s'esquiver », lui-même dérivé de *quilho*, voir : quille.

res- ou ress-

Devant un mot commençant par s, la logique est d'écrire le préfixe re- et c'était ainsi au 16ème siècle. Mais la "règle" qui veut que l'on écrive "ss" entre deux voyelles pour obtenir le son [s] s'est imposée : ressaisir, ressasser, ressembler, ressentir, resserrer, ressortir,... Cependant l'observation des graphies dans les textes contemporains et les créations récentes montrent que l'usage vivant est l'absence de redoublement. CNRTL

Pour les mots qui ont donc deux graphies, on peut donc privilégier celle où le s n'est pas doublé.

Prononciation de "ress" : Office québécois de la langue française.

ressac

un **ressac** : l'aller et retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles se brisent contre un obstacle.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *resaca* « ressac », d'abord *saca y resaca* « mouvement de flux et de reflux de la mer », de *sacar* « tirer » et *resacar* « tirer de nouveau », parce que le flux et le reflux enlèvent, repoussent de nouveau les objets qui se trouvent sur le rivage ; *sacar* est probablement dérivé de *saco* « sac » (à comparer avec saccade).

ressaigner

resaigner ou **ressaigner** : saigner de nouveau.

ressaisir, ressaisissement

ressaisir :

- saisir de nouveau ce qu'on avait lâché, ce qu'on avait laissé échapper ;
- ramener sous son autorité ;
- reprendre, rentrer en possession de quelque chose ;
- saisir de nouveau quelqu'un.

je ressaisis, tu ressaisis, il ressaisit, nous ressaisissons, vous ressaisissez, ils ressaisissent ;
je ressaisissais ; je ressaisis ; je ressaisirai ; je ressaisirais ;
j'ai ressaisi ; j'avais ressaisi ; j'eus ressaisi ; j'aurai ressaisi ; j'aurais ressaisi ;
que je ressaisisse, que tu ressaisisses, qu'il ressaisisse, que nous ressaisissions, que vous ressaisissiez, qu'ils ressaisissent ;
que je ressaisisse, qu'il ressaisît, que nous ressaisissions ; que j'aie ressaisi ; que j'eusse ressaisi ;
ressaisis, ressaisissons, ressaisissez ; aie ressaisi, ayons ressaisi, ayez ressaisi ;
(en) ressaisissant.

se ressaisir de :

- se saisir de nouveau, s'emparer de nouveau de quelque chose ;
- reprendre, rentrer en possession de quelque chose.

se ressaisir :

- redevenir maitre de soi ;
- opérer un redressement de soi-même par un effort de volonté, une attitude plus ferme.

je me ressaisis, tu te ressaisis, il se ressaisit, nous nous ressaisissons, vous vous ressaisissez, ils se ressaisissent ;
je me ressaisissais ; je me ressaisis ; je me ressaisirai ; je me ressaisirais ;
je me suis ressaisi(e) ; je m'étais ressaisi(e) ; je me fus ressaisi(e) ; je me serai ressaisi(e) ; je me serais ressaisi(e) ;
que je me ressaisisse, que tu te ressaisisses, qu'il se ressaisisse, que nous nous ressaisissions, que vous vous ressaisissiez, qu'ils se ressaisissent ;
que je me ressaisisse, qu'il se ressaisît, que nous nous ressaisissions ; que je me sois ressaisi(e) ; que je me fusse ressaisi(e) ;
ressaisis-toi, ressaisissons-nous, ressaisissez-vous ; sois ressaisi(e), soyons ressaisies, soyons ressaisis, soyez ressaisi(e)(es)(s) ;
(en) se ressaisissant.

un **ressaisissement** : l'action de ressaisir ou de se ressaisir ; le résultat de cette action.

ressangler

ressangler : sangler à nouveau.

ressassage, ressassement, ressasser, ressasseur

un **ressassage** ou **ressassement** :

- l'action de ressasser ; le résultat de cette action, une chose ressassée ;
- un retour des mêmes mots un grand nombre de fois.

ressasser :

- repasser au sas, au tamis ;
- revoir en esprit ;
- revenir sans cesse sur les mêmes choses ;
- répéter de manière lassante un énoncé.

une ressasseuse, un **ressasseur** : une personne qui ressasse, qui répète toujours la même chose.

voir aussi : un sassage, un sassement, sasser, un sasseur.

ressat

un **ressat** :

- un repas qui marquait la fin des vendanges ;
- un repas pour remercier d'un travail, pour un évènement, une fête.

ressaut, ressauter, ressauteur, ressautoir

un **ressaut** :

- une dénivellation, une saillie ;
- un mouvement brusque ; un regain subit ;
- en savoir plus : CNRTL .

être en ressaut : être en colère.

ressauter :

- former un ressaut architectural ;
- franchir de nouveau en sautant ;
- sauter de nouveau, faire un nouveau saut ;
- sursauter ;
- se rebiffer ;
- se mettre en colère.

une ressauteuse, un **ressauteur** : une personne qui ressaute, qui est récalcitrante, qui proteste, s'insurge habituellement ou souvent.

une ressauteuse-née, un ressauteur-né

un **ressautoir** : en pyrotechnie, une saillie hémicylindrique fixée à l'intérieur d'une tonne.

Le nom (un) ressaut est emprunté à l'italien *risalto*, déverbal de *risaltare*, lui aussi attesté comme terme d'architecture au 16ème siècle, proprement « sauter de nouveau », dérivé de *saltare* (sauter), d'où le verbe ressauter utilisé en architecture.

Pour le sens du sursaut, le nom (un) ressaut est probablement un déverbal de ressauter qui est dérivé de sauter.

ressayage, ressayer

un **réessayage** ou **ressayage** : un nouvel essayage ; un nouvel essai.

réessayer ou **ressayer** :

- procéder à un nouvel essayage ;

- essayer, tenter de nouveau.

je ressaie ou je ressaye, tu ressaies ou tu ressayes, il ressaie ou il ressaye, nous ressayons, vous ressayez, ils ressaient ou ils ressayent ;
je ressayais ; je ressayai ; je ressaierai ou je ressayerai ; je ressaierais ou je ressayerais ;
j'ai ressayé ; j'avais ressayé ; j'eus ressayé ; j'aurai ressayé ; j'aurais ressayé ;
que je ressaie ou que je ressaye, que tu ressaies ou que tu ressayes, qu'il ressaie ou qu'il ressaye, que nous ressayions, que vous ressayiez, qu'ils ressaient ou ressayent ;
que je ressayasse, qu'il ressayât, que nous ressayassions ; que j'aie ressayé ; que j'eusse ressayé ;
ressaie ou ressaye, ressayons, ressayez ; aie ressayé, ayons ressayé, ayez ressayé ;
(en) ressayant.

ressemblance, ressemblant, ressembler

une **ressemblance** :

- une similitude d'aspect physique et/ou de comportement ;
- une analogie ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est ressemblante, il est **ressemblant** :

- ressemble à quelqu'un, à quelque chose ;
- est conforme au modèle représenté ;
- reproduit fidèlement la réalité ;
- reproduit fidèlement l'original ;
- est fidèlement représentée ou décrite ; est fidèlement représenté ou décrit.

elles sont ressemblantes, ils sont ressemblants : se ressemblent.

ressembler :

- présenter des traits communs avec quelqu'un ou quelque chose ;
- avoir un aspect physique ou un comportement qui s'apparente plus ou moins à celui d'un certain type, d'une personne ou d'un personnage, d'une représentation artistique ;
- offrir une similitude d'aspect, d'usage, etc. avec une chose de même espèce ou d'espèce voisine ;
- reproduire fidèlement quelqu'un, quelque chose ;
- être fidèlement reproduit ;
- correspondre à la façon d'agir habituelle d'une personne ;
- être conforme à son caractère.

ça ne te ressemble pas : ce n'est pas ton habitude d'agir ainsi.

On entend aussi "ressembler quelqu'un" pour lui ressembler, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

se ressembler :

- avoir des traits communs, un aspect, une apparence similaire ;
- avoir une similitude d'aspect, d'usage.

elles se ressemblent, ils se ressemblent, elles se sont ressemblées, ils se sont ressemblés,...

à l'instar de :

- à l'exemple de ;
- selon le modèle de ;
- comme.

Le verbe ressembler est dérivé de sembler, avec le préfixe re-.

ressemelage, ressemeler, ressemeleur

un **ressemelage** : l'action de ressemeler ; le résultat de cette action.

ressemeler : changer la semelle usée d'une chaussure.

je ressemèle ou je ressemelle, tu ressemèles ou tu ressemelles, il ressemèle ou il ressemelle, nous ressemelons, vous ressemelez, ils ressemèlent ou ils ressemellent ;
je ressemelais ; je ressemelai ; je ressemèlerai ou ressemellerai ; je ressemèlerais ou ressemellerais ;

j'ai ressemelé ; j'avais ressemelé ; j'eus ressemelé ; j'aurai ressemelé ; j'aurais ressemelé ;
que je ressemèle ou que je ressemelle, que tu ressemèles ou que tu ressemelles, qu'il ressemèle ou qu'il ressemelle, que nous ressemelions, que vous ressemeliez, qu'ils ressemèlent ou qu'ils ressemellent ;
que je ressemelasse, qu'il ressemelât, que nous ressemelassions ; que j'aie ressemelé ; que j'eusse ressemelé ;
ressemèle ou ressemelle, ressemelons, ressemelez ; aie ressemelé, ayons ressemelé, ayez ressemelé ;
(en) ressemelant.

une ressemeleuse, un **ressemeleur** : une personne qui ressemèle des chaussures.

Le verbe ressemeler est formé de re-, semelle, -er.

ressemer

resemer ou **ressemer** : semer de nouveau.

je ressème, tu ressèmes, il ressème, nous ressemons, vous ressemez, ils ressèment ;
je ressemais ; je ressemai ; je ressèmerai ; je ressèmerais ;
j'ai ressemé ; j'avais ressemé ; j'eus ressemé ; j'aurai ressemé ; j'aurais ressemé ;
que je ressème, que tu ressèmes, qu'il ressème, que nous ressemions, que vous ressemiez, qu'ils ressèment ;
que je ressemasse, qu'il ressemât, que nous ressemassions ; que j'ai ressemé ; que j'eusse ressemé ;
ressème, ressemons, ressemez ; aie ressemé, ayons ressemé, ayez ressemé ;
(en) ressemant.

ressenti, ressentiment, ressentir

elle est ressentie, il est **ressenti** :

- est éprouvé(e), suscite une sensation ;
- dont le contour ou le renflement est plus bombé ou plus fort qu'il ne doit l'être.

un **ressenti** :

- ce qui est ressenti ;
- une sensation.

un **ressentiment** :

- un sentiment de reconnaissance ;
- un faible renouvellement d'un mal qu'on a eu, d'une douleur qu'on a ressentie ;
- une technique artistique qui accentue les contours ou les renflements d'un corps ;
- une animosité que l'on ressent des maux, des préjudices que l'on a subis, avec le plus souvent le désir de se venger.

Le ressentiment : Académie française.

ressentir :

- éprouver une sensation physique, en tant que telle, agréable ou désagréable ;
- éprouver vivement dans son âme ou dans son esprit l'effet d'une cause extérieure ;
- avoir une vive conscience d'un état subjectif ;
- éprouver un sentiment favorable ou défavorable à l'égard de quelqu'un.

je ressens, tu ressens, il ressent, nous ressentons, vous ressentez, ils ressentent ;
je ressentais ; je ressentis, ils ressentirent ; je ressentirai ; je ressentirais ;
j'ai ressenti ; j'avais ressenti ; j'eus ressenti ; j'aurai ressenti ; j'aurais ressenti ;
que je ressente, que tu ressentes, qu'il ressente, que nous ressentions, que vous ressentiez, qu'ils ressentent ;
que je ressentisse, qu'il ressentît, que nous ressentissions ; que j'aie ressenti ; que j'eusse ressenti ;
ressens, ressentons, ressentez ; aie ressenti, ayons ressenti, ayez ressenti ;
(en) ressentant.

se ressentir de :

- se souvenir d'une offense, d'une injure ; en éprouver du ressentiment ;
- continuer à éprouver les effets d'un mal physique ;
- éprouver l'influence de, subir les suites de.

s'en ressentir pour : avoir envie de ; aimer, avoir plaisir à.

je me ressens, tu te ressens, il se ressent, nous nous ressentons, vous vous ressentez, ils se ressentent ;
je me ressentais ; je me ressentis ; je me ressentirai ; je me ressentirais ;
je me suis ressenti(e) ; je m'étais ressenti(e) ; je me fus ressenti(e) ; je me serai ressenti(e) ; je me serais ressenti(e) ;
que je me ressente, que tu te ressentes, qu'il se ressente, que nous nous ressentions, que vous vous ressentiez, qu'ils se ressentent ;
que je me ressentisse, qu'il se ressentît, que nous nous ressentissions ; que je me sois ressenti(e) ; que je me fusse ressenti(e) ;
ressens-toi, ressentons-nous, ressentez-vous ; sois ressenti(e), soyons ressenties, soyons ressentis, soyez ressenti(e)(es)(s) ;
(en) se ressentant.

Le verbe ressentir est dérivé de sentir, avec le préfixe re-.

resserrage, resserre, resserré, resserrement, resserrer

un **resserrage** : l'action de resserrer une vis, un dispositif ; le résultat de cette action.

une **resserre** : un endroit où l'on met à l'abri, où l'on range certaines choses.

elle est resserrée, il est **resserré**

un **resserrement** :

- le fait de se resserrer ou d'être resserré ;
- l'état de ce qui se resserre ou est resserré ;
- le fait de rendre moins ample ;
- le fait de rendre plus étroit, de renforcer ;
- le fait de diminuer les dépenses, la circulation de l'argent ;
- un rapprochement ;
- un rétrécissement.

resserrer :

- placer à nouveau dans un endroit fermé ;
- remettre à sa place ;
- tenir ou maintenir à nouveau étroitement en exerçant une pression ;
- tenir ou maintenir étroitement en accentuant une pression ;
- maintenir rigoureusement rapproché ou fermé ;
- réduire, rétrécir en contractant ;
- tendre un lien, un vêtement ou en réduire la longueur pour qu'il s'applique à nouveau ou plus étroitement autour de quelque chose ;
- agir à nouveau ou avec plus de force sur une pièce mobile, un dispositif de fixation ou de fermeture, pour rapprocher deux éléments l'un de l'autre afin d'obtenir un blocage plus ou moins complet ;
- disposer des choses, placer des personnes le plus près possible les unes des autres ;
- les rapprocher à nouveau ou plus étroitement ;
- rendre plus concis ;
- borner par des limites étroites.

resserrer un montage : [audiovisuel / cinéma - télévision] accélérer le rythme d'un montage en en raccourcissant ou en supprimant certains plans ou séquences. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

se resserrer :

- être tenu ou maintenu par une nouvelle pression ;
- être rapprochés ;
- devenir plus dense ;
- se réduire, se rétrécir ;
- se regrouper pour être plus efficace.

elles se sont resserrées, elles sont resserrées.
elles se sont resserré les liens, elles ont resserré leurs liens, elles se les sont resserrés.

resservir

resservir :

- servir de nouveau, une nouvelle fois ;

- dire ou écrire ce qui a déjà été dit ou écrit ;
- être de nouveau utilisé, être encore utilisable.

je ressers, tu ressers, il ressert, nous resservons, vous resservez, ils resservent ;
je resservais ; je resservis ; je resservirai ; je resservirais ;
j'ai resservi ; j'avais resservi ; j'eus resservi ; j'aurai resservi ; j'aurais resservi ;
que je resserve, que tu resserves, qu'il resserve, que nous resservions, que vous resserviez, qu'ils resservent ;
que je resservisse, qu'il resservît, que nous resservissions ; que j'aie resservi ; que j'eusse resservi ;
ressers, resservons, resservez ; aie resservi, ayons resservi, ayez resservi ;
(en) resservant.

se resservir :

- reprendre de quelque chose ;
- utiliser de nouveau.

je me ressers, tu te ressers, il se ressert, nous nous resservons, vous vous resservez, ils se resservent ;
je me resservais ; je me resservis ; je me resservirai ; je me resservirais ;
je me suis resservi(e) ; je m'étais resservi(e) ; je me fus resservi(e) ; je me serai resservi(e) ; je me serais resservi(e) ;
que je me resserve, que tu te resserves, qu'il se resserve, que nous nous resservions, que vous vous resserviez, qu'ils se resservent ;
que je me resservisse, qu'il se resservît, que nous nous resservissions ; que je me sois resservi(e) ; que je me fusse resservi(e) ;
ressers-toi, resservons-nous, resservez-vous ; sois resservi(e), soyons resservies, soyons reservis, soyez resservi(e)(es)(s) ;
(en) se resservant.

elles se sont resservies, elles sont resservies.
elles se sont resservi les desserts, elles ont resservi les desserts, elles se les sont resservis.

ressonger

resonger ou **ressonger** : songer de nouveau.

je ressonge, tu ressonges, il ressonge, nous ressongeons, vous ressongez, ils ressongent ;
je ressongeais ; je ressongeai ; je ressongerai ; je ressongerais ;
j'ai ressongé ; j'avais ressongé ; j'eus ressongé ; j'aurai ressongé ; j'aurais ressongé ;
que je ressonge, que tu ressonges, qu'il ressonge, que nous ressongions, que vous ressongiez, qu'ils ressongent ;

que je ressongeasse, qu'il ressongeât, que nous ressongeassions ; que j'aie ressongé ; que j'eusse ressongé ;
ressonge, ressongeons, ressongez ; aie ressongé, ayons ressongé, ayez ressongé ;
(en) ressongeant.

ressort, ressortant, ressortir, ressortissant, ressort-timbre

1. un **ressort** :

- la propriété qu'ont certains fluides de reprendre leur état initial après avoir subi une déformation élastique ;
- un organe élastique, le plus souvent en acier trempé, ayant la propriété de reprendre sa forme et sa position initiales après avoir subi une déformation, et entrant dans un mécanisme pour absorber du travail ou pour produire un mouvement ;
- ce qui fait agir, mouvoir ;
- une cause agissante, un mobile ;
- une énergie, une force physique et surtout morale ;
- une intrigue ;
- un moyen de faire réussir une entreprise ;
- [Belgique] un sommier (de lit).

un **monte-ressort** : un outil qui sert à monter et démonter les pièces d'un fusil.

un **ressort-timbre** : un ressort en forme de tige arrondie fixé à l'intérieur de certaines montres et pendules à répétition sur lequel frappe le marteau, et qui résonne comme un timbre.

elle est ressortante, il est **ressortant** : ressort, est tourné(e) vers l'extérieur.

ressortir de (1) :

- sortir de nouveau d'un lieu ;
- sortir d'un lieu après y être entré ;
- réapparaitre ;
- apparaitre nettement, avec évidence.

je ressors, tu ressors, il ressort, nous ressortons, vous ressortez, ils ressortent ;
je ressortais ; je ressortis ; je ressortirai ; je ressortirais ;
je suis ressorti(e) ; j'étais ressorti(e) ; je fus ressorti(e) ; je serai ressorti(e) ; je serais ressorti(e) ;
que je ressorte, que tu ressortes, qu'il ressorte, que nous ressortions, que vous ressortiez, qu'ils ressortent ;
que je ressortisse, qu'il ressortît, que nous ressortissions ; que je sois ressorti(e) ; que je fusse ressorti(e) ;
ressors, ressortons, ressortez ; sois ressorti(e), soyons ressorties, soyons ressortis, soyez ressorti(e)(es)(s).
(en) ressortant.

ressortir quelque chose :

- sortir quelque chose à nouveau, ou après l'avoir rentré ;
- répéter, raconter à une nouvelle occasion.

je ressors, tu ressors, il ressort, nous ressortons, vous ressortez, ils ressortent ;
je ressortais ; je ressortis ; je ressortirai ; je ressortirais ;
j'ai ressorti ; j'avais ressorti ; j'eus ressorti; j'aurai ressorti ; j'aurais ressorti ;
que je ressorte, que tu ressortes, qu'il ressorte, que nous ressortions, que vous ressortiez, qu'ils ressortent ;
que je ressortisse, qu'il ressortît, que nous ressortissions ; que j'aie ressorti ; que j'eusse ressorti ;
ressors, ressortons, ressortez ; aie ressorti, ayons ressorti, ayez ressorti.
(en) ressortant.

Le nom (un) ressort (1) est un déverbal de ressortir (1) qui est dérivé de sortir avec le préfixe re-.

2.A. un **ressort** : une détermination de la portée d'une décision en voie de recours.

un jugement en premier ressort : qui est susceptible d'appel.

en dernier ressort : en fin de compte, en définitive, en dernière instance, en dernier lieu.

2.B. le **ressort** de :

- la circonscription territoriale dans laquelle s'exerce la juridiction d'un tribunal ou l'activité d'un fonctionnaire ;
- l'étendue géographique constituant l'objet de la compétence territoriale d'une autorité administrative ou juridictionnelle.

être du ressort de : être de la compétence de.

ressortir de (2) :

- être du ressort, de la compétence d'une juridiction ;
- être du domaine de, relever de.

Cela ressortit de mes attributions. Cette affaire ressortissait à la cour d'assises. Ce texte ressortit à l'épopée.

je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent ;
je ressortissais ; je ressortis ; je ressortirai ; je ressortirais ;
j'ai ressorti ; j'avais ressorti ; j'eus ressorti ; j'aurai ressorti ; j'aurais ressorti ;
que je ressortisse, que tu ressortisses, qu'il ressortisse, que nous ressortissions, que vous ressortissiez, qu'ils ressortissent ;
que je ressortisse, qu'il ressortît, que nous ressortissions ; que j'aie ressorti ; que j'eusse ressorti ;
ressortis, ressortissons, ressortissez ; aie ressorti, ayons ressorti, ayez ressorti ;
(en) ressortissant.

elle est ressortissante, il est **ressortissant** : elle, il ressortit à, est du ressort de telle juridiction, tel tribunal, telle administration.

une ressortissante, un **ressortissant** :

- une personne relevant juridiquement ou administrativement à un titre ou à un autre d'un État, d'une administration ou d'un organisme ;
- une native, un natif d'une localité, d'une région, habitant en dehors de celle-ci.

Le nom (un) ressort (2) est un déverbal de ressortir (2) qui est un emploi spécilaisé de ressortir (1).

ressoudage, ressouder, ressoudure

un **ressoudage** ou une **ressoudure** :

- une nouvelle soudure ;
- une réunion.

ressouder :

- souder à nouveau ;
- souder ce qui est brisé, séparé, disjoint ;
- faire se rejoindre les parties séparées d'un ensemble ;
- reconstituer, reconsolider l'unité d'un ensemble ;
- réunir, faire se rejoindre des choses séparées.

se ressouder : se rejoindre, se réunir.

elles se ressoudent, ils se ressoudent, elles se sont ressoudées, ils se sont ressoudés,...

ressoulever

resoulever ou **ressoulever** : soulever de nouveau.

je ressoulève, tu ressoulèves, il ressoulève, nous ressoulevons, vous ressoulevez, ils ressoulèvent ;
je ressoulevais ; je ressoulevai ; je ressoulèverai ; je ressoulèverais ;
j'ai ressoulevé ; j'avais ressoulevé ; j'eus ressoulevé ; j'aurai ressoulevé ; j'aurais ressoulevé ;
que je ressoulève, que tu ressoulèves, qu'il ressoulève, que nous ressoulevions, que vous ressouleviez, qu'ils ressoulèvent ;
que je ressoulevasse, qu'il ressoulevât, que nous ressoulevassions ; que j'ai ressoulevé ; que j'eusse ressoulevé ;
ressoulève, ressoulevons, ressoulevez ; aie ressoulevé, ayons ressoulevé, ayez ressoulevé ;
(en) ressoulevant.

ressource, ressourcement, ressourcer, ressourcerie, ressourcisme

A. une **ressource** :

- un moyen permettant de se tirer d'embarras ou d'améliorer une situation difficile ;
- une personne à laquelle on a recours ;
- une manœuvre de redressement brusque d'un avion qui passe du piqué à la chandelle.

avoir la ressource de : avoir la possibilité de.

sans ressource : sans moyen, sans possibilité de se tirer d'affaire.

en dernière ressource :

- comme moyen ultime ;
- en dernier recours, en dernier ressort.

B. des **ressources** : des moyens pécuniaires dont dispose une personne pour assurer son existence.

sans ressources : sans les moyens financiers permettant d'assurer son existence.

C. des **ressources** :

- des moyens matériels dont dispose un pays, une région, une collectivité ;
- les capacités, les possibilités physiques ou morales dont fait preuve une personne dans la difficulté ou l'effort ;
- des moyens, des possibilités offerts à l'usager ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

une ressource éducative libre, une ressource éducative numérique : Vocabulaire de l’enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française).

un **ressourcement** : un retour aux sources.

ressourcer : jaillir à nouveau de la source.

se ressourcer :

- effectuer un retour aux sources, trouver de nouvelles sources, reprendre de nouvelles forces ;
- en savoir plus : Académie française.

je me ressource, tu te ressources, il se ressource, nous nous ressourçons, vous vous ressourcez, ils se ressourcent ;
je me ressourçais ; je me ressourçai ; je me ressourcerai ; je me ressourcerais ;
je me suis ressourcé(e) ; je m'étais ressourcé(e) ; je me fus ressourcé(e) ; je me serai ressourcé(e) ; je me serais ressourcé(e) ;
que je me ressource, que tu te ressources, qu'il se ressource, que nous nous ressourcions, que vous vous ressourciez, qu'ils se ressourcent ;
que je me ressourçasse, qu'il se ressourçât, que nous nous ressourçassions ; que je me sois ressourcé(e) ; que je me fusse ressourcé(e) ;
ressource-toi, ressourçons-nous, ressourcez-vous ; sois ressourcé(e), soyons ressourcées, soyons ressourcés, soyez ressourcé(e)(es)(s) ;
(en) se ressourçant.

une **ressourcerie** :

- une remise en état d'objets déposés en déchetterie en vue de leur vente ;
- une société spécialisée dans la collecte, le tri, le recyclage et la réutilisation des encombrants [meubles, électroménagers, jouets, outils, bois, métaux, plastiques, etc.] et des déchets d'équipements électriques ou électroniques, dans le respect de l'environnement. En anglais : *waste sorting and recovery centre*.

une utilisation raisonnée de la nature : [environnement] une démarche qui prône la régulation de l'usage des ressources naturelles afin de satisfaire durablement les besoins humains. L'utilisation raisonnée de la nature implique des plans de gestion des ressources, voire des restrictions d'usage. On trouve aussi, dans ce sens, le terme « **ressourcisme** », qui est déconseillé. Voir aussi : développement durable, solution fondée sur la nature. Journal officiel de la République française du 5 mai 2024.

Le nom (une) ressource vient du participe passé féminin de l'ancien verbe *ressourdre* « ressusciter » « relever, secourir » « se rétablir (s'agissant d'animaux malades) », du latin *resurgere* « se relever » « se rétablir, se ranimer » « ressusciter ».

ressouvenance, ressouvenir

une **ressouvenance** ou un **ressouvenir** :

- un souvenir que l'on continue à garder d'une chose passée ou souvenir d'une chose oubliée ;
- une évocation, un rappel de ce souvenir ;
- ce qui dans une œuvre évoque le style d'un autre artiste, d'un autre auteur ;
- le sentiment d'une douleur, d'une souffrance qui se renouvèle ;
- un souvenir amer de quelque chose ;
- un petit morceau de papier que l'on accrochait sur la manche de son habit afin que sa vue rappelle une chose qu'on craint d'oublier.

se ressouvenir :

- continuer à se souvenir d'une chose ancienne ;
- retrouver le souvenir d'une chose plus ou moins lointaine qui avait été oubliée ;
- revenir à l'esprit ;
- considérer, faire attention à, garder en pensée ;
- garder un souvenir amer de quelque chose, en garder du ressentiment ;
- subir les conséquences du ressentiment qu'on a provoqué chez quelqu'un ;
- être puni de.

faire ressouvenir : rappeler.

je me ressouviens, tu te ressouviens, il se ressouvient, nous nous ressouvenons, vous vous ressouvenez, ils se ressouviennent ;
je me ressouvenais ; je me ressouvins ; je me ressouviendrai ; je me ressouviendrais ;
je me suis ressouvenu(e) ; je m'étais ressouvenu(e) ; je me fus ressouvenu(e) ; je me serai ressouvenu(e) ; je me serais ressouvenu(e) ;
que je me ressouvienne, que tu te ressouviennes, qu'il se ressouvienne, que nous nous ressouvenions, que vous vous ressouveniez, qu'ils se ressouviennent ;
que je me ressouvinsse, qu'il se ressouvînt, que nous nous ressouvinssions ; que je me sois ressouvenu(e) ; que je me fusse ressouvenu(e) ;
ressouviens-toi, ressouvenons-nous, ressouvenez-vous ; sois ressouvenu(e), soyons ressouvenues, soyons

ressouvenus, soyez ressouvenu(e)(es)(s) ;
(en) se ressouvenant.

ressuage, ressuer

un **ressuage** :

- le fait pour un corps de ressuer, de perdre son humidité ;
- en savoir plus : CNRTL.

ressuer :

- transpirer, suer de nouveau ou beaucoup ;
- ressuyer, laisser évaporer, rendre son humidité ;
- subir une opération de ressuage ;
- soumettre au ressuage.

ressui, ressuiement

un **ressui** :

- le fait pour le gibier de faire sécher son pelage ou son plumage mouillé par la pluie ou la rosée du matin ;
- le lieu ou le moment de ce séchage ;
- un défaut d'une poterie composée qui, après être sortie du four, reste mate au lieu de prendre un aspect brillant ;
- un défaut d'une poterie humide qui, en séchant fait couler l'or appliqué.

un **ressuiement** : la perte par évaporation d'une partie de l'humidité naturelle des grains ou d'une terre récemment labourée.

Le nom (un) ressui est un déverbal de ressuyer.

Le nom (un) ressuiement est dérivé de ressuyer, avec le suffixe -ment.

ressuivre

ressuivre : voir **resuivre** (ci-dessous).

ressurgir

ressurgir : voir **resurgir**, un **resurgissement** (ci-dessous).

je ressurgis, tu ressurgis, il ressurgit, nous ressurgissons, vous ressurgissez, ils ressurgissent ;
je ressurgissais ; je ressurgis ; je ressurgirai ; je ressurgirais ;
j'ai ressurgi ; j'avais ressurgi ; j'eus ressurgi ; j'aurai ressurgi ; j'aurais ressurgi ;
que je ressurgisse, que tu ressurgisses, qu'il ressurgisse, que nous ressurgissions, que vous ressurgissiez, qu'ils ressurgissent ;
que je ressurgisse, qu'il ressurgît, que nous ressurgissions ; que j'aie ressurgi ; que j'eusse ressurgi ;
ressurgis, ressurgissons, ressurgissez ; aie ressurgi, ayons ressurgi, ayez ressurgi ;
(en) ressurgissant.

ressuscitable, ressuscitatif, ressuscitation, ressuscité, ressusciter

elle, il est **ressuscitable** : peut être ressuscité(e), ramené(e) à la vie.

elle est ressuscitative, il est **ressuscitatif** : a le pouvoir de ressusciter.

une **ressuscitation** :

- l'action de ramener à la vie un sujet en état de mort apparente ;
- l'ensemble des moyens de réanimation appliqués à un sujet en état de mort apparente ;
- le fait de retrouver la santé, la vigueur ;
- l'action de ressusciter, de faire revivre ; le résultat de cette action.

elle est ressuscitée, il est **ressuscité** :

- a été ramené(e) de la mort à la vie, à la vie éternelle ou à l'immortalité ;
- dont la guérison a été prompte ou surprenante ;
- a retrouvé la santé ;
- a retrouvé la joie de vivre, le bonheur ;
- renait, retrouve un nouvel essor, une nouvelle vitalité.

ressusciter :

- revenir ou sembler revenir de la mort à la vie ;
- ramener de la mort à la vie ;
- en savoir plus : CNRTL.

résurrection, ressusciter : Académie française.

voir aussi : résurgence, résurrection.

Le nom (une) ressuscitation est emprunté au latin chrétien *resuscitatio* de même sens, dérivé du latin *resuscitatum*, supin de *resuscitare*, voir : ressusciter.

Le verbe ressusciter est emprunté au latin chrétien *resuscitare* « ramener à la vie » issu du latin classique « réveiller, rallumer (la colère) », formé de *re-* (re-) et de *suscitare* « lever, éveiller » (susciter).

Le nom résurrection et le verbe ressusciter, même s'ils sont formellement assez proches, appartiennent à deux familles différentes. Le premier est emprunté du latin *resurrectio*, lui-même dérivé de *surgere*, « jaillir ». De ce verbe nous viennent, entre autres, le doublet sourdre et surgir, mais aussi le nom source.
Le second est dérivé de susciter, qui a d'abord signifié en français « ressusciter » ; on peut lire dans la Passion du Christ (Xe siècle) : « *Jesus lo Lazer suscitat*. » En latin classique *suscitare*, qui est à l'origine de « susciter », signifiait « lever, éveiller, provoquer » et c'est en latin chrétien qu'il a pris le sens de « ressusciter ».
Suscitare est lui-même dérivé de *citare*, dont le premier sens est « mettre en mouvement, faire bouger », puis « citer en justice ». De *citare* a été tiré *excitare*, dont un des premiers sens est « réveiller ». On ne s'étonnera donc pas que l'on rapproche mort et sommeil, résurrection et réveil. D'ailleurs quand Jésus va ressusciter Lazare, mort depuis plusieurs jours, il dit « Notre ami Lazare dort, allons le réveiller. »
En savoir plus : Académie française.

ressuyage, ressuyé, ressuyer

un **ressuyage** :

- l'action de ressuyer ; le résultat de cette action ;
- l'action d'enlever l'excès de terre laissé sur les légumes lors de l'arrachage ;
- pour les carcasses, un ressuage, le raffermissement et la perte d'eau excédentaire ;
- une opération caractéristique de la fabrication de pâte pressée cuite et non cuite ;
- le refroidissement et la perte de poids subis par le pain après sa sortie du four ;
- l'évaporation de l'eau du sel pendant le séchage ;
- un drainage ou un égouttement d'un sol agricole, notamment après une inondation. En anglais : drying. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est ressuyée, il est **ressuyé** :

- est séché(e) ;
- dont l'humidité s'est évaporée. En anglais : *dried*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000. ;
- présente le défaut du ressui.

ressuyer :

- essuyer de nouveau ;
- faire perdre à quelque chose son humidité en la faisant sécher ;
- enlever l'humidité d'une substance en la faisant chauffer ;
- rendre à un aliment son humidité intérieure.

je ressuie, tu ressuies, il ressuie, nous ressuyons, vous ressuyez, ils ressuient ;
je ressuyais ; je ressuyai ; je ressuierai ; je ressuierais ;
j'ai ressuyé ; j'avais ressuyé ; j'eus ressuyé ; j'aurais ressuyé ; j'aurais ressuyé ;
que je ressuie, que tu ressuies, qu'il ressuie, que nous ressuyions, que vous ressuyiez, qu'ils ressuient ;
que je ressuyasse, qu'il ressuyât, que nous ressuyassions ; que j'aie ressuyé ; que j'eusse ressuyé ;
ressuie, ressuyons, ressuyez ; aie ressuyé, ayons ressuyé, ayez ressuyé ;
(en) ressuyant.

ressuyer ou **se ressuyer** :

- ressuer, devenir sec ;
- se faire sécher.

je me ressuie, tu te ressuies, il se ressuie, nous nous ressuyons, vous sous ressuyez, ils se ressuient ;
je me ressuyais ; je me ressuyai ; je me ressuierai ; je me ressuierais ;
je me suis ressuyé(e) ; je m'étais ressuyé(e) ; je me fus ressuyé(e) ; je me serai ressuyé(e) ; je me serais ressuyé(e) ;
que je me ressuie, que tu te ressuies, qu'il se ressuie, que nous nous ressuyions, que vous vous ressuyiez, qu'ils se ressuient ;
que je me ressuyasse, qu'il me ressuyât, que nous nous ressuyassions ; que je me sois ressuyé(e) ; que je me fusse ressuyé(e) ;
ressuie-moi, ressuyons-nous, ressuyez-vous ; sois ressuyé(e), soyons ressuyées, soyons ressuyés, soyez ressuyé(e)(es)(s) ;
(en) se ressuyant.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

voir aussi : un ressui (ci-dessus).

restage

un **restage** : un séjour.

restanque

une **restanque** :

- un muret de pierres sèches destiné à retenir la terre des terrasses de culture étagées sur les pentes des collines ;
- une terrasse de culture.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

restant

(en) **restant** (rester)

elle est restante, il est **restant** :

- est encore présente, est encore présent ;
- est disponible ;
- subsiste.

une poste restante :

- un service permettant à un particulier de retirer son courrier à un bureau de poste ;
- un guichet où a lieu ce service ;
- cette inscription sur le courrier.

le **restant** (de) : ce qui reste, ce qui subsiste d'un ensemble auquel on a retranché une partie.

les restantes, les restants :

- celles, ceux qui restent, qui demeurent dans un lieu ;
- celles, ceux qui restent, qui continuent d'être, de par leurs opinions, du côté de quelqu'un.

c'est le restant ! il ne manquait plus que cela !

Ce mot vient du participe présent de rester.

restanque

une **restanque** : un mur de retenue en pierre sèche.

1. une restauratrice, un **restaurateur** (1) :

- une, un artiste dont la profession est de restaurer, de remettre dans son état primitif une œuvre artistique, un monument ancien ;
- celle, celui qui restaure, qui remet en activité une chose tombée en désuétude.

elle est restauratrice, il est **restaurateur** :

- se rapporte au fait de restaurer ;
- repose, fortifie, rétablit la force physique, la santé d'une personne ;
- régénère un élément du corps, un organe.

la chirurgie restauratrice : la branche de la chirurgie qui répare un élément du corps mutilé ou détruit, ou le reconstitue entièrement.

une **restauration** (1) :

- l'action de remettre en bon état une chose dégradée ; le résultat de cette action ;
- une remise en état d'une œuvre artistique, d'un monument ancien, en essayant de respecter l'état primitif, le style ;
- l'activité, le métier de restaurateur ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **restauration d'image** : un ensemble de traitements visant à rétablir des caractères fondamentaux d'une image telle que la fournirait un système d'acquisition sans défaut. Les caractères fondamentaux de l'image les plus couramment rétablis sont les propriétés géométriques et radiométriques. En anglais : *image restoration*. Voir aussi : rectification d'image, traitement d'image numérique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

réhabilitation / restauration / rénovation urbaine : Géoconfluences.

elle est restaurée, il est **restauré** :

- a été remise en bon état, a été remis en bon état en respectant l'aspect primitif, le style ;
- a été remise dans l'état antérieur, a été remis dans l'état antérieur ;
- a été rétabli(e).

restaurer (1) :

- remettre en bon état une chose dégradée ;
- remettre en bon état en essayant de respecter l'aspect primitif, le style ;
- rétablir ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [informatique] remettre dans un état de référence un système informatique ou une application. En anglais : *reset, restore*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

voir aussi : instaurer, une instauration, un instaurateur, une instauratrice.

2. un **restau** ou **resto** :

- un restaurant, un établissement public où l'on sert des repas moyennant paiement ;
- un restaurant mis en place par une collectivité locale, une association dans un but social.

des restaus ou restos

un restau U ou resto U : un restaurant universitaire.

les Restos du cœur

elle est restaurante, il est **restaurant** : nourrit, fortifie.

un **restaurant** :

- un aliment, une boisson qui restaure, réconforte, redonne des forces ;
- un établissement public où l'on sert des repas moyennant paiement ;
- un restaurant mis en place par une collectivité locale, une association dans un but social ;
- un service de restaurant d'un établissement ;
- une partie d'un établissement réservé à ce service ;
- un repas pris au restaurant ; le temps passé au restaurant.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du restaurant : Wiktionnaire.

Vous avez raison : on dit *aller au restaurant* ; on n'emploie *aller dans un restaurant* que si le nom restaurant est suivi d'une expansion : aller dans un restaurant brésilien, dans un restaurant qui vient d'ouvrir, dans un restaurant situé à cent mètres de la maison, etc. Courrier des internautes (Académie française).

un **restaurant-pont** : un restaurant qui enjambe comme un pont les différentes chaussées d'une autoroute, réservé aux usagers de cette autoroute.

un **bar restaurant** ou **bar-restaurant** : un bar assurant un service de restauration.

un **café restaurant** ou **café-restaurant** : un café assurant un service de restauration.

un **chèque-restaurant** : une somme allouée par une entreprise à un salarié pour se restaurer, la différence de prix étant à la charge du salarié.

un **hôtel-restaurant** : un hôtel possédant un service de repas.

une **voiture-restaurant** : une voiture d'un train spécialement équipée pour servir des repas aux voyageurs, improprement dénommée wagon-restaurant.

une restauratrice, un **restaurateur** (2) :

- une personne qui tient un restaurant ;
- une traiteuse, un traiteur.

la **restauration** (2) :

- la branche d'activité qui consiste dans la fabrication et/ou le service des repas et boissons ;
- le métier de restaurateur.

une restauration :

- une auberge, un restaurant ;
- un mets servi dans un restaurant.

une **restauration rapide** [tourisme - restauration] En anglais : *fastfood*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est restaurée, il est **restauré** (2) : a repris des forces en mangeant.

restaurer (2) :

- rétablir la vigueur, la santé de quelqu'un ;
- rétablir les forces de quelqu'un, remettre d'aplomb quelqu'un en le faisant manger.

se restaurer : reprendre des forces en mangeant.

elles se sont restaurées, elles sont restaurées.
elles se sont restauré des meubles, elles ont restauré des meubles, elles se les sont restaurés.

un **restauroute** ou **restoroute** : un restaurant établi au bord d'une grande route ou d'une autoroute.

Le nom (un) restaurant vient du participe présent de restaurer « redonner des forces par la nourriture ».

Le mot restaurateur est emprunté au bas latin *restaurator, restauratoris* « restaurateur de construction », attesté en latin médiéval au sens de « chirurgien » avant 1250, formé sur le supin *restauratum* de *restaurare*, voir : restaurer. Le sens « ce, celui qui nourrit » est venu du verbe restaurer « redonner des forces par la nourriture ».

Le nom (une) restauration est emprunté au bas latin *restauratio, restaurationis* « renouvellement », également attesté en latin chrétien aux sens de « rétablissement dans son état primitif » et « réparation (d'édifice) », formé sur le supin *restauratum* de *restaurare*, voir : restaurer. L'emploi spécialisé pour la préparation de repas vient de restaurant.

Le verbe restaurer est emprunté au latin *restaurare* « rebâtir, réparer, refaire » et « reprendre, renouveler ».

reste, rester

A. un **reste** : ce qui reste, ce qui subsiste d'un ensemble auquel on a retranché une partie.

ne pas attendre son reste, ne pas demander son reste : s'en tenir là, ne pas insister lorsque l'on se trouve dans une situation délicate ou périlleuse et préférer se retirer rapidement.

B. (tout) le **reste** : tout ce que l'on estime sans importance par opposition à un élément que l'on désire mettre en valeur.

pour le reste, quant au reste : en ce qui concerne ce dont il n'a pas été fait mention.

de reste : plus qu'il n'en faut.

du reste : d'ailleurs, en outre.

ne pas être en reste avec quelqu'un :

- ne pas être redevable envers lui, être sur un pied d'égalité ;
- avoir toujours quelque chose à répondre, ne pas être pris au dépourvu.

n'être jamais en reste : avoir toujours quelque chose à répondre, ne pas être pris au dépourvu.

ne pas (vouloir) être en reste : vouloir égaler quelqu'un ou en donner l'impression.

C. le **reste**, les restes : un élément subsistant d'un ensemble dont l'intégrité ou la totalité n'a pu être conservée.

les restes :

- la partie des aliments d'un repas qui n'a pas été consommée ;
- le cadavre, et plus particulièrement, le corps d'une personne décédée, enterrée depuis longtemps ;
- les survivants ;
- les traits agréables qui subsistent de la beauté passée d'une personne.

rester :

- continuer d'être de façon plus ou moins prolongée ou durable, dans un lieu ou dans un état ;
- être encore présent, disponible ;
- subsister.

être là pour rester [en anglais : *to be there to stay*] : être là pour de bon, être là une fois pour toutes, être bien établi, être bien implanté, être enraciné, être une chose acquise, n'être pas près de disparaitre, n'être pas près de partir, avoir de beaux jours devant soi, être promis à un bel avenir.

rester de bon à quelqu'un [Belgique] : rester encore à quelqu'un, en parlant d'un avantage (une somme d'argent, un jour de congé…).

rester durer, rester continuer [Belgique] : persister.

je reste, tu restes, il reste, nous restons, vous restez, ils restent ;
je restais ; je restai ; je resterai ; je resterais ;
je suis resté(e) ; j'étais resté(e) ; je fus resté(e) ; je serai resté(e) ; je serais resté(e) ;
que je reste, que tu restes, qu'il reste, que nous restions, que vous restiez, qu'ils restent ;
que je restasse, qu'il restât, que nous restassions ; que je sois resté(e) ; que je fusse resté(e) ;
reste, restons, restez ; sois resté(e), soyons restées, soyons restés, soyez resté(e)(es)(s) ;
(en) restant.

Le verbe rester, utilisé oralement au sens de "habiter, demeurer, loger" se conjugue avec l'auxiliaire avoir, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

voir aussi : un restage, restant (ci-dessus).

Le nom (un) reste est un déverbal de rester qui est emprunté au latin *restare* « s'arrêter, rester » « persister » « être de reste ».

Le verbe demeurer est emprunté au latin classique *demŏrari* « tarder » « rester, s'arrêter ».

Le nom (un) ménopome (= un amphibien) est formé des éléments méno- du grec μ έ ν ω « je reste, je suis fixe » et -pome du grec -π ο μ ο ς, de π ῶ μ α, π ω μ α τ ο ς « couvercle ».

La pensée de Pierre de Jade : Si certains sont bien partis pour rester, d'autres ne sont pas en reste pour partir.

restituable, restituer, restituteur, restitutif, restitution, restitutoire

elle, il est **restituable** :

- peut ou doit être rendu(e) ;
- peut être rétablie, remise en son premier état ; peut être rétabli, remis en son premier état.

restituer :

- rétablir dans son état premier, original, ce qui a subi des altérations ;
- rendre ce qui a été pris ou possédé injustement ou illégalement ;

- fournir, rendre quelque chose qui avait disparu ;
- autres sens : CNRTL.

une restitutrice, un **restituteur** :

- celle, celui qui rétablit dans son état premier, original, ce qui a subi des altérations ;
- celle, celui qui rétablit, qui recrée ce qui avait perdu de sa valeur, ou ce qui avait disparu.

un **restituteur** :

- un empereur qui a fait frapper des médailles en mémoire de ses prédécesseurs ;
- un dispositif optique et mécanique permettant d'obtenir les dimensions d'un objet à partir de prises de vue photographiques.

un droit **restitutif** : un droit fondé sur l'obligation par le coupable de restituer à la partie lésée le bien pris, sans préjuger des indemnités dues, en vertu du droit répressif.

une sanction restitutive : une sanction donnant lieu à la restitution à la partie lésée du bien dérobé.

une **restitution** :

- l'action de restituer ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle, il est **restitutoire** :

- elle est relative, il est relatif à une restitution ;
- ordonne une restitution.

Le verbe restituer est emprunté au latin *restituere* « remettre à sa place, replacer » « remettre en son état primitif, restaurer » « rétablir, restituer, rendre ».

Le nom (une) restitution est emprunté au latin *restitutio* « rétablissement, réparation, restauration » « rétablissement d'un condamné dans sa situation primitive ».

Le mot restitutoire est emprunté au bas latin *restitutorius* « qui concerne la restitution ».

resto, restoroute

un **resto** ou **restau** :

- un restaurant, un établissement public où l'on sert des repas moyennant paiement ;
- un restaurant mis en place par une collectivité locale, une association dans un but social.

des restaus ou restos

un restau U ou resto U : un restaurant universitaire.

les Restos du cœur

un **restoroute** ou **restauroute** : un restaurant établi au bord d'une grande route ou d'une autoroute.

restreindre, restreint, restrictif, restriction, restringent

restreindre :

- rendre plus petit, moins important ;
- limiter à ;
- enfermer dans des limites plus étroites.

je restreins, tu restreins, il restreint, nous restreignons, vous restreignez, ils restreignent ;
je restreignais ; je restreignis ; je restreindrai ; je restreindrais ;
j'ai restreint ; j'avais restreint ; j'eus restreint ; j'aurai restreint ; j'aurais restreint ;
que je restreigne, que tu restreignes, qu’il restreigne, que nous restreignions, que vous restreigniez, qu’ils restreignent
que je restreignisse, qu’il restreignît, que nous restreignissions ; que j'aie restreint ; que j'eusse restreint ;
restreins, restreignons, restreignez ; aie restreint, ayons restreint, ayez restreint ;
(en) restreignant.

se restreindre :

- devenir plus petit, moins important ;
- se limiter à ;
- être enfermé dans des limites plus étroites.

je me restreins, tu te restreins, il se restreint, nous nous restreignons, vous vous restreignez, ils se restreignent ;
je me restreignais ; je me restreignis ; je me restreindrai ; je me restreindrais ;
je me suis restreinte, je me suis restreint ; je m'étais restreinte, je m'étais restreint ; je me fus restreinte, je me fus restreint ; je me serai restreinte, je me serai restreint ; je me serais restreinte, je me serais restreint ;
que je me restreigne, que tu te restreignes, qu'il se restreigne, que nous nous restreignions, que vous vous restreigniez, qu'ils se restreignent ;
que je me restreignisse, qu'il se restreignît, que nous nous restreignissions ; que je me sois restreinte, que je me sois restreint ; que je me fusse restreinte, que je me fusse restreint ;
restreins-toi, restreignons-nous, restreignez-vous ; sois restreinte, sois restreint, soyons restreintes, soyons restreint, soyez restreintes, soyez restreinte, soyez restreint ;
(en) se restreignant.

elles se sont restreintes, elles sont restreintes.
elles se sont restreint les accès, elles ont restreint leurs accès, elles se les sont restreints.

elle est restreinte, il est **restreint** :

- est diminuée, est réduite ; est diminué, est réduit ;
- est limité(e).

elle est restrictive, il est **restrictif** :

- restreint, apporte des limites à ;
- est limitée, étroite ; est limité, étroit.

une **restriction** :

- une réserve, une considération qui restreint, qui apporte des limites à ;
- le fait de ne pas exprimer volontairement toute sa pensée ;
- l'action, le fait de restreindre, de rendre plus petit ;
- le fait de limiter ;
- [biologie / génie génétique] le mécanisme par lequel une cellule dégrade un ADN étranger. Ce phénomène fait intervenir une endonucléase spécifique (enzyme de restriction) et une enzyme de modification qui protège l'ADN de l'hôte. En anglais : *restriction*. Voir aussi : carte de restriction, cartographie de restriction, ciseaux moléculaires, fragment de restriction, isoschizomère, nucléase-effecteur de type activateur de transcription, site de restriction. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des restrictions : des mesures ayant pour but de réduire la consommation en période de pénurie économique.

sans restriction : sans réserve, entièrement.

elle est restringente, il est **restringent** : est astringente ou astringent, a la propriété de resserrer les tissus organiques.

Le verbe restreindre est emprunté au latin *restringere* « serrer fortement » « resserrer, restreindre », lui-même composé du préfixe *re-* qui marque le retour en arrière ou l'intensité, et de *stringere* « étreindre, serrer ».

Le mot restrictif est un dérivé savant du latin *restrictus*, participe passé de *restringere* (voir : restreindre), avec le suffixe -if.

Le nom (une) restriction est emprunté au bas latin *restrictio* « modération, restriction ».

Le mot restringent est emprunté au latin *restringens*, participe présent de *restringere* (voir : restreindre).

restructuration, restructurer

une **restructuration** :

- l'action de restructurer ; le résultat de cette action ;
- une reconstruction de l'individualité, de la personnalité ;
- une réorganisation d'une entreprise avec maintien d'effectif, embauche ou licenciement. En anglais : *downsizing, rightsizing, up sizing, upsizing*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une **restructuration de dettes** : l'opération financière qui consiste à alléger le poids d'une ou plusieurs dettes en assouplissant leurs modalités de remboursement. En anglais : *debt restructuring ; (debt) consolidation*. Office québécois de la langue française

restructurer :

- donner une nouvelle structure à ;
- donner une nouvelle organisation, suivant de nouveaux principes, en vue d'une meilleure adaptation aux besoins, à une administration, une société, etc. ;
- réorganiser l'utilisation de l'espace à de nouvelles fins ou suivant de nouvelles conceptions.

se restructurer :

- être réorganisé ;
- acquérir une nouvelle structure sociale, se réformer.

elles se sont restructurées, elles sont restructurées.
elles se sont restructuré les circuits, elles ont restructuré leurs circuits, elles se les sont restructurés.

resucée, resucer

une **resucée** :

- une nouvelle quantité d'une boisson qu'on vient de boire ;
- une reprise, une répétition de quelque chose ;
- ce qui a déjà été dit, fait, lu, vu, entendu, utilisé, etc. ;
- ce qui a déjà servi ;
- un reste.

resucer :

- sucer de nouveau ;
- sucer longtemps ;
- répéter, revenir sur ;
- repasser dans son esprit.

je resuce, tu resuces, il resuce, nous resuçons, vous resucez, ils resucent ;
je resuçais ; je resuçai ; je resucerai ; je resucerais ;
j'ai resucé ; j'avais resucé ; j'eus resucé ; j'aurai resucé ; j'aurais resucé ;
que je resuce, que tu resuces, qu'il resuce, que nous resucions, que vous resuciez, qu'ils resucent ;
que je resuçasse, qu'il resuçât, que nous resuçassions ; que j'aie resucé ; que j'eusse resucé ;
resuce, resuçons, resucez ; aie resucé, ayons resucé, ayez resucé ;
(en) resuçant.

resuiveur, resuivre

une resuiveuse, un **resuiveur** : celle, celui qui reprend la production pièce par pièce, pour contrôler et réparer ce qui est défectueux.

resuivre ou **ressuivre** quelqu'un :

- le suivre de nouveau, une nouvelle fois, ou de façon intense, répétée ;
- être de nouveau d'accord avec lui.

resuivre ou **ressuivre** quelque chose :

- le suivre de nouveau, en sens inverse, en retournant sur ses pas ;
- cueillir ou ramasser ce qui a échappé à une première cueillette, à une première récolte ;
- inspecter à intervalles réguliers, contrôler le travail de quelqu'un ; réviser, vérifier quelque chose systématiquement ;
- recommencer ce qui ne va pas ; retoucher ; reprendre la production pièce par pièce, pour contrôler et réparer ce qui est défectueux ; réparer ;
- contrefaire quelqu'un, le singer.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

résultant, résultante, résultat, résultatif, résulter

elle est résultante, il est **résultant** : résulte de quelque chose.

un son résultant, une force résultante

une **résultante** :

- le résultat de l'action conjuguée de deux ou plusieurs facteurs, l'aboutissement d'une évolution complexe ;
- une teinte issue d'un mélange d'autres teintes ;
- une force résultante ;
- le résultat de l'élimination de la variable entre deux équations.

un **résultat** :

- ce qui arrive, ce qui se produit à la suite et comme effet de quelque chose ;
- une information fournie par une étude attentive, par une activité consciente dirigée vers une fin ;
- cette fin ;
- le support écrit de cette information, de cette fin ;
- un succès ou un échec, une admission ou une non admission à un examen, un concours ; la liste des gagnants ;
- un score réalisé dans une compétition ;
- un score réalisé dans une consultation électorale ; la liste des élus ;
- le solde d'un compte, la différence entre les produits et les charges de ce compte.

un **résultat net d'exploitation** ou RNE : les recettes dégagées par les activités d'exploitation de l'entreprise diminuées des impôts afférents. En anglais : *net operating profit after tax, NOPAT*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

des résultats : des réalisations concrètes.

avec comme résultat : Office québécois de la langue française.

elle est résultative, il est **résultatif** : pour un morphème lexical, en particulier un verbe, implique un état présent résultant d'une action passée.

résulter :

- être l'effet, la conséquence d'une cause ;
- être la suite d'un raisonnement, d'un enchainement logique, de recherches ;
- s'ensuivre.

résulter en : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) résultat est emprunté au latin scolastique *resultatum* « résultat ».

Le verbe résulter est emprunté au latin *resultare* « rebondir, rejaillir », en latin scolastique « s'ensuivre, résulter de », lui-même composé à l'aide du préfixe *re-* qui marque le retour en arrière ou l'intensité, et de *saltare* « danser, sauter ».

résumable, résumé, résumer

elle, il est **résumable** : peut être résumé(e).

un **résumé** :

- une présentation abrégée, orale ou écrite, qui rend compte de l'essentiel ;
- un texte court qui récapitule à des fins didactiques ce qu'il faut retenir d'un sujet, d'un auteur, d'un livre ;
- une récapitulation symbolique d'éléments importants d'un ensemble. En anglais : *abstract*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

en résumé : en résumant.

résumer :

- condenser un texte, un discours, en peu de mots, en ne donnant que les informations principales ;
- rendre compte de façon succincte ;
- définir par un ou un petit nombre de traits caractéristiques ;
- présenter de façon synthétique, symbolique.

se résumer :

- reprendre en peu de mots ce qu'on a dit ;
- consister essentiellement à, dans, en ;
- être uniquement composé de.

elles se sont résumées, elles sont résumées.
elles se sont résumé leurs programmes, elles ont résumé leurs programmes, elles se les sont résumés.

Le nom (un) résumé vient du participe passé de résumer qui est emprunté au latin *resumere* « prendre de nouveau, reprendre, ressaisir », de *re-* itératif et *sumere* « prendre, saisir ».

résupination, résupiné

une **résupination** : la transformation d'une fleur (en particulier d'orchidée) dont le pétale dorsal devient ventral par torsion du pédoncule floral et/ou de l'ovaire de la fleur.

une fleur (d'orchidée) **résupinée** : dont le pétale dorsal (ou labelle) est devenu ventral par suite de la torsion du pédoncule floral et/ou de l'ovaire de la fleur.

Le nom (une) résupination est dérivé de résupiné selon le latin botanique *resupinatio*, dérivé de *resupinatus*, avec le suffixe -ation (-tion).

Le mot résupiné est emprunté au latin *resupinatus* « recourbé, infléchi», le participe passé de *resupinare* « faire pencher ou plier en arrière », de *re-* un préfixe marquant le mouvement en arrière et *supinare* « renverser », dérivé de *supinus* « penché en arrière ».

resurchauffe, resurchauffer, resurchauffeur

une **resurchauffe** : l'opération ayant pour objet d'améliorer le rendement du cycle thermodynamique de la vapeur, en relevant la température de la vapeur surchauffée, après son passage dans l'étage à haute pression d'une turbine et avant son admission dans l'étage à basse pression.

resurchauffer la vapeur saturée : surchauffer à nouveau une vapeur qui, après l'avoir été préalablement, a ainsi subi une première détente.

un **resurchauffeur** : un appareil servant à resurchauffer une vapeur, généralement la vapeur d'eau.

resurfaçage

une prothèse totale de hanche de **resurfaçage** : qui n'entraine que peu de coupe osseuse au niveau du fémur lors de son implantation.

resurgement, résurgence, résurgent, résurger

un **resurgement** : une résurrection.

une **résurgence** :

- une réapparition à l'air libre, sous forme de grosse source, d'une nappe d'eau ou d'une rivière souterraine ;
- la source elle-même ;
- le fait de réapparaitre, de resurgir.

une **résurgence** ou un **effet de rebond** : la situation dans laquelle un problème que l'on croyait avoir résolu en un endroit réapparaît ailleurs. En anglais : *balloon effect*. En espagnol : *efecto cucaracha*. Journal officiel de la République française du 15/09/2020.

elle est résurgente, il est **résurgent** :

- pour un cours d'eau, après un trajet souterrain, réapparait à la surface. ;
- est renaissante, est renaissant.

résurger : réapparaitre, ressusciter.

je résurge, tu résurges, il résurge, nous résurgeons, vous résurgez, ils résurgent ;
je résurgeais ; je résurgeai ; je résurgerai ; je résurgerais ;
j'ai résurgé ; j'avais résurgé ; j'eus résurgé ; j'aurai résurgé ; j'aurais résurgé ;
que je résurge, que tu résurges, qu'il résurge, que nous résurgions, que vous résurgiez, qu'ils résurgent ;
que je résurgeasse, qu'il résurgeât, que nous résurgeassions ; que j'aie résurgé ; que j'eusse résurgé ;
résurge, résurgeons, résurgez ; aie résurgé, ayons résurgé, ayez résurgé ;
(en) résurgeant.

Le nom (une) résurgence est un dérivé savant du latin *resurgens, resurgentis*, voir : résurgent, sur le modèle des mots -ent/-ence comme décadent, décadence.

Le mot résurgent est emprunté au latin *resurgens, resurgentis*, participe présent de *resurgere* « se rétablir, reprendre sa force, sa puissance », proprement « se relever », et en bas latin ecclésiastique « ressusciter », un sens de l'ancien verbe *ressoudre*, voir : ressource, un représentant populaire du verbe latin dérivé de *surgere*, voir : surgir, avec le préfixe *re*- marquant le retour à un état antérieur.

resurgir, resurgissement

resurgir ou **ressurgir** :

- surgir à nouveau, réapparaitre plus ou moins brusquement ;
- se faire à nouveau entendre ;
- se manifester à nouveau avec plus ou moins de soudaineté.

je resurgis, tu resurgis, il resurgit, nous resurgissons, vous resurgissez, ils resurgissent ;
je resurgissais ; je resurgis ; je resurgirai ; je resurgirais ;
j'ai resurgi ; j'avais resurgi ; j'eus resurgi ; j'aurai resurgi ; j'aurais resurgi ;
que je resurgisse, que tu resurgisses, qu'il resurgisse, que nous resurgissions, que vous resurgissiez, qu'ils resurgissent ;
que je resurgisse, qu'il resurgît, que nous resurgissions ; que j'aie resurgi ; que j'eusse resurgi ;
resurgis, resurgissons, resurgissez ; aie resurgi, ayons resurgi, ayez resurgi ;
(en) resurgissant.

un **resurgissement** : le fait de ressurgir.

résurrecteur, résurrection, résurrectionnel, résurrectionnisme, résurrectionniste

une résurrectrice, un **résurrecteur** : une personne ou une chose qui ressuscite, qui rend la vie ou la santé.

une **résurrection** :

- un retour de la mort à la vie ;
- une guérison prompte ou surprenante d'un malade qui a été proche de la mort ;
- un retour inattendu et rapide à la santé ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est résurrectionnelle, il est **résurrectionnel** :

- elle est relative, il est relatif à la résurrection du Christ ;
- ressuscite, rend la vie.

un **résurrectionnisme** : une doctrine.

elle, il est **résurrectionniste** :

- concerne la résurrection ;
- croit à la résurrection ;
- ressuscite, fait revivre le passé des choses ou des êtres disparus.

une, un **résurrectionniste** : en Angleterre, une criminelle ou un criminel qui déterrait les cadavres pour les vendre aux chirurgiens à des fins de dissection.

Le nom résurrection et le verbe ressusciter, même s'ils sont formellement assez proches, appartiennent à deux familles différentes. Le premier est emprunté du latin *resurrectio*, lui-même dérivé de *surgere*, « jaillir ». De ce verbe nous viennent, entre autres, le doublet sourdre et surgir, mais aussi le nom source.
Le second est dérivé de susciter, qui a d'abord signifié en français « ressusciter » ; on peut lire dans la Passion du Christ (Xe siècle) : « *Jesus lo Lazer suscitat*. » En latin classique *suscitare*, qui est à l'origine de « susciter », signifiait « lever, éveiller, provoquer » et c'est en latin chrétien qu'il a pris le sens de « ressusciter ».
Suscitare est lui-même dérivé de *citare*, dont le premier sens est « mettre en mouvement, faire bouger », puis « citer en justice ». De *citare* a été tiré *excitare*, dont un des premiers sens est « réveiller ». On ne s'étonnera donc pas que l'on rapproche mort et sommeil, résurrection et réveil. D'ailleurs quand Jésus va ressusciter Lazare, mort depuis plusieurs jours, il dit « Notre ami Lazare dort, allons le réveiller. »
En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) résurrection est emprunté au bas latin ecclésiastique *resurrectio, resurrectionis* « action de se relever » « résurrection » « fête de la Résurrection », formé sur le supin *resurrectum* de *resurgere*, voir : résurgent.

resynthèse

une **resynthèse** : une reconstitution par une nouvelle synthèse.

retable

un **retable** : un panneau ou un ensemble de panneaux en marbre, pierre, stuc ou bois, généralement peint ou orné de motifs décoratifs, placé verticalement derrière l'autel dans les églises chrétiennes.

Ce nom est emprunté, avec l'adaptation d'après table, à l'ancien provençal *retaule*, lui-même issu par haplologie de *reiretaule*, du latin *retro* « derrière » et *tabula* « planche, table » « autel » en latin médiéval ; à comparer avec le latin médiéval *retrotabula, retrotabulum*, le catalan *rerataule, retaule*, à l'origine de l'espagnol *retablo*.

rétabli, rétablir, rétablissement

elle est rétablie, il est **rétabli** :

- a recouvré ses forces, sa santé ;
- est remise, est remis dans son état premier, normal, authentique.

rétablir :

- remettre dans son état premier, dans son état antérieur ;
- remettre en bon état ;
- améliorer ;
- remettre dans son état normal ;
- remettre dans son état authentique ;
- remettre en vigueur ;
- faire exister de nouveau ;
- remettre en bonne santé ;
- remettre en position d'équilibre ;
- redonner à quelqu'un ce dont il a été dépouillé.

je rétablis, tu rétablis, il rétablit, nous rétablissons, vous rétablissez, ils rétablissent ;
je rétablissais ; je rétablis ; je rétablirai ; je rétablirais ;
j'ai rétabli ; j'avais rétabli ; j'eus rétabli ; j'aurai rétabli ; j'aurais rétabli ;
que je rétablisse, que tu rétablisses, qu'il rétablisse, que nous rétablissions, que vous rétablissiez, qu'ils rétablissent ;
que je rétablisse, qu'il rétablît, que nous rétablissions ; que j'aie rétabli ; que j'eusse rétabli ;
rétablis, rétablissons, rétablissez ; aie rétabli, ayons rétabli, ayez rétabli ;
(en) rétablissant.

se rétablir :

- revenir à son état premier, à son état antérieur ;
- s'améliorer ;
- recouvrer la santé, retrouver des forces, son équilibre physique ;
- se remettre en position d'équilibre.

je me rétablis, tu te rétablis, il se rétablit, nous nous rétablissons, vous vous rétablissez, ils se rétablissent ;
je me rétablissais ; je me rétablis ; je me rétablirai ; je me rétablirais ;
je me suis rétabli(e) ; je m'étais rétabli(e) ; je me fus rétabli(e) ; je me serai rétabli(e) ; je me serais rétabli(e) ;
que je me rétablisse, que tu te rétablisses, qu'il se rétablisse, que nous nous rétablissions, que vous vous rétablissiez, qu'ils se rétablissent ;
que je me rétablisse, qu'il se rétablît, que nous nous rétablissions ; que je me sois rétabli(e) ; que je me fusse rétabli(e) ;
rétablis-toi, rétablissons-nous, rétablissez-vous ; sois rétabli(e), soyons rétablies, soyons rétablis, soyez rétabli(e)(es)(s) ;
(en) se rétablissant.

elles se sont rétablies, elles sont rétablies.
elles se sont rétabli les accès, elles ont rétabli les accès, elles se les sont rétablis.

un **rétablissement** :

- le fait de remettre dans son état premier, normal, authentique ;
- une remise en activité, en fonctionnement, en vigueur ;
- le fait de se rétablir, de recouvrer la santé ;

- un mouvement, un effort, une manœuvre pour retrouver une position d'équilibre ;
- le processus d'amélioration de l'état de santé d'une personne atteinte de troubles psychiatriques, qui lui permet de récupérer le meilleur niveau d'autonomie possible pour mener une vie sociale, en dépit de symptômes résiduels. Il convient de distinguer le « rétablissement » de la « guérison », qui implique la disparition complète des symptômes. En anglais : *recovery*. Journal officiel de la République française du 16/12/2020.

un **rétablissement du transit (sédimentaire) littoral** : [environnement] un rétablissement du déplacement naturel de sédiments sur le littoral, qui s'effectue par dragage et transfert ou par suppression de l'obstacle artificiel l'ayant partiellement ou totalement interrompu. L'obstacle artificiel à supprimer peut être une digue. En anglais : *by-passing*. Journal officiel de la République française du 5 mai 2024.

un **rétablissement** ou **réta** : en escalade, le mouvement consistant à se soulever au-dessus d'une prise initialement plus haute que le corps en appuyant dessus à l'aide des deux mains. Ce mouvement permet notamment de repositionner le corps à la sortie d'un toit, d'accéder à une vire ou encore d'atteindre des pieds une prise très élevée. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

Le verbe rétablir est dérivé d'établir, avec le préfixe re-.

retaillage, retaille, retaillé, retailler, retaillure

un **retaillage** : l'opération qui consiste à retailler une pièce.

une **retaille** :

- un morceau que l'on retranche d'une chose que l'on taille ;
- une partie enlevée, retranchée (d'une chose façonnée, d'une matière souple) ;
- une strie d'une meule, d'une lime ;
- l'opération consistant à tailler à nouveau.

un écu **retaillé** : dont une des deux parties (le plus souvent celle de la pointe) est elle-même taillée en deux parties égales.

retailler :

- tailler de nouveau ;
- tailler pour donner une nouvelle forme ;
- examiner de la tête aux pieds.

une **retaillure** :

- un morceau que l'on retranche d'une chose que l'on taille ;
- une partie enlevée, retranchée (d'une chose façonnée, d'une matière souple).

se rétaler

se rétaler : s'étaler, tomber par terre de tout son long.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rétamage, rétamé, rétamer, rétameur

un **rétamage** : l'action de rétamer.

elle est rétamée, il est **rétamé** :

- est remise en état, est réparée ; est remis en état, est réparé ;
- est rétabli(e) ;
- est anéanti(e) ;
- est à bout de forces ;
- est hors d'usage ;
- est ivre, ivre mort.

rétamer :

- étamer de nouveau ;
- abattre, anéantir physiquement ou moralement ;
- rendre ivre, ivre mort ;

- tuer ;
- ruiner, dépouiller ;
- briser.

se rétamer :

- faire une chute ;
- se tuer.

elles se sont rétamées, elles sont rétamées.
elles se sont rétamé les ustensiles, elles ont rétamé les ustensiles, elles se les sont rétamés.

une rétameuse, un **rétameur** : une ouvrière, un ouvrier qui rétame.

(la fée) Clochette-la-Rétameuse

voir aussi : un étamage, étamer, un étameur, une étamure.

Le verbe rétamer est dérivé d'étamer, avec le préfixe re-.

retannage, retanner

un **retannage** du cuir

retanner les peaux

tanner :

- transformer une peau en cuir ;
- exaspérer, fatiguer.

retapage, retape, retaper, retapeur

un **retapage** : l'action de retaper, de réparer.

la **retape** :

- l'action de guetter et d'accoster le client ;
- une tentative d'exercer un attrait.

faire (de) la retape : faire le trottoir, se livrer à la prostitution.

retaper :

- taper de nouveau ;
- recommencer à utiliser un clavier pour écrire ;
- emprunter de nouveau de l'argent à quelqu'un ;
- remettre dans sa forme en donnant des tapes, remettre en état ce qui a été froissé, détérioré ;
- réparer, arranger grossièrement, essayer de redonner un aspect neuf à quelque chose ;
- redonner de la vigueur ;
- faire la retape ;
- recaler à un examen.

se retaper :

- rétablir sa santé ;
- rétablir ses affaires.

elles se sont retapées, elles sont retapées.
elles se sont retapé les logements, elles ont retapé leurs logements, elles se les sont retapés.

une retapeuse, un **retapeur** :

- une personne qui retape, remanie, répare ;
- une personne qui fait la retape.

retapisser

1. **retapisser** : remplacer le papier peint ou une tenture.

Ce verbe est dérivé de tapisser, avec le préfixe re-.

2. **retapisser** : en argot, reconnaitre, repérer.

Ce verbe est dérivé de retaper avec l'infuence de tapisser, dérivé de taper signifiant « regarder avec soin, surtout pour identifier » « connaitre ».

retard, retardataire, retardante, retardateur, retardatif, retardation, retardé, retardement, retarder

un **retard** :

- le fait d'arriver, de survenir après le moment attendu ;
- le temps, mesuré ou non qui s'écoule entre le moment où quelque chose arrive et le moment où cette chose aurait dû arriver ;
- le fait qu'une horloge, une montre, retarde ;
- la différence entre l'heure indiquée et l'heure exacte plus avancée :
- le fait d'avoir moins progressé, de s'être moins développé qu'un autre dans une durée, un milieu et un domaine donné ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du retard : Wiktionnaire.

une nutrition retardante, un effet **retardant** : qui produit un retard, qui ralentit un processus.

un **retardant** : un produit, une solution de polyphosphate qui ralentit la combustion.

elle, il est **retardataire** :

- arrive ou fait quelque chose en retard ;
- est peu avancé(e) pour son âge ;
- est scolairement en retard par rapport à d'autres enfants ;
- est en retard sur l'évolution des gouts ou des mœurs.

une, un **retardataire** : celle, celui qui arrive ou fait quelque chose en retard.

elle est retardatrice, il est **retardateur** :

- ralentit, retarde ;
- ralentit le mouvement, le fonctionnement d'un mécanisme, d'un phénomène ;
- est destiné(e) à freiner la progression ennemie.
-

un **retardateur** : un produit qui est destiné à ralentir un phénomène.

elle est retardative, il est **retardatif** : cause du retard.

une **retardation** : un ralentissement du mouvement d'un corps.

elle est retardée, il est **retardé** :

- a du retard ;
- est déclenché(e) à retardement ;
- dont la croissance physique ou intellectuelle est inférieure à la moyenne.

un mouvement retardé : dont la vitesse diminue, de façon régulière et constante.

une retardée, un **retardé** :

- celle, celui dont la croissance physique ou intellectuelle est inférieure à la moyenne ;
- celle, celui dont les idées et/ou les principes sont jugés désuets, dépassés.

un **retardement** :

- l'action de mettre en retard ;
- le fait d'être retardé.

à retardement :

- dont la mise à feu est retardée par un mécanisme spécial ;
- qui ne survient qu'après coup ;

- qui survient à contre-temps, trop tard.

retarder :

- mettre en retard, faire arriver plus tard que prévu ;
- être en retard, arriver avec du retard ;
- ralentir dans son mouvement, dans sa progression ;
- faire indiquer à une horloge, une montre, une heure moins avancée ;
- pour une horloge, une montre, avancer trop lentement par rapport au temps réel ;
- indiquer l'heure avec du retard ;
- faire agir, intervenir plus tard que prévu, remettre à plus tard ;
- ignorer des faits récents mais connus de tous ;
- avoir des idées, des principes désuets, dépassés.

se retarder :

- se mettre en retard ;
- se différer, se repousser.

elles se sont retardées, elles sont retardées.
elles se sont retardé les rendez-vous, elles ont retardé leurs rendez-vous, elles se les sont retardés.

Le nom (un) retard est un déverbal de retarder qui vient du latin *retardare* « retarder, arrêter », au figuré « empêcher », composé du préfixe *re-* et de *tardare* (voir : tarder).

Le nom (une) hystérésis (= en physique, la persistance d'un phénomène quand cesse la cause qui l'a produit) est emprunté à l'anglais *hysteresis*, d'après le grec υ῾ σ τ έ ρ η σ ι ς « manque, indigence, dénuement », dérivé de υ῾ σ τ ε ρ έ ω « être en retard ; manquer de ». D'où : hystérétique.

Le mot moratoire (= qui accorde ou formule un délai) est emprunté au latin juridique *moratorius* « qui retarde », dérivé de *morari* « retarder, retenir ». Le nom (un) moratoire est une francisation de *moratorium*, mot du latin moderne formé à partir du latin juridique moratorius « qui retarde ».

Le mot (une délectation) morose (2) (= une complaisance avec laquelle on s'attarde à la représentation imaginaire d'une faute, qu'elle soit passée ou à venir) est emprunté au latin *morosus* « qui dure longtemps », en bas latin « lent, tardif », dérivé de *mŏra* « retard ». D'où : morosif (= qui tarde, qui est lent à faire quelque chose).

retassure

une **retassure** : un défaut qui se constate dans les parties massives des pièces coulées quand la solidification du métal et sa contraction entrainent la formation d'une cavité.

Ce nom est dérivé de tasser, avec le préfixe re- et le suffixe -ure.

retâter

retâter :

- palper, tâter de nouveau ou à plusieurs reprises ;
- chercher à nouveau à connaitre ses intentions, son avis ;
- réessayer, tenter de nouveau.

retâter quelqu'un sur quelque chose :

- s'enquérir de nouveau avec précaution auprès de quelqu'un, au sujet de quelque chose ;
- expérimenter de nouveau, réexaminer, remettre à l'épreuve.

retâter de quelque chose :

- retoucher, revenir sur, essayer de nouveau, réexaminer ;
- revenir à, gouter de nouveau ;
- s'essayer de nouveau à, réexpérimenter.

se retâter : réfléchir, se déterminer à nouveau.

reteindre

reteindre : teindre de nouveau.

je reteins, tu reteins, il reteint, nous reteignons, vous reteignez, ils reteignent ;
je reteignais ; je reteignis ; je reteindrai ; je reteindrais ;
j'ai reteint ; j'avais reteint ; j'eus reteint ; j'aurai reteint ; j'aurais reteint ;
que je reteigne, que tu reteignes, qu'il reteigne, que nous reteignions, que vous reteigniez, qu'ils reteignent
que je reteignisse, qu'il reteignît, que nous reteignissions ; que j'aie reteint ; que j'eusse reteint ;
reteins, reteignons, reteignez ; aie reteint, ayons reteint, ayez reteint ;
(en) reteignant.

retéléphoner

retéléphoner : rappeler, téléphoner de nouveau.

se retéléphoner

retendoir, retendre

un **retendoir** : une clé servant à régler la tension des cordes d'un piano pour l'accorder.

retendre :

- tendre de nouveau ;
- tendre ce qui est détendu.

je retends, tu retends, il retend, nous retendons, vous retendez, ils retendent ;
je retendais ; je retendis ; je retendrai ; je retendrais ;
j'ai retendu ; j'avais retendu ; j'eus retendu ; j'aurai retendu ; j'aurais retendu ;
que je retende, que tu retendes, qu'il retende, que nous retendions, que vous retendiez, qu'ils retendent ;
que je retendisse, qu'il retendît, que nous retendissions ; que j'aie retendu ; que j'eusse retendu ;
retends, retendons, retendez ; aie retendu, ayons retendu, ayez retendu ;
(en) retendant.

retenter

retenter : tenter, essayer de nouveau.

retenir

retenir :

- empêcher un mouvement d'éloignement, contrarier un élan ;
- freiner ;
- empêcher la manifestation extérieure d'une émotion ;
- tenir quelqu'un pour l'empêcher de partir, de s'éloigner ;
- empêcher, par force, quelqu'un de quitter un lieu, de se déplacer ;
- faire en sorte que quelqu'un reste auprès de soi, ne vous quitte pas ;
- empêcher quelqu'un de faire une chose qu'on juge inopportune ;
- garder en mémoire ;
- conserver ;
- réserver ;
- en savoir plus : CNRTL.

je retiens, tu retiens, il retient, nous retenons, vous retenez, ils retiennent ;
je retenais ; je retins ; je retiendrai ; je retiendrais ;
j'ai retenu ; j'avais retenu ; j'eus retenu ; j'aurai retenu ; j'aurais retenu ;
que je retienne, que tu retiennes, qu'il retienne, que nous retenions, que vous reteniez, qu'ils retiennent ;
que je retinsse, qu'il retînt, que nous retinssions ; que j'aie retenu ; que j'eusse retenu ;
retiens, retenons, retenez ; aie retenu, ayons retenu, ayez retenu ;
(en) retenant.

se retenir :

- se tenir à quelque chose de fixe pour ne pas tomber, ne pas être entrainé ;

- ne pas se livrer, ne pas se libérer ;
- différer de satisfaire un besoin naturel.

se retenir de : ne pas exécuter ce qu'on a envie de faire.

je me retiens, tu te retiens, il se retient, nous nous retenons, vous vous retenez, ils se retiennent ;
je me retenais ; je me retins ; je me retiendrai ; je me retiendrais ;
je me suis retenu(e) ; je m'étais retenu(e) ; je me fus retenu(e) ; je me serai retenu(e) ; je me serais retenu(e) ;
que je me retienne, que tu te retiennes, qu'il se retienne, que nous nous retenions, que vous vous reteniez, qu'ils se retiennent ;
que je me retinsse, qu'il s'retînt, que nous nous retinssions ; que je me sois retenu(e) ; que je me fusse retenu(e) ;
retiens-toi, retenons-nous, retenez-vous ; sois retenu(e), soyons retenues, soyons retenus, soyez retenu(e)(es)(s) ;
(en) se retenant.

elles se sont retenues, elles sont retenues.
elles se sont retenu des créneaux, elles ont retenu des créneaux, elles se les sont retenus.

voir aussi : rétenteur, rétention, rétentivité, rétentrice, retenu, retenue (ci-dessous).

Le verbe retenir vient du latin *retinere* « retenir, arrêter, contenir ».

Le nom (un) rétinacle (= un petit disque visqueux qui supporte les masses polliniques des asclépias et des orchidées ; pour les insectes, un dispositif de couplage de deux organes par crochets) est emprunté au latin *retinaculum, retinaclum* « attache, bride, objet qui retient » (de *retinere*, voir : retenir), d'où son emploi en latin botanique.

rétentat, rétenteur, rétentif, rétention, rétentionnaire, rétentionnel, rétentionniste

un **rétentat** :

- la partie de la solution qui ne passe pas à travers la membrane d'osmose dans une osmose inverse ;
- un ensemble de substances retenues dans les membranes lors de l'ultra-filtration.

une patte rétentrice, un muscle **rétenteur** : qui exerce une action pour retenir.

un tissu, un organe rétenteur : qui retient, conserve ce qui devrait normalement être éliminé.

un sol, un matériau rétenteur : qui retient l'eau, les substances fluides.

un **rétenteur** : un produit capable de retenir une substance fluide.

une rétentrice, un **rétenteur** : celle, celui qui exerce un droit de rétention.

une terre rétentive, un sol **rétentif** :

- qui retient l'eau et les matières nutritives ;
- à fort complexe adsorbant.

une **rétention** :

- l'action de garder par devers soi ce qu'on devrait mettre en circulation, ce qu'on devrait diffuser ;
- une mémorisation des perceptions, des sensations ;
- une accumulation et un maintien dans l'organisme de produits qui devraient être éliminés ;
- un phénomène par lequel un sol retient en son sein une certaine quantité d'eau.

un **droit de rétention** : le droit qu'a un créancier de garder un bien appartenant à un débiteur, jusqu'à acquittement de la dette.

une, un **rétentionnaire** : celle, celui qui exerce un droit de rétention.

elle est rétentionnelle, il est **rétentionnel** : elle est relative, il est relatif à la rétention, la mémorisation des perceptions, des sensations.

une, un **rétentionniste** : une patiente ou un patient affecté(e) de rétention d'urine.

Le mot rétenteur est dérivé du radical du supin de *retinere* (voir : retenir) selon le type latin savant *retentor*, à comparer aussi avec le bas latin *retentor* « celui qui retient ».

Le nom (une) rétention est emprunté au latin *retentio* « action de retenir, de maintenir, empêchement d'écoulement », dérivé de *retinere* (retenir).

retentir, retentissant, retentissement

retentir :

- produire un son qui résonne fortement ;
- produire des effets, des sensations aux prolongements, aux répercussions remarquables ;
- se faire entendre avec éclat ;
- avoir une forte audience ;
- être rempli d'un bruit puissant ;
- vibrer, résonner, se faire l'écho de ;
- produire une forte impression, une vive émotion ;
- avoir des répercussions dans, sur.

je retentis, tu retentis, il retentit, nous retentissons, vous retentissez, ils retentissent ;
je retentissais ; je retentis ; je retentirai ; je retentirais ;
j'ai retenti ; j'avais retenti ; j'eus retenti ; j'aurai retenti ; j'aurais retenti ;
que je retentisse, que tu retentisses, qu'il retentisse, que nous retentissions, que vous retentissiez, qu'ils retentissent ;
que je retentisse, qu'il retentît, que nous retentissions ; que j'aie retenti ; que j'eusse retenti ;
retentis, retentissons, retentissez ; aie retenti, ayons retenti, ayez retenti ;
(en) retentissant.

elle est retentissante, il est **retentissant** :

- dont le son puissant se fait largement entendre ;
- est bruyante ou bruyant ;
- fait beaucoup de bruit ;
- a une sonorité aux effets puissants et remarquables ;
- est pleine de bruit, est plein de bruit ;
- où les bruits et les sons se propagent et se répercutent avec ampleur ;
- provoque dans l'opinion publique un fort mouvement d'intérêt, de curiosité.

un **retentissement** :

- un bruit, un son qui se prolonge par des résonances ;
- des réactions que suscite dans un large public un évènement notoire ;
- une notoriété, une renommée ;
- une série de répercussions, de conséquences due à tel ou tel fait, évènement, etc.

Le verbe retentir est dérivé de l'ancien français *tentir* « faire entendre un son », issu du type *tinnītire* (à côté de *tĭnnĭtare*, voir : tinter) formé sur le participe passé *tinnitus* du latin *tĭnnīre* « tinter, faire entendre un son ».

Le nom (un) klaxon (= un avertisseur sonore) est emprunté au terme anglo-américain (formé sur le grec κ λ ά ζ ε ι ν « crier, retentir ») qui est à l'origine le nom commercial sous lequel un fabricant distribua cet instrument. D'où : klaxonnant, klaxonner.

rétentivité, rétentrice

une **rétentivité** :

- une capacité de mémorisation ;
- un phénomène par lequel un gaz adsorbé sur un solide ne s'évacue pas intégralement quand on fait le vide sur l'adsorbant.

Ce nom est formé sur le radical du supin de *retinere* (voir : retenir) par dérivation du latin médiéval et savant *retentivus, retentiva, retentivum* (*vis retentiva, virtus retentiva*) ou de *retentif, retentive* « qui permet de retenir (au physique) » qui lui est emprunté.

retenu, retenue

elle est retenue, il est **retenu** :

- est contenu(e), freiné(e), réprimé(e) ;
- fait preuve de modération, de retenue.

une **retenue** :

- l'action de contenir, de freiner ;

- un prélèvement sur une somme, un montant à payer ;
- l'action de conserver ;
- l'aptitude à se contrôler, à maitriser ses réactions, ses sentiments ;
- le comportement social d'une personne qui sait maîtriser l'expression de ses sentiments, ne pas heurter, ne pas choquer.

Ces mots viennent du participe passé de retenir.

reterçage, retercer, reterser

un **reterçage** : l'action de retercer ; le résultat de cette action.

retercer ou **reterser** une vigne : donner un quatrième labour pour détruire les herbes.

je reterce, tu reterces, il reterce, nous reterçons, vous retercez, ils retercent ;
je reterçais ; je reterçai ; je retercerai ; je retercerais ;
j'ai retercé ; j'avais retercé ; j'eus retercé ; j'aurai retercé ; j'aurais retercé ;
que je reterce, que tu reterces, qu'il reterce, que nous retercions, que vous reterciez, qu'ils retercent ;
que je reterçasse, qu'il reterçât, que nous reterçassions ; que j'aie retercé ; que j'eusse retercé ;
reterce, reterçons, retercez ; aie retercé, ayons retercé, ayez retercé ;
(en) reterçant.

Ce verbe est dérivé de tiercer, avec le préfixe re-.

rethéâtralisation, rethéâtraliser

une **rethéâtralisation** : l'action de rethéâtraliser.

rethéâtraliser le théâtre : lui redonner les caractères fondamentaux propres à sa nature.

rétiaire

un **rétiaire** : un gladiateur armé d'un trident, d'un poignard et d'un filet dans lequel il cherchait à envelopper son adversaire armé de pied en cap.

Ce nom est emprunté au latin *retiarius, retiari*i désignant le gladiateur armé d'un trident et d'un filet, dérivé de *rete, retis* « filet ».

réticence, réticent

une **réticence** :

- une omission volontaire de ce qui pourrait ou qui devrait être dit ;
- une omission d'un fait que l'on est dans l'obligation de révéler ;
- une réserve mêlée de désapprobation ;
- le caractère, la qualité d'une personne ou d'une chose qui omet ce qui pourrait ou qui devrait être dit ;
- une figure rhétorique consistant à ne pas terminer un énoncé dont le contenu reste clair.

elle est réticente, il est **réticent** :

- omet volontairement ce qui pourrait ou qui devrait être dit ;
- dénote ou comporte cette omission volontaire ;
- marque, dénote, comporte de la réserve mêlée de désapprobation ;
- fait preuve de peu de zèle.

réticence, réticent : Parler français.

Le nom (une) réticence est emprunté au latin *reticentia* « fait de taire quelque chose, silence » généralement et comme terme de rhétorique.

réticul(o)-

réticul(o)- est tiré du latin *reticulum* « réseau, résille » (voir aussi rets).

réticulaire

elle, il est **réticulaire** :

- forme un réseau, un filet ;
- se rapporte à un réseau ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ce mot est un dérivé savant du latin *reticulum* (voir : réticule), avec le suffixe -aire.

réticulation

une **réticulation** :

- l'aspect d'un tissu réticulé ;
- une structure, un classement en forme de réseau ;
- une structuration en réseau ;
- une transformation partielle ou totale d'un réseau chimique linéaire en un réseau tridimensionnel plus rigide, au cours d'une réaction de polymérisation ;
- un plissement de l'émulsion photographique ;
- la formation d'un réseau tridimensionnel par création de liaisons entre les chaines macromoléculaires d'un polymère. En anglais : *cross-linkage, cross-linking*. Voir aussi : nœud de réticulation, vitrimère. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **nœud de réticulation** : un point de jonction de chaines macromoléculaires dans un polymère réticulé.

réticulatum, reticulatum

un **réticulatum** ou **reticulatum** : en architecture, un appareil réticulé.

réticule, réticulé, réticuler

un **réticule** :

- un système de lignes croisées fait de fils tendus ou de lignes gravées sur un support transparent placé dans le plan focal d'un instrument d'optique, servant aux repérages ou aux mesures de positions ;
- dans l'Antiquité romaine, un filet qui servait à retenir les cheveux ;
- un ridicule, un petit sac à main ou une bourse, autrefois à mailles fines, qui était très en vogue sous le Directoire.

elle est réticulée, il est **réticulé** :

- a l'aspect, est faite ou est fait d'un réseau, d'un filet ;
- en savoir plus : CNRTL.

réticuler : former un réseau de.

Le nom (un) réticule est une francisation du latin *reticulum* « filet à petites mailles, réseau, sac, résille » voir aussi réticulum et réticulé.

Le mot réticulé est dérivé de réticule (avec le suffixe -é) pour traduire le latin *reticulatus, reticulata, reticulatum* « fait en forme de réseau, en lignes croisées » (spécialement en architecture *opus reticulatum* « appareil réticulé » appelé aussi réticulaire).

réticuline

une **réticuline** : une protéine qui entre dans la composition des tissus conjonctifs et des fibres élastiques.

réticulite

une **réticulite** :

- une inflammation pulmonaire qui se présente sous l'aspect d'un réseau de larges mailles polygonales à la radiographie ;

- une inflammation du tissu réticulo-endothélial.

réticulocyte, réticulocytose

un **réticulocyte** : un érythrocyte jeune qui a perdu son noyau mais conserve encore des mitochondries et un peu de substance basophile sous forme d'un réseau granuleux mis en évidence par une coloration spéciale.

une **réticulocytose** :

- le taux des réticulocytes dans le sang, indice de la productivité de cellules érythrocytaires de la moelle ;
- une augmentation de ce taux lors d'une affection sanguine ou en période de réparation suivant une anémie.

réticulo-endothélial, réticulo-endothéliose, réticulopathie

elle est réticulo-endothéliale, il est **réticulo-endothélial** : elle est relative, il est relatif au système des grandes cellules des tissus parenchymateux de certains organes, des cellules réticulaires et des monocytes, ayant un rôle important dans la phagocytose et la production d'anticorps.

elles sont réticulo-endothéliales, ils sont réticulo-endothéliaux

une **réticulo-endothéliose** : une affection caractérisée par une prolifération des éléments du système réticulo-endothélial localisée ou généralisée.

une **réticulopathie** : toute affection du système réticulo-endothélial.

réticulosarcome

un **réticulosarcome** : une tumeur maligne résultant de la prolifération néoplasique des cellules réticulaires de la moelle osseuse.

réticulose

une **réticulose** : une réticulo-endothéliose.

une **lymphoréticulose** : une maladie infectieuse.

réticulum

un **réticulum** ou ***reticulum*** : tout réseau très fin de fibres, de fibrilles ou de vaisseaux.

un réticulum endoplasmique : un organite présent dans les cellules de tous les eucaryotes dont la fonction essentielle est de fabriquer toutes les protéines qui sont sécrétées par la cellule.

Ce nom est emprunté au latin *reticulum* « filet à petites mailles, réseau, sac, résille ».

rétif

elle est rétive, il est **rétif** :

- s'arrête ou recule au lieu d'avancer et refuse opiniâtrement d'obéir ;
- résiste à toute contrainte, refuse de se laisser diriger, persuader ;
- résiste, est réfractaire à ;
- est insensible à ;
- traduit cette manière d'être, en est l'effet ;
- ne se laisse pas manier facilement ;
- ne se prête pas aisément à ce que l'on voudrait ;
- remplit mal sa fonction ;
- ne répond pas à ce que l'on en attend.

voir aussi : rétiver, une rétivité (ci-dessous).

Le mot rétif est issu du bas latin *restivus* probablement une abréviation, par haplologie, du type *restitivus*, dérivé de *restare* (voir : rester) que permettent aussi de postuler l'italien *restio* et le rhéto-roman (Frioul) *restif*.

rétinacle

un **rétinacle** :

- un petit disque visqueux qui supporte les masses polliniques des asclépias et des orchidées ;
- pour les insectes, un dispositif de couplage de deux organes par crochets.

Ce nom est emprunté au latin *retinaculum, retinaclum* « attache, bride, objet qui retient » (de *retinere*, voir : retenir), d'où son emploi en latin botanique en 1817.

rétine, rétinien, rétinite, rétinoblastome, rétinographe, rétinographie, rétinopathie

rétine, rétinien, rétinule, rétinulien

rétinal, rétinène, rétinoïde, rétinoïque, rétinol

rétinasphalte, rétinite, rétinospora

1. une **rétine** : une membrane neuro-sensorielle de l'œil.

elle est rétinienne, il est **rétinien** : appartient, se rapporte à la rétine.

une **rétinite** (1) : une inflammation de la rétine, caractérisée par des troubles visuels, un œdème, une exsudation, parfois une hémorragie.

un **rétinoblastome** : une tumeur maligne de l'enfant, provenant de l'épithélium rétinien, par prolifération de cellules indifférenciées, des **rétinoblastes**.

un **rétinographe** : un appareil de précision pour la photographie du fond de l'œil.

une **rétinographie** : une photographie du fond de l'œil.

une **rétinopathie** : toute affection de la rétine.

un **électrorétinogramme**

une **électrorétinographie**

Le nom (une) rétine est emprunté au latin médiéval du Moyen Âge *retina*, du latin classique *rete*, voir : rets, la rétine présentant un réseau de vaisseaux sanguins.

2. une **rétine** : chez les insectes, elle correspond aux cellules **rétiniennes** regroupées au nombre de 6 à 8 par **rétinule**. Chaque ommatidie des yeux composés des insectes est composée d'une cornéule (ou cornée), d'un cristallin et d'une zone réceptive, la rétinule qui joue le rôle d'un récepteur photographique. La rétinule est formée par un groupe de cellules nerveuses (ou cellules **rétinuliennes**) sensibles à la lumière qui entourent le rhabdome en cylindre.

3. un **rétinal** ou **rétinène** : le dérivé aldéhydique du rétinol qui joue un rôle dans la vision, en association avec une protéine, l'opsine pour constituer la rhodopsine du pourpre rétinien des cellules en bâtonnets, et l'iodopsine pour le pigment des cellules en cône de la rétine.

des rétinals

un **rétinoïde** : une substance chimique dérivée ou proche de la vitamine A.

un acide **rétinoïque**

un **rétinol** : l'alcool polyisoprénique à noyau cyclique de β-ionone, dérivé des carotènes, possédant 20 carbones et 5 doubles liaisons, (cyclo-1-6-pentaméthyl-1,1,5,9,13-pentadéca-pentaène-5,7,9,11,13-ol-15), que l'on a identifié comme vitamine (vitamine A1) dans les graisses animales.

Le nom (un) rétinal, dérivé de rétine, avec le suffixe -al servant à désigner des aldéhydes, est une dénomination plus récente du rétinène.

Le rétinène du pourpre rétinien dérive du rétinol par oxydation de la fonction alcool en aldéhyde : le rétinal.

4. un **rétinasphalte** : une résine fossile appartenant aux bitumes, de couleur jaune ou brune, que l'on rencontre dans le lignite ou la tourbe.

une **rétinite** (2) : une roche volcanique vitreuse, une variété de rhyolite.

un ***retinospora*** : le genre de conifères du Japon, de la famille des cupressacées, caractérisés par des rameaux serrés, en éventail et un feuillage aciculaire toujours vert.

Le nom (un) rétinasphalte est composé de rétin- tiré du grec « résine » et d'asphalte ; cette appellation étant due au chimiste anglais Ch. Hatchett (1765-1847) sous la forme *Retinasphaltum*.

Le nom (une) rétinite (2) est un dérivé savant du grec ρ ̔ η τ ι ́ ν η « résine » (voir ce mot), avec le suffixe -ique.

Le nom (un) *retinospora* est composé de *retino*- représentant le latin *retina* (voir l'étymologie de rétine) et de *spora* du grec « spore ».

rétique

On a lu **rétique** pour rhétique.

retirable, retirade, retirage, retiraison, retirance, retiration, retiré, retirée, retirement, retirer, retirure

elle, il est **retirable** : peut être retiré(e).

une **retirade** : un réduit, un retranchement.

un **retirage** :

- l'action d'effectuer un nouveau tirage ;
- le résultat de cette action, une réimpression.

une **retiraison** : l'enlèvement d'une marchandise.

une **retirance** :

- un lieu de retraite, un gite ;
- une ressemblance.

une **retiration** : l'impression du verso d'une feuille déjà imprimée au recto.

elle est retirée, il est **retiré** :

- est ramené(e) ;
- est replié(e), renfoncé(e) ;
- n'est plus en activité ;
- est décalé(e), est en retrait ;
- est à l'écart, éloigné(e).

une **retirée** :

- un gite, un hébergement ;
- la marée descendante.

un **retirement** :

- l'obligation faite à l'acheteur, dans une vente mobilière, de prendre livraison de la chose vendue ;
- l'action de se retirer, de sortir de quelque chose ;
- l'action de se retirer, de quitter quelqu'un ;
- une rétraction ;
- le défaut d'une poterie dont la glaçure s'est contractée et forme des bourrelets.

A. **retirer** :

- inverser le sens d'un mouvement, en tirant vers soi ;
- ôter, sortir de, en tirant ;
- prendre possession, récupérer ;
- annuler ; interrompre ;
- ôter, enlever ;
- cesser d'accorder ;
- extraire ;
- obtenir.

retirer la parole à quelqu'un : l'empêcher de parler.

B. **retirer** :

- exécuter un nouveau tirage d'une œuvre imprimée, d'une photographie ;
- tirer à nouveau au sort ;
- exécuter un nouveau tir.

se retirer :

- se mettre à l'écart de, s'éloigner de, sortir de ;
- cesser d'avoir une activité économique ;
- cesser d'exercer ;
- en savoir plus : CNRTL.

elles se sont retirées, elles sont retirées.
elles se sont retiré les objets, elles ont retiré leurs objets, elles se les sont retirés.

une **retirure** : une cavité dans une pièce résultant de la contraction ou d'une quantité insuffisante de métal.

Le verbe retirer est composé de re- et tirer.

retisser

retisser : tisser de nouveau.

rétiver, rétivité

rétiver : se montrer rétif.

une **rétivité** :

- pour une monture, un refus d'obéir ;
- le caractère d'une personne rétive ;
- le caractère de ce qui ne répond pas à la volonté.

Ces mots sont dérivés de rétif.

retombant, retombe, retombé, retombée, retombement, retomber

elle est retombante, il est **retombant** :

- pend librement, mollement ;
- descend, s'incline en pente.

des feuilles de **retombe** : des feuilles additionnelles collées à un état, pour recevoir les observations d'un vérificateur.

une retombe : une feuille collée par sa lisière sur une partie d'un dessin d'architecture et portant un projet ou la variante d'un projet.

une retombe : une retombée, en architecture.

un **retombé** : une retombée du corps après un saut.

une **retombée** :

- l'action de tomber après s'être élevé en l'air ;
- l'action de s'abaisser en revenant à sa position initiale ;
- ce qui pend librement, mollement ;
- une partie inférieure d'un élément de construction qui descend, qui s'incline ;
- l'action de descendre, de s'abaisser à une situation, à un état inférieur ;
- le fait de perdre de son intensité, de disparaitre ;
- une conséquence, une répercussion ;
- un effet, une production secondaire.

des **retombées radioactives** : des substances radioactives se déposant sur le sol après leur émission accidentelle dans l'atmosphère par une installation nucléaire. En anglais : *radioactive fall-out, radioactive fallout*. Voir aussi : nuage radioactif. Journal officiel de la République française du 10/11/2007.

un **retombement** :

- l'action de s'abaisser, de revenir à sa position initial ;
- le fait de pendre librement, mollement ;
- l'action de descendre, de s'abaisser de nouveau à une situation, à un état inférieur, pénible ;
- le fait de perdre de son intensité, de disparaitre.

A. **retomber** :

- tomber de nouveau ;
- faire une nouvelle chute ;
- s'installer de nouveau ;
- se trouver de nouveau en un lieu, en face de quelque chose ;
- être de nouveau confronté à quelque chose, revenir sur quelque chose ;
- rencontrer de nouveau ;
- être de nouveau dans tel ou tel état, telle ou telle situation.

retomber sur quelque chose [Belgique] : s'en rappeler.

B. **retomber** :

- tomber après s'être élevé en l'air ;
- se laisser aller, se laisser choir ;
- s'abaisser, revenir à sa position initiale ;
- pendre librement, mollement ;
- descendre, s'incliner ;
- descendre, s'abaisser à ;
- perdre son intensité, disparaitre ;
- descendre à un niveau plus bas ;
- peser, être reporté sur quelqu'un.

je retombe, tu retombes, il retombe, nous retombons, vous retombez, ils retombent ;
je retombais ; je retombai ; je retomberai ; je retomberais ;
je suis retombé(e) ; j'étais retombé(e) ; je fus retombé(e) ; je serai retombé(e) ; je serais retombé(e) ;
que je retombe, que tu retombes, qu'il retombe, que nous retombions, que vous retombiez, qu'ils retombent ;
que je retombasse, qu'il retombât, que nous retombassions ; que je sois retombé(e) ; que je fusse retombé(e) ;
retombe, retombons, retombez ; sois retombé(e), soyons retombées, soyons retombés, soyez retombé(e)(es)(s) ;
(en) retombant.

retondre

retondre :

- couper à ras de nouveau, raser complètement une nouvelle fois les cheveux, tondre à nouveau ;
- tondre de nouveau une pelouse ;
- couper quelque chose de l'épaisseur d'un mur, d'une pierre, pour en dresser le parement ou faire disparaitre une épaufrure ;
- égaliser les poils de la surface d'un tissu.

des fers à retondre : des outils au moyen desquels on retaille les surfaces.

je retonds, tu retonds, il retond, nous retondons, vous retondez, ils retondent ;
je retondais ; je retondis ; je retondrai ; je retondrais ;
j'ai retondu ; j'avais retondu ; j'eus retondu ; j'aurai retondu ; j'aurais retondu ;
que je retonde, que tu retondes, qu’il retonde, que nous retondions, que vous retondiez, qu’ils retondent ;
que je retondisse, qu’il retondît, que nous retondissions ; que j'aie retondu ; que j'eusse retondu ;
retonds, retondons, retondez ; aie retondu, ayons retondu, ayez retondu ;
(en) retondant.

retoqué, retoquer

être **retoqué** : être refusé.

retoquer :

- refuser à un examen ;
- frapper de nouveau à la porte.

retordage, retordement, retorderie, retordeur, retordoir, retordre

un **retordage** ou **retordement** : une opération consistant à tordre plusieurs fils ensemble.

une **retorderie** : un atelier de retordage, un lieu où l'on pratique le retordage ou retordement.

une **retordeuse**, un **retordeur** :

- une cordière, un cordier ;
- une ouvrière, un ouvrier conduisant une machine à retordre le fil ;
- une machine servant à retordre les fils.

un **retordoir** ou **retorsoir** : un appareil servant au retordage des fils.

retordre :

- tordre de nouveau ;
- tordre, donner de nombreux tours à quelque chose ;
- tordre ensemble plusieurs fils pour obtenir un fil résistant, un toron.

avoir ou donner du fil à retordre : avoir ou créer des difficultés.

je retords, tu retords, il retord, nous retordons, vous retordez, ils retordent ;
je retordais ; je retordis ; je retordrai ; je retordrais ;
j'ai retordu ; j'avais retordu ; j'eus retordu ; j'aurai retordu ; j'aurais retordu ;
que je retorde, que tu retordes, qu'il retorde, que nous retordions, que vous retordiez, qu'ils retordent ;
que je retordisse, qu'il retordît, que nous retordissions ; que j'aie retordu ; que j'eusse retordu ;
retords, retordons, retordez ; aie retordu, ayons retordu, ayez retordu ;
(en) retordant.

Le verbe retordre vient du latin *retorquere* « tourner en arrière, tordre vers l'arrière » (rétorquer), avec une évolution phonétique et sémantique parallèle à celle de tordre.

rétorquable, rétorquer

elle, il est **rétorquable** : peut être rétorqué(e).

rétorquer :

- retourner contre l'interlocuteur en manière de réponse ce qui fonde son raisonnement ;
- répondre sous forme de riposte.

Le verbe rétorquer est emprunté au latin classique *retorquere* « tourner en arrière, changer », composé de *re-*, (re-) et *torquere* « tordre, tourner ».

retors, retorsoir

A. un (fil) **retors** : qui est obtenu en assemblant, par une torsion généralement inverse, des fils ayant déjà subi une torsion.

un retors : un tissu fabriqué avec du fil retors.

B. elle est retorse, il est **retors** :

- est tordu(e), recourbé(e) ;
- est sinueuse ou sinueux, est tortueuse ou tortueux.

C. elle est retorse, il est **retors** :

- est très rusé(e), use de moyens détournés pour arriver à ses fins ;
- manifeste un caractère retors ;
- est le fait d'une personne retorse.

une retorse, un **retors** : une personne retorse.

le retors :

- le caractère retors de quelque chose ;
- ce qui manifeste un caractère retors.

Le mot retors vient de l'ancien participe passé de retordre.

rétorsion

une **rétorsion** : l'action de rétorquer, de retourner un argument contre celui qui l'a émis.

une **mesure de rétorsion**, un **acte de rétorsion** :

- une mesure de coercition licite, prise par un État à l'encontre d'un autre État, en réponse à une mesure de même nature ;
- une riposte individuelle à un acte jugé agressif.

Ce nom est dérivé de rétorquer d'après torsion.

retorsoir

un **retordoir** ou **retorsoir** : un appareil servant au retordage des fils.

Ce nom est dérivé de retordre, avec le suffixe -oir.

retorte

une **retorte** : une cornue.

Ce nom est probablement emprunté au latin médiéval *retorta*, de *retortus* « recourbé », participe passé du latin *retorquere* (retordre, rétorquer, retors). La retorte a été ainsi appelée en raison de la forme recourbée de son bec.

retouchable, retouchage, retouche, retoucher, retoucheur

elle, il est **retouchable** : peut être retouché(e).

un **retouchage** : [spatiologie - télédétection spatiale / traitement de données] le prétraitement appliqué aux données brutes consistant à remplacer les pixels absents ou considérés comme aberrants d'une image, par des pixels obtenus par une interpolation effectuée à partir des pixels connexes. En anglais : *cosmetic correction*. Voir aussi : délignage, détachage, retouche. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **retouche** :

- l'action d'apporter des modifications de détail, des changements partiels ; le résultat de cette action ;
- [spatiologie - télédétection spatiale / traitement de données] le résultat d'un retouchage. En anglais : *cosmetic correction*. Voir aussi : délignage, retouchage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **retouche** ou un **correctif** : une modification destinée à corriger provisoirement un défaut dans un programme informatique, dans l'attente d'une nouvelle version. En anglais : *patch*. Journal officiel de la République française du 27/02/2003.

retoucher :

- toucher de nouveau ;
- apporter des modifications de détail, des changements partiels ;
- rectifier un vêtement terminé ;
- l'adapter à la taille du client ;
- apporter de légères modifications sur un tableau terminé ;
- corriger les défauts d'un négatif ou d'une copie positive.

une retoucheuse, un **retoucheur** : une personne qui effectue des retouches.

une couturière retoucheuse, un couturier retoucheur

retour

un **retour** :

- l'action de retourner, de renvoyer quelque chose à un expéditeur ;
- ce qui est donné ou fait en contrepartie, par réciprocité ;
- une inversion ou un changement de direction ;
- le fait de revenir dans un lieu qu'on a quitté ;
- le fait de revenir à des conceptions ou à des gouts du passé ;
- le fait de retrouver un état normal, habituel, après une interruption ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [sports] en anglais : *comeback*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

par retour de courrier : en y répondant.

de retour [Belgique] : à nouveau.

un **retour au calme** : le protocole mis en place à la fin d'un entraînement ou d'une épreuve, qui permet au sportif d'amorcer le rétablissement de ses capacités physiologiques et psychiques. Le retour au calme constitue la première étape de la récupération. En anglais : *cool down*. Journal officiel de la République française du 12/06/2018.

un **retour de titres** : [finance] une revente de titres par des souscripteurs d'une opération financière les jours suivant immédiatement celle-ci. En anglais : *flow back*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998.

un **retour en arrière** : [audiovisuel / cinéma - télévision] une rupture de la continuité chronologique d'une action par l'évocation d'une période antérieure. En anglais : *flashback*. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.

un **retour rapide** : [audiovisuel] un défilement rapide d'un support d'enregistrement dans le sens inverse de la lecture. En anglais : *fast rewind*. Voir aussi : avance rapide. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un retour d'effort, un retour tactile, un retour thermique : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

une **manœuvre de retour** ou un **retour** : [sports / sports de glisse - sports nautiques] la manœuvre horizontale qui consiste, pour un surfeur, à s'élancer sur l'épaule de la vague pour revenir, après un demi-tour, dans le cœur de celle-ci. En anglais : *cut back, cutback*. Voir aussi : cœur de la vague, épaule de la vague. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **point de non-retour** : le moment où on peut plus revenir en arrière, annuler une action.

Le nom (un) retour est un déverbal de retourner, comme tour / tourner.

Le nom (un) feed-back ou feed back (= une rétroaction, un réglage des causes par les effets, dans un processus d'autorégulation) vient de ce mot anglais composé de *to feed* « nourrir » et de *back* « en retour », attesté comme terme d'électricité depuis 1920.

Le nom (une) nostalgie vient de *nostalgia* formé du grec ν ό σ τ ο ς « retour » et α λ γ ο ς « douleur, mal (voir : algie) », littéralement « mal du retour ». D'où : nostalgique.

retournable, retournage, retourne, retourné, retournement, retourner, retourneur, retourneuse

elle, il est **retournable** :

- peut être retourné(e) à l'expéditeur ;
- peut être inversé(e) changé(e) de sens.

un **retournage** :

- l'action de refaire un vêtement, une pièce d'étoffe en retournant l'étoffe ;
- une opération qui consiste à retourner l'orge en germination pour l'aérer, l'homogénéiser.

une **retourne** :

- une opération qui consiste à retourner une couche de terre ;
- une carte à jouer déterminant l'atout ;
- la suite d'un article de première page ;
- un courant contraire.

avoir de la retourne : savoir faire face, se retourner.

avoir les bras, les mains à la retourne : les avoir à l'envers, refuser le travail.

elle est retournée, il est **retourné** :

- a été inversé(e), changé(e) de sens ;
- a renié ses convictions, a changé de camp.

un **retourné** :

- un envoi en arrière du ballon de football ;
- au tennis, un coup donné dos tourné au filet.

une retournée, un **retourné** : en Côte d'Ivoire, celle, celui qui a échoué dans son projet d'émigration clandestine.

un **retournement** :

- une opération qui consiste à retourner quelque chose ;
- le fait de retourner quelqu'un, de le faire changer de camp ;
- un mouvement qui consiste à se retourner sur soi-même ;
- un changement complet d'attitude, d'opinion ;
- une inversion du sens d'une tendance, d'un rapport de force.

retourner, se retourner : CNRTL.

retourner quelque chose
je retourne, tu retournes, il retourne, nous retournons, vous retournez, ils retournent ;
je retournais ; je retournai ; je retournerai ; je retournerais ;
j'ai retourné ; j'avais retourné ; j'eus retourné ; j'aurai retourné ; j'aurais retourné ;
que je retourne, que tu retournes, qu'il retourne, que nous retournions, que vous retourniez, qu'ils retournent ;
que je retournasse, qu'il retournât, que nous retournassions ; que j'aie retourné ; que j'eusse retourné ;
retourne, retournons, retournez ; aie retourné, ayons retourné, ayez retourné ;
(en) retournant.

retourner quelque part
je retourne, tu retournes, il retourne, nous retournons, vous retournez, ils retournent ;
je retournais ; je retournai ; je retournerai ; je retournerais ;
je suis retourné(e) ; j'étais retourné(e) ; je fus retourné(e) ; je serai retourné(e) ; je serais retourné(e) ;
que je retourne, que tu retournes, qu'il retourne, que nous retournions, que vous retourniez, qu'ils retournent ;
que je retournasse, qu'il retournât, que nous retournassions ; que je sois retourné(e) ; que je fusse retourné(e) ;
retourne, retournons, retournez ; sois retourné(e), soyons retournées, soyons retournés, soyez retourné(e)(es)(s) ;
(en) retournant.

se retourner

je me retourne, tu te retournes, il se retourne, nous nous retournons, vous vous retournez, ils se retournent ;
je me retournais ; je me retournai ; je me retournerai ; je me retournerais ;
je me suis retourné(e) ; je m'étais retourné(e) ; je me fus retourné(e) ; je me serai retourné(e) ; je me serais retourné(e) ;
que je me retourne, que tu te retournes, qu'il se retourne, que nous nous retournions, que vous vous retourniez, qu'ils se retournent ;
que je me retournasse, qu'il se retournât, que nous nous retournassions ; que je me sois retourné(e) ; que je me fusse retourné(e) ;
retourne-toi, retournons-nous, retournez-vous ; sois retourné(e), soyons retournées, soyons retournés, soyez retourné(e)(es)(s) ;
(en) se retournant.

elles se sont retournées, elles sont retournées.
elles se sont retourné les envois, elles ont retourné les envois, elles se les sont retournés.

Dictionnaire des belgicismes :

- se retourner pour quelque chose, après quelque chose : s’en inquiéter.
- ne pas se retourner sur : ne pas se soucier de, ne pas s’inquiéter de.

une retourneuse, un **retourneur** :

- une, un garde-malade, une infirmière ou un infirmier ;
- une couturière, un couturier qui retourne les vêtements.

une **retourneuse** : un appareil utilisé pour retourner automatiquement l'orge en germination.

Le verbe retourner est dérivé de tourner, avec le préfixe re-.

Le nom (une) entropie (= une évaluation de la dégradation de l'énergie d'un système ; une fonction définissant l'état de désordre d'un système, une mesure de l'incertitude d'un message donné) est probablement emprunté à l'allemand *Entropie* (formé par analogie avec énergie, à partir du grec ε ̓ ν τ ρ ο π ή littéralement « action de se retourner » pris au sens de « action de se transformer »), terme proposé en 1850 pour désigner à l'origine, la quantité d'énergie qui ne peut se transformer en travail.

retraçant, retracé, retracement, retracer

elle est retraçante, il est **retraçant** : fait revivre un évènement passé.

un **retracé** : ce qui présente, expose quelque chose.

un **retracement** : ce qui rappelle quelque chose.

retracer :

- retrouver la trace de quelque chose, reconstituer quelque chose à l'aide d'indices ;
- tracer de nouveau ;
- reporter, reproduire le même dessin ;
- représenter par le dessin, la peinture ou tout autre art figuratif ;
- traduire, suggérer graphiquement, picturalement un fait, un évènement ;
- décrire quelque chose, quelqu'un, traduire quelque chose par un moyen qui permet de s'en faire une idée exacte ;
- reproduire, faire revivre un fait d'une manière symbolique, par des gestes ;
- rappeler ;
- faire revenir à l'esprit ;
- évoquer quelque chose par une ressemblance, une association d'idées.

je retrace, tu retraces, il retrace, nous retraçons, vous retracez, ils retracent ;
je retraçais ; je retraçai ; je retracerai ; je retracerais ;
j'ai retracé ; j'avais retracé ; j'eus retracé ; j'aurai retracé ; j'aurais retracé ;
que je retrace, que tu retraces, qu'il retrace, que nous retracions, que vous retraciez, qu'ils retracent ;
que je retraçasse, qu'il retraçât, que nous retraçassions ; que j'aie retracé ; que j'eusse retracé ;
retrace, retraçons, retracez ; aie retracé, ayons retracé, ayez retracé ;
(en) retraçant.

se retracer :

- se décrire, se représenter ;
- se rappeler, se remémorer.

elles se retracent, ils se retracent, elles se sont retracées, ils se sont retracés,...

elles se sont retracé les évènements, elles ont retracé les évènements.

retracheate

les **retracheates** : un ancien sous-ordre d'insectes éphéméroptères.

rétractabilité, rétractable, rétractation, rétracté, rétractée, rétracter, rétracteur, rétractible, rétractif, rétractile, rétractilité, rétraction

1. la **rétractabilité** d'un matériau : la qualité de ce qui peut se rétracter.

la rétractabilité du bois : la propriété qu'a un bois, une pièce de bois, de varier dans ses dimensions, de se contracter, d'avoir du retrait ou du gonflement lorsque son degré d'humidité varie.

elle, il est **rétractable** (1) :

- que l'on peut rétracter, retirer ;
- qui peut se rétracter.

elle est rétractée, il est **rétracté** : est raccourci(e), resserré(e) par une rétraction.

une **rétractée** : en phonétique, une position des lèvres.

rétracter (1) :

- tirer en arrière, retirer, serrer par une rétraction ;
- raccourcir par resserrement des fibres de certains tissus ou de certains organes ;
- retirer, reculer.

se rétracter :

- se rétrécir, se faire plus petit, se raccourcir ;
- se replier, se recroqueviller.

un **rétracteur** :

- un instrument pour repousser les chairs, les organes ;
- un muscle qui provoque la rétraction.

elle, il est **rétractible** :

- peut se rétracter, rentrer, être rentré en dedans ;
- peut être rétracté(e), rentré(e) ;
- peut, suivant son état d'humidité, être soumise, être soumis à la rétractibilité.

elle est rétractrice, il est **rétracteur** : provoque la rétraction.

une force rétractive, il est **rétractif** : réduit, rétracte.

elle, il est **rétractile** :

- a la faculté de se raccourcir, de se resserrer ou de se rétracter ;
- est susceptible de rétraction ;
- se caractérise par une rétraction des tissus ;
- est susceptible d'effectuer un retrait, un recul, un repli sur soi ;
- refuse quelque chose, y est réfractaire.

La plupart des oiseaux percheurs ont des ongles rétractiles.

une **rétractilité** :

- la propriété de ce qui est rétractile ;
- un repli sur soi.

une **rétraction** :

- une diminution de longueur ou de volume ;
- une contraction, l'action de se retirer, de se contracter de manière à occuper le moins de place possible par resserrement, raccourcissement des fibres, des tissus ;
- une diminution des dimensions d'un tissu ou d'un organe due à un raccourcissement de ses fibres, provoquée par certaines causes ;
- un retrait, un repli sur soi-même.

Le verbe rétracter (1) est un dérivé savant du latin *retractum*, supin de *retrahere* « tirer en arrière ; réduire, contracter » (voir : retraire).

Les noms rétraction et rétractation sont des paronymes. Le premier est emprunté du latin *retractio*, « raccourcissement, retrait ; diminution », lui-même dérivé de *retrahere*, « tirer en arrière ». Il est de la même famille que le verbe rétracter, qui signifie « raccourcir par une contraction ; rentrer », et s'emploie dans la langue de la biologie. Mais il existe un second verbe rétracter, signifiant « retirer formellement ce que l'on a dit, écrit », qui vient, lui, du latin *retractare*, « remanier, retoucher », et dont dérive le nom rétractation. Cette proximité explique qu'on les confond parfois, mais c'est une erreur dont il convient de se garder. En savoir plus : Académie française.

2. elle, il est **rétractable** (2) : que l'on peut rétracter, désavouer.

une **rétractation** :

- l'action de se rétracter, de se dédire, de revenir sur ce qu'on a dit, fait ou écrit ;
- le résultat de cette action ;
- le fait de revenir, en vue de détruire les effets juridiques, sur un acte qu'on avait volontairement accompli.

rétracter (2) : désavouer, revenir sur ce qu'on a dit, fait ou écrit.

se rétracter : se dédire.

Le verbe retracter (2) est emprunté au latin *retractare* « remanier, traiter de nouveau, revenir sur un sujet, réviser ; retirer (sa parole), être récalcitrant », dérivé de *tractare* (traiter), avec le préfixe *re-* (re-).

La pensée de Pierre de Jade : L'Univers est en pleine expansion mais il se trouvera toujours des témoins pour se rétracter.

retraduction, retraduire

une **retraduction** :

- une traduction de ce qui a déjà été traduit d'une autre langue ;
- une mise sous une forme nouvelle, une nouvelle interprétation.

retraduire :

- traduire une nouvelle fois ;
- traduire en une autre langue ce qui est déjà une traduction ;
- reformuler d'une autre façon.

je retraduis, tu retraduis, il retraduit, nous retraduisons, vous retraduisez, ils retraduisent ;
je retraduisais ; je retraduisis ; je retraduirai ; je retraduirais ;
j'ai retraduit ; j'avais retraduit ; j'eus retraduit ; j'aurai retraduit ; j'aurais retraduit ;
que je retraduise, que tu retraduises, qu'il retraduise, que nous retraduisions, que vous retraduisiez, qu'ils retraduisent ;
que je retraduisisse, qu'il retraduisît, que nous retraduisissions ; que j'aie retraduit, que j'eusse retraduit ;
retraduis, retraduisons, retraduisez ; aie retraduit, ayons retraduit, ayez retraduit ;
(en) retraduisant.

retraire

retraire :

- retirer, ôter, enlever ;
- exercer un droit de retrait ;
- traire une seconde fois.

je retrais, tu retrais, il retrait, nous retrayons, vous retrayez, ils retraient ;
je retrayais ; ; je retrairai ; je retrairais ;
j'ai retrait ; j'avais retrait ; j'eus retrait ; j'aurai retrait ; j'aurais retrait ;
que je retraie, que tu retraies, qu'il retraie, que nous retrayions, que vous retrayiez, qu'ils retraient ;
 ; que j'aie retrait ; que j'eusse retrait ;
retrais, retrayons, retrayez ; aie retrait, ayons retrait, ayez retrait ;
(en) retrayant.

se retraire :

- se retirer ;
- se rétracter.

je me retrais, tu te retrais, il se retrait, nous nous retrayons, vous vous retrayez, ils se retraient ;
je me retrayais ; ; je me retrairai ; je me retrairais ;
je me suis retraite, je me suis retrait ; j'avais retrait ; j'eus retrait ; j'aurai retrait ; j'aurais retrait ;
que je retraie, que tu retraies, qu'il retraie, que nous retrayions, que vous retrayiez, qu'ils retraient ;
 ; que j'aie retrait ; que j'eusse retrait ;
retrais, retrayons, retrayez ; aie retrait, ayons retrait, ayez retrait ;
(en) retrayant.

On peut redonner vie à ce verbe, aujourd'hui trop souvent restreint à des domaines spécialisés, en usant de ses emplois pronominaux. Se retraire, c'est « se retirer ». *Sentir ses forces se retraire*. Ou encore, « se tenir à l'écart, s'isoler ». *Il s'est retrait du monde*. Académie française.

Le verbe retraire vient du latin *retrahere* « tirer en arrière ; retirer », dérivé de *trahere* « tirer, trainer », avec le préfixe *re-* marquant le mouvement en arrière. Pour la traite (des vaches), ce verbe est dérivé de traire, avec le préfixe re-.

retrait

elle est retraite, il est **retrait** :

- est retiré(e) ;
- s'est retiré(e), contracté(e).

un cerf retrait : qui est forcé, qui sera bientôt pris.

des grains retraits : qui murissent sans se remplir et contiennent beaucoup moins de farine que les grains bien conditionnés.

un pal retrait, une fasce, une bande, une barre retraite : qui ne touchent qu'un côté de l'écu.

des bois retraits : dont les fibres se retirent par le desséchement.

A. un **retrait** :

- l'action de retirer quelque chose ;
- l'action de se retirer en faisant un mouvement d'avant en arrière ;
- une diminution de volume d'un matériau, découlant de la réduction de sa teneur en eau. En anglais : *shrinkage*, en savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française ;
- autres sens : CNRTL.

B. un **retrait** : la faculté donné par la loi ou par le contrat à une personne de renoncer à un droit, à un avantage ou à l'exécution d'un contrat.

une retrayante, un **retrayant** : celle, celui qui s'interpose pour obtenir que lui soient restitués par le retrayé les droits qui ont été acquis par ce dernier.

une retrayée, un **retrayé** : celle, celui qui subit le retrait.

un **retrait en magasin** ou **cliqué-retiré** : un retrait dans un magasin physique d'une commande effectuée en ligne. En anglais : *buy online, pick in store, click and collect, reserve and collect*. Voir aussi : cliqué-payé, commerce en ligne, livraison de commande en ligne, magasin physique, retrait automobile. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

un **retrait obligatoire** : [finance] une cession forcée de titres, autorisée par les autorités de place, à la suite d'une offre publique de retrait, qui permet à un groupe majoritaire d'obtenir le transfert des titres détenus par les minoritaires moyennant une indemnisation. En anglais : *squeeze out*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

un **retrait d'espèces à l'achat** : la pratique qui consiste à effectuer chez un commerçant, par un moyen électronique, un règlement qui dépasse le prix de l'achat afin de recevoir la différence en espèces. L'emploi de l'expression *cash back*, empruntée de l'anglais, est à proscrire. Journal officiel de la République française du 21/01/2021.

un **retrait automobile** ou **retrait auto, retrait express** : un service permettant à un client de venir avec un véhicule retirer rapidement des achats effectués en ligne. Dans le cas de produits retirés dans une ferme ou à un point de vente agricole collectif, on parlera de retrait à la ferme et non de *drive fermier*, emprunté de l'anglais. En anglais : *click & collect ; click and collect ; drive-through ; drive-thru*. Voir aussi : commerce en ligne, point de retrait automobile, retrait en magasin, service au volant. Journal officiel de la République française du 20/12/2013.

un **retrait de service** : l'ensemble des opérations qui doivent être accomplies à l'issue de la dernière mission d'un satellite ou de l'étage supérieur d'un lanceur, pour réduire les risques d'explosion ou de collision en orbite. Le retrait de service inclut généralement une passivation associée à une réorbitation ou à une désorbitation.En anglais : *post-mission disposal (PMD)*. Voir aussi : désorbitation, passivation, réorbitation. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

un **retrait sélectif de débris** ou RSD : l'opération qui consiste à désorbiter certains débris spatiaux considérés comme particulièrement dangereux pour l'utilisation de l'espace ou à les réorbiter vers des orbites de rebut. Le retrait sélectif de débris permet, notamment aux altitudes où évoluent les satellites d'observation, comprises entre 700 et 1 100 km, de réduire les risques de collision entre les plus gros d'entre eux, les collisions augmentant le nombre de débris. En anglais : *active debris removal (ADR)*. Voir aussi : débris spatial, désorbiter, orbite de satellite au rebut, réorbiter, syndrome de Kessler. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

un **retrait d'agrément** : l'action de retirer l'agrément à un régime. Office québécois de la langue française.

Le mot retrait vient du participe passé de retraire.

retraitant

une retraitante, un **retraitant** : une personne qui fait une retraite pieuse.

retraite

une **retraite** (1) :

- l'action de se retirer ou fait d'être retiré ;
- l'abandon de la totalité ou d'une partie du champ de bataille par une armée qui est dans l'impossibilité de s'y maintenir ;
- le fait de subir une contraction entrainant un changement de volume ;
- l'action de se retirer de la vie active publique ou mondaine en prenant de la distance par rapport aux gens et aux choses ;
- l'état d'une personne qui a cessé toute fonction, tout emploi, en raison de son âge ou d'une incapacité et qui a droit à une pension ;
- un lieu où l'on se retire pour échapper à la vie active, publique ou mondaine, pour se recueillir ou se cacher ;
- un endroit où se réfugient, où se cachent certains animaux.

une retraite, une retraite anticipée pour carrière longue, une retraite complémentaire, une retraite de base.

La retraite par répartition est un système de calcul de retraite basé sur la solidarité entre les générations (dite intergénérationnelle). Dico de l'éco.

une retraite ajournée, une retraite anticipée, une retraite normale, une retraite pour invalidité : Office québécois de la langue française.

une **pré-retraite**

une **semi-retraite** : une cessation partielle des activités.

Le nom (une) retraite (1) vient du participe passé de retraire.

une **retraite** (2) : une seconde lettre de change que le porteur non payé tire sur le tireur ou l'un des endosseurs responsables du non payement, pour lui réclamer le montant de la première traite impayée, les frais, intérêts et le nouveau change, s'il y a lieu.

Le nom (une) retraite (2) est dérivé de traite « lettre de change », avec le préfixe re-.

retraité, retraitement, retraiter

elle est retraitée, il est **retraité** :

- subit ou a subi un retraitement ;
- est à la retraite, reçoit une pension de retraite ;
- a pris ses distances par rapport au monde.

une retraitée, un **retraité** :

- une personne ayant cessé toute activité professionnelle et qui reçoit une pension de retraite ;
- une personne qui a pris ses distances par rapport au monde.

une retraitée active, un **retraité actif** : [emploi et travail - social] une retraitée, un retraité qui continue à exercer une activité professionnelle, rémunérée ou bénévole. En anglais : *unretired*. Journal officiel de la république française du 18 aout 2023.

un **retraitement** :

- un nouveau traitement en vue de modifier des données ou une matière ;
- [nucléaire] : un traitement des combustibles usés pour en extraire les matières fissiles et fertiles de façon à permettre leur réutilisation, et pour conditionner les différents déchets sous une forme apte au stockage. En anglais : *reprocessing*. Voir aussi : combustible usé, fines de dissolution, fissile, procédé PUREX, séparation poussée, uranium de retraitement. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

retraiter :

- effectuer un nouveau traitement en vue de modifier des données, une matière ;
- effectuer un retraitement du combustible nucléaire ;
- mettre à la retraite [Afrique] ;

- battre en retraite, se replier.

se retraiter : faire retraite, se retirer.

Selon les sens, le verbe retraiter est dérivé de traiter ou de retraite.

retranché, retranchement, retrancher

elle est retranchée, il est **retranché** :

- est retiré(e), ôté(e) ;
- est supprimé(e) ;
- est dans une attitude défensive, se replie sur soi pour se défendre ;
- est propre à une telle personne.

un **retranchement** :

- l'action d'enlever en coupant ;
- l'action d'enlever, de supprimer ;
- l'action d'enlever, de s'enlever, de supprimer, de se supprimer quelque chose d'avantageux, d'agréable ;
- le fait d'être exclu, de s'exclure d'un ensemble de personnes, d'un milieu ;
- un obstacle, une construction servant à se protéger, à se défendre des assaillants ;
- ce derrière quoi on se retire pour se protéger.

retrancher :

- enlever, ôter ;
- supprimer ;
- rejeter, éliminer, exclure.

se retrancher :

- être retranché ;
- se défendre par des retranchements ;
- s'abriter ;
- se retirer pour se protéger.

elles se sont retranchées, elles sont retranchées.
elles se sont retranché les avoirs, elles ont retranché leurs avoirs, elles se les sont retranchés.

retranscription, retranscrire

une **retranscription** : l'action de retranscrire.

retranscrire :

- transcrire de nouveau, recopier ;
- exprimer sous une autre forme.

je retranscris, tu retranscris, il retranscrit, nous retranscrivons, vous retranscrivez, ils retranscrivent ;
je retranscrivais ; je retranscrivis ; je retranscrirai ; je retranscrirais ;
j'ai retranscrit ; j'avais retranscrit ; j'eus retranscrit ; j'aurai retranscrit ; j'aurais retranscrit ;
que je retranscrive, que tu retranscrives, qu'il retranscrive, que nous retranscrivions, que vous retranscriviez, qu'ils retranscrivent ;
que je retranscrivisse, qu'il retranscrivît, que nous retranscrivissions ; que j'aie retranscrit ; que j'eusse retranscrit ;
retranscris, retranscrivons, retranscrivez ; aie retranscrit, ayons retranscrit, ayez retranscrit ;
(en) retranscrivant.

retransformer

retransformer :

- ramener à une forme initiale ;
- transformer de nouveau.

retransmetteur, retransmettre, retransmission

un **retransmetteur** : un appareil.

retransmettre :

- transmettre à d'autres le signal, le message qui a été reçu ;
- diffuser, directement ou par relai.

je retransmets, tu retransmets, il retransmet, nous retransmettons, vous retransmettez, ils retransmettent ;
je retransmettais ; je retransmis ; je retransmettrai, je retransmettrais ;
j'ai retransmis ; j'avais retransmis ; j'eus retransmis ; j'aurai retransmis ; j'aurais retransmis ;
que je retransmette, que tu retransmettes, qu'il retransmette, que nous retransmettions, que vous retransmettiez, qu'ils retransmettent ;
que je retransmisse, qu'il retransmît, que nous retransmissions ; que j'aie retransmis ; que j'eusse retransmis ;
retransmets, retransmettons, retransmettez ; aie retransmis, ayons retransmis, ayez retransmis ;
(en) retransmettant.

se retransmettre : passer d'un organisme à un autre.

elles se retransmettent, ils se retransmettent, elles se sont retransmises, ils se sont retransmis,...

elles se sont retransmis les données, elles ont retransmis leurs données.

une **retransmission** :

- l'action de retransmettre ;
- une diffusion d'une émission ;
- une émission diffusée ;
- une transmission d'un mouvement d'un organe mécanique à un autre organe.

retravail, retravaillage, retravaillement, retravailler

un **retravail** :

- l'action de reprendre, de modifier quelque chose ;
- l'action de se remettre au travail.

un **retravaillage** ou **retravaillement** : l'action de reprendre, de modifier quelque chose.

retravailler :

- reprendre un ouvrage pour le modifier, l'améliorer ;
- consacrer de nouveau son activité à quelque chose ;
- se remettre à un travail, reprendre le travail ou retrouver du travail après une interruption.

retraverser

retraverser :

- traverser de nouveau un lieu, repasser dans un lieu ;
- repasser par un état, revivre quelque chose.

retrayant, retrayé

une retrayante, un **retrayant** : celle, celui qui s'interpose pour obtenir que lui soient restitués par le retrayé les droits qui ont été acquis par ce dernier.

une retrayée, un **retrayé** : celle, celui qui subit le retrait.

rétréci, rétrécir, rétrécissable, rétrécissement

elle est rétrécie, il est **rétréci** :

- est devenue, est rendue étroite, plus étroite ; est devenu, est rendu étroit, plus étroit ;
- est réduite, est réduit dans ses dimensions ;
- est borné(e), limité(e) ;
- manque d'ampleur.

le **rétréci** : l'étroitesse, l'état de ce qui est rétréci.

A. **rétrécir** :

- rendre plus étroit, plus petit ;
- diminuer, réduire l'importance, la portée de quelque chose.

je rétrécis, tu rétrécis, il rétrécit, nous rétrécissons, vous rétrécissez, ils rétrécissent ;
je rétrécissais ; je rétrécis ; je rétrécirai ; je rétrécirais ;
j'ai rétréci ; j'avais rétréci ; j'eus rétréci ; j'aurai rétréci ; j'aurais rétréci ;
que je rétrécisse, que tu rétrécisses, qu'il rétrécisse, que nous rétrécissions, que vous rétrécissiez, qu'ils rétrécissent ;
que je rétrécisse, qu'il rétrécît, que nous rétrécissions ; que j'aie rétréci ; que j'eusse rétréci ;
rétrécis, rétrécissons, rétrécissez ; aie rétréci, ayons rétréci, ayez rétréci ;
(en) rétrécissant.

se rétrécir : se faire petit, prendre le moins de place possible.

B. **rétrécir** ou **se rétrécir** :

- devenir plus étroit, diminuer dans ses proportions ;
- perdre une partie de son ampleur, de son importance, de sa durée, de sa portée.

je me rétrécis, tu te rétrécis, il se rétrécit, nous nous rétrécissons, vous vous rétrécissez, ils se rétrécissent ;
je me rétrécissais ; je me rétrécis ; je me rétrécirai ; je me rétrécirais ;
je me suis rétréci(e) ; je m'étais rétréci(e) ; je me fus rétréci(e) ; je me serai rétréci(e) ; je me serais rétréci(e) ;
que je me rétrécisse, que tu te rétrécisses, qu'il se rétrécisse, que nous nous rétrécissions, que vous vous rétrécissiez, qu'ils se rétrécissent ;
que je me rétrécisse, qu'il se rétrécît, que nous nous rétrécissions ; que je me sois rétréci(e) ; que je me fusse rétréci(e) ;
rétrécis-toi, rétrécissons-nous, rétrécissez-vous ; sois rétréci(e), soyons rétrécies, soyons rétrécis, soyez rétréci(e)(es)(s) ;
(en) se rétrécissant.

elles se sont rétrécies, elles sont rétrécies.
elles se sont rétréci les habits, elles ont rétréci leurs habits, elles se les sont rétrécis.

elle, il est **rétrécissable** : peut être rétréci(e), diminué(e).

un tissu **irrétrécissable** : qui ne peut pas rétrécir.

un **rétrécissement** :

- l'action de rétrécir ;
- l'état de ce qui est rétréci ;
- le fait de devenir plus étroit, de perdre une partie de son importance, de sa portée ;
- le fait d'être moins ouvert, d'être borné.

un **rétrécissement d'orbite** : une réduction naturelle ou volontaire de l'altitude moyenne d'un satellite artificiel. En anglais : *orbital step-down*. Voir aussi : abaissement d'orbite, déclin d'orbite. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

étrécir : rendre étroit, plus étroit.

Le verbe rétrécir est issu, avec substitution de la désinence -ir à la désinence -er, de l'ancien verbe *restrecier* « rendre plus étroit, resserrer », lui-même formé de *re-* et de *estrecier* (étrécir).

retreigneur, retreindre, rétreindre, retreint, rétreint, retreinte, rétreinte,

une retreigneuse, un **retreigneur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui retreint une pièce de métal ;
- une, un orfèvre procédant à la mise en forme de tôles de métaux tendres ou précieux par martelage en vue de la fabrication d'objets d'orfèvrerie.

retreindre ou **rétreindre** :

- modeler un métal ductile au marteau ;
- diminuer par martelage la section d'une pièce.

je rétreins, tu rétreins, il rétreint, nous rétreignons, vous rétreignez, ils rétreignent ;
je rétreignais ; je rétreignis ; je rétreindrai ; je rétreindrais ;
j'ai rétreint ; j'avais rétreint ; j'eus rétreint ; j'aurai rétreint ; j'aurais rétreint ;
que je rétreigne, que tu rétreignes, qu'il rétreigne, que nous rétreignions, que vous rétreigniez, qu'ils rétreignent
que je rétreignisse, qu'il rétreignît, que nous rétreignissions ; que j'aie rétreint ; que j'eusse rétreint ;
rétreins, rétreignons, rétreignez ; aie rétreint, ayons rétreint, ayez rétreint ;
(en) rétreignant.

un **rétreint** : [aérodynamique - spatiologie] la partie d'un lanceur dont la section droite décroît de l'avant vers l'arrière et qui assure la continuité du profil aérodynamique. En anglais : *boat tail, boattail*. Voir aussi : jupe. Journal officiel de la République française du 25/07/2015.

une **retreinte** ou **rétreinte**, un **retreint** ou **rétreint** : l'opération par laquelle on rétreint une tôle, un tube, une barre ; le résultat de cette opération.

Le verbe retreindre ou rétreindre est formé de re- et étreindre.

retrempe, retremper

une **retrempe** :

- l'action de tremper l'acier à nouveau ;
- une force, une vigueur nouvelle.

retremper :

- tremper, mouiller de nouveau ;
- replacer dans un climat, un environnement, remettre en contact avec quelque chose ;
- redonner de la force, de l'énergie, de la fermeté ;
- donner une nouvelle trempe.

se retremper :

- se replonger dans quelque chose ;
- se replonger dans un milieu, reprendre contact avec quelque chose ;
- reprendre des forces, de l'énergie.

elles se sont retrempées, elles sont retrempées.
elles se sont retrempé les pieds, elles ont retrempé leurs pieds, elles se les sont retrempés.

rétribuant, rétribuer, rétributeur, rétributif, rétribution

elle est rétribuante : est payante, rémunératrice ; il est **rétribuant** : est payant, rémunérateur.

rétribuer :

- payer quelqu'un, lui donner, lui accorder quelque chose en contrepartie de son travail, de ses services ;
- payer un travail, récompenser un service ;
- récompenser ou punir quelqu'un selon la valeur de ses actes ;
- récompenser ou punir une manière d'agir.

une rétributrice, un **rétributeur** : celle, celui qui rétribue.

une justice **rétributive** : une justice qui récompense ou châtie selon la valeur des actes, sans tenir compte des circonstances.

une **rétribution** :

- un avantage en nature, une somme d'argent que l'on donne ou que l'on reçoit en échange d'un travail, d'un service ;
- une récompense ou une punition, matérielle ou spirituelle, que valent à une personne ou à une collectivité ses actions.

Le verbe rétribuer est emprunté au latin retribuere « donner en échange, en retour, rendre, restituer, récompenser ». Le sens large du verbe s'est restreint sous l'influence de rétribution.

Le nom (une) rétribution est emprunté au bas latin *retributio* « récompense, riposte, renvoi », dérivé de *retribuere* (rétribuer).

retriever

un **retriever** : un chien de chasse dressé pour retrouver et rapporter le gibier blessé ou tué.

Ce nom est emprunté à l'anglais *retriever*, dérivé de *to retrieve* issu de l'ancien français *retrover* (voir : retrouver) et attesté depuis 1486 comme terme désignant un chien.

rétrillonnage, rétrillonner

un **rétrillonnage** : le fait de restreindre, de réduire ; le résultat de cette action.

rétrillonner : réduire la quantité de, restreindre.

voir aussi : une étrillade, un étrillage, une étrille, étrillé, étriller.

Le verbe rétrillonner est un mot régional (Bourgogne), dérivé d'étrillonner, attesté dans divers dialectes (normand, lorrain, centre) aux sens de « enlever les herbes sèches, les branches mortes ; rogner, rapetisser », lui-même dérivé, à l'aide du suffixe -onner, d'étriller, en usage en Normandie au sens de « arracher en déchirant ».

retrinquer

retrinquer : trinquer à nouveau.

rétro-

rétro- est tiré du latin *retro* « derrière, par derrière ».

voir : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

rétro

A. elle, il est **rétro** (1) :

- imite, évoque ou exalte les mœurs et la mode d'une époque du passé récent ;
- se dit d'un objet qui imite un style passé ou une mode révolue. On dit aussi « à l'ancienne ». En anglais : *vintage*. Journal officiel de la République française du 07/06/2007.

le **rétro** : la mode rétro, le style rétro.

une, un **rétro** (1) : une personne qui aime, qui adopte la mode, le style rétro.

Le clin d'œil de France Terme : rétro ou d'époque ?

voir : rétrospectif.

B. un mouvement **rétro** (2) : (pour une boule de billard ou de pétanque, une balle de tennis, etc.) qui revient en arrière.

un **rétro** (2) : un effet rétrograde.

C. un **rétro** (3) : un rétroviseur.

rétroacte, rétroactif, rétroaction, rétroactivement, rétroactivité, rétroagir, rétroagissant

des **rétroactes** : des faits et actes du passé qui concernent une affaire depuis sa naissance et qui ont amené l'état actuel de cette affaire. [Belgique]

elle est rétroactive, il est **rétroactif** :

- produit des effets sur ce qui est antérieur à sa date de mise en application ;

- agit, en se produisant actuellement, sur un évènement antérieur.

une **rétroaction** :

- un effet rétroactif ;
- un effet en retour d'un action sur la conduite de quelqu'un.

une (boucle de) rétroaction : un feedback.

une boucle de rétroaction négative, une boucle de rétroaction positive : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

une **clause de rétroaction** : [relations internationales] la clause d'un accord selon laquelle les parties conviennent de revenir automatiquement à la situation antérieure si l'une d'entre elles ne respecte pas ses engagements. En anglais : *snap-back, snapback*. Journal officiel de la République française du 1er juillet 2022. Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « règle de caducité » au Journal officiel du 13 décembre 2017.

rétroactivement : de manière rétroactive.

une **rétroactivité** :

- le fait qu'un acte juridique puisse produire des effets sur ce qui est antérieur à sa date de mise en application ;
- un effet déformant que produit, pour l'examen de faits passés, la connaissance actuelle de leur devenir.

une **non-rétroactivité** : le fait de ne pas être rétroactif, de ne pas pouvoir s'appliquer pour ce qui antérieur à une décision ou un vote.

rétroagir : avoir un effet rétroactif.

je rétroagis, tu rétroagis, il rétroagit, nous rétroagissons, vous rétroagissez, ils rétroagissent ;
je rétroagissais ; je rétroagis ; je rétroagirai ; je rétroagirais ;
j'ai rétroagi ; j'avais rétroagi ; j'eus rétroagi ; j'aurai rétroagi ; j'aurais rétroagi ;
que je rétroagisse, que tu rétroagisses, qu'il rétroagisse, que nous rétroagissions, que vous rétroagissiez, qu'ils rétroagissent ;
que je rétroagisse, qu'il rétroagît, que nous rétroagissions ; que j'aie rétroagi ; que j'eusse rétroagi ;
rétroagis, rétroagissons, rétroagissez ; aie rétroagi, ayons rétroagi, ayez rétroagi ;
(en) rétroagissant.

elle est rétroagissante, il est **rétroagissant** : provoque un effet rétroactif.

Le mot rétroactif est un dérivé savant du latin *retroactus*, participe passé de *retroagere* « ramener en arrière, faire reculer » « faire rétrograder, annuler ».

Le nom (une) rétroaction est dérivé d'après action du latin *retroactus* (voir : rétroactif).

Le nom (une) rétroactivité est dérivé de rétroactif, avec le suffixe -(i)té d'après activité.

Le verbe rétroagir est une francisation, d'après agir, du latin *retroagere* (voir : rétroactif).

rétroappel

un **rétroappel** (international) : dans le service téléphonique international, la procédure automatique par laquelle la communication entre le demandeur et le numéro demandé est établie par un opérateur situé dans un pays étranger, le demandeur raccrochant pour se faire rappeler par cet opérateur, après avoir communiqué le cas échéant son propre numéro. Le recours à cette procédure s'avère utile s'il existe une différence de tarif importante selon le sens d'établissement de l'appel. En anglais : *international call-back, call-back*. Voir aussi : rappel automatique. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

rétro-bulbaire

une névrite optique **rétro-bulbaire** : à l'arrière du bulbe rachidien.

rétro-capitalisme

un **rétro-capitalisme**

rétro-carotidien

un corpuscule **rétro-carotidien** : à l'arrière d'une (artère) carotide.

rétrocédant, rétrocéder

une rétrocédante, un **rétrocédant** : une personne qui rétrocède.

elle est rétrocédante, il est **rétrocédant** : rétrocède.

rétrocéder :

- revendre un bien soit à la personne à qui on l'avait acheté, soit à un tiers ;
- céder de la place, du terrain au profit de quelqu'un, de quelque chose ;
- en médecine, diminuer, régresser.

je rétrocède, tu rétrocèdes, il rétrocède, nous rétrocédons, vous rétrocédez, ils rétrocèdent ;
je rétrocédais ; je rétrocédai ; je rétrocèderai ou rétrocéderai ; je rétrocèderais ou rétrocéderais ;
j'ai rétrocédé ; j'avais rétrocédé ; j'eus rétrocédé ; j'aurai rétrocédé ; j'aurais rétrocédé ;
que je rétrocède, que tu rétrocèdes, qu'il rétrocède, que nous rétrocédions, que vous rétrocédiez, qu'ils rétrocèdent ;
que je rétrocédasse, qu'il rétrocédât, que nous rétrocédassions ; que j'aie rétrocédé ; que j'eusse rétrocédé ;
rétrocède, rétrocédons, rétrocédez ; aie rétrocédé, ayons rétrocédé, ayez rétrocédé ;
(en) rétrocédant.

Le verbe rétrocéder est emprunté au latin *retrocedere* « reculer, rétrograder, rebrousser chemin », en latin médiéval « rétrocéder ».

rétrocérébral

une glande **rétrocérébrale** : qui est à l'arrière du cerveau.
il est rétrocérébral, ils sont rétrocérébraux

rétrocession, rétrocessionnaire

une **rétrocession** :

- un acte consistant, de la part de l'acquéreur d'un bien, à en transférer à nouveau la propriété à celui dont il l'avait acquis ;
- un acte portant cession à un tiers d'un droit acquis ;
- le fait de céder de la place, du terrain au profit de quelqu'un ou de quelque chose ;
- un déplacement de la maladie de la surface du corps vers l'intérieur du corps ;
- une atténuation ou une régression d'un processus pathologique.

une rétrocession du coccyx : le mouvement naturel par lequel cet os se porte en arrière dans l'accouchement.

une, un **rétrocessionnaire** : une personne qui bénéficie de la rétrocession d'un bien.

elle, il est **rétrocessionnaire** : bénéficie de la rétrocession d'un bien.

Le nom (une) rétrocession est emprunté au bas latin *retrocessio* « retrait, situation en retrait », en latin médiéval « rétrocession ».

rétrochargeuse

une **rétrochargeuse** : une chargeuse dont le godet peut être rempli à l'avant et déchargé à l'arrière en passant par-dessus l'engin. Office québécois de la langue française.

rétrocompatible

des jeux vidéo **rétrocompatibles** : des jeux pouvant être utilisés avec une nouvelle version de console.

rétrocontrôle

un **rétrocontrôle** : un contrôle en retour.

rétrodéviation

une **rétrodéviation** (de l'utérus) : un déplacement en arrière.

rétrodiffusion

une **rétrodiffusion** : [nucléaire] une déflexion de particules ou de rayonnements due à la diffusion par la matière suivant des angles supérieurs à 90° par rapport à leur direction d'émission. En anglais : *backscatter, back-scattering, backscattering*. Voir aussi : diffusion. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un facteur de **rétrodiffusion** : le rapport de deux intensités de rayonnement électromagnétique, celle du rayonnement diffusé par un obstacle dans la direction opposée à celle du rayonnement incident, et celle du rayonnement qui serait diffusé dans cette même direction si le rayonnement incident total était diffusé de manière isotrope.

rétroéclairage

un **rétroéclairage** d'un écran

rétrofit, rétrofiter, rétrofiteur

[en anglais : *retro-fit*] la transformation d'un ancien véhicule en voiture électrique ; son électrification.

On lit un rétrofit pour une adaptation, une conversion, une remise à niveau.

On lit et entend un rétrofit électrique pour une remotorisation.

On lit aussi rétrofiter pour rénover, convertir, adapter, rééquiper, réaménager, moderniser.

On a lu aussi un rétrofiteur, une entreprise rétrofiteuse.

Peut-on rétrofiter la langue française ? Mémo de mots découverts.

L'adjectif « fit » est défini comme « adapté aux circonstances, approprié », « *as you think fit* » = « comme bon vous semble ».

rétrofléchi, rétroflexion

elle est rétrofléchie, il est **rétrofléchi** :

- se fléchit ou se courbe en arrière ;
- dont la partie supérieure a subi une déviation vers l'arrière.

un utérus rétrofléchi : qui a subi une rétroflexion.

une **rétroflexion** (de l'utérus) : une déviation de l'utérus dans laquelle le fond de l'organe se trouve incliné en arrière, tandis que le col garde sa situation normale.

rétroflexe

une (consonne) **rétroflexe** (en phonétique).

rétrofusée

une **rétrofusée** ou **fusée de freinage** : un moteur-fusée placé sur un mobile pour le ralentir en exerçant une poussée dans le sens inverse de son mouvement. En anglais : *retrorocket*. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

rétrogradage, rétrogradant, rétrogradateur, rétrogradation, rétrograde, rétrograder

un **rétrogradage** : le passage à un rapport de transmission inférieur, qui permet d'augmenter le régime du moteur et de disposer ainsi de davantage de puissance ou de frein moteur. En anglais : *downshifting*. Journal officiel de la République française du 20/05/2014.

un rétrogradage forcé : le passage à un rapport inférieur de la boite de vitesses d'un véhicule doté d'une transmission automatique, obtenu en appuyant à fond sur l'accélérateur. En anglais : *kick-down*. Journal officiel de la République française du 24/04/2010.

elle est rétrogradante, il est **rétrogradant** : est retardataire, réactionnaire.

une rétrogradatrice, un **rétrogradateur** : un réactionnaire.

une **rétrogradation** :

- un mouvement en sens inverse d'une direction initiale, du sens direct ;
- un retour en arrière dans le temps, dans le passé ;
- un recul vers un niveau d'organisation sociale moins élaboré que l'état, le niveau atteint actuellement ;
- l'action de ramener, par sanction disciplinaire, à un grade inférieur ;
- l'action de rétrograder un concurrent ; le résultat de cette action.

elle, il est **rétrograde** :

- se fait en arrière, en sens inverse ;
- forme un palindrome ;
- est en sens inverse du sens direct ;
- remonte (en pensée) le cours du temps, dans le passé ;
- cherche à restaurer l'ordre politique et les valeurs d'une période historique révolue ou y reste attaché(e).

un effet rétrograde : au billard, l'effet donné à la bille pour qu'elle revienne en arrière après avoir heurté la bille visée.

une, un **rétrograde** : celle, celui qui cherche à restaurer l'ordre politique et les valeurs d'une période historique révolue ou qui y reste attaché(e) .

rétrograder :

- faire mouvement en sens inverse de la direction initiale en avant ;
- remonter en esprit le cours du temps, vers une origine, dans le passé ;
- baisser, reculer, par référence à une échelle orientée de valeurs ;
- diminuer la vitesse en augmentant la démultiplication ;
- ramener un fonctionnaire, un militaire, à un grade hiérarchique inférieur ;
- sanctionner un concurrent en le faisant reculer d'une ou plusieurs places, pour avoir commis une faute ou une irrégularité.

voir aussi : rétro (2).

voir aussi : un pas.

Le nom (une) rétrogradation est emprunté au bas latin *retrogradatio* « rétrogradation, mouvement rétrograde », lui-même dérivé de *retrogradare*, « rétrograder, reculer ».

Le mot rétrograde est emprunté au latin *retrogradus* « rétrograde ».

Le verbe rétrograder est emprunté au latin *retrogradere* « rétrograder », altération de *retrogradi*, de même sens, lui-même composé de *retro* « par-derrière, derrière ; en reculant », et *gradi* « marcher, s'avancer »..

rétrogressif, rétrogression

elle est rétrogressive, il est **rétrogressif** : est rétrograde.

une **rétrogression** :

- un mouvement, une évolution en sens inverse ;
- un mouvement d'une onde atmosphérique ou d'un système de pression dans la direction opposée à celle du courant de base dans lequel il est compris ;
- une réversion, une figure de rhétorique ;
- une réapparition du comportement caractéristique d'une époque révolue personnelle d'un individu.

Le nom (une) rétrogression est dérivé de rétrograder d'après progression, régression.

rétroguidage

un **rétroguidage** (d'une fusée).

rétro-ingénierie

une **rétro-ingénierie** ou **ingénierie inverse** : l'ensemble des opérations d'analyse d'un logiciel ou d'un matériel destinées à retrouver le processus de sa conception et de sa fabrication, ainsi que les modalités de son fonctionnement.

rétro-inhibition

une **rétro-inhibition** : un mécanisme de régulation d’une voie métabolique consistant en l’inhibition d’un premier enzyme de la chaine par le produit final.

rétro-ingénierie

une **rétro-ingénierie** ou **ingénierie inverse** : [informatique - industrie] l'ensemble des opérations d'analyse d'un logiciel ou d'un matériel destinées à retrouver le processus de sa conception et de sa fabrication, ainsi que les modalités de son fonctionnement. En anglais : *reverse engineering*. Journal officiel de la République française du 01/01/2013.

rétrojeu

un **rétrojeu (vidéo)** ou un **jeu (vidéo) rétro** : [audiovisuel / jeu vidéo] la pratique consistant à jouer à des jeux vidéo anciens sur des consoles ou des ordinateurs d'origine ou sur des matériels récents adaptés à cet effet, et à collectionner ces jeux. En anglais: *retro gaming, retrogaming*. Journal officiel de la République française du 29 mai 2022.

Le **rétroludique** ou le **rétrojeu**, le **jeu rétro** [en anglais : *retrogaming*] l'activité qui consiste à jouer à des jeux vidéo anciens, sur des consoles et des ordinateurs d'origine, ou récents grâce à l'émulation, ainsi qu'à les collectionner. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

rétrolien

un **rétrolien** : un système de liaison hypertextuelle fonctionnant de manière que, si l'auteur d'un bloc-notes relie son texte à un article connexe d'un autre bloc-notes, un lien est automatiquement créé depuis cet article vers le texte d'origine. En anglais : *trackback, trackback link*. Voir aussi : blogue, hypertexte. Journal officiel de la République française du 15/08/2010.

rétroludique

Le **rétroludique** ou le **rétrojeu**, le **jeu rétro** [en anglais : *retrogaming*] l'activité qui consiste à jouer à des jeux vidéo anciens, sur des consoles et des ordinateurs d'origine, ou récents grâce à l'émulation, ainsi qu'à les collectionner. On lit aussi l'adjectif rétroludique, construit sur le modèle de vidéoludique, à partir du préfixe rétro- (« ancien », « en arrière », « s'inspirant du passé ») et de ludique (« relatif au jeu »). En savoir plus : Office québécois de la langue française.

rétromammaire

un phlegmon **rétromammaire** : une complication infectieuse de l’allaitement.

rétro-mastoïdien

un ganglion **rétro-mastoïdien**

elle est mastoïdienne, il est **mastoïdien** : se rapporte à l'apophyse mastoïde.

rétro-mésentérique

un ganglion **rétro-mésentérique**

elle, il est mésentérique : se rapporte au mésentère.

rétrométamorphisme

un **rétrométamorphisme** (en géologie).

rétro-mouvement

un **rétro-mouvement** (d'une fusée).

rétropédalage, rétro-pédaler

un **rétropédalage** (avec une bicyclette).

rétro-pédaler :

- actionner un pédalier dans le sens opposé ;
- pédaler à l'envers pour changer de vitesse ou, dans une descente, quand on fait roue libre, ou pour freiner lorsque la bicyclette est munie d'un tel système de frein sur la roue arrière ;
- revenir sur ses propos, sur ses affirmations.

rétro-péritonéal

elle est rétro-péritonéale, il est **rétro-péritonéal** : se développe dans le tissu cellulaire situé derrière le péritoine.
elles sont rétro-péritonéales, ils sont rétro-péritonéaux

rétropharyngien

elle est rétropharyngienne, il est **rétropharyngien** : est situé(e) en arrière du pharynx.

rétroplanning

un **rétroplanning** : une programmation, une planification inversée.

rétroportage

un **rétroportage** [en anglais : *video game demake*] le portage informatique d'un jeu vidéo réalisé en reprenant les caractéristiques techniques d'une plateforme de jeu plus ancienne que celles pour lesquelles le jeu a été conçu. Les rétroportages sont généralement réalisés au sein de la communauté de joueurs, par des adeptes du jeu, dans une perspective rétroludique. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

rétroposition

une **rétroposition** : un déplacement, un décalage d’un os ou d’un organe en arrière par rapport à sa position normale.

rétropoussette

une **rétropoussette** : pour une, un cycliste, la tricherie consistant à se faire pousser par un coéquipier, un véhicule suiveur.

rétroprojecteur, rétroprojection

un **rétroprojecteur** ou **rétro-projecteur** : un appareil permettant à l'utilisateur, face à l'auditoire, de projeter un document sur un écran placé derrière lui.

une **rétroprojection** : une projection à l'aide d'un rétroprojecteur.

rétropropagation

une **rétropropagation d'erreurs** : le mécanisme par lequel les erreurs d'interprétation, calculées à la sortie d'une ou de plusieurs couches de neurones d'un réseau de neurones artificiels, produisent des signaux qui sont transmis vers les neurones qui ont contribué précédemment à créer des écarts, afin que des correctifs soient apportés en ajustant les coefficients synaptiques ou les biais responsables. Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française).

rétropubien

une bandelette sous-urétrale implantée par voie **rétropubienne**

rétropublication

une **rétropublication** : une édition sur papier d'un contenu originellement diffusé sur un support numérique. En anglais : *reverse publishing*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

rétropulsion

une **rétropulsion** : l'action de pousser vers l'arrière.

rétro-réfléchissant

un équipement **rétro-réfléchissant**

rétrospectif, rétrospection, rétrospective, rétrospectivement, rétrospectivité

elle est rétrospective, il est **rétrospectif** :

- est dirigé(e) vers le passé ;
- concerne le passé ;
- pour une réaction psychologique ou intellectuelle, a pour objet des faits antérieurs au moment où elle se produit, a lieu après coup.

une **rétrospection** :

- le fait d'envisager un processus en remontant dans le passé ;
- un point de vue rétrospectif.

une **rétrospective** : une exposition présentant suivant son développement chronologique l'œuvre d'un créateur, d'une école de peinture, les réalisations d'une technique, etc.

une rétrospective de sprint, une rétrospective d'itération : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

rétrospectivement : en remontant vers le passé ; après coup.

une **rétrospectivité** : un caractère rétrospectif.

voir aussi : rétro (1).

Le mot rétrospectif est formé du préfixe rétro- et du radical spect- de mots latins tels que *spectare* « regarder », avec le suffixe -if, -ive, par influence des mots comme respectif, perspective.

rétrosternal

une douleur **rétrosternale** : est situé(e) derrière le sternum.
il est rétrosternal, elles sont rétrosternales, ils sont rétrosternaux

rétrosynthétique

une analyse **rétrosynthétique** (en chimie).

rétrotranscription

une **rétrotranscription** : une synthèse d'une chaine d'ADN par copie complémentaire d'une chaine d'ARN catalysée par une rétrotranscriptase, telle que celle d'un virus à ARN.

rétrotransposon

un **rétrotransposon** : [biologie / génie génétique] la classe de transposons dont la transposition nécessite la transcription inverse de leur produit de transcription. En anglais : *retrotransposon*. Voir aussi : élément [nucléaire] dispersé court, élément [nucléaire] dispersé long, transposon. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

retroussage, retroussé, retrousse-jupe, retroussement, retrousser, retroussette, retrousseur, retroussis

un **retroussage** :

- un quatrième labour donné à une vigne ;
- un procédé d'impression des planches gravées à l'eau-forte.

elle est retroussé, il est **retroussé** :

- est relevé(e), remonté(e), redressé(e) vers l'extérieur ;
- dont le bord est relevé, recourbé ;
- dont les vêtements sont relevés ;
- dont les jupes sont relevées avec impudeur ;
- forme un retroussis.

un nez retroussé : un nez court, dont le bout est un peu relevé.

une voix retroussée : aigüe.

un **retroussé** : un retroussis, un revers.

un **retrousse-jupe** : une agrafe ou une pince servant à relever le bas de la jupe pour ne pas le salir.

un **retroussement** :

- l'action de retrousser, de se retrousser ; le résultat de cette action ;
- le fait pour une chose d'être relevée, redressée.

retrousser :

- ramener et replier l'extrémité d'un vêtement vers le haut et vers l'extérieur pour dégager une partie du corps ;
- relever le bord d'une étoffe tombante ;
- relever, redresser vers le haut d'un mouvement volontaire ou inconscient ;
- recevoir, toucher de l'argent ;
- essuyer plus ou moins une planche en taille-douce après l'avoir encrée de manière à donner plus de vigueur à certaines parties ou plus d'enveloppe à l'ensemble.

retrousser ses manches :

- remonter ou rouler le bas de ses manches pour dégager les bras ;
- se préparer à travailler avec ardeur, à entreprendre une tâche.

se retrousser :

- relever le bas de son vêtement ;
- être relevé, redressé vers l'extérieur.

elles se sont retroussées, elles sont retroussées.
elles se sont retroussé les manches, elles ont retroussé leurs manches, elles se les sont retroussées.

un **retrousser** de rideau : un lever de rideau, une petite pièce que l'on joue dans un théâtre avant le spectacle principal.

un nez à la **retroussette** : un nez retroussé, relevé au bout.

un **retrousseur** : un souteneur.

un retrousseur de jupon ou trousseur de jupons : un homme qui accumule les conquêtes féminines, un coureur de jupons.

un **retroussis** :

- une partie retroussée, relevée de manière permanente d'un vêtement, formant une sorte de revers destiné à faciliter les mouvements ou simplement décoratif ;
- le fait pour une partie du visage d'être retroussé, relevé ;
- l'état de ce qui retroussé ;
- le fait de trousser une femme.

un **kilt** : une jupe courte et plissée, faisant partie du costume traditionnel écossais.

Le verbe retrousser est dérivé de trousser, avec le préfixe re-.

rétro-utérin

une hématocèle rétro-utérine : en arrière de l'utérus, dans le cul-de-sac de Douglas.

retrouvable, retrouvaille, retrouve, retrouvée, retrouver

elle, il est **retrouvable** : dont la localisation est possible.

une **retrouvaille** : l'action de retrouver quelqu'un, quelque chose.

des retrouvailles : le fait, pour des personnes, de se revoir, en particulier après une longue séparation.

une **retrouve** : l'action de rechercher et d'extraire un document, une donnée, des données [en anglais : *retrieval*].

une **retrouvée** : une retrouvaille, des retrouvailles.

retrouver :

- savoir à nouveau, après avoir cherché, où est quelque chose ou quelqu'un ;
- se rappeler, se remémorer ;
- se procurer une chose identique ou comparable à ce qu'on a possédé et perdu ;
- être à nouveau confronté à ;
- être à nouveau en compagnie de ;
- être à nouveau dans.

se retrouver :

- avoir à nouveau quelque chose ;
- savoir à nouveau se repérer, après s'être perdu ;
- être à nouveau dans un lieu, dans une situation ;
- se trouver à nouveau en présence l'un de l'autre, les uns des autres, après une séparation ;
- se rencontrer de manière concertée ;
- redevenir soi-même, retrouver son identité ;
- se manifester à nouveau, resurgir ;
- se trouver aussi dans quelque chose.

elles se sont retrouvées, elles sont retrouvées.
elles se sont retrouvé des souvenirs, elles ont retrouvé des souvenirs, elles se les sont retrouvés.

trouver, retrouver : Office québécois de la langue française.

Le verbe retrouver est dérivé de trouver, avec le préfixe re-.

Le nom (un) retriever (= un chien) est emprunté à l'anglais retriever, dérivé de *to retrieve* issu de l'ancien français *retrover* (voir : retrouver) et attesté depuis 1486 comme terme désignant un chien.

rétroversé, rétroversif, rétroversion

elle est rétroversée, il est **rétroversé** : a subi une rétroversion.

elle est rétroversive, il est **rétroversif** : a tendance à se replier sur son propre passé.

une **rétroversion** :

- une orientation d'un os ou d'un organe vers l'arrière sans inflexion ;
- une inversion, un changement de sens.

Le nom (une) rétroversion est formé de l'élément rétro- et de version, d'après le latin *retrovertere* « retourner, renverser », francisé d'après verser en *retroverser*.

rétroviral, rétrovirus

un ARN ou ADN **rétroviral**, un génome rétroviral
ils sont rétroviraux

un **rétrovirus** : la classe de virus à ARN spécifique des eucaryotes et dont la propagation nécessite la conversion de l'ARN en ADN double brin qui lui, s'intègre dans le génome de la cellule hôte. En anglais : *retrovirus*. Voir aussi : provirus. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **antirétroviral** : un médicament.

un traitement **antirétroviral**

rétroviseur

un **rétroviseur** ou **rétro** : un dispositif comportant un miroir dans le champ de vision du conducteur d'un véhicule, pour lui permettre de voir la route derrière lui sans avoir à se retourner.

un **rétroviseur numérique**: [automobile] un dispositif de rétrovision comprenant plusieurs écrans qui affichent les images provenant de caméras fixées sur le véhicule. Le rétroviseur numérique supprime les angles morts et permet une vision large vers l'arrière du véhicule, ce qui contribue à la sécurité. Il améliore l'aérodynamisme du véhicule, les caméras ayant une plus faible résistance à l'air que les rétroviseurs traditionnels. En anglais : *e-mirror*. Journal officiel de la République française du 30 mars 2022.

un **rétroviseur à atténuation automatique**, un **rétroviseur à inclinaison automatique** : Office québécois de la langue française.

rets

un **rets** :

- un filet, un ouvrage de corde ou de fil à grosses mailles servant à capturer des oiseaux, du gibier, des poissons ;
- un réseau ;
- un artifice, une ruse.

prendre quelqu'un dans ses rets : le faire tomber dans les pièges qu'on lui a tendus.

voir aussi : réseau, réseautage, résille, résiller, réticule, rétine,...

Ce nom vient du latin *retis* « filet », masculin et féminin, du latin classique *rēte* de même sens, neutre ; la graphie moderne est latinisante pour le -t- ; le -s s'explique peut-être par le fait que le pluriel latin retes est plus fréquent que le singulier.

retsina

un **retsina** : un vin résiné.

retubage, retuber

un **retubage** :

- l'opération qui consiste à retuber un patient, à remettre un tube en place à un malade, un opéré ; le résultat de cette opération, par opposition à un détubage ;
- l'action de retuber une installation tubulaire, un appareil, notamment une chaudière, un échangeur ; le résultat de cette action.

retuber :

- procéder au retubage d'un malade, d'un opéré ;
- remplacer en totalité ou en partie les tubes, la tubulure d'un appareil, en particulier d'une chaudière, d'un échangeur.

reubeu

une reubeue ou rebeue : une beure ; un **reubeu** ou **rebeu** : un beur.
des reubeues ou rebeues, reubeus ou rebeus

une beure, un **beur** : celle qui est née, celui qui est né en France de parents maghrébins immigrés.

la culture beure

une **beurette** : une jeune fille beure.

réuni

elle est réunie à, il est **réuni** à : est associé(e) à, est placé(e) avec.

elles sont réunies, ils sont réunis :

- ont été mises ensemble, ont été mis ensemble pour former un tout ;
- sont considérées ensemble ; sont considérés ensemble ;
- sont rassemblées ou rassemblés.

Ce mot vient du participe passé de réunir.

réunificateur, réunification, réunifier

une réunificatrice, un **réunificateur** : une personne qui réunifie.

elle est **réunificatrice**, il est réunificateur : réunifie.

une **réunification** : l'action, le fait de (se) réunifier.

réunifier : refaire l'unité territoriale, politique, administrative, morale.

Réunion, réunionnais

elle est réunionnaise, il est **réunionnais** : est de la **Réunion**, un département et une région d'outre-mer.
une Réunionnaise, un Réunionnais

Le nom de La Réunion (territoire français d'outre-mer) : L'ile a souvent changé de nom dans son passé, mais le nom Réunion est associé à l'ile pour la première fois en 1793 dans un décret de la Convention nationale française. Le nom commémore l'union des révolutionnaires de Marseille avec la Garde nationale à Paris le 10 aout 1792. En savoir plus : Wikipédia.

réunion, réunionite, réunionnite

une **réunion** :

- l'action de mettre côte à côte, de faire se toucher, de mettre ensemble ; le résultat de cette action ;
- un ensemble de personnes réunies en un lieu déterminé, dans un but déterminé ;
- le temps pendant lequel elles sont réunies ; le fait d'être réunies ;

- un groupement, un rassemblement de personnes ;
- le fait d'unir (de nouveau) par une communauté de vie ou d'intérêt, par un lien commun ;
- le fait de rétablir l'entente entre des personnes ; l'union ainsi constituée ;
- le fait de (re)faire l'unité territoriale, politique, administrative, morale ; en anglais : *meeting*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **réunion de démarrage** : une réunion de travail rassemblant les parties concernées et marquant le lancement effectif d'une activité. En anglais : *kick-off meeting*. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

une **réunion préparatoire** : une présentation aux acteurs concernés des informations ou des directives relatives à une opération avant le début de celle-ci. Équivalent admis : briefing. Journal officiel de la République française du 27/12/2006.

une **réunion-bilan** : une réunion destinée à rendre compte d'une opération pour faire le point sur sa réalisation et ses résultats, et éventuellement décider de la suite à donner. Équivalent admis : debriefing. Journal officiel de la République française du 27/12/2006.

réunion, rencontre, séance, session [Emploi de la majuscule pour des types de dénominations] : Office québécois de la langue française.

une **réunionite** ou **réunionnite** : une manie de faire des réunions.

Le nom (une) réunion est dérivé de réunir, d'après union.

réunir, réunissage, réunisseur, réunisseuse

réunir :

- mettre côte à côte, faire se toucher ;
- faire communiquer, faire la liaison entre deux choses ;
- mettre ensemble ;
- comprendre, comporter, être constitué de ;
- mettre en commun ;
- unir (de nouveau) par une communauté de vie ou d'intérêt, par un lien commun, établir ou rétablir l'entente ;
- (re)faire l'unité territoriale, politique, administrative, morale.

je réunis, tu réunis, il réunit, nous réunissons, vous réunissez, ils réunissent ;
je réunissais ; je réunis ; je réunirai ; je réunirais ;
j'ai réuni ; j'avais réuni ; j'eus réuni ; j'aurai réuni ; j'aurais réuni ;
que je réunisse, que tu réunisses, qu'il réunisse, que nous réunissions, que vous réunissiez, qu'ils réunissent ;
que je réunisse, qu'il réunît, que nous réunissions ; que j'aie réuni ; que j'eusse réuni ;
réunis, réunissons, réunissez ; aie réuni, ayons réuni, ayez réuni ;
(en) réunissant.

se réunir :

- être convoqué, tenir séance ;
- former une communauté de vie ou d'intérêt, faire alliance avec quelqu'un.

je me réunis, tu te réunis, il se réunit, nous nous réunissons, vous vous réunissez, ils se réunissent ;
je me réunissais ; je me réunis ; je me réunirai ; je me réunirais ;
je me suis réuni(e) ; je m'étais réuni(e) ; je me fus réuni(e) ; je me serai réuni(e) ; je me serais réuni(e) ;
que je me réunisse, que tu te réunisses, qu'il se réunisse, que nous nous réunissions, que vous vous réunissiez, qu'ils se réunissent ;
que je me réunisse, qu'il se réunît, que nous nous réunissions ; que je me sois réuni(e) ; que je me fusse réuni(e) ;
réunis-toi, réunissons-nous, réunissez-vous ; sois réuni(e), soyons réunies, soyons réunis, soyez réuni(e)(es)(s) ;
(en) se réunissant.

elles se sont réunies, elles sont réunies.
elles se sont réuni les adhérents, elles ont réuni leurs adhérents, elles se les sont réunis.

Les pléonasmes peuvent être des tours stylistiques employés pour donner plus de force à un propos. Ainsi *Je l'ai vu de mes yeux* ou *je l'ai entendu de mes propres oreilles* sont des pléonasmes admis et fort usités. Mais dans la majorité des cas, ils sont plus une marque d'inattention de qui parle ou écrit et alourdissent un propos plus qu'ils ne le renforcent. Ils témoignent aussi d'un certain manque de confiance, probablement inconscient, envers les mots de notre langue, et d'un doute dans leur capacité expressive. Mais user de pléonasmes pour lutter contre cette faiblesse supposée est une solution bien pire que le mal que l'on veut combattre, puisque c'est parce que

l’on ajoute à certains mots d’autres qui ne sont pas nécessaires que tous s’appauvrissent. Ainsi entend-on de plus en plus souvent la locution *réunir ensemble*, alors que réunir seul suffirait. En savoir plus : Académie française.

un **réunissage** : l'action de réunir les fils, dans les filatures de coton.

une réunisseuse, un **réunisseur** : une personne qui réalise l'union.

elle est réunisseuse, il est **réunisseur** : réalise l'union.

une **réunisseuse** : une machine qui réunit les fils en bobines.

Le verbe réunir est dérivé d'unir, avec le préfixe ré-.

réusinage, réusiner

un **réusinage** : l'opération qui consiste à retravailler le code source d'un logiciel dans le but de le nettoyer, d'en améliorer la qualité et la lisibilité et d'en faciliter la maintenance, sans en modifier les fonctionnalités. En savoir plus : Vocabulaire de l’agilité. Office québécois de la langue française.

réusiner : retravailler le code source d'un logiciel dans le but de le nettoyer, d'en améliorer la qualité et la lisibilité et d'en faciliter la maintenance, sans en modifier les fonctionnalités. En savoir plus : Vocabulaire de l’agilité. Office québécois de la langue française.

réussi, réussir, réussisseur, réussite

elle est réussie, il est **réussi** :

- est exécuté(e) (avec succès) ;
- a un déroulement, un résultat heureux ;
- est remarquable en son genre.

réussir :

- aboutir à un heureux résultat ;
- apporter ou obtenir de bons résultats;
- être bénéfique ;
- avoir du succès ;
- exécuter avec succès ; parvenir à faire.

bien réussir ou mal réussir :

- aboutir à un résultat ;
- donner ou obtenir un résultat.

ça veut réussir [Belgique] : quelle coïncidence !

je réussis, tu réussis, il réussit, nous réussissons, vous réussissez, ils réussissent ;
je réussissais ; je réussis, vous réussîtes ; je réussirai ; je réussirais ;
j'ai réussi ; j'avais réussi ; j'eus réussi ; j'aurai réussi ; j'aurais réussi ;
que je réussisse, que tu réussisses, qu'il réussisse, que nous réussissions, que vous réussissiez, qu'ils réussissent ;
que je réussisse, qu'il réussît, que nous réussissions ; que j'aie réussi ; que j'eusse réussi ;
réussis, réussissons, réussissez ; aie réussi, ayons réussi, ayez réussi ;
(en) réussissant.

surréussir : parvenir à des réalisations de plus grande envergure que ce qui est attendu de soi. En anglais : *to overachieve*. Office québécois de la langue française.

une réussisseuse, un **réussisseur**

une **réussite** :

- un résultat ;
- une issue favorable, un résultat heureux ;
- un succès ;
- un ouvrage parfaitement exécuté ;
- un jeu de cartes ;
- un rendement optimal ;
- le fait de réussir, d'obtenir de bons résultats dans la vie sociale, professionnelle.

une **non-réussite** : le fait de ne pas réussir.

Le verbe réussir est emprunté à l'italien *riuscire*, attesté au sens de « aboutir, avoir une issue » depuis le 14ème siècle, proprement « sortir de nouveau », dérivé de *uscire* « sortir », du latin *exire* « sortir » (à comparer avec *issir*).

Le nom (une) réussite est emprunté à l'italien *riuscita*, du participe passé féminin de *riuscire* (réussir).

réutilisable, réutilisation, réutiliser

elle, il est **réutilisable** : peut être réutilisé(e).

une **réutilisation** : une nouvelle utilisation de quelque chose.

une **réutilisation de fréquence** : un emploi d'une même bande de fréquences pour transmettre simultanément des informations indépendantes, dans une station radioélectrique ou dans un système de radiocommunication, en vue d'améliorer l'utilisation du spectre radioélectrique. Dans les réseaux cellulaires de radiocommunication avec les mobiles, les mêmes bandes de fréquences sont employées dans des cellules suffisamment éloignées. Dans les radiocommunications spatiales, on emploie, par exemple, des polarisations orthogonales, la séparation angulaire de faisceaux étroits, ou l'espacement de plusieurs satellites au voisinage d'une même position orbitale. Ces dispositions sont destinées à éviter les brouillages. La réutilisation de fréquence ne doit pas être confondue avec le multiplexage ou l'accès multiple. En anglais : *frequency re-use*. Voir aussi : accès multiple, brouillage, multiplexage. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

réutiliser : utiliser à nouveau ce qui a déjà servi.

reuz

un **reuz** : un tapage, une agitation, entrainant parfois des déprédations.

faire du reuz : chercher querelle.

Ce nom, emprunté au breton *reus* "bruit, tumulte", est signalé depuis 1910 dans le français de Quimper.

revaccination, revacciner

une **revaccination** : l'action d'inoculer une nouvelle dose de vaccin afin de prolonger l'immunité assurée par la vaccination précédente.

revacciner : renouveler une vaccination.

rêvailler

rêvailler : rêvasser.

revalenta, revalentia, revalescière

une **revalescière** ou **revalenta, revalentia** : une préparation alimentaire à base de farines diverses, en particulier de lentilles, de maïs et de pois.

Le nom (une) revalescière est un dérivé savant du latin *revalescere* « reprendre des forces, revenir à la santé », dérivé de *valescere* « devenir fort, vigoureux », inchoatif de *valere* « être fort, vigoureux ». Le nom initial *revalenta* était une contrefaçon d'*ervalenta* (formé de *ervum* « ers » et de *lens* « lentille ») désignant une préparation du même genre.

revalidation, revalider

une **revalidation** : l'action de revalider.

un centre de santé mentale et de revalidation pour les militaires gravement traumatisés.

revalider : conférer une nouvelle validité à un acte, à un classement.

revaloir

revaloir :

- donner en retour l'équivalent ;
- rendre la pareille à quelqu'un ;
- faire retrouver l'équivalent.

je revaux, tu revaux, il revaut, nous revalons, vous revalez, ils revalent ;
je revalais ; je revalus ; je revaudrai ; je revaudrais ;
j'ai revalu ; j'avais revalu ; j'eus revalu ; j'aurai revalu ; j'aurais revalu ;
que je revale, que tu revales, qu'il revale, que nous revalions, que vous revaliez, qu'ils revalent ;
que je revalusse, qu'il revalût, que nous revalussions ; que j'aie revalu ; que j'eusse revalu ;
revaux, revalons, revalez ; aie revalu, ayons revalu, ayez revalu ;
(en) revalant.

revalorisation, revaloriser

une **revalorisation** :

- l'action, le fait de revaloriser.
- une augmentation du montant des retraites ou de la valeur du point pour tenir compte de l'augmentation des prix. En savoir plus : Info-retraite.fr

une revalorisation ponctuelle : Office québécois de la langue française.

revaloriser :

- augmenter la valeur de quelque chose ;
- réévaluer ;
- donner, redonner plus de valeur, plus d'importance, de prestige à quelque chose.

revampage, revamper

Revamper est un emprunt hybride créé à partir du verbe anglais *to revamp*, qui signifie « changer, réparer, rénover, améliorer ». De nombreux verbes français peuvent remplacer cet emprunt, selon le contexte. Lorsqu'on parle d'objets, de pièces ou d'immeubles, on peut employer les verbes rénover, remodeler, retoucher, retaper, refaçonner ou la locution remettre à neuf. Lorsqu'on veut insister sur la nouveauté, on peut préférer renouveler, rajeunir, rafraîchir ou moderniser. Lorsqu'on parle d'une entreprise ou d'un organisme, on peut utiliser restructurer ou réorganiser. Il est également possible de remplacer revamper par modifier, remanier ou encore, dans certains contextes, par les expressions refaire une beauté, donner un style nouveau. De la même façon, revampage peut être remplacé, selon le contexte, par des noms tels que remodelage, retapage, rhabillage, rafraîchissement, modernisation. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

revanchard, revanche, revancher, revancheur, revanchisme, revanchiste

elle est revancharde, il est **revanchard** : est animé(e) d'un esprit de revanche.

une revancharde, un **revanchard** : une personne habitée, animée d'un esprit de revanche.

une **revanche** :

- le fait de rendre la pareille pour un mal que l'on a reçu, de racheter une défaite par une victoire ;
- un avantage, une compensation que l'on tire d'une situation défavorable pour l'autre ;
- une nouvelle partie offrant la possibilité à un adversaire vaincu d'être à nouveau gagnant.

à charge de revanche : à condition de rendre la pareille, parfois pour exprimer que l'on est obligé.

en revanche :

- par contre, en retour, en compensation, en contrepartie ;
- en savoir plus : Parler français.

revancher : donner à quelqu'un ou à quelque chose la possibilité, les moyens de racheter une défaite par une victoire.

se revancher : prendre sa revanche, rendre la pareille, reprendre le dessus.

Les sens des verbes **se venger** et **se revancher** sont très proches. Le premier est d’emploi plus courant, alors que le second, qui signifie « prendre sa revanche », est peu usité. Quant à la forme **se revenger**, elle est déconseillée dans la langue soignée. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une revancheuse, un **revancheur** : une personne qui venge quelqu'un.

un **revanchisme** : une propagande qui défend, après une défaite militaire, l'idée d'une revanche.

une, un **revanchiste** : une personne inspirée par l'esprit de revanche ; une partisane ou un partisan du revanchisme.

elle, il est **revanchiste** : est inspiré(e) par l'esprit de revanche ou le revanchisme.

Le nom (une) revanche est un déverbal de revancher dérivé de *vengier* ou de sa variante *venchier* (venger), avec le préfixe re-.

rêvant

elle est rêvante, il est **rêvant** : fait rêver.

revascularisation, revasculariser

une **revascularisation** :

- un processus naturel spontané, participant à la cicatrisation ou palliant un déficit ;
- un procédé thérapeutique de chirurgie vasculaire ou d’angioplastie qui rétablit la vascularisation.

un syndrome de revascularisation

revasculariser un patient.

se revasculariser : s'agissant d'un organe, avoir un rétablissement de la circulation.

rêvassant, rêvasser, rêvasserie, rêvasseur, rêvassier, rêve, rêve-creux

elle est rêvassante, il est **rêvassant** : rêvasse.

rêvasser ou **rêvailler** :

- avoir des rêveries fréquentes et variées pendant un sommeil agité ;
- laisser la pensée, l'imagination se perdre en des rêveries vagues, changeantes et souvent chimériques.

une **rêvasserie** :

- l'action de rêvasser ;
- une rêverie au cours d'un sommeil inquiet, troublé ;
- une rêverie vague, changeante et souvent chimérique.

trêve de rêvasserie ! fini de rêver, de perdre son temps !

elle est rêvasseuse ou rêvassière, il est **rêvasseur** ou **rêvassier** : rêvasse.

une rêvasseuse, un **rêvasseur** : celle, celui qui rêvasse.

un **rêve** :

- une suite d'images, de représentations qui traversent l'esprit, avec la caractéristique d'une conscience illusoire ;
- une activité psychique pendant le sommeil ;
- une élaboration de la pensée imaginative qui transforme la réalité ; ce qui en résulte ; le fait lui-même ;
- un projet d'avenir plus ou moins difficile à réaliser ;
- l'objet d'un projet, d'un désir ;
- ce qui ressemble à un rêve par son apparence immatérielle, supra-terrestre, ou/et sa beauté idéale ;
- une méditation ;
- le délire d'une imagination déréglée.

voir aussi : rêver, une, un rêve-creux, une rêverie, rêveuse, rêveur, rêveusement, un rêvoir.

Le nom (un) rêve est un déverbal de rêver dont l'origine est incertaine, voir : CNRTL.

oniro- est tiré du grec ο ν ε ι ρ ο ς « rêve » : onirique, oniriquement, un onirisme, une oniroanalyse, un onirocrite, une onirocritie ou onirocrotique, onirogène, un état oniroïde, une onirologie, une, un onirologue, une oniromancie, une oniromancienne, un oniromancien, une onirophrénie, une oniroscopie, une onirothérapie.

revêche, revêchement

elle, il est **revêche** :

- est rude, rugueuse ou rugueux au toucher, est âpre au gout ;
- est difficile à travailler, à polir ;
- est peu fertile ;
- dont l'aspect ou le contact est rude ;
- est grinçante ou grinçant, est désagréable ;
- est d'un abord difficile, peu accommodant ;
- rebute par son aspect peu engageant, inspire de l'aversion.

une **revêche** : une étoffe ou une pièce d'étoffe de laine frisée et à long poil.

revêchement : d'une manière revêche.

Le mot revêche est probablement issu de l'ancien bas francique *hreubisck* « rude, âpre, ébréché » que l'on peut restituer d'après l'ancien nordique *hriúfr* « raboteux ».

rêve-creux

une, un **rêve-creux** : une, un songe-creux, une personne qui vit, se plait dans les rêveries, les chimères.

revégétalisation

une **revégétalisation** : le rétablissement d'un couvert végétal indigène, exotique ou mixte.

réveil, réveille-matin, réveillement, réveiller, réveilleur

A. un **réveil** :

- le passage de l'état de sommeil à l'état de veille ;
- l'action de se réveiller ;
- un retour à l'activité, une reprise de l'activité, de la vigueur ;
- un passage à l'action après une période d'inaction ;
- un retour à la réalité après une période de rêve, d'illusions.

réveil / revivalisme : Géoconfluences.

B. un **réveil** ou **réveille-matin** : une pendule munie d'une sonnerie pour être réveillé à une heure déterminée.

un réveil-cuisine, un réveil-radio, un réveil-rasoir

une cafetière-réveil, une horloge-radio-réveil, un radio-réveil, un télé-réveil

C. une euphorbe **réveil-matin** : une plante.

une **réveillée** : dans l'industrie du verre, le temps pendant lequel on travaille sans interruption dans un four de glacerie, entre deux arrêts pour une grande réparation.

un **réveillement**

réveiller :

- tirer du sommeil ;
- ramener à la conscience, à la vie ;
- ramener à l'activité, faire sortir d'un état de nonchalance, d'inaction, d'apathie ;
- reprendre de l'activité, sortir d'un état d'inactivité, de torpeur, d'assoupissement ;
- ramener à la réalité ;
- ranimer, raviver, redonner de la vigueur ;

- faire sortir d'un état d'inaction, de torpeur ;
- reprendre de la vigueur ;
- sortir d'un état d'inaction, de torpeur ;
- rappeler à la mémoire, à l'esprit.

se réveiller :

- sortir du sommeil ;
- sortir d'un état d'inconscience ;
- reprendre de l'activité, sortir d'un état d'inactivité, de torpeur, d'assoupissement ;
- revenir à la réalité ;
- reprendre de la vigueur ;
- sortir d'un état d'inaction, de torpeur.

elles se sont réveillées, elles sont réveillées.
elles se sont réveillé leurs espoirs, elles ont réveillé leurs espoirs, elles se les sont réveillés.

un **réveilleur** :

- un garde de nuit qui criait les heures dans certaines villes ;
- un religieux qui était chargé de réveiller les autres religieux pour les offices de nuit.

une réveilleuse, un réveilleur : celle, celui qui réveille, qui a la charge de réveiller quelqu'un.

Le nom (un) réveil est un déverbal de réveiller qui est dérivé d'éveiller, avec le préfixe re-. Le verbe réveiller, qui, par son préfixe à valeur intensive, signifiait proprement « tirer de son sommeil par un procédé ou à une heure inhabituels » tend, dans la langue commune, à évincer le verbe éveiller.

réveillon, réveillonner, réveillonneur

un **réveillon** :

- un repas ou une collation pris à une heure avancée de la nuit ;
- un repas de fête que l'on fait pendant la nuit de Noël et celle du nouvel an ;
- une touche claire ou brillante utilisée pour raviver, éclairer une couleur ou un tableau.

réveillonner : faire un réveillon, prendre part à un réveillon.

une réveillonneuse, un **réveillonneur** : celle, celui qui participe à un réveillon.

Le nom (un) réveillon est dérivé de réveiller, avec le suffixe -on.

réveil-matin

un **réveil-matin** : voir réveil (ci-dessus).

révélable, révélateur, révélation, révélé, révéler

elle, il est **révélable** : peut être révélé(e).

une révélatrice, un **révélateur** :

- une personne qui révèle, dévoile un complot, une action criminelle, qui dénonce ses auteurs ;
- une personne qui révèle, fait connaitre quelque chose ;
- celle, celui qui apporte des révélations ;
- ce qui fait connaitre ou apparaitre des choses inconnues, cachées ou insoupçonnées.

un (bain) **révélateur** : un produit chimique, généralement en solution, utilisé pour rendre visible l'image photographique latente.

un révélateur :

- un produit ;
- un appareil.

elle est révélatrice, il est **révélateur** :

- révèle, dévoile, manifeste quelque chose de caché, d'inconnu, d'insoupçonné ;

- est chargé(e) de signification, fournit des informations importantes ou exprime des réalités profondes ;
- apporte des révélations, la perception de réalités cachées.

une **révélation** :

- l'action de révéler quelque chose à quelqu'un ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **non-révélation** : le fait de ne pas dénoncer, révéler quelque chose.

elle est révélée, il est **révélé** :

- est parvenue à la connaissance, a été dévoilée, découverte ; est parvenu à la connaissance, a été dévoilé découvert ;
- est communiqué(e) ;
- est porté(e) à la connaissance humaine par révélation divine.

le **révélé** :

- le fait de porter à la connaissance de quelqu'un ;
- ce qui est connu par révélation divine.

révéler :

- faire connaitre à quelqu'un quelque chose qui était ignoré, inconnu, caché ou secret ;
- faire connaitre le nom, l'identité de quelqu'un ;
- faire connaitre l'existence, la nature, la valeur de quelqu'un ;
- rendre manifeste, laisser apparaître clairement ;
- faire apparaitre l'image latente sur une plaque, une pellicule, un papier photographiques.

je révèle, tu révèles, il révèle, nous révélons, vous révélez, ils révèlent ;
je révélais ; je révélai ; je révèlerai ou révélerai ; je révèlerais ou révélerais ;
j'ai révélé ; j'avais révélé ; j'eus révélé ; j'aurai révélé ; j'aurais révélé ;
que je révèle, que tu révèles, qu'il révèle, que nous révélions, que vous révéliez, qu'ils révèlent ;
que je révélasse, qu'il révélât, que nous révélassions ; que j'aie révélé ; que j'eusse révélé ;
révèle, révélons, révélez ; aie révélé, ayons révélé, ayez révélé ;
(en) révélant.

se révéler :

- se faire connaitre, se manifester dans sa véritable nature ;
- apparaitre, se manifester, se laisser voir, se dévoiler.

je me révèle, tu te révèles, il se révèle, nous nous révélons, vous vous révélez, ils se révèlent ;
je me révélais ; je me révélai ; je me révèlerai ou je me révélerai ; je me révèlerais ou je me révélerais ;
je me suis révélé(e) ; je m'étais révélé(e) ; je me fus révélé(e) ; je me serai révélé(e) ; je me serais révélé(e) ;
que je me révèle, que tu te révèles, qu'il se révèle, que nous nous révélions, que vous vous révéliez, qu'ils se révèlent ;
que je me révélasse, qu'il se révélât, que nous nous révélassions ; que je me sois révélé(e) ; que je me fusse révélé(e) ;
révèle-toi, révélons-nous, révélez-vous ; sois révélé(e), soyons révélées, soyons révélés, soyez révélé(e)(es)(s) ;
(en) se révélant.

elles se sont révélées, elles sont révélées.
elles se sont révélé les détails, elles ont révélé les détails, elles se les sont révélés.

De plus, *se révéler* (suivi d'un attribut) se construit préférablement sans *comme* au sens de « apparaître comme, se faire connaître comme » : *Cette découverte se révèle un formidable outil de communication*. : Parler français.

Le mot révélateur est emprunté au bas latin ecclésiastique *revelator* « celui qui révèle (en parlant de Dieu) », dérivé du latin de l'époque impériale *revelatum*, supin de *revelare*, voir : révéler.

Le nom (une) révélation est emprunté au bas latin ecclésiastique *revelatio* « action de laisser voir, de découvrir (en parlant de choses divines) », du latin de l'époque impériale *revelatio* « action de laisser voir, de découvrir », dérivé de *revelatum*, voir : révélateur.

Le verbe révéler est emprunté au latin *revelare*, proprement « découvrir, mettre à nu », au figuré « dévoiler », dérivé de *velare*, voir : voiler.

revenant, revenant-bon

elle est revenante, il est **revenant** :

- revient ;
- plait.

une revenante, un **revenant** :

- l'esprit d'une défunte ou d'un défunt censé revenir de l'autre monde pour se manifester aux vivants ;
- une personne qui revient effectivement ;
- une personne qui revient après une longue absence et sans être attendue ;
- une citoyenne, un citoyen qui revient dans son pays d'origine après avoir combattu dans les rangs d'une organisation terroriste à l'étranger. En anglais : *returned foreign fighter, returnee, returning foreign fighter*. Journal officiel de la République française du 13/12/2017.

avoir un beau revenant. [Belgique] : avoir un visage avenant.

un **revenant-bon** :

- un profit provenant d'une affaire, d'une activité, d'un métier ;
- des avantages.

Le nom *revenant-bon* a été utilisé pour désigner un gain, un bénéfice, quand ce dernier terme n'avait pour sens que ceux de « bienfait », de « bien-fonds attaché à une dignité ecclésiastique », ou de « faveur accordée par le roi ou le souverain ». On lit ainsi dans *Le Grand Vocabulaire françois* : « Revenant-bon, se dit des deniers qui restent entre les mains du comptable. Le fonds était de dix mille francs, on n'en a employé que quatre mille, c'est six mille livres de revenant-bon. »
Par la suite, *revenant-bon* s'emploie surtout figurément pour désigner quelque avantage attaché à un état, à une fonction. Ce sont ces sens que présente la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* : « Le plaisir de pouvoir rendre quelquefois service à mes amis, est le seul revenant-bon de mon emploi. Il s'est attiré bien des moqueries, c'est le revenant-bon de ses faux airs. »
L'expression *C'est le revenant-bon du métier* est même devenue proverbiale pour désigner les profits et avantages attachés à telle profession, mais assez vite, elle s'est employée surtout ironiquement : *Cet espion a été roué de coups, c'est le revenant-bon du métier*.
Ce participe présent substantivé est aujourd'hui considéré comme vieilli ; il est peu à peu sorti de l'usage au profit de formes comme avantage, profit et, surtout, revenu, la langue semblant préférer le participe passé, peut-être considéré comme plus assuré que le participe présent. C'est aussi à partir du verbe revenir que la langue populaire a tiré l'expression *revenez-y* ou, plus exactement, *un petit goût de revenez-y*, que l'on emploie pour parler de tel ou tel plat, de telle ou telle boisson, qui sont si savoureux qu'ils semblent en eux-mêmes une invite à se resservir ou à se faire resservir.
Académie française.

Le mot revenant vient du participe présent de revenir.

revendeur

une revendeuse, un **revendeur** :

- celle, celui qui revend des marchandises, qui achète en gros pour revendre au détail ;
- une commerçante ou représentante attachée exclusivement ou non à une société, à une entreprise ; un commerçant ou représentant attaché exclusivement ou non à une société, à une entreprise ;
- une marchande, un marchand d'objets d'occasion.

Le nom (un) revendeur est dérivé de revendre, avec le suffixe -eur.

revendicant, revendicateur, revendicatif, revendication, revendicatoire, revendiquant, revendiquer, revendiqueur

elle est revendicante, il est **revendicant** : revendique, exprime la revendication.

une revendicatrice, un **revendicateur** :

- une personne qui revendique, qui formule fréquemment des revendications ;
- un sujet atteint d'une psychose, d'un délire de revendication.

elle est revendicatrice, il est **revendicateur** : revendique, formule fréquemment des revendications

elle est revendicative, il est **revendicatif** :

- exprime une revendication ou plusieurs ;
- comporte des revendications.

une revendicative, un **revendicatif**

une **revendication** :

- l'action de revendiquer, de réclamer ce qui est considéré comme revenant de droit, comme dû, comme indispensable ;
- ce qui est réclamé ;
- une action en justice par laquelle une personne fait reconnaitre le droit de propriété qu'elle a sur un bien ;
- une attitude délirante chronique systématisée.

elle, il est **revendicatoire**

une revendiquante, un **revendiquant** : en droit, une personne qui revendique.

revendiquer :

- réclamer une chose dont on est légitimement propriétaire et qui est entre les mains d'une autre personne ;
- demander à juger une affaire, une cause comme relevant de ses attributions ;
- réclamer, exiger quelque chose qui est considéré comme dû ;
- réclamer comme revenant de droit, comme étant nécessaire ;
- demander à être reconnu comme l'auteur de quelque chose, comme étant l'initiateur de quelque chose.

revendiquer ou **se revendiquer** : assumer pleinement la responsabilité de quelque chose.

se revendiquer de / se réclamer de : Académie française.

se revendiquer : Parler français.

elles se sont revendiquées, elles sont revendiquées.
elles se sont revendiqué les avantages, elles ont revendiqué les avantages, elles se les sont revendiqués.

une revendiqueuse, un **revendiqueur** : une personne qui revendique.

Le nom (une) revendication est une réfection, à la suite de la confusion de l'élément *rei* et du préfixe *re-*, de *reivendication*, lui-même emprunté au latin juridique *rei vindicatio* « action de réclamer une chose », de *rei*, génitif de *res* « chose », voir : rien, et *vindicatio* « action de revendiquer en justice », dérivé de *vindicatum*, supin de *vindicare* « réclamer en justice », voir : venger.

Le verbe revendiquer est un dérivé régressif de revendication.

revendre

revendre :

- vendre ce qu'on a acheté ou ce qui vous appartient ;
- vendre ce qui a été dérobé, détourné, ce qui provient d'un trafic ;
- vendre ce que l'on produit ou un produit que l'on a transformé, manutentionné ;
- vendre des marchandises, des objets produits ou manutentionnés par quelqu'un d'autre.

je revends, tu revends, il revend, nous revendons, vous revendez, ils revendent ;
je revendais ; je revendis ; je revendrai ; je revendrais ;
j'ai revendu ; j'avais revendu ; j'eus revendu ; j'aurai revendu ; j'aurais revendu ;
que je revende, que tu revendes, qu'il revende, que nous revendions, que vous revendiez, qu'ils revendent ;
que je revendisse, qu'il revendît, que nous revendissions ; que j'aie revendu ; que j'eusse revendu ;
revends, revendons, revendez ; aie revendu, ayons revendu, ayez revendu ;
(en) revendant.

voir aussi : un revendeur, une revente.

revenez-y

un **revenez-y** :

- l'action de revenir à une personne ou à une chose que l'on a aimée, appréciée ;
- une nouvelle manifestation d'un sentiment, un retour de la pensée de quelqu'un à quelque chose ;
- un retour en arrière ;
- une récidive.

un gout de revenez-y :

- une saveur qui incite à en reprendre ;
- un désir d'absorber de nouveau un aliment.

C’est aussi à partir du verbe revenir que la langue populaire a tiré l’expression *revenez-y* ou, plus exactement, *un petit goût de revenez-y*, que l’on emploie pour parler de tel ou tel plat, de telle ou telle boisson, qui sont si savoureux qu’ils semblent en eux-mêmes une invite à se resservir ou à se faire resservir. En savoir plus : Académie française.

revenir

revenir :

- venir, se manifester de nouveau (quelque part) ;
- être de retour (à un point de départ) ;
- en savoir plus : CNRTL.

revenir sur [Belgique] : se souvenir.

je reviens, tu reviens, il revient, nous revenons, vous revenez, ils reviennent ;
je revenais ; je revins ; je reviendrai ; je reviendrais ;
je suis revenu(e) ; j'étais revenu(e) ; je fus revenu(e) ; je serai revenu(e) ; je serais revenu(e) ;
que je revienne, que tu reviennes, qu’il revienne, que nous revenions, que vous reveniez, qu’ils reviennent ;
que je revinsse, qu’il revînt, que nous revinssions ; que je sois revenu(e) ; que je fusse revenu(e) ;
reviens, revenons, revenez ; sois revenu(e), soyons revenues, soyons revenus, soyez revenu(e)(es)(s) ;
(en) revenant.

Dans le langage familier, l'auxiliaire avoir est parfois utilisé (*j'ai revenu*).

L’expression *Je reviens vers vous*, employée en lieu et place de « Je reprends contact avec vous », « Je reprends nos affaires, notre sujet, etc. … », est incorrecte. Il s’agit d’un anglicisme, traduction hasardeuse de *I’ll get back tou you*, devenu tic de langage, qu’il convient d’éviter. On pourra dire, outre les formes vues plus haut : *Je me tourne à nouveau vers vous, revenons à nos affaires*, etc. En savoir plus : Académie française.

Nous avons vu il y a peu qu’il fallait proscrire l’expression *je reviens vers vous* employée en lieu et place de *je reprends contact avec vous*. Mais cette expression est maintenant parfois remplacée par une autre, pire encore : *je vous reviens*. Faut-il rappeler que la locution familière, qui s’emploie essentiellement à la forme négative, *revenir à quelqu’un* signifie « lui plaire, lui inspirer confiance, sympathie » (sa tête ne me revient vraiment pas). Académie française.

On a lu un revenir.

voir aussi : revenant, revenez-y, revenu, revenue.

Le verbe revenir vient du latin *revenire* « revenir » aux sens propre et figuré.

revente

une **revente** : l'action de revendre ; le résultat de cette action.

une revente à perte

Ce nom est dérivé de revendre d'après vente.

revenu, revenue

elle est revenue, il est **revenu** :

- est de retour ;
- est reparti(e) ;
- a rattrapé un concurrent ;
- s'est manifesté(e) à nouveau ;
- est à nouveau su(e) ;
- a été recouvré(e), récupéré(e) ;
- s'est élevé(e) à une somme ;
- a été équivalente ou équivalent.

elle y est revenue, il y est revenu :

- l'a recommencé ;
- l'est redevenu(e) ;
- l'a reconsidéré.

elle en est revenue, il en est revenu : a changé d'avis, d'opinion.

il lui est revenu : a été son dû.

elle ne lui est pas revenue, il ne lui est pas revenu : ne lui a pas inspiré confiance.

une revenue, un **revenu** : celle, celui qui est revenu(e) de l'autre monde, qui est ressuscité(e).

un **revenu** :

- un bois renaissant sur la tête du cerf, du chevreuil, du daim ;
- une queue revenant aux faisandeaux et aux perdreaux ;
- un profit en nature ou en argent qui revient à un individu, à un groupe d'individus, à une institution, pour une période déterminée, à titre de rente ou de rémunération de son activité ;
- un traitement thermique appliqué à un objet en. métal, à un alliage, pour remédier aux inconvénients de la trempe et lui faire retrouver certaines qualités.

un revenu, un revenu brut, un revenu net : Vocabulaire de la comptabilité (Office québécois de la langue française).

Le revenu annuel moyen, dans les régimes de base des non-salariés (sauf professions libérales), est le montant des revenus professionnels qui servent au calcul de la retraite de base. En savoir plus : Info-retraite.fr

Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que ce revenu, l'autre moitié d'un revenu moins élevé. Le revenu moyen est la moyenne de l'ensemble des revenus de la population concernée. En savoir plus : Dico de l'éco.

un cerf, un chevreuil, un daim **revenu** de tête : dont la tête a été regarnie par le revenu.

une **revenue** :

- l'action des bêtes revenant pâturer ;
- le nouveau développement des bois des cervidés et de la queue de quelques oiseaux, après leur chute, après une mue ou lors du passage à l'âge adulte ;
- un bois nouveau revenant sur une coupe de taillis ;
- le fait de revenir à son point de départ.

Ces mots viennent du participe passé de revenir.

rêver

rêver :

- faire un rêve, un songe ;
- voir en rêve ;
- laisser aller sa pensée au gré des associations d'idées, des sentiments, des souvenirs ;
- méditer à loisir ;
- laisser emporter son imagination dans un univers mythique, poétique, dégagé des contingences du réel ;
- échafauder un projet qui semble réalisable ;
- désirer ardemment, aspirer à ;
- penser, réfléchir à ; délirer ;
- dire des choses extravagantes, déraisonnables.

L'origine du verbe rêver est incertaine, voir : CNRTL.

révérant, révération

(en) révérant (révérer).

une **révération** : le fait de révérer, une adoration, une vénération.

réverbérant, réverbération, réverbère, réverbérer

elle est réverbérante, il est **réverbérant** :

- réverbère, réfléchit la lumière ou la chaleur ;
- renvoie le son ;
- pour un circuit nerveux, qui forme une boucle et à l'intérieur duquel l'activité s'auto-entretient.

une **réverbération** :

- l'action, le fait de (se) réverbérer ;
- une lumière réfléchie, un reflet ;
- le phénomène de persistance du son lorsque sa source a cessé d'émettre, dû à une réflexion des ondes sonores qui reviennent aux oreilles de l'auditeur avec un certain retard.

un **réverbère** :

- un dispositif réfléchissant dans une direction donnée la lumière ou la chaleur ;
- une lanterne munie d'un réflecteur ou plusieurs ;
- une colonne métallique supportant une lampe servant à l'éclairage des rues.

réverbérer :

- renvoyer la lumière ou la chaleur ;
- refléter ;
- renvoyer un son.

je réverbère, tu réverbères, il réverbère, nous réverbérons, vous réverbérez, ils réverbèrent ;
je réverbérais ; je réverbérai ; je réverbèrerai ou réverbérerai ; je réverbèrerais ou réverbérerais ;
j'ai réverbéré ; j'avais réverbéré ; j'eus réverbéré ; j'aurai réverbéré ; j'aurais réverbéré ;
que je réverbère, que tu réverbères, qu'il réverbère, que nous réverbérions, que vous réverbériez, qu'ils réverbèrent ;
que je réverbérasse, qu'il réverbérât, que nous réverbérassions ; que j'aie réverbéré ; que j'eusse réverbéré ;
réverbère, réverbérons, réverbérez ; aie réverbéré, ayons réverbéré, ayez réverbéré ;
(en) réverbérant.

Le nom (une) réverbération est un dérivé savant du latin *reverberare* (voir : réverbérer), avec le suffixe -(a)tion.

Le nom (un) réverbère est un déverbal de réverbérer qui est emprunté au latin *reverberare* « repousser, refouler » « rejaillir » « réfléchir (des rayons) », de *verberare* « battre » « maltraiter (en paroles), fustiger, rabrouer », lui-même de *verbera* « baguette, fouet »« coup, choc »« coups de langue, réprimandes ».

revercher

revercher : boucher les trous, réparer les défauts d'un récipient en étain avec le fer à souder.

Le verbe revercher vient du latin populaire *reverticare*, intensif de *revertere* « retourner », voir : reverdie, reverdoir.

reverchon

un **reverchon** : un cerisier bigarreau.

reverdi, reverdie, reverdir, reverdissage, reverdissant, reverdissement

une **reverdie** (1) : la grande marée de la nouvelle et de la pleine lune.

Ce nom vient du participe passé de reverdir, peut-être par référence à une idée de « vigueur qui revient périodiquement, de manifestation cyclique ».

elle est reverdie, il est **reverdi** :

- a retrouvé sa verdure, sa verdeur ;
- a retrouvé sa force, son éclat, une apparence plus jeune ;
- pour une peau, a subi le reverdissage.

une **reverdie** (2) : une chanson des trouvères et des troubadours des 12ème et 13ème siècles, ayant pour thème le renouveau printanier et les sentiments correspondants, la gaieté, l'amour.

reverdir :

- rendre sa verdure, sa verdeur à ;
- rendre sa fraicheur, sa gaieté juvénile à ;
- repeindre en vert ;
- tremper les peaux jusqu'à saturation complète, pour les préparer au tannage ;
- retrouver sa verdure, sa verdeur, repousser ;
- retrouver sa couleur verte ;
- reprendre des forces, de l'entrain ;
- reprendre de la vivacité, de l'éclat.

je reverdis, tu reverdis, il reverdit, nous reverdissons, vous reverdissez, ils reverdissent ;
je reverdissais ; je reverdis ; je reverdirai ; je reverdirais ;
j'ai reverdi ; j'avais reverdi ; j'eus reverdi ; j'aurai reverdi ; j'aurais reverdi ;
que je reverdisse, que tu reverdisses, qu'il reverdisse, que nous reverdissions, que vous reverdissiez, qu'ils reverdissent ;
que je reverdisse, qu'il reverdît, que nous reverdissions ; que j'aie reverdi ; que j'eusse reverdi ;
reverdis, reverdissons, reverdissez ; aie reverdi, ayons reverdi, ayez reverdi ;
(en) reverdissant.

un **reverdissage** : une opération consistant à reverdir les peaux.

elle est reverdissante, il est **reverdissant** :

- retrouve sa verdure, sa verdeur ;
- retrouve des forces, de l'entrain ;
- se ranime, se ravive.

un **reverdissement** :

- le fait de reverdir, de retrouver sa verdure, sa verdeur ;
- le fait de se régénérer, de prendre un éclat neuf.

Le evrbe reverdir est dérivé de verdir, avec le préfixe re-.

reverdoir

un **reverdoir** : un petit réservoir servant à recueillir le mout filtré.

Ce nom est dérivé, à l'aide du suffixe -oir, de l'ancien verbe reverdir.

révéremment, révérence, révérenciel, révérencieusement, révérencieux, révérend, révérendissime, révérent, révérentiel, révérer

révéremment : avec révérence, grand respect.

une **révérence** :

- un respect profond mêlé de crainte, une grande considération ;
- un titre d'honneur donné aux religieux et aux prélats ;
- un mouvement du corps pour saluer cérémonieusement soit en inclinant le buste, soit en pliant les genoux.

des révérences : des marques de respect courtisan ou obséquieux.

faire sa révérence ou ses révérences à : saluer avec respect, avec déférence une personnalité ou une personne que l'on tient en haute considération.

faire, tirer la révérence à quelque chose : rendre hommage à quelque chose.

tirer sa révérence :

- saluer en s'en allant, se retirer ;
- quitter quelqu'un ou quelque chose avec désinvolture, s'en aller brusquement ;
- renoncer à quelque chose.

une crainte révérencielle ou révérentielle, un respect **révérenciel** ou **révérentiel** : qui est inspiré(e) par la révérence.

révérencieusement :

- avec les marques du plus profond respect ;
- d'une manière révérencieuse.

une **irrévérence** :

- un manque de révérence, une impertinence, une insolence, un irrespect ;
- une action, un geste, une parole marqué(e) d'irrévérence.

irrévérencieusement

elle est révérencieuse, il est **révérencieux** :

- manifeste, marque un grand respect, de la révérence envers quelqu'un ou quelque chose ;
- fait beaucoup de révérences, de courbettes.

elle est irrévérencieuse, il est **irrévérencieux** : manque de respect.

elle est révérende ou révérente, il est **révérend** ou **révérent** :

- est digne d'être révéré(e), du plus grand respect ;
- témoigne du respect, de la révérence.

une révérende, un **révérend** :

- un titre d'honneur donné à un religieux ou une religieuse ;
- un titre donné aux pasteurs des églises chrétiennes non catholiques dans les pays anglo-saxons.

révérendissime : une épithète honorifique réservée aux archevêques, aux généraux d'ordres religieux et aux abbés de certains monastères.

révérer :

- traiter avec le plus profond respect, montrer une grande révérence pour quelqu'un ou quelque chose ;
- honorer, respecter ce qui est revêtu des caractères du sacré.

je révère, tu révères, il révère, nous révérons, vous révérez, ils révèrent ;
je révérais ; je révérai ; je révèrerai ou révérerai ; je révèrerais ou révérerais ;
j'ai révéré ; j'avais révéré ; j'eus révéré ; j'aurai révéré ; j'aurais révéré ;
que je révère, que tu révères, qu'il révère, que nous révérions, que vous révériez, qu'ils révèrent ;
que je révérasse, qu'il révérât, que nous révérassions ; que j'aie révéré ; que j'eusse révéré ;
révère, révérons, révérez ; aie révéré, ayons révéré, ayez révéré ;
(en) révérant.

une **révération** : le fait de révérer, une adoration, une vénération.

Le nom (une) révérence est emprunté au latin *reverentia* « crainte respectueuse, respect, déférence ».

Le mot révérend est emprunté au latin *reverendus* « vénérable ».

Le verbe révérer est emprunté au latin *revereri* « craindre avec respect » « respecter, révérer, avoir des égards pour ».

rêverie

une **rêverie** :

- un délire causé par une maladie; l'effet de ce délire ;
- une idée extravagante ;
- une réflexion profonde dans laquelle l'esprit est plongé ; une intuition, une pensée qui en découlent ;
- un état de conscience passif et généralement agréable dans lequel l'esprit se laisse captiver par une impression, un souvenir, un sentiment, une pensée et laisse aller son imagination au hasard des associations d'idées.

Ce nom est dérivé de rêver, avec le suffixe -erie.

revérifier

revérifier : vérifier de nouveau.

revernir, revernissage

revernir : vernir de nouveau.

je revernis, tu revernis, il revernit, nous revernissons, vous revernissez, ils revernissent ;
je revernissais ; je revernis ; je revernirai ; je revernirais ;
j'ai reverni ; j'avais reverni ; j'eus reverni ; j'aurai reverni ; j'aurais reverni ;
que je revernisse, que tu revernisses, qu'il revernisse, que nous revernissions, que vous revernissiez, qu'ils revernissent ;
que je revernisse, qu'il revernît, que nous revernissions ; que j'aie reverni ; que j'eusse reverni ;
revernis, revernissons, revernissez ; aie reverni, ayons reverni, ayez reverni ;
(en) revernissant.

un **revernissage** : l'opération consistant à revernir quelque chose.

revers

A. un **revers** : le côté opposé à celui qui est présenté comme principal ou à celui qui se présente en premier.

un revers de pente (sous) radar : [télédétection spatiale - spatiologie] la partie du terrain au revers de celle qui fait face au front d'onde. En anglais : *radar backslope*. Voir aussi : avers de pente en radar, ombre de radar. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

au revers de : derrière, de l'autre côté de.

B. un **revers** :

- un coup donné avec le revers de la main ;
- un coup donné avec une arme ou un instrument tenu à la main droite, par un mouvement effectué de gauche à droite pour un droitier.

C. un **revers** : un évènement malheureux, un accident survenant après une série de succès qui retourne une situation et la change en mal.

un revers de fortune

Ce nom vient du latin reversus, participe passé de *revertere* « retourner sur ses pas, revenir », de *re-* (re-) et de *vertere* « tourner, faire tourner »).

réversal

un document, un acte d'assurance, un diplôme **réversal** : qui est donné à l'appui d'un engagement précédent.
elle est réversale, elles sont réversales, ils sont réversaux

des (lettres) **réversales** ou des **réversaux** :

- dans l'Empire Romain germanique, des décrets par lesquels un État déclarait qu'un fait, contraire à une règle générale, ne constituait pas un précédent et ne causait aucun préjudice aux usages ou aux privilèges antérieurs ;
- des lettres par lesquelles on faisait une concession en échange d'une autre.

Ce mot est emprunté au latin médiéval *reversale, reversales literae*, du latin classique reversum, supin de *revertere* « revenir », voir : revers.

reversement, reverser

un **reversement** (1) : l'action de reporter une somme d'un compte sur un autre, de transférer des fonds d'une caisse à une autre.

un reversement de fonds, un ordre de reversement

reverser (1) :

- verser de nouveau ;
- verser un liquide dans le récipient d'où on l'a tiré ;
- verser dans un autre récipient ;
- transborder ;
- reporter des sommes, des titres, sur un compte, les transférer d'une caisse à l'autre, d'une personne à une autre ;
- transférer un militaire d'une arme, d'une unité, d'un corps ou d'une fonction à une, un autre ;
- reporter sur ;
- faire retomber sur.

voir aussi : un reversoir ou réversoir.

Le verbe reverser (1) est dérivé de verser, avec le préfixe re-.

un **reversement** (2) ou **renversement** : un changement alternatif du sens de la marée, de la direction d'un courant ou de la mousson.

reverser (2) : pour la marée, un courant marin, la mousson, changer de sens, prendre la direction opposée.

Le verbe reverser (2) est emprunté au bas latin *reversare* « retourner (en sens contraire) », du latin classique *reversum*, supin de *revertere* « retourner », voir : revers.

reversi, reversis

un **reversi** ou **reversis** : un jeu de cartes dans lequel le gagnant est celui qui fait le moins de points ou de levées, le valet de cœur étant la carte principale.

faire le reversi, faire reversi : faire d'un coup toutes les levées, ce qui, par exception à la règle ordinaire, fait gagner la partie.

Ce nom est une francisation, d'après revers, de l'italien *rovescina* de même sens, dérivé de *rovescio* « à rebours », le gagnant du jeu étant celui qui fait le moins de levées ; *rovescio* est lui-même issu du latin classique *reversus*, voir : revers.

réversibilité, réversible, réversiblement

une **réversibilité** :

- la qualité de ce qui est réversible ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **irréversibilité** : le caractère, la propriété de ce qui est irréversible.

elle, il est **réversible** :

- est susceptible de revenir à quelqu'un d'autre ;
- peut s'exercer, se produire de nouveau en sens inverse ;
- en savoir plus : CNRTL.

un tissu, un vêtement réversible : qui se porte aussi bien à l'envers qu'à l'endroit.

réversiblement : d'une manière réversible.

elle, il est **irréversible** :

- n'est pas réversible ;
- dont on ne peut pas inverser le cours ;
- s'effectue dans une seule direction, sans possibilité de retour en arrière ;
- ne peut plus subir de modification, d'intervention.

irréversiblement

Le mot réversible est emprunté au latin médiéval reversibilis, terme juridique, dérivé de reversus, voir : revers.

réversion

A. une **réversion** : une réversibilité, le droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfant.

une pension de réversion : une pension versée au conjoint survivant d'une personne qui avait acquis des droits à une retraite ou à une pension au titre de l'assurance vieillesse.

Une réversion est une retraite versée au décès du conjoint et/ou ex-conjoint, sous conditions dans la plupart des régimes. En savoir plus : Info-retraite.fr

B. une **réversion** : une mutation se produisant en sens inverse d'une mutation antérieure, et notamment retour au phénotype initial (c'est-à-dire, en général, au phénotype sauvage).

un révertant (en génétique).

C. une **réversion** :

- un retour en arrière, à un état antérieur ;
- le retour d'un mot qui change partiellement de sens ;
- le retour d'un gout désagréable qui survient dans une huile raffinée.

Le nom (une) réversion vient du latin *reversio* « retour en cours de route, action de rebrousser chemin ; anastrophe », de *reversum*, supin de *revertere* « retourner ».

reversoir, réversoir

un **reversoir** ou **réversoir** :

- un déversoir, un barrage établi sur un cours d'eau et par-dessus lequel l'eau s'écoule en nappe ;
- un pertuis à la paroi latérale d'un réservoir.

Ce nom est dérivé de reverser (1), avec le suffixe -oir.

révertant

un **révertant**, une réversion (en génétique).

revertier

un **revertier** : une variété du jeu de trictrac.

Ce nom est une altération phonétique de *reverquier*, dérivé, à l'aide du préfixe *re*- indiquant la réitération, de *verkier*, lui-même calqué sur le néerlandais *verkeerspel* de même sens.

revêtement

un **revêtement** :

- un élément dont on recouvre les murs ou les parois d'une construction pour la protéger ou l'orner ;
- ce qui revêt un objet, un matériau quelconque pour le protéger, le consolider, lui donner diverses qualités et en particulier une résistance à certains agents physiques ou chimiques ;
- ce qui revêt, forme une couche à l'extérieur, tapisse quelque chose.

un revêtement intermédiaire, un revêtement non structural, un revêtement structural : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

un **revêtement en moule** : le procédé consistant à déposer, avant ou après l'injection du polymère constitutif d'une pièce moulée, une couche mince d'un autre polymère ou de peinture sur la paroi interne du moule, afin de modifier certaines propriétés de surface de la pièce, notamment sa couleur. En anglais : *in-mold coating* (EU), *in-mould coating* (GB), *IMC*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

un **revêtement nanostructuré** ou un **nanorevêtement**, un r**evêtement nanométrique** : un revêtement d'un matériau, qui comporte au moins une couche de matière formée d'éléments possédant une dimension entre 1 et 100 nanomètres.

Ce nom est un dérivé de revêtir, avec le suffixe -(e)ment.

revêtir, revêtissement, revêtu

revêtir, se revêtir : CNRTL.

je revêts, tu revêts, il revêt, nous revêtons, vous revêtez, ils revêtent ;
je revêtais ; je revêtis ; je revêtirai ; je revêtirais ;
j'ai revêtu ; j'avais revêtu ; j'eus revêtu ; j'aurai revêtu ; j'aurais revêtu ;
que je revête, que tu revêtes, qu'il revête, que nous revêtions, que vous revêtiez, qu'ils revêtent ;
que je revêtisse, qu'il revêtît, que nous revêtissions ; que j'aie revêtu ; que j'eusse revêtu ;
revêts, revêtons, revêtez ; aie revêtu, ayons revêtu, ayez revêtu ;
(en) revêtant.

un **revêtissement** : un revêtement.

elle en est revêtue, il en est **revêtu** :

- en est habillé(e) ;
- en est recouverte, en est recouvert ;
- est pourvu(e) d'un revêtement.

un gueux revêtu : un homme pauvre devenu riche et arrogant.

un sot revêtu : une personne cachant sa sottise sous une riche apparence.

Le verbe revêtir est dérivé de vêtir, avec le suffixe re-.

rêveur, rêveusement

une rêveuse, un **rêveur** :

- celle, celui qui rêve en dormant ;
- une personne qui se met à l'écart, qui est absorbée dans des pensées profondes ;
- celle, celui qui vit ailleurs, qui est décalé(e) par rapport au réel ;
- celle, celui qui se laisse aller à la rêverie, qui se laisse absorber par la beauté, le charme, la profondeur de quelque chose ;
- celle, celui qui dépasse la réalité, qui transforme le réel par son imaginaire propre, qui crée, invente un monde ;
- une personne qui fait ou dit des choses extravagantes.

elle est rêveuse, il est **rêveur** :

- se laisse absorber par des représentations imaginaires ;
- réfléchit d'une manière détendue et tranquille, songe ;
- s'évade de la réalité ;
- éprouve une émotion, une mélancolie propre aux poètes, en particulier romantiques ;
- exprime la rêverie.

rêveusement : sans fixer son attention, en pensant à autre chose.

Le mot rêveur est dérivé de rêver, avec le suffixe -eur.

revidage, revider

un **revidage** :

- en bijouterie, l'action de revider ; le résultat de cette action ;
- dans l'argot des brocanteurs, une entente illicite dans une vente aux enchères, le résultat de cette action.

revider :

- vider de nouveau quelque chose ;
- agrandir un trou dans un bijou avec la vrille ;
- dans l'argot des brocanteurs, se compenser les uns aux autres le surplus du prix que l'un d'eux a payé pour enlever un objet à un bourgeois dans une vente aux enchères.

revient

un prix de **revient** : le prix auquel revient une marchandise, un objet fabriqué, un service, au producteur ou à l'utilisateur.

Ce nom est un emploi de l'indicatif présent de revenir (il revient) au sens de « rapporter ».

review

En anglais, ***review*** a plusieurs cordes à son arc ; toutefois son sens très courant est "étudier, examiner, se pencher sur". L'autre sens fréquent est de critiquer un film, un livre ou une pièce de théâtre. Si on demande à un rédacteur de faire une *review* d'un texte, on veut tout simplement qu'il soit relu. En savoir plus : Au cœur du français.

Le « reviewer » d'un article scientifique , celui qui participe au processus de « peer review » assure la critique, idéalement constructive du texte….

revif

un **revif** :

- une période de croissance du mouvement des marées entre morte-eau et vive-eau ;
- un regain de quelque chose ; un regain de vitalité, d'activité.

Ce nom est dérivé de vif, avec le préfixe re-.

revigorant, revigoration, revigorer

elle est revigorante, il est **revigorant** :

- redonne de la vigueur ;
- redonne des forces morales.

une **revigoration** : l'action de revigorer ; le résultat de cette action.

revigorer :

- redonner de la vigueur, des forces physiques ;
- redonner un bon moral, de la force spirituelle ;
- rendre sa vivacité, sa prospérité.

On a lu aussi ravigourer.

elle est ravigotante, il est **ravigotant** : est revigorante ou revigorant, est tonique.

une (sauce à la) **ravigote** ou sauce ravigote : une sauce piquante très relevée composée de jaunes d'œufs durs écrasés et de divers condiments.

ravigoter : rendre plus vigoureux, redonner de la force, de la vigueur.

Le français a pourtant assez d'adjectifs à sa disposition pour évoquer cette nourriture : ravigotant et revigorant, fondus par la langue populaire dans la forme ravigorant ; ou roboratif, qui signifie proprement « qui rend fort comme un chêne, un rouvre », voire réconfortant. En savoir plus : Académie française.

Le verbe revigorer est dérivé de vigueur (en ancien français *vigor*), avec le préfixe *re*-.

revirade, revirage, revirement, revirer

une **revirade** : au trictrac, l'action d'un joueur qui, pour faire une case avancée, emploie une ou deux dames de cases déjà faites.

un **revirage** : l'opération consistant à retourner puis à racler les fromages de Roquefort pour enlever les moisissures de surface qui obstruent les canaux d'aération de la pâte.

un **revirement** :

- l'action de revirer, de changer de direction ;
- un changement brusque, complet dans une situation, dans le déroulement d'un processus ;
- un changement complet dans l'attitude, l'opinion, les dispositions de quelqu'un ;

- un changement en sens contraire dans une évolution ;
- une opération financière consistant à s'acquitter d'une somme due par le transfert d'une créance.

revirer :

- virer de nouveau ;
- rechanger de direction ;
- rechanger d'opinion, d'attitude ;
- faire une revirade au trictrac ;
- retourner un objet, un fromage.

Le verbe revirer est dérivé de virer, avec le préfixe re-.

révisable, réviser, réviseur, révisibilité, révisible

Depuis le vingtième siècle, les formes sans accent aigu [revisable, reviser, reviseur, revisible, revision, revisionnisme, revisionniste] sont considérées comme vieillies.

elle, il est **révisable** : peut être révisé(e), modifié(e).

réviser :

- revoir quelque chose ;
- soumettre quelque chose à un nouvel examen ;
- examiner quelque chose, l'étudier en vue de le vérifier, de le modifier ou de l'amender éventuellement ; modifier son point de vue, son jugement en fonction des faits, de l'expérience ;
- considérer attentivement quelque chose afin de s'assurer de son bon état, de son fonctionnement correct ;
- examiner des épreuves d'imprimerie en vue de vérifier que toutes les corrections ont été reportées ;
- relire attentivement ce qu'on a déjà étudié afin de se le remettre en mémoire ;
- remettre en état, après une mission, un véhicule aérospatial en vue de sa réutilisation. En anglais : *refurbish*. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

une réviseuse, un **réviseur** :

- une personne qui révise, qui revoit après une autre ;
- celle, celui qui fait la révision des épreuves d'imprimerie.

une auditrice, un **auditeur**, une réviseuse, un **réviseur** [Belgique], une vérificatrice, un **vérificateur** [Canada] : une personne chargée de l'audit d'une société ou d'une organisation. Le terme vérificateur a été utilisé dans les normes canadiennes jusqu'au 14 décembre 2010, date de passage aux Normes canadiennes d'audit, fondées sur les Normes internationales d'audit (ISA. qui emploient le mot auditeur en français. En anglais : *auditor*. Office québécois de la langue française.

une **révisibilité** : le caractère de ce qui est révisible, de ce qui peut être révisé, changé, revu, corrigé.

le principe de révisibilité (en philosophie).

elle, il est **révisible** : peut être révisé(e), changé(e).

Le verbe réviser est emprunté au latin *revisere* « revenir pour voir ; revenir voir » « examiner à nouveau », dérivé de *visere* « voir », avec le préfixe *re-* marquant un mouvement en arrière.

révision, révisionnel, révisionnisme, révisionniste, réviso

A. une **révision** :

- l'action de vérifier des énonciations afin de les rectifier ;
- l'action d'amender des règles afin de les adapter aux circonstances ; le résultat de ces actions ;
- un acte par lequel une juridiction supérieure examine et éventuellement met à néant, une décision définitive d'une juridiction inférieure attaquée comme ayant été rendue sur pièces fausses ou reconnues depuis incomplètes ;
- l'action de reconsidérer, de modifier sa position, son opinion, son point de vue sur quelqu'un, sur quelque chose.

B. une **révision** :

- l'action de contrôler l'état, le fonctionnement, la cohérence de quelque chose ;
- un contrôle sur une dernière épreuve des corrections d'un bon à tirer ;
- un examen des jeunes gens du contingent afin de décider leur incorporation ;

- un logiciel comportant des corrections par rapport à l'état précédent. En anglais : *release*. Voir aussi : version. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une remise en état, après une mission, d'un véhicule aérospatial en vue de sa réutilisation. En anglais : *refurbishment*. Voir aussi : réviser. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

C. une **révision** : l'action d'apprendre de nouveau, de revoir un programme d'études, des textes ou des leçons déjà étudiés afin de se les remettre en mémoire, d'en avoir une vue d'ensemble, d'en préciser certains points obscurs.

Révision linguistique et correction d'épreuves : Office québécois de la langue française.

elle est révisionnelle, il est **révisionnel** : elle est relative, il est relatif à une révision et en particulier à la révision de la constitution.

un **révisionnisme** :

- l'attitude, la doctrine des révisionnistes ;
- une pratique politique qui, sous couvert d'adapter la théorie marxiste à la conjoncture en dénature le caractère révolutionnaire.

elle, il est **révisionniste** :

- est partisane ou partisan d'une révision de la constitution ou d'un procès ; y est favorable ; y procède ;
- elle est relative, il est relatif à une révision de la constitution ou d'un procès ; y est favorable ; y incite.

une, un **révisionniste** ou **réviso** :

- une partisane ou un partisan de la révision de la constitution ou d'un procès ;
- une partisane ou un partisan du révisionnisme.

Le nom (une) révision est emprunté au latin tardif *revisere* « revenir pour voir ; revenir voir » « examiner à nouveau », dérivé de *visere* « voir », avec le préfixe *re-* marquant un mouvement en arrière.

revisiter

revisiter : visiter de nouveau.

revisser

revisser : visser à nouveau.

revitalisant, revitalisation, revitaliser

elle est revitalisante, il est **revitalisant** : revitalise, régénère.

un **revitalisant** : un après-shampoing. [Québec]

une **revitalisation** : l'action de revitaliser ; le résultat de cette action.

revitaliser :

- redonner de la vitalité à un organisme, à un tissu organique ;
- faire revivre, donner un nouveau souffle à une entreprise, un projet, une organisation.

Ce verbe est composé de re-, vital, -iser.

revival, revivalisme, revivaliste

un ***revival*** :

- une assemblée religieuse tenue par certaines confessions anglo-saxonnes destinée à ranimer la ferveur des fidèles ;
- un mouvement religieux basé sur le réveil de la foi ;
- un mouvement de reviviscence de certaines activités, de genres musicaux comme le jazz.

des *revivals*

un **revivalisme** :

- un mouvement du réveil protestant ;
- un réveil, un renouveau de certaines activités (dont des genres musicaux).

une, un **revivaliste** :

- celle, celui qui prend part à un revival ;
- une prédicatrice, un prédicateur, une, un propagantiste du réveil religieux (protestant) ;
- une partisane, un partisan d'un mouvement de réminiscence d'une activité telle qu'un genre musical comme le jazz, le rock.

une église revivaliste

le rock revivaliste

Le mot anglais *revival* « renaissance, remise en usage, recouvrement de vitalité », dérivé de *to revive* apparenté à l'ancien français *revivre*, est attesté depuis 1702 à propos de renouveau religieux et depuis 1799 en anglo-américain en parlant d'assemblées religieuses.

Les deux notions connexes de réveil et revivalisme (de l'anglais, *revival* : renouveau) désignent un renouveau militant qui provoque périodiquement à la fois une remobilisation individuelle accompagnée de nombreuses conversions, et collective par la création d'Églises nouvelles. Ces notions appartiennent depuis longtemps au discours protestant. Particulièrement prégnant dans l'histoire religieuse nord-américaine, le réveil est lié aux prédicateurs des années 1730-1740 (premier grand réveil) et des années 1800-1860 (second grand réveil). Si le réveil anime plus particulièrement le protestantisme, c'est que ce dernier, moins maintenu par l'institution que le catholicisme, se voit périodiquement menacé de dilution. En savoir plus : Géoconfluences.

revivant

elle est revivante, il est **revivant** :

- revit, reprend son essor ;
- resurgit à l'esprit, à l'imagination.

Ce mot vient du participe présent de revivre.

revivifiable, revivifiant, revivification, revivifier

elle, il est **revivifiable** : peut être revivifié(e), à qui l'on peut redonner vie.

elle est revivifiante, il est **revivifiant** :

- revivifie, redonne de la santé, de la vigueur ;
- redonne de la force morale, de l'énergie, du courage.

une **revivification** :

- le fait de revenir à la vie, de reprendre des forces ;
- le fait pour une chose de se ranimer, de reprendre force ;
- le fait pour une chose abstraite ou concrète de prendre un nouvel essor, une nouvelle force ;
- l'opération qui consiste à réduire un oxyde à l'état métallique ;
- l'opération qui consiste à redonner à un corps, à une substance, son aspect et ses propriétés primitives ; le résultat de cette action.

revivifier :

- donner une nouvelle vie, ramener quelqu'un à la vie en lui redonnant force et santé ;
- redonner de la vitalité, de la productivité à quelque chose ;
- redonner des forces morales, de l'énergie, du courage à quelqu'un ;
- ranimer quelque chose, donner à quelque chose un nouvel essor, une nouvelle force ;
- tirer d'un métal une combinaison et le ramener à l'état métallique ;
- redonner à un corps, à une substance son aspect et ses propriétés primitives.

se revivifier : reprendre vie, retrouver son activité après une période de latence.

elles se sont revivifiées, elles sont revivifiées.
elles se sont revivifié les projets, elles ont revivifié leurs projets, elles se les sont revivifiés.

Le nom (une) revivification est dérivé de revivifier, d'après vivification.

Le verbe revivifier est dérivé de vivifier, avec le préfixe re-.

reviviscence, réviviscence, reviviscent, réviviscent

une **reviviscence** ou **réviviscence** :

- le fait de reprendre vie, un retour à la vie ;
- l'aptitude de certains organismes inférieurs, animaux ou végétaux, à reprendre une vie active par réhydratation après une période plus ou moins longue de dessication ;
- la propriété de certains microorganismes pathogènes de redevenir actifs après une période plus ou moins longue de latence ;
- le fait pour une chose de renaitre, de réapparaitre ;
- le fait pour un phénomène émotionnel, moral, intellectuel de réapparaitre, de se reproduire ;
- une réapparition après un oubli, une mise en sommeil momentanée d'un état psychique déjà éprouvé ;
- une réapparition, un renouvellement dans l'âme de certains phénomènes de la vie spirituelle.

elle est reviviscente ou réviviscente, il est **reviviscent** ou **réviviscent** :

- est susceptible de reviviscence ;
- réapparait, se manifeste de nouveau ;
- réapparait à la conscience.

Le nom (une) reviviscence ou réviviscence est emprunté au latin chrétien *reviviscentia, reviviscentiae*, dérivé de *reviviscere* « revivre, renaitre » employé notamment à propos de la doctrine pythagoricienne de la métempsychose.

Le mot reviviscent ou réviviscent est un dérivé régressif de réviviscence d'après le participe présent *reviviscens, reviviscentis* de *reviviscere* « revivre, renaitre ».

revivre

revivre :

- revenir à la vie ;
- vivre de nouveau, ressusciter ;
- reprendre des forces, de la vigueur, recouvrer son énergie, son intégrité morale ou physique ;
- se remettre en mouvement ;
- reprendre le cours normal d'une activité ;
- se continuer génétiquement ou spirituellement dans la personne d'un autre ;
- reparaitre à l'esprit, à l'imagination ;
- habiter de nouveau à l'endroit où l'on a déjà vécu, avec des personnes avec qui l'on a déjà vécu ;
- vivre de nouveau sa vie, une partie de sa vie ;
- évoquer avec intensité par la pensée ou l'imagination des impressions, des évènements ;
- reprendre un style de vie, des occupations.

faire revivre quelqu'un ou quelque chose : lui redonner vie par une évocation fidèle.

faire revivre quelque chose :

- le faire vivre à nouveau, lui redonner corps par l'art, par l'imitation ;
- remettre en usage, en honneur, en vogue ;
- raviver, redonner de l'éclat à quelque chose.

je revis, tu revis, il revit, nous revivons, vous revivez, ils revivent ;
je revivais ; je revécus ; je revivrai ; je revivrais ;
j'ai revécu ; j'avais revécu ; j'eus revécu ; j'aurai revécu ; j'aurais revécu ;
que je revive, que tu revives, qu'il revive, que nous revivions, que vous reviviez, qu'ils revivent ;
que je revécusse, qu'il revécût, que nous revécussions ; que j'aie revécu, que j'eusse revécu ;
revis, revivons, revivez ; aie revécu, ayons revécu, ayez revécu ;
(en) revivant.

un **revivre** :

- un regain ;
- le procédé d'intériorisation qui consiste à transposer les émotions, les traits de caractères du personnage dans le propre vécu du comédien.

voir aussi : revivant.

Le verbe revivre vient du latin *revivere* « vivre à nouveau ».

révocabilité, révocable, révocation, révocatoire

une **révocabilité** : le caractère d'une personne ou d'un acte révocable.

elle, il est **révocable** :

- peut être révoqué(e), destitué(e) ;
- pour une fonction, un emploi, dont le titulaire peut être révoqué, destitué ;
- peut être annulé(e), abrogé(e).

une **révocation** :

- l'action de révoquer quelqu'un ou quelque chose ;
- une annulation d'un acte juridique en suivant des formalités déterminées.

un acte, une disposition **révocatoire** : par lequel ou laquelle on révoque.

Le mot révocable est emprunté au latin *revocabilis* « qui peut être rappelé, renvoyé à son point de départ », dérivé de *revocare* (révoquer), avec le suffixe -*bilis* (-able).

Le nom (une) révocation est emprunté au latin *revocatio* « rappel », en bas latin « annulation », dérivé du latin *revocare* (révoquer).

revoici, revoilà

revoici : voici de nouveau.

revoilà : voilà de nouveau.

revoir

un **revoir** :

- l'action, le fait de revoir quelqu'un ;
- l'action, le fait de se revoir mutuellement ;
- une nouvelle rencontre après une séparation ;
- l'empreinte du pied d'un animal sur le sol.

au revoir :

- une interjection exprimant, au moment de prendre congé, l'espoir d'une nouvelle rencontre ;
- une formule utilisée au moment de se séparer.

se dire au revoir, dire au revoir :

- prendre congé de quelqu'un ;
- se séparer.

un au revoir : l'action de se dire au revoir.

Ce n'est qu'un au revoir, nous nous reverrons.

Bonjour (bonne journée) est aussi utilisé au moment de se quitter.

revoir :

- voir de nouveau ;
- reprendre pour examiner ;
- en savoir plus : CNRTL.

je revois, tu revois, il revoit, nous revoyons, vous revoyez, ils revoient ;
je revoyais ; je revis ; je reverrai ; je reverrais ;
j'ai revu ; j'avais revu ; j'eus revu ; j'aurai revu ; j'aurais revu ;

que je revoie, que tu revoies, qu’il revoie, que nous revoyions, que vous revoyiez, qu’ils revoient ;
que je revisse, qu’il revît, que nous revissions ; que j'aie revu ; que j'eusse revu ;
revois, revoyons, revoyez ; aie revu, ayons revu, ayez revu ;
(en) revoyant.

se revoir : CNRTL.

se revoir [Belgique] ; avoir ses règles.

je me revois, tu te revois, il se revoit, nous nous revoyons, vous vous revoyez, ils se revoient ;
je me revoyais ; je me revis ; je me reverrai ; je me reverrais ;
je me suis revu(e) ; je m'étais revu(e) ; je me fus revu(e) ; je me serai revu(e) ; je me serais revu(e) ;
que je me revoie, que tu te revoies, qu’il se revoie, que nous nous revoyions, que vous vous revoyiez, qu’ils se revoient ;
que je me revisse, qu’il se revît, que nous nous revissions ; que je me sois revu(e) ; que je me fusse revu(e) ;
revois-toi, revoyons-nous, revoyez-vous ; sois revu(e), soyons revues, soyons revus, soyez revu(e)(es)(s) ;
(en) se revoyant.

elles se sont revues, elles sont revues.
elles se sont revu des films, elles ont revu des films, elles se les sont revus.

voir aussi une revoyance, une revoyure, une revue, une revuette, une, un revuiste.

Le verbe revoir est dérivé de voir, avec le préfixe re-, d'où le nom.

rêvoir

un **rêvoir** : un lieu propre au rêve.

Ce nom de formation comique, est dérivé de rêver avec le suffixe -oir sur le modèle de dortoir.

revoler

A. **revoler** :

- voler de nouveau ou retourner quelque part en volant ;
- piloter de nouveau un avion ;
- revenir, retourner rapidement quelque part ;
- s'élancer, se porter de nouveau avec ardeur.

B. **revoler** : dérober de nouveau quelque chose.

revolin

un **revolin** : un tourbillon, un changement de direction du vent lorsqu'il est réfléchi par un obstacle.

Ce mot de l'Ouest, composé de re- préfixe à valeur intensive et d'une forme issue du latin populaire *volimen*, variante du latin classique *volumen*, voir : volume, est à rapprocher de l'ancien provençal *revolim* « tourbillon » de même étymologie.

révoltant, révolte, révolté, révolter

elle est révoltante, il est **révoltant** :

- remplit d'indignation, de dégout, de mépris ;
- suscite le refus, l'opposition de l'âme, de l'esprit ;
- est contraire au bon gout, aux règles établies ;
- suscite la réprobation.

une **révolte** :

- l'action de (se) révolter ;
- un soulèvement, un mouvement collectif de rébellion contre une autorité établie ;
- un refus d'obéir à quelqu'un, d'accepter son autorité ;
- une agitation intérieure traduisant une opposition violente, un refus d'accepter quelque chose qui heurte ou blesse les sentiments profonds de l'individu ;

- un refus d'accepter un évènement, une situation, quelque chose d'inévitable, d'inéluctable ;
- un refus du conformisme, bouleversement des règles établies.

elle est révoltée, il est **révolté** :

- est en état de révolte ;
- est en rébellion, s'est soulevé(e) contre l'autorité établie ;
- refuse d'obéir, de se soumettre à quelqu'un ;
- est en opposition, sans violence extérieure ;
- a une attitude de refus devant les évènements, devant l'inéluctable ;
- est indigné(e), outré(e), exprime la révolte.

une révoltée, un **révolté** :

- celle, celui qui est en révolte, en rébellion, en soulèvement ;
- celle, celui qui refuse d'obéir, de se soumettre ;
- celle, celui qui s'oppose, qui n'accepte pas ;
- celle, celui qui pense différemment, ne se conforme pas aux règles établies et heurte l'opinion.

révolter :

- pousser à la rébellion, au soulèvement contre l'autorité établie ;
- pousser à la désobéissance, à la résistance intérieure, à l'insoumission ;
- soulever d'indignation violente ;
- heurter le bon sens, le bon gout ;
- être contraire aux règles établies ;
- susciter la réprobation.

se révolter :

- se soulever contre l'autorité établie ou s'y préparer ;
- refuser d'obéir à quelqu'un, se rebeller ;
- être soulevé d'indignation, de mépris, de dégout ;
- être agité intérieurement par refus de l'inéluctable, de l'inévitable ;
- être choqué profondément par quelque chose;
- refuser les règles établies ;
- être plein de réprobation pour quelque chose.

Le verbe révolter est emprunté à l'italien *rivoltare*, dérivé de *voltare* « tourner », du latin vulgaire *voltare, volvitare*, fréquentatif de *volvere* « tourner » (à comparer avec voute).

révolu

elle est révolue, il est **révolu** :

- pour un astre, a accompli, parcouru son cycle ;
- est écoulé(e), achevé(e) ;
- est passé(e), fini(e), disparu(e) ;
- appartient au passé ;
- sur laquelle ou sur lequel on ne peut plus revenir.

le **révolu** :

- ce qui a disparu ;
- le passé.

Le mot révolu est emprunté au latin *revolutus*, participe passé de *revolvere* (voir : révolution).

révoluté, révolutif, révolution, révolutionnaire, révolutionnairement, révolutionnariser, révolutionnarisme, révolutionnariste, révolutionner, révolutionnette

un organe végétal **révoluté** : dont les bords sont enroulés vers l'extérieur et/ou vers le dessous.

une feuille **révolutive** : qui se roule en dehors.

un mouvement révolutif : qui est relatif à une révolution.

une **révolution** :

- un mouvement en courbe fermée autour d'un axe ou d'un point, réel ou fictif, dont le point de retour coïncide avec le point de départ ;
- un changement brusque et profond ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la Révolution française : Wiktionnaire.

elle, il est **révolutionnaire** :

- concerne une révolution politique ;
- est favorable à la révolution ;
- concerne la révolution en soi, ses principes, ses moyens ; est conforme à ces principes ;
- bouleverse les principes établis ;
- tend à transformer des modes de pensée, d'action, des procédés de fabrication.

une, un **révolutionnaire** :

- une personne qui prend part à une révolution politique ;
- une personne qui est favorable à la révolution considérée comme unique moyen de transformation des institutions, de la société ;
- une partisane, un partisan, une, un propagandiste de la révolution ;
- une personne qui apporte des transformations fondamentales.

révolutionnairement :

- de façon politiquement révolutionnaire ;
- sous l'effet de la révolution ;
- d'une manière révolutionnaire.

révolutionnariser : révolutionner, mettre en révolution.

un **révolutionnarisme** :

- l'état d'esprit de celui qui partage, admire, professe les idées de la Révolution française ;
- une doctrine préconisant la révolution, comme unique moyen de transformation de la société, l'emploi de moyens révolutionnaires, l'action révolutionnaire.

elle, il est **révolutionnariste** : est adepte, partisane ou partisan du révolutionnarisme.

révolutionner :

- mettre un pays en état de révolution politique ; l'agiter par un mouvement révolutionnaire ; y introduire les idées révolutionnaires ;
- transformer radicalement par des idées novatrices ;
- mettre en émoi.

se révolutionner : se mettre en état de révolution.

elles se sont révolutionnées, elles sont révolutionnées.
elles se sont révolutionné les transports, elles ont révolutionné les transports, elles se les sont révolutionnés.

une **révolutionnette** : une petite révolution.

Le mot révoluté est emprunté au latin botanique *revolutus, revoluta, revolutum*, du participe passé de *revolvere*.

Le mot révolutif est un dérivé savant, au moyen du suffixe -if, de *revolutus*, participe passé de *revolvere* (voir : révolution).

Le nom (une) révolution est emprunté au bas latin et latin chrétien *revolutio* « révolution, retour (du temps) ; cycle, retour (des âmes par la métempsychose) », en latin médiéval « révolution (en astronomie) », dérivé du latin *revolvere* « rouler (quelque chose) en arrière ; imprimer un mouvement circulaire à, faire revenir quelque chose à un point de son cycle ; au passif : accomplir une révolution, revenir à son point de départ ».

révolver, révolverade, révolverien, révolvérisation, révolvériser

un **révolver** :

- une arme à feu portative à un seul canon de type pistolet, approvisionnée automatiquement en balles par un barillet situé à l'arrière du canon ;
- une arme à feu quelconque de type pistolet ;

- un mécanisme tournant d'un appareil permettant le passage rapide de différents éléments en cours d'utilisation ;
- un instrument ou un objet ayant la forme d'un révolver, qui s'utilise comme un révolver.

On a lu aussi un revolver.

un **canon-revolver** : un canon à tir rapide comportant un faisceau de cinq tubes de petit calibre pivotant autour d'un axe central.

une **poche-révolver** : une poche de pantalon qui se situe en arrière, sur la fesse.

un **stylo-révolver** : un mécanisme de revolver dissimulé dans un stylo.

une **révolverade** : l'action de tirer des coups de revolver.

une révolverienne, un **révolverien** : celle, celui qui se sert d'un revolver.

une **révolvérisation** : l'action de révolvériser.

révolvériser : blesser, tuer à coups de revolver.

Le révolver et le pistolet sont des armes de poing, mais il existe d’importantes différences de l’un à l’autre. Le pistolet est plus ancien ; il date du XVIe siècle et a, aujourd’hui, un chargeur vertical, situé généralement dans la crosse. Le révolver n’est apparu qu’au XIXe siècle et ce nom lui a été donné par son inventeur, l’Américain John Colt, parce que cette arme est munie d’un barillet qui tourne (*to revolve*, en anglais, une forme empruntée du latin *revolvere*, « rouler, ramener en arrière ») ; c’est ce barillet, situé à l’arrière du canon, qui fait office de chargeur. On signalera donc que si Lucky Luke et les personnages des westerns tirent avec un révolver (parfois appelé aussi familièrement un « six-coups »), ceux des films de série noire sont armés d’un pistolet. Académie française.

revolving

[en anglais : *revolving*] un **crédit permanent** : la technique selon laquelle un établissement prêteur ouvre à un client un crédit dans la limite d'un montant maximal qui, pendant la durée du contrat, peut être utilisé en totalité ou en partie aux dates et au choix du client.

L'anglais revolving, du participe présent du verbe to revolve (voir l'étymologie de révolver), est attesté dans le domaine économique à propos de l'avance régulière de fonds en fonction de réapprovisionnements régulés, dans le syntagme *revolving credit* en 1819, traduit par *crédit revolving* (1988).

revomir

revomir :

- vomir à nouveau ;
- rejeter avec dégout, avec violence ;
- proférer à nouveau des paroles de violence, de menace ;
- rejeter à la surface ce qui avait été englouti ;
- donner de nouveau une issue, laisser sortir en masse.

je revomis, tu revomis, il revomit, nous revomissons, vous revomissez, ils revomissent ;
je revomissais ; je revomis ; je revomirai ; je revomirais ;
j'ai revomi ; j'avais revomi ; j'eus revomi ; j'aurai revomi ; j'aurais revomi ;
que je revomisse, que tu revomisses, qu'il revomisse, que nous revomissions, que vous revomissiez, qu'ils revomissent ;
que je revomisse, qu'il revomît, que nous revomissions ; que j'aie revomi ; que j'eusse revomi ;
revomis, revomissons, revomissez ; aie revomi, ayons revomi, ayez revomi ;
(en) revomissant.

révoquer

elle est révoquée, il est **révoqué**

elle est irrévoquée, il est **irrévoqué** :

- n'est pas annulé(e) ;
- n'est pas effacé(e).

révoquer :

- retirer à quelqu'un ses fonctions ou sa charge ;
- annuler, abroger ;
- nier l'existence de quelque chose.

voir aussi : une révocabilité, révocable, une révocation, révocatoire, une irrévocabilité, irrévocable, irrévocablement (ci-dessus).

Le verbe révoquer est emprunté au latin *revocare* « rappeler, faire revenir ; ramener à la vie ; retirer, rétracter », dérivé de *vocare* « appeler », avec le préfixe *re-* marquant ici le mouvement en arrière.

revoter

revoter : voter de nouveau.

revouloir

revouloir : vouloir de nouveau.

je reveux, tu reveux, il reveut, nous revoulons, vous revoulez, ils reveulent ;
je revoulais ; je revoulus ; je revoudrai ; je revoudrais ;
j'ai revoulu ; j'avais revoulu ; j'eus revoulu ; j'aurai revoulu ; j'aurais revoulu ;
que je reveuille, que tu reveuilles, qu'il reveuille, que nous revoulions, que vous revouliez, qu'ils reveuillent ;
que je revoulusse, qu'il revoulût, que nous revoulussions ; que j'aie revoulu ; que j'eusse revoulu ;
reveux ou reveuille, revoulons ou reveuillons, revoulez ou reveuillez ; aie revoulu, ayons revoulu, ayez revoulu ;
(en) revoulant.

revoyance, revoyotte, r'voyotte, revoyure

la **revoyance** ou à la **revoyure** : l'action, le fait de se revoir, de se dire au revoir.

à la r'voyure, à la r'voyotte, à la revoyotte : au revoir.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **clause de revoyure** :

- un engagement qui fixe le motif ou le délai avant une prochaine rencontre entre les parties signataires ;
- une formule par laquelle l'exécutif s'engage devant le parlement à réexaminer des dispositions législatives ou réglementaires, au terme d'une période d'expérimentation fixée par la loi.

Le nom (une) revoyure est dérivé de revoir, avec le suffixe -ure.

revu, revue, revuette, revuiste

une **revue** :

- le fait de se revoir, de se rencontrer de nouveau ;
- l'action, le fait d'examiner de nouveau ;
- le fait de reprendre point par point les divers éléments, les divers aspects d'une question ;
- une publication périodique ;
- un genre théâtral ;
- un spectacle de music-hall ;
- l'action, le fait d'examiner avec attention chacun des éléments d'un ensemble ;
- une inspection ;
- en savoir plus : CNRTL.

une revue de code, une revue de sprint, une revue d'itération : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

une **revue prédatrice** ou **pseudo-revue scientifique, pseudo-revue, revue pseudo-scientifique** [en anglais : *predatory journal*] une revue de facture et de prétention scientifiques qui, se fondant sur le modèle d'entreprise de l'édition prédatrice, ne respecte pas les normes de l'édition scientifique et ne sert que des fins strictement mercantiles. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **revue d'aptitude au lancement** ou RAL : [spatiologie / opérations] un examen sur site de l'état de préparation de l'ensemble constitué de la base de lancement, du lanceur et de la charge utile, par les responsables concernés, en vue d'autoriser le début des opérations de lancement proprement dites. En anglais : *launch readiness review, LRR*. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

une **revue d'aptitude au vol** ou RAV : [spatiologie / opérations] un examen de l'état de préparation d'un lanceur par les responsables concernés, pour vérifier qu'il est apte à remplir sa mission. En anglais : *flight readiness review, FRR*. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

une **revue de données** : une revue qui rassemble des publications de données. En anglais : data journal. Voir aussi : publication de données. Journal officiel de la République française du 09/07/2019.

une **revuette** : une publication périodique sans prétention.

une, un **revuiste** : une autrice ou un auteur de revue théâtrale.

Les mots revu et revue viennent du participe passé de revoir.

révulsant, révulsé, révulser, révulsif, révulsion

elle est révulsante, il est **révulsant** : révulse.

elle est révulsée, il est **révulsé** : a subi l'action d'un révulsif.

un visage révulsé : un visage bouleversé, dont les traits sont crispés.

révulser :

- déplacer un foyer de congestion par une révulsion ;
- faire horreur, inspirer de la répulsion à.

se révulser :

- pour les yeux, se retourner à demi sous la paupière de sorte que l'on ne voit plus la pupille ;
- pour le corps, une partie du corps, se contracter, se dérober, se rejeter en arrière sous l'effet de la douleur ou de l'émotion.

elle est révulsive, il est **révulsif** : provoque une révulsion.

un **révulsif** : une substance ou un procédé thérapeutique servant à provoquer une révulsion.

une **révulsion** :

- une action médicale, un procédé thérapeutique qui provoque un afflux de sang dans une région plus ou moins éloignée de celle qui est le siège d'une atteinte pathologique, dans le but de décongestionner l'organe malade ;
- le résultat de cette action.

Le verbe révulser est un dérivé savant du latin *revulsus*, participe passé de *revellere* « arracher, ôter de force ».

Le mot révulsif est un dérivé savant du latin *revulsus*, participe passé de *revellere*, voir : révulser.

Le nom (une) révulsion est emprunté au latin d'époque impériale *revulsio* « action d'arracher », formé sur le supin *revulsum* de *revellere*, voir : révulser.

rewriter, rewriting

une, un ***rewriter*** ou une récriveuse, un **récriveur** : une personne chargée de réécrire ou de remanier un texte pour le rendre plus conforme à sa destination.

rewriter : réécrire, remanier un texte destiné à la publication ou à une adaptation cinématographique, pour le rendre conforme à certaines normes de présentation.

un ***rewriting*** : l'action de rewriter un texte ; le texte ainsi obtenu.

Le nom rewriter est emprunté à l'anglo-américain *rewriter* attesté depuis 1912, dérivé de *to rewrite*.

Le verbe rewriter est emprunté, avec une francisation en -er, au verbe anglais *to rewrite*, dérivé de *to write* « écrire » avec le suffixe *re-* correspondant au français re-, d'abord attesté au 16ème siècle au sens de « écrire en réponse à quelqu'un » puis « adapter, mettre au point ou remodeler la rédaction de » depuis 1730. En 1959, le Comité d'étude des termes techniques a proposé récrire ou adapter.

rexisme, rexiste

un **rexisme** : un mouvement politique corporatiste, d'inspiration catholique qui se développa en Belgique à partir de 1935 et évolua vers le fascisme, se faisant le partisan de la collaboration avec l'Allemagne nazie pendant la deuxième guerre mondiale.

elle, il est **rexiste** :

- elle est relative, il est relatif au rexisme ;
- appartient au rexisme.

une, un **rexiste** : une partisane ou un partisan du rexisme.

Le nom (un) rexisme est dérivé, au moyen du suffixe -isme, de Rex (d'après le latin *Christus Rex* « Christ-Roi »), d'abord le nom d'une maison d'édition catholique de Louvain, puis d'une revue fondée en 1932 par l'homme politique belge Léon Degrelle (né en 1906) et d'un mouvement politique belge nationaliste et fasciste (Front populaire de Rex) qu'il fonda en 1935.

Reykjavik

Reykjavik : la capitale de l'Islande.
habitants : Reykjavikoise, Reykjavikois.

rez, rez-de-chaussée, rez-de-jardin

rez :

- tout contre ;
- à ras de, au ras de ;
- au niveau de.

à rez-de-chaussée : au niveau du sol.

en rez-de-chaussée : de plain-pied avec le sol.

rez-terre ou rez terre, rez pied : à ras de terre, au niveau du sol.

rez de, à rez de, au rez de

un **rez-de-chaussée** :

- la partie d'un édifice située au niveau du sol, ou très légèrement surélevée ou surbaissée par rapport à celui-ci ;
- un appartement situé au rez-de-chaussée ;
- le bas de page des journaux où se placent les feuilletons ou les articles de variété.

un **rez-de-jardin** : la partie d'un édifice situé au niveau d'un jardin, d'un espace vert.

en rez-de-jardin : de plain pied avec un jardin, un espace vert.

un **rez-de-sol**

un **rez-de-métro**

un **rez-de-terrasse**

Le nom (un) rez vient de l'adjectif en ancien français *res* « rempli à ras bords », issu du latin *rasus*, participe passé de *radere* « raser ; raboter ; toucher en passant, effleurer » (à comparer avec ras 3, raser).

rèze

une **rèze** : un cépage du Valais produisant un vin assez amer, que l'on fait vieillir dans de petits futs de mélèze.

Ce nom vient du latin *r(h)aeticus* « rhétique », issu de *R(h)aetia* « Rhétie » désignant une région des Alpes orientales correspondant à la Suisse des Grisons.

rezipper

rezipper sa robe, son pantalon : fermer, refermer la fermeture à glissière.

se rezipper : fermer, refermer la fermeture à glissière de son vêtement, d'un de ses vêtements, en particulier celle de la braguette de son pantalon.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

rezzou

un **rezzou** :

- une bande armée qui fait une razzia en Afrique du Nord et au Sahara ;
- une razzia.

des rezzous

Ce nom est emprunté à l'arabe *ġazw* (prononcé *ġazū* en arabe maghrébin) « expédition militaire, incursion, raid, attaque ; troupe armée pour faire une razzia », de même origine que razzia. Le *ġ* (*ghaïn*) arabe correspond à peu près au r grasseyé français.

RH

rhabdoïde

un sarcome **rhabdoïde** : un sarcome agressif qui se développe dans des tissus mous, notamment le foie, les reins et les nerfs.

une suture rhabdoïde : une suture sagittale, une suture entre les bords supérieurs des deux os pariétaux.

rhabdomancie, rhabdomancien

une **rhabdomancie** ou **rabdomancie** : une radiesthésie, un mode de divination à l'aide de baguettes, pratiquée notamment dans la recherche des sources, des trésors ou des mines.

une rhabdomancienne ou rabdomancienne, un **rhabdomancien** ou **rabdomancien** : une, un radiesthésiste, une personne qui pratique la rhabdomancie.

Le nom (une) rabdomancie ou rhabdomancie est formé à l'aide du grec ρ ̔ ά β δ ο ς « baguette » et de -mancie tiré du latin -*mantia*, du grec μ α ν τ ε ί α « divination ».

rhabdomyolyse

une **rhabdomyolyse** : un syndrome de destruction des fibres musculaires striées, caractérisé par la libération dans le sang des composants des cellules musculaires, notamment de la myoglobine, de potassium et d'enzymes (créatine-phosphokinase, etc.).

une rhabdomyolyse d'effort : une rhabdomyolyse caractérisée par des douleurs intenses des jambes, survenant après un exercice intense et prolongé, tel une marche forcée avec un chargement lourd, en domaine militaire le plus souvent.

rhabdome, rhabdomère

un **rhabdome** : dans les yeux composés des insectes, l'organe en forme de baguette typiquement constitué de plusieurs **rhabdomères** (des bordures sensorielles), situé au milieu de l'ommatidie, sous le cône cristallin. Le rhabdome collecte la lumière et propage le signal électrique au cerveau.

rhabdomyome, rhabdomyosarcome

un **rhabdomyome** : une tumeur bénigne dérivée des cellules musculaires striées, dont le siège préférentiel est le myocarde et la localisation cutanée ou muqueuse exceptionnelle.

un **rhabdomyosarcome** : une tumeur maligne rare dérivée des muscles striés, dont on distingue trois groupes anatomocliniques : embryonnaire, alvéolaire, pléiomorphe.

un rhabomyosarcome alvéolaire : une tumeur proche du rhabdomyosarcome embryonnaire, qui s'observe chez l'adolescent et le jeune adulte au niveau des extrémités.

un rhabdomyosarcome embryonnaire : un rhabdomyosarcome qui se développe chez l'enfant entre 3 et 12 ans et l'adolescent, au niveau de la tête et du cou, mais aussi du rétropéritoine, des canaux biliaires et du tractus urogénital.

un rhabdomyosarcome orbitaire : une tumeur rare de grande malignité, la plus fréquente des tumeurs de l'orbite chez l'enfant, qui se révèle par une exophtalmie unilatérale, non axile, avec déviation de l'œil en sens opposé à celui de la tumeur, d'évolution brutale et dont l'aspect inflammatoire peut donner lieu à des erreurs de diagnostic.

un rhabdomyosarcome polymorphe : le rhabdomyosarcome le moins fréquent, localisé le plus souvent au niveau d'un membre, surtout la cuisse, chez l'adulte, à l'intérieur d'un fascia musculoaponévrotique dont il épouse la forme.

rhabdoure

les **rhabdoures** : le sous-ordre d'arthropodes hexapodes diploures regroupant la super-famille des campodéoïdes et des projapygoïdes.

Rhabdoviridae

Rhabdoviridae : la famille de virus à ARN dont les espèces pathogènes pour les mammifères appartiennent aux genres *Lyssavirus* (virus de la rage) et *Vesiculovirus* (virus de la stomatite vésiculeuse).

rhabillage, rhabiller, rhabilleur

un **rhabillage** : l'action d'habiller ou de se rhabiller.

un **rhabillement** :

- l'action de rhabiller, de raccommoder, de réparer ce qui est usé, cassé, abîmé ; le résultat de cette action, une remise en état ;
- l'action de (se) rhabiller, de mettre de nouveaux habits (à quelqu'un) ou de remettre ses habits ; le résultat de cette action ;
- l'action d'améliorer, de corriger ; un raccommodement.

rhabiller :

- habiller de nouveau ou avec de nouveaux habits ;
- changer le revêtement de quelque chose ;
- modifier l'extérieur d'une construction en en conservant la structure primitive ;
- raccommoder, réparer ;
- donner une forme nouvelle à quelque chose ;
- [en anglais : *reskin*] commercialiser un logiciel existant sous un autre nom, en n'effectuant qu'une refonte de son aspect graphique. Dans le domaine du jeu vidéo, le rhabillage touche par exemple l'apparence du jeu, mais pas ses mécaniques ni la disposition de son interface. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

se faire rhabiller par quelqu'un : se faire escroquer, voler.

rhabiller une fracture : la réduire ; rhabiller un membre démis : le remettre ; voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

se rhabiller :

- s'habiller de nouveau ou avec de nouveaux habits ;
- chercher d'autres solutions après un échec.

une rhabilleur, un **rhabilleur** :

- une ouvrière, un ouvrier effectuant la réparation de divers objets ;
- une rebouteuse, un rebouteux.

Le verbe rhabiller est dérivé d'habiller avec le préfixe r-.

se rhabituer

se rhabituer ou **se réhabituer** : s'adapter à nouveau à un comportement, à une situation dont on a perdu l'habitude.

réhabituer quelqu'un à : lui réapprendre à exercer une activité temporairement interrompue.

rhagade

une **rhagade** :

- en dermatologie, une fissure cutanéo-muqueuse linéaire péri-orificielle ;
- en radiologie de l'appareil digestif, un type d'image opaque irrégulière à disposition radiée.

Ce nom est emprunté au bas latin *rhagas, rhagadis*, en latin classique *rhagades, rhagadum*, du grec ρ῾ α γ ά ς, -ά δ ο ς de même sens, de ρ῾ ή γ ν υ μ ι « briser, rompre ».

rhagie

un **rhagie** : un genre d'insectes coléoptères cérambycidés (longicornes), des insectes nuisibles que l'on trouve dans les plantations de pins.

rhagionidé

les **rhagionidés** : une famille d'insectes diptères brachycères orthorrhaphes tabanomorphes tabanoïdes.

rhagologidé, rhagologue

Les **rhagologidés** (**rhagologue**) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) passériformes (les passereaux).

rhamnacée, rhamnose, rhamnus

les **rhamnacées** : une famille de plantes dialypétales parmi lesquelles le nerprun et le jujubier.
une rhamnacée

une **rhamnose** : une substance glucidique présente dans certaines glycoprotéines et dans certains produits végétaux, existant sous forme lévogyre ou dextrogyre.

un **rhamnus** : le nom scientifique d'un genre d'arbres ou d'arbrisseaux, de la famille des rhamnacées, comprenant environ cent cinquante espèces, notamment la bourdaine (*rhamnus frangula*) et le nerprun (*rhamnus cathartica*).

Le nom (les) rhamnacées est un dérivé savant du latin *rhamnus* « nerprun », repris comme terme générique en 1694, du grec ρ῾ ά μ ν ο ς de même sens, d'où l'ancienne forme francisée *ranne, rhamne*, à comparer avec la forme *rhamnées* et le latin scientifique *rhamneae*.

Le nom (une) rhamnose est composé de rhamno tiré du grec, en latin *rhamnus* désignant le nerprun, et de -ose.

Le nom (un) rhamnus est emprunté au latin *rhamnus*, lui-même emprunté au grec désignant la bourgue épine et la paliure.

rhamnusium

un **rhamnusium** : un genre d'insectes coléoptères cérambycidés (longicornes) dont la larve est nuisible à l'orme, au tilleul et au marronnier d'Inde.

rhaphidophoridé, rhaphidophoroïdé

les **rhaphidophoridés** : une famille d'insectes orthoptères ensifères sténopelmatoïdes, appelés communément « sauterelle cavernicole ».

les **rhaphidophoroïdés** : la super-famille d'insectes orthoptères ensifères ne regroupant que la famille des rhaphidophoridés.

rhapontic

un **rhapontic** : une plante ressemblant à la rhubarbe, dont la racine était utilisée dans la préparation de purgatifs.

Pont-Euxin

Ce nom est emprunté au latin médiéval *raponticum*, formé du grec ρ῾ ᾶ de même sens, ce produit venant des bords de la Volga (Ρ ᾶ), et du latin *ponticum* neutre de l'adjectif ponticus « du pont-Euxin », dérivé de *Pontus* « Pont-Euxin », en grec Π ό ν τ ο ς proprement « mer », à comparer avec le moyen français *reupontic*, du bas latin *rheuponticum* de même sens, dérivé de *rheu* « racine », voir aussi rhubarbe.

rhapsode, rhapsoder, rhapsodie, rhapsodique

un **rhapsode** : dans l'Antiquité grecque, un chanteur qui allait de ville en ville pour interpréter des poèmes épiques et particulièrement des passages de l'Iliade ou de l'Odyssée.

rhapsoder :

- compiler et citer en désordre, mal arranger ;
- parler, écrire à tort et à travers.

une **rhapsodie** :

- une suite de poèmes épiques chantés par les rhapsodes ;
- un ouvrage en vers ou en prose fait de morceaux divers, mal liés entre eux ;
- une œuvre instrumentale ou orchestrale de forme libre, composée de thèmes juxtaposés, d'inspiration populaire ou régionale.

elle, il est **rhapsodique** :

- est décousu(e), désordonné(e) ;
- tient de la rhapsodie musicale.

On a lu aussi un rapsode et une rapsodie.

Le nom (un) rhapsode est emprunté au grec ρ῾ α ψ ω δ ό ς de même sens, proprement « qui coud ou ajuste des chants », formé de ρ῾ ά π τ ω « coudre, attacher » et ω᾿ δ ή « chant ».

Le nom (une) rhapsodie est emprunté au grec ρ῾ α ψ ω δ ί α « récitation d'un poème épique » et « récit usé », dérivé de ρ῾ α ψ ω δ ό ς, voir : rhapsode.

rhassoul

un **rhassoul** ou **rassoul, ghassoul** : une argile utilisée pour les soins de la peau ou des cheveux.

rhé

un **rhé** : l'unité de fluidité dans le système CGS, qui est l'inverse de la poise (symbole Rh).

Ce nom vient du grec « fleuve, ruisseau, courant ».

rhéidé, rhéiforme

L'ordre des (oiseaux) **rhéiformes** comprend l'unique famille des **rhéidés** (les nandous).

rhématisation, rhème

Ce dernier point permet cependant d'aborder l'un des problèmes cruciaux de cette sous-discipline, qui concerne l'identification du topique ou du thème. Si, à la lecture d'un texte, ce repérage s'effectue « naturellement » ou intuitivement, on a parfois du mal à formaliser les indices ayant conduit à ce choix. La langue française possède effectivement des outils de mises en relief/de **rhématisation**, par exemple le tour clivé c'est… que (« C'est de lui que je parle ! »), qui permet d'orienter le choix, mais ce sont des structures finalement assez rares, toutes choses égales par ailleurs. En revanche, d'autres phénomènes plus constants semblent être de meilleurs candidats pour structurer et régulariser l'information du texte. En savoir plus : Questions de langue.

un **rhème** : ce qui, dans un énoncé, correspond à l'information relative au thème de cet énoncé.

Ce nom est emprunté au grec ρ ̔ η ̃ μ α « tout ce qu'on dit, mot, parole ».

rhénan, rhénium

elle est rhénane, il est **rhénan** : est propre au Rhin, aux régions qui l'avoisinent, aux habitants de ces régions.

elle est rhénane, il est **rhénan** : est de la Rhénanie.
une Rhénane, un Rhénan

un **rhénium** : un métal ; un élément chimique.

Le mot rhénan est emprunté au latin *rhenanus*, dérivé de *Rhenus*, le nom latin du Rhin.

Le nom (un) rhénium est emprunté à l'allemand *Rhenium*, formation savante de *Rhenus*, le nom latin du Rhin.

rhéo-

rhéo- est tiré du grec ρ ̔ ε ́ ο ν « (chose) qui coule », de ρ ̔ ε ́ ω « je coule ».

voir : Office québécois de la langue française ; CNRTL.

voir aussi :

- -rrhagie ou -rragie sont tirés du grec -ρ ρ α γ ι α, lui-même tiré d'une des formes verbales de ρ ̔ η ́ γ ν υ μ ι « couler, jaillir » ;
- -rrhée ou -rrée sont tirés du grec -ρ ρ ο ι α, de ρ ̔ ε ́ ω « je coule », d'où -rrhéique ou -rhéique, réique, -réisme ;
- hémorroïde est emprunté au latin impérial *haemorrhoïda*, du grec α ι ̔ μ ο ρ ρ ο ι ́ ς, -ι ́ δ ο ς « flux de sang », composé de α ι ̃ μ α « sang » et de ρ ̔ ο ́ ο ς,ρ ̔ ο υ ̃ ς « écoulement, flux » lui-même de ρ ̔ ε ́ ω « couler ».

rhéobase

une **rhéobase** :

- l'intensité minimale d'un courant excitant de longue durée qui permet d'atteindre le seuil d'excitation, c'est-à-dire d'obtenir la réponse minimale du tissu excité ;
- l'intensité minimale de courant électrique qui entraine la réaction d'un muscle ou d'un nerf.

rhéobie

un insecte **rhéobie** ou **rhéophile** : qui fréquente les cours d'eaux vifs à fort courant.

rhéobionte

les **rhéobiontes**, un rhéobionte

rhéocardiogramme, rhéocardiographie

un **rhéocardiogramme** : une courbe obtenue par la rhéocardiographie.

une **rhéocardiographie** : une étude de la fonction du cœur et des gros vaisseaux utilisant les principes de la rhéologie.

rhéocrène

une source **rhéocrène** : apparaissant au flanc d'une pente.

rhéoélectrique

un calcul par analogie **rhéoélectrique**

rhéoencéphalographie

une **rhéoencéphalographie** : une technique de mesure du débit sanguin cérébral fondée sur l'enregistrement des variations d'impédance entre deux électrodes placées sur le scalp, ce paramètre variant avec le pouls.

rhéofluidification

une **rhéofluidification**

rhéogramme

un **rhéogramme** (1) : une feuille sur laquelle le rhéographe enregistre les variations de débit des fluides.

un **rhéogramme** (2) : une relation de fonction entre la tension de cisaillement et le gradient de vitesse.

un **rhéogramme** (3) : un enregistrement des potentiels d'action déclenchés dans un nerf par une excitation, pour l'opposer à l'agogramme.

un **rhéogramme** (4) (en médecine).

rhéographe, rhéographie, rhéographique

un **rhéographe** (1) : un appareil servant à enregistrer graphiquement les variations d'intensité d'un courant électrique.

une **rhéographie** :

- un enregistrement graphique du courant électrique ;
- un enregistrement des modifications rythmiques de la conductibilité électrique d'un segment du corps humain traversé par des courants de haute fréquence, en rapport avec les variations de la masse sanguine de cette région.

une **rhéographie utérine** : un enregistrement des modifications d’un courant électrique de haute fréquence traversant l’utérus, pendant la contraction utérine.

un calcul **rhéographique** ou calcul par analogie rhéoélectrique : une méthode de calcul analogique qui étudie la répartition de potentiels et de courants dans un milieu continu.

une **cuve rhéographique** : un bassin empli d'un électrolyte, qui permet de résoudre l'équation de Laplace, c'est-à-dire de déterminer expérimentalement la distribution de potentiels d'un système de conducteurs qui y est immergé.

un **rhéographe** (2) : un appareil servant à étudier la rhéologie du béton.

un **rhéographe** d'Abraham : un appareil destiné à l'enregistrement d'une courbe de courant ou de tension, dans lequel l'inertie et l'amortissement de l'équipage mobile sont compensés à l'aide de circuits électriques.

rhéokinèse

une **rhéokinèse** : l'action kinétogène exercée par un courant.

rhéolaveur

un **rhéolaveur** :

- un dispositif ou un appareil de nettoyage du charbon sur le principe de l'alluvionnement dans les couloirs ;
- un couloir de lavage gravimétrique à soutirage continu.

rhéologie, rhéologique, rhéologiste

1. une **rhéologie** : une étude de la déformation ou de l'écoulement de certains éléments de l'organisme soumis à un flot liquidien, par exemple le cœur et l'appareil circulatoire.

elle, il est rhéologique : se rapporte à la rhéologie.

une, un **rhéologiste** : une, un spécialiste de la rhéologie.

une **hémorhéologie** : la science de l'hémodynamique de la microcirculation.

2. une **rhéologie** : une étude de l'écoulement et de la déformation de la matière.

une rhéologie en état fondu

la **rhéologie** : la branche de la mécanique des milieux continus qui a trait aux relations entre la contrainte, la déformation et l'écoulement de la matière.

elle, il est **rhéologique** : se rapporte à l'étude de l'écoulement, de l'élasticité, de la plasticité et de la viscosité de la matière considérée.

rhéomètre, rhéométrie

1. un **rhéomètre** : un galvanomètre.

2. un **rhéomètre** :

- un appareil capable de mesurer la viscosité sanguine ;
- un appareil qui met en mouvement un cylindre tournant dans le liquide à mesurer, à une vitesse sélectionnée constante et mesurant le couple de freinage, proportionnel à la viscosité du liquide ;
- un appareil qui mesure la force nécessaire pour briser un échantillon, ou la vitesse d'écoulement d'un fluide ; un instrument qui permet des prélèvements ou des injections de liquide en quantités réglables et constantes.

un rhéomètre d'extrusion capillaire, un rhéomètre rotatif

une **rhéométrie** :

- la mesure d'une viscosité, de celle du sang par exemple ;
- l'étude des propriétés de déformation ou d'écoulement d'un corps.

un **hémor(h)éomètre** : un appareil destiné à mesurer des paramètres physiques des hématies.

rhéomoulage

un **rhéomoulage** : un procédé métallurgique consistant à mettre en forme un alliage porté à une température située dans son intervalle de solidification et soumis à une pression abaissant sa viscosité sous l'effet de contraintes de cisaillement.

rhéopectique, rhéopexie, rhéopexique

elle, il est **rhéopectique** ou **rhéopexique** : elle est relative, il est relatif à la rhéopexie.

une **rhéopexie** : la propriété d'une substance qui se solidifie quand on l'agite et revient à son état initial après cessation de l'effort, en un temps plus ou moins long.

rhéophérèse

une **rhéophérèse** : la technique de traitement de la maladie artérielle périphérique accompagnant l'insuffisance cardiaque chronique chez les malades traités par hémodialyse, consistant en une double filtration en cascade pour diminuer la viscosité du sang dans la microcirculation, en éliminant les grosses molécules avec un poids moléculaires supérieur à 150 Kd.

rhéophile

elle, il est **rhéophile** :

- elle,il possède des caractères adaptatifs pour résister au courant, en milieu torrentiel ;
- elle, il cherche les eaux courantes, est adapté(e) aux eaux courantes.

rhéophobe

elle, il est **rhéophobe** : fuit les eaux à courant rapide.

rhéoplancton, rhéoplanctonique

un **rhéoplancton** : le plancton qui se trouve en eaux courantes.

elle, il est **rhéoplanctonique** : elle est relative, il est relatif au rhéoplancton.

rhéo-pneumographie

une **rhéo-pneumographie** : une méthode de mesure des variations du volume pulmonaire utilisant des courants de haute fréquence.

rhéorécepteur

un **rhéorécepteur**

rhéoscopique

un appareil **rhéoscopique** : qui sert à constater l'existence d'un courant électrique.

rhéostat, rhéostatique

un **rhéostat** :

- un appareil utilisé comme résistance variable, comprenant un enroulement et un frotteur ;
- une résistance variable qui intercalée dans un circuit permet de faire varier et de régler l'intensité du courant électrique dans ce circuit.

rhéostat et thermostat : Office québécois de la langue française

elle, il est **rhéostatique** : elle est relative, il est relatif au rhéostat.

un freinage rhéostatique

Le nom (un) rhéostat est emprunté à l'anglais *rheostat*, un terme proposé en 1843, formé sur le grec ρ῾ έ ο ς « fleuve » pris pour désigner le courant électrique, avec l'élément -σ τ α τ η ς (-stat).

-rhéostose

une **mélorhéostose** : une condensation osseuse en bandes longitudinales le plus souvent unilatérale le long des os d’un membre.

rhéotactisme, rhéotaxie

un **rhéotactisme** : une rhéotaxie manifestée par des cellules isolées et mobiles.

une **rhéotaxie** : une réaction de locomotion orientée et obligatoire d'organismes mobiles, déclenchée et entretenue par un courant d'eau et s'effectuant soit dans sa direction, soit dans la direction contraire.

rhéotome

un **rhéotome** : un interrupteur automatique d'un courant électrique à rythme réglable.

rhéotropisme

un **rhéotropisme** : une réaction d'orientation d'un végétal ou d'un animal fixé s'effectuant soit dans la direction d'un courant d'eau, soit dans la direction opposée.

Rhésus, rhésus

Rhésus : un roi légendaire de Thrace.

A. un **rhésus** : un singe du genre macaque au pelage olivâtre vivant dans le nord de l'Inde, couramment employé dans les expériences scientifiques.

B. un (facteur) **rhésus** ou Rh : un facteur agglutinogène dont la présence ou l'absence dans le sang détermine un système de groupes sanguins.

un anticorps **rhésus,** un sang, un sujet, un groupe rhésus positif ou négatif, un accident rhésus : relatif à l'incompatibilité entre sang rhésus positif et sang rhésus négatif.

une immunisation **antirhésus**

Le nom du singe est un emprunt arbitraire au latin *Rhesus*, un roi légendaire de Thrace (en grec Ρ ῆ σ ο ς), qui fut tué par Ulysse et Diomède. Le (facteur) rhésus est ainsi nommé parce que Landsteiner et Wiener l'ont mis en évidence, en 1940, en injectant du sang de singe Rhésus dans l'oreille d'un lapin.

rhéteur

une rhétrice, un **rhéteur** :

- dans l'Antiquité, une personne qui enseignait l'éloquence ;
- une, un maitre de rhétorique ;
- une personne qui parle bien, un orateur éloquent ;
- une écrivaine, un écrivain au style riche, maitre dans l'art d'écrire ;
- une personne, une oratrice ou un orateur dont l'éloquence apprêtée, déclamatoire et artificielle s'attache à mettre en valeur l'aspect formel du discours sans souci du contenu ;
- une écrivaine, un écrivain dont le style pompeux et artificiel cache la pauvreté de l'inspiration et la médiocrité de l'œuvre.

Ce nom est emprunté au latin *rhetor* « orateur ; rhéteur », du grec *rhêtôr* de même sens, lui-même dérivé de la racine indo-européenne wre- signifiant « dire, formuler ».

Rhétie, rhétien, Rhétien, rhétique

A. le **rhétien** : en géologie, l'étage le plus récent du Trias.

l'étage rhétien

B. une Rhétienne, un **Rhétien** : une habitante, un habitant de l'ancienne **Rhétie**, une province romaine du Sud du Danube.

le **rhétique** :

- une langue ancienne probablement rattachée au groupe illyrien ;
- le groupe de langues romanes parlées en Suisse orientale, au Tyrol, au Frioul ;
- les dialectes des Grisons, notamment le romanche.

elle, il est **rhétique** :

- concerne l'ancienne Rhétie ;
- concerne le rhétique ;
- est écrite, est écrit dans l'une des langues ainsi nommées.

les **Alpes rhétiques** : la partie des Alpes centrales qui correspond approximativement au Canton des Grisons et aux régions italiennes limitrophes.

voir aussi : rhétoroman (ci-dessous).

Les mots rhétien et rhétique ont parfois été écrits rétien et rétique.

rhéto, rhétoricien, rhétorique, rhétoriqueur, rhétoriser

une rhétoricienne, un **rhétoricien** :

- une personne savante en matière de rhétorique ;
- une personne qui utilise les procédés de la rhétorique ;
- une, un élève d'une classe de rhétorique.

elle est rhétoricienne, il est **rhétoricien** :

- appartient, a trait à la rhétorique ;
- relève de la rhétorique.

la **rhétorique** :

- la technique du discours ;
- l'ensemble de règles, de procédés constituant l'art de bien parler, de l'éloquence.

une rhétorique :

- un livre traitant de cette technique ou de cet art ; une classe de l'enseignement secondaire où l'on enseignait la rhétorique ;
- l'ensemble des moyens d'expression, des procédés stylistiques propres à une personne ou à un groupe de personnes ;
- l'ensemble des expressions, des figures de style propre à un écrivain ou à une école littéraire ;
- un ensemble de procédés d'éloquence apprêtés, déclamatoires et pompeux ;
- un style pompeux et artificiel.

Lexique de la rhétorique : Wiktionnaire.

elle, il est **rhétorique** :

- appartient, elle est relative, il est relatif à la rhétorique ;
- concerne son étude.

une question rhétorique : une affirmation énoncée sous la forme d'une question. En savoir plus : Office québécois de la langue française

un **rhétoriqueur** : un poète ou un écrivain de la Cour de Bourgogne cultivant les raffinements de style et de versification.

une rhétoriqueuse, un **rhétoriqueur** : une oratrice, un orateur ou une écrivaine, un écrivain employant abondamment les procédés rhétoriques, se préoccupant plus de la forme que du contenu.

On a lu **rhétoriser**.

Dictionnaire des belgicismes :

- une **rhéto** : une classe de rhétorique.
- une rhétoricienne, un **rhétoricien** ou **rhéto** : une, un élève de la classe de rhétorique.
- la **rhétorique** : la classe terminale de l’enseignement secondaire supérieur.

Le nom (une) rhétorique est emprunté, par l'intermédiaire du latin *rhetoricus*, au grec *rhêtorikos* « qui concerne les orateurs ou l'art oratoire », surtout dans l'expression *rhêtorikê (tekhnê)* « (l'art) oratoire ».

rhétoroman

le **rhétoroman** ou **rhéto-roman** : le rhétique.

une rhétoromane ou rhéto-romane, un **rhétoroman** ou **rhéto-roman** : celle, celui dont la langue nationale appartient au rhétique.

elle est rhétoromane ou rhéto-romane, il est **rhétoroman** ou **rhéto-roman** : concerne le rhétoroman, appartient à ce groupe de langues, en a les caractéristiques.

rhexistasie

une **rhexistasie** (en géologie), dans la théorie de H. Erhart, une rupture de l'équilibre d'un milieu due à l'absence ou la disparition de la couverture végétale entrainant une forte érosion des sols, des roches, par opposition à biostasie.

Ce nom est composé de rhexi- du grec « action de déchirer, de rompre » et de -stasie, voir : -stase ; ce terme est dû à Erhart (1955), dans le composé bio(-)rhexistasie.

Rhin

le **Rhin** : un fleuve d'Europe.

elle est bas-rhinoise, il est **bas-rhinois** : est du **Bas-Rhin**, un département de France.
une Bas-Rhinoise,un Bas-Rhinois

elle est haut-rhinoise, il est **haut-rhinois** : est du **Haut-Rhin**, un département de France.
une Haut-Rhinoise,un Haut-Rhinois

outre-Rhin :

- au-delà du Rhin par rapport à la France ;
- en Allemagne.

elle est rhénane, il est **rhénan** : est propre au Rhin, aux régions qui l'avoisinent, aux habitants de ces régions.

elle est rhénane, il est **rhénan** : est de la **Rhénanie**.
une Rhénane, un Rhénan

voir aussi : rhingrave (ci-dessous).

rhin(o)-, -rhino

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ι ν(ο)-, de ρ ί ς, ρ ι ν ό ς « nez » : une ophtalmorhino-stomatoxérose; une oto-rhino-laryngologie, oto-rhino-laryngologique, une, un oto-rhino-laryngologiste ou oto-rhino-laryngologue, otorhino, ORL, un rhinanthe, un rhinencéphale, une rhinite, un rhinocéros, une rhinolaryngite, une rhinologie, un rhinolophe, rhinopharyngé, une rhinopharyngite ou rhino, un rhinopharynx, une rhinoplastie, une rhinoscopie, un rhinovirus, un syndrome trichorhinophalangien.

rhin(o)- peut aussi être une altération vraisemblable de rhynch(o)-, tiré de ρ ύ γ χ ο ς « groin, bec » : rhinobate, rhinobatos, rhinobatidé, rhinocoris.

rhinal

un sillon **rhinal** : un sillon constant de la face inférieure de l'hémisphère cérébral.

le cortex **entorhinal** : le cortex de la partie rostrale du *gyrus ambiens* qui recouvre ventralement l'amygdale.

rhinanthe

un **rhinanthe** : une plante.

Ce nom est emprunté au latin scientifique rhinantus de même sens, composé du grec ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez » et α ́ ν θ ο ς « fleur ».

rhinarie

une **rhinarie** : en entomologie, un organe sensoriel chimiorécepteur.

rhinarium

un **rhinarium** :

- le groin des suidés ;
- la truffe sans poils et humide des prosimiens strepsirhiniens.

rhinchée

une **rhinchée** : un oiseau.

rhincodontidé

les **rhincodontidés** : une famille de poissons, par exemple le requin-baleine.

rhinencéphale, rhinencéphalie, rhinencéphalique

1. le **rhinencéphale** (1) : la partie la plus ancienne du cortex, appelée aussi système limbique.

elle, il est **rhinencéphalique** : elle, il concerne le rhinencéphale.

une amygdale rhinencéphalique

une **arhinencéphalie** : une malformation congénitale caractérisée par une absence congénitale de rhinencéphale.

une arhinencéphalie-holoprosencéphalie

une **cyclopie-arhinencéphalie** : une anomalie tératologique.

2. une, un **rhinencéphale** (2) ou **rhinocéphale** : dont l'appareil nasal est représenté par une trompe qui s'insère au bas du front.

une **rhinencéphalie** ou **rhinocéphalie** : cette grave anomalie congénitale.

Le nom rhinencéphale est composé de rhin(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ν(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez », et d’encéphale.

rhineuridé

les **rhineuridés** : une famille de squamates scléroglosses amphisbéniens.

rhingrave

un **rhingrave** : un titre porté par les princes allemands dont les possessions étaient situées sur les bords du Rhin.

une **rhingrave** : un haut-de-chausses à jambes larges et flottantes, aux plis si abondants qu'il présentait l'aspect d'une jupe, garni de rubans de couleur, et qui fut remplacé par la culotte.

Le nom (un) rhingrave est emprunté à l'allemand *Rheingraf*, un titre de seigneur allemand de la région rhénane (proprement « comte du Rhin »), de *Rhein* « Rhin » et *Graf* « comte ». Le nom du haut-de-chausses vient de

Monsieur le Rhingrave Frédéric, le nom donné au seigneur de Neuviller, gouverneur de Maestricht, qui, marié à une Française, introduisit la mode de ce haut-de-chausses en France.

rhinidé, rhiniforme

les **rhinidés** : une famille de rhiniformes, de poissons plats.

les **rhiniformes**

-rhinie, -rhinien

-rhinien est composé de -r(r)hin, lui-même emprunté au grec -ρ ρ ι ν, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez » et du suffixe -ien : catarhiniens ou catarrhiniens, chamaerhinien, leptorhinien ou leptorrhinien, mésorhinien ou mésorrhinien, platyrhinien ou platyrrhinien.

-rhinie est composé de -rhin et du suffixe -ie : chaméorhinie, leptorhinie, mésorhinie, platyrhinie.

On lit aussi : oxyrhine (= qui a un nez anormalement allongé et pointu ; qui est doué d'un odorat excessivement développé).

Voir : CNRTL.

rhinion

un **rhinion** : l'extrémité inférieure de la suture internasale.

rhinite

une **rhinite** :

- une inflammation aigüe ou chronique de la muqueuse nasale, primitive ou secondaire ;
- un rhume des foins.

Ce nom est un dérivé savant du grec ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez », avec le suffixe -ite.

rhinoamygdalite

une **rhinoamygdalite** contagieuse du chien

rhinoanémomètre

un **rhinoanémomètre** : un instrument servant à mesurer la quantité d'air passant à travers les fosses nasales au cours de la respiration.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinobate, rhinobatidé, rhinobatos

un **rhinobate** ou **rhinobatos** : un poisson, un squale.

les **rhinobatidés** : une famille de poissons.
un rhinobatidé

Le nom (un) rhinobate ou rhinobatos est emprunté au grec ρ ̔ ι ν ο ́ β α τ ο ς (rhino-, du grec ρ ̔ ι ́ ν η « lime, râpe, ange de mer », -bate, -batos, du grec β α ́ τ ο ς « raie »).

rhinoblennorrhée

une **rhinoblennorrhée** : un écoulement nasal purulent.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinobronchite

une **rhinobronchite** ou **rhino-bronchite** : une inflammation des muqueuses nasale et bronchique.

rhino- représente rhinite.

rhinocéphale, rhinocéphalie

une, un **rhinocéphale** ou **rhinenéphale** (2) : dont l'appareil nasal est représenté par une trompe qui s'insère au bas du front.

une **rhinocéphalie** ou **rhinencéphalie** : cette grave anomalie congénitale.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ῾ ι ν(ο)-, de ρ ῾ ι ́ ς, ρ ῾ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinocérisé, se rhinocériser, rhinocéros, rhinocérotidé

elle est rhinocérisée, il est **rhinocérisé** : évoque le rhinocéros par sa rugosité.

se rhinocériser : prendre l'aspect d'une peau de rhinocéros.

un **rhinocéros** :

- un mammifère ;
- un nom usuel donné à plusieurs coléoptères de la sous-famille des dynastinae dont notamment l'*Oryctes nasicornis* ;
- ce qui évoque un rhinocéros par son aspect extérieur ;
- un homme brutal, grossier, féroce.

les **rhinocérotidés** : une famille de mammifères.
un rhinocérotidé

Le nom (un) rhinocéros est emprunté, par l'intermédiaire du latin *rhinoceros*, au grec rhinokerôs de même sens, lui-même composé à l'aide de *rhis, rhinos* « nez », et *keras* « corne ».

rhinochète, rhinochétidé, rhinochetus

un **rhinochète** ou **rhinochetus** : un oiseau.

les **rhinochétidés** : une famille d'oiseaux.

Le nom (un) rhinochète ou rhinochetus est composé de rhin(o)- emprunté au grec ρ ῾ ι ν(ο)-, de ρ ῾ ι ́ ς, ρ ῾ ι ν ο ́ ς « nez », et de -chète, -chetus, du grec χ α ι ́ τ η « longs cheveux, crinière ».

rhinoconiose

une **rhinoconiose** : une affection rhino-pharyngée provoquée par l'action de poussières.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ῾ ι ν(ο)-, de ρ ῾ ι ́ ς, ρ ῾ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinocoris

un **rhinocoris** : un genre d'insecte.

Ce nom est composé de rhino-, vraisemblablement une altération de rhynch(o)-, tiré de ρ ῾ υ ́ γ χ ο ς « groin, bec », et de -coris du grec κ ο ́ ρ ι ς « punaise, punaise à trompe ».

rhinocryptidé

Les **rhinocryptidés** (mérulaxes et tourcos) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) passériformes (les passereaux).

rhinodermatidé, rhinoderme

les **rhinodermatidés** : une famille d'amphibiens batraciens.

un **rhinoderme** : un amphibien du Chili dont le mâle avale les œufs qui seront incubés dans ses sacs vocaux.

un rhinoderme du Mexique : un crapaud fouisseur.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν o ́ ς « nez ».

rhinodyme

un **rhinodyme** : dont la face et le nez sont doubles et fusionnés.

rhinoestrus

un **rhinoestrus** : un genre d'insectes diptères mouches.

rhinofacial

des entomophtoromycoses **rhinofaciales**

rhinograde

des **rhinogrades** : les mammifères dont le nez ou *nasarium* a d'autres fonctions que l'odorat (marcher, voler, entendre, etc).

rhinolalie

une **rhinolalie** : une modification de la résonance normale de la voix par obstruction ou ouverture exagérée du nez ou du rhinopharynx.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν o ́ ς « nez ».

rhinolaryngite

une **rhinolaryngite** ou **rhino-laryngite** : une inflammation des muqueuses nasale et laryngée.

rhino- représente rhinite.

rhinolithias, rhinolithe

une **rhinolithias** : un calcul des fosses nasales.

un **rhinolithe** : une concrétion calcaire développée lentement dans les fosses nasales autour d'un corps étranger méconnu.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν o ́ ς « nez ».

rhinologie

la **rhinologie** : la branche de la médecine qui traite du nez et de ses affections.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν o ́ ς « nez ».

rhinolophe, rhinolophidé

des **rhinolophes** : un genre de chauves-souris.

un rhinolophe fer-à-cheval

les **rhinolophidés** : une famille de chauves-souris.

Le nom (un) rhinolophe est composé de rhino- et de -lophe, tiré du grec *lophos* « aigrette ».

rhinomanomètre, rhinomanométrie

un **rhinomanomètre** : un instrument destiné à mesurer la pression de l'air à l'intérieur des voies nasales.

une **rhinomanométrie** : une évaluation de la fonction respiratoire nasale au moyen d'un manomètre.

rhin(o)- est emprunté au grec ῥ ι ν(ο)-, de ῥ ί ς, ῥ ι ν ό ς « nez ».

rhinométrie

une **rhinométrie** : une mesure de la perméabilité des fosses nasales.

rhin(o)- est emprunté au grec ῥ ι ν(ο)-, de ῥ ί ς, ῥ ι ν ό ς « nez ».

rhinomycose

une **rhinomycose** : une mycose localisée à la muqueuse nasale.

rhinonécrose

une **rhinonécrose** : une nécrose de la cloison des fosses nasales.

rhin(o)- est emprunté au grec ῥ ι ν(ο)-, de ῥ ί ς, ῥ ι ν ό ς « nez ».

rhinopathie

une **rhinopathie** : toute affection nasale.

rhin(o)- est emprunté au grec ῥ ι ν(ο)-, de ῥ ί ς, ῥ ι ν ό ς « nez ».

-rhinophalangien

un syndrome **trichorhinophalangien** : un syndrome dysplasique héréditaire à transmission autosomique dominante associant une dysmorphie faciale à des altérations osseuses et des phanères : il en existe trois variantes.

un syndrome trichorhino-phalangien de Giedion ou syndrome sec : un tarissement progressif de la sécrétion des glandes lacrymales, salivaires et des glandes de la muqueuse pituitaire, observé au cours du syndrome de Gougerot-Sjögren.

rhino-pharyngé, rhino-pharyngien, rhinopharyngite, rhinopharynx

elle est rhino-pharyngée ou rhino-pharyngienne, naso-pharyngienne, il est **rhino-pharyngé** ou **rhino-pharyngien, naso-pharyngien** :

- concerne les fosses nasales et le pharynx ;
- concerne le rhinopharynx.

une **rhinopharyngite** ou **rhino-pharyngite** : une inflammation aigüe ou chronique de la muqueuse du rhinopharynx.

un **rhinopharynx** ou **rhino-pharynx** : la partie du pharynx qui est derrière la cavité nasale.

rhin(o)- est emprunté au grec ῥ ι ν(ο)-, de ῥ ί ς, ῥ ι ν ό ς « nez ».

rhinophonie

une **rhinophonie** : une rhinolalie.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ί ς, ρ῾ι ν ό ς « nez ».

rhinophore

un **rhinophore** : un des deux tentacules considérés comme des organes olfactifs placés sur la tête ou le cou d'un mollusque de l'ordre des opisthobranches.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ί ς, ρ῾ι ν ό ς « nez ».

rhinophoridé

les **rhinophoridés** : une famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores calyptères tachinoïdes.

rhinophrynidé

les **rhinophrynidés** : une famille de batraciens.

rhinophycomycose

une **rhinophycomycose** : une conidiobolomycose.

rhinophyma

un **rhinophyma** : l'aspect du nez lorsqu'il est touché par l'éléphantiasis facial, avec peau irrégulièrement épaissie, orifices folliculaires élargis et couleur rouge ou pourpre, compliquant généralement une rosacée sévère, mais en étant parfois la seule manifestation.

Ce nom est composé de rhin(o)- emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ί ς, ρ῾ι ν ό ς « nez », et de -phyma du grec φ ῦ μ α (ou φ ύ μ α) « excroissance ».

rhinopithèque

les **rhinopithèques** : une famille de singes.
un rhinopithèque

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ί ς, ρ῾ι ν ό ς « nez ».

rhinoplastie

une **rhinoplastie** : l'ensemble des techniques chirurgicales visant à remodeler tout ou partie du nez.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(o)-, de ρ῾ί ς, ρ῾ι ν ό ς « nez ».

rhinopneumonie

une **rhinopneumonie** : une maladie virale du cheval.

rhino- représente rhinite.

rhinopoïèse

une **rhinopoïèse** : l'ensemble des techniques chirurgicales visant à reconstruire tout ou partie d'un nez détruit.

rhinopomastidé

les **rhinopomastidés** : une famille d'oiseaux.

rhinopomatidé, rhinopome

les **rhinopomatidés** : une famille de chauve-souris.

un **rhinopome** : un genre de chauve-souris.

Ce nom est composé de rhin(o)- emprunté au grec ρ῾ι ν(ο)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν ο ́ ς « nez », et de -pome du grec -π ω μ ο ς, de π ω ͂ μ α « couvercle ».

rhinoptère

des **rhinoptères** : des raies chauves-souris.

rhinoréaction

une **rhinoréaction** ou **rhino-réaction** : une réaction inflammatoire apparaissant chez les sujets tuberculeux.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(ο)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinorhipidé

les **rhinorhipidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages élatériformes.

rhinorragie

une **rhinorragie** : un écoulement de sang par les cavités nasales, qui, contrairement à l'épistaxis, peut venir d'ailleurs que de la muqueuse nasale.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(ο)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinorrhée

une **rhinorrhée** : un écoulement de liquide par le nez.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ν(ο)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν ο ́ ς « nez ».

rhino-salpingite

une **rhino-salpingite** : une inflammation simultanée de la muqueuse pituitaire et de la muqueuse de la trompe d'Eustache.

rhino- représente rhinite.

rhinoscleromatis, rhinosclérome

le ***Klebsiella rhinoscleromatis*** : un bacille à Gram négatif classé dans l'espèce Klebsiella pneumoniae et responsable du rhinosclérome.

un **rhinosclérome** : une maladie infectieuse chronique caractérisée par un catarrhe chronique avec infiltration sclérosante progressive des muqueuses des voies aériennes supérieures, étendue depuis le nez jusqu'aux bronches.

Ce nom est composé de rhin(o)- emprunté au grec ρ῾ι ν(ο)-, de ρ῾ι ́ ς, ρ῾ι ν ο ́ ς « nez », et de -sclérome du grec σ κ λ η ́ ρ ω μ α « durcissement ».

rhinoscope, rhinoscopie

un **rhinoscope** : un instrument permettant de visualiser l'intérieur des cavités nasales.

une **rhinoscopie** : un examen visuel des fosses nasales.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinoseptoplastie

une **rhinoseptoplastie** : l'ensemble des techniques chirurgicales visant à remodeler la forme du nez et de la cloison nasale.

rhinosinusien

une polypose **rhinosinusienne** : une pseudotumeur inflammatoire.

rhinosporidiose, rhinosporidium

une **rhinosporidiose** : une infection fongique localisée principalement aux muqueuses et caractérisée par des polypes saignant facilement et contenant des sporanges remplis d'endospores.

un **rhinosporidium** : un genre de champignons, dont l'une des espèces est responsable de la rhinosporidiose.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinostomie

une **dacryocysto-rhinostomie** : une intervention consistant à aboucher le sac lacrymal dans le méat moyen de la fosse nasale après avoir réalisé une trépanation de l'os interposé entre le sac lacrymal et la muqueuse nasale.

une **lacorhinostomie** : une technique de dérivation lacrymale entre le cul-de-sac conjonctival inféro-interne et la cavité nasale.

une **photodacryo-rhinostomie endoscopique** : une réalisation d'une fistule lacrymonasale sous contrôle endoscopique, en cas d'obstruction des voies lacrymales.

rhinotermitidé

les **rhinotermitidés** : une famille d'insectes dictyoptères isoptères à pronotum arrondi, des termites.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinotomie

une **rhinotomie** : une opération destinée à ouvrir largement la paroi antérieure des fosses nasales en vue d'enlever une tumeur.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinotoridé

les **rhinotoridés** : une famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères sphærocéroïdes.

rhinotrachéite

une **rhinotrachéite** : une maladie infectieuse et contagieuse des bovins.

une rhinotrachéite féline

rhino- représente rhinite.

rhinovaccination

une **rhinovaccination** : une vaccination réalisée soit par la pénétration spontanée d'antigènes à travers la muqueuse, soit par l'instillation ou la pulvérisation d'anatoxine ou de virus atténué dans les fosses nasales.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(o)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

rhinovirus

des **rhinovirus** : des virus responsables du rhume et d'infections respiratoires supérieures.

rhin(o)- est emprunté au grec ρ ̔ ι ν(o)-, de ρ ̔ ι ́ ς, ρ ̔ ι ν ο ́ ς « nez ».

-rhinque

-rynque, -rhynque, -rrynque, -rrhynque, -rinque, -rhinque, -rrinque, -rrhinque sont des éléments tirés du grec ρ ̔ υ ́ γ χ ο ς « groin, bec », voir : -rynque (CNRTL).

-rhinus

un **cetorhinus** : un genre de sélaciens, par exemple le requin-pèlerin.

-rhinus est de même origine que rhino-.

rhipicéridé

les **rhipicéridés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages élatériformes dascilloïdes (ou dascilliformes dascilloïdes).

rhipidure, rhipiduridé

Les **rhipiduridés** (**rhipidures**) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) passériformes (les passereaux).

rhipiphore, rhipiphoridé

un **rhipiphore** ou **ripiphore** : un genre d'insectes coléoptères polyphages type de la famille des rhipiphoridés.

les **rhipiphoridés** ou **ripiphoridés** : la famille d'insectes coléoptères cucujiformes ténébrionoïdes dont le genre *Rhipiphorus* est le type.

rhipiptère

les **rhipiptères** : les strepsiptères, un ordre de très petits insectes, à ailes grandes, membraneuses, plissées en forme d'éventail.

Ce nom est composé, suivant le latin savant *rhipiptera* (1817), de rhipi- du grec « éventail » et de -ptère.

rhipiptérygidé

les **rhipiptérygidés** : la famille d'insectes orthoptères caelifères formant avec la famille des tridactylidés la super-famille des tridactyloïdes.

rhitral, rhitron

une zone **rhithrale** : qui concerne le rhithron, une zone d'eau bien oxygénée, caractérisée par une pente forte, caractéristique des régions de cours supérieurs de rivières.

un **rhitron** : la partie supérieure d’un cours d’eau avec une pente supérieure à 2 ‰, induisant des eaux rapides et bien oxygénées.

rhiz(o)-

rhiz(o)- est emprunté au grec ρ῾ι ζ(o)-, de ρ῾ί ζ α « racine ».

voir : CNRTL.

rhizarthrose

une **rhizarthrose** : une arthrose de la racine d'un doigt, notamment du pouce, d'un orteil, d'un membre.

rhiz(o)- désigne la base, le point de départ d'un organe, d'une structure anatomique.

rhize

une **rhize** : une jeune racine en cours de développement.

_ une plante **arhize** ou **arrhize** : qui n'a pas de racine ou de radicule.

un **arhizophyte** : une plante sans racine.

_ une **coléorhize** ou **coléorrhize** : la gaine qui entoure la radicule des Graminées.

_ un embryon **endorhize** ou **endorrhize** : dont la radicule ou le bas de la tigelle renferme le rudiment simple ou multiple de la racine qu'elle ne forme pas elle-même.

les **endorhizes** : les plantes à embryons endorhizes.

_ un embryon **exorhize** ou **exorrhize** : dont la radicule se prolonge pour devenir elle-même la racin

les **exorhizes** : les plantes à embryons exorhizes.

_ une **hydrorhize** : un stolon radiculaire assurant la fixation d'une colonie d'hydraires sur un substrat solide.

_ une plante **macrorhize** ou **macrorrhize** : qui a de grandes racines.

_ une plante **microrhize** ou **microrrhize** : qui a de petites racines.

_ une **mycorhize** : une association symbiotique entre la racine d'une plante et les hyphes d'un champignon.

_ un embryon **notorhize** ou **notorrhize, notorhizé, notorrhizé** : en parlant de l'embryon courbe des crucifères, dont les cotylédons sont appliqués à la partie convexe de la radicule.

_ une **piléorhize** ou **piléorrhize, pilorhize, pilorrhize** : la coiffe de la racine.

_ un **pseudorhize** : un organe en forme de racine reliant le mycélium végétatif développé dans les racines d'un arbre au stipe de l'appareil sporifère aérien.

rhizine

un **rhizine** : un petit filament jouant le rôle de racine, et fixant au sol les filaments de beaucoup de lichens.

rhizobiaceae, rhizobium

les **rhizobiaceae** : une famille de probactéries.

un **rhizobium** : un genre de bactéries anaérobies vivant en symbiose dans les nodosités des racines des légumineuses et capables d'élaborer des substances protéiques à partir de l'azote atmosphérique.

Ce nom est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ῾ι ζ(o)-, de ρ῾ί ζ α « racine », et de -bium du grec β ι ό ς « vie ».

rhizocaline, rhizocalinique

une **rhizocaline** :

- une substance de type hormonal qui serait nécessaire à la croissance des végétaux, en même temps que les auxines et les aliments ;

- une substance végétale qui favorise la formation des racines.

elle, il est **rhizocalinique** :

- concerne la rhizocaline ;
- contient de la rhizocaline.

Le nom (une) rhizocaline est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine », et de -caline, peut-être du grec κ α λ ο ́ ς « beau » au sens de « favorable ».

rhizocarpé, rhizocarpique

une plante **rhizocarpée** ou **rhizocarpique** : dont les organes de reproduction naissent sur les racines.

rhizocarpien

une plante **rhizocarpienne** : dont la tige ne porte de fruits qu'une seule fois, mais dont les racines reproduisent chaque année de nouvelles tiges fructifères.

rhizocéphale

des **rhizocéphales** : des crustacés parasites d'autres crustacés, fixés comme par des racines au niveau de la tête.

rhizoctone, rhizoctonia, rhizoctonie, rhizoctoniose

un **rhizoctone** ou **rhizoctonia** : un genre de champignons.

une **rhizoctonie**

une **rhizoctoniose**

Le nom (un) rhizoctone ou rhizoctonia est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine », et de -ctone, -ctonia, du grec -κ τ ο ν ο ς, de κ τ ε ι ́ ν ω « je tue ».

rhizoderme

un **rhizoderme** : l'épiderme de la racine.

rhizoflagellé

les **rhizoflagellés** : le sous-embranchement de protozoaires comprenant les flagellés et les rhizopodes.
un rhizoflagellé

rhizogène, rhizogenèse, rhizogénétique

une substance, un pouvoir **rhizogène** : qui elle est relative, il est relatif à la formation et la genèse des racines.

une **rhizogenèse** : le processus de formation de la racine ; cette formation.

elle, il est **rhizogénétique** : elle est relative, il est relatif à la rhizogenèse.

rhizoglyphe

un **rhizoglyphe** : un acarien qui se tient fixé aux racines des végétaux.

Ce nom est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(ο)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine », et de -glyphe, de γ λ υ ́ φ ω « je creuse en taillant ».

rhizoïde

un **rhizoïde** :

- un fin filament uni- ou pluricellulaire à rôle fixateur et absorbant, des algues, lichens, mousses et des prothalles de fougères ;
- un filament fixateur du type de ceux qu'émettent les rhizocéphales à l'intérieur du corps de leur hôte.

Ce nom est composé de rhizo- et de l'élément -ïde, tiré du grec *eidos* « forme, apparence ».

rhizolyse

une **rhizolyse** ou **rhizotomie facettaire** : une dénervation d'une articulation intervertébrale postérieure par destruction capsulaire et péricapsulaire.

rhizomastigine

les **rhizomastigines** : un ordre de protozoaires flagellés très voisins des amibiens.

Ce nom est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(o)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine », -mastig- du grec μ α σ τ ι γ(o)-, de μ α ́ σ τ ι ξ « fouet, fléau », et -ine.

rhizomateux, rhizome

elle est rhizomateuse, il est **rhizomateux** :

- elle, il possède un rhizome ;
- elle, il ressemble à un rhizome.

un **rhizome** : la partie horizontale et souterraine d'une racine, qui peut envoyer des rejets.

Le terme de rhizome est une expression utilisée dans les sciences sociales, par analogie avec la botanique, pour désigner un type de réseau dans lequel les hiérarchies sont difficiles à identifier, même si elles existent (Lévy, 2003, p. 804). Plus horizontal que vertical, le rhizome a la capacité à irriguer finement un espace délimité. Le terme a été popularisé par les travaux de Deleuze et Guattari (1980). Une desserte rhizomique est, d'après les termes de Camille Reiss (2021) la capacité d'un système de transport d'irriguer de façon homogène une ville ou un quartier, c'est-à-dire, à atteindre la macro- et la micro-échelle urbaine en s'infiltrant et desservant l'ensemble des territoires qui les constituent. En savoir plus : Géoconfluences.

Le nom (un) rhizome est une adaptation du latin scientifique *rhizoma* (lui-même emprunté au grec ρ ̔ ι ́ ζ ω μ α « ce qui est enraciné, touffe de racines, racines »), proposé comme terme technique de la botanique, en 1804 par le botaniste anglais John Bellenden Ker.

rhizomélie, rhizomélique

une **rhizomélie** : une maladie atteignant les racines des membres soit le bras et la cuisse.

elle, il est **rhizomélique** :

- est localisé(e) à la racine des membres ;
- se rapporte à la racine des membres, l'articulation de l'épaule et de la hanche.

Ce mot est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(o)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine », -mél- de -mêle, et -ique.

rhizoménon

un **rhizoménon** : un groupe d'organismes qui vivent fixés à un substrat regroupant les plantes aquatiques.

rhizomère

un **rhizomère** : un territoire cutané en forme de bande mal limitée, dont les nerfs sont en relation avec un ganglion rachidien et les racines qui en émanent.

rhizomorphe

un **rhizomorphe** : chez les champignons, un long cordon formé par l'agrégation de filaments mycéliens serrés, à orientation parallèle, à paroi épaissie vers l'extérieur, et ressemblant à des racines.

rhizomucor

un **rhizomucor** : une moisissure opportuniste, très répandue dans l'environnement, responsable de mucormycoses.

rhizophage

elle, il est **rhizophage** : elle, il mange des racines. On lit aussi radicivore.

Ce mot, utilisé au 16ème siècle, comme nom, pour désigner un peuple d'Éthiopie qui, selon Diodore de Sicile, se nourrissait de tourteaux faits de racines de roseau, et au 18ème siècle comme adjectif, est emprunté du grec *rhizophagos* « qui se nourrit de racines », lui-même composé à partir de *rhiza* « racine », et *phagein* « manger ».

rhizophagidé, rhizophaginé

les **rhizophagidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages cucujoïdes.

On lit aussi les **rhizophaginés**.

rhizophora, rhizophore, rhizophoracée

un **rhizophore** ou **rhizophora** : un genre d'arbres.

les **rhizophoracées** : une famille d'arbres.

rhizophylle

une plante **rhizophylle** : dont les feuilles portent des racines.

rhizophyte

les **rhizophytes**

rhizoplaste

un **rhizoplaste** : un filament reliant le centrosome au blépharoplaste chez les flagellés.

rhizopode, rhizopodien

un **rhizopode**, les rhizopodes :

- une superclasse de rhizoflagellés caractérisés par la faculté d'émettre des pseudopodes ;
- une classe de protozoaires se déplaçant à l'aide de pseudopodes et comprenant plusieurs espèces d'amibes parasites de l'homme.

elle est rhizopodienne, il est **rhizopodien** : concerne les rhizopodes.

Le nom (un) rhizopode est formé de rhiz(o)- « racine, sorte de racine » et de -pode « pied ».

rhizoptérine

une **rhizoptérine** : un facteur à activité folique, extrait de *Rhizopus nigricans*.

Ce nom est composé de rhizo- représentant rhizopus, et -ptérine.

rhizopus

un **rhizopus** : une moisissure opportuniste, très répandue dans l’environnement, responsable de mucormycoses.

Ce nom est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(o)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine », et de -pus du grec π ο υ ́ ς, π ο δ ο ́ ς « pied ».

rhizosphère, rhizosphérique

une **rhizosphère** : un milieu ou un micro-milieu où se développent les racines.

elle, il est **rhizosphérique** : concerne la rhizosphère ; lui appartient.

Ce nom est composé de rhizo- et de sphère.

rhizostoma, rhizostomatidé, rhizostome, rhizostomé, rhizostomide

un **rhizostoma** : le genre type de l'ordre des *Rhizostomae*.

les **rhizostomatidés** : la famille de cnidariens scyphozoaires rhizostomes.

un **rhizostome** ou **rhizostomé, rhizostomide** : une méduse appartenant au genre *Rhizostoma*.

les rhizostomes ou rhizostomés, rhizostomides : un ordre ou un sous-ordre de méduses acalèphes.

Le nom (un) rhizostome est formé de rhiz(o)- « racine, sorte de racine » et de -stome « bouche ».

rhizotaxie

une **rhizotaxie** : la disposition des radicelles sur la racine.

Ce nom est composé de rhizo-, et de -taxie tiré du grec -τ α ξ ι, de τ α ́ ξ ι ς « mise en ordre ».

rhizotome, rhizotomie

une, un **rhizotome** : une, un herboriste, celle, celui qui recueille des racines et des plantes médicinales.

un **rhizotome** : un instrument des officines destiné à couper ou à hacher les racines.

une **rhizotomie** : une section de racines médullaires, en particulier de racines postérieures, dans un but de thérapeutique antalgique.

une rhizotomie ou rhizolyse facettaire : une dénervation d’une articulation intervertébrale postérieure par destruction capsulaire et péricapsulaire.

rhizotrogue

un **rhizotrogue** : un nom générique du hanneton de la saint Jean, *Amphimallon solstitialis*, un petit coléoptère roux, voisin du hanneton commun. Voir aussi amphimalle.

Ce nom est composé de rhiz(o)- emprunté au grec ρ ̔ ι ζ(o)-, de ρ ̔ ι ́ ζ α « racine », et de -trogue de -τ ρ ω ξ, -τ ρ ω γ ο ς de τ ρ ω ́ γ ω « je mange, je ronge ».

rhizoxine

une **rhizoxine** : une toxine synthétisée par une bactérie symbiotique d’un champignon pathogène, qui détruit les racines des semis. En anglais : *rhizoxin*. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

rho, rhô

un **rho** ou **rhô** : la dix-septième lettre de l'alphabet grec.

un **rhotacisme** :

- l'impossibilité de prononcer distinctement la lettre r ;
- la transformation de la sifflante sonore [z] en [r] en position intervocalique ou parfois en position finale ;
- la transformation en [r] de consonnes comme [d] ou surtout [l].

rhod(o)-

rhod(o)- est tiré du grec ρ ̔ ο ́ δ ο ν « rose » et ρ ̔ ο ́ δ ι ν ο ς « de rose ».

voir : CNRTL.

rhodamine

une **rhodamine** : une matière colorante fluorescente, de couleur rouge, du groupe des phtaléines, utilisée pour teindre certains textiles.

Ce nom est composé de rhod(o)- et amine.

rhodanase, rhodanèse

une **rhodanase** ou **rhodanèse** : une, un enzyme.

rhodanien

elle est rhodanienne, il est **rhodanien** : est du Rhône, un fleuve.

le **rhodanien** : un dialecte.

Ce mot est un dérivé savant du latin *Rhodanus*, en grec Ρ ο δ α ν ο ́ ς « Rhône », avec le suffixe -ien.

rhodante, rhodanthe

un **rhodante** ou **rhodanthe** : une herbe annuelle ou un arbrisseau.

rhode

une **rhode** : une subdivision territoriale apparue au Moyen Âge dans l'est de la Suisse.

rhodia

un **rhodia** [nom déposé] : un fil d'acétate brillant et d'aspect soyeux.

Ce nom est l'abréviation de *Rhodiaceta*, utilisé par la société Rhône-Poulenc.

rhodiage, rhodié, rhodier

un **rhodiage** : un procédé consistant à déposer par électrolyse une couche de rhodium inattaquable sur une surface métallique.

elle est rhodiée, il est **rhodié** :

- contient du rhodium ;
- est allié(e) à du rhodium.

rhodier : recouvrir une surface métallique d'une couche protectrice de rhodium.

Ces mots sont dérivés de rhodium.

Rhodes, rhodien

elle est rhodienne, il est **rhodien** : est de **Rhodes**, une ile et une ville de la mer Égée.
une Rhodienne, un Rhodien

le **rhodien** : le parler dorien de l'ile de Rhodes.

Rhodésie

Le nom du Zimbabwe est une modification du shona *Dzimba-dze-mabwe*, signifiant « maisons de pierres » (*dzimba* étant le pluriel de *imba*, « maison », et *mabwe* étant le pluriel de *bwe*, « pierre »), en référence aux murs de pierre de l'ancien empire marchand du Grand Zimbabwe. Rhodésie du Sud, Rhodésie (noms coloniaux) étaient d'après le nom de famille de Cecil Rhodes, premier ministre et homme d'affaires sud-africain qui aida à fonder la colonie. La mention « du Sud » la différenciait de la Rhodésie du Nord (aujourd'hui la Zambie).

rhodinocichlidé

Les **rhodinocichlidés** (quéos) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) passériformes (les passereaux).

rhodinol

un **rhodinol** :

- un alcool terpénique contenu dans les essences de la rose et du pélargonium ;
- un alcool monoterpénique qui a une odeur de rose.

Ce nom est formé de rhodin- du grec ρ ̔ ο ́ δ ι ν ο ς « de rose », voir : rhod(o)-, et du suffixe -ol.

rhodiole

une **rhodiole** : une plante herbacée aux fleurs rosées.

rhodite

1. un **rhodite** : un genre d'insectes hyménoptères parasites cynipidés, par exemple le « cynips du rosier » rhodites (=*diplolepis*) rosae dont la larve provoque de grosses galles chevelues, dites « bédégars » ou « barbe de saint pierre », du rosier et de la ronce.

2. une **rhodite** : un alliage naturel d'or et de rhodium.

Le nom (une) rhodite (2) est dérivé de rhod[ium], avec le suffixe -ite.

rhodium

un **rhodium** : un métal ; un élément chimique. [Certains sels de rhodium sont roses.]

voir : un rhodiage, rhodié, rhodier, rhodite (2).

Ce nom est formé de rhod(o)- et du suffixe -ium.

rhodizite

une **rhodizite** : un borate hydraté d'aluminium et de béryllium.

Ce nom est composé de rhod(o)- tiré du grec ρ ̔ ο ́ δ ο ν « rose » et ρ ̔ ο ́ δ ι ν ο ς « de rose », -iz- du grec ρ ̔ ο δ ι ́ ζ ε ι ν « être rose », et -ite.

rhodnius

un **rhodnius** prolixus : un genre d'insectes hémiptères réduviidés appartenant à la sous-famille des *Triatominae*, un important vecteur de la maladie de Chagas, par exemple *Rhodnius prolixus*.

rhodobionte

les **rhodobiontes** : des algues rouges côtières.

rhodococcus

un **rhodococcus** : une bactérie, un bacille.

rhododendron

un **rhododendron** :

- une plante ;
- en savoir plus : Parler français.

Ce nom est emprunté au latin *rhododendron*, en grec ρ῾ο δ ο΄ δ ε ν δ ρ ο ν formé de ρ῾ο΄ δ ο ν « rose » et de δ ε ΄ ν δ ρ ο ν « arbre ». Au sens « laurier rose », le mot a été évincé par la forme oléandre.

rhodographie

une **rhodographie** : un traité dont l'objet porte sur les roses et leur culture.

rhodoïd

un **rhodoïd** [nom déposé] : une matière plastique à base d'acétate de cellulose.

Ce nom, formé de rhod(o)- tiré du latin *Rhodanus*, du grec Ρ ο δ α ν ο΄ ς, « Rhône », et -oïd, de celluloïd, est utilisé par la société Rhône-Poulenc.

rhodologue

une, un **rhodologue** : une, un spécialiste des roses et de leur culture.

rhodomel

un **rhodomel** : un miel rosat anciennement préparé en faisant macérer des pétales de roses dans l'alcool.

Ce nom est composé de rhod(o)- tiré du grec ρ῾ο΄ δ ο ν « rose », et -mel, du grec μ ε΄ λ ι « miel ».

rhodonite

une **rhodonite** : un silicate naturel de manganèse de couleur rose recherché pour la fabrication d'objets ornementaux.

Ce nom est composé de rhod(o)- tiré du grec ρ῾ο΄ δ ο ν « rose », -on- du grec ρ῾ο΄ δ ο ν « rose », et -ite.

rhodophycée

les **rhodophycées** : une classe d'algues.
une rhodophycée

Ce nom est composé à partir du grec *rhodeos* « de rose ; qui est rose », lui-même dérivé de *rhodon* « rose », et *phukos* « algue ».

rhodophyte

les **rhodophytes** : des algues pigmentées colorées en rouge ou brun.

rhodoplaste

un **rhodoplaste** : un chromatophore contenant de la phycoérythrine.

rhodopsine

une **rhodopsine** : le pigment rouge des cellules à bâtonnets de la rétine, qui est de couleur rose dans l'obscurité, une caroténoprotéine, une hétéroprotéine.

une rhodopsine-kinase

Ce nom est composé de rhod(o)- tiré du grec ρ ̔ ο ́ δ ο ν « rose », et -opsine du grec ο ́ ψ ι ς « vue ».

rhodora

un **rhodora** : un arbrisseau à feuilles alternes, aux fleurs ornementales à odeur de rose.

rhodostrophie

une **rhodostrophie** : un genre d'insectes lépidoptères géométridés, dont une des espèces est *Rhodostrophia videcaria* appelée communément « flagellé » ou « bande rouge ». La chenille de cette phalène aux ailes jaunâtres vit sur le genêt.

rhodotorula, rhodotorulose

des **rhodotorula** : des champignons, des levures.

une **rhodotorulose** : une mycose.

rhomb(o)-

rhomb(o)- est tiré du grec ρ ̔ ο ́ μ β ο ς « losange ».

rhombe

A. un **rhombe** : un losange.

B. un **rhombe** ou **rhombus** : un instrument de musique.

Ce nom est emprunté au latin *rhombus*, en grec ρ ̔ ο ́ μ β ο ς « toupie, rouet de magicien, losange, turbot (ainsi nommé à cause de sa forme allongée) ».

rhombencéphale

un **rhombencéphale** : la partie arrière de l'encéphale de l'embryon, en forme de losange.

Ce nom est composé de rhomb(e) et encéphale.

rhombiforme, rhombique

elle, il est **rhombiforme** ou **rhombique** : a la forme d'un losange.

Ces mots sont dérivés de rhombe.

rhomboèdre, rhomboédrique

un **rhomboèdre** :

- un parallélépipède dont les faces sont des losanges ;
- un cristal dont les six faces égales sont en forme de losange.

elle, il est **rhomboédrique** :

- a la forme d'un rhomboèdre ;
- pour un système cristallin, dont la forme type est le rhomboèdre.

Le nom (un) rhomboèdre est composé de rhombo- (rhombe) et -èdre du grec *hedra* « siège, base », puis « face ».

rhomboïdal, rhomboïde

elle est rhomboïdale, il est **rhomboïdal** : a la forme d'un rhomboïde, d'un parallélépipède.
elles sont rhomboïdales, ils sont rhomboïdaux

un **rhomboïde** :

- un muscle du dos ;
- un rhomboèdre, un parallélépipède dont les faces sont des losanges.

Ce nom est emprunté au bas latin *rhomboides*, en grec ρ ̔ ο μ β ο ε ι δ η ́ ς, formé de ρ ̔ ο ́ μ β ο ς « rhombe » et de ε ι ̃ δ ο ς « forme ».

rhombozoaire

les **rhombozoaires** : un taxon de mésozoaires.

rhombus

un **rhombus** ou **rhombe** (B) : un instrument de musique.

Rhône

le **Rhône** : un fleuve.

elle est rhodanienne, il est **rhodanien** : est du Rhône, un fleuve.

le **rhodanien** : un dialecte.

rhônalpin, Rhône-Alpes

elle est rhônalpine, il est **rhônalpin** : est de la région **Rhône-Alpes**, en France.
une Rhônalpine, un Rhônalpin

rhopalidé

les **rhopalidés** : une famille d'insectes hémiptères hétéroptères pentatomomorphes coréoïdes. On lit aussi les corizidés.

rhopalie

une **rhopalie** : chacun des huit organes sensoriels des automéduses, disposés régulièrement à la périphérie de l'ombrelle, et qui joue un rôle essentiel dans la motricité et l'équilibration de l'animal.

Le nom (une) rhopalie est emprunté au grec, un diminutif de « massue ».

rhopalocère

un insecte **rhopalocère** : qui porte des antennes se terminant en massue.

les **rhopalocères** : l'ancien sous-ordre d'insectes lépidoptères, renfermant tous ceux qui possèdent des antennes qui se terminent en massue, c'est-à-dire généralement les papillons diurnes, par opposition aux hétérocères, les papillons de nuit.

Le mot rhopalocère est composé de rhopalo- du grec « massue » et de -cère.

rhopalopsyllidé

les **rhopalopsyllidés** : une famille d'insectes siphonaptères, des puces que l'on trouve sur les marsupiaux.

rhopalopus

un **rhopalopus** ou **ropalopus** : un genre d'insectes coléoptères cérambycidés, renfermant des longicornes de l'hémisphère boréal.

rhopalosomatidé

les **rhopalosomatidés** : la famille d'insectes hyménoptères apocrites aculéates pompiloïdes comprenant des insectes ayant des articles du flagelle beaucoup plus longs que larges et pourvus d'épines apicales.

rhotacisme

un **rhotacisme** :

- l'impossibilité de prononcer distinctement la lettre r ;
- la transformation de la sifflante sonore [z] en [r] en position intervocalique ou parfois en position finale ;
- la transformation en [r] de consonnes comme [d] ou surtout [l].

Ce nom est dérivé du grec ρ ̔ ω ̃ (rho) sur le modèle de iotacisme, à comparer avec le grec ρ ̔ ω τ α κ ι ́ ζ ε ι ν « employer souvent le ρ ̔ ω ̃ ».

rhovyl

un **rhovyl** [nom déposé] : une fibre textile synthétique.

Ce nom est composé de rho(d)- tiré du latin *Rhodanus*, du grec Ρ ο δ α ν ο ́ ς, « Rhône » et utilisé dans sa forme abrégée par la société Rhône-Poulenc pour désigner certains de ses produits de marque déposée, et de -vyl, contraction de vinyle.

rhubarbe

une **rhubarbe** : une plante.

une tarte à la rhubarbe

Ce nom est emprunté au latin *rheubarbarum*, transcription du grec *rhêon barbaron* « racine barbare ; rhubarbe ». En savoir plus : CNRTL.

rhum

un **rhum** : une eau-de-vie de canne à sucre.

voir : rhumé, une rhumerie, rhumier (ci-dessous).

Ce nom est emprunté à l'anglais *rum, rhum* qui est peut-être une forme abrégée de *rumbullion*, attesté depuis 1652 comme terme désignant cette boisson et dont l'origine est inconnue.

rhumatisant, rhumatisé, rhumatismal, rhumatisme, rhumatoïde, rhumatologie, rhumatologique, rhumatologue

elle est rhumatisante, il est **rhumatisant** :

- est rhumatismal(e) ;
- est atteinte ou atteint d'un rhumatisme ou de rhumatismes ;
- est sujette ou sujet, prédisposé(e) aux rhumatismes.

une rhumatisante, un **rhumatisant** : une personne atteinte d'un rhumatisme ou de rhumatismes.

elle est rhumatisée, il est **rhumatisé** : est atteinte ou atteint d'un rhumatisme ou de rhumatismes.

elle est rhumatismale, il est **rhumatismal** :

- elle est relative, il est relatif au rhumatisme ;
- est causé(e) par le rhumatisme.

elles sont rhumatismales, ils sont rhumatismaux

A. un **rhumatisme** : un groupe d'affections douloureuses, aigües ou chroniques, associées à des phénomènes inflammatoires ou dégénératifs, affectant essentiellement les articulations et les tissus mous de l'appareil locomoteur.

un rhumatisme articulaire aigu

B. un **rhumatisme** : une lésion touchant des organes n'appartenant pas à l'appareil locomoteur et provoquée, généralement, par un rhumatisme articulaire aigu.

un rhumatisme cardiaque, un rhumatisme cérébral

C. un **rhumatisme** : une douleur quelconque, vague et intermittente que n'accompagnent pas les autres caractères de l'inflammation.

elle, il est **rhumatoïde** :

- présente certains caractères d'une manifestation rhumatismale ;
- est en rapport avec une forme de rhumatisme.

un facteur rhumatoïde : une protéine anormale trouvée dans le sérum des malades atteints de polyarthrite chronique évolutive.

la **rhumatologie** : la spécialité qui traite des maladies des différentes structures anatomiques de l'appareil locomoteur et des maladies à point de départ vasculaire, osseux et nerveux dont la tonalité douloureuse les rapproche des affections rhumatismales.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la rhumatologie : Wiktionnaire.

elle, il est **rhumatologique** : se rapporte à la rhumatologie.

une, un **rhumatologue** : une, un médecin spécialiste de rhumatologie.

Le mot rhumatisant est emprunté au bas latin médical *rheumatizans*, participe présent de *rheumatizare* « être atteint de catarrhe, de fluxion ».

Le nom (un) rhumatisme est emprunté au latin *rheumatismus* « catarrhe, flux », du grec *rheumatismos*, lui-même dérivé de *rheumatizein* « couler, découler », puis « souffrir d'un écoulement d'humeur ».

rhumb

un **rhumb** (de vent) ou un **rumb,** une aire de vent : une mesure de l'angle d'un quart, compris entre deux des trente-deux divisions du compas de marine.

une ligne de rhumb : une courbe décrite par un navire lorsqu'il coupe tous les méridiens sous le même angle.

Ce nom est une altération sous l'influence de l'espagnol *rumbo* et de l'anglais *rhumb*, tous deux empruntés au latin *rhombus* (rhombe), de *rym de vent*, lequel est emprunté à l'anglais *rim* « cercle extérieur d'une roue ; coin extérieur d'un objet, d'un objet circulaire ». Au 17ème siècle, la prononciation hésite entre rumb et *rum*, comme en attestent aussi les dérivés *arrumer* et *rumer* « désigner les huit vents principaux dans les cartes marines ».

rhumbatron

un **rhumbatron** : en électronique, une cavité résonante en forme de trou terminé par deux lèvres aplaties.

Ce nom est composé de rhumba- du grec désignant un mouvement circulaire ou en spirale et du suffixe -tron.

rhume

A. un **rhume** : une inflammation des muqueuses des voies respiratoires accompagnée généralement de toux, d'enrouement, et parfois de fièvre.

un rhume de cerveau : une inflammation de la muqueuse nasale, appelée ainsi à cause de l'ancienne croyance à une communication entre les fosses nasales et le cerveau.

B. un **rhume** : une inflammation catarrhale aigüe de la muqueuse des fosses nasales, due à un virus différent de celui de la grippe ou à d'autres agents infectieux, qui peut s'étendre aux sinus et aux voies respiratoires supérieures.

un rhume des foins : une affection d'origine allergique qui survient, chez certains sujets, pendant la période de floraison des graminées.

un rhume de poitrine : une bronchite.

elle est enrhumée, il est **enrhumé**

enrhumer : causer un rhume.

s'enrhumer : attraper un rhume, une rhinite.

Le nom (un) rhume est emprunté au latin *rheuma* « flux de la mer, catarrhe », qui vient du grec ρ ̔ ε ῦ μ α « écoulement » (de ρ ̔ ε ῖ ν « couler »). Au début du 17ème siècle, le mot est parfois encore féminin, genre qui est encore répandu dans les patois. Le rhume des foins est peut-être la traduction de l'expression allemande *Heuschnupfen*.

rhumé, rhumerie, rhumier

elle est rhumée, il est **rhumé** : est additionné(e) de rhum, est parfumé(e) au rhum.

une **rhumerie** :

- une distillerie de rhum ;
- un café, un bar où l'on consomme surtout du rhum ou des boissons au rhum.

elle est rhumière, il est **rhumier** : elle est relative, il est relatif à l'industrie et au commerce du rhum.

la **campagne rhumière** : la durée de transformation de la canne en rhums et tafias et de leur exportation vers la France métropolitaine.

Ces mots sont dérivés de rhum.

rhyacophilidé, rhyacophiloïde

les **rhyacophilidés** : une famille d'insectes trichoptères rhyacophiloïdes dont les adultes ressemblent aux glossosomatidés.

les **rhyacophiloïdes** : la super-famille d'insectes trichoptères (ou phryganes) regroupant les familles des hydrobiosidés et des rhyacophilidés.

rhynch(o)-

rhynch(o)- est tiré du grec ρ ̔ υ ́ γ χ ο ς « groin, bec » (ch se prononce [k]).

voir : CNRTL.

rhynchée

une **rhynchée** : un oiseau au long bec.

Ce nom vient du latin savant *rynchaeca*.

rhynchite, rhynchitidé

un **rhynchite** : un genre d'insectes coléoptères curculionoïdes de la famille des attélabidés nuisibles aux cultures. On lit aussi un rynchite et un urbec.

les **rhynchitidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages curculionoïdes.

Ce nom est formé de rhynch(o)- « bec, trompe » et de -ite.

rhynchobdelle, rhynchobdellide, rhynchobdellidé

les **rhynchobdelles** : un groupe de vers de la classe des hirudinées.
une rhynchobdelle

les **rhynchobdellides** ou **rhynchobdellidés** : la famille d'annélides hirudinées dont les rynchobdelles constituent le type.
un rhynchobdellide ou rhynchobdellidé

Ce nom est formé de rhyncho- tiré du grec ρ ̔ υ ́ γ χ ο ς « groin, bec », et -bdelle du grec β δ ε ́ λ λ α « sangsue ».

rhynchocéphale

les **rhynchocéphales** : un ordre de reptiles.
un rhynchocéphale

Ce nom est composé de rhyncho-, et de -céphales tiré du grec *kephalê* « tête ».

rhynchonelle

les **rhynchonelles** : un groupe de brachiopodes.
une rhynchonelle

Ce nom vient du latin savant *rhynchonella,* lui-même tiré du grec *rhugkhos* « bec, groin, museau ».

rhynchophore, rhynchophoridé

un **rhynchophore** : un genre d'insectes coléoptères rhynchophores, renfermant de grosses calandres rousses, brunes ou noires.

les **rhynchophores** : un ancien infra-ordre de coléoptères végétariens à tête prolongée par une sorte de bec, le rostre, au bout duquel se trouve les pièces buccales. On lit aussi les curculionoïdes.

les **rhynchophoridés** ou dryophthoridés

On lit aussi : rhyncophore, rynchophores.

rhynchophthiriné

les **rhynchophthirinés** : un sous-ordre d'insectes phthiraptères qui n'est représenté que par la famille des hæmatomyzidés dont certaines espèces sont parasites des éléphants d'Asie et d'Afrique et des phacochères d'Afrique. On lit aussi : *rhyncophthirina*.

rhynchote

les **rhynchotes** : les hémiptéroïdes et paranéoptères.

Ce nom est dérivé de rhyncho-.

rhynochétidé

Les **rhynochétidés** (kagou) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) eurypygiformes.

-rhynque

-rynque, -rhynque, -rrynque, -rrhynque, -rinque, -rhinque, -rrinque, -rrhinque sont des éléments tirés du grec ρ῾ υ ́ γ χ ο ς « groin, bec », voir : rynque (CNRTL).

rhyolite, rhyolithe

une **rhyolithe** ou **rhyolite** : une roche volcanique.

Ce nom est formé du grec ρ῾ ε ́ ω « je coule » (forme du verbe ρ῾ ε ῖ ν, à comparer avec leucorrhée) et du suffixe -lit(h)e.

rhyparochromidé

les **rhyparochromidés** : une famille d'insectes hémiptères hétéroptères pentatomomorphes lygaéoïdes.

rhyparographe, rhyparographie

une ou un **rhyparographe** : une ou un peintre qui ne représentait que des sujets vulgaires ou triviaux.

une **rhyparographie** : une représentation par la peinture de sujets tenus pour bas, telles des scènes de la vie domestique ou des natures mortes. On lit aussi : rhyparographia.

Le nom rhyparographe est emprunté au latin *rhyparographus*, lui-même emprunté au grec ρ῾ υ π α ρ ο γ ρ ά φ ο ς, formé de ρ῾ υ π α ρ ό ς « sale » et de γ ρ ά φ ε ι ν « écrire, inscrire, décrire ; dessiner, peindre ».

rhyphe, rhyphidé

un **rhyphe** : un ancien genre d'insectes diptères nématocères, comprenant des tipules de taille médiocre. on parle désormais du genre *Sylvicola* de la famille des anisopodidés.

les **rhyphidés** : la famille d'insectes diptères nématocères, dont le rhyphe en est le type. On lit aussi les anisopodidés.

Ce nom est emprunté au latin savant *rhyphus* (1804), de la variante grecque de « avaler, absorber ».

rhysodidé, rhysodoïde

les **rhysodidés** : une famille d'insectes coléoptères adéphages, portant quelquefois le nom vernaculaire de scolytes froissés. On lit aussi les carabidés.

les **rhysodoïdes** : la super-famille d'insectes coléoptères adéphages comprenant l'unique famille des rhysodidés.

rhysse

une **rhysse** : le genre de grands hyménoptères, de la famille des ichneumonoïdés, dont certaines espèces, grâce à leur tarière, trouent l'écorce des arbres et pondent leurs œufs sur des larves xylophages (sirex et grands longicornes) qu'elles détruisent à leur profit.

Ce nom est emprunté au latin savant *rhyssa* (1829), lui-même tiré du grec « resserré, contracté, ridé ».

rhythm and blues

le ***rhythm and blues*** ou **RnB**, **Rhythm'n'blues** : une musique populaire américaine.

Au 16ème siècle, le mot rythme a été écrit *rhythme* en français.

Ce mot de l'anglais des États-Unis est composé de *rhythm* « rythme », *and* « et », *blues* « blues ».

rhytidome

un **rhytidome** : pour une plante, l'ensemble des tissus inertes et crevassés situés en dehors du périderme.

Ce nom est formé du grec ρ ̔ υ τ ι δ(ο)- de ρ ̔ υ τ ί ς, ρ ̔ υ τ ί δ ο ς « ride » et de -ome.

rhytine

les **rhytines** : des mammifères marins disparus à la fin du 18ème siècle.

rhyton

un **rhyton** : un vase à boire en forme de corne ou de cornet.

Ce nom est emprunté au grec ρ ̔ υ τ ό ν « vase à boire », de ρ ̔ υ τ ό ς « qui coule » (de ρ ̔ ε ῖ ν « couler »).

RI

ria

une **ria** : un golfe marin étroit, allongé, et relativement profond, qui résulte de l'envahissement de la partie basse d'une vallée fluviale par la mer.

Ce mot est emprunté, par l'intermédiaire de l'allemand où le mot a été introduit dans la terminologie géographique par F. von Richthofen, au castillan et au protugais *ria* « baie », lui-même issu de *río* « rivière, fleuve », voir : rio.

riad

un **riad** ou **ryad, ryhad** : une forme d'architecture traditionnelle du Maroc.

Ce nom est emprunté à l'arabe *ryad*, pluriel de *rawda* « jardin ».

rial

un **riyal** ou **rial** : le nom de la monnaie de l'Iran ou d'Oman, du Qatar, du Yémen et de l'Arabie saoudite.
des riyals ou rials

Ce nom est emprunté au persan *riyal*, et celui-ci à l'arabe *riyal* « rial, monnaie d'argent », lui-même emprunté à l'espagnol *real* (voir : réal).

riant

[en **riant**] rire (voir ci-dessous).

elle est riante, il est **riant** :

- rit, a l'air gai, joyeux ;
- exprime la joie, la gaieté ;
- est agréable à la vue, est pleine ou plein de séduction et dispose à la gaieté ;
- est d'une teinte claire, lumineuse, vive ;
- incite à la gaieté ;
- est aimable, séduisante ou séduisant à l'esprit.

le **riant** :

- le caractère, l'état de ce qui est riant ;
- le caractère, la qualité de ce qui est agréable, séduisant.

Ce mot vient du participe présent de rire.

RIB

un **RIB** : un relevé d'identité bancaire.

ribambelle

une **ribambelle** :

- une longue file de personnes, et spécialement d'enfants, ou de choses en grand nombre ;
- une série, une suite.

en ribambelle : en cortège, en file.

Ce nom est probablement composé de *riban*, une forme ancienne de ruban, et du radical *bamb-* qui évoque le balancement (à comparer avec le franc-comtois *bamballer* « balancer » et le lorrain *bambiller* « osciller ».

ribat, ribât

un **ribat** ou **ribât** :

- un couvent fortifié construit aux premiers siècles de l'Islam, aux frontières de l'Empire arabe, tant pour la défense que pour servir de base d'attaque ;
- un caravansérail en Iran et parfois en Turquie.

Ce nom est emprunté à l'arabe *ribat* « couvent fortifié établi aux frontières de l'empire musulman pour protéger celui-ci contre les « infidèles » », dérivé du verbe *rabata* « être en poste, tenir garnison ; menacer les frontières de l'ennemi », dont le participe actif est *murabit* « soldat en garnison ; garde-frontière ; combattant pour la foi servant dans un ribat » (voir : marabout). La dynastie des Almoravides (1056-1147) tire son nom de *murabit*, et Rabat, l'actuelle capitale du Maroc, s'appelle en arabe *ribat al-fath* « le camp de la victoire ».

ribaud, ribaudaille, ribaude, ribaudequin, ribauder, ribauderie, ribaudure

un **ribaud** :

- un soldat faisant partie d'un corps de garde créé par Philippe Auguste ;
- un aventurier qui suivait l'armée en quête de pillages.

le roi des ribauds

une ribaude, un **ribaud** : une femme ou un homme de mauvaise vie.

elle est ribaude, il est **ribaud** :

- mène une vie dissolue ;
- est débauché(e), impudique.

une **ribaudaille** :

- une troupe de ribauds ;
- un ramassis de vauriens, de fripouilles.

un **ribaudequin** :

- une grande arbalète fixée sur un fut mobile qui servait à lancer des javelots ferrés ;
- une pièce d'artillerie composée de plusieurs bouches à feu de petit calibre, montées parallèlement sur un affut équipé de deux roues.

une **ribaude** ou **ribaudure** : une barre saillante que présente quelquefois la surface des étoffes et qui provient soit de l'inégalité des matières employées ou de l'inégalité de la réduction soit d'un défaut produit lors du foulage des draps.

ribauder : se livrer à la débauche.

une **ribauderie** : un acte ou un propos de ribaud, une débauche.

Le mot ribaud est dérivé, à l'aide du suffixe -aud, de l'ancien et moyen français *riber* « se livrer au plaisir », lui-même emprunté au moyen haut allemand *rîban* au sens de « être en chaleur, s'accoupler », proprement « frotter », un sens déjà attesté par l'ancien haut allemand *rîban*.

ribes, ribésiacée, ribésiée

un **ribes** : un groseillier.

les **ribésiacées** ou **ribésiées** : la tribu de plantes dicotylédones. ayant pour type le groseillier.

Le nom (un) ribes est emprunté au latin médiéval ribes de même sens.

riblage, ribler, riblette, ribleur, riblon

1.A. un **riblage** : l'action de ribler ; le résultat de cette action.

ribler (1) : aiguiser une meule en la frottant contre une autre meule.

un **riblon** : un déchet métallique provenant notamment du laminage du fer et de l'acier.

1.B. **ribler** (2) :

- subtiliser quelque chose ;
- rôder, la nuit, à la recherche d'un mauvais coup.

un **ribleur** :

- un individu qui court les rues, la nuit, à la recherche d'un mauvais coup ;
- un mauvais sujet.

Le verbe ribler est dérivé de l'ancien verbe *riber*, voir : ribaud, avec le suffixe -eler.

2. une **riblette** : une tranche mince de bœuf, de veau ou de porc, qu'on sale, qu'on épice, et qu'on fait griller.

Ce nom est issu du moyen néerlandais *ribbe* « côte (en boucherie) », peut-être comme calque du diminutif *ribbekijn* selon la forme *ribelete* attestée en 1393.

ribo-

ribo- est tiré de ribose et de ribonique.

voir : CNRTL.

riboflavine

une **riboflavine** ou **lactoflavine** : la vitamine B2.

Ce nom est composé de ribo- tiré de ribose, et de flavine.

ribonique

un acide **ribonique** : un acide obtenu par oxydation du groupe CHO du ribose.

La désignation de l'acide ribonique est tirée d'acide arabonique, l'inversion des lettres évoquant l'inversion stéréochimique. Cette inversion a été faite d'abord en allemand par Fischer et Piloty. Arabonique est lui-même tiré d'arabinose dérivé d'arabine « principe soluble de la gomme arabique ».

ribonucléase

une **ribonucléase** : l'enzyme pancréatique qui a la propriété de scinder les molécules de l'acide ribonucléique.

une **désoxyribonucléase** : une, un enzyme.

Le nom (une) ribonucléase est composé de ribo- tiré de ribose, de nuclé- du latin *nucleus* « noyau », et de l'élément -ase, indicatif de la fonction enzymatique.

ribonucléine

une **ribonucléine** : un ribonucléoprotéide.

ribonucléique

un acide **ribonucléique** ou **ARN** : l'acide nucléique dont le sucre est le ribose, et qui est un constituant du cytoplasme et du noyau des cellules.

un **ribozyme** : un acide ribonucléique doué d'une propriété catalytique sur l'hydrolyse de certaines liaisons internucléotidiques des acides nucléiques, selon un processus réactionnel comparable à celui des enzymes protéiniques comme les endonucléases.

un acide **désoxyribonucléique** : ADN.

Voir sur France Terme : acide ribonucléique ; ARN antisens ; ARN guide ; ARN messager ; ARN MIC ; ARN monocistronique ; ARN nucléaire de grande taille ; ARN polycistronique ; ARN polymérase ; ARN précurseur ; ARN prémessager ; ARN recombinant ; ARN satellite ; ARNm polycistronique ; boucle R ; complexe de blocage de l'expression génique par des ARN ; complexe de blocage transcriptionnel par des ARN ; criblage différentiel ; hybride ADN-ARN ; interférence par ARN ; micro-ARN ; petit ARN interférent ; petit ARN nucléaire ; précurseur de micro-acide ribonucléique (micro-ARN) ; précurseur de petits ARN interférents ; riborégulateur bactérien ; transfert d'ARN.

Le mot ribonucléique est composé de ribo- tiré de ribose, et de nucléique.

ribonucléoprotéide, ribonucléoprotéine

un **ribonucléoprotéide** ou une **ribonucléoprotéine** : une nucléoprotéine résultant de la combinaison d'un acide ribonucléique avec une protéine.

ribonucléoside

un **ribonucléoside** : un nucléoside dont le pentose est le D-ribose.

un **ribonucléoside-diphosphate**, une ribonucléoside-diphosphate-réductase

un **ribonucléoside-triphosphate**

ribonucléotide

un **ribonucléotide** : un nucléotide dont le pentose est le D-ribose.

une **ribonucléotide-réductase** : une ribonucléoside-diphosphate-réductase.

ribophorine

une **ribophorine** : une glycoprotéine cellulaire.

ribord

un **ribord** : le bordage de la carène compris entre les gabords (ou galbords) lesquels touchent la quille et le voisinage de la flottaison.

Ce nom est une altération de rebord probablement sous l'influence de l'anglais *rib* « côte » attesté dans un sens voisin de ribord depuis 1553.

ribordage

un **ribordage** :

- un dommage subi par un navire à la suite d'un choc accidentel avec un autre bâtiment dans le port ou la rade ;
- une indemnité payée pour ce dommage.

un droit de ribordage

Ce nom est dérivé, à l'aide du suffixe -age, de ribord « virure de bordages assemblés au-dessus de la virure inférieure du bordé », altération de rebord probablement sous l'influence de l'anglais *rib* « côte », attesté dans un sens voisin de ribord depuis 1553.

riborégulateur

un **riborégulateur** :

- une molécule susceptible de contrôler ou de modifier l'action d'un acide ribonucléique ;
- un ARN qui assure la régulation de l'expression des gènes lors de la traduction ou de la transcription. Les riborégulateurs sont les micro-ARN, les petits ARN interférents des eucaryotes et les ARN régulateurs de type bactérien. En anglais : *riboswitch*. Voir aussi : micro-ARN, petit ARN interférent, riborégulateur bactérien. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

un **riborégulateur bactérien** ou **ARN régulateur de type bactérien** : un ARN messager d'une bactérie qui, selon les domaines de sa séquence non codante, détermine ou non, en fonction des besoins de la cellule, sa transcription, sa traduction ou son autodestruction. Une dizaine de classes de tels ARN messagers est connue chez les bactéries, une seule chez les eucaryotes. En anglais : *bacterial riboswitch*. Voir aussi : aptamère de riborégulateur bactérien, riborégulateur. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

ribose

un **ribose** : un sucre à cinq atomes de carbone, présent dans les tissus animaux et végétaux et constituant de plusieurs nucléotides, en particulier des molécules de l'acide ribonucléique.

une **ribose-phosphate-isomérase**

un **désoxyribose** (constituant de l'ADN).

un **phosphoribose**

Le nom (un) ribose vient d'(acide) ribonique, avec le suffixe -ose des sucres substitué au suffixe -onique des acides.

ribosomal, ribosome, ribosomique

un **ribosome** : une petite particule cytoplasmique, dense aux électrons, de 100 à 400 Å, isolée ou groupée en amas ou polyribosomes, constituée d'acide ribonucléique et de diverses protéines.

elle, il est **ribosomique** : se rapporte au ribosome.

On a lu aussi : elle est ribosomale, il est ribosomal, elles sont ribosomales, ils sont ribosomaux.

Le nom (un) ribosome est composé de ribo- et -some du grec σ ω̃ μ α « petit corps ».

Le mot ribosomal est emprunté à l'anglais *ribosomal* attesté en 1960, dérivé de *ribosome* correspondant au français ribosome avec le suffixe correspondant à -al.

ribot, ribotant, ribote, riboter, riboteur

1. elle est ribotante, il est **ribotant** : a l'habitude de riboter.

une **ribote** :

- un repas où l'on mange et où l'on boit avec excès ;
- une beuverie ;
- une ivresse ;
- un usage excessif, une pratique immodérée de quelque chose.

faire ribote : boire et manger avec excès.

en ribote : en état d'ivresse.

riboter (1) :

- faire ribote ;
- mener une vie de débauche.

une riboteuse, un **riboteur** : une personne qui aime riboter, faire la noce.

elle est riboteuse, il est **riboteur** : aime riboter, faire la noce.

Le verbe riboter est probablement dérivé de ribaud, avec la désinence -er. Un autre dérivé de ribaud, ribauder « paillarder » est parfois considéré comme la base de riboter qui en serait issu par substitution de suffixe.

2. Bretagne.

un lait **ribot** :

- un babeurre ;
- une boisson fermentée obtenue à partir du lait écrémé.

un **ribot** : le pilon de la baratte à beurre.

riboter (2) : baratter la crème du lait avec le ribot.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le mot ribot est une variante graphique de ribaud.

ribouis

un **ribouis** :

- un soulier usagé, recousu ou ressemelé ;
- un gros soulier.

se laver les ribouis : se laver les pieds.

Les mots familiers ne manquent pas pour désigner les chaussures ou, comme l'on ne dit plus guère, les souliers. Parmi ceux-là, ribouis, terme populaire peu connu, possède une consonance savoureuse et une étymologie

amusante. Il serait issu, par l'intermédiaire de mots aujourd'hui disparus, de buis. Le bois de buis ayant été utilisé pour façonner un outil de cordonnier, ribouis en est venu à désigner celui qui fabrique les chaussures, puis la chaussure elle-même, de préférence le vieux soulier, le soulier rapiécé. Académie française.

rebouiser : remettre en forme au moyen du bouis, le lissoir en buis du cordonnier.

Le nom (un) ribouis est un déverbal de rebouiser, lui-même dérivé de bouis « lissoir en buis du cordonnier ». *Rebouiseur* « cordonnier », dérivé à l'aide du suffixe -eur de rebouiser, a donné par abrègement *riboui(s)* « savetier ».

riboulant

des yeux **riboulants** : des yeux ronds et mobiles qui expriment la stupeur ou la colère.

voir : ribouler (ci-dessous).

ribouldingue, ribouldinguer

une **ribouldingue** : une partie de plaisir, une java, une nouba.

faire la ribouldingue :

- faire la noce, participer à une partie de plaisir ;
- mener une vie de débauche.

ribouldinguer : faire la ribouldingue, faire la fête.

Ce nom est un déverbal de *ribouldinguer* « faire la noce », dont le premier élément semble contenir le mot dialectal *riboula/reboula* « festin à la fin de la moisson » (reboule) et le second représente le verbe dinguer. Pour une autre hypothèse, voir : CNRTL.

ribouler

ribouler des yeux ou des cal(l)ots, des mirettes, des prunelles, des quinquets : rouler des yeux étonnés, effarés ou furibonds.

Le verbe ribouler est un mot dialectal, variante de *rebouler* formé de re-, boule, -er.

ribozyme

un **ribozyme** :

- un acide ribonucléique doué d'une propriété catalytique sur l'hydrolyse de certaines liaisons internucléotidiques des acides nucléiques, selon un processus réactionnel comparable à celui des enzymes protéiniques comme les endonucléases ;
- un petit ARN à propriété enzymatique, de type nucléase, transférase ou polymérase, capable de catalyser une ou plusieurs réactions biochimiques. En anglais : *ribozyme*. Voir aussi : désoxyribozyme. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

Ce nom est composé de ribo- tiré d'arabine, qui désigne le principe actif de la gomme arabique, et d'(en)zyme.

rib steak

un **rib steak** : une tranche prise dans la côte de bœuf non désossée, un bifteck de côte(s), un steak de côte(s).

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

rica

une **rica** : un voile pourpre, carré et à franges que portaient les femmes romaines au cours des cérémonies religieuses.

Ce nom vient du mot latin de même sens.

ricain

une ricaine, un **ricain** : une Américaine, un Américain(e) des États-Unis.

Ce nom est une aphérèse d'Américain.

ricanant, ricanement, ricaner, ricanerie, ricaneur, ricanier

elle est ricanante, il est **ricanant** : ricane, rit de manière sarcastique.

un **ricanement** :

- l'action de ricaner ;
- un rire forcé ou contenu qui traduit la joie mauvaise, la moquerie ou le cynisme ;
- l'expression que donne ce rire ;
- un rire forcé ou traduisant la gêne.

ricaner :

- rire d'une manière forcée ou contenue avec une intention malveillante, pour exprimer de la moquerie ou du mépris ;
- rire sottement sans motif ou pour cacher sa gêne ;
- dire, exprimer en se moquant ou en faisant preuve de cynisme ;
- se moquer méchamment, avec mépris.

une **ricanerie** :

- l'action de ricaner ;
- un rire mauvais, grinçant ou ironique.

une ricaneuse, un **ricaneur** : celle, celui qui ricane.

elle est ricaneuse ou ricanière, il est **ricaneur** ou **ricanier** :

- ricane ;
- a le ton, l'esprit d'un ricanement.

Le verbe ricaner est une variante, probablement sous l'influence de rire, de l'ancien français *rec(h)aner* « braire », qui est dérivé de l'ancien normand *cane* « dent », qui représente l'ancien bas francique *kinni* « joue », voir : quenotte.

ricaniidé

les **ricaniidés** : une famille d'insectes hémiptères fulgoromorphes (auchénorrhynques) fulgoroïdes, des hémiptères sauteurs.

ric-à-rac

ric-rac ou **ric et rac, ric-et-rac, ric à rac, ric-à-rac, ric-à-ric** :

- d'une manière exacte, rigoureuse ;
- exactement mais sans rien de plus ;
- très juste, plutôt moins que plus.

Cette locution est formée avec les onomatopées ric et rac.

ricasser, ricassier

ricasser : ricaner, rire moqueusement ou sottement.

elle est ricassière, il est **ricassier** : ricane, rit sottement.

Le verbe est probablement issu du croisement de *riacer* dérivé de *riace* « qui rit trop ou mal à propos », attesté du 13ème au 15ème siècle, lui-même dérivé de rire, avec ricaner.

riccie

une **riccie** : une plante.

P. F. R. **Ricci** : un botaniste italien.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *riccia* du nom du botaniste italien P. F. R. Ricci.

ricercare

un **ricercare** : en musique ancienne (Renaissance, Baroque) une composition se présentant selon la destination instrumentale comme une recherche libre proche de l'improvisation ou comme une recherche en style imitatif.

On lit aussi : ricercar et, au pluriel, *ricercari*.

Ce nom vient de l'italien *ricercare* « rechercher », composé du préfixe à valeur intensive *ri-* et de *cercare* « chercher », adopté en Italie dès le 15ème siècle pour désigner un mode d'écriture, en style libre, proche de l'improvisation, en style imitatif rigoureux, ou à vocation pédagogique regroupant les deux modes précédents. À rapprocher d'une recherche « espèce de fantaisie et de prélude sur le piano et sur l'orgue » et de *ricercata*.

riceys

un **riceys** cendré : un fromage.

un rosé des Riceys : un vin.

les Riceys : une commune en France.

richard, Richard

Richard : un prénom ; un nom.

Richard 1er, Richard II, Richard III : des rois d'Angleterre.

une richarde, un **richard** : une personne très riche.

un **richard** : une dénomination commune du bupreste, un genre d'insectes coléoptères.

richardidé, richardiidé

les **richardiidés** ou **richardidés** : une famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères téphritoïdes.

riche

elle, il est **riche** :

- a de la fortune, possède des biens en abondance, a beaucoup d'argent ;
- est habité(e), occupé(e) par des personnes possédant des biens, de l'argent ;
- dont la situation financière ou économique est prospère ;
- a beaucoup de valeur, de prix ;
- est en grande quantité, est abondante ou abondant ;
- contient, enferme une grande quantité d'éléments d'une ou de plusieurs sortes ;
- dont le contenu est complexe, abondant, varié ;
- offre, présente beaucoup de matière, d'intérêt ;
- dénote de nombreuses qualités intellectuelles ou artistiques ;
- en savoir plus : CNRTL.

les **riches** : l'ensemble des gens riches.
une, un riche

Bien que stricts antonymes, les adjectifs pauvre et riche sont d'origine différente. Pauvre vient du latin tandis que riche vient du germanique. Pauvre est issu du latin *pauper*, composé à l'aide de *paucus*, « peu », et *parere*, «

enfanter ». *Pauper* s’est d’abord appliqué à du bétail ou à des terres qui produisaient peu, ce qui n’est guère étonnant dans un monde où la richesse venait de la culture et de l’élevage, et où le nom qui désigne l’argent, pecunia, à l’origine de nos formes pécule et pécuniaire, est dérivé de *pecus*, « bétail »

Riche s’est imposé par l’intermédiaire de formes latines tardives *richus* et *ricus*, et a supplanté la forme classique *dives*, que l’on rattachait à *divus*, « dieu », parce que, selon la formule de Varron : « Le riche, comme un dieu, semble ne manquer de rien. » La racine germanique *rik-*, d’où est tiré riche, signifiait avant tout « puissant » (c’est encore ce sens qui est à l’origine du prénom Richard), et ce n’est que peu à peu que l’idée de richesse va s’imposer. En latin médiéval, *richi homines* ne désigne pas des hommes riches, mais les grands du royaume.

Riche et pauvre se construisent absolument ou à l’aide de diverses prépositions qui permettent d’introduire des nuances. *Riche en* signifie « qui contient, qui renferme beaucoup de » : *Une région riche en forêts, une eau riche en fer*. On trouve naturellement la même construction avec pauvre : *Une terre pauvre en azote, un plat pauvre en protéines*.

Avec la préposition *à* on indique une direction, un mouvement pour indiquer ce vers quoi tend une fortune ou ce qu’elle a atteint : *il est riche à millions*. On ne rencontre évidemment pas ce type de construction avec pauvre, mais ces deux adjectifs peuvent être suivis de la préposition *à* et d’un infinitif : on sera d’un côté pauvre à mourir de faim et de l’autre riche à jeter l’argent par les fenêtres.

Riche de indique la source de la fortune, que celle-ci soit concrète, *riche des millions que lui a légués son père, ou abstraite, une vie riche d’expériences*. *Pauvre de* ne se rencontre guère en ce sens. En revanche on retrouve cette construction dans des tournures appositives, comme *pauvre de lui*. Dans ce cas, pauvre traduit moins le manque que le malheur. Cette tournure ne vient d’ailleurs pas du latin *pauper*, mais du *Me miserum*, « infortuné que je suis ». On notera avec amusement que l’équivalent néerlandais de « pauvre de moi », *Wacharme*, est à l’origine du nom français vacarme. Si l’on trouve sous la plume de Brassens *pauvre de moi* (qu’il fait rimer avec *putain de toi*), on trouve, à l’inverse, sous celle de Marcel Aymé, l’exclamation « Salauds de pauvres ! », dans La Traversée de Paris, exclamation dans laquelle pauvre n’est plus un adjectif mais un nom.

En effet, pauvre et riche peuvent aussi être des substantifs. On rencontre souvent cet emploi dans des textes religieux, depuis le « Bienheureux les pauvres en esprit » des Béatitudes au Sermon sur l’éminente dignité des pauvres de Bossuet. On trouve dans les Évangiles (Marc, 10, 25) : « Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d’une aiguille qu’à un riche d’entrer dans le royaume de Dieu. »

Pauvre s’emploie aussi avec une valeur exclamative, *le pauvre* ! se rencontre en particulier en Provence et il n’est guère éloigné du « Pauvre Tartuffe » de Molière. On l’utilisait également pour parler d’une personne récemment disparue : *Ce pauvre monsieur X vient de nous quitter*…

Notons, pour conclure, que, comme de nombreux adjectifs, pauvre prend son sens propre quand il est postposé, et un sens figuré quand il est antéposé. Le poète satirique Linière ne disait-il pas, voyant passer les académiciens Chapelain et Patru : « Voici un pauvre auteur et un auteur pauvre » ?

Académie française.

voir aussi : richement, richesse, richissime, richomme (ci-dessous), enrichi, enrichir, s'enrichir, enrichissant, un enrichissement, magnificence, opulence.

Le mot richard est dérivé de riche, avec le suffixe -ard.

Le mot riche vient de l'ancien bas francique *riki* « puissant » (à comparer avec l'ancien haut allemand *rîhhi* et l'ancien bas allemand *rîki* de même sens) qui correspond au gothique *reiks* de même sens, auquel on peut rattacher l'italien *ricco*, l'espagnol et le portugais *rico*, le provençal et le catalan *ric*. Le sens de « puissant » est encore en usage dans les premiers textes français ; celui de « qui possède des biens » ne semble assuré que vers 1265. L'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal et le catalan seraient issus du latin populaire *rikkus, rikka* lui-même emprunté au gothique *reiks* « puissant », qui remonte à la même base *rīkja*, que l'ancien haut allemand et le bas allemand.

Richelieu, richelieu

Richelieu : une rivière du Canada, du Québec.

Richelieu : une ville de France.

le cardinal de **Richelieu**

le duc de **Richelieu**

un **richelieu** :

- une chaussure de ville à lacets montant jusqu'au cou-de-pied ;
- une pâtisserie ;
- une broderie à la richelieu.

des richelieus

richement, richesse

richement :

- d'une manière qui implique la possession d'importants biens matériels ;
- d'une manière couteuse, luxueuse, somptueuse ;
- avec abondance, profusion ;
- extrêmement, beaucoup.

rimer richement : avec une rime riche.

une **richesse** :

- une abondance de biens, de moyens, de revenus ;
- l'état, la condition d'une personne qui possède des biens très importants, qui a beaucoup de ressources, de revenus ;
- le caractère de ce qui renferme, offre, présente beaucoup de matière, de ressources, de possibilités de développement, de ce qui dénote une grande activité artistique ou intellectuelle ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ces mots sont dérivés de riche.

richi

un **richi** ou **rishi** : un homme d'une grande sainteté et d'une grande sagesse dans la tradition hindoue.

Ce nom vient du mot sanskrit *ṛṣi* signifiant « sage ou poète inspiré, saint ».

richissime

elle, il est **richissime** :

- est très riche ;
- est de très grande valeur, de grand prix.

une, un **richissime** : une personne très riche.

Ce mot est dérivé de riche, avec le suffixe -issime.

richomme

un **richomme** : un nom donné du 12ème au 14ème siècles aux membres de la haute noblesse espagnole ou portugaise.

Ce nom est une francisation de l'espagnol *rico hombre* de même sens, de *rico* « puissant » (voir l'étymologie de riche) et *hombre* « homme ».

Richter

l'**échelle de Richter** : une évaluation de la magnitude d'un séisme, c'est-à-dire la quantité d'énergie libérée au foyer et non pas son intensité par les effets ressentis.

ricin, ricine, riciné, ricinidé, ricinier, ricinisme, ricinoléate, ricinoléine, ricinoléique

A. un **ricin** : une plante.

une huile de ricin : une huile tirée des graines de cette plante, employée comme purgatif en médecine et comme lubrifiant dans l'industrie.

une **ricine** : la protéine toxique de l'huile de ricin.

elle est ricinée, il est **riciné** : contient de l'huile de ricin.

un **ricinier** : un ricin.

un **ricinisme** : une intoxication se manifestant par une gastro-entérite aigüe compliquée d'hémorragies et d'hépatite avec ictère.

un **ricinoléate** : un sel ou ester de l'acide ricinoléique dont certains sont utilisés dans l'industrie comme plastifiants ou stabilisants.

une **ricinoléine** :

- un ester formé par la combinaison du glycérol et de l'acide ricinoléique ;
- l'un des constituants de l'huile de ricin.

un acide **ricinoléique** : un acide-alcool éthylénique existant à l'état de glycéride dans l'huile de ricin.

B. un **ricin** :

- un nom usuel donné à des acariens de la famille des ixodidés parfois nommés tiques ;
- un nom également utilisé à propos d'insectes et notamment des phthiraptères (mallophages) de la famille des ricinidés.

les **ricinidés** : une famille d'insectes phthiraptères amblycères (ou mallophages). On y trouve les « poux des oiseaux ».

Le nom (un) ricin est emprunté au latin *ricinus* de même sens.

rickettsie, rickettsiose

une **rickettsie** : une bactérie intracellulaire à Gram négatif appartenant au genre *Rickettsia*, famille des *Rickettsiaceae*.

une **rickettsiose** : une maladie infectieuse éruptive provoquée par une bactérie du genre *Rickettsia*, transmise par les acariens, les poux et les puces.

Le nom (une) rickettsie vient du latin savant *Rickettsia* formé en 1916 sur le nom du biologiste américain H. T. Ricketts (1871-1910).

rickshaw

un **rickshaw** : en Asie du Sud-Est et en Chine, un pousse-pousse, un véhicule tricycle utilisé pour le transport.

On lit aussi un rikshau.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rickshaw*, de même sens, une forme abrégée du japonais *jinrikisha*, lui-même composé à l'aide de *jin* « homme », *riki* « pouvoir », et *sha* « véhicule ».

ricocher, ricochet, ricocheur

ricocher :

- faire un ricochet sur l'eau ;
- être renvoyé dans une autre direction après avoir frappé le sol ou un obstacle ;
- être répercuté, revenir de manière indirecte.

un **ricochet** :

- un bond ou un rebond que fait un caillou léger et plat lancé par jeu presque horizontalement à la surface de l'eau ;
- un rebondissement sur le sol ou sur un obstacle d'un projectile tiré par une arme à feu ou un canon ;
- un fait qui est la conséquence, l'effet indirect ou le rebondissement de quelque chose.

par ricochet : d'une manière indirecte, par contrecoup.

elle est ricocheuse, il est **ricocheur** : répercute, renvoie quelque chose.

L'origine du nom ricochet est obscure, voir : CNRTL.

ricotta

une **ricotta** : un fromage italien.

Ce nom est emprunté à l’italien *ricotta*, de même sens, lui-même issu du latin *recocta*, forme féminine substantivée du participe passé de *recoquere* « recuire ». Voir aussi : rigotte (ci-dessous).

ric-rac

ric-rac ou **ric et rac, ric-et-rac, ric à rac, ric-à-rac, ric-à-ric** :

- d'une manière exacte, rigoureuse ;
- exactement mais sans rien de plus ;
- très juste, plutôt moins que plus.

Cette locution est formée avec les onomatopées ric et rac.

rictus

un **rictus** :

- une contraction des muscles peauciers de la face due à un spasme nerveux et donnant au visage l'expression d'un rire forcé ;
- un rire forcé et silencieux ou sourire grimaçant et silencieux traduisant souvent des sentiments comme la jalousie, la colère, la méchanceté, la douleur.

Ce nom vient du mot latin *rictus* signifiant « ouverture de la bouche, bouche ouverte », participe passé de *ringor* « grogner en montrant les dents ».

ridaforolimus

des endoprothèses coronaires enrobées de **ridaforolimus**

ridage, ridain, ride, ridé

un **ridage** :

- un défaut dû à un séchage trop rapide et non uniforme d'une peau, d'une toile peinte ;
- l'action de rider, de tendre un cordage.

un **déridage** : un traitement esthétique.

un **ridain** ou **ridin** : une ride très accentuée au fond de la mer formant une brusque dénivellation, en particulier dans les mers d'Islande.

une **ride** :

- un sillon qui marque de façon plus ou moins accentuée la peau du front, du cou, du visage, des mains ;
- un signe et un effet de vieillissement ;
- une légère ondulation que le vent provoque à la surface de l'eau ;
- un pli ou un sillon marquant une surface quelconque ;
- une sinuosité visible sur une tige ou une branche à l'endroit où était attachée une feuille avant de tomber;
- une forme de relief ;
- une accumulation sableuse ;
- un bout de filin qui, passant dans les trous de cap-de-mouton, sert à raidir ou rider les haubans, étais, etc.

elle est ridée, il est **ridé** :

- est marqué(e) de rides ;
- présente à sa surface des sillons, des stries peu profondes.

des fumées ridées : les excréments des vieux cerfs et des vieilles biches.

- un ridage, une ride, un rideau, une ridée, un ridement, rider, une ridule, riduler ; une fronce, froncé, un froncement, froncer, un froncis, une fronçure, défroncer ; un rhytidome, les rhytines ; rue, ruelle ;
- un ridage (d'un cordage) une ride, rider, un ridoir.

rideau

un **rideau** :

- une pièce d'étoffe ou de matière synthétique pouvant former des plis, généralement mobile, placée devant une ouverture, pour faire écran à la lumière ou à la vue, ou pour cacher, préserver, décorer quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **rideau gonflable** : un coussin gonflable qui se déploie le long des vitres d'un véhicule lors d'un choc latéral, afin de protéger la tête de ses occupants. En anglais : *curtain airbag*. Voir aussi : sac gonflable. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

un **double-rideau**, des doubles-rideaux

un **mur-rideau** : pour une construction, un mur extérieur mais non-porteur, avec généralement des éléments modulaires.

Ce nom est dérivé de rider, avec le suffixe -eau.

ridée

une **ridée** : un filet qui sert à prendre les alouettes.

Ce nom vient du participe passé de rider.

ridelle

une **ridelle** :

- un montant, un châssis placé de chaque côté d'une charrette, d'un camion, d'une remorque, pour maintenir la charge ;
- un instrument servant à contrôler le cuir intérieur nécessaire à chaque pointure de gant.

des ridelles : des brins de bois de chêne en grume, employés par les charrons pour la fabrication des diverses parties d'un chariot.

Ce nom est emprunté au maoyen haut allemand *reidel* « rondin », en allemand *Reitel*.

ridement, rider

1. un **ridement** : l'action de rider ou de se rider ; le résultat de cette action.

rider :

- sillonner, marquer de rides ;
- produire une légère ondulation ;
- marquer de plis ou de sillons ;
- tendre une manœuvre dormante à l'aide de ridoirs ou de caps-de-mouton.

se rider : se marquer de plis, de sillons.

dérider :

- effacer, enlever les rides ;
- rendre moins triste, moins soucieux.

se dérider :

- enlever, perdre ses rides ;
- sourire, se détendre, s'égayer.

Le verbe rider vient probablement de l'ancien haut allemand *rîdan*, anciennement *wrîdan* « tourner, tordre », voir : CNRTL.

2. un ***rider*** :

- un cavalier amateur de chevaux et de courses ;
- un costume masculin élégant.

être ***rider*** : être beau, chic, élégant.

Ce mot est emprunté à l'anglais *rider* « cavalier », dérivé de *to ride* « aller à cheval ». Le sens d'élégance est tiré de *gentleman-rider*.

ridicule, ridiculement, ridiculisation, ridiculiser, ridiculisme, ridiculissime, ridiculité

elle, il est **ridicule** :

- est de nature à provoquer involontairement le rire, la moquerie, la dérision ;
- n'est pas raisonnable, est contraire au bon sens ;
- est insignifiante ou insignifiant, est dérisoire.

les *Précieuses ridicules* : une comédie de Molière.

A. le **ridicule** :

- un caractère, un trait par lequel une personne ou une chose est ridicule ;
- ce qui, dans un comportement, une situation, provoque le rire, la moquerie, la dérision ;
- le fait d'être ridicule, l'action, la manière de ridiculiser quelqu'un ou quelque chose ;
- un propos par lesquels on ridiculise quelqu'un ou quelque chose.

se couvrir de ridicule : se comporter de telle manière que l'on devienne ridicule.

c'est d'un ridicule (achevé) !

B. un **ridicule** : un réticule, un petit sac à main ou une bourse, autrefois à mailles fines, qui était très en vogue sous le Directoire.

ridiculement :

- d'une manière ridicule, qui suscite la moquerie, le rire ;
- d'une manière déraisonnable, contraire au bon sens ;
- de façon dérisoire, insignifiante ;
- d'une manière excessive.

une **ridiculisation** : l'action de rendre ridicule.

ridiculiser :

- tourner en ridicule quelqu'un ou quelque chose ;
- rendre ridicule quelqu'un ou quelque chose.

se ridiculiser : se rendre ridicule par son comportement, ses propos.

un **ridiculisme** : le caractère de ce qui est ridicule.

elle, il est **ridiculissime** : est extrêmement ridicule.

une **ridiculité** :

- le caractère de ce qui est ridicule ;
- une chose ridicule ;
- une action, un propos par lesquels on se rend ridicule.

Le mot ridicule est emprunté au latin *ridiculus* « plaisant, drôle » « ridicule, risible, comique; extravagant ».

ridin

un **ridain** ou **ridin** : une ride très accentuée au fond de la mer formant une brusque dénivellation, en particulier dans les mers d'Islande.

Ce nom est dérivé du verbe rider, avec le préfixe -ain ou -in.

ridoir

un **ridoir** : tout appareil à poulie, crémaillère ou vis permettant de tendre un cordage ou une chaine.

Ce nom est dérivé de rider (un cordage), avec le suffixe -oir.

ridule, riduler

une **ridule** : une petite ride.

riduler : marquer de petites rides.

Le nom (une) ridule est dérivé de ride, avec le suffixe -ule.

riel

un **riel** : l'unité monétaire principale du Cambodge.

Ce nom vient d'un mot khmer.

Riemann, riemannien

elle est riemannienne, il est **riemannien** : est propre au mathématicien allemand Bernhard **Riemann** et à ses théories.

une riemannienne, un **riemannien** : une mathématicienne, un mathématicien travaillant suivant les théories de Riemann.

rien, riéniste, rienner, rienologie, rienologiste, rienologue

rien, ne rien comprendre, ne rien faire, être plus important que rien au monde, valoir presque rien, rien ne vaut, absolument rien, ce n'est pas rien, c'est rien de moins que, comme si de rien n'était, ce n'est rien, il ne lui est rien, rien ne va plus, ça ne sert à rien, c'est trois fois rien, rien que d'y penser, partir de rien, pour rien, de rien, c'est mieux que rien, en moins de rien, de tout et de rien

un **rien** : une chose sans importance, une bagatelle.

d'un rien : de très peu de chose.

un rien de : un peu de.

un rien du tout : une personne qu'on n'apprécie pas, qu'on n'estime pas.

en un rien de temps : très rapidement.

le rien : le néant.

Dictionnaire des belgicismes :

- rien grand-chose : pas grand-chose.
- ne savoir de rien : n'être au courant de rien.
- tourner à rien : dépérir, dégénérer.

Expressions avec rien : Office québécois de la langue française ; Wiktionnaire.

Même aujourd'hui, dans la France des interactions ordinaires, où en effet le 'ne' a souvent disparu, il reste vrai que le 'rien' seul est parfois un peu faible. Au suspect sur lequel le policier de roman braque la célèbre lampe de bureau, et auquel il demande pour la 22e fois « alors, mon lascar, tu ne sais rien ? », le lascar affaibli mais indigné répond « rien du tout ». Car enfin, lascar ou pas, « rien » ne peut pas être quelque chose. Si vous dites à un enfant qui ouvre un carton, ou une enveloppe (si tant est qu'un enfant croise encore une enveloppe) : « tu vois, il n'y a rien », votre « tu vois » contredit le « rien » ! Comment peut-on « voir rien » ?! Ce qui est vrai, c'est l'opposition entre « quelque chose » et « rien » à l'intérieur d'un contenant. On voit tout de suite que le contenant, qui est accessoire s'il y a « quelque chose », est indispensable pour comprendre qu'il n'y a « rien ». C'est tout le problème du « rien » : il est contradictoire depuis le début. Les billets de François Jacquesson.

une, un **riéniste** ou **rienologue** : une pseudo-littératrice, un pseudo-littérateur, qui écrit sans avoir rien à dire, ou qui, d'un banal fait divers, confectionne un long roman.

rienner : ne rien faire.

une **rienologie** : la technique du riéniste.

elle, il est **rienologiste** : elle est relative, il est relatif à la rienologie.

voir aussi : une annihilation, annihiler, annihiliste ; ex nihilo ; nib ; nihilisateur, nihiliser, un nihilisme, nihiliste.

Le mot rien vient du latin *rem*, accusatif du substantif *res* « chose ».

riesling

un **riesling** : un cépage ; un vin.

Ce mot allemand attesté d'abord sous la forme *Rußlinge* (en 1490), *Rißling* (en 1565), est d'origine incertaine.

rieur, rieuse

une rieuse, un **rieur** :

- une personne qui rit ;
- une personne qui est gaie, qui aime rire, plaisanter, faire la fête;
- une personne qui se moque, qui raille.

elle est rieuse, il est **rieur** :

- est gai(e), aime rire, plaisanter, faire la fête ;
- exprime la gaieté ;
- exprime la moquerie, la plaisanterie ;
- pendant lequel on rit, on s'amuse, on est gai ;
- pour un oiseau, dont les cris aigus et saccadés ressemblent à un rire.

une (mouette) **rieuse**

Ce mot est dérivé de rire, avec le suffixe -eur, -euse.

rif

un **rif** ou **riffe** : un feu.

le rif : la ligne de feu, le front, un combat.

un rif :

- une arme à feu, un révolver ;
- une bagarre, une rixe, un rififi.

de rif : rapidement, avec décision.

voir aussi : riffaudé, riffauder, rifodé (ci-dessous).

Le nom (un) rif est issu du latin *rufus* « rougeâtre, roux » probablement par l'intermédiaire de l'argot italien *ruffo* « feu » (de l'italien *ruffo* « roux »).

Rif, rifain

elle est rifaine, il est **rifain** : est du **Rif**, un massif du nord du Maroc.
une Rifaine, un Rifain

riff

un **riff** : un fragment mélodique utilisé de manière répétitive et rythmique.

Ce nom est emprunté à l'anglais *riff*, une abréviation de *riffle* « action de parcourir rapidement, de feuilleter des documents ou un livre », un déverbal de *to riffle* « piller, dévaliser, vider » et « feuilleter rapidement, parcourir », d'où l'emploi sous la forme *riff* en musique par analogie avec cette action.

riffaudé, riffauder

elle est riffaudée, il est **riffaudé** : est victime d'un incendie.

les **rifodés** : des mendiants qui, avec leurs femmes et leurs enfants, imploraient la charité publique en se prétendant victimes d'un incendie.

riffauder :

- bruler, incendier, chauffer ;
- tuer avec une arme à feu.

riffauder son cheval : le fouetter.

Le verbe riffauder, plus anciennement *rifoder*, est dérivé de *riffe*, une variante de rif, par l'intermédiaire d'une suffixation en -aud.

rififi

un **rififi** : une dispute violente, une bagarre.

Ce nom est probablement formé sur rif « zone de combats, front » avec un redoublement expressif.

riflard, rifle, rifler

1. un **riflard** (1) :

- un outil de maçonnerie ;
- un rabot ;
- la laine la plus longue et la plus grosse d'une toison ;
- une grosse lime servant à dégrossir les métaux.

rifler (1) :

- égratigner, écorcher ;
- fouetter ; piller, voler ;
- dégrossir, limer, aplanir avec le riflard ou le rifloir.

voir aussi : un rifleur, un rifloir (ci-dessous).

Le verbe rifler est probablement emprunté à l'ancien haut allemand *riffilôn* « déchirer en frottant ». Le sens technologique est probablement dû à l'influence de riflard (1) et rifloir.

2. un **riflard** (2) : un parapluie, de grande taille le plus souvent.

Le nom (un) riflard (2) est un emploi comme nom commun de Riflard, le nom d'un personnage de la comédie de Picard, qui portait un énorme parapluie.

3. un **rifle** :

- une carabine à long canon rayé ;
- un fusil, une arme à feu.

une carabine ou un pistolet vingt-deux long rifle

Le nom (un) rifle est emprunté à l'anglo-américain *rifle* « fusil à canon rayé », d'abord « rainure d'un canon de fusil », qui serait issu de *to rifle* « former des rainures en spirale dans un canon d'arme à feu » issu du français rifler, ou serait issu de l'allemand *Riffel* « crête d'une cannelure, cannelure », dans le langage des armuriers d'origine allemande de Pennsylvanie.

4. une **rifle** : un jeu de loto.

rifler (2) : jouer au loto.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

riflette

une **riflette** : une zone de combats, une ligne de feu, un front.

Ce nom est dérivé de la forme rifle de rif, avec le suffixe -ette (-et).

rifleur, rifloir

un **rifleur** : celui qui fouettait les gens.

un **rifloir** : une lime de formes variées selon l'usage auquel elle est destinée.

Ces noms sont dérivés de rifler.

rifodé

les **rifodés** : des mendiants qui, avec leurs femmes et leurs enfants, imploraient la charité publique en se prétendant victimes d'un incendie.

Ce nom est dérivé de rifoder, une ancienne forme de riffauder.

rift

un **rift** : un fossé d'effondrement.

un rift continental, un rift océanique

Ce nom est emprunté à l'anglais *rift* « fissure, crevasse », par abréviation de *rift-valley* « fossé d'effondrement ».

Riga

Riga : la capitale de la Lettonie.
habitants : Rigoise, Rigois.

rigadeau

un **rigadeau** : une coque, un coquillage.

Ce nom est une variante du breton *rigadell* « pétoncle, palourde, coquillage marin ».

rigatoni

des **rigatoni** : des pâtes alimentaires.

rigaudon

un **rigaudon** ou **rigodon** :

- une danse ; un air très vif à deux temps sur lequel on exécute cette danse ;
- une batterie, une sonnerie, un mouvement de fanion exécutés au champ de tir pour signaler qu'une balle est placée au centre de la cible ;
- une balle placée au centre de la cible.

L'origine de ce nom est incertaine.

right

[en anglais : *the right man at the right place*] : l'homme qui convient à la place qui convient .

un droit d'antenne ou droit de diffusion : un droit protégeant la transmission d'une émission. En anglais : *broadcasting right*.

un droit irrévocable d'usage ou DIU : un droit d'usage exclusif de tout ou partie de la capacité de transmission d'une infrastructure de télécommunication, non résiliable pendant la durée fixée par le contrat, généralement de plusieurs années. En anglais : *indefeasible rights of use ; IRU*.

des droits patrimoniaux traditionnels ou DPT : les droits des peuples autochtones à garder et à gérer leurs biens matériels et immatériels. En anglais : *traditional resource rights ; TRR*.

une gestion des droits numériques ou GDN : une mise en œuvre des différents procédés destinés à protéger les droits afférents à la diffusion de contenus sur supports numériques. En anglais : *digital rights management ; DRM*.

une restructuration : une réorganisation d'une entreprise avec un maintien de l'effectif, des embauches ou des licenciements. En anglais : *downsizing ; rightsizing ; up sizing ; upsizing*.

rigide, rigidement, rigidifier, rigidimètre, rigidité

elle, il est **rigide** :

- est ferme, résiste à la pression ou à la déformation ;
- est raide et droite, est raide et droit ;
- dont les muscles sont contractés ;
- applique à la lettre les lois ou les règles établies ;
- se soumet ou soumet les autres avec rigueur et sévérité à ses principes en ne souffrant ni dérogation, ni assouplissement ;
- s'inspire de principes stricts et porte à une attitude sévère, intransigeante ;
- ne subit aucune variation, fait l'objet d'une application stricte.

elle, il est **extra-rigide** : est très rigide.

rigidement : d'une manière rigide.

rigidifier : rendre rigide ou plus rigide.

un **rigidimètre** : un appareil destiné à mesurer la rigidité diélectrique d'un isolant.

une **rigidité** :

- l'état de ce qui est ferme, de ce qui résiste à la pression, à la torsion, à la déformation ;
- l'état de ce qui se tient raide et droit ;
- l'état du corps qui se tient raide, contracté ;
- le caractère d'une personne rigide, inflexible ;
- le caractère des principes, des traits de comportement d'une personne rigide ;
- le caractère de ce qui obéit à des contraintes, de ce qui fait l'objet d'application stricte.

une **rigidité cadavérique** : l'état de durcissement des muscles qui apparait quelque temps après la mort et dure plusieurs heures.

Le mot rigide est emprunté au latin *rigidus* « raide, dur », dérivé de *rigeo* « être roide, raidi, durci ».

Le nom (une) rigidité est emprunté au latin *rigiditas* « rigidité, inflexibilité », dérivé de *rigidus* (voir : rigide).

rigodon

un **rigodon** : voir rigaudon (ci-dessus).

1. une rigolade, rigolard, rigoleur, une rigolbochade, rigolboche, rigolbocher, rigoler (1), rigolo, rigolote.
2. un rigolage, une rigole, rigoler (2), un rigolet.

rigolade

une **rigolade** :

- l'action de prendre du bon temps, de faire la fête, la noce et en particulier l'amour ; le résultat de cette action ;
- un rire bruyant et vulgaire ;
- un amusement, un divertissement ;
- une plaisanterie ;
- une moquerie ;
- un propos peu sérieux, fantaisiste ;
- une chose ridicule, peu sérieuse, sans importance ;
- une chose facile, faite sans effort, comme par jeu.

ne pas avoir la tête à la rigolade :

- ne pas avoir envie de s'amuser, de plaisanter ;
- ne pas être de bonne humeur.

pour la rigolade : pour rigoler, plaisanter.

prendre quelqu'un ou quelque chose à la rigolade : le prendre comme une plaisanterie.

Ce nom est dérivé de rigoler (1), avec le suffixe -ade.

rigolage

un **rigolage** :

- l'action de mettre un jeune plant en rigole ou petite tranchée dans les jardins ou les pépinières ;
- l'opération qui consiste à faire couler l'eau d'irrigation dans les rigoles ;
- un écoulement rapide, un ruissellement.

Ce nom est dérivé de rigoler (2), avec le suffixe -age.

rigolard

elle est rigolarde, il est **rigolard** :

- aime rigoler ;
- aime s'amuser ;
- exprime l'amusement, la gaieté ou la moquerie ;
- amuse, fait rigoler.

une rigolarde ou rigoleuse, un **rigolard** ou **rigoleur** : une personne qui aime rigoler, s'amuser.

Ces mots sont dérivés de rigoler (1), avec les suffixes -ard, -eur.

rigolbochade, rigolboche, rigolbocher

une **rigolbochade** :

- une danse excentrique, un amusement, une rigolade ;
- une drôlerie dite ou faite, écrite ou peinte ;
- une littérature légère.

elle, il est **rigolboche** : est amusante ou amusant, est drôle.

rigolbocher :

- s'amuser en buvant, en dansant ;
- faire la fête, la noce.

Le nom (une) rigolboche est dérivé de rigoler (1), avec le suffixe -oche (peut-être d'après bamboche 2). Le mot apparait en 1860 dans le titre *Mémoires de Rigolboche*, du nom d'une danseuse qui l'aurait créé en 1858.

rigole, rigoler, rigolet, rigoleur, rigoleuse

1. **rigoler** (1) :

- prendre du bon temps, faire la fête, la noce ;
- faire l'amour ;
- rire généralement bruyamment ;
- s'amuser beaucoup ;
- ne pas parler sérieusement, plaisanter.

pour rigoler :

- pour s'amuser ;
- pour plaisanter.

se rigoler : s'amuser, se donner du bon temps, faire la noce.

une rigolarde ou rigoleuse (1), un **rigolard** ou **rigoleur** : une personne qui aime rigoler, s'amuser.

Le verbe rigoler (1) est probablement issu d'un croisement de riolle (dérivé d'un rire) et de *gale* « réjouissance, plaisir », *galer* « s'amuser, mener joyeuse vie » (voir : galant).

2. une **rigole** :

- un petit conduit creusé dans la pierre, le ciment, ou un petit fossé aménagé dans la terre et destiné à amener ou à évacuer l'eau ;
- un petit conduit long et étroit établi pour diriger un liquide, généralement de l'eau ;
- un creux, une rainure, un sillon produit accidentellement le plus souvent par un élément météorologique ;
- en savoir plus : CNRTL.

rigoler (2) : faire des rigoles d'irrigation ou d'écoulement.

un **rigolet** : une petite rigole.

une **rigoleuse** : une petite charrue composée de deux coutres et de deux versoirs, destinée à creuser des rigoles pour l'irrigation.

Le nom (une) rigole est emprunté au moyen néerlandais *regel* « rangée, ligne droite », *richel* « fossé d'écoulement dans les étables », emprunté au latin *regula* (voir : règle).

rigollot

un (sinapisme) **rigollot** : le nom déposé d'un cataplasme sous forme de papier sinapisé, inventé par le Dr Jean-Paul Rigollot, d'Amiens (1810-1873).

rigolo, rigolote

elle est rigolote, il est **rigolo** :

- amuse, fait rigoler ;
- où l'on s'amuse.

c'est rigolo :

- c'est amusant ;
- c'est étrange, curieux, surprenant.

une rigolote, un **rigolo** :

- une personne amusante, qui aime plaisanter, s'amuser ;
- une personne qu'on ne peut pas prendre au sérieux, qui n'a pas les qualités dont elle se vante, à qui l'on ne peut pas faire confiance.

faire le rigolo : faire le clown.

un **rigolo** :

- un révolver ;
- une attaque nocturne ;
- une fausse clé, une pince à effraction.

Ce mot est dérivé de rigoler, avec le suffixe -o.

voir aussi : rigouillard (ci-dessous).

rigorisme, rigoriste

un **rigorisme** :

- une rigueur absolue de la pensée, une exigence stricte dans l'accomplissement du devoir, le respect de la loi ;
- un attachement strict et parfois outré à des règles morales ou religieuses sévères et austères ;

- un aspect sévère, rigoureux de quelque chose.

une, un **rigoriste** :

- une personne qui applique strictement les principes du rigorisme moral ou religieux ;
- une personne qui fait preuve d'une grande austérité, de sévérité ;
- une partisane ou un partisan d'une politique de rigueur, voire d'austérité, en réponse à un déséquilibre économique ou budgétaire. En anglais : *austerian*. Journal officiel de la République française du 13/12/2017.

elle, il est **rigoriste** :

- applique strictement les principes du rigorisme moral ou religieux ;
- fait preuve d'une grande austérité, de sévérité ;
- est empreinte de rigorisme, est intransigeante ; est empreint de rigorisme, est intransigeant.

Les mots rigorisme et rigoriste sont des dérivés savants de rigueur, avec les suffixes -isme, -iste.

rigotte

une **rigotte** : un fromage.

Ce mot régional (Lyonnais et Dauphiné) est emprunté à l'italien *ricotta* « fromage fabriqué à partir du petit-lait soumis à ébullition », attesté depuis 1548, issu du latin *recoctus, recocta*, participe passé de *recoquere* « faire recuire ». Le français avait emprunté l'italien *ricotta* au 17ème siècle sous la forme *ricot(t)e*, attestée de 1605 à 1660.

rigouillard

elle est rigouillarde : est rigolote, amusante, cocasse ; il est **rigouillard** : est rigolo, amusant, cocasse.

rigoureusement, rigoureux, rigueur

rigoureusement :

- avec rigueur, durement, sévèrement ;
- en se tenant strictement, étroitement à une règle, à un principe ;
- absolument, totalement ;
- d'une manière rigoureuse, exacte, minutieuse.

elle est rigoureuse, il est **rigoureux** :

- est très sévère, montre beaucoup de rigueur, de dureté dans sa conduite ou son jugement ;
- est rigide, austère, très dur(e) ;
- dont on supporte difficilement les rigueurs ;
- est appliqué(e), respecté(e) strictement ;
- est absolu(e), total(e) ;
- procède de la plus stricte exactitude, est mené(e) avec la plus grande rigueur, la plus grande précision ;
- s'attache à la rigueur intellectuelle, à la précision.

une **rigueur** :

- une sévérité inflexible, une austérité, une dureté extrême ;
- un comportement austère, rigide, aspect dur, sévère ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le mot rigoureux est emprunté au latin tardif *rigorosus* « très froid », et en latin médiéval au sens de « sévère, inflexible ».

Le nom (une) rigueur est emprunté au latin *rigor* « raideur, dureté », au figuré « sévérité, inflexibilité ».

rikiki

c'est **rikiki** ou **riquiqui** : c'est petit, mesquin, étriqué.

elle, il est riquiqui ou rikiki

un **riquiqui** : une eau-de-vie, généralement de qualité médiocre.

Ce mot est dérivé du radical onomatopéique rik-, évoquant un bruit sec, un son bref et aigu, qui a servi à former des mots et des locutions exprimant l'exactitude, la justesse, le caractère strict, puis par extension, la mesquinerie, l'avarice, l'étroitesse (à comparer avec ric-rac). Dans un vaudeville de 1806, *M. Rikiki ou le voyage à Sceaux*, de Frédéric et Roset, Rikiki est le nom d'un personnage prétentieux, ridicule et niais.

riksau

On a lu un **rikshau** pour un rickshaw (ci-dessus).

rill

un **rill** : en géomorphologie, une rigole peu profonde creusant le glacis.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rill* « ruisseau », un terme apparenté à des formes germaniques continentales, attesté comme terme de géologie depuis 1883.

rillaud, rille, rillette, rillon, rillot

des **rillauds** ou **rillots** : des morceaux de porc cuits dans leur graisse.

On a lu aussi des rillaux.

des **rilles** : de la viande de porc réduite en très petits morceaux et cuite lentement dans sa propre graisse jusqu'à l'obtention d'une pâte onctueuse.

des grosses rilles : des morceaux de viande de porc adhérant à des os que l'on cuit en même temps que les rillettes et que l'on mange généralement chauds dès qu'ils sont cuits.

des **rillettes** : une préparation faite de viande de porc, d'un mélange de porc et de lapin, d'oie ou de gibier ou d'oie cuite lentement dans sa propre graisse jusqu'à la consistance d'une pâte onctueuse.

des **rillons** :

- des résidus de viande de porc que l'on a fait fondre pour en obtenir la graisse ;
- des morceaux de porc coupés en gros cubes mijotés dans leur graisse et colorés au caramel, que l'on sert généralement froids.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom (des) rillauds ou rillots est un mot régional de l'Ouest, dérivé avec le suffixe -aud ou -ot du moyen français rille « longue bande de lard » (voir : rillettes et rillons).

Le nom (des) rillettes est un mot régional de l'Ouest (Touraine), dérivé avec le suffixe -ette, du moyen français *rille* « longue bande de lard », forme dialectale de *reille* « planchette, latte » (voir : règle), du latin *regula* « règle » « bâton droit ».

Le nom (des) rillons est aussi un mot régional de l'Ouest (Touraine), dérivé avec le suffixe -on du moyen français *rille* (voir : rillettes).

rilsan

un **rilsan** : une matière plastique, obtenue à partir de l'huile de ricin, aux nombreuses applications dans l'industrie.

un rilsan [nom déposé] ou polyamide 11 : un des premiers polymères bio-sourcés, préparé à partir d'un dérivé de l'huile de ricin, une fibre textile synthétique de la famille des polyamides utilisée en bonneterie et en lingerie pour son aspect doux et lisse.

Ce nom déposé par Organico, devenu Ato-plastique du groupe Péchiney, est formé sur ri- de ricin.

rimaille, rimailler, rimaillerie, rimailleur, rimant, rimasser

une **rimaille** : un mauvais vers, un vers de mirliton.

rimailler ou **rimasser** : faire de mauvais vers.

une **rimaillerie** : un vers de rimailleur.

une rimailleuse, un **rimailleur** : une, un poète sans talent.

une césure **rimante** : qui rime, qui est homophone.

Le verbe rimailler est dérivé de rimer, avec le suffixe -ailler.

rimaye

une **rimaye** [se prononce ri/mai ou ri/maille] : une large crevasse ouverte profondément sur le pourtour du névé, entre le rocher ou la glace qui y adhère, et la glace en mouvement.

Ce nom est un terme savoyard issu du participe passé féminin *rimata* du latin *rimari* « fendre, ouvrir, fouiller » comme le suisse romand de même sens *rimee* et l'ancien français *rimee* « fente ».

rimbaldien, Rimbaud

elle est rimbaldienne, il est **rimbaldien** :

- se rapporte au poète Arthur **Rimbaud**, à son œuvre ;
- admire Rimbaud, sa vie, son œuvre.

rime, rimé, rimer, rimeur

une **rime** :

- une répétition à la fin de deux ou plusieurs vers de la dernière voyelle accentuée ainsi que des phonèmes qui éventuellement la suivent ou la précèdent ;
- un vers ;
- un son qui est répété ;
- un mot qui contient la rime.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la rime : Wiktionnaire.

sans rime ni raison :

- sans cohérence, sans explication plausible et rationnelle ;
- qui est dépourvu de sens.

une rime féminine, une rime masculine, une rime pauvre, une rime suffisante, une rime riche, une rime léonine, une rime pour l'œil, une rime finale, une rime batelée, une rime couronnée, une rime croisée, une rime embrassée, une rime fraternisée, une rime plate, une rime redoublée

un (chant ou poème) **monorime** : dont tous les vers ont la même rime.

elle est rimée, il est **rimé** :

- contient une rime ;
- a été mise en vers, a été mis en vers ;
- dont le style, le rythme, la sonorité font penser à un texte poétique.

des **bouts-rimés** : des bouts de vers en forme de rimes données d'avance à un auteur pour composer des vers sur un sujet imposé ou non.

un **bout-rimé** :

- une pièce de vers composée sur des rimes données ;
- une pièce de vers dans laquelle les rimes seules ont une valeur.

rimer (1) :

- trouver des rimes ;
- faire des vers, faire de la poésie ;
- constituer une rime, être homophone ;
- aller de pair avec quelque chose, correspondre à quelque chose ;
- mettre en vers, versifier.

ça ne rime à rien :

- ça n'a pas de sens ;
- ça ne veut rien dire.

elle est rimeuse, il est **rimeur** : rime, contient une rime.

une rimeuse, un **rimeur** : une, un poète sans inspiration qui fait de mauvais vers.

voir aussi : une rimaille, rimailler ou rimasser, une rimaillerie, une rimailleuse, un rimailleur.

L'étymologie du nom (une) rime est incertaine, voir : CNRTL.

rimer (2) : bruler légèrement en attachant au fond du récipient de cuisson.

le **rimé** :

- ce qui a rimé ;
- une odeur de brulé.

Le verbe rimer (2) vient de l'ancien provençal *rimar* « gercer, se rider » ou *rumar* « se ratatiner, croupir », du latin rima « fente, fissure ». En moyen français *rimer* signifie « rissoler, bruler superficiellement », attesté au 15ème siècle au sens de « coller au pot (lors d'une cuisson trop forte) », en particulier chez Rabelais.

rimmel, rimmellisé

un **rimmel** [nom déposé] : un fard coloré dont on enduit les cils avec une petite brosse.

des cils **rimmellisés** : enduits de rimmel.

rinçage

un **rinçage** : l'action de rincer.

un **rinçage (thérapeutique)** : un procédé d'élimination ou de dilution d'une substance indésirable dans l'organisme, qui consiste généralement en l'administration d'un fluide. En anglais : *wash out, washout*. Journal officiel de la République française du 24/10/2012.

Ce nom est dérivé de rincer, avec le suffixe -age.

rinceau

un **rinceau** :

- un motif ornemental en forme de branche recourbée munie de feuilles, pouvant être agrémentée de pousses, de fleurs, de fruits ;
- un support de métal en forme de branche recourbée destiné à retenir les rideaux.

Ce nom vient du latin populaire *ramuscellus* « petit rameau », dérivé du bas latin *ramusculus* de même sens, diminutif de *ramus* « rameau, branche » (voir : rameau).

rince-bouche, rince-bouteille, rince-cochon, rince-doigt, rincé, rincée, rincer, rincette, rinceur, rinceuse, rinçoir, rinçonnette, rinçonnotte, rinçure

un **rince-bouche** : un bol contenant de l'eau tiède parfumée que l'on présentait à la fin du repas pour se rincer la bouche.

un **rince-bouteille** :

- un goupillon, un petit instrument comportant une tige métallique garnie de poils de brosse à une de ses extrémités et servant à rincer les bouteilles ;
- une rinceuse, une machine à rincer les bouteilles.

un **rince-cochon** : une boisson faite de vin blanc additionné de citron et d'eau de Seltz qui a la réputation de rincer une bouche pâteuse.

un **rince-doigt** : un bol contenant de l'eau tiède, parfumée généralement de citron, dont dispose chaque convive après un plat de coquillages ou de crustacés pour se laver les doigts.

être **rincé** :

- être trempé par la pluie ;
- être ruiné.

une **rincée** :

- une correction, une raclée, une volée de coups ;
- une averse.

rincer :

- passer à l'eau claire, généralement après un lavage ou un traitement quelconque ;
- frotter ou nettoyer un récipient à l'eau claire ;
- passer à l'eau le linge savonné et frotté pour enlever les produits de lavage ;
- pour une personne, une partie du corps; mouiller abondamment à l'eau claire, généralement après un lavage ;
- voler, piller quelque chose ;
- soutirer de l'argent.

je rince, tu rinces, il rince, nous rinçons, vous rincez, ils rincent ;
je rinçais ; je rinçai ; je rincerai ; je rincerais ;
j'ai rincé ; j'avais rincé ; j'eus rincé ; j'aurai rincé ; j'aurais rincé ;
que je rince, que tu rinces, qu'il rince, que nous rincions, que vous rinciez, qu'ils rincent ;
que je rinçasse, qu'il rinçât, que nous rinçassions ; que j'aie rincé ; que j'eusse rincé ;
rince, rinçons, rincez ; aie rincé, ayons rincé, ayez rincé ;
(en) rinçant.

se rincer les bras, les cheveux, les dents : les mouiller abondamment à l'eau claire.

se rincer le bec, la dalle, le gosier : boire.

je me rince, tu te rinces, il se rince, nous nous rinçons, vous vous rincez, ils se rincent ;
je me rinçais ; je me rinçai ; je me rincerai ; je me rincerais ;
je me suis rincé(e) ; je m'étais rincé(e) ; je me fus rincé(e) ; je me serai rincé(e) ; je me serais rincé(e) ;
que je me rince, que tu te rinces, qu'il se rince, que nous nous rincions, que vous vous rinciez, qu'ils se rincent ;
que je me rinçasse, qu'il se rinçât, que nous nous rinçassions ; que je me sois rincé(e) ; que je me fusse rincé(e) ;
rince-toi, rinçons-nous, rincez-vous ; sois rincé(e), soyons rincées, soyons rincés, soyez rincé(e)(es)(s) ;
(en) se rinçant.

elles se sont rincées, elles sont rincées.
elles se sont rincé les cheveux, elles ont rincé leurs cheveux, elles se les sont rincés.

une **rincette** :

- une petite dose d'eau-de-vie que l'on verse dans la tasse à café qu'on vient de vider ;
- une seconde dose suivant le pousse-café ;
- une quantité de vin versée dans le verre sous prétexte de le rincer.

une **rinceuse**, un **rinceur** : une personne qui a pour charge de rincer la vaisselle.

une **rinceuse** : une machine à rincer les bouteilles.

un **rinçoir** :

- un récipient dans lequel on met l'eau servant à rincer ;
- un lavoir où l'on rince le linge passé à la lessive.

une **rinçonnette** ou **rinçonnotte** : une rincette, un petit verre d’eau-de-vie (de mirabelle) servi après le café. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **rinçure** :

- une eau qui a servi à rincer ;
- un vin coupé d'eau ;
- un mauvais vin.

Le verbe rincer est probablement issu par dissimilation de l'ancien français *recincier, rechinchier* « rincer », du latin populaire *recentiāre* (dérivé de *recens* au sens de « frais ») continué par des formes dialectales d'Italie – de

Ferrare par la plaine du Pô jusqu'au Piémont – au sens de « rafraichir, laver » (à côté d'autres qui continuent *recentare*).

rinforzando

A. ***rinforzando*** ou rf. rfz. rinf. [ou le signe < placé au-dessus d'une note ou d'un accord] : en renforçant subitement le son.

un ***rinforzando*** : un renforcement de l'intensité d'une note ; une note ainsi renforcée.

sforzando ou sf. sfz. : en renforçant brusquement l'intensité sur une ou plusieurs notes.

B. ***rinforzando*** :

- en parlant subitement plus fort ;
- en s'accentuant.

un ***rinforzando*** :

- un accent, une augmentation de la voix ;
- une accentuation, une intensification d'un phénomène.

Ce terme de musique italienne signifiant « passage progressif du piano au forte » est proprement le gérondif de *rinforzare* « renforcer ».

ring

A. un **ring** : une enceinte, dans un hippodrome, où se tenaient les parieurs à la cote, l'ensemble des parieurs.

B. un **ring** : l'arène d'un cirque.

C. un **ring** : une estrade carrée aménagée pour les combats de boxe, lutte et catch.

monter, remonter sur le ring :

- disputer un combat de boxe ;
- reprendre la compétition.

D. un **ring** : une piste de patinage à roulettes.

E. Belgique.

un **ring** : une large route de contournement d'une ville, un périphérique.

le Ring de Bruxelles [en néerlandais : *Grote Ring rond Brussel*] : l'autoroute servant de boulevard périphérique à l'agglomération bruxelloise.

Ce nom est emprunté à l'anglais *ring*, issu du vieil anglais *rhing* « anneau, bague, cercle, cercle de personnes », attesté depuis 1330 au sens de « espace circulaire où se déroule une activité sportive, une démonstration, etc. » en particulier en parlant de la lutte ou de la boxe (1659), également au sens « emplacement où se tiennent les parieurs »(1859).

ringard, ringardage, ringarder, ringardisation, ringardise, ringardiser

1. 1. un **ringard**:

- une tige de fer cylindrique aplatie, recourbée ou en forme de crochet à l'une de ses extrémités, munie d'un manche en bois à l'autre, et dont on se sert dans les usines pour attiser le feu, agiter les matières en fusion, retirer les scories ;
- le dispositif fixé sur le bouchon tournant, qui assure la saisie et la translation verticale des assemblages combustibles ou absorbants lors des manutentions dans la zone interne du cœur d'un réacteur rapide refroidi au sodium. En anglais : *transfer beam*. Voir aussi : assemblage combustible, bouchon tournant, dalle de fermeture. Journal officiel de la République française du 02/04/2019.

un **ringardage** : l'action de ringarder, d'employer un ringard pour attiser le feu, remuer le métal en fusion, évacuer les scories ; le résultat de cette action.

ringarder : employer un ringard pour attiser le feu, remuer le métal en fusion, évacuer les scories.

Le mot ringard (1) est emprunté, avec la substitution du suffixe -ard à la finale -èle, au wallon *ringuéle, ringuèle* « levier », lui-même emprunté à l'allemand dialectal *Rengel* « buche, rondin ».

2. une ringarde, un **ringard** :

- une, un artiste du spectacle, oublié(e) ou sans talent, à la recherche de petits rôles ;
- une personne incapable, médiocre ;
- une personne qui n'est pas dans le vent, qui est démodée.

elle est ringarde, il est **ringard** :

- est incapable, médiocre ; n'est pas dans le vent, est démodé(e) ;
- est ridiculement vieillotte, passée de mode ; est ridiculement vieillot, passé de mode ;
- est de mauvaise qualité, de mauvais gout.

une **ringardise** :un caractère vieilli, désuet que manifeste une personne ou une chose.

une **ringardisation** : le fait de rendre ringard.

ringardiser : rendre ringard, démodé.

déringardiser : rendre moins ringard.

L'origine du mot ringard (2) est incertaine, c'est peut-être l'emploi d'un nom propre comme nom commun.

ringgit

un **ringgit** : l'unité monétaire principale de la Malaisie.

ringuette

la **ringuette** : un sport.

rink, rinker

le **hockey sur patins** (à roulettes) : le hockey qui se pratique en salle sur des patins à roulettes, avec une balle légère, et qui oppose deux équipes de cinq joueurs. En anglais : *rink hockey*.

une **lice** : une enceinte à ciel ouvert aménagée pour le patinage à roulettes. En anglais : *roller skating rink*.

[en anglais : *(skating-) rink*] une piste (ou une surface) aménagée pour le patinage à roulettes ; une patinoire.

rinker : patiner en exhibition (sur patins à glace ou à roulettes) sur un tout petit espace, une scène.

L'anglais *rink* est attesté dans cet emploi en 1875 par abréviation de *roller-skating rink* « piste de patins à roulettes » composé de *roller-skating* (voir : *skating* 1) « patinage à roulettes » et de *rink* « aire de combat ou de course » issu de l'ancien français *renc* d'où est issu le français moderne rang plutôt qu'une variante de ring.

-rinque

-rynque, -rhynque, -rrynque, -rrhynque, -rinque, -rhinque, -rrinque, -rrhinque sont des éléments tirés du grec ρ῾ ύ γ χ ο ς « groin, bec », voir : -rynque.

rio

1. un **rio** : dans les pays de langue espagnole ou portugaise, un fleuve, une rivière.

Ce nom vient du mot espagnol *rio* signifiant « rivière, fleuve », du latin tardif *rius* « ruisseau », lui-même issu du latin classique *rivus* de même sens.

2. un **rio** ou **riot** : un ruisseau.

Ce nom est une variante dialectale de ru, ruisseau.

riodinidé

les **riodinidés** : une famille d'insectes lépidoptères glossates (rhopalocères) eulépidoptères ditrysiens papilionoïdes. Cette famille de papillons diurnes d'Amérique du Sud, est appelée aussi érycinidés.

Rioja, rioja

la **Rioja** : une communauté autonome du Nord de l'Espagne.

un **rioja** : un vin.

riolle

une **riolle** :

- une débauche, une partie de plaisir ;
- une ivresse légère et gaie.

être en riolle

Ce nom est dérivé de rire, avec le suffixe -ole.

riomètre

un **riomètre** : un appareil mesurant l'intensité du flux de bruit galactique émis à haute fréquence.

Ce nom est composé de rio- formé de l'initiale r- de rayonnement et io- de ionisant et de -mètre 1.

riote, rioter, riotte

1. [en ancien français] une **riote** :

- une querelle, une dispute, un conflit, une rixe ;
- un conflit, un affrontement armé ;
- un propos querelleur, fâcheux, inopportun ;
- un embarras, une difficulté.

[en anglais, *riot* signifie émeute]

une **riotte** : une petite querelle, une petite dispute.

L'origine du nom (une) riotte est incertaine, voir : CNRTL.

Querelle et dispute, synonymes de noise, sont d’usage courant ; il n’en va plus ainsi de riote. Pourtant, dans la première édition du Dictionnaire de l’Académie française, noise était glosé par « querelle, dispute, riote ». Riote vient du latin tardif *riota*, qui désigne une action illicite. L’anglais nous a emprunté ce mot et nous le connaissons surtout aujourd’hui, le cinéma aidant, dans la locution *riot gun*, mais on se souviendra que le parlement anglais vota, au début du règne de George Ier, en 1714, une loi, le *Riot Act*, qui donnait un cadre légal aux autorités locales pour interdire les rassemblements de plus de douze personnes, et particulièrement les *riotous assemblies*, les « attroupements séditieux ». Il fallait pour cela que le représentant de l’autorité ait lu aux personnes assemblées ce texte. Une heure après cette lecture, les forces de l’ordre pouvaient en toute légalité disperser ces dernières. En savoir plus : Académie française.

2. **rioter** : rire à demi, doucement.

Le verbe rioter est dérivé de rire, avec le suffixe -oter.

rioule, riouler

1. faire la **rioule** : faire la fête, la noce.

2. **riouler** : gronder, rabacher, pleurnicher. [Suisse]

R.I.P. RIP

R.I.P. ou **RIP** : *Requiescat in pace*. En savoir plus : Parler français.

ripable, ripage

ripable, un **ripage** : voir riper (ci-dessous).

ripaille, ripailler, ripailleur,

une **ripaille** :

- un repas où l'on mange et où l'on boit avec excès ;
- un repas de fête.

faire ripaille :

- boire et manger avec excès ;
- mener une vie de plaisirs.

ripailler : faire ripaille.

une ripailleuse, un **ripailleur** : une personne qui aime faire ripaille.

elle est ripailleuse, il est **ripailleur** : aime faire ripaille.

Le nom (une) ripaille est dérivé de riper « gratter », avec le suffixe -aille.

riparia

un **riparia** : un plant de vigne d'origine nord-américaine qui a servi de principal porte-greffe pour la reconstitution des cépages français.

Ce nom est un emploi substantif du féminin du latin *riparius, riparia, riparium* « qui se tient, qui vit sur les rives » par ellipse de *vitis* dans le latin botanique *vitis riparia* désignant un cépage nord-américain introduit en France après les dégâts causés par le phylloxéra.

riparien

une zone **riparienne** : qui se rapporte à tout ce qui concerne les habitats des eaux continentales, lentiques ou lotiques.

ripaton, ripatonner

un **ripaton** :

- une chaussure grossière ;
- un pied.

Les langues familière, populaire et argotique ont été productives pour désigner les chaussures et les pieds, le même mot pouvant parfois, par métonymie, désigner les unes et les autres. On citera simplement les bateaux, croquenots, godasses, grolles, lattes, péniches, pompes et autres tatanes, et les arpions, nougats, panards, pinces et autres pinceaux. À cette série, il convient d'ajouter les ripatons, que l'on emploie dans l'un et l'autre sens et que l'on rencontre, entre autres, chez Zola. Ce mot apparaît à la fin du XIXe siècle. Il est tiré de ripatonner, « réparer », formé à partir de paton, « chaussure », sur le modèle de ribouiser, « réparer des chaussures », parce que les cordonniers, appelés jadis rebouiseurs, se servaient d'embauchoirs en *bouis*, le nom ancien du buis, pour redonner forme aux chaussures qui leur étaient confiées. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) ripaton est issu de patte (1) avec le verbe *ripatonner* « raccommoder, réparer » qui est formé sur le modèle de rebouiser, voir : ribouis, sur le type *paton* « soulier » comparable à patin, à comparer aussi avec *pâton* « morceau de cuir que l'on met au-dedans du soulier, au bout de l'empeigne ».

ripe, ripement, riper

1. un engin, un véhicule, un objet **ripable** :

- qu'on peut faire riper ;
- qu'on peut riper.

un **ripage** ou **ripement** (1) :

- l'action de riper, un grattage d'une pierre avec la ripe ;
- un glissement d'un objet pesant sur le sol ou sur un support ;
- un transfert ;
- l'action de riper une voie, de la déplacer sans la monter, à l'aide de pinces à riper ; p. méton., résultat de cette action ;
- un déplacement d'une cargaison mal arrimée sous l'action du roulis ;
- un dérapage d'un véhicule.

une **ripe** :

- un outil constitué d'une tige d'acier à extrémités coudées et tranchantes, qui est utilisé en maçonnerie et en sculpture pour gratter la pierre, afin de la polir ;
- une auge circulaire d'un moulin à eau, d'une meule pour l'humecter quand elle tourne ;
- un copeau de bois ;
- un copeau fait par un rabot.

faire la **ripe** : vagabonder.

jouer ripe : s'enfuir.

riper (1) quelque chose :

- gratter une pierre avec la ripe ;
- enlever ce qui se trouve à la surface d'une pierre de taille, d'un ouvrage de pierre en grattant avec la ripe ;
- déplacer un objet pesant en le faisant glisser latéralement sur le sol ou sur un support.

riper :

- déraper ;
- partir précipitamment ;
- pour un cordage, glisser en frottant sur une autre pièce du gréement ;
- pour la cargaison d'un navire, glisser sous l'action du roulis ;
- [informatique] extraire directement d'un support enregistré des données numériques en vue de les reporter sur un autre support, sans recourir à la conversion analogique intermédiaire habituellement nécessaire. En anglais : *rip*. Voir aussi : ver. Journal officiel de la République française du 20/05/2005.

faire riper quelque chose :

- le faire glisser latéralement ;
- le transférer.

voir aussi : ripeur, ripeuse, rippeur (ci-dessous).

Le verbe riper est probablement emprunté au moyen néerlandais (ou est peut-être déjà issu de l'ancien bas francique) *rippen* « tirailler, palper », variante phonétique de *rîban* « frotter » (voir : ribaud) ; à comparer avec l'ancien haut allemand *rippeln*, proprement « faire passer le lin dans un peigne de fer qui sépare la graine des tiges », le flamand *rippen* « ouvrir brusquement, déchirer » et le moyen néerlandais *ribbelen* « mettre en mouvement, tirailler, palper ».

2. un **ripement** (2) : le bouillonnement de la mer produit par la rencontre de deux courants sous-marins.

riper (2) : pour les vagues de la mer, produire le ripement.

C'est un sens spécialisé de riper (1) par analogie avec le mouvement et le bruit d'un déplacement par ripage.

ripeur, ripeuse

une **ripeuse**, un **ripeur** :

- une éboueuse, un éboueur ayant pour tâche de tirer les conteneurs vers le véhicule ramasseur ;
- une, un manutentionnaire employé(e) spécialement pour décharger les marchandises d'un camion ou d'un wagon ;

- une technicienne ou un technicien chargé(e) du déménagement et de la manutention du mobilier nécessaire à une production théâtrale ou audiovisuelle. En anglais : *ripper*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

une **ripeuse** ou un **ripeur** : un engin de travaux publics servant à déplacer une charge, un rail,...

un **ripeur** ou une **défonceuse**, une **dessoucheuse à griffes** : un outil lourd muni d'une ou de plusieurs griffes, utilisé pour défoncer le sol et pour arracher les racines et les souches. En anglais : *ripper*. Journal officiel de la République française du 07/09/2007.

Ces noms sont dérivés de riper, avec le suffixe -eur, -euse.

ripicole

elle, il est **ripicole** : elle, il vit sur les rives ou les berges des cours d'eaux courants ou dormants, par exemple un étang. On lit aussi ripiphile.

Ce mot est composé de ripi- du latin ripa « rive » et de -cole.

ripiéno

un **ripiéno** ou ***ripieno*** : un ensemble à cordes qui accompagne le concertino.

un instrument **ripiéno** ou ***ripieno*** : qui accompagne un instrument ou une voix soliste.

Ce terme de musique italien signifiant proprement « rempli », est dérivé de *pieno* « plein ».

ripiphile

elle, il est **ripiphile** : elle, il est ripicole.

ripiphore, ripiphoridé

un **rhipiphore** ou **ripiphore** : un genre d'insectes coléoptères polyphages type de la famille des rhipiphoridés.

les **rhipiphoridés** ou **ripiphoridés** : la famille d'insectes coléoptères cucujiformes ténébrionoïdes dont le genre *Rhipiphorus* est le type.

ripipterygidé

les **ripipterygidés** : une famille d'insectes orthoptères cælifères tridactyloïdes.

ripisylve

une **ripisylve** : la végétation naturellement présente le long des cours d’eau.

ripolin, ripoliner

un **ripolin** [nom déposé] : une peinture laquée très résistante, à base d'huile de lin à l'origine, qui donne un aspect brillant.

ripoliner : peindre quelque chose au ripolin.

se ripoliner : prendre cet aspect.

elles se sont ripolinées, elles sont ripolinées.
elles se sont ripoliné les meubles, elles ont ripoliné leurs meubles, elles se les sont ripolinés.

Le nom de marque déposée ripolin est formé à partir du nom de Riep, l'inventeur néerlandais du produit, et de -olin (-ol, -in).

ripopée

une **ripopée** :

- un mélange de restes de vins différents opéré par les cabaretiers ;
- un mélange de différents mets liquides ;
- un ensemble de choses disparates, mêlées ensemble ;
- un ouvrage dont les idées manquent de cohérence, de lien, de plan.

Ce nom est composé de ri-, un élément de ripaille, et de *pop*-, variante du radical expressif *pap*-, évoquant le bruit des lèvres de celui qui sirote un liquide, de la famille du latin *papare* (voir : papoter).

riposte, riposter, riposteur

une **riposte** :

- une contre-attaque vigoureuse ;
- une réponse vive et immédiate à une attaque ou à une raillerie.

riposter :

- répondre vivement et immédiatement par des paroles ou par des actes à une attaque verbale ou physique ;
- en escrime, exécuter une riposte ;
- répondre vivement et sur-le-champ.

une riposteuse, un **riposteur** :

- une personne qui a l'habitude de riposter ;
- en escrime, une tireuse ou un tireur qui excelle à la riposte.

Le nom (une) riposte est emprunté à l'italien *risposta* « réponse », aussi comme terme d'escrime depuis 1553, du participe passé de *rispondere* (répondre).

ripou

une ripoue, un **ripou** :

- une pourrie, un pourri ;
- une policière corrompue, un policier corrompu.

des ripoues, des ripoux ou des ripous

une blague ripoue : pourrie, sans intérêt.

un policier **ripou**

Le pluriel "ripoux" vient de la faute dans le titre du film "Les ripoux".

rippeur

un **rippeur** : un équipement, que l'on monte généralement à l'arrière d'un tracteur, constitué par un cadre le plus souvent articulé, muni d'une ou plusieurs dents, et servant à défoncer profondément le sol. On lit aussi une défonceuse.

Ce nom est emprunté à l'anglais *ripper*, dérivé de *to rip* « déchirer, fendre », probablement de la même origine germanique que riper (1), avec le suffixe -*er* correspondant à -eur.

ripple-mark

une ***ripple-mark*** : en géologie, une ride allongée formant un relief de quelques centimètres de hauteur, associée à d'autres rides qui lui sont approximativement parallèles, que l'on trouve à la surface d'une couche finement détritique, et qui peut avoir comme origine, soit l'agitation de la houle sur les plages, soit l'action des courants marins sur le fond.

Ce mot anglais est composé de *ripple* « clapotis », et *mark* « marque ».

ripuaire, Ripuaire

elle, il est **ripuaire** : elle est relative, il est relatif aux **Ripuaires** ou Francs ripuaires, un peuple franc établi sur les bords du Rhin au 5ème siècle.

Ce mot est emprunté au latin médiéval *Ripuarii, Ribuarii*, le nom d'une peuplade de Francs établis sur les rives (en latin *ripa* « rive ») du Rhin au 5ème siècle. La loi Ripuaire a été rédigée au 7ème siècle.

riqueracque, riqueraque

une **riqueraque** ou **riqueracque** : un petit poème en vers de six ou sept syllabes.

voir l'étymologie de ric-rac, ric-a-rac.

riquette

une **riquette** [Belgique] : une ferraille, un objet de rebut.

riquiqui

c'est **riquiqui** ou **rikiki** : c'est petit, mesquin, étriqué.

elle, il est riquiqui ou rikiki

un **riquiqui** : une eau-de-vie, généralement de qualité médiocre.

Ce mot est dérivé du radical onomatopéique rik-, évoquant un bruit sec, un son bref et aigu, qui a servi à former des mots et des locutions exprimant l'exactitude, la justesse, le caractère strict, puis par extension, la mesquinerie, l'avarice, l'étroitesse (à comparer avec ric-rac). Dans un vaudeville de 1806, *M. Rikiki ou le voyage à Sceaux*, de Frédéric et Roset, Rikiki est le nom d'un personnage prétentieux, ridicule et niais.

rire

rire :

- manifester un état émotionnel, le plus souvent un sentiment de gaieté, par un élargissement de l'ouverture de la bouche accompagné d'expirations saccadées plus ou moins bruyantes et un léger plissement des yeux ;
- avoir une expression de gaieté ;
- ne pas agir ou ne pas parler sérieusement ;
- pour certains animaux, pousser des cris aigus et saccadés ;
- pour une chose, émettre, produire un bruit, un son alerte, gai ;
- présenter un air de gaieté, un aspect agréable, plaisant.

rire de :

- se moquer de, railler ;
- ne pas se soucier, ne pas tenir compte de.

je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient ;
je riais ; je ris, ils rirent ; je rirai ; je rirais ;
j'ai ri ; j'avais ri ; j'eus ri ; j'aurai ri ; j'aurais ri ;
que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient ;
que je risse, qu'il rît, que nous rissions ; que j'aie ri ; que j'eusse ri ;
ris, rions, riez ; aie ri, ayons ri, ayez ri ;
(en) riant.

se rire de quelqu'un ou de quelque chose :

- se gausser, se moquer de ;
- traiter par le mépris, le dédain ;
- ne pas se soucier, ne pas faire cas de.

se rire de quelque chose :

- en venir facilement à bout ;
- en triompher aisément.

se rire : s'amuser, se divertir.

je me ris, tu te ris, il se rit, nous nous rions, vous vous riez, ils se rient ;
je me riais ; je me ris, ils se rirent ; je me rirai ; je me rirais ;
je me suis ri ; je m'étais ri ; je me fus ri ; je me serai ri ; je me serais ri ;
que je me rie, que tu te ries, qu'il se rie, que nous riions, que vous riiez, qu'ils se rient ;
que je me risse, qu'il se rît, que nous nous rissions ; que je me sois ri ; que je me fusse ri ;
ris-toi, rions-nous, riez-vous ; sois ri, soyons ri, soyez ri ;
(en) se riant.

un **rire** :

- l'action de rire ; le résultat de cette action ;
- pour un animal, un cri aigu et saccadé qui rappelle le rire de l'homme ;
- pour un instrument de musique, un son alerte, gai ;
- pour un élément de la nature, un air de gaieté, un aspect agréable, plaisant par sa floraison ou fructification, ses vives couleurs.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du rire : Wiktionnaire.

un fou rire : un rire prolongé qu'on ne peut contrôler.

un rire sardonique, un rire spasmodique : un mouvement mécanique et paradoxal des muscles de la face.

une, un **pince-sans-rire** : une personne qui raille ou plaisante en gardant tout son sérieux.

un air **pince-sans-rire**

Le verbe rire vient du latin populaire *ridĕre* (en latin classique *ridēre*) « rire; sourire ; avoir un aspect riant, agréable ; se moquer de ; narguer, se jouer d'une difficulté, d'un danger ».

voir aussi : riant, rieur, une riolle, rioter (ci-dessus).

Le verbe rigoler (1) est probablement issu d'un croisement de riolle et de gale « réjouissance, plaisir », galer « s'amuser, mener joyeuse vie » (voir : galant).

Le nom (un) ris (1) vient du latin *risus* « rire ; objet du rire », dérivéivé de *ridere* (rire). D'où une risée (1).

Le nom (une) risette est dérivé de ris (1) ou de risée (1).

Le mot risible est emprunté au bas latin *risibilis* « risible, ridicule ; capable de rire (caractère opposant l'homme aux animaux) », dérivé de *ridere* (supin *risum*) « rire ». D'où : une risibilité.

Le (muscle) risorius est emprunté au latin scientifique *musculus risorius*, composé du latin *musculus* « muscle » et du bas latin *risorius* « souriant, riant », dérivé de *ridere* (supin *risum*) « rire ».

Le verbe sourire vient du latin populaire *subrı̄dĕre*, altération du latin *subrı̄dēre* « sourire », dérivé de *ridēre* « rire » avec le préfixe *sub-* marquant l'atténuation. D'où : un sourire, souriant,...

ris

un **ris** (1) : l'action de rire, une manière de rire.

un ris de Pâques : un bon conte que les prédicateurs avaient coutume de faire à leur auditoire, le jour de Pâques.

des ris :

- des divinités qui présidaient à la gaieté ;
- des plaisirs.

Le nom (un) ris (1) est dérivé du latin *risus* « rire ; objet du rire », dérivé de *ridere* (rire 1).

un **ris** (2) : chacune des bandes horizontales d'une voile qu'on replie et qu'on serre sur la vergue au moyen de garcettes pour diminuer la surface de la voilure pendant le mauvais temps.

une bande de ris, un bas ris, être au bas ris, une filière de ris, un ris de chasse ou premier ris, larguer un ris, prendre un ris, des ris, prendre des ris à l'irlandaise

Le nom (un) ris (2) est probablement issu du pluriel rifs, emprunté à l'ancien nordique rif « ris ».

un **ris** (3) : le thymus du veau, de l'agneau et du chevreau qui constitue un mets fin.

L'origine du nom (un) ris (3) est inconnue.

risban

un **risban** : un terre-plein garni de canons pour la défense d'un port.

Ce nom est emprunté au néerlandais *rijsbank* de même sens, proprement « banc de branchages », de *bank* « banc » et *rijs* « branchages, fascines ».

risberme

une **risberme** :

- pour une fortification, une retraite garnie de fascinages au pied d'un mur de terre ;
- pour les travaux publics, un talus recouvert de fascinages établi au pied d'un ouvrage hydraulique pour le protéger.

Ce nom est emprunté au néerlandais *rijsberme* « digue formée de fascines » (de *rijs*, voir : risban et *berm*, voir : berme).

rise

une **rise** :

- une rainure pratiquée à la sole d'un chantier minier pour placer une semelle ou pour faire évacuer l'eau ;
- une voie dont le profil en travers a la forme d'une cuvette, préparée à la surface du sol ou construite en bois ou autres matériaux, où circule le bois, soit par gravité, soit qu'on l'y pousse ou tire.

Ce nom vient probablement du franco-provençal *risa* « petit ruisseau », lui-même probablement à rattacher au burgonde *risa*, de même sens.

risée

1. une **risée** :

- un rire bruyant poussé par plusieurs personnes à la fois ;
- un grand éclat de rire de plusieurs personnes qui se moquent ;
- une moquerie collective accompagnée ou non de rires ;
- l'objet de cette moquerie.

être la risée des imbéciles

Le nom (une) risée (1) est dérivé de ris (1), avec le suffixe -ée.

2. une **risée** :

- une augmentation subite et momentanée du vent, qui dure plus longtemps qu'une rafale et provoque quelques rides à la surface d'une eau calme ;
- ces rides produites à la surface de l'eau, en particulier à la surface de la mer.

Le nom (une) risée (2) est dérivé de ris (2), avec le suffixe -ée.

riser

1. **riser** : effectuer une rise, une rainure pratiquée à la sole d'un chantier minier pour placer une semelle ou pour faire évacuer l'eau.

Ce verbe est dérivé de rise.

2. **riser** :

- arriser, amener une voile, pour éviter l'effet d'une risée de vent ;
- diminuer la hauteur des voiles hissées sur un mât.

Ce verbe est dérivé de ris (2).

3. un ***riser*** : un tube assurant la circulation des boues entre la tête d'un puits en cours de forage en mer et le support flottant.

L'anglais *riser*, dérivé de *to rise* « s'élever, monter », est employé notamment pour désigner un tuyau vertical permettant l'écoulement vers le haut d'un fluide, en particulier dans le domaine du forage en eau profonde.

risette

1. une **risette** :

- un sourire ;
- un sourire d'un enfant ;
- une démonstration d'aménité, d'amabilité plus ou moins sincère.

faire risette : sourire plus ou moins sincèrement.

Le nom (une) risette (1) est dérivé de ris (1) ou de risée (1), avec le suffixe -ette (-et).

2. une **risette** : une légère ondulation sur une étendue d'eau, en particulier sur la mer, lorsqu'il fait calme et que la brise se lève.

couler en risettes : couler en petites ondulations, en légères rides ou vagues.

faire sa risette : pour une étendue d'eau, faire une ondulation, de légères rides ou vagues.

Le nom (une) risette (2) vient de risette (1) par métaphore, peut-être avec influence de risée (2). Cette métaphore est connue dans plusieurs langues, par exemple le grec γ ε ́ λ ω ς « rire ; plis ou rides que dessinent les vagues », γ ε ́ λ α σ μ α « rire; pli, ride sur la surface de l'eau »; le provençal *risent* « eau qui vient affleurer sur le bord, onde miroitante, clapotis » (de *risent* « riant »).

rishi

un **rishi** ou **richi** : un homme d'une grande sainteté et d'une grande sagesse dans la tradition hindoue.

Ce nom vient du mot sanskrit *ṛṣi* signifiant « sage ou poète inspiré, saint ».

risibilité, risible, risiblement

une **risibilité** :

- la faculté de rire ;
- la qualité, la caractère de ce qui est risible.

elle, il est **risible** :

- est propre à faire rire, à amuser ;
- prête à rire, mérite qu'on en rie, qu'on s'en moque.

le **risible** :

- ce qui est risible ;
- la qualité, le caractère de ce qui est risible.

risiblement : d'une manière risible.

Le mot risible est emprunté au bas latin *risibilis* « risible, ridicule ; capable de rire (caractère opposant l'homme aux animaux) », dérivé de *ridere* (*supin risum*) « rire », avec le suffixe -*bilis* (-able).

risôle

une **risôle** : une bugne, un beignet.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

risorius

un (muscle) **risorius** (de Santorini) : un petit faisceau du muscle peaucier qui s'attache aux commissures des lèvres et contribue à l'expression du rire.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *musculus risorius*, composé du latin *musculus* « muscle » et du bas latin *risorius* « souriant, riant », dérivé de *ridere* (supin *risum*) « rire », avec le suffixe -*orius* (-oire, -oir).

risotto

un **risotto** : un riz à l'italienne coloré au safran ou à la tomate et généralement assaisonné de parmesan.

Ce mot italien d'origine milanaise est dérivé de *riso* (riz).

risquable, risque, risqué, risquer, risque-tout, risqueur, risqueux

elle, il est **risquable** : comporte un risque ; que l'on peut tenter avec quelque chance de succès.

un **risque** :

- un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité ;
- l'éventualité d'un évènement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage ;
- une possibilité hasardeuse d'encourir un mal, avec l'espoir d'obtenir un bien ;
- en savoir plus : CNRTL.

encourir le risque de : Académie française.

Les risques climatiques regroupent l'ensemble des risques liés au climat. Cela regroupe les aléas météo-marins comme les tempêtes et les cyclones, ainsi que les inondations ou les glissements de terrain lorsqu'ils sont liées aux précipitations, mais aussi les épisodes de sécheresse (mais pas les tsunamis qui sont d'origine tectonique). En savoir plus : Géoconfluences.

un risque majeur : une possibilité que se produise un évènement naturel ou technique spécifique ayant des conséquences graves pour les populations ou sur l'environnement. En anglais : *major risk*. Journal officiel de la République française du 12/04/2009.

un risque sanitaire : la probabilité que survienne un évènement nuisible à la santé d'un individu ou d'un groupe d'individus. en savoir plus : Géoconfluences.

à risque : Office québécois de la langue française.

le risque : Dicopart ; les risques : Géoconfluences.

Évitez de courir des risques : Office québécois de la langue française.

une gestion des risques : un ensemble d'actions visant à identifier, à évaluer et à diminuer les risques auxquels est exposée une organisation. Les risques que court une organisation sont notamment naturels, économiques, financiers, sociaux ou politiques. La gestion des risques est souvent mise en œuvre dans un cadre de référence national ou international.

Risque technologique, risque industriel : Géoconfluences.

Depuis les années 1970, on voit le mot 'risque' remplacer le mot 'danger'. Je vais d'abord raconter la différence de sens entre les deux mots. On pourra avoir l'impression, dans cette première étape, que je « fais la leçon » en disant ce qui revient à chacun. Mais on verra vite que ce n'est pas de cela qu'il s'agit. L'histoire du lexique est rarement seulement l'histoire des mots, elle implique le sens que nous leur donnons. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

une (assurance) **multirisque** : qui couvre des risques de nature différente par un même contrat.

elle est risquée, il est **risqué** :

- comporte beaucoup de risques ;
- est choquante, osée ; est choquant, osé.

risquer :

- exposer ou être exposé à un risque ;
- s'exposer ou être exposé à quelque chose qui constitue un risque ;
- tenter quelque chose qui comporte des risques ;
- tenter une chose douteuse ;
- introduire avec plus ou moins de force, de conviction un avis, un mot, une question, une opinion au risque d'être mal accueilli ou incompris.

se risquer :

- s'exposer en prenant conscience du risque encouru ;
- se décider à entreprendre quelque chose malgré les conséquences désagréables que l'on envisage;
- se hasarder à.

elles se sont risquées, elles sont risquées.
elles se sont risqué des échecs, elles ont risqué des échecs, elles se les sont risqués.

On risque une défaite, le cancer, du mauvais temps, une crevaison, un empoisonnement, etc. On ne risque pas une promotion, un couronnement, une victoire, une soirée mémorable. La confusion n'est pas nouvelle en sol québécois. En savoir plus : Le français québécois au quotidien ; Office québécois de la langue française ; Académie française.

Le verbe *risquer* se construit directement, avec comme complément un nom, *risquer quelques euros, risquer sa réputation, risquer la prison*, etc. ou indirectement, avec la préposition *de* et un infinitif comme complément, *il risque de tomber, il risque d'échouer*. La locution *en danger de* se rencontre dans l'expression *en danger de mort* ou avec un infinitif. En savoir plus : Académie française.

une, un **risque-tout** : une personne téméraire, poussant l'audace jusqu'à l'imprudence.

un risque-tout : un enjeu, une partie suprême où l'on risque le tout pour le tout.

une risqueuse, un **risqueur** ou **risqueux** : celle, celui qui prend un risque, des risques.

elle est risqueuse, il est **risqueur** ou **risqueux** : celle, celui qui prend un risque, des risques.

Le nom (un) risque est emprunté à l'ancien italien *risco* « risque », attesté du 14ème au 17ème siècles, en italien moderne *rischio*, issu, comme l'ancien provençal *resegue* « risque encouru par une marchandise sur mer », le catalan *reec*, l'espagnol *riesgo*, du latin *rĕsĕcum*, dérivé de *rĕsĕcare* « couper ». À partir de *resecum* « ce qui coupe » est né le sens « rocher escarpé », conservé dans l'espagnol *risco*, d'où « écueil », puis « risque encouru par une marchandise transportée par bateau » (sens bien attesté en latin médiéval).

Le nom (un) mohatra (= un marché fictif et usuraire, par lequel un marchand vend très cher à crédit ce qu'il rachète aussitôt à bas prix en payant comptant) vient de ce mot espagnol de même sens, lui-même emprunté à l'arabe *muḫātara* « risque » qui a dû prendre le sens de « sorte de contrat usuraire », d'apr. *baicmuḫātara*, littéralement « vente hasardeuse ».

Riss, riss

la glaciation de **Riss** ou le **riss** : la glaciation quaternaire alpine.

Riss : un affluent du Danube.

risse

une **risse** : un oiseau palmipède gris cendré, proche de la mouette.

Ce nom est emprunté au latin scientifique moderne *rissa*.

rissole, rissolement, rissoler, rissolette, rissolier

une **rissole** (1) : un petit chausson de pâte brisée ou feuilletée fourré soit d'une préparation salée, à base de viande, soit d'une préparation sucrée de confiture, crème, compote ou fruits. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un **rissolement** : l'action de rissoler.

rissoler :

- mettre à feu vif ou à température élevée une viande, des légumes pour en dorer la surface et la rendre croustillante ;
- cuire à feu vif ou à température élevée, de manière à prendre une couleur dorée et un aspect croustillant.

une **rissolette** : une rôtie garnie de viande hachée et dorée au four.

Le nom (une) rissole (1) est une altération de *roissole* « sorte de pâtisserie frite » (*dormir sur les roissoles* « mener une vie faite de délices et d'oisiveté », *querre le moule as roissoles* « baguenauder » ; on trouve aussi la forme *rousole* qui est sans doute due à l'influence de roux), issu du latin populaire *russeola*, proprement « préparation rougeâtre », de *russeolus* « rougeâtre », dérivé de *russus* (roux*), ainsi nommée à cause de la couleur de l'apprêt.

une **rissole** (2) : un filet à petites mailles utilisé en Méditerranée pour pêcher les sardines et les anchois.

un **rissolier** : un bateau équipé pour pêcher avec la rissole.

Le nom (une) rissole (2) est emprunté au provençal *risolo* « filet à mailles serrées qu'on emploie à la pêche des anchois, etc. », dérivé de l'ancien provençal *rezol* « réseau de dentelle, ouvrage de fil, de soie fait par petites mailles », lequel est issu du latin *retiolum* « petit filet » (d'où aussi l'ancien français *reiseul, roiseul*, de même sens) qui a été supplanté par réseau), diminutif de *rete* (rets).

Le nom (un) rissolier est une transcription du provençal *reissouliè* par abréviation de l'expression *Bateù reissouliè* désignant le bateau équipé du filet appelé *reissolo*, avec le suffixe -ier.

ristourne, ristourner

une **ristourne** :

- une remise consentie par un commerçant à un client ;
- une attribution en fin d'année, à un coopérateur, de sa part sur les bénéfices annuels de la coopérative ou, à l'adhérent d'une société d'assurances mutuelles, d'une partie de sa cotisation, lorsque le montant des cotisations a dépassé les engagements de la société :
- autres sens : CNRTL ;
- une réduction accordée dans le cadre d'une transaction commerciale. En anglais : *discount*. Voir aussi : discompte. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

ristourner :

- consentir une réduction, une commission, un reversement ;
- annuler une police d'assurance d'un navire.

Le nom (une) ristourne est emprunté, avec le préfixe re- servant de renforcement altéré ensuite en ri- par réfection italianisante (le mot étant senti comme un italianisme à cause de -st-), à l'italien *storno* « annulation d'un contrat », déverbal de *stornare* « annuler un contrat », lui-même probablement une adaptation de l'ancien français *destorner* (détourner). L'italien *storno*, au pluriel *storni*, est également à l'origine des formes éphémères *extorne, extorni* et *stourny*.

ristrette

une **ristrette** : un café serré. [Suisse]

rital

une ritale, un **rital** : un Italien.
des ritales, des ritals

elle est ritale, il est **rital** : est de l'Italie.
elles sont ritales, ils sont ritals

Ce mot est issu de *Ital*, apocope de Italien, par l'intermédiaire du pluriel *les Ital* prononcé *léRital*.

ritardando

[en musique] ***ritardando*** : en ralentissant progressivement le mouvement.

un ***ritardando*** : un ralenti, un passage interprété en ralentissant le mouvement.

Ce mot italien attesté comme terme de musique depuis le 19ème siècle et signifiant « en retardant (le mouvement) », vient du participe présent de *ritardare* (retarder).

rite, ritologie

un **rite** :

- un ensemble de prescriptions qui règlent la célébration du culte en usage dans une communauté religieuse ;
- un geste prescrit, une célébration prescrite par la liturgie d'une religion ;
- des pratiques réglées de caractère sacré ou symbolique ;
- une pratique réglée, une manière habituelle de faire.

une **ritologie** : une étude scientifique des rites.

voir aussi : rituel (ci-dessous).

Le nom (un) rite est emprunté au latin *ritus, ritusus* « rite, cérémonie religieuse » et « usage, coutume ».

ritournelle

une **ritournelle** :

- un court motif instrumental qui introduit ou rappelle une mélodie au début, à la fin ou entre chaque strophe d'un morceau ;
- un petit air servant de refrain à une chanson ;
- un chant ou une chanson à refrain, facile et monotone ;
- ce qui est répété trop souvent, à satiété.

Ce nom est emprunté à l'italien *ritornello* « répétition d'un motif musical », dérivé diminutif de *ritorno* « retour », déverbal de *ritornare*, dérivé de *tornare* (tourner).

ritte

une **ritte** : une charrue sans versoir.

Ce nom vient du moyen néerlandais *riester* « versoir de charrue » représenté par la forme *riestre* en 1315 en ancien picard.

ritualisation, ritualisé, ritualiser, ritualisme, ritualiste, rituel, rituellement

une **ritualisation** :

- l'action de codifier une croyance, une foi, par des rites ; le résultat de cette action ;
- l'action de donner un caractère systématique à des gestes ou à des pratiques.

un comportement **ritualisé** :

- qui obéit à un rituel ;
- qui comporte une gestualité orientée à ses fins, signifiante et accomplie dans un ordre prescrit ;
- le type de comportement observé le plus souvent sur des animaux en compétition pour la conquête d'un territoire, d'un partenaire sexuel, ou d'un rang hiérarchique et où le processus de ritualisation, détourné de sa fonction première, joue un rôle déclencheur.

un combat ritualisé : la forme de confrontation au cours de laquelle les deux rivaux, contrairement au combat sanglant, adoptent une stratégie de lutte mesurée, sans blessures graves, limitant ainsi, dans le cas de compétitions intraspécifiques, les risques liés à la survie de l'espèce.

ritualiser :

- instaurer des rites ;
- codifier par des rites ;
- régler la vie sociale, familiale par des gestes ou des pratiques qui prennent valeur de rites.

un **ritualisme** :

- une tendance d'une fraction de l'Église anglicane, à vouloir augmenter l'importance des rites et à se rapprocher de certains rites catholiques romains ;
- un respect exagéré des rites d'un culte ;
- un formalisme liturgique ;
- le fait d'être attaché à des pratiques, à des manières habituelles de faire.

une, un **ritualiste** :

- une autrice ou un auteur qui traite de différents rites ;
- une partisane ou un partisan du ritualisme.

elle, il est **ritualiste** :

- est partisane ou partisan du ritualisme ;
- est attaché(e) veille au strict respect des rites ;
- est attaché(e) à une manière habituelle de faire, à des pratiques invariables.

elle est rituelle, il est **rituel** :

- a trait aux rites ;
- constitue un rite ;
- est conforme au rite ;
- est réglé(e) comme par un rite ;
- est organisé(e) d'une manière obligatoire et précise.

un **rituel** :

- un livre liturgique catholique contenant les rites des sacrements et des sacramentaux et diverses formules ;
- un ensemble de règles et de rites d'une religion, d'une association.

rituellement :

- d'une manière rituelle ;
- en observant les prescriptions qui règlent un culte, une religion ;
- selon une pratique habituelle.

Les mots ritualiser et ritualisme sont des dérivés savants de rituel.

Le mot rituel est emprunté au latin *rituales (libri)* « (livres) traitant des rites », dérivé de *ritus* « rite ».

rivage, rivageois

un **rivage** :

- une large bande de terrain qui borde une étendue d'eau marine ou d'eau douce ;
- une zone d'une certaine largeur, constituant la transition entre une étendue d'eau et les terres qui l'entourent, en savoir plus : Géoconfluences ;
- ce qui représente une position à l'abri, où l'on trouve une certitude, une sécurité, un apaisement ;
- ce qui borde, accompagne quelque chose ou contient quelque chose dans ses limites ;
- ce qui présente une succession d'images, d'évènements variés.

une rivageoise, un **rivageois** [Belgique] : une riveraine, un riverain.

Le nom (un) rivage est un dérivé de rive, avec le suffixe -age.

rival, rivaliser, rivalité

une rivale, un **rival** :

- une personne qui se trouve en concurrence avec une autre et qui s'oppose à elle avec le désir de l'égaler ou de la surpasser ;
- une personne qui dispute à une ou plusieurs autres personnes l'amour, les faveurs de quelqu'un ;
- une personne qui se trouve sur un plan d'égalité avec une autre et qui, sans être en conflit avec celle-ci, lui dispute le premier rang.

des rivales, des rivaux

elle est rivale, il est **rival** : est opposé(e) à une autre personne ou un autre groupe pour lui disputer un avantage.
elles sont rivales, ils sont rivaux

rivaliser :

- chercher à égaler ou à surpasser une autre ou d'autres personnes, en s'opposant à elles dans tel domaine ;
- disputer le premier rang à quelqu'un sans s'opposer activement à lui ;
- être égal ou comparable à quelqu'un.

une **rivalité** :

- la situation de deux ou plusieurs personnes qui prétendent aux mêmes avantages et s'opposent pour les obtenir ;
- une opposition, une querelle entretenue par des personnes qui se trouvent dans cette situation.

Le mot rival est emprunté au latin *rivalis* « rival en amour », proprement « riverain autorisé à faire usage d'un cours d'eau », dérivé de *rivus* « cours d'eau ».

Le nom (une) rivalité est emprunté au latin *rivalitas, rivalitatis* « rivalité (en amour) », dérivé de *rivalis* (rival).

rive

A. une **rive** :

- une bande de terrain qui borde une étendue d'eau douce ou d'eau marine ;
- ce qui suit quelque chose ou contient quelque chose dans ses limites ;
- ce qui demeure fixe, immuable, par rapport à un changement incessant ;
- ce qui représente une sécurité, un apaisement face à un péril ou ce qui représente une limitation, une nécessité, une contrainte face à une liberté ;
- ce qui évoque les rives d'un cours d'eau par ses bords plus ou moins parallèles.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la rive : Wiktionnaire.

un **riparia** : un plant de vigne d'origine nord-américaine qui a servi de principal porte-greffe pour la reconstitution des cépages français.

elle, il est **ripicole** : vit, croît sur les rives des eaux courantes.

elle, il est **ripuaire** : elle est relative, il est relatif aux Ripuaires ou Francs ripuaires, un peuple franc établi sur les bords du Rhin au 5ème siècle.

B. une **rive** : un bord.

à la rive de, en rive de : en bordure de, le long de, attenant à. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

des poutres de rive : des poutres longitudinales qui soutiennent à chaque extrémité le tablier d'un pont.

un pain de rive : un pain déposé sur la rive d'un four et bien cuit sur toute sa surface.

voir aussi : river, rivet, riveter, riveur, riveuse, riveteuse, rivoir, rivure... (ci-dessous).

Le nom (une) rive vient du latin *ripa* « rive ; rivage, côte ».

rivelaine

une **rivelaine** : un pic à deux pointes et à long manche, utilisé dans les mines pour couper ou entailler les roches tendres et en particulier la houille.

Ce nom vient d'un mot picard et wallon, dérivé de *river* « rafler », emprunté au moyen néerlandais *riven* « râper ».

rivelet

un **rivelet** : un petit cours d'eau.

Ce nom rare a été formé sur le latin *rivus* « ruisseau », d'après ruisselet.

river

river :

- aplatir la pointe d'un clou en la rabattant sur la surface qu'elle traverse ;
- assembler deux ou plusieurs éléments par écrasement d'une partie de l'un dans une partie appropriée de l'autre ;
- assujettir par des rivets ou des pièces de métal ;
- fixer, attacher étroitement quelqu'un à quelqu'un ou à quelque chose.

river le clou à quelqu'un : avancer un argument qui ne permet pas à l'interlocuteur de répliquer.

Le verbe river est dérivé de rive pris au sens de « bord ».

riverain, riveraineté

une riveraine, un **riverain** : une personne ou un groupe qui possède des propriétés et/ou qui habite sur la rive d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau, d'un domaine, d'une voie de communication, etc.

elle est riveraine, il est **riverain** :

- se trouve sur la rive d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau ;
- croît au bord des eaux ;
- se situe au bord de tel lieu, telle construction ;
- en savoir plus : Dicopart.

une **riveraineté** :

- la qualité de riverain ;
- un droit d'utilisation accordé aux propriétaires de terrains en bordure d'un cours d'eau non navigable.

Le mot riverain est dérivé de rivière au sens de « rive », avec le suffixe -ain.

rivesaltes, Rivesaltes

un **rivesaltes** : un vin avec deux appellations.

Rivesaltes : une ville de France, dans la région de laquelle on produit ce vin.

rivet, rivetage, riveter, riveteur, riveteuse, riveur, riveuse

un **rivet** :

- un clou dont la pointe ou l'extrémité est refoulée sur elle-même ;
- la pointe d'un clou brochée dans la corne du sabot d'un cheval ;
- un fut en acier, équipé d'une tête sphérique ou fraisée, et dont on constitue à froid ou à chaud une tête opposée par forgeage à partir du métal du fut en excès.

un **rivetage** :

- une opération d'assemblage au moyen de rivets ; un assemblage ainsi fait ;
- l'ensemble des rivets qui maintiennent un assemblage ;
- l'action de rabattre l'extrémité d'un rivet du logement ou de la surface d'où elle dépasse.

riveter : assembler, fixer par des rivets.

une machine à riveter : une mitrailleuse.

je rivète ou rivette, tu rivètes ou rivettes, il rivète ou rivette, nous rivetons, vous rivetez, ils rivètent ou rivettent ;
je rivetais ; je rivetai ; je rivèterai ou rivetterai ; je rivèterais ou rivetterais ;
j'ai riveté ; j'avais riveté ; j'eus riveté ; j'aurai riveté ; j'aurais riveté ;
que je rivète ou rivette, que tu rivètes ou rivettes, qu'il rivète ou rivette, que nous rivetions, que vous rivetiez, qu'ils rivètent ou rivettent ;
que je rivetasse, qu'il rivetât, que nous rivetassions ; que j'aie riveté ; que j'eusse riveté ;
rivète ou rivette, rivetons, rivetez ; aie riveté, ayons riveté, ayez riveté ;
(en) rivetant.

une riveteuse, un **riveteur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui fait des assemblages par rivetage ;
- une ouvrière, un ouvrier posant à la machine les boutons à pression sur les gants de peau.

une **riveteuse** ou **riveuse** :

- une presse pneumatique ou hydraulique pour poser les rivets ;
- une machine à river.

une **riveuse**, un **riveur** : une ouvrière, un ouvrier qui pose des rivets, qui fait des assemblages par rivetage.

une riveuse, un riveur en maroquinerie : une ouvrière, un ouvrier spécialisé(e) dans le montage des fermoirs sur des sacs et la pose des clapets.

dériver (2) ou **dériveter** un objet : retirer ce qui le fixe.

Selon les sens, le nom (un) rivet est dérivé de river ou de rive « bord », avec le suffixe -et.

rivicole

elle, il est **rivicole** ou **rivulaire** : elle, il vit dans les ruisseaux ou sur leur bord.

riviera, Riviera

une **riviera** : un nom parfois donné à certaines régions touristiques du littoral méditerranéen, réputées pour la beauté de leur côte, pour leur climat et leur végétation.

Le mot italien *riviera* « cours d'eau » « rive » est emprunté au nom français rivière ; ce mot italien ayant été, à une époque récente, repris comme terme géographique (Riviera) pour désigner la côte de Gênes entre La Spezia et Nice.

rivière, riviérette

une **rivière** :

- un cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau ;
- autres sens : CNRTL.

Lexique fluvial et batelier : Histoire & Patrimoine des Rivières & Canaux

une **riviérette** : une petite rivière.

une, un **garde-rivière** : une agente, un agent chargé(e) de la police des rivières.
des garde-rivières

voir aussi : riverain (ci-dessus).

Le nom (une) rivière vient du nom latin *riparia*, de *riparius* « de la rive, qui se tient sur les rives ».

Le nom (un) oued ou ouadi (= une rivière d'Afrique du Nord ; un cours d'eau temporaire des régions sèches ; le lit asséché d'un cours d'eau désertique) est emprunté à l'arabe *wadin* (*wed* en arabe vulgaire) à l'état indéterminé, *(al) wādī* à l'état déterminé, « vallée ; lit de rivière, rivière ».

rivoir, rivoire, rivois, rivure

un **rivoir** ou une **rivoire** : une machine à river.

un **rivoir** ou **rivois** : un marteau dont on se sert pour river.

Ce nom est dérivé de river, avec le suffixe -oir, altéré en -ois, le r final ayant été parfois muet.

rivulaire

elle, il est **rivulaire** :

- vit dans les ruisseaux ou sur leurs bords (on lit aussi rivicole) ;
- est en lien avec ce qui vit ou ce qui est situé sur les berges d’un cours d’eau.

une **rivulaire** : une algue.

Ce mot est dérivé du latin rivulus « petit ruisseau », avec le suffixe -aire.

rivure

une **rivure** :

- ce qui rive plusieurs éléments ;
- un point d'assemblage de plusieurs éléments par des rivets ;
- des broches de fer passées dans les charnières d'une fiche pour en tenir unies les deux ailes ;
- un rivetage, l'opération qui consiste à aplatir l'extrémité d'un rivet ou d'un clou opposée à la tête ;
- une seconde tête faite à un rivet.

Ce nom est dérivé de river, avec le suffixe -ure.

rixdale

une **rixdale** : une ancienne monnaie d'argent de différentes valeurs en usage dans les pays du Nord et en Europe centrale.

Ce nom est emprunté au néerlandais *rijksdaalder, rijksdaler*, composé de *rijk* « Empire, royaume » et de *daalder* « thaler ». On relève *riches talers* en 1607 en Suisse dans le canton de Neuchâtel, *richstaller* en 1637 dans le canton de Berne, empruntés à une forme alémanique de l'allemand *Reichstaler*.

rixe

une **rixe** : une querelle violente entre deux ou plusieurs personnes, accompagnée de coups et d'injures.

Ce nom est emprunté au latin rixa « dispute, différend, contestation » « lutte, combat ».

Riyad

Riyad : la capitale de l'Arabie saoudite.
Habitants : Riyadienne, Riyadien.

riyal

un **riyal** ou **rial** : le nom de la monnaie de l'Iran ou d'Oman, du Qatar, du Yémen et de l'Arabie saoudite.
des riyals ou rials

Ce nom est emprunté au persan *riyal*, et celui-ci à l'arabe *riyal* « rial, monnaie d'argent », lui-même emprunté à l'espagnol *real* (voir : réal).

riz, rizaire, rizerie, rizicole, riziculteur, riziculture, rizier, rizière, riziforme, rizon, rizot, riz-pain-sel

un **riz** : une plante.

du riz :

- le grain de cette plante spécialement traité pour l'alimentation ;
- un plat à base de ce grain.

un papier de riz : un papier fabriqué avec la moelle de l'arbre à pain ou avec des tiges de jeunes bambous.

elle, il est **rizaire** : est propre à produire du riz.

une **rizerie** : une usine où l'on traite le riz pour le rendre propre à la consommation.

elle, il est **rizicole** : concerne la riziculture.

une rizicultrice, un **riziculteur** : celle, celui qui cultive du riz.

une **riziculture** : la culture du riz.

elle est rizière, il est **rizier** :

- elle est relative, il est relatif au riz ;
- où l'on cultive le riz

une rizière, un **rizier** : une industrielle spécialisée, un industriel spécialisé dans le traitement du riz.

une **rizière** :

- un terrain humide et marécageux où le riz est cultivé ;
- une plantation de riz.

une rizière sèche, une rizière inondée

un grain **riziforme** : un fragment amorphe que l'on rencontre dans le liquide synovial des synovites tuberculeuses.

une diarrhée riziforme : une évacuation très aqueuse au sein de laquelle se présentent des grains blancs qui sont des fragments de fausses membranes.

un **rizon** : un riz non décortiqué.

un **rizot** : un riz de qualité inférieure.

un **riz-pain-sel** : une, un militaire du service de l'intendance.

elle, il est **oryzivore** : se nourrit de riz.

un **risotto** : un riz à l'italienne coloré au safran ou à la tomate et généralement assaisonné de parmesan.

Le nom (un) riz est emprunté à l'italien *riso* « riz », attesté depuis le 14ème siècle mais probablement plus ancien, emprunté au grec byzantin ῥ ύ ζ ι de même sens, une forme apocopée de ο ̓ρ ύ ζ ι ο ν, en grec classique ό ρ υ ζ α. Le z final de riz a été rétabli d'après le latin *oryza*.

Le nom (un) risotto vient de ce mot italien d'origine milanaise, dérivé de *riso* (riz).

Le mot oryzivore est composé de oryzi- du grec ό ρ υ ζ α « riz » par l'intermédiaire du latin oryza, et -vore du latin -*vorus*, de *vorare* « dévorer, avaler »,

RM

RMI, RMIste

une, un **érémiste** ou **RMIste, RMiste** : une, un bénéficiaire du **R.M.I.**, un revenu minimum d'insertion.

RMO

une **RMO** : une référence médicale opposable.

RO

road-movie, road movie

[en anglais : *road-movie, road movie*] le genre cinématographique basé sur un périple sur la route.

Ce mot de l’anglais des États-Unis est composé de *road* « route », et de *movie* « film ».

roadster

un ***roadster*** :

- une voiture automobile décapotable à deux places comportant un spider à l'arrière ;
- une motocyclette peu carénée ou sans carénage, au moteur puissant.

Ce nom est emprunté à l'anglais *roadster*, dérivé de *road* « route » attesté depuis 1892 aux États-Unis, spécialement comme terme désignant un type d'automobile et qui avait servi en apposition à qualifier différents véhicules comme des bicyclettes.

roast-beef, roastbeef

un ***roast-beef*** ou ***roastbeef*** : un rosbif, un morceau de bœuf, rôti ou à rôtir.

Ce nom est emprunté à l'anglais *roast(-)beef* « rôti de bœuf » composé de *beef* « viande de bœuf » issu de l'ancien français *boef, buef* (voir : bœuf) et de *roast*, du participe passé de *to roast* issu de l'ancien français *rostir* (voir : rôtir).

rob

un **rob** (1) : un suc de fruits concentré obtenu par évaporation prolongée, et ayant la consistance du miel.

Ce nom est emprunté à l'arabe *rubb* « suc de fruit épaissi par la décoction ».

un **rob** (2) ou **robre** : pour les jeux de whist ou de bridge, une partie double ou partie liée, en deux ou trois manches, et qui est terminée lorsque l'un des camps a remporté deux manches.

Ce nom est emprunté, avec une altération, à l'anglais *rubber(s)* « belle, partie qui décide du vainqueur dans un jeu où les partenaires sont à égalité », attesté depuis 1749 en parlant du jeu de whist et d'autres jeux de cartes.

robage, robe, rober, roberie

un **robage** : l'action de rober, de poser une robe de tabac.

une **robe** :

- un vêtement de dessus, d'un seul tenant, descendant jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds ;
- en savoir plus : CNRTL.

une robe-bain-de-soleil, une robe-chasuble, une robe-chemise, une robe-chemisier, une robe-fourreau, une robe-manteau, une robe-poncho, une robe-pull, une robe-redingote, une robe-sac, une robe tablier, une robe-tailleur, une robe-tonneau, une robe-tube, une robe-tunique

une **garde-robe** :

- un meuble ou une pièce où sont rangés les vêtements ;
- un ensemble de vêtements ;
- un lieu où on plaçait la chaise percée.

des garde-robes

une **mini-robe** ou une **mini**

rober :

- dérober, voler ;
- écorcer, dépouiller la racine de garance de sa robe ;
- entourer d'une robe.

une **roberie** : une pièce où on range les vêtements des religieuses dans une communauté.

une **robette** : une petite robe.

une **robeuse**, un **robeur** : une ouvrière, un ouvrier, qui utilise une robe de tabac, c'est-à-dire une feuille de bonne qualité, fine et souple, pour envelopper les cigares.

une **robeuse** : une machine pour rober les cigares.

voir aussi : un robin (2), une robinerie : dérober ; un enrobage, enrobé, un enrobement, enrober, une enrobeuse.

Le nom (une) robe est emprunté au germanique occidental *rauba* « butin » (dérober) d'où « vêtement dont on a dépouillé quelqu'un ».

Le verbe rober est dérivé de robe.

Le verbe dérober est dérivé de l'ancien français *rober* « piller ; piller un pays » du germanique *raubôn* « voler, dérober », avec le préfixe dé-.

Le verbe enrober est dérivé de robe, avec le préfixe en-.

Le nom (un) kimono (= une longue tunique à manches très amples ; un peignoir ; la tenue que porte le judoka, une veste et un pantalon) vient du mot japonais signifiant « vêtement, robe ».

Robert, Roberte, robertine

1. **Roberte, Robert** : des prénoms.

voir aussi : un robin (1) ci-dessous.

2. des **roberts** : des seins de femme, des nichons, des rotoplots.

Robert : la marque de biberon qui lança en 1888 le premier biberon à tétine de caoutchouc fabriquée industriellement.

3. une **robertine** : une thèse que l'on soutenait en Sorbonne pour être bachelier.

Ce nom est dérivé du prénom de Robert de Sorbon, fondateur du collège qui prendra par la suite le nom de Sorbonne, voir l'étymologie de sorbonne, avec le suffixe -ine (-in).

robert-le-diable

un **robert-le-diable** : un nom vernaculaire de Polygonia c-album (ou Polygonia calbum), un lépidoptère de la famille des nymphalidés.

Roberval

une balance **Roberval** (avec un plateau pour les poids et l'autre pour ce qui est à peser).

Gilles Personne de Roberval, mathématicien et physicien français.

robespierrisme, robespierriste

le **robespierrisme** : la doctrine politique de Maximilien de Robespierre (1758-1794), un homme politique français, et de ses partisans.

elle, il est **robespierriste** : elle, il concerne Robespierre ou sa doctrine.

une, un **robespierriste** : une partisane, un partisan, une, un disciple de Robespierre.

robette, robeur, robeuse

robette, robeur, robeuse : voir robe (ci-dessus).

robin, robine, robinerie

un **robin** (1) :

- un homme de peu, prétentieux et sot ;
- un mouton ;
- un taureau.

Le nom (un) robin (1) est une forme familière du prénom Robert, qui, dans la littérature médiévale, était souvent employé par dénigrement, pour désigner notamment un paysan sot et prétentieux.

un **robin** (2) : un homme de robe, magistrat ou homme de loi.

elle est robine, il est **robin** : a de l'entregent.

une **robinerie** : un procédé digne d'un robin.

Comme ils étaient revêtus d'une robe en séance, on les a appelés robins, mais ce surnom dévalorisant semble également leur avoir été attribué parce qu'on appelait ainsi ceux qu'on estimait être des hommes de peu et parce que la perruque bouclée que portaient parfois les juges pouvait rappeler la toison des moutons, un animal, appelé, lui aussi, « robin ». En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) robin (2) est dérivé de robe, dans l'expression *homme de robe longue* « homme de loi », par plaisanterie d'après robin « personnage sans considération » (robin 1).

Robin des bois : un héros légendaire saxon.

une **robine** (1) ou **roubine** :

- un petit canal d'assainissement ou destiné à l'irrigation ;
- un canal de communication d'un étang salé avec la mer.

Ce nom est emprunté à l'ancien provençal *robina*, issu du latin vulgaire *rŭpīna*, en latin classique *rūpīna* « sol rocailleux, rocher », relevé dès le haut Moyen Âge au sens de « canal ». Étant donné la présence du mot, au Moyen Âge, dans les Alpes de Provence, le mot *rupina* « gorge, défilé » aurait ensuite désigné le ruisseau qui la traverse, puis, transposé en terrain de plaine, un cours d'eau régulier, enfin un canal.

une **robine** (2) : un robinet.

robinet, robinetier, robinetterie, robinet-vanne

un **robinet** :

- un appareil permettant d'établir ou d'interrompre l'écoulement d'un fluide dans une canalisation ;
- un bavard invétéré, parlant ou écrivant pour ne rien dire.

couper, fermer le robinet : cesser de fournir quelque chose.

une robinetière, un **robinetier** : une fabricante ou un fabricant, une marchande ou un marchand de robinets et d'accessoires de plomberie.

une **robinetterie** :

- une usine où l'on fabrique des robinets ;
- l'ensemble de l'installation sur un circuit de canalisations afin d'établir ou d'interrompre l'écoulement d'un fluide.

la robinetterie : l'industrie et le commerce qui découlent de cette fabrication.

un **robinet-vanne** : un robinet comportant un corps en fonte, en bronze ou en acier dans lequel un obturateur peut se déplacer par translation.

Le nom (un) robinet est dérivé de robin (1), au sens de « mouton », avec le suffixe -et, les premiers robinets ayant souvent eu la forme d'une petite tête de mouton.

robineux

une robineuse, un **robineux** : une clocharde, un clochard. [Québec]

robinier

un **robinier** : un arbre ou arbrisseau.

Jean **Robin** : un botaniste.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *robinia*, formé par Linné sur le nom de Jean Robin, botaniste, apothicaire et arboriste des rois Henri III, Henri IV, et Louis XIII, qui introduisit et sema cet arbre natif d'Amérique du Nord en 1601 place Dauphine à Paris, avant que ce dernier ne soit transplanté en 1635 par son fils Vespasien Robin, à son emplacement actuel du Jardin des Plantes.

Robinson Crusoë, robinson, robinsonade, robinsoniser, robinsonisme, robinsonnade, robinsonner

Robinson Crusoë :

- un roman de Daniel Defoe ;
- le héros de ce roman.

A. un **robinson** : un grand parapluie. En 1805, dans la pièce de Guilbert de Pixerécourt, *Robinson Crusoë*, Robinson apparaissait avec son grand parasol.

B. un **robinson** : une personne qui vit seule dans la nature, à l'écart du monde.

une **robinsonade** ou **robinsonnade** :

- une théorie selon laquelle il est possible de vivre dans l'isolement, à la manière de Robinson ;
- un récit d'aventures dans la nature à la manière de celles de Robinson.

robinsoniser : vivre dans l'isolement, à la manière de Robinson.

un **robinsonisme** : le fait de vivre dans l'isolement économique et social.

robinsonner : vagabonder.

roblot

un **roblot** :

- un petit maquereau dépourvu d'œufs et de laitance ;
- un filet avec lequel on pêche ce poisson.

L'origine de ce nom est obscure, probablement d'un terme régional de Picardie.

roborant, roboratif, roborer

une propriété roborante ou roborative, un remède **roborant** ou **roboratif** :

- fortifiante ou fortifiant ;
- qui revigore, qui redonne des forces.

roborer :

- fortifier, renforcer ;
- confirmer, ratifier.

voir aussi : corroborant, corroborer, corroboratif, corroboration (1 et 2).

Le français a pourtant assez d’adjectifs à sa disposition pour évoquer cette nourriture : ravigotant et revigorant, fondus par la langue populaire dans la forme ravigorant ; ou roboratif, qui signifie proprement « qui rend fort comme un chêne, un rouvre », voire réconfortant. En savoir plus : Académie française.

Le mot roboratif est dérivé, avec le suffixe -(at)if, du latin *roborare* « rendre robuste » (roborer), lui-même dérivé de *robur* « rouvre, chêne » puis « dureté, résistance ».

Le verbe corroborer est emprunté au latin classique *corroborare* « donner force à, confirmer » au propre (domaine physique) et au figuré.

robot, robotaxi, roboticien, robotique, robotisation, robotiser, robotisme

un **robot** :

- une machine, un automate à l'aspect humain capable d'agir et de parler comme un être humain ;

- une personne qui agit de manière automatique, conditionnée ;
- un appareil effectuant, grâce à un système de commande automatique à base de micro-processeur, une tâche précise pour laquelle il a été conçu dans le domaine industriel, scientifique ou domestique ;
- un appareil électroménager à fonctions multiples, destiné à réaliser diverses préparations de cuisine.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du robot : Wiktionnaire.

un **robot collaboratif** : un robot capable d'interagir avec l'homme dans un espace de travail partagé, pour accomplir une tâche prédéfinie. En anglais : *cobot ; collaborative robot*. Journal officiel de la République française du 03/06/2020.

un **robot fardier** ou **robot mule** : un robot conçu pour transporter des charges lourdes sur des terrains accidentés impraticables pour tout autre véhicule. En anglais : *robot pack mule*. Journal officiel de la République française du 11/12/2020.

un **portrait-robot** :

- un portrait d'une personne recherchée par la police, reconstitué en combinant différents types de physionomies à l'aide des témoignages et des signalements fournis par les témoins ;
- un exemple type, une description prospective de quelque chose.

un **robotaxi** : une voiture autonome sans chauffeur utilisée comme taxi.

une roboticienne, un **roboticien** : une, un spécialiste en robotique de conception ou d'utilisation.

une **robotique** :

- l'ensemble des critères concernant la fabrication, l'utilisation de robots à l'aspect humain ;
- l'ensemble des études et des techniques de conception et de mise en œuvre des robots effectuant des tâches déterminées en s'adaptant à leur environnement. En anglais : *robotics*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Lexique de la robotique : Wiktionnaire ; Office québécois de la langue française.

une **robotisation** :

- un remplacement de l'homme ou d'une machine traditionnelle par une machine entièrement automatique ; le résultat de cette action ;
- un remplacement des réactions libres par des réflexes conditionnés, des automatismes.

robotiser :

- équiper un lieu, en particulier un espace industriel, commercial de machines automatiques effectuant une tâche précise ;
- automatiser une machine, un équipement et, par métonymie, un travail, un processus ;
- transformer une personne, une collectivité en robot, donner des réflexes conditionnés à quelqu'un.

se robotiser : perdre ses possibilités de choix, sa liberté, se transformer en robot.

elles se sont robotisées, elles sont robotisées.
elles se sont robotisé les processus, elles ont robotisé leurs processus, elles se les sont robotisés.

On a lu un **robotisme** pour une robotisation.

Le nom (un) robot vient du mot tchèque robot formé sur *robota* « travail pénible, corvée », employé en 1920 par l'écrivain Karel Tchapek dans sa pièce *R.U.R.*, traduite en anglais dès 1923, pour désigner un humanoïde capable d'exécuter des travaux à la place de l'homme.

Le nom (une) robotique est un terme scientifique soit dérivé de robot sur le modèle d'informatique, soit emprunté à l'anglais *robotic* adjectif également attesté comme substantif *robotics* de même sens.

robre

un **robre** ou **rob** (2) : pour les jeux de whist ou de bridge, une partie double ou partie liée, en deux ou trois manches, et qui est terminée lorsque l'un des camps a remporté deux manches.

Ce nom est emprunté, avec une altération, à l'anglais *rubber(s)* « belle, partie qui décide du vainqueur dans un jeu où les partenaires sont à égalité », attesté depuis 1749 en parlant du jeu de whist et d'autres jeux de cartes.

roburite

une **roburite** : un explosif.

Ce nom est un dérivé savant du latin *robur* « force », avec le suffixe -ite.

robusta

un **robusta** :

- une variété de *coffea canephora*, une espèce de caféier originaire d'Afrique intertropicale ;
- le café vert en grain provenant de cette plante ;
- la boisson obtenue à partir de ces grains torréfiés et moulus.

Ce nom est emprunté au latin *robusta*, la forme féminine de *robustus*, « solide, fort, résistant » (voir robuste).

Le nom (un) arabica est l'abréviation du latin botanique *coffea arabica* désignant le caféier d'Arabie, attesté en anglais depuis 1922.

robuste, robustement, robustesse, robusticité

elle, il est **robuste** :

- est forte et résistante, est fort et résistant de par sa constitution, sa forme ;
- est solide, ferme, inébranlable ;
- est résistante et solide, est résistant et solide de par ses qualités.

Le mot robuste commence à proliférer dans les médias francophones du Canada et devinez pourquoi ? Sous l'influence de l'anglais. En savoir plus : Au cœur du français.

robustement :

- de manière robuste, dénotant la force physique ;
- de manière robuste, dénotant la résistance et la solidité.

une **robustesse** :

- le caractère robuste, fort et résistant de quelqu'un ;
- le caractère robuste, résistant et solide de quelque chose ;
- [nucléaire] la capacité d'une installation à assurer certaines de ses fonctions de sûreté lorsqu'elle est soumise à des sollicitations plus fortes que celles qui sont prises en compte dans son référentiel de sûreté. La robustesse d'une installation résulte, par exemple, de marges inhérentes à des méthodes de dimensionnement ou de fabrication. Les tests de résistance permettent, par exemple, d'évaluer la robustesse vis-à-vis de certaines agressions. En anglais : *robustness*. Voir aussi : dimensionnement, effet falaise, fonction de sûreté, référentiel de sûreté, test de résistance. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

un **indice de robusticité** ou **indice de robustesse** : un nombre calculé avec des mesures corporelles.

Le mot robuste est emprunté au latin *robustus* « solide, dur, fort, résistant », lui-même dérivé de *robur* « rouvre, chêne » puis « dureté, résistance ».

L'adjectif *robustique* n'étant pas attesté en français, le nom (une) robusticité fait penser à l'anglais *robustic* « robuste » attesté en 1683, d'où *robusticity* attesté en 1777.

roc

un **roc** (1) :

- un bloc de pierre très dure dressé au-dessus du sol ;
- une matière minérale caractérisée par sa grande cohérence et son extrême dureté ;
- une personne forte et résistante ;
- une personne qui ne manifeste pas de sensibilité.

bâtir sur le roc : faire une œuvre sur des bases solides.

un **déroctage** : l'action de briser des blocs de pierre.

voir aussi : une rocaille.

Le nom (un) roc (1) est la forme masculine d'une roche.

un **roc** (2) : sur un écu, un meuble figurant la tour du jeu d'échecs.

voir aussi : une rocade, un roque, roquer.

Le nom (un) roc (2) est emprunté à l'arabe *ruḫḫ* « tour (aux échecs) » et également « char, chariot », lui-même emprunté par l'intermédiaire du persan *ruḫ* à une langue de l'Inde (en bengali *roth* « char », en sanskrit *ratha-* « char, char de guerre »). Vers la fin du 17ème siècle, le nom (un) roc a été évincé par (une) tour.

rocade

une **rocade** :

- pour une armée, une voie de communication parallèle au front permettant d'établir des liaisons entre les secteurs de l'arrière ;
- une voie de circulation rapide contournant ou longeant une agglomération.

Le nom (une) rocade est dérivé de roquer (par comparaison du mouvement de va-et-vient qui s'effectue sur la ligne de rocade avec le mouvement des pièces sur l'échiquier lors du roque), avec le suffixe -ade.

rocaillage, rocaille, rocailler, rocailleur, rocailleusement, rocailleux

un **rocaillage** : une composition de béton qui donne à un mur l'apparence d'une rocaille.

une **rocaille** :

- un ensemble de pierres, de cailloux, de débris minéraux de petite dimension ;
- un endroit recouvert de rocaille ;
- une pierre, un ensemble de pierres, creusée(s) de formes tourmentées, utilisée(s) à des fins décoratives dans les jardins ;
- une composition décorative rustique ;
- un style décoratif caractérisé par la représentation des éléments de la nature dans des formes contournées.

une fontaine rocaillée : qui est faite avec de la rocaille.

rocailler :

- faire subir à une construction, à un revêtement l'opération du rocaillage ;
- dire sur un ton rauque, émettre d'une voix rocailleuse, rauque, des paroles ou des sons.

une rocailleuse, un **rocailleur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui fait des rocailles ;
- une ouvrière, un ouvrier qui exécute des rocaillages.

rocailleusement : de manière heurtée, saccadée.

elle est rocailleuse, il est **rocailleux** :

- est couverte ou couvert de rocaille ;
- présente une surface irrégulière, bosselée ;
- n'est pas harmonieuse ou harmonieux ;
- est dur(e) et heurté(e) ;
- est rauque, dur(e), saccadé(e).

voir aussi : rococo.

Le nom (une) rocaille est dérivé de roc (1), avec le suffixe -aille.

Rocamadour, rocamadour

un **rocamadour** : un fromage.

elle est amadourienne, il est amadourien : est de **Rocamadour**, une commune de France.
une Amadourienne, un Amadourien

Le nom du fromage est tiré de Rocamadour, la ville du Quercy où fut d’abord fabriqué ce fromage.

rocambeau

un **rocambeau** : un anneau de fer portant un croc, coulissant le long d'un espar et sur lequel on croche le point de drisse ou d'amure d'une vergue ou d'une voile.

Ce mot d'origine incertaine, est peut-être à rapprocher de raque, voir : racage.

rocambole

une **rocambole** :

- une plante ;
- une chose sans valeur, une futilité.

Le nom de cette plante est emprunté à l'allemand régional Rockenbolle, composé de Rocken, une forme ancienne de Roggen « seigle » et de Bolle « oignon ».

rocambolade, Rocambole, rocambolesque

une **rocambolade** : une farce littéraire dans le gout des *Exploits de Rocambole* de Ponson du Terrail.

Rocambole : le héros des romans-feuilletons de P.-A. Ponson du Terrail.

elle, il est **rocambolesque** : est invraisemblable, pleine ou plein de péripéties extraordinaires.

rocambolesque / ubuesque : Parler français.

Le nom de Rocambole a peut-être été tiré de rocambole « attrait piquant de quelque chose ».

rocella, rocelle

un **rocella** ou une **rocelle** : une orseille, un lichen.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *lichen roccella* que l'on peut probablement rattacher à orseille.

rochage, rochasse, rochassier, roche, roche-magasin, roche-mère, rocher, roche-réservoir, rocheux

un **rochage** : une formation de cloques à la surface de la partie solidifiée d'un métal qui refroidit après fusion.

une **rochasse** : un amas de roches.

une rochassière, un **rochassier** : celle qui est spécialisée, celui qui est spécialisé dans l'escalade de rocher.

une **roche** :

- une masse de pierre qui affleure, ou qui est isolée au-dessus de la surface du sol en blocs importants ;
- un matériau solide ou liquide constitutif de l'écorce terrestre et de celle des planètes, composé de minéraux.

Les roches en français : Wiktionnaire.

une **roche-magasin** ou **roche-réservoir** : une roche suffisamment poreuse et perméable pour pouvoir contenir des fluides, du pétrole, du gaz, recouverte par un niveau imperméable.

une **roche-mère** ou **roche mère** : une roche à partir de laquelle s'est constitué le sol par des altérations physiques ou chimiques.

un **rocher** :

- une masse de pierre dure ; sa matière ;
- un os sur le côté du crâne ;
- un gâteau ;
- une bouchée au chocolat ;
- un mollusque ;

- autres sens : CNRTL.

le rocher de Monaco, ou le Rocher : Dictionnaire des difficultés de la langue française.

rocher :

- saupoudrer de borax avant de souder ;
- pour une bière mousser en fermentant ;
- pour le métal d'argent en fusion, se couvrir d'excroissances en refroidissant.

dérocher : pour un alpiniste, lâcher prise.
se dérocher

un **dérochage**
dérocher une surface : la décaper.

un **dérochement**
dérocher : retirer les rochers.

un **enrochement**
enrocher : mettre des roches, des blocs de béton pour des fondations ou la protection d'un ouvrage.

voir aussi : un roc, une rocaille, rocheux, un rochier.

Le nom (un) rochage est dérivé, avec le suffixe -age, du verbe rocher dérivé de roche au sens de « borax impur ».

Le nom (une) rochasse est une francisation du provençal *ro(u)casso* « masse de roche », dérivé de l'ancien provençal et du provençal moderne *ro(u)cas* « gros rocher », lui-même dérivé de *roca/rocha*, de même étymologie que le français roche.

Le nom (une) roche représente le type *rocca*, d'origine incertaine, sans doute prélatine (d'où aussi l'italien dialectal *rocca*, le catalan et l'espagnol *roca*, et l'italien *roccia* emprunté au français).

Le nom (un) rocher est dérivé de roche.

Le nom (un) keuper (= une période géologique) vient d'un mot dialectal allemand signifiant « roche friable ». D'où : keuprique.

rochet, rochette

1. un **rochet** :

- une sorte de bliaud à manches ajustées et à jupe ample ;
- un surplis à manches étroites ;
- un mantelet de cérémonie des pairs d'Angleterre.

un roquet : un manteau.

Le nom (un) rochet (1) est dérivé, à l'aide du suffixe -et, du germanique *Rock*, issu de l'ancien haut allemand *rock* « tunique, casaque », variante de *hrock*, lui-même de l'ancien bas francique *hrokk*, d'où le français froc.

2. un **rochet** :

- un fer des lances de joute ;
- une bobine pour dévider la soie.

une roue à rochet : avec un cliquet qui ne la laisse tourner que dans un sens.

une **rochette** : un outil du fileur d'or, sur lequel passe le fil enroulé sur la bobine.

Le nom (un) rochet (2) est dérivé, avec le suffixe -et, par comparaison de forme, d'un correspondant non attesté du francique *rokko* « quenouille » (à comparer avec l'ancien haut allemand *rocko*, l'allemand *Rocken* de même sens), même mot que le gothique *rŭkka*, voir : roquette (2) et roquetin.

Rocheuses

elle est rocheuse, il est **rocheux** :

- est couverte, est couvert de roches, de rochers ;
- est de roche, est constitué(e) par des roches.

les (montagnes) **Rocheuses** (en Amérique du Nord).

Le mot rocheux est dérivé de roche, avec le suffixe -eux.

rochier

un **rochier** :

- le nom usuel de plusieurs poissons de mer qui vivent près des rochers ;
- un émerillon ou émérillon, un rapace.

Ce nom est dérivé de roche, avec le suffixe -ier.

roch ha-shana

le **roch ha-shana** ou **rosh ha-shana** : la fête du Nouvel An juif.

rock, rockabilly, rock and roll, rock and roller, rocker, rockeur, rock'n'roll, rock'n'roller

1. un **rock** : un oiseau fabuleux des contes et légendes orientaux, ressemblant à un aigle d'une taille et d'une force prodigieuse.

Ce nom est emprunté à l'arabe *ruḫḫ* de même sens.

2. le **rock** ou **rock and roll, rock'n'roll** :

- une musique populaire de style swing s'effectuant sur un rythme de jazz à quatre temps ;
- un morceau de cette musique ;
- une danse.

un **jazz-rock** : un jazz influencé par l'instrumentation et le rythme du rock and roll.

un **opéra-rock** : un spectacle théâtral avec danses et chants, sur une musique de rock.

elle, il est **rock** :

- elle est relative, il est relatif au rock and roll ;
- est propre au rock and roll.

le **rockabilly** : un sous-genre musical du rock'n'roll.

On a lu **rock and roller** ou **rock'n'roller** pour chanter, danser le rock and roll, exécuter un mouvement comparable à cette danse.

une **rockeuse,** un **rockeur** : une chanteuse, un chanteur de rock and roll ; une amatrice, un amateur de rock and roll. On a lu aussi un **rockeur, rock and roller, rocky**.

Le nom (un) rock (2) est emprunté à l'anglo-américain *rock and roll*, signifiant « balance (*to rock* « bercer, balancer » voir : rocking-chair) et (*and*) roule (*to roll* « rouler » issu de l'ancien français *roler, roller*, rouler) » attesté en 1934 dans un titre de chanson et désignant depuis les années 50 un type de musique de danse.

rocket

[en anglais : *rocket*] une **roquette** (1), un projectile autopropulsé.

un effet fusée : [nucléaire / fusion] une accélération centripète brutale du combustible d'un microballon de fusion inertielle, qui est provoquée par la détente de la couche d'ablation au moment où elle est transformée en plasma. En anglais : *rocket effect*. Voir aussi : couche d'ablation, microballon de fusion inertielle. Journal officiel de la République française du 30/09/2017.

une fusée de mise en rotation : [spatiologie / stabilisation - propulsion] un moteur-fusée de faible puissance, destiné à communiquer à un engin spatial un mouvement de rotation autour d'un de ses axes d'inertie. Les fusées de mise en rotation sont souvent utilisées à des fins de stabilisation gyroscopique. En anglais : *spin rocket ; spin thruster*. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

un propulseur segmenté : [spatiologie / propulsion] un propulseur à propergol solide constitué de plusieurs tronçons assemblés bout à bout. En anglais : *segmented rocket engine ; segmented rocket motor*. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

une stato-fusée : [spatiologie / propulsion] un moteur à cycle combiné qui fonctionne en statoréacteur dans l'atmosphère et en fusée hors de l'atmosphère. En anglais : ramrocket. Voir aussi : moteur à cycle combiné, moteur-fusée. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

une fusée de tassement : [spatiologie / véhicules aérospatiaux - propulsion] un moteur-fusée utilisé au terme d'une phase balistique afin d'obtenir l'accélération nécessaire au repositionnement des ergols d'un étage à propergol liquide, qui permet d'assurer l'alimentation convenable des moteurs pour un allumage ou un réallumage. En anglais : *setting motor ; ullage rocket*. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

une rétrofusée ou fusée de freinage : [spatiologie / véhicules aérospatiaux - propulsion] un moteur-fusée placé sur un mobile pour le ralentir en exerçant une poussée dans le sens inverse de son mouvement. En anglais : *retrorocket*. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

une fusée d'éloignement latéral : [spatiologie / mécanique du vol - propulsion] un petit propulseur permettant d'écarter latéralement du lanceur les propulseurs d'appoint. En anglais : *distancing rocket*. Voir aussi : fusée de séparation, propulseur d'appoint. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

une fusée de séparation accélératrice : [spatiologie / mécanique du vol - propulsion] une fusée de séparation de deux étages d'un lanceur, fixée sur l'étage supérieur, dont la poussée est orientée dans le sens du mouvement de ce lanceur. En anglais : *posigrade rocket*. Voir aussi : fusée de séparation. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

une fusée-sonde : [spatiologie / véhicules spatiaux] une fusée non habitée décrivant une trajectoire suborbitale permettant d'effectuer des mesures et des expériences. En anglais : *sounding rocket*. Voir aussi : fusée. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

la fuséologie : [spatiologie / véhicules spatiaux] la science et la technique des fusées. En anglais : *rocketry*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un ergol cryotechnique : [spatiologie / propulsion - moyens de lancement] un ergol que l'on produit, stocke et utilise à des températures inférieures à 120 kelvins. L'hydrogène liquide et l'oxygène liquide sont des ergols cryotechniques. Le terme « ergol cryogénique » est à éviter dans ce sens. En anglais : *cryogenic rocket propellant*. Voir aussi : ergol en bouillie, ergol stockable, propulsion cryotechnique. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une fusée : [spatiologie / véhicules spatiaux] un engin propulsé par réaction et n'utilisant que des ergols embarqués, sans avoir recours au milieu ambiant. La plupart des lanceurs et des missiles sont des fusées à un ou plusieurs étages. Le propulseur d'une fusée est appelé « moteur-fusée ». En anglais : *rocket*. Voir aussi : étage, fusée-sonde, lanceur, moteur-fusée. Journal officiel de la République française du 18/04/2001

un moteur-fusée : [spatiologie / propulsion] un propulseur à réaction qui n'utilise pendant son fonctionnement que des ergols stockés à bord, sans avoir recours à l'oxygène atmosphérique. On utilise souvent la forme abrégée « fusée » pour les moteurs-fusées de faible poussée, par exemple dans les expressions « fusée de freinage », « fusée de séparation », « fusée de mise en rotation ». En anglais : *rocket engine ; rocket motor*. Voir aussi : ajustabilité de la poussée, fusée, stato-fusée. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un propulseur hybride : [spatiologie / propulsion] un propulseur fonctionnant au moyen d'une combinaison d'au moins un ergol solide et d'au moins un ergol liquide. En anglais : *hybrid propellant motor ; hybrid propellant rocket engine*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une luge à réaction : [sports de glisse] une luge de route équipée d'un réacteur.
la luge à réaction : la pratique sportive consistant à utiliser une telle luge.
En anglais : *rocket luge ; rocket-powered luge ; rocket-powered luge board*. Voir aussi : luge de route. Journal officiel de la République française du 20/08/2014.

un réacteur dorsal : [sports aériens] un équipement individuel composé d'un réacteur porté sur le dos en position verticale, qui permet de se déplacer au-dessus du sol. En anglais : *rocket pack*. Journal officiel de la République française du 20/08/2014.

rocking-chair

un **rocking-chair** : une chaise ou un fauteuil à bascule qu'un simple mouvement du corps peut faire osciller d'avant en arrière.

On a lu aussi rocking.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *rocking-chair*, composé de *rocking*, du participe présent de *to rock* « bercer, balancer » (du vieil-anglais *roccian*) et de *chair* « chaise » (de l'ancien français *chaere*, voir l'étymologie de chaire), attesté depuis 1766.

rococo, rococote, rococoter, rococoterie, rococotier, rococotterie

un **rococo** :

- un style voisin du style rocaille, et qui était caractérisé par une ornementation surchargée, abondante en volutes, guirlandes etc. par le gout d'une fantaisie débordante, d'une grâce maniérée ;
- une œuvre réalisée dans ce style ;
- ce qui présente des enjolivures superflues, des formules trop apprêtées ;
- une personne qui a une prédilection pour le passé, les choses anciennes.

un édifice **rococo**, un objet décoratif rococo : qui appartient au rococo ou qui s'en inspire.

une broderie rococo : une broderie exécutée avec de minces rubans de couleur.

un (ruban) rococo : un ruban servant à cette broderie.

une, un artiste rococo : dont l'œuvre se rattache au style rococo.

elle est **rococo** ou **rococote**, il est **rococo** :

- se rapporte à de vieilles traditions, date ridiculement ;
- se rattache à une époque révolue, se caractérise par une allure, des idées passées de mode.

rococoter : rechercher le style rococo, les objets rococos.

une **rococoterie** ou **rococotterie** : ce qui a un caractère rococo.

une rococotière, un **rococotier** : une personne qui aime, qui recherche le rococo ou les choses anciennes.

elle est rococotière, il est **rococotier** : aime, recherche le rococo ou les choses anciennes.

Le mot rococo est un dérivé irrégulier de rocaille « style qui utilise la rocaille », avec réduplication de la syllabe co.

rocou, rocouer, rocouyer

un **rocou** ou **raucourt** : un colorant naturel, pigment végétal caroténoïde extrait du rocouyer.

rocouer ou **roucouer** : colorer ou teindre avec du rocou.

un **rocouyer** ou **roucouyer** : un arbuste.

Le nom (un) rocou est emprunté au tupi-guarani *urucú, rucú, rocú*.

rocroi

un (cendré de) **rocroi** : un fromage.

Ce nom vient de celui de Rocroi, une ville française.

rocteur

une rocteuse, un **rocteur** : une ouvrière, un ouvrier travaillant en galerie ou à ciel ouvert, et détachant le minerai ou la roche à l'aide de moyens d'abattage manuels ou mécaniques, dans des conditions n'exigeant pas de boisage systématique.

Ce nom est dérivé de l'ancien français *roqueter* « extraire des pierres », attesté en 1263 sous la forme picarde *roketer*, lui-même dérivé de roc (1), avec le suffixe -eur.

rodage

un **rodage** :

- l'opération qui consiste à roder une pièce pour obtenir une surface unie, polie ;

- la partie d'une pièce qui a fait l'objet d'un rodage ;
- un fonctionnement contrôlé et progressif permettant de roder un appareil, un moteur ;
- le fait de roder le moteur d'une voiture neuve ;
- l'action de mettre progressivement à l'épreuve quelque chose, de faire acquérir une expérience à quelqu'un ;
- la période initiale d’un essai thérapeutique au cours de laquelle un groupe de patients reçoit un traitement standardisé, de manière à rendre ce groupe homogène au début de l’essai. En anglais : *run-in period*. Journal officiel de la République française du 24/10/2012.

Ce nom est dérivé de roder, avec le suffixe -age.

rôdailler, rôde

rôdailler : rôder, trainailler.

On a lu aussi rodailler.

une **rôde** : le fait de rôder, de flâner ça et là.

Ces mots sont dérivés de rôder.

rode

une **rode** : la partie la plus élevée de la proue ou de la poupe d'un navire.

Ce nom est issu du latin *rota* « roue ».

rodenticide

un (produit) **rodenticide** ou **rongicide** : qui a la propriété de tuer, de détruire les rongeurs.

Le mot rodenticide est composé de rodent-, du latin scientifique *rodentes*, une dénomination donnée aux rongeurs en 1792, du participe présent du latin *rodere* « rongeur » et de -cide, à comparer avec l'anglais *rodenticide* attesté en 1938, formé probablement sur l'anglais *rodent* « rongeur », attesté comme substantif en 1835. En français, le synonyme rongicide, formé sur le radical de rongeur, ne s'est pas imposé.

rodentiose

une **rodentiose** ou **pseudotuberculose, pasteurellose aviaire** : une maladie infectieuse, de l'homme et de la plupart des animaux.

rodéo

un **rodéo** :

- un rassemblement du bétail pour le marquage ;
- un jeu ou un exercice qui consiste à maitriser ou à monter à cru un cheval sauvage ou un taureau non domestiqué ;
- une vive agitation collective.

C’est aussi l’anglais des États-Unis qui nous a donné rodéo, qui désignait d’abord le fait de rassembler du bétail, un mot pris à la locution espagnole *dar un rodeo*, « tourner autour ». En savoir plus : Académie française.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *rodeo* « encerclement et rassemblement du bétail pour en faire l'inventaire et le marquage » et « spectacle comportant des démonstrations et exercices avec du bétail non dressé », lui-même emprunté à l'espagnol *rodeo* « action de tourner autour, d'encercler » d'où « rassemblement du bétail », plus spécialement d'après son emploi sur le continent américain, de *rodear* « tourner autour ».

roder

roder :

- user, polir une pièce par frottement afin qu'elle s'adapte parfaitement à une autre pièce ;

- faire fonctionner progressivement un moteur neuf afin que les pièces en contact s'adaptent parfaitement les unes aux autres ;
- mettre progressivement au point ou à l'épreuve, acquérir une expérience dans un domaine.

voir aussi : un rodage, un rodoir.

Le verbe roder est emprunté au latin *rodere* « ronger » « miner, user ».

rôder, rôderie, rôdeur

rôder :

- parcourir un lieu, une région en errant ;
- errer, aller et venir dans un lieu avec une intention hostile ou suspecte ;
- aller et venir dans un lieu ou tourner autour de quelqu'un dans un but intéressé ;
- errer, aller ça et là, flâner, se promener sans but, au hasard ;
- être disposé au hasard, être placé dans un endroit incongru ;
- se manifester de manière plus ou moins fugitive, obsédante et quelquefois désespérante ou morbide ;
- pour un animal, vagabonder, divaguer, errer en quête de nourriture ;
- pour une chose, flotter, circuler dans un espace ;
- pour une embarcation, faire des embardées autour de son ancre.

une **pêche à rôder** : qui s'effectue en déambulant le long des rives ou simplement en changeant la ligne d'emplacement.

une **rôderie** : une flânerie, le fait de se promener sans but, de rôder.

une rôdeuse, un **rôdeur** :

- une personne qui flâne, qui se promène sans but précis ;
- une personne qui rôde, qui erre avec des intentions malhonnêtes ;
- celle, celui qui aime à aller en certains lieux ;
- un animal qui rôde ou vagabonde à certains endroits.

elle est rôdeuse, il est **rôdeur** :

- flâne, se promène sans but précis ;
- rôde, erre avec des intentions malhonnêtes ;
- est louche, inquiétante ou inquiétant ; est le fait d'une personne qui rôde.

voir aussi : rôdailler, une rôde.

La parenté de toutes ces formes avec roue ou *rota* est assez claire. Il est quelques verbes où elle l'est moins : Rôder est emprunté de l'ancien provençal *rodar*, « tourner sans but, vagabonder, tourner çà et là », qui est lui-même issu du latin *rotare*, « faire tourner, faire rouler », puis « se mouvoir en rond, tourner ». En savoir plus : Académie française.

Le verbe rôder est emprunté à l'ancien provençal *rodar* « vagabonder, tourner çà et là », du latin *rotare* « mouvoir circulairement, faire tourner » « faire rouler », au figuré « se mouvoir en rond, tourner ».

rodeuse, rodoir

une **rodeuse** : une machine-outil servant à effectuer les travaux de rodage, à roder une pièce, qui comprend en général une table porte-pièce et une broche animée d'un mouvement rectiligne alternatif, recevant à son extrémité un rodoir, auquel elle transmet un mouvement circulaire continu.

un **rodoir** : un outil abrasif utilisé pour le rodage.

Ces noms sont dérivés de roder, avec les suffixes -euse (-eur), -oir.

rodolphine

des (tables) **rodolphines** ou **rudolphines** : des tables décrivant le mouvement des planètes, commandées à Tycho Brahé par l'empereur Rodolphe II de Habsbourg et terminées par Kelpler en 1627.

Ces mots sont dérivés du nom de l'empereur Rodolphe II de Habsbourg (1552-1612), ou de sa forme allemande *Rudolf*, avec le suffixe -ine (-in).

rodomont, rodomontade, Rodomonte

Rodomonte : un roi d'Alger courageux mais fier et insolent, personnage de l'Orlando innamorato de Boiardo.

un **rodomont** : un personnage fanfaron et hautain, un homme qui se vante de prétendus actes de bravoure.

en rodomont, à la rodomont : à la manière d'un fanfaron, d'un matamore.

elle est rodomonte, il est **rodomont** :

- se conduit en bravache, en fanfaronne ou fanfaron ;
- témoigne d'un tel comportement.

une **rodomontade**, des rodomontades :

- des propos fanfarons ;
- une attitude prétentieuse et ridicule ;
- le comportement d'un rodomont.

Avant d'être des noms communs, rodomont et matamore ont été les noms de héros littéraires. Rodomont vient de Rodomonte, proprement « ronge-montagne », personnage du Roland furieux que l'Arioste avait emprunté au Roland amoureux de Boiardo. Le Rodomonte de Boiardo est un roi d'Alger, brave et belliqueux, mais altier et insolent, une série de traits que lui conserva l'Arioste. Ainsi, il n'hésite pas à affronter une terrible tempête et à défier les flots déchaînés :
« Souffle vent, disais-je, si tu sais souffler ; car je veux traverser cette nuit en dépit de toi. Je ne suis ni ton vassal, ni celui de la mer pour que vous puissiez me retenir ici à votre disposition. »
Et Rodomonte fera la traversée, quitte à y perdre, et ce fut ce qui arriva, toute sa flotte.
Moins de cinquante ans après le décès de l'Arioste, rodomont devenait, en français, un nom commun désignant un fanfaron, un fier-à-bras, alors que, jusqu'à la fin du XVIe siècle, les noms rodomont et rodomontade n'étaient pas dévalorisants.
En savoir plus : Académie française.

roentgen, roentgen, roentgenien, roentgenium, roentgenthérapie

Wilhelm Conrad **Röntgen** : un physicien allemand.

un **roentgen** ou **röntgen** : une ancienne unité de quantité de radiation.

un **milliroentgen** ou **milliröntgen** : la millième partie du röntgen.

roentgen(o)- et röntgen(o)- sont concurrencés par radio- (radiologie, radioscopie, radiographie, radiothérapie).

elle est roentgenienne, il est **roentgenien** : emploie les rayons X.

un **roentgenium** : un élément chimique.

une **roentgenthérapie** : une radiothérapie, une thérapie au moyen des rayons X.

une **endoroentgenthérapie** : une endoradiothérapie.

une **röntgengraphie**

une **röntgenlogie**

une **röntgenluminescence** : une luminescence due aux rayons X.

un **röntgenogoniomètre** : un goniomètre employant les rayons X.

elle, il est **röntgenochimique** : se fait en chimie et au moyen des rayons X.

une **röntgenscopie**

roeslerstammiidé

les **roeslerstammiidés** : une famille d'insectes lépidoptères glossates, eulépidoptères ditrysiens, tinéoïdes.

rœsti

des **rœsti** ou **rösti** : un plat de pommes de terre émincées et dorées à la poêle.

Ce nom est emprunté au suisse alémanique *Rösti*, de même sens.

roffrir

roffrir ou **réoffrir** : offrir à nouveau.

rogation, rogatoire, rogatoirement, rogaton

une **rogation** : un projet de loi qui était soumis à l'approbation du peuple romain réuni en comice.

des rogations : des prières catholiques.

elle, il est **rogatoire** :

elle est relative, il est relatif à une rogation romaine ou à une demande.

une commission rogatoire : une délégation de pouvoirs donnée par un juge d'instruction ou une juridiction pénale ou civile en vue d'effectuer certaines opérations.

rogatoirement : par voie rogatoire, au titre d'une commission rogatoire.

un porteur de rogatons : un religieux d'un ordre mendiant qui portait des reliques, des indulgences.

un **rogaton** : un petit écrit sans valeur.

des rogatons :

- un objet de rebut ;
- un objet sans valeur ;
- des restes de viande, de pain, ou d'un plat qui a déjà été servi.

Le nom (une) rogation est emprunté au latin *rogatio, rogationis* « demande » spécialement « demande adressée au peuple au sujet d'une loi à voter, proposition, projet de loi », également « prière, sollicitation, requête » d'où le bas latin ecclésiastique au pluriel « supplications, processions en prières », formé sur le supin *rogatum* de *rogare* « interroger, questionner ».

Le mot rogatoire est emprunté au bas latin ecclésiastique *rogatorius* « de demande », notamment dans l'expression *epistola rogatoria* « lettre portant la requête adressée au métropolitain d'ordonner un évêque élu », formé sur le supin *rogatum* de *rogare* « interroger, questionner ».

Le nom (un) rogaton vient du mot latin *rogatus, rogatusus* « demande, sollicitation », formé sur le supin *rogatum* de *rogare* « interroger, questionner » francisé en -on.

Le nom (une) dérogation est emprunté au latin classique juridique *derogatio* « action de déroger à une loi ».

Le mot dérogatoire est emprunté au bas latin juridique *derogatorius* « qui déroge à une loi, une disposition de la loi », formé sur le supin *derogatum* de *derogare*.

Le verbe déroger est emprunté au latin *derogare*.

Roger Bontemps

un **Roger Bontemps** : un joyeux drille, un joyeux luron, une personne d'humeur joviale prenant le temps comme il vient.

C'est un emploi du patronyme Roger Bontemps attesté au 14ème siècle, et adopté notamment comme surnom avec le sens de « insouciant » contenu dans l'expresion *(prendre, rendre du) bon temps* par le poète Roger de Collerye (1470-1538).

rognage, rogne, rognement, rogne-pied, rogner, rogneur, rogneuse, rogneux, rognoir

1. une **rogne** :

- la gale, la teigne, la gale invétérée ;
- la gale du porc ;
- une mousse qui vient sur le bois et le gâte.

elle est rogneuse, il est **rogneux** : est atteinte ou atteint de la rogne.

Le nom (une) rogne (1) vient du bas latin *ronca* (d'où aussi l'italien *rogna*, l'espagnol *roña*, le portugais *ronha*), une altération sous l'influence de *rodere* « ronger », de *aranea* « araignée », attesté en 447 chez Cassius Felix au sens de « herpès [maladie de la peau] » et qui survit dans le roumain *rîie*.

2. un **rognage** :

- une opération par laquelle on rogne un objet, une matière, généralement pour la rendre conforme à une norme ;
- le fait de tailler l'excès de corne du sabot des bovins ;
- une coupe de l'extrémité des sarments de vigne qui ont atteint une certaine longueur.

une **rogne** (3) :

- l'action de couper les tranches d'un livre pour obtenir une surface unie ;
- un outil de sabotier servant à creuser les sabots.

un **rognement** :

- un rognage, le fait de rogner quelque chose ;
- le fait d'économiser, de lésiner ;
- ce qui oblige à économiser.

un **rogne-pied** : une lame étroite sans manche, évidée en lame de sabre sur ses deux pans, qui sert à tailler la corne des sabots du cheval ou du bœuf.

rogner (1) :

- couper une chose en retranchant une partie de son pourtour, de ses bords, de son extrémité, pour lui donner un aspect plus net ou des dimensions déterminées ;
- couper une chose en retranchant une partie de son pourtour, de ses bords, de son extrémité, pour lui donner un aspect plus net ou des dimensions déterminées ;
- raccourcir, amputer un texte, un discours, une œuvre littéraire ;
- économiser petitement, lésiner sur quelque chose ;
- diminuer la valeur, l'importance de quelqu'un ou de quelque chose.

une **rogneuse**, un **rogneur** :

- celle, celui qui rogne frauduleusement les monnaies ;
- une ouvrière, un ouvrier qui effectue les opérations de rognage ;
- une personne qui rogne la vigne.

une **rogneuse** :

- une machine agricole utilisée pour le rognage des vignes palissées ;
- un massicot, une machine servant à couper les feuilles de papier.

un **rognoir** : un appareil servant à rogner le papier, le carton, des feuilles métalliques.

voir aussi : une rognure (ci-dessous).

Rogner est issu, lui, du latin populaire *retundiare*, forme altérée de *rotundiare*, « couper en rond ». En savoir plus : Académie française.

Le verbe rogner (1) vient du latin populaire *retundiare*, altération de *rotundiare* « couper en rond », dérivé du latin classique *rotundus* (rond).

3. une **rogne** (2) : une colère, une mauvaise humeur.

être ou mettre en rogne : être ou mettre en colère, dans une grande colère.

chercher des rognes à quelqu'un :

- lui chercher des noises, des crosses ;
- lui créer des ennuis.

un air **rogne** : hargneux, coléreux.

rogner (2) : être en rogne, grogner, bougonner.

elle est rognonnante, il est **rognonnant** : rognonne, grogne ou bougonne.

un **rognonnement** : le fait de rognonner.

rognonner :

- parler indistinctement entre ses dents avec mécontentement ou colère ;
- dire à voix basse.

elle est rognonneuse : est bougonne, est renfrognée ; il est **rognonneur** : est bougon, est renfrogné.

Le verbe rogner (2) est dérivé du radical onomatopéique ron- qui exprime le grondement (à comparer avec grogner, gronder, grommeler).

Le verbe rognonner est dérivé de rogner (2), avec le suffixe -onner.

rognon, rognonnade, rognonneux

A. un **rognon**, les rognons :

- les reins de l'homme ;
- la région lombaire.

avoir la main sur le rognon : avoir la main sur les hanches.

B. un **rognon** : le rein comestible de certains animaux donnant lieu à des préparations culinaires appréciées.

des rognons : des testicules de certains animaux, notamment d'animaux de boucherie utilisés en cuisine.

C. un **rognon** :

- une masse minérale arrondie, enrobée dans une roche de nature différente ;
- une bosse rocheuse moutonnée émergeant de la glace entre deux courants de glace ;
- une petite table dont le plateau a la forme d'un haricot ou d'un rein.

une **rognonnade** : la partie de la longe de veau comprenant les rognons et leur graisse.

elle est rognonneuse, il est **rognonneux** :

- est en forme de rognon ;
- est composé(e) de nodules, de rognons.

Le nom (un) rognon vient du latin populaire *rēniōnem*, accusatif de *rēniō*, dérivé de *rēn* « rein ». Le -o- de la première syllabe s'explique par assimilation vocalique. En galloroman, en italien et en catalan, les formes en re et en ro coexistent (en ancien provençal *renhon*, en napolitain *regnone*, en italien *rognone*, en ancien catalan *renyó*, en catalan *ronyó*), alors que l'espagnol et le portugais ne connaissent que la forme en re (en espagnol *riñón*, en portugais *rinhão*). La langue écrite a fini par imposer la forme rognon et le sens « rein de certains animaux » ; l'emprunt du latin *ren* (rein) par les médecins a restreint l'emploi du mot aux reins des animaux et en a fait un terme de boucherie.

rognonnant, rognonnement, rognonner, rognonneur

rognonnant, rognonnement, rognonner, rognonneur : voir rogner (2) (ci-dessus).

rognure

une **rognure** :

- ce qui se détache, ce qu'on enlève d'une chose que l'on rogne, ou coupe ;
- une opération qui consiste à rogner ;
- le passage d'un livre au massicot ;
- un rogaton, un reste de quelque chose plus ou moins répugnant ;
- un déchet résultant de l'apprêt de la viande de boucherie, servant de nourriture aux animaux domestiques ;
- un fragment détaché d'un tout ;
- un morceau, un extrait d'une œuvre, d'une pensée ;
- une injure.

Ce nom est dérivé de rogner (1), avec le suffixe -ure.

rogomiste, rogomme, rogommeux, rogommiste

une, un **rogomiste** ou **rogommiste** :

- une marchande ou un marchand d'eaux-de-vie et de liqueurs ;
- celle, celui qui tient un débit de boissons.

un **rogomme** : une liqueur forte, une eau-de-vie.

une voix de rogomme :

- une voix éraillée, enrouée ;
- une voix d'ivrogne.

une voix rogommeuse, un son **rogommeux** : rauque, enroué(e), éraillé(e) par l'abus d'alcool.

L'étymologie d'un rogomme est incertaine, l'ancienne forme *rogum* suggère une origine exotique (rhum et gomme « sirop de sucre » ?).

rogue, rogué, roguerie

1. elle, il est **rogue** :

- manifeste envers autrui de la morgue, du dédain, du mépris ;
- témoigne de cette attitude.

une **roguerie** : la façon d'être, l'attitude, le comportement d'une personne rogue.

Le mot rogue vient de l'ancien nordique *hrokr* « excès, insolence » ; le passage du substantif à l'adjectif s'est peut-être fait au moment où le mot est entré en français.

2. la **rogue** : les œufs de poisson, traités de diverses façons avant commercialisation.

une rogue : un appât constitué par les œufs de certains poissons.

une morue roguée, un hareng **rogué** : pour un poisson femelle, qui contient des œufs.

voir : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) rogue, essentiellement attesté en Normandie, est probablement issu de l'ancien nordique *hrogn* « frai de poisson », à comparer avec le danois et le norvégien *rogn* de même sens.

rohart

un **rohart** : un ivoire provenant des défenses du morse ou des dents de l'hippopotame.

ce nom vient de l'ancien nordique *hrosshvalr* « morse », de *hross* « cheval » et *hvalr* « baleine ».

Rohingya, rohingya

ies **Rohingyas** (en Birmanie).

un village **rohingya**

roi

un **roi** :

- un homme qui règne ;
- celui qui domine quelqu'un, quelque chose, qui exerce un pouvoir souverain, qui l'emporte sur les autres au sein d'un groupe, dans un lieu, dans une situation donnée, par différentes qualités ;
- un animal, un végétal, une chose qui exerce un pouvoir souverain, qui domine, l'emporte sur les autres dans des circonstances données, par certaines qualités ;
- le mâle d'une colonie ou d'un essaim d'insectes sociaux, tels qu'abeilles, fourmis, termites, guêpes, frelons ;

- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) roi vient du latin *regem*, accusatif de *rex, regis* « souverain », « Jupiter » et « chef, maitre ».

Le nom (un) roitelet est dérivé de l'ancien français *roitel* « petit roi ».

Le mot royal vient du latin *regalis* « royal » et « digne d'un roi », dérivé de *rex, regis* « roi ». D'où : royalisme, royaliste.

Le nom (des) royalties vient du mot anglais *royalty* « royauté », emprunté à l'ancien français *roialté*, royauté, employé au pluriel « droit régalien », puis « prérogative accordée par le souverain » « redevance payée par l'exploitant au propriétaire d'une mine » et « droits d'auteur ».

Le nom (un) royaume est une altération par croisement avec royal de l'ancien français *reiame*, du latin *regimen, regiminis* « direction, gouvernement », voir : régime. D'où : se royaumer.

Le nom (une) royauté est dérivé de royal.

Le nom (un) réal est emprunté à l'espagnol *real*, attesté comme nom de monnaie, proprement « royal » (voir : réale). Le nom (une galère) réale est emprunté à l'espagnol *real* « royal, qui appartient au roi », du latin *regalis*, dérivé de *rex, regis* « roi » (à comparer avec régale 3). Le nom (un) franc-réal est composé de franc « (pour un fruit qui provient d'un arbre qui n'a pas été greffé » et de *réal* ancienne forme de royal.

Le nom (une) régale (= un instrument de musique ; un jeu d'orgue) est probablement issu du latin *regalis* « royal ». Le mot (une eau) régale est emprunté comme terme de chimie au latin *regalis* « royal ». Le nom (une) régale (= des droits de régale) vient du latin médiéval *regalia* « droits du souverain », d'où : régalien.

Le nom (des) régalia (= des insignes royaux) vient de ce mot médiéval « insignes royaux » « droits du souverain ». Le nom (un) régalia (= un cigare cubain) vient de ce mot espagnol issu de *tabaco* (tabac) *regalía* « tabac de qualité supérieure », *regalía* ayant signifié d'abord « prééminence, prérogatives du souverain ».

Le mot régicide est emprunté au latin médiéval *regicida, regicidum*, dérivé de *rex, regis*.

Le nom (un) règne vient du latin *regnum* « autorité royale ; souveraineté ; royaume », dérivé de *rex, regis* « roi ». D'où : régnicole, un interrègne. Le verbe régner est emprunté au latin *regnare* « être roi », « exercer le pouvoir absolu », dérivé de *regnum* (voir : règne).

Le nom (un) régule (1) est emprunté au latin au latin des alchimistes *regulus* par métaphore du latin classique *regulus* « jeune roi, petit roi », diminutif de *rex* (les alchimistes croyant que le régule d'antimoine pouvait devenir de l'or, roi des métaux). D'où : réguler (1).

Le nom (une) reine vient du latin *regina* , dérivé de *rex, regis*, roi. D'où : une reine-claude (= une prune), une reine-des-prés (= une plante), une reine-marguerite (= une plante), une (pomme de) reinette.

Le nom (un) rexisme est dérivé de *Rex*, d'après le latin *Christus Rex* « Christ-Roi ». D'où : rexiste.

Le nom (un) échec, (les) échecs, altération de *eschac*, est emprunté au persan *šāh* « roi », par l'intermédiaire de l'arabe. D'où : échiquéen, un écu échiqueté, un échiquier (= u

Le nom (un) shah ou schah est emprunté au persan *šāh* « roi ».

Le nom (un) padischah est emprunté au persan *pād(i)shāh* « roi », composé de *pād* « maître » et *shāh* « roi ».

Le mot roi dans d'autres langues :

- un king-charles : un épagneul, un chien)
- un maharaja ou maharadja, maharajah, maharadjah : un titre donné, dans l'Inde, aux rois et aux empereurs puis aux princes feudataires ; une maharani : l'épouse d'un maharajah ; une princesse hindoue. Le mot hindi *māhā-rājā* signifie littéralement « grand roi ».
- un melchite ou melkite : un chrétien du Proche-Orient, fidèle à la christologie du concile de Chalcédoine. Les mots grec et latin sont adaptés du syriaque *malkåyē* « royalistes » (c'est-à-dire partisans de l'empereur Marcien).
- un négus : le titre que portaient les souverains éthiopiens.

roide, roidement, une roideur, roidir, se roidir, un roidissement

On a lu **roide, roidement, une roideur, roidir, se roidir, un roidissement,** pour raide, raidement, une raideur, raidir, se raidir, un raidissement.

Le mot raide vient du latin *rigidus* « raide, rigide, dur, sévère » avec généralisation de la forme féminine *roide*, devenue raide, qui a supplanté le masculin en ancien français *reit, roit*.

roie

une **roie** : un grand filet de dérive, composé d'un assemblage de filets, utilisé pour la pêche aux harengs et aux poissons qui vont par bandes.

Ce nom est une forme avec -e de l'ancien français *roi* substantif féminin « filet » et « filet de pêche », *rei* « filet » voir : rets.

roille, roiller

[Suisse]

une **roille** : une averse.

roiller :

- pleuvoir à verse ;
- frapper.

roitelet

un **roitelet** :

- un roi d'un petit État ;
- un roi peu puissant, de peu d'importance ;
- un passereau, un oiseau.

Ce nom est dérivé à l'aide du suffixe -et et de l'ancien français *roitel* « petit roi » et terme d'ornithologie, probablement pour *roietel* « oiseau » « petit roi », dérivé d'un diminutif en -*itum* de roi, à comparer avec l'ancien provençal *reiet* « petit roi ».

rôlage

un **rôlage** : l'opération qui consiste à mettre le tabac en rôles, à le rôler.

Ce nom est dérivé de rôler (1), avec le suffixe -age.

Roland

Pour les Français, le paladin Roland est celui qui, avec son ami Olivier, est mort au col de Roncevaux avec l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne. Cerné par l'ennemi, avant de mourir il a essayé de briser son épée Durandal. Et avec ses dernières forces, assis contre le tronc d'un pin, il a soufflé dans son cor pour avertir Charlemagne. Il en est mort.
Cette histoire est très célèbre, mais pas depuis si longtemps. Elle est racontée dans la *Chanson de Roland*, qui est un poème en ancien français, de 4000 vers à peu près. On a retrouvé dans les années 1830 un manuscrit ancien, du milieu du XIIe siècle, et dont on pense qu'il porte un texte composé vers la fin du siècle d'avant, vers 1080. Avant les trouvailles de manuscrits, c'était qui, Roland ?
En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

rolandique

elle, il est **rolandique** : elle, il concerne les structures du cortex cérébral décrites par l'anatomiste italien Luigi **Rolando** (1773-1831), un anatomiste italien.

l'aire rolandique, les circonvolutions rolandiques, la scissure rolandique ou scissure de Rolando, un méningiome rolandique

rôle, rôler, rôlet, rôle-titre

A. un **rôle** :

- ce qui est en forme de rouleau :
- une buche ou un rondin destinés au chauffage ;

- la forme de présentation du tabac à mâcher constituée par une corde de feuilles de tabac filées longitudinalement et torsadées, enveloppée dans des feuilles de caractéristiques appropriées dites robes ;
- un rouleau de papier, de parchemin, sur lesquels on écrivait des actes, des titres ;
- le recto et le verso d'une page d'acte notarié, d'expédition de jugement, cahier des charges, conclusions ;
- un catalogue, un registre officiel contenant, dans un certain ordre, une liste.

rôler :

- mettre en rôles le tabac ;
- écrire des rôles d'actes.

B. un **rôle** :

- le personnage et les répliques d'un artiste ;
- un comportement dans la vie sociale ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **rôlet** : un petit rôle d'acteur.

être au bout de son rôlet : ne pas savoir plus que dire ni que faire.

(bien) jouer son rôlet :

- (bien) jouer un personnage ;
- (bien) faire ce que l'on attend de vous.

un **rôle-titre** : le rôle homonyme de l'œuvre interprétée.

Un acteur tient le rôle de tel ou tel personnage, il joue tel ou tel personnage. *Tenir le rôle d'Hernani, de Phèdre. Jouer Cinna, jouer Chimène*. L'expression *jouer le rôle* de ne s'emploie pas dans ce cas. On la réservera à des usages figurés. *Il joue auprès de nous le rôle de conseiller, de confident*. Dans cette affaire, il a joué le rôle du traître. Académie française.

voir aussi : un enrôlement, enrôler, un enrôleur, une roue.

Voyons maintenant quelques-uns de leurs parents étymologiques. Au nombre de ceux-ci on trouve rond, issu du latin *rotundus*, « en forme de roue », et tous ses dérivés, mais aussi rôle, issu de *rotulus*, « petite roue ». À l'origine, le rôle était un support sur lequel on écrivait, et que l'on roulait (une autre forme due indirectement à *rota*) quand on l'avait lu. Ce rôle pouvait servir de livre de comptes. Pour vérifier sa bonne tenue, on le comparait à un autre, appelé contre rôle, à l'origine du nom contrôle. Sur ce rôle pouvait aussi être noté le texte que devait dire un comédien. *Rotulus* a un pendant féminin, *rotula*, emprunté par le français sous la forme « rotule ». De rôle ont aussi été tirés rouleau et l'ancien verbe *roeller*, transformé en *to roll* par nos amis anglais, et revenu, après un passage outre-Atlantique, dans les noms *rock and roll* et *roller*. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) rôle est emprunté au latin médiéval *rollus* « rouleau ; parchemin roulé » forme correspondante au latin tardif *rotulus* « petite roue », diminutif de *rota* (voir : roue).

rolette

une **rolette** ou **rollette** : une grosse batiste en fil de lin, fabriquée surtout à Ypres et à Courtrai, aux 17ème et 18ème siècles.

Ce nom est une variante féminine du moyen français *rollet* « drap de couverture » attesté par la forme *roullet* en 1453 et par la forme *rollet* en 1469, lui-même dérivé de rôle au sens de « rouleau ».

rôleur

une rôleuse, un **rôleur** :

- une ouvrière, ouvrière qui met en rôles le tabac ;
- une compagnonne, un compagnon du Tour de France responsable des arrivants et des partants, qui facilite l'embauche, l'ouverture de la Chambre aux itinérants et tient un registre de ces mouvements, le rôle.

On lit aussi rôlleur.

Ce nom est dérivé de rôler (le tabac) ou de rôle.

rolle

1. un **rolle** : un tisonnier dont se sert le chaufournier.

Ce nom est une variante de râble (1), voir l'étymologie.

2. une **rolle** : une espèce de rollier d'Afrique et d'Asie au plumage bleu ou violet et au large bec jaune.

Ce nom est un dérivé régressif de rollier.

3. un **rolle** : un cépage blanc peu productif, cultivé dans le Var et en Corse.

L'origine de ce nom est obscure, probablement provençale ou catalane.

4. une **rolle** [Belgique] : une chique de tabac.

roller, roller ball, rollerboard, rollers, rolleur

un **croskill** ou **brise-motte** : [agriculture / matériel agricole et forestier] En anglais : *crosskill roller*. Voir aussi : croskillette. Journal officiel du 07/09/2007.

un **échange renouvelable** : [finance] un échange, entre banques ou organismes financiers, d'intérêts, de monnaies, d'instruments financiers, renouvelable de période contractuelle en période contractuelle, en principe, selon les mêmes caractéristiques et les mêmes modalités. En anglais : *roller swap*. Journal officiel du 22/09/2000.

des **rollers** ou **chaussures à roulettes, patins à roulettes** : des chaussures équipées d'une ou de plusieurs roulettes incorporées à la semelle.

une **planche à roulettes** : [sports de glisse] une planche terrestre munie de roulettes articulées, conçue pour permettre d'évoluer sur un sol dur; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche. En anglais : *rollerboard ; skateboard ; skateboarding*. Voir aussi : glissé axial, luge de route, planche à roulettes en ligne, planche acrobatique terrestre, planche de descente, planche de rue, planche magnétique, planche serpent, planche terrestre, planchodrome, replaque, saut, sport de glisse urbaine, vrille, vrille horizontale, vrille latérale Journal officiel du 26/11/2008

une **lice** : [sports de glisse] une enceinte à ciel ouvert aménagée pour le patinage à roulettes. En anglais : *roller skating rink*. Journal officiel du 21/04/2011

un **patin en ligne** ou **patin à roues alignées** : [sports de glisse] un patin muni de roulettes alignées les unes derrière les autres ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de patin. L'emploi de l'expression *in-line*, empruntée de l'anglais, est à proscrire. En anglais : *in-line skate ; in-line skating ; rollerblade ; rollerblading*. Voir aussi : quad. Journal officiel du 21/04/2011.

un **quad** : [sports de glisse] une chaussure équipée de quatre roulettes fixées à deux essieux parallèles placés respectivement à l'avant et à l'arrière de la semelle ; la pratique consistant à utiliser ce type de chaussure. En anglais : *roller skate ; roller skating*. Voir aussi : patin en ligne. Journal officiel du 21/04/2011.

des **chaussures à roulettes** : [sports de glisse - sports de rue] des chaussures équipées d'une ou de plusieurs roulettes incorporées à la semelle. « Heelys » et « Pliws », qui sont des noms de marque, ne doivent pas être employés. En anglais : *roller shoes*. Journal officiel du 20/08/2014.

une rolleuse, un **rolleur** : celle, celui qui utilise des rollers, des patins à roulettes.

un **virage en haut de vague** : [sports de glisse - sports nautiques] le geste technique consistant, pour un aquaplanchiste, à effectuer un virage dans la partie haute de la vague dont il vient de monter la pente, ce qui lui permet de reprendre de la vitesse. En anglais : *roller*. Voir aussi : aquaplanchiste, coucher dorsal, pente de la vague. Journal officiel du 10/08/2013.

un ***roller*** ou ***roller ball*** : un feutre à bille dont le réservoir peut être changé.

un ***roller-catch*** : un spectacle de catch dans lequel deux équipes de patineurs (et de patineuses) à roulettes disputent en luttant une course sur piste aux virages relevés.

De rôle ont aussi été tirés rouleau et l'ancien verbe *roeller*, transformé en *to roll* par nos amis anglais, et revenu, après un passage outre-Atlantique, dans les noms *rock and roll* et *roller*. En savoir plus : Académie française.

Ce nom est composé de *roller*, une abréviation de *roller-skate* « patin à roulettes » emprunté à l'anglais, et de catch.

rollette

une **rollette** : voir rolette (ci-dessus).

rollier

un **rollier** : un passereau, un oiseau.

À l'allemand nous avons emprunté rollier, le nom d'un oiseau ainsi nommé parce qu'il tourne sur lui-même en vol. Rollier est dérivé du verbe *rollen*, emprunté de l'ancien français *roller*. En savoir plus : Académie française.

rollmops

un **rollmops** : un hareng préparé pour être consommé en hors d'œuvre.

Ce nom vient de l'allemand *Rollmops* de même sens, dérivé de *rollen* « rouler, enrouler ».

rollot

un **rollot** : un fromage.

Ce nom vient de celui de Rollot, la commune où fut d'abord fabriqué ce fromage.

Rom

les **Roms** : un ensemble de populations nomades établies dans divers pays du monde et se considérant comme formant une seule nation en raison de leur origine et de leur culture communes.

une, un Rom

Ce nom est emprunté au romani *rrom* « homme, mari », puis « Tsigane ». Le terme « Rom » a été proposé par le Conseil de l'Europe pour remplacer d'autres appellations imprécises, impropres ou péjoratives.

ROM

[en anglais : ROM, *read-only memor*y] une **mémoire morte** : en informatique, la mémoire dont le contenu ne peut pas être modifié en usage normal.

romadour

un **romadour** ou **romantour, romatour** : un fromage fabriqué en Bavière.

Ce nom est probablement emprunté à l'allemand *Romadur*, de remulgere « traire de nouveau ». En Belgique on relève les variantes *rimoudou* et *rommedoe*. Il est peut-être dérivé d'un type correspondant à la variante *Rohm* de l'allemand *Rahm* « crème fraiche ». En Lorraine le romalour pourrait être de même origine. La graphie romatour est vieillie.

romaillet

un **romaillet** :

- un morceau de bois remplaçant dans un bordage le vide d'un nœud pourri ou de tout autre défaut ;
- un morceau de toile cousu sur une voile, pour boucher un trou.

Ce nom d'origine incertaine, est peut-être dérivé d'une variante de *ramaille* « branchage », attesté au début du 14ème siècle, lui-même dérivé de l'ancien français *ram* « branche », voir : rame (1), avec le suffixe -et.

romain, Romain, romainement

1. elle est romaine, il est **romain** :

- caractérise la Rome antique, sa population, son organisation, son mode de vie ;
- évoque ou rappelle les anciens Romains.

une Romaine, un **Romain** : une habitante, un habitant, une native, un natif de la Rome antique.

une gallo-romaine, un **gallo-romain**, elle est gallo-romaine, il est gallo-romain

le **gallo-roman** : une langue parlée en Gaule à l'époque gallo-romaine.

elle est gallo-romane, il est gallo-roman : elle est relative, il est relatif à cette langue.

elle est gréco-latine ou gréco-romaine, il est **gréco-latin** ou **gréco-romain** : est commune, est commun aux civilisations de la Grèce et de la Rome antiques.

la lutte gréco-romaine : qui n'admet que les prises au-dessus de la ceinture.

2. elle est romaine, il est **romain** (2) : appartient ou est relatif à la Rome moderne, après la chute de l'Empire.

une Romaine, un **Romain** (2) : une habitante, un habitant, une native, un natif de la Rome moderne.

3. elle est romaine, il est **romain** (3) : relève de Rome, siège de la Papauté.

l'Église apostolique et romaine

romainement : de manière romaine.

Le mot romain vient du latin *romanus* « romain » (dérivé de *Roma*, le nom de la capitale de l'Empire Romain, lui-même tiré de Romulus, le héros légendaire fondateur de cette ville), qui prit aussi en latin chrétien le sens « de l'Église romaine ».

romaïque

le **romaïque** ou **roméique** : le grec moderne, par opposition, au grec savant ou puriste.

elle, il est **romaïque** : appartient, elle est relative, il est relatif à cette langue.

la **romaïque** : la danse nationale des Grecs modernes.

Ce nom est emprunté au grec Ρ ω μ α ι ̈ κ ο ́ ς « qui concerne Rome ou les Romains », d'où par extension « latin », dérivé de Ρ ω ́ μ η « Rome ».

romaléidé

les **romaléidés** : une famille d'insectes orthoptères caelifères acridoïdes, autrefois considérés comme une sous-famille d'acrididés. On y trouve les plus grands criquets connus.

roman

un **roman** :

- au Moyen Âge, un long récit écrit en roman ou en ancien français, d'abord en vers puis en prose, contant les aventures fabuleuses, galantes ou grotesques de héros mythiques, idéalisés ou caricaturés ;
- une œuvre littéraire en prose d'une certaine longueur, mêlant le réel et l'imaginaire ;
- un genre littéraire regroupant une variété particulière de ces œuvres ;
- une succession d'évènements extraordinaires, d'actions plus ou moins remarquables, évoquant les péripéties d'un roman ;
- un discours mensonger, invraisemblable ;
- une thèse, une allégation avancée sans preuve ;
- un ensemble d'idées fausses, de représentations imaginaires sans grand rapport avec la réalité ;
- en savoir plus : CNRTL.

un roman graphique : Linguistiquement correct.

un **roman vidéoludique** [en anglais : *visual novel*] un jeu vidéo consistant à lire un récit littéraire accompagné d'illustrations et de musique en effectuant des choix qui influencent l'histoire. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

A. une **langue romane** : une langue vulgaire issue du latin populaire, comme celle parlée en France du 8ème au 11ème siècles.

elle est romane, il est **roman** :

- appartient à la langue romane parlée en France ;
- relève de cette langue, s'exprime en cette langue ;
- utilise les langues romanes ;
- a les langues romanes pour objet d'étude, de description.

le **roman** :

- la langue vulgaire qui a précédé l'ancien français ;
- une langue vulgaire parlée dans une région quelconque de la Romania.

B. elle est romane, il est **roman** :

- se rattache à la production artistique répandue en Europe occidentale aux 11ème et 12ème siècles ;
- appartient à la période de l'art roman ;
- évoque l'art roman par son arrondi, sa pureté d'expression.

le **roman** : l'art, le style qui s'est épanoui en Europe occidentale aux 11ème et 12ème siècles, et qui a précédé le gothique.

Le nom (un) roman vient du latin médiéval *romanice*, un adverbe signifiant « en langue vulgaire » (c'est-à-dire en gallo-roman) par opposition à *latine* « en latin », attesté depuis le 11ème siècle, dérivé de *romanus* « Romain » qui avait pris dans la Loi Salique le sens de Gallo-roman par opposition à Franc Salien. D'où l'adjectif roman.

romançage, romance, romancé, romancement, romancer (1) romancero

un **romançage** ou un **romancement** : l'action de romancer, de mettre en forme de roman ; le résultat de cette action.

On a lu une romançaillière pour une romancière...

une **romance** :

- un poème espagnol en vers généralement octosyllabiques, et qui traite de sujets historiques, épiques, amoureux, etc. ;
- une pièce de vers, d'inspiration populaire, naïve, qui traite de sujets élégiaques, amoureux et qui peut être mise en musique ;
- une courte pièce vocale d'un style assez élevé, généralement divisée en couplets et refrains, et portant sur des sujets tendres, mélancoliques ;
- une pièce instrumentale assez courte, de caractère mélodique ;
- ce qui évoque une romance par une sentimentalité souvent excessive, une joliesse facile, un aspect désuet :
- en savoir plus : CNRTL.

une **romance urbaine** : la catégorie de roman qui met en scène avec humour et dérision une jeune citadine d’aujourd’hui. La romance urbaine vise principalement un public féminin. En anglais : *chick lit, chick literature*. Journal officiel de la République française du 23/05/2020.

elle est romancé, il est **romancé** : emprunte la forme du roman, mêle à l'histoire vraie des éléments imaginés pour agrémenter la narration.

le **romancé** : ce qui est présenté sous la forme d'un roman, qui relève de la fiction.

romancer (1) :

- présenter sous forme de roman un pan d'histoire, le récit d'une existence, de certains faits, en utilisant les artifices romanesques, en ajoutant une intrigue sentimentale, des détails plaisants pour agrémenter la narration ;
- introduire effectivement dans la réalité des éléments dignes du roman (l'aventure, l'amour) ;

- se représenter mentalement telle chose comme plus intéressante, plus belle qu'elle n'est réellement, en estompant certains aspects, en ajoutant des enjolivements.

romancer (2) : chanter une romance.

je romance, tu romances, il romance, nous romançons, vous romancez, ils romancent ;
je romançais, vous romanciez ; je romançai ; je romancerai ; je romancerais ;
j'ai romancé ; j'avais romancé ; j'eus romancé ; j'aurai romancé ; j'aurais romancé ;
que je romance, que tu romances, qu'il romance, que nous romancions, que vous romanciez, qu'ils romancent ;
que je romançasse, qu'il romançât, que nous romançassions ; que j'aie romancé ; que j'eusse romancé ;
romance, romançons, romancez ; aie romancé, ayons romancé, ayez romancé ;
(en) romançant.

le **romancero** : le genre littéraire espagnol regroupant l'ensemble des romances.

un romancero : un recueil de romances espagnoles appartenant à un même thème ou auteur ou à la même époque.

Le nom (une) romance est emprunté à l'espagnol *romance*, attesté au sens « vieille chanson espagnole » depuis la première moitié du 15ème siècle, d'abord « roman de chevalerie, en vers ou en prose », probablement emprunté à l'ancien français ou à l'ancien provençal *romanz* « œuvre narrative en langue vulgaire » (roman 1). Le sens « court morceau instrumental sur un motif gracieux et chantant » représente une traduction du titre allemand *Lieder ohne Worte*, pièces pour piano de Mendelssohn.

Le mot espagnol *romancero* est dérivé de *romance*, « roman de chevalerie ».

romanche

le **romanche** : la langue romane parlée dans les Grisons, en Suisse orientale.

la Ligue **romanche**

Le nom (le) romanche est emprunté au rhéto-roman *romontsch*, du latin médiéval *romanice* (roman 1).

romancie, romancier, romancine

la **romancie** : l'art d'écrire des romans.

une romancie : une création romanesque.

A. un **romancier** (1) : au Moyen Âge, un auteur d'ouvrages en roman, en vieille langue française.

B. une romancière, un **romancier** (2) :

- celle, celui qui écrit ou a écrit des romans ;
- une personne qui tient des propos mensongers, dénués de preuves, qui se plait à fabuler.

elle est romancière, il est **romancier** :

- a écrit ou écrit des romans ;
- est de la nature du roman, caractérise le roman ou est propre à la création de romans.

une romancière, un **romancier** (3) : une chanteuse spécialisée, un chanteur spécialisé dans la romance.

romancièrement : à la manière des romanciers, des romans.

une **romancine** : une petite romance ; une plainte, une réprimande.

Le mot romancier est dérivé de l'ancien français *romanz* (roman 1), avec le suffixe -ier.

romand, romandisme

elle est romande, il est **romand** : appartient ou est relative, relatif à la partie occidentale de la Suisse et où l'on parle français.
une Romande, un Romand

le **romand** : la variété de français parlée en Suisse occidentale.

un **romandisme** : un idiotisme de Suisse romande.

Le mot romand est une variante graphique de l'adjectif roman, d'après allemand.

romane

Belgique.

la **romane**, les romanes : les études de philologie romane.

une **romane** : un ensemble de locaux affectés à la philologie romane.

voir : romaniste.

romanée

un **romanée** : une appellation commune à trois grands crus de Bourgogne.

Ce nom est un emploi comme nom commun de (Vosne)-Romanée, le nom d'une commune de Côte-d'Or où est produit ce vin.

romanesque, romanesquement

1. elle, il est **romanesque** :

- est constitué(e) par les romans ;
- a la forme d'un roman ;
- constitue, caractérise le roman ;
- appartient ou se rattache au roman ;
- écrit des romans ;
- évoque le roman par ses aventures extraordinaires, ses péripéties nombreuses, ses rebondissements imprévus, sa destinée exceptionnelle ;
- se complait dans les sentiments élevés, hors du commun, dans la passion, la poésie ;
- se fait de la vie, de la personne aimée une conception idéale, peu en rapport avec la réalité ;
- se laisse aller aux caprices de l'imagination, de la rêverie ;
- relève de la sentimentalité, de la passion, de l'idéalisme, du rêve ;
- évoque le roman par son thème sentimental, son atmosphère propice à la rêverie ;
- évoque un roman par son caractère fictif, mensonger, son manque de vérité ;
- manque de fondement, de rapport avec la réalité ;
- est dénué(e) de preuve.

le **romanesque** :

- l'ensemble des romans ;
- le trait caractéristique du roman :
- l'amour sentimental, l'imagination débordante, le gout des intrigues, de l'extraordinaire, l'idéalisme ; l'esthétique de l'imagination, du rêve.

une, un **romanesque** : une personne exagérément sentimentale, imaginative, idéaliste.

romanesquement :

- d'une manière romanesque ;
- d'une manière qui évoque le roman par son caractère aventureux, insolite ;
- d'une manière qui dénote la sentimentalité, la passion, l'idéalisme ;
- de manière chimérique, hypothétique, illusoire.

Le mot romanesque (1) est dérivé d'un roman, avec le suffixe -esque.

2. à la **romanesque** : à la manière romaine.

une **romanesque** :

- une danse originaire d'Italie ;
- l'air de cette danse.

Le nom (une) romanesque (2) est emprunté à l'italien *romanesco, romanesca* « de Rome », attesté aussi comme le nom d'un air de danse depuis 1627.

roman-feuilleton, un roman-fleuve

un **roman-feuilleton** :

- un roman publié par épisodes ;
- une histoire aux multiples rebondissements.

un **roman-fleuve** :

- un roman caractérisé par sa longueur, ses nombreux personnages, ses vastes thèmes, etc. ;
- une histoire interminable.

romani, romanichel

une, un **romani** ou **romano** : une romanichelle, une gitane, une bohémienne, ou un romanichel, un gitan, un bohémien.

le **romani** : la langue des romanis, des Roms.

- une romanichelle, un **romanichel** : une, un tzigane nomade, une bolémienne ou un bohémien, une gitane ou un gitan ;
- une vagabonde, un vagabond, un individu sans résidence fixe.

elle est romanichelle, il est **romanichel** :

- est propre aux bohémiens, est de bohémien ;
- a ce style de vie.

Le nom (un) romani est un mot de la langue des tziganes « propre aux tziganes », de *rom* « homme, mari ; tzigane », notamment dans *romani tschib* « langue des tziganes ».

Le mot romanichel vient d'un mot de la langue des tziganes d'Allemagne signifiant « peuple des tziganes ; tzigane », composé de *romani* et de *tšel* « peuple ».

romanisant

1. elle est romanisante, il est **romanisant** :

- elle est relative, il est relatif aux recherches sur la civilisation romaine antique ;
- tend à se rapprocher de l'Église romaine.

une, un **romaniste** (2), une romanisante, un **romanisant** (1) : une peintre flamande ou un peintre flamand influencé(e) par la Renaissance italienne et qui prônait à son retour l'imitation des maitres italiens.

Ce mot vient du participe présent de romaniser (1).

2. une romanisante, un **romanisant** : une, un romaniste, une personne qui étudie les langues romanes.

Ce nom est dérivé de roman, avec le suffixe -isant (-iser).

romanisation

une **romanisation** :

- l'action de (se) romaniser ; le résultat de cette action ;
- une assimilation de certains caractères romains par des pays qui se trouvaient sous la domination ou sous l'influence plus ou moins lointaine de la Rome antique ;
- une extension de la langue latine dans les pays conquis par Rome ;
- une transcription en caractères romains d'un texte n'utilisant pas ces caractères.

Ce nom est dérivé de romaniser (1).

romanisé, romaniser

1. elle est romanisée, il est **romanisé** :

- a subi l'invasion des troupes romaines, l'influence de la civilisation romaine antique ;
- a subi l'invasion des troupes romaines, l'influence de la civilisation romaine antique.

romaniser :

- donner un caractère romain à quelque chose, imposer ou faire adopter à quelqu'un la civilisation romaine ;
- transcrire en caractères romains un texte n'utilisant pas ces caractères.

se romaniser : adopter les mœurs romaines, subir l'influence de la Rome antique ou moderne.

romaniser : faire adopter à quelqu'un les dogmes, le rite de l'Église romaine.

se romaniser :

- adopter le rite romain ;
- être favorable, fidèle à l'Église romaine.

Le verbe romaniser (1) est un dérivé savant de romain, avec le suffixe -iser.

2. **romaniser** :

- romancer, donner une apparence de roman, une tournure romanesque à ce que l'on raconte ;
- écrire des romans.

Le verbe romaniser (2) est dérivé d'un roman, avec le suffixe -iser.

romanisme, romaniste

1. un **romanisme** : le caractère de la civilisation romaine ou de ce qui en découle.

une, un **romaniste** : une, un juriste spécialisé(e) dans le droit romain.

une, un **romaniste** , une romanisante, un **romanisant** : une peintre flamande ou un peintre flamand influencé(e) par la Renaissance italienne et qui prônait à son retour l'imitation des maitres italiens.

un **romanisme** : la doctrine de l'Église romaine.

une, un **romaniste** : une partisane ou un partisan de l'Église romaine, du rite romain.

Le nom romaniste (1) est dérivé de romain, avec le suffixe -iste.

2. une, un **romaniste** : une personne qui écrit des romans.

Le nom romaniste (2) est dérivé d'un roman, avec le suffixe -iste.

3. un **romanisme** : la branche de la linguistique qui s'intéresse aux langues romanes, qui les étudie.

une, un **romaniste** :

- une personne qui se spécialise dans les langues romanes ;
- une étudiante, un étudiant, une professeure, un professeur, une diplômée, un diplômé de philologie romane dans les universités belges ;
- une personne qui parle ou étudie les différents dialectes du midi de la France.

elle, il est **romaniste**, elle est romanisante, il est **romanisant** (3) : se spécialise dans les langues romanes.

Le mot romaniste (3) est dérivé de roman, avec le suffixe -iste.

romanite, romanité

une **romanite** : un gout excessif, maladif pour Rome, les choses romaines.

la **romanité** :

- le caractère, les mœurs des anciens Romains, la civilisation romaine antique ;

- l'ensemble des territoires dominés par la Rome ancienne ;
- ce qui évoque la civilisation romaine antique.

le musée de la Romanité (à Nîmes).

Le nom (une) romanité est emprunté au latin d'époque impériale *romanitas* de même sens, dérivé de *romanus* (romain).

romanji

le **romanji** : le système utilisant, dans l'écriture japonaise, les caractères latins et réservé à certains usages.

Ce nom est composé de *romanus* « romain » et du japonais *ji* « lettre ».

romano

1. **romano** : voir romani (ci-dessus).

2. un **romano** : un fromage italien originaire du Latium.

Ce nom est emprunté à l'italien *romano* « romain », par ellipse. de *formaggio romano* ou de *pecorino romano*.

romano-gothique

une chapelle **romano-gothique** : qui tient à la fois de l'art roman et de l'art gothique.

roman-photo, roman-souvenir

un **roman-photo** : un récit romanesque présenté sous forme de photos.

un **roman-souvenir**

romanticisme, romanticiste

un **romanticisme** : un romantisme.

une, un **romanticiste** : une, un romantique.

un spiritualisme **romantico**-littéraire, une divagation romantico-amoureuse

Le nom (un) romanticisme est emprunté à la forme italienne *romanticismo* correspondant au français romantisme.

romantico-, romantique, romantiquement

1. un spiritualisme **romantico**-littéraire, une divagation romantico-amoureuse

elle, il est **romantique** :

- est romanesque, évoque l'atmosphère ou les personnages d'un roman par son caractère extraordinaire, exalté, fortement imaginatif ;
- évoque les descriptions des romans par son charme pittoresque, séduit le regard et touche la sensibilité par ses aspects variés, singuliers, qui dispose à une douce rêverie, à des émotions tendres, mélancoliques, par sa solitude tranquille.

le **romantique** : ce qui produit une impression vive sur la sensibilité, ce qui éveille l'imagination, le rêve.

2. elle, il est **romantique** :

- trouve son inspiration dans le Moyen Âge, la chevalerie, le christianisme ;
- présente les caractères du romantisme, se rattache à l'esprit, au temps du romantisme ;
- appartient au mouvement littéraire du romantisme ;

- caractérise la façon de sentir et de vivre propre aux adeptes du romantisme ;
- est caractéristique du romantisme.

une, un **romantique** : une écrivaine ou un écrivain, une, un artiste qui appartient au mouvement du romantisme.

le **romantique** : le genre littéraire, artistique qui se rattache au romantisme.

3. elle, il est **romantique** :

- évoque la sensibilité, l'art des romantiques ;
- évoque la pâleur, la longue chevelure, le costume, etc. des romantiques ;
- évoque l'esthétique de l'époque romantique, notamment ses joliesses un peu mièvres ;
- évoque les sites, les moments particulièrement recherchés des romantiques, les objets privilégiés de leurs descriptions.

une, un **romantique** : une écrivaine ou un écrivain qui rappelle un romantique par sa manière de sentir, d'écrire.

4. elle, il est **romantique** :

- a ou dénote un tempérament sentimental, passionné, une propension marquée à la rêverie mélancolique, à l'inquiétude métaphysique ;
- manque de réalisme, fait prédominer le sentiment, l'idéal sur les considérations pratiques.

une, un **romantique** : une personne très sentimentale, exaltée, qui défend une cause avec passion.

elle, il est **hyper-romantique**

romantiquement :

- d'une façon romantique, à la manière des romantiques ;
- d'une manière pittoresque et touchante, qui évoque les descriptions romanesques ;
- avec la sensibilité propre aux romantiques ;
- d'une manière qui rappelle la littérature, l'art romantique ;
- d'une manière qui rappelle les traits physiques caractéristiques des romantiques ;
- d'une manière qui évoque les sites privilégiés des romantiques ;
- d'une manière qui manque de réalisme.

Le mot romantique est emprunté à l'anglais *romantic* attesté depuis 1654 et qualifiant ce qui est caractéristique du genre littéraire du roman et parle à l'imagination (alors appelé en anglais *romance*, issu de l'ancien français *romanz, romans, romant*, d'où le dérivé anglais *romantic* et le latin *romanticus*), ce terme anglais étant lui-même cité dans des textes français au 18ème siècle. Pour le sens « qui évoque le Moyen Âge, la romance », le mot romantique est emprunté à l'allemand *romantisch* (lui-même emprunté à l'anglais) attesté depuis 1695, introduit comme terme qualifiant la littérature dans le vocabulaire du critique suisse Breitinger en 1740 et utilisé par A. W. Schlegel par opposition à *klassisch* « classique ».

romantiser

romantiser (1) :

- adopter un style romantique ;
- donner un caractère romantique à quelqu'un, quelque chose.

Ce verbe est dérivé de romantique, avec la substitution du suffixe -iser à -ique.

romantiser (2) :

- donner un caractère de roman à, transformer en roman ;
- faire du roman, donner libre cours à son imagination.

Ce verbe est dérivé de roman, avec le suffixe -iser.

romantisme

A. un **romantisme** : la qualité d'un site qui évoque les descriptions romanesques par son charme pittoresque.

B. le **romantisme** :

- un courant d'idées, d'expression littéraire, artistique s'inspirant du Moyen Âge, de ses valeurs chrétiennes, chevaleresques et s'opposant au classicisme, à l'Antiquité ;
- un mouvement intellectuel, littéraire, artistique qui visait à renouveler les formes de pensée et d'expression en rejetant les règles classiques et le rationalisme ;
- un mouvement, un art littéraire ;
- une manière particulière de manifester les caractéristiques de ce mouvement ;
- l'état d'esprit, la sensibilité propres aux tenants de ce mouvement littéraire, artistique.

C. un **romantisme** :

- une sensibilité, une manière de s'exprimer qui rappellent celles du romantisme ;
- le caractère de ce qui évoque les sites, les atmosphères particulièrement appréciés par le romantisme.

le romantisme de quelque chose : ce qui est susceptible de toucher par sa poésie sentimentale.

D. un **romantisme** :

- une attitude d'esprit, un comportement qui évoque le romantisme par sa sentimentalité, son individualisme, son gout pour la nature, les confidences, le rêve, les inquiétudes métaphysiques, etc. ;
- ce qui manque de sens pratique, de rapport avec la réalité, ce qui pèche par excès d'imagination, d'idéalisme.

Ce nom est dérivé de romantique par substitution du suffixe -isme à -ique.

romantour

un **romantour** : voir romadour (ci-dessus).

romarin

un **romarin** :

- une plante ;
- de jeunes pousses, feuilles ou fleurs de romarin utilisées en gastronomie, parfumerie et médecine.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du romarin : Wiktionnaire.

Ce nom est emprunté au latin *rosmarinus* proprement « rosée de mer ».

romatour

un **romatour** : voir romadour (ci-dessus).

rombier, rombière

un **rombier** :

- un individu quelconque ;
- un soldat, un homme de troupe.

une **rombière** : une femme âgée, ridicule et prétentieuse.

L'origine de ces noms est incertaine, voir : CNRTL.

rombosse

une **râbosse** ou **rombosse** : une pomme entière cuite dans la pâte. [Belgique]

Rome

Rome : la capitale de l'Italie.
habitants : Romaine, Romain.

Mais tous les trois donnent les mêmes noms aux deux personnages, que ce soit en grec ou en latin : l'un est Remus avec un « e », l'autre est Romulus avec un « o » et un suffixe. Et quant à eux, ils sont en gros d'accord pour dire que c'est Romulus qui a tué Remus – et que pour cette raison Rome s'appelle Rome et non pas Rème. Mais, direz-vous encore, alors pourquoi Rome, et non pas Romule ? Et je vous approuve chaleureusement. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

roméique

le **roméique** : voir **romaïque** (ci-dessus).

Roméo

Au départ, un *romeo*, c'est un pèlerin qui va à Rome. Roméo était de Limoges ; parti vers Rome, il meurt en route à Lucques (Lucca, en Toscane). On ne sait pas qui c'est, on décide de l'appeler 'Romeo'. On lui rend un culte, son "nom" devient un prénom. Nous sommes au XIVe siècle. Le nom va bientôt changer de sens. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

romérage, romérie

un **romérage** : en Provence, une fête votive, la fête annuelle du village.

On a lu aussi un romeirage.

une **romérie** : une fête villageoise espagnole, d'origine religieuse plus ou moins manifeste.

Le nom (un) romérage est emprunté au provençal *roumeirage* « pèlerinage ; fête patronale », dérivé de l'ancien provençal *romier* « pèlerin », dérivé du bas latin *romeus*, lui-même du grec byzantin qui désignait en Palestine les pèlerins venus d'Occident, c'est-à-dire du monde romain et rattaché directement ensuite, par étymologie populaire, au nom de la ville de Rome par référence aux pèlerinages dans cette ville. Voir aussi le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom (une) romérie est emprunté à l'espagnol ou au catalan *romeria*, dérivé de *romero* « pèlerin », de *Roma* « Rome », dérivé du bas latin *romeus*, du grec byzantin, voir l'étymologie de romérage.

rompeur, rompis, rompre

une **rompeuse**, un rompeur : une chose qui peut rompre.

elle est rompeuse, il est **rompeur** : peut rompre.

un **rompis** : un ensemble d'arbres que les vents ont brisés par la moitié ou aux deux tiers, ou dont seulement les maitresses branches sont détachées.

rompre :

- séparer d'un seul coup en deux ou plusieurs parties une chose solide et rigide ;
- briser tout ce qui retient, attache ;
- provoquer la rupture de tout ce qui constitue un obstacle, un dispositif, une position ;
- arrêter, faire cesser, mettre un terme à ; se séparer d'un coup en deux ou plusieurs parties ;
- abandonner un certain ordre, céder du terrain, refuser le combat ;
- mettre brusquement un terme à des relations, un propos, un entretien, etc. ;
- en savoir plus : CNRTL.

rompre quelqu'un à : l'entrainer à.

rompre la paille, rompre les chiens : Académie française.

je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent ;
je rompais ; je rompis ; je romprai ; je romprais ;
j'ai rompu ; j'avais rompu ; j'eus rompu ; j'aurai rompu ; j'aurais rompu ;
que je rompe, que tu rompes, qu'il rompe, que nous rompions, que vous rompiez, qu'ils rompent ;
que je rompisse, qu'il rompît, que nous rompissions ; que j'aie rompu ; que j'eusse rompu ;

romps, rompons, rompez ; aie rompu, ayons rompu, ayez rompu :
(en) rompant.

se rompre : se briser, se séparer d'un seul coup.

je me romps, tu te romps, il se rompt, nous nous rompons, vous vous rompez, ils se rompent ;
je me rompais ; je me rompis ; je me romprai ; je me romprais ;
je me suis rompu(e) ; je m'étais rompu(e) ; je me fus rompu(e) ; je me serai rompu(e) ; je me serais rompu(e) ;

que je me rompe, que tu te rompes, qu’il se rompe, que nous nous rompions, que vous vous rompiez, qu’ils se rompent ;
que je me rompisse, qu’il se rompît, que nous nous rompissions ; que je me sois rompu(e) ; que je me fusse rompu(e) ;
romps-toi, rompons-nous, rompez-vous ; sois rompu(e), soyons rompues, soyons rompus, soyez rompu(e)(es)(s) :
(en) se rompant.

elles se sont rompues, elles sont rompues.
elles se sont rompu les liens, elles ont rompu les leins, elles se les sont rompus.

interrompre :

- briser une continuité ;
- rompre une continuation ;
- arrêter quelqu'un dans son action, dans son activité, dans son discours.

s'interrompre :

- s'arrêter momentanément de faire quelque chose ;
- s'arrêter brusquement de parler ;
- être arrêté dans son développement.

voir aussi : rompu, interrupteur, interruptible, interruptif, une interruption, un rupteur, une ruption, une rupture, rupturer.

Le verbe rompre vient du latin *rumpere* « briser, casser avec force » « rompre avec une idée accessoire d'arrachement, d'éclatement », qui s'emploie au sens physique comme au sens moral.

rompu

A. elle est rompue, il est **rompu** :

- a été brisée, enfoncée, détruite ; a été brisé, enfoncé, détruit ;
- est faite, est fait de pièces, de morceaux détachés.

un chevron rompu : dont la pointe du bout est coupée.

une couleur rompue : mélangée. un ton rompu : atténué.

un **rompu** : une fraction de capital inférieure à la valeur nominale unitaire d'un titre.

B. elle est rompue, il est **rompu** : dont la continuité est brisée, interrompue.

à bâtons rompus : sans suite logique.

elle est interrompue, il est **interrompu** : n'est plus conntinu(e) ; n'est plus régulière ou régulier.

elle est ininterrompue, il est **ininterrompu** : n'est pas interrompu(e) ; se succède de manière continue.

C. elle est rompue, il est **rompu** : éprouve une fatigue musculaire intense, est brisé(e) de fatigue.

D. elle est rompue, il est **rompu** à : est très habile, parfaitement exercé(e) dans un domaine particulier.

Ce mot vient du participe passé de rompre.

romsteck

un **romsteck** ou **rumsteak**, **rumsteck**,.. : un morceau de l'aloyau de bœuf.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rump-steak*, composé de *steak* « tranche » et *rump* « croupe (d'un animal) ».

ronce, ronceraie, roncet, ronceux

une **ronce** :

- une plante ligneuse ;
- une irrégularité dans le veinage que présentent certains bois noueux et qui est mise en évidence par le tranchage ;
- un bois qui offre cette particularité, recherchée pour son effet décoratif ;
- un (fil de fer) barbelé, un petit câble constitué de fils de fer tordus qui maintiennent de petites pointes métalliques régulièrement espacées.

des ronces :

- les tiges épineuses de la ronce ;
- des difficultés, des désagréments que l'on rencontre.

une **ronceraie** : un terrain inculte couvert de ronces.

un **roncet** : un rabougrissement lent mais intense de tous les organes extérieurs d'une vigne, dû au développement de bactéries à l'intérieur des sarments.

une zone ronceuse, un endroit **ronceux**, un terrain ronceux : où poussent les ronces.

un bois ronceux : dont le veinage présente des irrégularités.

un **roncier** ou une **roncière** : un buisson de ronces.

un roncier : un ensemble de difficultés.

une roncière, un **roncier** : une ouvrière, un ouvrier qui fabrique, à la machine, les ronces artificielles ou fils de fer barbelés.

Le nom (une) ronce vient du latin *rumicem*, accusatif de *rumex, rumicis*, attesté au 4ème siècle au sens de « ronce » ; *rumex* a d'abord désigné une sorte d'arme de jet et une sorte d'oseille ou de patience ainsi nommée à cause de la forme de la feuille en fer de lance.

ronchon, ronchonnant, ronchonneau, ronchonnement, ronchonner, ronchonneur, ronchonneux, ronchonnot

une ronchonne, un **ronchon** : une personne qui a pour habitude de ronchonner.

elle est ronchonne, il est **ronchon** : a pour habitude de ronchonner.

elle est ronchonnante, il est **ronchonnant** :

- ronchonne ;
- est propre à quelqu'un qui ronchonne.

un **ronchonneau** ou **ronchonnot** : un officier trop méticuleux, préoccupé par des vétilles réglementaires et qui ronchonne sans cesse.

un **ronchonnement** :

- l'action de ronchonner ;
- des paroles, des murmures proféré(e)s par quelqu'un qui ronchonne.

ronchonner : manifester sa mauvaise humeur, son dépit, en murmurant plus ou moins distinctement des mots de mécontentement.

une ronchonneuse, un **ronchonneur** : une personne qui a pour habitude de ronchonner.

elle est ronchonneuse, il est **ronchonneur** ou **ronchonneux** :

- a pour habitude de ronchonner ;
- est propre à quelqu'un qui ronchonne.

Le verbe ronchonner est probablement venu de la région lyonnaise où le verbe *roncher* « ronfler », qui représente le latin *roncare* de même sens d'où l'ancien français *ronchier*, est entouré de nombreux dérivés : en dauphinois *ronchuná, rũtsiñá*, en lyonnais *rouchonno*, avec le sens de « gronder, pleurnicher ». La forte valeur onomatopéique du mot a certainement été pour beaucoup dans son admission en français populaire.

ronchopathie

une **ronchopathie** : le ronflement nocturne.

roncier, roncière

un **roncier** ou une **roncière** : un buisson de ronces.

un roncier : un ensemble de difficultés.

Ce nom est dérivé de ronce, avec le suffixe -ier.

roncin

un **roncin** [Belgique] : un étalon, un cheval.

rond

elle est ronde, il est **rond** :

- présente une surface circulaire ;
- a approximativement la forme d'un cercle ou d'une sphère ;
- présente une forme arrondie ou une ligne courbe ;
- forme un arc de cercle ou une suite de courbes ;
- est grosse ou gros et de petite taille ;
- est ivre ;
- en savoir plus : CNRTL.

regarder avec des yeux ronds, un chiffre rond, un compte rond.

des pommes de terre rondes : des pommes de terre entières cuites à l'eau avec la peau, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

jouer **rond** : pour un acteur, avoir un jeu mou, qui manque de vigueur.

tourner rond :

- fonctionner d'une manière régulière, sans à coups ;
- se dérouler, marcher normalement.

toute ronde, tout rond : précisément.

un **rond** :

- une figure circulaire ;
- une surface ou un tache circulaire ;
- une disposition, une trajectoire circulaire ;
- un objet de forme circulaire, annulaire, cylindrique ou approximativement telle ;
- une tranche mince découpée sur un objet en forme cylindrique ou sphérique, en particulier sur un produit comestible ayant cette forme.

des ronds : de l'argent.

ne plus avoir un rond : être démuni d'argent.

pour pas un rond : gratuitement.

rester comme deux ronds de flan : être stupéfié.

en baver des ronds de chapeau : exprimer son étonnement.

un rond de cougnole [Belgique] : un ornement en plâtre qui décore le centre d'une cougnole, une brioche de Noël.

Voyons maintenant quelques-uns de leurs parents étymologiques. Au nombre de ceux-ci on trouve rond, issu du latin *rotundus*, « en forme de roue », et tous ses dérivés, mais aussi rôle, issu de *rotulus*, « petite roue ». En savoir plus : Académie française.

Le mot rond vient du latin populaire *retundus*, issu par dissimilation du latin classique *rotundus* « qui a la forme d'une roue, qui est rond ; arrondi ; poli, bien tourné, dont tous les éléments sont bien équilibrés (en parlant du style) ; aisé, coulant (en parlant du langage) », dérivé de *rota* (roue).

Le verbe rogner (1) vient du latin populaire *retundiare*, altération de *rotundiare* « couper en rond », dérivé du latin classique *rotundus* (rond).

Les mots rotond et (une) rotonde (1) sont empruntés au latin *rotundus* « rond ». Le nom (une) rotonde (2) est emprunté à l'italien.

rond à béton

un **rond à béton** : un fer rond utilisé pour la réalisation des armatures dans les ouvrages en béton armé.

rondache

une **rondache** : un grand bouclier circulaire.

Ce nom est probablement un mot normanno-picard formé par substitution du suffixe péjoratif -ache (-asse) à -elle de *rondelle* « bouclier rond », dont la polysémie devenait embarrassante.

rondade

une **rondade** : en gymnastique, un renversement latéral qui combine une première rotation comprise entre un quart de tour et un demi-tour avant la pose des mains, puis une seconde rotation après la pose des mains complétant la première, et qui permet au gymnaste de finir l'exercice face à son point de départ.

Ce nom est dérivé de rond, avec le suffixe -ade.

rond de cuir

un **rond de cuir** : un coussin en forme de couronne que l'on pose sur un siège.

un rond-de-cuir ou rond de cuir :

- une employée ou un employé de bureau, une, un bureaucrate ;
- une personne qui se comporte d'une manière mécanique et indolente, dans l'exercice d'une activité administrative.

rond de plomb

un **rond de plomb** : un grande plaque de plomb, pour maintenir un chapeau en état.

rond de serviette

un **rond de serviette** : un anneau dans lequel on glisse une serviette de table préalablement pliée et roulée, à la fin d'un repas.

rond de tailleur de pierre

un **rond de tailleur de pierre** : un disque fait de paille ou de joncs tressés que l'on place sous les pierres que l'on taille afin qu'elles ne se brisent pas.

ronde

A. une **ronde** :

- une inspection nocturne faite autour d'une place de guerre ;
- une visite de surveillance, de sécurité, faite, surtout la nuit, par des douaniers, des gardiens, des policiers, etc. ;

- un parcours exécuté autour ou à l'intérieur d'un lieu pour découvrir quelque chose d'anormal ou prévenir un danger que l'on redoute ;
- un parcours circulaire ;
- un ensemble de personnes chargées de faire la ronde, une surveillance.

B. une **ronde** :

- une danse collective où les danseurs forment un cercle en se tenant par la main ;
- ces danseurs.

entrer dans la ronde :

- se joindre au cercle des danseurs ;
- se mettre à danser avec d'autres personnes ;
- entrer dans le jeu, prendre part à une activité en rejoignant d'autres participants.

C. à la **ronde** :

- dans un espace circulaire ;
- aux alentours ;
- en se tournant successivement vers chacun des membres d'une assemblée.

D. une **ronde** : une note, représentée par un ovale allongé sans queue, qui constitue l'unité de valeur de durée dans la notation musicale classique.

une (lettre) ronde : un caractère d'imprimerie romain plus arrondi qu'un caractère ordinaire.

Ce nom vient du féminin de rond.

E. une **ronde** [Québec] :

- la partie médiane de la cuisse du bœuf, comprise entre la croupe et le jarret ;
- la partie correspondante chez le veau et le porc ;
- un morceau de viande pris dans cette partie.

On trouve en France quelques appellations formées avec le mot rond et qui désignent des morceaux de viande pris dans la cuisse des bovins, telles *rond de gîte à la noix* et *rond de tranche grasse*, dans la langue générale, et *pièce ronde, noix-ronde* et *rond de veine* dans les parlers régionaux ; ces emplois sont cependant sans lien direct avec l'emploi québécois du mot ronde dans le vocabulaire de la boucherie. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

rondeau, rondel

1.A. un **rondeau** ou **rondel** : un poème à forme fixe comportant treize vers et construit sur deux rimes, avec des répétitions obligées.

1.B. On a écrit un **rondeau** pour un **rondo**, une forme musicale fondée sur l'alternance d'un refrain et de plusieurs couplets.

2. un **rondeau** :

- un rouleau de bois que l'on passait sur la terre après les semailles afin de briser les mottes ;
- un ornement circulaire dont on décorait l'orfèvrerie, les tissus ;
- une pelle ronde destinée à enfourner le pain ;
- une meule destinée à user le bord des verres de montre ;
- une plaque de métal sur laquelle l'opticien façonne les verres plats ;
- un disque en terre réfractaire sur lequel on place les pièces à cuire.

Ces noms sont dérivés de rond, avec le suffixe -eau.

ronde-bosse

une **ronde bosse** ou **ronde-bosse** : un ouvrage sculpté en plein relief se détachant devant un fond, par opposition à demi-bosse ou à bas-relief.

rondelet

un **rondelet** : un bâton utilisé pour enfoncer la bourre dans les harnais.

elle est rondelette, il est **rondelet** :

- présente une forme arrondie ;
- a de l'embonpoint ;
- présente des formes biens remplies, est charnu(e).

une somme (d'argent) rondelette : d'une certaine importance.

Le nom est un diminutif de rondeau 1 (en moyen français rondel), avec le suffixe -et. L'adjectif est un diminutif de rond, avec le suffixe -elet.

rondelle

une **rondelle** :

- un objet ou une surface de forme circulaire ;
- un objet ou une pièce de forme annulaire ;
- un objet de forme ronde dans l'une de ses parties ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ce nom est dérivé de rond, avec le suffixe -elle.

rondement

rondement :

- en rond, selon une ligne courbe ;
- d'une manière arrondie ;
- avec régularité, d'une manière égale, sans brusquerie ;
- avec vivacité, efficacité et rapidité ;
- d'une manière directe, avec franchise.

Cet adverbe est dérivé de rond, ronde, avec le suffixe -ment.

ronder

ronder [Suisse] : exécuter une ronde.

Ce verbe est dérivé d'une ronde.

rondet

un **rondet** : un rondeau (1) ou rondel.

un rondet de carole : une chanson accompagnant une carole, une ronde, certaines danses.

Ce nom est dérivé de rond, avec le suffixe -et.

rondeur

une **rondeur** :

- l'état de ce qui est rond, cylindrique, sphérique ;
- l'état de ce qui est bien en chair et présente des formes arrondies, charnues ;
- une partie du corps ronde, charnue ;
- la qualité de ce qui dégage une impression d'harmonie et de plénitude ;
- le caractère de ce qui est franc, sans façons ni détours ;
- une attitude directe, franche et naturelle.

Ce nom est dérivé de rond, avec le suffixe -eur.

rondiche

une **rondiche** : une jeune fille dodue, rondelette.

Ce nom est dérivé de rond, avec le suffixe -iche.

rondie

une **rondie** : un cylindre de bois dont on se sert pour arrondir les plaques de plomb destinées à la fabrication des tuyaux. On lit aussi un rondin, une rondine.

Ce nom vient du participe passé de rondir.

rondier

une rondière, un **rondier** (1) :

- une gardienne, un gardien chargé(e) de faire des rondes de surveillance ;
- une personne chargée d'effectuer une surveillance technique des installations situées dans un bâtiment public.

Ce nom est dérivé d'une ronde, avec le suffixe -ier.

un **rondier** (2) ou **rônier, ronier** : un palmier.

Le nom (un) rônier ou ronier est une variante de rondier de même sens, dérivé de rond (en raison de la forme des feuilles arrondies en éventail de cet arbre), avec le suffixe -ier.

rondin, rondine, rondiner

1. un **rondin** :

- un morceau de bois de chauffage qui n'a pas été fendu ;
- un tronc d'arbre non équarri ;
- un tronc de sapin, employé dans les travaux de tranchée, de construction, etc. ;
- un cylindre de bois utilisé pour façonner les plaques de plomb destinées à la fabrication des tuyaux ;
- un petit traversin placé sur une chaise, un fauteuil, un canapé et destiné à soutenir les reins ;
- une veste courte, munie de poches et à pans arrondis que portaient les garçons de café ;
- un gros bâton ;
- une pièce d'or ;
- un écu de cinq francs ;
- un sein.

une **rondine** (1) : un cylindre de bois dont on se sert pour arrondir les tables de plomb. On lit aussi une rondie, un rondin.

rondiner : battre à coups de rondins.

Le nom (un) rondin est dérivé de rond, avec le suffixe -in.

une **rondine** (2) : une petite ronde, une petite chanson.

Ce nom est dérivé de ronde, avec le suffixe -ine (-in).

une **rondine** (3) : une petite boule de coton ou rondelle en coton servant au démaquillage.

Ce nom est dérivé de rond avec la substitution du suffixe -ine à -elle, le mot rondelle étant plus généralement employé pour des objets de forme circulaire.

rondir, rondissage, rondissant, rondisseur, rondisseuse, rondiste

rondir :

- rendre rond, arrondir ;
- tailler de l'ardoise ;
- prendre une forme ronde, s'arrondir.

je rondis, tu rondis, il rondit, nous rondissons, vous rondissez, ils rondissent ;
je rondissais ; je rondis ; je rondirai ; je rondirais ;
j'ai rondi ; j'avais rondi ; j'eus rondi ; j'aurai rondi ; j'aurais rondi ;
que je rondisse, que tu rondisses, qu'il rondisse, que nous rondissions, que vous rondissiez, qu'ils rondissent ;
que je rondisse, qu'il rondît, que nous rondissions ; que j'aie rondi ; que j'eusse rondi ;
rondis, rondissons, rondissez ; aie rondi, ayons rondi, ayez rondi ;
(en) rondissant.

un **rondissage** : une taille des ardoises.

elle est rondissante, il est **rondissant** : a ou prend une forme arrondie ou courbe.

une rondisseuse, un **rondisseur** : une ouvrière, un ouvrier qui taille les plaques d'ardoise de façon à leur donner les dimensions conformes aux normes commerciales.

une **rondisseuse** : une machine utilisée pour effectuer l'arrondissage.

un **rondiste** : le bord d'un diamant taillé, situé entre la couronne et la culasse.

voir aussi : arrondi, arrondir, un arrondissage, un arrondissement, un arrondissementier, un arrondisseur, une arrondisseuse, une arrondissure.

Les verbes rondir et arrondir sont dérivés de rond.

rondo

1. un **rondo** : une forme musicale fondée sur l'alternance d'un refrain et de plusieurs couplets.

On a écrit aussi rondeau (2).

Ce nom est emprunté à l'italien *rondo*, et celui-ci au français rondeau (1).

2. **rondo** : rondement.

rondou

un **rondou** : une hirondelle de mer, un poisson.

Ce nom est emprunté au provençal de Marseille *rondou*, désignant le poisson appelé communément *hirondelle de mer*, apparenté au terme *rondole* de même sens et issu, par aphérèse, de l'étymon d'hirondelle dans son dérivé, le diminutif *(ha)rundula*.

rondouillard, rondouillardement, rondouillement

elle est rondouillarde, il est **rondouillard** :

- a de l'embonpoint, est dodue, grassouillette ; a de l'embonpoint, est dodu, grassouillet ;
- dont les formes arrondies donnent une impression de mollesse, de fadeur ;
- est empreinte ou est empreint de mollesse.

rondouillardement : d'une manière rondouillarde.

un **rondouillement** : ce qui a un caractère rondouillard.

Le mot rondouillard est dérivé de rond avec le suffixe -ard, -ouillard.

rond-point

un **rond-point** :

- une place circulaire dont le centre est souvent occupé par une fontaine ou un monument ;
- un carrefour où convergent plusieurs rues ou avenues ;
- dans une forêt ou un jardin, un emplacement circulaire auquel aboutissent plusieurs allées ;
- une abside demi-circulaire.

De plus en plus nombreux depuis quarante ans, surtout dans le périurbain, les ronds-points sont devenus un objet géographique étudié aussi bien selon une approche fonctionnelle – sous l’angle des transports, de la

mondialisation et de l’aménagement des territoires –, que selon une approche sociale ou culturelle. Les analyses de cet objet par les géographes, croisées avec celles des historiens, des anthropologues, des urbanistes ou des sociologues, témoignent du développement d’une pensée transdisciplinaire et font du rond-point un excellent révélateur des évolutions récentes de la géographie. En savoir plus : Géoconfluences.

La pensée de Pierre de Jade : Bien tourner ses phrases ne peut pas se limiter à les terminer par un rond-point.

ronéo, ronéographe, ronéoter, ronéotyper, ronéotypie

une **ronéo** [nom déposé] ou un **ronéographe** : une machine à reproduire des textes préalablement frappés sur un stencil.

un **ronéo** : un texte, un cours universitaire reproduit au moyen d'une ronéo.

ronéoter ou **ronéotyper** : reproduire un texte au moyen d'une ronéo.

une **ronéotypie** : une reproduction de textes au moyen d'une ronéo.

Le nom ronéo est un nom déposé de la Compagnie du Ronéo.

rôneraie

une **rôneraie** : un lieu planté de rôniers.

Ce nom est dérivé de rônier, avec le suffixe -eraie (-aie).

ronflement, ronfler, ronflerie, ronflette, ronfleur, ronflotement, ronfloter, ronflotter, ronflottis

un **ronflement** :

- un bruit produit à l'inspiration et parfois à l'expiration, pendant le sommeil, par certains individus ;
- un bruit sourd et régulier qui évoque le ronflement d'un dormeur ;
- une vibration parasite à basse fréquence de la membrane d'un haut-parleur ;
- [spatiologie / propulsion] le phénomène sonore transitoire, d’une fréquence de quelques dizaines de hertz, qui correspond à l’oscillation de la pression de combustion dans un moteur à ergols liquides en phase d’extinction. Les vibrations liées au ronflement peuvent endommager la charge utile ou le dernier étage du lanceur. En anglais : *chugging*. Voir aussi : extinction de moteur, instabilité de combustion. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

ronfler :

- émettre, pendant le sommeil, un bruit qui provient du nez et de la gorge et qui survient à l'inspiration et parfois à l'expiration ;
- dormir lourdement, profondément ;
- pour un cheval, faire entendre un bruit analogue au ronflement ;
- pour une chose, produire un bruit sourd et régulier.

faire ronfler les R : prononcer les R avec insistance.

faire ronfler les vers : les déclamer d'une voix sonore, avec emphase.

une **ronflerie** : un ronflement.

une **ronflette** : un roupillon, un sommeil généralement de courte durée.

une ronfleuse, un **ronfleur** (1) :

- une personne qui ronfle ou qui a l'habitude de ronfler ;
- une personne endormie.

elle est ronfleuse, il est **ronfleur** : pour une chose, produit un ronflement ou s'accompagne d'un ronflement.

un **ronfleur** (2) :

- un relai électromagnétique à lame vibrante ;
- un téléphone.

un **ronflotement** ou **ronflottis** : un léger ronflement.

ronfloter ou **ronflotter** :

- émettre un léger ronflement ;
- produire un petit ronflement.

une **ronchopathie** : le ronflement nocturne.

Le verbe ronfler est un mot expressif, dérivé du radical onomatopéique ronfl- exprimant le bruit du souffle sortant des voies respiratoires. Ce radical (dont les représentants sont aussi attestés dans les domaines italien et ibéro-roman) est un élargissement expressif du radical ron-, voir aussi rogner « grogner, murmurer » (à comparer avec le bas latin *roncare* « ronfler » [d'où l'ancien français *ronchier* « ronfler », voir aussi ronchonner). L'origine onomatopéique de ronfler explique les quelques variantes : type sans nasale, *rouffler* « ronfler » ; type sans -l-, *ronfer* « souffler, gronder de colère », *runfer* « râler (s'agissant d'un oiseau malade) », ce type étant spécialement relevé dans le domaine franco-provençal ; type sans nasale ni -l-, *rouffer* « gronder » (dialecte du Centre).

ronge, rongé, rongeage, rongeant, rongement, ronger, rongeur

faire le **ronge**, faire son ronge : pour un cerf, ruminer.

un **rongé** : une broderie exécutée à petits points de surjet très rapprochés, sur un seul bord plié en ourlet.

un **rongeage** : une technique d'impression sur tissus.

elle est rongeante, il est **rongeant** :

- altère peu à peu, corrode ;
- mine peu à peu sur le plan moral.

un **rongeant** : une substance chimique utilisée dans l'impression sur tissus pour le rongeage.

un **rongement** :

- l'action de mordiller quelque chose avec les dents ; le résultat de cette action ;
- l'action de recouvrir la surface de quelque chose ; le résultat de cette action ;
- l'action de miner quelqu'un de façon progressive et sournoise ; la douleur morale qui en résulte.

ronger :

- entamer, user avec les dents ;
- altérer peu à peu ;
- faire disparaitre, anéantir par une lente dégradation ;
- miner par une action progressive et sournoise ;
- en savoir plus : CNRTL.

je ronge, tu ronges, il ronge, nous rongeons, vous rongez, ils rongent ;
je rongeais ; je rongeai ; je rongerai ; je rongerais ;
j'ai rongé ; j'avais rongé ; j'eus rongé ; j'aurai rongé ; j'aurais rongé ;
que je ronge, que tu ronges, qu'il ronge, que nous rongions, que vous rongiez, qu'ils rongent ;
que je rongeasse, qu'il rongeât, que nous rongeassions ; que j'aie rongé ; que j'eusse rongé ;
ronge, rongeons, rongez ; aie rongé, ayons rongé, ayez rongé ;
(en) rongeant.

elle est rongeuse, il est **rongeur** :

- ronge, se nourrit en rongeant ;
- attaque, détruit une matière en l'absorbant ;
- altère la substance de quelque chose ou en recouvre la surface ;
- détruit petit à petit un organisme vivant ;
- mine peu à peu sur le plan moral, tourmente.

les **rongeurs** : les mammifères rongeurs, tels que les rats, les lapins et les écureuils, surtout caractérisés par la possession d'une seule paire de dents incisives en forme de ciseau dans chaque mâchoire.

un (produit) **rodenticide** ou **rongicide** : qui a la propriété de tuer, de détruire les rongeurs.

Le verbe ronger est issu du latin populaire *rodicare*, « ronger », lui-même dérivé de *rodere*, de même sens.

ronier, rônier

un **ronier** ou **rônier, rondier** : un palmier.

une **rôneraie** : un lieu planté de rôniers.

Le nom (un) rônier ou ronier est une variante de rondier de même sens, dérivé de rond (en raison de la forme des feuilles arrondies en éventail de cet arbre), avec le suffixe -ier.

rônin

un **rônin** : dans le Japon féodal, samouraï qui, volontairement ou non, quittait le service de son maitre, un suzerain, et parcourait le pays en quête d'aventures.

Ce nom vient du mot japonais signifiant « homme flottant, sans nom », c'est-à-dire « sans attache féodale, vagabond ».

ronna-

ronna- (R) : 10^{27} = 1 000 000 000 000 000 000 000 000 000

ronplonplon

des **ronplonplons** ou **rotoplos, rotoplots, rototos, roploplos** : des seins de femme.

L'étymologie de ce nom et de ses variantes est incertaine.

ronquer

ronquer : dormir profondément.

ronron, ronronnement, ronronner

un **ronron** ou **ronronnement** :

- un ronflement sourd et continu par lequel le chat manifeste son contentement ;
- un bruit sourd et continu.

le ronron de la vie quotidienne : la monotonie, la routine.

ronronner :

- faire des ronrons ;
- montrer sa satisfaction ;
- fonctionner en ronflant sourdement et régulièrement.

Le nom (un) ronron est une onomatopée formée par le redoublement du radical ron- exprimant un bruit sourd et continu.

Ronsard, ronsardien, ronsardisant, ronsardiser, ronsardisme

elle est ronsardienne, il est **ronsardien** :

- appartient à Pierre de Ronsard ;
- se rapporte à sa veine poétique ou évoque sa poésie.

elle est ronsardisante, il est **ronsardisant** : rappelle le style de Ronsard, sa poésie.

une ronsardisante, un **ronsardisant** : celle, celui qui écrit à la manière de Ronsard.

ronsardiser :

- écrire des vers à la manière de Ronsard ;
- écrire en mélangeant des mots grecs et latins aux termes français.

un **ronsardisme** : un style, une tournure dans la manière de Ronsard.

Röntgen, röntgen, röntgen(o)-, röntgengraphie, röntgenlogie, röntgenluminescence, röntgenogoniomètre, röntgenochimique, röntgenscopie

Wilhelm Conrad **Röntgen** : un physicien allemand.

un **roentgen** ou **röntgen** : une ancienne unité de quantité de radiation.

un **milliroentgen** ou **milliröntgen** : la millième partie du röntgen.

roentgen(o)- et röntgen(o)- sont concurrencés par radio- (radiologie, radioscopie, radiographie, radiothérapie).

elle est roentgenienne, il est **roentgenien** : emploie les rayons X.

un **roentgenium** : un élément chimique.

une **roentgenthérapie** : une radiothérapie, une thérapie au moyen des rayons X.

une **endoroentgenthérapie** : une endoradiothérapie.

une **röntgengraphie**

une **röntgenlogie**

une **röntgenluminescence** : une luminescence due aux rayons X.

un **röntgenogoniomètre** : un goniomètre employant les rayons X.

elle, il est **röntgenochimique** : se fait en chimie et au moyen des rayons X.

une **röntgenscopie**

ronto-

ronto- (r) : 10^{-27} = 0,000 000 000 000 000 000 000 000 001

roof top

[en anglais : *roof top*] un **toit en terrasse** : Académie française.

roofing

[en anglais : *roofing*] la **couverture** d'un toit :

- une membrane bitumeuse ou synthétique d'étanchéité et de finition ;
- un produit liquide bitumeux.

un ***roofing*** [Belgique] : un feutre (ou carton) bitumé.

rookerie, rookery

[en anglais : *rookerie, rookery*] une **roquerie** :

- une colonie d'oiseaux polaires qui se protègent du froid par leur réunion ;
- un lieu de réunion des phoques, des otaries.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rookery*, dérivé de *rook* « freux, corneille » et désignant une colonie ou un ensemble de nids de ces oiseaux puis, par extension, une colonie d'oiseaux ou d'autres animaux des mers polaires.

rookie

Rookie est un mot de l'anglais des États-Unis qui désigne un sportif effectuant sa première année dans un club professionnel nord-américain. Ce nom est une altération de l'anglais *recruit*, qui est lui-même un emprunt du français « recrue » (ce dernier serait un faux ami pour traduire *rookie*, puisqu'une nouvelle recrue peut avoir une longue expérience dans ce même championnat). À *rookie* on préfèrera donc des termes comme nouveau, débutant, voire bleu. En savoir plus : Académie française.

root

Le nom anglais *root*, « racine » s'emploie parfois au pluriel comme adjectif en français au sens de « rudimentaire ». Ce mot s'est d'abord rencontré dans le domaine musical pour parler d'une musique, en particulier le reggae, qui restait fidèle à ses racines et ne cherchait pas à plaire par l'ajout de fioritures. Par extension, *roots* a ensuite qualifié des objets assez rudimentaires, strictement utilitaires et sans aucune prétention esthétique. Il a aussi été utilisé pour décrire un mode de vie sans confort, au plus proche de la nature, voire spartiate, comme celui qui fut vanté par Thoreau, dans Walden. Enfin *roots* s'est aussi employé pour qualifier qui faisait fi de toute convention sociale dans ses rapports à autrui. On pourra alors dire que cette personne est « nature », « brute de décoffrage » ou « rude ». Dans tous les cas vus ci-dessus, le français dispose de termes ou de locutions qui ont un sens équivalent à ceux de *roots*. Académie française.

une ***root beer*** [Québec] : une boisson gazeuse sucrée, aromatisée d'extraits de plantes et de diverses épices (par exemple anis, clou de girofle et muscade), dont le gout est très prononcé et dont la couleur noirâtre rappelle le cola. On lit aussi un soda racinette ou une racinette. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

ropaloméridé

les **ropaloméridés** : une famille d'insectes diptères brachycères muscomorphes.

ropalopus

un **ropalopus** : un genre d'insectes coléoptères cérambycidés, renfermant des longicornes de l'hémisphère boréal. On lit aussi rhopalopus.

roploplo

des **roploplos** ou **ronplonplons, rotoplos, rotoplots, rototos** : des seins de femme.

L'étymologie de ce nom et de ses variantes est incertaine.

roproniidé

les **roproniidés** : une famille d'insectes hyménoptères apocrites parasites (ou térébrants).

roque

un **roque** : aux échecs : un coup par lequel on roque.

roquer :

- aux échecs, déplacer de deux pas son roi vers la droite ou vers la gauche, suivant l'horizontale, et placer ensuite la tour vers laquelle il se dirige sur la case attenante au roi, en sautant par-dessus lui ;
- au jeu de croquet, placer sa boule à côté de l'autre et les pousser toutes les deux en frappant la sienne.

Le nom (un) roque est un déverbal de roquer qui est dérivé de roc (2).

roquefort

un **roquefort** : un fromage.

aller roquefort : exagérer.

c'est plus fort que le roquefort : c'est excessif, exagéré, inadmissible.

Le nom (un) roquefort est une réduction métonymique de fromage de Roquefort, la commune de Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron), où ce fromage est produit.

roquelaure

une **roquelaure** : un manteau d'homme demi-ajusté, boutonné devant et descendant jusqu'aux genoux.

Ce nom vient de celui du duc de Roquelaure [1656-1738], qui mit ce vêtement à la mode.

roquentin

un **roquentin** ou **rocantin** :

- un vieux militaire préposé à la garde des rocs, des lieux fortifiés ;
- un vieillard ridicule qui veut faire le jeune homme ;
- un chanteur de chansons satiriques ;
- une chanson satirique.

Ce nom est dérivé, sur le modèle de mots tels que ignorantin et plaisantin du participe présent du verbe roquer, très répandu dans les parlers gallo-romans du Nord aux sens de « heurter, roter, craquer, croquer », lui-même formé sur le radical expressif rok- qui évoque un son soudainement interrompu.

roquer

roquer : voir roque (ci-dessus).

roquerie

[en anglais : *rookerie, rookery*] une **roquerie** :

- une colonie d'oiseaux polaires qui se protègent du froid par leur réunion ;
- un lieu de réunion des phoques, des otaries.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rookery*, dérivé de *rook* « freux, corneille » et désignant une colonie ou un ensemble de nids de ces oiseaux puis, par extension, une colonie d'oiseaux ou d'autres animaux des mers polaires.

roquet

1. un **roquet** :

- un petit chien issu du croisement d'un doguin et d'un petit danois ;
- un petit chien hargneux et qui aboie souvent et de manière intempestive ;
- une personne médiocre, qui tient des propos hargneux, mais qui est peu redoutable.

Ce nom est probablement dérivé du verbe dialectal *roquer* (roquentin) dont sont aussi issus *roké* « rainette » en usage dans le Pas-de-Calais et *roké* « crécelle » attesté dans le Nord, avec le suffixe -et.

2. un **roquet** : un manteau.

voir : rochet (1).

roquetin

un **roquetin** :

- une petite bobine de fil d'argent ;
- un gros fil pris dans la trame de tissage d'un galon.

Ce nom est dérivé de l’ancien nom *roquet*, au sens de « bobine, quenouille », lui-même issu du germanique *rukka* « quenouille ».

roquette

1. une **roquette** ou **rouquette** : une plante.

un **acide érucique**

Dans L'Art d'aimer, Ovide désigne par la locution *herba salax* la roquette, nom issu, par les intermédiaires italiens *rochetta* et *ruchetta*, diminutifs de *ruca*, du latin *eruca* « roquette », que sa réputation de plante aphrodisiaque faisait aussi appeler *uruca*, par croisement avec *urare*, « brûler de désir, de passion amoureuse ». En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) roquette (1) est emprunté à l'italien *rochetta*, une variante ancienne de *ruchétta*, diminutif de *ruca*, lequel est issu du latin *eruca* « chenille, roquette [plante] ».

2. une **roquette** : une fusée de guerre incendiaire propulsée par la combustion de la poudre.

[en anglais : *rocket*] une **roquette** :

- un projectile autopropulsé ;
- un lance-roquette, une arme qui lance ces projectiles.

un lance-roquette, des lance-roquettes

Le nom (une) roquette (2) est une reprise du vieux mot français *roquette* (1561, *roquet(te)* « fusée de guerre » ; 1752, *faire la roquette* « jeter des fusées éclairantes ») lequel est emprunté à l'italien *rocchétta* (16ème siècle) « fusée », diminurif de *rocca*, lui-même issu, par analogie de forme, du gothique *rŭkka* « quenouille », que l'on restitue d'après l'ancien haut allemand *rocko* (voir aussi : rochet 2, roquetin) comme équivalent de l'anglais *rocket* « fusée » (1611, d'où en 1949 *rocket* « projectile ») lui-même emprunté au français ou directement à l'italien.

3. une **roquette** : une perdrix grise.

Le nom (une) roquette (3) est dérivé de roque, une variante régionale de roche, avec le suffixe -ette.

roquillard

un **roquillard** : une involution terminant une moulure, notamment au sommet du dossier de certains sièges.

Ce nom est dérivé de rocaille, avec le suffixe -ard, par l'altération de rocaillard.

roquille

1. une **roquille** : une ancienne mesure de capacité pour les liquides.

On passait ensuite à des tonneaux de petite taille avec le setier, qui contenait un neuvième du quartaut. Ce setier était à son tour divisé en demi-setier, qui valait deux poissons. En effet, quand ce nom ne désigne pas un vertébré aquatique, c'est, apprend-on dans la cinquième édition de notre Dictionnaire, une « sorte de petite mesure, contenant la moitié d'un demi-setier ». Nous arrivons maintenant au bout de la chaîne : chacun de ces poissons était l'équivalent de quatre roquilles, que la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* nous présente comme « la plus petite des mesures de vin ». En savoir plus : Académie française.

L'origine de ce nom est incertaine.

2. une **roquille** : une confiture d'écorce d'orange.

Ce nom est peut-être dérivé, à l'aide du suffixe -ille, du verbe roquer, en usage dans les parlers du Poitou et de l'Anjou aux sens de « craquer sous la dent ; mâcher ; ronger (un os, etc.) », lui-même formé sur le radical expressif rok- qui évoque des bruits secs (roquentin), ou plus vraisemblablement une altération dans le langage des confiseurs, de rocaille.

rorqual

un **rorqual** : un mammifère cétacé.
des rorquals

Le rorqual et le narval, cétacés des mers froides, ont l'un et l'autre un nom formé à l'aide de l'ancien scandinave *hvalr*, « baleine » (aussi à l'origine de l'anglais *whale* et de l'allemand *Wal*). Le narval doit la première partie de son nom à l'ancien scandinave *nar*, qui désignait un cadavre (la couleur gris pâle de ce mammifère rappelait celle des noyés). C'est aussi une couleur qui est à l'origine du nom rorqual, dont le premier élément viendrait d'une forme *rhaudr*, « rouge, rougeâtre ». Signalons cependant que Cuvier rattachait ce nom à *ror*, « tuyau », en raison

des nombreux plis en forme de tuyaux que l’on trouve sous la gueule de cet animal. Le narval est aussi appelé « licorne de mer » et, comme la licorne, est un symbole de pureté. On pensait au Moyen Âge que sa dent en forme de corne pouvait servir à révéler la présence d’un poison. Maurice Druon s’en est souvenu quand il écrivit dans *La Louve de France* : « Mortimer prit l’habitude [...] de faire éprouver son vin avec une corne de narval, précaution contre le poison. » En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) rorqual est emprunté au norvégien *røyrkval* de même sens [en ancien nordique *røyðar*], en ancien islandais *reyðar-hvalr*, composé de *reyðr* nom de l'espèce et de *hvalr* « baleine ».

ros

un **ros** ou **rot** (1) : un peigne placé sur le battant du métier à tisser et entre les dents duquel on place un ou plusieurs fils de chaine.

Ce nom est un emploi spécialisé de *ros* « roseau » (voir : roseau), le peigne des métiers à tisser se composant d'abord de deux lattes réunies par des lamelles de roseaux appelées ensuite dents.

Rosa

Rosa : un prénom.

rosace

une **rosace** :

- une figure symétrique, formée de courbes inscrites dans un cercle à partir d'un point ou bouton central, ayant plus ou moins la forme d'une rose ou d'une étoile stylisée, et utilisée comme motif de décoration ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) rosace est dérivé de rose (1), avec le suffixe -ace, d'après le latin *rosaceus* « de rose ».

rosacé, rosacée

A. elle est rosacée, il est **rosacé** : est de couleur rose.

une acné rosacée : une éruption caractérisée par des rougeurs localisées aux pommettes, au nez et au menton.

une **rosacée** : une couperose.

B. elle est rosacée, il est **rosacé** dont les éléments sont disposés à la manière des pétales d'une rose.

les **rosacées** : une famille de plantes.
une rosacée

Le mot rosacé (1) est dérivé de rose (1), avec le suffixe -acé, d'après le latin *rosaceus* « de rose ».

rosage

un **rosage** (1) : un rhododendron.

Ce nom est emprunté au latin médiéval *rosago* « laurier-rose », d'après *plantago* « plantain ».

un **rosage** (2) : l'opération consistant à aviver la couleur des tissus passés à la garance.

Ce nom est dérivé de roser, avec le suffixe -age.

un **rosage** (3) : un rouissage à sec du lin, par exposition à la rosée, dans un pré.

Ce nom est dérivé d'une rosée, avec le suffixe -age.

rosaire

un **rosaire** :

- un grand chapelet ;
- une suite.

Ce nom est emprunté au latin ecclésiastique *rosarium* de même sens, proprement « guirlande de roses dont on couronnait la Vierge », en latin classique « champ de roses ».

rosalbin

un (cacatoès) **rosalbin**

Ce nom est probablement une traduction d'une expression appartenant au latin scientifique des naturalistes (à comparer avec *cacatua rosei-capilla*), formé de *rosa* « rose » et de *albus* « blanc ».

rosale

les **rosales** : un ordre de plantes.
une rosale

Ce nom est dérivé de rose (1), avec le suffixe -ale.

Rosalie, rosalie

Rosalie : un prénom.

une **rosalie** : un genre d'insectes coléoptères cérambycidés, un joli longicorne bleu pâle, à taches noires, du hêtre.

une **rosalie** : une phrase mélodique dans laquelle le dessin primitif se répète à un ton supérieur ou inférieur, puis à la tierce, à la quarte, etc., provoquant ainsi un changement perpétuel et fastidieux de la tonalité, ce qui fit déprécier le procédé à partir du 18ème siècle en raison de son aspect de composition facile et schématique.

une **rosalie** : dans l'argot des poilus, un nom donné à la baïonnette pendant la Grande Guerre.

Ces noms sont des emplois par antonomase du prénom féminin Rosalie.

rosaniline

un **rosaniline** : un nom de matières colorantes rouges.

Ce nom est formé de rose (2) et aniline.

rosarium

un **rosarium** : une roseraie, un endroit réservé à la culture des rosiers.

rosat

une préparation **rosat** : qui renferme entre autres ingrédients, des roses.

un géranium **rosat** : de couleur rose.

Ce mot est un calque du latin *rosatum (oleum)* « (huile) rosat ».

rosâtre

elle, il est **rosâtre** :

- dont la couleur tire sur le rose ;
- est d'un rose passé, sale, terne.

Ce mot est dérivé de rose (2), avec le suffixe -âtre.

rosbif

un **rosbif** : un morceau de bœuf, rôti ou à rôtir.

On a lu aussi : *roast-beef, roastbeef*.

L'autre terme fréquent est rosbif à partir de la viande grillée à l'anglaise (1774). Les deux noms sont toujours ressentis comme d'origine anglaise, mais avec une orthographe francisée. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Ce nom est emprunté à l'anglais *roast(-)beef* « rôti de bœuf » composé de *beef* « viande de bœuf » issu de l'ancien français *boef, buef* (voir : bœuf) et de *roast*, du participe passé de *to roast* issu de l'ancien français *rostir* (voir : rôtir).

rose

1. une **rose** :

- la fleur du rosier ;
- en savoir plus : CNRTL.

variétés de rose : dictionnaire du CIRAD.

L'origine de l'expression "découvrir le pot aux roses" est incertaine, voir : Parler français.

une **jambose** ou **jamerose, jamrose** : le fruit du jambosier ou jamerosier, jamrosier, un arbuste exotique.

un **laurier-rose** : un arbuste.

un **nizeré** : une essence de roses blanches.

Le nom (une) rose est emprunté au latin *rosa* « rose (fleur), rosier ».

2. elle, il est **rose** : présente une teinte d'un rouge très pâle, comme la rose commune.

le **rose** : la couleur rose.

s'habiller de rose : porter des vêtements de cette couleur.

voir la vie en rose : être optimiste.

un rose Bengale : un colorant.

un **oxyrrhodin** : un vinaigre rosat.

L'adjectif rose est un emploi du nom rose.

rhod(o)- est tiré du grec ρ῾ο ́ δ ο ν « rose » et ρ῾ο ́ δ ι ν ο ς « de rose ».

Rose

Rose : un prénom.

rosé

elle est rosée, il est **rosé** : est légèrement teinté(e) de rose ou de rouge clair.

un (vin) **rosé**

Ce mot est dérivé de rose (2), avec le suffixe -é.

roseau

un **roseau** :

- une plante, voir le dictionnaire du CIRAD ;
- une plume ou une flute fabriquée avec un ou plusieurs morceaux de tige de roseau ;
- un ornement architectural.

de roseau :

- qui est relatif à cette plante ;
- qui est fait avec cette plante ou une de ses parties ;
- qui présente certaines caractéristiques propres au roseau.

Le chaume et le roseau _ Académie française.

elle est roselière, il est **roselier** : qui produit des roseaux, où les roseaux poussent en abondance.

une **roselière** : un lieu où poussent les roseaux.

Le nom (un) roseau est dérivé de l'ancien français *ros* « roseau », lui-même issu de l'ancien bas francique *rausa* (en germanique occidental *rauza*, à comparer avec l'ancien haut allemand *rōr*, l'allemand *Rohr*, de même sens). *Ros, rosa* sont attestés au 9ème siècle, *rauso, rausus* aux 8ème-10ème siècles, pour gloser les latins *arundo* et *calamus* « roseau ».

Le nom (une) donace (un mollusque) est emprunté au latin impérial *donax, donacis* « sorte de roseau ; sorte de coquillage » lui-même emprunté au grec δ ο΄ ν α ξ « roseau ». Voir aussi : une donacie, un insecte.

Roseau

Roseau : la capitale de la Dominique.
habitants : Roselienne, Roselien.

rose-croix

une **rose-croix** :

- un symbole composé d'une rose à sept pétales ou de plusieurs roses et d'une croix ;
- une confrérie mystique et secrète ;
- un syncrétisme d'origine gnostique et alchimique, de type initiatique ;
- une société ésotérique et mystique se réclamant de cet enseignement.

une, un **rose-croix** :

- une, un membre, une, un adepte de la Rose-Croix ;
- un grade maçonnique.

un **rosicrucianisme** ou **rosicrucisme** : l'ensemble des doctrines se réclamant d'une société ou d'un enseignement dits « Rose-Croix ».

elle est rosicrucienne, il est **rosicrucien** : elle est relative, il est relatif aux Rose-Croix.

Le nom (une) rose-croix est une traduction de l'allemand *Rosenkreuzer* « membre de la Rose-Croix », une confrérie formée au 17ème siècle, et dont le nom remonterait à celui de Christian Rosenkreuz, personnage mythique qui aurait vécu de 1378 à 1484, et qui a été rendu célèbre par des ouvrages parus à partir de 1614.

rosé des prés, rosé-des-prés

un **rosé des prés** ou **rosé-des-prés** : un champignon comestible à lames rosées.

rosée, rosée du soleil, rosée-du-soleil

une **rosée** :

- une condensation de la vapeur d'eau en de très fines gouttelettes qui se déposent le matin et le soir sur les végétaux, les corps exposés à l'air libre ; le résultat de cette condensation ;
- des gouttelettes de sang suintant de la sole d'un cheval dont le pied est paré de trop près.

un point de rosée : la température d'apparition d'une goutte liquide dans une vapeur sèche qui est devenue saturante.

une **rosée du soleil** ou **rosée-du-soleil** : un drosera, une plante.

rosoyer : se couvrir, s'imprégner comme d'une rosée.

Le nom (une) rosée vient du latin populaire *rosata* « rosée », dérivé du latin *ros, roris* « rosée ».

Le nom (un) droséra ou (un) drosère (= une plante carnivore) vient du latin scientifique *drosera* (du grec δ ρ ο σ ε ρ ό ς « humide de rosée »). D'où : les droséracées : les plantes dont le type est le droséra.

Le nom (une) drosophile (= un insecte) est une adaptation du latin scientifique *drosophila* (du grec δ ρ ό σ ο ς « rosée » et φ ί λ η « ami », cette mouche recherchant les liquides et les substances fermentées.

Le nom (un) romarin (= une plante littorale) vient du latin *rosmarinus* proprement « rosée de mer ».

Le nom (un) rossolis vient du latin *ros solis* proprement « rosée du soleil », utilisé par les botanistes pour désigner la drosera parce que les feuilles de cette plante portent des poils terminés par de petites vésicules transparentes semblables à des gouttes de rosée.

roselet

un **roselet** :

- une belette à fourrure rousse ou jaunâtre ;
- une hermine portant son pelage d'été, d'un roux jaunâtre ;
- la fourrure de l'hermine.

Ce nom est un diminutif de rose (2), avec le suffixe -(el)et.

roselier, roselière

elle est roselière, il est **roselier** : qui produit des roseaux, où les roseaux poussent en abondance.

une **roselière** : un lieu où poussent les roseaux.

Ce mot est dérivé de rosel, une forme ancienne de roseau, avec le suffixe -ier.

roselin

un **roselin** : un passereau, un oiseau.

Ce nom est dérivé de rose (2), avec le suffixe -(el)in.

roselle

une **roselle** : une grive rouge.

Rosemary

Rosemary : un prénom.

rosement

rosement : en tirant légèrement sur le rose.

roséole

une **roséole** : une éruption généralisée de taches rosées, provoquée par certaines maladies infectieuses, certaines allergies ou intoxications.

Ce nom est un dérivé savant de rose (2), avec le suffixe -éole sur le modèle de rougeole.

roser

roser :

- rosir, donner une coloration rose ;
- effectuer le rosage.

se roser : prendre une teinte rose.

Ce verbe est dérivé de rose (2).

rose-thé

un teint **rose-thé**

rosetier, rosette, rosettier

un **rosetier** ou **rosettier** : un poinçon employé par les couteliers, les ouvriers sur métaux, pour faire des rosettes.

une **rosette** :

- un objet, un ornement circulaire dont la forme évoque celle d'une rose ;
- un objet, un produit dont la couleur évoque celle de la rose ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- un gros saucisson sec, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce nom est un diminutif de rose (la fleur ou la couleur), avec le suffixe -ette (-et*).

roseur

une **roseur** : une teinte rose, rosée.

Ce nom est dérivé de rose (2), avec le suffixe -eur.

roseval

une **roseval** : une pomme de terre.
des rosevals

L'origine de ce nom est inconnue.

rosh ha-shana

le **rosh ha-shana** ou **roch ha-shana** : la fête du Nouvel An juif.

rosier, rosière, rosiériste

1. un **rosier** : un arbrisseau dont les tiges épineuses portent les roses.

une **rosière** :

- une jeune fille à laquelle on décerne solennellement, dans certaines localités, un prix de vertu symbolisé par une couronne de roses, et une récompense ;
- une jeune fille vertueuse, candide.

un **rosier** : un jeune homme vertueux et naïf.

une, un **rosiériste** : une horticultrice, un horticulteur spécialisé(e) dans la culture des rosiers.

Les noms (un) rosier (1) et (une) rosière (1) sont dérivés de rose (1), avec le suffixe -ier.

2. une rosière, un **rosier** :

- une fabricante, un fabricant de ros ou peignes à tisser ;

- une ajusteuse, un ajusteur chargé(e) de monter et de réparer les peignes des métiers à tisser.

Ce nom est dérivé de ros, avec le suffixe -ier.

rosin, rosir, rosissant, rosissement

elle est rosine, il est **rosin** : est rosé(e).

rosir :

- prendre une coloration rose, rosée ;
- donner une coloration rose.

je rosis, tu rosis, il rosit, nous rosissons, vous rosissez, ils rosissent ;
je rosissais ; je rosis ; je rosirai ; je rosirais ;
j'ai rosi ; j'avais rosi ; j'eus rosi ; j'aurai rosi ; j'aurais rosi ;
que je rosisse, que tu rosisses, qu'il rosisse, que nous rosissions, que vous rosissiez, qu'ils rosissent ;
que je rosisse, qu'il rosît, que nous rosissions ; que j'aie rosi ; que j'eusse rosi ;
rosis, rosissons, rosissez ; aie rosi, ayons rosi, ayez rosi ;
(en) rosissant.

elle est rosissante, il est **rosissant** : rosit, devient rose.

un **rosissement** : le fait de rosir, le passage d'une couleur vers le rose.

Le verbe rosir et le mot rosin sont dérivés de rose (2).

rosmarin, rosmarinée

un **rosmarin** : une plante. En anglais : *bog rosemary*.

les **rosmarinées** : la tribu de la famille des labiées, ayant le romarin pour type.

Ce nom est emprunté au latin *rosmarinus*, de même sens et, proprement, « rosée de mer ».

rosolio

un **rosolio** ou **rossolio, rossoli, rossolis** (2) : une liqueur.

Ce nom vient de rossolis (1), probablement à cause d'un faux rattachement de ce mot à rose (1), des feuilles de roses macérées entrant dans la composition de la liqueur. Sous les formes *rosolio, rosoglio*, attestées depuis 1805, le mot a été emprunté à l'italien *rosolio*, attesté depuis 1753, lui-même emprunté au français.

rosoyer

rosoyer : se couvrir, s'imprégner comme d'une rosée.

je rosoie, tu rosoies, il rosoie, nous rosoyons, vous rosoyez, ils rosoient ;
je rosoyais ; je rosoyai ; je rosoierai ; je rosoierais ;
j'ai rosoyé ; j'avais rosoyé ; j'eus rosoyé ; j'aurais rosoyé ; j'aurais rosoyé ;
que je rosoie, que tu rosoies, qu'il rosoie, que nous rosoyions, que vous rosoyiez, qu'ils rosoient ;
que je rosoyasse, qu'il rosoyât, que nous rosoyassions ; que j'aie rosoyé ; que j'eusse rosoyé ;
rosoie, rosoyons, rosoyez ; aie rosoyé, ayons rosoyé, ayez rosoyé ;
(en) rosoyant.

rosquille

une **rosquille** ou **rousquille** : un gâteau sec en forme d'anneau ou de 8, revêtu d'un épais glaçage blanc.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rossable, rossade, rossard, rossarder

rossable, rossade, rossard, rossarder : voir rosse (ci-dessous).

rossbif

un **rossbif** : un morceau de viande de cheval, pris dans la longe, que l'on braise après l'avoir fait mariner et qui est servi en tranches, habituellement accompagné d'une salade de pommes de terre tièdes.

L'emploi du nom rossbif en Alsace au sens exclusif de "viande de cheval" est probablement dû à une réinterprétation du mot par l'allemand et l'alsacien *Rob* "cheval" (qui entraine la graphie avec -ss-). Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rosse, rossée, rosser, rosserie

1. elle, il est **rossable** : mérite d'être rossé(e).

une **rossade** ou **rossée** : une volée de coups.

rosser :

- frapper avec violence ; battre quelqu'un,
- remporter une victoire sur quelqu'un.

Le verbe rosser vient du bas latin *rustiare* « battre », dérivé de *rustia* « gaule », lui-même dérivé de *rustum* « ronce », attesté par le corse *rustu*, le napolitain *rusta* « ronce ». Rosser est probablement issu de *roissier* sous l'influence de rosse, littéralement « traiter comme une rosse ».

2. une rossarde, un **rossard** :

- une mauvaise jument, un mauvais cheval ;
- une personne paresseuse ;
- une personne malveillante, médisante.

rossarder : avancer comme un rossard, un mauvais cheval.

une **rosse** :

- une haridelle, un mauvais cheval, vieux, malade ou sans vigueur ;
- une personne qui ne vaut pas grand-chose, qui ne cause que du souci ;
- une personne méchante, malintentionnée, qui se plait à tourmenter, qui cherche à nuire.

elle, il est **rosse** :

- est mauvaise, méchante ; est mauvais, méchant ;
- est intransigeante ou intransigeant, est sévère ;
- persifle, est d'une ironie mordante.

une **rosserie** :

- le caractère d'une personne rosse ;
- une action méchante ou perfide ;
- des propos cyniques, mordants.

Le mot rosse est emprunté au moyen haut allemand *ross* « cheval », probablement introduit en français par les mercenaires allemands. L'ancien français a connu le substantif *ros*, rattaché au moyen haut allemand *ross*, mais qu'il faut plutôt considérer comme un emploi substantivé de l'adjectif *ros* « roux », c'est-à-dire « cheval roux ».

rossianidé

les **rossianidés** : une famille d'insectes trichoptères (phryganes).

rossignol, rossignolade, rossignolant, rossignole, rossignolement, rossignoler, rossignolet, rossignoliser

un **rossignol** :

- un oiseau ;

- autres sens : CNRTL.

une **rossignolade** : un chant, une musique, une sonorité qui rappelle les trilles du rossignol.

elle est rossignolante, il est **rossignolant** : rossignole, évoque le rossignol.

une **rossignole** : la femelle du rossignol.

un **rossignolement** : une manière de chanter, de retentir qui évoque les roulades du rossignol.

rossignoler :

- pour un rossignol, chanter ;
- chanter comme un rossignol, d'une façon mélodieuse ;
- faire entendre des sonorités qui évoquent le chant du rossignol ;
- se comporter, s'exprimer, avec lyrisme ;
- crocheter une serrure avec un rossignol.

un **rossignolet** : un jeune rossignol.

rossignoliser : se comporter, s'exprimer à la façon du rossignol.

Le nom (un) rossignol est emprunté à l'ancien provençal *rossinhol* (d'où peut-être aussi l'ancien italien *rusignuolo, ausignuolo*, l'italien moderne *usignuolo*, l'ancien espagnol *rosignol, rossinol*, l'espagnol moderne *ruiseñor*, le portugais *rouxinol*, la diffusion du mot provençal étant sans doute étroitement liée au rôle du rossignol dans la poésie des troubadours), issu du latin populaire *lusciniolus*, de même sens, la forme masculine tirée du latin classique *lusciniola*, diminutif de *luscinia* (à comparer au 13ème siècle avec les variantes *lossignol, lorsignol*). Le r- vient soit d'une dissimilation du l-, soit du croisement avec *russus* « roux », le rossignol ayant le plumage roussâtre. Le sens « instrument pour crocheter les serrures » s'explique car une clé qui tourne bien « chante » ; le sens « ulcération douloureuse venant aux bouts des doigts des tanneurs » vient des cris que la douleur arrache aux sujets qui en sont atteints.

rossinante

une **rossinante** : une haridelle, une rosse, un mauvais cheval, qui a triste mine.

voir aussi : un roussin (1).

Ce nom est emprunté à l'espagnol *Rocinante*, le nom du cheval de *don Quijote* (don Quichotte) dans le roman de Cervantes, dérivé de *rocín* « mauvais cheval » de même origine que l'ancien provençal *rossin* (voir : roussin 1).

rossoli, rossolis

un **rossolis** (1) : une plante.

Ce nom vient du latin *ros solis*, proprement « rosée du soleil », utilisé par les botanistes pour désigner la drosera parce que les feuilles de cette plante portent des poils terminés par de petites vésicules transparentes semblables à des gouttes de rosée.

un **rossoli** ou **rossolis** (1), **rosolio, rossolio** : une liqueur.

Ce nom vient de rossolis (1), probablement à cause d'un faux rattachement de ce mot à rose (1), des feuilles de roses macérées entrant dans la composition de la liqueur. Sous les formes *rosolio, rosoglio*, attestées depuis 1805, le mot a été emprunté à l'italien *rosolio*, attesté depuis 1753, lui-même emprunté au français.

rostelle, rostellum

une **rostelle** ou un **rostellum** : la pièce de la fleur des orchidées, voisine de l'anthère, qui sépare les pollinies du stigmate et qui a le plus souvent l'apparence d'un bec.

Ce nom est emprunté au latin *rostellum* « petit bec », un diminutif de *rostrum* « bec d'oiseau » attesté. comme un terme de botanique désignant la radicule de l'embryon.

rösti

un **rösti** ou **rœsti** : un plat de pommes de terre émincées et dorées à la poêle.

Ce nom est emprunté au suisse alémanique *Rösti*, de même sens.

rosto

un **rosto** :

- un bec de gaz ;
- une lumière.

Ce nom est l'abréviation de celui du général Rostolan qui fit installer un bec de gaz entre les salles de billard, à l'École Polytechnique vers 1844-1848 : ce bec de gaz fut appelé le rosto et ce nom fut donné par la suite à tous les becs de gaz.

rostral

elle est rostrale, il est **rostral** (1) :

- porte un rostre, un éperon de navire ;
- est orné(e) de rostres ;
- en zoologie, elle est relative, il est relatif au rostre.

une **colonne rostrale** :

- une colonne ornée de proues de navires, élevée en souvenir d'une victoire navale ;
- une colonne garnie de becs saillants, à l'imitation de la première colonne élevée dans l'Antiquité par Duilius.

une **couronne rostrale** : une récompense accordée au soldat romain qui le premier avait pris pied sur un navire ennemi.

rostratulidé

Les **rostratulidés** (rhynchées) sont une famille de l'ordre des (oiseaux) charadriiformes (les oiseaux aquatiques).

rostre, rostré

un **rostre** (1) :

- un éperon qui armait la proue des navires de guerre pour aider à l'abordage ;
- un ornement architectural en forme d'éperon, de proue de navire antique.

les rostres : la tribune aux harangues, à Rome, dont la base était ornée, à titre de trophées, d'éperons pris aux navires ennemis.

un **rostre** (2) :

- l'extrémité en forme de bec des capuchons, dans les corolles irrégulières ;
- un prolongement de la partie antérieure du test de certains crustacés ;
- un tube grêle, l'organe de succion allongé et rigide résultant de la transformation des maxilles en stylets vulnérants, chez les hémiptères et les diptères vulnérants (on lit aussi trompe, proboscis pour les diptères) ;
- la partie antérieure allongée du front, en forme de museau, qui porte les pièces buccales à son extrémité distale, chez les coléoptères *curculionoidea* (charançons), et chez les panorpes (mécoptères).

elle est rostrée, il est **rostré** : est muni(e) d'un rostre, d'un prolongement en forme de bec.

Le mot rostral est emprunté au bas latin *rostralis* « des rostres », dérivé de *rostra*, voir : rostres.

Le nom (un) rostre est emprunté au latin *rostra, rostrorum* « tribune aux harangues, ornée d'éperons de navires », pluriel neutre de *rostrum* « bec d'oiseau », littéralement « ce qui sert à ronger », d'où des objets ayant cette forme comme l'« éperon de navire », dérivé de *rodere* « ronger ».

-rostre

-rostre est tiré du latin *rostrum* « bec ».

voir : CNRTL.

elle, il est **brévirostre** : a le bec court.

elle, il est **cavirostre** : a le bec creux.

elle, il est **cérirostre** : a le bec garni d'une membrane cireuse.

elle, il est **conirostre** : a le bec en forme de cône.

les **conirostres** : la famille d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, caractérisée par un bec en forme de cône.

elle, il est **crassirostre** : a le bec épais.

les **crassirostres** : la famille d'oiseaux caractérisée par un bec épais.

elle, il est **cultrirostre** : a le bec en forme de couteau.

elle, il est **cunéirostre** : a le bec en forme de coin.

elle, il est **cuprirostre** : a la trompe ou le bec couleur de cuivre.

elle, il est **curvirostre** : a le bec recourbé ; pour une plante, a les opercules de ses urnes recourbées.

les **dentirostres** : le sous-ordre de passereaux caractérisés par une échancrure au niveau de la mandibule supérieure.

elle, il est **fissirostre** : a le bec fendu.

les **fissirostres** : la famille de passereaux caractérisés par un bec large, légèrement crochu à sa pointe, et très profondément fendu à sa base.

elle, il est **grandirostre** : a un grand bec.

les **grandirostres** : la famille de l'ordre des oiseaux grimpeurs comprenant ceux qui ont le bec d'une grandeur démesurée.

elle, il est **lamellirostre** : a le bec bordé de lamelles.

les **lamellirostres** : un sous-ordre d'oiseaux palmipèdes.

elle, il est **latirostre** : a le bec large.

elle, il est **lévirostre** : a le bec peu puissant.

les **lévirostres** : la famille d'oiseaux grimpeurs caractérisés par un bec grand mais faible.

elle, il est un oiseau **longirostre** : qui a un long bec.

les **longirostres** : la famille d'oiseaux échassiers caractérisée par un bec long, mince et quelquefois flexible.

elle, il est **planirostre** : dont le bec est aplati.

elle, il est **plénirostre** : dont le bec est entier, sans échancrure.

elle, il est **pressirostre** : a le bec comprimé.

les **pressirostres** : la famille d'oiseaux échassiers, caractérisés par un bec plus ou moins déprimé, médiocrement long, et assez fort pour leur permettre de rechercher dans la terre les vers dont la plupart se nourrissent.

elle, il est **serrirostre** : a le bec dentelé en scie.

elle, il est **subulirostre** : a le bec en alène.

rosture

une **rosture** ou **rousture** (1) : un amarrage constitué par plusieurs tours de cordes qui servent à lier ensemble différentes pièces de bois ou à consolider une pièce endommagée.

Ce nom est dérivé de rouster, avec le suffixe -ure.

rot

un **rot** (1) :

- une éructation, une émission bruyante de gaz stomacaux par la bouche ;
- un bruit désagréable provenant de l'intérieur d'une chose.

faire son petit rot ou un rototo (en parlant d'un bébé).

voir : roter.

Ce nom vient du latin *ructus* de même sens, modifié en bas latin en *ruptus*, peut-être d'après le participe passé de *rumpere*.

un **ros** ou **rot** (2) : un peigne placé sur le battant du métier à tisser et entre les dents duquel on place un ou plusieurs fils de chaine.

une monteuse, un monteur de rots ou de ros : une ajusteuse, un ajusteur assurant le montage des lames (ou rots) sur les métiers et chargé(e) de leur réparation. On lit aussi une lamière-rotière, un lamier-rotier.

Ce nom est un emploi spécialisé de *ros* « roseau » (voir : roseau), le peigne des métiers à tisser se composant d'abord de deux lattes réunies par des lamelles de roseaux appelées ensuite dents.

un **rot** (3) [se prononce rote] : une maladie cryptogamique de la vigne.

un rot blanc, un rot gris, un rot brun, un rot noir

Ce nom est emprunté à l'anglais *rot* signifiant « pourriture », que l'on trouve dans le composé *black rot*, désignant une maladie de la vigne, lui-même dérivé de *to rot* « pourrir ».

rôt

un **rôt** : une pièce de viande cuite à feu vif et sans sauce, à la broche ou au four.

être à pot et à rôt dans une maison : y vivre, y manger quand on veut.

être à pot et à rôt avec quelqu'un : être très familier avec elle ou lui.

le rôt : le service qui, dans les repas importants, suit celui des potages et des entrées.

Ce nom est un déverbal de rôtir.

rotacé

elle est rotacée, il est **rotacé** : a la forme d'une roue.

Ce nom est un dérivé savant du latin *rota* « roue ».

rotacteur

un **rotacteur** : un tambour circulaire sur lequel sont disposés les circuits d'accord correspondant aux différents canaux de télévision en ondes métriques.

Ce nom est une contraction de rotatif et de contacteur.

rotage, rotailler

un **rotage** : l'action de roter.

rotailler : roter.

rotamère

un **rotamère** : [chimie / stéréochimie] un élément d'un ensemble de conformères résultant d'une rotation restreinte autour d'une liaison simple. Les rotamères qui ne concernent que les enchainements non linéaires d'atomes A-B-C-D constituent donc une classe particulière de conformères. En anglais : *rotamer*. Voir aussi : conformère. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

rotamètre

un **rotamètre** : un appareil destiné à mesurer la vitesse d'une rotation.

Ce nom est composé de rota- pour rotation et de -mètre.

rotang

un **rotang** : un rotin, un palmier dont les tiges fournissent le rotin.

Ce nom est emprunté au malais *rotang*. Voir aussi : rotin 1.

rotangle

un **rotangle** ou **rotengle** : un poisson.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Roteugel* (variante de Rotauge, littéralement « œil rouge »), le -u- ayant probablement été pris pour un -n-.

rotarien, Rotary Club

une rotarienne, un **rotarien** : une, un membre du **Rotary Club**, une association internationale.

elle est rotarienne, il est **rotarien** : elle est relative, il est relatif au Rotary Club.

Ce mot est dérivé de *Rotary* « association internationale réunissant des hommes de chaque profession ou activité sociale », un mot anglais tiré du latin *rotarius*, dérivé de *rota* « roue », d'après l'anglais *rotarian* ; les membres du Rotary Club portant comme insigne une roue symbolisant la réunion des efforts.

rotary, Rotary

A. un **rotary** : un appareil ou une partie de l'appareil utilisé dans le forage par rotation.

B. un système **Rotary** : un système d'établissement automatique des communications téléphoniques par des organes tournants.

Ce nom vient du mot anglais *rotary*, tiré du latin *rotarius*, dérivé de *rota* « roue ».

rotateur

elle est rotatrice, il est **rotateur** : a ou permet un mouvement de rotation.

un (muscle) rotateur : un muscle qui fait tourner un membre, une partie du corps autour d'un axe.

un appareil rotateur : la couronne de cils vibratiles entourant la bouche des rotifères notamment, donnant l'impression d'une roue qui tourne.

A. les **rotateurs** : les rotifères.

B. un **rotateur** :

- une particule ayant un mouvement circulaire ;
- une molécule polyatomique considérée dans ses mouvements de rotation ;
- un corps hypothétique qui serait formé par l'accumulation autour du centre galactique du gaz émis par les étoiles des galaxies.

Le nom (un) rotateur est emprunté au bas latin *rotator* « celui qui fait tourner », dérivé de *rotare* « tourner ». Voir aussi : rotacteur, rotor.

rotatif, rotation, rotationnel

un mouvement **rotatif** : un mouvement de rotation.

elle est rotative, il est rotatif :

- est animé(e) ou dont l'un des organes est animé d'un mouvement de rotation, et dont l'action est liée à ce mouvement ;
- utilise une machine rotative ;
- tourne autour d'un axe ;
- fait alterner, permuter périodiquement des éléments.

une **rotation** :

- un mouvement d'un corps autour d'un axe fixe ou d'un point fixe, matériel ou non, tel que tous les points de ce corps décrivent un cercle ou un arc de cercle ;
- ce mouvement utilisé dans diverses machines et appareils ;
- ce mouvement imprimé à un objet ;
- un mouvement d'un membre, d'une partie du corps qui tourne autour d'un axe ;
- un tour du corps sur lui-même ;
- un mouvement qui fait revenir périodiquement au point de départ, qui fait parcourir un cycle ;
- le fait de remplacer, d'être remplacé ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- le rythme de renouvellement du personnel, du chiffre d'affaires, des stocks d'une entreprise. En anglais : *turnover*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998 ;
- [sports / danse] une figure au sol propre au break, qui consiste à effectuer au moins un tour complet sur soi-même, en appui sur une partie du corps constituant son axe. En anglais : *spin*. Voir aussi : break. Journal officiel de la République française du 11 décembre 2022.

elle est rotationnelle, il est **rotationnel** : constitue une rotation, est en rotation, a rapport à une rotation.

un **rotationnel** (en mathématiques).

Le mot rotatif est un dérivé savant de rotation, avec le suffixe -atif (-if).

Le nom (une) rotation a été emprunté, à deux reprises, au latin *rotatio* « action de mouvoir en rond, de faire tourner ».

rotative, rotativisme, rotativiste

1. une **rotative** : une presse à imprimer dans laquelle la forme d'impression et la platine recevant le papier sont cylindriques.

une, un **rotativiste** : une ouvrière, un ouvrier qui conduit une rotative.

elle, il est **rotativiste** : fait revenir à tour de rôle.

Le nom (une) rotative vient du féminin de rotatif.

2. un **rotativisme** : le système de gouvernement fondé sur le retour à tour de rôle et l'alternance de dirigeants et de méthodes.

Ce nom est dérivé de rotatif, rotative, avec le suffixe -isme.

rotatoire

elle, il est **rotatoire** :

- constitue une rotation ;
- a un mouvement de rotation ou a rapport à ce mouvement.

un **mouvement rotatoire** : une rotation.

un **pouvoir rotatoire** : la valeur mesurée de l’angle de rotation du plan de polarisation de la lumière dans des conditions expérimentales données. Le pouvoir rotatoire varie notamment avec la longueur d’onde du rayonnement lumineux utilisé. Enregistré dans des conditions de référence, il est qualifié de « pouvoir rotatoire spécifique » et constitue une constante caractéristique d’un composé. Voir aussi : activité optique. En anglais : *optical rotation, specific rotation*.

Le mot rotatoire est un dérivé savant de rotation, avec le suffixe -atoire (-oir).

rotavirose, rotavirus

une **rotavirose** : une infection à rotavirus.

un **rotavirus**, une gastroentérite à rotavirus

rotaxane

un **rotaxane** : [chimie] un assemblage supramoléculaire constitué d'au moins un macrocycle et d'une entité moléculaire en forme d'haltère qui le traverse, sans lui être liée de façon covalente, et qui ne peut s'en dégager en raison de la forme et de la dimension de ses extrémités. L'entité moléculaire peut tourner et glisser à l'intérieur du macrocycle. En anglais : *rotaxane*. Voir aussi : assemblage supramoléculaire, entité moléculaire, liaison covalente, machine moléculaire, macrocycle. Journal officiel de la République française du 19 septembre 2023.

rote

1. une **rote** : un instrument de musique de forme triangulaire, tendu de cordes sur un côté ou deux côtés.

Ce nom vient du germanique *hrôta* « instrument de musique », à comparer avec l'ancien haut allemand *hruozza*, également attesté par le bas latin *chrotta* « espèce de flûte ». Le mot germanique est peut-être emprunté aux langues celtiques.

2. une **rote** : un tribunal ordinaire du Saint-Siège.

un auditeur de rote : un juge de ce tribunal.

Ce nom est emprunté au latin médiéval ecclésiastique *rota* qui désigne cette juridiction qui a été créée en 1331 par le pape Jean XXII à Avignon et a pris par la suite le nom de *rota* du latin *rota* « roue » parce que les juges s'installaient pour siéger sur un banc circulaire.

3. Belgique.

en rote : en rogne, de mauvaise humeur.

roter : râler, être en colère.

une roteuse, un **roteur** : une râleuse, un râleur.

rotengle

un **rotengle** ou **rotangle** : un poisson.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Roteugel* (variante de Rotauge, littéralement « œil rouge »), le -u- ayant probablement été pris pour un -n-.

roténone

une **roténone** : une substance insecticide que l'on extrait de certaines plantes légumineuses.

roter, roterie, roteur, roteuse, roteux

roter :

- éructer, faire un rot, des rots ;
- proférer avec violence ;
- [Belgique] râler, être en colère.

en roter :

- en baver :
- peiner sur un travail pénible, supporter de mauvais traitements.

une **roterie**

une roteuse, un **roteur** :

- une personne qui rote ;
- [Belgique] une râleuse, un râleur.

une **roteuse** : une bouteille de champagne.

un **roteux** [Québec] : un hot-dog.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

voir aussi : un rot (1), rotailler, un rototo.

Le verbe roter vient du latin *ructare* « éructer » de *ructus* « rot », modifié en bas latin en *ruptare*.

rôti, rôtie

un **rôti** :

- une pièce de viande cuite à feu vif et sans sauce, à la broche ou au four ;
- le service principal d'un repas où l'on sert les viandes ;
- une pièce de viande de boucherie parée, ficelée et bardée, destinée à être rôtie.

une **rôtie** :

- une tranche de pain rôtie sur le gril ou devant le feu, frite au beurre ou à l'huile dans la poêle, que l'on consomme nature ou garnie ;
- une soupe de composition diverse que l'on porte parfois, en milieu rural, selon une vieille tradition, aux nouveaux mariés pendant la nuit de noces ;
- un exhaussement pratiqué sur un mur mitoyen ayant la moitié de l'épaisseur du mur d'origine.

voir : Dictionnaire des régionalismes de France ; Dictionnaire historique du français québécois.

voir aussi : un rôt.

Les noms (un) rôti et (une) rôtie viennent du participe passé de rôtir.

Le nom (un) méchoui (= un agneau ou mouton entier condimenté puis rôti à la broche sur les braises d'un feu de bois ; un repas à l'occasion duquel un méchoui est servi) est emprunté à l'arabe maghrébin *meswī*, en arabe classique *maswī* « rôti, grillé ; mouton rôti à la broche », du participe passif de *sawā* « rôtir, griller ».

rotifère

les **rotifères** ou **rotateurs** : une classe de vers.
un **rotifère**

Ce nom est emprunté au latin scientifique *rotifer* de même sens, composé de *roti*- du latin *rota* « roue » et -*fer* « qui porte », de *ferre* « porter » (-fère).

rotin, rotiné, rotineur, rotinier

1. un **rotin** :

- un rotang, un palmier grimpant des régions tropicales, dont les tiges souples peuvent se diviser en minces lanières ;
- la partie de la tige de cet arbre servant à la fabrication de cannes ou de petits meubles ;
- une canne faite d'une tige de cet arbre.

elle est rotinée, il est **rotiné** : est en rotin.

une rotineuse, un **rotineur** : celle, celui qui emploie le rotin.

une rotinière, un **rotinier** : une ouvrière, un ouvrier qui travaille le rotin.

Le nom (un) rotin (1) est emprunté au néerlandais *rottin*, une altération du malais *rōtan* (rotang).

2. un **rotin** : un sou.

L'origine de ce nom est obscure. On l'a déjà rapproché de rondin, diminutif de rond « sou » mais on remarque aussi qu'il s'inscrit dans une série de mots du champ sémantique de l'argent, désignant des plantes utilisées en vannerie (jonc, osier).

rôtir, rôtissage, rôtissement, rôtisserie, rôtisseur, rôtissoire, rôtissure

rôtir :

- faire cuire de la viande sans graisse et à feu vif, à la broche ou au four ;
- faire cuire un autre aliment sans graisse et à feu vif, au gril, sous la cendre ou à la poêle ;
- bruler vif ;
- provoquer une sensation de chaleur, de brulure ;
- réchauffer, bruler ;
- dessécher par un excès de chaleur ou de froid ;
- être exposé à une chaleur très forte.

je rôtis, tu rôtis, il rôtit, nous rôtissons, vous rôtissez, ils rôtissent ;
je rôtissais ; je rôtis ; je rôtirai ; je rôtirais ;
j'ai rôti ; j'avais rôti ; j'eus rôti ; j'aurai rôti ; j'aurais rôti ;
que je rôtisse, que tu rôtisses, qu'il rôtisse, que nous rôtissions, que vous rôtissiez, qu'ils rôtissent ;
que je rôtisse, qu'il rôtît, que nous rôtissions ; que j'aie rôti ; que j'eusse rôti ;
rôtis, rôtissons, rôtissez ; aie rôti, ayons rôti, ayez rôti ;
(en) rôtissant.

se rôtir : s'exposer, être exposé à une source de chaleur vive.

se rôtir au soleil : se faire bronzer.

je me rôtis, tu te rôtis, il se rôtit, nous nous rôtissons, vous vous rôtissez, ils se rôtissent ;
je me rôtissais ; je me rôtis ; je me rôtirai ; je me rôtirais ;
je me suis rôti(e) ; je m'étais rôti(e) ; je me fus rôti(e) ; je me serai rôti(e) ; je me serais rôti(e) ;
que je me rôtisse, que tu te rôtisses, qu'il se rôtisse, que nous nous rôtissions, que vous vous rôtissiez, qu'ils se rôtissent ;
que je me rôtisse, qu'il se rôtît, que nous nous rôtissions ; que je me sois rôti(e) ; que je me fusse rôti(e) ;
rôtis-toi, rôtissons-nous, rôtissez-vous ; sois rôti(e), soyons rôties, soyons rôtis, soyez rôti(e)(es)(s) ;
(en) se rôtissant.

elles se sont rôties, elles sont rôties.
elles se sont rôti des morceaux, *elles ont rôti des morceaux, elles se les sont rôtis.*

un **rôtissage** : l'action de faire rôtir ; le résultat de cette action.

un **rôtissement** : l'action de rôtir.

une **rôtisserie** :

- la boutique d'un rôtisseur où l'on vend et déguste des viandes rôties à la broche ou au gril ;
- un restaurant spécialisé où l'on prépare les viandes rôties dans la salle de restauration.

une rôtisseuse, un **rôtisseur** :

- celle qui est experte, celui qui est expert dans l'art de rôtir les viandes ;
- une commerçante, un commerçant qui prépare et vend des viandes rôties.

une **rôtissoire** :

- un ustensile de cuisine servant à rôtir les viandes devant le feu ;
- un four électrique ouvert muni d'une broche tournante servant à rôtir les viandes.

une **rôtissure** : le fait d'être brulé.

voir aussi : rôti (ci-dessus).

Le verbe rôtir vient du germanique *raustjan* « rôtir », à comparer avec l'ancien haut allemand *rôsten*, l'allemand *rösten*, le moyen néerlandais *roosten*.

rotoculteur

un **rotoculteur** : un motoculteur, un engin à moteur muni de deux roues motrices, de poignées de commandes (frein, levier de vitesses, accélérateur) et de dents rotatives, qui est destiné à labourer le sol. En anglais :

cultivator. Pour répondre aux exigences des travaux à réaliser, il est possible de fixer différents accessoires de charrue sur le rotoculteur : soc, versoir, etc. Rotavator et Rotovator sont des marques de commerce. Rototiller, qui est à l'origine une marque de commerce, est entré dans l'usage. Office québécois de la langue française.

Rotofil

Rotofil, qui est un nom de marque, est formé à partir du latin *rotare*, « tourner, faire tourner », et du nom français fil, parce que c'est un fil de nylon, tournant à grande vitesse autour d'un axe, qui coupe l'herbe des bordures. Académie française.

rotogravure

une **rotogravure** : une héliogravure.

Ce nom est formé de roto- tiré du latin *rotare* « tourner » (de *rota* « roue », voir ce mot et rotation, rotatif) et de gravure.

rotoitidé

les **rotoitidés** : une famille d'insectes hyménoptères apocrites parasites (ou térébrants) chalcidoïdes.

rotomoulage

un **rotomoulage** : le procédé de fabrication de pièces creuses à partir d'un matériau polymère, le plus souvent en poudre fine, qui fond et qui se répartit de manière uniforme sur la paroi interne d'un moule chaud animé de mouvements de rotation autour de plusieurs axes. En anglais : *rotational molding* (EU), *rotational moulding* (GB), rotomolding (EU), *rotomoulding* (GB). Voir aussi : moulage à peau préformée. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

rotond, rotonde, rotonder, rotondité

elle est rotonde, il est **rotond** :

- elle, il est de forme circulaire ou semi-circulaire ;
- elle est ronde, grosse ; il est rond, gros.

A. une **rotonde** :

- une sorte de col ou collerette en linge et dentelle, qui encerclait le cou comme un plat et était monté sur laiton à croisements soudés ;
- un manteau sans manches, molletonné ou ouaté.

B. une **rotonde** :

- un édifice circulaire surmonté d'une coupole ;
- un pavillon circulaire à dôme et à colonnes situé dans un parc, un jardin ;
- une pièce ou une partie d'une pièce de forme circulaire ou semi-circulaire.

en rotonde : qui a la forme d'une rotonde.

C. une **rotonde** :

- le compartiment arrière et semi-circulaire d'une diligence, destiné le plus souvent aux bagages ;
- un bâtiment circulaire servant à remiser les locomotives sur les rayons d'un cercle au centre duquel se trouve un pont tournant .

On a lu le verbe **rotonder**.

une **rotondité** :

- le caractère de ce qui est rond ; une rondeur ;
- la rondeur d'une personne bien en chair.

Le mot rotond est emprunté au latin *rotundus* « rond » (voir : rond 1).

Le nom (une) rotonde (A) est emprunté, avec substantivation, au latin *rotundus, rotonda* « rond ».

Le nom (une) rotonde (B et C) est emprunté à l'italien *rotonda*, du latin *rotunda (domus)* « maison ronde ».

Le nom (une) rotondité est emprunté au latin *rotunditas* « rondeur », dérivé de *rotundus*.

rotophaseur

un **rotophaseur** : un dispositif électronique simulant l'effet d'un haut-parleur tournant. En anglais : *phasing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

rotor

un **rotor** :

- la partie tournante dans un moteur, une dynamo, un alternateur ;
- la voilure tournante, assurant la sustentation d'un autogire ou la sustentation et la propulsion d'un hélicoptère.

elle, il est **monorotor** : a un seul rotor.

Le nom (un) rotor est une contraction du bas latin *rotator* « celui qui fait tourner », voir : rotateur.

rototo

1. un **rototo** : un rot.

2. des **rototos** ou **rotoplots, rotoplos, roploplos, ronplonplons** : des seins de femme.

rotovibronique

une transition **rotovibronique** : une transition entre deux états énergétiques d'une entité moléculaire qui implique des changements des nombres quantiques électroniques ainsi que des nombres quantiques de vibration et de rotation. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « transition rovibronique », qui est déconseillé. En anglais : *rovibronic transition*.

rotring

un ***rotring*** [nom déposé] : un stylo à pointe tubulaire.

rotrouenge

la **rotrouenge** ou **rotruenge** : un genre de poésie lyrique des troubadours et trouvères, caractérisé par un refrain interne, situé dans le corps de la strophe, au milieu ou à la fin.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

rottweiler, rottweiller

un **rottweiler** ou **rottweiller** : un chien.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Rottweiler*, de même sens, lui-même dérivé de Rottweil, le nom d'une localité du Bade-Wurtemberg d'où cette race de chiens est originaire.

rotule, rotulien

A. une **rotule** : un petit os plat, triangulaire et mobile, situé à la partie antérieure du genou.

être sur les rotules : être très fatigué.

elle est rotulienne, il est **rotulien** :

- elle est relative, il est relatif à la rotule ;
- est de la rotule.

un réflexe rotulien, un choc rotulien

B. une **rotule** : une articulation mécanique de forme sphérique, permettant à l'une des pièces de pivoter dans tous les plans par rapport à l'autre.

Voyons maintenant quelques-uns de leurs parents étymologiques. Au nombre de ceux-ci on trouve rond, issu du latin *rotundus*, « en forme de roue », et tous ses dérivés, mais aussi rôle, issu de *rotulus*, « petite roue ». À l'origine, le rôle était un support sur lequel on écrivait, et que l'on roulait (une autre forme due indirectement à *rota*) quand on l'avait lu. Ce rôle pouvait servir de livre de comptes. Pour vérifier sa bonne tenue, on le comparait à un autre, appelé contre rôle, à l'origine du nom contrôle. Sur ce rôle pouvait aussi être noté le texte que devait dire un comédien. *Rotulus* a un pendant féminin, *rotula*, emprunté par le français sous la forme « rotule ». En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) rotule est emprunté au latin médiéval *rotula* en anatomie, un emploi spécialisé du latin classique *rotula* « petite roue », diminutif de *rota*, voir : roue.

roture, roturier, roturièrement

une **roture** :

- l'état d'une personne, d'un bien, d'une terre, qui n'est pas noble ;
- la condition de roturier ;
- le caractère vulgaire, sans distinction, sans finesse de quelqu'un ou de quelque chose.

la roture : l'ensemble des roturiers.

de roture :

- de condition roturière ;
- propre aux roturiers.

les roturiers : la classe sociale composée d'hommes libres qui ne sont ni clercs ni nobles et comprenant les bourgeois et les vilains.

une roturière, un **roturier** :

- une personne appartenant à cette classe ;
- une personne qui n'est pas noble.

elle est roturière, il est **roturier** :

- appartient à la classe des roturiers ;
- n'est pas noble ;
- appartient à la roture ;
- est composé(e) de roturiers ;
- est propre à la roture, aux roturiers, à une personne qui n'est pas noble ;
- a certaines caractéristiques qu'on prête à la roture, aux roturiers.

une terre roturière, un bien roturier :

- qui est soumise ou est soumis à diverses redevances ;
- qui appartient à une personne qui n'est pas noble.

roturièrement :

- à la manière des roturiers ;
- conformément aux lois qui concernent la roture ;
- d'une manière basse et ignoble.

Le nom (une) roture, pour l'ancien sens « terre nouvellement défrichée », est issue du bas latin *ruptura* « défrichement » « terre défrichée, essart », spécialement localisé à l'ouest du domaine gallo-romain en ce dernier sens et en celui de « cens portant sur un essart », dérivé du bas latin *rumpere* « défricher », d'où l'ancien français *rompre* de même sens, conservé dans divers dialectes du francoprovençal et de l'occitan ; à comparer avec le moyen français *rompture* « terre nouvellement défrichée », dérivé de *rompre*, d'après *ruptura*. À partir de [cens de] roture « redevance due au seigneur pour la terre qu'on a le droit de cultiver » est venu le sens « terre

soumise à cette redevance » puis « héritage, bien non noble ». Pour le sens « état d'un bien non noble », le nom (une) roture est un dérivé régressif de roturier. Du latin *ruptura* est également issu l'ancien français *roture* « ouverture, déchirure ».

rotwelsch

le ***rotwelsch*** : un argot allemand des malfaiteurs.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Rotwelsch*, composé de *Welsch* « langue romane, en particulier le français ou l'italien » pris au sens de « langage incompréhensible » et du terme de cette langue argotique *rot* signifiant « mendiant ».

rouable

un **rouable** :

- une perche à crochet servant à ramasser la braise et à la tirer jusqu'à l'âtre du four ;
- un râteau sans dents servant à ramasser le sel dans les salines.

Le nom (un) râble (anciennement rouable) vient du latin *rutabulum* « fourgon de boulanger, râble ». Le nom de la partie du corps en étant issue par métaphore, certains râbles étant munis de dents fixées dans la barre comme les côtes sont fixées sur la colonne vertébrale.

rouage

un bois de **rouage** : un bois qu'on emploie à faire les roues.

un **rouage** :

- l'ensemble des éléments mobiles d'un mécanisme, d'un engrenage ;
- un élément qui participe au fonctionnement d'un ensemble organisé ;
- une personne qui joue un rôle important dans la marche de quelque chose ;
- une personne n'ayant plus aucune individualité, aucune initiative ;
- autres sens : CNRTL.

Le nom (un) rouage est dérivé de rouen avec le suffixe -age.

rouan

une vache rouanne, un (cheval) **rouan** : dont les poils sont mélangés de blanc, de brun-rouge et de noir.

Ce mot est emprunté à l'ancien espagnol *roán* (en espagnol *roano*) « (cheval) dont la robe est mêlée de blanc, de gris et de bai », d'origine controversée, voir : CNRTL.

rouanne, rouanner, rouannette

une **rouanne** :

- un compas dont l'une des branches est tranchante, utilisé pour marquer les pièces de bois et les tonneaux ;
- un outil en fer acéré et très tranchant servant à effectuer le forage des pompes en bois.

rouanner : marquer avec la rouanne.

une **rouannette** : un petit outil de fer rond, aplati par un bout et partagé, à cette extrémité, en deux dents très pointues.

Le nom (une) rouanne vient du gallo-latin *rŭcĭna* représentant le grec ρ ̔ υ κ α ́ ν η « tarière » qui a pénétré directement en Gaule par Marseille, alors que le latin *rŭncĭna*, emprunté du grec avec l'influence de *rŭncare* « raboter », n'a pas laissé de descendant en gallo-romain.

rouâpe, rouâper

une **rouâpe** :

- un rouable, un instrument de fer à long manche de bois servant à remuer les tisons du poêle, à remuer la braise; grattoir pour enlever la suie à l’intérieur d’un poêle ;
- un grattoir servant à déneiger les cours, les routes ; une charrue à neige.

rouâper :

- râper ;
- gratter, déblayer un chemin ;
- battre, réprimander, gronder.

On lit aussi une rouâbe, rouâber.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

roubignole

les **roubignoles** ou **rouspignolles** : les roupettes, les roustons, les testicules.

L'origine de ce nom est incertaine. Le sens « testicules » est déjà attesté en 1886 par le provençal *roubignoli*, qui est probablement à rattacher à *roubin* « mouton », le même mot que l'ancien substantif français *robin*, d'où le dérivé robinet.

roubine

une **roubine** ou **robine** :

- un petit canal d'assainissement ou destiné à l'irrigation ;
- un canal de communication d'un étang salé avec la mer ;
- un schiste calcaire qui se délite à l’air.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce nom est emprunté à l'ancien provençal *robina*, issu du latin vulgaire *rŭpīna*, en latin classique *rūpīna* « sol rocailleux, rocher », relevé dès le haut Moyen Âge au sens de « canal ». Étant donné la présence du mot, au Moyen Âge, dans les Alpes de Provence, le mot *rupina* « gorge, défilé » aurait ensuite désigné le ruisseau qui la traverse, puis, transposé en terrain de plaine, un cours d'eau régulier, enfin un canal.

roublard, roublarder, roublarderie, roublardise

elle est roublarde, il est **roublard** : est astucieuse et rusée ; est astucieux et rusé..

une roublarde, un **roublard** : une maligne, une rusée ; un malin, un rusé.

roublarder : faire le roublard.

une **roublarderie** : une ruse.

une **roublardise** :

- le caractère d'une personne roublarde ;
- un acte, une attitude d'une personne roublarde.

L'origine du mot roublard est incertaine, voir : CNRTL.

rouble

un **rouble** : l'unité monétaire de la Russie tsariste puis de l'U.R.S.S. et maintenant de la Russie et de la Biélorussie, divisée en cent kopecks.

Ce nom est emprunté au russe *rubl*' de même sens, probablement du verbe *rubit*' « couper », l'ancien rouble étant coupé dans une barre d'argent.

roucaou

un **roucaou** : une tanche de mer. On lit aussi un rouquier.

Ce nom est emprunté au provençal *roucaou, roucau*, dérivé de l'ancien provençal *roca* « roche », de même origine que roche.

rouche, roucheux

une **rouche** ou **rauche** : une plante.

une berge roucheuse, un terrain **roucheux** : qui est couvert(e) de rouches.

Ce nom vient d'un terme dialectal de l'Ouest (en particulier Poitou, Saintonge), issu de l'ancien bas francique *rusk-* « iris », que l'on peut restituer d'après le moyen néerlandais et le moyen haut allemand *rusch*, de même sens.

rouchi

1. le **rouchi** : le patois du Hainaut français.

L'origine de ce nom est inconnue.

2. une rouchie, un **rouchi** : une femme, un homme de mauvaise vie.

L'origine de ce nom est incertaine.

roucouer

un **rocou** ou **raucourt** : un colorant naturel, pigment végétal caroténoïde extrait du rocouyer.

rocouer ou **roucouer** : colorer ou teindre avec du rocou.

un **rocouyer** ou **roucouyer** : un arbuste.

Le nom (un) rocou est emprunté au tupi-guarani *urucú, rucú, rocú*.

roucoulade, roucoulant, roucoulard, roucoule, roucoulement, roucouler, roucoulerie, roucouleur, roucoulis

une **roucoulade** ou un **roucoulement** :

- le cri du pigeon ou de la tourterelle ;
- un propos ou un chant langoureux.

elle est roucoulante, il est **roucoulant** :

- roucoule ;
- est dite, est dit sur un ton tendre et langoureux.

un **roucoulard**

un air **roucoule**

roucouler :

- pour un pigeon ou une tourterelle, faire entendre le cri propre à son espèce ;
- pour une personne, émettre un son qui évoque un roucoulement ;
- tenir des propos tendres, amoureux ; courtiser une personne ;
- chanter ou dire quelque chose d'une façon langoureuse.

une **roucoulerie**

elle est roucouleuse, il est **roucouleur** :

- roucoule ;
- tient des propos tendres ou amoureux.

un **roucoulis** : le doux bruit des oiseaux qui roucoulent.

Le verbe roucouler est dérivé du radical onomatopéique *ruk* qui apparait dans différentes langues pour caractériser le chant des pigeons, avec -ouler.

roucouyer

roucouyer : voir roucouer (ci-dessus).

roudou

un **roudou** : un arbrisseau.
des roudous

Ce nom est issu par dissimilation de *rodor* qui vient du latin médiéval *rodetoriu*, altération de *roreturiu*, lui-même une prononciation populaire du latin tardif *rorem tyrium*, composé du latin *rhus, rhoris* « nom de plante », et *tyrium* « de Thyr » sur le modèle de *rhus Syriacus*. Il existe parallèlement des formes avec e (redoul) par dissimilation des voyelles.

roudoudou

un **roudoudou** : une confiserie de caramel coloré coulé dans une petite boîte en bois ou un coquillage et que l'on lèche.
des roudoudous

Ce mot expressif est de formation enfantine.

roue

une **roue** :

- un organe de forme circulaire, tournant autour d'un axe passant par son centre, qui a de multiples utilisations ;
- un objet de forme circulaire ;
- un symbole des cycles, des recommencements, des révolutions ;
- en savoir plus : CNRTL.

mettre l'épaule à la roue : Office québécois de la langue française.

en roue libre : un mode qui permet d'avancer sans l'aide du moteur, en se laissant porter sur son inertie.

le supplice de la roue

une **roue arrière** : la figure acrobatique consistant à conduire un véhicule à deux-roues, en équilibre sur la roue arrière. En anglais : *wheeling*. Voir aussi : motorodéo. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

une **roue de réaction** : [spatiologie / pilotage] : le dispositif mécanique, constitué par une masse équilibrée pouvant être accélérée ou décélérée en rotation autour d'un axe, dans un sens ou dans l'autre, qui permet d'assurer la commande d'orientation fine d'un véhicule spatial par l'effet du couple d'action et de réaction créé entre la roue et le véhicule spatial. En anglais : *reaction wheel*. Voir aussi : volant d'inertie. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **gyroroue** ou **monoroue** : un engin léger de déplacement personnel à moteur électrique, qui est constitué d'une roue autostabilisée par effet gyroscopique et placée entre deux repose-pieds escamotables sur lesquels l'utilisateur se tient debout, et qui se pilote par des mouvements du corps. En anglais : *gyrowheel, solo wheel*. Voir aussi : gyroplanche, gyropode.

les **deux-roues** : cette catégorie de véhicule.

Le mot roue vient du latin *rota* « roue, rouleau ».

Le nom (un) keirin (= une course cycliste de vitesse) vient du jamonais signifiant roue, course.

Les mots rotacé, rotary, rotarien, rotifères viennent du latin savant *rota* « petite roue ».

Le nom (un) rôle vient du latin médiéval *rollus* « rouleau ; parchemin roulé » ce qui correspond au latin tardif *rotulus* « petite roue », diminutif de *rota*. D'où : enrôler.

Le mot rond vient du latin populaire *retundus*, du latin classique *rotundus* « qui a la forme d'une roue, rond ; arrondi ; poli, bien tourné, dont tous les éléments sont bien équilibrés, en parlant du style ; aisé, coulant, en parlant du langage », dérivé de *rota* (roue). D'où : arrondir, rotonde.

Le nom (une) rote (2) (= un tribunal ordinaire du Saint-Siège) vient du fait que les juges s'installaient pour siéger sur un banc circulaire.

voir aussi : un rouage.

Le verbe rouler est dérivé de l'ancien français *ruele, roele* « petite roue ». D'où : dérouler, enrouler.

Certains des dérivés ci-dessous font référence initialement au supplice de la roue : rouer (2) roué,...

roué

elle est rouée, il est **roué** (1) : est en forme de roue.

une **tête rouée** : une tête de cerf, daim ou chevreuil dont les merrains sont courbés en dedans.

une **encolure rouée** : une encolure qui présente dans sa partie supérieure une courbure prononcée, fréquente chez le cheval arabe.

Le mot roué (1) est dérivé de roue, avec le suffixe -é.

elle est rouée, il est **roué** (2) :

- a subi le supplice de la roue ;
- est brisé(e) de fatigue, de douleur ;
- fait preuve d'une très grande habileté dans son art.

une rouée, un **roué** :

- une personne qui a subi le supplice de la roue ;
- une personne rusée, sans scrupule, habile à tromper pour trouver son avantage.

une (femme) rouée : très expérimentée dans le domaine de l'amour.

les roués :

- les compagnons de plaisir du régent Philippe d'Orléans ;
- ceux qui eurent la même conduite à cette époque.

Le mot roué (2) vient du participe passé de rouer (2).

rouelle

une **rouelle** :

- une petite roue ;
- un objet rond, un disque ;
- une tranche de forme circulaire ;
- en savoir plus : CNRTL.

De *rotella*, proprement « petite roue », est issu le nom rouelle, qui fut jadis synonyme de « rondelle » et qui, avant de désigner une tranche de lard, désigna le morceau d'étoffe de forme circulaire que les juifs ont dû porter comme signe distinctif sur leurs vêtements dans plusieurs pays d'Europe après le quatrième concile de Latran. En France, ce fut d'abord un cercle de couleur jaune, puis un disque rouge et jaune. En savoir plus : Académie française.

Ce nom vient du latin tardif *rotella* « petite roue », diminutif de *rota* (voir : roue).

rouement

un **rouement** : l'état de ce qui est disposé en rond.

Ce nom est dérivé de rouer (1), avec le suffixe -(e)ment.

Rouen, rouennais, rouenne, rouennerie, rouennier

elle est rouennaise, il est **rouennais** : est de **Rouen**, une ville de France.
une Rouennaise, un Rouennais

une soie **rouenne**

une **rouennerie** : une toile en laine ou en coton, d'abord fabriquée à Rouen, où dominent des couleurs comme le rose, le violet et le rouge et dont les dessins ou les reliefs résultent de la disposition des fils teints avant le tissage.

une rouennière, un **rouennier** : une fabricante, un fabricant, une marchande, un marchand de rouennerie.

roue-pelle

un excavateur à **roue-pelle**

rouer, rouerie

1. **rouer** :

- enrouler un cordage ;
- pour un oiseau, faire la roue ;
- pour une personne; parader.

voir aussi : un rouement (ci-dessus).

Le verbe rouer (1) vient du latin *rotare* (dérivé de *rota* « roue ») « faire tourner », « tournoyer ».

2. **rouer** :

- soumettre quelqu'un au supplice de la roue ;
- blesser, briser ;
- tromper, abuser quelqu'un.

rouer de coups : battre violemment, avec acharnement.

une **rouerie** :

- une action de libertin, de débauché, d'aventurier ;
- un comportement indélicat, malhonnête ;
- un moyen, un procédé employé pour tromper, pour tirer un avantage ;
- une ruse malhonnête ;
- un procédé artistique habile qui vise à l'effet ;
- le caractère, le comportement d'une personne rouée ;
- le libertinage caractéristique de la Régence ;
- une ruse, une fourberie ;
- une grande habileté.

Le verbe rouer (2) est dérivé de roue.

Le nom (une) rouerie est dérivé de roué, participe passé de rouer (2), avec le suffixe -erie.

rouergat, Rouergue

elle est rouergate, il est **rouergat** : est du **Rouergue**, une ancienne province du midi de la France, correspondant au département de l'Aveyron.
une Rouergate, un Rouergat

le **rouergat** : un dialecte.

rouerie

une **rouerie** : voir rouer (2) ci-dessus.

rouet

un **rouet** :

- une machine à roue mue par une pédale ou par une manivelle, servant à filer le lin, le chanvre, la laine, etc. ;
- une roue ;
- un objet en forme de roue ou en arc de cercle ;
- en savoir plus : CNRTL.

Les noms rouet et brouette sont liés de diverses manières : si l'on regarde leur forme et les lettres qui les composent, on constate que le second a l'étrange particularité de contenir le premier, ce qui est somme toute assez conforme à leur étymologie, le rouet étant une « petite roue », tandis que la brouette, qui tire son nom de l'ancien français *beroue*, issu du latin *birota*, était à l'origine, comme son nom l'indique, un véhicule « à deux roues », le plus souvent employé pour le transport de personnes. Cette étymologie commune n'empêche pas qu'ils n'appartiennent pas au même registre de langue. Le premier, plus soutenu et très littéraire, a été bien servi par les arts. On le trouve dans ces vers de La Fileuse, de Valéry : « Le rouet ancien qui ronfle l'a grisée » et « Dédiant magnifique, au vieux rouet, sa rose ». Ce nom entre aussi dans un titre, qui est à la fois celui d'un poème des *Contemplations* de Victor Hugo et d'un poème symphonique de Saint-Saëns, *Le Rouet d'Omphale*. La brouette est de plus modeste extraction, même si elle est un élément important d'une pièce de Louis-Sébastien Mercier, *La Brouette du vinaigrier*, et si cet outil est figuré dans *L'Angélus* de Millet. En savoir plus : Académie française.

rouette

une **rouette** : [dans le Centre de la France] une branche menue et flexible dont on se servait pour attacher les fagots ou pour fouetter un enfant.

voir : une réorthe.

rouf, roufle, rouffle

un **rouf** : une superstructure établie sur le pont d'un bateau mais qui n'en occupe pas toute la largeur.

un **rouf** ou **roufle, rouffle** : un petit logement généralement situé à l'arrière du pont supérieur d'un bateau et ne s'étendant pas sur toute la largeur comme la dunette.

Ce nom est emprunté, d'abord au moyen néerlandais *roef, roof* « toit ; pont (d'un navire) ; espace couvert habitable sur un navire », puis, au 18ème siècle, au néerlandais *roef* « rouf ».

rouflaquette, roufflaquette

une **rouflaquette** ou **roufflaquette** : une mèche de cheveux formant un accroche-cœur sur la tempe.

des rouflaquettes ou roufflaquettes : des pattes que les hommes laissent pousser sur le côté de la joue.

On ne connaît pas vraiment l'origine de ce mot pittoresque apparu au XIXe siècle en français, désignant d'abord une mèche de cheveux formant un accroche-cœur sur la tempe, dont la mode est aujourd'hui abandonnée, puis une patte de cheveux descendant sur le côté de la joue, de l'oreille vers le menton, mode dont la vogue ne s'est, elle, pas démentie. *Porter des rouflaquettes*. Appelés plus noblement favoris ou, plus prosaïquement, pattes de lapin, parfois même côtelettes lorsqu'ils s'étalent en triangle sur la joue, ces attributs pileux plus ou moins touffus doivent aller de pair avec un menton glabre pour mériter cette appellation. Académie française. Voir aussi : CNRTL.

roufler

roufler [Belgique] : se ruer, bousculer.

rouf-rouf

rouf-rouf [Belgique] : à la hâte.

rougail, rougaille

un **rougail** ou une **rougaille** :

- un plat de viande ou de poisson accommodé avec une sauce pimentée à base de tomates et d'oignons ;
- cette sauce.

des rougails ou rougailles

un rougail, un rougail bringelle(s), un rougail (de) mangue(s), un rougail tomate(s), un rougail pistache(s), un rougail (de) saucisses, un rougail (de) morue, un rougail (de) boucané : voir BDLP [Réunion]

Ce nom vient du tamoul *ouroukaille* « fruit vert confit » servant de condiment et désignant un plat cuisiné.

rouge

le **rouge** :

- une couleur ;
- la température du feu qui produit une coloration rouge et un rayonnement calorifique ;
- la couleur, l'aspect du métal incandescent.

un rouge : une matière colorante.

elle, il est **rouge** :

- est de cette couleur ;
- indique un danger, une interdiction, une intensité ;
- en savoir plus : CNRTL.

un (rayonnement) **infrarouge** : à effet calorifique et dont la longueur d'onde se situe en deçà de celle de la lumière rouge visible.

elle, il est infrarouge : concerne, utilise le rayonnement infrarouge.

une, un **rouge** :

- celle qui est républicaine, celui qui est républicain ;
- celle, celui qui professe des opinions d'extrême gauche et est partisane ou partisan d'une action révolutionnaire ;
- celle, celui qui est communiste.

Le mot rouge vient du latin *rubeus, rubea, rubeum* « roux, rougeâtre » qui a souvent supplanté *ruber, rubra, rubrum* « rouge » dans les langues romanes sans toujours, comme en français, prendre le sens de ce dernier.

érythr(o)- est tiré du grec ἐ ρ υ θ ρ ο ́ ς « rouge » : un érythrasma, l'Érythrée, une érythrine, un érythroblaste, un érythrocyte, une érythrodermie, une érythromycine, une érythropoïèse, une érythrose, une érythrosine,...

Le nom (une) érubescence (= le fait de rougir) est emprunté au latin chrétien erubescentia « rougeur, honte, pudeur ». D'où : érubescent.

Le nom (un) érysipèle ou érésipèle (= une infection cutanée aigüe) est emprunté au latin médical *erysipelas*, du grec ἐ ρ υ σ ι ́ π ε λ α ς « érysipèle, inflammation de la peau ». D'où : érysipélateux.

Le nom (un) érythème (= une rougeur de la peau due à une congestion) est probablement emprunté à l'anglais erythema du grec ἐ ρ υ ́ θ η μ α « rougeur de la peau du visage ; rougeur maladive, inflammation ». D'où : érythémateux.

voir aussi : roux et des mots commençant par rub- (ci-dessous).

Rouge. Le latin avait *rubru* et *rubeu*. Le premier n’a survécu un temps que dans l’expression *Mare rubrum* ‘Mer Rouge’, et le second l’a emporté avec diverses modifications. En castillan, *colorado* signifie ‘rouge’. Le mot a été remplacé dans une partie de l’Espagne par ‘vermeil’, du latin *vermiculu*, le ‘petit ver’ qu’on écrasait pour produire du rouge : la cochenille. Le mot germanique est relativement stable, et historiquement « cousin » du mot latin. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

rougeard

un **rougeard** : un cépage rouge de l'Isère.

Ce nom est dérivé de rouge, avec le suffixe -ard.

rougeâtre

elle, il est **rougeâtre** :

- tire sur le rouge ;
- est légèrement rouge.

un **rougeâtre** :

- une amanite rougissante, une golmelle ou golmotte, un champignon ;
- le nom d'une espèce de poisson du genre cyprin.

le rougeâtre de Gottlond : le marbre de Norvège.

Ce mot est dérivé de rouge, avec le suffixe -ard.

rougeaud

elle est rougeaude, il est **rougeaud** :

- est rouge, anormalement rouge ;
- tire sur le rouge ;
- a le teint (trop) rouge, haut en couleur ;
- se caractérise par l'aspect rouge de la peau ;
- produit l'aspect rouge de la peau.

une rougeaude, un **rougeaud** : une personne qui a le teint (trop) rouge ou qui a les cheveux d'un roux vif.

un **rougeaud** :

- un rougeot, une maladie de la vigne ;
- un aoutat, un rouget, une sorte de petite araignée.

Ce mot est dérivé de rouge, avec le suffixe -aud.

rouge-gorge

un **rouge-gorge** : un oiseau.
des rouges-gorges

rougement

On a lu l'adverbe rougement.

rougeoiement

un **rougeoiement** :

- le fait de rougeoyer ;
- une teinte ou un reflet tirant sur le rouge.

Ce nom est dérivé de rougeoyer, avec le suffixe -(e)ment.

rougeole, rougeoleux

une **rougeole** :

- une maladie infectieuse, contagieuse et épidémique ;

- une maladie des céréales.

la rougeole du porc : le rouget.

elle est rougeoleuse, il est **rougeoleux** : est atteinte ou atteint de rougeole.

une rougeoleuse, un **rougeoleux** : une personne atteinte de rougeole.

Ce nom vient, avec l'influence du nom vérole, du latin tardif *rubeola*, du féminin de l'adjectif *rubeolus*, lui-même diminutif de *rubeus* « rouge ».

rougeot

elle est rougeote, il est **rougeot** : a le teint rouge.

elle est rougeote de, il est rougeot de : a la peau passagèrement ou légèrement rouge sous l'effet d'un agent physique ou physiologique.

un **rougeot** :

- un canard siffleur ;
- un canard milouin ;
- une maladie de la vigne.

Ce mot est dérivé de rouge, avec le suffixe -ot.

rougeoyant, rougeoyer

elle est rougeoyante, il est **rougeoyant** : rougeoie, prend des teintes tirant sur le rouge et généralement changeantes.

une rougeoyante, un **rougeoyant** : une, un révolutionnaire, proche du communisme ou du socialisme.

rougeoyer : prendre des teintes tirant sur le rouge et généralement changeantes.

je rougeoie, tu rougeoies, il rougeoie, nous rougeoyons, vous rougeoyez, ils rougeoient ;
je rougeoyais ; je rougeoyai ; je rougeoierai ; je rougeoierais ;
j'ai rougeoyé ; j'avais rougeoyé ; j'eus rougeoyé ; j'aurais rougeoyé ; j'aurais rougeoyé ;
que je rougeoie, que tu rougeoies, qu'il rougeoie, que nous rougeoyions, que vous rougeoyiez, qu'ils rougeoient ;
que je rougeoyasse, qu'il rougeoyât, que nous rougeoyassions ; que j'aie rougeoyé ; que j'eusse rougeoyé ;
rougeoie, rougeoyons, rougeoyez ; aie rougeoyé, ayons rougeoyé, ayez rougeoyé ;
(en) rougeoyant.

Ce verbe est dérivé de rouge, avec le suffixe -oyer.

rouge-queue

un **rouge-queue** : un rossignol des murailles, une rubiette.
des rouges-queues

rouget, rouget-barbet

un **rouget** :

- une maladie infectieuse du porc ;
- le nom de plusieurs poissons marins : Office québécois de la langue française ;
- du cuivre rouge ;
- le nom populaire de divers champignons ;
- un aoutat.

un **rouget-barbet doré** : un poisson. Office québécois de la langue française.

Ce nom est dérivé de rouge, avec le suffixe -et.

rougeur

une **rougeur** :

- une couleur, une teinte rouge ou rougeâtre ;
- une coloration rouge de la peau, due à l'afflux du sang, causée par un élément physique, physiologique ;
- une coloration rouge du visage causée par un élément psychologique, une vive émotion.

des rougeurs :

- des traces de sang laissées par le cerf en détachant des lambeaux du velours qui recouvre encore ses bois ;
- des taches, des plaques rouges sur la peau, de nature inflammatoire.

suivre aux rougeurs : suivre la fuite d'un animal blessé, grâce à des taches de sang laissées sur le sol, l'herbe, les feuilles tombées.

Ce nom est dérivé de rouge, avec le suffixe -eur.

rough

un ***rough*** :

- la partie du parcours de golf bordant le fairway, qui n'est pas entretenue et où l'herbe est plus ou moins haute. ;
- une esquisse d'un projet graphique ;
- un crayonné, un avant-projet d'une campagne publicitaire.

une esquisseuse, un **esquisseur** : un dessinateur chargé de réaliser des esquisses à la demande. En anglais : *roughman.*

Ce nom est emprunté à l'anglais *rough* « terrain raboteux, inégal » attesté comme terme de golf depuis 1901, de l'adjectif *rough* « rude, rugueux, raboteux » issu du vieil-anglais.

rougi, rougir, rougissant, rougissement

elle est rougie, il est **rougi** : est devenu(e) rouge.

une eau rougie : une eau additionnée d'une petite quantité de vin rouge.

un métal rougi : qui est devenu rouge au feu et dégage de la chaleur.

un métal rougi à blanc : chauffé à blanc après être passé par le stade d'une coloration rouge.

rougir :

- devenir rouge, prendre une teinte rouge ;
- se montrer avec sa couleur rouge ;
- devenir rouge au feu et dégager un rayonnement calorifique ;
- pour la peau, le teint, une personne, devenir rouge sous l'effet d'un élément physique, psychologique, d'une vive émotion, en particulier sous l'effet de la confusion, de la honte, de la pudeur ;
- provoquer une coloration rouge de la peau sous l'effet d'une vive émotion ;
- avoir honte, éprouver un sentiment de culpabilité ;
- rendre rouge, donner une teinte rouge ;
- produire une teinte rouge sous l'effet de la lumière ;
- donner la couleur rouge du sang ;
- mêler, tacher, recouvrir de sang ;
- chauffer un métal au rouge.

je rougis, tu rougis, il rougit, nous rougissons, vous rougissez, ils rougissent ;
je rougissais ; je rougis ; je rougirai ; je rougirais ;
j'ai rougi ; j'avais rougi ; j'eus rougi ; j'aurai rougi ; j'aurais rougi ;
que je rougisse, que tu rougisses, qu'il rougisse, que nous rougissions, que vous rougissiez, qu'ils rougissent ;
que je rougisse, qu'il rougît, que nous rougissions ; que j'aie rougi ; que j'eusse rougi ;
rougis, rougissons, rougissez ; aie rougi, ayons rougi, ayez rougi ;
(en) rougissant.

se rougir de :

- prendre une teinte rouge sous l'effet de la lumière ;
- être rougi par.

se rougir le nez, se rougir la trogne : s'enivrer.

je me rougis, tu te rougis, il se rougit, nous nous rougissons, vous vous rougissez, ils se rougissent ;
je me rougissais ; je me rougis ; je me rougirai ; je me rougirais ;
je me suis rougi(e) ; je m'étais rougi(e) ; je me fus rougi(e) ; je me serai rougi(e) ; je me serais rougi(e) ;
que je me rougisse, que tu te rougisses, qu'il se rougisse, que nous nous rougissions, que vous vous rougissiez, qu'ils se rougissent ;
que je me rougisse, qu'il se rougît, que nous nous rougissions ; que je me sois rougi(e) ; que je me fusse rougi(e) ;
rougis-toi, rougissons-nous, rougissez-vous ; sois rougi(e), soyons rougies, soyons rougis, soyez rougi(e)(es)(s) ;
(en) se rougissant.

elles se sont rougies, elles sont rougies.
elles se sont rougi les fers, elles ont rougi les fers, elles se les sont rougis.

dérougir : perdre sa couleur rouge.

Le travail ne dérougit pas : ne diminue pas. [Canada].

elle est rougissante, il est **rougissant** :

- est devenu(e) rouge, devient rouge sous l'effet de la lumière, des conditions atmosphériques, du sang, etc. ;
- dont le visage rougit ;
- est mêlé(e) d'émotion, de timidité ;
- se traduit par une coloration rouge du visage ou provoque cette coloration.

une amanite rougissante : une golmelle, un champignon.

un **rougissement** :

- l'action de rougir, de rendre rouge ; le résultat de cette action ;
- une modification dans la composition de la lumière qui nous arrive d'une étoile.

Le verbe rougir est dérivé de rouge, avec la désinence -ir.

roui

roui, rouie, rouis, rouies : voir rouir (ci-dessous).

rouillarde,

1. une **rouillarde** :

- une épée rouillée, hors de service ;
- un vieux fusil.

2. une **rouillarde** (2) : une rouille, une bouteille de vin.

L'étymologie couramment proposée pour (une) rouillarde (2) est une dérivation métonymique de rouille en raison de la couleur du vin contenu dans une barrique, avec la même origine pour le dérivé *rouillard* « baril ». Il n'est cependant pas impossible qu'il s'agisse là d'une étymologie seconde, *rouillard, rouillarde* « baril, barrique » étant primitivement dérivés du verbe en ancien français *roillier, rouiller* « rouler (par exemple sur une pente) » (voir : érailler, rouillure), par allusion à la possibilité de transporter un baril en le faisant rouler ; le rapprochement avec rouille et la perte de conscience de l'étymon primitif ont entrainé le sens de la bouteille de vin.

rouille

une **rouille** (1) :

- le produit de corrosion, un hydroxyde de fer, de couleur brun orangé qui se forme sur un métal ferreux exposé à l'air humide ;
- un ensemble de taches roussâtres dues à l'humidité, qui apparaissent avec le temps sur certains matériaux ;
- une sauce provençale ;

- une maladie cryptogamique des végétaux ;
- autres sens : CNRTL.

(couleur de) **rouille** : d'une couleur brun orangé rappelant celle de la rouille.

le ou la **rouille** : cette couleur.

2. une **rouille** (2) :

- une bouteille de vin ;
- une bouteille de champagne.

voir : rouillarde (2) ci-dessus.

rouillé, rouiller, rouilleux, rouilleuse, rouillure

elle est rouillée, il est **rouillé** :

- est couverte, est couvert de rouille ;
- tire sur la couleur rouille ; est de couleur rouille ;
- pour un végétal, est atteinte ou atteint de la rouille ;
- a perdu de sa souplesse, de son habileté ;
- fonctionne moins bien par suite du manque d'exercice ;
- s'est émoussé(e) faute d'exercice ;
- a perdu de sa vitalité physique ou intellectuelle ;
- a perdu la main dans l'exercice d'un métier ou d'un art par suite du manque de pratique.

un crachat rouillé : un crachat mêlé de sang.

rouiller (1) :

- provoquer l'oxydation d'un métal ferreux, d'un objet de fer ;
- produire la rouille sur une plante ;
- affaiblir, engourdir faute d'exercice ;
- frapper quelqu'un d'inertie physique ou intellectuelle, le priver d'énergie ;
- faire perdre l'entrain, la compétence dans la pratique d'un métier, l'exercice d'un art.

rouiller ou se rouiller :

- se couvrir de rouille ;
- prendre un ton de rouille.

se rouiller :

- perdre de son efficacité, se détériorer en étant inemployé ;
- perdre de sa souplesse, de son habileté ;
- moins bien fonctionner faute d'exercice ;
- s'émousser faute d'exercice ;
- perdre sa vitalité physique ou intellectuelle, s'étioler dans l'inaction ;
- perdre la main dans l'exercice d'un métier ou d'un art par suite du manque de pratique.

elle est rouilleuse, il est **rouilleux** :

- est couverte, est couvert de rouille ;
- est couleur de rouille.

une **rouillure** (1) :

- une oxydation, l'altération d'un métal ferreux, d'un objet de fer attaqué par la rouille ;
- l'état d'un végétal atteint de la rouille ;
- un étiolement physique, moral ou intellectuel d'une personne.

une **dérouillée** : une brutalité.

dérouiller :

- enlever la rouille ;
- dégourdir ;
- frapper ;
- souffrir, être battu.

elle est érugineuse, il est **érugineux** : a l'aspect de la rouille, du vert-de-gris.

elle est rubigineuse, il est **rubigineux** :

- est couverte, est couvert de rouille ;
- est de couleur rouille.

Le nom (une) rouille vient du latin vulgaire *robicula*, diminutif du classique *robigo, robiginis* « rouille; dépôt sur la pierre ; rouille du blé, nielle », au figuré « inaction ; mauvaises habitudes » (le diminutif désignait peut-être, à l'origine, une petite tache de rouille). De la forme masculine (*robiculu*) est issu l'ancien français *roïl, ruïl* [*aerugo*] « rouille des céréales », évincé par le féminin. Du substantif de base *rōbı̄gĭne* sont issus l'ancien lorrain *ruÿn* « rouille » et, dans le domaine occitan, le béarnais *rounhe, arrounhe* « rouille ».

Le mot érugineux est emprunté au latin classique *aeruginosus* « rouillé ».

Le mot rubigineux est emprunté au latin *rubiginosus*, variante de *robiginosus* « rouillé », d'après *rubeus*, voir : rouge.

3. **rouiller** (2) : dans les mines, pratiquer une rouillure.

une **rouilleuse** : une haveuse utilisée pour faire des rouillures.

une **rouillure** (2) : dans les mines, une coupe verticale ou perpendiculaire aux épontes qu'on pratique parfois dans les chantiers étroits pour faciliter l'abattage du charbon.

Ce nom est dérivé, à l'aide du suffixe -ure, de *rouiller* « aplanir (un champ) à l'aide d'un rouleau », un mot dialectal de l'Est (Champagne, Moselle) attesté depuis 1400 et qui est une spécialisation de l'ancien français *rooiller* « rouler », du latin vulgaire *roticulare*, dérivé du latin *rotare* « rouler ».

rouillot

un **rouillot** (Belgique] : une grande brioche ou couronne.

rouillure

une **rouillure** : voir rouiller (ci-dessus).

rouir, rouissage, rouisseur, rouissoir

elle est rouie, il est **roui** :

- a subi une opération de rouissage ;
- a subi un début de décomposition ou une dégradation.

un **roui** : l'action de rouir.

le roui : l'odeur de ce qui est roui.

rouir :

- isoler les fibres utilisables des plantes textiles en détruisant la matière gommo-résineuse qui les soude, par une macération dans l'eau ou par tout autre procédé ;
- subir cette opération.

je rouis, tu rouis, il rouit, nous rouissons, vous rouissez, ils rouissent ;
je rouissais ; je rouis ; je rouirai ; je rouirais ;
j'ai roui ; j'avais roui ; j'eus roui ; j'aurai roui ; j'aurais roui ;
que je rouisse, que tu rouisses, qu'il rouisse, que nous rouissions, que vous rouissiez, qu'ils rouissent ;
que je rouisse, qu'il rouît, que nous rouissions ; que j'aie roui ; que j'eusse roui ;
rouis, rouissons, rouissez ; aie roui, ayons roui, ayez roui ;
(en) rouissant.

un **rouissage** : l'action de rouir.

une rouisseuse, un **rouisseur** : une personne pratiquant le rouissage.

un **rouissoir** ou **routoir** : un lieu où l'on fait rouir des fibres textiles.

Le verbe rouir vient de l'ancien bas francique *rōtjan* « rouir (le chanvre) », à comparer avec le moyen néerlandais *rôten*, et le moyen bas allemand *rôten* de même sens.

roulable

elle, il est **roulable** :

- peut être roulé(e) en cornet, en entonnoir ;
- où l'on roule aisément.

Ce mot est dérivé de rouler, avec le suffixe -able.

roulade, roulader

une **roulade** :

- un mouvement de gymnastique ;
- une tranche de viande farcie et roulée sur elle-même ;
- une formule d'ornementation musicale ;
- [Belgique] en argot estudiantin, un tour des cabarets.

roulader : exécuter des roulades musicales.

Le nom (une) roulade est dérivé de rouler, avec le suffixe -ade.

roulage

A. un **roulage** :

- l'action de se déplacer en roulant ;
- le déplacement de quelque chose grâce à un véhicule, à un objet qui roule ;
- le passage d'un rouleau sur un champ ;
- l'action d'enrouler quelque chose, de donner à quelque chose une forme circulaire ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- la technique de chargement ou de déchargement des navires par rampes d'accès qu'empruntent tous engins sur roues, automoteurs, tractés ou poussés. En anglais : *roll on-roll off, ro-ro*. Voir aussi : roulier. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **roulage-décollage** : pour un avion, le fait de ne pas marquer de temps d'arrêt entre le roulage sur la voie de circulation et le décollage. En anglais : *rolling take-off.* Journal officiel de la République française du 02/12/1997.

B. Belgique.

le **roulage** : la circulation routière.

un accident de roulage, une bande de roulage, une police de roulage, une taxe de roulage, un gasoil de roulage.

Le nom (un) roulage est dérivé de rouler, avec le suffixe -age.

roulant, roulante

elle est roulante, il est **roulant** :

- roule, peut rouler ;
- est muni(e) de roues et peut être déplacé(e) aisément ;
- permet à quelque chose, à un véhicule de rouler (aisément) ;
- est animé(e) d'un mouvement circulaire, d'un mouvement de balancement, d'oscillation ;
- pour un bruit, un son, est sourd, vibrant et prolongé ;
- est très drôle ;
- en savoir plus : CNRTL.

le (personnel) roulant : ceux qui travaillent dans des véhicules de transport en commun.

un feu roulant :

- un tir ininterrompu ;

- une suite ininterrompue.

c'est roulant : la circulation est fluide. [Belgique]

une **roulante** :

- une courbe mathématique ;
- une voiture à cheval ou automobile.

une roulante, un **roulant** :

- une, un nomade, une bohémienne ou un bohémien ;
- une marchande ambulante, un marchande ambulant ;
- une vagabonde, un vagabond.

Ces mots viennent du participe présent de rouler.

roule

un **roule** :

- une réunion d'andains séchés au moyen d'une fourche, d'un râteau ;
- une partie d'un tronc d'arbre ou un rouleau de carrier, de tailleur de pierres ;
- un gros morceau de bois dur ayant la forme de deux troncs de cônes juxtaposés par leur base, utilisé par les tailleurs de pierre pour déplacer les blocs ;
- un bois de grume.

une **roule** :

- une roue, une roulette ;
- une voiture.

Ces noms sont des variantes de rôle.

roulé, roulée

elle est roulée, il est **roulé** :

- pour un débris de roche, a été usé, émoussé en étant roulé par les eaux ;
- est repliée sur elle-même, est replié sur lui-même et forme ainsi un rouleau, une masse arrondie ;
- est en forme de rouleau ;
- pour un son, est sourd avec des vibrations, des modulations ;
- a un mouvement de balancement, un mouvement circulaire ; est produite ou est produit ainsi ;
- est bien faite, est bien fait, a des formes agréables.

un **roulé** :

- un rouler du ballon ;
- l'action de rouler à terre, de pivoter ;
- un gâteau roulé.

une roulée, un **roulé** : une personne qui a été abusée, trompée.

une **roulée** :

- l'action de se rouler par terre ;
- un cadeau donné aux enfants qui passaient de maison en maison à Pâques, consistant en œufs souvent teints ; cette tradition ;
- une nappe de filet qui sert dans la Loire à prendre des lamproies ;
- une agitation, une ondulation de l'eau ;
- une dérouillée, une volée de coups ;
- une cigarette roulée à la main ;
- un baiser sur la bouche, avec l'intromission de la langue ;
- une manière d'accommoder une épaule de mouton.

les roulées : le jeu d'enfant qui consiste à faire rouler sur une planche en pente un œuf teint et à gagner les œufs des camarades qu'il touche en roulant.

Ces mots viennent du participe passé de rouler.

un **rouleau** :

- un cylindre de bois, de pierre, de métal, d'une longueur supérieure au diamètre, dont on utilise le mouvement de rotation, la translation, la forme, pour déplacer quelque chose, pour diminuer le frottement de quelque chose, pour enrouler quelque chose, pour exercer une action sur quelque chose grâce à son poids ou à la nature de sa surface, pour restituer ou produire des sons ;
- un cylindre formé par une matière souple enroulée sur elle-même ou sur un support ;
- un objet de forme cylindrique ;
- une technique de saut en hauteur ;
- en savoir plus : CNRTL.

un rouleau à grille, un rouleau à pieds de mouton, un rouleau à pneus, un rouleau compresseur, un rouleau mixte, un rouleau tandem, un rouleau tricycle, un rouleau vibrant : Office québécois de la langue française.

être au bout du rouleau :

- n'avoir plus rien à dire ;
- être à bout de moyens, de ressources ;
- être proche de la mort.

un **rouleau américain** : une planche posée sur un cylindre horizontal qui permet d’effectuer des exercices d’équilibre ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser une telle planche. « Indoboard », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé. En anglais : *rolla bolla*. Journal officiel de la République française du 20/08/2014.

un **rouleau de bord** : [sports - sciences de la Terre / océanographie] une vague qui se brise sur le rivage. En anglais : *shore break*. Voir aussi : rouleau de cap, rouleau de récif, rouleau sur sable, site à rouleaux de bord. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **site à rouleaux de bord** ou un **rouleau de bord** : [sports / sports de glisse - sports nautiques] un site de pratique où se rencontrent des rouleaux de bord. En anglais : *shore break*. Voir aussi : rouleau de bord, site de pratique. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **rouleau de cap** : [sports - sciences de la Terre / océanographie] une vague qui déferle le long d'une avancée rocheuse. En anglais : *point break*. Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de récif, rouleau sur sable, site à rouleaux de cap. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **site à rouleaux de cap** ou un **rouleau de cap** : [sports / sports de glisse - sports nautiques] un site de pratique où se rencontrent des rouleaux de cap. En anglais : *point break*. Voir aussi : rouleau de cap, site de pratique. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **rouleau de récif** : [sports - sciences de la Terre / océanographie] une vague qui déferle sur un fond rocheux. En anglais : *reef break*. Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de cap, rouleau sur sable, site à rouleaux de récif. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **site à rouleaux de récif** ou un **rouleau de récif** : [sports / sports de glisse - sports nautiques] un site de pratique où se rencontrent des rouleaux de récif. En anglais : *reef break*. Voir aussi : rouleau de récif, site de pratique. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **rouleau sur sable** : [sports - sciences de la Terre / océanographie] une vague qui déferle sur un fond sablonneux. En anglais : *beach break*. Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de cap, rouleau de récif, site à rouleaux sur sable. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

un **site à rouleaux sur sable** ou un **rouleau sur sable** : [sports / sports de glisse - sports nautiques] un site de pratique où se rencontrent des rouleaux sur sable. En anglais : *beach break*. Voir aussi : rouleau sur sable, site de pratique. Journal officiel de la République française du 15 décembre 2022.

elle est rouleautée ou roulottée, il est **rouleauté** ou **roulotté** : dont le bord est enroulé sur lui-même.

un bord roulotté : un bord d'un tissu finement roulé sur lui-même et fixé par des points.

un ourlet roulotté : un ourlet formé par ce bord.

un **rouleauté** ou **roulotté** :

- un ourlet roulotté ;
- une étoffe façonnée en rouleau.

un **makémono** ou **makimono** : une composition picturale japonaise, qui se présente sous la forme d'un rouleau qu'on déroule horizontalement.

De rôle ont aussi été tirés rouleau et l'ancien verbe *roeller*, transformé en *to roll* par nos amis anglais, et revenu, après un passage outre-Atlantique, dans les noms *rock and roll* et *roller*. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) rouleau est un diminutif de rôle, avec le suffixe -eau pour le sens « rouleau de parchemin ou de papier ». Pour les autres sens, ce nom vient de l'ancien français *ruele* « petite roue », voir : rouelle, avec le suffixe -eau.

roule-au-mur

un **roule-au-mur** ou un **mural** [en anglais : *wallride*] en vélocross, la figure qui consiste à rouler sur une structure érigée à la verticale ou en angle, généralement un mur incliné ou le mur d'un bâtiment, avant de retomber au sol. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

roule-bande

un **roule-bande** : un dispositif pouvant se fixer à une table pour rouler les bandes de gaze, tarlatane, etc.
des roule-bandes

roulé-boulé

un **roulé-boulé** : une culbute qui suit une chute et où le corps se roule en boule pour amortir le choc, en particulier lors de l'atterrissage des parachutistes.
des roulés-boulés

Ce nom est composé des participes passés de rouler et bouler.

roule-conteneur

un **roule-conteneur** : un système de déplacement des conteneurs consistant en l'adaptation de quatre roulettes à une platine horizontale.
des roule-conteneurs

roulée

une **roulée** : voir roulé (ci-dessus).

roulement

un **roulement** :

- le mouvement d'un corps sphérique, cylindrique ou d'une forme approchée, dont la progression est liée aux tours qu'il fait sur lui-même et qui reste en contact avec la surface d'appui sans glisser ;
- un organe interposé entre le palier et l'arbre de certaines machines, pour substituer à un frottement de glissement, un frottement de roulement beaucoup plus faible ;
- un mouvement de rotation ou plus ou moins circulaire ;
- un mouvement de balancement ;
- un mouvement, un déplacement continu ;
- l'action de donner une forme cylindrique ;
- un bruit produit par ce qui roule ;
- un bruit sourd, prolongé, dont l'intensité varie plus ou moins régulièrement, dû à une succession rapide de sons, de chocs ;
- une rotation, l'action de se succéder alternativement, de se remplacer au bout d'une durée déterminée ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ce nom est dérivé de rouler, avec le suffixe -ment.

roule-partout

une, un **roule-partout** : une vagabonde, un vagabond.
des roule-partout

rouler

rouler :

- être animé d'un mouvement de rotation qui entraine une translation ;
- être animé d'un mouvement de rotation ou, par extension, d'un mouvement d'oscillation, de balancement ;
- faire avancer par un mouvement de rotation ;
- produire des sons sourds, vibrants, prolongés ;
- donner une forme sphérique ou cylindrique à quelque chose en le faisant rouler et en le modelant, en le comprimant ;
- enrouler ;
- envelopper ;
- en savoir plus : CNRTL.

rouler un patin, une pelle, une galoche : Académie française.

Dictionnaire des belgicismes :

- une maladie qui roule, un mal qui roule : qui court, qui se propage.
- rouler : quémander de porte à porte.
- rouler : en argot estudiantin, faire le tour des cabarets.

se rouler :

- faire un ou plusieurs tours sur soi-même, en étant allongé sur le sol, sur quelque chose ;
- prendre une forme arrondie en se repliant, en se ramassant sur soi-même, en étant replié sur soi-même ;
- être ou pouvoir être enroulé sur un support ;
- entourer quelque chose ;
- s'envelopper dans quelque chose.

elles se sont roulées, elles sont roulées.
elles se sont roulé les tapis, elles ont roulé les tapis, elles se les sont roulés.

un **rouler** :

- un accompagnement corporel par le cavalier, des mouvements naturels du cheval en allure ;
- l'action de faire rouler de la main le ballon au sol.

dérouler : étendre, l'étaler, développer, débiter une bille de bois.

se dérouler : avoir lieu, se passer.

un menu **déroulant** (d'un programme informatique.

voir aussi : un déroulage, déroulant, déroulé, un déroulement, dérouler, un dérouleur, une dérouleuse ; enroulable, un enroulement, enrouler, enrouleur.

Le verbe rouler est dériév de l'ancien français *ruele, roele* « petite roue », voir rouelle, et de rôle, le radical des deux aboutissant souvent au même résultat, avec la désinence -er.

Le verbe dérouler, composé de rouler, avec le préfixe dé- (en latin *dis*-), a été formé comme antonyme d'enrouler qui est dérivé de rouler, avec le préfixe en-.

roulerie

On a lu une **roulerie** pour des rapports amoureux.

rouletabosse, roule-ta-bosse

une, un **rouletabosse** ou **roule-ta-bosse** :

- une personne qui voyage sans cesse, une vagabonde, un vagabond ;

- un cylindre d'une machine à carder la laine, destiné à la débarrasser des chardons.

des rouletabosses ou roule-ta-bosse

roule toujours

une, un **roule toujours** : une cycliste spécialisée, un cycliste spécialisé dans la livraison rapide des journaux.
des roule toujours

roulette

une **roulette** :

- une petite roue, un cylindre ou une bille monté(e) dans une chape parfois pivotante, qu'on fixe sous un meuble, sous un objet pour faciliter son déplacement ;
- une petite roue, un disque d'un mécanisme ;
- un outil formé d'un petit disque ou cylindre monté sur un manche, dont la circonférence, munie de dents plus ou moins aigües, gravée ou coupante, est appropriée à divers travaux ;
- un jeu de hasard ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ce nom est dérivé de l'ancien français *ruele, roele* « petite roue », voir : rouelle, avec le suffixe -ette (-et).

rouleur

une rouleuse, un **rouleur** : CNRTL

les insectes rouleurs : qui roulent les feuilles pour y vivre à l'intérieur, par exemple le rhynchite ou cigarier.

Ce nom est dérivé de rouler, avec le suffixe -eur, -euse.

roulier, roulière

une, un **roulier** :

- une voiturière, un voiturier qui assurait le transport public des marchandises ;
- une, un marin qui voyage sans cesse.

un (navire) roulier : qui est conçu pour le chargement et le déchargement par roulage de véhicules. En anglais : *roll on-roll off ship, ro-ro ship*. Voir aussi : roulage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000. En savoir plus : Géoconfluences.

une **roulière** :

- une longue blouse, un long manteau couvrant le corps, portés en particulier par les rouliers ;
- une ornière [Canada].

Ces noms sont dérivés de rouler, avec le suffixe -ier, -ière.

rouli-roulant, rouli-rouler

un **rouli-roulant** : [Québec] une planche à roulettes.

rouli-rouler : se déplacer en paraissant rouler, avec un mouvement de balancement, de roulis.

roulis

A. un **roulis** :

- l'action de rouler ;
- le fait de couler rapidement ;
- le bruit que fait ce qui roule ;
- le bruit d'un cours d'eau.

B. un **roulis** :

- le mouvement d'oscillation d'un bateau autour de l'axe longitudinal, sous l'effet de la houle ;
- pour un véhicule, le mouvement oscillatoire autour d'un axe parallèle au sens de la marche ;
- le mouvement de balancement d'une chose, du corps pendant la marche, d'une partie du corps.

des barres **anti-roulis** : un dispositif améliorant la stabilité d'une automobile.

Ce nom est dérivé de rouler, avec le suffixe -is.

roulisse

une **roulisse** : un anneau de surface élargie, installé à la base de chaque retraite de revêtement d'un puits de mine.

Ce nom est probablement dérivé de roule au sens de « rouleau » selon la forme féminine d'un type roulis (à comparer avec roulis « bourrelet formé par les bas pliés »).

rouloir

un **rouloir** :

- un outil dont les ciriers font usage pour rouler sur une table les bougies et les cierges ;
- un cylindre dont on se sert pour effacer les plis de la toile ;
- le rouleau d'un métier à bas, sur lequel l'ouvrage s'enroule à mesure qu'on le fabrique.

Ce nom est dérivé de rouler, avec le suffixe -oir.

roulon

un **roulon** :

- un barreau rond de bois ;
- chacun des barreaux de bois cylindriques tournés entrant dans la fabrication d'un râtelier, d'une ridelle de charrette, d'une échelle, d'une chaise ;
- un petit balustre des bancs d'église.

Ce nom est dérivé de rôle, avec le suffixe -on.

rouloteur, roulottage, roulotte, roulotté, roulotter, roulotteur, roulottier

1. elle est roulottée ou rouleautée, il est **roulotté** ou **rouleauté** : dont le bord est enroulé sur lui-même.

un bord roulotté : un bord d'un tissu finement roulé sur lui-même et fixé par des points.

un ourlet roulotté : un ourlet formé par ce bord.

un **roulotté** ou **rouleauté** :

- un ourlet roulotté ;
- une étoffe façonnée en rouleau.

roulotter (1) :

- faire rouler sa bille sur le sol, pour la diriger sur la bille de l'adversaire ;
- rouler le bord d'un tissu, d'un papier ;
- ourler d'un roulotté.

une rouloteuse ou roulotteuse, un **rouloteur** ou **roulotteur** : une ouvrière, un ouvrier exécutant l'ourlet roulé qui borde les carrés et les écharpes.

Le verbe roulotter est dérivé de rouler, avec le suffixe -otter (-oter) ; la graphie rouleauté venant probablement de l'influence de rouleau.

2. un **roulottage** : un vol dans les voitures.

une **roulotte** :

- une voiture ou une remorque aménagée en logement, tirée par un cheval ou par une automobile ;
- une voiture aménagée pour la vente ou d'autres usages ;
- une voiture, une charrette.

un vol à la roulotte : un vol dans les voitures en stationnement.

roulotter (2) :

- voler dans une voiture ;
- voler une voiture.

une roulottière, un **roulottier** :

- une charretière, un charretier ;
- celle, celui qui vit dans une roulotte ;
- une, un nomade, une bohémienne, un bohémien ;
- une, un spécialiste du vol dans les voitures ;
- une voleuse, un voleur de voiture.

Le nom (une) roulotte est dérivé de l'ancien français *ruele, roele*, voir : rouelle, avec le suffixe -otte.

rouloul, roulroul

un **rouloul** ou **roulroul** : un genre d'oiseau gallinacé d'Inde orientale et de Malaisie, voisin du faisan et de la perdrix, à bec fort et épais, aux tarses courts et au plumage vivement coloré.

Ce nom est une appellation onomatopéique évoquant le cri de cet oiseau formée selon le latin scientifique *rollulus*.

roulure

une **roulure** :

- l'action d'enrouler ; l'état de ce qui est roulé sur soi-même ;
- la réunion de deux plaques métalliques dont les bords sont enroulés l'un dans l'autre ;
- le défaut du bois qui consiste en une fente séparant deux couches ligneuses ;
- une personne méprisable ;
- celle, celui qui a roulé sa bosse un peu partout.

Ce nom est dérivé de rouler, avec le suffixe -ure.

roumain, Roumanie, roumanisme

elle est roumaine, il est **roumain** : est de la **Roumanie**.
une Roumaine, un Roumain

capitale : Bucarest ; nom des habitants : Bucarestoise, Bucarestois.

le **roumain** : une langue.

un **roumanisme** : l'esprit, l'attitude, la façon d'être et de penser caractérisant ce qui est roumain.

Le nom de la Roumanie signifie « Royaume romain ». L'Empire romain conquiert une grande partie du pays, et les habitants sont romanisés. *Dacie* (nom ancien et variante latine) vient du nom des Daciens. *Valachie* (nom slave) vient du mot gothique pour les Celtes, *walh* (aussi utilisé plus tard pour les tribus romanisées). Cette forme germanique dérive du nom de la tribu celte des *Volcae*. En savoir plus : Wikipédia.

Le mot roumain est dérivé de Roumanie, d'après romain. En roumain: *România* « Roumanie », *român* « roumain ».

roumègue, rouméguer

une, un **roumègue** : une râleuse, un râleur, une personne qui maugrée.

rouméguer :

- se plaindre pour rien, en ruminant dans sa barbe, ronchonner ;

- manifester en paroles son opposition, son mécontentement.

je roumègue, tu roumègues, il roumègue, nous rouméguons, vous rouméguez, ils roumèguent ;
je rouméguais ; je rouméguai ; je roumèguerai ou rouméguerai ; je roumèguerais ou rouméguerais ;
j'ai roumégué ; j'avais roumégué ; j'eus roumégué ; j'aurai roumégué ; j'aurais roumégué ;
que je roumègue, que tu roumègues, qu'il roumègue, que nous rouméguions, que vous rouméguiez, qu'ils roumèguent ;
que je rouméguasse, qu'il rouméguât, que nous rouméguassions ; que j'aie roumégué ; que j'eusse roumégué ;
roumègue, rouméguons, rouméguez ; aie roumégué, ayons roumégué, ayez roumégué ;
(en) rouméguant.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Rouméguer quelqu'un, c'est le disputer, l'engueuler. On peut aussi rouméguer tout court. Twitter contient une mine d'exemples qui permettent de mieux comprendre dans quels contextes s'emploie ce verbe : Français de nos régions.

roumi

un **roumi** :

- le nom donné aux chrétiens et généralement aux Européens par les musulmans ;
- un soldat nouvellement débarqué dans l'armée d'Afrique.

Ce nom est emprunté à l'arabe *rūmı̄* « romain (du Bas-Empire), byzantin, grec orthodoxe ; par extension, chrétien européen ». L'arabe *rūmı̄* est passé en persan et dans les langues de l'Inde, où il désigne les Turcs, successeurs de l'Empire romain d'Orient. L'ancien français *romi* « pèlerin (de Compostelle) » et le moyen français *roumi* « pèlerin » sont à distinguer de l'ancien provençal *romieu*, l'ancien franco-provençal *romeu* qui représentent le bas latin *romeus* « pélerin ».

round

un **round** : une reprise d'un combat de boxe.

Ce nom est emprunté à l'anglais *round* « sphère, cercle, rond, tour, tournée », attesté depuis le 14ème siècle et emprunté à l'ancien français (voir : rond), attesté comme terme de boxe depuis 1812.

roupane, roupe

une **roupane** : un vêtement, un manteau d'homme.

une **roupe** :

- une sorte de redingote ;
- une blouse en drap grossier, fendue par devant.

voir aussi : roupille (ci-dessous).

Le nom (une) roupe est un mot des dialectes occidentaux, du franco-provençal et de l'Ouest jusqu'à la Loire, issu de l'espagnol *ropa* « paquet, bagage, vêtement », soit par emprunt direct, soit issu par apocope de *ro(u)pille* « manteau ample », attesté aux 16ème et 17ème siècles et vivant dans les dialectes de la même aire géographiques que roupe, bien qu'un peu plus restreinte, emprunté à l'espagnol *ropilla* « veste, vêtement de dessus », dérivé diminutif de *ropa*, issu du gothique *raupa* « guenille, loque », qui serait dérivé du gothique *raupjan* « dévaliser quelqu'un »: le substantif représenterait le résultat du vol, le butin. À comparer avec roupettes.

roupettes

les **roupettes** : les roubignoles, les roustons, les testicules.

Ce nom est rpobablement issu, par substitution de suffixe (-ette, -et), de roupille, répandu dans les dialectes aux sens de « guenille, loque, chiffon, manteau en lambeaux » (un rapprochement qui serait motivé par une analogie d'aspect), emprunté à l'espagnol *ropilla* « hardes, sorte de vêtement court, vêtement usagé », diminutif de *ropa* « hardes, vêtement », un mot d'origine germanique (à comparer avec le gothique *raupa* dérivé de *raupjan* « arracher ».

roupie, roupieux

une **roupie** (1) : l'humeur sécrétée par la muqueuse nasale et qui pend au nez par gouttes.

de la roupie de sansonnet : une chose insignifiante.

une roupie de singe : un jus de chapeau, un mauvais café.

elle est roupieuse, il est **roupieux** : a souvent la roupie au nez.

un roupionne : une étudiante en médecine, aspirant à l'externat.
un **roupion** : un étudiant en médecine, aspirant à l'externat.

une, un **roupiou** : une, un élève en médecine qui s'essaye au métier dans les hôpitaux, sans être interne ni externe.

L'origine du nom (une) roupie (1) est incertaine, voir : CNRTL.

une **roupie** (2) : le nom de la monnaie de l'Inde et du Pakistan,du Sri Lanka, de l'Indonésie, des Seychelles, de l'ile Maurice, du Népal.

Le nom (une) roupie (2) est emprunté par l'intermédiaire du portugais *rupia*, à l'hindoustani *rūpı̄ya*, le nom d'une monnaie de l'Inde, lui-même issu du sanskrit *rūpya* « argent ».

roupille

une **roupille** : un petit manteau à basques courtes porté au début du règne de Louis XIII.

Le nom (une) roupille est emprunté à l'espagnol *ropilla* « veste, vêtement de dessous », voir l'étymologie de roupe.

roupiller, roupilleur, roupillon, roupillonner, roupionner

roupiller :

- sommeiller à demi ;
- dormir.

une roupilleuse, un **roupilleur** : une personne qui roupille.

un **roupillon** : un petit somme.

On a lu **roupillonner** ou **roupionner** pour roupiller.

Le verbe roupiller est probablement issu du radical onomatopéique roup- évoquant un ronflement saccadé. Ce verbe est également attesté dans plusieurs dialectes aux sens de « ronfler ; grommeler ; râler, etc. ».

roupion, roupiou

roupion, roupiou : voir roupie (1) ci-dessus.

rouquemoute

une, un **rouquemoute** : une rouquine, un rouquin.

rouquette

une **rouquette** : une roquette, une plante annuelle de la famille des crucifères (Eruca sativa Lamarck), dont les feuilles, de saveur piquante, sont mangées en salade.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

rouquin, rouquinos

elle est rouquine, il est **rouquin** :

- pour le système pileux, est de couleur rousse ;
- pour une personne, a les cheveux roux.

une rouquine, un **rouquin** : une personne rousse.

un **rouquin** : un vin rouge.

un **rouquinos** : un rouquin.

Le mot rouquin, issu des parlers du nord de la France, est formé de roux et du suffixe diminutif -*quin* (emprunté au néerlandais -*ken*) ou plus vraisemblablement du picard *quin* « chien », la couleur de ces cheveux rappelant celle du poil de certains chiens.

rouquier

un **rouquier** : un petit poisson téléostéen des zones rocheuses aux vives couleurs, très commun sur les côtes atlantiques. On lit aussi un roucaou (voir ce mot ci-dessus).

rouscaille, rouscailler, rouscailleur, rouscaillure, rouski

une **rouscaille** : l'action de rouscailler.

rouscailler :

- protester, manifester de la mauvaise humeur, du dépit et/ou du mécontentement ;
- quereller ;
- faire l'amour.

rouscailler bigorne : parler argot.

une rouscailleuse, un **rouscailleur** :

- celle, celui qui proteste ;
- celle, celui qui se livre au libertinage.

faire de la **rouscaillure** : protester, se plaindre.

un **rouski** ou **rousqui** : une réclamation bruyante.

faire du rousqui : faire des récriminations.

Le verbe rouscailler est composé de *rousser* « grogner, gronder », d'origine onomatopéique et de *cailler* « bavarder », à comparer avec *cailleter* de même sens et caille (1), caillette (2) « jeune femme bavarde ». Au sens « faire l'amour », le mot a probablement été influencé par *roussiner* de même sens, dérivé de roussin (1) et *quailler* de même sens, dérivé de caille (1) « femme légère ».

rouspétance, rouspéter, rouspéteur

une **rouspétance** :

- l'action de rouspéter ;
- une protestation, une mauvaise volonté, une tentative de rébellion.

rouspéter : réclamer, protester contre quelque chose qui parait injuste ou vexatoire.

je rouspète, tu rouspètes, il rouspète, nous rouspétons, vous rouspétez, ils rouspètent ;
je rouspétais ; je rouspétai ; je rouspèterai ou rouspéterai ; je rouspèterais ou rouspéterais ;
j'ai rouspété ; j'avais rouspété ; j'eus rouspété ; j'aurai rouspété ; j'aurais rouspété ;
que je rouspète, que tu rouspètes, qu'il rouspète, que nous rouspétions, que vous rouspétiez, qu'ils rouspètent ;
que je rouspétasse, qu'il rouspétât, que nous rouspétassions ; que j'aie rouspété ; que j'eusse rouspété ;
rouspète, rouspétons, rouspétez ; aie rouspété, ayons rouspété, ayez rouspété ;
(en) rouspétant.

une rouspéteuse, un **rouspéteur** : une personne qui rouspète.

Le verbe rouspéter est probablement formé de *rousser*, d'après rouscailler et de péter.

rouspignolle

les **rouspignolles** ou **roubignoles** : les roupettes, les roustons, les testicules.

L'origine de ce nom est incertaine.

rousqui

un **rousqui** : voir rouski (ci-dessus).

rousquille

une **rousquille** ou **rosquille** : un gâteau sec en forme d'anneau ou de 8, revêtu d'un épais glaçage blanc.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

roussable

un **roussable** : un atelier où l'on fume les harengs.

Ce nom est dérivé de roussir selon un procédé obscur et par métonymie pour désigner le lieu où l'on peut faire saurer ou saurir les harengs, avec le suffixe -able.

roussalka

une **roussalka** : une nymphe des eaux dans la mythologie slave.

Ce nom est emprunté au russe *roussalka*, désignant à l'origine l'esprit d'une femme ou d'un enfant décédé selon une mort non naturelle, un terme issu de l'ancien russe *rusalija* désignant la fête païenne du printemps et le dimanche du Saint Père (la Pentecôte) ou les jeux du jour de cette fête, et issu, comme d'autres formes en ancien bulgare, en ancien serbe et en serbo-croate, du grec médiéval ou du latin médiéval *rosalia* désignant la Pentecôte (en tant que « fête des roses », en latin classique *rosalia*).

roussane

une **roussane** : un cépage.

Ce nom est emprunté au franco-provençal *roussano*, de *roussan, roussano* « roussâtre, jaune » (en parlant de fruits), de même origine que roux.

roussard

un **roussard** :

- un grès ferrugineux, roux ;
- un pigeon au plumage roux ;
- un hybride du faisan doré et du faisan ordinaire.

Ce nom est dérivé de roux, rousse, avec le suffixe -ard.

roussâtre, rousse

1. elle, il est **roussâtre** :

- est d'une couleur tirant sur le roux ;
- dont la chevelure ou le poil est d'un roux terne.

elle est **rousse**, il est roux :

- est d'une couleur qui se situe entre le jaune orangé et le brun rouge ;

- en savoir plus : CNRTL.

une **rousse**, un **roux** : une personne dont le système pileux est de couleur rousse.

une **rousse** : un rotengle ou rotangle, un gardon, un poisson. On lit aussi une roussette et une rossette. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **rousse** : une tache de rousseur.

Le mot roussâtre est dérivé de roux, avec le suffixe -âtre.

Le nom du poisson vient du féminin de roux, à cause de la couleur de ses branchies.

2. la **rousse** : la police.

un **rousse** ou **roussin** (2) :

- un agent de police ;
- un dénonciateur.

voir : roussin (ci-dessous).

rousseau

il est **rousseau** :

- est de couleur rousse ;
- a les cheveux ou le poil roux.

un **rousseau** : un garçon, un homme roux.

Ce mot est dérivé de roux, avec le suffixe -eau.

Rousseau, rousseauisme, rousseauiste

un **rousseauisme** : la doctrine, l'ensemble des idées de Jean-Jacques **Rousseau** ou qui s'y apparentent.

elle, il est **rousseauiste** :

- est favorable aux idées de Jean-Jacques Rousseau ;
- est propre à Jean-Jacques Rousseau, est conforme à ses idées, a trait à son œuvre.

une, un **rousseauiste** : une, un disciple de Jean-Jacques Rousseau.

elle, il est **roussiste** : est propre à Jean-Jacques Rousseau, à ses idées, à son œuvre.

rousselé

elle est rousselée, il est **rousselé** : est couverte, est couvert de taches de rousseur.

Ce mot est dérivé de roussel, une forme ancienne de rousseau, avec le suffixe -é.

rousselet

un **rousselet** :

- une poire ;
- un cépage.

Ce nom est dérivé de *roussel*, rousseau « espèce de poire à la peau rougeâtre ».

rousseline

une **rousseline** : un oiseau passériforme de l'Ancien Monde (Europe, Asie et Afrique) appartenant à la plus grande des espèces du genre pipit, au plumage marron et beige, aux ailes striées de noir, aux longues pattes et à grande queue.

le pipit rousseline

Ce nom est un diminutif de roux, rousse, avec les suffixes -el (-al) et -ine (-in).

rousser

rousser ou **roussoter** : manifester sa mauvaise humeur, son mécontentement.

une roussoteuse, un **roussoteur** : une personne qui roussote.

Ces verbes viennent du radical expressif ross- qui évoque un grognement.

rousserole, rousserolle

une **rousserole** ou **rousserolle** : un oiseau.

Ce nom est un diminutif de roux, avec le suffixe -erol(l)e, (-ole), à cause de la couleur rousse de son plumage.

roussette

une **roussette** :

- un beignet parfumé à la fleur d'oranger et à l'eau-de-vie servi abondamment saupoudré de sucre ;
- un poisson ;
- une chauve-souris ;
- un oiseau.

une roussette maillée : un poisson. Office québécois de la langue française.

Ce nom vient du féminin de l'ancien adjectif *russet* « roussâtre », diminutif de roux.

rousseur

une **rousseur** :

- une teinte rousse ; une tonalité rousse ;
- la couleur rousse d'une chevelure, d'un système pileux. une tache de rousseur :
- une éphélide, une petite tache brunâtre ou roussâtre, apparaissant sur les parties de la peau exposées à l'air, due à l'action du soleil ou à une pigmentation particulière de la peau ;
- une tache roussâtre due à l'humidité ou au vieillissement qui apparait sur certaines matières.

des **rousseurs** : des taches brun orangé altérant certains supports, tels que le papier, le carton ou le cuir. Les rousseurs sont dues à la présence, dans les supports, de particules métalliques oxydées ou de microorganismes. En anglais : *foxing*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

Ce nom est dérivé de roux, avec le suffixe -eur.

roussi

elle est roussie, il est **roussi** :

- tire sur le roux ;
- est teinté(e) de roux ;
- est devenue rousse, est devenu roux ;
- a pris une couleur rousse sous l'effet d'une chaleur trop forte ou d'un froid excessif ;
- est brulé(e) superficiellement.

un **roussi** (1) :

- une tonalité rousse ;
- ce qui est brulé superficiellement ;
- ce qui commence à bruler ;
- une odeur de brulé.

sentir le roussi :

- être peu orthodoxe ;
- éveiller la méfiance, être suspect.

ça sent le roussi : la situation se gâte.

Ce mot vient du participe passé de roussir.

un **roussi** (2) : un mouton, un compagnon de cellule que la police place auprès d'un détenu pour gagner sa confiance et recueillir ses confidences et ses aveux.

roussiller

roussiller :

- roussir légèrement, bruler superficiellement ;
- commencer à bruler.

Ce verbe est un diminutif de roussir, avec le suffixe -iller.

roussin, roussiner

un **roussin** (1) :

- au Moyen Âge, un cheval entier, trapu, qui servait de monture à la guerre ou à la chasse ;
- un cheval de bât ;
- un cheval ;
- un mauvais cheval.

un roussin (d'Arcadie) : un âne.

roussiner (1) : lâcher des vents.

une **rossinante** : une haridelle, une rosse, un mauvais cheval, qui a triste mine.

Rocinante : le cheval maigre et efflanqué de don Quichotte.

Le nom (un) roussin (1) est issu de *ruccīnus*, variante de *rŭncīnus* (d'où l'ancien français *roncin* « cheval de charge », d'origine incertaine et controversée.

Le nom (une) rossinante est emprunté à l'espagnol Rocinante, le nom du cheval de *don Quijote* (don Quichotte) dans le roman de Cervantes, dérivé de *rocín* « mauvais cheval » de même origine que l'ancien provençal *rossin* (roussin 1).

un **roussin** (2) ou **rousse** :

- un policier, un agent de police ;
- un espion, un indicateur de police ;
- un délateur.

roussiner (2) : dénoncer quelqu'un à la police.

la rousse : la police.

L'origine du nom (un) roussin (2) est discutée, voir : CNRTL.

Roussillon, roussillonnais

elle est roussillonnaise, il est **roussillonnais** : est du **Roussillon**, en France.
une roussillonnaise, un Roussillonnais

roussiot

une roussiotte, un **roussiot** : une personne qui a les cheveux roux.

Ce nom est dérivé de roux, avec le suffixe -iot.

roussir, roussissement, roussissure

roussir :

- donner une couleur rousse à quelque chose ;
- bruler superficiellement quelque chose ;
- cuire quelque chose à sec ;
- griller quelque chose ;
- passer un textile à la flamme pour enlever le duvet ;
- apparaitre avec une teinte rousse ;
- prendre une teinte rousse ;
- être légèrement brûlé ;
- prendre une teinte rousse en cuisant.

je roussis, tu roussis, il roussit, nous roussissons, vous roussissez, ils roussissent ;
je roussissais ; je roussis ; je roussirai ; je roussirais ;
j'ai roussi ; j'avais roussi ; j'eus roussi ; j'aurai roussi ; j'aurais roussi ;
que je roussisse, que tu roussisses, qu'il roussisse, que nous roussissions, que vous roussissiez, qu'ils roussissent ;
que je roussisse, qu'il roussît, que nous roussissions ; que j'aie roussi ; que j'eusse roussi ;
roussis, roussissons, roussissez ; aie roussi, ayons roussi, ayez roussi ;
(en) roussissant.

un **roussissement** :

- l'action de roussir quelque chose ;
- le fait de devenir roux ;
- l'état de ce qui est roussi.

une **roussissure** :

- un roussissement ;
- une tache rousse.

Le verbe roussir est dérivé de roux, avec la désinence -ir.

roussiste

elle, il est **roussiste** : est propre à Jean-Jacques Rousseau, à ses idées, à son œuvre.

roussot

une roussotte, un **roussot** : une personne rousse.

elle est roussotte, il est **roussot** : est rousse ou roux.

une **roussotte** : une chanterelle jaune d'or (*Cantharellus cibarius*), un champignon qui pousse sous les feuillus. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce mot est dérivé de roux, avec le suffixe -ot.

roussoter, roussoteur

roussoter ou **rousser** : manifester sa mauvaise humeur, son mécontentement.

une roussoteuse, un **roussoteur** : une personne qui roussote.

Ces verbes viennent du radical expressif ross- qui évoque un grognement.

roussotte

roussotte : voir : roussot (ci-dessus).

rouste, roustée

une **rouste** ou une **roustée** : une gifle, un coup de poing, une violente correction.

Ce mot régional, employé surtout dans le Midi, est un déverbal de *roustá* « rosser », lequel est issu du latin populaire *rūstum* « arbuste, buisson » (rosser). À comparer aussi avec *roustée* « volée de coups », très répandu dans l'Ouest, du participe passé de *rouster* « rosser », un élargissement de rosser.

rouster

rouster : voir **rousturer** (ci-dessous).

rousti, roustiller, roustir, roustissure

être **rousti** : être dans une situation désespérée.

roustiller ou **roustir** :

- griller, bruler ;
- escroquer, dépouiller quelqu'un ;
- perdre, dissiper quelque chose.

je roustille, tu roustilles, il roustille, ...

je roustis, tu roustis, il roustit, nous roustissons, vous roustissez, ils roustissent ;
je roustissais ; je roustis ; je roustirai ; je roustirais ;
j'ai rousti ; j'avais rousti ; j'eus rousti ; j'aurai rousti ; j'aurais rousti ;
que je roustisse, que tu roustisses, qu'il roustisse, que nous roustissions, que vous roustissiez, qu'ils roustissent ;
que je roustisse, qu'il roustît, que nous roustissions ; que j'aie rousti ; que j'eusse rousti ;
roustis, roustissons, roustissez ; aie rousti, ayons rousti, ayez rousti ;
(en) roustissant.

une **roustissure** :

- une pièce ou un rôle sans valeur ;
- un objet de pacotille, une marchandise sans valeur.

Le verbe roustir est emprunté au provençal *roustir* « rôtir, griller » puis « tromper » (rôtir).

roustons

les **roustons** : les roubignoles, les roupettes, les testicules.

L'origine de ce mot languedocien (*roustoun*) est incertaine.

rousture, rousturer

une **rosture** ou **rousture** (1) : un amarrage constitué par plusieurs tours de cordes qui servent à lier ensemble différentes pièces de bois ou à consolider une pièce endommagée.

rouster ou **rousturer** : sur un navire, lier deux pièces de bois par une corde roulée autour et formant des anneaux très rapprochés.

L'origine de ces verbes est obscure.

une **rousture** (2) : en vieil argot, un homme surveillé par la police.

Ce nom est considéré comme dérivé de roustir pour désigner un individu flambé, grillé, mais il est aussi assimilé à rousture (1), le terme désignant un ancien forçat encore sous surveillance par allusion à l'enchainement par deux des forçats.

routage

un **routage** :

- l'opération consistant à classer et à grouper des envois postaux par lieux de destination ;

- [électronique / composants électroniques] l'opération qui consiste à définir les interconnexions entre les éléments d'un circuit au niveau de sa topologie. En anglais : *routing*. Voir aussi : topologie. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est dérivé de router (1), avec le suffixe -age ; voir aussi : une routeuse, un routeur (1).

routailler

routailler : suivre une bête avec le limier, pour la faire tirer par les chasseurs armés de fusils.

routard

une routarde, un **routard** : celle, celui qui fait la route, qui part à l'aventure en faisant de l'auto-stop.

Ce nom est dérivé de route, avec le suffixe -ard.

route

une **route** :

- une voie de communication importante ;
- un itinéraire ;
- une voie de communication fluviale ou maritime ;
- un parcours accompli ou à accomplir d'un point à un autre ;
- un mode de pensée, une suite d'actes visant à atteindre un but déterminé ;
- une ligne de conduite, une orientation donnée à l'existence visant à atteindre un but déterminé ;
- une raie, un petit sillon de terre dans lequel on sème des graines ; une ligne d'un jardin ou d'un champ plantée de végétaux, voir le Dictionnaire des régionalismes de France ;
- [Belgique] une ligne de semis ou de plantations.

une route, une route à chaussée unique, une route à chaussées séparées, une route collectrice, une route express : Office québécois de la langue française.

la route : un réseau routier, un moyen de communication, de transport par la route.

être en route à faire quelque chose : être en train de le faire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la route : Wiktionnaire.

les routes de la soie : Géoconfluences.

une route semi-sociale, une route subsociale : des théories en entomologie.

une **fausse-route** (alimentaire) : une obstruction de la trachée par un aliment.

le **ferroutage** : le transport intermodal de marchandises, utilisant des véhicules routiers acheminés sur des wagons. En allemand : Huckepack. En anglais : piggyback ; rail-road transport ; road-rail.

ferrouter des marchandises : les acheminer de cette façon.

un transport **ferroutier**

une **inforoute** : une autoroute électronique permettant l'information et la communication numériques

un **merroutage** : un mode de transport maritime de camions.

à mi-route : à la moitié du trajet.

une, un **ouvre-route** : une, un cycliste qui ouvre la route pour un de ses coéquipiers.

Le nom (une) route vient du latin *rupta (via)*, proprement « voie rompue, frayée », du féminin du participe passé de *rumpere* « rompre », dans l'expression *rumpere viam* « ouvrir une route, se frayer un chemin ».

Le nom (une) estrade (1) (battre l'estrade : aller à la découverte d'une région) est emprunté à l'italien *strada* « route, rue », du bas latin *strata*, du participe passé du latin classique *sternere* « paver » (*via strata* « chemin pavé »). Estrade a remplacé l'ancien moyen français *estree*.

hodo- et odo- sont tirés du grec ο῾ δ ο΄ ς « route » : un hodographe ou odographe, une hodographie ou odographie, hodographique ou odographique, une hodologie, hodologique, un hodomètre ou odomètre, une hodométrie ou odométrie, hodométrique ou odométrique, un hodoscope, des hodotermes, un odonyme, une odonymie.

voir aussi : routologie, via, obvier,...

router, routeur

router (1) : grouper et trier par destination des envois postaux.

router (2) : fixer à un navire la route à suivre.

elle est déroutante : est déconcertante ; il est **déroutant** : est déconcertant.

une **déroute** : une situation désespérée, un échec.

un **déroutement** ou un **déroutage** : un changement d'itinéraire, de destination.

dérouter :

- déconcerter ;
- faire changer d'itinéraire.

une routeuse, un **routeur** (1) : une professionnelle ou un professionnel du routage.

un **routeur** (2) : [télécommunications / services - réseaux] un dispositif situé en un nœud d'un réseau de données qui détermine, pour chaque trame, paquet ou cellule, la route à suivre dans le réseau. En anglais : *router*. Voir aussi : paquet, pont. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une routeuse, un **routeur** (3) : celle, celui qui route un navire.

Les verbes router et dérouter sont dérivés de route.

Le nom (un) routeur est dérivé de l'ancien verbe *router* « faire route ».

routier, routière

un **routier** (1) :

- un restaurant fréquenté principalement par des chauffeurs routiers ;
- une carte à petite échelle comprenant une partie d'un océan.

une routière, un **routier** (2) :

- une chauffeuse, un chauffeur qui conduit des poids lourds sur de longues distances ;
- une coureuse, un coureur cycliste sur route ;
- une, un jeune qui fait du scoutisme.

Un cas de variation linguistique : camionneur ou routier ? Carnet d'un linguiste.

une **routière** : une voiture confortable et rapide faite pour effectuer de longs trajets.

elle est routière, il est **routier** :

- se rapporte à la route, aux routes ;
- se rapporte aux véhicules qui circulent sur les routes.

un **routier** (3) : au Moyen Âge, un soldat vagabond qui, en bande, se livrait au pillage.

un vieux routier : celui qui, dans un domaine particulier, possède une solide expérience, faisant de lui un homme fin et rusé.

Le mot routier est dérivé de route, avec le suffixe -ier.

routin, routine, routinement, routiner, routinerie, routinier, routinièrement

un **routin** : un petit sentier.

A. une **routine** : une connaissance, une habileté acquise par l'expérience, la pratique plus que par l'enseignement ou l'étude.

de routine : naturellement, spontanément, sans volonté arrêtée.

B. une **routine** :

- une habitude de penser ou d'agir selon des schémas invariables, en repoussant à priori toute idée de nouveauté et de progrès ;
- un acte régulier et machinal, fruit d'une habitude plus que d'une réflexion ;
- une opinion préconçue et immuable qui entrave le changement, le progrès ;
- tout ou partie d'un programme informatique ayant un emploi général ou répété.

de routine :

- routinier ;
- qui, dans sa répétition, est courant, banal.

routinement : routinièrement.

routiner : habituer quelqu'un à accomplir quelque chose par une pratique régulièrement répétée.

une **routinerie** : une routine.

elle est routinière, il est **routinier** :

- fait preuve de routine dans sa manière d'agir ou de penser ;
- est marqué(e) par la routine, par l'absence d'esprit de nouveauté et d'initiative.

une routinière, un **routinier** : celle, celui qui fait preuve de routine dans sa manière d'agir ou de penser.

routinièrement : de manière routinière.

Le nom (un) routin est dérivé de route, avec le suffixe -in.

Le nom (une) routine est dérivé de route « chemin très fréquenté », avec le suffixe -ine.

routoir

un **routoir** ou **rouissoir** : un lieu où l'on fait rouir des fibres textiles.

Ce nom est dérivé de rouir, avec le suffixe -oir et un -t- étymologique.

routologie

une **routologie** : une étude des routes, un traité hodographique. Le terme hodologie est déjà utilisé pour l'étude de la connectivité entre les neurones et l'élément hodo (route) est souvent orthographié odo (hodomètre, odomètre, par exemple).

rouverain, rouverin

un **rouverain** ou **rouverin** : un fer cassant, de couleur rouge, sous l'effet de la chaleur.

Ce mot est probablement issu, par assimilation, de l'adjectif en ancien français *rouvelain* « rougeâtre, rouge », dérivé, à l'aide du suffixe -ain (fréquemment confondu avec -in), de l'ancien français *rouvel* de même sens, du latin *rubellus* « tirant sur le rouge ». De *rouvel* est antérieurement dérivé l'adjectif en ancien français *rovelent, rovelant* « rouge (d'un visage) ».

rouvieux

un **rouvieux** : une gale rebelle de l'encolure du cheval et du dos du chien, dite aussi gale des crins et *anciennement* roux-vieux.

une jument rouvieuse, un cheval **rouvieux**, un chien rouvieux : qui est atteinte ou atteint de cette affection.

Ce terme normand est issu de l'adjectif en latin vulgaire *rubeolus*, au masculin « rougeâtre » (le liquide sécrété par la peau malade est de couleur rousse), le féminin étant à l'origine de rougeole, altéré en *roux-vieux* par étymologie populaire.

rouvraie, rouvre

une **rouvraie** : un lieu planté de chênes rouvres.

un (chêne) **rouvre** : un chêne moins haut que le chêne commun.

Autre caractéristique notable du chêne : sa dureté. C’est d’ailleurs d’un de ses noms latins *robur*, qui a donné « rouvre », que sont tirées les formes robuste, robustesse et roboratif. Et le latin médical a longtemps appelé les crampes et les spasmes *robura passio*, c’est-à-dire « le mal qui fait durcir les muscles ». En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) rouvre vient du latin *robur, roboris* « rouvre ; bois de chêne » au figuré « dureté, solidité ; force ; cœur, noyau », à comparer avec corroborer et roboratif. Le type le plus répandu pour désigner le chêne dans le domaine gallo-romain est issu du gaulois *cassanus* (voir : chêne), les dérivés de *robur* ne subsistant, dans la langue commune, que dans le domaine d'oc. Comme, d'autre part, la toponymie atteste très largement la présence de *robur* dans le domaine d'oïl, on peut supposer qu'au haut Moyen Âge, la langue commune distinguait le *quercus sessiliflora* (= *robur*) du *quercus pedunculata* (= *cassanus*), une distinction abolie par la suite.

rouvrir

rouvrir :

- déplacer de nouveau ce qui ferme un espace de manière à ce que l'intérieur de cet espace communique avec l'extérieur ;
- faire qu'un espace clos ou inaccessible communique de nouveau avec l'extérieur ;
- rendre accessible de nouveau un lieu, un établissement après une période de fermeture ;
- devenir de nouveau accessible ;
- créer ou permettre de nouveau un passage, une trouée dans un espace ;
- écarter, déployer de nouveau (les parties de) quelque chose ;
- mettre de nouveau en train un processus.

je rouvre, tu rouvres, il rouvre, nous rouvrons, vous rouvrez, ils rouvrent ;
je rouvrais ; je rouvris ; je rouvrirai ; je rouvrirais ;
j'ai rouvert ; j'avais rouvert ; j'eus rouvert ; j'aurai rouvert ; j'aurais rouvert ;
que je rouvre, que tu rouvres, qu'il rouvre, que nous rouvrions, que vous rouvriez, qu'ils rouvrent ;
que je rouvrisse, qu'il rouvrît, que nous rouvrissions ; que j'aie rouvert ; que j'eusse rouvert ;
rouvre, rouvrons, rouvrez ; aie rouvert, ayons rouvert, ayez rouvert ;
(en) rouvrant.

se rouvrir :

- ne plus être fermé ;
- permettre de nouveau un passage, une trouée dans un espace ;
- recommencer.

je me rouvre, tu te rouvres, il se rouvre, nous nous rouvrons, vous vous rouvrez, ils se rouvrent ;
je me rouvrais ; je me rouvris ; je me rouvrirai ; je me rouvrirais ;
je me suis rouverte, je me suis rouvert ; je m'étais rouverte, je m'étais rouvert ; je me fus rouverte, je me fus rouvert ; je me serai rouverte, je me serai rouvert ; je me serais rouverte, je me serais rouvert ;
que je me rouvre, que tu te rouvres, qu'il se rouvre, que nous nous rouvrions, que vous vous rouvriez, qu'ils se rouvrent ;
que je me rouvrisse, qu'il se rouvrît, que nous nous rouvrissions ; que je me sois rouverte, que je me sois roouvert ; que je me fusse rouverte, que je me fusse rouvert ;
rouvre-toi, rouvrons-nous, rouvrez-vous ; sois rouverte, sois rouvert, soyons rouvertes, soyons rouverts, soyez rouverte, soyez rouvert, soyez rouvertes, soyez rouverts ;
(en) se rouvrant.

elles se sont rouvertes, elles sont rouvertes.
elles se sont rouvert les passages, elles ont rouvert les passages, elles se les sont rouverts.

rouvrir / réouvrir, réouverture, voir : Parler français.

Le verbe rouvrir est dérivé d'ouvrir, avec le préfixe re-.

roux

elle est rousse, il est **roux** :

- est d'une couleur qui se situe entre le jaune orangé et le brun rouge ;
- en savoir plus : CNRTL.

le **roux** : la couleur rousse.

un roux blanc, un roux blond, un roux brun : un mélange de farine et de beurre en proportions égales, cuit plus ou moins longtemps selon la coloration à obtenir, utilisé comme liaison dans de nombreuses sauces.

un (plâtre à) roux

une rousse, un **roux** : une personne dont le système pileux est de couleur rousse.

Le mot roux vient du latin *russus* « rouge, roux ».

voir aussi : une, un rouquemoute, rouquin, un rouquinos, roussâtre, une rousse, rousseau, rousselé, une rousserole ou rousserolle, une roussette, une rousseur, roussi, une roussiotte, un roussiot, roussir, un roussissement, une roussissure, roussot.

rowing

[en anglais : *rowing*] le sport de l'aviron.

un *rowing* en chambre

Le nom anglais *rowing*, attesté dès le vieil anglais, est dérivé de *to row* « ramer ».

royal, royale, royalisme, royaliste, royaltie, royalty ou royaltie

elle est royale, il est **royal** :

- elle est relative, il est relatif à un roi ou à une reine, à la royauté, à un royaume ;
- est digne d'un roi ou d'une reine ;
- a certaines caractéristiques propres ou attribuées à un roi ou à une reine, à la royauté ;
- en savoir plus : CNRTL.

elles sont royales, ils sont royaux

une **royale** :

- une préparation culinaire ;
- une fanfare réservée au gros gibier.

la Royale : la marine de guerre, la marine nationale, par opposition à la marine marchande.

une (barbe, barbiche à la) royale

un **royalisme** :

- un attachement au roi, à la royauté, à l'une ou l'autre forme de royauté ;
- un système favorable à la royauté ;
- un régime monarchique, une royauté.

elle, il est **royaliste** :

- est adepte de la royauté ;
- appartient à un parti politique regroupant les royalistes ;
- regroupe tout ou partie des adeptes de la royauté ;
- dont les membres émanent d'un parti politique regroupant les royalistes ;
- elle est relative, il est relatif, propre à une personne royaliste, aux royalistes, au royalisme ;
- reflète les idées des royalistes ;
- est propre au régime de la royauté.

une, un **royaliste** : celle, celui qui est adepte de la royauté.

[en anglais : *royalties*] des **redevances**, en savoir plus : Géoconfluences

Le mot royal vient du latin *regalis* « royal » et « digne d'un roi », dérivé de *rex, regis* « roi ».

Le mot anglais *royalty* « royauté », est emprunté à l'ancien français *roialté* « royauté », « droit régalien » puis « prérogative accordée par le souverain », spécialement pour les mines, puis « redevance payée par l'exploitant au propriétaire d'une mine » et « droits d'auteur » « droits versés à l'inventeur pour l'utilisation de son brevet ».

royan

une, un **royan** : une grosse sardine adulte de l'Atlantique, pêchée notamment à Royan, une commune en France.

royaume, se royaumer, royauté

un **royaume** :

- un État gouverné par un roi ou par une reine ;
- l'ensemble des habitants d'un royaume, du royaume dont il est question ;
- un espace, un endroit, un domaine concret ou abstrait propre à une personne, à un animal, à une chose, où une personne, un animal, une chose domine par des qualités qui lui sont propres ;
- une pâtisserie, le plus souvent à base de pâte briochée, en particulier, un gâteau des Rois, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

se royaumer : se prélasser, se détendre. [Suisse]

Le nom (un) royaume est une altération par croisement avec royal de l'ancien français *reiame* « royaume », du latin *regimen, regiminis* « direction, gouvernement », voir : régime ; à comparer avec l'ancien provençal *regeme* et *reialme* « royaume ».

Royaume-Uni

le **Royaume-Uni (de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)** ; nom des habitants : Britannique.
La forme courante « Grande-Bretagne » est impropre pour désigner l'État.

capitale : Londres ; nom des habitants : Londonienne, Londonien.
Édimbourg ; nom des habitants : Édimbourgeoise, Édimbourgeois.
Glasgow ; nom des habitants : Glasvégienne, Glasvégien.
Gibraltar ; nom des habitants : Gibraltarienne, Gibraltarien.

Le nom du Royaume-Uni est la forme raccourcie de Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le royaume uni de Grande-Bretagne existe depuis le 1er mai 1707, quand l'Acte d'Union unifie le royaume d'Angleterre (en union politique avec le Pays de Galles depuis 1526) et le royaume d'Écosse pour créer l'État appelé Royaume-Uni de Grande-Bretagne (*United Kingdom of Great Britain*) dans les paragraphes II, III et IV de l'Acte d'Union, signé par le Parlement du Royaume-Uni. En 1801 l'union entre la Grande-Bretagne et le royaume d'Irlande crée le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Le nom est changé pour son état actuel en 1927 à la suite de la sécession de l'union de l'État libre d'Irlande (aujourd'hui la République d'Irlande) en 1922. En savoir plus : Wikipédia.

royauté

une **royauté** :

- la fonction de roi ou de reine ;
- l'exercice du pouvoir royal ;
- le régime de tout État dirigé par un roi ou par une reine ;
- un territoire ayant ce régime politique ;
- la durée de ce régime dans un État donné ;
- le caractère royal de quelque chose ;
- une suprématie, une prépondérance, une domination, une influence prédominante.

Le nom (une) royauté est dérivé de royal, avec le suffixe -té.

royes

des **royes** : un filet utilisé pour la pêche aux harengs et aux sardines.

Ce nom est issu du latin *rete, retis* « rets, filet » selon une forme similaire à l'ancien français *roi*.

RR

-rraphie ou -rrhaphie (coudre)

-**rraphie** ou -**rrhaphie** sont tirés du grec -ρ ρ α φ ί α de ῥ ά π τ ω « coudre ».

une **anévrismorraphie** : une opération destinée à traiter un anévrisme artériel par un procédé de plastie pariétale conservatrice ou non du courant artériel.

une **angiorraphie** : une suture ou réparation vasculaire.

une **capsulorraphie** : une suture de la capsule articulaire, en particulier à l'occasion d'une capsuloplastie ou dans un but de renforcement ou de mise en tension.

une **cardiorraphie** : un procédé technique utilisé pour refermer une cavité cardiaque qui a été ouverte par un traumatisme, par un processus pathologique, ou par le chirurgien au cours d'une opération cardiaque.

une **élytrorraphie** : une suture chirurgicale pratiquée dans le vagin.

une **endo-anévrismorraphie** : un procédé chirurgical destiné à traiter "par l'intérieur" un anévrisme artériel, consistant après ouverture de la poche anévrismale, soit à obstruer par suture tous les orifices artériels débouchant dans cette poche, soit à recalibrer l'artère par plicature de la paroi de l'anévrisme. [Procédé abandonné au bénéfice de mise à plat, greffe.]

une **hépatorraphie** : une suture d'une plaie hépatique.

une **herniorraphie** : une consolidation de la paroi, après résection d'une hernie, par une suture avec des fils non résorbables des bords du canal, ou une suture à l'arcade crurale du grand ou du petit oblique.

une **isthmorraphie** : une suture chirurgicale de l'isthme utérin, par exemple lors de la réparation de l'utérus après une intervention césarienne.

une **myorraphie** : une suture musculaire, sur le même muscle ou sur des muscles adjacents pour les fixer entre eux.

une **palatorraphie** ou **palatorrhaphie** : une suture chirurgicale d'une fissure du palais.

une **phléborraphie** : une suture d'une veine, soit pour réparer une blessure, soit pour refermer une incision de phlébotomie.

une **rectopérinéorraphie** : une opération destinée à pallier l'élargissement de l'anus et une perte de tonicité du sphincter anal, en cas de prolapsus rectal ou d'incontinence.

une **rectorraphie** : une plicature de l'ensemble de la paroi de l'ampoule rectale pour traitement d'un prolapsus rectal. [Cette technique est pratiquement abandonnée.]

une **salpingorrhaphie** : une suture de la trompe de Fallope.

une **splénorrhaphie** : une suture de la rate, le plus souvent après rupture traumatique partielle.

une **staphylorraphie** : une technique de réparation chirurgicale de la division vélaire par rapprochement et suture sur la ligne médiane des deux hémivoiles.

une **tarsorraphie** : une suture, partielle ou sur toute la longueur de la fente palpébrale, des tarses des deux paupières d'un même côté.

une **uranostaphylorraphie** : une technique de réparation chirurgicale de la voûte palatine et du voile du palais en cas de fente vélopalatine.

-rrhagie ou -rragie, -rrhée ou -rrée, rhéo- (couler)

- rhéo- est tiré du grec ῥ έ ο ν « (chose) qui coule », de ῥ έ ω « je coule ».
- -rrhagie ou -rragie sont tirés du grec -ρ ρ α γ ι α, lui-même tiré d'une des formes verbales de ῥ ή γ ν υ μ ι « couler, jaillir » ;
- -rrhée ou -rrée sont tirés du grec -ρ ρ ο ι α, de ῥ έ ω « je coule », d'où -rrhéique ou -rhéique, réique, -réisme ;
- hémorroïde est emprunté au latin impérial *haemorrhoïda*, du grec α ἱ μ ο ρ ρ ο ί ς, -ί δ ο ς « flux de sang », composé de α ἷ μ α « sang » et de ῥ ό ο ς,ῥ ο ῦ ς « écoulement, flux » lui-même de ῥ έ ω « couler ».

une **angiorrhée** : un suintement de sang hors des vaisseaux.

une **blennorragie** ou **blennorrhée, phallorhée** : une maladie infectieuse sexuellement transmissible due au gonocoque de Neisser.

une **bronchorrhée** : une hypersécrétion bronchique pathologique.

une **chylorrhée** : un écoulement de chyle par rupture du canal thoracique.

une **cryptoménorrhée** : un écoulement des règles dans un vagin fermé, soit par une sténose totale en diaphragme, soit par une imperforation hyménéale.

une **diarrhée** : une émission de selles liquides, trop fréquentes et trop abondantes, de causes variées.
un **antidiarrhéique**

une **élytrorragie** : un écoulement de sang par le vagin.

une région **endoréique** : dont les cours d'eau se jettent dans une mer intérieure.
un **endoréisme**

une région **exoréique** : dont les cours d'eau rejoignent les mers et océans.
un **exoréisme**

une **galactorrhée** : un écoulement surabondant de lait pendant la période de lactation ; un écoulement anormal de lait en dehors de la période de lactation.

une **gingivorragie** : une hémorragie au niveau de la gencive.

une **gnomorrhagie** : l'action de débiter des sentences.

une **gonorrhée** : un écoulement uréthral observé dans l’infection à gonocoque.
elle, il est **gonorrhéique** ou **gonorrhoïque** : elle est relative, il est relatif à la gonorrhée.

une **graphorrhée** ou **graphomanie** : un besoin irrésistible d'écrire.

une **hématorrhée** ou **hémorrhée** : une hémorragie importante.

une **hémorragie** : un saignement entrainant parfois une perte importante de sang ; une perte importante de vies humaines, de biens, de moyens.
un syndrome **hémorragico-ascitique**
elle, il est **hémorragipare** : provoque l'hémorragie ; se manifeste par des hémorragies.
elle, il est **hémorragique** : elle est relative, il est relatif à une hémorragie ; s'accompagne d'hémorragie.
elle, il est **ictéro-hémorragique** : est caractérisé(e) par un ictère et des hémorragies.

Le nom (une) **hémorroïde**, qui a aussi été écrit *hémorrhoïde*, est emprunté au latin impérial *haemorrhoïda* , du grec α ι ̔ μ ο ρ ρ ο ι ́ ς, -ι ́ δ ο ς « flux de sang », composé de α ι ̃ μ α « sang » et de ρ ̔ ο ́ ο ς,ρ ̔ ο υ ̃ ς « écoulement, flux » lui-même de ρ ̔ ε ́ ω « couler ».

une **hidrorrhée** : une émission de sueurs abondante.

une **hydrorrhée** : une perte aqueuse abondante issue d’une muqueuse enflammée (utérus, conjonctive, etc..

un milieu **hyporhéique** : constitué par les eaux remplissant les interstices du sédiment sur lequel circulent les eaux courantes.

une **idéorrhée** : une accélération et une fertilité des idées.

une **leucorrhée** : un écoulement vaginal dont l’abondance ou l’aspect peut relever d’un mécanisme pathologique.
elle, il est **leucorrhéique** : elle est relative, il est relatif à une leucorrhée.
elle est **leucorrhéique** : est atteinte de leucorrhée.

une **lochiorragie** : un écoulement très abondant de lochies.

une **logorrhée** : un flux précipité, prolixe, intarissable, de paroles organisées autour d’un thème dominant, ou plus souvent dispersées ; un bavardage intarissable et oiseux ; un besoin irrésistible de parler.
elle, il est **logorrhéique** : tient de la logorrhée.

une **lymphorragie** : un écoulement de la lymphe après la rupture d'un vaisseau lymphatique.
une **lymphorrhée** : un écoulement de lymphe à l’extérieur du corps.

une **ménométrorragie** : une association de règles anormalement abondantes [ménorragie] et de saignement d’origine utérine en dehors des règles [métrorragie].
une **ménorrhagie** ou **ménorragie** : des règles trop abondantes en quantité ou en durée mais respectant le cycle menstruel.
elle, il est **ménorragique** : concerne ou accompagne une ménorragie.
une **ménorrhée** : l'écoulement menstruel.
une algoménorrhée, une aménorrhée, une dysménorrhée, une épiménorrhée, une hyperménorrhée, une hypoménorrhée, une isoménorrhée, une oligoménorrhée, une pollakiménorrhée, une polyménorrhée, une spanioménorrhée.

une **métrorragie** ou **métrorrhagie** : une hémorragie d'origine endo-utérine survenant en dehors des règles ; par extension, tout saignement d'origine utérine en dehors des menstruations.
elle, il est **métrorragique** : elle est relative, il est relatif à la métrorragie.

une **mucorrhée** : une myxorrhée.

une **myxorrhée** : une sécrétion abondante ou un écoulement abondant de mucus.

une **odontorragie** : une hémorragie alvéolaire consécutive à une avulsion dentaire.

une **œsophagorragie** : une hémorragie au niveau de la muqueuse œsophagienne.
elle, il est **œsophagorragique** : présente les caractères de l'œsophagorragie.

une **omphalorragie** : une hémorragie de l'ombilic du nouveau-né due à un défaut de ligature du cordon ou à une anomalie congénitale de l'hémostase.

une **otoliquorrhée** : un écoulement de liquide cérébro-spinal extériorisé au travers du conduit auditif externe.
une **otorragie** ou **otorrhagie** : une hémorragie extériorisée par le conduit auditif externe.
une **otorrhée** ou **otorrée** : un écoulement muqueux, séreux ou purulent extériorisé par le conduit auditif externe.

une **phléborragie** : une hémorragie d'origine veineuse.

une **prostatorrhée** : un écoulement uréthropénien d'un liquide muqueux en dehors de l'éjaculation, représentant une hypersécrétion de la glande prostatique.

une **pyorrhée** : un écoulement de pus. On a lu aussi une pyorée.

une **rectorragie** : une hémorragie de sang rouge extériorisée par le rectum.

une **rhinorrhée** : un écoulement par les narines ou par les choanes.

une **séborrhée** : une sécrétion excessive de sébum par les glandes sébacées donnant à la peau un aspect gras, luisant, quelquefois franchement huileux, souvent accompagnée d'hypertrophie de ces glandes.
une alopécie **séborrhéique**, une couronne séborrhéique, une dermatite séborrhéique ou séboréique, une dermite séborrhéique ou séboréique, un eczéma séborrhéique, une kératose séborrhéique, un pemphigus séborrhéique ou une pemphigoïde séborrhéique, une verrue séborrhéique
un **antiséborrhéique** : un produit utilisé par voie locale ou générale pour réduire l'hyperséborrhée.
une **hyperséborrhée**

une **sialorrhée** : un écoulement de salive hors de la bouche.
une **hypersialorrhée**
une **hyposialorrhée**
une **spermatorrhée** : une émission par l'urèthre de liquide séminal en dehors des éjaculations.

une **stéatorrhée** : une présence dans les selles recueillies pendant trois jours d'une quantité moyenne de graisses fécales supérieure à 6g/24h.

une **uréthrorragie** : un écoulement liquide par l'urèthre en dehors de la miction.
une **uréthrorrhée** : un écoulement liquide non sanguin par l'urèthre en dehors de la miction.

-rrhinien

-r(r)hinien : voir -rhinie, -rhinien.

RU

ru

un **ru** : un petit ruisseau.

un **rupt** :

- un petit ruisseau ;
- dans les Vosges, un torrent.

Ce nom vient du latin *rivus* « ruisseau, petit cours d'eau ».

ruade, ruader

une **ruade** :

- le mouvement par lequel les quadrupèdes, et plus spécialement les équidés, projettent vivement en arrière et avec force leurs membres postérieurs en prenant appui sur les antérieurs et en baissant l'encolure ;
- un saut, un coup de pied, un mouvement violent ;
- une défense brutale, une réaction violente, une grossièreté inattendue d'une personne.

ruader : ruer.

Ce nom est dérivé de ruer, avec le suffixe -ade.

rubace, rubacelle

une **rubace** ou **rubacelle** :

- un rubis d'une couleur claire ;
- un quartz hyalin artificiellement teint en rouge.

Le nom (une) rubace est dérivé de rubis à l'aide du suffixe -asse, -ace (peut-être avec valeur dépréciative, cette pierre étant d'une couleur moins ardente que le rubis) ; le nom (une) rubacelle est dérivé de rubace, à l'aide du suffixe -elle, la forme rubicelle, dérivée de rubis étant attestée parallèlement depuis 1765.

ruban, rubanage, rubané, rubaner, rubanerie, rubaneur, rubaneuse, rubanier, rubanté

un **ruban** :

- une bande de tissu, plus ou moins étroite, de longueur variable, servant de lien ou d'ornement ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du ruban adhésif : Wiktionnaire.

un **(art au) ruban** : la forme d'art urbain qui consiste à réaliser des œuvres, des installations ou des performances avec du ruban.

un **rubanage** : un enrobage, au moyen de rubans isolants, des conducteurs électriques utilisés dans la fabrication de câbles souterrains.

elle est rubanée, il est **rubané** :

- est enrubanné(e), rubanté(e), garni(e) de rubans ;
- présente des bandes moirées ;
- est marqué(e) de bandes longitudinales, correspondant à des couches de nature ou d'aspect différent ;
- est de forme étroite et allongée ;
- est formé(e) d'un ruban de matière flexible ;
- est muni(e) d'un ou de plusieurs éléments en forme de ruban.

le **rubané** :

- la culture néolithique d'Europe centrale caractérisée par une poterie décorée de motifs le plus souvent linéaires ;
- la période où cette culture s'est développée.

la poterie rubanée

rubaner :

- enrubanner, garnir de rubans ;
- orner quelque chose à la manière d'un ruban ;
- orner d'un motif décoratif figurant un ruban ;
- découper un matériau en bandes étroites ;
- donner une forme de ruban à quelque chose.

se rubaner : prendre la forme d'un ruban.

la **rubanerie** :

- la fabrication, le commerce des rubans ;
- l'ensemble des articles de petite et grande rubanerie.

une rubanerie : un établissement où l'on fabrique des rubans.

une machine rubaneuse, un appareil **rubaneur** : qui sert à rubaner des fibres textiles, de la filasse, qui donne la forme de ruban de fil.

une **rubaneuse** : une machine qui sert à mettre (des câbles) en rubans.

elle est rubanière, il est **rubanier** : concerne la fabrication, le commerce des rubans.

une rubanière, un **rubanier** : une personne qui fabrique ou qui vend des rubans.

un **rubanier** ou **ruban d'eau** : une plante aquatique.

elle est rubantée, il est **rubanté** : est enrubanné(e), garni(e) de rubans.

Le nom (un) ruban est issu par labialisation du -i- devant la labiale -b-, de *riban* de même sens, attesté à partir de 1394, mais probablement plus ancien et lui-même issu du moyen néerlandais *ringband* « collier ».

Les verbes rubaner et enrubanner sont dérivés de ruban. Le verbe enrubanner a aussi été écrit enrubaner, ce qui était logique.

Le nom (une) lemniscate (= une courbe géométrique) est emprunté au latin *lemniscata*, féminin de *lemniscatus* « orné de lemnisques (latin *lemniscus*, du grec λ η μ ν ί σ κ ο ς désignant des rubans attachés aux couronnes, aux palmes des vainqueurs et des suppliants, ou ornant la tête des convives dans un festin) ».

rubato

un (tempo) ***rubato*** : le mode d'exécution qui consiste à décaler légèrement le rythme de la mélodie en retardant certaines notes, en en précipitant d'autres, tandis que l'accompagnement demeure strictement mesuré.

jouer *rubato* :

- selon ce mode d'exécution ;
- avec une grande liberté rythmique.

L'expression italienne *tempo rubato* signifiant proprement « temps dérobé », est attestée comme terme de musique depuis 1601 ; *rubato* est le participe passé de *rubare* « voler, dérober », du germanique *raubôn* (dérober).

rube

un **rube** : la substance blanche et molle que l'on trouve au milieu des tiges de certaines plantes, par exemple la ronce, le chaume.

Ce nom est formé sur le latin rubus « ronce ».

rubebbe, rubebe

une **rubebbe** ou **rubebe** : un instrument à archet, souvent assimilé au rebec.

Le nom (un) rebec est une altération par dissimilation, probablement d'après bec en raison de la forme de l'instrument, de l'ancien français *rubebe, rebebe*, emprunté à l'arabe *rabāb* (rebab).

Le nom (un) rebab ou rabab, rabâb, est emprunté à l'arabe *rabāb* « instrument de musique ressemblant au violon, à une, deux ou trois cordes ».

rubéfaction, rubéfiant, rubéfier

une **rubéfaction** :

- un processus de coloration en rouge du sol par les oxydes de fer sous forme deshydratée ;
- une rougeur de la peau provoquée par une inflammation ou un rubéfiant.

elle est rubéfiante, il est **rubéfiant** :

- est rouge ;
- rend rouge ;
- dont l'application sur la peau produit une irritation accompagnée d'une rougeur locale intense mais passagère.

un **rubéfiant** :

- un agent médicamenteux qui produit la rubéfaction ;
- un révulsif, un sinapisme.

rubéfier :

- rendre rouge ;
- donner une coloration rouge à un sol ;
- rendre la peau rouge par l'effet d'une cause irritante.

Le nom (une) rubéfaction est un dérivé savant de rubéfier, avec le suffixe -faction, sur le modèle de mots comme raréfaction.

Le verbe rubéfier est emprunté au latin *rubefacere* « rendre rouge » « rougir », avec la francisation d'après les verbes en -fier.

rubellite

une **rubellite** : une variété de tourmaline rose rougeâtre à rouge pourpre, très recherchée comme gemme.

Ce nom est un dérivé savant du latin *rubellus* « tirant sur le rouge », avec le suffixe -ite.

rubénien, Rubens

elle est rubénienne, il est **rubénien** : rappelle la manière de peindre de Petrus Paulus **Rubens**, un peintre flamand.

rubéole, rubéoleux, rubéolique

A. une **rubéole** : le nom vulgaire d'une espèce d'aspérule, une plante.

B. une **rubéole** : une fièvre virale éruptive, bénigne, contagieuse et épidémique, due à un virus.

elle est rubéoleuse, il est **rubéoleux** :

- se rapporte à la rubéole ;
- est atteinte ou atteint de rubéole.

une rubéoleuse, un **rubéoleux** : une malade atteinte de rubéole, un malade atteint de rubéole.

elle, il est **rubéolique** : a rapport à la rubéole.

Le nom (une) rubéole est un dérivé savant du latin *rubeus* « roux », avec le suffixe -éole (-ole), sur le modèle de roséole.

rubérythrique

un acide **rubérythrique** : le glucoside de l'alizarine présent dans la garance.

Ce mot est composé de érythr(o)-, du radical de rubia, et du suffixe -ique.

rubescent

elle est rubescente, il est **rubescent** : est légèrement rouge.

Ce mot est emprunté au latin *rubescens*, participe présent de *rubescere* « rougir ».

rubia, rubiacée, rubiadine, rubiale

un **rubia** : le nom scientifique du genre garance.

les **rubiacées** : la famille de plantes dicotylédones gamopétales ayant pour type la garance.
une rubiacée

une **rubiadine** : une matière colorante contenue notamment dans la racine de la garance.

les **rubiales** : l'ordre de plantes à fleurs gamopétales comprenant la famille type des rubiacées et celle des caprifoliacées, soit plus de cinq mille espèces.

Le nom (un) rubia est emprunté au latin de Pline *rubia*, dérivé de *ruber* « rouge ».

Le nom (les) rubiacées est un dérivé savant du latin *rubia* « garance », avec le suffixe -acées.

rubican

un cheval (noir, bai ou alezan) **rubican** :

- dont la robe est semée de poils blancs ;
- pour la couleur de sa robe, n'est pas uniforme, est chinée de blanc.

un **rubican** :

- la robe d'un cheval, de couleur noire, baie ou alezan, qui présente quelques poils blancs épars ;
- la couleur de cette robe.

Ce mot est emprunté à l'italien *rabicano* « robe d'un cheval alezan mêlée de poils blancs ou clairs », emprunté à l'espagnol *rabicano* « cheval présentant des poils blancs sur la queue », composé de *rabo* « queue » (du latin *rapum* « rave », à comparer avec rabouin) et de *cano* « blanc, aux cheveux blancs » (du latin *canus* « blanc »).

rubicelle

une **rubicelle** :

- une rubace ou rubacelle (ci-dessus) ;
- une variété de spinelle jaune d'or.

On lit parfois un rubicelle.

Ce nom est dérivé de rubis, avec le suffixe -elle, sur le modèle de mots comme radicelle.

rubicole

un insecte **rubicole** : qui vit dans le rube, la substance blanche et molle que l'on trouve au milieu des tiges de certaines plantes, par exemple la ronce, le chaume.

voir aussi habitats biotiques.

Ce mot est formé de rubi- du latin *rubus* « ronce », et de -cole.

Rubicon, rubicon

le **Rubicon** : un petit fleuve formant la limite entre l'Italie et la Gaule Cisalpine.

franchir, passer le Rubicon : prendre une décision hasardeuse irrévocable et lourde de conséquences.

un **rubicon** : une version abrégée du piquet à deux.

jouer le rubicon : jouer la partie en quatre coups en doublant les points obtenus par chaque joueur au premier et au dernier coup.

être rubicon : être perdant dans une telle partie de cartes.

Ce nom vient de la locution *passer le Rubicon* « se décider à quelque chose de hasardeux, irrévocable », de Rubicon, en latin *Rubico, Rubiconis*, la rivière servant de frontière entre la Gaule Cisalpine et l'Italie que César franchit avec ses troupes malgré la défense qui en était faite aux généraux romains, sans la permission du Sénat.

rubicond

elle est rubiconde, il est **rubicond** :

- a le teint très rouge ;
- a le visage rouge ;
- est rouge.

Le mot rubicond est emprunté au latin *rubicundus* « rouge, rougeaud ».

rubidium

un **rubidium** : un métal ; un élément chimique.

Ce nom est un dérivé savant du latin *rubidus* « rouge, brun », avec le suffixe -ium.

rubiette

une **rubiette** : un oiseau.

Ce nom est un dérivé savant du latin *rubeus* « roux, roussâtre », avec le suffixe -ette (-et).

rubigineux

elle est rubigineuse, il est **rubigineux** :

- est couverte de rouille, est couvert de rouille ;
- est de couleur rouille.

Le mot rubigineux est emprunté au latin *rubiginosus*, variante de *robiginosus* « rouillé », d'après *rubeus*, voir : rouge.

rubine

une **rubine** : le nom de divers corps chimiques de couleur rouge.

Ce nom est un dérivé savant du latin *rubeus* « roux, roussâtre », avec le suffixe -ine.

rubis

un **rubis** :

- une pierre précieuse transparente d'un rouge vif ;
- une variété de corindon ;
- cette pierre taillée en bijou ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du rubis : Wiktionnaire.

payer rubis sur l'ongle : payer comptant, payer exactement.

(couleur) **rubis** : d'une couleur rouge éclatante.

une **rubace** ou **rubacelle** :

- un rubis d'une couleur claire ;
- un quartz hyalin artificiellement teint en rouge.

Le nom (un) rubis est emprunté au latin médiéval *rubinus* « rubis » (dérivé de *rubeus* « rouge »), la forme du pluriel *rubis* a fait disparaitre *rubi* vers le 16ème siècle ; on trouvait également la forme *robin* jusqu'au 13ème siècle ; la forme française s'explique par l'influence de la forme provençale *robi* où le -n était normalement tombé.

rubricaire, rubricateur, rubrique, rubriqué, rubriquer

une, un **rubricaire** : une personne qui connait à fond les rubriques des livres liturgiques.

un **rubricateur** : un artiste qui, au Moyen Âge, peignait les miniatures dans les manuscrits, ou qui écrivait les mots en couleur sur les chartes et les diplômes.

une **rubrique** :

- une craie rouge dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter des pièces de bois qu'ils veulent équarrir ;
- une terre rouge dont on se servait autrefois pour étancher le sang et pour faire des emplâtres siccatifs ;
- le titre d'un livre, d'un chapitre, écrit autrefois en rouge ;
- un titre indiquant la matière d'un article, d'une émission radiophonique ou télévisée ;
- un article ou une émission, généralement réguliers, traitant d'un sujet déterminé ;
- un titre, une désignation sous lequel ou laquelle on classe une catégorie, un genre ;
- autres sens : CNRTL.

elle est rubriquée, il est **rubriqué** : est indiqué(e), désigné(e) dans un ouvrage, un index, une liste.

rubriquer :

- placer dans une catégorie ;
- créer une catégorie ;
- faire les rubriques, marquer à l'encre rouge.

Le nom (une) rubrique est emprunté au latin *rubrica* « terre rouge » « ocre rouge qui servait notamment à écrire les titres ou articles des lois d'État et peut-être la loi tout entière, tandis que les décisions des tribunaux ou les édits du préteur étaient écrits sur un fond blanc (*album*) ; ce nom a ensuite désigné une rubrique, un titre de loi, et ensuite la loi elle-même », du féminin de l'adjectif *rubricus* « rouge ».

rubro-spinal

la voie **rubrospinale** : qui concerne le noyau rouge formant un amas de substance grise du mésencéphale et la moelle épinière.

il est rubro-spinal, elles sont rubro-spinales, ils sont rubro-spinaux

Ce mot est composé de rubro- tiré du latin *ruber* « rouge » et de spinal.

ruche, ruché, ruchée, rucher, ruchette, rucheur

une **ruche** :

- un abri naturel ou construit par l'homme, de forme et de matière variable, où les abeilles déposent le miel et la cire ;
- l'ensemble formé par l'abri et l'essaim qui l'habite ;
- un essaim, une colonie habitant la même ruche ;
- une agglomération très peuplée, un lieu où règne une activité intense ;
- une voute demi-sphérique ;
- une bande d'étoffe plissée ou froncée qui sert à accompagner et décorer une pièce de vêtement ; les plissés ainsi formés ;
- un tas de tuiles couvertes de chaux et destinées à recueillir le naissain.

elle est ruchée, il est **ruché** :

- est plissé(e) ou froncé(e) en ruche ;
- est garni(e) d'une ruche.

un style ruché (d'un auteur, d'un compositeur, etc.) : ampoulé, apprêté, orné.

une **ruchée** :

- la population d'une ruche ;

- le produit d'une ruche.

un **rucher** :

- un ensemble de ruches réunies sur un même emplacement ;
- un endroit où des ruches sont réunies.

rucher :

- en couture, plisser ou froncer en ruche ;
- garnir d'une ruche, de ruches.

rucher le foin : le disposer en petites meules évoquant des ruches.

une **ruchette** : une petite ruche.

une **rucheuse**, un **rucheur** : une ouvrière ou un ouvrier agricole qui entasse le foin, ou les gerbes de blé, en petits tas semblables à des ruches.

une rucheuse de paille, un **rucheur de paille** : une ouvrière ou un ouvrier utilisant la paille en torsades assemblées par des lamelles de noisetier ou de ronce pour la fabrication des ruches et des paniers destinés à faire le pain de campagne.

une rucheuse d'étoffes, un **rucheur d'étoffes** : une repasseuse ou un repasseur réalisant des bandes d'étoffes plissées.

Le nom (une) ruche vient du gaulois *rusca* « écorce » (à comparer en ce sens avec l'ancien irlandais *rusc*, l'ancien provençal *rusca* « écorce », le catalan *rusc* « écorce de chêne-liège » et « ruche »), les ruches étant à l'origine réalisées à l'aide d'écorces d'arbres comme le chêne-liège ; l'ancienne dénomination est restée pour désigner la ruche en paille tressée apportée dans la Gaule septentrionale par les Francs, car le rapport du mot *rusca* avec la matière utilisée n'était plus senti, le latin *scortea* ayant remplacé *rusca* pour désigner « l'écorce » (des dérivés de *rusca* ont désigné des objets variés, seaux à linge, mesures ou formes à fromage, réalisés à partir d'écorce).

rucksack

un **rucksack** : un sac à dos, un sac de toile à bretelles réglables, comprenant souvent une armature, que l'on porte sur le dos.

On a lu aussi un ruck.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom allemand *Rucksack*, de même sens que le français, est un mot des dialectes alpins, composé de la forme sans inflexion, propre à l'Allemagne du Sud, de l'allemand *Rücken* « dos » et de *Sack* « sac », littéralement « sac à dos ».

ruclon

un **ruclon** : un dépotoir, une poubelle. [Suisse]

rudbeckia, rudbeckie

un **rudbeckia** ou **rudbeckie** : une plante.

Ce nom vient de celui du botaniste suédois Olaf Rudbeck.

rude, rudement

A. [pour une chose] elle, il est **rude** :

- donne du mal, est difficile, pénible à supporter ;
- est dur(e) au toucher, au gout, à l'odorat, à l'oreille ;
- est forte, importante, se fait remarquer ; est fort, important, se fait remarquer.

B. [pour une personne] elle, il est **rude** :

- est primitive, fruste, vigoureuse ; est primitif, fruste, vigoureux ;
- est dure, sévère, résistante ; est dur, sévère, résistant ;

- est redoutable, difficile ;
- est courageuse, hardie ; est courageux, hardi.

rudement :

- d'une manière rude ;
- avec brutalité, violemment ;
- de façon désagréable ;
- avec dureté, sévérité ;
- sans ménagement ;
- d'une façon cruelle, pénible, intensément ressentie ;
- beaucoup, très.

voir aussi : une rudesse, un rudiste, un rudoiement, rudoyer, un rudoyeur.

Le mot rude est emprunté au latin *rudis* « brut, inculte, grossier, ignorant ».

rudenté, rudenter, rudenture

elle est rudentée, il est **rudenté** : est orné(e) de rudentures.

rudenter : orner de rudentures.

une **rudenture** : un bâton uni ou taillé en manière de corde, de roseau, d'asperge, dont on remplit jusqu'au tiers environ les cannelures d'une colonne, d'un pilastre ou un pied de meuble.

Le mot rudenté est un dérivé savant du latin *rudens, rudentis* « cordage de navire, câble », avec le suffixe -é.

rudéral

elle est rudérale, il est **rudéral** : elle, il pousse sur les décombres, les tas d'ordures et généralement aux abords des habitations et sur les voies de circulation.

un sol **rudéral** : un sol formé sur les décombres, remblais, tas d'ordures ou déblais qui sont l'œuvre de l'homme, constitué par un terreau souvent riche en azote et potasse.

elles sont rudérales, ils sont rudéraux

voir aussi : rudologie (ci-dessous).

Le mot rudéral est un dérivé savant du latin *rudus, ruderis* « plâtras, déblais, décombres ».

rudération

une **rudération** :

- un pavage en cailloux ou petites pierres ;
- un hourdage, l'opération qui consiste à appliquer sur les parements d'un mur en moellons ou en pierres brutes un premier enduit de mortier grossier, sur lequel on étend ensuite l'enduit lisse et poli ;
- cet enduit.

Ce nom est emprunté au latin ruderatio « bétonnage » « pavage en blocage ou blocaille ».

rudesse

une **rudesse** :

- le caractère de ce qui est rude ;
- un manque d'élégance, de raffinement ;
- un aspect primitif, fruste et vigoureux ;
- le caractère, la qualité d'une personne rude.

des rudesses :

- un ensemble de faits qui marquent la rudesse d'une chose ;
- des maladresses, un ensemble de faits dénotant un manque d'élégance, de savoir faire ;
- des propos sévères, durs ;

- des actions, une conduite marquant la rudesse d'une personne.

Ce nom est dérivé de rude, avec le suffixe -esse.

rudiment, rudimentaire, rudimentairement

des **rudiments** :

- des notions, des connaissances élémentaires d'une discipline, d'un art, d'une science, d'une doctrine ;
- ce qui est au point de départ, à la base de quelque chose, qui en constitue le commencement, l'ébauche, l'amorce ;
- une forme simplifiée, sommaire d'une chose ; ce qui existe sous cette forme.

un rudiment :

- l'enseignement de base, les matières élémentaires enseignées à un élève ;
- un petit livre contenant les premiers principes d'une discipline, notamment de la grammaire latine ;
- le début d'un organe en voie de développement ; une forme imparfaitement développée d'un organe qui n'apparait qu'à l'état d'ébauche ou de vestige.

elle, il est **rudimentaire** :

- contient les notions élémentaires d'une discipline enseignée aux écoliers ;
- elle est réduite, il est réduit à peu de chose ;
- est élémentaire, simple, peu développé(e), peu élaboré(e) ;
- est d'une simplicité excessive, est insuffisante ou insuffisant par son manque de complexité ;
- pour un organe ou un organisme, existe sous une forme élémentaire, à un stade de développement imparfait ;
- se trouve à l'état d'ébauche ou de vestige.

rudimentairement : d'une façon rudimentaire, sommaire.

Le nom (un) rudiement est emprunté au latin *rudimentum* « apprentissage, débuts, essais » « premiers éléments d'une science, d'un art ».

rudiste

un **rudiste** : un mollusque fossile lamellibranche à coquille épaisse, caractéristique du secondaire.

Ce nom est dérivé de rude, avec le suffixe -iste.

rudoiement

un **rudoiement** : l'action de rudoyer.

Ce nom est dérivé de rudoyer, avec le suffixe -(e)ment.

rudologie, rudologue

la **rudologie** : une étude systématique des déchets, des biens et des espaces déclassés.

une, un **rudologue** : celle, celui qui étudie le contenu des poubelles, dresse des bilans concernant nos modes de production et de consommation, et propose des solutions pour prévenir l'augmentation des déchets ménagers ou industriels.

voir aussi : rudéral (ci-dessus).

rudolphine

des (tables) **rodolphines** ou **rudolphines** : des tables décrivant le mouvement des planètes, commandées à Tycho Brahé par l'empereur Rodolphe II de Habsbourg et terminées par Kelpler en 1627.

Ces mots sont dérivés du nom de l'empereur Rodolphe II de Habsbourg (1552-1612), ou de sa forme allemande *Rudolf*, avec le suffixe -ine (-in).

rudoyer, rudoyeur

rudoyer :

- traiter rudement, sans ménagement, avec brusquerie et plus particulièrement en montrant de la mauvaise humeur et en parlant avec brutalité ;
- manier, manipuler avec brutalité ;
- malmener.

rudoyer un cheval : le mener brutalement.

je rudoie, tu rudoies, il rudoie, nous rudoyons, vous rudoyez, ils rudoient ;
je rudoyais ; je rudoyai ; je rudoierai ; je rudoierais ;
j'ai rudoyé ; j'avais rudoyé ; j'eus rudoyé ; j'aurais rudoyé ; j'aurais rudoyé ;
que je rudoie, que tu rudoies, qu’il rudoie, que nous rudoyions, que vous rudoyiez, qu’ils rudoient ;
que je rudoyasse, qu’il rudoyât, que nous rudoyassions ; que j'aie rudoyé ; que j'eusse rudoyé ;
rudoie, rudoyons, rudoyez ; aie rudoyé, ayons rudoyé, ayez rudoyé ;
(en) rudoyant.

une rudoyeuse, un **rudoyeur**

Le verbe rudoyer est dérivé de rude, avec le suffixe -oyer.

rue

1. une **rue** :

- une voie de circulation bordée de maisons dans une agglomération ;
- en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

en rue, sur la rue [Belgique] : dans la rue.

une **rue piétonnière** : une voie réservée en priorité à la circulation des piétons et aménagée en conséquence. En anglais : *pedestrian thoroughfare*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce titre est inspiré de l’expression, aujourd’hui désuète *Ça fait la rue Michel*, qui était employée autrefois dans l’argot des cochers parisiens. Il existe en effet dans le 3e arrondissement de Paris une rue Michel-le-Comte (nommée avant 1806 rue Michel-Lepeletier). On trouvait jadis dans ce quartier les rédactions de plusieurs journaux et donc de nombreux conducteurs de fiacres qui attendaient que tel ou tel journaliste ait besoin de leurs services. Quand ils avaient touché le prix exact de la course, ils employaient l’expression « ça fait la rue Michel-le-Comte », devenue au fil du temps « ça fait la rue Michel » en lieu et place de « Ça fait le compte, le compte y est ». Courrier des internautes de l'Académie française.

Le nom (une) rue (1) vient du bas latin *ruga* « chemin bordé de maisons » issu, par métaphore du latin classique *ruga* « ride ».

2. une **rue** : une plante.

voir aussi : une ruée (2), les rutacées, une rutine ou un rutoside (ci-dessous).

Le nom (une) rue (2) vient du latin *ruta* de même sens.

ruée

une **ruée** (1) :

- l'action de se ruer, de se précipiter ;
- un mouvement impétueux, incontrôlable ;
- l'action de se presser en grand nombre, en groupe, en un lieu, au même moment ;
- un mouvement fort et continu ;
- un élan ;
- une poussée subite, un déferlement, une irruption brutale.

la ruée vers l'or

Ce nom est un déverbal de ruer.

une **ruée** (2) : de la paille ou du chaume qu'on laisse pourrir afin de le mélanger ensuite au fumier.

Ce nom est dérivé de rue (2), avec le suffixe -ée.

ruelle, rueller

A. une **ruelle** :

- une petite rue ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

B. une **ruelle** (du lit) :

- un espace laissé entre un côté du lit et le mur ou entre deux lits ;
- une alcôve, une chambre à coucher.

rueller :

- ouvrir une rigole entre deux rangées de ceps en les chaussant avec la terre ainsi remuée ;
- creuser un sillon assez profond pour évacuer l'eau dans un labour trop humide.

Le nom (une) ruelle est dérivé de rue, avec le suffixe -elle.

ruement, ruer

un **ruement** :

- une ruade, l'action de ruer ;
- une ruée, l'action de se ruer.

A. **ruer** :

- jeter avec impétuosité. ruer de grands coups :
- frapper de grands coups.

B. **ruer** :

- lancer les bras, les jambes, frapper au hasard, se débattre ;
- pour un quadrupède, lancer vivement et avec force, énervement, mauvaise humeur, etc. les membres postérieurs en arrière et en l'air, en prenant appui sur les antérieurs et en baissant l'encolure ;
- lancer une ruade.

ruer à tort et à travers, ruer dans les brancards

se ruer sur, contre, à, vers :

- se jeter avec impétuosité, avec brusquerie sur, vers quelqu'un, quelque chose ;
- se précipiter ;
- se précipiter en grand nombre ;
- aller en masse ;
- se précipiter avec force ;
- survenir de manière insurmontable, imparable.

voir aussi : une ruade, ruader, une ruée (2), rueur.

Le verbe ruer vient du bas latin *rutare* « lancer », créé sur *rutum* supin de *ruere* « lancer, renverser, bousculer » et pronominal « se précipiter », comme intensif de ce verbe.

ruette

une **ruette** : une petite rue, une ruelle.

rueur

elle est rueuse, il est **rueur** :

- rue ;
- a l'habitude de ruer.

Ce mot est dérivé de ruer, avec le suffixe -eur.

ruffian, ruffianesque, rufian, rufien

un **ruffian** ou **rufian, rufien** :

- un homme débauché, vivant avec des femmes de mauvaise vie, un souteneur ;
- un voyou.

elle, il est **ruffianesque**

Le nom (un) ruffian est emprunté à l'italien *ruffiano* « entremetteur », aussi *rofian, rofiano* en Italie du Nord (d'où l'ancien provençal *rofian, rofien*, depuis 1213), dérivé de *roffia* « saleté », de l'ancien haut allemand *hrŭf* « escarre, croute ».

ruflette

une **ruflette** [nom déposé] : un ruban fronceur qui, cousu à plat sur le bord supérieur d'un rideau, permet de le froncer régulièrement en tirant des fils et comporte les passages du dispositif d'accrochage (crochets mobiles métalliques ou en plastique).

Ce nom est emprunté à l'anglais *rufflette* [nom déposé], lui-même dérivé de *ruffle* « fronce » de *to ruffle* « froncer ».

rugby, rugbyman, rugbystique

le **rugby** : un sport.

le rugby américain : le football américain.

le rugby à treize

le **rugby en fauteuil roulant** ou **rugby (en) fauteuil** : [sports] le parasport se jouant avec un ballon rond dans un gymnase, dans lequel s'affrontent deux équipes de quatre joueurs en fauteuil roulant à propulsion manuelle dont l'un doit atteindre l'en-but adverse en étant en possession du ballon. Dans le rugby en fauteuil roulant, les passes peuvent s'effectuer vers l'avant et la défense peut s'exercer contre un adversaire qui n'est pas en possession du ballon. Le rugby en fauteuil roulant est réservé à des joueurs dont le handicap concerne les bras et les jambes. En anglais : *quad rugby, wheelchair rugby*. Voir aussi : en-but, parasport. Journal officiel de la République française du 16 décembre 2023.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du rugby à XV : Wiktionnaire.

[en anglais : *rugbywoman, rugbyman*] : une joueuse, un joueur de rugby.

elle, il est **rugbystique** : est relative, est relatif au rugby.

Ce sport a d'abord été appelé football-rugby, par opposition au football association.

Ce nom est emprunté à l'anglais Rugby, le nom de la ville du comté de Warwick où se trouve l'école où ce jeu fut inventé en 1823, employé pour désigner ce jeu par abréviation de *Rugby Game* « jeu de Rugby » ou *Rugby football* « football de Rugby ».

rugination, rugine, ruginer

une **rugination** :

- l'action de ruginer ;
- autrefois, un raclage de la cavité utérine.

une **rugine** : un instrument chirurgical formé d'une petite plaque d'acier à bords biseautés supportée par un manche et servant à racler les os.

ruginer : racler un os au moyen de la rugine.

Le nom (une) rugine est emprunté au latin médiéval *rugo, ruginis*, de même sens, latinisation de *roisne*, forme ancienne de rouanne.

rugir, rugissant, rugissement, rugisseur

rugir :

- pour le lion, et d'autres animaux, pousser le cri grave et sonore propre à son espèce ;
- pour une personne, pousser des cris inarticulés, rauques et violents ;
- exprimer un sentiment ou quelque chose d'autre avec force, violence ;
- pour une chose, produire un bruit sourd et puissant.

je rugis, tu rugis, il rugit, nous rugissons, vous rugissez, ils rugissent ;
je rugissais ; je rugis ; je rugirai ; je rugirais ;
j'ai rugi ; j'avais rugi ; j'eus rugi ; j'aurai rugi ; j'aurais rugi ;
que je rugisse, que tu rugisses, qu'il rugisse, que nous rugissions, que vous rugissiez, qu'ils rugissent ;
que je rugisse, qu'il rugît, que nous rugissions ; que j'aie rugi ; que j'eusse rugi ;
rugis, rugissons, rugissez ; aie rugi, ayons rugi, ayez rugi ;
(en) rugissant.

elle est rugissante, il est **rugissant** :

- rugit ;
- pousse des cris inarticulés, rauques et violents ;
- produit un bruit sourd et violent ;
- exprime ses sentiments, le plus souvent le mécontentement, avec force, violence.

les **quarantièmes rugissants** : une zone située entre les 40ème et le 50ème parallèles de l'hémisphère sud, où les vents sont violents.

un **rugissement** :

- l'action de rugir ; le résultat de cette action ;
- le cri du lion et de certains grands fauves ;
- un cri inarticulé, rauque et violent ;
- un hurlement ;
- un bruit sourd et violent ;
- l'expression d'un sentiment avec force, violence.

une rugisseuse, un **rugisseur** : une personne qui rugit, s'exprime avec force, violence.

voir aussi : un rut.

Le verbe rugir, emprunté au latin *rugire* de même sens, a éliminé la forme plus francisée *ruir(e)* usitée jusqu'au 16ème siècle.

rugosimètre, rugosité, rugueux

un **rugosimètre** : un appareil servant à estimer la rugosité d'une surface en l'explorant à l'aide d'un palpeur.

une **rugosité** :

- le caractère, l'état d'une surface rugueuse, inégale ;
- une petite aspérité d'une surface ;
- une saillie rude au toucher ;
- autres sens : CNRTL.

elle est rugueuse, il est **rugueux** :

- dont la surface présente des petites aspérités, des irrégularités rudes au toucher ;
- est désagréable au toucher ;
- est désagréable aux sens ;
- présente des irrégularités, des reliefs sur sa surface ;
- est d'un caractère difficile, brusque ;
- manque d'aménité ou de modération dans ses rapports avec autrui ;
- traduit ce trait de caractère.

un **rugueux** : un fil dentelé qui, quand on l'arrache d'un coup sec, enflamme l'étoupille d'un canon en frottant sur le fulminate.

Le nom (une) rugosité est dérivé de rugueux, d'après l'étymon latin, avec le suffixe -ité. Le bas latin *rugositas* signifie « froncement de sourcil ».

Le mot rugueux est emprunté au latin *rugosus* « ridé, plissé ; rugueux ».

rugula

une **rugula** : chez les hyménoptères, une strie sur une partie du corps.

ruilée, ruiler

une **ruilée** : une bordure de ciment, de plâtre ou de mortier, qui sert à combler un joint entre un toit et un mur.

ruiler : combler un joint entre un mur et un toit avec une ruilée.

Le verbe ruiler est dérivé de l'ancien français *riule* « règle servant à régler », par métathèse, (à comparer avec tuile), en moyen français *ruile*, spécialement « règle de maçon d'où pend un fil à plomb » « truelle à gâcher le mortier », un mot demi-savant issu du latin *regula*, à comparer avec règle. L'usage de ce verbe en maçonnerie semble issu de ruilée qui est dérivé de ruile.

ruine, ruiné, ruine-babine, ruine-de-Rome, ruiner, ruineusement, ruineux, ruiniforme, ruinique, ruiniste, se ruinoter, ruinure

une **ruine** :

- un effondrement partiel ou total d'une construction ou d'un ensemble d'édifices à la suite d'une dégradation naturelle, d'une destruction volontaire ou accidentelle ;
- une altération profonde, une désagrégation d'une chose abstraite, aboutissant à sa disparition ;
- une destruction soudaine et complète de quelque chose ;
- une perte des biens, de la fortune ;
- un effondrement financier d'une ou de plusieurs personnes physiques ou morales ;
- une cause de l'effondrement de quelque chose, de la perte de quelqu'un ;
- une source de dépenses excessives ou source de pertes.

une ruine ou des ruines :

- une construction ou un ensemble d'édifices partiellement ou totalement écroulés ;
- un important dégât matériel résultant d'une cause violente.

des ruines : des vestiges d'une chose en partie détruite.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la ruine : Wiktionnaire.

elle est ruinée, il est **ruiné** :

- pour une construction, un édifice, est en ruines ;
- pour une chose, est en très mauvais état ;
- pour une personne, son état physique, une partie de son corps, dont l'état physique est délabré par l'âge, les excès ;
- pour un cheval, ses membres, dont la vigueur est diminuée par l'âge, la maladie, etc. ;
- pour une chose, est réduite à néant de façon progressive ou soudaine ;
- pour une personne, une famille, une collectivité, est moralement abattue ;
- a perdu son honneur, sa réputation ;
- a perdu ses biens, sa fortune.

une, un **ruine-babine**(s) [Canada] :

- un harmonica ;
- une guimbarde.

une **ruine-de-Rome** ou **ruine de Rome** : une cymbalaire, une plante.

ruiner (1) :

- réduire en ruines ;
- dégrader une chose, la mettre en très mauvais état ;
- dévaster un lieu, ses richesses ;
- en savoir plus : CNRTL.

se ruiner : se dégrader.

elles se sont ruinées, elles sont ruinées.
elles se sont ruiné la santé, elles ont ruiné leur santé, elles se la sont ruinée.

ruineusement : d'une manière ruineuse.

elle est ruineuse, il est **ruineux** :

- pour une construction ou un ensemble d'édifices, est en très mauvais état, menace ruine ;
- pour une chose abstraite, est dépourvue de solidité ;
- est gravement dommageable ;
- amène la ruine ;
- est très couteuse ou couteux.

un relief, une forme, un contour **ruiniforme** ou **ruinique** : qui présente, sous l'action de l'érosion, un aspect de ruine.

un minéral ruiniforme ou ruinique : dont les veines semblent figurer un paysage de ruines.

une, un **ruiniste** : une, un peintre, une dessinatrice ou un dessinateur de ruines.

se ruinoter : se ruiner.

Le nom (une) ruine est emprunté au latin *ruina* « chute, écroulement ; effondrement de bâtiment, ruine ; au figuré : écroulement, effondrement ; catastrophe, désastre, destruction ».

ruiner (2) : entailler latéralement une solive, un poteau pour donner plus de prise à la maçonnerie des entrevous.

une **ruinure** : une entaille pratiquée sur la face latérale d'une solive ou d'un poteau pour donner plus de prise à la maçonnerie des entrevous.

Le verbe ruiner (2) est une variante de l'ancien français *roisnier* (rouanner).

ruisseau, ruisselant, ruissèlement, ruisseler, ruisselet, ruisselis, ruissellement, ruisselure, ruisson

un **ruisseau** :

- un cours d'eau d'importance relativement peu considérable par rapport à la rivière ;
- une quantité plus ou moins abondante d'un liquide coulant de façon continue ;
- ce qui s'étend, se répand, se déverse à la manière d'un fluide, de façon continue et parfois en abondance ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est ruisselante, il est **ruisselant** :

- coule, s'écoule de façon continue, souvent en abondance ;
- est couverte, est couvert d'un liquide coulant sans s'arrêter et en abondance ;
- a en abondance, répand à profusion, déborde, regorge de quelque chose qui tend à se manifester au dehors.

ruisseler :

- couler, s'écouler de façon continue ;
- se répandre en abondance ;
- être couvert d'un liquide qui coule de façon continue, souvent en abondance ;
- abonder en, être rempli de.

je ruissèle ou je ruisselle, tu ruissèles ou tu ruisselles, il ruissèle ou il ruisselle, nous ruisselons, vous ruisselez, ils ruissèlent ou ils ruissellent ;
je ruisselais ; je ruisselai ; je ruissèlerai ou ruissellerai ; je ruissèlerais ou ruissellerais ;
j'ai ruisselé ; j'avais ruisselé ; j'eus ruisselé ; j'aurai ruisselé ; j'aurais ruisselé ;
que je ruissèle ou que je ruisselle, que tu ruissèles ou que tu ruisselles, qu'il ruissèle ou qu'il ruisselle, que nous ruisselions, que vous ruisseliez, qu'ils ruissèlent ou qu'ils ruissellent ;
que je ruisselasse, qu'il ruisselât, que nous ruisselassions ; que j'aie ruisselé ; que j'eusse ruisselé ;
ruissèle ou ruisselle, ruisselons, ruisselez ; aie ruisselé, ayons ruisselé, ayez ruisselé ;
(en) ruisselant.

un **ruisselet** :

- un petit ruisseau ;
- une faible quantité de liquide qui s'écoule ;
- ce qui s'étend, se répand à la manière d'un petit ruisseau.

un **ruissèlement** (*anciennement* : **ruissellement**) :

- l'action, le fait de ruisseler, de s'écouler de façon continue ;
- ce qui s'écoule en ruisselant ;
- une eau, un liquide qui ruissèle ;
- un écoulement à la surface du sol, des eaux de pluie ou de celles de la fonte des neiges, pouvant constituer un facteur d'érosion important ;
- l'action de s'écouler, de se répandre d'une façon qui évoque l'eau qui ruisselle ;
- ce qui s'écoule, se répand de cette manière ;
- [sciences de la Terre / hydrologie] En anglais : *runoff*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ruisselis** : un écoulement, un ruissellement.

une **ruisselure** : un effet de ruissellement.

un **ruisson** ou **russon** : un petit canal alimenté par un chenal dont l'eau se déverse dans les claires ou les salines.

Le nom (un) ruisseau vient du latin populaire *rivuscellus*, un diminutif de *rivus* « petit cours d'eau » (voir : ru), de même formation que *ramuscellus*, voir : rinceau.

Le verbe ruisseler est dérivé de *ruissel*, une forme ancienne de ruisseau.

Le verbe dériver est dérivé du latin *rivus* « ruisseau ».

rumb

un **rumb** ou un **rhumb** (de vent), une aire de vent : une mesure de l'angle d'un quart, compris entre deux des trente-deux divisions du compas de marine.

une ligne de rhumb : une courbe décrite par un navire lorsqu'il coupe tous les méridiens sous le même angle.

Ce nom est une altération sous l'influence de l'espagnol *rumbo* et de l'anglais *rhumb*, tous deux empruntés au latin *rhombus* (rhombe), de *rym de vent*, lequel est emprunté à l'anglais *rim* « cercle extérieur d'une roue ; coin extérieur d'un objet, d'un objet circulaire ». Au 17ème siècle, la prononciation hésite entre rumb et *rum*, comme en attestent aussi les dérivés *arrumer* et *rumer* « désigner les huit vents principaux dans les cartes marines ».

rumba

une **rumba** :

- une danse d'origine cubaine ;
- une musique.

faire la rumba : faire la fête.

Le nom (une) rumba vient de ce mot hispano-américain (Cuba) dont le sens « danse provocante » est issu de celui de « fête, partie de plaisir », tiré de l'espagnol *rumbo* « vacarme, tapage ».

rumble

un ***rumble*** : une vibration de très basse fréquence, produisant un ronflement dans le système amplificateur d'un tourne-disque.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rumble* « bruit sourd, grondement, roulement », attesté depuis la fin du 14ème siècle, d'où, en particulier « bruit dû à des vibrations d'origine mécanique dans un tourne-disque », du verbe *to rumble* à valeur onomatopéique et dont les correspondants germaniques laissent supposer une origine commune.

rumen

un **rumen** : une panse, la première poche de l'estomac des ruminants où s'accumule l'herbe qui doit être ruminée.

Ce nom vient de ce mot latin signifiant « premier estomac des ruminants ; gosier, panse ».

rumeur

une **rumeur** :

- un bruit confus produit par la présence d'un certain nombre de personnes qui parlent, crient ou s'activent plus ou moins loin ;
- une nouvelle sans certitude qui se répand de bouche à oreille, un bruit inquiétant qui court ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est rumoreuse, il est **rumoreux** : fait entendre une rumeur, des bruits sourds.

Ce nom vient du latin *rumor*, de l'accusatif *rumorem* « bruits vagues » « propos colportés ».

rumex

un **rumex** : une plante.

Ce nom vient du mot latin *rumex* signifiant « sorte d'arme de jet », en botanique « patience » à cause de sa feuille en fer de lance ; ce mot a été repris par Linné.

Le nom (une) ronce vient du latin *rumicem*, accusatif de *rumex, rumicis*, attesté au 4ème siècle au sens de « ronce » ; *rumex* a d'abord désigné une sorte d'arme de jet et une sorte d'oseille ou de patience ainsi nommée à cause de la forme de la feuille en fer de lance.

ruminant, rumination, ruminement, ruminer, rumineur, rumineux

elle est ruminante, il est **ruminant** : rumine.

les **ruminants** : un sous-ordre de mammifères.

une ruminante, un **ruminant** : une personne placide et molle.

une **rumination** :

- le processus par lequel les ruminants régurgitent les aliments emmagasinés dans le rumen et les mastiquent de nouveau avant de les avaler définitivement ;
- une pensée approfondie portant sur un sujet particulier ;
- l'action de revenir sans cesse en esprit sur le même sujet ;
- une idée qui occupe de façon obsédante l'esprit d'une personne ;
- un ressassement incoercible d'idées sombres, de prévision pessimiste dans les états dépressifs et les délires de persécution.

un **ruminement** : une rumination.

ruminer :

- mâcher une seconde fois un aliment après l'avoir régurgité ;
- mastiquer longuement ;
- tourner et retourner quelque chose dans son esprit ;
- réfléchir longuement sur quelque chose ;
- revenir de façon obsessionnelle sur un même thème, une même préoccupation ;
- ressasser des idées sombres ;
- être en proie à la rumination mentale.

une rumineuse, un **rumineur** : une personne qui rumine .

une rumineuse, un **rumineux** : une personne qui est en proie à une idée fixe, à une obsession.

un **mérycisme** : une régurgitation pathologique similaire à la rumination.

Le nom (une) rumination est emprunté au latin *ruminatio* « rumination », au figuré « répétition; réflexion », dérivé de *ruminare* (voir : ruminer).

Le verbe ruminer, emprunté au latin *ruminare* « ruminer » et par suite « répéter, remâcher », dérivé de *rumen* « premier estomac des ruminants », a éliminé au sens propre l'ancien français *rongier* (voir : ronger).

rumoreux

elle est rumoreuse, il est **rumoreux** : fait entendre une rumeur, des bruits sourds.

rumsteck, rumsteak

un **rumsteck** ou **rumsteak, romsteck,.. :** un morceau de l'aloyau de bœuf.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rump-steak*, composé de *steak* « tranche » et *rump* « croupe (d'un animal) ».

run

[en anglais : *run*] un rodéo motorisé sur la voie publique.

runabout

un **runabout** : un canot automobile de course ou de plaisance, non habitable, à moteur intérieur fixe.

Ce nom est emprunté à l'anglais *runabout* « petit véhicule à cheval ou à moteur, type d'automobile » et « canot automobile », attesté depuis le moyen anglais et désignant celui qui court de place en place, de *to run* « courir » et *about* « autour ».

rune, runiforme, runique

une **rune** : un caractère du plus ancien système d'écriture des langues germaniques orientales et septentrionales, auquel étaient attribuées certaines vertus magiques.

un alphabet **runiforme** : un ancien alphabet turc en usage chez les Kirghiz de l'Iénisséi et dont les signes graphiques ont la forme des runes.

elle, il est **runique** :

- constitue une rune ;
- est formé(e) de runes ;
- est écrite ou gravée en runes ; est écrit ou gravé en runes.

une pierre runique : une pierre qui porte une inscription ou plusieurs inscriptions en runes.

l'art runique : l'art scandinave du 3ème au 10ème siècles.

du **runique** : un système d'écriture composé de runes.

la **runologie** : la discipline ayant pour objet l'étude de l'écriture et des textes runiques.

une, un **runologue** : une, un spécialiste de l'écriture runique.

Le nom (une) rune est emprunté par l'intermédiaire d'une langue scandinave (en danois, en norvégien *rune*, en suédois *runa*), à l'ancien nordique *rún* « secret ; signe magique, rune », à comparer avec le gothique *rūna* « secret », l'anglosaxon *rūn* « secret, rune ».

runite

une **runique** : un nom vernaculaire de *Dichonia aprilina*, un lépidoptère de la famille des noctuidés.

running

Une nouvelle activité physique est apparue, qui, assurément, n’avait jamais encore été pratiquée. Voici en quoi consiste cette chose si surprenante qu’elle n’a pas encore été nommée en français : on se vêt d’une tenue sportive et l’on s’en va courir à pied, pour son plaisir, pour se maintenir en forme, pour se changer les idées, etc. Cette activité s’appelle le **running**, mot anglais dérivé de *to run*, « courir ». Avouons qu’il faudrait singulièrement être de mauvaise foi pour trouver quelque ressemblance entre cette pratique si neuve et celles que l’on appelait, en des temps très anciens, course à pied ou naguère, à l’aide d’anglicismes entrés dans la langue, footing ou jogging. En savoir plus : Académie française.

Molière use souvent du comique de répétition. Il n'est pour s'en convaincre que de songer au fameux « Que diable allait-il faire dans cette galère ? » des Fourberies de Scapin, ou au non moins célèbre « Le poumon, le poumon vous dis-je » du Malade imaginaire. Le procédé est universel et les humoristes de tous genres l'emploient. On peut penser au sparadrap du capitaine Haddock, dans L'Affaire Tournesol, comme au sketch du Croissant de Fernand Raynaud. Aussi n'est-il pas nécessaire de recourir à la locution anglaise *running gag* puisqu'on parle depuis longtemps d'effet comique récurrent voire de gag récurrent et, pour désigner cette forme de comique, de comique de répétition. Académie française.

runologie, runologue

la **runologie**, une, un **runologue** : voir rune (ci-dessus).

ruolz

un **ruolz** : un alliage à base de cuivre, argenté ou doré par galvanoplastie, utilisé en orfèvrerie.

c'est du ruolz : c'est du toc.

Ce nom vient de celui du chimiste français Ruolz qui inventa ce procédé en 1841.

rupéisation

une **rupéisation** : une transformation en Région Ultrapériphérique (RUP).

rupélien

le **rupélien** : en géologie, l'étage de l'oligocène équivalent parfois au stampien.

Ce nom est dérivé de Rupel, le nom d'un affluent de l'Escaut, avec le suffixe -ien.

ruper

ruper : manger ; brouter. [Suisse]

rupestre

elle, il est **rupestre** :

- se rapporte aux rochers ;
- est taillé(e), creusé(e) dans un rocher ou est exécuté(e) sur une paroi rocheuse ;
- est rupicole, croît sur les rochers ;
- habite les rochers, vit parmi les rochers.

Le mot rupestre est emprunté au latin scientifique *rupestris*, dérivé du latin *rupes* « paroi de rocher ».

rupicapriné

les **rupicaprinés** : la sous famille de bovidés dont le représentant principal en Europe est le chamois et en Amérique la chèvre des Rocheuses.

Ce nom est dérivé du latin scientifique *rupicapra*, composé lui-même de *rupes* « paroi de rocher » et de *capra* « chèvre » avec le suffixe -inés, ou est dérivé de caprin avec le suffixe -é.

rupicole

elle, il est **rupicole** :

- pousse sur les roches ;
- vit dans, sur les rochers.

un **rupicole** ou **coq-de-roche**, **coq de roche** : un oiseau passereau.

Le mot rupicole est composé de rupi- « rocher », du latin. rupi- de *rupes, rupis* « paroi rocheuse » et -cole « qui habite », du latin -*cola*, de *colo* « j'habite ».

rupin, rupiner

elle est rupine, il est **rupin** :

- est richement vêtu(e) ;
- est riche ;
- est luxueuse ou luxueux ;
- est très couteuse ou couteux ;
- est remarquable dans son genre ;
- est réussi(e).

une rupine, un **rupin** : une richarde ou un richard, une, un riche.

du **rupin** :

- de l'argent ;
- une élégance somptueuse, un luxe.

rupiner :

- travailler pour réussir ;
- réussir.

elle est rupe, il est **rup** :

- est fortuné(e) ;
- est riche et généreuse ou généreux ;
- est remarquable dans son genre.

une rupe, un **rup** :

- une personne riche ;
- un grand seigneur.

Le mot rupin est dérivé de *rupe, ripe* « dame », probablement un emploi figuré, par l'intermédiaire de *ripe* « méchante femme », de *ripe* « gale », déverbal de *riper* « gratter ».

rupt

un **rupt** :

- en Lorraine, un petit ruisseau ;
- dans les Vosges, un torrent.

un **ru** : un petit ruisseau.

rupté, rupteur, ruptile, ruption, rupture, rupturer

une gaine ruptée, un élément **rupté** : [nucléaire / fission - combustible] se dit de la gaine endommagée d'un élément combustible, qui n'assure plus la fonction de confinement de la matière solide ; par extension, se dit de l'élément combustible lui-même. En anglais : *failed*. Voir aussi : capsule à crayon, élément combustible, inétanche. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

un **rupteur** :

- un appareil ou un dispositif pour séparer ou interrompre ;
- [électricité] dans une bobine d'induction, appareil servant à interrompre et rétablir successivement le courant primaire. En anglais : *breaker*. Voir aussi : sectionneur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un organe **ruptile** : en botanique, qui s'ouvre en se déchirant d'une manière irrégulière.

une **ruption** : l'action de mélanger les couleurs, les teintes sur la palette.

une **rupture** :

- l'action de rompre ou de se rompre ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **rupture de charge** : une obligation, plus ou moins couteuse en temps et en argent, de décharger et de recharger lors d'un changement de mode de transport physique. en savoir plus : Géoconfluences

une **rupture de pente** : une augmentation brusque et importante de l'inclinaison d'une pente descendante. Un skieur, un planchiste ou un cycliste peut exploiter une rupture de pente soit en la compensant pour rester le plus possible en contact avec le sol, soit en décollant pour effectuer une figure acrobatique. En anglais : *drop-off*. Journal officiel de la République française du 10/08/2013.

une **rupture spontanée d'un film** : [chimie / chimie physique] une rupture d'un film liquide provoquée par un amincissement local excessif dû à des ondulations d'origine exclusivement thermique. En anglais : *film spontaneous rupturing*. Voir aussi : épaisseur critique d'un film, mode péristaltique d'un film. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

rupturer : provoquer une destruction accidentelle de la continuité d'un organe.

Le nom (un) rupteur est dérivé de rompre, d'après rupture, peut-être par emprunt au latin *ruptor* « celui qui rompt, qui trouble, violateur » déjà emprunté au début du 16ème siècle.

Le mot ruptile est dérivé de *ruptum*, le participe passé de *rumpere* (voir : rompre), avec le suffixe -ile du latin scientifique *-ilis*.

Le nom (une) ruption est emprunté au latin de l'époque impériale *ruptio* « effraction, action de casser, bris », dérivé de *rumpere* (voir : rompre et rupture).

Le nom (une) rupture est emprunté au latin *ruptura* « rupture, bris », dérivé du radical du supin de *rumpere* (voir : rompre) à côté des formes d'ancien et moyen français régulièrement issues du latin ou demi-savantes telles que *roture* « déchirure », *routure* « hernie », *ropture* « non respect, transgression (d'une ordonnance) », *rompture* (d'une trêve, d'un mariage) et *roupture* « fracture, brèche ».

rural, ruralement, ruralisme, ruralité, rurbain, rurbanisable, rurbanisation, rurbanité, ruricole

elle est rurale, il est **rural** :

- appartient aux champs, concerne les champs, la campagne ;
- est de la campagne ;
- vit à la campagne ;
- dont l'activité s'exerce à la campagne ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

elles sont rurales, ils sont ruraux

Rural isolé, hyper-rural, rural « profond » : Géoconfluences

des **néoruraux** : les nouveaux habitants des communes rurales, originaires de communes urbaines, s'installant dans un espace où ils n'ont pas d'attaches familiales. En savoir plus : Géoconfluences.

une néorurale, un **néorural** : celui qui s'installe à la campagne pour y exercer une activité professionnelle. des néorurales, des néoruraux

elle est néorurale, il est **néorural** : concerne ce changement de mode de vie.

ruralement : d'une manière rurale.

une **déruralisation** : un dépeuplement du milieu rural.

un **ruralisme** : une recherche et une propagande pour l'aménagement des campagnes au bénéfice, non seulement des ruraux, mais encore des villégiateurs et des touristes de la population urbaine.

une **ruralité** :

- la condition des choses et des gens de la campagne ;
- le caractère, l'état de ce qui est rural.

elle est rurbaine, il est **rurbain** : elle est relative, il est relatif à la rurbanisation.

une zone rurbaine : une zone rurale à urbanisation éparpillée.

une rurbaine, un **rurbain** : une habitante ou un habitant très proche d'une ville.

un terrain rural **rurbanisable** : qui peut être urbanisé.

une **rurbanisation** :

- un processus d'urbanisation progressive d'un territoire rural autour de noyaux d'habitat traditionnels, caractérisé par l'installation de populations dont l'activité principale est liée à la ville. En anglais : *rurbanization*. Voir aussi : étalement urbain. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.
- le développement des villages proches des grandes villes, dont ils constituent les banlieues ;
- le processus d'urbanisation rampante de l'espace rural, d'imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées. en savoir plus : Géoconfluences.

une **rurbanité** : le caractère d'un environnement urbain donné aux campagnes.

elle, il est **ruricole** : vit dans les champs.

Le mot rural est emprunté au latin *ruralis, rurale* « de la campagne, champêtre ».

Le mot rurbain est composé de rur- de rural et de -bain d'urbain, probablement d'après l'anglais rurban attesté en 1918.

Le mot ruricole est composé de ruri- du latin *rus, ruris* « campagne » et -cole.

ruscicole

elle, il est **ruscicole** : vit dans le fragon, une plante buissonnante vivace.

Ce mot est composé de rusci du latin *ruscum, ruscus* « fragon épineux », et -cole.

ruse, rusé, ruser

une **ruse** :

- un expédient, une habileté particulière du gibier pour échapper à ses poursuivants ;
- un procédé habile dont on use pour tromper ;
- une astuce, un truc permettant de résoudre une difficulté, de faire quelque chose ;
- un enchainement de mouvements qui ne correspond pas à la méthode habituelle pour escalader un segment donné. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

la ruse :

- l'habileté à feindre pour arriver à ses fins ;
- l'art de tromper.

des ruses [Belgique] : des difficultés, des ennuis.

elle est rusée, il est **rusé** :

- a recours à la ruse ;
- agit avec ruse ;
- est adroite, est adroit à déjouer les pièges pour arriver à ses fins ;
- annonce la ruse, manifeste de la ruse ;
- est organisé(e), monté(e), exécuté(e) avec ruse, avec finesse et habileté.

une rusée, un **rusé** : une personne qui agit avec ruse.

ruser :

- user de détours pour échapper à ses poursuivants ;
- avoir recours à la ruse ;
- tromper en usant d'artifices ;
- manœuvrer habilement pour contourner ce qui contrarie un projet, pour échapper à ce qui hante, poursuit quelqu'un ;
- manœuvrer habilement pour se concilier quelqu'un, l'abuser.

Le nom (une) ruse est un déverbal de l'ancien français *reuser*, ruser « repousser, faire pencher, faire repartir » et « se retirer, reculer », issu du latin *recusare* « repousser, refuser » (voir l'étymologie de récuser). En savoir plus : CNRTL.

rush

un **rush** :

- une attaque impétueuse des joueurs d'une équipe sportive ; une charge d'un joueur engagé dans une compétition ;
- un effort décisif d'un coureur ou d'un cavalier parvenu en fin de course, qui accélère brutalement son allure pour dépasser ses concurrents ;
- une affluence subite d'un grand nombre de personnes dans une même direction, à un même endroit ;
- une épreuve, un film brut après développement et avant montage.

des rushs [pluriel anglais : *rushes*] :

- l'ensemble des prises de vue filmées, telles qu'elles se présentent avant le montage ;
- la séance de projection de ces prises de vue.

Ce nom est emprunté à l'anglais *rush* « mouvement brusque, précipitation », du verbe *to rush* qui est issu d'une forme d'anglo-normand correspondant à l'ancien français dont est issu ruser. Le terme angl. est attesté depuis 1850 à propos de la ruée vers les champs aurifères, en sport en 1857 et cinéma depuis 1924.

rusma

un **rusma** : une préparation dépilatoire dont se servent les Orientaux, composée principalement de réalgar et de chaux vive.

Ce nom est emprunté au turc *khorozma* « préparation dépilatoire », lui-même emprunté au grec « onguent, parfum, fard ».

ruskof, russe, russekof, russenorsk, Russie, russien, russification, russifier, russisme, russkof, russo-, russophile, russophilie, russophobe, russophobie, russophone

une, un **ruskof** ou **russekof, russkof** : celui, celui qui était originaire d'U.R.S.S..

elle, il est **ruskof** ou **russekof, russkof** : concerne l'U.R.S.S..

le **ruskof** : la langue russe.

elle, il est **russe** : est de la Russie (en savoir plus : CNRTL).
une, un Russe.

le **russenorsk** : le sabir des pêcheurs russes et des pêcheurs norvégiens parlé au 19ème siècle dans l'Océan Arctique.

la **Russie** ou la **Fédération de Russie**
nom des habitants : Russe.

capitale : Moscou ; nom des habitants : Moscovite.
Ekaterinbourg ou Iekaterinbourg ; nom des habitants : Ekaterinbourgeoise ou Iekaterinbourgeoise, Ekaterinbourgeois ou Iekaterinbourgeois.
Saint-Pétersbourg ; nom des habitants : Pétersbourgeoise, Pétersbourgeois.

le **russe** : une langue.

elle est russienne, il est **russien** : est russe.

- grand-russien : de la Russie proprement dite, anciennement Grande Russie.
- blanc-russien : de Biélorussie, anciennement Russie Blanche.
- petit-russien : d'Ukraine, anciennement Petite Russie.

une **russification** : l'action de russifier ; le résultat de cette action.

russifier :

- faire adopter les institutions, les coutumes, la langue russe ;
- rendre russe.

un **russisme** :

- un trait spécifique ou un ensemble de traits spécifiques des Russes, de la Russie ;
- une tournure propre à la langue russe.

On a lu aussi un russicisme.

russo-allemand, russo-américain, russo-anglais, russo-chinois, russo-français, russo-japonais, russo-polonais, russo-sibérien, russo-turc,...

elle, il est **russophile** : est favorable aux Russes, à la Russie.

une, un **russophile**

une **russophilie** : le fait d'être favorable aux Russes, à la Russie.

elle, il est **russophobe** : s'oppose systématiquement aux Russes, à la Russie.

une, un **russophobe**

une **russophobie** : l'attitude, le comportement des russophobes.

une, un **russophone** : celle, celui qui parle le russe.

Le nom de la Russie est en russe Россия (*Rossiya*). Généralement accepté comme dérivé d'un groupe varègue appelés Rus' et l'État rus' de Kiev qu'ils cofondent. Les Soviétiques attribuèrent la fondation de cet État aux groupes culturellement slaves et non scandinaves, et croyaient donc que le terme *Rossija* dérivait du nom de la Ros près de Kiev. Le nom *Rossiya* utilisé depuis le XVIIe dérive du grec Ρωσία, dérivant lui-même de Ρως, un nom ancien pour les peuples du Rus'. *Krievija* (letton) vient de celui de la tribu Krivich, apparentés aux biélorusses modernes. *Vene, Venemaa* (estonien), *Venäjä* (finnois) vient du nom de la tribu des Venedes. En savoir plus : Wikipédia.

Le mot russe est un dérivé régressif du toponyme Russie, le nom donné naguère à l'empire des tsars qui s'étendait des rives de la Baltique au Pacifique, puis à la principale république de l'U.R.S.S. ; ce nom a remplacé le mot moscovite dérivé de Moscovie, le nom donné jusqu'au 17ème siècle à la principauté de Moscou.

Le nom (le) russenorsk est composé de russe et du norvégien *norsk* « norvégien ».

russon

un **russon** ou **ruisson** : un petit canal alimenté par un chenal dont l'eau se déverse dans les claires ou les salines.

voir : ruisseau.

russule

un **russule** : un champignon.

Ce nom est emprunté au latin scientifique moderne *russula* de même sens, du féminin du bas latin *russulus* « rougeâtre », diminutif du latin classique *russus* « rouge, roux », voir : roux.

rustaud, rustauderie

elle est rustaude, il est **rustaud** :

- manque d'éducation, de savoir-vivre, d'élégance ;
- témoigne d'un manque de finesse, de délicatesse ;
- relève d'un manque de raffinement, de savoir-vivre, d'éducation.

une rustaude, un **rustaud** :

- une, un rustre ;
- une personne qui vit à la campagne, une paysanne ou un paysan.

une **rustauderie** : un air, une manière de rustaud.

Le mot rustaud est dérivé de *ruste*, une variante ancienne de rustre, avec le suffixe -aud.

ruste

une **ruste** : un meuble en forme de losange percé d'un trou circulaire en son centre.

Ce nom est emprunté au moyen néerlandais *rute* « parallélogramme », également terme d'héraldique.

rusticage

un **rusticage** :

- l'action de rustiquer ;
- un mortier très clair que l'on projette sur les murs avec un balai lorsqu'on achève de les crépir afin de leur donner un aspect rustique.

Ce nom est dérivé de rustiquer, avec le suffixe -age.

rusticité

une **rusticité** : voir rustique (ci-dessous).

rusticole

elle, il est **rusticole** : vit dans les prairies.

Ce mot est formé de rusti- du latin *rusticus* « de la campagne », et de -cole.

rustine

1. une **rustine** [marque déposée] : une rondelle adhésive en caoutchouc qui sert à réparer une chambre à air, un objet gonflable en caoutchouc.

Ce nom est dérivé de Rustin, le nom du fabricant, dont les usines sont à Clichy.

2. une **rustine** : la face de derrière d'un creuset dans lequel on affine la fonte.

Ce nom est une altération de l'allemand *Rückstein*, composé de *rück-* « (de) dos » et de *stein* « pierre ».

rustique, rustiqué, rustiquement, rustiquer

A. une **rusticité** (1) :

- le caractère de ce qui est rustique, de ce qui relève de la vie et des mœurs de la campagne ;
- un manque de délicatesse, de savoir-vivre ;
- une absence de raffinement, une simplicité ;
- une personne rustique, rude et sans raffinement ;
- un ensemble de choses grossières et frustes.

elle, il est **rustique** (1) :

- elle est relative, il est relatif à l'agriculture, à la vie des champs ;
- appartient à la campagne, est de la campagne ;
- elle est relative, il est relatif aux activités et aux choses de la campagne, aux gens de la campagne et à leurs mœurs ;
- est simple, sans apprêt, brut(e) ;
- a la simplicité sans façon et un peu fruste que l'on prête aux gens de la campagne.

rustiquement :

- d'une manière rustique, campagnarde et un peu rude ;
- avec une simplicité un peu fruste ;
- grossièrement.

B. elle, il est **rustique** (2) :

- est fabriqué(e) artisanalement, dans le style traditionnel d'une province ;
- est fabriqué(e) industriellement sur le modèle des meubles traditionnels ;
- est construite, est construit en pierres brutes ou en pierres taillées de façon à imiter les pierres brutes ;
- est arrangé(e) avec simplicité, avec un manque de raffinement voulu, de façon à créer une ambiance naturelle, campagnarde ;
- est construite ou est construit, fabriqué(e) en bois rustique, un bois écorcé ou non, à fibres sinueuses, employé à l'état brut.

une peau rustiquée, un noyau **rustiqué** : en botanique, qui présente des sillons irréguliers, qui offre une apparence rugueuse.

une pierre rustiquée, un mur rustiqué : qui a été travaillé(e) au rustique.

rustiquer :

- tailler une pierre au rustique de façon à lui donner une apparence brute, ou pour faciliter l'adhérence d'un crépi ;
- travailler ou crépir un mur dans le genre rustique.

C. une **rusticité** (2) :

- la qualité d'une plante ou d'un animal rustique, qui demande peu de soin ;
- la qualité d'une machine, d'un véhicule rustique, qui demande peu d'entretien.

un animal **rustique** (3) une plante rustique : résistante ou résistant, robuste, qui demande peu de soin.

un matériel rustique, une machine rustique, un véhicule rustique : robuste, simple, d'entretien facile.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom (une) rusticité est emprunté au latin d'époque impériale *rusticitas* « choses ou mœurs de la campagne; gaucherie, façons campagnardes », d'où en mauvaise part « grossièreté », dérivé de *rusticus*, voir : rustique.

Le mot rustique est emprunté au latin classique *rusticus*, adjectif « relatif à la campagne, de la campagne » et substantif « campagnard » d'où « qui rappelle la campagne, simple, naïf ; grossier, balourd ».

rustre, rustrerie

elle, il est **rustre** : témoigne d'un manque de finesse, de savoir-vivre, d'éducation.

une, un **rustre** :

- une paysanne, un paysan, une habitante ou un habitant de la campagne ;
- une personne grossière, brutale et sans éducation.

une **rustrerie** :

- le caractère, la manière d'être et d'agir d'un rustre ;
- une brutalité, une ignorance.

voir aussi : rustaud (ci-dessus).

Le mot rustre est une réfection d'après le latin rusticus, voir : rustique, de l'ancien français *ruiste, ruste* « sauvage (s'agissant d'un animal) » « important (s'agissant d'un conseil) » « grossier (s'agissant d'une personne) ; cette forme était un représentant mi-savant de *rusticus* ; au 14ème siècle, cet adjectif, au contact du mot latin, a repris la signification de celui-ci, d'où le sens « personne sans délicatesse, grossière ». À côté de rustre, *ruste* est attesté jusqu'au 17ème siècle au sens de « homme grossier » et à la fin du 15ème siècle au sens de « paysan ».

rut

un **rut** :

- l'état physiologique des animaux, spécialement de certains mammifères, qui les pousse à l'accouplement ;
- la période au cours de laquelle ils sont dans cet état ;
- pour un être humain, une grande excitation sexuelle ;
- une agitation, une ardeur, une effervescence, une émotivité, une fougue.

en rut :

- en période de rut ;

- en proie à une grande excitation sexuelle ;
- en proie à l'agitation, l'ardeur, l'effervescence.

Ce nom vient du bas latin *rūgītus* « rugissement », de *rūgīre* « rugir », qui s'est dit spécialement du bramement du cerf quand il est en rut ; d'abord sous la forme *ruit* (jusqu'au 16ème siècle), ce nom a signifié aussi « bruit, tumulte » en ancien et moyen français, un sens que l'on retrouve dans l'espagnol et le portugais *ruido*, seul le frioulan *rût, arût* a le sens du français.

rutabaga

un **rutabaga** : une plante ; sa racine.

Ce nom est emprunté au suédois dialectal *rotabagge, rotabaggar* « chou-rave ».

rutacée, rutale

les **rutacées** : une famille de plantes dicotylédones, dialypétales et caractérisées par la présence d'un appareil sécréteur interne.
une rutacée

les **rutales** : l'ordre de plantes dicotylédones disciflores comprenant notamment les familles des méliacées, des rutacées et des térébinthéacées.
une rutale

Ces noms sont des dérivés savants du latin *ruta* « rue », voir : rue (2).

rutèle, rutélidé, rutéliné

une **rutèle** : un nom usuel d'un insecte coléoptère scarabéidé du genre *Adoretus*, par exemple *Adoretus sinicus*.
On lit aussi un adorète.

les **rutélidés** : la famille et sous-famille d'insectes coléoptères scarabéoïdes ayant pour type le rutèle. Certains parlent des **rutélinés** en tant que sous-famille des scarabéidés.

Ce nom est emprunté au latin savant *rutela*, probablement dérivé du latin *rutilus* « éclatant, étincelant ».

rûter, ruter

rûter ou **ruter** [Belgique] : répéter inlassablement des choses désagréables, des griefs, ou les mêmes doléances.

ruthène, Ruthénie, ruthénium

elle, il est **ruthène** : est de l'Ukraine subcarpatique.
une, un Ruthène

le **ruthène** : un dialecte.

la **Ruthénie** : une région d'Ukraine, anciennement tchécoslovaque.

un **ruthénium** : un métal ; un élément chimique.

Le mot ruthène est tiré de Ruthénie, le nom d'une région d'Ukraine, lui-même emprunté au latin médiéval Ruthenia « Russie ».

Le nom (un) ruthénium est dérivé du latin médiéval Ruthenia, voir : ruthène, ce corps ayant été découvert dans l'Oural par le pétrographe allemand Osann qui lui a donné dès 1828 le nom de *ruthenium*.

ruthénois

elle est ruthénoise, il est **ruthénois** : est de la ville de **Rodez**, en France.
une Ruthénoise, un Ruthénois

rutherford, rutherfordium

un **rutherford** : l'unité qui servait à évaluer l'activité d'un élément radio-actif, et qui est la quantité de ce radio-élément émettant, en une seconde, un million de particules dans tout l'espace.

un **rutherfordium** : un corps simple artificiel, radioactif, appartenant à la série des transuraniens (symbole Rt ou Rf, n° atomique 104. On lit aussi le kourchatovium.

Ces noms sont tirés de celui du physicien britannique Ernest Rutherford (1871-1937) qui a expliqué en 1903 la nature de la radioactivité.

rutilance, rutilant, rutilation, rutile, rutilement, rutiler, rutilisme

une **rutilance** :

- le caractère de ce qui est rutilant, d'un rouge éclatant ou de tons lumineux ;
- le caractère de ce qui brille vivement ;
- le caractère de ce qui est épanoui, florissant ;
- une vivacité, une audace, une richesse de pensée ou de style.

des rutilances :

- des coloris très vifs ;
- des éclats de lumière, des reflets.

elle est rutilante, il est **rutilant** :

- est naturellement d'un rouge éclatant, d'un roux flamboyant ou est teinté(e) de reflets pourpres ;
- présente des coloris très vifs, des tonalités lumineuses ;
- est d'un or resplendissant ;
- brille d'une lumière éclatante, jette des feux vifs ;
- arbore une mine épanouie, un air réjoui, satisfait, important, des apparences cossues ;
- frappe par sa vigueur, sa richesse d'expression ;
- se distingue par des qualités extrêmement brillantes, par un esthétisme somptueux.

une **rutilation** : la qualité de ce qui est rutilant, de ce qui présente des coloris éclatants, jette des feux vifs.

un **rutile** : un minéral, un bioxyde de titane.

un **rutilement** : l'action de rutiler ; le résultat de cette action.

rutiler :

- devenir (encore plus) rouge, présenter une éclatante couleur rouge ;
- présenter des coloris très vifs, exalter ses tonalités lumineuses ;
- faire resplendir ses ors ;
- étaler des tons criards ;
- briller d'une lumière éclatante, jeter des feux vifs ;
- arborer un air réjoui, satisfait, des apparences cossues ;
- se distinguer par ses qualités, être mis en valeur.

un **rutilisme** : l'état caractérisé par une coloration rousse des cheveux et des poils.

Le verbe rutiler est emprunté au latin *rutilare* « teindre en rouge (les cheveux) » « briller (comme l'or), être éclatant », en latin chrétien « être éclatant (au figuré, en parlant de la gloire, d'un grand nom) », dérivé de *rutilus* « d'un rouge ardent (cheveux) ; éclatant (comme l'or, le feu), ardent, brillant ».

Le nom (un) rutilisme est dérivé du latin *rutilus* « qui est d'un rouge ardent », avec le suffixe -isme.

rutine, rutoside

une **rutine** ou un **rutoside** : un composé chimique extrait d'un certain nombre de végétaux, en particulier de la rue.

Le nom (une) rutine est emprunté à l'allemand *Rutin*, formé sur le latin *ruta* (rue 2), avec le suffixe -*in* (-ine, -in).

Le nom (un) rutoside est dérivé de rutine avec le suffixe -oside (-ose, -ide).

ruz

un **ruz** :

- une vallée torrentielle creusée dans le flanc d'une montagne ;
- dans le relief de type jurassien, bassin de réception torrentiel entaillé au flanc d'un mont par les eaux qui descendent parallèlement à la pente des couches.

Ce mot du Jura, signifiant proprement « petit ruisseau » (voir : ru) est issu du latin *rivus* « cours d’eau ».

RW

Rwanda, rwandais

elle est rwandaise, il est **rwandais** : est du **Rwanda**.
une Rwandaise, un Rwandais

le Rwanda ou la République du Rwanda
capitale : Kigali ; nom des habitants : Kigaloise, Kigalois.

Le nom du Rwanda vient de celui du peuple *Vanyaruanda*, un mot d'origine inconnue mais probablement cognat au nom du Rwanda. Le pays est poétiquement appelé « Terre des mille collines ». En savoir plus : Wikipédia.

RY

ryad

un **ryad** ou **riad, ryhad** : une forme d'architecture traditionnelle du Maroc.

Ce nom est emprunté à l’arabe *ryad*, pluriel de *rawda* « jardin ».

rye

1. un **rye** : une sorte de whisky.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *rye*, une abréviation de *rye-whisky* « whisky de seigle » composé avec le mot *rye* « seigle ».

2. Toutes les villes d’Angleterre dont le nom renferme le mot rye, sont maritimes.

rynchite

On lit un **rynchite** pour un rhynchite, un insecte.

-rynque

-rynque, -rhynque, -rrynque, -rrhynque, -rinque, -rhinque, -rrinque, -rrhinque sont des éléments tirés du grec ρ῾ υ´ γ χ ο ς « groin, bec », voir : CNRTL.

_ un **amblyrhynque** : un iguane propre aux iles Galapagos.

_ elle, il est **brachyrhynque** : a le bec court ou un court appendice en forme de bec.

les **brachyrhynques**

_ un **delphinorhynque** ou **delphinorrhynque, delphinorinque, delphinorrinque** [delphino-, du grec δ ε λ φ ι ́ ς, -ι῀ ν ο ς « dauphin »] : un cétacé de grande taille au museau étroit et très allongé.

_ elle, il est **dirrhynque** : a deux becs ou deux suçoirs.

_ un **échinorhynque** ou **échinorrhynque, échinorhinque, échinorrhinque** [échino-, du grec ε ̓ χ ι῀ ν ο ς ou ε ̓ χ ι ́ ν ο ς « hérisson, oursin »] : un ver parasite de l'intestin chez divers vertébrés.

_ un **ornithorynque** : un mammifère ovipare. [On a lu aussi ornithoringue, ornithorhynque, ornithorrinque, ornithorrhinque.]

_ elle, il est **orthorhynque** ou **orthorrhynque** : a le bec droit.

un **orthorhynque** ou **orthorrhynque** : un oiseau-mouche.

_ elle, il est **oxyrhynque** ou **oxyrrhynque** : a le bec pointu ; a le museau pointu.

les **oxyrhynques** ou **oxyrrhynques, oxyrynches** : la famille de crustacés décapodes caractérisés par leur carapace terminée en pointe en avant.

_ elle, il est **platyrhynque** ou **platyrrhynque** : a le bec large.

un **platyrhynque** ou **platyrrhynque** : un passereau dentirostre, habitant principalement les régions tropicales.

_ un **sténorhynque** [sténo-, du grec σ τ ε ν ο ́ ς « étroit »] : un mammifère voisin du phoque.

rythmanalyse, rythm and blues, rythme, rythmé, rythmer, rythmeur, rythmicien, rythmicité, rythmies, rythmique, rythmiquement, rythmologique

une **rythmanalyse** : une analyse des rythmes vitaux.

le **rhythm and blues** ou **RnB** : une musique populaire américaine. On lit aussi **rythm and blues, rythm'n'blues**.

un **rythme** :

- une répétition périodique d'un phénomène de nature physique, auditive ou visuelle ;
- un phénomène périodique caractéristique de certains processus vitaux ;
- la vitesse selon laquelle se déroule un processus donné, s'accomplit une suite d'évènements ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est rythmée, il est **rythmé** :

- est soumise, est soumis à un rythme ;
- est caractérisé(e) par un mouvement régulier et répétitif.

rythmer :

- donner un rythme ;
- marquer le rythme, souligner les temps forts ;
- donner une cadence, un mouvement rythmé ;
- fixer le déroulement, la progression.

une rythmeuse, un **rythmeur** : une, un poète qui manie habilement le rythme.

une rythmicienne, un **rythmicien** :

- une, un spécialiste de rythmique ;
- une, un spécialiste de métrique grecque ou latine ;
- une habile manieuse de rythmes, un habile manieur de rythmes.

une **rythmicité** : le caractère d'un phénomène rythmique.

des **rythmies** : des mouvements stéréotypés qu'exécutent certains malades mentaux, tels que, par exemple, le balancement du tronc en avant et en arrière.

elle, il est **rythmique** :

- est assujetti(e) à un rythme, se fonde sur le rythme ;
- elle est relative, il est relatif au rythme ;
- se fait en rythme, en suivant un rythme régulier.

rythmiquement : en rythme, d'une manière rythmique.

la **rythmique** :

- la science du rythme ;
- en savoir plus : CNRTL.

un dispositif implantable **rythmologique**

_ une **arythmie** : un manque de régularité dans le rythme.

une arythmie cardiaque : Dictionnaire du CIRAD.

elle, il est **arythmique**

_ une **eurythmie** : une beauté harmonieuse résultant d'un agencement heureux et équilibré, une harmonie d'une réalité naturelle, une régularité dans les battements du cœur, un équilibre et une harmonie des facultés, des passions.

elle, il est **eurythmique**

_ un (rythme) **groove** : une musique qui incite à danser, à bouger.

_ une **idiorythmie** : le régime de certains monastères.

_ une **monorythmie** (en musique).

elle, il est **monorythmique** : comporte un seul rythme.

Le nom (un) rythme, qui a aussi été écrit *rhythme* en français, est emprunté au latin *rhythmus* « mouvement (battement) régulier, mesure, cadence, rythme ; nombre (en rhétorique), cadence », et celui-ci au grec ρ ͑ υ θ μ ο ́ ς « mouvement réglé et mesuré ; mesure, cadence, rythme ; harmonie d'une période (rhétorique) ; proportions régulières, ordonnance symétrique ; forme ».

Le nom (une) rythmique est emprunté au bas latin *rhythmice* « science du rythme », et celui-ci au grec η ͑ ρ ͑ υ θ μ ι κ η ́ « le langage rythmé, la poésie » du féminin de l'adjectif ρ ͑ υ θ μ ι κ ο ́ ς. L'adjectif rythmique est emprunté au bas latin *rhythmicus* « qui concerne le rythme, rythmique, mesuré, cadencé », et celui-ci au grec ρ ͑ υ θ μ ι κ ο ́ ς « qui concerne le rythme, qui se conforme au rythme », dérivé de ρ ͑ υ θ μ ο ́ ς (rythme).

Des mots qui se ressemblent (homophones, homographes, paronymes)

cul / **Q**

caïdat / **Al-Qaïda**

canoun, **qanoun**, kanoun / **qanoun**, kanoun / khanoun

caraïbe, Caraïbes / caraïte, karaïte, **qaraïte**

cadras, cadra, cadrât / **quadra** / **quadrat**

quadrille / quadrille, quadrillent, quadrilles

calife, khalife / **qualif**

Caen / camp / khan, kan / **quand** / **qu'en**

cant / cante, cantes, cantent / **quand** / **quant** / Kant

cantique / **quantique**

quantité / quotité

Canton / canton / cantons / **quanton**

carat / carra, carras, carrât / **quarra, quarras, quarrât**

car / carre / carre, care / carre, carrent, carres / **quarre, quarrent, quarres** / **quart**

caret / carré, carrée / carrer / **quarrer**

quart

Carthage / **quartage** / **quartage, quartagent, quartages**

cartâmes / carthame / **quartâmes**

cardeur / **quart d'heure**

carte / carte, cartent, cartes / kart / **quarte** / **quarte, quartent, quartes**

carter / cartèrent / **quartèrent**

carterons, carteront / **quarteron** / **quarterons, quarteront**

cartier / cartiez / **quartier** / **quartiez**

carton / cartons / **quartons**

cassier / cassiez / **quassier**

gadzarts / **quat'z arts, quat'zarts**

quel, quelle, quelles, quels / qu'elle, qu'elles.

quel que, quelle que, quels que, quelles que / quelque / quelque, quelques

caisse / **qu'est-ce**

ket / **quête** / **quête, quêtent, quêtes**

queue / qu'eux / queux

khi / **qui** / **qu'y**

guiche / **quiche**

couic / **quick**

grignions, grignons / grignon / **quignon**

kiné / **quiné**

kino / **quinoa**

kiki / **quiqui**

kit / **quitte** / **quitte, quittent, quittes**

chiton / **quittons**

coi / kwa / **quoi**

couac / **quoi que** / **quoique**

cota, cotas, cotât / kota, kotas, kotât / **quota**

cote / cote, cotes, cotent / côte / cotte / kot / kote, kotes, kotent / **quote**

air / aire / aire, airent, aires / ère / erre / erre, errent, erres / ers / haire / hère / **R**

ra / Râ / ras / rat / raz

Rabat / rabat / rabat, rabats, rabats

rabattre / rebattre

rac / rack / rak / raque, raquent, raques

raccord, raccorder / record / recorder / recors

race / ras / rasse

racer / raceur

arrache, arraché, arracher / **rache, rachée, racher**

raciaux / ratio

racinaire, racine, racinent, racines / Racine, racinien

racket, racketteur / rackette, rackettent, rackettes / racquet-ball / raquette, raquetteur

rad / rade / rade, radent, rades

radiaire / radian / radiant / radiant, radiassions, radie, radient, radies, radièrent / radiation / radié / radier / radis

radiaux / radio

radine / radine, radinent, radines

rag / raga / ragga / rague / ragua, raguas, raguât, rague, raguent, ragues

ragrée, ragréent, ragrées / regrée, regréent, regrées / regrès / regret

rai / raie / raie, raient, raies / raient, rais, rait / Ray / ray / ré / Rê / rée, réent, rées / rets / rez

raï / rail / raille / raille, raillent, railles / rye

raïa, raya / railla, raillas, raillât, raillèrent / raillère, raillière

raid, raider / raide, raideur, raidi, raidis, raidit, raidît / ready-made / rédie

rain / rein / Rhin

raine / rainant, raine, rainent, raines / reine / rêne / rêne, rênent, rênes / renne / Rennes / rhénan

rainette / reinette / rénette / rénette, rénettent, rénettes

rainions, rainiez / régnez, régniez, régnions, régnons

raiponce / réponse

raire / réer / rayer

raisiné, raisinet / résiné, résiner

raisonnement, raisonner / résonnement, résonner

râle / râler / raller / rallier

rallie, rallient, rallies / rallye

rama, ramas, ramât, rame, rament, rames, ramiez / ramas / rame / ramier

ramasse / ramasse, ramassent, ramasses, ramassions, ramassiez

rami / ramie

rampon / rampons

ran / rang / ranz / rend, rends

brancard, brancarder / **rancard, rancart, rencard, rancarder, rencarder**

rance / rance, rancent, rances / ranz

rancœur / rancune

rand / rende, rendent, rendes

ranger

rap, rapper, rappeuse, rappeur / râpe, râper, râpeuse, râpeur.

rasade / rassade

rata / rata, ratas, ratât, rate, ratent, rates, ratiez, ratons / rate / ratier / raton / ratte

ratel / râtèle, râtèlent, râtèles / ratelle.

ration / rations

rauchage, rauche / rauche / raucher / rochage, roche / rocher / rochet

rauque, rauquer / roc / rock / roque, roquer / roquet

rave, raveuse, raveur / rêve, rêveuse, rêveur / rêve, rêvent, rêves

rayère / rayèrent / rayions, rayons / rayon / réions

réa / réa, réas, réât

réadoption / réadoptions

rassurer / réassurer

rebâtir / rebattre

rebourre, rebourrent, rebourres / rebours / rembourre, rembourrent, rembourres / rembours

rebrunir / rembruni, rembrunir

récoler / récollet

recouvrer / retrouver

recréation, recréer / récréation, récréer

récri / récrie, récrient, récries, récriera,... / récris, récrit, récrira,...

se recroire / recroître

recrute, recrutent, recrutes / recrûtes

recru / recru / recru, recrû / recrue.

rectaux / recto

reçu, reçue, reçues, reçus, reçut, reçût / ressue, ressuent, ressues

récurant / récurrent

récuser / réfuter

réémission / rémission

rééprouver / réprouver

réévoquer / révoquer

refonder / refondre

reformer / réformer

réfraction / réfractions

régal / régale / régale, régalent, régales

régime / régîmes

régul / régule / régule, régulent, régules

Reims / rince, rincent, rinces

réinfection / réinfections

réinjection / réinjections

réinstituer / restituer

réinvention / réinventions

déblai, déblayer / délai / délayer / **relai, relais, relayer** / layer / **remblai, remblayer**

relation / relations

relier / relire

relou / reloue, relouent, reloues

remords, remord / remords / remort

rempli / rempli, remplis, remplit, remplît / remplie, remplient, remplies

numéraire, numérateur, numération / **rémunérateur, rémunération, rémunérer**

renais, renait, renaît, rené / René, Renée.

Renaud / renaud / Renault

un renflement, renfler / un ronflement, ronfler.

rénine / rennine

renom / renon

rentraire, rentrayer / rentrer

repaire, repairer / repaitre / repayer / reperdre / repère, repérer

repends, repend / repens, repent

repic / repique, repiquent, repiques

reporter

répréhensible / répressible

reprise / reprise, reprisent, reprises

répulsif, répulsion / révulsif, révulsion

requin / requint

celer, céler, déceler, receler ou recéler / sceller, desceller, **resceller** / seller, desseller

résident

résigner / résilier / résinier, résinière / résiniez

résilient

absorber / adsorber / **résorber**

absorption / adsorption / désorption / **résorption**

resserre / resserre, resserrent, resserres / ressers, ressert

rétraction / rétractions

se revancher / se revenger / se venger

réveillions, réveillons / réveillon

révérant, révère, révèrent, révères / révérend, révérent / rêvèrent

revire, revirent, revires / revirent

revis, revit / revis, revit, revît, revisse, revissent, revisses, revissiez, revissions / revisse, revissent, revisses, revissiez, revissions

rhème / théorème

bretteur / **rhéteur**

rho, rhô / ros, rot / rot / rôt

Rhodes / rhodié, rhodier / roder / rôder

rhombe / rhumb, rumb

joubarbe / jubarte / **rhubarbe**

rhum / ROM / Rom / Rome

ri, rie, rient, ries, ris, rit, rît / ris / rit / riz

ribaud, ribauder / ribote, riboter

rif, riff / Rif / riff

frigide, frigidement, frigidité / **rigide, rigidement, rigidité**

riions, rîmes, rions, rire, rirent, risse, rissent, risses, rîtes / rillons / Riss, riss / risse / rime / rite

rob / robe robe, robent, robes

rognions, rognons / rognon

roi / roie

roman / romand

romarin / rosmarin

romps, rompt / rond

rot / une rote / rote, rotent, rotes

rouanne / rouanner / rouennais

rouan / rouant / Rouen

roue / roue, rouent, roues / roux

rouvraie / rouvre, rouvrent, rouvres, rouvraient, rouvrais, rouvrait, rouvrez

ru / rue / rue, ruent, rues / rupt / ruz

Rubicon, rubicon / rubicond

fruste / **rustre**